

SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

SESSIONS DE 1986

A

ABADIE (François), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi rétablissant le scrutin majoritaire pour les élections législatives [n° 318 (85-86)] (2 avril 1986) - Elections et référendums.

AILLIERES (Michel d'), sénateur de la Sarthe (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); puis élu vice-président.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : aide personnalisée au logement** (26 juin 1986) (p. 1982).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Après l'art. 14** (p. 3742) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE).

ALDUY (Paul), sénateur des Pyrénées-Orientales (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à réduire la fiscalité qui pèse sur les transactions immobilières [n° 38 (86-87)] (30 octobre 1986) - Impôts et taxes.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires étrangères - Relations culturelles** - [(n° 70 (86-87) tome 2)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur pour avis (relations culturelles) (p. 5489) : réorganisation de la direction générale des relations culturelles - Etude des moyens de défense de la francophonie - Examen des moyens audiovisuels au service de la culture française dans le monde - **Défense des Français à l'étranger** - (p. 5490) : problème de la Vallée d'Aoste - Diminution du nombre de postes de détachés budgétaires - Débudgétisation totale de Radio France Internationale - Interrogation sur les liens existant entre RFI et le domaine public - Interrogation sur les intentions du Gouvernement quant à la création d'une chaîne de télévision à vocation culturelle - Politique du Gouvernement vis-à-vis de l'UNESCO - Insuffisance des crédits affectés à l'enseignement des jeunes Français - Se déclare favorable à l'adoption du budget du ministère des affaires étrangères.

ALLIOT-MARIE (Michèle), *secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement* (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Josy Moinet : obligations financières des communes en matière scolaire** (24 avril 1986) (p. 595).

- Question au Gouvernement, de M. Hubert Martin : fonctionnement du service de santé scolaire (29 mai 1986) (p. 981, 982).

- Question au Gouvernement, de M. Guy Allouche : suppression de postes d'enseignants « mis à disposition » - (13 novembre 1986) (p. 4591, 4592).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : rythmes scolaires, congé du mercredi - (13 novembre 1986) (p. 4599, 4600).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5550 à 5552) : mesures de déconcentration : simplification de la gestion administrative ; clarification des procédures et allègement des charges de fonctionnement - Création de blocs de compétence - Protection des jeunes contre un certain nombre de fléaux, et notamment la drogue - Information des jeunes, des enseignants et des responsables d'établissements - Lancement prochain d'une campagne relative aux problèmes de la toxicomanie à l'école - Légère augmentation du personnel médical dans les établissements d'enseignement.

ALLONCLE (Michel), sénateur de la Charente (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est élu membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 468 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un Protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec [n° 446 (86-87)] (9 juillet 1986) - Traités et conventions.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Section gendarmerie - [(n° 70 (86-87) tome 5)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec [n° 428 (85-86)] - (17 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2897) : complément à l'accord franco-canadien de sécurité sociale du 9 février 1979 - Cas des étudiants français non boursiers au Québec - Coopérants - Statistiques sur les personnes concernées - Demande l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 5 (p. 4833) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-193 ; adopté.

Deuxième partie :

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5324) : situation préoccupante du commerce extérieur - Nécessaire mobilisation des entreprises françaises vers l'exportation ; formation des cadres ; formation des jeunes - (p. 5325) : rôle des PMI, PME - Demande une réorientation du commerce extérieur vers les pays solvables - Nécessité de fermeté dans les négociations économiques gouvernementales : exemple des relations avec l'Union soviétique et du contrat sur le gaz de Norvège - Progrès des exportations agro-alimentaires : attitude de la France lors de la conférence du GATT en septembre 1986 ; défense de la politique agricole commune vis-à-vis des Etats-Unis - Vote de ces crédits par le groupe RPR.

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (gendarmerie) (p. 5344) : effort en faveur de l'équipement de la gendarmerie - Création et transformation d'emplois ; gendarmes auxiliaires ; problème de l'accroissement du personnel - Nouvelles missions de la gendarmerie dans le domaine de la défense opérationnelle du territoire définie par le livre blanc sur la défense nationale établi en 1972 sous la direction de M. Michel Debré - (p. 5345) : transfert de missions de l'armée de terre à la gendarmerie et incompatibilité en période de crise avec la mission traditionnelle de surveillance, de renseignement et de maintien de l'ordre - Activités dites annexes à la demande d'autres administrations - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

ALLOUCHE (Guy), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

Est élu juge titulaire de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets 18 novembre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 58) : action du Gouvernement depuis 1981 en matière d'emploi et de droit du travail - Temps de travail - Protocole du 17 juillet 1981 - Ordonnance du 16 janvier 1982 - Accords de branche - Domaines légal et conventionnel - Rôle du législateur face au déroulement anarchique de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail - (p. 59) : droits des travailleurs - Position de la majorité sénatoriale et du patronat - Accords d'entreprise - Définition d'un cadre légal à l'évolu-

tion de l'organisation du temps de travail ; réduction du temps de travail et rôle de la négociation collective ; accords de branche - Négociations entre les partenaires sociaux - Rôle des organisations syndicales - Repos compensateur au delà de la durée moyenne hebdomadaire - Modalités de rémunération des salariés - (p. 60) : position du parti communiste - Taux d'inflation - Nombre de chômeurs - Présence de ministres communistes au Gouvernement pendant la première partie de la législature - (p. 61) : impact prévisible du parti communiste après les élections du 16 mars 1986 - Durée du temps de travail - Repos compensateur - Heures supplémentaires et chômage partiel - Conditions de travail - Travail précaire - (p. 62) : rapport Taddei ; utilisation des équipements, réduction de la durée du travail et création d'emplois - Déréglementation souhaitée par le patronat - Accords de branche ou d'entreprise - (p. 83) : présence des communistes au Gouvernement pendant 38 mois.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - Explication de vote (p. 571) : refus du groupe socialiste d'accorder la confiance à un Gouvernement privilégiant les riches contre les pauvres, remettant en cause les acquis sociaux et ayant choisi en matière de justice et de sécurité la voie de la répression.

- **Question au Gouvernement : situation de la société Normed** (26 juin 1986) (p. 1987).

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 8 (86-87)]** - (17 octobre 1986) - **Question préalable** (p. 3943) : intervient contre la motion n° 2 de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable - **Propos tenus au Sénat par le président Poher** le 8 octobre 1986 - Volonté de la majorité sénatoriale d'interdire un débat portant sur la représentation nationale - Refus du Président de la République de signer les ordonnances - Absence de consultation du Parlement sur la délimitation des circonscriptions électorales - **Débat sur le titre II de la loi du 11 juillet 1986** - Absence d'urgence du projet - Utilisation de l'article 49-3 à l'Assemblée nationale - Abus par la majorité sénatoriale de la procédure de la question préalable - Confiscation de la souveraineté nationale par le Gouvernement et le RPR - (p. 3944) : mainmise d'un parti, le RPR, sur le Parlement et sur l'Etat - Recommandations de la commission des sages et avis du Conseil d'Etat - Iniquité du découpage électoral préparé par la commission Toubon-Gaudin, en liaison avec le cabinet du ministre de l'intérieur - **Découpage proposé par le Gouvernement** : menace pour l'alternance - **Avis défavorable du Conseil d'Etat** pour 57 circonscriptions - Caractère équitable du scrutin proportionnel - Simulation électorale publiée par le journal *Le Monde* - Atteinte à la dignité des parlementaires et au respect des institutions et traditions de la République - Opposition du groupe socialiste à la délimitation des circonscriptions électorales proposée - (p. 3945) : élections du 16 mars 1986 : parti socialiste consacré première force politique du pays - Absence de prise en compte par le Gouvernement de l'avis du Conseil d'Etat pour 57 circonscriptions.

- **Question au Gouvernement : suppression de postes d'enseignants « mis à disposition »** (13 novembre 1986) (p. 4591).

AMELIN (Jean), sénateur de la Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est élu juge titulaire de la Haute Cour de justice (*JO* Lois et décrets 18 novembre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

ANDIGNE (Hubert d'), sénateur de l'Orne (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Est élu juge titulaire de cette Haute Cour (*JO* Lois et décrets 18 novembre 1986).

Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) (*JO* Lois et décrets 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)]** - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4477) : importance du secteur agricole et alimentaire dans l'économie nationale - Inadaptation de la loi de 1982 aux réalités agricoles - **Projet d'inspiration libérale** - Composition et prérogatives du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO - Organisations interprofessionnelles indépendantes des offices ; nouvelle mission de ces derniers - Reconnaissance de la spécificité des productions forestières - Situation critique de l'agriculture française - Enumère certaines mesures injustes prises en 1984 à l'égard des agriculteurs de Basse-Normandie - (p. 4478) : difficultés actuelles des producteurs laitiers - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 1** (p. 4488) : sur l'amendement n° 5 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'application des délibérations du CSO), son sous-amendement n° 52, soutenu par M. Alain Pluchet ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5218, 5219) : conséquences dramatiques de la mise en place des quotas laitiers, notamment en Basse-Normandie - Caractère inéquitable du mécanisme de répartition de la réserve laitière nationale - Mesures visant à construire une agriculture puissante et à redonner confiance aux agriculteurs : refonte totale du système des quotas laitiers ; installation favorisée des jeunes agriculteurs ; diminution des charges des exploitations ; maintien du revenu agricole - Souhaite que le remboursement de la TVA sur le fioul soit étendu aux coopératives d'utilisation du matériel agricole, CUMA - Demande au Gouvernement de renforcer le volet social en complément du solide volet économique de ce budget.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5994) : nécessité de cimenter l'union européenne par des actes significatifs - Utilisation de la règle de l'unanimité par l'un de nos partenaires afin d'obtenir des avantages financiers excessifs - Renforcement de la cohésion européenne par ce texte - Abandon de la règle de l'unanimité au profit de la règle de la majorité qualifiée - **Accroissement**

des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg - Politique étrangère du domaine communautaire - Création d'un grand marché unique européen en 1992 - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen.

ARRECKX (Maurice), sénateur du Var (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Article 66A - Aménagement rural - [(n° 69 (86-87) tome 2)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (aménagement rural) (p. 5198 à 5200) : amélioration du cadre de vie et aménagement de l'espace rural - Augmentation des terres en friche - Incendies de la forêt méditerranéenne - Indemnisation des agriculteurs sinistrés - Prise en charge des opérations de débroussaillage - Souhaite une politique de reboisement intelligent - Augmentation des crédits du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR, du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE, ainsi que de la dotation globale d'équipement, DGE, affectée aux équipements ruraux - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption des dotations budgétaires touchant à l'aménagement rural.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - Art. 21 (p. 6228) : sur les licenciements pour fin de chantier, soutient l'amendement n° 2 de M. Marcel Lucotte.

ARTHUIS (Jean), sénateur de la Mayenne (UC) - Puis secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864] - Cessation de son mandat sénatorial le 20 avril 1986 [JO Lois et décrets 21 avril 1986].

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

En qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite

de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 917) : s'oppose à l'amendement n° 405 de M. Fernand Lefort (mesures en faveur de l'embauche des jeunes utilisant les dispositifs existants, à l'exception des stages d'initiation à la vie professionnelle) - S'oppose à l'amendement n° 406 de M. James Marson (formation professionnelle et contrat de travail qualifié) - (p. 920) : s'oppose aux amendements n° 407 de M. Paul Souffrin (suppression des exonérations de charges sociales concernant les embauches intervenues à compter du 1^{er} mai 1986), n° 408 de M. Hector Viron (conditions d'attribution des exonérations de charges sociales) et n° 409 de Mme Danielle Bidard-Reydet (conditions d'attribution des exonérations de charges sociales concernant l'embauche de jeunes) - (p. 922) : s'oppose à l'amendement n° 412 de M. Paul Souffrin (droits aux prestations de sécurité sociale des jeunes, garantis quelle que soit l'exonération appliquée) - (p. 923) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. André Méric (contrôle du comité d'entreprise) - (p. 924) : s'oppose à l'amendement n° 413 de Mme Héléne Luc (réforme de la taxe d'apprentissage) - (p. 925) : s'oppose à l'amendement n° 414 de Mme Héléne Luc (formation professionnelle initiale et continue en faveur des femmes) - (p. 926) : s'oppose à l'amendement n° 415 de M. Hector Viron (droit de recours du comité d'entreprise suspendant pendant trois mois la procédure de licenciement) - S'oppose à l'amendement n° 213 de M. André Méric (placement des demandeurs d'emploi après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 928) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Jean-Luc Bécart (information des conseils municipaux par les employeurs bénéficiant d'allègement de taxe professionnelle sur leurs résultats en matière d'emploi dans les entreprises situées sur le territoire de la commune) - (p. 931) : s'oppose à l'amendement n° 214 de M. André Méric (maintien des dispositions actuelles de l'article L.330-1 du code du travail fixant le statut de l'Agence nationale pour l'emploi) - (p. 933) : s'oppose aux amendements n° 215 et 216 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives aux interdictions légales concernant le placement privé des demandeurs d'emplois) - (p. 940) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Hector Viron (cas où une convention ou un accord collectif serait remis en cause dans une entreprise en raison d'une fusion, d'une cession ou d'un changement d'activité) - (p. 942) : s'oppose à l'amendement n° 421 de M. Jacques Eberhard (modification des dispositions du code du travail permettant d'affirmer que l'ordre public social s'oppose à ce qu'un salarié renonce, à la demande de son employeur, à un droit ou à un avantage né de son contrat de travail) - S'oppose à l'amendement n° 422 de M. Guy Schmaus (dispositions du code du travail relatives à toute embauche de jeunes de 16 à 25 ans par des associations sans but lucratif : contrat de travail obligatoire) - (p. 946) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. André Méric (recours au contrat de travail à durée déterminée ou au travail temporaire après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 948) : amendement de M. Hector Viron se situant en dehors du domaine de l'article 2 du projet de loi - (p. 949) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jean Garcia (conditions de report du contrat à durée déterminée) - (p. 951) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. André Méric (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée : respect des accords collectifs conclus, notamment dans la branche d'activités du travail temporaire, sans porter atteinte aux droits individuels et collectifs des salariés) - (p. 955) : s'oppose à l'amendement n° 225 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives à l'interdiction de faire appel à des salariés temporaires en cas de grève).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 964) : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. André Méric (dispositions relatives à la durée de la mission d'un salarié temporaire) - (p. 965, 966) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 227 (maintien des dispositions du code du travail relatives à la durée de la mission de travail temporaire), n° 228 (possibilité d'assouplissement du début et du terme du contrat de travail temporaire) et n° 229 (maintien en vigueur des dispositions relatives à la période d'essai des travailleurs temporaires) - (p. 968, 969) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 232 (formalités relatives à

l'activité d'entrepreneur de travail temporaire), n° 233 (ancienneté des salariés temporaires) et n° 234 (prise en compte du salarié à temps partiel dans l'effectif de l'entreprise) - (p. 970) : s'oppose à l'amendement n° 432 de M. Hector Viron (prise en compte des travailleurs temporaires justifiant d'une certaine ancienneté dans les effectifs de l'entreprise) - S'oppose à l'amendement n° 434 de M. Pierre Gamboa (prise en compte des travailleurs temporaires dans le calcul des effectifs des entreprises) - (p. 971) : s'oppose aux amendements identiques n° 235 de M. André Méric et n° 435 de M. Hector Viron (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs de l'entreprise pour l'application des dispositions concernant les délégués du personnel) - Intention du Gouvernement de calculer les effectifs susceptibles de déclencher des obligations à caractère social au prorata des heures de travail - (p. 972) : s'oppose aux amendements identiques n° 237 de M. André Méric et n° 436 de M. Jean Garcia (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs des entreprises pour l'application des dispositions relatives aux comités d'entreprise) - (p. 973) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 238 (limitation des cas de recours au contrat à durée déterminée), n° 239 (saisine du comité d'entreprise ou des délégués du personnel) et n° 240 (intervention du directeur départemental du travail et de l'emploi ou du fonctionnaire de contrôle assimilé en matière de conclusion de contrat à durée déterminée) - (p. 974) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. André Méric (application aux salariés liés par un contrat de travail à durée déterminée des dispositions légales et conventionnelles et des usages appliqués aux salariés liés par contrat à durée indéterminée) - (p. 999, 1000) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 247 (saisine du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel en cas de contrat de travail temporaire), n° 248 (accord préalable de l'autorité administrative en cas de conclusion de contrat de travail temporaire après licenciement individuel ou collectif fondé sur un motif économique), n° 249 (contenu du contrat écrit liant l'utilisateur et l'entreprise de travail temporaire) et n° 250 (contenu du contrat de travail établi par écrit entre l'entrepreneur de travail temporaire et un salarié) - (p. 1001) : s'oppose à l'amendement n° 252 de M. André Méric (indemnité compensatrice de congés payés) - (p. 1001, 1002, 1003, 1004) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 254 (conditions de travail du travailleur temporaire), n° 255 (conditions d'accès aux transports collectifs et aux installations collectives), n° 256 (rupture du contrat de travail temporaire) et n° 257 (nature du contrat de travail à l'issue du contrat de travail temporaire) - (p. 1004, 1005, 1006) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 258 (délai de carence entre deux contrats de mission), n° 259 (information de l'autorité administrative par les entrepreneurs de travail temporaire), n° 260 (justification auprès de l'autorité administrative du paiement des charges de sécurité sociale) et n° 261 (pouvoirs du président du tribunal de grande instance) - **Demande d'un vote unique sur l'ensemble du projet de loi** : souci du Gouvernement de faire adopter le projet de loi sans amendement ni article additionnel - Mise en oeuvre rapide du programme approuvée et attendue par le pays - **Art. 2 (suite)** (p. 1007, 1008) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 263 (dispositions pénales en matière de travail temporaire) et n° 265 (droits et rémunérations des salariés employés à temps partiel) - (p. 1009) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 273 (prise en compte dans l'effectif de l'entreprise des salariés à temps partiel) et n° 274 (passage d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps complet) - (p. 1010, 1011) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 275 (mentions devant figurer dans le contrat de travail à temps partiel), n° 264 (prise en compte des salariés sous contrat à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire dans l'effectif de l'entreprise) et n° 266 (maintien des dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1012) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Hector Viron (contrôle par les comités d'entreprise de l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1013) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Hector Viron (aménagement du temps et des conditions de travail par les travailleurs) - (p. 1014) : s'oppose aux amendements, n° 47 de Mme Hélène Luc (durée hebdoma-

daire du travail) et n° 267 de M. André Méric (durée légale hebdomadaire et durée quotidienne de travail effectif) - (p. 1015) : s'oppose aux amendements, n° 49 de M. Charles Lederman (paiement des heures supplémentaires), n° 268 de M. André Méric (paiement des heures supplémentaires) et n° 48 de M. Hector Viron (repos compensateur obligatoire) - (p. 1016) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 269 (durée maximum de travail payé en heures supplémentaires) et n° 270 (repos compensateur obligatoire) - (p. 1017) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales et fiscales en vue de créer des emplois) - (p. 1021) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. André Méric (négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 1023) : s'oppose aux amendements, n° 51 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales dans les départements d'outre-mer) et n° 272 de M. André Méric (obligation pour les sociétés bénéficiant d'exonérations fiscales ou sociales de verser une rémunération minimale égale au SMIC) - (p. 1023, 1024, 1025, 1026 1027) : s'oppose aux amendements de M. Serge Boucheny, n° 52 (coopération avec les pays du tiers monde) et n° 56 (réembauche des jeunes à l'issue du service national), de Mme Hélène Luc, n° 53 (formation professionnelle des femmes) et n° 55 (démocratie dans l'entreprise), de M. Paul Souffrin, n° 54 (formation et insertion professionnelles des personnes handicapées), n° 57 (contrôle médical patronal dans les entreprises) et n° 58 (fonds de garantie des cotisations auprès des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Colin** : insertion des handicapés (29 mai 1986) (p. 981).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1043) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 59 (droits des salariés actionnaires en matière de disponibilité des actions ou de droits découlant de leur détention) et n° 60 (prise en compte, en cas de liquidation de l'entreprise, des créances dues à cette participation comme superprivilégiées) - (p. 1044) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 189 (prise en compte des sommes attribuées au titre de la participation dans l'indemnité de licenciement) et n° 190 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités versées en cas de licenciement abusif) - (p. 1046, 1047) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 191 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul de l'indemnité compensatrice en cas de rupture du contrat de travail consécutive à un accident du travail ou à une maladie professionnelle), n° 192 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités de licenciement versées à un salarié victime d'un accident du travail, en cas de licenciement, en méconnaissance des dispositions légales) et n° 193 (prise en compte des sommes dues au titre de la participation dans la rémunération totale servant à déterminer l'indemnité de congés payés) - (p. 1048) : s'oppose à l'amendement n° 195 de M. André Méric (intégration de la durée du congé sabbatique dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit à participation).

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1433) : rend hommage à M. Jean Cluzel, président de l'intergroupe sénatorial d'étude des problèmes de veuvage - Maintien et renforcement des droits des veuves souhaités par le Gouvernement - (p. 1434) : lutte contre la surmortalité masculine : éducation, prévention et soins - Comité français d'éducation pour la santé - Délégation interministérielle à la sécurité routière - Campagnes contre le tabagisme et l'alcoolisme - Service d'aide médicale urgente, SAMU - Service mobile d'urgence et de réanimation, SMUR - Dépistage des cancers - Distingue trois situations de veuvage en fonction de l'âge des veuves - Education des enfants à charge - Allocation de soutien familial - Formation et insertion professionnelle - (p. 1435) : pension de réversion - Situation des femmes veuves d'exploitants agricoles - Droits propres et droits dérivés des femmes - Injustice des situations entre les régimes de retraite - (p. 1436) : pension de réversion - Allocation supplémentaire du Fonds national de

solidarité - Divergence entre les régimes spéciaux de retraite - Lacunes de la loi du 17 juillet 1980 créant l'assurance veuvage - Aménagement des règles de cumul entre avantages vieillesse et préretraite - (p. 1437) : protection sociale des veuves, évoquée par Mme Marie-Claude Beaudeau - Nécessaires aménagements de l'allocation de veuvage, de la pension de réversion et de l'allocation de soutien de famille - Simplification de ces aides - Priorité d'accès aux stages de formation professionnelle - Volonté du Gouvernement de réformer l'assurance veuvage - Réévaluation des pensions de réversion - Concertation étroite avec les associations représentatives des veuves et des veufs.

- Question au Gouvernement, de M. Guy Robert : projet d'ordonnance sur l'emploi des jeunes (26 juin 1986) (p. 1998).

- Question au Gouvernement, de M. Marcel Daunay : apprentissage (13 novembre 1986) (p. 4589, 4590).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5395) : politique de formation professionnelle conduite par le Gouvernement et les partenaires sociaux ; souci de continuité - Priorité absolue accordée à l'emploi - Effort particulier en faveur des jeunes - Réduction des stages relayée par un dispositif de formation initiale, notamment les formations en alternance - Contrats d'adaptation et de qualification - Travaux d'utilité collective, TUC - Maintien des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation - Programme de rénovation de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes, AFPA - Education permanente - Aide aux organismes chargés de gérer le congé individuel de formation - Aide aux entreprises - (p. 5396) : compétence reconnue aux régions en matière d'apprentissage et de formation professionnelle ; contrats Etat-régions ; comité de coordination des programmes régionaux - Rôle essentiel joué par les partenaires sociaux - Etude de nouvelles mesures d'incitation au développement de la formation professionnelle, notamment pour les PME - Mesures en faveur de l'autoformation, notamment grâce aux moyens pédagogiques nouveaux - Développement du potentiel de formation des entreprises ; participation des entreprises sous-traitantes - Formation en alternance - Dépôt prochain au Parlement d'un projet de loi sur l'apprentissage - (p. 5397) : souhaite donner un caractère structurel à la formation des jeunes - Neutralisation des effets de seuil - Prépare un projet de loi visant à réduire le coût de la représentation salariale au sein des entreprises - Statistiques sur l'emploi et le taux de chômage - (p. 5398) : nécessaire réforme de la législation du travail relative à l'emploi des handicapés - Action sociale associative - Formation des professions paramédicales - Fonds départementaux d'information sur la jeunesse - Révision des moyens alloués aux entreprises intermédiaires - Devenir des centres sociaux - Crédits du fonds national pour l'emploi, FNE - Réforme de l'apprentissage - Examen des crédits - Etat B (p. 5399) : s'oppose à l'amendement n°II-21 de M. André Méric (financement des centres sociaux et socio-culturels).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6134) : politique gouvernementale visant à favoriser l'emploi et à créer un nouveau type de relations sociales dans l'entreprise - Egalité entre les différents administrateurs des entreprises du secteur public - Ordonnances portant réforme du service public de l'ANPE et tendant à aménager le temps de travail dans les entreprises - (p. 6135) : travail de nuit des femmes - Accords collectifs de branche préalables à l'application de ces ordonnances - Aménagement de la législation concernant la faute inexcusable - Lutte contre les accidents du travail - Après l'art. 2 (p. 6140) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Paul Souffrin (stabilité de l'emploi garantie en cas de perte de marché ou de changement d'employeur) - Après l'art. 3 (p. 6141) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Paul Souffrin (conditions de validité des accords et conventions négociés dans les entreprises) - Après l'art. 4 (p. 6142) :

s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Paul Souffrin (conditions de l'opposition à une extension par le ministre d'une convention collective) - Après l'art. 5 (p. 6144) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Paul Souffrin (abrogation de l'article 414 du code pénal visant à sanctionner les délits lors de manifestations) - Respect du droit de grève - Art. 13 (p. 6169) : s'oppose aux amendements de suppression n° 16 de M. André Méric et n° 33 de M. Paul Souffrin (représentation des comités d'entreprises auprès des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes) - Son amendement rédactionnel n° 53 ; adopté - Art. 14 (p. 6170) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de M. André Méric et n° 34 de M. Paul Souffrin (révocation des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret) - Art. 16 (p. 6172) : s'oppose aux amendements de suppression n° 24 de M. André Méric et n° 35 de M. Paul Souffrin (assurance contre les conséquences de la faute inexcusable), et accepte l'amendement n° 52 de M. Claude Huriet, rapporteur (dispositions du présent article applicables aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - Après l'art. 16 (p. 6173) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 25 (validation législative des décisions prises par le Comité national de la recherche scientifique) et n° 26 (responsabilité civile introduite dans la réparation des accidents du travail) - Art. 18 (p. 6176) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. René Régnauld (pérennité de la disposition relative à la cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales ayant atteint l'âge de 55 ans).

- Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 99) (p. 6207) : complexité des procédures individuelles de licenciement - Article 5 et unification des procédures - Problème des conditions de licenciement de fin de chantier - Problème du salarié reconnu inapte à suivre un stage de formation - Nécessaire réforme des conseils de prud'hommes - Caractère mythique du débat sur l'autorisation administrative de licenciement - Inefficacité de l'autorisation administrative de licenciement pour la protection des salariés - Succès de la négociation collective du 20 octobre - Existence de la priorité du réembauchage depuis l'accord de 1969 sur la sécurité de l'emploi - (p. 6208) : rappelle l'échec de la négociation sur le congé de conversion qui a contraint le gouvernement de l'époque à faire voter une loi sans l'appui des partenaires sociaux - Rappelle la dégradation dramatique de l'emploi durant les cinq années précédentes et la réforme nécessaire des règles destinées à protéger les salariés - Financement des contrats de conversion par l'employeur, par l'UNEDIC et par l'Etat - Crédits prévus en faveur de la formation des conseillers prud'hommes - Absence de modifications fondamentales à la structure des conseils de prud'hommes - Création d'une chambre spécialisée à l'intérieur des sections actuelles lorsqu'il y a formation de plusieurs chambres - Art. 3 (p. 6211) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de M. Hector Viron (obligation pour l'employeur d'énoncer dans la lettre de licenciement les motifs du licenciement) - Art. 4 (p. 6212) : sur l'amendement n° 6 de M. Louis Souvet, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article relatif à la sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement), son sous-amendement n° 60 : remboursement par l'employeur fautif de tout ou partie des indemnités de chômage payées aux travailleurs licenciés dans la limite de six mois d'indemnité de chômage par salarié concerné ; adopté - (p. 6213) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 42, n° 41, n° 43 sur la sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement - Art. 5 (p. 6214) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. Hector Viron (harmonisation des procédures de licenciement) et aux amendements n° 38 de M. Louis Virapoullé (remise en ordre des dispositions relatives à l'entretien préalable à l'énonciation des motifs du licenciement et aux sanctions) et n° 44 de M. André Méric (non application des dispositions de l'article L. 122-14-5 aux licenciements des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise) - Art. 7 (p. 6216) : s'oppose aux amendements n° 45 et n° 46 de M. André Méric sur la fixation du nouveau régime des licenciements pour motif économique - (p. 6217) : rappelle que le projet de loi est le

résultat d'un accord interprofessionnel - **Art. 8** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de M. Hector Viron (régime des licenciements économiques dans les entreprises de plus de dix salariés) - **Art. 13** (p. 6224) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoullé (notification du licenciement pour motif économique à l'autorité administrative compétente et rôle de l'administration dans la vérification des procédures de licenciement) - **Après l'art. 13** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat pour les salariés licenciés pour raison économique ou ayant accepté un contrat de conversion) - **Art. 14** (p. 6225) : sur les sanctions de l'absence de consultation des représentants du personnel, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 55 à n° 57.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes** [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 96) (p. 6207, 6208) - **Art. 1** (p. 6233) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Hector Viron (obligation d'information de la part de l'employeur) - **Après l'art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Hector Viron (jugement des conseils de prud'hommes exécutoire quand il concerne le salaire, le licenciement, la réintégration et l'indemnité de délai-congé) - **Art. 3** (p. 6235) : s'oppose aux amendements de suppression n° 3 de M. André Méric et n° 8 de M. Hector Viron (création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements) - **Après l'art. 6** (p. 6237) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Hector Viron (possibilité pour les organisations syndicales représentatives et professionnelles de disposer, à l'occasion des campagnes électorales précédant le renouvellement des conseils de prud'hommes, d'émissions radiotélévisées) - **Art. 7** (p. 6238) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Hector Viron (conditions de la préformation des candidats à l'élection prud'homale) - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de M. Hector Viron (désignation des juges départiteurs) - **Après l'art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Hector Viron (suppression du caractère suspensif du recours contre un jugement prud'homal en matière de licenciement) - (p. 6239) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (abrogation de l'article 414 du code pénal et amnistie des personnes condamnées sur la base de cet article).

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 131 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6527) : demande l'adoption des conclusions de la CMP.

ARZEL (Alphonse), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 450 (85-86)] modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier

1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi n° 84-1151 du 21 décembre 1984 [n° 9 (86-87)] (16 octobre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 451 (85-86)] modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande [n° 10 (86-87)] (16 octobre 1986).

Rapport, fait avec M. Luc Dejoie, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 476 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 26 (86-87)] (26 octobre 1986) - **Logement et habitat**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi n° 84-1151 du 21 décembre 1984** [n° 450 (85-86)] - (16 octobre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3916) : adaptation aux nouvelles règles de responsabilité des propriétaires de navires établies par des conventions internationales - Convention de Londres du 19 novembre 1976 - Préservation de la compétitivité de la flotte française face à la concurrence internationale - Application aux territoires d'outre-mer des dispositions de cette loi proposée par la commission - **Après l'art. 2** (p. 3917) : son amendement n° 2 : extension des dispositions de cette loi aux territoires d'outre-mer ainsi qu'à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande** [n° 451 (85-86)] - (16 octobre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3917) : rappelle les nombreuses catastrophes maritimes survenues au large des côtes françaises ces dernières années : Torrey Canyon, Olympic Bravery, Boelhen, Amoco-Cadiz, Gino et Tanio - (p. 3918) : nécessité d'une modification de la législation en matière de droit maritime international - Dépôt d'un projet de loi relatif à l'indemnisation des victimes de pollution par hydrocarbure - Problème de la détermination des tribunaux compétents - Sanction des infractions aux règles de circulation maritime hors des eaux territoriales - Institution des règles de circulation - Responsabilité du capitaine du navire - **Art. 2** : extension de l'application des dispositions aux infractions commises par des ressortissants français hors des eaux territoriales - Souhaite l'adoption de ce projet sans modification - **Après l'art. 2** : se déclare favorable, à titre personnel, à l'amendement n° 1 de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat (extension de l'application des dispositions de ce projet aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) .

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Rapporteur des Titres II à IV - **Discussion générale** (p. 4218) : urbanisme et aménagement foncier - Plafond légal de densité - Droit de préemption urbain - Plan d'occupation des sols, POS - Accélération et simplification des procédures d'aménagement des ZAC - Cartes communales - Construction hors des zones urbanisées des communes non dotées d'un POS - (p. 4219) : insuffisance de l'offre foncière dans certaines régions - Devenir de la construction étroitement lié à l'épargne - Cartes communales - Favorable à la création, au niveau des communes, d'un plan d'aménagement-cadre - Objectifs du plafond légal de densité - Droit de préemption urbain - POS - Redressement financier des organismes d'HLM et rénovation de leur parc immobilier. .

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Rapporteur des Titres II à IV - **Avant l'art. 56** (p. 4405) : s'oppose à l'amendement n° 291 de M. Charles Lederman (renégociation des emprunts contractés par les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement) - (p. 4406) : s'oppose à l'amendement n° 292 de M. Charles Lederman (extension de l'exonération

du foncier bâti pour les accédants à la propriété n'ayant recouru qu'en partie à un prêt d'accession à la propriété, PAP, gagée par un versement à l'Etat des organismes de crédits) - Art. 56 : Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4412) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balareello, rapporteur pour avis, (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), s'oppose au sous-amendement n° 202 de M. Robert Laucournet (accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Art. L. 443-11 (p. 4419, 4420) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 298 (cession de logements sociaux : priorité donnée aux locataires de l'organisme habitant dans la commune d'implantation), n° 299 (priorité donnée aux ménages ne dépassant pas un certain plafond de ressources), n° 300 (priorité aux demandeurs de logements de la commune) et n° 301 (obligation d'occupation personnelle, à titre principal, par l'acquéreur pendant une durée minimale de quinze ans) - (p. 4422) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 304 (limitation du nombre de logements d'un même ensemble pouvant être aliénés pour un usage autre que l'habitation) et n° 305 (droit de préemption de la commune) - Art. L. 443-12 (p. 4423) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. Charles Lederman (fixation du prix de vente par le service des domaines) - (p. 4424) : s'oppose à l'amendement n° 307 du même auteur (affectation des surplus des sommes perçues par l'organisme vendeur) - (p. 4425) : demande le retrait de l'amendement n° 203 de M. Louis Longequeue (conditions de remboursement des prêts par l'organisme vendeur lorsque l'acquéreur est l'Etat) - Art. 58 A (p. 4430) : loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales - Loi du 7 janvier 1983 ; incitation à l'élaboration de plans d'occupation des sols, POS ; pénalisation des petites communes ; arrêt du Conseil d'Etat du 29 avril 1983, Association de défense des espaces ruraux et naturels de la commune de Régnv - Assouplissement des dispositions relatives aux communes non pourvues d'un POS ; généralisation de la carte communale ; assouplissement de la règle dite de constructibilité limitée ; suppression de l'intervention du représentant de l'Etat - (p. 4431) : risques de l'application de ces dispositions - Art. 58 (p. 4434) : son amendement n° 53 : nouvelle rédaction des dispositions de cet article transférant à la commune la décision en matière de plafond légal de densité, PLD ; adopté - Après l'art. 58 (p. 4435) : s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité) - Art. 60 (p. 4438) : son amendement n° 55 : suppression des dispositions de cet article supprimant la prescription obligatoire des règles de construction ; adopté - Sur la limitation de la durée de validité des réserves foncières communales inscrites au POS, s'oppose aux amendements n° 226 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 328 de M. Jacques Moutet et n° 364 de M. Jean Huchon - (p. 4440) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application anticipée du POS en cours de révision ; cas de la réduction de la protection d'un site) - Art. 61 (p. 4442) : s'oppose aux amendements identiques n° 312 de M. Charles Lederman et n° 208 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain) - S'oppose aux amendements n° 227 et n° 228 de M. Pierre-Christian Taittinger (aménagement de la réforme du droit de préemption urbain) - Après l'art. 61 bis (p. 4444) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Roger Boileau (révision de certaines modalités du droit de préemption urbain) - Art. 62 (p. 4445) : s'oppose à l'amendement n° 314 de M. Charles Lederman (suppression de cet article modifiant l'élaboration des plans d'aménagement de zones d'aménagement concerté, ZAC) - Après l'art. 63 : s'oppose à l'amendement n° 320 de M. Charles Ornano (délai supplémentaire pour l'élaboration du schéma d'aménagement régional de la Corse) - Art. 66 (p. 4448) : s'oppose à l'amendement n° 317 de M. Charles Lederman (suppression de cet article remplaçant les statuts types des sociétés anonymes et des coopératives d'HLM par des clauses types) - Après l'art. 66 (p. 4449) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Roger Boileau (concours financier aux organismes d'HLM : possibilité d'intervention des régions) - Art. 67 : s'oppose à l'amendement n° 318 de M. Charles Lederman (suppression de cet article permettant une

hypothèque légale au profit du fonds de garantie géré par la caisse de garantie du logement social, lorsqu'il apporte sa garantie aux opérations réalisées par les organismes ou les sociétés d'HLM) - Après l'art. 67 : s'oppose à l'amendement n° 369 de M. Roger Boileau (régime fiscal des cessions immobilières consenties par tous organismes du secteur social du logement au profit d'organismes d'HLM) - (p. 4450) : soutient à titre personnel l'amendement n° 370 de M. Pierre Schiélé (modification de la législation de l'HLM pour faciliter la création d'annexes, dépendances ou jardins) - Intitulé : son amendement n° 59 : « Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière » ; adopté - Seconde délibération : Art. 14 (p. 4452) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (baux de location : délai de préavis applicable au congé).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (13 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4574, 4575) : volonté gouvernementale d'assurer le développement économique et social des départements d'outre-mer - Parité sociale globale : mesures de libération fiscales et douanières - Création d'une commission nationale d'évaluation - Absence de dispositions relatives au tourisme et aux recherches scientifiques et techniques - Favorable à une meilleure insertion des économies d'outre-mer dans la CEE - Mesures envisagées en faveur de l'agriculture : échanges de stagiaires avec la métropole ; action encouragée de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural, Safer ; pêche - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet de loi de programme.**

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4653) : présente l'intervention de M. Jean Colin - Importance de la ratification de la convention de Rome pour les professionnels de la création artistique - Amélioration de la protection à l'étranger des titulaires de droits voisins liés aux droits d'auteur - Loi du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins ayant doté la France de la législation la plus avancée et la plus protectrice des auteurs, des artistes interprètes et des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes - (p. 4654) : insuffisances et lacunes de la convention de Rome - Limitation du champ de la convention en raison de son ancienneté - Plusieurs réserves avancées par le Gouvernement et exprimées dans l'exposé des motifs du projet - Nécessité d'assurer une protection juridique hors des frontières aux professionnels de la création visés par la convention de Rome - Etude souhaitée des conséquences économiques et financières de la convention et évaluation des transferts financiers entre la France et les pays étrangers attendus de l'application des mécanismes de réciprocité prévus par la convention - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à la ratification de la convention de Rome - S'associe à l'hommage rendu à M. Adolphe Chauvin.**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5247) : son amendement n° II-11 : majoration des crédits destinés à l'animation en milieu rural ; retiré.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5301) : attachement du Gouvernement au développement des atouts maritimes - Augmentation des crédits supérieure à l'augmentation des dépenses moyennes de l'Etat - Action en faveur de la marine marchande dans le domaine des industries de la pêche et pour les gens de mer - (p. 5302) : problème de la reconversion des marins - Elaboration de nouveaux plans de formation mieux adaptés aux besoins en personnel de la marine marchande - Pêche n'étant plus au second plan dans l'économie du grand Ouest - Concurrence de l'Espagne et importance de sa capacité de pêche - Règlement des conflits au

cours des derniers mois dans le golfe de Gascogne - Souhaite que les bateaux de pêche soient plus fonctionnels - Nécessité d'une flotte renouvelée moderne et performante - Problème de la sécurité en mer - Abandon du projet de construction du phare d'Ouessant - Aide à la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Information des plaisanciers sur les dangers que représente la mer - Imprudence des utilisateurs - (p. 5303) : nécessaire formation des marins - Création d'un lycée maritime à la pointe du Finistère - Problème de l'Établissement national des invalides de la marine, ENIM - Déséquilibre entre les personnes en activité et les retraités - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

AURILLAC (Michel), *ministre de la coopération* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5073, 5074) : redéploiement du budget du ministère de la coopération : effort de rigueur ; augmentation des crédits du fonds d'aide et de coopération, FAC - Malgré une politique d'économies, arrêt de la réduction des effectifs d'assistance technique et augmentation des crédits de bourses par voie d'amendements ; crédits d'assistance militaire technique - Lutte contre le gaspillage : économies sur les subventions de tous ordres ; réorganisation de l'administration du ministère ; réduction des effectifs - Priorité accordée aux actions de coopération sur le terrain - (p. 5075) : difficultés des pays en voie de développement - Augmentation de la part du produit national brut, PNB, consacrée à l'aide publique au développement - Priorité à la coopération avec l'Afrique - Politique d'accroissement des dons plutôt que des prêts en raison du surendettement des pays concernés - (p. 5076) : accroissement des crédits destinés aux concours financiers permettant le redressement monétaire, sous l'égide du fonds monétaire international, FMI - Forte augmentation des crédits du FAC, destinés à être l'instrument d'une coopération par projet, financés sur dons - Politique d'encouragement des initiatives du secteur privé - Création de la fondation hospitalière internationale - (p. 5077) : organisation pour la coopération et la coordination pour la lutte contre les grandes endémies, OCCGE - Association de partenaires européens - Demande l'adoption des crédits proposés - (p. 5087) : évolution des crédits - (p. 5088) : absence de rigidité de la restriction à l'Afrique du champ d'intervention géographique du ministère de la coopération - Rôle de ce ministère dans la politique étrangère de la France - Budget de la recherche : répartition sur un chapitre spécifique du budget et sur le FAC - Coopération décentralisée et ONG : accès aux crédits du FAC en compensation de la baisse des crédits spécifiques ; exemple de l'opération d'assainissement et de voirie engagée à Nouakchott par la ville de Paris ; opération d'adduction d'eau menée par la ville de Saintes pour la ville de Tombouctou - Francophonie - (p. 5089) : rôle déterminant de la coopération militaire française dans le maintien de l'existence du Tchad - Gabon : réalisation du transgabonais ; octroi d'un concours du FAC en raison de la situation financière de cet Etat et de l'intervention du FMI - Bilan positif de la conférence de Lomé ; exemple de la négociation sur les travaux de mise en valeur du fleuve Sénégal - Caisse centrale de coopération économique - Cas du Vanuatu - (p. 5090) : action culturelle et éducative - Ecoles françaises : augmentation du nombre d'enseignants ; crédits des écoles ; crédits d'investissements ; école de Conakry - Personnels de coopération technique ; problème de la réintégration des coopérants - Initiatives de coopération des collectivités locales - Création au ministère d'un département de la coopération non gouvernementale.

AUTAIN (François), *sénateur de la Loire-Atlantique (S)*.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 5 (p. 3562, 3564) :** sur la procédure de reconduite à la frontière, soutient les amendements n° 75 et n° 76 de M. André Méric - Art. 9 (p. 3574) : sur les catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion, soutient les amendements n° 95, n° 96 et n° 98 de M. André Méric.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Titre 1^{er} (p. 4072) :** son amendement n° 63, soutenu par M. Gérard Delfau : intitulé : « Le service public de l'enseignement supérieur » ; rejeté - Avant l'art. 1 (p. 4074 à 4080) : sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur, ses amendements, n° 64, n° 66, n° 68, n° 70, n° 74, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 65, n° 67, n° 69, n° 72 et n° 73, soutenus par M. Roland Grimaldi et n° 71, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejetés - Art. 1 (p. 4081 à 4084) : sur les établissements publics d'enseignement supérieur, ses amendements soutenus par M. Roland Grimaldi, n° 75 ; rejeté et n° 78 ; devenu sans objet ; soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 76 ; devenu sans objet, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 77 ; retiré et n° 79 ; devenu sans objet - Art. 2 (p. 4086) : sur les universités, ses amendements, n° 80, soutenu par M. Roland Grimaldi, n° 81 et n° 82, soutenus par M. Gérard Delfau ; devenus sans objet - Art. 3 (p. 4090) : son amendement de suppression n° 83, soutenu par M. Roland Grimaldi : établissements publics fédérés ; devenu sans objet - Art. 4 (p. 4092) : son amendement n° 84, soutenu par M. Roland Grimaldi, sur le conseil d'administration ; rejeté - Art. 5 (p. 4095) : sur le conseil scientifique, son amendement n° 85, soutenu par M. Gérard Delfau ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 4097) : son amendement n° 86, soutenu par M. Roland Grimaldi : rôle et composition du conseil des études et de la vie universitaire ; rejeté - Art. 6 (p. 4097) : sur les pouvoirs des conseils, ses amendements n° 88 et n° 87, soutenus par M. Gérard Delfau ; devenus sans objet - Art. 7 (p. 4098) : son amendement n° 89, soutenu par M. Roland Grimaldi sur les unités internes ; rejeté - Art. 8 (p. 4102) : sur les modalités d'élection des conseils, ses amendements n° 90 à n° 93, soutenus par M. Gérard Delfau, Roland Grimaldi et Jean-Luc Mélenchon ; devenus sans objet - Art. 9 (p. 4107 à 4109) : sur les chefs d'établissement public d'enseignement supérieur, ses amendements n° 94 à n° 98, soutenus par MM. Gérard Delfau et Paul Loridant ; devenus sans objet - Art. 10 (p. 4110, 4111) : sur les établissements publics fédérés de médecine, d'odontologie et de pharmacie, ses amendements, soutenus par M. Franck Sérusclat, n° 99 de suppression et n° 101 ; rejetés, n° 102 ; devenu sans objet - Art. 11 (p. 4113) : sur les écoles d'ingénieurs, ses amendements n° 103 et n° 104, soutenus par M. Paul Loridant ; devenus sans objet - Art. 12 : son amendement de suppression n° 105, soutenu par M. Paul Loridant : écoles et instituts professionnels spécialisés ; rejeté - Art. 13 (p. 4114) : sur les instituts universitaires de technologie, ses amendements n° 106 à n° 108, soutenus par M. Gérard Delfau ; devenus sans objet - Art. 14 (p. 4116) : son amendement n° 109, soutenu par M. Paul Loridant, relatif au recteur chancelier ; rejeté - Avant l'art. 15 (p. 4117) : son amendement n° 110, soutenu par M. Roland Grimaldi : rôle et composition du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ; rejeté - Art. 15 (p. 4118) : sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 111,

soutenu par M. Roland Grimaldi; rejeté - **Après l'art. 15** (p. 4119): son amendement n° 112: composition et rôle de la conférence des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur; rejeté - **Art. 17** (p. 4120): sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, ses amendements n° 113, soutenu par M. Paul Loridant et n° 114, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon; rejeté - **Art. 18** (p. 4128): sur le budget des établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 115, soutenu par M. Gérard Delfau; rejeté - **Titre III** (p. 4131): son amendement n° 116, soutenu par M. Paul Loridant: intitulé: « Les personnels et les usagers des établissements publics d'enseignement supérieur »; rejeté - **Art. 20** (p. 4133): sur les catégories d'enseignants, son amendement n° 117, soutenu par M. Paul Loridant; rejeté - **Art. 24** (p. 4138): son amendement n° 119, soutenu par M. Gérard Delfau: affectation des personnels enseignants de l'enseignement technologique supérieur; rejeté - **Art. 27** (p. 4142): son amendement n° 121, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: droits des étudiants; rejeté - **Après l'art. 27** (p. 4143): son amendement n° 122, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: conditions d'égalité de chances et de droits pour tous les étudiants; rejeté - (p. 4145): son amendement n° 123, soutenu par M. Roland Grimaldi: définition et missions des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'enseignement supérieur; rejeté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - **Art. 28** (p. 4175): son amendement n° 124, soutenu par M. Gérard Delfau: monopole de l'Etat sur la collation des grades et titres universitaires; rejeté - (p. 4178): son amendement n° 125, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: engagement de la responsabilité des établissements dans la délivrance des diplômes; adopté - **Après l'art. 28**: son amendement n° 126, soutenu par M. Roland Grimaldi: organisation du déroulement des études supérieures en cycles conduisant à la délivrance de diplômes nationaux ou d'établissement; rejeté - **Art. 29** (p. 4179): son amendement n° 127, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: référence aux établissements d'enseignement supérieur privés et non « libres »; rejeté - **Art. 30** (p. 4180): son amendement n° 128, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: liberté de choix d'orientation et de choix d'établissement des étudiants; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Roland Grimaldi, n° 129: organisation des formations de deuxième cycle; et n° 130: organisation des formations de troisième cycle; rejetés - Ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 131: maintien du doctorat issu de la loi Savary de 1984; devenu sans objet; et n° 132: suppression du doctorat d'Etat; retiré - Son amendement n° 133, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: suppression de l'autonomie des établissements pour la fixation des conditions de passage d'un cycle à l'autre; rejeté - **Art. 31** (p. 4185): son amendement n° 134, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: conditions d'admission en premier cycle; rejeté - Son amendement n° 135, soutenu par M. Gérard Delfau: conditions d'accès aux formations de deuxième et troisième cycles; rejeté - Son amendement n° 136, soutenu par M. Roland Grimaldi: conditions d'accès des candidats aux établissements d'enseignement supérieur; nécessité de tenir compte des aspirations personnelles des étudiants; rejeté - **Titre V** (p. 4190): son amendement n° 137, soutenu par M. Gérard Delfau: suppression de la division Titre V et de son intitulé: « L'élaboration des statuts »; rejeté - **Art. 32** (p. 4191): son amendement de suppression n° 138, soutenu par M. Gérard Delfau: dispositions concernant la création d'une université ou d'un établissement fédéré au sein d'une université; rejeté - **Art. 33** (p. 4192): son amendement de suppression n° 139: composition du conseil constitutif de l'université et modalités de son élection; adopté - **Art. 34** (p. 4193): son amendement de suppression n° 140: élection du président du conseil constitutif; adopté - **Art. 35**: son amendement de suppression n° 141: adoption des nouveaux statuts par le conseil constitutif; adopté - **Art. 36**: son amendement de suppression n° 142: attributions du conseil constitutif et de son président; adopté - **Art. 37**: son amendement de suppression n° 143: expiration des pouvoirs du conseil constitutif et de ceux de son président; adopté - **Art. 38** (p. 4195): ses amendements n° 144 à n° 146, soutenus par M. Paul Loridant, relatifs aux dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes; devenus sans objet -

Art. 39 (p. 4196): son amendement de suppression n° 147: assimilation des unités de formation et de recherche aux unités internes; adopté - **Art. 40** (p. 4197): son amendement n° 148, soutenu par M. Gérard Delfau: instauration d'une période transitoire de trois ans; devenu sans objet - **Art. 42** (p. 4198): son amendement n° 149, soutenu par M. Gérard Delfau: abrogation de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5110): problème de la réduction des crédits alloués aux agences d'urbanisme - Inquiétude des collectivités locales concernées - Interroge le Gouvernement sur le fonctionnement de ces agences et l'avenir de leurs structures.

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5686): son amendement n° II-79, soutenu par M. Félix Ciccolini: réduction des crédits du titre III; rejeté.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - **Après l'art. 68** (p. 5840): son amendement n° II-48: abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif aux prélèvements opérés sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales; rejeté - (p. 5844): opposé à la politique du Gouvernement de baisse des prélèvements obligatoires - (p. 5840 et 5847): son amendement n° II-49, soutenu par M. René Régnauld: interdiction d'augmenter la cotisation employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales; rejeté - (p. 5850): son amendement n° II-50: création d'une taxe sur la valeur de la privatisation en compensation des pertes de recettes résultant pour les collectivités locales de l'allègement de la taxe professionnelle; rejeté.

AUTHIE (Germain), sénateur de l'Ariège (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986); puis réélu secrétaire.

- Est nommé membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux (*JO Lois et décrets* 29 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par

l'Assemblée nationale - Justice - Services généraux - [(n° 72 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 84 (JO Débats 4 juin 1986) (p. 1305) - Ministère : Agriculture - *Situation de l'élevage ovin et bovin dans certaines zones de montagne de l'Ariège* - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2066) - Elevage.

Questions orales avec débat :

n° 50 (JO Débats 22 mai 1986) (p. 775) - Ministère : Jeunesse et sports - *Equipement sportif des départements ruraux - Sports*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 920) : soutient l'amendement n° 211 de M. André Méric (maintien des modalités de calcul et des conditions de rémunération des stages d'orientation et d'initiation à la vie professionnelle, aux contrats de qualification et aux contrats d'adaptation) - (p. 922) : soutient l'amendement n° 212 de M. André Méric (contrôle du comité d'entreprise) - (p. 926) : soutient l'amendement n° 213 de M. André Méric (placement des demandeurs d'emploi après négociations avec les partenaires sociaux).

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1342) : relance d'un débat dangereux pour la paix publique et l'avenir du territoire néo-calédonien - Statut d'indépendance-association - Remise en cause par le projet de loi d'un équilibre fragile - Stratégie de tension adoptée par certains partis - Volonté du RPR de s'opposer à l'indépendance - (p. 1343) : loi du 23 mai 1985 : rétablissement de l'ordre public - Projet de loi : référendum sur l'indépendance ou le maintien au sein de la République française - Ambiguïté de la notion de régionalisation - Nécessaire décolonisation - Refus de l'alternative : tutelle ou indépendance - Inutilité d'un texte transitoire - Application de la loi du 23 mai 1985 - Réticences de l'administration locale - Plan de régionalisation - Budget du territoire - Analyse du projet de loi : mesures fiscales ; ressources financières ; transferts financiers de métropole - (p. 1344) : modalités transitoires d'administration du territoire - Régionalisation - Disparités économiques et politiques - Compétences du congrès - Suppression de l'office foncier et de l'office de développement des régions - Création de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier - Ordonnance de 1982 : reconnaissance de la coutume - Réalisation d'un cadastre - Arbitrage des conflits - Déstabilisation et risque d'interventions extérieures - **Question préalable** (p. 1358) : sa motion n° 34, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Danger de rompre l'équilibre fragile instauré en Nouvelle-Calédonie - Loi Defferre du 23 juin 1956 : mise en place d'un régime d'autonomie - Suppression de ce régime par la loi du 21 décembre 1963 - Conditions de rétablissement de l'ordre public en 1985 - Présence stratégique de la France dans le Pacifique-Sud - Art. 1 (p. 1359) : son amendement de suppression n° 42, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ; rejeté - (p. 1361) : son amendement n° 44, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : délai de consultation de la population calédonienne ; rejeté - (p. 1362) : son amendement n° 46, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : notion de dispositions législatives portées à la connaissance des populations intéressées ; rejeté - Art. 3 (p. 1364) : son amendement de suppression n° 56, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie ; rejeté -

(p. 1365) : son amendement n° 48, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : conditions d'intervention du fonds ; rejeté - Art. 20 (p. 1371) : son amendement n° 51 : montant des droits d'enregistrement ; rejeté - Art. 23 (p. 1372) : soutient l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Masseret (énumération non limitative des compétences des régions) - Art. 24 (p. 1375) : vote du budget - Art. 25 : dotation de fonctionnement des régions ; coût des personnels - Art. 28 (p. 1379) : soutient l'amendement n° 54 de M. Jean-Pierre Masseret (agence de développement rural et d'aménagement foncier) - Référence à la coutume.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - Art. 44 (p. 1443) : son amendement de suppression n° 55 : abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi ; rejeté.

- **Question au Gouvernement : situation de l'industrie textile** - (26 juin 1986) (p. 1988).

- **Projet de loi organique relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 406 (85-86)]** - (9 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2580) : complexité des textes électoraux applicables aux territoires d'outre-mer - Groupe socialiste favorable à l'adoption de ce projet de loi organique.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5223) : explique l'importance des dépenses des collectivités locales pour les services publics ruraux - Exemples de la distribution d'eau potable et de l'assainissement, de l'électrification rurale et du service public d'élimination des déchets - (p. 5224) : souhaite connaître l'orientation gouvernementale en matière d'inscription au plan national des abattoirs - Problème de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux ; aide des collectivités locales aux entreprises d'équarrissage - Se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Justice - (26 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (services généraux) - (p. 5272) : hommage à M. Tailhades - Budget de la justice globalement favorisé - Création de nouveaux emplois - Renforcement de la prévention et de la répression de la toxicomanie - Transfert à l'Etat des charges de justice supportées par les collectivités locales - Poursuite du développement de la politique d'informatisation des juridictions - (p. 5273) : automatisation du casier judiciaire national depuis le 1^{er} janvier 1982 et étude en cours pour la transmission sur support magnétique des informations - Estime positifs les travaux de la commission nationale de l'informatique et des libertés - Poursuite du renforcement des moyens des juridictions pénales et de l'effort de modernisation - Mise en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 1987 du transfert à l'Etat des compétences en matière de justice exercées par les départements et les communes - Poursuite de l'effort en matière d'aides aux auxiliaires de justice et d'indemnisation des avocats commis d'office - Accès de tous les citoyens à la justice et solidarité à l'égard des victimes - Regrette la faiblesse des crédits destinés à l'administration pénitentiaire - Se déclare favorable à l'adoption des crédits des services financiers figurant dans le projet de budget du ministère de la justice pour 1987.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5546) : suppression de postes d'enseignants dans les écoles et les collèges - Revalorisation des salaires des personnels d'internat - Bourses scolaires - Organisation d'un réseau performant d'éducation dans les zones rurales incompatible avec la suppression des postes de mis à disposition et la diminution des postes d'instituteurs - (p. 5547) : conséquences de ces suppressions pour les associations parascolaires ainsi que pour la mutuelle générale de l'éducation nationale, MGEN - Opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5557) : soutient l'amendement n° II-55 de M. André Méric (maintien des postes de professeurs d'école normale gagé sur une réduction des crédits de formation continue des personnels de l'enseignement privé),

B

BADINTER (Robert), garde des sceaux, ministre de la justice (nommé le 19 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 20 juillet 1984, p. 2347].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi portant réforme du code pénal* [n° 300 (85-86)] (20 février 1986).

BALARELLO (José), sénateur des Alpes-Maritimes (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré par les locataires [n° 364 (85-86)] (6 mai 1985).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 187 (85-86)] relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 403 (85-86)] (11 juin 1986) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 441 (85-86)] modifié par l'Assemblée nationale, relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 443 (85-86)] (9 juillet 1986) - Travail.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 476 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 28 (86-87)] (24 octobre 1986) - Logement et habitat.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 107 (JO Débats 7 juillet 1986) (p. 2428) - Ministère : Agriculture - *Situation des professionnels de l'horticulture* - Horticulture.

Questions orales avec débat :

n° 6 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 599) - Ministère : Equipement - *Prêts aidés pour l'accession à la propriété* - Logement (financement).

n° 18 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Justice - *Création d'une cour d'appel à Nice (Alpes-Maritimes)* - Justice.

n° 75 (JO Débats 4 septembre 1986) (p. 1242) - Ministère : Equipement - *Moyens de prévention des incendies de forêts* - Incendies.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française* [n° 187 (85-86)] - (16 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1647) : nécessité d'élaborer un nouveau code du travail adapté au territoire de la Polynésie française - Loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire - Principes généraux du droit du travail - Inspection du travail - Tribunaux du travail - Situation économique et sociale du territoire - Progression du chômage - (p. 1648) : formation professionnelle - Droit de grève - Inadaptation du code du travail de 1952 - Négociations collectives - Accords tripartites signés depuis 1983 - Nécessité de doter le territoire d'un code du travail adapté à sa spécificité - Définition des principes généraux et des principes fondamentaux du droit du travail - Compétences respectives de l'Etat et de l'Assemblée territoriale - (p. 1649) : historique de l'élaboration de ce projet - Enumère les principales innovations, dont certaines sont inspirées des récents accords tripartites - Rôle de l'office de main-d'oeuvre - Régime du droit de grève - Travail des handicapés - Travail clandestin - Congé de formation ouvrière ou syndicale - Droit d'expression des salariés - Aide aux chômeurs - Autorisation administrative de licenciement - Rôle des comités d'hygiène et de sécurité et des comités d'entreprise - Consultation de l'Assemblée territoriale et des partenaires sociaux sur ce projet - Persistance d'un désaccord sur deux points : indemnisation du chômage et régime du droit de grève - Nombreux amendements de la commission visant à adapter ce projet aux particularités de la Polynésie française - Prise en compte des spécificités sociales du territoire - (p. 1650) : respect du partage des compétences entre l'Etat et l'Assemblée territoriale - Art. 2 (p. 1655) : son amendement n° 1 : principe de non discrimination devant s'imposer aux administrations du territoire dans le recrutement des agents contractuels ; adopté - Après l'art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Daniel Millaud (création, composition et mode de fonctionnement de la commission consultative du travail) - Art. 5 (p. 1656) : son amendement n° 2 : traduction du contrat de travail pour les salariés étrangers ; adopté - Art. 17 (p. 1658) : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Daniel Millaud (mesures temporaires prises par délibération de l'assemblée territoriale) - Art. 27 (p. 1659) : son amendement n° 4 : dérogations au principe de durée maximale hebdomadaire du travail accordées au personnel navigant des compagnies maritimes et aériennes ; adopté - Art. 28 (p. 1660) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Daniel Millaud (définition du travail de nuit) - Art. 43 (p. 1662) : son amendement n° 7 : suppression des termes « médecin du travail » ; adopté - Art. 46 (p. 1663) : son amendement n° 8 : procédure de contrôle administratif de l'emploi ; compétences du territoire ; adopté - Art. 48 (p. 1664, 1665) : son amendement n° 9 : aide aux travailleurs privés d'emploi ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 66 de M. Daniel Millaud (même objet) - Art. 56 (p. 1666) : accepte l'amendement n° 67 de M. Daniel Millaud (élection des délégués du personnel, après avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial) - Art. 59 (p. 1667) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Daniel Millaud (constitution des comités d'entreprise, après avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au

plan territorial) - Art. 67 (p. 1668) : son amendement n° 10 : licenciement des salariés protégés ; adopté - Chapitre VI : son amendement n° 78 : Intitulé : « Formation économique, sociale et syndicale » ; réservé puis adopté (p. 1669) - Art. 68 : ses amendements n° 12 : congé d'éducation ouvrière et de formation syndicale ; et n° 13 : avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial sur les demandes de congés de formation ; adoptés - Titre V (p. 1669) : son amendement n° 14 : Intitulé : « Conflits du travail » ; réservé puis adopté (p. 1672) - Chapitre I : son amendement n° 15 : Intitulé : « Règles particulières aux conflits collectifs » ; réservé, puis adopté (p. 1671) - Art. 70 : son amendement n° 16 : réglementation du droit de grève ; adopté - Chapitre II (p. 1670) : son amendement de suppression n° 17 ; réservé, puis adopté (p. 1671) - Art. 71 : son amendement de suppression n° 18 : champ d'application de la règle de préavis ; adopté - Art. 72 : son amendement n° 19 : modalités du préavis de grève ; adopté - Chapitre III : son amendement n° 20 : Intitulé : « Autres dispositions » ; réservé puis adopté (p. 1672) - Art. 73 (p. 1672) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Daniel Millaud (fixation par l'assemblée territoriale des règles de la procédure de conciliation, médiation et arbitrage) - Après l'art. 73 : son amendement n° 22 : intervention de l'inspecteur du travail en vue d'un règlement amiable des conflits ; adopté - Art. 74 (p. 1673) : son amendement n° 23 : participation du fonds national de l'emploi au financement de la formation professionnelle continue ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 70 de M. Daniel Millaud (modalité de fixation de l'ancienneté minimum requise pour bénéficiaire du congé de formation) - Après l'art. 74 (p. 1674) : son amendement n° 24 : insertion d'une nouvelle division intitulée « Titre VI bis (nouveau) : Participation » ; réservé puis adopté - Son amendement n° 25 : participation des salariés à l'expansion des entreprises ; adopté - Art. 75 : son amendement n° 26 : compétence de l'assemblée territoriale pour adapter les dispositions du présent Livre à certaines professions ; adopté - Art. 76 (p. 1676) : accepte l'amendement n° 72 de M. Daniel Millaud (dispositions dérogatoires relatives aux gens de mer) - Art. 78 (p. 1677) : son amendement n° 27 : application de certaines dispositions aux salariés des services publics ; adopté - Après l'art. 78 : son amendement n° 28 : mesures d'application du Livre I ; adopté - Art. 79 : son amendement n° 29 : suppression de l'alinéa relatif aux compétences du chef du service des affaires maritimes du territoire ; adopté - Art. 86 (p. 1678) : son amendement n° 31 : attributions des tribunaux du travail ; adopté - Art. 90 (p. 1679) : son amendement n° 32 : indemnités de séjour et de déplacement allouées aux assesseurs salariés et employeurs ; adopté - Art. 98 (p. 1680) : son amendement n° 33 : récusation des assesseurs ; adopté - Art. 99 : son amendement n° 34 : représentation des parties devant le tribunal du travail et devant la cour d'appel ; adopté - Art. 105 : son amendement n° 35 : sanctions applicables aux auteurs de discriminations sexistes ; adopté - Art. 106 (p. 1681) : son amendement n° 38 : interprétation de la notion de récidive en matière d'infractions aux mesures d'hygiène et de sécurité ; adopté - Art. 112 (p. 1682) : son amendement de suppression n° 42 : obtention frauduleuse d'aides aux chômeurs ; adopté - Art. 115 : son amendement n° 44 : peine d'emprisonnement applicable en cas d'entrave à l'exercice du droit syndical ; adopté - Livre V (p. 1684) : son amendement n° 49 : Intitulé : « Dispositions transitoires » ; adopté - Après l'art. 124 : son amendement n° 50 : délais et modalités d'application de la présente loi ; adopté après modification par les sous-amendements n° 74 de M. Daniel Millaud et n° 76 du Gouvernement - (p. 1685) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Daniel Millaud (alignement du régime de sécurité sociale polynésien sur le régime métropolitain).

- Deuxième lecture [n° 441 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2583, 2584) : droit du travail en Polynésie française - Organisation et fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail - Modifications intervenues sur ce texte au cours des navettes parlementaires - Demande au Sénat d'adopter le présent projet de loi sans modification.

- Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - (24 juillet

1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3313 à 3315).

- Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3313 à 3315).

- Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3313) : montée de la délinquance et des attentats terroristes - Evolution du terrorisme depuis 1789 - Centralisation des poursuites, de l'instruction et du jugement - (p. 3314) : durée de la garde à vue - Perquisition sans l'assentiment de l'intéressé - Modalités de jugement des crimes et composition de la Cour d'assises - Repentis - Indemnisation des victimes - Coopération européenne : convention européenne pour la répression du terrorisme ; espace judiciaire européen ; juridiction pénale communautaire compétente pour les extraditions et les jugements d'auteurs de crimes internationaux - Application des peines : personnalisation et réduction des peines - Pouvoirs du juge de l'application des peines - Privatisation des prisons - Association de malfaiteurs - Trafic de drogue - Prévention et traitement des toxicomanes - (p. 3315) : extension de la toxicomanie aux grandes villes de province - Drogues dures - Liens entre la délinquance et la toxicomanie - Dealers - Association de malfaiteurs en matière de drogue - Contrôles d'identité ; contrôles judiciaires ; durée de la détention ; refus de justification d'identité et cas de prise d'empreintes digitales ou de photographies.

- Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3313 à 3315).

- Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Après l'art. 4 (p. 3339) : son amendement n° 1 : incrimination d'association de malfaiteurs aux fins de trafic de drogue ; retiré.

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4220, 4221) : principaux objectifs de ce projet : équilibrer les rapports entre locataires et propriétaires, développer l'offre foncière et favoriser l'accession à la propriété du logement social - Importance du secteur du logement social en France - Mesures visant à redresser la situation financière des organismes d'HLM ; coût des emprunts et fixation des loyers - (p. 4222) : lois du 10 juillet 1965 et du 3 novembre 1983 relatives aux conditions de vente des logements sociaux par les organismes d'HLM - Demande que le bénéfice de l'aide personnalisée au logement, APL, soit maintenu au locataire d'une HLM devenu propriétaire de son logement - Politique britannique d'accession à la propriété du logement social - Sous certaines réserves, avis favorable de la commission des affaires sociales à l'adoption de ce projet de loi - Art. 3 (p. 4262) : son amendement n° 333 : possibilité pour le locataire d'exercer, dans les locaux loués, une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle, dans le respect de ses obligations principales ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 10 (p. 4299) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, son amendement personnel n° 334 ; devenu sans objet - Art. 16 (p. 4312) : sur la remise d'une quittance ou d'un reçu, son amendement personnel n° 336 ; retiré.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 21 (p. 4340) : son amendement personnel n° 337 : possibilité de s'adresser au juge nonobstant la saisine de la Commission de conciliation ; retiré - Art. 25 (p. 4350) : son amendement personnel n° 338 : délai de mise en conformité aux normes des logements vacants ; retiré - Art. 35 (p. 4370) : son amendement n° 108 : nature du contrôle du préfet dans le cadre de l'instauration du sur-loyer ; adopté - Art. 37

(p. 4374) : ses amendements n° 110 : date de prise en compte de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction ; et n° 111 : dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration ; adoptés - Art. 39 (p. 4376) : son amendement n° 112 : champ d'application des articles L.442-1 à L.442-9 du code de la construction et de l'habitation ; adopté.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 56 : Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4410) : son amendement n° 113 : conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire ; adopté - (p. 4413) : sur cet amendement, s'oppose à l'amendement n° 202 de M. Robert Laucournet (accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Art. L. 443-11 (p. 4421) : son amendement n° 114 : transformation de l'usage des logements HLM ; consultation de la commune d'implantation ; retiré - (p. 4422) : son amendement de coordination n° 115 ; adopté - Art. L. 443-13 (p. 4423) : son amendement n° 116 : modalités de remboursement des emprunts souscrits par les organismes d'HLM dans le cas de vente d'un logement à un locataire ; adopté - (p. 4424) : son amendement n° 117 : modalités de remboursement des emprunts souscrits par des organismes d'HLM dans le cas de vente d'un appartement à un locataire : cas des acquéreurs dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond ; adopté - Après l'art. L. 443-15-3 (p. 4428) : son amendement n° 119 : procédure permettant à l'organisme d'HLM de vendre les logements en cas de bail à construction ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4980, 4981) : nécessaire relance du bâtiment - Plan logement et mesures de simplification en matière foncière - Article 14 du budget et incitation foncière et fiscale en faveur du secteur du logement non aidé - Dégradation du secteur du logement de 1981 à 1985 - Baisse des taux d'intérêt réel et reprise de la construction - Généralisation à l'ensemble du territoire des fonds régionaux d'aide au conseil pour les entreprises du bâtiment et de travaux publics - Effort en faveur de l'amélioration de l'habitat - Augmentation des crédits pour la formation professionnelle et diminution des crédits au titre de l'information - Problème de la réduction de l'apport personnel pour les accédants ne bénéficiant pas du 1 % patronal - Diminution des crédits en faveur de la création et de l'innovation en architecture - Baisse des subventions d'équipement à la recherche scientifique et technique - (p. 4982) : suppression de la déduction fiscale pour travaux d'économie d'énergie - Difficulté des personnes ayant contracté des prêts d'accession à la propriété, PAP - Souhaite des incitations fiscales en faveur des propriétaires pour l'amélioration des immeubles anciens - Nécessité d'une réforme urgente de l'aide personnalisée au logement, APL - Au nom du groupe UREI, et malgré quelques réserves, se déclare favorable à ce projet de budget.

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5008) : budget de l'aviation civile en diminution par rapport à 1986 - Stagnation du trafic aérien malgré une légère progression du trafic passagers - Baisse des bénéfices des compagnies - Dérégulation américaine depuis 1978 - Résultats satisfaisants pour Air France - Importance des investissements envisagés pour le renouvellement de la flotte aérienne - Redressement de la situation d'Air Inter en 1985 - Problème de la desserte des Antilles, de l'île de la Réunion et des territoires d'outre-mer, TOM, et de l'ouverture à d'autres compagnies françaises qu'Air France - Règles du traité de Rome s'appliquant aux transports aériens - Souhaite l'adoption par les États-Unis d'une réglementation de la concurrence - Problème de la sécurité des communications aériennes - Poursuite de la réalisation des programmes d'aéronefs, moteurs et équipements déjà engagés : Airbus 310-300 ; ATR 42 ; hélicoptères Ecureuil et Dauphin ; moteurs TM 319 et TM 333 ; Airbus

320 ; moteurs CFM 56-5 ; Falcon 900 ; Super-Puma - Aménagement de la deuxième aérogare Nice-Côte d'Azur - Rappelle la deuxième place en Europe d'Aéroports de Paris - Légère augmentation des crédits affectés à la météorologie nationale - Exploitation des satellites Météosat - (p. 5009) : problème des transports aériens Paris-Nice et retour - Liaison Nice-Turin et souhait d'une desserte aérienne.

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5282) : progression des crédits de ce budget - Création d'emplois - Augmentation des prétoires et du nombre d'affaires nouvelles portées devant la Cour de cassation - Augmentation de la durée moyenne de traitement des affaires - Nécessité d'un plan de modernisation de la justice - Nécessaire révision du déroulement de carrière des magistrats instructeurs - Problème de l'aide aux victimes : lois du 3 janvier 1977, 8 juillet 1983, 30 décembre 1985 et 9 novembre 1986 - Création d'un fonds de garantie pour les victimes du terrorisme - Transfert des charges des collectivités locales au titre de la justice dès le 1^{er} janvier 1987 - Augmentation des taux d'indemnisation au titre de l'aide judiciaire et de la commission d'office - Augmentation des crédits des services pénitentiaires - Surpopulation inacceptable des prisons - Appel au secteur privé pour le financement et la gestion des centres de détention - Danger du surpeuplement et de la promiscuité des prisons - Amélioration des conditions de détention des détenus - Recul des crédits des services de l'éducation surveillée - Lutte contre la toxicomanie - (p. 5283) : responsabilité de la toxicomanie dans près de la moitié des délits - Interrogation sur la date du dépôt du projet de loi sur la lutte contre la drogue - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Problème de la création d'une cour d'appel à Nice - Rappelle sa question du 29 mai 1986 - Absence de cour d'appel dans la cinquième ville de France - Suppression de la cour d'appel lors du rattachement à la France - Cour d'appel d'Aix-en-Provence totalisant trois millions quatre cent vingt-deux mille habitants - Souhaite comme tous les élus des Alpes-Maritimes et comme les quatre rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale, la création d'une cour d'appel à Nice.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5304, 5305) : perte de quarante navires par le pavillon national en 1986 - Nécessité pour la France d'assurer un rang honorable à son pavillon au sein des nations maritimes - Desserte entre la France et les DOM-TOM réservée aux navires battant pavillon français - Aménagement de la taxe professionnelle des compagnies maritimes - Nécessaire développement et modernisation des entreprises de pêche et de culture marine - Déficit du marché des poissons congelés - Interrogation sur la politique communautaire de la pêche - Effort budgétaire contre la pollution accidentelle du littoral - Hausse des crédits de paiement à l'Ifremer - Régression de la vie végétale et animale en Méditerranée - Diminution des crédits destinés aux pêches maritimes et cultures marines - Expansion attendue de l'aquaculture - Stade artisanal des cultures marines en France - (p. 5306) : annonce d'un décret relatif à la mise en place des schémas de mise en valeur de la mer - Crustacés et crevettes à l'origine de la majeure partie du déficit de la balance commerciale des produits de la mer - Extension à l'aquaculture du régime général des aides en vigueur en agriculture - Regrette la baisse des investissements de l'État concernant les polices et la signalisation maritime - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5637) : problème des incendies de forêts, notamment dans les Alpes-Maritimes - Importance de la forêt dans le Sud-Est de la France - Problème des incendiaires et de l'inobservation de l'article 65 de la loi du 4 décembre 1985 sur le débroussaillage - Nécessité d'intervenir rapidement pour éteindre un feu de forêt et de broussailles - Souhaite la rigueur pour les incendiaires volontaires et de fortes amendes pour les auteurs d'incendies involontaires - Nécessité de revoir le matériel et son stationnement - Possibilité de louer des avions agricoles - Utilisation des Canadiens - Rappelle les incendies du 23 août sur la Côte d'Azur - Utilité de l'avion de surveillance - Souhaite le stationnement de troupes dans les départements à haut risque - Problème de l'entraînement et de l'encadrement des pompiers volontaires - (p. 5638) : multiplication des pistes pare-

feu - Acquisition prévue de deux hélicoptères Dauphin, d'un Fokker et de trois Trackers - Modernisation prévue des réseaux de transmission - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget tout en souhaitant un réexamen des décrets d'application de la loi du 4 décembre 1985 relative au débroussaillage obligatoire.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)]** - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6441, 6442) : surpopulation des prisons et part limitée du budget de la justice dans le budget de l'Etat - Incidence éventuelle des loyers des prisons privées sur les autres chapitres budgétaires du ministère de la justice - Limites de la privatisation - Rapport de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur l'expérience de privatisation menée aux Etats-Unis - (p. 6443) : opinion des syndicats FO, CFDT et CGT - Demande la limitation du gardiennage par des personnels privés habilités aux détenus en prison préventive ou condamnés à de courtes peines - Situation des fonctionnaires au sein des établissements habilités - Surveillance par les autorités judiciaires territorialement compétentes - Sociétés d'économie mixte.

BALLADUR (Edouard), ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi portant modification de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [n° 530 (85-86)]* (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (9 avril 1986) - Lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 501 à 508).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - (21 mai 1986) - Discussion générale (p. 742, 743) : caractère prioritaire de la loi d'habilitation économique et sociale - Développement de la liberté par la responsabilité et la participation - Construction d'une véritable économie de marché - Croissance économique et progrès social - Stabilité du franc et réajustement monétaire du 4 avril - Assainissement des finances extérieures et relance des exportations industrielles - Ajustement du taux de change - Remboursement par anticipation d'une part de la dette extérieure de l'Etat - Réduction des prélèvements obligatoires - Retour à l'équilibre budgétaire en trois ans - Politique de désendettement public - Réduction de la dépense publique et réduction des effectifs de la fonction publique - Respect de la promesse d'une réduction fiscale - Allègement des contraintes administratives et levée du contrôle des changes - Modernisation de la législation sociale et encouragement à la création d'emplois - Liberté pour les prix - (p. 744) : réformes proposées nécessitant une mise en oeuvre rapide et déterminée - Absence de caractère exceptionnel du recours aux ordonnances - Définition des règles d'un droit moderne de la concurrence - Groupe de travail de M. Donnedieu de Vabres, ancien président de la commission de la concurrence - Mesures sociales évoquées à l'article 2 concernant l'emploi des jeunes - Relations entre les hommes au sein d'une entreprise et participation - Développement de l'actionnariat populaire - Transfert d'entreprises publiques au secteur privé - Privatisation, impératif d'efficacité et nécessité de bon sens - (p. 745) : transfert de 66 entreprises publiques au secteur privé dans

un délai expirant le 1^{er} mars 1991 - Nécessité pour la France de faire face à la concurrence internationale - Privatisation exigeant la plus grande transparence et le recours en règle générale au marché - Volonté de privatiser entièrement les entreprises concernées - Privatisation n'étant synonyme ni d'abandon, ni de désintérêt - Participation des Français grâce au développement de l'actionnariat populaire - Article 6 définissant les règles de gestion des entreprises concernées par la privatisation - Disposition de l'article 7 relative « à la respiration » du secteur public - Importance de ce texte - (p. 746) : mise en oeuvre d'une nouvelle politique économique, financière et sociale.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Ceccaldi-Pavard : retraite des non-salariés** (29 mai 1986) (p. 979, 980).

- **Question au Gouvernement, de M. André Méric : politique générale du Gouvernement** (29 mai 1986) (p. 986).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Sur l'ensemble (p. 1240) : remercie les sénateurs pour la qualité des débats sur ce projet permettant au Gouvernement de poursuivre et d'amplifier son oeuvre de redressement économique et social - Enumère les différentes mesures économiques et fiscales prises depuis mars 1986 - Demande au Sénat de bien vouloir approuver ce projet de loi d'habilitation.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1452) : importance de ce projet pour le redressement national - Collectif annonceur du budget de 1987 - Orientations de la politique budgétaire et fiscale nouvelle du Gouvernement - Allègement des prélèvements sur les collectivités et réduction du déficit budgétaire - Financement du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Hommage au rapport de M. Maurice Blin, rapporteur général - Réalisation par le Gouvernement d'économies supérieures aux insuffisances de crédits - Essentiel des recettes de nature non fiscale - (p. 1453) : prélèvements sur le loto et le loto sportif - Réduction de la dépense publique - Versement à un compte d'affectation spéciale des produits de la privatisation - Déficit budgétaire réduit à 144 milliards de francs grâce au collectif - Action du Gouvernement en faveur de l'emploi - Exonération des cotisations sociales dues par les employeurs embauchant des jeunes de seize à vingt-cinq ans - Allègement de la fiscalité nécessaire au redressement économique - Abaissement du taux d'impôt sur les sociétés - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Amnistie douanière et fiscale - Retour à l'anonymat sur l'or - Elaboration d'une charte des contribuables par la commission présidée par M. Aicardi - Réforme de la fiscalité de l'épargne - Egalité devant l'impôt entre couples mariés et non mariés - (p. 1454) : déduction de la TVA sur le fuel agricole - Défiscalisation des investissements dans les départements et territoires d'outre-mer - Réduction de la dépense publique, des prélèvements et de l'endettement interne et externe : clefs de la sagesse financière - Limitation des mesures nouvelles envisagée - Réduction de la dépense publique par un réexamen systématique des procédures d'intervention et un allègement des structures administratives - Réduction des aides à l'industrie - Diminution des charges des entreprises - (p. 1455) : réduction des effectifs de la fonction publique - Assainissement budgétaire et financier indispensable à la remise en marche de l'économie - Ralentissement de la hausse des prix : maintien de la compétitivité des entreprises françaises - Lutte contre l'inflation et libéralisation de l'économie - Liberté totale des prix en 1987 - Libéralisation du contrôle des changes - Allègement des taux d'intérêt - Importance du programme de privatisation - Incidences sur les grandes orientations de la politique économique et financière.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)]** - (30 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3463) : privatisations - Libéralisme - Adoption par le Parlement de la récente loi d'habilitation,

acceptée par le Conseil constitutionnel et signée par le Président de la République - Préparation par le Gouvernement de l'ordonnance de privatisation - Prise en compte des réserves du Conseil constitutionnel - Modalités de privatisation des entreprises - (p. 3464) : respect des modifications apportées par le Conseil d'Etat - Refus du Président de la République de signer l'ordonnance de privatisation - Méthode d'évaluation des entreprises à privatiser - Protection des intérêts nationaux - Privatisation des grandes entreprises propice au progrès économique et social - Question préalable (p. 3476) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la motion n° 1, de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 485 (85-86)]* - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3514) : question préalable votée par le Sénat sur le texte relatif aux modalités d'application des privatisations - Politique de redressement de l'économie française et privatisation - Adaptation des entreprises françaises à la concurrence internationale - Dispositif particulier en faveur des salariés - Sauvegarde du patrimoine et des intérêts nationaux - Construction européenne.

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Descours Desacres : prélèvement sur les réserves de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (16 octobre 1986) (p. 3901, 3902).

- Question au Gouvernement, de M. Guy Malé : excès de certains contrôles exercés par les chambres régionales des comptes (16 octobre 1986) (p. 3905, 3906).

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Masseret : inflation (16 octobre 1986) (p. 3908).

- Question au Gouvernement, de M. Paul Robert : rénovation de la fiscalité locale (16 octobre 1986) (p. 3909).

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]*.

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4699) : réduction simultanée du déficit budgétaire et des impôts - (p. 4700) : assainissement : réaménagement des parités monétaires le 6 avril 1986 ; réduction importante du déficit budgétaire : réduction de l'endettement extérieur de l'Etat - Libération de l'économie française : libération des prix sans incidence sur l'inflation ; création d'un droit moderne de la concurrence ; suppression du contrôle des changes - Libération des entreprises : suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; réduction des charges fiscales et sociales des entreprises - Participation : publication de deux ordonnances ; préparation du projet de loi sur l'épargne - (p. 4701) : objectifs pour 1987 - Ralentissement de la hausse des prix par la modération des évolutions salariales - Reprise de la croissance : encouragement aux investissements ; prévisions de l'INSEE - Emploi : stabilisation du taux de chômage ; augmentation du nombre d'emplois ; prévision de renversement de la tendance pour 1987 - Choix budgétaires : réduction du déficit ; dette intérieure - (p. 4702) : effort de maîtrise des dépenses publiques ; choix d'une méthode permettant de poursuivre la modernisation des services ; réduction sélective des effectifs de la fonction publique ; suppression de certains organismes ; effort de rigueur et de sélectivité pour les budgets traditionnellement protégés de la recherche et de la culture - (p. 4703) : priorités budgétaires : emploi ; sécurité extérieure : équipement des forces armées ; sécurité intérieure : création d'emplois au ministère de la justice et dans les forces de sécurité ; développement économique et social de l'outre-mer - Politique fiscale : réduction des impôts ; simplification ; suppression du régime fiscal des économies d'énergie - (p. 4704) : droit des contribuables - Simplification de la fiscalité des patrimoines - Réduction des impôts : baisse des taux de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu - Réduction de la taxation du fuel lourd et du gaz industriel - Inefficacité relative de l'aide fiscale à l'investissement ; amélioration du régime du report en arrière des bénéficiaires, ou carry-back - Répartition des allègements fiscaux à la fois sur les particuliers et sur les entreprises - (p. 4705) : extension aux contribuables mariés les

plus modestes du mécanisme de la décote - Collectivités locales : déséquilibre de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et relèvement des cotisations ; transfert aux régions de la responsabilité de la construction et de l'entretien des lycées et insuffisance des crédits transférés au sein de la dotation régionale d'équipements scolaires - Taxe professionnelle : compensation intégrale des allègements par l'Etat - Progression des dotations versées par l'Etat aux collectivités locales en 1987 : dotation globale de fonctionnement, DGF, dotation globale d'équipement, DGE, fonds de compensation de la TVA - (p. 4706) : contribution des collectivités locales à la maîtrise des prélèvements obligatoires ; nécessité d'une réflexion sur le secteur public local et ses interventions économiques - Retour à la libre fixation des tarifs publics locaux par les collectivités locales - (p. 4719) : progression de l'investissement depuis le deuxième trimestre de l'année 1986 - Risques du mécanisme d'aide fiscale à l'investissement - (p. 4720) : commerce extérieur : baisse du pétrole ; croissance des importations ; début de reprise ; nécessité de développer la capacité d'exporter des produits industriels - Politique d'aménagement du territoire : évolution des priorités vers la reconversion de zones en difficulté - Répartition équilibrée de la baisse d'impôts sur les ménages et sur les entreprises - Situation de l'agriculture française - Taux d'intérêt : caractère obligatoirement international de tout mouvement de baisse - (p. 4721) : emploi - Perspectives à moyen terme des finances publiques.

- *Hommage à M. Georges Besse, président-directeur général de la Régie Renault* (17 novembre 1986) (p. 4717).

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]*.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) (p. 4950) : budget correspondant aux grandes lignes directrices de la politique gouvernementale - (p. 4951) : volonté de transparence et souci de vérité - Budgétisation de la rémunération des comptes chèques postaux et de la garantie des risques de l'assurance crédit au commerce extérieur - Volonté de simplification et de clarification - Redressement des finances publiques - Priorité accordée à l'emploi des jeunes - Mesures récemment annoncées par le Premier ministre en faveur des rapatriés - Gestion de la dette publique - Réduction du déficit budgétaire - (p. 4952) : incidence positive de l'amélioration de la situation économique sur l'évolution de la charge de la dette - Baisse de l'inflation - Réduction du taux moyen des émissions d'emprunt à moyen et long termes - Réforme de la politique d'émission et de gestion de la dette publique - Ouverture et modernisation du marché des bons du Trésor négociables - Création des obligations assimilables du Trésor - Modernisation des techniques d'adjudication - Réactivation du fonds de soutien des rentes, en liaison avec la création de la caisse d'amortissement de la dette publique - Mise en place d'un réseau de spécialistes en valeurs du Trésor - Information du Parlement sur la gestion de la dette.

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) (p. 5112) : simplification et sincérité de la présentation budgétaire - Prise en charge par l'Etat du coût des consolidations des créances sur les pays étrangers - Réduction du déficit budgétaire grâce aux produits de la privatisation - Maîtrise des finances publiques - Augmentation des recettes du Fonds national pour le développement du sport, en prévision des prochains jeux olympiques - Croissance des recettes affectées au compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels - Revalorisation des crédits de dépenses du compte de prêts du Trésor à des Etats étrangers en vue de l'achat de biens d'équipement - Priorité donnée au Fonds de développement des adductions d'eau - (p. 5115) : problème du budget du commerce extérieur et de sa situation - Valeur des actions de Saint-Gobain - Affectation des recettes et calendrier des privatisations - Pourcentage de l'endettement de l'Etat par rapport au produit intérieur brut, PIB - Art. 41 (p. 5116, 5117) : augmentation des prêts du Trésor à des Etats étrangers, évoquée par M. Jacques Habert - Nécessaire liaison entre

l'octroi de prêts à certains pays et le règlement de litiges commerciaux et financiers concernant les entreprises françaises ou les Français établis dans ces pays - Art. 42 : s'oppose à l'amendement n° II-9 de M. Jean Cluzel (réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles).

Imprimerie nationale - (23 novembre 1986) (p. 5118, 5119) : mission de service public de l'Imprimerie nationale - Respect de la tradition - Souci de transparence - Budget de rigueur, gage de compétitivité - Adaptation à l'évolution technologique et aux besoins du marché - Impression de l'annuaire du téléphone - Gestion des imprimés administratifs - Volonté d'amélioration de la compétitivité et d'innovation devant être nécessairement accompagnée d'un effort d'investissement technique - (p. 5120) : réduction des tirages de l'annuaire téléphonique en petit format - Diminution des effectifs de l'Imprimerie nationale - Stagnation des salaires des ouvriers de l'Imprimerie calquée sur les mesures prises pour l'ensemble du secteur public - Art. 39 (p. 5121) : activité éditoriale de haute qualité de l'Imprimerie nationale - En réponse à M. Jacques Habert, se déclare favorable à une meilleure diffusion des éditions de haute qualité, tant en France qu'à l'étranger.

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) (p. 5121, 5122) : augmentation de ce budget - Développement des activités commerciales - Augmentation du chiffre d'affaires du secteur des monnaies et médailles de collection - Augmentation en 1987 du programme de frappe des monnaies françaises - Réfute les nombreuses critiques et présente les avantages de la nouvelle pièce de dix francs - Efforts commerciaux et progression du programme de frappe des monnaies de collection - Augmentation de la dotation consacrée à l'achat de métaux précieux - Budget de l'informatique - Recherche d'économies en matière de frais de fonctionnement et de dépenses de personnel - Augmentation du budget consacré à la formation professionnelle - Réalisation en 1987 de la première tranche d'un musée monétaire, quai de Conti à Paris - Art. 39 (p. 5124) : coût du retrait respectif de la nouvelle pièce de dix francs ou de la pièce de cinquante centimes - Favorable à une meilleure information du public - Diminution des effectifs comparable à celle envisagée dans les autres administrations - Augmentation du budget consacré à la formation professionnelle.

- **Projet de loi portant modification de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [n° 530 (85-86)]** - (12 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6096, 6097) : rappelle ses responsabilités particulières à l'égard de l'information économique et sociale, et particulièrement des informations transmises par l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE - Organisation du travail des services statistiques - Mission de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL : protection des libertés et droits individuels - Finalité statistique des fichiers administratifs - Caractère dérogatoire de cette loi par rapport aux dispositions relatives au secret professionnel - Projet en cours d'élaboration concernant les données personnelles relatives à la santé - Transmission des données nominatives sur les personnes physiques - (p. 6098) : transmission des données relatives aux seules personnes morales ; respect des règles de confidentialité protégeant ces données - Rend hommage à la conscience et à la rigueur des services statistiques ministériels et de l'INSEE - Art. unique (p. 6099) : accepte l'amendement n° 1 de la commission (secret professionnel entourant les données relatives à la santé ou à la vie sexuelle ; substitution de la notion de cession d'informations à celle de transmission d'informations ; parallélisme établi entre les dispositions relatives au secret professionnel et celles qui existent en matière d'enquête statistique).

BALLAYER (René), sénateur de la Mayenne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - Articles 69, 70 et 71 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 13)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (29 mai 1986) - Au nom de la commission des finances - Art. 2 (p. 1010, 1011) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 275 (mentions devant figurer dans le contrat de travail à temps partiel), n° 264 (prise en compte des salariés sous contrat à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire dans l'effectif de l'entreprise) et n° 266 (maintien des dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1012) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Hector Viron (contrôle par les comités d'entreprise de l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1013) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Hector Viron (aménagement du temps et des conditions de travail par les travailleurs) - (p. 1014) : s'oppose aux amendements, n° 47 de Mme Hélène Luc (durée hebdomadaire du travail) et n° 267 de M. André Méric (durée légale hebdomadaire et durée quotidienne de travail effectif) - (p. 1015) : s'oppose aux amendements, n° 49 de M. Charles Lederman (paiement des heures supplémentaires) et n° 268 de M. André Méric (paiement des heures supplémentaires).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion** - (17 juin 1986) - Art. 16 (p. 1717) : son amendement n° 7 : revalorisation de valeurs locatives servant d'assiette aux impôts locaux : relèvement du coefficient déflateur retenu ; adopté - Art. 22 (p. 1734) : son amendement n° 8 : suppression de cet article transférant aux départements les dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale ; retiré.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6 août 1986) - Avant l'art. 15 (p. 3747, 3748) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Camille Vallin (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - Taux d'intérêt des prêts consentis par la CAECL.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5133) : rôle de la consommation du ménage sur le niveau d'activité du commerce et de l'artisanat - Entreprises individuelles créatrices d'emplois à l'exception des secteurs de l'ameublement et du bâtiment - (p. 5134) : laxisme en matière d'implantation de grandes surfaces - Danger d'une hyperconcentration du commerce - Allègement des contraintes, condition du développement du commerce et de l'artisanat - Nombreuses dispositions fiscales favorables aux entreprises - Harmonisation du régime de déduction du salaire des conjoints mariés sous le régime de la communauté - Assujettissement au taux normal de la TVA de la plupart des activités artisanales - Rappelle la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Revalorisation de l'apprentissage, première priorité du programme d'orientation pour l'artisanat - Suppression progressive du contrôle des prix - Renforcement de la capacité d'investissement des entreprises artisanales - Remplacement des prêts bonifiés par des prêts conventionnés non aidés par l'Etat en 1986 et maintien des seuls prêts superbonifiés - Problème de la transmis-

sion des entreprises - (p. 5135) : encouragement à la fluidité dans la transmission des entreprises artisanales : abattement sur les donations-partages et allègement du droit sur les cessions de fonds de commerce - Problème de l'application de la législation sur l'urbanisme commercial et du développement des abus de position dominante dans le secteur de la distribution - Laxisme en matière d'autorisation de grande surface - Réalisation du quart du commerce de détail par les grandes surfaces alimentaires - Conséquences dangereuses pour les petits commerces et pour les entreprises françaises fournisseurs des grandes surfaces - Problème de l'ouverture éventuelle des magasins le dimanche - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce budget - Art. 71 (p. 5147, 5148) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-7 de M. Edouard le Jeune (responsabilité de la chambre de métiers pour la détermination de la contribution en fonction du coût du stage et du nombre de stagiaires).

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5210) : détresse des agriculteurs du département de la Mayenne, particulièrement touché par les quotas laitiers - Demande une libération de ces quotas, après péréquation entre les régions - Solidarité entre les agriculteurs au bénéfice réel et ceux qui sont au forfait - Aides aux reconversions.

BANGOU (Henri), sénateur de la Guadeloupe (apparenté au groupe C).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - II - Services financiers - Economie, finances et privatisation - Consommation et concurrence - [(n° 69 (86-87) tome 8)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986)**
- Discussion générale : présente l'intervention de M. Louis Minetti (p. 4480 à 4482).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4543) : hommage à M. Marcel Gargar, précédent sénateur de la Guadeloupe - Droits des habitants des départements d'outre-mer, DOM, identiques à ceux de la métropole - Loi de programme et maintien de la discrimination entre deux collectivités égales au regard de la Constitution et de la loi - Importance de la mortalité dans les DOM - Manque d'établissements scolaires et sous-encadrement pédagogique - (p. 4544) : pourcentage d'analphabétisme élevé - Disparité entre le montant du revenu par habitant des DOM et celui de la métropole - Inscription dans la loi de décentralisation de la spécificité des collectivités des DOM sous le gouvernement Mauroy - Egalité sociale devenue la « parité sociale globale » - Nombreuses inégalités relatives aux prestations sociales - Définition de la mobilité du chômeur - Spécificité des DOM réaffirmée par le Président de la République en novembre 1985 au cours de son voyage aux**

Antilles - (p. 4545) : diminution des crédits du Fidom dans la loi de programme - Projet constituant un retour aux habitudes coloniales - Interprétation des articles 72 et 73 de la Constitution - Loi du 19 mars 1946 et autodétermination des collectivités des DOM - Egalité sociale réelle et droit à la différence de droit et de fond, souhaits réels des habitants des DOM.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4604) : son amendement n° 106 : suppression des dispositions relatives à la mobilité des populations entre les collectivités concernées et la métropole ; rejeté - (p. 4605) : ses amendements, n° 107 : égalité sociale entre les citoyens des DOM et ceux de la métropole gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ; et n° 108, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : réalisation en cinq ans de l'égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ; rejetés - Annexe I (p. 4614) : son amendement n° 110, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : mesures d'incitation au développement économique des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte ; rejeté - (p. 4615) : son amendement n° 111, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : contrôle des collectivités locales sur la répartition des primes et aides aux entreprises ; rejeté - (p. 4616) : son amendement n° 112 : installation des jeunes agriculteurs ; rejeté - Annexe III (p. 4618) : son amendement de suppression n° 113, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : dispositions relatives à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole ; adopté - (p. 4619) : son amendement n° 114 : aide de l'Etat en faveur de la réinstallation des ressortissants d'outre-mer dans leur collectivité d'origine ; devenu sans objet - Annexe IV : son amendement n° 115, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social ; rejeté - (p. 4621) : ses amendements n° 116 : augmentation des dotations versées par l'Etat aux collectivités concernées ; et n° 117 : substitution de la notion d'égalité sociale à celle de parité sociale globale ; rejetés - Après l'art. 9 (p. 4632) : se déclare opposé à l'amendement n° 50 de M. François Louisy (mesures en faveur de la réinsertion sociale et de la formation professionnelle des chômeurs).

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Art. 10 (p. 4674) : son amendement n° 119 : modalités de versement des crédits d'Etat supplémentaires consacrés à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue ; rejeté - Art. 11 (p. 4675) : ses amendements n° 120 et n° 121, soutenus par M. Jean Garcia sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre ; rejetés - Art. 12 (p. 4677, 4678) : sur la création et le fonctionnement d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, ses amendements n° 122 à n° 124 ; rejetés - Après l'art. 13 (p. 4681 à 4683) : ses amendements n° 127 à n° 130 relatifs à l'extension du bénéfice de diverses mesures sociales appliquées à la métropole, aux départements d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte ; rejetés - Son amendement n° 131 relatif au rachat partiel par l'Etat des cotisations d'assurance vieillesse dans les DOM ; rejeté - Ses amendements n° 133 à n° 135 sur le rétablissement dans les DOM de certaines mesures sociales supprimées en métropole ; rejetés - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4688) : ministre actuel, quatorzième responsable des DOM - Craint que ce texte ne soit qu'un nouveau moyen offert aux préfets pour tenter d'aliéner les populations des DOM - (p. 4689) : se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes -II - Services financiers - (20 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (consommation et concurrence) (p. 4957, 4958) : son intervention, présentée par Mme Paulette Fost.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5012) : problème de la « mobilité » dans les sens départements d'outre-

mer, DOM, métropole - Problème du réseau routier de Guadeloupe et des gares routières - Importance vitale du transport aérien pour les collectivités locales - Caractère d'archipel de la Guadeloupe et liaison entre les différentes îles - Mise en place par le conseil général de la compagnie aérienne locale : Air Guadeloupe.

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5061, 5062) : caractère électoraliste du projet de loi de programme et de l'augmentation des crédits du ministère des départements et territoires d'outre-mer : diminution des crédits consacrés aux DOM dans les autres chapitres ministériels - Caractère discriminatoire de la ventilation par département - Crédits du fonds d'investissement des DOM, FIDOM : augmentation des crédits déconcentrés au détriment des crédits décentralisés - Suggestions du groupe communiste : création d'emplois en Guadeloupe par le développement des productions agricoles et du tourisme social ; formation professionnelle - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget privilégiant le capital et les structures héritées de l'époque coloniale plutôt que la politique de développement voulue par les assemblées locales - Nouvelle-Calédonie : cite l'ouvrage de M. François Mitterrand « Présence française et abandon ».

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5859) : consécration de l'inégalité du citoyen de l'outre-mer et du Français de métropole - Aggravation des orientations contraires au développement économique des départements d'outre-mer, DOM - Importance de l'écart du revenu par tête d'habitant entre le Français de métropole et celui des DOM - (p. 5860) : renforcement des critères d'attribution de l'allocation de logement - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5947) : refus du Gouvernement de réaliser l'égalité sociale dans les départements d'outre-mer, DOM, par rapport à la métropole - (p. 5948) : rejet des amendements communistes tendant à faire bénéficier les habitants des DOM des mêmes prestations que ceux de la métropole - Conditions d'attribution du minimum vieillesse - Nécessité pour les ressortissants des DOM de résider en métropole pour bénéficier de la législation métropolitaine plus avantageuse - Se déclare défavorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** - Deuxième lecture [n° 84 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 9 bis (p. 6294) : son amendement n° 2, soutenu par M. Jean Garcia : statuts de l'association nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer, ANT, définis par la loi et non par décret ; rejeté.

BARBIER (Bernard), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

Président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu président.

Est nommé membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les résultats de projections macroéconomiques [n° 60 (86-87)] (5 novembre 1986) - Prévisions économiques.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan - [(n° 69 (86-87) tome 11)] (17 novembre 1986).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) - Président de la délégation parlementaire du Sénat, pour la planification - (p. 4715) : incertitude de l'environnement international - Perspectives à moyen terme de l'économie française - Pour suite des difficultés en matière d'emploi - Augmentation des investissements de 1980 à 1985, sans augmentation corrélative des capacités de production ; effets pervers de la structure des prélèvements obligatoires sur les entreprises - (p. 4716) : approuve l'allègement de l'impôt sur les sociétés et préconise la diminution des cotisations des entreprises au titre des allocations familiales - Rôle d'une plus grande flexibilité du processus de production dans l'augmentation du nombre d'emplois - Finances publiques : engagement vers une maîtrise de l'évolution de la dette de l'Etat - Baisse du taux de prélèvements obligatoires et niveau des transferts sociaux et des subventions.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5164) : rappelle les principales perspectives à moyen terme de l'économie française issues du résultat des projections macroéconomiques de la délégation du Sénat pour la planification - Priorité à l'emploi, l'investissement et la flexibilité du processus de production - Insuffisant taux de croissance pour une diminution du nombre de demandeurs d'emplois - Conciliation de la planification nationale et de la décentralisation - Interrogation sur l'avenir de la planification - Nécessité de « repenser le Plan » - Diminution des crédits du budget du Plan pour 1987 - Respect des engagements de l'Etat relatifs aux contrats de Plan Etat-régions - (p. 5165) : diminution des crédits pour le Com-

missariat général du Plan - Centre mondial informatique ne relevant plus de la responsabilité de l'Etat - Rôle important de la planification au cours des années de croissance - Réforme souhaitée de la planification - Rôle du Plan de garder la capacité à mettre en forme les stratégies économiques et sociales pour l'avenir et de sauvegarder l'aptitude à promouvoir certaines formes de contractualisation des rapports entre l'Etat et les régions - Souhaite le prochain dépôt d'un projet de loi de réforme du Plan - Se déclare favorable à l'adoption des dispositions concernant le Commissariat général du Plan dans le projet de loi de finances pour 1987.

BARIANI (Didier), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)] (25 juin 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** [n° 245 (85-86)] - (6 mai 1986) - Discussion générale (p. 642) : promotion des investissements français à l'étranger - Création d'un cadre juridique pour l'activité des entreprises françaises au Bangladesh et bangalaises en France - Mesures spécifiques en matière de libre transfert - (p. 643) : coopération culturelle, scientifique et technique.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres avec le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif aux privilèges et immunités de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans la Principauté** [n° 320 (85-86)] - (6 mai 1986) - Discussion générale (p. 643) : accord de siège conclu entre le gouvernement monégasque et l'Agence internationale de l'énergie atomique, AIEA, relatif au laboratoire international de radioactivité marine - Définition des privilèges et immunités de l'Agence à Monaco - (p. 644) : intérêt de la création de ce laboratoire à Monaco : personnel en majorité français, étroite collaboration entre ce laboratoire et le Commissariat à l'énergie atomique, CEA.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance du 25 août 1924, telle qu'amendée par le protocole de modification du 23 février 1968, fait à Bruxelles le 21 décembre 1979** [n° 322 (85-86)] - (6 mai 1986) - Discussion générale (p. 645) : unification de certaines règles en matière de connaissance - Transport sous connaissance - Difficulté d'évaluer les limites de responsabilité des transporteurs - Signature en 1979 du protocole de Bruxelles : remplacement des francs Poincaré par les droits de tirage spéciaux comme unité monétaire commune permettant d'évaluer cette responsabilité - (p. 646) : intervention de la Cour internationale de justice dans les litiges entre Etats relatifs à l'interprétation de la convention - Concertation européenne en ce qui concerne la ratification de la convention de Hambourg de 1978.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays** [n° 324 (85-86)] - (6 mai

1986) - Discussion générale (p. 646) : prévention, recherche et répression des infractions douanières entre la France et l'Algérie - Importance des relations commerciales et des mouvements de personnes entre les deux pays.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 877) : lutte contre la criminalité et statut des étrangers - Politique des visas et lutte contre les immigrés clandestins - Droit international et possibilité pour les détenus d'origine étrangère de purger leur peine dans leur pays d'origine - Transfert et conclusion de conventions - Réforme du mode de scrutin pour l'élection des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

- **Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : politique en faveur du tiers monde** (29 mai 1986) (p. 992).

- **Question au Gouvernement, de M. Paul d'Ornano : papiers d'identité français pour les Français du Chili** (29 mai 1986) (p. 994).

- **Projet de loi relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République** [n° 285 (85-86)] - (5 juin 1986) - Discussion générale (p. 1388) : convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 reconnaissant aux Etats côtiers le droit d'autoriser et de contrôler les activités de recherche scientifique - Texte de ce projet permettant l'introduction dans le droit interne des dispositions de la convention - Loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 portant création d'une zone économique au large des côtes du territoire de la République - Défense des intérêts légitimes en mer de la France dans le respect du droit international - Art. 2 (p. 1391) : projet n'excluant pas les ressortissants français de son champ d'application - Article 2 posant le principe de l'autorisation et de la réglementation de toute activité de recherche scientifique marine menée par des étrangers - Matériel de recherche scientifique marine concentré dans quelques institutions françaises relevant de l'autorité de l'Etat - (p. 1392) : accepte l'amendement n° 1 de M. Max Lejeune (soumission à autorisation de toute activité de recherche scientifique marine, menée dans la mer territoriale).

- **Question au Gouvernement, de M. Christian Poncelet : officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande** - (26 juin 1986) (p. 1996).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec** [n° 428 (85-86)] - (17 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2897) : complément à l'accord franco-canadien de sécurité sociale du 9 février 1979 - Innovation en matière de protection maladie des étudiants français non boursiers au Québec - Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 419 (85-86)] - (5 août 1986) - Discussion générale (p. 3658) : aménagement du mode d'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Loi du 7 juin 1982 : élection au suffrage universel des membres élus du Conseil ; représentation proportionnelle au plus fort reste ; sur-représentation des courants minoritaires - Retour à la prééminence du scrutin majoritaire dans le projet de loi - Nouveau mode de scrutin calqué sur celui du Sénat ; entrée en vigueur prévue en mai 1988 - Lien entre les Français de l'étranger et leur représentants élus - Valorisation du rôle des compatriotes établis hors de France - (p. 3659) : rôle de relai joué par le Conseil entre les Français de l'étranger et les pouvoirs publics - Question préalable (p. 3662) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle, tendant à opposer la question préalable - Nécessité de rétablir l'équité pour la représentation des Français de l'étranger - Discussion générale (suite) (p. 3671) : nature réglementaire du caractère uninominal ou plurinominal du scrutin - Remboursement du coût des campagnes électorales menées auprès des Français de l'étranger - Amélioration de la rédaction des formulaires de vote par cor-

responsance - Soins apportés par les consulats à l'établissement des listes électorales - Sectarisme des nominations socialistes dans la fonction publique, les sociétés nationalisées et les organismes non gouvernementaux entre 1981 et 1986 - (p. 3672) : nomination des vingt membres désignés par le Gouvernement au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Sous-représentation de la majorité par le mode de scrutin issu de la loi de 1982 - Absence d'esprit de revanche - Nécessité d'étudier un redécoupage des circonscriptions électorales mais priorité à la réforme du mode de scrutin - Volonté des Français de l'étranger de revenir au scrutin majoritaire - Art. I (p. 3674) : projet soumis à l'Assemblée nationale à la session d'automne - Pas de panachage ni de vote préférentiel mais possibilité d'utiliser des bulletins communs ou séparés - S'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de M. Jean-Pierre Bayle (mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus) - (p. 3675) : accepte l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales) - (p. 3676) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 14 à n° 21 de M. Jean-Pierre Bayle - S'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jacques Eberhard (reprise des conclusions de la commission mixte paritaire ayant abouti à la loi du 7 juin 1982) - Sur l'ensemble (p. 3678) : précise le caractère uninominal du scrutin majoritaire sans accepter son inscription dans le projet de loi - Référence aux articles 294 et 250 du code électoral.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4649) : adoption à Rome le 26 octobre 1961 de la Convention sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion - Instauration pour tous les Etats d'une obligation d'établir une protection minimale, vingt-neuf Etats participant à cette convention - Bénéfice de la protection en fonction de critères variables suivant les catégories - (p. 4650) : durée de protection accordée pour toutes les catégories de droit et égale au minimum à vingt ans après la première fixation - Protection égale ou supérieure au minimum accordé par la législation française par rapport à la Convention - Protection d'une durée de cinquante ans après la première fixation des oeuvres assurée par la loi française - Convention devant permettre de limiter l'avantage résultant de la protection aux seuls cas prévus par ladite convention - Seul texte international prenant en considération les droits voisins du droit d'auteur - (p. 4655) : Gouvernement favorable aux réserves permettant de limiter le bénéfice de la rémunération pour certains producteurs de phonogrammes - Protection des logiciels par le droit d'auteur - Assimilation de la diffusion par câble à la notion de communication au public - Protection limitée destinée à recueillir l'adhésion du plus grand nombre d'Etats - (p. 4656) : entrée en vigueur en 1987 de la convention compte tenu des délais de ratification - Question de l'évaluation des transferts financiers - Ratification de la convention de Rome : prolongement de la mise en oeuvre des dispositions de la loi du 3 juillet 1985 - Réserves relatives aux articles 12 et 16 de la convention destinées à contribuer à l'équilibre des transferts financiers.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle [n° 434 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4656) : réalisation et exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle - Modalités d'exploitation de la centrale électronucléaire de Cattenom - Dispositions permettant d'assurer en permanence la sécurité et la protection des populations riveraines - Rappelle les dispositions des conventions multilatérales sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire signées à Paris le 29 juillet 1960 et à Bruxelles le 31 juillet 1963 - (p. 4657) : centrale destinée à compléter l'équipement de production électrique régionale et à concourir au renouveau économique**

de la Lorraine - Définition des modalités d'exploitation de la centrale dans le respect des normes nationales relatives à l'énergie nucléaire et définition en matière de responsabilité civile des conditions et des modalités d'indemnisation des dommages - Rappelle l'accident survenu à la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl et les lacunes observées dans le domaine de la sécurité en Union soviétique - (p. 4660) : informe le Sénat que la tranche n° 1 de la centrale de Cattenom a été couplée au réseau hier soir.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention entre la République française et la République d'Autriche en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que dans celui de l'impôt sur les successions [n° 435 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4660) : signature à Paris par la France et par l'Autriche le 26 février 1986 d'un avenant à la convention de 1959 ayant pour objet d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi que sur les successions - Révision nécessaire en raison de l'institution en France de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, en 1982 - Adaptation de la convention aux spécificités de l'IGF - (p. 4661) : application de la convention aux revenus à partir de 1985 - Poursuite de l'application de ce texte pour la partie autrichienne des dispositions concernant le lieu d'imposition de certains éléments de fortune.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 495 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4661) : signature le 27 avril à Paris d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements entre la France et la République arabe du Yémen - Politique de promotion des investissements français à l'étranger - Création d'un cadre juridique pour l'activité des entreprises françaises et yéménites - (p. 4662) : particularités en matière d'arbitrage international entre un investisseur et l'Etat d'accueil - Renforcement des relations en matière de flux d'investissements directs entre les deux pays - Position stratégique du Yémen du Nord face à Djibouti.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les revenus, fait à Londres le 12 juin 1986 [n° 531 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4663) : approbation de l'avenant à la convention fiscale entre la France et le Royaume-Uni du 22 mai 1968 - Modification de la convention visant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu - Régime fiscal de la recherche et de l'exploitation pétrolière en mer du Nord - Utilisation de la méthode de l'imputation.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques en vue d'éviter la double imposition des revenus (ensemble un protocole) [n° 321 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4664) : approbation de l'accord tendant à éviter les doubles impositions signées entre la France et l'Union soviétique le 4 octobre 1985 : contact pris entre la France et l'URSS dès 1979 en vue de conclure une convention fiscale - Dispositions destinées à favoriser les échanges commerciaux et les implantations industrielles, les relations financières et la coopération technique, scientifique et culturelle entre les deux pays - Exonération spéciale d'impôt sur le revenu au lieu de l'activité prévue en faveur des personnes qui s'expatrient pour des durées limitées - Accord favorable au redressement de la balance commerciale française avec l'URSS - (p. 4665, 4666) : déséquilibre dans les échanges commerciaux entre la France et l'URSS - Signature de contrats importants espérée lors de la visite de M. Gorbatchev en octobre 1985 et espoir déçu - Espoir d'un accroissement des exportations de la France vers l'URSS.**

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives, et notamment de matches de football** [n° 493 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4666) : drame du Heyzel en 1985 soulignant les défaillances dans la coopération européenne en matière de prévention de ce type de désordre - Convention du 19 août 1985 signée par quatorze pays européens - Poursuite des objectifs dans une étroite complémentarité entre l'Etat et le mouvement sportif - Couverture de l'ensemble des sports donnant lieu à des débordements violents - Action des Gouvernements dans trois directions : la prévention, l'éducation et la répression - Importance du nombre des victimes parmi les spectateurs des matches de football depuis 1900 - Union nécessaire pour la préservation de la pureté de l'esprit sportif - (p. 4667) : participation des fédérations sportives à l'exécution d'une mission de service public - Rôle du ministère chargé des sports de veiller à ce que toutes les nouvelles dispositions fassent partie intégrante des règlements fédéraux.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe** [n° 494 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4668) : signature de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe par la France le 3 octobre 1985 - Texte définissant les politiques de conservation fondées sur le principe de l'utilité sociale du patrimoine et instauration des modalités de coopération et de coordination européennes - Convention compatible avec la législation française en matière de patrimoine ou de droit commun de l'urbanisme - Organisation d'un dispositif appelé à faciliter les échanges européens - (p. 4669) : existence de professions et de corps de métiers spécialisés dans la conservation du patrimoine architectural - Organisation par la caisse des monuments historiques d'expositions sur le patrimoine à l'Hôtel Sully.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5512) : crédits des affaires étrangères destinés aux bourses pour les enfants scolarisés dans les établissements français d'enseignement, aux allocations aux personnes âgées, aux handicapés et au réseau radio sécurité du Conseil supérieur des Français de l'étranger et de l'ACIFE - Problème des parents établis à l'étranger dont les enfants sont scolarisés en France - (p. 5513) : recensement des Français à l'étranger susceptibles d'être aidés - Mise en oeuvre de l'accord conclu en 1983 avec les autorités algériennes relatif aux biens des Français en Algérie - Arrestation de M. Albertini, coopérant en Afrique du Sud - Projet de création de la maison des Français de l'étranger - Amélioration du « livret du Français à l'étranger » en 1987 - Large utilisation des compétences des délégués du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

BARRAS (Jean), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

BARZACH (Michèle), ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille (nommée le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 26 mars 1986, p. 4996].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de Mme Marie-Claude Beau-deau : prestations familiales et conditions des locataires** - (26 juin 1986) (p. 1985).

- **Question au Gouvernement, de M. Stéphane Bonduel : diminution des crédits alloués aux associations** - (13 novembre 1986) (p. 4593).

- **Question au Gouvernement, de M. Michel Rigou : conséquences de la suppression de l'indemnité de déménagement** - (13 novembre 1986) (p. 4594).

- **Question au Gouvernement, de Mme Marie-Claude Beau-deau : situation difficile des familles** - (13 novembre 1986) (p. 4600, 4601).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5399) : progression des crédits consacrés à la santé et à la famille - Economies réalisées notamment sur les crédits de formation des professions médicales et paramédicales et sur les dépenses afférentes à l'IVG - Effort sans précédent consenti par le Gouvernement en faveur de la lutte contre les toxicomanies - Subventions d'équipement pour les établissements hospitaliers - Rétablissement par la caisse nationale d'assurance maladie des prêts sans intérêt aux établissements hospitaliers - (p. 5400) : plan famille ; mesures fiscales ; souci de justice et d'équité - Modalités d'attribution du quotient familial - Déduction des frais de garde - Exonération pour certaines familles du paiement de la vignette automobile - Réduction des droits de mutation sur les donations partages - Prestations familiales : réforme radicale de l'allocation parentale d'éducation et création d'une allocation de garde d'enfant à domicile - Aménagement ou suppression d'autres prestations - Politique globale de la santé - (p. 5401) : politique hospitalière : assouplissement du système du budget global ; développement de l'informatique hospitalière ; amélioration de la qualité des soins ; maîtrise des dépenses hospitalières ; redéfinition des structures et des responsabilités au sein de l'hôpital ; rétablissement du secteur d'activité libérale à l'hôpital - Prise en compte de la spécificité des hôpitaux - Aides aux cliniques privées - Réorganisation de la planification sanitaire - Meilleure articulation entre les soins en établissement et les soins ambulatoires - Avenir de la médecine libérale ; application de quotas dans les universités de médecine - Mesures fiscales prises par le Gouvernement à l'égard des professions médicales - (p. 5402) : responsabilité des professions de santé dans la réussite du plan de rationalisation des dépenses de l'assurance maladie - Secteur pharmaceutique - Création excessive des pharmacies d'officine ; application stricte de la répartition démographique - Problème des marges des pharmaciens - Etude actuelle de la commission de la parapharmacie relative aux médicaments relevant du monopole de vente par les pharmaciens - Lutte contre les fléaux sociaux, notamment la drogue, le tabagisme, l'alcoolisme et le SIDA : dépistage, prévention, information et recherche médicale - (p. 5403) : campagne d'information menée dans les écoles sur les polytoxicomanies - Création d'une fondation contre le SIDA - Coopération internationale dans le domaine de la recherche médicale - (p. 5431) : incidence des évolutions démographiques sur les dépenses sociales - Coût individuel et collectif de la protection sociale - Devenir industriel des secteurs travaillant pour la santé - Réforme hospitalière - Investissement et planification des hôpitaux publics - Problèmes posés par le budget global dans les hôpitaux - Difficultés de recrutement de certaines catégories de médecins dans les hôpitaux - Rétablissement du secteur d'activité libérale à l'hôpital - (p. 5432) : formation des professions paramédicales - Avenir des centres sociaux - Intervention économique de l'Etat en matière de thermalisme - Crédits d'investissements hospitaliers prévus en 1987 - Lutte contre le SIDA - Plan du Gouvernement en matière de toxicomanie : prévention, dépistage, traitement et recherche - Problème de la vente libre des seringues - (p. 5433) : création d'une fondation contre le SIDA - Avortement - Santé publique - Politique familiale - Revalorisation des tarifs des honoraires médicaux - Médecine scolaire.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5885) : politique familiale

- Situation démographique de la France - Conséquences du vieillissement rapide de la population : immigration, chômage - Urgence d'une politique de redressement démographique - Causes et conséquences de la baisse de la fécondité - (p. 5886) : politique familiale menée par le Gouvernement : mesures fiscales et prestataires - (p. 5887) : équité fiscale entre les couples mariés et les couples non mariés - Allocation pour jeune enfant - Modalités d'attribution de la nouvelle allocation parentale d'éducation - Allocation de garde d'enfant à domicile - (p. 5888) : clarification et simplification du système des prestations familiales - Préservation des droits acquis - Droits des immigrés en situation régulière - Suppression de nombreuses prestations, notamment : maintien du complément familial, prime de déménagement, prêts, aux jeunes ménages, remboursement aux employeurs du congé de naissance - Politique familiale indissociable d'une politique d'éducation, de logement et de santé - (p. 5889) : santé scolaire - Lutte contre la toxicomanie - Effets à moyen et long terme de la politique familiale poursuivie - Question préalable (p. 5897) : s'oppose à la motion n° 15, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Prestations familiales - Allocation parentale d'éducation - Allocation de garde d'enfant à domicile - Politique du logement - (p. 5898) : mesures gouvernementales de lutte contre le chômage et la pauvreté - Plan d'emploi pour les jeunes - Prestations servies aux immigrés - (p. 5910) : souci de justice sociale et fiscale du Gouvernement - Redéploiement nécessaire des prestations familiales - Conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation - Stagnation du nombre de naissances du premier enfant - Politique globale d'environnement familial - Allongement de la durée du congé parental d'éducation - (p. 5911) : conditions de vie des femmes ; conciliation des responsabilités professionnelles et familiales - Travail à temps partiel - Aspect culturel du problème des familles nombreuses - (p. 5912) : réinsertion professionnelle progressive des femmes ayant élevé leur enfant - Bénéfice de l'APE accordé aux commerçants, artisans et agriculteurs - Prestations familiales servies dans les départements d'outre-mer - Art. 1 : sur la substitution de l'allocation pour jeune enfant à l'allocation au jeune enfant, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 21, de suppression, et n° 22 - Après l'art. 1 (p. 5913) : s'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Marie-Claude Beaudeau (ouverture du droit aux allocations familiales dès le premier enfant) - Art. 2 (p. 5914) : s'oppose aux amendements de suppression n° 23 de M. André Méric et n° 49 de Mme Marie-Claude Beaudeau (appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant) - (p. 5915) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. André Méric (conditions d'attribution de l'AJE) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de la commission (limitation de la possibilité de cumul d'AJE en cas de naissances multiples simultanées) - (p. 5916) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Jean-Paul Bataille (suppression de la majoration du plafond de ressources applicable à l'allocation pour jeune enfant, envisagée dans certains cas) - Après l'art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 50 de Mme Marie-Claude Beaudeau (cumul de l'allocation de soutien familial avec les allocations familiales et autres prestations) - (p. 5917) : s'oppose à l'amendement n° 51 du même auteur (conditions de travail des femmes salariées en état de grossesse médicalement constatée) - Art. 3 (p. 5918, 5919) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de M. André Méric (conditions d'octroi de l'allocation parentale d'éducation) et à l'amendement n° 30 du même auteur (possibilité pour la personne qui a choisi une activité à mi-temps de l'exercer pendant toute la durée de l'allocation) - Sur les conditions générales d'ouverture des droits à l'allocation parentale d'éducation, accepte les amendements n° 2, n° 3 et n° 4 de la commission et s'oppose au n° 30 de M. André Méric - (p. 5920) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de la commission (activité bénévole dans des associations ou des fondations reconnues d'utilité publique ouvrant droit à l'APE) - (p. 5921) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Pierre-Christian Taittinger (extension des conditions relatives à l'activité antérieure ouvrant droit à l'allocation parentale d'éducation) - Après l'art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (harmonisation de la durée du congé parental d'éducation avec celle de l'allocation parentale d'éducation) - (p. 5923) : s'oppose

aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 68 (allongement des différentes durées de suspension du contrat de travail auxquelles les femmes enceintes ont droit), n° 53 et n° 54 relatifs aux conditions de travail des femmes enceintes - (p. 5924) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 55 (repos hebdomadaire du dimanche accordé de droit aux femmes) et n° 56 (allongement de la durée du congé de maternité) - Art. 4 (p. 5925) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. André Méric (création de l'allocation de garde d'enfant à domicile gagée sur la suppression de nombreuses autres prestations familiales) - Art. 5 (p. 5927) : sur les amendements de M. Jean-Paul Bataille, relatifs aux conditions d'attribution de l'allocation de garde d'enfant à domicile, demande le retrait du n° 18 et s'oppose au n° 19 - Art. 6 (p. 5928) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (suppression du versement de l'allocation pour jeune enfant subordonné au respect d'examen médicaux prescrits pour la mère) et s'oppose à l'amendement n° 38 de M. André Méric (versement de l'allocation de garde d'enfant à domicile aux non bénéficiaires de prestations familiales subordonné à la surveillance sanitaire et préventive de l'enfant) - Art. 7 (p. 5929) : s'oppose aux amendements de suppression n° 40 de M. André Méric et n° 59 de Mme Marie-Claude Beaudeau (règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales).

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Après l'art. 7 (p. 5937, 5938) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 60 (ouverture du droit à la retraite dès l'âge de 55 ans pour les femmes effectuant des travaux dangereux, fatigants et insalubres), n° 61 (priorités accordées aux familles monoparentales en matière d'emploi et d'accueil de l'enfant) et n° 62 (suspension de toutes les mesures de saisie d'expulsion à l'encontre de toute personne frappée par la maladie ou sans emploi) - Art. 8 (p. 5939) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux simplifications et à la suppression de prestations) - (p. 5940) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 63 (maintien du complément familial pour les familles dont le nombre d'enfants à charge est passé de trois à deux) et n° 64 (suppression des conditions restrictives d'octroi de la prime de déménagement) - Demande le retrait de l'amendement n° 17 de M. Pierre-Christian Taittinger (maintien du complément familial lorsqu'intervient une réduction du nombre des enfants à charge susceptible d'entraîner sa suppression) - (p. 5941) : accepte les amendements de M. Henri Collard, rapporteur, n° 8 (primes de déménagement liées à l'octroi de l'allocation logement social) et n° 9 (suppression du dispositif de prêts aux jeunes ménages dont le caractère familial ne peut être directement prouvé) - Art. 10 (p. 5942) : accepte l'amendement n° 10 de la commission (préservation des droits acquis, tant des bénéficiaires de plusieurs allocations au jeune enfant que des bénéficiaires de compléments familiaux multiples) et s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux dispositions transitoires concernant l'allocation au jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation) - Art. 12 (p. 5943) : accepte l'amendement n° 11 de la commission et s'oppose aux amendements n° 66 et n° 67 de Mme Marie-Claude Beaudeau, relatifs aux congés de naissance - Après l'art. 12 (p. 5944) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (bénéfice et durée du congé parental d'éducation) - Art. 13 (p. 5945) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 43 (suppression de cet article relatif aux dates d'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'attribution des droits) et n° 44 (entrée en vigueur des dispositions relatives à l'allocation pour jeune enfant le 1^{er} avril 1987) et accepte l'amendement n° 14 de la commission (application des dispositions de l'article 5 aux enfants au titre desquels une première ouverture de droit à l'une des prestations familiales est demandée) - Art. 14 : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date d'effet des abrogations) - Sur l'ensemble (p. 5949) : s'étonne de l'opposition du groupe communiste à la prolongation du congé parental - Amendements de la commission acceptés par les partenaires sociaux - Explications au cours du débat sur les prestations servies dans les départements d'outre-mer, DOM - Gouvernement attentif à

la prise en compte des situations de toutes les familles défavorisées ou pas - Politique familiale, politique de l'espoir.

- Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : exonération des charges sociales pour les personnes âgées employant du personnel à domicile (11 décembre 1986) (p. 6033).

- Question au Gouvernement, de M. Philippe François : financement du plan pour l'emploi des jeunes (11 décembre 1986) (p. 6036).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6132) : exercice d'une activité libérale au sein des établissements hospitaliers publics - (p. 6133) : respect du souhait du Président de la République relatif à l'égalité de tous devant la maladie - Prévention contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le SIDA - Exercice libéral de la médecine - Art. 11 (p. 6161) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. André Méric et n° 32 de M. Paul Soufrin (prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de M. Claude Huriet, rapporteur (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - Après l'art. 11 (p. 6165) : son amendement n° 57 : maintien en vigueur des dispositions transitoires relatives aux activités privées dans les établissements d'hospitalisation publics jusqu'à l'entrée en vigueur des textes réglementaires prévus par le précédent amendement n° 7 de la commission ; adopté - Art. 7 quater (suite) (p. 6166) : son amendement n° 47 : à titre transitoire, affiliation possible des médecins du régime conventionnel à honoraires libres au régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles ; adopté - S'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de M. André Méric (régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres) et accepte l'amendement n° 4 de la commission (régime de protection sociale des médecins qui exercent une activité libérale au sein du secteur public hospitalier) - Art. 11 bis (p. 6167) : son amendement n° 49 : conditions de départ en retraite des personnes exerçant simultanément une activité salariée et une activité non salariée ; adopté - Après l'art. 12 ter (p. 6168) : son amendement n° 51 : statut des pharmaciens hospitaliers ; retiré - Accepte les amendements identiques n° 10 de M. Roger Boileau et n° 22 de M. Jean Chérioux (rattachement des pharmaciens résidents des hôpitaux au statut des praticiens hospitaliers).

- Projet de loi relatif à la famille - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 110 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6507) : simplification du dispositif des prestations familiales - Objectifs de la politique familiale du Gouvernement.

BASTIE (Pierre), sénateur de l'Aude (S).

Démissionnaire à compter du 16 juillet 1986 (JO Lois et décrets 16 juillet 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

BATAILLE (Jean-Paul), sénateur du Nord (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : planteurs de houblon du Nord (16 octobre 1986) (p. 3900).

- Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 9 (p. 4108) : rend hommage au Lion's Club.

- Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5906, 5907) : situation démographique internationale - Environnement intellectuel, moral et social de la famille - Education civique - Mission de la télévision à l'égard des jeunes - Effort fiscal et prestataire du Gouvernement - Contesté l'exclusion des mères non salariées et de certaines professions du bénéfice de l'allocation parentale d'éducation - Favorable à l'adoption de ce projet - Art. 2 (p. 5915) : son amendement n° 20 : suppression de la majoration du plafond de ressources applicable à l'allocation pour jeune enfant, envisagée dans certains cas ; retiré - Art. 5 (p. 5926) : ses amendements n° 18 et n° 19 relatifs aux conditions d'attribution de l'allocation de garde d'enfant à domicile ; retirés.

- Question au Gouvernement : amélioration de la communication entre le Gouvernement et la population (11 décembre 1986) (p. 6041).

BAUMET (Gilbert), sénateur du Gard (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

BAYLE (Jean-Pierre), sénateur des Français établis hors de France (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 245 (85-86)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh, sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 332 (85-86)] (9 avril 1986) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 301 (85-86)] autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phono-

grammes et des organismes de radiodiffusion [n° 339 (85-86)] (24 avril 1986) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 324 (85-86)] autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 366 (85-86)] (6 mai 1986) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 57 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Affaires étrangères - *Intentions du Gouvernement à l'égard des étrangers* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 870) - **Etrangers.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements** [n° 245 (85-86)] - (6 mai 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 642) : bilan économique et démographique du Bangladesh - Création d'un cadre juridique pour l'activité des entreprises françaises au Bangladesh et bangalaises en France - Définition du champ d'application de l'accord bilatéral - Encouragement réciproque des investissements - (p. 643) : nombreuses garanties accordées aux investisseurs - Juste indemnité en cas de dépossession - Difficultés politiques du Bangladesh - Accord de coopération culturelle, scientifique et technique.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays** [n° 324 (85-86)] - (6 mai 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 646) : prévention, recherche et répression des infractions douanières entre la France et l'Algérie - Assistance mutuelle entre les administrations douanières - (p. 647) : protectionnisme économique appliqué par l'Algérie - Caractéristiques majeures des échanges extérieurs algériens - Rééquilibrage des échanges commerciaux franco-algériens.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 870) : annonce par le Premier ministre du rétablissement des visas pour l'entrée et le séjour en France des étrangers hors CEE - Risque de réciprocité de la part de ces Etats - Coût et lourdeur administrative de cette mesure - (p. 871) : conteste la mise en place de conventions permettant d'expulser tout étranger condamné de droit commun vers les prisons de son pays d'origine - Notions d'expulsion et de transfèrement - Composition du Conseil supérieur des Français de l'étranger et préparation d'une réforme - Evolution du budget de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRCSST.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1131) : soutient l'amendement n° 360 de M. André Méric (exclusion de la Banque industrielle et mobilière privée de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1134) : soutient l'amendement n° 362 de M. André Méric (exclusion de la Banque Monod de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1135) : soutient l'amendement n° 363 de M. André Méric (exclusion de la

Banque nationale de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1136) : soutient l'amendement n° 364 de M. André Méric (exclusion de la Banque Odier-Bungener-Courvoisier de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1137) : soutient l'amendement n° 365 de M. André Méric (exclusion de la Banque Paribas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1138) : soutient l'amendement n° 366 de M. André Méric (exclusion de la Banque parisienne de crédit de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1145) : soutient l'amendement n° 375 de M. André Méric (exclusion du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1151, 1152) : soutient l'amendement n° 380 de M. André Méric (exclusion du Crédit lyonnais de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1157) : soutient l'amendement n° 385 de M. André Méric (exclusion de la Société générale de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1162) : soutient l'amendement n° 391 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1173) : soutient les amendements n° 325, n° 280 et n° 278 de M. André Méric, relatifs à la constitution d'une commission administrative nationale d'évaluation, à sa composition et à son rôle.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1186) : soutient l'amendement n° 302 de M. André Méric (recours exercé par le Parlement devant le Conseil d'Etat) - (p. 1187) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 303 (recours exercé par une entreprise devant le Conseil d'Etat) et n° 304 (suppression des dispositions relatives aux modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions et aux conditions de paiement) - (p. 1189) : soutient l'amendement n° 305 de M. André Méric (opérations de transfert ou de cession soumises à la commission des opérations de Bourse) - (p. 1190) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 306 (modification ou échange facultatifs des titres), n° 307 (maintien des dispositions relatives à l'acquisition ou à la cessibilité des droits tenus sur certaines entreprises publiques) et n° 308 (suppression des dispositions permettant au Gouvernement de fixer les conditions de la protection des intérêts nationaux) - Art. 6 (p. 1210) : soutient l'amendement n° 318 de M. André Méric (suppression du recours systématique à la nomination d'un nouveau président dans les entreprises à privatiser) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1238, 1239) : lit un extrait de l'ouvrage de M. Laurent Fabius, édité en 1985 : « Le coeur du futur » - Paradoxes de la dénationalisation - Conséquences sociales et économiques d'une privatisation systématique du secteur public - Effets sur le secteur privé - Non respect des prérogatives du Sénat - Opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 8 (p. 1611) : soutient l'amendement n° 96 de M. André Méric (réduction des crédits de l'enseignement privé) - (p. 1613) : importante diminution des crédits de la recherche - Politique de régression condamnée en 1981 par la commission du bilan : commission Bloch-Lainé - Augmentation des crédits de la recherche par les gouvernements de gauche de 1982 à 1985 - Recherche, moteur du développement - Caractère nocif des décisions - (p. 1614) : importants résultats de la recherche française : fécondation artificielle, greffes chirurgicales, conquête de l'espace - Se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 10 (p. 1624) : suppressions d'emplois et annulations de crédits budgétaires - Remise en cause du plan triennal pour la recherche - Suppressions d'emplois dans les secteurs de la culture, de la santé et la solidarité, du travail, de l'emploi et des finances - Suppressions d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de l'intérieur - Recours aux appels dans la police nationale combattu par l'ancienne opposition - Attribution d'avantages importants en faveur de l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public - Art. 11 A (p. 1627) : soutient l'amendement de suppression n° 99 de M. André Méric (aménagement des procédures de contrôle en matière fiscale et de sécurité sociale) - Rappelle la décision du Conseil constitutionnel du 29 décembre 1983 relative à la répression de la fraude fiscale.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 13 (p. 1705) : date d'entrée en application de la suppression de l'impôt sur les

- (p. 3525) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Charles Jolibois, rapporteur (uniformisation des délais en matière de sursis à exécution d'une décision de refus d'entrée et de reconduite à la frontière) - Art. 2 (p. 3528) : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (délivrance de plein droit de la carte de résident) - (p. 3530) : soutient l'amendement n° 53 de M. André Méric (notion de menace pour l'ordre public) - (p. 3534) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 60 (délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale) et n° 62 (délivrance de la carte de résident aux étrangers nés sur le territoire français tel qu'il était en 1960 ou domiciliés sur un territoire devenu indépendant).

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3549) : séjour prolongé hors du territoire national - (p. 3552) : sur le champ d'application de cet article, soutient l'amendement n° 67 de M. André Méric - Après l'art. 4 (p. 3559) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Art. 5 (p. 3561, 3562) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 73 (information immédiate de l'étranger, en instance de reconduite à la frontière, de ses droits dans une langue qu'il comprend) et n° 74 (dans certains cas, obligation faite à l'autorité administrative de mettre l'étranger en rapport avec son consulat) - Art. 7 (p. 3567) : sur la décision d'expulsion, soutient les amendements de M. André Méric, de suppression n° 80, et n° 81 à n° 83 - Présence bénéfique de magistrats au sein de la commission départementale d'expulsion - Art. 9 (p. 3572) : soutient l'amendement de suppression n° 89 de M. André Méric (catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3573) : sur le même objet, soutient les amendements n° 90 à n° 92 de M. André Méric - Art. 11 (p. 3577) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière, soutient les amendements de M. André Méric, n° 103 de suppression et n° 104 - Art. 12 (p. 3579) : sanctions de la méconnaissance des décisions d'éloignement du territoire - Soutient l'amendement n° 106 de M. André Méric (tentative de soustraction à l'exécution d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3580) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 107 (sanctions non applicables en cas d'impossibilité pour l'étranger de quitter le territoire français) et n° 108 (interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum de trois ans) - (p. 3581) : soutient l'amendement n° 110 de M. André Méric (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de seize ans) - Art. 15 (p. 3584) : soutient l'amendement de suppression n° 115 de M. André Méric (non motivation des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3587) : examen hâtif de ce projet - Politique de l'immigration - Mauvaise information des Français sur les réelles causes d'insécurité - Absence de dispositions relatives à l'insertion ou à la réinsertion des immigrés en France - Nécessité d'un vrai débat sur l'identité culturelle française.

- Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)] - (5 août 1986) - Question préalable (p. 3660) : sa motion n° 2, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Conteste l'urgence du débat - Election du Conseil supérieur des Français de l'étranger régie par décret de 1948 à 1982 - (p. 3661) : composition du Conseil avant 1982 : faible représentativité et caractère peu démocratique de l'élection de ses membres et des sénateurs représentant les Français de l'étranger - Pertinence et équité de la réforme du mode de scrutin de 1982 - Courant de gauche tenu à l'écart du Conseil jusqu'en 1982 ; représentation de l'Association démocratique des Français de l'étranger - (p. 3662) : distorsions dans la représentation des différents courants d'opinions entraînées par la réforme proposée par le Gouvernement - Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 - Communiqué du Conseil des ministres du 25 juin 1986 - Conseil supérieur des Français de l'étranger tenu à l'écart de la réforme proposée - Discussion générale (p. 3670) : caractère démocratique

du système actuellement en vigueur - Adéquation quasi-parfaite entre l'expression en voix et la traduction en sièges - Conséquences de la réforme proposée sur l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger - (p. 3671) : absence de consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger sur ce projet - Volonté du groupe socialiste d'atténuer les effets néfastes du texte par le dépôt d'amendements et de sous-amendements - Consensus possible à partir des conclusions de la commission mixte paritaire de 1982 - Art. 1 (p. 3674) : son amendement de suppression n° 4, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus ; rejeté - (p. 3675) : sur l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales), ses sous-amendements n° 14 à n° 17 ; rejetés - Son sous-amendement n° 18, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré - Ses sous-amendements n° 19 et n° 20 ; retirés - Son sous-amendement n° 21, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - (p. 3676) : ses amendements n° 5 à n° 13, relatifs aux modalités du mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; devenus sans objet - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3677, 3678) : injustice du scrutin de liste majoritaire à un tour - Souhaite voir figurer le terme « uninominal » dans le projet de loi - Préférence pour le maintien du scrutin proportionnel institué par la loi du 7 juin 1982.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 491 (85-86)] - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3805) :** remplacement de la procédure judiciaire par une décision administrative pour la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière - Notion de menaces pour l'ordre public et refus de renouvellement du titre de séjour - Avis de la commission départementale d'expulsion - Immigration clandestine - Vote défavorable sur les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3825) :** rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, dans la défense de la langue française - Publicité des partis politiques - Seuils de concentration multimédias - Radio-France internationale, RFI - Conception et programmation d'une mission de radiodiffusion sonore destinée à la diffusion internationale - (p. 3826) : suppression de l'avis du Conseil supérieur des Français de l'étranger sur l'établissement des cahiers des charges de RFI - Concurrence internationale - Evolution de RFI et risque de perte d'audience - Temps d'antenne disponible pour les organisations syndicales et professionnelles - Fait associatif - Coupures publicitaires pendant les films - Suppression du Conseil national de la communication audiovisuelle et de la Délégation parlementaire de la communication audiovisuelle - Privatisation de TF 1 - Déréglementation des télécommunications - Disparition de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Fin des concessions accordées à la 5^e et à la 6^e chaînes - Maintien du satellite TDF 1 - Vote défavorable du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP - Art. 48 (p. 3842, 3843) : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation des missions de radiodiffusion sonore destinées à la diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger - Art. 49 : RFI : nomination de son président - Art. 89 bis (p. 3853) : souhaite le rétablissement de cet article supprimé par la commission mixte paritaire.

- **Rappels au règlement - (21 octobre 1986) (p. 3959) :** s'interroge sur les conditions de l'expulsion collective de cent un citoyens de nationalité malienne et demande au ministre de l'intérieur de venir s'expliquer au Sénat sur cette affaire - Défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales - Interrogation dans la communauté internationale quant à l'accueil et au séjour des étrangers en France - Silence des autorités françaises autour de ces expulsions - Contradiction avec l'article 4 du protocole additionnel n° 4 à la Convention

européenne des droits de l'homme - Référence à l'article 55 de la Constitution - Non information de l'ambassadeur du Mali - Conséquences sur les relations de la France avec l'Afrique - Motifs de ces expulsions.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3976) : concentration des médias et liberté de communication - Inquiétude devant le dépôt d'une question préalable - (p. 3977) : rôle du Conseil constitutionnel ; bloc de constitutionnalité - Hostilité de la majorité à toute réglementation - Reconnaissance par le Conseil constitutionnel de la valeur constitutionnelle du principe de pluralisme - Imperfections du droit français de la concurrence ; comparaison avec la législation américaine - Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, et commission Caillavet sur la transparence et le pluralisme de la presse - Privatisation de TFI - Concentrations verticales - Lien privilégié entre les partis conservateurs et certains groupes de presse (groupe Hersant) - Coexistence de plusieurs législations et de deux organismes à compétence concurrente : CNCL et commission de la concurrence - Nécessité de pluralisme interne à l'intérieur d'une même chaîne - (p. 3978) : contrôle exercé par la CNCL sur les titulaires d'autorisations en situation d'abus de positions dominantes - Répartition du temps d'antenne entre la majorité et l'opposition ; saisine de la Haute Autorité.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 64 (86-87)]** - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4552) : rejet de ce texte par le Sénat le 21 octobre dernier, par le recours à la question préalable - Placement de garde-fous par le Conseil constitutionnel aux initiatives libérales débridées - Favorable au pluralisme en matière de communication - Mise en cause de la liberté de communication en France - Préparation du nouveau code de la concurrence - Conséquences de l'abus de position dominante - (p. 4553) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi dangereux pour l'avenir des libertés.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)]** - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4650) : instauration par la Convention de Rome du 26 octobre 1961 d'une protection internationale pour trois professions liées à la création artistique - Historique des droits d'auteur protégés à l'origine sur le plan international par la Convention de Berne en 1886 - Ratification par la France 25 ans après la signature de la convention en raison de l'inadaptation de la législation interne aux dispositions de l'accord - (p. 4651) : champ d'application de la loi du 3 juillet 1985 plus étendu que celui de la loi de 1957 - Définition des artistes interprètes ou exécutants - Extension possible par une législation nationale de la protection prévue à des artistes qui n'exécutent pas des oeuvres littéraires ou artistiques - Exclusion du champ de la convention de fixation d'images et des sons - Définition du producteur de phonogrammes - Déploie les archaïsmes de la convention de Rome qui instaure un double régime de protection calqué sur le modèle des conventions sur le droit d'auteur : protection du traitement national et du traitement conventionnel - Cite l'ouvrage : les conventions internationales du droit d'auteur et des droits voisins, de MM. Henri Desbois, André Françon et André Kerever - (p. 4652) : nombreux inconvénients de ce texte : inégal équilibre entre la protection et les droits des auteurs, les droits des artistes interprètes et ceux des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion - Réponse apportée face au développement de la technologie, obsolète ou lacunaire - Existence d'une protection internationale du droit d'auteur, condition de la protection des droits voisins - Absence de protection pour les phonogrammes - (p. 4653) : souhaite une amélioration par le Gouvernement des accords existants - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement**

de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 495 (85-86)] - (14 novembre 1986) - En remplacement de M. Pierre Matrja, rapporteur - Discussion générale (p. 4662) : difficultés dues à la non concordance du texte arabe avec le texte français levées par un échange de lettres en date du 22 décembre 1985 - Stabilisation de la situation politique dans la République nord-yéménite depuis dix ans - Retrace l'histoire politique, économique et géographique de la République du Yémen depuis 1977 - (p. 4663) : pratique par la République arabe du Yémen d'une diplomatie ouverte et équilibrée tant à l'Est qu'à l'Ouest - Rappelle la visite officielle effectuée en France par le colonel Saleh en avril 1984 - Action culturelle et technique de la France portant essentiellement sur la formation professionnelle dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications, de la santé et de l'enseignement du français - Aide alimentaire de la France - Ouverture de perspectives intéressantes à moyen terme en raison de la découverte d'hydrocarbures en juillet 1984 - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Coopération - Suite de la discussion - (22 novembre 1986) (p. 5080, 5081) : limitation à l'Afrique du champ d'intervention du ministère de la coopération - Rappel de l'action en faveur de l'Afrique menée par les gouvernements de 1981 à 1986, malgré l'infléchissement mondialiste de la politique de coopération et action de la France en faveur de l'Afrique au sein de la CEE - Création en février 1985 du fonds spécial pour l'Afrique - Nécessité de passer d'une coopération de substitution à une coopération par projet - Caractère dépassé du débat sur les dons et les prêts - Poursuite et renforcement de la coopération industrielle - (p. 5082) : baisse des crédits destinés aux écoles françaises d'Afrique - Diminution du budget de la recherche scientifique - Baisse de l'aide militaire - Coopérants : avenir de l'indemnité d'expropriation et de sujétions spéciales, IESS, des volontaires du service national actif - Problème de la titularisation des coopérateurs techniques en chômage en fin de mission - Déséquilibre entre la hausse importante des moyens du fonds d'aide à la coopération, FAC, et son financement par de fortes baisses imposées à d'autres secteurs - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget - (p. 5091) : orientation vers l'Afrique de la politique de coopération ; demande l'inclusion de la Sierra Leone dans le champ d'intervention - Compensation par l'intervention du FAC de la baisse de crédits des écoles françaises de l'étranger - Ecole de Conakry.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5328) : effondrement de l'excédent industriel français depuis le début de 1986 - Refus du Gouvernement d'établir un mécanisme d'incitation fiscale à l'investissement malgré la nécessité de relancer l'investissement industriel français - Effets néfastes de la dévaluation de mars 1986 sur les exportations françaises - Imprévoyance de la recherche de débouchés dans les pays de l'OPEP et les pays en voie de développement, de préférence aux pays européens - Politique au coup par coup du Gouvernement : opposition de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière au contingentement du pétrole soviétique - (p. 5329) : caractère médiatique des plans d'action Italie, Espagne, Allemagne fédérale - Régression des crédits de l'expansion économique à l'étranger ; réaction du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Manque de professionnels du commerce international ; suppression de l'Ecole nationale d'exportation - Rapport de M. François Missoffe préconisant la constitution d'un fonds d'aide publique à l'investissement pour le renforcement de la présence française en Asie du Sud-Est - (p. 5330) : nécessité d'une politique offensive de la Communauté européenne face aux pratiques japonaises - Risques de l'accord américano-japonais en matière monétaire - Vote du groupe socialiste contre les crédits proposés - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5335, 5336) : réduction des crédits du Centre français du commerce extérieur, CFCE - Suppression de l'Ecole nationale d'exportation - Vote du groupe socialiste contre ces crédits.

- (p. 3525) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Charles Jolibois, rapporteur (uniformisation des délais en matière de sursis à exécution d'une décision de refus d'entrée et de reconduite à la frontière) - Art. 2 (p. 3528) : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (délivrance de plein droit de la carte de résident) - (p. 3530) : soutient l'amendement n° 53 de M. André Méric (notion de menace pour l'ordre public) - (p. 3534) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 60 (délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale) et n° 62 (délivrance de la carte de résident aux étrangers nés sur le territoire français tel qu'il était en 1960 ou domiciliés sur un territoire devenu indépendant).

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3549) : séjour prolongé hors du territoire national - (p. 3552) : sur le champ d'application de cet article, soutient l'amendement n° 67 de M. André Méric - Après l'art. 4 (p. 3559) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Art. 5 (p. 3561, 3562) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 73 (information immédiate de l'étranger, en instance de reconduite à la frontière, de ses droits dans une langue qu'il comprend) et n° 74 (dans certains cas, obligation faite à l'autorité administrative de mettre l'étranger en rapport avec son consulat) - Art. 7 (p. 3567) : sur la décision d'expulsion, soutient les amendements de M. André Méric, de suppression n° 80, et n° 81 à n° 83 - Présence bénéfique de magistrats au sein de la commission départementale d'expulsion - Art. 9 (p. 3572) : soutient l'amendement de suppression n° 89 de M. André Méric (catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3573) : sur le même objet, soutient les amendements n° 90 à n° 92 de M. André Méric - Art. 11 (p. 3577) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière, soutient les amendements de M. André Méric, n° 103 de suppression et n° 104 - Art. 12 (p. 3579) : sanctions de la méconnaissance des décisions d'éloignement du territoire - Soutient l'amendement n° 106 de M. André Méric (tentative de soustraction à l'exécution d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3580) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 107 (sanctions non applicables en cas d'impossibilité pour l'étranger de quitter le territoire français) et n° 108 (interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum de trois ans) - (p. 3581) : soutient l'amendement n° 110 de M. André Méric (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de seize ans) - Art. 15 (p. 3584) : soutient l'amendement de suppression n° 115 de M. André Méric (non motivation des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3587) : examen hâtif de ce projet - Politique de l'immigration - Mauvaise information des Français sur les réelles causes d'insécurité - Absence de dispositions relatives à l'insertion ou à la réinsertion des immigrés en France - Nécessité d'un vrai débat sur l'identité culturelle française.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)]** - (5 août 1986) - Question préalable (p. 3660) : sa motion n° 2, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Conteste l'urgence du débat - Election du Conseil supérieur des Français de l'étranger régie par décret de 1948 à 1982 - (p. 3661) : composition du Conseil avant 1982 : faible représentativité et caractère peu démocratique de l'élection de ses membres et des sénateurs représentant les Français de l'étranger - Pertinence et équité de la réforme du mode de scrutin de 1982 - Courant de gauche tenu à l'écart du Conseil jusqu'en 1982 ; représentation de l'Association démocratique des Français de l'étranger - (p. 3662) : distorsions dans la représentation des différents courants d'opinions entraînées par la réforme proposée par le Gouvernement - Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 - Communiqué du Conseil des ministres du 25 juin 1986 - Conseil supérieur des Français de l'étranger tenu à l'écart de la réforme proposée - Discussion générale (p. 3670) : caractère démocratique

du système actuellement en vigueur - Adéquation quasi-parfaite entre l'expression en voix et la traduction en sièges - Conséquences de la réforme proposée sur l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger - (p. 3671) : absence de consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger sur ce projet - Volonté du groupe socialiste d'atténuer les effets néfastes du texte par le dépôt d'amendements et de sous-amendements - Consensus possible à partir des conclusions de la commission mixte paritaire de 1982 - Art. 1 (p. 3674) : son amendement de suppression n° 4, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus ; rejeté - (p. 3675) : sur l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales), ses sous-amendements n° 14 à n° 17 ; rejetés - Son sous-amendement n° 18, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré - Ses sous-amendements n° 19 et n° 20 ; retirés - Son sous-amendement n° 21, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - (p. 3676) : ses amendements n° 5 à n° 13, relatifs aux modalités du mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; devenus sans objet - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3677, 3678) : injustice du scrutin de liste majoritaire à un tour - Souhaite voir figurer le terme « uninominal » dans le projet de loi - Préférence pour le maintien du scrutin proportionnel institué par la loi du 7 juin 1982.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 491 (85-86)]** - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3805) : remplacement de la procédure judiciaire par une décision administrative pour la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière - Notion de menaces pour l'ordre public et refus de renouvellement du titre de séjour - Avis de la commission départementale d'expulsion - Immigration clandestine - Vote défavorable sur les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)]** - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3825) : rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, dans la défense de la langue française - Publicité des partis politiques - Seuils de concentration multimédias - Radio-France internationale, RFI - Conception et programmation d'une mission de radiodiffusion sonore destinée à la diffusion internationale - (p. 3826) : suppression de l'avis du Conseil supérieur des Français de l'étranger sur l'établissement des cahiers des charges de RFI - Concurrence internationale - Evolution de RFI et risque de perte d'audience - Temps d'antenne disponible pour les organisations syndicales et professionnelles - Fait associatif - Coupures publicitaires pendant les films - Suppression du Conseil national de la communication audiovisuelle et de la Délégation parlementaire de la communication audiovisuelle - Privatisation de TF 1 - Déréglementation des télécommunications - Disparition de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Fin des concessions accordées à la 5^e et à la 6^e chaînes - Maintien du satellite TDF 1 - Vote défavorable du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP - Art. 48 (p. 3842, 3843) : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation des missions de radiodiffusion sonore destinées à la diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger - Art. 49 : RFI : nomination de son président - Art. 89 bis (p. 3853) : souhaite le rétablissement de cet article supprimé par la commission mixte paritaire.

- **Rappels au règlement** - (21 octobre 1986) (p. 3959) : s'interroge sur les conditions de l'expulsion collective de cent un citoyens de nationalité malienne et demande au ministre de l'intérieur de venir s'expliquer au Sénat sur cette affaire - Défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales - Interrogation dans la communauté internationale quant à l'accueil et au séjour des étrangers en France - Silence des autorités françaises autour de ces expulsions - Contradiction avec l'article 4 du protocole additionnel n° 4 à la Convention

européenne des droits de l'homme - Référence à l'article 55 de la Constitution - Non information de l'ambassadeur du Mali - Conséquences sur les relations de la France avec l'Afrique - Motifs de ces expulsions.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 3976) : concentration des médias et liberté de communication - Inquiétude devant le dépôt d'une question préalable - (p. 3977) : rôle du Conseil constitutionnel ; bloc de constitutionnalité - Hostilité de la majorité à toute réglementation - Reconnaissance par le Conseil constitutionnel de la valeur constitutionnelle du principe de pluralisme - Imperfections du droit français de la concurrence ; comparaison avec la législation américaine - Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, et commission Caillavet sur la transparence et le pluralisme de la presse - Privatisation de TFI - Concentrations verticales - Lien privilégié entre les partis conservateurs et certains groupes de presse (groupe Hersant) - Coexistence de plusieurs législations et de deux organismes à compétence concurrente : CNCL et commission de la concurrence - Nécessité de pluralisme interne à l'intérieur d'une même chaîne - (p. 3978) : contrôle exercé par la CNCL sur les titulaires d'autorisations en situation d'abus de positions dominantes - Répartition du temps d'antenne entre la majorité et l'opposition ; saisine de la Haute Autorité.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 64 (86-87)]** - (12 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4552) : rejet de ce texte par le Sénat le 21 octobre dernier, par le recours à la question préalable - Placement de garde-fous par le Conseil constitutionnel aux initiatives libérales débridées - Favorable au pluralisme en matière de communication - Mise en cause de la liberté de communication en France - Préparation du nouveau code de la concurrence - Conséquences de l'abus de position dominante - (p. 4553) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi dangereux pour l'avenir des libertés.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)]** - (14 novembre 1986) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 4650) : instauration par la Convention de Rome du 26 octobre 1961 d'une protection internationale pour trois professions liées à la création artistique - Historique des droits d'auteur protégés à l'origine sur le plan international par la Convention de Berne en 1886 - Ratification par la France 25 ans après la signature de la convention en raison de l'inadaptation de la législation interne aux dispositions de l'accord - (p. 4651) : champ d'application de la loi du 3 juillet 1985 plus étendu que celui de la loi de 1957 - Définition des artistes interprètes ou exécutants - Extension possible par une législation nationale de la protection prévue à des artistes qui n'exécutent pas des oeuvres littéraires ou artistiques - Exclusion du champ de la convention de fixation d'images et des sons - Définition du producteur de phonogrammes - Déploie les archaïsmes de la convention de Rome qui instaure un double régime de protection calqué sur le modèle des conventions sur le droit d'auteur : protection du traitement national et du traitement conventionnel - Cite l'ouvrage : les conventions internationales du droit d'auteur et des droits voisins, de MM. Henri Desbois, André Françon et André Keréver - (p. 4652) : nombreux inconvénients de ce texte : inégal équilibre entre la protection et les droits des auteurs, les droits des artistes interprètes et ceux des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion - Réponse apportée face au développement de la technologie, obsolète ou lacunaire - Existence d'une protection internationale du droit d'auteur, condition de la protection des droits voisins - Absence de protection pour les phonogrammes - (p. 4653) : souhaite une amélioration par le Gouvernement des accords existants - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement**

de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 495 (85-86)] - (14 novembre 1986) - En remplacement de M. Pierre Matrāja, rapporteur - **Discussion générale** (p. 4662) : difficultés dues à la non concordance du texte arabe avec le texte français levées par un échange de lettres en date du 22 décembre 1985 - Stabilisation de la situation politique dans la République nord-yéménite depuis dix ans - Retracer l'histoire politique, économique et géographique de la République du Yémen depuis 1977 - (p. 4663) : pratique par la République arabe du Yémen d'une diplomatie ouverte et équilibrée tant à l'Est qu'à l'Ouest - Rappelle la visite officielle effectuée en France par le colonel Saleh en avril 1984 - Action culturelle et technique de la France portant essentiellement sur la formation professionnelle dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications, de la santé et de l'enseignement du français - Aide alimentaire de la France - Ouverture de perspectives intéressantes à moyen terme en raison de la découverte d'hydrocarbures en juillet 1984 - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Coopération - Suite de la discussion - (22 novembre 1986) (p. 5080, 5081) : limitation à l'Afrique du champ d'intervention du ministère de la coopération - Rappel de l'action en faveur de l'Afrique menée par les gouvernements de 1981 à 1986, malgré l'infléchissement mondialiste de la politique de coopération et action de la France en faveur de l'Afrique au sein de la CEE - Création en février 1985 du fonds spécial pour l'Afrique - Nécessité de passer d'une coopération de substitution à une coopération par projet - Caractère dépassé du débat sur les dons et les prêts - Poursuite et renforcement de la coopération industrielle - (p. 5082) : baisse des crédits destinés aux écoles françaises d'Afrique - Diminution du budget de la recherche scientifique - Baisse de l'aide militaire - Coopérants : avenir de l'indemnité d'expropriation et de sujétions spéciales, IESS, des volontaires du service national actif - Problème de la titularisation des coopérants techniques en chômage en fin de mission - Déséquilibre entre la hausse importante des moyens du fonds d'aide à la coopération, FAC, et son financement par de fortes baisses imposées à d'autres secteurs - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget - (p. 5091) : orientation vers l'Afrique de la politique de coopération ; demande l'inclusion de la Sierra Leone dans le champ d'intervention - Compensation par l'intervention du FAC de la baisse de crédits des écoles françaises de l'étranger - Ecole de Conakry.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5328) : effondrement de l'excédent industriel français depuis le début de 1986 - Refus du Gouvernement d'établir un mécanisme d'incitation fiscale à l'investissement malgré la nécessité de relancer l'investissement industriel français - Effets néfastes de la dévaluation de mars 1986 sur les exportations françaises - Imprévoyance de la recherche de débouchés dans les pays de l'OPEP et les pays en voie de développement, de préférence aux pays européens - Politique au coup par coup du Gouvernement : opposition de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière au contingentement du pétrole soviétique - (p. 5329) : caractère médiatique des plans d'action Italie, Espagne, Allemagne fédérale - Régression des crédits de l'expansion économique à l'étranger ; réaction du Conseil supérieur des Français de l'Étranger - Manque de professionnels du commerce international ; suppression de l'Ecole nationale d'exportation - Rapport de M. François Missoffe préconisant la constitution d'un fonds d'aide publique à l'investissement pour le renforcement de la présence française en Asie du Sud-Est - (p. 5330) : nécessité d'une politique offensive de la Communauté européenne face aux pratiques japonaises - Risques de l'accord américano-japonais en matière monétaire - Vote du groupe socialiste contre les crédits proposés - **Examen des crédits** - **Etat B** (p. 5335, 5336) : réduction des crédits du Centre français du commerce extérieur, CFCE - Suppression de l'Ecole nationale d'exportation - Vote du groupe socialiste contre ces crédits.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5496) : diminution des crédits du chapitre « Français de l'étranger » - Accroissement des demandes d'aide sociale en faveur des Français de l'étranger - Régression des bourses scolaires - Amendement Deniau relatif à la réduction programmée du nombre d'enseignants détachés et à l'amélioration des rémunérations des recrutés locaux - Déploie l'absence de concertation depuis le 16 mars dernier dans l'élaboration des choix gouvernementaux concernant l'enseignement français à l'étranger - Interrogation sur le règlement du problème de l'indemnisation des biens français en Algérie - Prochain sommet de Londres des 5 et 6 décembre relatif à la suppression des frontières intérieures et à la lutte contre le terrorisme - (p. 5497) : motion adoptée par le Parlement européen demandant la suspension de l'instauration des visas d'entrée et de séjour en France.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5548) : calendrier scolaire - Réforme des lycées - Arrêt du recrutement des PEGC - Tutelle du ministère sur la formation professionnelle initiale des jeunes - Ouverture de l'école sur l'entreprise - Création de postes de maîtres directeurs dans les écoles primaires et maternelles - Conséquences pour les associations parascolaires et la mutuelle générale de l'éducation nationale de la remise en cause du système des mis à disposition - Inquiétude des jeunes sur leur avenir - Groupe socialiste solidaire des manifestations des étudiants et lycéens contre le projet Devaquet - (p. 5554) : interroge le ministre sur les raisons de la suppression des mis à disposition, notamment à la MGEN - Compensation financière de ces suppressions - Examen des crédits - Etat B (p. 5558) : soutient l'amendement n° II-56 de M. André Méric (diminution des crédits accordés à l'enseignement privé afin de permettre le maintien de certains postes dans l'enseignement public) - (p. 5559) : se déclare favorable à l'amendement n° II-57 de M. André Méric (maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires) - Demande un scrutin public sur cet amendement.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5575) : évolution de la coopération - Titularisation des coopérants contractuels - (p. 5576) : orientations en matière d'actions internationales - Valorisation des coopérants par rapport à leurs collègues français.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen** [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5995) : hommage à l'intervention de M. Maurice Faure et à l'action tenace de M. François Mitterrand en faveur de la construction européenne - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen qu'il souhaite voir adoptée à l'unanimité du Sénat.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6127, 6128) : contradiction entre l'Acte unique européen voté récemment à une écrasante majorité par le Sénat et l'article 1^{er} portant entrave à la libre circulation des personnes - Introduction d'une condition de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés - Examine les risques évidents que présente cet article pour les Français de l'étranger - (p. 6135) : conditions d'attribution de certaines prestations aux Français de l'étranger - Art. 1 (p. 6137) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 23 de M. André Méric (conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekinine, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plu-

sieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6299 à 6302) : soutient l'amendement n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (création d'une commission de contrôle parlementaire portant notamment sur le fonctionnement du peloton motorisé de maintien de l'ordre dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986) - Souhaite connaître précisément les instructions données aux forces de maintien de l'ordre à l'occasion de la manifestation du 4 décembre 1986 - Violences policières ayant entraîné la mort de Malik Oussekinine - Attitude de la police face aux étudiants et aux casseurs - Commentaire du journal « Le Monde » à propos de la présentation des récents événements par TF1, Antenne 2 et France Inter - Souhaite avoir des éléments d'information sur le contenu et le déroulement des travaux de la commission d'enquête envisagée par la commission des lois - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6306, 6307) : défense de l'honneur et de l'image de la police républicaine - Sanctions administratives prises contre certains membres du peloton voltigeur motocycliste - Possible mise en cause des instructions données à certains éléments de la police - Parallèle établi avec certains événements survenus en Nouvelle-Calédonie - Affaire du Carrefour du développement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 8 (p. 6356) : dénonce la mise sous contrôle gouvernemental à très court terme des télévisions et des radios - Critique le comportement de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL : nomination politique sur ordre - Démission de MM. Drucker et Jeanneney - Nombreux licenciements depuis quelques jours - (p. 6357) : indépendance des médias exigée par la démocratie - Hommage à la Haute Autorité - Huitième jour de grève à l'Agence France-Presse et risque d'une disparition irréparable pour l'ensemble de la presse et pour la diffusion de la langue française à travers le monde.

BAYLET (Jean-Michel), secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures (nommé le 23 juillet 1984 dans le premier gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 24 juillet 1984, p. 2412].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

Elu sénateur du Tarn-et-Garonne le 28 septembre 1986 (GD).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean Roger, tendant à réinstaurer des avantages tarifaires en faveur des consommateurs d'électricité résidant à proximité des centrales nucléaires [n° 73 (86-87)] (17 novembre 1986) - Energie nucléaire.

BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur du Val-d'Oise (C).

Réélue sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommée de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommée de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommée membre du conseil d'administration de l'Établissement national des convalescents de Saint-Maurice (JO Lois et décrets 27 novembre 1986).

- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à encourager et à accélérer l'évolution vers l'égalité des sexes à travers les manuels scolaires [n° 473 (85-86)] (23 juillet 1986) - Enseignement.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à l'extension des allocations familiales dès le premier enfant et tant qu'un enfant reste à charge [n° 474 (85-86)] (23 juillet 1986) - Prestations familiales.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la protection des femmes-victimes de violences ou de sévices de la part de leur conjoint [n° 477 (85-86)] (25 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'enseignement de la langue et de la culture arméniennes [n° 501 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Langues et cultures étrangères - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'interruption volontaire de grossesse et tendant à l'abrogation de l'article 317 du code pénal [n° 507 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Vie, médecine et biologie - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder une demi-part supplémentaire aux contribuables mariés exerçant chacun une activité salariée et ayant au moins un enfant à charge [n° 517 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Impôt sur le revenu - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'enseignement de la langue et de la culture arméniennes [n° 39 (86-87)] (30 octobre 1986) - Langues et cultures étrangères.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder une demi-part supplémentaire aux contribuables mariés exerçant chacun une activité salariée, ayant

au moins un enfant à charge [n° 52 (86-87)] (30 octobre 1986) - Impôt sur le revenu.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 47 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Éducation - Mesures en faveur de la prochaine rentrée scolaire au groupe scolaire Pasteur de Sarcelles (Val-d'Oise) - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1398) - Enseignement.

n° 48 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Éducation - Dotations du Val-d'Oise en postes d'enseignants et en crédits scolaires - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1397) - Enseignement.

n° 137 (JO Débats 6 décembre 1986) (p. 5782) - Ministère : Équipement - Équilibre financier des programmes de préservation du patrimoine immobilier des filiales de la caisse des dépôts et consignation - Logement.

n° 138 (JO Débats 6 décembre 1986) (p. 5782) - Ministère : Équipement - Mesures prises pour assurer le relogement de familles expulsées dans le Val-d'Oise - Expropriation.

Questions orales avec débat :

n° 17 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Santé et famille - Amélioration de la situation des veuves - (Réponse : JO Débats 11 juin 1986) (p. 1428) - Veuves.

n° 19 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - Transports aériens entre la métropole et les départements et territoires d'outre-mer - (Réponse : JO Débats 25 juin 1986) (p. 1898) - Transports aériens.

INTERVENTIONS

- Rappels au règlement - (23 janvier 1986) (p. 25) : article 20 du règlement du Sénat : examen d'un projet de loi en commission - Conséquences économiques du projet de loi relatif à l'aménagement du temps de travail.

- Rappels au règlement - (28 janvier 1986) (p. 35, 36) : demande l'obtention de simulations branche par branche sur les conséquences du texte - Inquiétude de la majorité des organisations syndicales.

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 70) : salaires, niveau d'emploi et conditions de travail des femmes - Flexibilité de l'emploi et chômage - Évolution des horaires de travail ; cas du Val-d'Oise - Travail de nuit pour les femmes - (p. 71) : travail dominical et de nuit - Incidence de l'évolution des rythmes de travail des femmes sur les enfants - Flexibilité de l'emploi - Travaux d'utilité collective, TUC - (p. 72) : politique industrielle proposée par le parti communiste et aménagement du temps de travail - Nouvelle citoyenneté dans l'entreprise.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 114, 115) : conséquences de la flexibilité sur la vie familiale et les relations des jeunes enfants avec leurs parents - (p. 152) : se déclare opposée à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 175) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression

de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - Art. 1 C (p. 183, 184) : propose l'exclusion du champ d'application de cette loi du secteur industriel des biens de consommation - Art. 1 (p. 188) : flexibilité du travail - Non paiement des majorations de salaire pour heures supplémentaires - Importance du chômage des jeunes - Nombreux licenciements économiques.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - Art. 1 (suite) (p. 210) : soutient l'amendement n° 107 de M. Hector Viron (suppression des dispositions de cet article relatives aux majorations de salaires) - (p. 211) : sur l'amendement n° 109 de M. Fernand Lefort (limitation des dérogations aux dispositions relatives aux heures supplémentaires et au repos compensateur pour les seules conventions étendues ou les accords collectifs étendus), son sous-amendement n° 438, soutenu par M. Charles Lederman ; irrecevable aux termes de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 235) : soutient l'amendement n° 129 de M. Paul Souffrin (contingent annuel d'heures supplémentaires limité à cinquante-deux heures) - (p. 252) : son amendement n° 168, soutenu par M. Jean Garcia : sauf cas particuliers, interdiction pour l'employeur de passer des contrats à durée déterminée pendant toute la durée de validité de la convention ou de l'accord ; devenu sans objet (p. 270) - Loi du 3 janvier 1979 modifiée relative aux contrats à durée déterminée - Exception d'irrecevabilité (p. 254 à 257) : soutient la motion de Mme Hélène Luc, tendant à soulever l'exception d'irrecevabilité à l'encontre de l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Repos compensateur - Réduction de la durée du travail effectif - Rémunération - Violation du principe de l'égalité devant la loi - Notion d'établissement distinct définie par la Cour de cassation en 1968 - Egalité de situation des salariés - (p. 265, 266) : se déclare opposée à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département des Hautes-Pyrénées.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 312) : son amendement n° 199 : suppression du texte présenté pour l'article L.212-8-4 du code du travail relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 323) : soutient l'amendement n° 208 de Mme Hélène Luc, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - Après l'art. 2 (p. 343) : soutient l'amendement n° 360 de M. Charles Lederman (inapplicabilité des 2° et 3° alinéas du présent article dans les cas de convention ou d'accord conclu en application des articles L.212-8 et suivants du présent code).

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Avant l'art. 1 A (p. 385, 386) : soutient l'amendement n° 11 de M. Hector Viron (modalités de majoration du SMIC) - Vote unique sur les articles 2, 3 et 4 (p. 399) : incidences de ce projet de loi sur la vie familiale des salariés - Lutte du parti communiste contre la flexibilité - Travail des femmes.

- **Nouvelle lecture** [n° 294 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 445) : groupe communiste opposé à l'adoption du texte de ce projet de loi nocif pour les salariés et le pays - Echec de la commission mixte paritaire, CMP - Projet adopté à l'Assemblée nationale après utilisation de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution - Projet visant à flexibiliser l'emploi n'ayant rien à voir avec l'aménagement du temps de travail - Exploitation renforcée des travailleurs - (p. 446) : rappelle les propositions n° 22, n° 23 et n° 46 du candidat Mitterrand à la présidence de la République - Dépôt d'une question préalable par la droite sénatoriale - Réaffirme l'opposition du groupe communiste à l'adoption du texte de ce projet de loi - (p. 447) : coûts salariaux français inférieurs à ceux des principaux concurrents - Coûts matériels de production et coûts financiers plus élevés que les coûts salariaux - Recul des investissements en 1985 et augmentation du chômage depuis cinq ans - (p. 448) : sou-

haite le contrôle des aides publiques accordées - Propose la création de cinq cent mille emplois grâce à la relance de la production et des services - Mise en place de la cinquième chaîne de télévision par le Président de la République et nomination d'un nouveau président du Conseil constitutionnel - Discussion inopportune du texte de ce projet de loi - Texte inapplicable pour l'ensemble des travailleurs. -

- **Rappels au règlement** - (25 février 1986) (p. 458) : article 48, alinéa 3, du règlement du Sénat : recevabilité des amendements.

- **Conclusions du rapport de M. François Collet**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 mai 1986) - Après l'art. 1 (suite) (p. 707) : soutient l'amendement n° 10 de M. Charles Lederman (possibilité de participation des sénateurs avec voix consultative aux travaux des commissions autres que la leur) - (p. 708, 709) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 12 (rôle des commissions en matière de représentation proportionnelle des groupes au sein des missions d'information) et n° 14 (modalités de contrôle de l'application des lois par les commissions) - Art. 2 (p. 711) : soutient l'amendement n° 17 de M. Charles Lederman (modalités de détermination d'un ordre du jour complémentaire hebdomadaire) - Après l'art. 2 (p. 713) : soutient l'amendement n° 18 de M. Charles Lederman (explication de vote sur l'ensemble des groupes politiques en cas de débat engagé sur une demande de discussion immédiate) - Art. 3 : soutient l'amendement n° 43 de M. Charles Lederman (absence de prolongation des séances de nuit au-delà de minuit) - Après l'art. 3 (p. 715) : soutient l'amendement n° 45 de M. Charles Lederman (rappels au règlement) - Après l'art. 5 (p. 716) : soutient l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (recevabilité ou non des amendements et pouvoirs du rapporteur du projet ou du président d'une commission saisie) - Art. 8 (p. 718) : soutient l'amendement de suppression n° 25 de M. Charles Lederman (exceptions, questions et motions ou demandes de priorité).

- **Rappels au règlement** - (22 mai 1986) (p. 781, 782) : arrestation et garde à vue de lycéens parisiens manifestant pour la libération de Nelson Mandela.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 784) : statistiques sur l'emploi publiées par l'INSEE pour 1985 - Diminution artificielle du chômage : travaux d'utilité collective, TUC ; précarisation de l'emploi - Licenciements économiques - Accroissement de la durée du chômage - (p. 785) : allègements de charges sociales : utilisation spéculative sur les marchés financiers des ressources transférées des contribuables au grand patronat - Prévisions de suppressions d'emplois pour les années à venir - Pression sur les travailleurs : désindexation des salaires ; flexibilité ; précarisation - Dérégulation financière et levée du contrôle du mouvement des capitaux - (p. 786) : vote des sénateurs communistes contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 910) : son amendement n° 20, soutenu par M. Camille Vallin : ordonnances prises en réponse aux aspirations de justice sociale des travailleurs et de la jeunesse ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 947) : son amendement n° 37, soutenu par Mme Monique Midy : conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée ou de travail temporaire ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 949) : son amendement n° 41, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : protection des salariés touchés par des licenciements pour cause économique ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 950) : son amendement n° 44, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : exclusion du champ d'application de cet article de l'industrie de l'armement ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1014) : soutient l'amendement n° 47 de Mme Hélène Luc

(durée hebdomadaire du travail) - (p. 1016, 1017) : soutient l'amendement n° 50 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales et fiscales en vue de créer des emplois) - (p. 1024) : soutient les amendements, n° 53 de Mme Hélène Luc (formation professionnelle des femmes) et n° 54 de M. Paul Souffrin (formation et insertion professionnelles des personnes handicapées).

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1428) : protection sociale des veuves - Catégorie sociale particulièrement touchée par la politique d'austérité et de chômage engendrée par le Gouvernement - Droits dérivés : assurance veuvage, pension de réversion - Autonomie économique des veuves : moyens d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi - (p. 1429) : solidarité à l'égard des veuves - Droits propres des veuves - Prise en compte des revendications des veuves et de leurs associations lors de la réforme des prestations familiales - Allocations familiales - Prime de rentrée scolaire - Insuffisances notoires de l'assurance veuvage, créée en 1980 - Suppression du minimum de pension de réversion - Favorable au cumul des droits propres et des droits dérivés - Ouverture du droit au Fonds national de solidarité et à l'allocation logement - Formation et insertion professionnelle - Prêts d'installation - Priorité pour l'obtention d'une place dans les crèches et les garderies et pour le concours d'une aide ménagère - (p. 1430) : amélioration des conditions d'accès à l'emploi des veuves : attention particulière des ANPE, priorité à l'embauche - Revalorisation des petits et moyens salaires - Groupe communiste attentif aux réponses gouvernementales relatives aux difficultés rencontrées par les veuves.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 10 (p. 1622) : dénonce l'annulation de crédits affectés à la promotion, à la formation et à l'information sur les droits des femmes - Femmes, victimes des insuffisances d'information et de formation, et de la précarité de l'emploi.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 18 (p. 1727) : soutient l'amendement n° 69 de M. René Martin (suppression de cet article instituant un compte d'affectation des produits de la privatisation) - Art. 21 (p. 1731, 1732) : soutient l'amendement n° 72 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif au taux de la contribution des agriculteurs au fonds des calamités agricoles) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1735, 1736) : volonté gouvernementale d'aggravation des inégalités ; politique du capital ; développement des placements financiers au détriment de l'investissement productif - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1780) : effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique - Accroissement du nombre de chômeurs - Exonération de charges pour les patrons embauchant ou accueillant des jeunes en formation alternée - Encouragement à remplacer des emplois stables par des emplois précaires - Autorisation administrative, frein au développement de la précarisation de l'emploi - Faiblesse des perspectives de la demande interne - Statistiques de l'observatoire français des conjonctures économiques, OFCE - Augmentation de la durée moyenne d'ancienneté des inscriptions à l'ANPE - Importance et augmentation du nombre des jeunes chômeurs de moins de 25 ans - Progression du chômage des femmes - (p. 1781) : cite une lettre du président du CNPF en date du 26 mai relative à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Absence de négociations précédant la loi et évaluations chiffrées du CNPF contestées par les cinq confédérations syndicales reçues par la commission - Interrogation sur la suppression du contrôle du motif économique par les services de l'inspection du travail - Possibilité donnée au patronat de licencier quand il le veut et de remplacer un emploi stable par un emploi à durée déterminée - Projet constituant une atteinte aux garanties collectives acquises - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 1849) : son amendement n° 207, soutenu par M. Hector

Viron : droit à réintégration immédiate dans l'entreprise en cas d'inobservation du délai congé ; rejeté - Ses amendements n° 210 et n° 211, soutenus par M. Hector Viron, relatifs au licenciement d'un salarié, à sa réintégration et au versement d'une indemnité ; rejetés.

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres** - (24 juin 1986) (p. 1894) : inquiétudes suscitées par le renouvellement de l'accord multifibres, AMF - Importance de l'AMF pour l'avenir de l'industrie française du textile et de l'habillement - Modification des quotas nationaux d'importation - Stagnation de la production - Nombreuses faillites d'entreprises - Chômage - Responsabilité du patronat du textile dans cette situation : démantèlement de Boussac et restructuration internationaliste de DMC - Déficit de la balance commerciale de ce secteur - Indépendance économique des pays en voie de développement - Reconquête du marché intérieur français.

- **Question orale avec débat : transports aériens entre la métropole et les départements et territoires d'outre-mer** - (24 juin 1986) (p. 1898) : coût excessif du transport aérien vers les DOM-TOM pour les Antillais travaillant en métropole - Diminution des vols d'Air France vers les Antilles et La Réunion - Tarifs - (p. 1899) : autorisation des vols charters risquant à terme d'entraîner une déréglementation du trafic - Solutions proposées par le groupe communiste - Bénéfice de la continuité territoriale octroyé aux travailleurs des DOM-TOM - Aller-retour gratuit accordé par l'Etat, tous les deux ans, aux employés du service public et à leur famille - Prise en charge par l'Etat et Air France des pertes de recettes résultant de ces mesures - Problème du rapatriement des Antillais décédés - Octroi de prêts au titre de résidence principale pour la construction d'une maison aux Antilles - Paiement des allocations postnatales et prénatales aux femmes antillaises désirant accoucher dans leur pays d'origine - Protection sociale dans les DOM-TOM - Chômage.

- **Question au Gouvernement : prestations familiales et conditions des locataires** - (26 juin 1986) (p. 1984, 1985).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 27 (p. 2410) : son amendement n° 1271, soutenu par M. James Marson : référence au programme propre, à l'impartialité, au pluralisme et au temps minimal consacré à la diffusion d'oeuvres originales d'expression française ; non retenu dans le vote unique (p. 2419).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 32 (p. 2481) : son amendement n° 1303, soutenu par M. Pierre Gamboa : services privés : fixation du temps maximum consacré à la publicité ; non retenu dans le vote unique (p. 2487).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2536) : son amendement n° 1321, soutenu par M. Pierre Gamboa : établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2602) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1346, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 38 (p. 2673) : son amendement n° 1386, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : autorisation de l'exploitation des réseaux par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2675) : sur l'amendement n° 170 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), son sous-amendement n° 1129, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2772) : son amendement n° 1426, soutenu par Mme Monique Midy :

sanctions applicables en cas de récidive pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 63 (p. 2886) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient le sous-amendement n° 1526 de M. Charles Lederman.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 66 (p. 2933) : son amendement n° 1541, soutenu par M. James Marson : reprise de TF 1 : substitution du régime de la concession au régime de l'autorisation ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 70 (suite) (p. 2967) : son amendement n° 1549, soutenu par M. Charles Lederman, relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 80 (p. 3032) : son amendement n° 1580, soutenu par M. Jean Garcia : définition du réalisateur ; retiré.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 49 (p. 3145) : son amendement n° 1457, soutenu par M. James Marson : nomination des présidents des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 53 (p. 3195) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1481, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 59 (p. 3234) : son amendement n° 1510, soutenu par M. Hector Viron : retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Art. 2 (p. 3624) : se déclare opposée à l'amendement de suppression n° 79 de M. André Méric (compétence en matière d'action sociale et de santé) - Art. 3 et 4 : sur le même objet, ses amendements de suppression n° 38 et n° 39 ; rejetés - (p. 3629) : se déclare opposée, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 76 de M. Jean Madelain (consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - **Question préalable** (p. 3683) : soutient la motion n° 9 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Problème de l'emploi** - Déséquilibre financier caractéristique de la crise économique - Inefficacité du développement des emplois précaires - Lutte pour de nouveaux équilibres financiers - Capacité de financement des entreprises - Stagnation de l'investissement - Situation de Normed - Réduction des emplois, cause du déficit du régime général de la sécurité sociale - Réforme du financement des régimes de protection sociale - (p. 3684) : lutte pour la défense de la protection sociale - Augmentation des cotisations salariales et diminution des prestations sociales - Contribution du système de protection sociale à l'activité économique et à l'emploi - Limites du système actuel de financement - Capacité de financement des entreprises - Etude de la Dresdner Bank pour 1985 relative aux coûts salariaux dans l'industrie dans les principaux pays capitalistes - Assiette de la cotisation patronale - Sécurité sociale fondée sur la solidarité et non sur l'assurance - Intervention croissante de l'Etat dans la sécurité sociale ; multiplication des contrôles - Lutte pour la défense

et le développement de la protection sociale - (p. 3685) : retraite à 60 ans : acquis essentiel - Réforme des structures et du financement de la sécurité sociale : modification de la composition des conseils d'administration des caisses et de leurs pouvoirs, réforme du mode de calcul de la cotisation patronale, cotisation sociale de solidarité assise sur les revenus autres que ceux du travail ; fonds de garantie des cotisations alimenté par une cotisation patronale - **Discussion générale** (p. 3694) : injustice sociale du projet - Aggravation des inégalités - Ponction sur les revenus des travailleurs - Allègement de l'impôt sur les revenus financiers - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - (p. 3695) : avantages fiscaux des entreprises et des détenteurs de gros patrimoines - Inefficacité économique du projet de loi - Continuité avec la politique du précédent Gouvernement - Dégradation des prestations servies et du pouvoir d'achat des assurés - Dettes patronales impayées - Sécurité sociale : enjeu de classe et enjeu économique - Volonté de lier progrès économique et progrès social - Remise en cause de la retraite à 60 ans : attaque contre les intérêts et les droits des salariés et des familles - Rapport du commissariat général du Plan - Refus d'admettre la compression des dépenses sociales - Extension du chômage et précarisation de l'emploi - (p. 3696) : opposition du groupe communiste au projet de loi - **Avant l'art. 1** (p. 3699) : son amendement n° 10 : réforme du financement de la sécurité sociale : modification de l'assiette de la cotisation patronale et création d'une contribution sociale à taux progressif assise sur les revenus autres que ceux du travail ; rejeté - (p. 3701) : son amendement n° 11, soutenu par Mme Hélène Luc : création d'un fonds de garantie des cotisations sociales suppléant les employeurs défaillants, financé par une cotisation patronale ; rejeté - **Art. 1** (p. 3702) : son amendement de suppression n° 12 : institution au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, d'une contribution sur le revenu des personnes physiques de 1985 et 1986 ; rejeté - Difficultés financières de la sécurité sociale dues à la situation économique et au chômage - **Art. 2** (p. 3702) : son amendement de suppression n° 13 : taux et assiette de la contribution instituée au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés ; rejeté - Hostilité à toute fiscalisation de la sécurité sociale - **Avant l'art. 3** (p. 3703, 3704) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. André Méric (rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes) - Impôt sur les grandes fortunes : instrument de justice sociale - **Art. 7** (p. 3706) : son amendement de suppression n° 15 : échéancier de paiement de la contribution ; rejeté - **Art. 9** (p. 3708) : son amendement de suppression n° 14 : relèvement de 0,7 % du taux de la retenue pour pension applicable aux fonctionnaires ; rejeté - Défense du pouvoir d'achat des fonctionnaires - **Art. 10** (p. 3710) : son amendement de suppression n° 16 : mention des cotisations ouvrières et patronales de sécurité sociale sur le bulletin de paie ; rejeté.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - **Discussion générale** : son intervention, présentée par Mme Paulette Fost (p. 4238) : conséquences dramatiques de la gestion privée de logements dans les cités de Sarcelle, Gonesse et Villiers-le-Bel par la société centrale immobilière de la caisse des dépôts, SCIC - Travaux de rénovation des grands ensembles financés par une augmentation exorbitante des loyers et des charges des locataires - (p. 4239) : demande au Gouvernement d'adopter certaines mesures financières et sociales favorables aux locataires de ces grands ensembles - Précarisation de la situation locative : modalités de fixation des loyers ; durée des baux - Opposée à la vente du patrimoine social des HLM - Souhaite une véritable politique d'aide à la pierre, en faveur des revenus modestes - Exercice du droit de préemption par les communes - (p. 4240) : protection des sites industriels - Opposée à l'adoption de ce projet néfaste, tant pour les locataires que pour les futurs propriétaires.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4533) : sa motion n° 105, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité à l'encontre du projet de loi ;

rejetée - Inégalité dont sont victimes les populations des départements d'outre-mer, DOM - (p. 4534) : prestations sociales liées au critère d'activité et taux moins élevé qu'en métropole - Absence de conformité de l'article 1^{er} à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ainsi qu'à la Constitution du 27 octobre 1946 - (p. 4535) : avis du Conseil économique et social et interrogation sur la constitutionnalité de ce projet et sur le respect du principe de l'égalité des droits des citoyens - Notion d'individualité du droit aux prestations de la sécurité sociale - Suppression tardive de la condition d'activité professionnelle pour le versement des prestations familiales - (p. 4536) : rattrapage en cinq ans acceptable que si la part versée à chaque famille s'accroît pendant ce délai - (p. 4537) : demande au Sénat le rejet de ce projet pour irrecevabilité constitutionnelle.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 64 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Après l'art. 5 (p. 4556) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 1 de M. François Léotard, ministre (non application des dispositions relatives au minimum de participation des collectivités locales au capital des sociétés locales d'exploitation du câble) - Explication de vote sur l'ensemble : groupe communiste opposé au texte élaboré par la commission mixte paritaire - Absence de réponse aux questions posées - Objectif du Gouvernement de favoriser la concentration afin de créer de grands groupes français - Sens de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication diamétralement opposé à l'exigence de pluralisme.**

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4603) : soutient l'amendement n° 71 de M. Jean Garcia (définition du rôle des collectivités concernées ; solidarité nationale à leur égard) - Croissance démographique dans les départements d'outre-mer, DOM - Mobilité entre les DOM et la métropole - Chômage - Prestations sociales - (p. 4604) : soutient l'amendement n° 72 de M. Jean Garcia (création d'emplois stables et qualifiés) - (p. 4605) : soutient les amendements, n° 73 de M. Jean Garcia (mobilité des populations, tant en direction de la métropole que des collectivités concernées) et n° 108 de M. Henri Bangou (réalisation en cinq ans de l'égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes) - (p. 4606) : soutient l'amendement n° 74 de M. Jean Garcia (rôle des collectivités territoriales régionales d'outre-mer) - (p. 4608) : opposée à l'adoption de cet article, visant à instaurer la parité sociale globale entre les collectivités concernées et la métropole - Exemple des différences entre cette parité et l'égalité sociale souhaitée, notamment en ce qui concerne les prestations familiales - Art. 2 (p. 4610) : possibilité pour le Gouvernement de supprimer à tout moment les moyens financiers pour l'application de ce projet de loi de programme - Emet des réserves sur la vigilance de la représentation nationale et la valeur de la parole de l'Etat - (p. 4612) : reprend l'amendement n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur : montant des engagements de l'Etat précisé annuellement ; distinction entre les crédits d'équipements scolaires et les crédits d'équipements hospitaliers ; rejeté - Annexe I (p. 4615) : soutient l'amendement n° 111 de M. Henri Bangou (contrôle des collectivités locales sur la répartition des primes et aides aux entreprises) - Annexe III (p. 4618) : soutient l'amendement de suppression n° 113 de M. Henri Bangou (dispositions relatives à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole) - Annexe IV (p. 4619) : soutient l'amendement n° 115 de M. Henri Bangou (effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social) - Titre II (p. 4622) : soutient l'amendement n° 75 de M. Jean Garcia (intitulé : Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi stable et qualifié des jeunes et à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer) - (p. 4623) : se déclare opposée à l'amendement n° 6 de la commission (intitulé : « Dispositions rela-**

tives au développement de l'activité économique, à l'emploi des jeunes, à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer et à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole ») - Art. 5 : soutient l'amendement de suppression n° 76 de M. Jean Garcia (création de zones franches dans les DOM) - (p. 4624) : soutient l'amendement n° 77 de M. Jean Garcia (application dans les zones franches des dispositions législatives et réglementaires du code du travail en vigueur en métropole) - Art. 6 (p. 4625, 4626) : sur la procédure de création et de délimitation des zones franches, soutient les amendements de M. Jean Garcia, n° 78 de suppression, n° 79 et n° 80 - Art. 7 (p. 4627) : soutient l'amendement de suppression n° 81 de M. Jean Garcia (suspension dans les zones franches des droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaires et droits indirects) - Art. 8 (p. 4629) : soutient les amendements de M. Jean Garcia, n° 83 de suppression (exonération de la taxe professionnelle dans les zones franches) et n° 84 (indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner) - Art. 9 (p. 4631) : son amendement de suppression n° 85 : mesures en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans ; rejeté - (p. 4632) : sur le même objet, se déclare opposée aux amendements n° 11 et n° 12 de la commission.

- **Question au Gouvernement : situation difficile des familles - (13 novembre 1986) (p. 4600).**

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Art. 13 (p. 4679) : son amendement n° 126, soutenu par M. Henri Bangou, sur les conditions d'attributions des prestations familiales ; rejeté - Art. 15 (p. 4685) : son amendement de suppression n° 92, soutenu par M. Jean Garcia, relatif au versement de l'allocation logement ; rejeté.**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4761, 4762) : opposée à toute réduction uniforme de l'impôt sur le revenu - Augmentation des prélèvements obligatoires pour les salariés - Diminution de la pression fiscale pour les entreprises et les détenteurs de grosses fortunes - Fiscalité locale - Art. 2 (p. 4763, 4764) : barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement - Prélèvements obligatoires - Forte et réelle progression de l'imposition globale des salariés - Réduction du taux d'imposition minimale.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 3 (p. 4798) : soutient l'amendement n° I-137 de M. Robert Vizet (élévation du taux global de l'impôt sur les sociétés à 50 %) - Art. 3 (p. 4802) : souhaite l'évolution de la taxe professionnelle vers un véritable impôt sur le capital se substituant progressivement à l'impôt sur les sociétés - Réduction proposée de 16 % des bases d'imposition de la taxe professionnelle - Régression de la part du produit de la taxe professionnelle dans le produit global des quatre taxes - Souhaite que l'allègement de la taxe professionnelle soit intégralement compensé par l'Etat pour les collectivités locales - Augmentation des besoins financiers des communes en raison des transferts de charges dus à la décentralisation - (p. 4806) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient l'amendement n° I-139 de M. Robert Vizet.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) (p. 4959) : diminution factice, hypothétique et provisoire de la dette publique : affectation des recettes liées à la privatisation ; transfert de charges sur les collectivités territoriales - Absence de mesures en faveur du redémarrage de l'activité et de la création d'emplois stables et qualifiés - Conséquences négatives de la levée du contrôle des changes - Groupe communiste opposé à l'adoption du budget des charges communes - Examen des crédits - I - Charges communes - Etat B

(p. 4961) : problème des crédits destinés au paiement de la prime d'épargne logement accordée aux souscripteurs de plans et de comptes d'épargne logement - Souhaite que les sommes ainsi déboursées par l'Etat soient consacrées au logement social - Système d'exonération des taxes foncières sur les propriétés bâties.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5427) : budget particulièrement défavorable aux familles - Réduction du pouvoir d'achat des prestations familiales - Diminution des crédits destinés aux programmes de protection et de prévention sanitaires, aux programmes d'action sociale, de l'allocation aux adultes handicapés, du remboursement de l'IVG et des interventions en faveur des travailleurs migrants - Augmentation de la pression sur les femmes qui travaillent - Projet d'ordonnance relative au travail de nuit des femmes en contradiction avec une convention de l'organisation internationale du travail, ratifiée par la France - Dégradation de la situation des familles monoparentales - Situation inquiétante des veuves - (p. 5428) : pratique honteuse des expulsions - Asphyxie du logement social - Protection sociale des familles immigrées - Remboursement de l'IVG - Mesures proposées par les communistes pour une véritable politique familiale, fondée sur une politique de croissance et d'emploi - Opposée à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)]** - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5899) : remise en cause du droit à la famille - Evolution démographique - Examine les priorités d'une véritable politique familiale - (p. 5900) : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Excédent des caisses d'allocations familiales - Politique familiale devant nécessairement être associée à une politique de croissance, de plein emploi et de justice sociale - Mesures financières préconisées pour améliorer le niveau et les conditions de vie des familles : augmentation des prestations familiales, versement d'une allocation d'aide au premier enfant et dé plafonnement de la cotisation patronale - Mesures proposées par le groupe communiste : allègements fiscaux pour les familles, diminution de la taxe d'habitation, réduction de la TVA, versement d'une allocation pour les familles sans emploi et sans revenu de remplacement, priorité pour l'emploi et la formation accordée aux familles monoparentales - (p. 5901) : amélioration des conditions de la maternité - Développement des crèches familiales et collectives - Politique de l'éducation ; lutte contre l'échec scolaire - Revalorisation des bourses scolaires - Droit au logement social de qualité garanti à chaque famille - Attachement à l'interdiction du travail de nuit pour les femmes - Opposée à l'adoption de ce projet - **Après l'art. 1** (p. 5913) : son amendement n° 48 : ouverture du droit aux allocations familiales dès le premier enfant ; rejeté - **Art. 2** (p. 5914) : son amendement de suppression n° 49, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant ; rejeté - (p. 5915) : se déclare opposée à l'amendement n° 1 de la commission (limitation de la possibilité de cumul d'AJE en cas de naissances multiples simultanées) - **Après l'art. 2** (p. 5916) : ses amendements n° 50 : cumul de l'allocation de soutien familial avec les allocations familiales et autres prestations ; et n° 51, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : conditions de travail des femmes salariées en état de grossesse médicalement constatée ; rejetés - **Art. 3** (p. 5918, 5919) : mécanisme de l'allocation parentale d'éducation incitant les femmes à quitter leur emploi - Sur les conditions générales d'ouverture des droits à l'allocation parentale d'éducation, se déclare opposée aux amendements n° 2 et n° 3 de la commission - **Après l'art. 3** (p. 5922, 5923) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 68 : allongement des différentes durées de suspension du contrat de travail auxquelles les femmes enceintes ont droit ; n° 53 et n° 54 relatifs aux conditions de travail des femmes enceintes ; rejetés - (p. 5924) : ses amendements, n° 55 : repos hebdomadaire du dimanche accordé de droit aux femmes ; et n° 56, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : allongement de la durée du congé de maternité ; rejetés - **Art. 5** (p. 5926) : son amendement n° 58 : participation patronale au financement des différents modes de garde des enfants, déterminée par décret en Conseil d'Etat ; rejeté - **Art. 7** (p. 5929) : son amendement de suppression n° 59, sou-

tenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales ; rejeté.

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Après l'art. 7** (p. 5937) : ses amendements n° 60 : ouverture du droit à la retraite dès l'âge de 55 ans pour les femmes effectuant des travaux dangereux, fatigants et insalubres ; n° 61 : priorités accordées aux familles monoparentales en matière d'emploi et d'accueil de l'enfant ; et n° 62 : suspension de toutes les mesures de saisie d'expulsion à l'encontre de toute personne frappée par la maladie ou sans emploi ; rejetés - **Art. 8** (p. 5939) : ses amendements n° 63 : maintien du complément familial pour les familles dont le nombre d'enfants à charge est passé de trois à deux ; et n° 64 : suppression des conditions restrictives d'octroi de la prime de déménagement ; rejetés - (p. 5941) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de M. Henri Collard, rapporteur (suppression du dispositif de prêts aux jeunes ménages dont le caractère familial ne peut être directement prouvé) - **Art. 12** (p. 5943) : ses amendements n° 66 et 67 relatifs aux congés de naissance ; devenus sans objet - Se déclare opposée à l'amendement n° 11 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux modifications concernant les congés de naissance) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5946) : absence d'une véritable politique familiale et opposition du groupe communiste à l'adoption de ce projet - Politique de régression sociale : travail de nuit des femmes - Absence de prise en compte du premier enfant - Premier pas vers la suppression des allocations familiales lorsque la femme travaille - Absence de réponse aux problèmes posés - Absence de prise en compte des amendements communistes tendant à renforcer la protection de la femme enceinte au travail et à favoriser le développement des crèches - Suppression des prêts aux jeunes ménages - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet.

- **Rappel au règlement** - (12 décembre 1986) (p. 6096) : articles 29 et suivants relatifs à l'ordre du jour du Sénat - Proteste contre le retard de distribution du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, examiné ce jour - Demande un report du délai limite de dépôt des amendements sur ce projet.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 6198) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Travailleurs, cible privilégiée des actions du Gouvernement** - Rappelle la néfaste loi Delebarre relative à l'aménagement du temps de travail - Rappelle les ordonnances sur les conditions de travail, les contrats à durée déterminée, le travail de nuit des femmes - (p. 6199) : recours accru aux TUC et aux petits boulots - Précarisation de l'emploi, véritable calamité économique qui génère le chômage - Mentionne une étude prévoyant 3 500 000 chômeurs en 1991 - (p. 6200) : problème du travail de nuit des femmes, du travail continu et du travail du dimanche pour raisons économiques - Ordonnance du 10 décembre 1986 relative à l'organisation du service public de l'emploi mettant fin au monopole détenu depuis vingt ans par l'ANPE - Problème du transfert du juge administratif vers le juge civil du contentieux des licenciements économiques - **Projet conférant à l'employeur une totale liberté de restructuration de son personnel** - Devoir de l'Etat de garantir au plus grand nombre le respect du droit au travail inscrit dans la Constitution - (p. 6201) : problème de constitutionnalité et de la diminution des droits des salariés qui ont accepté des congés de conversion par rapport aux autres travailleurs licenciés - Absence d'expérience des conseils de prud'hommes en matière de licenciement pour cause économique - Rappelle l'affaire Clavaud.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - **Rappel au règlement** (p. 6484) : artifice de procédure pour imposer, par amendement du Gouvernement aux conclusions de la CMP, une disposition sur la flexibilité du travail.

- **Projet de loi relatif à la famille - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 110 (86-87)]** - (20 décembre

1986) - **Discussion générale** (p. 6507, 6508) : redéploiement des prestations familiales vers les familles les plus aisées : augmentation du congé parental au détriment des allocations soumises à plafond concernant les familles les plus démunies - Garde du petit enfant ; situation des crèches ; crèches parentales - Travail de la femme ; travail de nuit des femmes - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

BEAUPETIT (Charles), sénateur du Loir-et-Cher (GD).

Décédé le 9 septembre 1986 (JO Lois et décrets 11 septembre 1986) - Eloge funèbre le 3 décembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

BECAM (Marc), sénateur du Finistère (RPR).

Elu député le 16 mars 1986 (JO Lois et décrets 3 avril 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

BECART (Jean-Luc), sénateur du Pas-de-Calais (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité servies par le régime de sécurité sociale dans les mines [n° 509 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux** - Retirée le 30 octobre 1986.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 142) : soutient l'amendement n° 97 de M. Paul Souffrin (exclusion de régions du champ d'application de cet article) - Difficultés économiques de la région Lorraine - (p. 154) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Art. 1 B** (p. 175, 176) : remise en cause des garanties du monde du travail - Se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - **Art. 1 C** (p. 180) : préservation du droit acquis en ce qui concerne les « ponts » - (p. 181) : blocage de juin 1982 marquant le début de la déflation des salaires - **Art. 1** (p. 191) : modulation du temps de travail - Situation économique du département du Pas-de-Calais - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de cet article.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Art. 3 (suite)** (p. 362) : son amendement n° 367, soutenu par M. René Martin : durée maximale d'un an pour la convention ou l'accord collectif étendu relatifs au repos compensateur ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 926) : son amendement n° 28, soutenu par M. Pierre Gamboa : suspension des aides publiques envers les entreprises procédant à des licenciements au cours de l'année précédant l'exercice au titre duquel les aides sont accordées ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 927) : son amendement n° 29, soutenu par M. Camille Vallin : information des conseils municipaux par les employeurs bénéficiant d'allègement de taxe professionnelle sur leurs résultats en matière d'emploi dans les entreprises situées sur le territoire de la commune ; non retenu dans le vote unique - (p. 928) : son amendement n° 30, soutenu par M. Pierre Gamboa : travail saisonnier ; non retenu dans le vote unique - (p. 929) : son amendement n° 31, soutenu par M. Camille Vallin : suspension de toute aide publique et toute exonération sociale ou fiscale pour les entreprises qui ne se seront pas acquittées de la totalité de leurs obligations en matière de cotisations sociales au 1^{er} janvier 1987 ; non retenu dans le vote unique - Son amendement n° 130, soutenu par M. Paul Souffrin : développement du contrôle et des sanctions des pratiques discriminatoires à l'embauche ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1042, 1043) : ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 59 : droits des salariés actionnaires en matière de disponibilité des actions ou de droits découlant de leur détention ; et n° 60 : prise en compte, en cas de liquidation de l'entreprise, des créances dues à cette participation comme superprivilégiées ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1051, 1052) : son amendement n° 61, soutenu par M. Pierre Gamboa : présence avec voix délibérative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes ; non retenu dans le vote unique - (p. 1053) : son amendement n° 62, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : participation avec voix délibérative des représentants des salariés actionnaires et des représentants du comité d'entreprise ; non retenu dans le vote unique - (p. 1054) : son amendement n° 63, soutenu par M. Pierre Gamboa : extension de la loi de démocratisation du secteur public aux entreprises de second rang et diminution des seuils d'application de la loi en matière de salariés ; non retenu dans le vote unique - **Art. 1** (p. 1062) : son amendement n° 4, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du champ d'application de cet article ; non retenu dans le vote unique - (p. 1069) : ses amendements, n° 6, soutenu par M. Marcel Gargar : droit de la concurrence et nature des garanties au profit des agents économiques ; et n° 7, soutenu par M. Jacques Eberhard : édicton d'une réglementation en vue de limiter le recours abusif aux clauses de non concurrence insérées dans les contrats de travail ; non retenus dans le vote unique - (p. 1072) : son amendement n° 12, soutenu par M. Fernand Lefort : mesures de protection du petit commerce ; non retenu dans le vote unique - **Art. 4** (p. 1083, 1084) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : programme de la privatisation ; non retenu dans le vote unique - **Annexe à l'art. 4** (p. 1093) : ses amendements, n° 65, soutenu par M. Guy Schmaus : exclusion de l'Agence Havas de la liste des

entreprises à privatiser ; et n° 66, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1107) : son amendement n° 72, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la société Matra de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1108) : son amendement n° 73, soutenu par M. René Martin : exclusion de la société nationale Elf-Aquitaine de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1110) : son amendement n° 74, soutenu par M. René Martin : exclusion de la Thomson S.A. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1111) : son amendement n° 75, soutenu par Mme Monique Midy : exclusion des Assurances générales de France I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1117) : son amendement n° 80, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1121) : son amendement n° 83, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Mutuelle générale française-accident de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - Son amendement n° 86, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Société centrale du groupe des Assurances nationales de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1126) : son amendement n° 91, soutenu par M. Fernand Lefort : exclusion de la Banque de l'Union européenne de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1132) : son amendement n° 96, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque Laydernier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1134) : son amendement n° 97, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque Monod de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1136) : son amendement n° 99, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque Odier-Bungener-Courvoisier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - Son amendement n° 101, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque parisienne de crédit de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1139) : son amendement n° 102, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque régionale de l'Ain de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1141) : son amendement n° 106, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque Tarneaud de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1142) : son amendement n° 107, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : exclusion de la Banque Vernes et commerciale de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1143) : ses amendements n° 108 et n° 109, soutenus par M. James Marson : exclusion de la Banque Worms et du Crédit chimique de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique - (p. 1144) : son amendement n° 110, soutenu par M. Fernand Lefort : exclusion du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1146) : ses amendements n° 111, soutenu par M. Pierre Gamboa, et n° 112, soutenu par M. James Marson : exclusion du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et du Crédit industriel de Normandie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique - (p. 1147) : son amendement n° 113, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion du Crédit industriel de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1148) : son amendement n° 114, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion du Crédit industriel et commercial de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1151) : son amendement n° 115, soutenu par M. James Marson : exclusion du Crédit lyonnais de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1152) : son amendement n° 116, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion du Crédit du Nord de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1154) : son amendement n° 117, soutenu par M. James Marson : exclusion de l'Européenne de banque de la liste des

entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1155) : son amendement n° 118, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1156) : ses amendements n° 119 et n° 120, soutenus par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Société centrale de banque et de la Société générale de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique - (p. 1158) : son amendement n° 121, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Société générale alsacienne de banque de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1159) : ses amendements n° 122 et n° 123, soutenus par M. James Marson : exclusion de la Société lyonnaise de banque et de la Société marseillaise de crédit de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique - (p. 1160) : son amendement n° 124, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Société nancéenne de crédit industriel et Varin-Bernier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1161) : son amendement n° 125, soutenu par M. James Marson : exclusion de l'Union de banques à Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1162) : ses amendements n° 126 et n° 127, soutenus par M. James Marson : exclusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France et de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique - (p. 1163) : son amendement n° 128, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Compagnie financière de Paribas de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - (p. 1164) : son amendement n° 129, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Compagnie financière de Suez de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique - Art. 5 (p. 1170) : son amendement de suppression n° 131, soutenu par M. James Marson : habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1189) : son amendement n° 132, soutenu par Mme Monique Midy : modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions d'actions ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1194) : ses amendements, n° 133, soutenu par M. Jean Garcia : modalités juridiques visant à empêcher toutes scissions d'entreprises de nature à porter atteinte aux droits des travailleurs ; n° 134, soutenu par M. Marcel Gargar : suppression des dispositions relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation administrative de privatisation ; et n° 135, soutenu par Mme Monique Midy : suppression de l'alinéa relatif aux conditions de la régularisation des opérations intervenues préalablement à l'entrée en vigueur de la présente loi ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1197) : son amendement n° 136, soutenu par Mme Monique Midy : protection des salariés des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Art. 6 (p. 1210) : son amendement n° 137, soutenu par M. Marcel Gargar : délai de maintien en fonction des administrateurs salariés des entreprises nationales ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Art. 8 (p. 1220) : son amendement de suppression n° 140, soutenu par M. Fernand Lefort : fixation des règles concernant le transfert des entreprises du secteur public au secteur privé ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1226) : son amendement n° 141, soutenu par M. Fernand Lefort : dénationalisations autorisées par la seule voie législative ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Après l'art. 8 (p. 1229, 1230) : son amendement n° 142, soutenu par M. James Marson : effet suspensif des recours exercés devant les juridictions administratives contre les actes administratifs pris en application de la présente loi ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Art. 9 (p. 1232) : son amendement n° 139, soutenu par M. Fernand Lefort : application des ordonnances prises en vertu de la présente loi seulement après la promulgation de la loi de ratification ; non retenu dans le vote unique (p. 1240).

- Projet de loi relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République [n° 285 (85-86)] - (5 juin 1986) - Discussion géné-

rale (p. 1390) : mise à jour de la loi du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République - Importance de l'exploration et de l'exploitation des ressources énergétiques minérales et animales de la mer - Autorisations d'activités de sociétés ou d'Etats étrangers devant évoluer dans une logique d'accords de réciprocité avec lesdits Etats étrangers - Inquiétude face aux réductions de crédits prévues dans le collectif concernant la recherche - Diminution du nombre de navires océanographiques.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 13 (p. 2313) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1102, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté - Art. 15 (p. 2341) : son amendement n° 1219, soutenu par M. James Marson : recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2459) : son amendement n° 1286, soutenu par M. James Marson : principe de l'interdiction des coupures publicitaires pour les oeuvres cinématographiques ; non retenu dans le vote unique (p. 2487).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2538) : son amendement n° 1322, soutenu par M. James Marson : établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 38 (p. 2678) : son amendement n° 1387, soutenu par M. Pierre Gamboa : délivrance de l'autorisation d'exploiter à une société d'économie mixte ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2773) : son amendement n° 1427 : sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2874) : son amendement n° 1524, soutenu par Mme Monique Midy : obligations minimales du cahier des charges et participation par la société repreneuse de TFI à la résorption du déficit de TDF ; non retenu dans le vote unique (p. 2877).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 66 (p. 2935) : son amendement n° 1542, soutenu par Mme Monique Midy : missions de service public des sociétés remplaçant TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 70 (suite) (p. 2968, 2969) : son amendement n° 1550, soutenu par M. Charles Lederman, relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 81 (p. 3038) : son amendement de coordination n° 1582, soutenu par M. Serge Boucheny ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 82 (p. 3040) : son amendement n° 1583, soutenu par M. Charles Lederman : envoi à la délégation parlementaire pour l'audiovisuel d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 49 (p. 3144) : son amendement n° 1452, soutenu par M. James Marson : nomination des présidents des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 50 (p. 3151) : son amendement n° 1463, soutenu par M. James Marson : cahier des charges des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 53 (p. 3198) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1482, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 60 (p. 3242) : son amendement n° 1511, soutenu par M. James Marson : principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3782) : vigilance des élus locaux en ce qui concerne l'avenir du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne - Rejet de toutes les dispositions financières positives pour les collectivités locales, envisagées par le groupe communiste - Attribution des dotations du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Prélèvements sur la CNRACL et sur la CAECL - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 488 (85-86)]** - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3794) : absence de prise en compte de la causalité de la délinquance - Condamnation massive de délinquants - Prisons privées - Taux de récidive - Association de malfaiteurs - Recours à la comparution immédiate ; notion de charges suffisantes - Période de sûreté - Délinquance en col blanc - Prévention et réinsertion - Vote défavorable des sénateurs communistes sur les conclusions de la CMP et politique du parti communiste en matière de lutte contre la délinquance.

- **Projet de loi relatif à l'application des peines - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 490 (85-86)]** - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3801) : contrôle de légalité et d'opportunité, par le procureur de la République, sur certaines décisions du juge de l'application des peines - Rôle des mesures d'application des peines - Réductions de peines - Réinsertion des condamnés - Vote défavorable sur ce texte.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 26 (p. 4355) : soutient l'amendement de suppression n° 265 de M. Charles Lederman (baux conclus à l'expiration d'un bail de l'article 3 ter de la loi de 1948) - Suppression du droit d'échange pour le locataire - Atteinte à la vie associative et syndicale - Art. 27 (p. 4356) : soutient l'amendement de suppression n° 266 de M. Charles Lederman (droit au maintien dans les lieux dans le cadre de la loi de 1948) - Protection des droits des locataires - (p. 4357) : soutient les amendements n° 267 (extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoires) et n° 268 (extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants majeurs) de M. Charles Lederman - Prise en compte du développement du concubinage - Art. 28 (p. 4358) : soutient l'amendement de suppression n° 269 de M. Charles Lederman (sortie progressive des logements de catégories 2B et 2C de la loi de 1948) - Surclassement des baux - Fixation d'un seuil de ressources du locataire pour l'application de cet article - Préjudice pour les familles modestes - Art. 29 (p. 4360) : soutient l'amendement n° 270 de M. Charles Lederman (protection des personnes âgées de plus de soixante ans) - Art. 30 (p. 4363) : soutient l'amendement de suppression n° 271 de M. Charles Lederman (durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 et fixation du loyer correspondant) - Augmentation des loyers : source de difficultés pour les familles de condition modeste - Art. 31 (p. 4364) : soutient l'amendement de suppression n° 272 de M. Charles Lederman (modalités d'établissement du contrat de location pour la sortie de la loi de 1948) - Art. 32 (p. 4366) : soutient l'amendement de suppression n° 273 de M. Charles Lederman (remboursement

des travaux d'amélioration par le propriétaire) - Art. 33 (p. 4367) : soutient l'amendement de suppression n° 274 de M. Charles Lederman (renouvellement d'un contrat de location conclu en application de l'article 28) - Art. 34 : soutient l'amendement de suppression n° 275 de M. Charles Lederman (conclusion des contrats à l'expiration des baux de l'article 3 de la loi de 1948) - Avant l'art. 35 (p. 4369) : soutient l'amendement n° 276 de M. Charles Lederman (définition des règles d'une politique locale d'attribution des logements) - Volonté de donner aux communes la maîtrise de l'attribution des logements - Discrimination dans la répartition des contingents préfectoraux - Comité local de l'habitat - Art. 35 (p. 4370, 4371) : soutient l'amendement de suppression n° 277 de M. Charles Lederman (dispositions relatives aux logements appartenant aux organismes de HLM ou gérés par eux) - Généralisation des sur-loyers : risque de remise en cause de l'équilibre social des cités HLM ; création de « ghettos » - Art. 36 (p. 4372) : soutient l'amendement de suppression n° 278 de M. Charles Lederman (règles de fixation des loyers des logements HLM) - Elargissement de la liberté de fixation des loyers des organismes HLM - Modulation des loyers - Inégalité de traitement entre les locataires - Augmentation des loyers : remise en cause de la notion de logement social - Art. 42 (p. 4382) : soutient l'amendement de suppression n° 282 de M. Charles Lederman (représentativité des organisations de bailleurs, de gestionnaires et de locataires) - Souhaite le maintien du Titre III de la loi Quilliot - Art. 43 (p. 4383) : soutient l'amendement de suppression n° 283 de M. Charles Lederman (désignation des représentants des associations de locataires) - Soutient l'amendement n° 284 de M. Charles Lederman (suppression de la référence à l'article 41) - Souhaite accorder aux associations de locataires le pouvoir de traiter avec les bailleurs du secteur privé - Après l'art. 43 (p. 4385, 4386) : soutient l'amendement n° 285 de M. Charles Lederman (protection des représentants statutaires d'une association de locataires contre tout congé abusif) - Volonté de pérenniser les formations de conciliation - Reprise de l'article 33 de la loi Quilliot - Art. 44 (p. 4386) : soutient l'amendement de suppression n° 286 de M. Charles Lederman (révision de certaines catégories de loyers plafonds) - Refus d'une hausse substantielle des loyers entraînée par l'application de l'article 44 - Après l'art. 54 (p. 4388) : soutient les amendements n° 287 (mise à la disposition des associations de locataires ou de propriétaires de locaux collectifs) et n° 288 (gratuité de la mise à disposition de ces locaux) de M. Charles Lederman - Avant l'art. 55 (p. 4389, 4390) : soutient l'amendement n° 245 de M. Charles Lederman (droit de préemption du locataire en cas de vente de son logement).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - (13 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4613) : son amendement n° 109 : contribution des régimes de sécurité sociale à la réalisation de l'égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole ; rejeté - Annexe I (p. 4614) : soutient l'amendement n° 110 de M. Henri Bangou (mesures d'incitation au développement économique des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4980) : importance du problème du logement - Prix prohibitif des loyers des logements neufs à Paris - Effort important imposé par le Gouvernement aux locataires et multiplication des exonérations fiscales en faveur des promoteurs - Liberté des loyers privés et des HLM - Réduction de l'aide à la pierre - Diminution des prêts locatifs aidés, PLA, et des prêts d'accession à la propriété, PAP - Taux des PLA maintenu à un niveau supérieur à l'inflation - Diminution des crédits en faveur des organismes d'HLM au profit des primes à l'amélioration de l'habitat, PAH - Suppression de la déduction fiscale pour travaux d'économie d'énergie - Cadeaux fiscaux à l'investissement privé allant de pair avec l'augmentation des loyers - Souhaite une politique d'aide à la

pierre accompagnée d'une baisse des loyers et un développement du logement social - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) (p. 4992) : budget bénéficiant en apparence d'une augmentation de crédits - Débudgétisation en 1986 des crédits du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Coût pour la collectivité des accidents de la route - Entrée en vigueur le 29 septembre dernier de la nouvelle réglementation européenne risquant d'accroître les dangers d'accidents - Rapport du Conseil économique et social, CES, du 12 novembre, au sujet du transport des matières dangereuses - Insuffisance du nombre de contrôleurs - Extension du réseau autoroutier - Favorable à la suppression des péages trop dissuasifs - Recherche à tout prix du profit par la droite au détriment de la sécurité et de l'intérêt général - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5005) : recul du budget des transports pour 1987 - (p. 5006) : diminution des indemnités compensatrices dont bénéficient la RATP et la SNCF de banlieue - Retard sur de nombreux projets - Baisse de la réduction sur les billets de congés payés - Nécessité d'offrir des transports collectifs bon marché et performants - Suppressions d'emplois à la SNCF - Privatisation de pans entiers du service public au nom de la rentabilité financière - Tunnel sous la Manche et TGV Nord - Réseau routier privilégié au détriment de la SNCF - Transport fluvial défavorisé - Monopolisation du marché occidental de l'industrie aéronautique, objectif des Etats-Unis - Remise en cause des statuts des cheminots, des salariés d'Air France et de la RATP - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce projet de budget - Intervient au nom de M. Louis Minetti sur le problème de l'aérospatiale à Marignane - Problème des incendies de forêts et du renouvellement de la flotte des bombardiers d'eau - Utilisation des hélicoptères dans la lutte contre les incendies.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5041) : réduction des crédits d'investissement de la DATAR ; suppression de la prime régionale d'aménagement du territoire, pourtant utile à la création d'emplois - Suppression des crédits de l'agence pour la maîtrise de l'énergie - (p. 5042) : fonds d'intervention d'aménagement du territoire - Diminution des crédits de restructuration des zones minières : cas du Nord-Pas-de-Calais - Vote des sénateurs communistes contre ce projet de budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5058) : recul des crédits d'équipement et de fonctionnement des collectivités locales - Action sociale et culturelle : priorité à la mobilité professionnelle - Augmentation du chômage : exemple de la Réunion - Maintien du sous-développement par une exploitation de type capitaliste : création de zones franches avantageant les sociétés d'import-export - (p. 5059) : droit à l'autodétermination des peuples - Evénements de Nouvelle-Calédonie : demande la reconnaissance des droits historiques du peuple kanak - Vote des sénateurs communistes contre ce projet de budget.

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5084, 5085) : responsabilité du passé colonial et de la politique actuelle des grandes multinationales dans la famine et le sous-développement - Part des crédits du ministère de la coopération dans l'ensemble des crédits de l'aide publique au développement - Augmentation des crédits du fonds d'aide à la coopération, FAC ; régression des crédits pour l'aide alimentaire, l'assistance technique et les organisations non gouvernementales, ONG - Demande le soutien aux initiatives des collectivités locales : intérêt des jumelages-coopération - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5323) : dégradation du commerce extérieur français : préférence pour l'investissement financier et le profit,

au détriment de l'investissement productif, à l'origine de la perte de compétitivité de l'industrie - Prise de contrôle par des sociétés étrangères - (p. 5324) : refus des débouchés offerts par les pays en voie de développement et les pays socialistes - Absence d'effets sur l'investissement productif des cadeaux fiscaux accordés aux entreprises - Vote du groupe communiste contre l'adoption de ces crédits,

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5353) : sommet de Reykjavik - Orientations du Gouvernement français contre une politique de désarmement mondial : reprise d'essais au centre d'expérimentation du Pacifique ; forte augmentation du budget de la défense - (p. 5354) : politique de réintégration de fait des forces françaises dans le dispositif de l'OTAN - Arsenaux : baisse des plans de charges ; licenciement de personnels ; processus de démantèlement de l'industrie nationale d'armement au bénéfice de groupes privés français et étrangers et risques pour l'indépendance nationale - Service national : demande le maintien de la conscription républicaine - Réservistes - Avion Rafale : se déclare opposé à la coopération d'un constructeur américain avec la société Dassault - (p. 5355) : opposition des parlementaires communistes à l'avion de combat européen - Opposition à l'Acte unique européen, dangereux pour la souveraineté nationale - Vote des sénateurs communistes contre ce projet de budget.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (4 décembre 1986) (p. 5664) : recul des crédits du programme civil de défense - Progression des crédits de l'Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN ; demande l'augmentation du nombre des auditeurs - Evolution de la politique de défense - Acte unique européen - Absence d'action pour le désarmement et la paix - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** - *Deuxième lecture* [n° 84 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 6 (p. 6293) : soutient l'amendement de suppression n° 1 de M. Jean Garcia (création et délimitation des zones franches).

BELCOUR (Henri), sénateur de la Corrèze (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 459 (85-86)] donnant force de loi à la partie législative du code de la sécurité sociale [n° 59 (86-87)] (5 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 21 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires sociales - *Situation des veuves au regard de la législation sur les pré-retraites* - (Réponse : JO Débats 11 juin 1986) (p. 1433) - *Veuves*.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : sauvegarde de l'élevage ovin** (29 mai 1986) (p. 996).

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1433) : situation discriminatoire des veuves au regard de la préretraite - Conditions d'application des conventions de préretraite progressive - Cessation anticipée d'activité - Préretraite licenciement - Souhaite que seuls les droits propres des veuves soient pris en compte pour l'attribution d'une allocation de préretraite cumulable avec un avantage vieillesse.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1786) : importance de la lutte contre le chômage - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et création d'emplois - Institution de la procédure d'autorisation administrative de licenciement par la loi du 3 janvier 1975 - Création par les partenaires sociaux de l'allocation supplémentaire d'attente, ASA, garantie d'un revenu de remplacement pour les salariés licenciés pour motif économique - Suppression de l'ASA le 21 mars 1984 et absence de justification du maintien de l'autorisation administrative de licenciement - Inadaptation de l'autorisation administrative de licenciement : allongement des délais des licenciements - Contrôle administratif de l'emploi, frein à tout dynamisme - Nécessaire modification du droit du travail - Existence du contrôle de l'administration en matière de licenciement dans quatre pays européens - Nécessaire adaptation de la législation à l'évolution des réalités économiques - Suppression des effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement sans remise en cause des garanties des salariés - (p. 1787) : maintien des règles légales de consultation des représentants du personnel - Nécessité de revoir les règles de fonctionnement des conseils de prud'hommes - Mise en conformité du droit du travail avec les directives du Conseil des communautés européennes - Résultat des négociations avec les partenaires sociaux sanctionnés par le dépôt d'un deuxième projet de loi à l'automne - Engagement du Gouvernement à restaurer la croissance et la création d'emplois - Mise en oeuvre d'un nouveau programme du Gouvernement souhaité par les Français le 16 mars 1986 - Solidarité de tous les concitoyens responsables devant le chômage - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à ce projet de loi.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 5 (p. 1832) : contrôle de l'embauche issu de l'ordonnance du 24 mai 1945 - Suppression nécessaire de la procédure d'autorisation de licenciement - Maintien d'un contrôle des embauches dans certains cas de réduction d'effectif - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de cet article.

- **Question au Gouvernement : élevage dans le Massif central** (16 octobre 1986) (p. 3910, 3911).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Après l'art. 22** (p. 4909, 4910) : soutient l'amendement n° I-186 de M. Louis Souvet (remboursement aux négociants du surplus de taxes versé en raison de la baisse du prix des produits pétroliers).

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5230) : intérêt porté par le Gouvernement à l'amélioration de la situation des agriculteurs - Aménagement rural - (p. 5231) : poursuite de l'effort consenti en faveur de l'hydraulique, grâce au respect des contrats de plan Etat-région - Mesures foncières - Effort important de rattrapage réalisé en faveur de l'élevage, notamment dans les zones défavorisées - Prestations sociales agricoles - Harmonisation des retraites des exploitants avec celles du

régime général - Problème du statut des conjoints d'exploitants - Favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 99) (p. 6202) : volonté du Gouvernement de rationaliser les procédures et de concilier efficacité économique et progrès social - Entente des partenaires sociaux sur les procédures de licenciement après la promulgation de la loi du 3 juillet 1986 - Renforcement des moyens des conseils de prud'hommes après une large concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux - Création d'une chambre spéciale compétente au sein des sections à chambres multiples - Augmentation de l'encombrement des conseils de prud'hommes à la suite de la réforme des procédures de licenciement - Nécessaire renforcement des moyens et des effectifs des conseils de prud'hommes - (p. 6203) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ces projets.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 96) (p. 6202).

BELLANGER (Jacques), sénateur des Yvelines (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4453) : crise de la construction - Abrogation de la loi Quilliot et éclatement au détriment des locataires de l'équilibre locataire-bailleur ; effets pervers de la liberté des loyers - Amendement du groupe socialiste tendant à réaffirmer le droit à l'habitat - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6539) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 4, n° 5 et n° 3 (procédure de recours contre une décision du conseil de la concurrence) - Art. 2 (p. 6540, 6541) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 6 (délai de recours) et n° 7 (juridiction compétente).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6530, 6531) : suppression, préjudiciable au service public de la radio-télévision, de l'amendement voté par le Sénat supprimant l'affectation d'une part du produit de la redevance sur les appareils de télévision au financement du satellite de TDFI - Collectivités locales : prélèvement par la loi de finances rectificative de juillet 1986 sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; gestion de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Politique privilégiant les grandes villes et notamment Paris au détriment des petites communes pauvres : participation de l'Etat aux dépenses des services de police et d'incendie de la ville de Paris ; taxe sur l'électricité - Aménagement choquant du régime des prélèvements fiscaux sur les casinos - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

BENARD (Paul), sénateur de la Réunion (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : égalité entre les Français de métropole et ceux des départements d'outre-mer** (24 avril 1986) (p. 584).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - (13 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4576) : développement des départements d'outre-mer - Evoque la fermeture dramatique d'une société sucrière à la Réunion - Politique négative des gouvernements socialistes à l'égard des DOM - Opposé à la parité sociale et globale envisagée dans ce projet - (p. 4577) : aggravation du décalage entre les prestations sociales servies en France métropolitaine et celles versées dans les DOM, depuis 1963 - Quasi-unanimité des assemblées consultées sur la substitution de la notion d'égalité sociale à celle de parité sociale.

BENARD MOUSSEAU (Jean), sénateur de l'Indre (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

BENEDETTI (Georges), sénateur du Gard (S).

Deviens sénateur le 24 juin 1986, en remplacement de M. Edgar Tailhades, décédé (*JO* Lois et décrets 25 juin 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (*JO* Lois et décrets 27 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5429) : lutte contre la pauvreté et la précarité - Action sociale en faveur des inadaptés et handicapés - Devenir des centres sociaux et socio-culturels - Action sociale en faveur des enfants et des jeunes - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, Fonjep - Désengagement de l'Etat dans l'action sociale associative - Diminution des crédits de l'action sociale en faveur des personnes âgées - Répartition des dépenses hospitalières - Opposé au rétablissement du secteur libéral à l'hôpital - Statut des personnels hospitaliers - Lutte contre le SIDA - (p. 5430) : suppression de nombreux postes de médecins de santé scolaire - Lutte contre la toxicomanie - Opposé à l'adoption de ce budget.

BERANGER (Jean), sénateur des Yvelines (GD) - Secrétaire du Sénat.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 54) : modulation d'horaires dans certaines branches d'activité et rythmes de production - Travail des femmes - Evolution des techniques - Accords d'entreprise - Echec des négociations entre les partenaires sociaux de 1984 et intervention des pouvoirs publics - (p. 55) : exigences économiques et sociales face à la concurrence internationale ; gains de productivité et rythmes de travail - Temps de travail maximum et minimum autorisés - Modalités de compensation ; repos compensateur ou majoration de la rémunération - Création d'emplois et partage du temps de travail - Définition d'une loi cadre et politique contractuelle - Modernisation de l'économie et du droit du travail.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 557, 558) : opposition des radicaux de gauche à l'utilisation de la procédure des ordonnances - Indifférence des Français au rétablissement du scrutin majoritaire - Crainte de régression dans la politique économique et sociale - Politique familiale - (p. 559) : crainte de voir la baisse de la fiscalité nationale compensée par la hausse de la fiscalité locale - Politique de communication.

BERARD (Jacques), sénateur du Vaucluse (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

BERCHET (Georges), sénateur de la Haute-Marne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice jusqu'au 28 septembre 1986.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre suppléant de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transport - IV - Transports - 1 - Section commune - 3 - Transports terrestres - Article 55 - [(n° 69 (86-87) tome 18)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur

pour avis (transports terrestres) (p. 4999) : hausse des crédits de ce budget - Rebudgétisation du fonds spécial de grands travaux, FSGT, conformément à la recommandation de la Cour des comptes - Situation de la SNCF : augmentation du trafic passagers grâce en partie au TGV - Faiblesse du trafic marchandises - (p. 5000) : progression du concours exceptionnel de l'Etat à l'assainissement financier de la SNCF - Importance du nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs à la SNCF - Déroulement en cours du TGV Atlantique, du plan ferroviaire breton et de l'électrification de Paris-Clermont-Ferrand - Mise en place de liaisons d'intérêt régional - Meilleure maîtrise des effectifs à la RATP et appel à une solidarité financière de la province - Allongement des délais de réalisation des transports collectifs de Grenoble, Marseille, Lyon, Lille et Toulouse - Légère hausse du trafic routier de marchandises depuis 1983 - Interrogation sur la politique à suivre en matière d'offre des moyens de transport par l'Etat - Mission de service public de la SNCF relative au transport des passagers - Libre concurrence au niveau des marchandises - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits inscrits.

BERGELIN (Christian), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5586) : organisation par la France des jeux olympiques d'hiver de 1992 - Rôle interministériel accru - Fusion des deux directions « jeunesse-temps libre » et « éducation populaire » en une nouvelle direction de la jeunesse et de la vie associative - Mise en place d'une mission technique de l'équipement - (p. 5587) : montant de l'aide de l'Etat en fonction de la progression du nombre de licenciés et des résultats nationaux et internationaux - Arrêt à la chute préoccupante de la place occupée par la jeunesse et les sports dans le budget de l'Etat - Augmentation des ressources extra-budgétaires : loto sportif - Rôle du Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Politique orientée vers l'aménagement du temps de travail, la mise en place de la fondation et des bourses du défi et l'amélioration de l'environnement quotidien des jeunes - Souhaite une réforme des rythmes scolaires actuels - Souhaite la pratique de cinq à dix heures d'activité sportive par semaine - Mise en place prochaine d'une fondation de la jeunesse - Lancement de l'opération « défi carte jeunes Paris-Dakar » - Lutte contre la toxicomanie - Information et sensibilisation des jeunes - Mise en place dès 1987 d'équipes d'animation sportive dans les centres de vacances et les centres de loisirs - (p. 5588) : encouragement à la signature d'accords au niveau national comme au niveau local - Sport français devenu un phénomène de société - Importance du nombre de pratiquants et de licenciés - Création de 2.000 emplois d'éducateurs sportifs diplômés du brevet d'Etat du premier degré et recrutement possible de vacataires sportifs - Augmentation des ressources des clubs - Création en 1979 du FNDS - Décision du Comité international olympique, CIO, de l'attribution à Albertville de l'organisation des jeux olympiques d'hiver de 1992 - Renforcement de l'effectif des cadres au service des athlètes - Problème de l'évaluation des capacités physiques des enfants - Disparition du brevet sportif populaire - Mise au point de tests très simples par les directeurs techniques nationaux - Nécessité de rendre plus performante la médecine du sport - Restructuration de l'enseignement de la médecine du sport - Mise à la disposition des athlètes de haut niveau présélectionnés pour les jeux olympiques de 1988 d'une assistance médicale performante - Protection des athlètes par la mise en place de moyens effi-

caces de lutte contre le dopage - (p. 5589) : respect de la dignité humaine - Equipement sportif, véritable élément économique dans la vie de la cité - Intensification du programme « maisons d'accueil sportif » - Importante augmentation des crédits publics consacrés à l'équipement sportif - Hommage aux collectivités territoriales qui investissent de plus en plus dans le sport - Meilleure formation aux métiers du sport - Véritable politique du développement du sport et de valorisation des initiatives de la jeunesse souhaitée par les Français - (p. 5604) : favorable à la tenue d'une table ronde avec l'Association des maires de France et l'assemblée des présidents de conseils généraux au sujet des relations avec les associations - Nécessité d'améliorer la situation des services extérieurs - Rôle de la médecine du sport et de la surveillance médicale - Refonte de la loi de 1965 concernant la lutte contre le dopage - Aménagement des rythmes extra-scolaires - Importance du sport pour les enfants reconnue par tous - Augmentation de la pratique d'activités physiques et sportives pour les enfants d'âge scolaire primaire - Création prochaine de la fondation de la jeunesse - Attribution de bourses du défi - (p. 5605) : importance du problème de la lutte contre la toxicomanie - Multiplication des crédits consacrés à cette action - Drogue, phénomène de groupe - Problème de l'Institut national d'éducation populaire, INEP - Nécessaire réexamen de l'organisation des fonctions de l'INEP - Problème de la formation des animateurs - Réduction du nombre de jeunes formés par le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs, BAFA, et nouveau texte en cours d'élaboration concernant ce diplôme - Diminution des crédits alloués aux centres de vacances compensée par la mise en place d'équipes d'animation sportives - Favorable à la signature de protocoles d'accord entre les fédérations sportives et les organismes de jeunesse - Réduction des interventions de l'Etat en faveur des maisons de jeunes et de la culture, MJC - Postes du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP, cofinancés par le secrétariat à la jeunesse et aux sports et d'autres ministères - Problème de l'équipement sportif des communes - (p. 5606) : rétablissement du niveau des enjeux du loto sportif et aménagements envisagés en 1987 - Evolution du football professionnel - Engagement par la Fédération nationale de football de deux commissaires aux comptes afin d'éviter certaines irrégularités - Aide de l'Etat à la formation des stagiaires - Problème de l'apport de ressources extérieures dans le sport - Intérêt du secteur économique pour la promotion et l'image de marque de tel ou tel produit - Favorable à l'ouverture du mouvement sportif aux ressources extérieures, à condition de conserver la responsabilité de l'organisation des manifestations et des compétitions - Organisation des jeux olympiques de Barcelone et conséquences pour les régions frontalières de l'Espagne - Développement des installations existantes à Font-Romeu - Perte de 20 % de la capacité du budget de la jeunesse et des sports entre 1981 et 1986 - Frein au désengagement budgétaire de l'Etat et augmentation des ressources extra-budgétaires en faveur du sport - (p. 5607) : participation des communistes aux anciens gouvernements et à la dégradation de la situation du secrétariat d'Etat - Aide du Gouvernement aux associations, en fonction des actions correspondantes proposées - Nécessité pour la France d'être compétitive avec les autres pays et de trouver des moyens extra-budgétaires correspondants - Examen des crédits - Etat B (p. 5608) : s'oppose à l'amendement n° II-44 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs aux centres de vacances) - (p. 5610) : se déclare opposé à l'amendement n° II-42 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs à l'achat de matériel dont l'utilisation est inconnue) - (p. 5611) : signale que les cadres mis à la disposition du mouvement sportif relèvent du titre III et non du titre IV - Nécessité du titre III pour permettre au mouvement sportif de faire face à sa mission - Après l'art. 73 (p. 5611) : se déclare opposé à l'amendement n° II-45 de M. André Méric (dépôt d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'emploi fait en 1987 des fonds alloués au Fonds national pour le développement du sport, FNDS) - (p. 5612) : s'oppose à l'amendement n° II-46 de M. André Méric (rapport du Gouvernement informant le Parlement sur l'emploi en 1987 des fonds en provenance du pari mutuel urbain alloués au Fonds national pour le développement de la vie associative).

BERNARD (Roland), sénateur du Rhône (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4237) : abrogation de la loi Quilliot - Absence de référence au droit à l'habitat - Nouveaux rapports déséquilibrés entre bailleurs et locataires - Fixation des loyers - (p. 4238) : devenir de la construction lié au devenir de l'épargne - Accession à la propriété des logements sociaux - Gestion des organismes d'HLM - Favorable à la vente ou à la location des locaux vacants d'HLM pour des usages autres que l'habitation - **Avant l'art. 1** (p. 4248) : soutient l'amendement n° 121 de M. Robert Laucournet (droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs) - **Art. 2** (p. 4256) : se déclare favorable à l'amendement n° 123 de M. Robert Laucournet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties).

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - **Art. 8** (p. 4290, 4291) : possibilité pour un propriétaire de trouver un « locataire de paille » - Opposé à la fixation libre de la sous-location.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Art. 40** (p. 4377) : Commission nationale de concertation et Commission nationale des rapports locatifs - Accords collectifs de location - (p. 4378) : soutient les amendements n° 187 (accords collectifs de location), n° 188 (Commission nationale des rapports locatifs) et n° 189 (application obligatoire de ces accords) de M. Robert Laucournet - Volonté d'améliorer les rapports entre bailleurs et locataires - **Après l'art. 40** (p. 4379) : soutient l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet (création d'une commission départementale des rapports locatifs) - Création de commissions départementales pour négocier des accords locaux et jouer un rôle de conciliation.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - **Art. 56** (p. 4407, 4408) : intervient sur cet article relatif aux dispositions applicables aux cessions, aux transformations d'usage et aux démolitions d'éléments du patrimoine immobilier - Intervention des collectivités locales dans la décision - Sort des garanties d'emprunts accordés par les communes pour la construction de logements locatifs HLM.

BERRIER (Noël), sénateur de la Nièvre (S).

Décédé le 18 décembre 1986 (*JO* Lois et décrets 19 décembre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu de nouveau membre titulaire de ces assemblées (*JO* Lois et décrets 29 octobre 1986).

Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait par la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur l'activité de cette assemblée au cours de sa 29^e session ordinaire (1984-1985), adressé à M. le président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement [n° 288 (85-86)] (21 janvier 1986) - **Politique extérieure.**

BESSE (Guy), sénateur de l'Indre (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5143) : difficultés des artisans du bâtiment - Concurrence déloyale des grands groupes constructeurs - Rôle du nouveau programme d'orientation - Revalorisation de l'apprentissage - Nécessité d'encourager l'exportation et de favoriser l'investissement - Lutte contre le travail clandestin - Extension de l'indemnité de départ - Concurrence déloyale des grandes surfaces - Regroupement des petits artisans - Attente du nouveau projet d'ordonnances sur le droit à la concurrence - (p. 5144) : se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5214) : raisons fondamentales des difficultés du secteur agricole - Intégration et défense de l'agriculture française à l'intérieur de la CEE - Avancement de l'âge de la retraite des agriculteurs - Statut du conjoint de l'exploitant agricole - (p. 5215) : nécessaire allègement fiscal et diminution des charges des exploitations - Difficultés des éleveurs ovins, bovins, porcins et chevalins - Satisfait des récentes mesures fiscales et de la subvention aux éleveurs et aux producteurs de lait et de viande accordées récemment par le Gouvernement - Aggravation des disparités entre les régions et les secteurs de production, du fait des quotas laitiers - Problème de l'installation des jeunes agriculteurs - Votera ce budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5597) : avenir plus prometteur - Augmentation des sommes effectivement consacrées au sport et à la jeunesse - Préparation des jeux olympiques d'hiver - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget pour 1987 - Diminution des crédits en faveur de l'accueil des enfants et des adolescents dans les centres de vacances et de loisirs collectifs - Transferts de charges devant

se faire au détriment des collectivités locales et des organismes sociaux - Souhaite le dépôt d'un amendement de redressement - (p. 5598) : meilleure évaluation des capacités physiques des jeunes Français - Aménagement des rythmes scolaires - Rapprochement de la pratique du sport à l'école de l'activité des associations et des clubs sportifs - Souhaite un rapprochement du sport de masse et du sport de compétition - Nécessité d'augmenter les effectifs d'éducateurs sportifs - Médecine du sport, contrôle et dépistage des jeunes adolescents - Souhaite un encadrement médical plus strict dans le secteur de la compétition - Intensification de la lutte contre le dopage - Réduction des subventions aux associations et création de difficultés pour les sports « mineurs » - Nécessité de préserver l'indépendance du mouvement sportif à l'égard des intérêts financiers - Maintien difficile des ressources prévues en provenance du loto sportif en raison de la stagnation des paris - Augmentation du collectif local pour les prochains jeux olympiques.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - Après l'art. 7 (p. 6150) : son amendement n° 21, soutenu par M. Jean-Pierre Cantegrit : dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi ; réservé puis retiré (p. 6158).

BETTENCOURT (André), sénateur de la Seine-Maritime (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : remboursement des frais de scolarisation pour les communes** (29 mai 1986) (p. 982).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Avant l'art. 7 (p. 3349) : soutient les amendements de M. Edgar Faure, n° 11, n° 12 et n° 13 (« mort civile » ; réclusion criminelle à perpétuité et transportation pénale pour les auteurs de meurtres particulièrement odieux).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4025) : retour des professeurs à la tête des universités - Autonomie, sélection et concurrence - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5500) : maintien de l'Alliance atlantique, de la construction européenne et des liens privilégiés avec les pays d'outre-mer - (p. 5501) : révision de la carrière du personnel diplomatique - Limitation du recours aux personnalités extérieures - Faveur particulière aux compétences de la culture - Absence de bonne politique étrangère sans le dynamisme intérieur d'une économie forte - Hommage au général de Gaulle et au président Pompidou - Avenir économique de la France dépendant pour une large part du développement de la communauté européenne - Ratification de l'Acte unique européen - Europe économique et Europe politique devant se faire ensemble - Création d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme - Rappelle les

liens anciens et spécifiques entre la France et la Syrie - Politique de la France au Liban - (p. 5502) : différence entre responsabilité et culpabilité - Etat devant assumer les responsabilités au-dedans et désigner les responsabilités au-dehors - Défense des libertés dans le monde - Absence de peuple libre sans nation forte.

BIALSKI (Jacques), sénateur du Nord (S) - Questeur du Sénat.

Réélu questeur du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : avenir de la construction navale (29 mai 1986) (p. 989).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5300) : secteur conditionnant notre développement et notre indépendance économiques - Insuffisance de ce budget - Réelle diminution de ce budget, compte tenu de la réintégration des crédits du Fonds spécial de grands travaux, FSGT - Diminution du chapitre « police et signalisation maritimes » et baisse des crédits pour la pêche et les cultures marines - Inquiétude quant à la réparation navale - Crise profonde de la flotte de commerce - Politique d'internationalisation des armateurs dictée par des considérations financières - Recul du pavillon européen au profit des pavillons de complaisance - Défavorable au pavillon de complaisance des Kerguelen - Plan en faveur de la marine marchande - Favorable au dégrèvement de la taxe professionnelle - Défavorable à la refonte du code du travail maritime - Projet de modification des dispositions du code des douanes - Désengagement de l'Etat dans le secteur des pêches et des cultures marines - Nécessaire réduction du déficit de la balance commerciale des produits de la mer - Souhaite le développement de la congélation et de la transformation du poisson - (p. 5301) : réforme nécessaire des circuits commerciaux - Suppression de l'effort de recherche scientifique - Hommage à la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Diminution de la subvention de la SNSM depuis dix ans - Problème de la compétitivité des ports et attente des conclusions du rapport Dubuy-Daubay - Souhaite une meilleure adaptation des grands ports aux trafics internationaux - Favorable à une politique commerciale agressive - Situation des dockers et intentions du Gouvernement à leur sujet - Absence de subvention spéciale d'équipement en faveur des ports directement concernés par la liaison fixe trans-Manche - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de budget.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5743, 5744) : difficultés du secteur de la construction et de la réparation navales - Restructuration des sites engagée par les gouvernements socialistes - Désengagement brutal de l'Etat - Retombées économiques des zones d'entreprises et des pôles de conversion - Implantation difficile de nouvelles entreprises dans un environnement social, culturel et technologique inadéquat - (p. 5745) : politique charbonnière - Interroge le Gouvernement sur le projet de construction d'une centrale thermique utilisant le charbon - Avenir de la sidérurgie - Suppressions brutales d'emplois à Sacilor et Usinor, annoncées pour 1987 - Inquiet quant aux conséquences du libéralisme en Moselle et dans le Nord - Opposé à l'adoption de ce budget.

BIDARD-REYDET (Danielle), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

Réélue sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommée de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élue secrétaire.

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux langues de France et aux cultures régionales [n° 502 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Langues et cultures régionales - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux langues de France et aux cultures étrangères [n° 40 (86-87)] (30 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 71 (JO Débats 31 mai 1986) (p. 1102) - Ministère : Education - *Annulation de crédits frappant les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1607) - Recherche scientifique et technique.

n° 134 (JO Débats 27 novembre 1986) (p. 5314) - Ministère : Equipement - *Difficultés financières de certaines familles en Seine-Saint-Denis* - (Réponse : JO Débats 13 décembre 1986) (p. 6108) - Chômage.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]* - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 145) : soutient l'amendement n° 101 de M. Louis Minetti (exclusion de la région Auvergne du champ d'application de cet article) - Difficultés économiques de la région Auvergne - (p. 152) : se déclare opposée à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 178) : chômage des femmes et des jeunes - Se déclare opposée à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - Art. 1 (p. 189) : modulation du temps de travail - Se déclare opposée à l'adoption du texte de cet article - Problème de la flexibilité dans le département de l'Ardèche.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 244) : son amendement n° 160 : limitation du champ d'application des conventions collectives signées sur la réglementation du temps de travail ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 245) : activités physiques et sportives dans l'entreprise - (p. 261, 262) : se déclare opposée à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de la Vienne.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 319) : soutient l'amendement n° 205 de M. Jacques Eberhard, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la

convention ou l'accord de modulation - (p. 331) : soutient l'amendement n° 359 de M. Ivan Renar, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail - **Après l'art. 2 (p. 341)** : soutient l'amendement n° 250 de Mme Hélène Luc (impossibilité de faire appel aux semaines basses de modulation par anticipation sur des semaines hautes non encore effectuées).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - (6 février) - Art. 3 (suite) (p. 373, 374)** : soutient l'amendement n° 370 de M. Charles Lederman (modalités de calcul du repos compensateur à partir de la neuvième heure) - **Avant l'art. 1 A (p. 390)** : soutient l'amendement n° 65 de M. Charles Lederman (procédure d'extension de l'accord pour le travail dominical).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 918)** : son amendement n° 409, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'attribution des exonérations de charges sociales concernant l'embauche de jeunes ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 3 (p. 1042, 1043) : soutient les amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 59 (droits des salariés actionnaires en matière de disponibilité des actions ou de droits découlant de leur détention) et n° 60 (prise en compte, en cas de liquidation de l'entreprise, des créances dues à cette participation comme superprivilégiées) - (p. 1053) : soutient l'amendement n° 62 de M. Jean-Luc Bécart (participation avec voix délibérative des représentants des salariés actionnaires et des représentants du comité d'entreprise).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1117) : soutient l'amendement n° 80 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1130) : soutient l'amendement n° 94 de M. Louis Minetti (exclusion de la Banque Indosuez de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1142) : soutient l'amendement n° 107 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Vernes et commerciale de Paris de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1237) : absentéisme de nombreux sénateurs de la majorité en raison de la procédure du vote bloqué - Nocivité de ce projet - Développement du chômage envisagé par de nombreux instituts de prévisions économiques - Conclusions économiques du dernier rapport de l'OCDE - Récent colloque organisé par la délégation du Sénat pour la planification afin d'examiner les projections à l'horizon 1991 : investissement, emploi, pouvoir d'achat - Rentabilité et spéculation financières prioritaires sur l'investissement dans l'industrie - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi d'habilitation.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 2 (p. 1521, 1522)** : allègement des dépenses de participation des entreprises à la formation professionnelle continue - Congés individuels de formation - Opposition à l'éclatement régional de l'AFPA - **Art. 4 (p. 1531)** : soutient l'amendement n° 49 de Mme Hélène Luc (suppression de cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat) - Principe de l'égalité dans l'accès aux emplois publics.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1580) : article constituant une mesure incitative au rapatriement des avoirs détenus à l'étranger au prix d'une taxe anonyme de 10 % libératoire de tout impôt - Légalisation de la fraude - Suppression du contrôle des changes - Caractère dérisoire de la taxe spéciale de 10 % - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption du texte de cet article - (p. 1584) : soutient les amendements de M. Fernand Lefort, n° 57 (suppression de l'anonymat pour le calcul de la

taxe spéciale libératoire lors du rapatriement des avoirs détenus à l'étranger) et n° 58 (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 50 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes) - **Art. 7 (p. 1593)** : importance de la recherche pour la compétitivité de la production française, pour assurer l'indépendance et développer la croissance nationale - Nombreuses annulations de crédits de recherche proposées dans ce projet de loi - Réduction des crédits de recherche compromettant le recrutement des jeunes chercheurs - Etablissements à caractère scientifique et technique sanctionnés - Annulations concernant le Centre national de la recherche scientifique, CNRS, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, INSERM, l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Suppression de 40 % des crédits de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - Réduction des crédits de l'information scientifique et technique.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2228)** : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), son sous-amendement n° 1083, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2304) : son amendement n° 1204 : mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants ; devenu sans objet - **Art. 14 (p. 2325)** : sur l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1107, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2378) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), son sous-amendement n° 1106, soutenu par M. Charles Lederman ; retiré - **Art. 24 (p. 2396)** : son amendement n° 1265, soutenu par M. James Marson : autorisation de la CNCL en matière de fréquences après accord de la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - **Art. 27 (p. 2415)** : soutient l'amendement n° 1272 de M. Bernard-Michel Hugo (obligations particulières pour l'utilisateur ou le propriétaire d'un site d'émission).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2517) : son amendement n° 1315 : présentation des déclarations de candidature par une société d'économie mixte ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2641) : son amendement n° 1362, soutenu par M. Charles Lederman : autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - **Art. 38 (p. 2667)** : son amendement n° 1378, soutenu par M. Charles Lederman : réseaux interactifs et fibre optique ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2672, 2673) : soutient les amendements n° 1384 de M. Ivan Renar (suppression des dispositions de cet article relatives à l'autorisation d'exploitation des réseaux par la CNCL sur proposition des communes ou groupements de communes) et n° 1386 de Mme Marie-Claude Beaudeau (autorisation de l'exploitation des réseaux par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2674) : soutient l'amendement n° 1382 de M. Fernand Lefort (accord de Télédiffusion de France, TDF) - (p. 2675) : sur l'amendement n° 170 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), soutient le sous-amendement n° 1660 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 40 (p. 2712) : forme nominative des actions - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de cet article -

(p. 2713) : sur l'amendement n° 172 de la commission relatif à la forme nominative des actions, ses sous-amendements n° 1130 et n° 1661 ; rejetés - Art. 41 (p. 2717) : informations mises à la disposition des auditeurs et téléspectateurs des services audiovisuels autorisés - Texte sur la presse sans consistance - Mise en oeuvre de garanties pour les usagers de l'audiovisuel - Démantèlement du service public en faveur des chaînes commerciales - Souhaite un véritable droit de contrôle et d'information des citoyens - Art. 42 (p. 2722) : absence de référence relative à la transparence des organes de direction et d'administration sur les modalités de financement et sur la liste des actionnaires - Renforcement de la transparence, objet des amendements communistes - (p. 2724) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), soutient le sous-amendement n° 1664 de M. James Marson - Art. 43 (p. 2730) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), son sous-amendement n° 1140, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2917) : son amendement n° 1535, soutenu par M. James Marson : publication au Journal officiel des engagements pris par les candidats à la reprise de TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 76 (p. 3008) : son amendement n° 1565, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales des émissions illégales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 85 (p. 3047) : son amendement n° 1590, soutenu par Mme Rolande Perlican : saisine d'une commission arbitrale en cas de rupture d'un contrat de réalisation, composition et fonctionnement de cette commission ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Après l'art. 89 (p. 3052) : son amendement n° 1598, soutenu par Mme Monique Midy : rémunération des oeuvres réalisées, mais non diffusées ; droits de reproduction ou de rediffusion ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 96 (p. 3065) : son amendement de codification n° 1614 : droits et situation sociale des réalisateurs professionnels ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 55 (p. 3225) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, son amendement n° 1499, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 10 (p. 3575) : soutient l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Lederman (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue) - Art. 12 (p. 3578) : sanctions de la méconnaissance des décisions d'éloignement du territoire - (p. 3581) : soutient l'amendement n° 37 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à la reconduite du condamné à la frontière en cas d'interdiction du territoire) - Art. 14 (p. 3583) : soutient l'amendement n° 38 de M. Charles Lederman (délais de rétention administrative).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4014, 4015) : crise de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire ; inapplication de la loi Savary ; politique de M. Jean-Pierre Chevènement - Texte en projet : éclatement du service public ; fédérations d'établissements d'enseignement supérieur et abandon de la pluridisciplinarité ; création de diplômes d'université placés sur le même plan que les diplômes nationaux - Rejet du fonctionnement démocratique des conseils des universités ; scrutin majoritaire ; surreprésentation des professeurs ; élimination des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service, ATOS - (p. 4016) : libération des droits d'inscription et rôle de ségrégation sociale - Propositions du parti communiste : affirmation du principe

de la responsabilité de l'Etat et missions du service public ; renforcement du budget de l'enseignement - (p. 4017) : diversification du financement ; gestion démocratique des établissements par le pluralisme de représentation dans les différents conseils - Importance de la formation de base et risques d'une adaptation trop étroite aux besoins du milieu professionnel - Attachement aux diplômes nationaux - Formation continue - Mission des personnels de l'université - Opposition du groupe communiste à un processus d'émiettement, de mise en concurrence et de hiérarchisation des universités françaises.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Titre 1^{er} (p. 4073) : son amendement n° 152 : intitulé : « Le service public de l'enseignement supérieur » ; rejeté - Art. 1 (p. 4082) : sur les établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 153 ; rejeté - (p. 4084) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Paul Séramy, rapporteur - Après l'art. 1 (p. 4085) : ses amendements n° 154 et n° 155 sur l'organisation et la responsabilité publique en matière d'enseignement supérieur ; rejetés - Art. 2 (p. 4086) : son amendement n° 156 sur les universités ; rejeté - (p. 4088) : sur le même objet, se déclare opposée à l'amendement n° 4 de la commission - Après l'art. 2 (p. 4089) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de la commission (établissements à statut dérogatoire) - Art. 3 (p. 4090) : son amendement n° 157 sur les établissements publics fédérés ; devenu sans objet - (p. 4091) : sur le même objet, se déclare opposée à l'amendement n° 6 de la commission - Art. 4 (p. 4092) : son amendement n° 158 relatif au conseil d'administration ; rejeté - (p. 4093) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 7 de la commission relatif au même objet - Après l'art. 4 : son amendement n° 159 : création d'un conseil d'administration dans chaque établissement public d'enseignement ; rejeté - Art. 5 (p. 4095) : sur le conseil scientifique, son amendement n° 160 ; rejeté - Art. 6 (p. 4098) : son amendement n° 161 sur les pouvoirs des conseils ; devenu sans objet - Art. 7 (p. 4099) : son amendement n° 162 sur les unités internes ; rejeté - Art. 8 (p. 4102) : son amendement n° 163 sur les modalités d'élection des conseils ; rejeté - (p. 4104) : sur le même objet, se déclare opposée à l'amendement n° 11 de la commission - Art. 9 (p. 4107) : son amendement n° 164, relatif au chef d'établissement public d'enseignement supérieur ; rejeté - Art. 10 (p. 4111) : son amendement de suppression n° 165, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : établissement public fédéré de médecine, d'odontologie et de pharmacie ; rejeté - Art. 11 (p. 4113) : son amendement de suppression n° 166 : écoles d'ingénieurs ; rejeté - Art. 12 : son amendement de suppression n° 167 : écoles et instituts professionnels spécialisés ; rejeté - Art. 13 (p. 4114) : son amendement de suppression n° 168 : instituts universitaires de technologie ; rejeté - (p. 4115) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 16 de la commission - Art. 14 (p. 4116, 4117) : son amendement n° 169 relatif au recteur chancelier ; rejeté - Art. 15 (p. 4118) : sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 170 ; rejeté - Titre II (p. 4120) : son amendement n° 171 : intitulé : « Financement et structures » ; rejeté - Art. 17 (p. 4120) : son amendement n° 210, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur ; rejeté - (p. 4125) : droits d'inscription et financement des universités - Exonération de tous droits pour les bénéficiaires de bourses d'études supérieures accordées par l'Etat - Art. 18 (p. 4129) : sur le budget des établissements publics d'enseignement supérieur, ses amendements n° 172 ; rejeté et n° 173 ; devenu sans objet - Après l'art. 19 (p. 4130, 4131) : ses amendements n° 174 à n° 177 relatifs à l'institution, au rôle, à la compétence du conseil national de l'enseignement supérieur de la recherche et à la création d'un conseil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche dans chaque région ; rejetés - Titre III (p. 4132) : son amendement n° 179 : intitulé : « Les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants » ; rejeté - Art. 20 (p. 4133) : sur les catégories d'enseignants, son amendement n° 180 ; rejeté - Après l'art. 20 (p. 4135) : se déclare opposée à l'amendement n° 27 de la commission (limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur) - Art. 21 (p. 4136) : son amendement n° 181 sur l'indépendance des

enseignants; rejeté - Art. 22 (p. 4137): son amendement n° 182, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis sur la carrière des enseignants; rejeté - Art. 23: son amendement n° 183 sur les commissions d'établissement; rejeté - Après l'art. 23 (p. 4138): se déclare opposée à l'amendement n° 52 de M. Pierre Laffitte (absence de limitation au renouvellement des contrats des agents recrutés par les établissements d'enseignement supérieur) - Art. 24 (p. 4139): son amendement n° 184: affectation des personnels enseignants de l'enseignement technologique supérieur; rejeté - Art. 25: sur le rôle propre des professeurs et des maîtres de conférence, son amendement n° 185; rejeté - Art. 26 (p. 4140): sur le pouvoir disciplinaire, son amendement n° 186; rejeté - Après l'art. 26: son amendement n° 187: organisation des activités de recherche au sein d'équipes de travail; rejeté - (p. 4141): son amendement n° 188: rôle des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service dans l'accomplissement des missions de l'enseignement supérieur; rejeté - Art. 27 (p. 4142): son amendement n° 189: droits des étudiants; rejeté - Après l'art. 27 (p. 4144): son amendement n° 190: mesures contre la ségrégation sociale et l'échec universitaire; rejeté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 28 (p. 4176): ses amendements n° 192: conditions d'habilitation nationale des diplômés; et n° 193: diplômés nationaux et diplômés universitaires spécifiques; rejetés - Mise en place de l'autonomie pédagogique; remise en cause de la notion de diplôme national - Concurrence entre diplômés locaux et diplômés nationaux - Habilitation et accréditation des diplômés - Propose de confier au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNESER, la charge d'établir la carte universitaire - Art. 29 (p. 4179): son amendement de suppression n° 212: accréditation des diplômés par l'Etat; rejeté - Art. 30 (p. 4181): son amendement n° 194: organisation et finalité des trois cycles universitaires; rejeté - Nécessité d'une harmonisation des formations au niveau national - (p. 4184): inquiétude devant la suppression du doctorat de troisième cycle - Problème de la coopération avec les pays anciennement colonisés par la France - Art. 31 (p. 4185): son amendement n° 195: définition des conditions d'accès à l'enseignement supérieur et aux différents niveaux de formation; rejeté - (p. 4186): réaffirmation de la valeur du baccalauréat en tant que premier grade universitaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur - Organisation de procédures spéciales d'admission à l'université pour les non bacheliers - Formation permanente - Conditions du passage d'un cycle à un autre - Volonté de donner aux formations de même niveau des moyens équivalents; cas des magistères - Inégalité de traitement entre les étudiants - Après l'art. 31 (p. 4189, 4190): ses amendements n° 196: harmonisation par la commission des diplômés auprès du CNESER des modalités de délivrance des diplômés d'ingénieurs; n° 197: mise en place de passerelles pour l'entrée en second cycle des universités pour les diplômés des IUT; et n° 198: amélioration des taux d'encadrement des étudiants dans le cadre de la planification de l'enseignement supérieur; rejetés - Insuffisance de l'encadrement - Dégradation des conditions de travail des étudiants - Art. 32 (p. 4191): son amendement n° 199: suppression du conseil constitutif en cas de création d'une nouvelle université; rejeté - Souci d'allègement des procédures - Art. 33 (p. 4192): son amendement de suppression n° 200: composition du conseil constitutif de l'université et modalités de son élection; adopté - Son amendement n° 201: adoption des nouveaux statuts; devenu sans objet - Art. 34 (p. 4193): son amendement de suppression n° 202: élection du président du conseil constitutif; adopté - Art. 35: son amendement de suppression n° 203: adoption des nouveaux statuts par le conseil constitutif; adopté - Art. 36: son amendement de suppression n° 204: attributions du conseil constitutif et de son président; adopté - Art. 37: son amendement de suppression n° 205; expiration des pouvoirs du conseil constitutif et de ceux de son président; adopté - Après l'art. 37 (p. 4195): se déclare opposée à l'amendement n° 215 de M. Paul Séramy, rapporteur (création d'universités expérimentales) - Art. 38 (p. 4195): son amendement n° 206: maintien en fonction des organes dirigeants des universités jusqu'à la fin de leur mandat; rejeté - (p. 4196): se déclare opposée à l'amendement n° 42 de la commission (disposi-

tions transitoires s'appliquant aux universités existantes; suppression des conseils constitutifs) - Après l'art. 38: se déclare opposée à l'amendement n° 43 de la commission (adoption ou adaptation des statuts) - Art. 39: son amendement de suppression n° 207: assimilation des unités de formation et de recherche aux unités internes; adopté - Art. 40 (p. 4197): son amendement n° 208: maintien transitoire du système d'habilitation actuel; rejeté - Art. 41: son amendement de suppression n° 209: dispositions transitoires relatives au personnel enseignant de l'enseignement supérieur; rejeté - Art. 42 (p. 4199): se déclare opposée à l'abrogation des lois mentionnées à l'article 42 - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4201): autonomie des universités: concurrence et hiérarchisation - Responsabilité de la Nation en matière de formation et de recherche - Volonté de démocratisation de l'enseignement supérieur.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) (p. 5165): baisse des dotations - Interrogation sur le rôle du commissariat à la stratégie succédant au Commissariat général du Plan - Planification régionale ne pouvant se concevoir sans une planification nationale - Baisse des crédits relatifs à la recherche et à la participation des salariés - (p. 5166): au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption du budget annexe du Plan - Souhaite une planification souple décentralisatrice avec la participation de tous les partenaires sociaux.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) (p. 5177): accroissement de la compétitivité du potentiel économique de la France, finalité de la recherche scientifique mais aussi réponse aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles des hommes et des femmes - Plan triennal rejeté par le parti communiste - Loi de finances rectificative pour 1986 et nombreuses annulations de crédits pour la recherche - Budget pour 1987 dans la logique des annulations de 1986 - Baisse des subventions de fonctionnement aux grands organismes: CNRS, INRA, INSERM - Etablissements publics à caractère scientifique et technologique relativement favorisés - Diminution du budget civil de recherche et de développement - Priorité accordée à la recherche militaire - (p. 5178): préfère le développement des hommes à celui des armes - Diminution du nombre d'emplois, notamment des ingénieurs, techniciens, administratifs, ITA - Absence de contrôle des aides fiscales - Souhaite un développement des relations scientifiques et techniques avec les pays socialistes ou en voie de développement - Souligne la dangereuse participation de certains laboratoires publics à des programmes américains de l'IDS - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5567): rappelle les motifs d'opposition du groupe communiste au projet de loi Devaquet, lors de son examen au Sénat: concurrence entre les universités, pouvoir prépondérant des conseils d'université, sélection et modalités de fixation des droits d'inscription - Budget ne permettant pas l'augmentation du nombre des étudiants nécessaire pour répondre aux besoins économiques, culturels et sociaux du pays - (p. 5568): taux d'encadrement dans les universités - Création insuffisante de postes d'enseignants et suppression de nombreux emplois de personnels non enseignants - Intégration des vacataires et des coopérants - Action sociale en faveur des étudiants - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement: enquête sur la mort d'Abdel Benyahia (11 décembre 1986) (p. 6038, 6039).**

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Question préalable (p. 6480):** soutient la motion n° 9 de M. Charles Lederman tendant à opposer la question préalable - Droit de la concurrence et

libération des prix : organisation du marché intérieur européen et soumission aux exigences des groupes économiques dominants : exemple de la libération des prix des carburants - (p. 6481) : effet pervers de la dérèglementation et du dirigisme - Propositions du groupe communiste : contractualisation négociée de façon décentralisée - Lutte contre l'inflation importée par les multinationales - Opposition à la création de la commission de la concurrence - Rôle de l'investissement et des choix de production dans la maîtrise des prix - Rôle du commerce, de l'artisanat et des services et recul des crédits budgétaires consacrés à ce secteur par ailleurs fiscalement défavorisé.

BIMBENET (Jacques), sénateur du Loir-et-Cher (rattaché administrativement au groupe GD).

Devient sénateur le 10 septembre 1986 en remplacement de M. Charles Beaupetit, décédé (JO Lois et décrets 11 septembre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 18 (p. 4904) : se déclare favorable à l'amendement n° I-90 de M. André Méric (maintien de la déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-décès conclus entre 1950 et 1958).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 22 (p. 6394) : création du fonds de garantie des calamités agricoles en 1964 - Fonds alimenté de façon paritaire par une dotation de l'Etat et par une contribution d'égal montant payée par les agriculteurs - Aide exceptionnelle de l'Etat quand surviennent des calamités exceptionnelles - Participation des agriculteurs sous la forme d'une contribution de 5 % sur les contrats d'assurance des véhicules agricoles - Nécessité de repenser dans son ensemble le système d'indemnisation des calamités agricoles - (p. 6395) : son amendement de suppression n° 77 : financement du fonds de garantie des calamités agricoles ; retiré.

BLANC (Jean-Pierre), sénateur de la Savoie (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

BLIN (Maurice), sénateur des Ardennes (UC).

NOMINATIONS

- Rapporteur général de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu rapporteur général.

- Membre à qualités de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982).

Est nommé membre suppléant du Comité des finances locales (JO Lois et décrets 9 juillet 1986).

Est nommé membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (JO Lois et décrets 5 novembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 375 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 376 (85-86)] (20 mai 1986) - Politique économique et sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [n° 398 (85-86)] (6 juin 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 412 (85-86)] (19 juin 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 480 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 481 (85-86)] (29 juillet 1986) - Politique économique et sociale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 485 (85-86)] (31 juillet 1986) - Politique économique et sociale.

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale (tomes I, II, III) [n° 67 (86-87)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dis-

cussion du projet de loi de finances pour 1987 [n° 104 (86-87)] (10 décembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 119 (86-87)] (16 décembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 135 (86-87)] (19 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - (21 mai 1986) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 738) : projet tendant à autoriser le Gouvernement à prendre par ordonnances diverses mesures en matière économique et sociale - Diminution du chômage et reprise des investissements - Importance du chômage notamment parmi les jeunes - Développement des travaux d'utilité collective, TUC - Augmentation des licenciements pour cause économique - Diminution du produit intérieur brut, PIB, pour 1986 par rapport à 1985 - (p. 739) : diminution du volume de l'investissement productif - Alourdissement des charges des entreprises à partir de 1981 - Diminution du pouvoir d'achat des ménages - Persistance de l'inflation en France - Importance du déficit extérieur et diminution de la part française dans le commerce mondial - Réajustement monétaire du 6 avril 1986 et constat de l'affaiblissement de l'appareil productif - Baisse des taux d'intérêt - Allègement du contrôle des changes - (p. 740) : nécessité de faire vite et d'avoir recours aux ordonnances, procédure conforme à la Constitution - Conjoncture internationale favorable - Modification de la législation économique mais des seules dispositions concernant les prix et la concurrence - Mesures en faveur de l'emploi - Exonération de charges sociales, renforcement du rôle de l'ANPE - Contrat de travail à durée déterminée et travail temporaire - Suppression de l'autorisation administrative d'embauche - Création du contrat de travail à durée indéterminée intermittent - Aménagement du temps de travail - Modification des conditions de la participation des salariés aux résultats et à la gestion de leur entreprise - Privatisation des entreprises publiques - (p. 741) : publication de trois rapports d'information depuis 1983 sur la situation économique et financière des entreprises nationalisées du secteur bancaire et du secteur industriel - Souligne la générosité de l'Etat actionnaire durant les cinq dernières années - Projet constituant la régularisation d'une situation de fait - Privatisation souhaitée par de nombreux présidents de sociétés nationalisées - Article 4 visant la privatisation de 65 sociétés industrielles, bancaires, financières ou d'assurance - Article 5 autorisant le Gouvernement à fixer les règles s'appliquant aux opérations de privatisation - (p. 742) : article 8 déterminant la compétence du législateur concernant le transfert au secteur privé des sociétés de premier rang - Projet proposant de définir les règles de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé et permettant une évolution souple vers l'économie mixte - Contribution de la privatisation au développement de l'actionnariat populaire - Difficulté de convaincre les particuliers d'investir leur épargne et de prendre des risques - Article 38 de la Constitution devant s'effectuer dans le respect des prérogatives du Parlement - Au nom de la commission des finances, compte tenu de l'urgence à mettre en oeuvre les dispositions de ce projet de loi, se déclare favorable à l'adoption du texte transmis par l'Assemblée nationale - **Exception d'irrecevabilité** (p. 766) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Texte répondant aux trois caractéristiques essentielles d'une loi d'habilitation définie par l'article 38 de la Constitution.

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Rapporteur général - **Exception d'irrecevabilité** (p. 821) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'except-

tion d'irrecevabilité - Urgence de la situation économique - Définition des finalités de la loi d'habilitation - Définition des mesures à mettre en oeuvre et de la limitation de leur champ d'application - **Question préalable** (p. 829, 830) : s'oppose à la motion n° 143 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Rapporteur général - **Motion de renvoi en commission** (p. 883) : s'oppose à la motion n° 442 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Ordonnances ; article 38 de la Constitution - Modalités d'examen de cette loi d'habilitation par la commission - Emploi des jeunes - **Demande de priorité des articles 2 et 3** (p. 884) : accepte la demande de priorité de M. Philippe Séguin, ministre.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Rapporteur général - **Art. 2 (suite)** (p. 934) : s'oppose à l'amendement n° 418 de M. Hector Viron (élargissement des compétences des comités locaux pour l'emploi) - (p. 941) : s'oppose à l'amendement n° 420 de Mme Hélène Luc (amélioration des protections et des garanties sociales des salariés) - (p. 942) : s'oppose à l'amendement n° 421 de M. Jacques Eberhard (modification des dispositions du code du travail permettant d'affirmer que l'ordre public social s'oppose à ce qu'un salarié renonce, à la demande de son employeur, à un droit ou à un avantage né de son contrat de travail) - (p. 946) : s'oppose à l'amendement n° 218 de M. André Méric (recours au contrat de travail à durée déterminée ou au travail temporaire après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 950) : s'oppose à l'amendement n° 44 de Mme Marie-Claude Beaudou (exclusion du champ d'application de cet article de l'industrie de l'armement) - (p. 951) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. André Méric (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée : respect des accords collectifs conclus, notamment dans la branche d'activités du travail temporaire, sans porter atteinte aux droits individuels et collectifs des salariés).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Rapporteur général - **Art. 2 (suite)** (p. 964) : s'oppose à l'amendement n° 226 de M. André Méric (dispositions relatives à la durée de la mission d'un salarié temporaire) - (p. 965) : s'oppose par avance à tous les amendements présentés par le groupe socialiste - (p. 968) : justifie son refus d'intervenir sur chaque amendement par le souci de ne pas allonger les débats - (p. 970) : s'oppose à l'amendement n° 434 de M. Pierre Gamboa (prise en compte des travailleurs temporaires dans le calcul des effectifs des entreprises) - S'oppose à l'amendement n° 236 de M. André Méric (éligibilité des salariés occupant un emploi à temps partiel) - (p. 972) : s'oppose à l'amendement n° 437 de Mme Hélène Luc (limitation à 5 % de l'effectif total de l'entreprise des contrats de travail à durée déterminée, temporaire ou à temps partiel) - (p. 973) : s'oppose aux amendements de M. Méric, n° 238 (limitation des cas de recours au contrat à durée déterminée), n° 239 (saisine du comité d'entreprise ou des délégués du personnel) et n° 240 (intervention du directeur départemental du travail et de l'emploi ou du fonctionnaire de contrôle assimilé en matière de conclusion de contrat à durée déterminée) - (p. 974) : s'oppose à l'amendement n° 241 de M. André Méric (application aux salariés liés par un contrat de travail à durée déterminée des dispositions légales et conventionnelles et des usages appliqués aux salariés liés par contrat à durée indéterminée) - (p. 974, 975, 976) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 243 (rupture du contrat à durée déterminée), n° 244 (impossibilité, à l'expiration du contrat conclu pour une durée déterminée, de recourir à un nouveau contrat à durée déterminée ou à un contrat de travail temporaire, avant l'expiration d'une période légale) et n° 246 (limitation des cas de recours au travail temporaire) - (p. 999, 1000) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 247 (saisine du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel en cas de contrat de travail temporaire), n° 248 (accord préalable de l'autorité administrative en cas de conclusion de contrat de travail temporaire après licenciement individuel ou collectif fondé sur un motif économique), n° 249 (contenu du contrat écrit liant l'utilisateur et l'entreprise de travail temporaire) et n° 250 (contenu du con-

trat de travail établi par écrit entre l'entrepreneur de travail temporaire et un salarié) - (p. 1001) : s'oppose à l'amendement n° 252 de M. André Méric (indemnité compensatrice de congés payés) - (p. 1001, 1002, 1003, 1004) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 254 (conditions de travail du travailleur temporaire), n° 255 (conditions d'accès aux transports collectifs et aux installations collectives), n° 256 (rupture du contrat de travail temporaire) et n° 257 (nature du contrat de travail à l'issue du contrat de travail temporaire) - (p. 1004, 1005, 1006) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 258 (délai de carence entre deux contrats de mission), n° 259 (information de l'autorité administrative par les entrepreneurs de travail temporaire), n° 260 (justification auprès de l'autorité administrative du paiement des charges de sécurité sociale) et n° 261 (pouvoirs du président du tribunal de grande instance) - (p. 1007, 1008) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 263 (dispositions pénales en matière de travail temporaire) et n° 265 (droits et rémunérations des salariés employés à temps partiel) - (p. 1008, 1009) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 273 (prise en compte dans l'effectif de l'entreprise des salariés à temps partiel) et n° 274 (passage d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps complet).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Rapporteur général - Art. 3 (p. 1042, 1043) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 147 (participation des salariés à l'entreprise et prise en compte des résultats des négociations avec les partenaires sociaux) et n° 189 (prise en compte des sommes attribuées au titre de la participation dans l'indemnité de licenciement), ainsi qu'aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 59 (droits des salariés actionnaires en matière de disponibilité des actions ou de droits découlant de leur détention) et n° 60 (prise en compte, en cas de liquidation de l'entreprise, des créances dues à cette participation comme superprivilégiées) - (p. 1044) : s'oppose à l'amendement de M. André Méric n° 190 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités versées en cas de licenciement abusif) - (p. 1046) : s'oppose à l'amendement n° 191 de M. André Méric (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul de l'indemnité compensatrice en cas de rupture du contrat de travail consécutive à un accident du travail ou à une maladie professionnelle) - Art. 4 (p. 1085) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 64 de M. Jean-Luc Bécart (programme de la privatisation) et n° 395 de M. André Méric (programme de la privatisation) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 1088) : vote bloqué et non examen amendement par amendement décidé par la commission des finances - Art. 4 (suite) (p. 1089) : s'oppose à l'amendement n° 398 de M. André Méric (maintien du secteur des grandes entreprises nationales) - (p. 1090, 1091) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 399 (maintien des groupes industriels et bancaires nationalisés en 1982) et n° 400 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public ou ne constituent pas un monopole de fait) - (p. 1092) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 401 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public national ou ne constituent pas un monopole de fait) et n° 402 (dénationalisation des établissements de crédit et taux des fonds propres par rapport au montant des risques à couvrir) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1093) : s'oppose aux amendements identiques n° 65 de M. Jean-Luc Bécart et n° 343 de M. André Méric (exclusion de l'Agence Havas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1094) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. Jean-Luc Bécart et n° 344 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1096) : s'oppose aux amendements identiques n° 67 de M. René Martin et n° 345 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1098) : s'oppose aux amendements identiques n° 68 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 346 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie générale d'Electricité de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1099) : s'oppose aux amendements identiques n° 69 de M. Louis Minetti et n° 347 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la

liste des entreprises à privatiser) - (p. 1100) : s'oppose aux amendements identiques n° 70 de Mme Monique Midy et n° 348 de M. André Méric (exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1101) : s'oppose aux amendements identiques n° 71 de M. Ivan Renar et n° 349 de M. André Méric (exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Rapporteur général - **Rappel au règlement**, de M. Robert Laucournet (p. 1150) : organisation de la suite des débats du Sénat - Art. 4 (suite) (p. 1161) : s'oppose à l'amendement n° 389 de M. André Méric (exclusion de la Société nancéenne de crédit industriel et Varin-Bernier de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1177) : s'oppose aux amendements n° 282 à n° 301 de M. André Méric (conditions de détermination de la valeur minimale de cession de chaque action de la Banque parisienne de crédit, de l'Union de banques à Paris, UBP, de la Banque Chaix, de Pechiney, de la Banque Sofinco, du groupe Assurances générales de France, du Groupe des assurances nationales, GAN, de l'Union des assurances de Paris, UAP, de la Banque nationale de Paris, BNP, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Société Thomson, du Crédit du Nord, du Crédit industriel et commercial, CIC, du Crédit commercial de France, CCF, de Saint-Gobain, de Rhône-Poulenc, de la Compagnie générale d'électricité, CGE, de la Banque industrielle et mobilière privée, de la Banque du bâtiment et des travaux publics).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Rapporteur général - Art. 5 (suite) (p. 1187) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 302 (recours exercé par le Parlement devant le Conseil d'Etat), n° 303 (recours exercé par une entreprise devant le Conseil d'Etat) et n° 304 (suppression des dispositions relatives aux modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions et aux conditions de paiement) - (p. 1188) : s'oppose à l'amendement n° 322 de M. André Méric (privatisation des entreprises exclusivement par augmentation de capital) - (p. 1189) : s'oppose aux amendements n° 324 de M. André Méric (paiement comptant à l'Etat des actions transférées) et n° 132 de M. Jean-Luc Bécart (modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions d'actions) - (p. 1190) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 305 (opérations de transfert ou de cession soumises à la commission des opérations de Bourse) et n° 306 (modification ou échange facultatifs des titres) - (p. 1191) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. André Méric (suppression des dispositions permettant au Gouvernement de fixer les conditions de la protection des intérêts nationaux) - (p. 1194) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 133 (modalités juridiques visant à empêcher toutes scissions d'entreprises de nature à porter atteinte aux droits des travailleurs) et n° 134 (suppression des dispositions relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation administrative de privatisation) - (p. 1196) : s'oppose à l'amendement n° 311 de M. André Méric (définition des conditions de la régularisation des opérations de transfert intervenues préalablement au 16 mars 1986) - (p. 1197) : s'oppose à l'amendement n° 136 de M. Jean-Luc Bécart (protection des salariés des entreprises à privatiser) - (p. 1198) : s'oppose à l'amendement n° 312 de M. André Méric (calendrier des transferts annuels inséré dans le projet de loi de finances) - **Motion de renvoi en commission** (p. 1200) : s'oppose à la motion n° 443, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, de renvoi en commission des articles 6, 8 et 9.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 1455) : dégradation des grands équilibres économiques et des finances publiques depuis cinq ans - Collectif réduisant faiblement le déficit budgétaire - (p. 1456) : mauvaise conjoncture économique en juin 1986 - Diminution de nos exportations - Faiblesse de l'investissement productif - Accroissement du chômage - Rapport de M. de La Genière traçant un sombre bilan de la situation - Utilisation de nombreux artifices dans la gestion gouvernementale au cours des dernières années - Sous-évaluation des crédits dans le budget primitif de 1986 - Situation préoccupante de la sécurité sociale - Détérioration des finances publiques entre 1980 et

1985 - Triplement de la dette publique - Processus de réduction de la dette engagé par le nouveau Gouvernement - (p. 1457) : inquiétante progression de la fiscalité - Importance du taux de prélèvements obligatoires - Texte traduisant les priorités gouvernementales - Réduction à 3 % du produit intérieur brut du déficit budgétaire de 1986 - Lutte contre le chômage et exonération des charges sociales pour toute embauche de jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans - Amélioration du financement et allègement des charges des entreprises - Réduction du taux de l'impôt sur les sociétés - Aménagement de la fiscalité agricole - Mesures fiscales en faveur des investissements dans les départements et territoires d'outre-mer - Rétablissement de l'anonymat sur les transactions d'or - Amnistie douanière et fiscale - Danger de l'inquisition fiscale - Favorable à la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Suppression de l'obligation faite aux particuliers de payer par chèque les achats supérieurs à dix mille francs - (p. 1458) : articles 6, 16 et 22 concernant les collectivités locales - Problème de l'insuffisance de la dotation globale d'équipement DGE - Favorable aux grandes orientations de ce projet : limitation de dépenses publiques, soutien à l'emploi et mise en oeuvre des privatisations.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Rapporteur général - Avant l'art. 1 (p. 1510, 1511) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Pierre Gamboa (institution du report en arrière pour certains foyers fiscaux gagé sur une réduction des aides accordées aux entreprises et une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) - Art. 1 (p. 1516) : s'oppose aux amendements n° 44 de M. Fernand Lefort et n° 86 de M. André Méric supprimant cet article réduisant le taux de l'impôt sur les sociétés ; s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Jacques Moutet (impôt sur les sociétés : réduction pour les seuls bénéficiaires mis en réserve) et à l'amendement n° 109 de M. André Méric (réduction de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires non distribués ; institution d'une réserve spéciale pour ces derniers) - Art. 2 (p. 1523) : s'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Monique Midy (augmentation du taux de la participation des entreprises à l'effort de construction) - Art. 3 bis (p. 1529) : son amendement n° 27 : assujettissement des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC, aux bénéfices réels : prise en compte de la moyenne des recettes du groupement ; adopté - Art. 4 (p. 1532) : son amendement n° 28 : cas d'exemption du droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat ; adopté - Avant l'art. 5 (p. 1534) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Jean Francou (taux du prélèvement sur les enjeux du loto sportif en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; affectation aux collectivités locales d'une partie des crédits du fonds) - Art. 6 (p. 1543) : son amendement n° 29 : caractère exceptionnel du prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 1544) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (garantie de maintien du statut financier et fiscal de la caisse) - Son amendement n° 30 : suppression de la référence à la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ; adopté avec l'ensemble de l'article - Après l'art. 6 (p. 1549) : accepte l'amendement n° 113 de M. Alain Juppé, ministre (prélèvement sur les réserves de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer) - Art. 6 bis (p. 1551) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 90 (abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes) et n° 91 (augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés) - Art. 6 ter (p. 1553) : s'oppose aux amendements n° 55 de M. Guy Schmaus et n° 92 de M. André Méric, tendant à supprimer cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Rapporteur général - Art. 6 quater (p. 1585) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 56 de M. Pierre Gamboa et n° 93 de M. André Méric (suppression de cet article : rapatriement des avoirs détenus à l'étranger), n° 57 (suppression de l'anonymat pour le calcul de la taxe spéciale libératoire lors du

rapatriement des avoirs détenus à l'étranger) et n° 58 (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 50 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes) de M. Fernand Lefort, n° 94 (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 25 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes) et n° 95 (suppression du caractère anonyme du certificat) de M. André Méric - Après l'art. 6 quater (p. 1588) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (modalités de déduction des primes afférentes aux contrats individuels d'assurances) - Souhaite que le problème des régimes sociaux de retraite fasse l'objet d'un examen attentif - (p. 1589) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Jean Colin (augmentation des abattements prévus en matière de droit de succession) - (p. 1590) : accepte l'amendement n° 85 de M. Pierre Merli (suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français) - Motion d'ordre (p. 1595) : souhaite la poursuite des débats afin d'examiner l'article 8 - Art. 8 (p. 1597) : rappelle la sous-estimation des crédits de 8,7 milliards de francs par le précédent gouvernement, concernant notamment le coût des stages de chômeurs de longue durée, le versement de l'Etat au titre de la compensation des régimes sociaux - S'oppose aux considérations de M. Gérard Delfau sur les droits de la femme et sur l'économie sociale - (p. 1612) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. André Méric (réduction des crédits de l'enseignement privé) - Art. 11 A (p. 1627) : ses amendements n° 123 : délai de reprise prévu à l'article L. 169 du livre des procédures fiscales ramené à deux ans pour les contribuables n'ayant disposé pour chacune des années que de traitements, salaires ou pensions ; et n° 124 : production par les contribuables de leur relevé de compte dans le cadre d'une vérification fiscale dans un délai de soixante jours à compter de la demande de l'administration ; adoptés.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Rapporteur général - Art. 11 bis (p. 1695) : son amendement n° 31 : fixation par le ministre de l'économie d'un montant minimum de frais de sortie ou d'entrée pour les SICAV ou les fonds communs de placement ; avis de la COB ; adopté - Art. 12 (p. 1698) : mécanisme de déductibilité d'impôts sur le revenu dans les départements et territoires d'outre-mer - Art. 13 (p. 1703) : s'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. Pierre Gamboa et n° 100 de M. André Méric (suppression de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes), ainsi qu'à l'amendement n° 63 de M. Fernand Lefort (doublement de l'impôt sur les grandes fortunes) - Après l'art. 14 bis A (p. 1708) : son amendement n° 32 : liberté du choix du moyen de paiement pour les transactions relatives aux bons anonymes ; adopté - Art. 14 bis (p. 1709) : son amendement n° 33 de coordination avec le précédent ; adopté - Après l'art. 3 (suite) (p. 1712) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Louis Jung (récoltants de fruits - producteurs d'eau de vie naturelle : allocation en franchise d'alcool pur gagée sur une majoration des droits sur les alcools d'importation ne provenant pas de la CEE et sur une majoration du taux majoré de la TVA) - Art. 16 (p. 1717) : accepte l'amendement n° 21 de M. Paul Girod (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts locaux) - (p. 1718) : accepte l'amendement n° 7 de M. René Ballayer (revalorisation de valeurs locatives servant d'assiette aux impôts locaux : relèvement du coefficient déflateur retenu) et s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Jacques Descours Desacres (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières) - Art. 22 (p. 1734) : son amendement n° 34 : compensation par l'Etat du transfert aux départements des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale ; adopté - Coordination (p. 1735) : accepte l'amendement n° 1 de M. Alain Juppé, ministre (article d'équilibre).

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 412 (85-86)] - (24 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1903) : régime fiscal applicable aux groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC - Droit d'inscription aux concours administratifs - Prélèvement sur la trésorerie de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Prélèvement sur les bénéfices de l'Institut

d'émission des départements d'outre-mer - Droit d'escale - Equilibre général du budget - Ouverture de crédits au titre des dépenses civiles ordinaires : Nouvelle-Calédonie, condition féminine - (p. 1904) ; aménagement des procédures de contrôle en matière fiscale et de sécurité sociale - Suppression de l'obligation faite aux assureurs de déclarer annuellement aux services fiscaux l'identité des personnes ayant assuré certains biens - Reconduction et extension des mesures temporaires en faveur des DOM-TOM - Transactions portant sur les bons anonymes - Base des impôts directs locaux - Règles de gestion et de contrôle des sommes mises à la disposition des questeurs du Conseil de Paris et du Conseil régional d'Ile-de-France - Caisse d'amortissement de la dette publique - Création d'un compte d'affectation spéciale des produits de la privatisation - Fonctionnement du compte « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques » - Financement des cotisations d'assurance personnelle.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)]** - (30 juillet 1986) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 3466) : récente adoption par le Parlement d'une loi d'habilitation autorisant notamment le Gouvernement à privatiser par ordonnance de nombreuses entreprises du secteur public concurrentiel - Projet d'ordonnance respectant scrupuleusement les réserves émises par le Conseil constitutionnel et les propositions du Conseil d'Etat - Refus du Président de la République de signer cette ordonnance - Protection des intérêts nationaux - « Respiration » du secteur public - Europe : alliances entre les principales entreprises des états membres - (p. 3467) : cessions de sociétés ou de filiales françaises à des groupes industriels étrangers - Indépendance nationale - Respect insuffisant des droits du Parlement - Demande au Sénat d'adopter la question préalable déposée sur ce projet - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3472) : s'oppose à la motion n° 2, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 3476) : accepte la motion n° 1, de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 485 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3513) : conciliation entre la récente décision du Conseil constitutionnel et les engagements européens de la France : actionnariat populaire et actionnariat des salariés - Modalités de transfert d'entreprises - Incompatibilités liées au mandat de membre de la commission de la privatisation - Avis de la commission de la privatisation sur les procédures de mise sur le marché des titres de sociétés privatisées - Consultation de cette commission sur les procédures de cession hors marché - Protection des intérêts nationaux : actions spécifiques et actions ordinaires - Référence au Traité de Rome - Actionnariat des salariés - Actionnariat populaire - Refus du Président de la République de signer l'ordonnance de privatisation.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - Art. 1 (p. 4253) : son amendement n° 341, soutenu par M. Pierre Lacour : champ d'application de la présente loi étendu aux locations assorties d'une promesse de vente ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Discussion générale - (17 novembre 1986) - Rapporteur général (p. 4706, 4707) : bilan du précédent gouvernement : retard de l'investissement industriel ; dégradation de la balance commerciale ; baisse du taux d'épargne ; déficit budgétaire ; comptes de la sécurité sociale ; progression du chômage ; absence de bénéfice retiré de la baisse du prix du pétrole - Incertitude de la situation économique mondiale actuelle - Orientations de ce projet de budget : effort de désengagement de l'Etat ; diminution des crédits des politiques industrielles - Allègement des charges des entreprises - Fiscalité agricole - (p. 4708) : réduction du déficit budgétaire

- Réduction des dépenses de l'Etat ; maintien des priorités essentielles : sécurité ; défense nationale ; emploi ; logement - Diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques - Effort de rapprochement du traitement fiscal des familles légitimes et des concubins - Extension de la décote au bénéfice des contribuables aux revenus les plus modestes ; risque de déséquilibre entre la part de l'impôt direct et celle des impôts indirects - Collectivités locales : augmentation de la fiscalité locale par rapport à l'impôt national ; prise en charge par l'Etat de l'allègement de la taxe professionnelle - (p. 4709) : progression positive des transferts financiers de l'Etat au profit des collectivités locales - Déficit de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Problèmes financiers posés par le transfert aux régions de la charge de la construction et de l'entretien des lycées - Effort de l'Etat sur les avances en matière de vignettes en 1987 - Maintien d'une dette publique élevée en raison de la priorité budgétaire donnée à l'allègement de l'impôt sur les ménages - Insuffisance de la reprise de l'investissement : exemple de la relance par la fiscalité pratiquée par d'autres pays occidentaux - Situation dangereuse du commerce extérieur, aggravée par les dettes des pays les moins solvables - (p. 4710) : accord sur le projet de relance de l'épargne - Exemple du redressement économique de l'Italie - Demande au Sénat de voter ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Rapporteur général - **Art. 2** (p. 4765) : s'oppose aux amendements n° I-55 de M. André Méric (rétablissement des tranches supérieures d'imposition ; réduction uniforme de l'impôt sur le revenu ; augmentation pour certains contribuables du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation) et n° I-131 de M. Robert Vizet (rétablissement des tranches supérieures d'imposition) - (p. 4767, 4768) : s'oppose aux amendements n° I-183 de M. Jean Cluzel (justice fiscale entre les couples mariés et les concubins) et n° I-56 à n° I-61 de M. André Méric (barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) - (p. 4771) : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. Robert Vizet (diminution de l'imposition de certains foyers fiscaux touchés par le chômage, la maladie ou la mort, gagée sur une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) - (p. 4772) : s'oppose à l'amendement n° I-179 de M. Robert Vizet (rétablissement et doublement des taux applicables à l'impôt sur les grandes fortunes) - **Après l'art. 2** (p. 4774) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (suppression de l'impôt fiscal) - **Avant l'art. 2 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-239 de M. Geoffroy de Montalembert (déduction d'une partie des dons faits aux associations culturelles, gagée sur une augmentation des droits sur les tabacs) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4777) : accepte l'amendement n° I-3 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons effectués à des associations humanitaires) - (p. 4778) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-4 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons versés aux associations humanitaires agréées par le ministre de l'économie et des finances) et n° I-62 de M. André Méric (régime fiscal des dons faits à une fondation ou une association à caractère humanitaire agréée par le ministre de l'économie) - **Avant l'art. 2 bis (suite)** (p. 4779) : accepte l'amendement n° I-253 du Gouvernement, relatif au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4781) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (abrogation du système du prélèvement libératoire) et n° I-135 (dégrèvement sur la taxe d'habitation accordé aux contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Rapporteur général - **Art. 2 bis** (p. 4796) : sur le régime fiscal de versements effectués au profit de fondations ou d'associations d'intérêt général, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-136 de M. Robert Vizet et n° I-63 de M. André Méric - **Après l'art. 2 bis** (p. 4797) : accepte les amendements n° I-178 et n° I-191 de M. Lucien Neuwirth (limite des déductions pour les dons faits par les personnes privées ou par les entreprises en faveur de la rénovation des monu-

ments classés monuments historiques) - Art. 3 (p. 4811) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, accepte les amendements n° I-125 de M. André Fosset, n° I-185 de M. Lucien Neuwirth, n° I-227 de M. Bernard Pellarin et n° I-254 de M. Alain Juppé, ministre - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-115 de M. Roger Chinaud - S'oppose aux amendements n° I-138 à I-140 et n° I-180 de M. Robert Vizet, aux amendements n° I-64 à I-70 de M. André Méric et à l'amendement n° I-100 de M. Stéphane Bonduel - Après l'art. 3 (p. 4816) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-5 de M. Alain Pluchet (modalités de calcul de l'impôt foncier non bâti) - (p. 4819) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-6 de M. Alain Pluchet (modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties), n° I-206 de M. Paul Girod (modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) et n° I-48 de M. Roland du Luart (limitation de la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) - (p. 4821) : s'oppose à l'amendement n° I-141 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 relatif à la suppression de la contribution de deux milliards de francs des collectivités locales à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - (p. 4822) : s'oppose à l'amendement n° I-142 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative) - Art. 4 (p. 4826) : sur la déduction fiscale au titre des congés payés, s'oppose à l'amendement n° I-143 de M. Robert Vizet et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-247 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 4 (p. 4828) : accepte l'amendement n° I-194 de M. Jacques Oudin (amélioration du régime fiscal spécial des sociétés mères et filiales) - Art. 5 (p. 4833, 4834) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° I-72 de M. André Méric et n° I-144 de M. Robert Vizet - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-2 de M. Pierre Lacour - Accepte les amendements n° I-203 de M. Philippe de Bourgoing, n° I-129 de M. Lucien Neuwirth, n° I-193 de M. Michel Alloncle, n° I-204 de M. Roger Chinaud, n° I-228 de M. Jean Colin et n° I-248 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 5 (p. 4835) : s'oppose aux amendements n° I-23 de M. Jean Colin (réévaluation des plafonds servant de base de calcul à la taxe sur les salaires, qui affecte les professions non assujetties à la TVA) et n° I-222 de M. Claude Huriet (réduction du taux de la TVA applicable pour les locations de voitures particulières n'excédant pas trente jours consécutifs) - Après l'art. 5 (p. 4837) : s'oppose aux amendements n° I-73 et n° I-74 de M. André Méric, relatifs à l'imposition du bénéfice distribué et du bénéfice non distribué - Art. 6 (p. 4839) : sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, s'oppose à l'amendement de suppression n° I-145 de M. Robert Vizet - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-195 de M. Jacques Oudin, n° I-246 de M. Jean François-Poncet et n° I-116 de M. Roger Chinaud - Art. 7 (p. 4840) : problème des transporteurs routiers français, compte tenu de la différence qui existe entre les taxes pesant sur les carburants entre les divers pays - Prix proposés par les transporteurs hollandais ou allemands inférieurs aux nôtres - Souhaite une étude très attentive de ce problème - (p. 4843) : sur l'amendement n° I-128 de la commission (déduction de la TVA payée sur les dépenses de télécommunication), accepte le sous-amendement n° I-258 du Gouvernement - Art. 8 (p. 4845, 4846) : sur l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréées, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-117 de M. Roger Chinaud et s'oppose à l'amendement n° I-147 de M. André Duroméa - Avant l'art. 10 (p. 4848) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-230 de M. Albert Vecten (ouverture d'un droit d'option pour certains exploitants agricoles pour comptabiliser leurs stocks) - Art. 10 (p. 4852) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-75 de M. André Méric (assouplissement des règles de la taxe sur la valeur ajoutée agricole) - Après l'art. 10 (p. 4854) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-76 de M. Marcel Bony (avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la

ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées), n° I-122 de M. Michel Souplet (avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées), et n° I-148 de M. Louis Minetti (rattachement au bénéfice agricole des recettes accessoires provenant de leur activité de tourisme à la ferme pour les exploitants agricoles soumis de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) - Art. 12 (p. 4858) : sur l'assouplissement des modalités d'imposition des bénéfices réels agricoles, son amendement n° I-255 ; adopté - Art. 13 (p. 4861) : sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles, s'oppose à l'amendement n° I-151 de M. Louis Minetti - Art. 13 (p. 4863) : s'oppose à l'amendement n° I-181 de M. Louis Minetti (prise en compte d'une base complémentaire d'imposition forfaitaire dans le cas où la valeur des récoltes levées porte des différences telles que la valeur moyenne ne saurait être représentative de l'ensemble des agriculteurs concernés) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-40 de M. Michel Souplet (limitation de l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) - Après l'art. 13 (p. 4864) : s'oppose à l'amendement n° I-152 de M. André Duroméa (nouvel intitulé : « C bis - Mesures en faveur de la sécurité maritime »).

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Rapporteur général - Art. 14 (p. 4884) : sur les mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs, s'oppose aux amendements n° I-81 à n° I-86 de M. André Méric, n° I-188 de M. Jacques Descours Desacres, n° I-153 à n° I-161 de M. Robert Vizet, n° I-232 à n° I-234 et n° I-41 de M. Jean Colin, n° I-259 du Gouvernement, n° I-1 de M. Lucien Neuwirth, n° I-111 de M. Pierre Merli et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-189 de M. Jean Chérioux - Après l'art. 14 (p. 4889) : accepte l'amendement n° I-261 du Gouvernement (réduction fiscale pour les grosses réparations d'énergie concernant le matériel en place depuis plus de quinze ans) et s'oppose à l'amendement n° I-87 de M. André Méric (déduction fiscale afférente aux dépenses d'entretien et d'équipement de sécurité) - (p. 4890) : s'oppose à l'amendement n° I-112 de M. Jacques Moutet (sociétés de crédit immobilier HLM exclues du champ d'application de la contribution des institutions financières créée par la loi de finances pour 1985) - Art. 15 (p. 4891) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-223 de M. Pierre Brantus (taxe libératoire versée par les entreprises pour les profits de construction en sursis d'imposition au 1^{er} janvier 1987) et s'oppose à l'amendement n° I-162 de M. Robert Vizet (augmentation de la taxe libératoire pour les profits de construction en sursis d'imposition) - Après l'art. 15 (p. 4892) : accepte l'amendement n° I-260 du Gouvernement (imposition des gains nets, en cas d'échange de titres résultant d'une fusion ou d'une scission) - Avant l'art. 16 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 88 de M. André Méric (augmentation de l'abattement spécial en faveur des donations de titres à l'ensemble du personnel d'une entreprise ; extension des dispositions de cet article aux entreprises individuelles) - Art. 16 (p. 4894) : sur l'allègement des droits relatifs aux donations-partages, s'oppose aux amendements n° I-163 de M. Robert Vizet, n° I-89 de M. André Méric et n° I-113 de M. Paul Robert - Après l'art. 16 (p. 4895, 4896) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-114 de M. Pierre Merli, repris par Melle Irma Rapuzzi (financement du débroussaillage de certains terrains) - Incendies de la forêt méditerranéenne - (p. 4897) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-51 de M. Pierre-Christian Taittinger (concordance entre la taxation du cinéma et celle de la vidéotransmission) - (p. 4898) : accepte les amendements n° I-130 de M. Lucien Neuwirth (relèvement du plafond en dessous duquel les acquisitions d'immeubles ruraux sont soumis aux droits de mutation) et n° I-50 de M. Pierre-Christian Taittinger (transmission par voie de succession des monuments historiques privés exonérés des droits de mutation) - (p. 4899) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-238 de M. Pierre-Christain Taittinger (assujettissement à la TVA des rémunérations pour copie privée) - Rappel au règlement, de M. Jacques Carat (p. 4900) : application de l'article 40 de la Constitution - Avant l'art. 17 (p. 4901) : accepte l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'ins-

cription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° I-262 du Gouvernement (création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription) - Art. 18 (p. 4904) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-90 de M. André Méric (maintien de la déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-décès conclus entre 1950 et 1958) - Art. 20 (p. 4907) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-167 de M. Robert Vizet (régime d'imposition des appareils automatiques ; intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA) et aux amendements de M. André Méric, n° I-91 (régime d'imposition des appareils automatiques ; suppression de l'intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA) et n° I-92 (déclaration avant le 1^{er} juillet 1987 de tous les appareils automatiques déjà installés) - Après l'art. 20 (p. 4908) : accepte l'amendement n° I-263 du Gouvernement (évaluation de l'assiette de la contribution défiscalisée des entreprises au développement de la formation continue) - Art. 21 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° I-108 de M. Jacques Delong et n° I-123 de M. Michel Souplet (aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus) - Art. 22 (p. 4909) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-118 de M. Jean-François Pintat (mesures fiscales en faveur des entreprises pétrolières poursuivant des travaux de recherche) - Après l'art. 22 (p. 4910) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-186 de M. Louis Souvet (remboursement aux négociants du surplus de taxes versé en raison de la baisse du prix des produits pétroliers) - Art. 23 (p. 4911) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° I-93 (suppression de la possibilité offerte aux entreprises de presse de déduire annuellement des provisions d'un montant égal à celui des bénéficiaires, sans obligation d'investissement) et n° I-94 (dépôt d'un rapport gouvernemental préalable à la création d'un fonds de développement des entreprises de presse) - (p. 4912) : s'oppose à l'amendement n° I-182 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au régime spécial de provisions pour investissements des entreprises de presse) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-119 de M. Roland du Luart (report d'imposition de la plus-value, en cas d'échange de droits sociaux résultant d'une fusion ou d'une scission) - Après l'art. 23 (p. 4913) : s'oppose à l'amendement n° I-96 de M. André Méric (mesures d'incitation fiscale à l'investissement populaire dans la presse) et accepte l'amendement n° I-264 du Gouvernement (modalités d'imposition d'une personne salariée de plusieurs sociétés) - Art. 24 : accepte l'amendement n° I-121 de M. Jean-François Pintat (suppression des taxes et redevances pour les installations classées faisant l'objet d'une simple déclaration) - Après l'art. 24 ter (p. 4916) : accepte l'amendement n° I-105 de M. Michel Durafour (bénéfice du fonds de compensation pour la TVA accordé aux départements et aux régions au titre des subventions d'investissement versées aux établissements publics locaux d'enseignement en vue de leur construction, reconstruction, extension ou grosses réparations) - Après l'art. 27 (p. 4917) : s'oppose à l'amendement n° I-97 de M. André Méric (rapport gouvernemental sur les mesures relatives à la renégociation des prêts souscrits par les collectivités locales ainsi que sur le montant des dotations budgétaires correspondantes) - Art. 28 : s'oppose à l'amendement n° I-172 de M. Robert Vizet (fixation du taux de prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la DGF) - Après l'art. 29 (p. 4919) : s'oppose aux amendements analogues n° I-201 de M. Roland du Luart et n° I-202 de M. Joseph Raybaud (réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau) - Après l'art. 31 (p. 4922) : s'oppose à l'amendement n° I-173 de M. Robert Vizet (fixation d'un plafond pour le remboursement des intérêts de l'emprunt d'Etat 1973) - Art. 32 (p. 4936) : sur l'article d'équilibre général du budget, s'oppose à l'amendement de suppression n° I-174 de M. Robert Vizet et accepte l'amendement de coordination n° I-266 du Gouvernement - **Seconde délibération** - Art. 2 bis A (p. 4937) : accepte l'amendement n° A-1 du Gouvernement (conditions de déduction fiscale pour les associations à caractère humanitaire agréées) - Art. 2 bis B : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-2 du Gouvernement (régime fiscal des versements effectués au profit d'asso-

ciations humanitaires) - Art. 2 bis : accepte l'amendement n° A-3 du Gouvernement (relèvement de la réduction fiscale accordée pour les dons aux associations à caractère humanitaire) - Art. 16 bis (p. 4938) : accepte l'amendement n° A-4 du Gouvernement (suppression de l'augmentation des droits sur les tabacs envisagée pour alléger la fiscalité des vidéotransmissions) - Art. 18 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-5 du Gouvernement (suppression du régime particulier des primes d'assurance décès) - Art. 29 bis : accepte l'amendement n° A-6 du Gouvernement (augmentation de la taxe sur la consommation d'eau à compter du 1^{er} août 1987) - Art. 32 (p. 4943) : accepte l'amendement de coordination n° A-7 du Gouvernement.

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Rapporteur général - Art. 58 (p. 5815) : s'oppose à l'amendement n° II-29 de M. André Méric (garanties des contribuables en matière de procédure) - Art. 59 (p. 5817) : s'oppose à l'amendement n° II-101 de M. Yves Le Cozannet (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu et établissement d'une balance de trésorerie qui doit être communiquée aux contribuables) - S'oppose à l'amendement n° II-30 de M. André Méric (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu) - (p. 5818) : accepte l'amendement n° II-76 de M. Jean Colin (possibilité pour le contribuable d'apporter la preuve que ses revenus ou l'utilisation de son capital lui ont permis d'assurer son train de vie) - S'oppose à l'amendement n° II-31 de M. André Méric (actualisation des bases d'évaluation forfaitaire) - Accepte les amendements identiques n° II-52 de M. Roger Chinaud et n° II-69 de M. Henri Goetschy (suppression des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie en matière d'impôt sur le revenu) - (p. 5819) : s'oppose à l'amendement n° II-32 de M. André Méric (taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés) et accepte l'amendement n° II-24 de M. Jacques Descours Desacres (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu) - (p. 5820) : son amendement n° II-25 : rétablissement de l'article 171 du code général des impôts relatif à l'obligation de déclaration des éléments du train de vie ; retiré - Art. 60 A (p. 5823) : s'oppose à l'amendement n° II-62 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la durée de la créance résultant du report en arrière des pertes) - S'oppose à l'amendement n° II-33 de M. André Méric (conditions d'exonération fiscale des entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 1987 et soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) - (p. 5825) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-34 de M. André Méric (extension du bénéfice du tarif des droits applicables en ligne directe aux donations d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales au profit de tiers) - Après l'art. 60 (p. 5828) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de M. André Méric (dépôt d'un rapport par le Gouvernement dans les trois mois sur le bénéfice pour les entreprises de presse de tarifs postaux préférentiels pour leur diffusion) - Art. 62 (p. 5831) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-103, n° II-105 et n° II-104 de M. Jacques Oudin relatifs à l'extension du champ d'intervention des Sofergie - Avant l'art. 63 (p. 5835) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-78 de M. Henri Goetschy (possibilité pour les communes de moins de deux mille habitants de renoncer au bénéfice de subventions versées au titre de la seconde part pour bénéficier des attributions de la première part) - Art. 63 (p. 5836) : son amendement de suppression n° II-26 : exonération du versement de la vignette automobile pour les familles qui ont au moins cinq enfants à charge ; adopté - Après l'art. 63 (p. 5837) : s'oppose aux amendements n° II-36 (perception par les régions de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, à compter du 1^{er} janvier 1988) et n° II-37 (dépôt d'un rapport du Gouvernement retraçant les mesures prises pour permettre aux emprunteurs de renégocier les prêts au logement à des taux compatibles avec le ralentissement de l'inflation) de M. André Méric - Après l'art. 63 ter (p. 5847) : s'oppose aux amendements n° II-49 de M. Fran-

çais Autain (interdiction d'augmenter la cotisation employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) et n° II-47 de M. Gérard Delfar (dépôt annuel d'un rapport du Gouvernement sur le financement des régimes spéciaux d'assurance vieillesse, précisant les conditions de la compensation entre les caisses de retraite des différents régimes) - Art. 65 (p. 5848) : son amendement n° II-28 : suppression du paragraphe II de cet article relatif à l'extension de la procédure d'opposition administrative ; adopté - Après l'art. 65 (p. 5850) : s'oppose à l'amendement n° II-38 de M. André Méric (extension aux collectivités locales de la faculté de récupérer la TVA sur les communications téléphoniques) - Après l'art. 68 (p. 5851) : s'oppose à l'amendement n° II-50 de M. François Autain (création d'une taxe sur la valeur de la privatisation en compensation des pertes de recettes résultant pour les collectivités locales dans l'allègement de la taxe professionnelle).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)]* - (17 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6255) : exonération fiscale applicable aux dons faits aux associations à caractère humanitaire agréées par le ministère chargé du budget, ainsi qu'aux dons effectués par les entreprises aux établissements publics d'enseignement supérieur et aux établissements privés d'enseignement supérieur à but non lucratif agréés - Report de la modification du tarif des alcools - Assujettissement des télécommunications à la TVA - Possibilité pour les exploitants agricoles de déduire de leur bénéfice une provision pour investissement - Déduction fiscale accordée aux personnes ayant investi dans un logement neuf - Réduction de l'impôt sur le revenu accordée pour les grosses réparations afférentes à la résidence principale - Modification du régime de la TVA de la vidéotransmission - Droit d'inscription aux concours des agents des collectivités locales - Retrait des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie - Régime fiscal des sociétés mères et filiales - Suppression de la possibilité pour les départements d'exonérer les familles nombreuses de la vignette automobile - Recouvrement des créances par les comptables du Trésor - (p. 6256) : information des parlementaires sur l'effort financier de l'Etat en faveur des collectivités locales - Crédits inscrits au bénéfice de la francophonie - Interrogation de la commission des finances sur la procédure inhabituelle adoptée par le Gouvernement : dépôt de nombreux amendements afin de dégager les crédits nécessaires à la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Amputation des crédits affectés à l'enseignement supérieur, à la recherche, aux mouvements de défense des droits de l'homme et à la culture - Création de taxes pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, ainsi que pour le financement de la sûreté dans les aéroports - Elargissement du bénéfice de la provision fiscale pour implantation à l'étranger - Régime fiscal des agriculteurs - Récupération partielle de la TVA sur le fioul domestique étendue aux CUMA et aux entrepreneurs de travaux agricoles - Provision pour investissement accordée aux exploitants agricoles ; conditions d'emploi de cette provision - Commission des finances favorable à l'adoption des conclusions de la CMP - Après l'art. 4 (p. 6265) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (possibilité pour les entreprises d'opter pour la déduction des indemnités pour congés payés au moment où les salariés prennent ces congés) - Après l'art. 6 (p. 6266) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (provision fiscale pour implantation des entreprises françaises à l'étranger) - Après l'art. 11 : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (abattement fiscal en faveur des contribuables soumis au régime dit transitoire qui adhèrent à un centre de gestion agréé) - Art. 12 : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (provision fiscale pour l'investissement en agriculture) - Après l'art. 16 bis (p. 6268) : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (déduction de la TVA sur le fioul domestique étendue aux CUMA et aux entrepreneurs de travaux agricoles) - Après l'art. 23 bis A : accepte les amendements du Gouvernement, n° 6 (institution d'une taxe sur les allumettes et les briquets permettant de financer le plan de défense de la forêt méditerranéenne contre les incendies) et n° 7 (institution d'une taxe de sûreté due par les entreprises de transport public aérien) - Art. 32 et état A (p. 6276) : accepte l'amendement d'équilibre n° 8 du Gouvernement -

Etat B (p. 6278) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 9 à n° 19 du Gouvernement (financement du fonds concernant la célébration du bicentenaire de la Révolution française) - Etat C (p. 6281) : accepte les amendements du Gouvernement, n° 20 (amélioration de la sécurité des voyageurs dans les aéroports), n° 21 (crédits du conservatoire de la forêt méditerranéenne), n° 22 et n° 23 (célébration du bicentenaire de la Révolution française).

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]* - (18 décembre 1986) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 6327) : choix de la rigueur par le Gouvernement - Légère réduction du déficit budgétaire ramené à 143,6 milliards de francs - Accroissement de 23,1 milliards de francs des dépenses du budget général hors remboursements et dégrèvements - Absorption de la plus grande part des nouveaux crédits par le service de la dette - Diminution du recours aux bons du Trésor - Interventions en faveur des agriculteurs - Progression des concours aux collectivités locales - Stabilité des dépenses civiles en capital - Crédits militaires de 1,6 milliard de francs en raison des opérations sur les théâtres extérieurs : Liban et Tchad - Contribution du budget annexe des P et T au budget général - Amortissement plus rapide de la subvention versée par les P et T au Centre national d'étude spatiale, CNES - Annulations et ouvertures de crédits, reflet de la politique de rigueur et d'assainissement budgétaire du Gouvernement - Evolution des recettes, reflet de la situation économique du pays - Apparition de plus-values importantes sur plusieurs impôts - Apparition pour la première fois d'une augmentation de l'impôt sur les sociétés - Progression des recettes fiscales et diminution des recettes non fiscales - (p. 6328) : effet rétroactif de certains articles - Rejet par la commission de l'article 7 sur le financement de TDF 1 par les sociétés de télévision, de l'article 12 qui vise à contrecarrer la position du Conseil d'Etat quant à l'exonération de taxe foncière applicable aux immeubles construits sous le régime de la loi du 16 juillet 1971, et de l'article 18 relatif au régime fiscal de la contribution sociale de solidarité - Nécessité d'une solution d'ensemble pour traiter la question du financement du fonds de garantie des calamités agricoles - Se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi - Art. 1 (p. 6343) : accepte l'amendement n° 79 de M. Alain Juppé, ministre (majoration du produit attendu de la taxe spéciale sur le rapatriement des avoirs détenus à l'étranger de 440 millions de francs) - Art. 8 (p. 6354) : son amendement n° 16 : nouvelle répartition des crédits entre les chaînes de télévision ; adopté - Avant l'art. 9 (p. 6357) : accepte l'amendement n° 2 de M. Pierre Merli (création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains) - Après l'art. 9 (p. 6364 à 6367) : accepte les amendements n° 41 (report au 1^{er} février 1987 de la date limite de rapatriement des capitaux détenus à l'étranger) et n° 42 (imposition des revenus de source étrangère des contribuables de nationalité étrangère ayant leur domicile fiscal en France) de M. Etienne Dailly et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 (imposition au taux forfaitaire des gains nets en capital réalisés par les particuliers sur les marchés à terme réglementés de marchandises) du même auteur - (p. 6369) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (établissement à compter du 1^{er} janvier 1987 d'un droit spécial d'enregistrement sur les titres mis en vente dans le cadre de la privatisation du secteur public) - Avant l'art. 10 (p. 6370) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. André Méric (extension aux sportifs professionnels des dispositions qui sont d'ores et déjà appliquées à d'autres contribuables appartenant au monde de la culture et des arts) - Après l'art. 11 (p. 6374) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de M. Michel Giraud (modification des modalités d'indexation annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par les syndicats d'agglomération nouvelle à leurs communes membres) - Art. 12 (p. 6375) : son amendement de suppression n° 17 : taxe foncière concernant certains immeubles ; retiré - (p. 6378) : s'oppose à l'amendement n° 70 de Melle Irma Rapuzzi (prise en compte du caractère spécifique des sociétés d'aménagement régional constituées en vertu d'une concession d'Etat pour l'assujettissement à l'impôt foncier) - Art. 13 (p. 6380) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 73 de M. Jean Garcia (aménagement des

taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel) - **Après l'art. 13** (p. 6382) : s'oppose aux amendements n° 4 de M. Michel Giraud (assujettissement au taux réduit de TVA des entreprises exerçant la profession de forain sur les fêtes foraines), n° 35 de M. Roger Chinaud et n° 75 de M. Henri Collette (assujettissement à compter du 1^{er} janvier 1987 des commerçants, des industriels et des entrepreneurs de spectacles forains ainsi que des marchands forains au taux réduit de la TVA) - (p. 6385) : accepte l'amendement n° 27 de M. Pierre Laffitte (création d'un régime de déduction fiscale en faveur des particuliers participant directement à la création d'entreprises innovantes) - **Avant l'art. 20** (p. 6391) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. René Tréguet (soumission des bâtiments situés dans une zone d'aménagement concertée à la taxe départementale perçue au profit des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) - **Art. 20** (p. 6392, 6393) : s'oppose aux amendements n° 59 (extension de l'exemption du paiement de la taxe spéciale d'équipement instituée dans le département de la Savoie destinée à financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver aux villages de vacances) et n° 60 (suppression de la taxe après le remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1992) de M. André Méric - **Art. 22** (p. 6395) : s'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. André Méric et n° 77 de M. Jacques Bimbenet (financement du fonds de garantie des calamités agricoles) - **Après l'art. 25** (p. 6398) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 38 (précision relative à certaines dispositions de la loi sur la forêt adoptée en 1985) et n° 39 (définition du régime dont relève au regard de la taxe de défrichement les opérations engagées avant la date d'entrée en vigueur de la loi de 1985) de M. Roland du Luart - **Après l'art. 24** : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Philippe François (validation rétroactive de taxes parafiscales destinées à financer l'Association nationale pour le développement agricole) - **Art. 27** (p. 6404) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 67 de M. André Méric (mesure concernant les casinos) - **Art. 28** (p. 6405) : son amendement de suppression n° 18 : extension du champ d'application du régime d'indemnisation des victimes d'attentats ; adopté - **Après l'art. 30** (p. 6407) : accepte l'amendement n° 68 de M. André Méric (report au 15 avril de la date limite du vote du budget primitif des groupements de communes ou au 30 avril l'année du renouvellement général des conseils municipaux) - **Après l'art. 29 (suite)** (p. 6409) : accepte l'amendement n° 87 du Gouvernement (création d'un compte unique destiné à recevoir l'ensemble des disponibilités des organismes collecteurs de fonds défiscalisés au bénéfice de la formation professionnelle).

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6529) : principales conclusions de la CMP : rejet de l'amendement voté par le Sénat supprimant l'affectation d'une partie du produit de la redevance sur les appareils de télévision au financement du satellite TDF1 - Modification regrettable de l'amendement adopté par le Sénat relatif à une déduction fiscale en faveur des investissements réalisés par les entreprises innovantes - Amendement du Gouvernement : suppression de l'article 23 créant une cotisation au profit des syndicats d'appellation effectuant des examens relatifs à la qualité des vins et article additionnel validant rétroactivement les taxes parafiscales sur les viandes au profit de l'Association nationale pour le développement agricole - (p. 6530) : propose l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

BOEUF (Marc), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles ; en démissionne (JO Lois et décrets 16 mai 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 16 mai 1986).

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du Conseil national de la prévention et de la délinquance (JO Lois et décrets 3 décembre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 716 (JO Débats 9 novembre 1986) (p. 2897) - Ministère : Intérieur - *Problèmes de sécurité dans le quartier de Bacalan-Claveau à Bordeaux (Gironde)* - (Caduque : mars 1986) - Sécurité publique.

n° 33 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 655) - Ministère : Education - *Suppression de la carte scolaire* - (Réponse : JO Débats 17 mai 1986) (p. 699) - Enseignement.

n° 110 (JO Débats 25 septembre 1986) (p. 1330) - Ministère : Education - *Assurance scolaire* - (Réponse : JO Débats 18 octobre 1986) (p. 3947) - Enseignement.

n° 113 (JO Débats 8 octobre 1986) (p. 3885) - Ministère : Education - *Suppression de postes d'enseignants mis à la disposition des associations post ou péri-scolaires* - (Réponse : JO Débats 18 octobre 1986) (p. 3948) - Education (ministère).

Questions orales avec débat :

n° 7 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 599) - Ministère : Industrie - *Politique touristique du Gouvernement* - Tourisme.

n° 82 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3922) - Ministère : Industrie - *Bilan de la saison touristique* - (Retirée : décembre 1986) - Tourisme.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 914) : soutient l'amendement n° 206 de M. André Méric (mise en oeuvre d'exonération de charges sociales après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 915) : soutient l'amendement n° 207 de M. André Méric (mesures en faveur de l'embauche des jeunes ne devant pas déroger au SMIC) - Soutient l'amendement n° 208 de M. André Méric (utilisation par le Gouvernement des dispositifs de formations professionnelles en alternance, existants et définis par les dispositions

actuellement en vigueur du titre huitième du Livre IX du code du travail) - (p. 916) : soutient l'amendement n° 209 de M. André Méric (dispositif existant ou à créer en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, autre que les formations professionnelles en alternance) - (p. 918) : soutient l'amendement n° 210 de M. André Méric (droits à l'ensemble des prestations de sécurité sociale garantis pour les jeunes, quelle que soit l'exonération appliquée) - (p. 932) : soutient les amendements n° 215 et 216 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives aux interdictions légales concernant le placement privé des demandeurs d'emplois) - (p. 954) : soutient l'amendement n° 225 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives à l'interdiction de faire appel à des salariés temporaires en cas de grève).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 963) : soutient l'amendement n° 226 de M. André Méric (dispositions relatives à la durée de la mission d'un salarié temporaire) - Difficulté du travail temporaire - (p. 964, 965, 966) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 227 (maintien des dispositions du code du travail relatives à la durée de la mission de travail temporaire), n° 228 (possibilité d'assouplissement du début et du terme du contrat de travail temporaire) et n° 229 (maintien en vigueur des dispositions relatives à la période d'essai des travailleurs temporaires) - (p. 969) : soutient l'amendement n° 234 de M. André Méric (prise en compte du salarié à temps partiel dans l'effectif de l'entreprise) - (p. 970) : soutient l'amendement n° 235 de M. André Méric (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs de l'entreprise pour l'application des dispositions concernant les délégués du personnel) - (p. 971) : soutient l'amendement n° 236 de M. André Méric (éligibilité des salariés occupant un emploi à temps partiel) - Soutient l'amendement n° 237 de M. André Méric (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs des entreprises pour l'application des dispositions relatives aux comités d'entreprise) - (p. 972, 973) : soutient l'amendement n° 238 de M. André Méric (limitation des cas de recours au contrat à durée déterminée) - (p. 974) : soutient l'amendement n° 241 de M. André Méric (application aux salariés liés par un contrat de travail à durée déterminée des dispositions légales et conventionnelles et des usages appliqués aux salariés liés par contrat à durée indéterminée).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1133) : soutient l'amendement n° 361 de M. André Méric (exclusion de la Banque Laydernier de la liste des entreprises à privatiser).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Art. 6** (p. 1545) : votera contre cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Impossibilité du dialogue du fait de l'utilisation du vote bloqué par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française** [n° 187 (85-86)] - (16 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1650) : projet élaboré par le Gouvernement socialiste et soumis aux partenaires sociaux et à l'Assemblée territoriale de la Polynésie française - Inadaptation de la loi du 15 décembre 1952 portant création du code du travail dans les territoires d'outre-mer - Convention tripartite signée depuis 1983 - Compétence de droit commun du territoire en matière de droit du travail reconnue par la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française - Énumère les nombreuses innovations de ce projet - Compétences du tribunal du travail - (p. 1651) : prise en compte des spécificités économiques, sociales et culturelles du territoire - Opposé aux amendements de la commission relatifs à la suppression de l'autorisation de licenciement et au droit de grève - **Art. 5** (p. 1656) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. José Balarello, rapporteur (traduction du contrat pour les salariés étrangers) - **Art. 46 (suite)** (p. 1664) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (procédure de contrôle administratif de l'emploi ; compétences du territoire) - **Art. 70** (p. 1670) : au nom du groupe socia-

liste, se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (réglementation du droit de grève) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1685) : abstention du groupe socialiste lors du vote sur ce projet de loi - Souligne les nombreux aspects positifs de ce texte, notamment le maintien des acquis sociaux accordés par les gouvernements socialistes depuis 1981 - Atteinte au droit de grève - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1783) : loi de décembre 1974 relative au licenciement pour cause économique - Remise en cause d'acquis sociaux - Accord de 1974 avec les organisations syndicales ouvrières, indemnisation des licenciés et mise en place d'un contrôle du motif économique du licenciement - Rejet en 1975 des amendements socialistes relatifs à la retraite à 60 ans, à la durée du travail, au reclassement préalable et au droit de contrôle par les représentants des travailleurs - Loi de 1975 confortée par la gauche entre 1981 et 1986 - (p. 1784) : nombreux licenciements prévus par le CNPF - Danger du remplacement d'une main-d'oeuvre âgée par une main-d'oeuvre plus jeune moins onéreuse pour l'employeur - Augmentation du nombre de recours auprès des conseils de prud'hommes - Souhaite l'augmentation des conseils de prud'hommes pour un fonctionnement plus rapide - Projet rejeté par les représentants des syndicats ouvriers et des cadres - Texte présenté en l'absence de négociation - Formation des jeunes sacrifiée depuis 25 ans - Projet favorable aux détenteurs de grandes fortunes et défavorable aux ouvriers, aux fonctionnaires, aux retraités et aux petits épargnants - (p. 1785) : souligne les dangers d'une multiplication des exclus : sans emploi, jeunes, chômeurs, femmes et handicapés - Impossibilité de bâtir le progrès économique sur les décombres du droit social.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1801) : rappelle l'inquiétude d'une majorité de Français hostiles à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (11 juillet 1986) - **Art. 42** (p. 2725) : sur l'amendement n° 174 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), soutient le sous-amendement n° 1027 de M. André Méric - **Art. 43** (p. 2729) : limitation à 25 % de la participation d'une même personne au capital d'une société exploitant une chaîne nationale privée de télévision - Souhaite l'extension aux chaînes cryptées du champ d'application de cet article - (p. 2732) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), soutient le sous-amendement n° 1762 de M. André Méric - **Art. 45** (p. 2752 et 2757) : sur la limitation du cumul des autorisations, soutient les amendements n° 608 et n° 613 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - **Art. 46** (p. 2775) : soutient l'amendement n° 622 de M. André Méric (application du droit commun en cas de manquement aux obligations contractuelles) - (p. 2776) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 623 (suppression de l'alinéa relatif à la saisine du procureur de la République par la CNCL) et n° 624 (concessions de service public).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 82** (p. 3039) : opposé à la suppression de la Haute Autorité - Rapport annuel adressé à la CNCL par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux - Décentralisation - **Art. 94** (p. 3056) : soutient l'amendement de suppression n° 956 de M. André Méric (constitution initiale de la CNCL) - Sur l'amendement n° 237 de la commission (constitution initiale de la CNCL), soutient les sous-amendements n° 1776 à n° 1780 de M. André Méric - **Art. 28** (p. 3074) : soutient l'amendement n° 401 de M. André Méric relatif à l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de

transmission et de diffusion actuellement utilisées par TDF à leur bénéfice - **Art. 29** (p. 3078) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, soutient l'amendement n° 409 de M. André Méric - **Après l'art. 38** (p. 3084) : soutient les amendements n° 568 et n° 570 de M. André Méric (droits à respecter par toute entreprise de communication) - **Après l'art. 42** (p. 3085) : soutient l'amendement n° 589 de M. André Méric (limites aux concentrations) - (p. 3086) : soutient l'amendement n° 593 de M. André Méric (impossibilité pour une personne ou un groupe, en position dominante dans le secteur de la presse écrite, d'assurer ou de contrôler un service de radio ou de télévision).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Après l'art. 45** (suite) (p. 3095) : soutient l'amendement n° 618 de M. André Méric (absence de contrôle par une même personne de plusieurs services de radiodiffusion et de télévision dont les zones de desserte sont continues ou se recoupent).

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 485 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - **Discussion générale** (p. 3514) : opposition à tout principe de privatisation des entreprises et des banques nationalisées - Recours à l'article 49-3 à l'Assemblée nationale et vote bloqué - Utilisation de la question préalable au Sénat - Part du capital cessible à des intérêts étrangers - Actionnariat des salariés et des petits porteurs - Vote défavorable sur ce texte.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3611) : interrogation sur la suppression des conseils départementaux du développement social ; sur la conservation des archives, sur la compétence départementale et régionale en matière crématoire - Rappelle le dépôt de sa proposition de loi sur ce même objet - Problème scolaire et importance de l'école rurale - Souci du respect du principe d'égalité devant l'éducation - Liberté de choix des parents - **Art. 3 et 4** (p. 3625 et 3627) : soutient les amendements de suppression n° 80 et n° 81 de M. André Méric (compétence en matière d'action sociale et de santé) - **Après l'art. 8** (p. 3642) : problème de la scolarisation des enfants - Enfant des villes privilégié par rapport à l'enfant vivant en milieu rural - Souhaite le développement de l'enseignement préélémentaire à l'école de campagne.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 479 (85-86)]** - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3686) : incertitude des prévisions financières annuelles - Difficulté de maîtriser le budget de la sécurité sociale - Commission des comptes de la sécurité sociale - **Projet de loi inopportun** - Evolution démographique - Consensus pour sauvegarder la sécurité sociale - Rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale favorable au plan d'épargne retraite pour l'emploi, PERE - Souhait de M. Jean-Pierre Fourcade d'un désengagement de l'Etat dans le système de protection sociale - Plate-forme électorale RPR-UDF - Refus d'une protection sociale à deux vitesses - Volonté de solidarité nationale : financement de la sécurité sociale par répartition - Appel à la fiscalité - (p. 3687) : remise en cause de la retraite à 60 ans - Chômage - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Relèvement des cotisations d'assurance vieillesse pour les fonctionnaires ; diminution de leur pouvoir d'achat - Baisse des prélèvements obligatoires - **Avant l'art. 1** (p. 3700) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réforme du financement de la sécurité sociale : modification de l'assiette de la cotisation patronale et création d'une contribution sociale à taux progressif assise sur les revenus autres que ceux du travail) - **Avant l'art. 3** (p. 3703) : soutient l'amendement n° 2 de M. André Méric (rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes) - Etude de l'INSEE parue dans la revue *Economie et statistiques* de juin 1986 : inégalité d'accès aux soins médicaux - **Art. 8** (p. 3707) : soutient les amendements n° 6 et n° 7 de M. André Méric (rétablissement du dispositif d'exonération adopté

lors de l'institution de la contribution sociale de 1 % en 1983) - **Art. 9** (p. 3708) : soutient l'amendement de suppression n° 8 de M. André Méric (relèvement de 0,7 % du taux de la retenue pour pension applicable aux fonctionnaires) - S'interroge sur les difficultés de l'Etat à payer les retraites de ses fonctionnaires - **Art. 10** (p. 3709 et 3710) : conteste l'opportunité de cet article - Situation embarrassante du Gouvernement - Risque de remise en cause de la solidarité nationale - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3712 et 3713) : opposition du groupe socialiste à ce projet de loi - Remise en cause de la retraite à 60 ans - Cotisations de sécurité sociale : salaire différé.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Art. 15** (p. 3754) : soutient l'amendement n° 103 de M. André Méric (mandatement des dépenses de fonctionnement) - **Après l'art. 19** (p. 3757) : soutient l'amendement n° 104 de M. André Méric (taxation de l'affichage publicitaire) - (p. 3758) : soutient l'amendement n° 105 de M. André Méric (information des élus locaux sur toute modification de la législation fiscale locale) - **Après l'art. 23** (p. 3768) : soutient l'amendement n° 106 de M. André Méric (règles d'intervention du fonds de compensation de la TVA) - Définition de la notion de travaux réalisés pour le compte de tiers - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3772) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - Guerre scolaire - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3782, 3783) : opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet - Aide sociale - Fonction publique territoriale - Aides à l'enseignement privé.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (5 novembre 1986) - **Art. 21** (p. 4339) : soutient les amendements n° 155 et n° 156 de M. Robert Laucournet (création d'un Observatoire des marchés locatifs chargé de donner un avis sur la révision des loyers) - Imprécision de la méthode de révision des loyers prévue - (p. 4340) : soutient l'amendement n° 157 de M. Robert Laucournet (ouverture de la saisine de la Commission de conciliation au locataire) - **Art. 23** (p. 4344) : soutient les amendements n° 162 (calendrier d'application des dispositions transitoires) et n° 163 (extension des mesures transitoires aux communes de plus de 100 000 habitants) de M. Robert Laucournet - (p. 4345) : opposition du groupe socialiste à l'article 23 - Durée insuffisante de la période de transition - Risque de hausse considérable des loyers dans les grandes agglomérations - **Art. 24** (p. 4346) : soutient l'amendement de suppression n° 164 de M. Robert Laucournet (institution d'une commission départementale de conciliation) - Volonté de donner un caractère permanent à cette commission - (p. 4347) : soutient les amendements n° 165 (maintien de la commission départementale des rapports locatifs), n° 166 et n° 167 de M. Robert Laucournet (compétences de la commission départementale de conciliation) - (p. 4348) : secteur des HLM : commissions mixtes HLM-usagers - **Art. 35** (p. 4370) : dispositions relatives aux logements appartenant aux organismes HLM ou gérés par eux - Sur-loyer : souci d'équité sociale - Rôle du représentant de l'Etat - Opportunité de l'introduction dans le secteur HLM du régime de bail de droit commun - Règles de fixation des loyers des logements HLM - Autonomie et équilibre financier des organismes HLM - Volonté d'éviter une hausse incontrôlée des loyers - **Art. 36** (p. 4372) : soutient les amendements n° 180 (fixation de loyers plafonds pour les logements HLM), n° 181 (élaboration concertée d'une grille de loyers représentative du service rendu pour les logements HLM) et n° 182 (délai de transmission au préfet des délibérations des organismes HLM) de M. Robert Laucournet - **Art. 37** (p. 4375) : soutient l'amendement n° 185 de M. Robert Laucournet (négociation de l'évolution des loyers en accord avec la Commission nationale prévue à l'article 40) - **Art. 41** (p. 4381) : soutient les amendements n° 191 (application de l'article 41 aux bailleurs privés), n° 192 (domaine des accords collectifs locaux) et n° 193 (conditions d'application des accords collectifs locaux) de M. Robert Laucournet - **Art. 43** (p. 4383) : sou-

tient l'amendement n° 197 de M. Robert Laucournet (possibilité pour les organisations siégeant à la commission nationale prévue à l'article 40 de désigner des représentants) - (p. 4384) : soutient les amendements n° 198 (assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale) et n° 199 (mise à la disposition des associations de locataires de locaux et de panneaux d'affichage) de M. Robert Laucournet - Volonté d'équilibrer les rapports entre bailleurs et locataires et de développer les moyens des représentants des locataires.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 56 : Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4413) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), se déclare favorable au sous-amendement n° 202 de M. Robert Laucournet (accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Après l'art. 58 (p. 4436) : se déclare opposé à l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité) - Art. 61 (p. 4441, 4442) : soutient l'amendement n° 208 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain) - Art. 61 bis (p. 4443) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 313 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au régime transitoire applicable à l'entrée en vigueur du nouveau droit de préemption urbain) - Art. 66 (p. 4448) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 317 de M. Charles Lederman (suppression de cet article remplaçant les statuts types des sociétés anonymes et des coopératives d'HLM par des clauses types) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4454, 4455) : abrogation de la loi Quilliot : déstabilisation des rapports entre locataires et bailleurs par le retour à la loi du marché - Accession à la propriété des locataires d'HLM ; risque de détournement des objectifs initiaux des organismes d'HLM - Disparition du droit à l'habitat - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4877) : mesures fiscales en faveur des acquéreurs de logements neufs - Absence de crédits destinés à réhabiliter les logements existants, notamment les logements sociaux - S'interroge sur l'efficacité de ces mesures visant à relancer le secteur du bâtiment - (p. 4878) : soutient l'amendement de suppression n° I-81 de M. André Méric (mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs) - (p. 4879 à 4882) : sur le même objet, soutient les amendements de M. André Méric, n° I-82 à n° I-86 - (p. 4888) : reprend l'amendement n° I-1 de M. Lucien Neuwirth : prorogation des mesures fiscales applicables aux travaux d'économie d'énergie ; rejeté - Après l'art. 14 (p. 4889) : soutient l'amendement n° I-87 de M. André Méric (déduction fiscale afférente aux dépenses d'entretien et d'équipement de sécurité).

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5392, 5393) : évolution du taux de chômage - Formation des professions médicales et paramédicales et des professions sociales - Bourses de l'enseignement sanitaire et social - Diminution des fonds de la formation professionnelle et de la formation sociale - Budget des emplois d'initiative locale ; quasi-disparition du fonds pour l'initiative des jeunes - Diminution drastique des crédits affectés au programme d'action sociale, notamment en milieu rural - Action sociale en faveur des handicapés - Avenir des entreprises intermédiaires - Désengagement de l'Etat dans le financement des centres sociaux ; interroge le Gouvernement sur l'éventuelle prise en charge de ces centres par la caisse nationale d'allocations familiales, CNAF - Politique de soutien aux associations para-administratives au détriment de l'action sociale associative.

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5474) : « Maison de la France » devant être un lieu de concertation et un moyen de promotion - Nécessaire participation réelle et financière des professionnels - Problème de personnel - Disparition des emplois de chargé de mission contractuel des délégations régionales du tourisme - Disparition de l'Agence nationale de l'information touristique, ANIT - Problème du tourisme social ou tourisme associatif - (p. 5475) : absence de réussite du chèque-vacances - Réduction des aides aux associations et suppression d'un grand nombre de subventions - Diminution des aides aux hébergements sociaux et familiaux.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5545) : inquiétudes quant à l'avenir de l'enseignement technique - Education physique et sportive - Réduction des subventions accordées aux associations sportives scolaires - Regrette la suppression des enseignants mis à disposition d'un grand nombre d'associations périscolaires et post-scolaires - (p. 5546) : rôle éducatif et social de ces associations - Demande au Gouvernement de revenir sur cette décision - **Examen des crédits - Etat B (p. 5558) :** soutient l'amendement n° II-57 de M. André Méric (maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires).

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5608) : soutient l'amendement n° II-44 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs aux centres de vacances) - (p. 5610) : soutient l'amendement n° II-42 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs à l'achat de matériel dont l'utilisation est inconnue).

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5907) :** avenir des jeunes - Nécessité d'une politique globale permettant de répondre à trois graves problèmes contemporains : adaptation à l'évolution rapide des technologies nouvelles ; montée de l'intolérance et déséquilibre démographique - **Projet essentiellement nataliste - Causes de la dénatalité - (p. 5908) :** regrette l'absence d'aide pour les deux premiers enfants - Baisse de la natalité - Financement de la politique familiale - Mesures fiscales et prestataires insuffisantes - **Droit aux prestations familiales des étrangers - Absence de politique globale en faveur de l'enfant - Art. 1 (p. 5912) :** sur la substitution de l'allocation pour jeune enfant à l'allocation au jeune enfant, soutient les amendements de M. André Méric, n° 21, de suppression, et n° 22 - **Art. 2 (p. 5914) :** soutient l'amendement de suppression n° 23 de M. André Méric (appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant) - **Art. 7 (p. 5929) :** soutient l'amendement de suppression n° 40 de M. André Méric (règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales).

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Art. 8 (p. 5939) :** soutient l'amendement n° 41 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux simplifications et à la suppression de prestations) - **Art. 10 (p. 5942) :** soutient l'amendement n° 42 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux dispositions transitoires concernant l'allocation au jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5946) :** problème de la démographie - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Opposé à une politique de redéploiement qui n'épargne pas les familles de condition modeste - Suppression des cumuls des prestations - Nouvelle allocation parentale d'éducation - Conditions d'obligation de séjour régulier imposées aux deux parents immigrés - Nécessité d'encourager la naissance du premier enfant.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)] - (12 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6101, 6102) :** intérêt économique du tourisme - Tourisme commercial et tourisme associatif - Structures du tourisme à

l'échelon communal, intercommunal, départemental et régional - Historique, composition, organisation et statut juridique des comités régionaux du tourisme, CRT - Rappelle la proposition de loi socialiste, votée à l'unanimité par le Sénat en 1982, relative à l'organisation régionale du tourisme - Objectifs de ce projet : créer une véritable industrie touristique compétitive ; permettre l'épanouissement physique, culturel et artistique des citoyens - Art. 1 (p. 6104) : son amendement n° 4 : création dans chaque région d'un comité régional du tourisme et des loisirs ; rejeté - Art. 3 (p. 6105) : ses amendements n° 10 : élaboration par le CRT d'un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs ; adopté ; n° 11 : suppression de la référence aux organismes assimilés ; retiré ; et n° 12 : mise en oeuvre de la politique du tourisme de la région confiée par le conseil régional au CRT ; rejeté - (p. 6106) : son amendement n° 14 : suivi des actions engagées assuré par le CRT ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 21 : répartition des compétences en matière de tourisme dans les départements d'outre-mer ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6127) : loi rétrograde, portant atteinte aux droits définis dans les codes de la sécurité sociale, de la santé et de la famille - Réforme hospitalière - Discrimination envers les étrangers - Cumul emploi-retraite - Révocabilité des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret - Nombreux amendements de suppression déposés par le groupe socialiste - Art. 1 (p. 6136) : soutient l'amendement de suppression n° 23 de M. André Méric (conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés) - Après l'art. 5 (p. 6143) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Claude Huriet, rapporteur (rémunération des agents de vente de la presse) - Art. 6 (p. 6144) : soutient l'amendement de suppression n° 11 de M. André Méric (modulation du forfait journalier hospitalier) - Art. 7 (p. 6148) : soutient l'amendement n° 12 de M. André Méric (rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale) - Art. 11 (p. 6160) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. André Méric (prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics) - (p. 6163) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - Art. 13 (p. 6169) : soutient l'amendement de suppression n° 16 de M. André Méric (représentation des comités d'entreprises auprès des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes) - Art. 14 (p. 6170) : soutient l'amendement de suppression n° 17 de M. André Méric (révocation des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret) - Art. 16 (p. 6171) : soutient l'amendement de suppression n° 24 de M. André Méric (assurance contre les conséquences de la faute inexcusable) - Après l'art. 16 (p. 6172) : soutient l'amendement n° 25 de M. André Méric (validation législative des décisions prises par le Comité national de la recherche scientifique) - (p. 6173) : soutient l'amendement n° 26 de M. André Méric (responsabilité civile introduite dans la réparation des accidents du travail) - Art. 17 (p. 6174) : soutient l'amendement n° 18 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité) - Art. 19 (p. 6176) : soutient l'amendement de suppression n° 19 de M. André Méric (surveillance des mineurs placés hors du domicile parental) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6178) : vote défavorable du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Rappel au règlement (p. 6490) : opposition de l'irrecevabilité à la motion de procédure du groupe socialiste - Discussion générale (p. 6493) : remise en cause du cumul retraite-emploi - Modulation du forfait hospitalier et activité libérale à l'hôpital : médecine de riches et médecine de pauvres - Amendement du Gouvernement relatif à l'aménagement du temps de travail ; opposition à la procédure des accords d'entreprise ou d'établissement ; remise en cause du repos dominical et du travail des

femmes la nuit ; opposition unanime des organisations syndicales - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6503, 6504) : texte de régression sociale : modulation du forfait hospitalier et pérennisation du secteur privé dans l'hôpital public - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

- **Rappel au règlement** (20 décembre 1986) (p. 6506).

- **Projet de loi relatif à la famille - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 110 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6508, 6509) : objet plutôt démographique que social du projet de loi - Répartition des prestations familiales défavorable aux familles les plus démunies - Salaire maternel des mères de trois enfants - Conséquences sanitaires de l'exclusion du droit à prestation des immigrés en situation irrégulière - Devoir de la société d'assister tous les parents à l'occasion de la naissance d'un enfant - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 130 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6513, 6514) : menace sur l'emploi des salariés les plus âgés du fait de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement combinée avec le plan pour l'emploi des jeunes - Accord interprofessionnel du 20 octobre 1986 - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

BOHL (André), sénateur de la Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu de nouveau membre suppléant de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 54 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Equipement - *Mesures en faveur de la réalisation des programmes de logement social - Logement.*

Questions orales avec débat :

n° 41 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Industrie - *Objectifs du Gouvernement dans le secteur de la chimie - Industrie chimique.*

n° 42 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Industrie - *Objectifs du Gouvernement en matière de politique énergétique - Énergie.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : place du charbon dans la politique énergétique** (13 novembre 1986) (p. 4588).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5330) : accord sur la suppression de l'Ecole nationale d'exportation - Obstacles opposés à la pénétration commerciale des pays de l'OCDE par la procédure des visas - Politique énergétique : demande la possibilité de vendre de l'électricité pour les Charbonnages de France - Votera ce projet de budget.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5739) : son intervention, présentée par M. Jean-Marie Rausch - Action du Gouvernement en faveur du bassin houiller de Moselle - Politique énergétique - Propose des mesures concrètes pour faire face aux drastiques réductions d'effectifs envisagées en Lorraine.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 1 (p. 6138) :** son amendement n° 1, soutenu par M. Louis Virapoullé : transfert au régime minier de sécurité sociale des responsabilités attribuées depuis 1948 aux houillères ; adopté.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 5 bis (p. 6236) :** interrogation sur la nécessité d'avoir un numéro de sécurité sociale pour identifier un électeur - Numéro de sécurité sociale, module variable - Existence de différentes caisses de sécurité sociale, notamment le système d'Alsace-Moselle.

BOILEAU (Roger), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 537 (JO Débats 12 septembre 1984) (p. 2511) - Ministère : Redéploiement industriel - *Redressement économique et financier des industries mécaniques et transformatrices de métaux* - (Caduque : mars 1986) - Industrie des métaux.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 11 (p. 4300) :** son amendement n° 346, soutenu par M. Jean Faure : droit de résiliation du locataire ; retiré - **Art. 12 (p. 4302) :** son amendement n° 347, soutenu par M. Bernard Laurent, sur l'extension de la notion de bailleur personne physique ; devenu sans objet - **Art. 17 (p. 4316) :** soutient l'amendement n° 349 de M. Louis Mercier, sur le dépôt de garantie.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 23 (p. 4344) : son amendement n° 352, soutenu par M. Jacques Mossion : calendrier d'application des dispositions transitoires ; retiré - **Art. 25 (p. 4349) :** ses amendements, soutenus par M. Bernard Laurent : n° 354 ; retiré et n° 355 ; rejeté : normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants

- **Art. 29 (p. 4359) :** son amendement n° 358, soutenu par M. Bernard Laurent : cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes ; retiré - **Art. 38 (p. 4376) :** son amendement n° 361, soutenu par M. Jean Huchon : fixation du loyer maximum dans le cas d'accords collectifs locaux conclus en application de l'article 41 ; retiré.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 61 bis (p. 4444) : son amendement n° 368, soutenu par M. Jean Colin : révision de certaines modalités du droit de préemption urbain ; retiré - **Après l'art. 66 (p. 4449) :** son amendement n° 365, soutenu par M. Jean Colin : concours financier aux organismes d'HLM : possibilité d'intervention des régions ; retiré - **Après l'art. 67 :** son amendement n° 369, soutenu par M. Jean Colin : régime fiscal des cessions immobilières consenties par tous organismes du secteur social du logement au profit d'organismes d'HLM ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4983) : rénovation du secteur du bâtiment, des travaux publics et du logement - Difficultés aggravées par le désengagement de l'Etat en matière d'aide à la pierre et à la personne - Mise en place du plan de relance en faveur de la construction et du logement - Dispositif fiscal attractif pour les constructeurs et les acquéreurs de biens immobiliers neufs - Effort budgétaire en faveur du logement ancien - Effort en faveur de l'aide à l'amélioration de l'habitat - (p. 4984) : suppression de la déduction fiscale pour les travaux d'économie d'énergie - Souhaite l'augmentation du taux de déduction forfaitaire applicable au revenu locatif tiré des logements anciens - Rôle des agences d'urbanisme et réduction de leurs crédits - Financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE - Mise en oeuvre d'une modification du code général des impôts et extension aux zones d'aménagement concertées, ZAC, de l'assiette de la taxe départementale attribuée au financement spécifique des CAUE - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable à l'adoption des crédits du ministère de l'urbanisme et du logement.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) (p. 4991) : important effort pour l'amélioration du réseau routier national - Importance du rôle de la route nationale RN4 pour la Lorraine - Caractère meurtrier de la RN4 - Bilan financier catastrophique de l'autoroute A4 - Importance économique et trafic routier de la RN4, caractérisée par un fort afflux de camions - Interrogation quant à la mise à quatre voies de la RN4 - (p. 4992) : souhaite la réalisation rapide de la liaison naturelle et historique : Strasbourg-Nancy-Paris - Souhaite que l'Etat respecte ses engagements.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 12 ter (p. 6168) :** son amendement n° 10, soutenu par M. Louis Virapoullé : rattachement des pharmaciens résidents des hôpitaux au statut des praticiens hospitaliers ; adopté.

BONDUEL (Stéphane), sénateur de la Charente-Maritime (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 36)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 25 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Jeunesse et sports - *Politique sportive du Gouvernement* - (Retirée : octobre 1986) - Sports.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 6 (p. 1541) : soutient l'amendement n° 25 de M. Josy Moinet (suppression de cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) .

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3603, 3604) : décentralisation nécessaire et irréversible - Amélioration des conditions de fonctionnement des collectivités locales - Suppression de la désignation à la représentation proportionnelle des représentants au conseil d'administration des centres communaux d'action sociale - Suppression des conseils départementaux d'action sociale - Article 20 contraire à l'esprit de la décentralisation et rétablissement d'un contrôle a priori - Décret n° 85-1378 du 26 décembre 1985 et fixation des conditions de répartition et d'affectation des ressources du fonds de compensation sur la valeur ajoutée - (p. 3605) : nécessaire réévaluation de la dotation globale d'équipement, DGE - Problèmes posés par le transfert des compétences scolaires.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Avant l'art. 15 (p. 3747) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Camille Vallin (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - (p. 3753) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Avant l'art. 15 (suite) (p. 3760) : son amendement n° 35 : progression des dotations des communes et groupements de communes indexés sur l'évolution de la DGF ; retiré - Rappel au règlement, de M. Camille Vallin (p. 3771) : article 45 du règlement du Sénat - Article 40 de la Constitution - Après l'art. 8 (suite) (p. 3775) : au nom des radicaux de gauche, se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3782) : taux de progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Fonction publique locale - Se déclare globalement opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : diminution des crédits alloués aux associations** (13 novembre 1986) (p. 4592, 4593).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Avant l'art. 2 bis (p. 4780) : se déclare favorable à l'amendement n° I-253 du Gouvernement relatif

au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4807) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient l'amendement n° I-99 de M. Jacques Pelletier - (p. 4809) : sur le même objet, son amendement n° I-100 ; rejeté.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) - Examen des crédits - I - Charges communes - Etat B (p. 4960) : baisse des crédits relatifs à la compensation commune du plafonnement des impôts locaux - Diminution des crédits pour l'indemnisation des Français rapatriés et pour le Fonds national de solidarité - Lenteur du processus de mensualisation des pensions - Groupe de la gauche démocratique inquiet de la suppression du Carrefour international de la communication - Opposé à l'adoption de ce budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5589) : légère diminution des crédits - Budget du ministère conforté par les crédits inscrits aux fonds spéciaux du trésor pour alimenter le Fonds national pour le développement du sport, FNDS, et le Fonds national pour le développement de la vie associative - Problème des cadres techniques du sport mis à la disposition des ligues et comités départementaux - Freinage des activités socio-éducatives et des centres de vacances - Réduction des crédits en faveur des aides aux centres de vacances et à la formation des animateurs - (p. 5590) : institution de bourses du défi et reprise réaménagée du programme aventure-jeunesse-initiative-responsabilité, AJIR - Lutte contre la toxicomanie - Déploire la baisse des aides aux centres de vacances, à l'action du temps libre et à l'éducation populaire - Transformation de 326 postes d'adjoints en chargés d'enseignement - Création de 50 contrats de préparation olympique pour 1988 et de 187 emplois de professeurs de sport - Nécessité d'assumer les moyens financiers à la suite du choix d'Albertville pour les jeux olympiques d'hiver 1992 - Prévisions optimistes de recettes à venir du loto sportif - Dix propositions pour la promotion du sport - Orientations nouvelles marquées par quatre propositions : aménagement des horaires scolaires, évaluation des capacités physiques des jeunes, autonomie accrue des fédérations, et mise en place d'éducateurs sportifs dans les associations et les clubs - Action en faveur du sport de haut niveau avec les centres d'éducation populaire et de sport - (p. 5591) : intérêt des sections sport-études - Exemples du lycée du Parc impérial de Nice, du lycée Jean Moulin de Béziers et du lycée climatique et sportif de Font-Romeu - Baisse des crédits d'investissements - Budget ne prenant pas en compte la dimension exacte des phénomènes socio-culturels du sport et de la vie associative - Aide importante du FNDS - Au nom de la majorité de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5608) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-44 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs aux centres de vacances) - (p. 5610) : se déclare opposé à l'amendement n° II-42 de M. André Méric (réduction des crédits figurant au titre III relatifs à l'achat de matériel dont l'utilisation est inconnue) - Après l'art. 73 (p. 5611) : dépôt annuel sur le bureau des assemblées d'un rapport du Gouvernement sur le FNDS - Retard de ce dépôt cette année - Représentation du Sénat et de l'Assemblée nationale au FNDS - Se déclare opposé à l'amendement n° II-45 de M. André Méric (dépôt d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'emploi fait en 1987 des fonds alloués au Fonds national pour le développement du sport, FNDS) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-46 de M. André Méric (rapport du Gouvernement informant le Parlement sur l'emploi en 1987 des fonds en provenance du pari mutuel urbain alloués au Fonds national pour le développement de la vie associative).

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5631) : relations entre l'Etat et les collectivités locales dans leur aspect financier - Progres-

sion des concours de l'Etat aux collectivités locales - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Souhaite la reconduction de l'application du taux de progression minimale pour les communes touristiques et thermales - Aménagement souhaitable de la DGF - Distinction nécessaire entre DGF et dotation instituteurs dans les notifications aux communes - Insuffisance de la dotation globale d'équipement, DGE - (p. 5632) : problème de la masse à répartir et non du mode de répartition - Assouplissement des règles de remboursement aux communes du fonds d'électrification et du fonds de grands travaux - Problème de la majoration des cotisations de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Souhaite la suppression du système de surcompensation - Problème de la libération des prix des services - Montant excessif du taux des prêts aux collectivités locales - Réforme du statut de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Réforme des finances locales et rapport Feuilloley-Raynaud - Autonomie financière des communes, véritable fondement des libertés locales - Insuffisance de ce budget et absence de solution satisfaisante - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

BONIFAY (Charles), sénateur des Bouches-du-Rhône (S) - Secrétaire du Sénat.

Renommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées (JO Lois et décrets 30 janvier 1986).

Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 72 - Logement social - [(n° 71 (86-87) tome 7)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Rappels au règlement** - (28 janvier 1986) (p. 36) : modalités d'examen en commission de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Question préalable** (p. 89, 90) : se déclare défavorable à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Domaines légal et conventionnel - Intérêts des salariés et des entreprises - Nécessaire poursuite du débat par la discussion des articles.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 152) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi) et aux amendements du groupe communiste.

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Après l'art. 1 A** (p. 169) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 339 de M. Charles Lederman (présence d'organisations syndicales représentant au moins 50 % des salariés pour la négociation d'un accord) - (p. 171) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 340 de M. Hector Viron (négociations devant organiser l'expression des salariés devant être engagées à peine de nullité dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la loi) - **Art. 1 B** (p. 174) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues).

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 216) : soustraction des salariés d'une branche ou d'une région au champ d'application du projet de loi - Atteinte au principe d'égalité devant la loi.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 261) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 286) : application de l'alinéa premier de l'article 38 du règlement du Sénat et demande de clôture de la discussion sur l'article 2 - **Art. 2** (p. 312) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements n° 197 de M. Charles Lederman et n° 198 de M. Hector Viron, relatifs à l'exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire, de l'application du projet de loi - (p. 335) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux dix amendements proposés par le groupe communiste à l'article L. 212-8-5 du code du travail.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Demande de clôture** (p. 360) : application du premier alinéa de l'article 38 du règlement du Sénat - **Rappel au règlement** (p. 377) : demande l'application de l'article 38, premier alinéa, du règlement du Sénat - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 408) : vote défavorable sur l'ensemble de ce projet de loi du fait des amendements apportés à l'article 1 - Obstruction des sénateurs communistes.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (27 mai 1986) - **Art. 2** (p. 886) : évolution

du chômage depuis 1974 - Action du gouvernement précédent en faveur de l'emploi et contre l'inflation - Appareil de formation et investissement industriel - Résultats de la politique libérale en Grande-Bretagne - Emploi des jeunes - Formations en alternance - Formation professionnelle - Entreprises et créations d'emplois - Travail temporaire et à temps partiel - Traitement social du chômage.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Après l'art. 1** (p. 1076) : soutient l'amendement n° 175 de M. André Méric (prise en compte des spécificités et des contraintes économiques particulières des départements d'outre-mer pour l'application de l'article 1).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - **Art. 5 (suite)** (p. 1188) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 322 (privatisation des entreprises exclusivement par augmentation de capital), n° 323 (transfert des actions) et n° 324 (paiement comptant à l'Etat des actions transférées) - **Art. 6** (p. 1206) : soutient l'amendement de suppression n° 313 de M. André Méric (régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation) - (p. 1207) : soutient l'amendement n° 314 de M. André Méric (maintien en vigueur des règles actuelles de nomination du président du conseil d'administration ou du président-directeur général) - (p. 1208) : soutient l'amendement n° 315 de M. André Méric (président du conseil d'administration choisi parmi les membres de ce conseil) - (p. 1209) : soutient l'amendement n° 317 de M. André Méric (suppression des dispositions relatives au limogeage arbitraire des personnalités qualifiées) - (p. 1211) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 319, d'ordre rédactionnel et n° 320 (hormis le cas de faute grave, maintien en fonction des personnalités qualifiées jusqu'à l'expiration de leur mandat de cinq ans) - **Art. 8** (p. 1223) : soutient l'amendement n° 327 de M. André Méric (activités de service public ou entreprises en situation de monopole exclues du champ de la dénationalisation) - (p. 1224) : soutient l'amendement n° 328 de M. André Méric (filiales importantes, voire stratégiques, ne pouvant être vendues à des intérêts privés sur simple autorisation administrative) - (p. 1228) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 332 (entreprises publiques de plus de mille salariés transférées au secteur privé par la loi) et n° 335 (entreprises gérant un monopole de fait ou un service public transférées au secteur privé par la loi) - (p. 1229) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 334 (sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la défense nationale transférées au secteur privé par la loi) et n° 336 (opérations prévues par l'ensemble de cet article devant faire l'objet d'un avis préalable du Haut conseil du secteur public) - (p. 1230) : soutient l'amendement n° 338 de M. André Méric (référence à la notion d'entreprise publique définie par la directive européenne du 25 juin 1980).

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187 (85-86)]** - (16 juin 1986) - **Art. 27** (p. 1659) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de M. Daniel Millaud (déro-gations à la durée maximale hebdomadaire du travail accordées aux entreprises par l'inspecteur du travail) - **Art. 74** (p. 1674) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 70 de M. Daniel Millaud (modalité de fixation de l'ancienneté minimum requise pour bénéficier du congé de formation) - **Art. 76** (p. 1676) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Daniel Millaud (dispositions dérogatoires relatives aux gens de mer).

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (19 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1801) : article supprimant l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique - Nécessité d'une gestion assouplie des effectifs et droit à la protection des salariés - (p. 1802) : suppression de pans de la législation sociale et mesures favorables aux entreprises les moins dynamiques : inadaptation au problème de l'emploi - (p. 1813) : soutient l'amendement de suppression n° 264 de M. André Méric (suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - (p. 1815) : absence de négociation préalable pour l'élaboration de ce projet - **Art. 2**

(p. 1817) : soutient l'amendement de suppression n° 270 de M. André Méric (responsabilité de l'employeur) - (p. 1818) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 271 à n° 274 relatifs à l'exercice de la responsabilité de l'employeur en matière de licenciement - **Après l'art. 2** (p. 1819) : soutient l'amendement n° 275 de M. André Méric (prise en compte de la situation des travailleurs handicapés) - **Art. 3** (p. 1823) : diminution de la protection des salariés - Suppression du contrôle par l'inspecteur du travail - Problème des licenciements de moins de dix salariés - Lettre de M. Gattaz au patronat - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 1824) : soutient l'amendement de suppression n° 276 de M. André Méric (dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986) - Remise en question de la procédure d'autorisation administrative de licenciement - **Art. 4** (p. 1828) : soutient l'amendement de suppression n° 277 de M. André Méric (mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire) - (p. 1829) : soutient les amendements de M. André Méric n° 278 (consultation obligatoire d'une autorité administrative pour les cas de redressement ou de liquidation judiciaire) et n° 279 (soumission à l'accord du tribunal de commerce de tout licenciement demandé pendant l'exécution du plan de redressement ou de liquidation judiciaire) - Soutient les amendements de M. André Méric n° 295 (entretien obligatoire pour tout licenciement quelle que soit l'ancienneté du salarié licencié), n° 280 (suppression de l'exigence d'une cause réelle et sérieuse) et n° 281 (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égale au moins à un mois de salaire) - **Art. 5** (p. 1833) : soutient l'amendement de suppression n° 282 de M. André Méric (contrôle de l'emploi) - Soutient les amendements de M. André Méric n° 283 (champ d'application du contrôle administratif sur les embauches) et n° 284 (engagement des entreprises à soumettre leurs embauches à l'accord de l'autorité administrative pendant la durée de la convention) - **Après l'art. 5** (p. 1836) : soutient l'amendement n° 285 de M. André Méric (information mensuelle du Parlement par le Gouvernement sur le nombre de créations d'emplois et sur le nombre de suppressions d'emplois) - **Après l'art. 6** (p. 1838) : soutient les amendements de M. André Méric n° 306 (obligation pour l'employeur de répondre à la demande écrite du salarié) et n° 305 (possibilité pour les juges de prendre en compte les conséquences du licenciement pour un travailleur handicapé) - (p. 1840) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 302 (consultation des délégués du personnel même si le nombre de licenciements envisagé est inférieur à dix) et n° 301 (information obligatoire des délégués du personnel des licenciements individuels pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel) - (p. 1841) : soutient l'amendement n° 313 de M. André Méric (information obligatoire du comité d'entreprise des projets de licenciement de moins de dix salariés et des licenciements individuels pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel) - (p. 1843) : soutient l'amendement n° 300 de M. André Méric (consultation des représentants du personnel en cas de licenciement individuel pour motif économique) - (p. 1844) : soutient l'amendement n° 296 de M. André Méric (obligation pour l'employeur d'indiquer les critères ayant présidé à l'établissement de la liste des licenciements) - (p. 1846) : soutient l'amendement n° 293 de M. André Méric (sanction pour absence de fourniture des informations prévues à l'article L. 231-4 du code du travail).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (6 juillet 1986) - **Art. 19** (p. 2384) : atteinte au principe du monopole de la représentation en justice de l'Etat et droit pour le président de la CNCL d'intenter une action en justice au nom de l'Etat.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Rappels au règlement** (p. 2443, 2444) : refus d'une suspension de séance demandée par le groupe socialiste à l'occasion de la demande de réserve du ministre.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux en Polynésie française - Deuxième lecture [n° 441 (85-86)]** - (9 juillet 1986) - **Art. 48** (p. 2585) : favorable à des aides accordées aux personnes démunies

d'emploi plutôt qu'aux seuls chômeurs - Groupe socialiste opposé à l'adoption de cet article - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2586) : abstention du groupe socialiste lors du vote sur ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (logement social) (p. 4978) : progression de la participation de l'Etat au financement de l'aide personnalisée au logement, APL, et de l'allocation logement - Diminution des crédits affectés au financement des aides à la pierre - Mesures tendant à améliorer la situation financière des HLM - Augmentation du nombre de logements locatifs, prévue en 1987 - Désaffectation des particuliers envers les prêts d'accession à la propriété, PAP - Arrêté de mars 1986 sur l'aménagement des prêts conventionnés - (p. 4979) : projet de loi relatif à l'investissement locatif : liberté en matière de fixation des loyers et possibilité de vendre des logements HLM - Rôle du comité interministériel des villes créé en 1984 - Inquiétante progression de l'aide personnalisée au logement, APL - Augmentation incontrôlée du nombre des bénéficiaires de l'APL - Redoute les graves répercussions économiques pour le secteur du logement d'une remise en cause trop brutale des modalités d'octroi de l'APL - Article 72 rattaché à ce budget et application rétroactive du nouveau barème d'APL défini en 1987 - Diminution des crédits servant au financement des primes de déménagement liées à l'APL - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits consacrés au logement social.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5398) : soutient l'amendement n° II-21 de M. André Méric (financement des centres sociaux et socio-culturels).

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5425, 5426) : attachement des Français à leur système de protection sociale - Nécessaire adaptation de ce système aux contraintes économiques et démographiques - Gestion administrative et financement de la sécurité sociale - Assurance vieillesse ; coût de la retraite à soixante ans - Equilibre des comptes de la sécurité sociale réalisé par les gouvernements socialistes - Examine les mesures adoptées par le Gouvernement depuis mars 1986, tant en matière d'assurance vieillesse que d'assurance maladie - (p. 5427) : maîtrise indispensable des dépenses de santé - Réforme du système de financement centré sur les cotisations et défavorable aux salariés par rapport aux autres catégories socio-professionnelles - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5904) :** situation démographique de la France - Objectifs de la politique familiale menée par les gouvernements socialistes : justice sociale, solidarité à l'égard des familles et lutte contre la dénatalité - (p. 5905) : finalité de ce projet essentiellement nataliste - Aspect démographique - Contesté les conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation - Allocation de garde d'enfant à domicile - Refus du Gouvernement d'allonger le congé parental - Réinsertion professionnelle des mères - Absence de politique globale : logement, affaires sociales, jeunesse et sport - Lien entre la baisse du taux de natalité et la situation de l'emploi - Risque de conséquences anti-natalistes de ce projet, en raison notamment de l'absence d'aide pour les deux premiers enfants - (p. 5906) : pénalisation des naissances rapprochées - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet - **Art. 3 (p. 5918) :** soutient l'amendement de suppression n° 29 de M. André Méric (conditions d'octroi de l'allocation parentale d'éducation) - (p. 5919) : soutient l'amendement n° 30 de M. André Méric (possibilité pour la personne qui a choisi une activité à mi-temps de l'exercer pendant toute la durée de l'allocation) - (p. 5922) : soutient les amendements n° 31 et n° 32 de M. André Méric, relatifs aux règles de non cumul de l'APE avec les autres prestations

familiales - **Après l'art. 3 :** soutient l'amendement n° 33 de M. André Méric (harmonisation de la durée du congé parental d'éducation avec celle de l'allocation parentale d'éducation) - **Art. 4 (p. 5925) :** soutient l'amendement de suppression n° 35 de M. André Méric (création de l'allocation de garde d'enfant à domicile gagée sur la suppression de nombreuses autres prestations familiales) .

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Art. 8 (p. 5941) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression des conditions restrictives d'octroi de la prime de déménagement) - **Après l'art. 12 (p. 5944) :** au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Henri Collard, rapporteur (bénéfice et durée du congé parental d'éducation) - **Art. 13 :** soutient les amendements de M. André Méric, n° 43 (suppression de cet article relatif aux dates d'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'attribution des droits) et n° 44 (entrée en vigueur des dispositions relatives à l'allocation pour jeune enfant le 1^{er} avril 1987) - **Art. 14 (p. 5945) :** soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date d'effet des abrogations).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 99) (p. 6204) :** majorité des Français hostile à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement inscrite en tête du cahier de revendications du patronat - Faibles résultats sur l'emploi de la suppression de cette autorisation - Constate que certaines dispositions relatives à la priorité de réembauche des travailleurs licenciés ne figurent pas dans le texte du projet de loi - (p. 6205) : absence de vérification par l'administration de l'origine économique du licenciement - Rétablissement par l'Assemblée nationale de la possibilité pour le salarié optant pour un contrat de conversion, d'un recours juridictionnel - Souhaite le maintien du contrat de travail - Suppression de la possibilité de sanctionner rapidement un abus - Recul de la protection des travailleurs, surtout dans les PME - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ces deux projets de loi - **Art. 1 (p. 6209) :** soutient l'amendement n° 40 de M. André Méric (possibilité pour un salarié menacé de licenciement de se faire assister par une personne de son choix) - **Art. 4 (p. 6212) :** sur la sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement, soutient les amendements de M. André Méric, n° 42, n° 41 et n° 43 - **Art. 5 (p. 6214) :** soutient l'amendement n° 44 de M. André Méric (non application des dispositions de l'article L. 122-14-5 aux licenciements des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise) - **Art. 7 (p. 6215) :** soutient les amendements n° 45 et n° 46 de M. André Méric sur la fixation du nouveau régime des licenciements pour motif économique - **Art. 9 (p. 6218) :** soutient l'amendement n° 47 de M. André Méric (recours à la commission paritaire de l'emploi lorsqu'il y a carence ou insuffisance de représentation de personnel au niveau de l'entreprise) - **Art. 11 (p. 6219) :** soutient l'amendement n° 48 de M. André Méric (fixation par décret de la part de l'obligation financière consacrée à la formation des salariés de l'entreprise non visés par un licenciement économique) - **Art. 12 (p. 6221) :** sur les délais d'expédition de la lettre de licenciement et rupture du contrat de travail, soutient les amendements n° 49 à n° 53 de M. André Méric - **Après l'art. 13 (p. 6224) :** soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat pour les salariés licenciés pour raison économique ou ayant accepté un contrat de conversion) - **Art. 14 (p. 6225) :** sur les sanctions de l'absence de consultation des représentants du personnel, soutient les amendements n° 55 à 57 de M. André Méric - **Art. 21 (p. 6228) :** soutient les amendements de M. André Méric, n° 58 de suppression (licenciements pour fin de chantier) et n° 59 (nouvelle rédaction de cet article relatif aux licenciements pour fin de chantier).

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 96) (p. 6204, 6205) - Art. 2 (p. 6234) :** soutient l'amendement n° 2 de M. André Méric (possibilité de constituer une section agricole unique lorsque le ressort

d'un tribunal de grande instance comprend plusieurs conseils de prud'hommes) - Art. 3 : soutient l'amendement de suppression n° 3 de M. André Méric (création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6242) : texte d'une très relative importance - Nécessité de donner les moyens aux conseils de prud'hommes de faire face aux besoins nouveaux nés de la loi du 3 juillet 1986 - Garanties insuffisantes des salariés et des licenciés - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la famille - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 110 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Art. 2 à 13 (p. 6510) : allocation parentale d'éducation au bénéfice des familles les plus aisées ; pénalisation des familles de plus de trois enfants par les règles de non cumul.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 130 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6516) : conditions dans lesquelles ont été signé l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986 et votées les lois relatives à l'aménagement du temps de travail et aux procédures de licenciement - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 131 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6528) : défaut de garantie quant au délai de jugement des litiges en cas de licenciement - Insuffisant renforcement des moyens des conseils de prud'hommes - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

BONNEFOUS (Edouard), sénateur des Yvelines (GD).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Président de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 449 (JO Débats 29 décembre 1983) (p. 1733) - Ministère : Transports - Réglementation des « dos d'ânes artificiels » ralentisseurs de vitesse - (Caduque : mars 1986) - Sécurité routière.

n° 51 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Environnement - Conséquences de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (URSS) - (Réponse : JO Débats 24 mai 1986) (p. 839) - Energie nucléaire.

Questions orales avec débat :

n° 28 (Non publiée) - Ministère : Environnement - Conséquences de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (URSS) - (Retirée : mai 1986) - Energie nucléaire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 13 (p. 1705) : taux exagéré de l'impôt sur les grandes fortunes.

BONNET (Christian), sénateur du Morbihan (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire du comité des finances locales (JO Lois et décrets 29 novembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : inflation de textes réglementaires entre le 1^{er} et le 20 mars 1986** (29 mai 1986) (p. 983).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4455, 4456) : vote de ce projet de loi par le groupe UREI.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5473) : exemple de soutien de l'Etat au secteur touristique en Espagne et au Portugal, « paradors » et « pouseidas » - Nécessaire adaptation - Rôle de la formation, développement des équipements sportifs, cures de thalassothérapie - Hostile à la surtaxation des hôtels quatre étoiles et des entreprises de location de voitures - Nécessité de regrouper les efforts des professionnels et des communes touristiques - Jeux olympiques d'hiver et mobilisation de la Savoie - Nécessaire effort de promotion dans les pays étrangers - (p. 5474) : préservation de la spécificité de chaque station, de chaque département ou de chaque région - Projet « Maison de la France » ne faisant pas l'unanimité dans les milieux professionnels - Secrétariat au tourisme devant être le coordonnateur des actions des différents ministères concourant à l'activité touristique - Importance du tourisme dans le domaine social par les emplois directs ou induits qu'il crée et dans le domaine économique et financier par sa contribution à notre balance des paiements - Chute de l'excédent de la balance touristique en 1986 - Diminution de la durée du travail et augmentation de la durée du temps libre - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5506, 5507) : création d'un secrétariat d'Etat à la francophonie - Modicité des crédits alloués - Tâche de coordination.

BONY (Marcel), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 83 (JO Débats 4 juin 1986) (p. 1305) - Ministère : Education - *Avenir des collèges et lycées climatiques* - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2066) - Enseignement secondaire.

n° 106 (JO Débats 4 juillet 1986) (p. 2277) - Ministère : Industrie - *Organisation des services des P et T en zone rurale* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4493) - Postes et télécommunications.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 10 (p. 4853) : son amendement n° I-76, soutenu par M. William Chervy : avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées ; rejeté.

BOSSON (Bernard), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

Puis ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes (nommé le 19 août 1986 dans le même Gouvernement) [JO Lois et décrets 20 août 1986, p. 10110].

En qualité de secrétaire d'Etat aux collectivités locales

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement, de M. André Jouany : statut de l'élu local* (24 avril 1986) (p. 595, 596).

- *Question au Gouvernement, de M. Louis Brives : crédits supplémentaires DGF-DGE* (24 avril 1986) (p. 596, 597).

- *Conclusions du rapport de M. Paul Girod, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 326, 1985-1986) de MM. Charles Ferrant et Paul Caron visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales* [n° 352 (85-86)] - (6 mai 1986) - Discussion générale (p. 648, 649) : décentralisation - Abrogation de l'article 36 de la loi du 9 janvier 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales - Historique législatif de la coopération intercommunale - Conditions de retrait d'une commune d'un établissement public de coopération intercommunale -

Syndicats de communes - Pouvoir de décision du comité syndical - Prerogatives du conseil de district - Conditions financières et patrimoniales du retrait - Préparation par le Gouvernement d'un texte relatif aux collectivités locales - (p. 650) : assouplissement des règles de la coopération intercommunale : libre retrait des communes sans déstabilisation des nombreux groupements de coopération.

- *Question au Gouvernement, de M. André Bettencourt : remboursement des frais de scolarisation pour les communes* (29 mai 1986) (p. 982, 983).

- *Question au Gouvernement, de M. Charles Lederman : sécurité des personnes* (29 mai 1986) (p. 985).

- *Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales* [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3594) : Sénat, enceinte d'experts des collectivités locales - Problème des collectivités locales transcendant les clivages politiques - Décentralisation commencée bien avant 1981 - Loi de décentralisation et institution d'une nouvelle tutelle pour les communes - Passation des exécutifs départementaux et régionaux des mains des préfets aux mains des présidents des assemblées territoriales - (p. 3595) : nécessité de doter la fonction publique territoriale d'un statut - Absence de diminution des crédits affectés aux collectivités locales dans le budget - Simplification nécessaire des modalités de répartition des dotations aux collectivités locales - Incohérence de la dotation aux communes touristiques - Problème des taux de rémunération du placement auprès du Trésor des ressources des collectivités - Problème de l'entrée et de la sortie des collectivités des cadres intercommunaux - Texte pragmatique en réponse au souhait des élus dans l'attente des lois de l'automne - Hommage au travail de la commission des lois, de son rapporteur, M. Paul Girod et de son président, M. Jacques Larché - (p. 3613) : nécessaire prise en compte de la spécificité de Paris et de la région d'Ile-de-France - Suppression des conseils départementaux de développement social et absence de retour en arrière - Caractère urgent de ce texte - Souhaite une libération rapide des prix - (p. 3614) : rappelle le prélèvement exceptionnel effectué par le précédent gouvernement sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Baisse des taux des emprunts - Octroi de prêts à 1 % sur quinze ans pour les communes en difficulté - (p. 3615) : effet rétroactif des mesures prises pour le fonds de compensation de la TVA, FCTVA, et saisine du Conseil d'Etat - Nécessaire adaptation de la loi sur la fonction territoriale - Equilibre entre la liberté des exécutifs et l'intérêt des agents - Problème des modalités des concours et de détermination des listes d'aptitude - Rappelle les difficultés financières du département de la Lozère et l'impératif de solidarité nationale - (p. 3616) : règle de constructibilité limitée et difficulté pour les petites communes rurales à voter un plan d'occupation des sols, POS - Problème de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de la dotation globale d'équipement, DGE - Choix laissé aux communes de moins de deux mille habitants - Interrogation sur la signification de la décentralisation pour les communes depuis 1981 - Rôle des chambres régionales des comptes - Nécessité d'accompagner la décentralisation de déconcentration - (p. 3617) : problème des bureaux d'aide sociale - Présidence de nombreuses réunions de concertation et réception des associations et des syndicats - Contrôle des chambres régionales des comptes dans le sens de l'assouplissement et de la décentralisation - Problème des charges scolaires et souci d'éviter l'opposition des collectivités locales les unes contre les autres - Souhaite la liberté de choix pour les exécutifs - Préparation par ce texte des deux grandes réformes de la fonction publique territoriale et de la répartition des finances locales - (p. 3618) : urgence de ce texte - Problèmes posés par la DGF - Difficile interprétation de la loi en ce qui concerne les communes touristiques - Erreur de calcul concernant l'ensemble des dotations globales de fonctionnement des communes - Souhaite la création de deux commissions d'études sur le statut des élus, et sur la réforme fondamentale de la fiscalité locale - Taxe professionnelle indispensable aux collectivités locales - Interrogation sur la définition d'un impôt moderne applicable à toutes les communes - (p. 3619) : suppression de la taxe professionnelle promise par le Prési-

dent de la République - Constitution d'une commission d'études et recherche d'un nouvel impôt - Absence d'intention du Gouvernement de casser la fonction publique territoriale - Importance du problème de la révision des valeurs locatives - Problèmes scolaires et risques de suppression de classe en secteur rural - Nécessité d'accord entre communes - Favorable à une certaine solidarité : exemple de la Lozère - (p. 3620) : problème de la région - Rôle du fonds départemental de la taxe professionnelle - Inapplicabilité des réformes prévues par le gouvernement précédent en matière de fonction publique territoriale - Nécessaire équilibre entre la liberté des exécutifs locaux et les garanties de la fonction publique territoriale - Nécessité de trouver un statut et un nouvel impôt économique local - Avant le titre I (p. 3621) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Christian Poncelet (institution, composition et rôle de la délégation parlementaire pour les collectivités locales) - Après l'art. 1 (p. 3623) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. André Méric (instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent) - Art. 2 à 4 (p. 3624 à 3628) : s'oppose aux amendements de suppression de M. André Méric n° 79 à n° 81 et aux amendements de suppression de Mme Marie-Claude Beauveau n° 38 et n° 39 - Accepte l'amendement n° 76 de M. Jean Madelain (consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 110 de la commission - Son amendement n° 107 : consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission ; retiré - Art. 7 (p. 3630) : suppression de dispositions législatives à caractère rétroactif destinées à régler un cas particulier - Art. 8 (p. 3632) : sur la possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissaires, s'oppose aux amendements n° 40 de M. Guy Schmaus, n° 83, n° 82 et n° 84 de M. André Méric - Accepte l'amendement n° 9 de la commission sur le même objet - Après l'art. 8 (p. 3634) : sur l'élection des bureaux de conseil général et de conseil régional, retire son amendement n° 59 au bénéfice de l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi - (p. 3637) : son amendement n° 53 : répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale ; devenu sans objet - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission et sur cet amendement, au sous-amendement n° 111 de M. Jacques Descours Desacres ; accepte le sous-amendement n° 55 du même auteur - (p. 3643) : son amendement n° 57 : concours financier de l'Etat en faveur des collectivités locales pour les établissements d'enseignement public de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques ; adopté - (p. 3645) : son amendement n° 52 : extension du péage pour certains ouvrages d'art des communes après autorisation du Conseil d'Etat ; adopté - (p. 3646) : son amendement n° 58 : mode de calcul de la contribution des communes aux dépenses d'aide sociale et de santé dues au titre de l'exercice 1987 ; adopté - Art. 9 (p. 3647) : accepte l'amendement n° 87 de M. André Méric (dissolution du syndicat de communes prononcé par le représentant de l'Etat dans le département si la convention ci-dessus mentionnée n'est pas conclue avant le 15 octobre 1986) - Art. 10 (p. 3648) : accepte l'amendement n° 88 de M. André Méric (recouvrement par les centres de gestion pendant la période intermédiaire des cotisations du centre de formation des personnels communaux) - Art. 11 (p. 3649, 3650) : sur les cotisations aux centres de gestion, accepte l'amendement n° 90 de M. André Méric et s'oppose aux amendements n° 89, n° 91, n° 92 et n° 93 du même auteur - Après l'art. 11 (p. 3651) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (modalités de recouvrement des cotisations).

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 11 (p. 3726) : accepte les amendements identiques n° 17 de M. Paul Girod, rapporteur et n° 5 de M. Philippe François (alignement sur le droit commun du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne) - Son amendement n° 61 : fin du mandat des élus de Seine-et-Marne représentant ce département au centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région d'Ile-de-France ; adopté - Art. 12 : élaboration des statuts particuliers des personnels départementaux et régionaux - (p. 3727) : recours à des agents contrac-

tuels - (p. 3728) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 41 de M. Camille Vallin - Accepte les amendements n° 77 de M. Daniel Hoeffel (prorogation de la commission administrative paritaire nationale des personnels des offices publics d'HLM) et n° 18 de la commission (maintien des règles actuelles concernant les emplois jusqu'à la mise en place des nouvelles dispositions à caractère statutaire) - S'oppose à l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale) - (p. 3729) : s'oppose aux amendements n° 31 de M. Michel Giraud (possibilité pour les présidents de conseils régionaux ou de conseils généraux de recruter des agents contractuels), n° 19 de la commission (possibilité pour les communes de recruter des agents contractuels) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 113 de M. Jacques Descours Desacres - (p. 3733) : donne des précisions sur la future loi relative au statut de la fonction publique territoriale - (p. 3734) : recrutement par les communes de personnel contractuel, notamment dans les communes touristiques - (p. 3735) : envisage l'assujettissement des collectivités territoriales aux Assedic - Art. 13 (p. 3736) : son amendement n° 65 : adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris ; adopté - Après l'art. 13 (p. 3737) : sur l'amendement n° 22 de la commission (suppression des dispositions relatives au détachement de fonctionnaires auprès de parlementaires), qu'il accepte, son sous-amendement n° 66 ; adopté - Art. 14 : s'oppose aux amendements de suppression n° 43 de M. Jacques Eberhard et n° 102 d'André Méric (mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale) - Après l'art. 14 (p. 3738) : son amendement n° 67 : maintien du centre de formation du personnel communal, CFPC, jusqu'au 31 décembre 1987 ; adopté - (p. 3740) : son amendement n° 68 : organisation des concours par le CFPC ; adopté - Accepte l'amendement n° 114 de la commission (organisation des concours en Ile-de-France) - Son amendement n° 108 : modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE ; retiré - Avant l'art. 15 (p. 3745) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Marcel Lucotte (statut des membres des chambres régionales des comptes et statut des membres des tribunaux administratifs soumis aux mêmes règles d'incompatibilités) - (p. 3746) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Camille Vallin (exonération de la taxe d'habitation) - (p. 3747) : s'oppose à l'amendement n° 45 du même auteur (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - Taux d'intérêt des prêts consentis par la CAECL - (p. 3749) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Camille Vallin (abrogation du prélèvement au titre d'une surcompensation sur la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL ; rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF) - (p. 3751) : accepte l'amendement n° 47 de M. Camille Vallin (information du Parlement sur le montant et les modalités du prélèvement opéré sur la CNRACL) - (p. 3752) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Art. 15 (p. 3754) : accepte l'amendement n° 103 de M. André Méric (mandatement des dépenses de fonctionnement) - Art. 16 (p. 3755) : sur les amendements n° 23 et n° 24 de la commission, relatifs à l'obligation d'incorporer le déficit d'exécution au compte administratif, son sous-amendement n° 115 ; adopté - Art. 17 (p. 3756) : sur l'amendement n° 25 de la commission (délai de transmission au représentant de l'Etat dans le département du budget primitif des communes), qu'il accepte, son sous-amendement n° 69 ; adopté - Art. 18 : accepte l'amendement n° 26 de la commission (délai de transmission au représentant de l'Etat dans le département du compte administratif) - Art. 19 (p. 3757) : accepte l'amendement n° 27 de la commission (délai de notification à l'autorité compétente des délibérations fiscales) - Après l'art. 19 : sur l'amendement n° 104 de M. André Méric (taxation de l'affichage publicitaire), qu'il accepte, son sous-amendement n° 116 ; adopté - (p. 3758) : s'oppose à l'amendement n° 105 de M. André Méric (information des élus locaux sur toute modification de la législation fiscale locale) - Art. 22 : plafonnement des

garanties d'emprunts accordées par les régions - Avant l'art. 15 (suite) (p. 3760, 3761) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Camille Vallin (progression de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales) - Après l'art. 22 : accepte l'amendement n° 56 de M. Jacques Descaours Desacres (augmentation de la dotation globale de fonctionnement octroyée aux petites communes) - Après l'art. 23 : son amendement n° 71 : répartition et évolution de la DGF ; adopté - Art. 23 (p. 3765) : accepte l'amendement de suppression n° 28 de la commission (fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - Après l'art. 23 (suite) (p. 3766) : son amendement n° 72 : conditions d'éligibilité des communes aux attributions du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; adopté - (p. 3767) : son amendement n° 109 : modalités de recouvrement de la taxe sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique ; adopté - (p. 3768) : accepte l'amendement n° 50 de M. Charles Bosson (redevance perçue par les collectivités locales sur les remontées mécaniques des stations hivernales) - S'oppose à l'amendement n° 106 de M. André Méric (règles d'intervention du fonds de compensation de la TVA) - Après l'art. 8 (p. 3781) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) et, sur cet amendement, pour le sous-amendement n° 33 de M. Paul Séramy.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 500 (85-86)] - (12 août 1986) - *Discussion générale* (p. 3812) : répartition entre les communes des charges des écoles à fréquentation intercommunale - Maintien des inscriptions d'élèves pour 1986-1987 - Césure entre les enseignements préélémentaires et élémentaires - Aide aux dépenses d'investissements des établissements d'enseignement privés ; modalités des aides ; garantie d'emprunt ; plan informatique ; investissements ; parité entre l'effort consenti en faveur de l'enseignement privé et celui réalisé pour l'enseignement public - Réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF - (p. 3813) : dotation touristique - Dépôt de projets de loi sur la fonction publique territoriale, la coopération intercommunale, les dotations et l'administration de Paris et de sa région - Modalités de prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE - Art. 8 ter (p. 3816, 3817) : écoles à fréquentation intercommunale ; incidences des fermetures de classes - Art. 14 quinquies (p. 3818) : prise en compte dans le budget de l'Etat des aides accordées aux départements - Sur l'ensemble (p. 3819) : paiement d'intérêts moratoires pour les retards imputables à la collectivité locale dans le paiement de ses commandes publiques.

En qualité de ministre chargé des affaires européennes

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement, de M. Jean Roger : programmes intégrés méditerranéens* (16 octobre 1986) (p. 3910).

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5513) : construction du nouveau palais des Droits de l'homme - Moyens de fonctionnement du Conseil de l'Europe - Lutte contre le terrorisme et respect des dispositions de l'Acte unique - Sauvegarde de la politique agricole commune - Définition à douze d'une politique d'aide du Nord vers le Sud - Gouvernement favorable à une monnaie européenne - (p. 5514) : problème relatif au marché intérieur - Politique de recherche scientifique et technique des douze - Doublement des sommes allouées au projet Euréka - Fixation des normes européennes pour la réception et l'émission par satellite de diffusion directe - Problèmes de culture et de jeunesse - Nécessaire développement des échanges de personnes et de jeunes - Acte unique, expression de la volonté d'avancer vers le marché

intérieur et la majorité qualifiée - Majorité favorable à l'Europe - Attachement à la construction européenne.

- *Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen* [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - *Discussion générale* (p. 5957) : traité portant sur les matières dites communautaires et sur la coopération politique européenne - Régularisation de l'ouverture de la communauté à de nouveaux champs d'action - Article 235 du Traité de Rome - Coopération monétaire et officialisation de l'ECU et du système monétaire européen, SME - Préservation, protection et amélioration de la qualité de l'environnement reconnues d'intérêt communautaire - Maintien du traité Euratom - Réalisation du grand marché intérieur d'ici au 31 décembre 1992 - (p. 5958) : ratification de l'Acte unique européen par les Etats de la communauté à de très larges majorités - Progression vers la constitution d'un seul grand marché de 320 millions d'habitants - Marché intérieur n'exigeant pas une harmonisation préalable des charges sociales et fiscales des entreprises - Modification des procédures de décision de la communauté - Vote à la majorité qualifiée, instrument d'unification du marché européen - Autorité politique, seule habilitée à invoquer un intérêt national essentiel pour demander un vote unanime - Avis conforme du Parlement obligatoire pour toute adhésion et pour les accords d'association - Organisation d'une nouvelle procédure dite de coopération comportant une navette entre le Parlement et le Conseil - Hommage à l'action du Président Alain Poher lorsqu'il présidait aux destinées de l'Assemblée des communautés européennes - (p. 5959) : institutionnalisation de la coopération politique qui repose sur le consensus - Regrette que l'Acte unique ne traite pas de la culture, de l'éducation et de l'échange des jeunes - Volonté politique des Etats de relancer la construction européenne - Difficultés financières de la communauté et nécessaire sauvegarde de la politique agricole commune - Problème de la surproduction et du stockage - Nécessité de maintenir la cohésion à douze et d'empêcher un éclatement Nord-Sud de la communauté - Construction du marché intérieur - Nécessité de constituer une force permettant à l'Europe de demeurer libre et indépendante - Préservation des liens avec le Maghreb, l'Afrique et le Tiers-Monde - Souhaite un large consensus de la représentation nationale pour l'Europe - *Exception d'irrecevabilité* (p. 5986 à 5988) : réfute les trois motifs d'inconstitutionnalité soulevés par M. Charles Lederman - Rappelle que la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants - Souligne la similitude de l'article 99 de l'Acte unique avec l'article 99 du Traité de Rome - Article 100 prévoyant l'obligation de procéder par directive et l'obligation de l'unanimité au conseil - Utilisation de l'article 100 A dans le seul domaine du marché intérieur - S'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 5992) : volonté du Gouvernement de sauver la politique agricole commune, PAC - Problème des stocks laitiers et des céréales - Problème de l'intégration de l'Espagne et du Portugal - Crise financière et déficit du budget communautaire de 3 milliards d'ECU - Création souhaitée d'une monnaie européenne - Soutien du Gouvernement à l'effort communautaire de recherche et doublement des crédits d'Euréka - (p. 5993) : adoption de normes européennes en matière d'émission par satellite - Création d'une chaîne de télévision européenne - Nécessaire décision à l'unanimité en matière d'environnement - Gouvernement opposé à ce que les questions de la chasse passent à la majorité qualifiée - Utilisation du règlement et des directives et volonté du Gouvernement de ne pas admettre de règlement communautaire dans la matière de la loi.

BOSSON (Charles), sénateur de la Haute-Savoie (UC).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 23 (p. 3767) :** son amendement n° 50 : redevance perçue par les collectivités locales sur les remontées mécaniques des stations hivernales ; adopté.

BOUCHENY (Serge), sénateur de Paris (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 66 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 897) - Ministère : Droits de l'homme - Intentions du Gouvernement en ce qui concerne la présence en France de l'ancien dictateur d'Haïti - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1414) - Réfugiés et apatrides.

n° 67 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 897) - Ministère : Droits de l'homme - Démarches du Gouvernement français pour la sauvegarde des droits de l'homme en Afrique du Sud - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1414) - Droits de l'homme.

n° 68 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 897) - Ministère : Droits de l'homme - Intentions du Gouvernement français en ce qui concerne les atteintes aux droits de l'homme commises par les autorités israéliennes dans les territoires occupés - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1414) - Droits de l'homme.

n° 85 (JO Débats 7 juin 1986) (p. 1421) - Ministère : Affaires sociales - Licenciements à la société d'étude, de recherche et d'engineering dans le treizième arrondissement de Paris - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1872) - Licenciements.

n° 95 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Affaires sociales - Situation de l'emploi à la société Panhard - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2064) - Défense nationale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 177) :** se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - Qualité de la vie familiale - Art. 1 C (p. 184) : problème de la récupération des « ponts » et de l'organisation du temps de travail dans l'aéronautique - Influence de la flexibilité sur la qualité des productions et sur la notion d'équipe.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Rappel au règlement (p. 230, 231) : article 48, alinéa 4, du Règlement du Sénat - Recevabilité des amendements et sous-amendements - Art. 1 (suite) (p. 266, 267) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) .

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 3 (suite) (p. 369, 370) : soutient l'amendement n° 270 de Mme Hélène Luc (paiement ou repos supplémentaire en cas de dépassement

d'horaire) - Avant l'art. 1 A (p. 392) : soutient l'amendement n° 67 de Mme Hélène Luc (suppression des dispositions relatives à la dérogation par décret à la règle du repos hebdomadaire dominical) - Vote unique sur les articles 2, 3 et 4 (p. 400, 401) : vote défavorable sur ce projet de loi - Régression des droits des travailleurs - Manifestations du 30 janvier et du 14 février 1986 - Pouvoir d'achat des salariés - Consensus entre la droite et le Gouvernement.

- **Rappel au règlement - (18 février 1986) (p. 420) :** accueil par la France de M. Jean-Claude Duvalier après sa fuite d'Haïti.

- **Rappel au règlement - (25 février 1986) (p. 458, 459) :** article 89 du règlement du Sénat : pétitions - Lutte des travailleurs de la librairie Gibert pour leur emploi - Sanction prononcée à l'encontre de deux agents de la RATP - Journée d'action de la CGT - Demande que les pétitions déposées contre le projet de loi relatif à la flexibilité soient rapportées devant le Sénat.

- **Rappel au règlement - (15 mai 1986) (p. 659) :** article 36, alinéa 3 et article 29 bis du règlement du Sénat - Arrêt de travail du personnel de la RATP - Suppression d'emplois - Dégradation du service public - Conséquences sur l'organisation des travaux du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 mai 1986) - Après l'art. 10 (p. 722, 723) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 51 de M. François Collet, rapporteur (délibération du Sénat sur un amendement nécessairement soutenu lors de la discussion ; possibilité pour le Gouvernement de s'opposer à l'examen d'un amendement non soumis antérieurement à la commission) - Art. 12 (p. 724) : soutient l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Lederman (scrutin public) - Vote défavorable du groupe communiste sur cet article - Art. 17 (p. 726) : soutient l'amendement n° 38 de M. Charles Lederman (impossibilité pour la commission des lois de classer une pétition) - Art. 18 : soutient l'amendement n° 40 de M. Charles Lederman (impossibilité pour le Sénat de ne pas donner suite à une pétition et de la classer).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1023) :** son amendement n° 52, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : coopération avec les pays du tiers monde ; non retenu dans le vote unique. (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1025) : son amendement n° 56, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : réembauche des jeunes à l'issue du service national ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187- (85-86)] - (16 juin 1986) - Discussion générale (p. 1651, 1652) - (p. 1653) :** projet en examen déposé par le Gouvernement socialiste - Nécessaire réforme de la loi de 1952 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer - Regrette l'examen précipité du présent texte - Projet inscrit dans le cadre de la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française - Groupe communiste favorable à un accroissement des pouvoirs de l'Assemblée territoriale - Problèmes économiques et sociaux du territoire, notamment désertification des archipels et concentration massive à Tahiti en raison de l'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique - Situation de l'emploi - Formation professionnelle - (p. 1653) : autorisation administrative de licenciement - Droit de grève - Durée du travail - Institutions représentatives du personnel - Formation professionnelle - Sénateurs communistes favorables à l'application en Polynésie française des dispositions essentielles du code du travail métropolitain - Opposé à toute réduction des acquis sociaux - Favorable à l'institution d'un contrôle admi-

nistratif de l'emploi - Participation des salariés à l'expansion des entreprises - (p. 1654) : groupe communiste opposé aux amendements déposés par la commission des affaires sociales - (p. 1654) : en réponse à M. Jean-Pierre Fourcade, précise que le rapport de M. José Balarello a été adopté par la commission le jour d'une importante grève à la RATP - Assiduité incontestable des sénateurs communistes aux réunions des commissions et lors des séances publiques du Sénat - Art. 5 (p. 1656) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. José Balarello, rapporteur (traduction du contrat pour les salariés étrangers) - Art. 17 (p. 1658) : se déclare opposé à l'amendement n° 55 de M. Daniel Millaud (mesures temporaires prises par délibération de l'assemblée territoriale) - Art. 27 (p. 1659) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (dérogations au principe de durée maximale hebdomadaire du travail accordées au personnel navigant des compagnies maritimes et aériennes) - Rappel au règlement (p. 1663) : en vertu du nouveau règlement du Sénat, s'interroge sur la possibilité de discuter en séance un sous-amendement non examiné par la commission - Art. 46 (suite) (p. 1664) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (procédure de contrôle administratif de l'emploi ; compétences du territoire) - Art. 48 (p. 1665) : se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Daniel Millaud (aide aux travailleurs privés d'emploi) - Demande de scrutin public - Art. 68 (p. 1668) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial sur les demandes de congés de formation) - Art. 70 (p. 1670) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (réglementation du droit de grève) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1686) : atteinte aux droits syndicaux et aux avantages sociaux des Polynésiens - Opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2107) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1060, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Titre I (p. 2170) : son amendement n° 1178 : Intitulé du chapitre I : Commission nationale de la communication, des libertés et du pluralisme ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2249) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1088, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 24 (p. 2396) : son amendement n° 1264, soutenu par Mme Rolande Perlican : concession de la CNCL de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences ; non retenu dans le vote unique (p. 2398).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2453) : son amendement n° 1280, soutenu par M. Charles Lederman : fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - Art. 32 (p. 2480) : son amendement n° 1302, soutenu par M. James Marson : contribution des services privés à l'action d'organismes culturels à l'étranger sans préjudice aux sociétés nationales ; non retenu dans le vote unique - Art. 33 (p. 2496) : sur l'autorisation de l'usage des fréquences, son amendement n° 1308, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : détermination des zones géographiques par TDF ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2549) : son amendement n° 1331 : prise en compte du pluralisme des idées ; adopté dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2614) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1356 ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 37 (p. 2657) : son amendement n° 1370, soutenu par M. Pierre Gamboa : rôle du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 41 (p. 2720) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, son sous-amendement n° 1132, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté - Art. 45 (p. 2755) : son amendement n° 1423, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 47 (p. 2779) : sur les services soumis au régime de la déclaration préalable, son amendement n° 1436, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2821) : récent rapport du Conseil national de la communication audiovisuelle favorable au maintien du service public dans son intégralité, TF1, SFP, TDF - Opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2857, 2858) : sur l'amendement n° 211 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), soutient les sous-amendements de M. James Marson, n° 1153 et n° 1154.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec [n° 428 (85-86)]** - (17 juillet 1986) - Art. unique (p. 2898) : vote par le groupe communiste de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2908) : intervient sur cet article relatif aux appels de candidatures pour la vente de TF 1 - Risque de mainmise de capitaux étrangers - Arbitraire des critères de sélection des candidats - (p. 2911) : soutient l'amendement n° 1529 de M. James Marson (interdiction de candidatures aux personnes détenant le contrôle de plusieurs quotidiens ou hebdomadaires de la presse écrite) - Groupes multimédias : exemple de la stratégie du groupe Hachette - Art. 65 (p. 2919) : soutient l'amendement n° 67 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service) - (p. 2922) : sur l'amendement n° 215 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service), soutient le sous-amendement n° 1714 de M. James Marson - Art. 67 (p. 2944) : soutient l'amendement n° 1544 de M. Charles Lederman (représentation du personnel pour un tiers au moins du conseil d'administration de la société) - Art. 69 (p. 2950) : soutient l'amendement n° 71 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la cession par l'Etat de ses participations dans le capital de la Société française de production, SFP) - (p. 2951) : production par la SFP de la série des Maupassant de Claude Santelli.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 71 (p. 2982) : sur l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma), soutient les sous-amendements n° 1703 et n° 1705 de M. James Marson - Après l'art. 72 (p. 2994) : sur l'amendement n° 226 de la commission (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques), soutient le sous-amendement n° 1707 de M. Charles Lederman - Art. 73 (p. 3000) : soutient l'amendement n° 1555 de M. Guy Schmaus relatif à la sanction de l'inobservation des

dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom - Art. 74 (p. 3004) : soutient l'amendement n° 1558 de M. Jean Garcia (sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi) - Son amendement n° 1559 sur le même objet ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Art. 81 (p. 3032, 3033) : suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Protection des droits d'auteurs - Ressources du service public - Demande, sans résultat, la réserve de cet article jusqu'après l'examen de l'article 55 - Après l'art. 81 (p. 3038) : soutient l'amendement de coordination n° 1582 de M. Jean-Luc Bécart.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3173) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, son amendement n° 1470, soutenu par M. Charles Lederman - Art. 54 (p. 3206) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, son amendement n° 1493, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

BOULOUX (Jean-Marie), sénateur de la Vienne (rattaché administrativement au groupe UC).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Abel Sempé, tendant à remplacer dans l'intitulé de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « Personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « Victimes de la déportation du travail » [n° 380 (85-86)] (20 mai 1986) - Déportés, internés et résistants.

BOUQUEREL (Amédée), sénateur de l'Oise (RPR).

Elu questeur du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 28 septembre 1986.

Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) jusqu'au 28 septembre 1986.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986 en application

de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 32 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires étrangères - *Attitude de l'association Greenpeace à l'égard de la catastrophe nucléaire* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 860) - Pollution et nuisances.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 860) : nucléaire ; catastrophe de Tchernobyl et long mutisme des autorités soviétiques - Dispersion de produits radioactifs vers l'Europe et caractère insignifiant du risque en France - Modalités de construction des centrales nucléaires soviétiques - Association Greenpeace - (p. 861) : absence de réacteur nucléaire en France dépourvu d'enceinte de confinement - Association Greenpeace - Consensus de l'opinion publique française autour du programme nucléaire - Création d'une commission internationale en vue de coordonner les mesures de sécurité - Mise en place d'un centre national d'information du public sur l'évolution du taux de radioactivité.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 16 (p. 4899) : son amendement n° I-107 : exonération fiscale en faveur de certaines familles employant du personnel de maison ; retiré.

BOURGES (Yvon), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 28 septembre 1986.

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** : départ de Nouvelle-Zélande du commandant Mafart et du capitaine Prieur (7 juillet 1986) (p. 2456).

BOURGINE (Raymond), sénateur de Paris (apparenté au groupe RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil d'orientation de l'établissement public du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (JO Lois et décrets 18 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture - Article 43 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 7)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 46 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 728) - Ministère : Affaires étrangères - *Conception du Gouvernement en matière de défense stratégique de la France* - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 854) - Défense nationale.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 550) : attachement du Premier ministre à la paix civile et à la fraternité française garanties par la Constitution - (p. 551) : peine de prison incompressible et urgence d'une prison spéciale ; régime pénitentiaire : séparation des délinquants primaires et des récidivistes - Chômage : rôle des entreprises compétitives et de l'Etat - Réajustement du franc par rapport au deutschmark : nécessité de contenir l'inflation et les taux d'intérêt ; préconise la détaxation des revenus investis par les particuliers - Compensation par une taxe conjoncturelle maintenant les prix du pétrole à la consommation - (p. 552) : avantages de la chute des prix des produits importés - Preuve de l'échec des socialistes par les chiffres du chômage et confiance dans le nouveau Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 429 et n° 438) (p. 3329, 3330).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 438) (p. 3329, 3330).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3329, 3330) : atteintes portées par certaines campagnes de presse au droit des accusés et au déroulement normal de la justice ; exploitation du fait divers de la rue de Mogador - Intérêt des mouvements terroristes à la large diffusion de leurs actions par la presse - Ne souhaite pas la création d'un conseil de l'ordre des journalistes mais une législation sur les rapports entre la presse et la justice à l'exemple de celle de la Grande-Bretagne.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 429) (p. 3329, 3330).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - Suite de la dis-

ussion - (29 juillet 1986) - Art. 8 (p. 3421) : liberté de la presse - Liberté d'expression pour tous les citoyens - Provocation pratiquée par certains journalistes - (p. 3423) : rappelle l'affaire du CRS Gilles Burgos et de la présentation aux téléspectateurs d'un témoin oculaire - Rappelle les propos d'un terroriste connu comparant le général Audran à un marchand d'armes.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Art. 2 (p. 3536) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de M. André Méric (augmentation de la durée de la peine de prison faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident).

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3551, 3553) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric (séjour prolongé hors du territoire national) - (p. 3555) : sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur - Après l'art. 4 (p. 3558, 3559) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Art. 7 (p. 3568) : se déclare opposé à l'amendement n° 84 de M. André Méric relatif à la décision d'expulsion dans les départements d'outre-mer - Art. 12 (p. 3580) : se déclare opposé à l'amendement n° 108 de M. André Méric (interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum de trois ans) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3586) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet - Identité de la France - Difficulté de gestion de la Nouvelle-Calédonie, société pluriethnique et pluriculturelle.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés** [n° 8 (86-87)] - (17 octobre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 3940) : intervient contre la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Référence à la tradition démocratique - Cas de la Guadeloupe - (p. 3941) : compétition économique internationale : nécessité d'un gouvernement stable et d'une politique continue - Simulations effectuées : coïncidence entre la majorité en voix et la majorité en sièges - Anarchie parlementaire sous la IV^e République - Volonté du peuple français exprimée le 16 mars : principe du retour au scrutin majoritaire, seul mode de scrutin permettant de dégager une majorité stable.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) - Art. 39 (p. 5123) : difficultés pour les usagers en raison de la coexistence de la nouvelle pièce de dix francs et de la pièce de cinquante centimes - Favorable à une meilleure information du public.

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5670) : unanimité du monde politique sur le musée d'Orsay - (p. 5671) : accord sur le maintien du projet du Grand Louvre et regret sur l'échelonnement du calendrier - Approbation de la poursuite de la réalisation du musée des sciences et des techniques de La Villette et de la modification du projet d'Opéra de la Bastille - Patrimoine : préparation d'un projet de loi-programme pour la restauration des monuments historiques et des sites archéologiques - Progression des autorisations de programme ; rôle des propriétaires privés de monuments historiques ; demande une politique de sauvegarde et de développement des métiers d'art ; musées de province ; demande le retour dans le département du Haut-Rhin du musée Jean-Jacques Henner - Subventions aux théâtres nationaux : priorité à la Comédie française - Proteste contre l'annulation de subventions à certains orchestres - Remise en ordre des subventions aux associations - (p. 5672) : enseignements artistiques - Demande une législation sur le mécénat des particuliers : exemple de la déduction fiscale, sous condition de legs aux musées habilités, pour l'acquéreur d'une oeuvre d'art - Bon résultat du mécanisme de déduction pour les investissements des particuliers dans les sociétés financières d'investissement cinéma-

tographique et audiovisuel, SOFICA - Augmentation des moyens des industries cinématographiques et audiovisuelles à travers le compte de soutien financier ; amélioration de la répartition en faveur du cinéma - Problème posé par les projets du Gouvernement de soumettre à la TVA la redevance pour copie privée instituée sur les cassettes vierges au profit des auteurs-interprètes et producteurs de vidéogrammes ainsi que la taxe additionnelle au prix des places de cinéma - Demande une réforme des mécanismes d'attribution d'aides concernant le cinéma - (p. 5673) : avis favorable à ce projet de budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5687) : s'oppose à l'amendement n° II-79 de M. François Autain (réduction des crédits du titre III) - (p. 5688) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° II-80 de M. Félix Ciccolini - (p. 5689) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° II-82 de M. Félix Ciccolini - S'oppose à l'amendement n° II-83 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre IV) - Décision de transfert à Paris des plans-reliefs - Etat C (p. 5690) : s'oppose à l'amendement n° II-84 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre V) - Remise en état de locaux dans le Palais de Chaillot - Art. 43 (p. 5691) : son amendement rédactionnel n° II-5 ; adopté.

- **Rappel au règlement** - (6 décembre 1986) (p. 5826) : absence de responsabilité du Gouvernement dans l'accident relatif à la mort de Malik Oussekiné au cours de la manifestation des étudiants - Rappelle le déroulement de grandes manifestations qui se sont terminées dans la paix.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5865) : mise en cause de l'administration de la police par M. René Régnauld - Hommage aux fonctionnaires de police.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement** [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6231) : volonté de donner du travail aux Français - Travail, résultat d'une création de richesses dans une compétition internationale - Rôle du client dans l'économie - Adaptation de l'entreprise au marché - (p. 6232) : rôle de la solidarité pour la réadaptation des licenciés et des chômeurs - Considère comme antisociale l'interdiction faite aux entreprises de pouvoir s'adapter - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

BOURGOING (Philippe de), sénateur du Caivados (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (JO Lois et décrets 5 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 33 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Equipement - *Modalités de financement des projets de constructions individuelles* - (Retirée : octobre 1986) - Logement (financement).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés, et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - Suite de la discussion - (4 juin 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1331) : effet négatif du scrutin proportionnel par rapport au scrutin majoritaire - Vote favorable du groupe de l'UREI sur ce texte.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2304) : se déclare favorable à l'amendement n° 1206 de M. James Marson (mission de la CNCL en matière de respect du pluralisme au sein des émissions d'informations politiques).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 24 (p. 2395) : vote favorable sur cet article - Art. 27 (p. 2418) : se déclare favorable à l'amendement n° 388 de M. André Méric (respect des caractéristiques techniques afin de ne pas provoquer de brouillage).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 71 (p. 2982) : sur l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma), soutient les sous-amendements n° 1051 et n° 1052 de M. Pierre-Christian Taittinger - Après l'art. 71 (p. 2990) : sur l'amendement n° 224 de la commission (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels), soutient le sous-amendement n° 1055 de M. Pierre-Christian Taittinger - Art. 77 (p. 3009) : sur l'amendement n° 231 de la commission (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques), soutient le sous-amendement n° 1056 de M. Pierre-Christian Taittinger.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 54 (p. 3210) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, soutient l'amendement n° 1047 de M. Pierre-Christian Taittinger.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3279, 3280) : désengagement de l'Etat - Obstruction de l'opposition - Longueur des débats - Vote favorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3455) : absence de limitation et de surveillance en France - Favorable à une justification d'identité - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6

août 1986) - Avant l'art. 15 (p. 3744) : soutient l'amendement n° 36 de M. Marcel Lucotte (statut des membres des chambres régionales des comptes et des tribunaux administratifs soumis aux mêmes règles d'incompatibilités) - Après l'art. 8 (suite) (p. 3778) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3979) : abrogation définitive de la loi Fillioud - Nécessité d'amorcer le désengagement de l'Etat du secteur audiovisuel - Conséquences de la décision du Conseil constitutionnel du 18 septembre 1986 : risque d'inadaptation à la réalité technologique et de fragilisation des positions françaises face à l'environnement international - Cumuls et abus de positions dominantes - (p. 3980) : nécessité d'élaborer une grande loi sur la concurrence comportant des dispositions antitrust - Rôle de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Lacunes du projet de loi : cinéma, édition, radios périphériques.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (86-87)]** - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Après l'art. 41 (p. 4197) : soutient l'amendement n° 56 de M. Jean Delaneau (établissements d'enseignement supérieur conduisant aux professions médicales et dentaires) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4201) : remerciements au président de la commission des affaires culturelles, au rapporteur et au ministre.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4241, 4242) : problème particulier de l'accession à la propriété - Réforme de l'aide personnalisée au logement, APL - Souhaite que des contraintes plus rigoureuses s'imposent aux constructeurs et aux organismes financiers pour le coût et le financement d'un logement - Révision des taux d'emprunts contractés dans une période d'inflation forte.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 23 (p. 4346) : phénomène de rétention des logements entraînant une hausse des loyers au détriment des locataires.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 58 (p. 4436) : se déclare favorable à l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 5 (p. 4830) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-203, soutenu par M. Jacques Descours Desacres ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5213, 5214) : volonté gouvernementale d'agir pour la défense de l'agriculture - Récentes mesures fiscales accordées aux agriculteurs - Difficultés économiques des agriculteurs, notamment en Basse-Normandie et dans les pays du Grand-Ouest - Problème de l'application des quotas laitiers ; nécessaire maintien de la compensation nationale - Explique les raisons de l'intérêt limité pour les primes à la cessation d'activité laitière : production laitière essentielle à la vie agricole de certaines régions ; structure juridique ambiguë des quotas ; montant insuffisant des primes - Favorable à une indemnité viagère de cessation et à la revalorisation des retraites - Aide apportée par les assemblées départementales aux agriculteurs en

difficulté - Dans le Calvados, aide au rétablissement du droit à l'assurance maladie pour les agriculteurs sans couverture sociale - Problèmes inhérents à la production ovine, bovine et céréalière - Nécessité de redonner confiance aux agriculteurs, injustement touchés par la crise économique - Favorable à l'adoption de ce budget.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) (p. 5255) : problème des agriculteurs en difficulté ne bénéficiant plus de couverture sociale - Exemple du département du Calvados : divergence de situation entre les agriculteurs cotisant à la mutualité sociale agricole et ceux affiliés au groupement de l'assurance des exploitants, GAMEX - Intervention du conseil général de ce département envisagée pour aider les agriculteurs défailants.

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5287) : problème du fonctionnement actuel et de la réforme de l'éducation surveillée - Exemple d'un foyer du Calvados à Saint-Manvieu.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5595) : augmentation des crédits de ce budget après prise en compte des ressources extra-budgétaires - Mesures nouvelles en faveur de la jeunesse - Encouragement à l'initiative individuelle, prévention et aide à l'insertion sociale des jeunes - Pratique sportive du plus grand nombre et formation d'athlètes de haut niveau - (p. 5596) : nécessité de nouvelles sources de financement privé - Place croissante du Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Rôle de contrôle et d'impulsion de l'Etat - Adaptation des rythmes scolaires - Développement de l'initiative et bourses du défi - Sélectivité des aides - Nécessaire redéfinition des rapports entre l'Etat et d'autres participants : mécénat culturel, parrainage - Liberté des choix - Au nom du groupe de l'union des républicains et des indépendants, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5993) : nécessité d'une dimension européenne et d'une politique agricole commune, PAC - (p. 5994) : respect des règles du jeu et entorses répétées à la préférence communautaire - Problème des règlements techniques ou sanitaires qui viennent se substituer aux barrières douanières - Exemple d'un barrage sanitaire mis à l'exportation vers l'Italie de poissons pêchés dans la Manche - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

BOUVIER (Raymond), sénateur de la Haute-Savoie (UC) - Secrétaire du Sénat jusqu'au 1^{er} octobre 1986.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant du Comité des finances locales (JO Lois et décrets 9 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 20 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 634) - Ministère : Agriculture - Réduction des pénalités applicables aux agriculteurs ayant dépassé les quotas laitiers - Lait et produits laitiers.

n° 43 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Equipement - Politique d'aménagement du territoire et développement des régions de montagne - Montagne.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 21 (p. 1732) : soutient l'amendement n° 42 de M. Michel Souplet (limitation à une période de quatre ans du relèvement du taux des contributions des agriculteurs au fonds des calamités agricoles) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1739) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

- **Question au Gouvernement : application de la loi du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite « loi Royer »** - (26 juin 1986) (p. 1997).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3728) : soutient l'amendement n° 77 de M. Daniel Hoeffel (prorogation de la commission administrative paritaire nationale des personnels des offices publics d'HLM) - (p. 3734) : non assujettissement des communes aux cotisations des Assedic - Interroge le Gouvernement sur la rémunération des agents saisonniers pendant les périodes de chômage - Avant l'art. 15 (p. 3753) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5106) : poursuite de certaines priorités malgré la rigueur budgétaire - Coopération et concertation à l'échelon européen - Transferts de crédits de personnel et d'administration générale - Protection de la forêt - Pluies acides - Incendie de la forêt méditerranéenne - Nécessité de mettre en place rapidement une véritable politique de prévention des incendies - Sauvegarde et gestion des espaces naturels - Souhaite l'augmentation des crédits consacrés à l'aménagement des massifs montagneux.

BOYER (Jean), sénateur de l'Isère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 44 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Industrie - *Inquiétude causée par la renégociation de l'accord multi-fibres - Industrie textile.*

n° 131 (JO Débats 30 octobre 1986) (p. 4206) - Ministère : Economie - *Fermeture d'une perception dans l'Isère -* (Réponse : JO Débats 15 novembre 1986) (p. 4672) - Services publics.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : utilisation des fonds alloués à l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés, ONASEC** - (26 juin 1986) (p. 1984).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accèsion à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4236) : difficultés du secteur du bâtiment essentiellement dues aux effets des deux chocs pétroliers et à la politique fiscale et immobilière du Gouvernement socialiste - Dégradation du marché locatif étroitement liée à la loi Quilliot de 1982 - Conséquences de la situation de pénurie pour les locataires à revenus modestes - Droit à l'habitat - (p. 4237) : projet tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accèsion à la propriété de logements sociaux - Extinction progressive de la loi de 1948 - Redressement de la situation financière des organismes d'HLM - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet libéral et social.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 18 (p. 4320) : sur les charges récupérables, soutient les amendements n° 213 et n° 214 de M. Pierre-Christian Taittinger.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 22 (p. 4342, 4343) : soutient les amendements n° 218 (suppression de la référence à la loi n° 82-526 du 22 juin 1982) et n° 219 (suppression du droit de préemption du locataire en cas de vente) de M. Pierre-Christian Taittinger - Art. 23 (p. 4344) : soutient l'amendement n° 220 de M. Pierre-Christian Taittinger (calendrier d'application des dispositions transitoires) - Art. 29 (p. 4360) : ses amendements n° 221 : cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes ; et n° 222 : inapplication des dispositions de l'article 28 aux locaux à usage exclusivement professionnel ; retirés - Art. 30 (p. 4362) : son amendement n° 223 : fixation à six ans de la durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5205) : budget de l'agriculture soumis à une triple contrainte : la politique agricole commune, la fiscalité et les orientations de la politique gouvernementale - Analyse générale de ce budget - Harmonisation des bourses scolaires - Mesures en faveur des zones défavorisées - Diminution des aides publiques au secteur des industries agro-alimentaires contrebalancée par des mesures fiscales en faveur des entreprises de ce secteur - Problème des quotas laitiers, du revenu des agriculteurs et de la fiscalité agricole - Transmission des entreprises - Aides aux jeunes agriculteurs - Difficultés de paiement des cotisations sociales par de nombreux exploitants agricoles - (p. 5206) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

BOYER (Louis), sénateur du Loiret (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées (JO Lois et décrets 30 janvier 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 206 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 289 (85-86)] (23 janvier 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 292 (85-86)] (18 février 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 294 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, après déclaration d'urgence, modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 296 (85-86)] (18 février 1986).

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 294 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 303 (85-86)] (25 février 1986).

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Pierre Fourcade, modifiant le code du travail et relative à la négociation sur l'aménagement du temps de travail [n° 323 (85-86)] (2 avril 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 323 (85-86)] modifiant le code du travail et relative à la négociation sur l'aménagement du temps de travail [n° 353 (85-86)] (24 avril 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 479 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 486 (85-86)] (31 juillet 1986) - Assurance vieillesse : généralités.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - Santé et action sociale - [(n° 71 (86-87) tome 2)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 50) : échec des négociations entre les partenaires sociaux fin 1984 - Dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement - Rapport Taddei - Discussion de ce texte en session extraordinaire - Modalités et délai d'examen de ce texte par la commission des affaires sociales - Consultation des partenaires sociaux - Réduction de l'objet du projet de loi par rapport au projet de protocole du 16 décembre 1984 - Accords de branche - Conditions d'application de la modulation du temps de travail - Loi du 13 novembre 1982 relative à la négociation collective - (p. 51) : négociation d'entreprise - Pouvoirs des partenaires sociaux dans la négociation des accords de modulation - Domaines législatif et conventionnel - Compétitivité des entreprises françaises - Chômage partiel et heures supplémentaires - Pouvoir d'achat des salariés -

Organisation de la production sur l'année par les entreprises - Amélioration de la vie économique et sociale - **Question préalable** (p. 90) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 98) : rapport Taddei - Demande de réserve (p. 109) : sa motion tendant à réserver les amendements du groupe communiste insérant des articles additionnels avant l'article 1 A jusqu'après l'examen de l'article 4 ; adoptée - Art. 1 A (p. 114) : s'oppose à l'adoption de cet article relatif aux dérogation autorisées par le projet de loi - (p. 118) : son amendement n° 399 : suppression de cet article ; adopté (p. 157).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Rapporteur - Art. 1 B (p. 172) : modification de la réglementation en vigueur quant à la récupération des heures perdues - Commission défavorable à l'adoption de cet article - (p. 174) : son amendement n° 400 : suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues ; adopté - Art. 1 C (p. 180) : son amendement n° 401 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux possibilités de récupération des « ponts » ; adopté.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - Rapporteur - Motion de renvoi en commission (p. 207) : s'oppose à la motion n° 437 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Art. 1 (suite) (p. 208, 209) : son amendement n° 402 : modulation de la durée hebdomadaire du travail ; réservé, puis adopté (4 février 1986) (p. 270).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Rapporteur - Exception d'irrecevabilité (p. 257) : son amendement n° 402 : modulation de la durée hebdomadaire du travail ; adopté (p. 270) - S'oppose à la motion de Mme Hélène Luc tendant à soulever l'exception d'irrecevabilité contre cet amendement.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Rapporteur - Art. 2 (p. 286) : régime des heures supplémentaires - (p. 297) : son amendement n° 404 : rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 312) : s'oppose aux amendements n° 197 de M. Charles Lederman et n° 198 de M. Hector Viron, relatifs à l'exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire, de l'application du projet de loi - (p. 316) : son amendement n° 406, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; retiré - (p. 334) : s'oppose aux dix amendements présentés par le groupe communiste sur l'article L. 212-8-5 du code du travail.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Rapporteur - Après l'art. 2 (suite) (p. 352, 353) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 361 (limitation des cas d'extension de conventions ou d'accords) et n° 362 (avis conforme du comité d'entreprise, des délégués du personnel ou de l'inspecteur du travail) - (p. 355) : s'oppose à l'amendement n° 363 de M. Hector Viron (subordination de l'élection des délégués du personnel dans une entreprise de plus de dix salariés à l'application des dispositions de cet article) - (p. 356, 357) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 364 (condition de l'existence effective d'un comité d'entreprise dans les entreprises de plus de cinquante salariés) et n° 365 (cas de suspension de l'application de la convention ou de l'accord par le juge d'instance) - (p. 358, 359) : s'oppose à l'amendement n° 366 de M. Charles Lederman (sanction du non respect du délai minimal d'information des salariés quant aux changements d'horaires) - Art. 3 : repos payé obligatoire et repos compensateur - Accord de modulation relatif au repos compensateur - Propose une modification rédactionnelle, portant sur un décompte d'alinéas - (p. 363) : s'oppose à l'amendement n° 367 de M. Jean-Luc Bécart (durée maximale d'un an pour la convention ou l'accord collectif étendu relatifs au repos compensateur) - (p. 371) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Marcel Rosette (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de dérogation par la convention ou l'accord

pour l'attribution du repos compensateur) - (p. 372) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Charles Lederman (procédure de négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention) - (p. 373) : s'oppose à l'amendement n° 369 de M. Pierre Gamboa (délai d'engagement des négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention à compter de la promulgation de la loi) - (p. 374) : s'oppose à l'amendement n° 370 de M. Charles Lederman (modalités de calcul du repos compensateur à partir de la neuvième heure) - Après l'art. 3 (p. 375, 376) : s'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 286 (maintien du pouvoir d'achat des salariés) et n° 287 (condition du maintien de l'emploi dans l'entreprise pendant un an) - Art. 4 (p. 377) : applicabilité de cet article aux accords et conventions de branche ou d'entreprise - (p. 378) : s'oppose à l'amendement n° 288 de M. Fernand Lefort (maintien des conventions ou accords collectifs, étendus ou non, conclus en application de l'article L. 212-8 du code du travail) - Avant l'art. 1 A (p. 385, 386) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 8 (absence d'extension de l'accord en cas d'opposition de deux organisations syndicales de salariés au sein de la Commission nationale de la négociation collective) et n° 11 (modalités de majoration du SMIC) - (p. 388) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Pierre Gamboa (extension de la diminution du contingent d'heures supplémentaires à d'autres dispositions du code) - (p. 390, 392) : s'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 327 (abrogation de l'article L. 221-5-1 du code du travail) et n° 67 (suppression des dispositions relatives à la dérogation par décret à la règle du repos hebdomadaire dominical), ainsi qu'aux amendements de M. Charles Lederman, n° 65 (procédure d'extension de l'accord pour le travail dominical) et n° 66 (suppression de la condition d'un accord d'entreprise pour une dérogation à la règle du repos hebdomadaire dominical) - (p. 394) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (exclusion des secteurs de la distribution et du commerce du travail dominical) - (p. 395) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Jean Garcia (absence d'ouverture des grandes surfaces le dimanche) - (p. 397) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Hector Viron (absence de travail le dimanche pour les entreprises et sociétés de la branche des services).

- *Nouvelle lecture* [n° 294 (85-86)] - (18 février 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 423, 424) : modifications apportées par le Sénat au texte voté en première lecture par l'Assemblée nationale : accords de branche et référence à la durée légale du travail pour le calcul de la durée hebdomadaire annuelle moyenne du travail - Inclusion dans l'accord de modulation d'une compensation en faveur des salariés - Procédure du vote unique appliquée par le Gouvernement aux articles 2, 3 et 4 du projet de loi - Retour de l'Assemblée nationale au texte voté par elle en première lecture ; maintien du lien entre l'aménagement et la réduction du temps de travail et suppression du système souple retenu par le Sénat et basé sur la négociation collective - (p. 425) : propose le retour au texte voté en première lecture par le Sénat.

Suite de la discussion - (20 février 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 433) : audition des partenaires sociaux - Elaboration de ce texte par l'Assemblée nationale en l'absence de consultation des partenaires sociaux - CFTD favorable au texte de l'Assemblée nationale - Caractère inutile de ce projet de loi pour le représentant de la CGT-FO - (p. 434) : CNPF favorable au texte élaboré par la commission sénatoriale à l'exception du délai d'un an fixé pour passer de l'accord de branche à l'accord d'entreprise - Texte du Gouvernement considéré comme insuffisant par le représentant de la CGPME - Meilleure information des salariés sur la programmation du travail souhaitée par le représentant de la CFTC - Problème du travail saisonnier - Représentant de la CGC favorable à la conception du projet gouvernemental - Problème de l'annualisation des heures supplémentaires - Opposition de nombreux salariés au projet de loi évoquée par la représentante de la CGT - Majorité des organisations syndicales et professionnelles hostile au texte gouvernemental.

Suite de la discussion - (25 février 1986) - Rapporteur - Question préalable (p. 472, 473) : accepte la motion n° 1, de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3681) : commission des comptes de la sécurité sociale - Situation préoccupante du régime général - Nécessité de prendre des mesures de sauvegarde immédiates pour assurer le financement de l'assurance vieillesse : rétablissement à hauteur de 0,4 % de la contribution exceptionnelle sur les revenus et relèvement de 0,7 point des cotisations d'assurance vieillesse pour les fonctionnaires - Dérive déficitaire du régime général - Caractère artificiel de l'excédent constaté en 1985 : manipulations comptables - (p. 3682) : importantes restrictions de dépenses opérées en 1985 - Dérapage des dépenses de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse - Déséquilibre résultant de la conjoncture économique et aussi d'évolutions internes : dégradation de la situation démographique - Accroissement de la valeur des pensions - Coût de l'abaissement de l'âge de la retraite - Prévisions établies par le Sénat à l'aide du modèle DMS : important besoin de financement du régime général - Nécessité de dégager des ressources nouvelles - Désengagement brutal de l'Etat en 1985 - Solidarité nationale nécessaire au rééquilibrage des comptes sociaux - Maîtrise des dépenses indispensable : niveau de revalorisation des retraites, effets pervers de la réglementation du forfait hospitalier, tendance à la surconsommation médicale - Réforme du système de retraites - Constitution d'une commission de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Sauvegarde du système de protection sociale français - Avis favorable de la commission des affaires sociales sur ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (santé et action sociale) (p. 5409) : politique sanitaire et sociale - Partition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, DDASS - (p. 5410) : diminution globale des crédits du secteur social - Majoration des crédits consacrés aux personnes sans domicile de secours, des dépenses du fonds national de solidarité et des crédits affectés à la formation des professions sociales - Programmes d'action sociale - Plan d'action contre la pauvreté et la précarité pour 1987 - Actions de l'Etat envers les personnes âgées et les handicapés - Création de nouveaux centres d'aide par le travail, CAT - Problème de l'accueil des adultes handicapés malades ou vieillissants - Formation des professions de santé - (p. 5411) : lutte contre la toxicomanie - Investissements sanitaires - Mesures envisagées dans le projet de loi portant réforme hospitalière - Organisation des hôpitaux ; rétablissement du secteur d'activité libérale à l'hôpital ; mesures relatives à l'hospitalisation privée et à l'équipement sanitaire - Définition d'une stratégie d'investissement reposant sur l'autonomie financière des hôpitaux ; réforme du système de l'enveloppe globale - Mesures relatives au personnel hospitalier - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5904) : interroge le Gouvernement sur l'attribution de l'allocation parentale d'éducation aux Français habitant les départements d'outre-mer - Souhaite qu'une loi définisse précisément les conditions d'ouverture et le fonctionnement des agences matrimoniales - Favorable à l'adoption de ce projet.

BOYON (Jacques), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO lois et décrets 20 août 1986, p. 10110].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5363, 5364) : programme civil de défense - Défense opérationnelle du territoire ; trans-

fert de missions à la gendarmerie; poursuite de l'effort d'équipement - Service national: date d'incorporation; réaffirmation des principes de la conscription, de l'universalité, et de la durée d'un an; réforme éventuelle des modalités d'exécution; conditions d'affectation dans les forces françaises basées en Allemagne; volontariat pour un service long; prise en compte de la confrontation des coûts et de l'efficacité du service national.

BRACONNIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986); puis réélu vice-président.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et voies navigables - [(n° 69 (86-87) tome 12)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 4989): progression des crédits en faveur de l'équipement routier national - Importance des transports routiers pour le développement économique - Nécessité de rattraper les retards d'équipements sur le réseau national - (p. 4990): accélération du programme autoroutier - Souhaite l'établissement d'un échéancier d'achèvement des autoroutes - Solidarité nationale devant s'exercer au profit des régions les plus défavorisées - Difficulté de définir les participations respectives de l'Etat et des régions en matière de financement - Exemple de Lyon traversée par une autoroute qui supporte le trafic quotidien de proximité et le trafic international - Contrats particuliers « routes » ayant pour objectif d'aménager les routes d'accès à Transmanche - Création de zones de stockage: « plates-formes intermodales » - Poursuite des grands programmes spéciaux nécessaires au désenclavement de régions particulièrement difficiles d'accès - Souhaite le respect des engagements de l'Etat et l'achèvement avant fin 1988 de la mise hors gel de la totalité des routes nationales supportant un trafic quotidien important de poids lourds - Augmentation des crédits en faveur de la sécurité routière - Diminution du nombre d'accidents corporels ces dernières années - Sensibilisation des enfants dès leur plus jeune âge - (p. 4991): responsabilisation des conducteurs et création du « permis à points » - Campagne de sensibilisation en faveur du port de la ceinture de sécurité - Influence de l'alcool sur les réflexes des conducteurs ainsi que des médicaments, des tranquillisants, des euphorisants et des drogues - Budget marquant la volonté du Gouverne-

ment de doter le pays de moyens de communication modernes - France, troisième exportateur mondial de bâtiments et travaux publics, BTP - Investissements routiers ne pouvant que favoriser l'activité économique - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (routes et voies navigables) (p. 5001): inquiétudes de la profession de la batellerie - Crise du trafic fluvial - Problème de la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent et de la dérivation du pont de Mâcon - (p. 5002): participation financière des communes urbaines pour l'entretien des berges demandée par l'Etat - Importance du personnel de la batellerie artisanale par rapport au trafic - Priorité accordée par ce projet de budget à l'entretien et à la restauration des voies navigables et insuffisante ambition en faveur des grandes liaisons - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - (p. 5017): intervient en son nom personnel - Conséquences de la construction du TGV Nord pour les régions traversées - TGV Nord, affaire internationale - Souhaite un arrêt du TGV en un point qui puisse desservir les deux pôles économiques d'Amiens et de Saint-Quentin - TGV pouvant être un formidable espoir pour l'avenir.

BRANTUS (Pierre), sénateur du Jura (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est nommé membre du Haut conseil du secteur public (*JO Lois et décrets* 16 mai 1986).

Est réélu juge titulaire de la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* 18 novembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Georges Lombard, tendant à accorder aux personnes employant du personnel à des tâches familiales ou ménagères un abattement pour le calcul

de l'impôt sur le revenu des personnes physiques [n° 529 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Impôts et taxes.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - [(n° 68 (86-87) tome 6)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3315 à 3318).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3315 à 3318).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3315, 3316): sécurité et justice pénale - Réinsertion sociale du délinquant - Individualisation de la peine - Adaptation de l'échelle des conditions d'exécution de la peine au comportement des délinquants - Fonction de la sanction pénale - Coordination entre la répression et la prévention - Progression de la délinquance - Droit à la sûreté - Terrorisme: délai de garde à vue; interdiction obligatoire de séjour; repentis; dissolution d'associations étrangères liées au terrorisme - Indemnisation des victimes d'actes terroristes - Pouvoirs du juge de l'application des peines; libération conditionnelle et remise de peine - (p. 3317, 3318): réinsertion des délinquants - Durée maximale de réduction de peine - Contrôle des décisions du juge de l'application des peines - Adaptation du droit pénal à la progression de la délinquance et à la modification du comportement des délinquants - Suppression de la peine de mort - Elargissement de la procédure de comparution immédiate - Durée de la peine de sûreté incompressible - Contrôles d'identité; actes de police judiciaire et de police administrative - Loi du 10 juin 1983 relative au régime juridique des contrôles d'identité - Conditions de légalité, d'exercice et de contrôle par l'autorité judiciaire des vérifications d'identité.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3315 à 3318).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Art. 3 (p. 4261): son amendement n° 342, soutenu par M. Pierre Lacour: clauses pénales d'un contrat de location applicables en cas de non-paiement des loyers et charges; retiré.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 25 (p. 4350): son amendement n° 356, soutenu par M. Bernard Laurent: délai de mise en conformité aux normes des logements vacants; devenu sans objet - Art. 29 (p. 4360): ses amendements, soutenus par M. Bernard Laurent, n° 357: prise en compte de l'évolution des ressources du locataire; et n° 359: inapplication des dispositions de l'article 28 aux locaux à usage exclusivement professionnel; retirés - Après l'art. 34 (p. 4368): son amendement n° 360, soutenu par M. Bernard Laurent: établissement d'un bilan de l'application de la loi quatre ans après sa publication; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie:

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 15 (p. 4890): son amendement n° I-223, soutenu par M. Jean

Colin: taxe libératoire versée par les entreprises pour les profits de construction en sursis d'imposition au 1^{er} janvier 1987; rejeté.

Deuxième partie:

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5565, 5566): nécessité de prendre en compte les préoccupations de la jeunesse, exprimées au travers des actuelles manifestations des étudiants et lycéens - Rôle des universités et des établissements d'enseignement supérieur - Présentation statistique de l'enseignement supérieur: étudiants et personnels - Diminution des dépenses de personnels, notamment des personnels non enseignants - Financement des universités - Relèvement des droits d'inscription - Mesures fiscales envisagées en faveur des entreprises effectuant des dons au profit d'établissements publics ou privés de l'enseignement supérieur - Majoration des crédits accordés aux établissements privés - Action sociale en faveur des étudiants - Augmentation substantielle du nombre des boursiers - (p. 5567): maintenance du patrimoine immobilier - Plan de développement des instituts universitaires de technologie, IUT - Progression des crédits pour la recherche universitaire - Souhaite que soit rapidement adoptée la proposition de loi relative au recul de la limite d'âge des professeurs d'enseignement supérieur - Chômage des jeunes - Favorable à l'adoption de ce budget.

BRIVES (Louis), sénateur du Tarn (GD).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (JO Lois et décrets 18 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement: crédits supplémentaires DGF-DGE** (24 avril 1986) (p. 596, 597).

- **Question orale avec débat: avenir du bassin d'emploi Albi-Carmaux** - (24 juin 1986) (p. 1885): avenir économique préoccupant du bassin d'emploi Albi-Carmaux - Nécessité d'une véritable politique charbonnière dans le Tarn - Chômage - Absence de véritable tissu industriel dans ce pôle de conversion - Difficultés économiques des cantons ruraux voisins - Effort consenti en faveur du désenclavement de cette région par le Fonds spécial de grands travaux, FSGT, le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire, FIAT, ou le Fonds d'industrialisation des charbonnages - Insuffisance des résultats obtenus, notamment en création d'emplois - (p. 1886): chômage structurel - Gestion remarquable des municipalités concernées - Développement de toutes les potentialités de l'industrie charbonnière - Implantation d'établissements d'enseignement supérieur - Souhaite que les Charbonnages de France mènent à terme le programme « grande découverte » - Mesures fiscales et budgétaires en faveur des entreprises - Souhaite que l'ensemble du département du Tarn bénéficie en priorité des retombées des programmes intégrés méditerranéens, en cours de négociation entre la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, et la CEE.

- Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres - (24 juin 1986) (p. 1894) : difficultés économiques et sociales de l'industrie textile dans le département du Tarn - (p. 1895) : favorable à la mise en place d'un nouveau plan textile - Remise en cause de la taxe professionnelle - Protection aux frontières contre l'entrée illicite de produits étrangers.

BRUN (Raymond), sénateur de la Gironde (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (*JO Lois et décrets* 22 novembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - *Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - Articles 69, 70 et 71 - [(n° 69 (86-87) tome 7)]* (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]*.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) - Rapporteur pour avis

(p. 5135) : défavorable à la diminution des crédits concernant la formation des commerçants débutants - Favorable à la réduction des dépenses de personnel et de fonctionnement, ainsi qu'aux mesures en faveur de l'apprentissage - Importance de ce ministère dont l'action s'exerce sur près de deux millions d'entreprises et huit millions de personnes - (p. 5136) : services rattachés à de nombreux ministères - Problème du développement des grandes surfaces : loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de 1973 et mise en place de schémas d'urbanisme commercial au niveau local - Multiplication des surfaces des hypermarchés et des supermarchés de 1981 à 1985. - Conséquences néfastes de l'augmentation des grandes surfaces - Favorable au libéralisme mais dans le respect du droit de la concurrence - Augmentation des pouvoirs du conseil de la concurrence - Souhaite l'interdiction des pratiques anticoncurrentielles - Survie de l'artisanat tributaire d'un redressement économique général - (p. 5137) : difficulté des artisans dans le secteur du bâtiment - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du budget du commerce, de l'artisanat et des services.

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 23 (p. 6396) : son amendement n° 1 : nouvelle disposition relative au droit perçu au profit de l'Institut national des appellations d'origine ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 86 de M. Alain Juppé, ministre - Art. 25 (p. 6402) : difficultés relatives à la participation des sylviculteurs de la forêt de Gascogne au financement des corps départementaux de sapeurs-pompiers forestiers professionnels - Soumission des propriétaires forestiers à l'impôt foncier non bâti, à l'impôt sur le revenu cadastral, aux assurances contre l'incendie ainsi qu'à l'entretien de leur patrimoine - Existence dans les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne de deux redevances au profit des syndicats locaux de défense des forêts contre l'incendie et au bénéfice des fédérations départementales contre l'incendie qui s'ajoutent à la taxe à l'hectare - Absence de variations en francs courants depuis dix ans des cours des bois en forêt de Gascogne - Revenus de certaines communes forestières inférieurs aux charges que leur impose leur patrimoine sylvicole.*

C

CABANA (Camille), *ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé de la privatisation* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

Puis ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme administrative (nommé le 19 août 1986 dans le même Gouvernement) [JO Lois et décrets 20 août 1986, p. 10110].

En qualité de ministre chargé de la privatisation

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 766) : absence de motif juridique justifiant l'inconstitutionnalité du texte de ce projet de loi - (p. 767) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 806, 807) : libération des prix et abrogation des ordonnances de 1945 - **Privatisation** : coût des nationalisations de 1982 ; résultats financiers des entreprises nationalisées ; pertes d'emplois de 1981 à 1986 - (p. 808) : investissements des entreprises privées et des entreprises nationalisées - **Impossibilité pour l'Etat d'assurer son rôle d'actionnaire** - (p. 809) : faible rentabilité et compétitivité des entreprises nationalisées, comparées à leurs filiales étrangères et aux concurrents internationaux - **Procédure de privatisation** : critères d'évaluation ; commission de privatisation - (p. 810) : contrôle de l'investissement étranger - **Dogmatisme manifesté par les socialistes lors des nationalisations à 100 % de 1982** - **Question préalable** (p. 830) : s'oppose à la motion n° 143 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - **Déficit budgétaire évalué par le rapport de M. Renaud de la Genière** - **Concours financiers au bénéfice du secteur nationalisé** - **Secteur bancaire** ; cote internationale des banques françaises ; fonds propres.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 1** (p. 1059) : ordonnances ; article 38 de la Constitution - **Abrogation des ordonnances de 1945 relatives aux prix et à la concurrence** - **Evolution de la situation économique depuis cette date** - **Concurrence internationale** - **Libération des prix** - **Finalité de cet article** - **Comparaison avec les autres pays développés** - **Instauration d'un droit de la concurrence moderne** - **Inflation** - **Dévaluation du franc en avril 1986** - (p. 1060) : **taux d'augmentation des prix pour 1986** - **Situation de liberté et de concurrence pour les entreprises françaises** - (p. 1061) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 3 de Mme Monique Midy et n° 144 de M. André Méric (habilitation en matière de prix et de concurrence), ainsi qu'à l'amendement n° 145 de M. André Méric (concurrence et droits des consommateurs) - (p. 1062) : s'oppose aux amendements n° 5 de Mme Monique Midy (modification mais non abrogation des ordonnances de 1945), n° 4 de M. Jean-Luc Bécart (limitation du champ d'application de cet article) et n° 146 de M. André Méric (exclusion du champ d'application de cet article des dispositions protégeant la libre concurrence, notamment les ordonnances de 1945) - (p. 1063) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 148 (maintien de l'article 1 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix), n° 149 (maintien de l'article 37 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relatif au refus de vente, à la distribution sélective, aux pratiques discriminatoires et à l'interdiction des prix imposés) et n° 150 (maintien de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à la répression des infractions à la législation économique) -

(p. 1064, 1065) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 154 (maintien de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation des entreprises), n° 155 (maintien de la loi du 23 octobre 1984 relative à la transparence financière et au pluralisme des entreprises de presse), n° 156 (maintien de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises), n° 157 (maintien de certains articles de la loi du 24 janvier 1984, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit), n° 158 (maintien de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit) et n° 159 (maintien de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne) - (p. 1066) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 160 à n° 164, relatifs au maintien de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention dans le secteur agricole, et n° 165 (maintien de la loi du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et bailleurs) - (p. 1067) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 166 (maintien de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre), n° 167 (maintien des dispositions de la loi du 18 juillet 1978, portant statut des coopératives ouvrières de production) et n° 168 (maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs de produits et services) - (p. 1068) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 169 (maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit), n° 170 (maintien des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante), n° 171 (maintien de la loi du 10 septembre 1947 relative à la définition, à l'organisation et au fonctionnement des coopératives) et n° 172 (maintien des dispositions de la loi du 15 août 1936 créant l'office national interprofessionnel des céréales) - (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives à la publicité des prix) - S'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 6 (droit de la concurrence et nature des garanties au profit des agents économiques) et n° 7 (édiction d'une réglementation en vue de limiter le recours abusif aux clauses de non concurrence insérées dans les contrats de travail) - (p. 1070, 1071) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Midy, n° 8 (mesures du Gouvernement en matière de lutte contre les mouvements de capitaux vers l'étranger) et n° 9 (création et composition d'un comité régional pour le développement de l'emploi et la coopération entre les entreprises) - (p. 1072) : s'oppose aux amendements n° 10 de Mme Monique Midy (association des salariés à l'orientation économique des entreprises et à l'application du droit de la concurrence) et n° 12 de M. Jean-Luc Bécart (mesures de protection du petit commerce) - (p. 1073) : s'oppose à l'amendement n° 13 de Mme Monique Midy (participation des organisations de consommateurs et des syndicats de salariés dans les entreprises à la détermination des critères de formation des prix à la production et à la distribution) - (p. 1074) : s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Monique Midy (coopérations entre producteurs nationaux et distributeurs favorisées par le Gouvernement afin de limiter les importations) - (p. 1075, 1076) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Midy, n° 15 (action du Gouvernement contre les comportements abusifs en matière de prix et pour la mise en place de coopérations décentralisées entre les entreprises en vue de favoriser l'emploi), n° 16 (statut de la commission de la concurrence : organisme consultatif) et n° 17 (libération de la gestion des entreprises et protection de l'emploi par le Gouvernement) - **Après l'art. 1** (p. 1076) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. André Méric (prise en compte des spécificités et des contraintes économiques particulières des départements d'outre-mer pour l'application de l'article 1) - **Art. 4** (p. 1081, 1082) : référence à une conférence de presse du Général de Gaulle en 1947 sur l'évolution des nationalisations - **Mutualisation du Crédit agricole** - **Place des groupes français d'assurances à l'échelon mondial** - **Privatisation et capacité du marché financier** - **Situation de l'économie française et action du gouvernement précédent** - **Pertes massives du secteur industriel** - **Appréciation de la valeur des entreprises par le marché** - **Poids du secteur public sur l'économie française** - **Sidérurgie** - (p. 1083) : liste des

entreprises à privatiser - Secteur bancaire - Qualification de l'opération de dénationalisation - Transfert des entreprises publiques du secteur concurrentiel au secteur privé - Publication de la liste des entreprises à dénationaliser après réflexion de la part du Gouvernement - (p. 1085) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 64 de M. Jean-Luc Bécart et n° 395 de M. André Méric (programme de la privatisation) - (p. 1087) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 396 (maintien des compagnies d'assurances nationalisées) et n° 397 (maintien du secteur des établissements de crédit) - (p. 1089) : s'oppose à l'amendement n° 398 de M. André Méric (maintien du secteur des grandes entreprises nationales) - (p. 1090, 1091) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 399 (maintien des groupes industriels et bancaires nationalisés en 1982) et n° 400 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public ou ne constituent pas un monopole de fait) - (p. 1092) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 401 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public national ou ne constituent pas un monopole de fait) et n° 402 (dénationalisation des établissements de crédit et taux des fonds propres par rapport au montant des risques à couvrir) - Annexe à l'art. 4 (p. 1093) : s'oppose aux amendements identiques, n° 65 de M. Jean-Luc Bécart et n° 343 de M. André Méric (exclusion de l'Agence Havas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1094) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. Jean-Luc Bécart et n° 344 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1096) : s'oppose aux amendements identiques n° 67 de M. René Martin et n° 345 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1098) : s'oppose aux amendements identiques n° 68 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 346 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie générale d'Electricité de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1099) : s'oppose aux amendements identiques n° 69 de M. Louis Minetti et n° 347 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1100) : s'oppose aux amendements identiques n° 70 de Mme Monique Midy et n° 348 de M. André Méric (exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1101) : s'oppose aux amendements identiques n° 71 de M. Ivan Renar et n° 349 de M. André Méric (exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1109) : s'oppose à l'amendement n° 351 de M. André Méric (exclusion de la société nationale Elf-Aquitaine de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1114) : s'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 178 de M. Robert Laucournet (exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurances et de réassurances incendie, accidents et risques divers de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1118) : s'oppose aux amendements identiques n° 80 de M. Jean-Luc Bécart et n° 181 de M. Robert Laucournet (exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1119) : cession d'entreprises françaises à l'étranger relevant pour l'instant du procès d'intention - Nombreuses cessions illégales entre 1982 et 1985 - (p. 1124) : s'oppose à l'amendement n° 353 de M. André Méric (exclusion de la Banque Chaix de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1131) : s'oppose aux amendements identiques n° 94 de M. Louis Minetti et n° 359 de M. André Méric (exclusion de la Banque Indosuez de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1139) : s'oppose aux amendements identiques n° 102 de M. Jean-Luc Bécart et n° 367 de M. André Méric (exclusion de la Banque régionale de l'Ain de la liste des entreprises à privatiser) - Rappel au règlement, de M. Robert Laucournet (p. 1150) : achèvement rapide de l'examen de ce projet de loi souhaité par le Gouvernement - Art. 4 (suite) (p. 1153, 1154) : s'oppose aux amendements identiques n° 116 de M. Jean-Luc Bécart et n° 381 de M. André Méric (exclusion du Crédit du Nord de la liste des entreprises à privatiser) - Système bancaire français souffrant d'un certain nombre de maux endémiques : sureffectif, perte de rentabilité, défaut de fonds propres - Après l'art. 4 (p. 1166) : s'oppose à l'amendement n° 403 de M. André Méric (dénationalisation d'un établisse-

ment de crédit ne pouvant se faire que par augmentation de capital) - Art. 5 (p. 1168) : article 5 habilitant le Gouvernement dans un délai de six mois et dans les conditions prévues par l'article 38 de la Constitution à fixer les modalités de certains transferts d'entreprises vers le secteur privé - Nationalisations de 1982 constituant une vente forcée à un acheteur unique - Prochaine constitution d'une commission d'évaluation - (p. 1169) : modification des dispositions restreignant l'acquisition ou la cessibilité des droits tenus sur les entreprises concernées - Conditions de la protection des intérêts nationaux - Maintien de la loi du 28 décembre 1966 sur les investissements étrangers - Conditions de développement d'un actionariat populaire et d'acquisition par le personnel de chaque société et de ses filiales d'une fraction du capital - Mesures générales concernant l'intéressement ou la fiscalité de l'épargne relevant de l'article 3 de la loi d'habilitation et des lois de finances - Légalisation des opérations de cession ou de transfert au secteur privé faites en toute illégalité par le gouvernement socialiste - (p. 1170) : entreprises privatisées énumérées à l'article 4 - Privatisation d'ici au 31 mars 1991 - (p. 1172, 1173) : s'oppose aux amendements de suppression n° 131 de M. Jean-Luc Bécart et n° 276 de M. André Méric (habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - (p. 1174) : s'oppose aux amendements n° 325, n° 280 et n° 278 de M. André Méric, relatifs à la constitution d'une commission administrative nationale d'évaluation, à sa composition et à son rôle - (p. 1175) : s'oppose aux amendements n° 282 à n° 301 de M. André Méric (conditions de détermination de la valeur minimale de cession de chaque action de la Banque parisienne de crédit, de l'Union de banques à Paris, UBP, de la Banque Chaix, de Pechiney, de la Banque Sofinco, du groupe Assurances générales de France, du Groupe des assurances nationales, GAN, de l'Union des assurances de Paris, UAP, de la Banque nationale de Paris, BNP, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Société Thomson, du Crédit du Nord, du Crédit industriel et commercial, CIC, du Crédit commercial de France, CCF, de Saint-Gobain, de Rhône-Poulenc, de la Compagnie générale d'électricité, CGE, de la Banque industrielle et mobilière privée, de la Banque du bâtiment et des travaux publics).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1187) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 302 (recours exercé par le Parlement devant le Conseil d'Etat), n° 303 (recours exercé par une entreprise devant le Conseil d'Etat) et n° 304 (suppression des dispositions relatives aux modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions et aux conditions de paiement) - (p. 1188) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 322 (privatisation des entreprises exclusivement par augmentation de capital) et n° 323 (transfert des actions) - (p. 1189) : s'oppose aux amendements n° 324 de M. André Méric (paiement comptant à l'Etat des actions transférées) et n° 132 de M. Jean-Luc Bécart (modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions d'actions) - (p. 1190) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 305 (opérations de transfert ou de cession soumises à la commission des opérations de Bourse), n° 306 (modification ou échange facultatifs des titres) et n° 307 (maintien des dispositions relatives à l'acquisition ou à la cessibilité des droits tenus sur certaines entreprises publiques) - (p. 1191) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. André Méric (suppression des dispositions permettant au Gouvernement de fixer les conditions de la protection des intérêts nationaux) - Législation française relative au contrôle des investissements étrangers - Respect du Traité de Rome - Moyens gouvernementaux relatifs à la maîtrise de l'actionariat - (p. 1192) : s'oppose à l'amendement n° 309 de M. André Méric (suppression des dispositions autorisant le Gouvernement à fixer les conditions de développement de l'actionariat populaire) - (p. 1193) : s'oppose à l'amendement n° 310 de M. André Méric (suppression de l'alinéa habilitant le Gouvernement à fixer le régime fiscal applicable aux transferts des entreprises et aux cessions de titres) - Absence de mesures générales concernant l'intéressement ou la fiscalité de l'épargne - (p. 1194) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 133 (modalités juridiques visant à empêcher toutes scissions d'entreprises de nature à porter atteinte aux droits des travailleurs) et n° 134 (suppres-

sion des dispositions relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation administrative de privatisation) - (p. 1195) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de l'alinéa relatif aux conditions de la régularisation des opérations intervenues préalablement à l'entrée en vigueur de la présente loi) - (p. 1197) : s'oppose à l'amendement n° 311 de M. André Méric (définition des conditions de la régularisation des opérations de transfert intervenues préalablement au 16 mars 1986) - (p. 1198) : s'oppose aux amendements, n° 136 de M. Jean-Luc Bécart (protection des salariés des entreprises à privatiser) et n° 312 de M. André Méric (calendrier des transferts annuels inséré dans le projet de loi de finances) - **Motion de renvoi en commission** (p. 1200) : s'oppose à la motion n° 443, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, de renvoi en commission des articles 6, 8 et 9 - **Art. 6** (p. 1205) : nomination des présidents des sociétés à privatiser - Possibilité de nommer le président en dehors des membres du conseil d'administration - Délai pour procéder à ces nominations - Fin des mandats en cours des personnalités qualifiées - Conformité du projet à la jurisprudence du Conseil constitutionnel du 30 juillet 1982 - (p. 1207) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 313 de M. André Méric et n° 441 de Mme Monique Midy (régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation) - (p. 1208) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 314 (maintien en vigueur des règles actuelles de nomination du président du conseil d'administration ou du président-directeur général) et n° 315 (président du conseil d'administration choisi parmi les membres de ce conseil) - (p. 1209) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 316 (désignation du président du conseil d'administration sur proposition de ce conseil) et n° 317 (suppression des dispositions relatives au limogeage arbitraire des personnalités qualifiées) - (p. 1210) : s'oppose aux amendements n° 137 de M. Jean-Luc Bécart (délai de maintien en fonction des administrateurs salariés des entreprises nationales) et n° 318 de M. André Méric (suppression du recours systématique à la nomination d'un nouveau président dans les entreprises à privatiser) - (p. 1211) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 319, d'ordre rédactionnel, et n° 320 (hormis le cas de faute grave, maintien en fonction des personnalités qualifiées jusqu'à l'expiration de leur mandat de cinq ans) - (p. 1213) : s'oppose à l'amendement n° 321 de M. André Méric (non remise en cause de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration des entreprises visées par la privatisation) - **Art. 8** (p. 1219) : fixation des règles concernant le transfert des entreprises du secteur public au secteur privé, Cadre juridique de ces opérations - Besoins inhérents à la vie économique des entreprises publiques - Prises de participation du secteur privé dans le capital d'une entreprise publique - Possibilité pour l'Etat de réduire la participation majoritaire qu'il détient dans une entreprise, sans la faire sortir du secteur public - (p. 1220) : précautions particulières prises lors du désengagement partiel de l'Etat - Projet s'inspirant d'un texte élaboré en 1982 par le Gouvernement Mauroy, relatif à la « respiration » du secteur public - (p. 1223) : arrêt Cogema, de 1978 - Difficultés de « respiration » du secteur public survenues principalement dans le domaine industriel, en raison de la présence de filiales et de sous-filiales - (p. 1224) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 327 (activités de service public ou entreprises en situation de monopole exclues du champ de la dénationalisation) et n° 328 (filiales importantes, voire stratégiques, ne pouvant être vendues à des intérêts privés sur simple autorisation administrative) - (p. 1225) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. André Méric (transfert légal au secteur privé de la propriété des entreprises où l'Etat exerce un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion) - (p. 1226) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Jean-Luc Bécart (dénationalisations autorisées par la seule voie législative) et à l'amendement n° 331 de M. André Méric (suppression de la possibilité de dénationaliser par ordonnance) - Nouvelle notion de filiale stratégique fondée sur deux critères : les effectifs et la cotation en Bourse - (p. 1228) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 333 (entreprises de plus de deux cents salariés et entreprises cotées en Bourse transférées au secteur privé par la loi) et n° 332 (entreprises publiques de plus de mille salariés transférées au secteur privé par la loi) - (p. 1229) : s'oppose aux

amendements de M. André Méric, n° 335 (entreprises gérant un monopole de fait ou un service public transférées au secteur privé par la loi), n° 334 (sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la défense nationale transférées au secteur privé par la loi) et n° 336 (opérations prévues par l'ensemble de cet article devant faire l'objet d'un avis préalable du Haut conseil du secteur public) - **Après l'art. 8** (p. 1230) : s'oppose aux amendements n° 142 de M. Jean-Luc Bécart (effet suspensif des recours exercés devant les juridictions administratives contre les actes administratifs pris en application de la présente loi) et n° 337 de M. André Méric (dépôt par le Gouvernement, avant le 31 octobre 1986, d'un projet de loi relatif à l'organisation du secteur public) - (p. 1231) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 338 (référence à la notion d'entreprise publique définie par la directive européenne du 25 juin 1980) et n° 339 (limitation des possibilités d'achat de sociétés ou filiales du secteur public par des investisseurs étrangers) - (p. 1232) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. André Méric (création et prérogatives d'une commission parlementaire, dite « commission de la transparence ») - **Art. 9** (p. 1233) : s'oppose à l'amendement n° 139 de M. Jean-Luc Bécart (application des ordonnances prises en vertu de la présente loi seulement après la promulgation de la loi de ratification) - (p. 1234) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 341 (projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la présente loi, déposé devant le Parlement au plus tard le 31 octobre 1986) et n° 342 (information annuelle des parlementaires sur la situation du secteur public).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 8** (p. 1610) : son amendement n° 115 : majoration des crédits en faveur des départements et territoires d'outre-mer ; adopté - Son amendement n° 116 : ouverture de crédits en faveur du service de la délégation à la condition féminine ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 1615) : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. André Méric (problème de l'achèvement du rattrapage du rapport constant pour les pensions des anciens combattants) - **Après l'art. 9** (p. 1616) : son amendement n° 117 : réduction des crédits ouverts au ministre des départements et territoires d'outre-mer par la loi de finances pour 1986 en compensation de la dépense nouvelle inscrite en faveur de la Nouvelle-Calédonie ; adopté - **Art. 10** (p. 1624) : nombreuses suppressions d'emplois dans la fonction publique par les gouvernements précédents - Absence de transfert de charges vers les collectivités locales - S'oppose à l'amendement de suppression n° 98 de M. André Méric (suppressions d'emplois budgétaires) - **Art. 11 A** (p. 1628) : accepte les amendements n° 123 (délai de reprise prévu à l'article L. 169 du livre des procédures fiscales ramené à deux ans pour les contribuables n'ayant disposé pour chacune des années que de traitements, salaires ou pensions) et n° 124 (production par les contribuables de leur relevé de compte dans le cadre d'une vérification fiscale dans un délai de soixante jours à compter de la demande de l'administration) de M. Maurice Blin, rapporteur général - Amélioration par la commission des finances du texte du Gouvernement - Contrôle fiscal et développement des moyens informatiques dont dispose l'administration fiscale - Réduction du délai de prescription sans incidence sur le développement de la fraude - Demande le retrait de l'amendement n° 79 de M. André Fosset (délai de reprise ramené à deux ans pour les contribuables dont les revenus, pour chacune des années, sont déclarés par des tiers).

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 480 (85-86)] - (30 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3464) : loi d'habilitation récemment adoptée par le Parlement - Ordonnances - Objectifs principaux de ce projet de loi : développement de l'actionnariat, tant des salariés que des petits porteurs - (p. 3465) : transparence des opérations de privatisation - Allègement de la dette publique - Création d'une caisse d'amortissement - « Respiration » du secteur public - Distinction entre les transferts déterminés par voie législative et ceux relevant de la décision

administrative - Dispositions diverses contenues dans ce projet : sociétés d'assurance ; situation particulière de la Mutuelle générale française ; dispositions fiscales applicables aux opérations de privatisation - Observation du Conseil constitutionnel relative au principe de libre administration des collectivités locales - (p. 3466) : problème de la validation des transferts illégaux intervenus depuis 1981 - Prise en compte scrupuleuse des réserves du Conseil constitutionnel et des modifications apportées par le Conseil d'Etat - Compétitivité des entreprises et lutte contre le chômage étroitement liés à ce vaste mouvement de privatisation.

En qualité de ministre chargé de la réforme administrative

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Service du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) (p. 5148) : diminution des crédits par rapport à 1986 - Gestion rigoureuse des moyens budgétaires - Rattachement des organismes possédant une vocation interministérielle aux ministères principalement concernés - (p. 5149) : mission de service public de la documentation française - Transfert des crédits relatifs aux aides directes de l'Etat à la presse - Budget de la culture et de la communication - Augmentation des crédits des services du médiateur - Modernisation du service central de sécurité et des systèmes d'information - Extension à l'informatique et à la télématique des missions traditionnelles du service central du chiffre et de la sécurité des télécommunications - Services généraux du Premier ministre donnant l'exemple de ce que doit être la contribution de l'administration au redressement national - (p. 5158) : obligation pour les collectivités locales de recourir à des recrutements pour faire face aux nouvelles responsabilités - Considère comme anormal le maintien des fonctionnaires qui exerçaient ces missions dans les services de l'Etat.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (4 décembre 1986) (p. 5662) : progression des crédits ; crédits de l'Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN - Diminution d'emplois - Diminution des crédits du programme civil de défense.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (4 décembre 1986) (p. 5664) : évolution des crédits du Conseil économique et social - Financement de la caisse de retraite des anciens membres - Dépenses de matériel - Mesures de sécurité - (p. 5665) : poursuite de l'équipement informatique et bureautique.

Services du Premier ministre - IV - Budget annexe des journaux officiels - (4 décembre 1986) (p. 5665) : Centre national d'informatique juridique, CNIJ : évolution progressive de la couverture des dépenses par des recettes d'origine commerciale - (p. 5666) : Journaux officiels ; budget en équilibre grâce à la rigueur de la gestion, à la modernisation et à l'amélioration de la productivité - Obligation de service public imposant un prix de vente du Journal officiel inférieur à son prix de revient.

CABANEL (Guy), sénateur de l'Isère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre) ; puis élu secrétaire.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 77 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'Acte unique européen [n° 88 (86-87)] (3 décembre 1986) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5358) : consensus des Français sur la politique de défense nationale de dissuasion - Acte unique européen - Nette progression du budget de la défense nationale rompant avec la stagnation des crédits de 1982 à 1986 - Progression des crédits relatifs à l'entretien programmé des matériels et économies grâce à la baisse des produits pétroliers - Personnels : augmentation des crédits destinés à combler les retards des programmes majeurs - (p. 5359) : préparation de la nouvelle loi de programmation militaire : garantie de progression du titre V et abandon de la référence au produit intérieur brut marchand, PIBM - Réserves sur la décision de lancement d'un porte-avions nucléaire : coût ; problème de la détection aéroportée - En raison du développement des armes anti-chars, se déclare défavorable à un programme lourd d'équipement en blindés - Programme Hadès - Votera les crédits proposés.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5959, 5960) :** brièveté de la concurrence intergouvernementale dont est issu l'Acte unique - Construction de ce texte important et ambigu en quelques mois - Première révision d'ensemble du Traité de Rome et des autres traités européens - Coopération européenne en matière de politique étrangère - Réponse aux vœux européens de lier les faits économiques et les faits politiques - Modestie des dispositions de l'Acte unique - Accroissement du rôle décisionnel du Parlement européen et attribution d'un pouvoir d'exécution à la commission - Acte unique complété par les déclarations annexes des participants à la conférence - Douze points relatifs à la coopération européenne en matière de politique étrangère rassemblés sous le titre III - Révision du traité instituant la communauté européenne du charbon et de l'acier signé en 1951, du traité de la communauté européenne et du traité de la communauté européenne de l'énergie atomique - Achèvement de la constitution du marché intérieur avant le 31 décembre 1992 - (p. 5961) : reconnaissance du système monétaire européen et de l'unité de compte européenne, l'ECU - Nécessité de revoir les conditions de fonctionnement du Fonds européen de développement régional, FEDER, et du Fonds social européen - Renforcement des bases scientifiques et technologiques d'une industrie européenne et développement de la compétitivité internationale - Possibilité d'une coopération avec des pays tiers - Programme de recherche et de développement technologique - Aménagement de l'évolution des institutions - Extension du vote majoritaire au sein du Conseil - Limitation de l'emploi de la majorité qualifiée - Acte unique européen ne mettant pas en cause les règles constitutionnelles françaises - (p. 5962) : possibilité pour le Conseil d'adjoindre à la Cour de justice des communautés une juridiction de première instance - Nécessité d'un avis conforme du Parlement européen pour toute nouvelle adhésion - Consécration de l'existence légale des conseils européens de chefs d'Etat ou de gouvernement et création du secrétariat de la coopération politique euro-

péenne - Respect des accords antérieurs de l'Union de l'Europe occidentale - Achèvement de la procédure parlementaire de ratification au Danemark, en Belgique, au Luxembourg et au Royaume-Uni, en voie d'achèvement, en Italie, aux Pays-Bas, en Irlande, en Grèce, en Espagne et au Portugal - Problème des responsabilités partagées entre l'Etat fédéral et les Länder en République fédérale d'Allemagne - Traité devant permettre de sceller la solidarité à douze - Volonté commune de continuer à faire l'Europe - Exception d'irrecevabilité (p. 5986) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Examen de la compatibilité des articles 99 et 100 A avec la Constitution - Absence de contradiction avec les articles 3 et 34 - Entrée en application du Traité de Rome le 1^{er} janvier 1959 sous la Ve République - Question préalable (p. 5989) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

CAIVEAU (Louis), sénateur de la Vendée (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 13 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Collectivités locales - *Politique du Gouvernement en matière de fonds de compensation de la TVA (FCTVA)* - Finances locales.

n° 28 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Affaires sociales - *Nécessité d'une réforme de l'ANPE* - Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

n° 29 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Equipement - *Mesures en faveur d'une relance du secteur du logement* - Logement.

n° 65 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 897) - Ministère : Commerce et artisanat - *Politique du Gouvernement en matière d'apprentissage* - Apprentissage.

Questions orales avec débat :

n° 153 (JO Débats 14 novembre 1985) (p. 3031) - Ministère : Agriculture - *Marasme des marchés de la viande bovine dans l'Ouest* - (Caduque : mars 1986) - Viande.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1464) : création souhaitée par le Gouvernement d'un environnement économique, financier et social favorable à la reprise des investissements des entreprises et à la création d'emplois productifs et durables - Diminution de l'inflation et maintien du différentiel entre la France et la République fédérale d'Allemagne - Blocage des traitements du secteur public et ralentissement des achats des ménages - Léger redressement de l'investissement productif après quatre années de recul -

Evolution médiocre du produit intérieur brut - Absence de compétitivité des produits français - Nécessaire renforcement de l'appareil productif de la France - Bons résultats du réajustement monétaire du 6 avril dernier - Diminution du taux réel des emprunts contractés par les entreprises, les collectivités locales et les particuliers - Suppression du contrôle des prix et des marges et des changes - (p. 1465) : réduction des charges fiscales pesant sur les entreprises - Lutte contre le chômage des jeunes priorité de l'action du Gouvernement - Plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes - Exonération de charges sociales pour les entreprises embauchant des jeunes de seize à vingt-cinq ans - Triplement de la dette publique entre 1981 et 1985 - Quintuplement du déficit budgétaire depuis 1981 - Article 6 instituant une contribution de deux milliards de francs à la charge de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Article 16 : revalorisation pour 1987 des valeurs locatives servant de base au calcul des impôts locaux - Article 22 : transfert aux départements, à compter du 1^{er} janvier 1987, de la prise en charge de la cotisation d'assurance personnelle des personnes dont les ressources sont insuffisantes - Attire l'attention sur la situation financière préoccupante des collectivités territoriales victimes de la baisse des concours financiers de l'Etat, de l'augmentation de la charge de leur dette, du blocage des prix des services publics locaux - Décentralisation s'étant traduite par des transferts de charges très supérieurs aux transferts de responsabilité - Problème de la revalorisation des valeurs locatives prévue pour 1987 - Nécessaire diminution du taux d'inflation en France - Souhaite l'application d'un coefficient déflateur plus réaliste que celui qui est proposé par le Gouvernement - Problème du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée et de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 1466) : important déficit de la CNRACL dès 1987, nécessitant une augmentation massive des cotisations supportées par les communes - Situation des routes en Vendée - Vendée, deuxième ou troisième département touristique français sans route à quatre voies, ni autoroute - Absence de liaison directe permanente par train ou par avion - Souhaite l'étude du désenclavement de la Vendée lors d'un prochain collectif budgétaire ou de la loi de finances pour 1987.

CALDAGUES (Michel), sénateur de Paris (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 6 (p. 1546) : votera cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL.

- **Motion d'ordre** - (13 juin 1986) (p. 1595, 1596) : manoeuvre d'obstruction de l'opposition tendant à retarder les débats.

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2154) : tactique d'obstruction pratiquée par les sénateurs des groupes communiste et socialiste.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2904) : intervient sur cet article relatif à la fixation des prix d'offre et de cession de TF 1 - Art. 64 (p. 2906) :

intervient sur cet article relatif aux appels de candidatures pour l'acquisition de TF 1.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3455) :** au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi relatif aux contrôles d'identité - (p. 3456) : texte susceptible de faciliter le maintien de l'ordre.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3503, 3504) :** France, terre d'asile - Causalité économique de l'immigration - Immigration et logement - Contrôles d'identité - Travail clandestin - Délinquance d'origine étrangère - Immigration clandestine - Prostitués étrangers sollicitant le statut de réfugié - Cas des enfants romanichels yougoslaves - Trafic de drogue - (p. 3505) : sécurité des femmes et des jeunes - Vote favorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3974) :** décision du Conseil constitutionnel du 18 septembre 1986 : contribution à l'élargissement du champ des libertés et du pluralisme - (p. 3975) : bloc de constitutionnalité - Méconnaissance du principe du respect du pluralisme dans l'audiovisuel public - Rôle de la Haute Autorité - Réaffirmation par le Conseil constitutionnel des principes fondamentaux du droit des libertés - Objectif de la loi : élargissement du champ des libertés dans le domaine de la communication audiovisuelle - Devoir de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, de veiller au respect de l'objectivité et du pluralisme par tous les moyens d'expression audiovisuelle.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Art. 9 (p. 4173) :** son amendement n° 4 : suppression de la référence à l'article L. 394-2 du code des communes : compétence du préfet de police en matière de secours contre l'incendie dans les départements de la banlieue parisienne ; adopté.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4234) :** crise du logement locatif préjudiciable pour l'équilibre social du pays - Projet de loi visant à résorber la pénurie et, partant, à supprimer les pratiques qui l'accompagnent (reprises) - (p. 4235) : rapports équilibrés entre propriétaires et locataires - Abrogation de la loi Quilliot - Mesures fiscales et financières en faveur de l'investissement immobilier locatif - Problème de la durée de la période transitoire - Extinction progressive de certains privilèges liés à la loi de 1948 - Fixation des loyers - (p. 4236) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet de lutte contre la pénurie de logements locatifs - Avant l'art. 1 (p. 4249) : se déclare opposé à l'amendement n° 121 de M. Robert Laucournet (droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs) - (p. 4250) : se déclare opposé à l'amendement n° 231 de M. Charles Lederman (rétablissement de la contribution des entreprises à l'effort de construction).

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 8 (p. 4291) : se déclare favorable à l'adoption de cet article amendé par la commission - Art. 15 (p. 4311) : se déclare favorable ; au nom du groupe du RPR, à cet article.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 21 (p. 4340) : soutient l'amendement n° 330 de M. Jean Chérioux (rétablissement du texte initial du Gouvernement) - Période transitoire pour l'application des nouvelles modalités de fixation

des loyers - Risque d'un encombrement de la juridiction en cas de saisine du juge par le propriétaire ; longueur des expertises - Souhaite renverser la charge de la preuve au profit du locataire.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 58 (p. 4435) : se déclare favorable à l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4455) : échec de la loi Quilliot - Nécessité de relancer la construction de logements locatifs, afin de rompre avec une situation de pénurie préjudiciable aux locataires - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4748, 4749) : diminution de la pression fiscale - Distinction entre les prélèvements affectés et les prélèvements non affectés - Interpénétration entre la fiscalité des particuliers et celle des entreprises - Favorable à des incitations à l'investissement durables et distinctes suivant les entreprises - (p. 4750) : diminution des charges des entreprises : taxe professionnelle, taux de l'impôt sur les sociétés - Augmentation de la capacité d'autofinancement des entreprises, soulignée dans une récente étude de l'institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises, IPE-CODE - Favorable à l'adoption de ce projet de loi de finances libéral.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 19 (p. 4904) : signale au Gouvernement une anomalie relative à l'application de l'abattement sur les revenus des valeurs mobilières.

CALMEJANE (Robert), sénateur de Seine-Saint-Denis (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

CANTEGRIT (Jean-Pierre), sénateur des Français établis hors de France (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil d'administration de la société Radio France internationale (RFI) (*JO Lois et décrets* 4 décembre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail -**

Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 435) : discussion inopportune du texte de ce projet de loi - Hommage au travail du Président et du rapporteur de la commission des affaires sociales - Absence de consultation des partenaires sociaux par l'Assemblée nationale - Echec de la commission mixte paritaire, CMP - Se déclare favorable à l'adoption de la question préalable - Nécessité de revoir le règlement du Sénat.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Rappel au règlement (p. 910) : s'associe pleinement aux propos de MM. Marcel Lucotte et Daniel Hoeffel, relatifs au dévoiement de l'institution parlementaire.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 419 (85-86)] - (5 août 1986) - Discussion générale (p. 3662) : originalité de la représentation des nationaux expatriés, en France - Remercie le Gouvernement d'avoir présenté en première lecture son projet devant le Sénat - Hommage à l'action du Conseil supérieur des Français de l'étranger et des sénateurs élus par lui - (p. 3663) : critiques excessives adressées par la gauche après 1981 au Conseil - Principe de l'élection du Conseil au suffrage universel - Dévoiement de la démocratie entraîné par la loi du 7 juin 1982 - Approbation de l'adaptation du mode de scrutin sénatorial à l'élection des représentants des Français de l'étranger - Urgence du texte - Coût et remboursement des frais de campagne électorale - Absence d'indemnité des délégués représentant les Français de l'étranger - Nécessité d'améliorer par voie réglementaire les modalités de vote des Français de l'étranger : formulaire relatif au vote par correspondance, établissement des listes électorales - Se déclare favorable au vote du texte.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5415) : protection sociale des Français établis à l'étranger - Création en 1984 de la caisse autonome des Français de l'étranger ; tutelle excessive et inadaptée du ministère du budget et du ministère des affaires sociales sur cette caisse - Adaptation du fonctionnement de cette caisse aux spécificités particulières des Français de l'étranger - Modification des conditions d'ouverture des droits - (p. 5416) : installation expérimentale d'une antenne en Côte d'Ivoire - Définition des prestations supplémentaires prévues dans la loi de 1984 - Application de la modulation des cotisations aux nouvelles catégories d'assurés - Modification du taux des cotisations maladie, maternité et invalidité - Augmentation du nombre des vice-présidents de la caisse - Problème de la réouverture des délais de rachat de cotisation vieillesse ; difficulté pour les Français de l'étranger de constituer leur dossier de rachat de cotisation - Couverture sociale des handicapés et des personnes âgées nécessiteuses - Problème de l'information en matière sociale faite par l'intermédiaire des consulats - (p. 5417) : diminution anormale et injuste du fonds d'assistance du ministère des affaires étrangères - Demande une reprise de la politique de conventions bilatérales de sécurité sociale ; négociations en cours avec l'Algérie et la Finlande - Versement des retraites complémentaires des Français anciens rapatriés d'Algérie - Conséquences de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans pour les Français installés dans les pays de la CEE.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5503) : baisse des crédits du fonds d'assistance en matière sociale - Cinquenaire de l'union des Français de l'étranger en 1977 et développement de l'action d'assistance - (p. 5504) : insuffisance de l'allocation de solidarité versée à l'étranger aux personnes âgées nécessiteuses et aux handicapés - Absence de baisse en métropole du minimum vieillesse et de l'allocation aux handicapés - Mesure discriminatoire à l'égard des Français de l'étranger - Souhaite une plus ample information des Français vivant à l'étranger sur leurs droits en matière sociale - Souhaite la présence d'une assistante sociale dans tous les

consulats importants - Souhaite la couverture des personnes les plus défavorisées pour les soins de maladie et de maternité.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 7 (p. 6150) : soutient l'amendement n° 21 de M. Guy Besse (dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6504) : votera ce projet de loi.

CARAT (Jacques), sénateur du Val-de-Marne (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration de la société Radio France (*JO Lois et décrets* 4 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (*JO Lois et décrets* 6 décembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture - Article 43 - Cinéma, théâtre dramatique - [(n° 68 (86-87) tome 2)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 8

(p. 1614) : crédits insuffisants en faveur du logement - Problème de la réforme de l'aide personnalisée au logement et du renforcement de la maîtrise publique des aides personnelles - Diminution des efforts en matière de politique sociale dans les villes et remise en cause des programmations prioritaires du IXe Plan - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2152) : limitation de la possibilité d'expression de l'opposition sénatoriale par la modification du règlement du Sénat - Proximité des élections sénatoriales et inopportunité des conditions de travail du Sénat pour l'examen du projet de loi sur la liberté de communication.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1986) - Après l'art. 3 (p. 2163) : intervient sur l'amendement n° 291 de M. André Méric (missions du service public : production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - Evolution du volume de production des émissions de fiction de 1981 à 1985 - Effort de TF 1 dans le domaine de la création artistique - Médiocrité de la 5^e chaîne - Déséquilibre entre secteurs public et privé dans le projet de loi - (p. 2168) : se déclare favorable à l'amendement n° 293 de M. André Méric (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information).

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - **Art. 4** (p. 2199) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), se déclare favorable au sous-amendement n° 1731 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - **Art. 13** (p. 2310) : publicité et action de la Régie française de publicité, RFP - Nécessité d'un contrôle des secteurs public et privé - Contrôle de la CNCL - (p. 2311) : procédures de contrôle a priori ou a posteriori, selon la commission et le Gouvernement - (p. 2316) : durée des messages publicitaires et coupure des émissions - (p. 2318) : se déclare favorable à l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision) - Contrôle préalable des messages publicitaires - Après l'art. 13 (p. 2321) : soutient l'amendement n° 355 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation) - **Art. 12 (suite)** (p. 2322) : mission de la commission de contrôle cinématographique - **Art. 16** (p. 2346) : rôle de la CNCL dans le domaine législatif et réglementaire - Dessaisissement du Parlement de tout contrôle - Rapport public annuel.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Demande de réserve** (p. 2388, 2389) : réserve des articles 20 à 22 de ce projet de loi - Substitution au texte du Gouvernement du texte de la commission - Vote défavorable sur la réserve - **Rappel au règlement** (p. 2423) : durée d'interruption entre la fin d'une séance et le début de la suivante.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Art. 31 (suite)** (p. 2453, 2454) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 428 (fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service) et n° 429 (production d'oeuvres originales par l'exploitant du service) - (p. 2455) : soutient l'amendement n° 430 du même auteur (part d'émission produite par les moyens propres des exploitants de services) - (p. 2462) : se déclare opposé à l'amendement n° 1289 de M. Jacques Eberhard (fixation du régime de diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles par référence à celui des sociétés nationales de programme) - **Art. 32** (p. 2477, 2478) : sur les obligations des services privés, soutient les amendements de M. André Méric n° 442 (diffusion d'oeuvres d'expression originale française) et n° 444 (contribution à des actions culturelles ou éducatives).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2517) : se déclare opposé à l'amendement n° 1315 de Mme Danielle Bidard-Reydet (présentation des déclarations de candidature

par une société d'économie mixte) - (p. 2551) : se déclare opposé à l'amendement n° 161 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (prise en compte de la diffusion d'oeuvre originale d'expression française en première diffusion mondiale).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 37** (p. 2663) : coupures publicitaires pendant la diffusion des films - **Art. 38** (p. 2678) : inclusion ou non des sociétés d'économie mixte dans les sociétés.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2705, 2706) : division intérieure du groupe socialiste signalée par un article de presse - Absence de divergences entre les membres du groupe socialiste.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - **Art. 61** (p. 2797, 2798) : privatisation de TF1 - Difficultés financières de cette société nationale de programme - Qualité des créations et des coproductions cinématographiques de TF1 - Favorable à un juste équilibre entre les télévisions privées et le service public de l'audiovisuel - Respect du pluralisme et de la concurrence compatible avec le monopole de diffusion de la télévision - Actionnariat du personnel de TF1 - Opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Art. 62** (p. 2865) : obligations du service public.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 66** (p. 2931) : intervient sur cet article relatif à l'autorisation de la société TF 1 - Situation financière de TF 1 - Manque à gagner pour non recouvrement de la redevance - Redressement de l'image de marque de TF 1 : accroissement de la durée hebdomadaire moyenne de diffusion, de l'audience et du volume de production.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 71** (p. 2975) : interrogation sur la nécessité d'abroger la loi de 1982 - Aide réelle nécessaire au cinéma en raison de la désaffection des spectateurs - Audience des films américains supérieure à celle des films français - Nécessité de protéger le cinéma de la concurrence de la télévision pour maintenir la création cinématographique - Concessions excessives faites à la cinquième chaîne en ce qui concerne la diffusion de films - Souhaite l'alignement des obligations de la cinquième chaîne sur celles des autres sociétés de programme des services publics - **Art. 71** (p. 2980, 2981) : se déclare opposé à l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) - Rappelle la réforme fondamentale du cinéma par M. Jack Lang après le rapport Bredin - Nécessité d'aider le cinéma français - **Rappel au règlement** (p. 2984) : consensus sur les amendements relatifs au cinéma - Souhaite que l'ensemble des sous-amendements soient soutenus - **Art. 71 (suite)** (p. 2985) : sur les relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma, ses amendements n° 915 à 917 ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Après l'art. 72 (p. 2996) : son amendement n° 922 : limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques ; retiré.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 94** (p. 3058) : se déclare opposé à l'amendement n° 237 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (constitution initiale de la CNCL).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Art. 48** (p. 3114) : soutient l'amendement n° 629 de M. André Méric (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore ; choeurs et orchestres de Radio France).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 16 (p. 4897) : se déclare favorable à l'amendement n° I-51 de M. Pierre-Christian Taittinger (concordance entre la taxation du cinéma et celle de la vidéotransmission) - (p. 4900) : reprend l'amendement n° I-238 de M. Pierre-Christian Taittinger : assujettissement à la TVA des rémunérations pour copie privée ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Rappel au règlement** : application de l'article 40 de la Constitution - **Art. 20** (p. 4906, 4907) : soutient l'amendement n° I-91 de M. André Méric (régime d'imposition des appareils automatiques ; suppression de l'intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA).

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (cinéma, théâtre dramatique) (p. 5674) : désengagement de l'Etat - Diminution des crédits des théâtres nationaux - Comédie française : crédits pour la création ; mise à disposition du théâtre de l'Odéon ; demande de mise à disposition du théâtre du Vieux Colombyer - Nouveau théâtre de l'Est parisien ; Théâtre national de Strasbourg - Réduction des crédits des centres dramatiques - Réduction des crédits des maisons des jeunes et de la culture et des centres d'action culturelle - Stagnation du montant de la subvention accordée à l'association pour le théâtre privé - (p. 5675) : école du cirque à Châlons-sur-Marne - Ecole internationale de la marionnette - Promotion de l'enseignement de l'art dramatique - Politique annoncée : soutien de l'Etat aux théâtres nationaux ; décentralisation ; amélioration de l'environnement et de la diffusion à travers les tournées théâtrales et aménagement de nouveaux réseaux - Cinéma : augmentation des ressources du Centre national de la cinématographie par l'augmentation du produit de la taxe sur le prix des places et du prélèvement sur les sociétés de télévision alimentant le compte de soutien de l'industrie cinématographique - Sociétés financières d'investissement cinématographique et audiovisuelles, SOFICA - Exploitation en salle : diminution des fréquentations ; multiplication des chaînes de télévision et accroissement du nombre de films diffusés en clair ; programmation de TV6, essentiellement américaine ; règles de programmation après la privatisation de TF1 - Aide à la modernisation des salles : demande la priorité pour les projets situés dans les communes de petite ou moyenne importance ; caractère inopportun de l'application de la TVA à la taxe spéciale additionnelle au prix des places - (p. 5676) : poids du cinéma américain en France ; regrette la suppression de l'aide directe du ministre à la production des films français - Protection de la jeunesse - Avis favorable de la commission aux crédits du cinéma pour 1987.

CARIGNON (Alain), ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Michel d'Aillières** : aide personnalisée au logement - (26 juin 1986) (p. 1982).

- **Question au Gouvernement, de M. Auguste Cazalet** : pollution du littoral basque - (26 juin 1986) (p. 1994, 1995).

- **Question au Gouvernement, de M. Guy de La Verpillière** : nombre de centres de destruction du pyralène - (13 novembre 1986) (p. 4584).

- **Questions au Gouvernement, de MM. Serge Mathieu, Pierre Schiélé et Paul Kauss** : pollution du Rhin - (13 novembre 1986) (p. 4586, 4587).

- **Question au Gouvernement, de M. André Bohl** : place du charbon dans la politique énergétique - (13 novembre 1986) (p. 4589).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5095) : budget du ministère de l'environnement ne représentant que partiellement l'effort accompli dans ce domaine - Rigueur budgétaire indispensable au redressement de l'économie française - Réintégration dans le budget de 1987 de certains crédits de fonctionnement et de personnel - Priorités de ce budget - Politique de l'air - Conséquences des pluies acides sur le dépérissement des forêts ; intervention à l'échelle européenne - (p. 5096) : politique de l'eau - Pollution des nappes phréatiques - Récents accidents dus au pyralène - Prochaine application de la convention internationale sur le Rhin, ratifiée par le Parlement en 1983 - Conséquences de la catastrophe écologique due à l'incendie des entrepôts de l'usine Sandoz à Bâle - Risques industriels et naturels - Dépôt prochain au Parlement d'un projet de loi visant à mettre en place un dispositif d'information et de prévention concernant les risques majeurs - Organisation, financement et thèmes d'action de l'année européenne de l'environnement, en 1987 - Ouverture d'un nouveau parc national en Guadeloupe - Création envisagée d'un parc franco-espagnol - Protection de la forêt amazonienne dans le département de la Guyane - (p. 5097) : incendies de forêts, et particulièrement de la forêt méditerranéenne - Protection des espèces animales et végétales menacées - Danger de l'abandon des terres agricoles dans la prochaine décennie - Mise en place d'une expérience pilote, baptisée « contrat de gestion de l'espace », en concertation avec les communes, les départements et les régions - Envisage des mesures nouvelles de lutte contre le bruit - Nécessaire solidarité des Français pour défendre le patrimoine national - (p. 5106) : problèmes proprement budgétaires de l'environnement - Subventions aux associations - Crédits de l'agence pour la qualité de l'air - Contrats de rivière - Gestion des déchets ; implantation des décharges - (p. 5107) : sauvegarde et gestion des espaces naturels - Incendies de forêts et particulièrement de la forêt méditerranéenne - Crédits dégagés prochainement pour la prévention des feux de forêt : débroussaillage, constitution de réserves d'eau ; adaptation du code de l'urbanisme - Transferts de certains crédits de personnels et d'administration générale au budget de l'équipement - Rattachement au ministère de l'environnement du Secrétariat d'Etat aux risques majeurs - Pollution du Rhin - Dangers pour les ouvriers travaillant sur les sites industriels à risques - (p. 5108) : action menée sur les sites industriels à risques ; urbanisme autour de ces sites - Information des Français lors de l'accident survenu chez Sandoz à Bâle - Problème de la déprise des terres agricoles - Augmentation des crédits d'information en raison de l'année européenne de l'environnement en 1987 - Mission de l'Office national des forêts - Aménagement des zones de montagne - Poursuite du programme européen de recherche sur les pluies acides - Essence sans plomb - Harmonisation de la limitation de vitesse en Europe - Problème des déchets de la Côte Basque - (p. 5109) : demande au Sénat d'adopter ce budget répondant à une préoccupation largement partagée par tous les Français - Préoccupation de nombreux scientifiques concernant les risques majeurs naturels et les tremblements de terre - Mission du Comité d'évaluation des risques - Coordination entre la politique de l'environnement et la défense civile - Prévention et secours - (p. 5110) : en réponse à M. Lucien Neuwirth, précise que le ministère de l'intérieur est seul compétent en matière de secours - Responsabilité du ministère de l'environnement en matière de prévention des risques majeurs et de leurs effets - Examen des crédits - Etat

C : conventions d'études passées entre les agences d'urbanisme et divers services de l'Etat - Maintien des subventions de fonctionnement - Nécessaire adaptation des agences d'urbanisme à l'évolution des agglomérations - (p. 5111) : mission du Conservatoire du littoral - Pollution - Protection des sites : problème des équipements d'EDF.

CARON (Paul), sénateur de la Seine-Maritime (UC).

Devient sénateur le 2 avril 1986 en remplacement de M. Jean Lecanuet, élu député (JO Lois et décrets 3 avril 1986).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (2 avril 1986) (p. 486).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Charles Ferrant, visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 326 (85-86)] (8 avril 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 130 (JO Débats 29 octobre 1986) (p. 4146) - Ministère : Economie - Aide à l'investissement - Investissements.

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Paul Girod, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 326, 1985-1986) de MM. Charles Ferrant et Paul Caron visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 352 (85-86)] - (6 mai 1986) - Discussion générale (p. 650) : caractère circonstanciel de l'adoption de l'article 36 de la loi du 9 janvier 1986 relatif aux conditions de sortie d'une commune d'un organisme de coopération intercommunale - Conflit entre la ville de Grand-Quevilly et le syndicat intercommunal à vocation multiple, Sivom, de l'agglomération rouennaise - Dans l'immédiat, favorable à la seule suppression du caractère rétroactif de l'article 36 - Texte de portée plus générale envisagé par le Gouvernement.

- *Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales* [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3601) : mise en oeuvre des lois de décentralisation et multiplicité des textes de natures diverses - Nécessité de trouver des remèdes au système de financement des collectivités locales - Exemple de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de la dotation globale d'équipement, DGE - Réforme de l'indexation de la DGF - Rapport d'information de MM. Daniel Hoefel et Christian Poncet sur le déroulement et la mise en oeuvre de la politique de décentralisation - (p. 3602) : absence de prise en compte des contraintes financières inhérentes à la gestion communale pour la définition de la garantie de progression minimale - Dotation globale de compensation - Innovation importante de la réforme - Révision des critères de répartition de la dotation

de compensation - Insuffisance des crédits de la DGE - Devoir du Sénat de souligner les difficultés financières que traversent les communes, les départements et les régions.

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1986* [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 9 (p. 6360) : son amendement n° 6 : maintien des sociétés de crédit immobilier hors du champ d'application de la contribution des institutions financières ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

CAROUS (Pierre), sénateur du Nord (RPR) - Vice-président du Sénat jusqu'au 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes, puis élu président (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- Souhais de bienvenue à une délégation parlementaire canadienne (18 février 1986) (p. 419).

- Souhais de bienvenue à M. le Président du Sénat canadien (20 mai 1986) (p. 709).

- Conférence des présidents - (27 mai 1986) (p. 852, 853) : donne acte à M. André Méric de sa déclaration au nom du groupe socialiste sur les conclusions de la conférence des présidents - Demande au Sénat, en tant que président de séance, de se prononcer par scrutin public sur ces propositions.

- Bienvenue à M. le Président du Bundesrat (27 mai 1986) (p. 862).

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Rappel au règlement, de M. Gérard Delfau (p. 885) : article 20 du règlement du Sénat et travaux des commissions - Art. 2 (p. 890) : discussion commune des 149 amendements sur cet article - Rappel au règlement, de M. Camille Vallin (p. 891) : décide l'appel en discussion commune des amendements - Rappel au règlement, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 892) : conditions d'examen des amendements par la commission des finances - Notion de discussion commune des amendements - Art. 2 (suite) (p. 893) : retrait de l'amendement de suppression n° 18 du groupe communiste et regroupement des amendements alinéa par alinéa ; mise au point de plusieurs discussions communes et de plusieurs votes.

- Décès d'un sénateur - (24 juin 1986) (p. 1881) : annonce le décès de M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard, et son remplacement par M. Georges Benedetti.

- Conférence des présidents - (26 juin 1986) (p. 2000, 2001) : protestations de Mme Hélène Luc, et de MM. Gérard Delfau et Michel Dreyfus-Schmidt, relatives aux conditions d'examen de la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Ordre du jour prioritaire du Parlement fixé par le Gouvernement.

- Convocation du Parlement en session extraordinaire (26 juin 1986) (p. 2001).

- Demandes d'autorisation de missions d'information - (26 juin 1986) (p. 2001, 2002) : autorisation de désigner une mission d'information sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe demandée conjointement par les présidents des six commissions permanentes du Sénat.

- Hommage à deux hauts fonctionnaires du Sénat (1^{er} juillet 1986) (p. 2140).

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappels au règlement, de MM. Daniel Millaud et Charles Lederman (p. 2383) : examen de ce projet de loi avant réception des avis des assemblées territoriales - Nécessaire réception de ces avis avant le vote final sur l'ensemble du projet de loi.

- Attentat à la préfecture de police de Paris - (9 juillet 1986) (p. 2594) : au nom du Sénat, s'associe à l'émotion et à la réprobation de M. Gérard Delfau devant le récent attentat perpétré à la préfecture de police de Paris.

CARTIGNY (Ernest), sénateur de Seine-Saint-Denis (rattaché administrativement au groupe GD).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 140 (JO Débats 13 décembre 1986) (p. 6111) - Ministère : Equipement - Budget de l'aviation civile pour 1987 et interdiction de survol de la région parisienne par les ULM - Aviation civile.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5012, 5013) : hommage à l'action du sénateur Parmentier en faveur du renouveau de l'aviation légère - Création du brevet de base et développement de l'initiation des jeunes au pilotage - Construction de l'ATL, nouvel avion biplace d'entraînement et de voyage - Augmentation des ventes de planeurs de construction française - Diminution des subventions aux aéro-clubs - Faiblesse de la dotation en faveur de l'aviation légère et sportive - Importance de l'enjeu économique que représente le remplacement du matériel des aéro-clubs - Souhaite l'allègement des charges et des contraintes qui pèsent sur l'aviation légère.

CASTEX (Marc), sénateur du Gers (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

CATALA (Nicole), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5550) : évolution des crédits consacrés aux enseignements professionnels et technologiques - Création en 1987 de postes dans les lycées techniques et professionnels - Formation continue des enseignants des lycées professionnels - Revalorisation des enseignements et des diplômes professionnels et technologiques - Augmentation des classes de baccalauréat professionnel - Ouverture des lycées techniques et professionnels au monde extérieur (stages des élèves en entreprises; activités péri-pédagogiques assurées par des salariés ou des retraités) - Meilleure articulation entre les formations dispensées et les emplois proposés - Formations complémentaires d'initiative locale - Insertion professionnelle des jeunes quittant le système scolaire avant le niveau du baccalauréat - Réforme de l'apprentissage.

CATUELAN (Louis de), sénateur des Yvelines (apparenté au groupe UC, puis UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

DÉPÔTS

Proposition de loi, portant réforme des conditions de délivrance des autorisations de construire [n° 299 (85-86)] (20 février 1986) - Permis de construire.

Proposition de loi, tendant à modifier le code électoral en instituant le scrutin de liste à deux tours pour l'élection des députés [n° 316 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats (2 avril 1986)) - Elections et référendums - Retrait de cette proposition le 8 avril 1986.

Proposition de loi, concernant l'aide médicale urgente et les transports sanitaires [n° 325 (85-86)] (8 avril 1986) - Santé.

Proposition de loi constitutionnelle, tendant à compléter l'article 20 de la Constitution [n° 362 (85-86)] (29 avril 1986).

Proposition de loi, modifiant le seuil à partir duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle [n° 65 (86-87)] (6 novembre 1986) - Elections et référendums.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 18 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Affaires sociales - Bilan de la mise en oeuvre des travaux d'utilité col-

lective - (Réponse: JO Débats 17 mai 1986) (p. 695) - Emploi.

Questions orales avec débat :

n° 159 (JO Débats 29 novembre 1985) (p. 3467) - Ministère: Premier ministre - *Sort des membres de l'expédition de Philippe de Dieuleveult disparu au Zaïre* - (Caduque: mars 1986) - Relations internationales.

n° 171 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère: Relations extérieures - *Protection des nationaux en détresse à l'étranger* - (Caduque: mars 1986) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3607): imperfection criante des lois de décentralisation - Loi de décentralisation et surcroît de travail pour les communes rurales - Importance des relations humaines - Budget immédiatement exécutoire - Contrôle a posteriori exercé par la chambre régionale des comptes - Mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement, DGF, défavorable aux petites communes en raison de l'application du critère du potentiel fiscal - Caractère dérisoire de la dotation globale d'équipement, DGE - Problème des écoles primaires et maternelles - Transports scolaires - (p. 3608): favorable aux mesures de protection du personnel communal - Désapprouve la loi de juillet 1984 concernant la fonction publique territoriale - Souhaite la possibilité pour les maires de choisir leurs collaborateurs - Statuts des élus et de la région - Après l'art. 8 (p. 3640): confusion entre la maternelle et l'enseignement primaire - (p. 3641): problème du versement des participations aux communes d'accueil - Favorable à l'intervention d'un délai de réflexion.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 500 (85-86)] - (12 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3818, 3819): incidences de la décentralisation sur les communes rurales - Vote favorable du groupe de l'union centriste sur les conclusions de la CMP.

- **Question au Gouvernement: situation des petites exploitations à la périphérie des grandes agglomérations** (16 octobre 1986) (p. 3904).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (86-87)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 30 (p. 4181): sur l'amendement n° 32 de M. Paul Séramy, rapporteur (organisation du doctorat), soutient le sous-amendement n° 150 de M. Pierre Laffitte - Avis de la communauté scientifique: souhait d'un doctorat unique dans les domaines scientifiques - Evolution vers l'uniformisation des diplômes au sein de la CEE - Nécessité du maintien du doctorat d'Etat pour les études juridiques et littéraires.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5104): coût de la pollution due au pyralène - Pollution du Rhin - Protection de la forêt - Devenir des terres agricoles: mise en place de contrats de gestion dans certains départements - Catastrophe de Tchernobyl - Priorités dégagées par les rapporteurs pour avis - Diminution globale de ce budget - Baisse des crédits affectés aux actions de protection de la nature et de la qualité de la vie - Problèmes agricoles - Votera ce budget.

Agriculture - (25 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5246): évoque les différents problèmes agricoles en région parisienne - Perte des marchés céréaliers - Problème

des éleveurs de bétail - Installation des jeunes agriculteurs - Aménagement rural.

Mer - (26 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5312): déplore la fermeture éventuelle de l'école de Paimpol - Diminution du nombre de bateaux et de marins en raison du modernisme des navires - Recherche du poisson de plus en plus loin - Problème des ports - Problème de la sécurité due aux aléas maritimes et au formidable engouement des sports de l'eau - Conséquences de la construction du tunnel sous la Manche: suppression de sept bateaux et incidence sur l'activité des ports de Dunkerque et de Boulogne - Souhaite des mesures compensatoires - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5609): budget en baisse mais en augmentation après la prise en compte de la participation du Fonds national du développement pour le sport, FNDS - Programme gouvernemental en réponse aux besoins et aux préoccupations du mouvement sportif.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5770): desserte postale en milieu rural - Mauvais acheminement des journaux et des télégrammes - Points-phone - Distribution du courrier local - (p. 5771): présente l'intervention de M. Yves Le Cozannet.

CAUCHON (Jean), sénateur de l'Eure-et-Loir (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à modifier l'article 21-2° de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés [n° 487 (85-86)] (31 juillet 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 75): évolution des entreprises et de l'emploi - Chômage des jeunes, des adultes et des femmes - Durée moyenne du chômage - Notion de partage du travail et diminution de la durée hebdomadaire du travail - Ordonnance du 16 janvier 1982 - Cas de majorations pour heures supplémentaires et de repos compensateur - Modulation d'horaires - Accords d'entreprise ou de branche - Réduction de la durée du travail et compétitivité des entreprises - (p. 76): amendement de la commission des affaires sociales sur les négociations engagées par les partenaires sociaux - Développement économique des entreprises et temps de travail des salariés - Domaines conventionnel et législatif.

CAUPERT (Joseph), sénateur de la Lozère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3600, 3601) : correction des imperfections des lois de décentralisation - Progrès pour les collectivités locales - Exemple de la dotation globale de fonctionnement, DGF, du département de la Lozère - Disposition relative au report d'application de la règle de constructibilité limitée telle qu'elle résulte de la loi du 7 janvier 1983 - Problème des communes qui n'ont pas de plan d'occupation des sols, POS - Nécessité de lutter contre la dispersion de l'habitat.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 14 (p. 3743) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement).

CAZALET (Auguste), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 493 (85-86)] autorisant la ratification d'une Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives, et notamment de matches de football [n° 31 (86-87)] (29 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 450 (JO Débats 19 janvier 1984) (p. 49) - Ministère : Affaires sociales - **Abaissement de l'âge de la retraite en faveur des artisans** - (Caduque : mars 1986) - Commerce et artisanat.

n° 69 (JO Débats 30 mai 1986) (p. 1033) - Ministère : Equipement - **Modernisation de la RN 134 dans le département des Pyrénées-Atlantiques** - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1419) - Routes.

n° 125 (JO Débats 24 octobre 1986) (p. 4037) - Ministère : Economie - **Mesures pour inciter les entreprises étrangères à implanter leurs sièges sociaux en France** - Entreprises.

Questions orales avec débat :

n° 168 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Relations extérieures - **Présence de notre ambassadeur à la**

cérémonie de remise du prix Nobel de la paix - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 170 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Relations extérieures - **Démarches entreprises par le Gouvernement français en faveur de la libération des otages français au Liban** - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 55 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Affaires étrangères - **Coopération avec les Etats africains francophones** - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 869) - Politique extérieure.

n° 56 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Affaires étrangères - **Politique de la France à l'égard du Tchad** - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 869) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 868) : évolution de la production alimentaire mondiale - Endettement et chute des cours des matières premières en Afrique - Plan Baker - Historique de l'endettement des pays africains - (p. 869) : baisse des ressources du pétrole - Taux d'accroissement démographique, de mortalité infantile et d'analphabétisme - Liens entre la France et les Etats d'Afrique francophone - Tchad et destruction de la base de Chicha par M. Hissène Habré - Annulation de la conférence de Brazzaville - Soutien des Lybiens au GUNT - Cas de Faya-Largeau et Fada - Implantation des forces libyennes - Présence de la France au Tchad - Partage du Tchad.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie** [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1349) : société industrielle pluriethnique - Méconnaissance par les socialistes de la réalité calédonienne - Projet de loi : reconstruction de l'appareil économique ; aide financière ; indemnisation totale des dommages directs - Rôle linguistique et culturel de la Nouvelle-Calédonie - Francophonie - Rôle du Pacifique dans l'économie mondiale - Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie - (p. 1350) : situation sur les routes aériennes et maritimes.

- **Rappel au règlement** (17 juin 1986) (p. 1692).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1943) : enjeux de la privatisation de TF 1 - Inadaptation de la législation actuelle à l'évolution des techniques de l'audiovisuel et des télécommunications - Satellites - Câble - Avantages d'une concurrence équilibrée entre secteur public et secteur privé - (p. 1944) : création audiovisuelle - Se déclare favorable à la présente loi.

- **Question au Gouvernement : pollution du littoral basque** - (26 juin 1986) (p. 1994).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4017, 4018) : nécessité du partenariat entre le monde universitaire et les entreprises : formation permanente ; importance de l'autonomie pour l'adaptation aux conditions locales, le choix des personnalités extérieures, les formules de financement - Attachement aux diplômes nationaux ; élaboration de diplômes locaux garantis par la procédure de l'accréditation - Vote par le groupe RPR de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives, et notamment de matches de football** [n° 493 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4666, 4667) : convention, traduction de la volonté politique des gouvernements européens de répondre par un acte international à l'émotion provoquée par les tragiques événements du stade du Heyzel - Importance du nombre de victimes dans les stades depuis 1900 - Rôle de la

consommation d'alcool dans les débordements de spectateurs - Souhaite l'interdiction totale de la vente d'alcool lors des manifestations sportives - Engagement des Etats n'ayant pas force de loi dans l'ordre juridique interne bien qu'une convention internationale ne constitue pas le moyen le plus adapté à la lutte contre la violence dans les stades - Se déclare favorable, au nom de la commission, à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes -II - Services financiers - (20 novembre 1986) (p. 4960) : structure administrative lourde et peu rationnelle du Secrétariat d'Etat aux rapatriés - Examine chapitre par chapitre les crédits du budget des rapatriés - Prestations d'accueil et de reclassement - Prestations sociales - Actions culturelles en faveur des rapatriés - Fonctionnement de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle, ONASEC, chargé des Français musulmans rapatriés - Crédits ouverts pour le patrimoine culturel des Français rapatriés d'Afrique du Nord - Aménagement des prêts et prêts de consolidation - Gestion de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM - Retraites - Gravité de l'endettement des rapatriés : commerçants, agriculteurs et membres des professions libérales - Récents engagements du Premier ministre relatifs à l'effacement des dettes et au règlement définitif du dossier de l'indemnisation dès 1987 - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5105, 5106) : budget pour 1987 permettant de conduire une politique de l'environnement responsable - Points forts de cette politique - Présentation prochaine devant le Parlement d'un projet de loi tendant à mettre en place un dispositif d'information et de prévention pour les risques majeurs - Protection de la forêt - Pollution du littoral - Sauvegarde et gestion des parcs nationaux ; problème des zones périphériques - Revendication des maires de la vallée d'Ossau relative à l'aménagement d'un domaine skiable - Création d'un parc franco-espagnol - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5142) : importance du commerce, de l'artisanat et des services pour l'économie - (p. 5143) : disparition de nombreuses entreprises, en raison de la politique menée de 1981 à 1986 - Libération des prix - Assouplissement de la gestion nécessaire au développement de la petite et moyenne entreprises - Baisse des impôts - Liberté des prix - Nouveau droit de la concurrence - Présentation le 29 octobre d'un programme d'orientation pour l'artisanat par le Gouvernement : promotion de l'apprentissage, durée épargne-entreprise, accès aux garanties de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE, transmission d'entreprise et poursuite de l'action en faveur de l'équité fiscale et sociale - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5603) : budget en réponse aux promesses - Moins d'Etat, plus d'initiatives et de responsabilités - Politique en faveur de la prévention et de l'aide à l'insertion sociale des jeunes en difficulté - Participation à la lutte contre la toxicomanie - Création de la fondation de la jeunesse et des bourses du défi - Prise en compte des résultats pour l'attribution des subventions - Développement du sport dans l'entreprise et organisation de mouvements de volontaires pour l'entraide et le développement - Maintien de la carte jeune et des centres d'information jeunesse - (p. 5604) : ouverture de la pratique du sport au plus grand nombre - Soutien des efforts des fédérations et des collectivités locales - Augmentation des recettes du Fonds national de développement pour le sport, FNDS, pour 1987 et du montant des aides à la pratique du sport pour tous - Nécessaire réaménagement des rythmes scolaires - Choix d'Albert-

ville pour les jeux d'hiver de 1992 - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

CECCALDI-PAVARD (Pierre), sénateur de l'Essonne (UC) - Secrétaire du Sénat.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 19 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Equipement - *Politique du Gouvernement dans le domaine du logement* - (Retirée : septembre 1986) - Logement.

Questions orales avec débat :

n° 63 (JO Débats 6 juin 1986) (p. 1401) - Ministère : Justice - *Procédures de perquisition au domicile professionnel des avocats* - (Retirée : septembre 1986) - Procédure pénale.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : retraite des non-salariés** (29 mai 1986) (p. 979).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Avant l'art. 5** (p. 1534) : soutient l'amendement n° 5 de M. Jean Francou (taux du prélèvement sur les enjeux du loto sportif en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; affectation aux collectivités locales d'une partie des crédits du fonds).

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 6 quater** (p. 1585) : soutient l'amendement n° 78 de M. Bernard Pellarin (exemption du paiement de la taxe pour les travailleurs frontaliers) - **Après l'art. 6 quater** (p. 1588) : son amendement n° 77 : modalités de déduction des primes afférentes aux contrats individuels d'assurances ; retiré - Problème de la retraite des professions non salariées - (p. 1589) : soutient l'amendement n° 76 de M. Jean Colin (augmentation des abattements prévus en matière de droit de succession).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6

août 1986) - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3773) : sur l'amendement n° 14 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat), soutient le sous-amendement n° 33 de M. Paul Séramy.

CHALANDON (Albin), garde des sceaux, ministre de la justice (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)] (21 mai 1986) - Sociétés civiles et commerciales.

Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales [n° 411 (85-86)] (18 juin 1986) - Justice.

Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] (19 novembre 1986).

Demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat [n° 83 (86-87)] (28 novembre 1986) - Immunité parlementaire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3292 à 3296).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3292 à 3296).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3292) : statistiques de la délinquance - Référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; sûreté de la nation - Menaces pour la démocratie : violence ; autodéfense - Causalité de cette situation - Budget de la justice - Nombre des magistrats - Encombrement de certaines chambres et des prisons - Action répressive et action de prévention - Moyens matériels et humains à la disposition de la justice - Intervention de l'initiative privée dans la conception, la construction, le financement et la gestion des prisons - (p. 3293) : centres de formation professionnelle et sportive pour jeunes délinquants - Evolution de la délinquance depuis vingt ans ; exemples du terrorisme, du crime organisé et de la toxicomanie - Etrangers en situation irrégulière - Renforcement de certaines lois pénales : association de malfaiteurs ; violence ayant entraîné la mort de personnes particulièrement exposées par leurs fonctions ; aggravation des peines dans les cas de violence commise sur les magistrats ou les jurés - Amélioration des procédures ; extension du domaine de la comparution immédiate et diversification des formes de comparution selon la gravité de la faute commise ; notion de charges suffisantes - (p. 3294) : notion d'affaires paraissant en état d'être jugées - Droits de la défense - Remaniement de l'échelle des peines : réforme du régime de la période de sûreté ; suppression du caractère automatique des réductions de peine pour des condamnés particulièrement dangereux - Terrorisme : définition juridique et notion d'intention ; centralisation des poursuites ; durée de la garde à vue ; perquisitions sans l'assentiment de l'intéressé ; compétence et composition du

jury de Cour d'assises - (p. 3295) : interdiction de séjour - Terroristes repentis - Indemnisation des victimes d'actes de terrorisme pour les dommages corporels et matériels - Diminution de la possibilité de réduction de peine de la part du juge de l'application des peines - Possibilité de recours pour les décisions du juge d'application des peines devant le tribunal correctionnel - Contrôles et vérifications d'identité ; référence à la loi « Sécurité et liberté » de 1981, modifiée par la loi de 1983 - Cas de contrôle par la police judiciaire et la police administrative - Extension du champ des contrôles par la circulaire du 17 mars 1986 - (p. 3296) : extension du champ d'application des contrôles d'identité ; moyens de vérification ; création d'un délit de refus des vérifications incluses dans la loi ; modalités de déroulement des contrôles et contrôle permanent du Parquet ; sanctions pour les « bavures » ; remise d'un document informant chaque personne interpellée sur ses droits ; contrôles d'identité et lutte contre la violence, la délinquance et l'immigration clandestine - Importance du travail de prévention des forces de l'ordre - Moyens matériels et financiers en matière de lutte contre la délinquance - Eventail législatif et concertation avec les professionnels.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3292 à 3296).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 429 et n° 438) (p. 3332 à 3335) - Art. 3 : Art. 700-1 du code de procédure pénale (p. 3372) : sur les infractions entrant dans le champ d'application de la loi, s'oppose à l'amendement n° 44 de M. André Méric - Art. 700-2 (p. 3375) : s'oppose aux amendements identiques n° 19 de M. Charles Lederman et n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article centralisant à Paris les procédures judiciaires) ainsi qu'à l'amendement n° 46 du même auteur (entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 instituant une collégialité en matière d'instruction) et à l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (suppression de la disposition relative à la procédure applicable aux mineurs) - Libération des auteurs de la prise d'otages au consulat de Turquie - Libération par les précédents gouvernements de membres de l'équipe d'Action directe - Défaut de signature par la France des conventions européennes de Strasbourg et de Dublin - Art. 700-8 (p. 3380) : sur l'amendement n° 7 de M. Paul Masson, rapporteur (prolongation de la garde à vue par décision d'un magistrat du siège), qu'il accepte, son sous-amendement n° 67 ; adopté - Art. 700-9 (p. 3384) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu) ainsi qu'aux amendements n° 53 et n° 54 de ce dernier (amélioration des garanties entourant la perquisition) - Art. 700-10 (p. 3387) : s'oppose aux amendements identiques n° 26 de M. Charles Lederman et n° 55 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition de la Cour d'assises pour le jugement des infractions en matière de terrorisme) - Accepte l'amendement n° 9 de la commission (suppression de l'obligation introduite par l'Assemblée nationale de désigner chaque année quatorze magistrats).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 438) (p. 3332 à 3335).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3332, 3333) : petite délinquance - Terrorisme ; indemnisation des victimes par l'intermédiaire d'un fonds de garantie et le recours à l'assurance - Application des peines - Peine de sûreté incompressible - Contrôle de la justice sur les vérifications d'identité réalisées dans des opérations de police administrative ou de police judiciaire - Drogue - (p. 3334) : centralisation des poursui-

tes : récuse l'accusation d'inconstitutionnalité - Presse : rappel des dispositions de la loi de 1881 - Propos de M. Charles Lederman craignant l'assimilation des mouvements revendicatifs professionnels à des mouvements de terrorisme - (p. 3335) : relativisation du rôle du chômage et de la crise économique dans la délinquance - Demande l'adoption de ce projet de loi - Art. 5 (p. 3341, 3342) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au champ d'application de la procédure de comparution immédiate) - (p. 3343) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. André Méric (application de la procédure de la comparution immédiate par décision du tribunal) - Après l'art. 5 (p. 3344) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (mise en possession du tribunal de tous les éléments permettant de prononcer une peine de substitution) - Art. 5 bis (p. 3345) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au placement en détention provisoire au cours de la procédure de comparution immédiate) - Art. 6 (p. 3346) : s'oppose aux amendements identiques n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur, et n° 20 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à l'allongement du délai de comparution du prévenu devant le tribunal) - Art. 6 bis (p. 3347) : s'oppose aux amendements identiques n° 21 de M. Charles Lederman et n° 34 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date de la nouvelle audience lorsque le prévenu ne consent pas à être jugé séance tenante) - Accepte l'amendement n° 4 de la commission (modification du délai et accord du prévenu) - Art. 6 ter (p. 3348) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal de renvoyer le dossier à l'instruction) et accepte l'amendement n° 5 de la commission (renvoi du dossier par le tribunal à l'instruction : remise en liberté d'office à défaut de comparution immédiate devant le juge d'instruction) - Art. 7 (p. 3352) : s'oppose aux amendements identiques n° 23 de M. Charles Lederman et n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article portant la période de sûreté à trente ans dans le cas de condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée pour certains crimes graves) - Accepte l'amendement n° 6 de la commission (détermination des crimes susceptibles de donner lieu à l'application de cette mesure) - Après l'art. 7 (p. 3353) : son amendement n° 43 : maintien et redéfinition de la période de sûreté dans le cas d'une commutation ou remise de peine ; adopté - Art. 9 (p. 3356) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Lederman et n° 37 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la convocation en justice du prévenu) ainsi qu'aux amendements identiques n° 38 de M. André Méric et n° 42 de la commission (information du conseil du prévenu) - Après l'art. 11 (p. 3360) : ses amendements n° 44 et n° 45 : demande réitérée de mise en liberté : organisation du délai à compter de la décision rendue sur la demande précédente ; adoptés - (p. 3361) : son amendement de coordination n° 46 : possibilité de refus de restitution d'objets placés sous main de justice par le tribunal correctionnel ; adopté - Intitulé (p. 3363) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Charles Lederman (« Projet de loi relatif à la répression contre la criminalité et la délinquance ») - Chantiers de jeunes ; politique de prévention de la délinquance juvénile destinée à éviter la prison ; action de l'amiral de La Perrière ; action du président de Charbonnages de France : possibilité donnée par les infrastructures et le personnel d'encadrement reconverti - (p. 3364) : suppression de postes budgétaires à l'éducation surveillée.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 429) (p. 3332 à 3335).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Avant l'art. 1 (p. 3399) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. André Méric (décision rendue dans un délai de huit jours à compter de la saisie de la juridiction) - Art. 3 bis (p. 3403) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 27 de M. Charles Lederman et n° 57 de M. André Méric (destruction par explosif des biens**

de l'Etat) - Art. 4 (p. 3406) : sur les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Paul Masson, rapporteur et aux amendements identiques de suppression n° 28 de M. Charles Lederman et n° 58 de M. André Méric - Art. 5 (p. 3408, 3409) : sur l'interdiction de séjour, s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de M. Charles Lederman et à l'amendement n° 59 de M. André Méric - Art. 6 (suite) (p. 3417) : sur les dispositions relatives aux repentis, s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de M. Charles Lederman, aux amendements n° 60 et n° 62 de M. André Méric et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 14 et n° 15 de la commission - Art. 6 bis (p. 3418) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques de suppression n° 66 de la commission et n° 31 de M. Charles Lederman (abrogation de l'article 101 du code pénal) - Art. 8 (p. 3421) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 33 de M. Charles Lederman et n° 64 de M. André Méric (interdiction de l'apologie du crime terroriste) - Art. 9 (p. 3426) : sur l'indemnisation des victimes d'attentats terroristes, son amendement n° 68 ; retiré - (p. 3428) : nécessité d'une politique de rigueur financière - Absence de création de nouvelles dépenses - Système de l'assurance obligatoire proposé par le Gouvernement et absence de problème pour le budget de l'Etat.

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Question préalable (p. 3433) : intervient contre la motion n° 4 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Censure possible de certaines décisions des juges uniques par un tribunal collégial - Tâche difficile et ingrate du juge de l'application des peines - (p. 3434) : réduction des possibilités en matière de réduction des peines - Art. 1 (p. 3437) : sur les réductions de peines, accepte l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur, et s'oppose aux amendements n° 11 à n° 14 de M. André Méric - Art. 2 et 3 (p. 3438, 3439) : s'oppose aux amendements de suppression n° 6 et n° 7 de M. Charles Lederman (réduction du temps d'épreuve exigé pour la libération conditionnelle) et à l'amendement de suppression n° 15 de M. André Méric, sur le même objet - Art. 4 (p. 3442) : sur l'amendement n° 2 de la commission (contrôle des décisions du juge de l'application des peines), son sous-amendement n° 20 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de M. Charles Lederman et aux amendements n° 17 à n° 19 de M. André Méric - Art. 6 (p. 3444) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 10 de M. Charles Lederman (date d'application de la nouvelle loi).**

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Question préalable (p. 3447) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Art. 1 A (p. 3449) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 5 de M. Charles Lederman et n° 9 de M. André Méric (principe des contrôles d'identité) - Art. 1 (p. 3450) : sur les contrôles d'identité préventifs, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 6 de M. Charles Lederman et n° 10 de M. André Méric ; s'oppose aux amendements n° 2 et n° 4 de M. Charles Lederman, n° 11 et n° 12 de M. André Méric - Art. 2 (p. 3453) : sur la prise d'empreintes digitales ou de photographies nécessaires à la vérification de l'identité, s'oppose aux amendements n° 7, de suppression, et n° 3 de M. Charles Lederman - Art. 3 (p. 3454) : sur les sanctions, s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de M. Charles Lederman et à l'amendement n° 13 de M. André Méric - Sur l'ensemble (p. 3456) : hommage au Sénat et au travail de la commission - Exemple d'une bonne pratique de la démocratie.**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 488 (85-86)] - (7 août 1986) - Discussion générale (p. 3791, 3792) : délai de comparution dans la procédure de comparution immédiate - Sort du prévenu placé en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire - Délai d'ouverture d'une information judiciaire ; compétence du parquet - Nouveau mandat de dépôt et rôle du juge d'instruction - Contrôle judiciaire.**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 489 (85-86)] - (7 août 1986) - Discussion générale (p. 3795, 3796) :** liens entre l'infraction et l'entreprise terroriste.

- **Projet de loi relatif à l'application des peines - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 490 (85-86)] - (7 août 1986) - Discussion générale (p. 3800) :** voies de recours - Contrôle de légalité et d'opportunité sur un certain nombre de décisions prises par le juge de l'application des peines.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (26 novembre 1986) (p. 5260) : regrette que ces budgets soient placés sous le signe de l'austérité - Augmentation des crédits de fonctionnement - Révision du statut des dames éducatives - Restauration de la maison d'éducation de Saint-Denis avec un apport du ministère de la culture - Rappelle les excellents résultats scolaires de cette maison d'éducation - **Examen des crédits - Art. 39 (p. 5262) :** impossibilité cette année de publier les décrets de promotion des anciens combattants de la guerre de 1914-1918 avant le 11 novembre - Attribution automatique de la Légion d'honneur à des anciens combattants non conforme aux critères requis et aux traditions.

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5263) : volonté du Gouvernement d'accorder une priorité à la justice - Augmentation de 10 % de l'ensemble de ces crédits - Poursuite d'un effort de gestion et de recherche d'autres formes de financement que celles de l'Etat - Apparition d'un poste de lutte contre la toxicomanie - Transfert des charges des collectivités locales à l'Etat - Nécessité pour la justice de faire face à sa charge - Augmentation du taux de classement sans suite au cours des dix dernières années - Augmentation des délais - Doublement du nombre d'affaires jugées depuis dix ans - Préparation d'un projet de loi de programme de cinq ans ayant pour objectif la rénovation de la justice pénale et le raccourcissement du délai de jugement des affaires - (p. 5264) : réorganisation des greffes - Importance du rôle du chef de cour - Nécessaire création d'emplois - Extension de la prime informatique à tous les agents travaillant sur écran - Achèvement de l'informatisation de la justice en 1991 - Nécessaire renforcement de l'équipement judiciaire immobilier - Modernisation du système pénitentiaire - Importance du nombre de détenus par rapport au nombre de places de prisons - Création d'un secteur pénitentiaire habilité faisant appel à l'intervention du privé - (p. 5265) : nécessité de favoriser le travail des détenus - Formation du personnel des établissements habilités par l'Etat - Souligne que le secteur habilité n'est pas destiné à remplacer le secteur public - Prochain dépôt devant le Sénat d'un projet de loi relatif à la création d'un secteur habilité - Diminution des crédits de l'éducation surveillée - Problèmes des mineurs délinquants multirécidivistes - Souhaite la récréation d'internats pour les jeunes - Lancement de chantiers de jeunesse et politique de prévention et de lutte contre la délinquance juvénile - (p. 5266) : importance du nombre de drogués en France - Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT, et volonté accrue de réprimer le trafic de drogue - Réforme de la règle de non cumul des peines et politique de prévention par l'information - Volonté du Gouvernement de lutter contre la passivité et la complaisance de la société à l'égard de la drogue - Rappelle la loi de 1970 faisant de l'usage de la drogue un délit qui laisse aux juges le pouvoir de choisir entre la sanction pénale et les soins médicaux - (p. 5267) : possibilité pour les familles de demander au juge civil de prononcer un placement d'office dans un établissement de soins - Nécessaire augmentation du nombre de places dans les hôpitaux publics ou les centres agréés - Problème des détenus drogués - Transfert à l'Etat des compétences et des charges en matière de fonctionnement de l'institution judiciaire - Nombreuses créations d'emplois dans le budget 1987 - Justice nécessaire à la sécurité et garante des valeurs de la société - Souhaite une justice moderne, efficace et sereine - (p. 5285) : fausse que-

relle entre les partisans de la prévention et ceux de la répression - Nécessaire équilibre entre le respect des droits de l'individu et ceux de la société - (p. 5286) : échec en matière de lutte contre la drogue depuis quinze ans - Importance du nombre de drogués et du rôle de la prévention - Incompatibilité entre la justice et l'entreprise - Rôle des chefs de cour - Légère augmentation du nombre de magistrats - Rôle des auxiliaires de justice - Formation des magistrats - Développement du juge unique - Problème de la création d'une cour d'appel à Nice, cinquième ville de France - Encombrement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence - Equilibrage entre les prisons françaises - Expérience de la caserne de Montmédy transformée en prison - (p. 5287) : rappelle la création des « chalandonnettes » et l'arrêt de l'urbanisme en hauteur - Importance du patrimoine immobilier de l'éducation surveillée - Rôle des éducateurs et application de méthodes contestables - Diversité des missions de l'éducation surveillée - Augmentation nécessaire du nombre de formateurs professionnels - Répartition des tâches entre le secteur public et le secteur privé - Effort de développement du secteur privé - Importance du problème de la petite délinquance et lien avec la drogue - (p. 5288) : rôle de la prévention - Rôle des associations dans l'encadrement de la jeunesse.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 91 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 92) (p. 6020, 6021) :** maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation en surnombre - Nombre d'affaires en attente ; cas de la chambre sociale - Souhaite l'extension de cette mesure aux cours d'appel - (p. 6049) : vacances de postes à la Cour de cassation : difficultés de comblement ; modification souhaitable des conditions d'accès - Respect du principe de l'immovibilité du magistrat du siège - **Art. 1 (p. 6050) :** s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Félix Ciccolini (maintien en activité des magistrats sans changement de fonction).

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 91) (p. 6020, 6021, 6049).**

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6421) :** place de la prison dans l'échelle des peines ; finalité de punition et de réinsertion - Développement des peines de substitution - (p. 6422) : augmentation de la population carcérale depuis 1981 : difficulté d'assurer l'exécution des peines ; promiscuité carcérale et récidive ; conditions de vie dégradantes pour les détenus ; difficultés des personnels de surveillance - Augmentation prévisible du nombre de détenus ; taux de détention dans les autres pays occidentaux ; obligation de constructions nouvelles et de création d'emplois de surveillants - (p. 6423) : disproportion entre l'effort nécessaire et les moyens budgétaires de l'Etat - Avantages financiers et économiques du programme de système pénitentiaire habilité - (p. 6424) : avantages sociaux - Garantie de la souveraineté de l'Etat : fixation des cahiers des charges de construction et de fonctionnement ; responsabilité directe du greffe, du pouvoir disciplinaire et des fonctions de surveillance armées ; agrément du personnel ; propriété des établissements - Recours actuel à l'initiative privée dans un certain nombre d'établissements pénitentiaires ; établissements de l'éducation surveillée - Amendements de la commission des lois - Demande le vote de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité (p. 6432) :** s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Réfutation des arguments d'ordre constitutionnel : maintien de la propriété et de la responsabilité de l'Etat sur le service public de l'administration pénitentiaire - (p. 6433) : rémunération du gestionnaire par l'Etat afin d'éviter un profit direct retiré de sa participation à la sécurité publique - Egalité des détenus devant le service pénitentiaire - Continuité du service public - Maintien du pouvoir disciplinaire entre les mains de l'administration pénitentiaire.

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte**

contre le terrorisme [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6517) : raisons ayant conduit à appliquer aux faits de terrorisme, commis antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi relative à la lutte contre le terrorisme, la disposition prévoyant le remplacement des jurés populaires par des magistrats professionnels dans les cours d'assises appelées à juger ces affaires - (p. 6518) : cas particulier où un arrêt de mise en accusation est devenu définitif au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi : arrêt complémentaire de la chambre d'accusation ; principe de la non aggravation de la situation des personnes poursuivies - Amendement voté par l'Assemblée nationale concernant l'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme - Demande le vote de ce projet de loi - Exception d'irrecevabilité (p. 6521) : s'oppose à la motion n° 77 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et notamment du remplacement du jury populaire par des magistrats professionnels - Art. 2 (p. 6524) : rejette l'amalgame entre la Résistance et le terrorisme, à l'origine du meurtre de victimes innocentes - Sur l'ensemble (p. 6526) : demande l'adoption de ce texte.

CHAMANT (Jean), sénateur de l'Yonne (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

CHAMBRIARD (Jean-Paul), sénateur de la Haute-Loire (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

CHANDERNAGOR (André), Premier président de la Cour des comptes.

INTERVENTIONS

- Dépose sur le Bureau du Sénat le rapport annuel de la Cour des comptes (25 juin 1986) (p. 1933)

CHARASSE (Michel), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à modifier la loi n° 84-512 du 29 juin 1984, relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles [n° 399 (85-86)] (6 juin 1986).

CHARETTE (Hervé de), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Christian Bonnet : inflation de textes réglementaires entre le 1^{er} et le 20 mars 1986 (29 mai 1986) (p. 983).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Service du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) (p. 5149) : importance du nombre de fonctionnaires de l'Etat - Enjeu économique et humain de la fonction publique - Respect du droit et rôle de l'administration de faire appliquer la loi - Neutralité politique - Importance de la conscience professionnelle - Droits et obligations des fonctionnaires : statut des fonctionnaires - Modernisation de la fonction publique - Doublement des effectifs en vingt-cinq ans - Nécessité d'une politique de recrutement mûrement réfléchie - (p. 5150) : politique des effectifs - Appel à de nouvelles technologies - Réforme de l'Ecole nationale d'administration, ENA - Suppression des voies parallèles d'accès à l'ENA - Réforme des instituts régionaux de l'administration mise en place en 1984 - Formation initiale et formation continue - Ouverture vers l'extérieur de la fonction publique - Favorable au passage entre le secteur privé et le secteur public, entre l'administration et le monde des entreprises - Abrogation du dispositif de titularisation dans le corps des ministres plénipotentiaires, d'agents nommés discrétionnairement à des emplois d'ambassadeur - Modification des dispositions de la loi du 13 septembre 1984 instituant un tour extérieur dans les corps d'inspection générale - Problème de l'avancement et des promotions des agents malgré la réduction des recrutements - Effort de déconcentration de la gestion des personnels - (p. 5151) : politique sociale des rémunérations - Mesures en faveur de l'aide ménagère à domicile et des allocations pour garde d'enfants - Problème de l'insertion des handicapés dans l'administration - Organisation d'une table ronde sur la modernisation de l'administration - Ouverture souhaitable sur la société civile, sur la modernisation technologique et sur le monde - (p. 5156) : maintien de l'avancement moyen des carrières malgré la diminution du recrutement - Caractère ancien et périmé de la grille indiciaire avec ses quatre catégories de corps - Modification difficile de cette grille - (p. 5157) : absence de licenciement et limitation des recrutements - Rappelle les cent quatre-vingt cinq mille recrutements en 1981 et 1982 - Volonté du Gouvernement de maintenir le pouvoir d'achat en masse des fonctionnaires - Différence entre le glissement vieillesse technicité, GVT, positif et le GVT solde - Rappelle la manifestation limitée de la FEN la veille - Maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires et relèvement des retraites, objectifs du Gouvernement - (p. 5158) : rappelle la titularisation par les socialistes d'amis dans des postes diplomatiques et la création d'un tour extérieur à l'ENA, dont la suppression n'a pas fait l'objet de critiques ni de la part des anciens élèves, ni des organisations syndicales.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) (p. 5159) : planification, composante de la puissance économique d'une nation - Plan et redressement national - Libéra-

tion et fondation de la Ve République - Attachement de toutes les familles politiques au Plan - Diminution du rôle économique central du Plan - Procédure lourde et longue de préparation technique du Plan - Structure légère souhaitée par Jean Monnet - Reconstruction française conçue dans le cadre d'un plan en 1945 en réponse au besoin impérieux de remettre en ordre de marche une économie disloquée - Souhaite une concertation entre les hommes politiques, les économistes et les responsables d'entreprises pour définir la planification française de demain - Différence entre planification centrale et planification régionale - Prévision économique conjoncturelle relevant de l'INSEE et n'étant pas seulement du ressort des pouvoirs publics - (p. 5160) : Office français de conjoncture économique émanant du monde universitaire - Délai de cinq ans échappant à toute prévision - Rôle des partenaires sociaux dans la prévision de l'avenir - Nécessité d'alléger les procédures et d'assurer la cohérence des décisions de l'Etat à moyen terme - Respect par l'Etat des engagements pris dans le cadre des contrats de Plan Etat-régions - Défavorable au maintien à cinq ans de la durée du contrat de Plan - Dépenses marginales n'ayant pas leur place dans un contrat de Plan - (p. 5161) : souhaite connaître l'avis du Conseil économique et social sur l'avenir de la planification française - Révision de la loi du 20 juillet 1982 proposée prochainement au Parlement - Importance de l'économie sociale et extraordinaire diversité - Reprise des travaux sur la préparation d'un compte satellite de l'économie sociale interrompus par le Gouvernement précédent - Maintien en 1987 des crédits destinés à l'économie sociale - (p. 5166) : suppression du centre mondial informatique - (p. 5167) : dispersion des études commandées par le Plan - Information du Parlement sur la gestion des crédits - Avenir de la planification - Maintien des crédits de l'économie sociale en 1987 - Avenir des associations essentiel pour la vie démocratique du pays - Souci d'une information rigoureuse du Parlement - Favorable à une modernisation de la planification française - Influence des agents économiques sur l'économie - Nécessaire modernisation de l'outil de connaissance économique - Rôle des partenaires sociaux - (p. 5168) : loi du marché nécessaire à la prospérité économique - Absence de diminution des crédits en matière de recherche socio-économique - Absence de suppression des crédits relatifs aux organisations syndicales - Défavorable à une centralisation des moyens en matière de Plan - Fonctionnement du Commissariat général du Plan - (p. 5169) : obligation différenciant le document de caractère stratégique avec le Plan - Interrogation sur l'utilité d'un rassemblement des diverses dépenses planifiées dans le temps - Problème des personnes mises à disposition et exerçant des responsabilités dans les organes directeurs des mutuelles - Remplacement de la mise à disposition par le détachement - Subventions proportionnelles aux effectifs - Application de la taxe sur les salaires aux associations.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation** [n° 91 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 92) (p. 6021) : inconvénient pour le fonctionnement de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat des limites d'âge instituées par la loi du 13 septembre 1984 - Extension par l'Assemblée nationale du nouveau dispositif aux professeurs de l'enseignement supérieur - Aménagement du tour extérieur dans les corps d'inspection générale - (p. 6022) : suppression de la troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration, ENA - Demande le vote de ces propositions de loi.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat** [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 91) (p. 6021, 6022) - Art. 1 bis (p. 6052, 6053) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Etienne Dailly (suppression de cet article étendant la possibilité du maintien en fonction aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux membres de l'Inspection générale des finances) - (p. 6054) : possibilité d'extension de la mesure de maintien en activité en fonction des besoins des autres grands corps de l'Etat - Art. 1 (suite) (p. 6056) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Etienne Dailly (exclusion des

membres de l'Inspection générale des finances du bénéfice de la mesure de maintien en activité) - (p. 6058) : problème d'effectifs de l'inspection des finances - (p. 6059) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Félix Ciccolini (suppression de la limitation de l'activité du bénéficiaire aux fonctions de conseiller d'Etat ou de conseiller maître à la Cour des comptes, quel que soit son grade précédent) - Art. 6 (p. 6060) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article supprimant la troisième voie d'accès à l'ENA) - Echec de la troisième voie : faiblesse du nombre des candidats ; difficulté de sélectionner des candidats d'un niveau suffisant ; détournement d'objectif par l'infiltration de diplômés, permanents salariés d'appareils syndicaux ; caractère inégalitaire de la scolarité et du concours de sortie spécifique - Devoir d'ouvrir l'administration sur l'extérieur : utilisation du tour extérieur ; diversité géographique et sociale des milieux d'où sont issus les élèves de l'ENA - (p. 6061) : concertation menée avant la suppression de la troisième voie - (p. 6062) : jugement de l'association des anciens élèves de l'ENA sur la troisième voie - Suppression des places réservées pour les polytechniciens et les normaux - Seconde délibération - Art. 1 (p. 6063) : son amendement n° 1 : rétablissement de l'article ; adopté.

CHARRETIER (Maurice), sénateur du Vaucluse (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

CHAUMONT (Jacques), sénateur de la Sarthe (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi [n° 317 (85-86)] de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] (6 mai 1986) - Corps diplomatique et consulaire.

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, en application de l'article 22, alinéa premier, du Règlement, sur la situation actuelle de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [n° 373 (85-86)] (15 mai 1986) - UNESCO.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Section forces terrestres - [(n° 70 (86-87) tome 6)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 40 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Affaires étrangères - *Position du Gouvernement au regard de la situation actuelle de l'UNESCO* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 853) - UNESCO.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : intentions du Gouvernement en matière scolaire** (24 avril 1986) (p. 583).

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 660) : considération du Sénat pour le corps diplomatique - Création depuis 1945 de nombreux postes diplomatiques - (p. 661) : opposition du Sénat à la création d'une troisième voie d'accès au grade de ministre plénipotentiaire et à l'intégration exceptionnelle dans le corps des ministres plénipotentiaires - Invalidation partielle de ces dispositions par le Conseil constitutionnel - Confusion dans la loi du 17 janvier 1986 entre les emplois à la discrétion du Gouvernement et les nominations au tour extérieur - Déprofessionnalisation et politisation de la carrière diplomatique - Forum sur le métier de diplomate des 9 et 10 janvier 1986 - Arrêt de travail des agents du ministère des relations extérieures.**

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (27 mai 1986) (p. 866) : causalité de la crise de l'UNESCO - Incidences financières du retrait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne - Menaces de retrait d'autres pays - Date d'expiration du mandat du directeur général, M. M'Bow - Siège de l'UNESCO et promotion de la francophonie - Avenir des objectifs et de la gestion de l'UNESCO - Importance des frais de fonctionnement par rapport à l'action sur le terrain - (p. 867) : réduction des programmes contestés - Action ambiguë du précédent gouvernement entre le soutien à M. M'Bow et les positions occidentales - Rôle de médiation de la France - Position de la France dans les différentes organisations internationales.**

- **Question au Gouvernement : hausse des cotisations sociales agricoles** (26 juin 1986) (p. 1993, 1994).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (section forces terrestres) (p. 5345) : armes chimiques : protection des troupes ; dissuasion à envisager en ce domaine - Coopération : difficultés de la coopération franco-allemande - (p. 5346) : service national - Ambiguïté des concepts d'emploi de la force d'action rapide, FAR, et de la force nucléaire préstratégique - Rôle de la force de dissuasion stratégique de la France dans l'hypothèse d'une réduction des forces conventionnelles américaines stationnées en Europe - Négociations de Reykjavik - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 6328) : présente le rapport de M. Michel Alloncle en son absence - Articles 4 et 5 relatifs aux dépenses militaires - Apurement de la situation dû au surcoût occasionné par les déploiements extérieurs - Renforcement des forces de maintien de l'ordre nécessaire dans certains départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - Réduction du contingent français de la force intérimaire des Nations-Unies au Liban, FINUL - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption des crédits demandés.**

CHAUTY (Michel), sénateur de la Loire-Atlantique (RPR).

NOMINATIONS

- **Président de la commission des affaires économiques.**

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- **Est nommé membre du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire (JO Lois et décrets 13 juin 1986).**

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 375 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 379 (85-86)] (20 mai 1986) - Politique économique et sociale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 485 (JO Débats 18 avril 1984) (p. 387) - Ministère : Industrie - Baisse du prix du fuel domestique - (Caduque : mars 1986) - Pétrole.

Questions orales avec débat :

n° 64 (JO Débats 12 juin 1986) (p. 1492) - Ministère : Commerce extérieur - Etat des négociations relatives au renouvellement de l'accord multifibres - (Réponse : JO Débats 25 juin 1986) (p. 1888) - Industrie textile.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 749) : saisine ne portant que sur l'article premier du projet de loi relatif aux prix et à la concurrence - Commission saisie au fond sur le projet de loi sur les prix et les revenus et sur le projet de loi portant amélioration de la concurrence - Abrogation des dispositions des ordonnances de 1945 relatives aux prix - Législation actuelle inadaptée aux exigences d'une économie de marché moderne - Achèvement en mai 1981 de la politique de libération progressive de la totalité des prix - (p. 750) : évolution de la réglementation entre la taxation administrative, le blocage, la liberté contrôlée, la liberté conventionnelle et parfois la liberté totale comme de 1978 à 1981 - Contrôle des prix pour la gestion des entreprises comportant de graves inconvénients, favorisant l'inflation et les produits étrangers au détriment des produits français - Modération de l'inflation en France grâce au commerce - Inefficacité du contrôle des prix sur le mouvement naturel des prix - (p. 751) : étude de l'Institut du commerce et de la consommation, ICC, estimant que la libération des prix est la condition d'un renforcement de la concurrence - Abrogation des ordonnances de 1945 souhaitée - Interrogation sur les enjeux de la libération des prix et sur le choix des secteurs à libérer - Arrêté du 15 avril 1986 abrogeant le contrôle des marges moyennes - Liberté des prix devant devenir la règle - Projet de loi portant amélioration de la concurrence du mois de décembre 1985 comportant un grand nombre d'imperfections - Commission souhaitant assurer aux entreprises une plus grande liberté de gestion - Définition du refus de vente - (p. 752) : problème du contrôle des concentrations - Compétence de la commission de la concurrence - Projet de réforme élaboré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris proposant une commission de la concurrence renouvelée et une modification du régime des sanctions - ICC proposant de créer à la place de la commission de la concurrence une haute autorité du marché - Réforme du droit de la concurrence envisagée par le Gouvernement proposant une plus grande liberté de gestion accordée aux entreprises et un meilleur respect du caractère contradictoire des procédures dans le cadre de l'exercice des compétences dont dispose l'autorité publique - Relations entre les producteurs et les distributeurs et entre les distributeurs et les industriels - Etude nécessaire des conditions dans**

lesquelles sont conclus certains marchés - (p. 753) : problème des centrales d'achat - Se déclare favorable à la partie du texte de ce projet de loi examinée par la commission.

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres** - (24 juin 1986) (p. 1888) : conséquences du renouvellement de l'accord multifibres, AMF, sur l'avenir de l'industrie cotonnière, du textile et de l'habillement - Position défavorable réservée à la France en ce qui concerne la fixation des quotas nationaux d'importation - (p. 1889) : demande le respect du mandat de négociation adopté en mars dernier par le conseil de la CEE - Bilan économique et social de l'activité du textile et de l'habillement dans le département de la Loire - Abus ou insuffisances constatés dans le domaine des échanges internationaux des produits du textile et de l'habillement - Respect de la propriété des marques, des dessins et des modèles - Protectionnisme américain et japonais - Conclusions du rapport de la délégation du Sénat aux affaires européennes - (p. 1890) : modification du cours des négociations - Augmentation des possibilités d'exportations européennes - (p. 1897) : insuffisance de la recherche française dans les fibres - Exploitation quasi-permanente de brevets étrangers - Filature et tissage - Importation et distribution des produits confectionnés - Importations étrangères privilégiées par les acheteurs des grands groupes d'achats.

CHAUVIN (Adolphe), sénateur du Val-d'Oise (président du groupe UC).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec M. Paul Séramy et des membres du groupe de l'Union centriste, rattachés administrativement et apparentés, tendant à garantir la liberté de l'enseignement [n° 314 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats (2 avril 1986)).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 301 (85-86)] autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] (28 mai 1986) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 732 (JO Débats 27 novembre 1985) (p. 3406) - Ministère : Relations extérieures - *Lutte contre les atteintes aux droits de l'homme dans le domaine des prises d'otages* - (Caduque : mars 1986) - **Droits de l'homme.**

Questions orales avec débat :

n° 163 (JO Débats 6 décembre 1985) (p. 3613) - Ministère : Relations extérieures - *Lutte contre les atteintes aux droits de l'homme dans le domaine des prises d'otages* - (Caduque : mars 1986) - **Droits de l'homme.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Après l'art. 1 A (p. 170) : application du règlement du Sénat et organisation des travaux parlementaires.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1975) : répartition équilibrée des fréquences entre secteur public et secteur privé de l'audiovisuel - Statut et gestion de FR3 - Exigences du service public étrangères aux notions de rentabilité ou d'audience - Prise en charge des émissions réservées aux organisations professionnelles, aux groupes politiques, aux minorités raciales ainsi que des émissions religieuses - Développement de la création et de l'industrie cinématographiques françaises face aux productions étrangères - Respect des oeuvres - Fixation de quotas publicitaires - (p. 1976) : liberté et indépendance du secteur de l'audiovisuel - Dépôt d'amendements relatifs à la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, ainsi qu'au mode de désignation du président de Radio-France internationale - Création envisageable d'une chaîne européenne de télévision - Rayonnement de la culture française assuré par une télévision compétitive.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 6 (p. 2241) : modalités de déroulement des débats au Parlement - Calendrier des débats - Rôle des commissions.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2645) : son amendement n° 258 : attribution d'un canal pour la création d'une chaîne publique européenne de télévision ; retiré.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2800) : privatisation de TF1 - Politique d'obstruction du débat parlementaire menée par les groupes de l'opposition sénatoriale.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Après l'art. 59 (p. 3239, 3240) : son amendement n° 267 : retransmission des émissions religieuses ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3286, 3287) : vote favorable sur ce projet de loi - Travaux de la commission spéciale - Démocratie parlementaire et relations entre les groupes politiques au sein du Parlement - Mesures sociales en faveur du personnel de TF1 - Avenir de la SFP.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - **Discussion générale** (p. 3502, 3503) : lutte contre l'immigration clandestine - Insertion des étrangers en situation régulière - Aide au retour dans les pays d'origine - Maîtrise des flux migratoires dans les pays européens - France, terre d'asile - Réfugiés - Délinquance d'origine étrangère - Travail clandestin - Réaction des associations de défense des immigrés ou des droits de l'homme - Reconduite à la frontière ; procédure administrative ; garanties pour l'étranger ; caractère immédiatement exécutoire de la décision administrative - Harmonisation au plan européen - Vote favorable sur ce projet de loi.

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 5 (p. 3562) : son amendement n° 41, soutenu par M. Michel Souplet : recours devant le tribunal administratif de l'étranger en instance d'expulsion pouvant être assorti d'une demande de sursis à exécution ; adopté après modification par le sous-amendement n° 118 du Gouvernement.

CHAVANES (Georges), ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce, de l'artisanat et des services (nommé le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 26 mars 1986, p. 4996].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des

conditions d'accès à la profession de coiffeur, en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne [n° 471 (85-86)] (23 juillet 1986) - Commerce et artisanat.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Albert Voilquin : industries de l'ameublement (26 juin 1986) (p. 1981, 1982).

- Question au Gouvernement, de M. Raymond Bouvier : application de la loi du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite « loi Royer » (26 juin 1986) (p. 1997, 1998).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5131) : politique de redressement économique - Nécessaire adhésion des petites et moyennes entreprises des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services - Libération de l'entreprise de toutes les contraintes inutiles et responsabilisation des chefs d'entreprise - Libération des prix - Allègement des charges - Recherche d'un équilibre dans l'application de la « loi Royer » - Nouveau droit de la concurrence - (p. 5132) : mise en place du programme d'orientation pour l'artisanat - Priorité à la formation, l'investissement et la modernisation, aux mutations et à l'action rurale, et à l'équité sociale et fiscale - Rénovation de l'apprentissage - Expérience de baccalauréat professionnel - Formation permanente - Promotion du commerce indépendant - Politique de soutien à l'acquisition de moyens modernes de gestion et de surveillance - Mise en place d'un livret d'épargne artisanal - Allègement des droits de mutation - Indemnité de départ - (p. 5133) : promoteur des « usines à la campagne » et lutte contre la désertification - Harmonisation de la condition fiscale et sociale du travailleur indépendant avec le salarié - Mise en place du statut du conjoint en 1982 - Problème de la protection sociale - Importance des services marchands employant plus de quatre millions de personnes - Redressement de la France passant par l'ambition de ses entreprises - (p. 5145) : souci du Gouvernement de maintenir l'équilibre entre les commerces indépendants et les grandes surfaces - Absence de remise en cause des prêts bonifiés consentis à l'artisanat - Mesures fiscales en faveur des entreprises - Favorable à plus de liberté pour les entreprises - Rappelle l'importance des autorisations d'ouverture de grandes surfaces accordées par M. Bockel - Problème du droit à la retraite et de l'indemnité de départ - Dépôt prochain d'un projet de loi sur l'apprentissage - Importance de l'emploi des jeunes et de la formation en alternance - Présentation prochaine d'une ordonnance sur la concurrence - Défavorable à l'ouverture des grandes surfaces le dimanche - Nécessité pour les artisans de Wallis-et-Futuna de vendre en métropole - Limitation du développement des grandes surfaces et application de la « loi Royer » avec vigilance - (p. 5146) : libération de toutes les professions à la fin décembre, à l'exclusion des tabacs, des produits pharmaceutiques, des livres et des taxis - Amélioration de la lutte contre le travail clandestin - Plan d'emploi des jeunes - Maintien du régime en vigueur relatif à la protection sociale des commerçants et des artisans - Augmentation de la charge des entreprises et diminution de leur compétitivité - Politique depuis 1973 d'alignement sur le régime général des salariés - Difficulté pour les régimes de retraite des commerçants en raison du déséquilibre démographique - Evénements du Finistère et suspension des poursuites judiciaires - Efforts importants du Gouvernement concernant les allègements pour les entreprises - Application des textes existants dans le secteur du bâtiment en matière de clause de réserve de propriété - Problème des accidents du travail et du droit de s'assurer pour les chefs des petites entreprises - Extension de l'indemnité de départ - Priorité au commerce rural : action menée en faveur des magasins multiservices - Favorable à une figuration du tabac dans un magasin multiservices - Création d'emplois dans les zones rurales grâce aux « usines à la campagne » - Problème

des quartiers urbains paupérisés : exemple de Roubaix - (p. 5147) : priorité à la réduction maximum du dirigisme et à l'octroi d'une plus grande liberté aux entreprises - Plan pour l'emploi des jeunes - Redressement de la France grâce à l'ambition des petites entreprises - Art. 71 (p. 5148) : demande le retrait de l'amendement n° II-7 de M. Edouard le Jeune (responsabilité de la chambre de métiers pour la détermination de la contribution en fonction du coût du stage et du nombre de stagiaires).

- Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6064, 6065) : pratique annuelle d'abatement législatif du coefficient applicable aux majorations des loyers commerciaux - (p. 6065) : exclusion pour 1987 de certains types de locations - Coefficient proposé par le Gouvernement - Concertation pour revenir à un régime de liberté contractuelle sous contrôle du juge - Ordonnance relative à la liberté des prix et à la concurrence du 1^{er} décembre 1986 - Art. 2 (p. 6068) : accepte l'amendement n° 1 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (suppression de cet article rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991).

- Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales [n° 411 (85-86)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6069) : extension aux magistrats de l'ordre judiciaire détachés dans les organisations internationales des avantages de carrière prévus pour les fonctionnaires civils et militaires placés dans la même situation - Demande le vote de ce projet de loi.

- Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire [n° 274 (83-84)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6071) : complément de la loi de 1975 relative au divorce - Demande le vote de ce projet de loi - Avant l'art. 1 (p. 6072) : accepte l'amendement n° 4 de M. Charles Jolibois, rapporteur (fixation du capital préalablement à la rente) - Sur l'amendement n° 1 de la commission (conditions de demande de la conversion en capital ; droit d'enregistrement à la charge du demandeur), son sous-amendement n° 7 : 1° : cas où la rente a été fixée en considération d'un accord des parties ; adopté ; 2° : suppression de la mention des droits d'enregistrement ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 6075) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (présence de deux avocats) - (p. 6076, 6077) : accepte l'amendement n° 4 de la commission (fixation du capital préalablement à la rente) ; sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 12 et n° 13 de M. Michel Darras - (p. 6078) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (possibilité de demande de la pension alimentaire à tout moment).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Lacour : politique de l'apprentissage (11 décembre 1986) (p. 6029).

- Question au Gouvernement, de M. Paul Robert : chèques bancaires payants (11 décembre 1986) (p. 6034).

- Question au Gouvernement, de M. Paul Malassagne : nouvelle pièce de dix francs (11 décembre 1986) (p. 6037).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre-Christian Taittinger : rôle du mécénat dans la société française (11 décembre 1986) (p. 6041).

- Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6473 à 6475) : modification de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Demande l'adoption de cette proposition de loi relative à la compétence de la Cour d'appel de Paris pour juger des recours contre les décisions du conseil de la concurrence.

CHERIOUX (Jean), sénateur de Paris (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Elu vice-président du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 375 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 377 (85-86)] (20 mai 1986) - Politique économique et sociale.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Rappel au règlement, de M. Marc Boeuf (p. 6491) : irrecevabilité de la motion de procédure du groupe socialiste à l'encontre du texte élaboré par la CMP.

En qualité de sénateur

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 56, 57) : convocation du Parlement en session extraordinaire - Relations entre les partis socialiste et communiste - Reconnaissance des nécessités de l'entreprise par le Gouvernement - Caractère électoraliste de ce projet de loi - Accords d'entreprise - Conditions de modulation des accords hebdomadaires de travail - Contingent d'heures supplémentaires non soumis à autorisation de l'inspecteur du travail - Réduction du temps de travail et emploi en période de crise économique - (p. 58) : accords de branche - Dialogue social - Déréglément du droit du travail - Suppression des négociations dans les entreprises - Vote par le groupe RPR des amendements de la commission des affaires sociales.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Discussion générale (p. 98) : propos de M. Alain Juppé sur la renonciation aux accords de branche.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Vice-président de la commission des affaires sociales - Art. 2 (p. 310) : intention du gouvernement de procéder à un vote bloqué sur les articles suivant l'article premier.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 407, 408) : rejet par le groupe RPR des articles 2 à 4 de ce projet de loi soumis à vote bloqué par le Gouvernement - Obstruction des sénateurs communistes - Réduction du temps de travail - Importance d'une véritable flexibilité sur des accords contractuels - Soutient le texte voté par la commission.

- **Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)]** - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 442) : conditions déplorablement d'examen du texte de ce projet de loi - Echec de la commission mixte paritaire, CMP - Mythe de la réduction du temps de travail créatrice d'emplois - Aménagement du temps de travail nécessitant un cadre législatif souple per-

mettant de relancer les négociations entre les partenaires sociaux - Texte insuffisant et rétrograde - (p. 443) : réduction de la durée hebdomadaire du travail par l'instauration des trente-neuf heures en 1981 et nombreuses pertes d'emplois - Réduction de la durée du travail inefficace pour lutter contre le chômage - Amendements de la commission des affaires sociales destinés à donner davantage de liberté aux partenaires sociaux et à corriger les dispositions perverses de ce texte - Utilisation abusive de la procédure d'urgence et du vote bloqué par le Gouvernement - Accord des partenaires sociaux pour la mise en place urgente d'une véritable flexibilité - Texte de la commission répondant dans son ensemble au souhait des partenaires sociaux - (p. 444) : discussion inopportune du texte de ce projet - Au nom du groupe du Rassemblement pour la République, se déclare opposé à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - Explication de vote (p. 570) : approbation par le groupe RPR de la déclaration de politique générale du Premier ministre.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - (21 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 753) : loi d'habilitation contenant un triple dispositif en ce qui concerne l'emploi : stimulation de l'emploi des jeunes, réforme du placement des chômeurs, mise en place d'un système d'aide à l'emploi dans certaines zones particulièrement touchées par le chômage - Révision du droit des contrats de travail à temps différencié - Aménagement du temps de travail et révision de la loi du 28 février 1986 sur la flexibilité - Participation et modification par le Gouvernement du code du travail et du code des impôts - Accroissement de la participation des salariés au conseil d'administration et acquisition par le personnel des sociétés privatisées d'une fraction du capital des sociétés - (p. 754) : échec des mesures mises en oeuvre par les précédents gouvernements socialistes concernant l'emploi, le droit du travail et l'organisation des entreprises - Entreprises seules sources de richesse et donc d'emplois - Ordonnance de 1982 sur le travail temporaire et disparition de la moitié des entreprises de cette branche - Importance du travail à temps partiel dans les économies modernes - Limitation des contrats à durée déterminée - Rappelle l'absurdité des dispositions du texte sur la flexibilité du travail - Echec des nationalisations - Création d'emplois nouveaux nécessitant l'amélioration de la compétitivité des entreprises - Projet portant allègement des charges des entreprises et privatisation de certaines entreprises nationalisées - Politique économique destinée à relever le taux de croissance et nécessaires modifications législatives et réglementaires - Attente des projets de loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et sur le gel des seuils sociaux - Rappelle le dépôt d'une proposition de loi de MM. Jean-Pierre Fourcade et Louis Boyer sur la flexibilité du travail - Suppression par les socialistes de l'actionnariat public dans les entreprises publiques, les banques nationalisées et les compagnies d'assurance - Solidarité s'exprimant dans la participation - Dénationalisation favorisant le développement de la participation - (p. 756) : politique de privatisation devant représenter un progrès social authentique pour les salariés des entreprises concernées - Participation devant, dans l'esprit du général de Gaulle, assurer la paix sociale - Projet répondant aux idées de liberté, de responsabilité, de concertation et de participation - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi d'habilitation.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 3 (p. 1040) : évolution du groupe socialiste vers la notion de participation.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1192) : se déclare opposé à l'amendement n° 309 de M. André Méric (suppression des dispositions autorisant le Gouvernement à fixer les conditions de développement de l'actionnariat populaire).

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) -

Question préalable (p. 1769) : intervient contre la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Dénonce l'opposition systématique et l'obstruction pratiquées par la gauche au Sénat - Rappelle l'absence de commissaire de gauche au sein de la commission lors de l'examen du rapport de M. Louis Souvet - (p. 1770) : rappelle les nombreuses suppressions d'emplois sous le gouvernement précédent - Importance sociale du problème du chômage - Absence de remise en cause des acquis sociaux et prise en compte de l'intérêt des travailleurs.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 1 (p. 1802) : article 38, alinéa 1 du règlement du Sénat - Demande la clôture de la discussion sur l'article premier - Art. 4 (p. 1826) : licenciement de moins de salariés sur une même période de trente jours - Suppression de la procédure d'autorisation, respect des règles de consultation des représentants du personnel - Entretien préalable - Motivation du licenciement - Notification par lettre du licenciement à l'intéressé - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2136) : article 38 du règlement modifié du Sénat permettant de demander la clôture de la discussion générale sur cet article.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2195, 2196) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), se déclare opposé, au nom du groupe du RPR, au sous-amendement n° 300 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 15 (p. 2338) : se déclare défavorable à l'amendement n° 360 de M. André Méric (cas de saisine des autorités administratives par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et des concentrations économiques ; recommandations de la CNCL).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 23 (p. 2393) : demande la clôture de la discussion en application de l'article 38, alinéa 1, du règlement du Sénat.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2695) : politisation de la police au cours des cinq dernières années - Rôle de tribunaux populaires de certains journalistes.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2905) : demande la clôture des explications de vote au titre de l'article 38 du règlement du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Art. 2 (p. 4166) : mépris de M. Michel Dreyfus-Schmidt à l'égard des officiers municipaux.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4240) : respect des promesses gouvernementales : relance du secteur de la construction et du logement - Effets néfastes de la loi Quilliot - Durée du bail : distinction entre renouvellement et tacite reconduction - (p. 4241) : connexion entre la politique du logement et la politique familiale - Pénurie du logement locatif en raison du désintérêt des investisseurs privés pour l'immobilier - Approuve la durée des mesures transitoires proposée ainsi que le maintien des dispositions de la loi de 1948 pour les personnes de plus de 65 ans et certains locataires à revenus modestes - Favorable à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 21 (p. 4338) : ses amendements n° 329, soutenu par M. Jean-François Le Grand et n° 330, soutenu par M. Michel Caldagués : rétablissement du texte initial du Gouvernement ; retirés.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4880, 4881) : son amendement n° I-189 : mesures fiscales en faveur des acquéreurs de logements neufs et des propriétaires effectuant des travaux de réhabilitation partielle d'immeubles ; retiré - **Avant l'art. 17** (p. 4901) : son amendement n° I-18 : création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales ; adopté après modification par le sous-amendement n° I-262 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - **Après l'art. 2** (p. 5917) : se déclare opposé à l'amendement n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudou (conditions de travail des femmes salariées en état de grossesse médicalement constatée) - Art. 4 (p. 5925) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 35 de M. André Méric (création de l'allocation de garde d'enfant à domicile gagée sur la suppression de nombreuses autres prestations familiales) - Art. 5 (p. 5927) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Claude Beaudou (participation patronale au financement de différents modes de garde des enfants, déterminée par décret en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Art. 6 (p. 6146) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 11 de M. André Méric (modulation du forfait journalier hospitalier) - Art. 11 (p. 6164) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Claude Huriet, rapporteur (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - **Après l'art. 12 ter** (p. 6168) : son amendement n° 22 : rattachement des pharmaciens résidents des hôpitaux au statut des praticiens hospitaliers ; adopté.

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture** [n° 78 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6288) : spécificité de la collectivité territoriale parisienne - Budget de la Ville et du département de Paris - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

CHERVY (William), sénateur de la Creuse (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 973) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 239 (saisine du comité d'entreprise ou des délégués du personnel) et n° 240 (intervention du directeur départemental du travail et de l'emploi ou du fonctionnaire de contrôle assimilé en matière de conclusion de contrat à durée déterminée).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1056, 1057) : ordonnances de 1945 sur les prix et la concurrence - Résul-

tats négatifs de la tentative de blocage des prix de 1976 sur l'inflation - Action positive du gouvernement Mauroy de blocage des prix en 1982 - Dévaluation du franc - Incidences de la libération des prix sur l'inflation - Droit de la concurrence - Information du Parlement - Remplacement de la commission de la concurrence par une juridiction de l'ordre judiciaire - (p. 1061) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 144 (habilitation en matière de prix et de concurrence) et n° 145 (concurrence et droits des consommateurs) - (p. 1063) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 149 (maintien de l'article 37 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relatif au refus de vente, à la distribution sélective, aux pratiques discriminatoires et à l'interdiction des prix imposés) et n° 150 (maintien de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à la répression des infractions à la législation économique) - (p. 1064, 1065) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 155 (maintien de la loi du 23 octobre 1984 relative à la transparence financière et au pluralisme des entreprises de presse), n° 157 (maintien de certains articles de la loi du 24 janvier 1984, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit) et n° 159 (maintien de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne) - (p. 1066) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 160 à n° 164, relatifs au maintien de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention dans le secteur agricole, et n° 165 (maintien de la loi du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et bailleurs) - (p. 1067) : soutient l'amendement n° 168 de M. André Méric (maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs de produits et services) - (p. 1068) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 170 (maintien des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante) et n° 172 (maintien des dispositions de la loi du 15 août 1936 créant l'office national interprofessionnel des céréales).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 10** (p. 4852) : soutient l'amendement n° I-75 de M. André Méric (assouplissement des règles de la taxe sur la valeur ajoutée agricole) - **Après l'art. 10** (p. 4853) : soutient l'amendement n° I-76 de M. Marcel Bony (avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées) - **Art. 12** (p. 4857, 4858) : sur l'assouplissement des modalités d'imposition des bénéfices réels agricoles, soutient les amendements n° I-77 à n° I-79 de M. André Méric.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5220, 5221) : situation particulièrement dramatique des éleveurs, notamment dans le département de la Creuse - Effondrement des cours de la viande bovine et ovine - Subvention accordée aux éleveurs allemands - Augmentation, en 1986, des importations britanniques du fait de la dévaluation de la livre - Attribution d'une subvention au transport de fourrages en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse - Demande une aide exceptionnelle de l'Etat pour la rénovation des prairies artificielles - Rétablissement d'une véritable concurrence au sein du Marché commun.

CHINAUD (Roger), sénateur de Paris (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Industrie et tourisme - II - Tourisme** - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 25)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 8 (86-87)]** - (17 octobre 1986) - **Question préalable** (p. 3943) : soutient la motion n° 2 de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable - Motion déposée au nom du groupe de l'UREI et du comité de coordination des formations de la majorité du Sénat - Approuve l'argumentation développée par M. Jacques Larché, président de la commission des lois.

- **Question au Gouvernement : communication des avis du Conseil d'Etat** - (13 novembre 1986) (p. 4585).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Art. 2** (p. 4769, 4770) : se déclare opposé à l'amendement n° I-183 de M. Jean Cluzel (justice fiscale entre les couples mariés et les concubins) - **Après l'art. 2** (p. 4782) : se déclare opposé aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (abrogation du système du prélèvement libérateur) et n° I-135 (dégrèvement sur la taxe d'habitation accordé aux contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4810) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-115 ; retiré - **Art. 5** (p. 4830) : effort nécessaire dans le domaine des exportations - Chute d'activité dans les hôtels et restaurants d'une certaine qualité - Amendement voté à l'Assemblée nationale opérant une nouvelle ponction sur les droits de timbre - Souligne les dangers d'une manipulation des augmentations des droits sur les alcools - (p. 4833) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, ses amendements n° I-52 ; retiré ; et n° I-204 ; adopté - **Art. 6** (p. 4838) : sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, son amendement n° I-116, soutenu par M. Jean Delaneau ; retiré - **Art. 8** (p. 4844) : son amendement n° I-117 : abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréées ; retiré - **Après l'art. 8** (p. 4847) : se déclare opposé à l'amendement n° I-47 de M. Jean Colin (centres de gestion agréés habilités à tenir les documents comptables des adhérents).

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - **Examen des crédits - Art. 37** (p. 5370) : se déclare favorable à l'amendement n° II-22 de M. André Giraud, ministre (déblocage de crédits).

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5460) : baisse de la balance commerciale touristique par rapport à l'an dernier en raison principalement du tourisme de luxe - Lourdeur des services centraux - Croissance supérieure du budget du tourisme par rapport à celui de l'Etat depuis 1980 - (p. 5461) : maintien du déséquilibre entre les dépenses ordinaires et les dépenses en capital - Importance du personnel de l'administration centrale par rapport aux bureaux à l'étranger - Recrutement d'inspecteurs généraux du tourisme - Création souhaitée d'une cellule statistique supplémentaire - Souhaite que les crédits du titre IV soient exclusivement utilisés à la promotion de l'image touristique de la France - Présentation du projet « Maison de la France » - Interrogation sur le fonctionnement futur de la « Maison de la France » - Favorable

au développement des contrats de plan Etat-régions - Faible augmentation des crédits en faveur du tourisme social - Souhaite la fin des changements de date et de durée des vacances scolaires - Problème des équipements sportifs et de loisirs - (p. 5462) : au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce budget.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Après l'art. 58 (p. 5815) : son amendement n° II-12 : abrogation des articles 39-5, 54 quater et 223 quinquies du code général des impôts ; retiré - Art. 59 (p. 5818) : son amendement n° II-52 : suppression des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie en matière d'impôt sur le revenu ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 8 (p. 6355, 6356) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Maurice Blin, rapporteur général (nouvelle répartition des crédits entre les chaînes de télévision) - Après l'art. 13 (p. 6382) : son amendement n° 35 : assujettissement à compter du 1^{er} janvier 1987 des commerçants, des industriels et des entrepreneurs de spectacles forains ainsi que des marchands forains au taux réduit de la TVA ; adopté - Art. 18 (p. 6388) : son amendement de suppression n° 36 : régime fiscal de la contribution sociale de solidarité ; retiré - Problème de rétroactivité des textes - Après l'art. 25 (p. 6404) : soutient l'amendement n° 37 de M. Roland du Luart (modulation du taux de la taxe en fonction des circonstances, des récoltes et des besoins pour un certain nombre de produits).

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6457) : surpeuplement des prisons : promiscuité et récidive - Situation du personnel pénitentiaire - Conditions défavorables à la mission de réinsertion - Texte en projet : maintien du service public pénitentiaire - (p. 6458) : proposition du Sénat réservant les missions de surveillance à des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire - Avantages économiques de la solution proposée - Vote par le groupe UREI de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 79 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Demande de clôture (p. 6450) : demande la clôture de la discussion générale en application de l'article 38 du règlement du Sénat.

CHIRAC (Jacques), Premier ministre (nommé le 20 mars 1986) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, relatif aux privilèges et immunités de l'agence internationale de l'énergie atomique dans la Principauté [n° 320 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en vue d'éviter la double imposition des revenus (ensemble un protocole) [n° 321 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance du 25 août 1924, telle qu'amendée par le protocole de modification du 23 février 1968, fait à Bruxelles le 21 décembre 1979 [n° 322 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 324 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Déclaration de politique générale du Gouvernement lue par M. Edouard Balladur [n° 334 (85-86)] (9 avril 1986).

Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)] (21 mai 1986) - Sociétés civiles et commerciales.

Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)] (21 mai 1986).

Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] (11 juin 1986) - Audiovisuel.

Projet de loi organique relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 406 (85-86)] (12 juin 1986) - Elections et référendums.

Projet de loi relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 407 (85-86)] (12 juin 1986) - Elections et référendums.

Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales [n° 411 (85-86)] (18 juin 1986) - Justice.

Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)] (25 juin 1986).

Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] (26 juin 1986).

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle [n° 434 (85-86)] (3 juillet 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention entre la République française et la République d'Autriche en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que dans celui de l'impôt sur les successions [n° 435 (85-86)] (3 juillet 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] (4 juillet 1986) - Rapatriés.

Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi n° 84-1151 du 21 décembre 1984 [n° 450 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée, portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande [n° 451 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes, modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 [n° 453 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi donnant force de loi à la partie législative du code de la sécurité sociale [n° 459 (85-86)] (17 juillet 1986).

Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne [n° 471 (85-86)] (23 juillet 1986) - Commerce et artisanat.

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football [n° 493 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe [n° 494 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 495 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi portant modification de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [n° 530 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Statistiques.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les revenus, fait à Londres le 12 juin 1986 [n° 531 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] (16 octobre 1986).

Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (85-86)] (19 novembre 1986).

Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] (26 novembre 1986) - Fonctionnaires et agents publics.

Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée, portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Allocution de M. le Premier ministre** - (2 avril 1986) (p. 486) : contribution du Sénat à l'élaboration des lois, à la défense des libertés et au rôle des collectivités territoriales - Concertation entre le Sénat et le Gouvernement - Demanderà l'approbation d'une déclaration de politique générale - Nomination de trois sénateurs en tant que ministres.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (9 avril 1986) - Lue à la tribune par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie (p. 501) : victoire de la droite aux récentes élections législatives et régionales - Héritage des gouvernements socialistes - Ralentissement économique - Chômage - Détérioration des finances publiques - Délinquance et insécurité - Immigration - (p. 502) : rassemblement des forces d'union nationale - Souhaite une véritable renaissance de l'humanisme - Dangers et défauts du dirigisme étatique - Respect des libertés individuelles - Importance du dialogue à toutes les étapes d'élaboration des décisions gouvernementales - Compétitivité des entreprises françaises - Nécessité d'un réajustement des parités monétaires - (p. 503) : lutte contre l'inflation - Rigueur de la politique monétaire - Compression des dépenses et déficits

publics - Poursuite de la politique de désindexation salariale - Création d'emplois - Redressement économique et social : recours aux ordonnances - Libération des prix - Assouplissement des dispositions législatives relatives au contrat de travail à durée déterminée - Développement de la participation des salariés dans les entreprises - Emploi des jeunes - Privatisation - Projet de loi de finances rectificative pour 1986 - Projets de loi en cours d'élaboration : suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; redressement économique et social des départements d'outre-mer ; développement de l'investissement immobilier et de l'accession sociale à la propriété - Lutte contre le chômage - Compétitivité des entreprises françaises - (p. 504) : fonctionnement des institutions - Rétablissement du scrutin majoritaire - Projet de loi sur la communication - Mise en place d'une commission nationale de la communication et des libertés - Nouvelle loi relative à la transparence et au pluralisme de la presse - Lutte contre le terrorisme - Sécurité des personnes et des biens - Mesures juridiques : peine incompressible se substituant à la peine de mort, crime de terrorisme, répression de l'association de malfaiteurs, documents d'identité infalsifiables - Aménagement de l'organisation et des missions de la police nationale - Expulsion des étrangers en situation irrégulière - Modification du code de la nationalité - Rétablissement des visas pour l'entrée et le séjour des étrangers non originaires de la CEE - Amélioration des rapports entre les citoyens et l'administration, notamment en matière fiscale et douanière - (p. 505) : refonte du droit de la concurrence - Plan d'allègement fiscal - Diminution des dépenses publiques - Réduction du déficit budgétaire - Abaissement des prélèvements obligatoires - Dépôt d'une nouvelle loi de programmation militaire - Dissuasion nucléaire - Alliance atlantique - Initiative de défense stratégique, IDS - Rapatriés - Avenir du système de protection sociale - (p. 506) : démographie - Politique familiale - Protection sociale - Education : libre choix entre secteurs public et privé - Autonomie de l'enseignement supérieur - Politique éducative et culturelle : enseignement des disciplines artistiques à l'école - Sport : candidatures de Paris et de la Savoie aux Jeux olympiques de 1992 - Concurrence économique internationale - Place prépondérante de l'agriculture française dans la CEE - (p. 507) : politique agricole commune, PAC - Nouvelle loi d'orientation agricole - Réforme des instances d'orientation et de gestion des marchés agricoles - Maîtrise des importations - Stimulation des secteurs créateurs potentiels d'emplois - Principes français en matière de politique étrangère - Rayonnement de la pensée et de la langue françaises - Relations avec les Etats d'Afrique, du Moyen-Orient et du Proche-Orient - Participation active aux travaux de la conférence sur le désarmement en Europe - Relations franco-soviétiques - Relance des relations avec les Etats d'Amérique latine et d'Asie - (p. 508) : poursuite de la construction de l'Europe - Rapports franco-allemands - Otages français détenus au Liban - Officiers français incarcérés en Nouvelle-Zélande - Se déclare confiant dans la réussite du redressement national - Respect des prérogatives du Parlement.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 513, 514) : rôle du Sénat - Volonté de rupture avec l'étatisme - Objectifs du Gouvernement : emploi : emploi des jeunes ; conséquences attendues du rétablissement des libertés pour les entreprises ; libéralisation et solidarité - Modification de la politique monétaire de l'Etat et préparation d'un statut d'autonomie pour la Banque de France - (p. 515) : rôle de l'agriculture française et nécessité d'un revenu équitable pour les agriculteurs européens - Libéralisation de la société : création d'une commission destinée à garantir les droits des contribuables ; écoles : secteurs public et privé ; suppression progressive de la carte scolaire ; place des enseignants ; autonomie des universités - Famille ; nécessaire renouveau démographique ; allocation parentale - Situation des étrangers en France : lutte contre l'immigration clandestine - (p. 516) : rétablissement des visas pour les non originaires de la CEE ; modification du code de la nationalité - Communication : création d'une commission nationale de la communication et des libertés destinée à remplacer la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; privatisation d'une partie de l'actuel secteur public ; préparation d'une loi destinée à remplacer la loi sur la presse du 23 octo-

bre 1984 - Sécurité : proposition d'une peine incompressible de longue durée en substitution à la peine de mort ; police ; lutte contre la drogue - (p. 517) : lutte contre le terrorisme - Coopération européenne et internationale - Place de la France dans le monde : départements et territoires d'outre-mer ; garantie de l'indépendance de la France par la dissuasion nucléaire ; présence de la France en Afrique et au Moyen-Orient - Hommage au Sénat ; définition du bicaméralisme par la Constitution ; procédure des ordonnances - (p. 518) : ordre du jour du Sénat ; contrôle parlementaire : qualité des travaux réalisés par les commissions de contrôle du Sénat ; procédure des questions au Gouvernement ; rôle du Sénat à l'égard des collectivités locales ; Association des maires de France ; décentralisation : nécessité de pause législative et de bilan - (p. 527) : condamne les propos de Mme Hélène Luc à l'égard du Président de la République sud-coréenne, hôte du Président de la République et du Gouvernement français - (p. 532) : intervention des forces aériennes américaines contre la Libye dans la nuit du 14 au 15 avril 1986 - (p. 563, 564) : bilan de la gestion socialiste ; accroissement des inégalités : chômage ; disparition des enseignements artistiques mettant certaines disciplines à la portée de tous ; dégradation de la sécurité des personnes et des biens ; réduction des indemnités de chômage - (p. 565) : dévaluation : différence de taux d'inflation avec la République fédérale d'Allemagne ; rentrées de capitaux en France - Critique de Mme Hélène Luc au sujet de la visite du Président de la République de Corée du Sud - Construction de l'Europe - Fidélité du Gouvernement aux engagements pris dans la plateforme « Pour gouverner ensemble » - Déréglementation - (p. 566) : encouragement des initiatives des entreprises ; négociations collectives - Petites et moyennes entreprises - Economies budgétaires - Collectivités locales : décentralisation ; transferts de charges supérieurs aux transferts de ressources - (p. 567) : Nouvelle-Calédonie - Peine incompressible de substitution à la peine de mort - Lutte contre le terrorisme ; révision des conventions d'extradition - Coopération entre les forces de police et avec la justice - Mise au point d'un instrument statistique de mesure du chômage - Réforme de l'ANPE - Encouragement de la négociation collective au niveau de l'entreprise - DOM : Fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire, FASSO - (p. 568) : défense du système de l'octroi de mer - Répercussion sur le consommateur de la baisse du prix du pétrole : dans le cadre d'une politique de désinflation, alignement sur la baisse du prix de l'essence décidée par les pays voisins membres de la CEE - Revenus des agriculteurs - Rétablissement du scrutin majoritaire et modalités du découpage des circonscriptions - Accusation de chasse aux sorcières dans l'audiovisuel - (p. 569) : quotas laitiers - Fabrication de l'éthanol - Toxicomanie ; prévention - Opposition à la revendication d'assemblée unique dans les DOM ; décentralisation - (p. 570) : inutilité de procéder à une réforme de la Constitution - Défense et dissuasion nucléaire - Demande la confiance du Sénat.

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Schiélé : publication du bilan (24 avril 1986) (p. 587, 588).

- Hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - (25 juin 1986) (p. 1920, 1921) : son message rendant hommage à la mémoire du Président Robert Schuman, lu à la tribune du Sénat par M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères.

CHUPIN (Auguste), sénateur du Maine-et-Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 15 mai 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985, relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement, et à garantir la liberté des communes en matière d'aménagement du territoire [n° 408 (85-86)] (12 juin 1986) - Urbanisme.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi sur l'enseignement supérieur* [n° 452 (86-87)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Après l'art. 37 (p. 4194) : soutient l'amendement n° 61 de M. Claude Huriet (conventions entre l'Etat et les établissements privés d'enseignement supérieur) - Rapports de l'Etat avec l'enseignement supérieur privé : conventions de coopération, aide financière de l'Etat.

CICCOLINI (Félix), sénateur des Bouches-du-Rhône (S) - Vice-président du Sénat jusqu'au 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (JO Lois et décrets 19 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (JO Lois et décrets 5 décembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 février 1986) -

Demande de vérification du quorum (p. 383) - Rappel au règlement, de M. Jacques Eberhard (p. 384) : modalités de vérification par le Bureau de la présence de l'ensemble des sénateurs et continuité des usages et traditions.

- **Hommage à un haut fonctionnaire du Sénat, M. Paul de Blociszewski, directeur du service du secrétariat général de la questure, décédé (25 février 1986) (p. 457).**

- **Hommage à des marins français disparus en mer (25 février 1986) (p. 457).**

- **Message de sympathie à l'adresse des otages français du Liban (22 mai 1986) (p. 823).**

- **Hommage à une délégation de la République de Corée (26 juin 1986) (p. 1979).**

- **Décès de M. Henri Elby, sénateur du Pas-de-Calais (1^{er} août 1986) (p. 3565).**

En qualité de sénateur

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Art. 2 (p. 889) :** emploi des jeunes - Travail à temps partiel ou intérimaire - Contrats à durée déterminée - Evolution de l'emploi depuis 1980 dans la CEE - Travaux d'utilité collective, TUC - Action du gouvernement précédent en faveur de l'emploi - Travail précaire - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Inflation - Crédits de recherche.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1055) : inconstitutionnalité de cet article - Champ d'application - Modalités d'action du Gouvernement - Droit de la concurrence - Liberté des prix - (p. 1056) : inconstitutionnalité de six articles sur huit dans le projet de loi initial - Ordonnances ; article 38 de la Constitution.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1269) :** avantages et inconvénients du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle - (p. 1270) : atteinte aux droits du Parlement par le recours aux articles 38 et 49-3 de la Constitution - Amendements du groupe socialiste : périodicité de la révision des limites des circonscriptions ; suppression du recours à l'article 38 pour le découpage des circonscriptions par ordonnance ; diminution de l'écart de représentativité entre les circonscriptions par rapport à la population moyenne des circonscriptions du département : atteinte à l'égalité du suffrage universel ; commission de magistrats - (p. 1271) : délai pour le dépôt du projet de loi de ratification de l'ordonnance - Atteinte à la démocratie par le dépouillement des prérogatives du Parlement dans l'établissement d'une loi électorale - Art. 2 (p. 1297) : soutient l'amendement n° 41 de M. André Méric (augmentation de la fréquence de la révision des limites des circonscriptions).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 1 (p. 1513) :** réduction du taux de l'impôt sur les sociétés : bénéfices versés aux actionnaires - Libéralisme sauvage favorisant les privilégiés - Urgence de la compétitivité et de la modernisation de l'appareil industriel - (p. 1514) : PME - Risque d'aggravation des inégalités - Art. 2 (p. 1520, 1521) : emploi - Remise en cause de la participation des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et de la participation des employeurs à l'effort de construction - Rapports contractuels ; proposition du centre des jeunes dirigeants d'entreprises.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2007) :** pluralisme des médias - Avenir des télé-

visions commerciales - Privatisation de TF1 ; nomination par le Gouvernement d'un administrateur provisoire - (p. 2008) : bilan actuel de l'audiovisuel globalement positif - Rend hommage aux travaux de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2246) : se déclare défavorable à l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 429 et n° 438) (p. 3330 à 3332).**

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 438) (p. 3330 à 3332).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3330, 3331) :** régime de l'application des peines ; surpopulation carcérale ; part de détenus purgeant de courtes peines ; taux de récidive chez ces derniers ; dispositions du projet de loi limitant les réductions pour cette catégorie de condamnation - Instauration d'un contrôle des décisions du juge d'application des peines - Demande le développement des peines de substitution et la lutte pour la réinsertion des condamnés - (p. 3332) : imprécision de la nouvelle définition de l'association de malfaiteurs - Risques de la comparaison immédiate - Danger de la peine incompressible de trente ans - Art. 1 (p. 3338) : soutient les amendements n° 28 (suppression de cet article rétablissant l'incrimination d'association de malfaiteurs) et n° 29 (suppression de cette incrimination pour les délits de proxénétisme et de vol aggravé) de M. André Méric - Art. 5 (p. 3341) : soutient l'amendement n° 32 de M. André Méric (application de la procédure de la comparution immédiate par décision du tribunal) - Après l'art. 5 (p. 3344) : soutient l'amendement n° 33 de M. André Méric (mise en possession du tribunal de tous les éléments permettant de prononcer une peine de substitution).

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 429) (p. 3330 à 3332).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 3 bis (p. 3402) :** soutient l'amendement de suppression n° 57 de M. André Méric (destruction par explosif des biens de l'Etat) - Art. 5 (p. 3408) : soutient l'amendement n° 59 de M. André Méric (interdiction de séjour) - Art. 7 (p. 3411) : soutient l'amendement de suppression n° 63 de M. André Méric (associations étrangères terroristes).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 1 (p. 3435, 3436) :** sur les réductions de peines, soutient les amendements de M. André Méric n° 11 à n° 14 - Art. 2 (p. 3439) : soutient l'amendement de suppression n° 15 de M. André Méric (réduction du temps d'épreuve exigé pour la libération conditionnelle) - Art. 4 : sur le contrôle des décisions du juge de l'application des peines, soutient les amendements n° 17 à n° 19 de M. André Méric.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5686, 5687) ; soutient l'amen-

dement n° II-79 de M. François Autain (réduction des crédits du titre III) - Conséquences des réductions de crédits de TFI sur la qualité et le fonctionnement de cette dernière et donc sur son prix de vente - Sur le même objet, son amendement n° II-80, soutenu par M. Franck Sérusclat ; rejeté - (p. 5688) : satisfaction de la suppression des places de servitude au Théâtre national de l'Opéra de Paris - (p. 5689) : son amendement n° II-82 : réduction des crédits du titre III ; rejeté - Demande la création d'emplois dans les musées nationaux à la place des emplois créés au cabinet du ministre - Son amendement n° II-83 : réduction des crédits du titre IV ; rejeté - Gaspillage occasionné par la décision d'un transfert à Paris des plans-maquettes installés à Lille - Diminution des crédits d'acquisition pour les musées - Etat C (p. 5690) : son amendement n° II-84 : réduction des crédits du titre V ; rejeté - Transfert de la somme destinée à la remise en état de locaux dans le Palais de Chaillot, au développement des classes patrimoine.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5709) : presse écrite - (p. 5710) : nécessité de moderniser le système d'aides à la presse - Différence de traitement entre la presse hebdomadaire et la presse quotidienne par la modification de l'article 39 bis du code général des impôts relatif aux franchises en vue de constitution de provisions pour investissement - Sauvetage du pluralisme.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation** [n° 91 (86-87)] - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 92) (p. 6044) : propositions inspirées par un souci de revanche : adjonction des dispositions relatives au tour extérieur et à la suppression de la troisième voie d'accès à l'École nationale d'administration, ENA - Professeurs d'université - Absence d'effet de la loi de 1984 abaissant l'âge de la retraite pour les magistrats de la Cour de cassation sur l'encombrement des rôles de cette dernière - (p. 6045) : préconise la création de postes et la modernisation informatique comme vrais remèdes à la surcharge des juridictions - Caractère choquant de la subordination du maintien en exercice à l'abandon des fonctions liées aux grades élevés de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et du Conseil d'Etat - (p. 6046) : vote du groupe socialiste contre ces propositions de loi - **Art. 1** (p. 6050) : son amendement n° 1, soutenu par M. Michel Darras : maintien en activité des magistrats sans changement de fonction ; rejeté.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat** [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 91) (p. 6044 à 6046) - **Art. 1** (p. 6058) : son amendement n° 5, soutenu par M. Michel Darras : suppression de la limitation de l'activité du bénéficiaire aux fonctions de conseiller d'Etat ou de conseiller maître à la Cour des comptes, quel que soit son grade précédent ; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Avant l'art. 9** (p. 6358) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Pierre Merli (création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains).

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6428) : soutient la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Evolution prévisible du nombre de prisonniers dans les années à venir ; peines de substitution - Absence d'information sur le modèle et l'emplacement des prisons privées - (p. 6429) : inconsistance des arguments avancés à l'appui des prisons privées : identité des coûts et des besoins en personnel ; recherche de profit - Nature constitutionnelle du service public de l'administration pénitentiaire, élément de la sécurité publique - (p. 6430) : limitation des tâches habituellement confiées, à titre bénévole, à des personnes privées - Notion de force publique et du financement de son entretien par l'impôt - Impossibilité constitutionnelle d'exclure du droit de grève le personnel privé qui

serait agréé dans les prisons - Disparition de l'égalité devant la loi du fait de la coexistence de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et de personnels privés.

CLOUET (Jean), sénateur du Val-de-Marne (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

CLUZEL (Jean), sénateur de l'Allier (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Membre ès qualités de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) jusqu'au 28 septembre 1986.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi sur l'élection des conseillers généraux [n° 328 (85-86)] (8 avril 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, tendant à faciliter la transmission des entreprises [n° 342 (85-86)] (24 avril 1986) - Entreprises.

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe de l'Union centriste, tendant à rétablir l'égalité fiscale entre les

couples mariés et les couples concubins [n° 349 (85-86)] (24 avril 1986) - *Impôt sur le revenu*.

Rapport, fait au nom de la commission spéciale sur la proposition de loi [n° 414 (85-86)] modifiée par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime juridique de la presse [n° 420 (85-86)] (26 juin 1986) - *Edition, imprimerie et presse*.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, ainsi que l'information dont les crédits sont inscrits aux services généraux du Premier ministre - Article 56 et lignes 54 et 55 de l'Etat E annexé à l'article 51 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 8)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 688 (JO Débats 3 octobre 1985) (p. 2190) - Ministère : Affaires sociales - *Remboursement des avances aux bénéficiaires de l'allocation logement* - (Caduque : mars 1986) - *Allocations de logement*.

n° 703 (JO Débats 25 octobre 1985) (p. 2518) - Ministère : Agriculture - *Marasme du marché de la viande bovine* - (Caduque : mars 1986) - *Viande*.

Questions orales avec débat :

n° 68 (JO Débats 28 mars 1985) (p. 35) - Ministère : Premier ministre - *Opportunité du financement d'un film par le ministère de la Culture* - (Caduque : mars 1986) - *Cinéma*.

n° 114 (JO Débats 8 juin 1985) (p. 1053) - Ministère : Communication - *Développement des télévisions hertziennes privées* - (Caduque : mars 1986) - *Radiodiffusion et télévision*.

n° 154 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3303) - Ministère : Affaires sociales - *Protection sociale des veuves* - (Caduque : mars 1986) - *Veuves*.

n° 155 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3303) - Ministère : Affaires sociales - *Réforme des droits propres des femmes à l'assurance-vieillesse* - (Caduque : mars 1986) - *Assurance-vieillesse*.

n° 22 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires sociales - *Amélioration de la protection sociale des veuves* - (Réponse : JO Débats 11 juin 1986) (p. 1426) - *Veuves*.

n° 23 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires sociales - *Droits propres des femmes à l'assurance-vieillesse* - (Réponse : JO Débats 11 juin 1986) (p. 1426) - *Assurance-vieillesse*.

n° 62 (JO Débats 4 juin 1986) (p. 1248) - Ministère : Agriculture - *Mesures envisagées par le Gouvernement en faveur des éleveurs* - (Retirée : octobre 1986) - *Elevage*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (2 juin 1986) - Vice-président de la commission des finances - Art. 6 (p. 1207) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 313 de M. André Méric et n° 441 de Mme Monique Midy (régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation) - (p. 1208) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 314 (maintien en vigueur des règles actuelles de nomination du président du conseil d'administration ou du prési-

dent-directeur général) et n° 315 (président du conseil d'administration choisi parmi les membres de ce conseil) - (p. 1209) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 316 (désignation du président du conseil d'administration sur proposition de ce conseil) et n° 317 (suppression des dispositions relatives au limogeage arbitraire des personnalités qualifiées) - (p. 1210) : s'oppose aux amendements n° 137 de M. Jean-Luc Bécart (délai de maintien en fonction des administrateurs salariés des entreprises nationales) et n° 318 de M. André Méric (suppression du recours systématique à la nomination d'un nouveau président dans les entreprises à privatiser) - (p. 1211) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 319, d'ordre rédactionnel, et n° 320 (hormis le cas de faute grave, maintien en fonction des personnalités qualifiées jusqu'à l'expiration de leur mandat de cinq ans) - (p. 1212) : opposition globale de la commission des finances aux amendements aux articles 2 à 9 - *Rappel au règlement* (p. 1213) : décision de la commission des finances de refuser globalement les amendements, sans les examiner, en raison du vote bloqué demandé par le Gouvernement - *Respect des droits de la minorité sénatoriale* - *Débat démocratique* - (p. 1222) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 140 de M. Jean-Luc Bécart et n° 326 de M. André Méric (fixation des règles concernant le transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - (p. 1224) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 327 (activités de service public ou entreprises en situation de monopole exclues du champ de la dénationalisation) et n° 328 (filiales importantes, voire stratégiques, ne pouvant être vendues à des intérêts privés sur simple autorisation administrative) - (p. 1225) : s'oppose à l'amendement n° 329 de M. André Méric (transfert légal au secteur privé de la propriété des entreprises où l'Etat exerce un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion) - (p. 1226) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Jean-Luc Bécart (dénationalisations autorisées par la seule voie législative) et à l'amendement n° 331 de M. André Méric (suppression de la possibilité de dénationaliser par ordonnance) - (p. 1228) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 333 (entreprises de plus de deux cents salariés et entreprises cotées en Bourse transférées au secteur privé par la loi) et n° 332 (entreprises publiques de plus de mille salariés transférées au secteur privé par la loi) - (p. 1229) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 335 (entreprises gérant un monopole de fait ou un service public transférées au secteur privé par la loi), n° 334 (sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la défense nationale transférées au secteur privé par la loi) et n° 336 (opérations prévues par l'ensemble de cet article devant faire l'objet d'un avis préalable du Haut conseil du secteur public) - *Après l'art. 8* (p. 1230) : s'oppose aux amendements n° 142 de M. Jean-Luc Bécart (effet suspensif des recours exercés devant les juridictions administratives contre les actes administratifs pris en application de la présente loi) et n° 337 de M. André Méric (dépôt par le Gouvernement, avant le 31 octobre 1986, d'un projet de loi relatif à l'organisation du secteur public) - (p. 1231) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 338 (référence à la notion d'entreprise publique définie par la directive européenne du 25 juin 1980) et n° 339 (limitation des possibilités d'achat de sociétés ou filiales du secteur public par des investisseurs étrangers) - (p. 1232) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. André Méric (création et prérogatives d'une commission parlementaire, dite « commission de la transparence ») - *Art. 9* (p. 1234) : s'oppose à l'amendement n° 139 de M. Jean-Luc Bécart (application des ordonnances prises en vertu de la présente loi seulement après la promulgation de la loi de ratification) - (p. 1235) : s'oppose à l'amendement n° 342 de M. André Méric (information annuelle des parlementaires sur la situation du secteur public).

- *Questions orales avec débat jointes : situation des veuves* - (10 juin 1986) (p. 1426) : protection sociale des veuves - (p. 1427) : intérêt particulier porté à cette catégorie de femmes seules - *Bref historique de la protection sociale des veuves* - *Conditions d'accès à la pension de réversion* - *Régime de l'assurance vieillesse* - *Allocation d'orphelin* - *Allocation de parent isolé* - *Assurance veuvage* - *Priorité d'accès aux stages de formation professionnelle* - *Conditions particulières d'obtention d'une allocation de chômage et d'accès aux con-*

cours de la fonction publique - Rôle primordial des associations de veuves - Attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des lacunes et des insuffisances de la protection sociale des veuves - Droits propres des femmes - Création de l'assurance vieillesse des mères de famille - (p. 1428) : souhaite connaître les conclusions du rapport Meme relatif à l'ensemble des problèmes du veuvage - Aspect financier des réformes envisagées - Large consensus au sein du Sénat sur les mesures d'aménagement de la législation relative à la protection des veuves.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2021, 2022) :** proposition de loi visant à remplacer la loi Fillioud du 23 octobre 1984 inadaptée et largement amputée par le Conseil constitutionnel - Mise en place d'une législation anticoncentration multimédias - Large concertation préalable à l'élaboration de cette proposition de loi - Respect des principes de liberté, transparence et pluralisme de la presse s'accompagnant nécessairement de mesures juridiques, économiques et fiscales - (p. 2023) : fixation de seuils de concentration adaptés aux nouvelles structures des secteurs de la communication écrite et audiovisuelle - Groupes multimédias - Propositions sénatoriales inspirées des décisions du Conseil constitutionnel d'octobre 1985 - Cas d'application des nouveaux seuils - (p. 2024) : règles de transparence relatives au financement et à la gestion des entreprises de presse - Quasi unanimité des grandes fédérations et associations de presse sur cette proposition sénatoriale - Demande au Sénat d'adopter conforme cette proposition de loi - Question préalable (p. 2028) : s'oppose à la motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Demande de renvoi en commission (p. 2031) : ordonnance du 26 août 1944 relative à l'organisation de la presse française - (p. 2032) : propos tenus par M. Serge July, dans Libération, sur la loi Fillioud du 23 octobre 1984 - S'oppose à la motion n° 65, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à ordonner le renvoi en commission - Discussion générale (suite) (p. 2033) : réforme du statut juridique de la presse - Nécessité d'une loi anticoncentration multimédias - Art. 5 (p. 2050) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 2 (suppression de cet article relatif à la transparence des publications), n° 3 à n° 9 (informations à communiquer aux lecteurs) et n° 10 (communication aux lecteurs du nom du ou des propriétaires réels de l'entreprise de presse) - Art. 6 : favorable aux modifications apportées par l'Assemblée nationale : précision relative au point de départ du délai mentionné ; promesse de cession assimilée à la cession ; obligation de déclaration incombant à l'entreprise cédante.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4767) : son amendement n° I-183 : justice fiscale entre les couples mariés et les concubins ; rejeté.

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) - Art. 42 (p. 5117) : son amendement n° II-9, soutenu par M. Guy Malé : réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles ; adopté - Réduction des dépenses de gestion du service chargé de la perception de la redevance audiovisuelle, du fait de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes.

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5230) : diminution inquiétante et permanente des revenus des producteurs de viande bovine - Problèmes de la production laitière ; caractère permanent des quotas - Nécessaire refonte du règlement ovin adopté par la CEE en 1980 - Allègements fiscaux et dotation supplémentaire récemment accordés par le Gouvernement aux éleveurs - Favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5698) : mise en

place de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 5699) : souhaite un budget annexe pour la CNCL - Satisfaction des économies de gestion proposées - Politique de relance de la création audiovisuelle : nécessité de mesures de protection de la création française et de rétablissement de la concurrence ; suppression du monopole public de programmation ; rôle des sociétés financières d'investissement cinématographique et audiovisuel, SOFICA, et des comptes de soutien - (p. 5700) : régime économique de la presse ; stagnation des aides directes ; demande l'aide des pouvoirs publics pour la diversification des groupes de presse - Equilibre financier de l'audiovisuel : marché publicitaire ; se déclare favorable à l'observatoire du marché publicitaire - Nécessité du maintien de l'intervention de l'Etat : exemple du programme Eurêka - Présence internationale de la France dans le domaine audiovisuel - Chaînes publiques, Antenne 2 et FR3 - Radio France - Radio France Outre-mer, RFO - Radio France Internationale, RFI - Télédiffusion de France, TDF - Société française de production, SFP - Institut national de l'audiovisuel, INA - Société d'édition de programme - Propose le vote de ce projet de budget - (p. 5705) : CNCL - Examen des crédits - Art. 56 (p. 5715) : ses amendements n° II-71 : réduction du prélèvement du service de la redevance ; et n° II-72 : relèvement des crédits de TDF afin d'assurer le financement de l'achèvement du satellite TDF1 et d'engager des dépenses de recherche dans le domaine de la télévision haute définition ; retirés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 8 (p. 6353) :** prévision d'encaissement de la redevance télévision pour 1986 - Prélèvement de 170 millions de francs afin de permettre à TDF de financer l'achèvement du satellite TDF1 - Financement déjà prévu par un prêt du fonds de développement économique et social, FDES - Amendement de la commission et rétablissement de la répartition de la redevance prévue par la loi de finances initiale.

COLIN (Jean), sénateur de l'Essonne (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 28 septembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 286 (85-86)] de M. Jacques Mossion, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] (15 avril 1986) - Prix et concurrence.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 458 (JO Débats 23 février 1984) (p. 241) - Ministère : Economie - *Conséquences de la réduction des exonérations des*

taxes sur les propriétés bâties - (Caduque : mars 1986) - Taxe foncière sur les propriétés bâties.

n° 53 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Economie - *Liberté des prix des services publics relevant des collectivités territoriales* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4492) - Services publics.

n° 73 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Levée des servitudes d'urbanisme après l'abandon du projet d'autoroute A87 dans l'Essonne* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1599) - Autoroutes.

n° 74 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Raisons s'opposant à la mise en souterrain du TGV Atlantique sur le territoire de la commune de Verrières-le-Buisson (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1600) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

n° 75 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Raisons s'opposant à l'abandon des servitudes à la piste n° 6 de l'aéroport d'Orly (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1603) - Aérodrômes.

n° 76 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Mesures envisagées pour remédier aux perturbations de la ligne C du RER* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1604) - Transports en commun.

n° 77 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Conditions d'exploitation de la ligne Paris-Malesherbes (Loiret)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1604) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

n° 78 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Bien-fondé des informations relatives au transfert de l'héliport Guyancourt (Yvelines) à Vauhallan (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1605) - Hélicoptères.

n° 79 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Réalisation d'un muret central de sécurité sur la nationale 20 dans l'Essonne* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1606) - Routes.

n° 80 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1178) - Ministère : Transports - *Construction d'un pont supplémentaire sur la Seine à Juvisy-sur-Orge (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1606) - Transports routiers.

n° 81 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1179) - Ministère : Transports - *Etat d'avancement du projet de déviation du CD 949 et du pont de Bouray-sur-Juine (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1606) - Voirie.

n° 88 (JO Débats 12 juin 1986) (p. 1493) - Ministère : Transports - *Blocage de la circulation aux feux du carrefour de la Grange-aux-Cercles (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1607) - Circulation routière.

n° 91 (JO Débats 13 juin 1986) (p. 1559) - Ministère : Culture - *Respect de la législation relative au prix unique du livre - Livres.*

n° 112 (JO Débats 3 octobre 1986) (p. 3873) - Ministère : Culture - *Mesures destinées à assurer l'objectivité et l'impartialité des informations télévisées* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4491) - Radiodiffusion et télévision.

n° 115 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3929) - Ministère : Intérieur - *Refus systématique de renouvellement des cartes de séjour de certains étrangers* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4500) - Etrangers.

n° 116 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3929) - Ministère : Culture - *Application de la convention entre l'Etat et la ville de Massy (Essonne) pour l'extension du centre de coopération des bibliothèques* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4496) - Bibliothèques.

n° 128 (JO Débats 29 octobre 1986) (p. 4146) - Ministère : Culture - *Modalités de financement du film « Les frères Pétaud »* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4498) - Cinéma.

n° 129 (JO Débats 29 octobre 1986) (p. 4146) - Ministère : Culture - *Bilan de la mise en oeuvre de la loi relative aux droits d'auteur* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4499) - Propriété littéraire et artistique.

n° 139 (JO Débats 13 décembre 1986) (p. 6111) - Ministère : Budget - *Plafonnement du taux de l'impôt foncier - Taxe foncière sur les propriétés non bâties.*

Questions orales avec débat :

n° 130 (JO Débats 12 septembre 1985) (p. 1682) - Ministère : Urbanisme - *Sécurité des voyageurs de la SNCF* - (Caduque : mars 1986) - Transports ferroviaires.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : relations franco-américaines** (24 avril 1986) (p. 585).

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Moisson et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)]** - (29 avril 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 625, 626) : remerciements pour l'inscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour complémentaire - Libre exercice de la profession de géomètre-expert - Vote d'un texte sur la concurrence par l'Assemblée nationale le 6 décembre 1985 - Ajout de six articles par voie d'amendements présentés en séance - Dévoiement de la procédure parlementaire - Retour en arrière et rétablissement de l'équité - Loi du 7 mai 1946 instituant l'ordre des géomètres-experts et pénalisation de l'exercice illégal de la profession des géomètres - Demande l'abrogation de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 - (p.627) : problème des sommes dues aux géomètres-experts ayant procédé aux opérations de remembrement commencées avant le 15 mai 1983 - Explication de vote sur l'ensemble (p. 632) : attente par certaines catégories de la réparation des inconséquences ayant pu se produire précédemment - Nécessité d'arriver à une formule de concertation - (p. 633) : nécessaire suppression de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 portant amélioration de la concurrence.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 794) : justification du recours à la procédure des ordonnances par la situation économique de la France - Lutte contre le chômage : effort d'insertion des jeunes dans l'entreprise ; restauration de l'environnement économique - (p. 795) : chute de l'investissement et absence de relance économique en France - Vieillesse de la population française - Maintien à domicile des personnes âgées et assistance aux handicapés : suggestion d'utiliser des jeunes, sur le modèle des travaux d'utilité collective, TUC, afin d'assurer leur maintien à domicile ainsi que l'assistance aux handicapés - (p. 796) : dévaluation ; maintien du différentiel d'inflation entre la France et la République fédérale d'Allemagne - Réduction des dépenses publiques : situation financière des collectivités locales - Demande le maintien de la loi du 10 août 1981 sur le prix du livre - Abrogation des ordonnances de 1945 relatives aux prix - Insuffisance des exportations françaises et de l'investissement ; demande la modulation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés - (p. 797) : poids des taux d'intérêt sur les entreprises françaises - Mesures de rigueur monétaire - Emploi des jeunes : formation en alternance - Souhaite la négociation au niveau de l'entreprise en matière d'aménagement du temps de travail - Exonérations prévues par le projet de loi de finances rectificative pour les

employeurs franchissant le seuil de dix salariés - Accord sur la privatisation des entreprises faisant partie du secteur public - Votera ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : insertion des handicapés** (29 mai 1986) (p. 980, 981).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 3 bis (p. 1530) : ses amendements n° 74 et n° 75 ; moyenne des recettes prises en compte pour le régime fiscal des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC ; retirés.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Après l'art. 6 quater (p. 1589) : son amendement n° 76, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : augmentation des abattements prévus en matière de droit de succession ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 39 (p. 2707) : signale le cas du département de l'Essonne inondé par des stations orientées politiquement à gauche - Souhaite un équilibre entre les différents courants de pensées.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 55 ter (p. 4404) : son amendement n° 367, soutenu par M. Pierre Lacour : délai à l'issue duquel l'obligation de munir d'un système de sécurité les cabines d'ascenseurs sera effective ; adopté - Après l'art. 58 (p. 4435) : se déclare favorable à l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité) - (p. 4436) : cas des districts et communautés urbaines - Art. 60 (p. 4439) : soutient l'amendement n° 364 de M. Jean Huchon (limitation de la durée de validité des réserves foncières communales inscrites au plan d'occupation des sols, POS) - Art. 66 (p. 4448) : dégradation de la situation financière des organismes d'HLM - Regret de la suppression par l'Assemblée nationale de la faculté proposée par le Gouvernement de transformer les offices d'HLM en sociétés anonymes d'HLM ou en sociétés d'économie mixte locales - Après l'art. 66 (p. 4449) : soutient l'amendement n° 365 de M. Roger Boileau (concours financier aux organismes d'HLM : possibilité d'intervention des régions) - Après l'art. 67 : soutient l'amendement n° 369 de M. Roger Boileau (régime fiscal des cessions immobilières consenties par tous organismes du secteur social du logement au profit d'organismes d'HLM) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4456) : relance du secteur de la construction et du bâtiment - Vote de ce texte par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion** [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Discussion générale - Voir intervention de M. Alphonse Arzel (p. 4653, 4654).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4730, 4731) : situation économique de la France au moment des élections législatives de 1986 : faiblesse de l'augmentation du produit intérieur brut ; déficit du commerce extérieur ; faiblesse de l'investissement productif ; chômage - Projet de budget de redressement - Diminution des taux de l'impôt sur les sociétés : refus du Gouvernement de recourir à l'aide fiscale directe à l'investissement ; demande le renforcement du dispositif de réduction des charges des entreprises - Finances des collectivités locales : demande la suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse à la charge de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 4732) : suppression d'emplois dans la fonction publique ; demande une réforme des structures afin de rationaliser l'appareil administratif - Réduction du déficit budgétaire - Construction européenne - Vote de ce projet de budget par le groupe de l'union centriste.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4808) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient l'amendement n° I-221 de M. Claude Huriet - Après l'art. 3 (p. 4823) : son amendement n° I-175 : rétablissement de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties de quinze ou vingt-cinq ans ; retiré - Art. 5 (p. 4833) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-228 ; adopté - Après l'art. 5 (p. 4835) : son amendement n° I-23 : réévaluation des plafonds servant de base de calcul à la taxe sur les salaires, qui affecte les professions non assujetties à la TVA ; retiré - Soutient l'amendement n° I-222 de M. Claude Huriet (réduction du taux de la TVA applicable pour les locations de voitures particulières n'excédant pas trente jours consécutifs) - Art. 7 (p. 4840) : son amendement n° I-24 : allègements concernant les utilisateurs de certains produits pétroliers ; retiré - Après l'art. 8 (p. 4846) : son amendement n° I-47 : centres de gestion agréés habilités à tenir les documents comptables des adhérents ; rejeté - Après l'art. 9 (p. 4847) : son amendement n° I-231 : extension de l'exonération du droit d'apport aux incorporations de bénéficiaires, de réserves ou de provisions qui ne s'accompagnent pas d'une augmentation de capital en numéraire ; retiré.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4879) : son amendement n° I-232 : mesures fiscales en faveur des acquéreurs de résidences secondaires locatives ; retiré - (p. 4881) : ses amendements n° I-233 : mesures fiscales applicables aux ventes en état futur d'achèvement ; et n° I-41 : imposition des logements neufs à usage locatif ; retirés - (p. 4882) : son amendement n° I-234 : mesures fiscales en faveur des acquéreurs de logements neufs destinés à la location ; retiré - Art. 15 (p. 4890) : soutient l'amendement n° I-223 de M. Pierre Brantus (taxe libératoire versée par les entreprises pour les profits de construction en sursis d'imposition au 1^{er} janvier 1987) - Après l'art. 15 (p. 4892) : se déclare favorable à l'amendement n° I-260 du Gouvernement (imposition des gains nets, en cas d'échange de titres résultant d'une fusion ou d'une scission) - Art. 16 (p. 4894) : soutient l'amendement n° I-226 de M. Claude Huriet (allègement des droits sur les donations-partages).

Deuxième partie :

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5083, 5084) : approbation de la réforme des services du ministère de la coopération - Situation des pays africains - Se déclare opposé à la création d'une caisse centrale destinée à remplacer le fonds d'aide à la coopération, FAC - Préférence pour les interventions ponctuelles : lutte possible contre la progression du désert au Sahel et au Tchad, par l'extraction de l'eau en sous-sol - Besoins en hommes : suggère l'utilisation des anciens administrateurs de la France d'outre-mer ; jeunes géologues actuellement sans perspective d'emploi - Nécessaire réduction de la proportion d'enseignants parmi les coopérants.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5640) : éléments positifs en faveur des collectivités locales, notamment en matière de dotation globale de fonctionnement, DGF, et de dotation globale d'équipement, DGE - Favorable aux orientations en matière de sécurité - Problème de la drogue - Interrogation sur le sort des trafiquants - Insuffisance des forces de police et des commissariats en banlieue - (p. 5641) : problème du renforcement des services de police dans la région parisienne et notamment dans l'Essonne - Souhaite une solution au problème de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 59 (p. 5816) : soutient l'amendement n° II-101 de M. Yves Le Cozannet (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu et établissement d'une balance de trésorerie qui doit être communiquée aux contribuables) - (p. 5817) : son amendement n° II-76 : possibilité pour le contribuable d'apporter la preuve que ses revenus ou l'utilisation de son capital lui ont

permis d'assurer son train de vie ; adopté - Art. 62 (p. 5832) : son amendement n° II-77 sur l'extension du champ d'intervention des Sofergie ; retiré - Après l'art. 63 (p. 5838) : son amendement n° II-100 : absence d'application de majoration pour les impôts versés par les groupements de communes lorsque toutes ont une population inférieure à trois mille habitants ; retiré - Après l'art. 68 (p. 5844) : instauration du système scandaleux de la surcompensation par un ministre socialiste - Se déclare opposé à l'amendement n° II-48 de M. François Autain (abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif aux prélèvements opérés sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 81 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6008) :** possibilité de préjudice pour le locataire du fait de la fixation à trois ans de la durée de la reconduction tacite du bail - Souhaite la limitation dans le temps de la validité des emplacements réservés au profit des communes dans les plans d'occupation des sols - Conséquences bénéfiques de la possibilité donnée aux organismes d'HLM d'opter pour les règles de la comptabilité privée - Vote des conclusions de la CMP par le groupe de l'union centriste.

- **Question au Gouvernement : objectivité de l'information télévisée (11 décembre 1986) (p. 6027).**

- **Projet de loi de finances pour 1987 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6261, 6262) :** satisfait du texte issu de la CMP - Agriculture - Sécurité dans les aéroports - Attend du Gouvernement des mesures concrètes pour une meilleure application de la loi sur les droits d'auteurs.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6492) :** inclusion d'un amendement du Gouvernement sur l'aménagement du temps de travail dans les conclusions de la CMP : rappelle l'utilisation d'une semblable procédure par le gouvernement socialiste ; votera ce texte.

COLLARD (Henri), sénateur de l'Eure (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) (*JO* Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 76 (86-87)], adopté par l'Assemblée

nationale après déclaration d'urgence, relatif à la famille [n° 90 (86-87)] (4 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5423) : qualité et coût du système français de protection sanitaire et sociale - (p. 5424) : augmentation des dépenses sociales essentiellement due au vieillissement de la population - Action sociale en faveur des personnes âgées transférée aux départements - Regrette l'absence d'alternative à l'hospitalisation - Favorable à une augmentation de la participation des caisses d'assurance vieillesse aux frais d'hospitalisation des personnes âgées - Création de nouveaux centres d'aide par le travail, CAT - Lutte contre la pauvreté et la précarité - Augmentation des dépenses de santé, en raison notamment de l'amélioration du niveau de vie - Besoins des hôpitaux en équipements et en personnels - Favorable au rétablissement du secteur libéral à l'hôpital - Envisage la création d'un carnet de santé individuel - Augmentation des dépenses de la médecine libérale - Lutte contre les toxicomanies : drogue, tabac et alcool - (p. 5425) : lutte contre le SIDA - Prestations familiales - Opposé aux transferts entre la branche allocations familiales et les caisses vieillesse ou maladie - Liste des maladies intégralement prises en charge - Problèmes posés par le non remboursement des vitamines, complètement indispensable de certains traitements thérapeutiques - Incidence sur les emplois dans l'industrie pharmaceutique - Conséquences de ce budget de rigueur pour les collectivités locales, la sécurité sociale, les associations et les hôpitaux.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5889) :** nouvelle politique familiale engagée par le Gouvernement - Situation démographique de la France - (p. 5890) : diminution de la natalité - Souci des femmes de conserver leur emploi - Politique familiale poursuivie par le gouvernement socialiste - Eclatement de la cellule familiale - Abaissement de l'âge de la retraite - Diminution du nombre des mariages - Contraception - Avortement - Allocation versée en cas de grossesses multiples - Frais de garde - (p. 5891) : mesures fiscales et prestataires envisagées - Quotient familial - Frais de garde - Création d'une nouvelle allocation parentale d'éducation et d'une allocation de garde d'enfant à domicile ; conditions d'attribution de ces allocations - (p. 5892) : suppression de nombreuses prestations, notamment le maintien du complément familial, les primes de déménagement, les prêts aux jeunes ménages et la prise en charge du congé de naissance par la caisse nationale d'allocations familiales - Congé parental d'éducation - Urgence d'une politique de redressement démographique - Sous réserve des amendements proposés, commission des affaires sociales favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 5912) : sur la substitution de l'allocation pour jeune enfant à l'allocation au jeune enfant, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 21, de suppression, et n° 22 - Après l'art. 1 (p. 5913) : s'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Marie-Claude Beaudeau (ouverture du droit aux allocations familiales dès le premier enfant) - Art. 2 (p. 5914) : s'oppose aux amendements de suppression n° 23 de M. André Méric et n° 49 de Mme Marie-Claude Beaudeau (appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant) - (p. 5915) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. André Méric (conditions d'attribution de l'AJE) - Son amendement n° 1 : limitation de la possibilité de cumul d'AJE en cas de naissances multiples simultanées ; adopté - Après l'art. 2 (p. 5916, 5917) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 50 (cumul de l'allocation de soutien familial avec les allocations familiales et autres prestations) et n° 51 (conditions de travail des femmes salariées en état de grossesse médicalement constatée) - Art. 3 (p. 5918, 5919) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de M. André Méric (conditions d'octroi de l'allocation parentale d'éducation) et à l'amendement n° 30

du même auteur (possibilité pour la personne qui a choisi une activité à mi-temps de l'exercer pendant toute la durée de l'allocation) - Ses amendements n° 2, n° 3 et n° 4, relatifs aux conditions générales d'ouverture des droits à l'allocation parentale d'éducation; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 30 de M. André Méric - (p. 5920): son amendement n° 5: activité bénévole dans des associations ou des fondations reconnues d'utilité publique ouvrant droit à l'APE; retiré - (p. 5921): s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Pierre-Christian Taittinger (extension des conditions relatives à l'activité antérieure ouvrant droit à l'allocation parentale d'éducation) - Après l'art. 3: s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (harmonisation de la durée du congé parental d'éducation avec celle de l'allocation parentale d'éducation) - (p. 5923): s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 68 (allongement des différentes durées de suspension du contrat de travail auxquelles les femmes enceintes ont droit), n° 53 et n° 54 relatifs aux conditions de travail des femmes enceintes - (p. 5924): s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 55 (repos hebdomadaire du dimanche accordé de droit aux femmes) et n° 56 (allongement de la durée du congé de maternité) - Art. 4 (p. 5925): s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. André Méric (création de l'allocation de garde d'enfant à domicile gagée sur la suppression de nombreuses autres prestations familiales) - Art. 5 (p. 5926): sur les amendements de M. Jean-Paul Bataille, relatifs aux conditions d'attribution de l'allocation de garde d'enfant à domicile, s'oppose au n° 18 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 19 - (p. 5927): s'oppose à l'amendement n° 58 de Mme Marie-Claude Beaudeau (participation patronale au financement des différents modes de garde des enfants, déterminée par décret en Conseil d'Etat) - Art. 6 (p. 5928): son amendement n° 7: suppression du versement de l'allocation pour jeune enfant subordonné au respect d'exams médicaux prescrits pour la mère; adopté - S'oppose à l'amendement n° 38 de M. André Méric (versement de l'allocation de garde d'enfant à domicile aux non bénéficiaires de prestations familiales subordonné à la surveillance sanitaire et préventive de l'enfant) - Art. 7 (p. 5929): s'oppose aux amendements de suppression n° 40 de M. André Méric et n° 59 de Mme Marie-Claude Beaudeau (règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales).

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Rapporteur - Après l'art. 7 (p. 5937, 5938): s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 60 (ouverture du droit à la retraite dès l'âge de 55 ans pour les femmes effectuant des travaux dangereux, fatigants et insalubres), n° 61 (priorités accordées aux familles monoparentales en matière d'emploi et d'accueil de l'enfant) et n° 62 (suspension de toutes les mesures de saisie d'expulsion à l'encontre de toute personne frappée par la maladie ou sans emploi) - Art. 8 (p. 5939): s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux simplifications et à la suppression de prestations) - Ses amendements n° 8: primes de déménagement liées à l'octroi de l'allocation logement social; et n° 9: suppression du dispositif de prêts aux jeunes ménages dont le caractère familial ne peut être directement prouvé; adoptés - (p. 5940): s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 63 (maintien du complément familial pour les familles dont le nombre d'enfants à charge est passé de trois à deux), n° 64 (suppression des conditions restrictives d'octroi de la prime de déménagement), et à l'amendement n° 17 de M. Pierre-Christian Taittinger (maintien du complément familial lorsqu'intervient une réduction du nombre des enfants à charge susceptible d'entraîner sa suppression) - Art. 10 (p. 5942): son amendement n° 10: préservation des droits acquis, tant des bénéficiaires de plusieurs allocations au jeune enfant que des bénéficiaires de compléments familiaux multiples; adopté - S'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux dispositions transitoires concernant l'allocation au jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation) - Art. 12: son amendement n° 11: nouvelle rédaction de cet article relatif aux modifications concernant les congés de naissance; adopté - (p. 5943): s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 66 et

n° 67 relatifs aux congés de naissance - Après l'art. 12: son amendement n° 12: bénéfice et durée du congé parental d'éducation; adopté - Art. 13 (p. 5944): son amendement n° 14: application des dispositions de l'article 5 aux enfants au titre desquels une première ouverture de droit à l'une des prestations familiales est demandée; adopté - (p. 5945): s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 43 (suppression de cet article relatif aux dates d'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'attribution des droits) et n° 44 (entrée en vigueur des dispositions relatives à l'allocation pour jeune enfant le 1^{er} avril 1987) - Art. 14: s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date d'effet des abrogations).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 110 (86-87)]* - (20 décembre 1986) - *Discussion générale* (p. 6506, 6507): demande au Sénat d'adopter les conclusions de la CMP.

COLLET (François), sénateur de Paris (RPR).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire du Comité des finances locales (*JO* Lois et décrets 9 juillet 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 350 (85-86)] de M. Daniel Hoeffel, tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du Règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] (15 mai 1986).

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 350 (85-86)] de M. Daniel Hoeffel, tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du Règlement du Sénat [n° 381 (85-86)] (20 mai 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* -

Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - **Discussion générale (p. 435)** : modernisation indispensable de l'outil de production - Organisation tayloriste du travail devenue caduque - Notion de compétitivité - (p. 436) : durée du travail dans vingt-huit pays - Situation de l'économie française par rapport à celle de ses principaux partenaires européens - Etude de l'investissement des entreprises du secteur concurrentiel dans les grands pays occidentaux - Situation préoccupante de l'emploi et augmentation du nombre de chômeurs - Etat garant de la solidarité nationale et du respect des libertés individuelles - Aménagement du temps de travail devant résulter de la volonté des travailleurs et non de l'intervention de l'Etat - Projet comportant de nombreux éléments restrictifs - Fixation à quatre-vingts heures du contingent annuel d'heures supplémentaires - (p. 437) : fixation des modalités de paiement des heures supplémentaires par chaque entreprise - Se déclare opposé au texte revenant de l'Assemblée nationale ne tenant aucun compte des avertissements du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Moission et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)]** - (29 avril 1986) - **Discussion générale (p. 627)** : introduction « à la sauvette » en deuxième lecture du projet de loi portant amélioration de la concurrence de six articles nouveaux relatifs à la profession de géomètre-expert par l'Assemblée nationale - Article 9 de la loi du 30 décembre 1985 supprimant toute sanction pénale pour l'exercice illégal de la profession de géomètre-expert - Institution d'un ordre par la loi du 7 mai 1946 assurant la protection des tiers par des membres compétents - Conflit entre l'ordre des géomètres experts et les topographes - Absence de réglementation des topographes - Adoption d'amendements concernant la loi de 1946 instituant l'ordre des géomètres-experts au cours de la discussion du projet de loi portant amélioration de la concurrence - (p. 628) : adoption de nouvelles dispositions après échec de la commission mixte paritaire contraire à la tradition parlementaire - Article 9 de la loi du 30 décembre 1985 inacceptable et déséquilibrant la profession des géomètres-topographes - Travaux de la commission de Bernard Morelle favorables à l'abrogation de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 632)** : au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'adoption du texte de cette proposition de loi.

- **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)]** - (15 mai 1986) - **Rapporteur - Discussion générale (p. 665)** : clarification et simplification du débat - Augmentation du nombre des amendements - Rationalisation de la procédure - Respect de la liberté de parole - Amélioration de la présentation du règlement - **Exception d'irrecevabilité (p. 671, 672)** : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Attitude du groupe communiste lors du débat sur la flexibilité de l'emploi - Justification de la réforme du règlement du Sénat - **Après l'art. 1 (p. 675)** : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Charles Lederman (représentation du Sénat dans les organismes extra-parlementaires selon la règle de la proportionnalité) - (p. 676, 677) : s'oppose aux amendements n° 5 et n° 6, de M. Charles Lederman, relatifs aux travaux des commissions - Proportionnalité et usages du Sénat - (p. 678) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Charles Lederman (travaux des commissions) - Injonction au Gouvernement - Censure du Conseil constitutionnel.

Suite de la discussion - (20 mai 1986) - **Rapporteur - Après l'art. 1 (suite) (p. 706, 707)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 9 (modalités de prise d'une décision de communication des travaux d'une commission), n° 10 (possibilité de participation des sénateurs avec voix consultative aux travaux des commissions autres que la leur) et n° 11 (délai de discussion et de dépôt des rapports) -

(p. 708) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 12 (rôle des commissions en matière de représentation proportionnelle des groupes au sein des missions d'information) et n° 13 (impossibilité pour le Bureau du Sénat de s'opposer à la publication des rapports d'information rédigés à la suite des missions) - (p. 709, 710) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 14 (modalités de contrôle de l'application des lois par les commissions) et n° 15 (présentation au cours de l'exercice budgétaire par le rapporteur général et les rapporteurs spéciaux, de rapports d'information devant la commission des finances) - **Art. 2 (p. 710, 711)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 16 (composition de la conférence des présidents) et n° 17 (modalités de détermination d'un ordre du jour complémentaire hebdomadaire) - **Après l'art. 2 (p. 712, 713)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 41 (fixation de l'ordre du jour et rôle des groupes politiques), n° 42 (cas de communication d'une demande de discussion immédiate sans accord de la commission) et n° 18 (explication de vote sur l'ensemble des groupes politiques en cas de débat engagé sur une demande de discussion immédiate) - **Art. 3 (p. 714)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 19 de suppression (suspension de séance) et n° 43 (absence de prolongation des séances de nuit au-delà de minuit) et demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Jacques Pelletier (absence de prolongation des séances de nuit au-delà de zéro heure trente) - **Après l'art. 3 (p. 715)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 44 (rôle des groupes politiques dans l'organisation des travaux du Sénat ; séances publiques hors des mardis, jeudis et vendredis) et n° 45 (rappels au règlement) - **Art. 4 (p. 716)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 20 de M. Charles Lederman (clôture de la discussion) - **Après l'art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (recevabilité ou non des amendements et pouvoirs du rapporteur du projet ou du président d'une commission saisie) - **Art. 7 (p. 717)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 22 de suppression (renvoi en commission), n° 23 et n° 24, relatifs au temps de parole pour les demandes de renvoi en commission - **Art. 8 (p. 718)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Charles Lederman (exceptions, questions et motions ou demandes de priorité) - (p. 719) : ses amendements n° 47 : limitation de l'exception d'irrecevabilité à une fois par débat, sauf lorsqu'il émane du Gouvernement ou de la commission saisie au fond ; n° 48 de coordination ; et n° 49 : temps de parole pour l'auteur d'une question préalable, d'une motion préjudicielle ou incidente ou pour une exception d'irrecevabilité portant sur l'ensemble d'un texte ; adoptés - **Après l'art. 8 (p. 720)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 28 (renvoi en commission de droit à la demande par l'auteur de l'amendement) et n° 29 (suppression de l'alinéa 3 de l'article 46 du règlement du Sénat relatif à la discussion des crédits budgétaires) - **Art. 9 (p. 721)** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 30 de suppression (règles de recevabilité des sous-amendements) et n° 53 (limitation de l'irrecevabilité à un amendement ou un sous-amendement à la fois) - Son amendement n° 50 : règles de recevabilité et de discussion des sous-amendements ; adopté - (p. 722) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Charles Lederman (absence de lien entre la recevabilité d'un sous-amendement et son examen en commission) - **Art. 10** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de M. Charles Lederman (discussion commune des amendements) - **Après l'art. 10** : son amendement n° 51 : délibération du Sénat sur un amendement nécessairement soutenu lors de la discussion ; possibilité pour le Gouvernement de s'opposer à l'examen d'un amendement non soumis antérieurement à la commission ; adopté - **Art. 11 (p. 723)** : notion de quorum - Dépôt d'un rapport supplémentaire n° 350 - Modalités de vérification du quorum par le Bureau après demande écrite de trente sénateurs dont la présence doit être constatée par appel nominal - S'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Lederman (quorum) - (p. 724) : s'oppose à l'amendement n° 46 du même auteur (suppression des dispositions relatives au rôle du Bureau en matière de vérification de quorum) - **Art. 12** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Lederman (scrutin public) - **Après l'art. 14 (p. 725)** : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Charles Lederman (temps de

parole de l'auteur de la question orale) - **Après l'art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Charles Lederman (composition de la Haute Cour de justice) - **Art. 17** (p. 726) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de M. Charles Lederman (modalités d'exercice du droit de pétition) et à l'amendement n° 38 du même auteur (impossibilité pour la commission des lois de classer une pétition) - **Art. 18** : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 39 de suppression (pétitions) et n° 40 (impossibilité pour le Sénat de ne pas donner suite à une pétition et de la classer).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (2 juin 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1235) : rejet de la politique socialiste en mars 1986 - Rapidité d'action essentielle pour la crédibilité du nouveau Gouvernement et l'avenir de la France - Mise en oeuvre d'une politique dynamique de l'emploi - Lutte contre le chômage des jeunes - (p. 1236) : maintien des garanties fondamentales des salariés - Formation des jeunes - Echec des précédents gouvernements dans le domaine de l'emploi - Déficit de la balance extérieure - Echec économique des nationalisations de 1982 - Manoeuvre d'obstruction des parlementaires de gauche - Favorable à l'adoption de ce projet et à la procédure du vote bloqué demandée par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1361) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 42 de M. Germain Authié (consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances) - **Notion d'indépendance-association** - **Art. 24** (p. 1374) : hommage à deux hauts fonctionnaires du territoire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Après l'art. 6 quater** (p. 1590) : au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'amendement n° 85 de M. Pierre Merli (suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - **Art. 3** (p. 2138) : se déclare opposé à l'amendement n° 282 de M. André Méric (maintien de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 23** (p. 2393) : se déclare favorable à l'amendement n° 147 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités d'attribution des fréquences radioélectriques).

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux en Polynésie française - Deuxième lecture [n° 441 (85-86)]** - (9 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2586) : rénovation profonde du droit du travail en Polynésie française - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Art. 38** (suite) (p. 2702) : loi et décret, expression de l'Etat - Impossibilité d'introduire des dispositions réglementaires dans une loi.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 81** (p. 3035) : situation financière de TF1 - **Après l'art. 89** (p. 3051) : se déclare favorable à l'amendement n° 251 de M. Charles de Cuttoli (avis émis par le Conseil supérieur des français de l'étranger sur la politique de la communication audiovisuelle de la France à l'étranger) - **Art. 95** (p. 3060) : liberté de communication - Chasse aux sorcières en 1981 dans le milieu journalistique - Jugement hâtif porté par des journalistes sur les actes de certains fonctionnaires de police.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet

1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3318, 3319).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3318, 3319).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3318) : insécurité et action des gouvernements précédents - Terrorisme ; centralisation des poursuites à Paris ; délai de garde à vue ; perquisition sans l'assentiment du prévenu - Remise de peine pour les terroristes repentis - Dissolution des associations étrangères liées au terrorisme - Comparution immédiate - Association de malfaiteurs - Contrôle des décisions du juge de l'application des peines - Durée maximale de remise de peine - Contrôles d'identité - Délinquance et drogue - (p. 3319) : attentats terroristes depuis 1974 - Information de l'opinion publique - Terrorisme, guerre idéologique - Loi d'amnistie du 4 août 1981 : libération de militants d'Action directe et d'autonomistes corses - Coopération internationale en matière de terrorisme - Création d'un conseil de sécurité intérieure - Vote favorable du groupe RPR sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3318, 3319).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - **Art. 3** : **Art. 700-10 du code de procédure pénale** (p. 3388) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Paul Masson, rapporteur (suppression de l'obligation introduite par l'Assemblée nationale de désigner chaque année quatorze magistrats).

Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - **Art. 8** (p. 3423) : utilité des enquêtes parallèles de la presse : enquêtes du Canard Enchaîné ou du Figaro Magazine relatives au Carrefour du développement.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - **Art. 1** (p. 3451) : au nom du groupe RPR, se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 6 de M. Charles Lederman et n° 10 de M. André Méric, sur les contrôles d'identité préventifs - Acharnement du groupe socialiste à mettre en cause M. Charles Pasqua.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - **Avant le titre I** (p. 3621) : soutient l'amendement n° 1 de M. Christian Poncelet (institution, composition et rôle de la délégation parlementaire pour les collectivités locales) - **Après l'art. 8** (p. 3644) : son amendement n° 74 : compétence de la collectivité territoriale de rattachement pour la dénomination ou le changement de dénomination des établissements d'enseignement public ; adopté.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - **Après l'art. 14** (p. 3742, 3743) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE) - **Avant l'art. 15** (p. 3751) : prélèvement opéré par l'Etat sur la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL - **Après l'art. 8** (suite) (p. 3778) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 490 (85-86)]** - (7 août 1986) - En remplacement de M. Charles de Cuttoli, rapporteur - **Discussion générale** (p. 3799, 3800) : sécurité des personnes et des biens - Durée maximale de réduction de

peine ; efforts sérieux de réadaptation sociale de la part du condamné - Modification du régime des réductions du temps d'épreuve exigé pour l'octroi de la libération conditionnelle - Contrôle de légalité et d'opportunité sur un certain nombre de décisions prises par le juge de l'application des peines - Conditions d'octroi et régime de la nouvelle réduction supplémentaire de peine ; fractionnement - Détention préventive - Cas des mineurs.

COLLETTE (Henri), sénateur du Pas-de-Calais (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est élu membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (*JO Lois et décrets* 29 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : aide à la création d'entreprises (16 octobre 1986) (p. 3911, 3912).

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Avant l'art. 55 (p. 4390) : sur l'amendement n° 340 de M. Jacques Larché (droit de préférence du locataire en cas de vente de son logement), son sous-amendement n° 406 ; adopté.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4456) : abstention lors du vote de ce projet de loi en raison de la non-adoption de son sous-amendement tendant à prolonger le délai de paiement des droits de mutation quand un appartement ou un immeuble acheté en vue d'être loué doit être négocié par des héritiers.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 13 (p. 6382) : son amendement n° 75 : assujettissement à compter du 1^{er} janvier 1987 des commerçants, des industriels et des entrepreneurs de spectacles forains ainsi que des marchands forains au taux réduit de la TVA ; devenu sans objet - (p. 6383) : n'est pas opposé au projet d'Euro-Disneyland - Dénonce la concurrence de la Belgique pour la région Nord-Pas-de-Calais - (p. 6384) : nécessité de faire une distinction entre les fêtes foraines permanentes ou autres - Souhaite l'uniformisation du taux de la TVA.

COLLOMB (Francisque), sénateur du Rhône (NI puis rattaché administrativement au groupe UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rétablir le « Mérite combattant » [n° 12 (86-87)] (16 octobre 1986) - Décorations.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - I - Industrie - 1 - Industrie - 2 - Industrie, recherche et services communs - [(n° 69 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (industrie) (p. 5725) : situation de l'industrie française ; évolution de la conjoncture industrielle depuis 1985 ; croissance de la production industrielle envisagée en 1986 - Résultats de l'emploi - Situation financière des entreprises - Progression insuffisante des investissements - Dotations aux entreprises publiques en difficulté - Privatisations - Rend hommage à la mémoire de M. Georges Besse - Aide à la restructuration des chantiers navals - (p. 5726) : budget répondant à une logique libérale : réduction des aides à l'industrie et allègement des charges fiscales pesant sur les entreprises - Poursuite d'opérations bénéficiant de l'engagement de l'Etat.

COSSE-BRISSAC (Charles-Henri de), sénateur de la Loire-Atlantique (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

COSTES (Marcel), sénateur du Lot (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

COURRIERE (Raymond), sénateur de l'Aude (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986, en remplacement de M. Pierre Bastié, démissionnaire à compter du 16 juillet 1986 (*JO Lois et décrets* 2 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

COURTEAU (Roland), sénateur de l'Aude (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5452) : nombreuses mesures en faveur du monde des anciens combattants entre 1981 et 1986 : rattrapage du rapport constant au 4/5ème - Amélioration des conditions d'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord - Retour du 8 mai comme jour férié - (p. 5453) : promesse d'un achèvement du rattrapage du rapport constant à la fin de 1986 - Absence de mesure relative à la revalorisation des pensions des familles des morts, au retour à la proportionnalité des pensions, à l'octroi de la campagne double aux anciens d'Afrique du Nord - Interrogation sur la célébration en 1987 du 25ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie - Légitimité de la revendication de la mention « guerre » sur les brevets des pensionnés des anciens combattants d'Afrique du Nord - Problème de la retraite anticipée à 55 ans à taux plein pour les pensionnés à 60 % et plus - Création de la commission de l'information historique pour la paix - Disparition de la direction des statuts et de l'information historique, diminution de moitié des crédits affectés aux commémorations ; projet de budget en régression - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

COUVE de MURVILLE (Maurice), sénateur de Paris (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I - Services généraux - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 31)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4754, 4755) : amélioration de la situation économique et financière de la France depuis mars 1986 - **Projet d'économie libérale - Privatisation - Réforme de la politique budgétaire de l'Etat - Diminution de la pression fiscale des entreprises et des particuliers - Baisse de l'inflation - Diminution du déficit budgétaire - Exemple de la relance économique en RFA - Diminution des prélèvements obligatoires et, partant, des dépenses publiques - Limitation des mesures fiscales** - (p. 4756) : rôle de l'Etat dans une économie libérale - **Réforme du marché des capitaux et du marché monétaire.**

Deuxième partie :

Service du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) - **Rapporteur spécial** (p. 5151) : budget regroupant les dotations allouées à tous les organismes et missions interministérielles dont la tutelle est assurée par le Premier ministre - **Problème de la fonction publique** - (p. 5152) : nombreux transferts d'organismes ou de missions aux ministères intéressés - Effort en matière d'économie : réduction des effectifs - Remise en cause de nombreux organismes rattachés aux services du Premier ministre - **Création le 3 janvier 1973 du médiateur et triplement de ses activités depuis - Quatre priorités retenues : service central de la sécurité des systèmes d'information, aides à l'accueil des rapatriés d'Afrique du Nord, prestation d'aide ménagère à domicile des personnes âgées, informatisation des services centraux - Rappelle les recrutements massifs opérés dans la fonction publique entre 1981 et 1984 - Doublement des effectifs en vingt ans** - (p. 5153) : réduction des effectifs de l'Etat s'accompagnant d'une progression des effectifs des collectivités locales - Conséquences sur les promotions de la réduction d'effectifs dans la fonction publique - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5499) : affirmation d'une volonté de redressement - Discussion prochaine de l'Acte unique européen - Crise quasi-permanente au sein de la Communauté économique européenne, CEE, en raison des élargissements successifs associant des pays de plus en plus différents quant à leurs caractéristiques économiques et à leur degré de développement - **Problème de la contribution britannique - Introduction d'une sorte de protectionnisme rampant dans les échanges entre partenaires faisant obstacle au libre échange établi par le Traité de Rome - Problème de la politique agricole commune - Echec du plan Fouchet et réunion des ministres des affaires étrangères des membres de la CEE - Importance des rapports de la CEE avec les deux géants américain et soviétique et les rapports entre ceux-ci dans le domaine de la sécurité - Absence de la France à la réunion de Reykjavik - Danger d'une suppression d'un commun accord par Moscou et Washington des armes nucléaires à moyenne portée en Europe** - (p. 5500) : souligne la faiblesse des prises de position des pays de la CEE en ce qui concerne la défense ou les problèmes du Moyen-Orient - S'élève contre les prises d'otages et les attentats terroristes - Politique de la France au Moyen-Orient devant être une politique d'avenir - Intérêt de la France pour le Liban - Echec des États-Unis au Liban en 1984 - Réduction massive de notre contingent dans la FINUL - Souhaite que la France reprenne son action au Liban et au Moyen-Orient.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) (p. 5968) : Acte uni-

que européen, héritage du Gouvernement précédent - Obstruction systématique de la Grande-Bretagne, responsable des difficultés de la communauté européenne ainsi que les élargissements successifs - Octroi à la Grande-Bretagne d'incroyables concessions financières en 1983 à Fontainebleau - Révision du Traité de Rome décidée en 1985 - Attribution du titre de Parlement à l'Assemblée des communautés européennes - (p. 5969) : institutionnalisation du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement - Création d'une nouvelle juridiction auprès de la Cour de justice - Nécessité de mettre un terme au compromis de Luxembourg sur le droit de veto souhaité par tout le monde - Vote à l'unanimité et vote à la majorité qualifiée - Remplacement de la consultation du Parlement européen par la coopération - Extension des compétences de la communauté à plusieurs secteurs : recherche, monnaie et développement technique - Interrogation sur la volonté des pays d'obtenir une politique étrangère commune à l'Europe - Etablissement d'une liberté complète des échanges, des services et des capitaux grâce au marché unique avant 1992 - Difficile harmonisation des douze en raison des disparités du point de vue économique, monétaire et social - Importance de la liberté des échanges industriels et agricoles - Compensation partielle de la suppression des droits de douane opérée en 1968 par la création de normes, forme dérivée du protectionnisme - Absence d'ouverture des marchés publics à la concurrence communautaire - Maintien des difficultés du marché commun - (p. 5970) : Europe, aspect essentiel de la politique internationale de la France - Marché commun, instrument capital des activités industrielles et agricoles - Nécessaire accord de tous en Europe.

CREPEAU (Michel), ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme (nommé le 19 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 20 juillet 1984, p. 2347].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée, relative à l'enfance délinquante et portant réforme de la procédure d'instruction applicable aux mineurs en matière pénale [n° 313 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - Procédure pénale.

CROZE (Pierre), sénateur des Français établis hors de France (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu membre titulaire de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)],

adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 15)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 715 (JO Débats 6 novembre 1985) (p. 2744) - Ministère : Coopération - *Problèmes financiers de la mission vétérinaire française en Ethiopie* - (Caduque : mars 1986) - Coopération.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].*

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - (24 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5172) : volonté du Gouvernement d'assainir les finances publiques - Priorité aux initiatives émanant des entreprises - Rapprochement de la recherche et de l'université - Diminution des crédits de la recherche effectuée après un collectif budgétaire voté par le Parlement - Augmentation des crédits de la recherche - Priorité en faveur de l'emploi dans la recherche : 543 créations d'emplois de scientifiques - Rationalisation de la dépense de recherche par une meilleure utilisation des fonds publics - Crédits du fonds de la recherche et de la technologie alloués pour moitié aux industriels : projet Eurêka - Diminution des actions incitatives - Diminution des crédits de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - (p. 5173) : réduction des crédits du fonds de la recherche et de la technologie - Important retard de la recherche industrielle française - Majorité des dotations en faveur de l'aéronautique et de l'électronique - Projet s'orientant vers un soutien aux industriels : allègement des charges des entreprises - Projets Eurêka, réorientation des aides directes vers les petites et moyennes entreprises - Maintien de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie - Développement de la coopération entre le CNRS et les entreprises - Formation impérative des jeunes chercheurs - Problème de la mobilité des chercheurs et incitation des jeunes diplômés à la recherche - Autonomie financière des laboratoires et développement des relations bilatérales avec les entreprises industrielles - Importance du marché du progiciel pour microinformatique - Adoption par la commission d'un amendement tendant à réduire de 5 millions de francs la subvention de fonctionnement pour la Cité des sciences de la Villette - Souhaite que ces crédits soient affectés à la rénovation du musée du Conservatoire national des arts et métiers - (p. 5174) : désengagement progressif de l'Etat et réorientation des crédits - Valorisation de la recherche - Mobilité des chercheurs - Aides aux entreprises innovantes - Economie de dépenses de fonctionnement - Décalage entre l'excellence des prouesses techniques : Concorde, TGV, nucléaire, Ariane et la faiblesse des retombées économiques - Se déclare favorable à l'adoption des crédits du budget de la recherche sous réserve des observations présentées - Examen des crédits - Etat B (p. 5185) : son amendement n° II-6 : augmentation de la réduction prévue au titre III de cinq millions de francs ; retiré - Inquiétude sur les conditions de gestion à la Villette - Absence de comptabilité analytique - Impossibilité de trouver des crédits nécessaires à l'entretien du musée du Conservatoire national des arts et métiers - Souhaite la réduction de 1 % de la subvention de fonctionnement de la Villette pour permettre la réhabilitation du Conservatoire national des arts et métiers - Après l'art. 71 bis (p. 5186) : accepte l'amendement n° II-13 de M. Pierre Laffitte, rapporteur pour avis (détaxation fiscale pour création de société innovante).

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) - Après l'art. 66 (p. 5459) : son amendement n° II-10 : déductibilité des versements effectués à une caisse de retraite mutualiste du combattant par les Français fiscalement domiciliés hors de France ; retiré.

CRUCIS (Michel), sénateur de la Vendée (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission consultative des droits de l'homme (*JO Lois et décrets* 3 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 636 (*JO Débats* 15 mai 1985) (p. 567) - Ministère : Affaires sociales - Absence de réponse au courrier d'un parlementaire - (Caduque : mars 1986) - Affaires sociales (ministère des).

CUTTOLI (Charles de), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (*JO Lois et décrets* 18 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 311 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, *JO Débats* (2 avril 1986)) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 429 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'application des peines [n° 444 (85-86)] (9 juillet 1986) - Procédure pénale.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 419 (85-86)] modifiant la loi n° 82-471 du 7 janvier 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 455 (85-86)] (16 juillet 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines [n° 490 (85-86)] (31 juillet 1986) - Procédure pénale.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Education surveillée - [(n° 72 (86-87) tome 6)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- *Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont*, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 663, 664) : vote favorable du groupe RPR sur les conclusions de la commission.

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication* [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1969) : Radio-France internationale : financement, statut, mode de gestion et missions - (p. 1970) : expression pluraliste des courants d'opinion sur RFI.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 89 (p. 3050) : son amendement n° 251 : avis émis par le Conseil supérieur des français de l'étranger sur la politique de la communication audiovisuelle de la France à l'étranger ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3121) : sur l'amendement rédactionnel n° 183 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, se déclare défavorable au sous-amendement n° 1669 de M. James Marson - Art. 49 (p. 3141) : se déclare défavorable à l'amendement n° 264 de M. André Diligent (nomination des présidents des sociétés nationales de programme) - Radio France Internationale, RFI - Sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 1830 de M. François Léotard, ministre.

- *Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat* [n° 424 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à l'application des peines - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3301 à 3304).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3301, 3302) : application des peines - Délits commis par des délinquants après remise de peine ou permission de sortie - Temps de peine effective pour les condamnés à plus de trois ans - Evolution de la population pénale et des réductions de peine - Pouvoirs du juge de l'application des peines - Cas et durée maximale de réduction de peine - Réduction pour bonne conduite ou pour les condamnés manifestant des efforts sérieux de réadaptation sociale - Conditions d'octroi de la libération conditionnelle - Droit de grâce du Président de la République - (p. 3303) : durée maximale de la réduction de peine après la fin de la période de sûreté - Contrôle des décisions du juge de l'application des peines - Evolution des dispositions législatives en matière de réduction de peine ou de libération conditionnelle depuis 1810 - Pouvoirs du juge de l'application des peines : cas et conditions de formation du recours relatif à la légalité ou à l'opportunité de ses décisions - Domaine de l'administration judiciaire - (p. 3304) : cas de compétence du tribunal correctionnel ou du tribunal pour enfants en cas de condamnation envers des mineurs - Auditions du tribunal correctionnel - Recours en cassation par le Procureur de la République et cas de refus du recours aux détenus - Recours en opportunité et contre la légalité des décisions du juge de l'application des peines ; saisine du tribunal correctionnel ou du tribunal pour enfants - Intervention en tant que représentant du Sénat au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire ; mission de la prison - Protection de la société contre les condamnés irrécupérables - Mission des personnels.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à l'application des peines - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3301 à 3304).

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à l'application des peines - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3301 à 3304).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Rapporteur - Question préalable (p. 3433) : s'oppose à la motion n° 4 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Art. 1 (p. 3436) : son amendement n° 1 : réductions de peines ; adopté - S'oppose aux amendements n° 11 à n° 14 de M. André Méric, sur le même objet - Art. 2 et 3 (p. 3438, 3439) : s'oppose aux amendements de suppression n° 6 et n° 7 de M. Charles Lederman (réduction du temps d'épreuve exigé pour la libération conditionnelle) et à l'amendement de suppression n° 15 de M. André Méric, sur le même objet - Art. 4 (p. 3440) : son amendement n° 2 : contrôle des décisions du juge de l'application des peines ; adopté - (p. 3442) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 20 de M. Albin Chalandon - (p. 3443) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 17 à n° 19 de M. André Méric - Art. 5 (p. 3444) : son amendement de suppression n° 3 : décisions du juge de l'application des peines ; adopté - Art. 6 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 10 de M. Charles Lederman (date d'application de la nouvelle loi).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 419

(85-86)] - (5 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3659) : réaménagement de la loi du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Composition et attributions consultatives du Conseil ; collège électoral des sénateurs représentant les Français établis hors de France - Réforme de 1982 : élection au suffrage universel direct du Conseil, antérieurement élu par les membres des associations françaises à l'étranger - Caractère illégal et inconstitutionnel des décrets des 22 février et 19 mars 1982 ; avis défavorable du Conseil d'Etat sur ces décrets - Recours pour excès de pouvoirs devant le Conseil d'Etat à l'encontre du décret du 22 février 1982 - Elections de mai 1982 - Loi du 7 juin 1982 : représentation proportionnelle avec la règle du plus fort reste ; innovation dans le droit électoral français - Inéquité du découpage ; circonscriptions à deux sièges - (p. 3660) : accord de la commission mixte paritaire sur ce texte remis en cause par un amendement du Gouvernement - Transposition des règles d'élection du Sénat au Conseil supérieur des Français de l'étranger dans le projet de loi : combinaison du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, permettant la représentation de l'opposition - Propose l'adoption de ce projet - Question préalable (p. 3662) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle, tendant à opposer la question préalable - Discussion générale (suite) (p. 3667) : confusion opérée par M. Michel Dreyfus-Schmidt entre la loi du 7 juin 1982 relative à l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger et la loi du 18 mai 1983 concernant l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger - Hommage à M. Claude Cheysson - Concertation entre le ministère des relations extérieures et les sénateurs représentant les Français de l'étranger - Instauration du scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste pour les circonscriptions à deux sièges en 1982 - Art. 1 (p. 3674) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de M. Jean-Pierre Bayle (mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus) - Son amendement n° 1 : nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales ; adopté - (p. 3676) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 14 à n° 21 de M. Jean-Pierre Bayle - S'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jacques Eberhard (reprise des conclusions de la commission mixte paritaire ayant abouti à la loi du 7 juin 1982).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 490 (85-86)] - (7 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale : voir l'intervention de M. François Collet (p. 3799, 3800).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (éducation surveillée) - (p. 5275) : importance du nombre de jeunes concernés par l'administration de l'éducation surveillée - Monopole de la prise en charge des mineurs délinquants par le secteur public - Déroulement de l'éducation surveillée en milieu ouvert - Importance du nombre de jeunes de moins de dix ans - Préparation à l'insertion sociale, rôle de l'action éducative - Stagnation des crédits de l'éducation surveillée - Suppression d'emplois sans licenciements - Conséquences de l'aggravation de la toxicomanie - (p. 5276) : importance de la santé morale et physique des enfants pour l'avenir de notre société - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce projet de budget.

D

DAGONIA (Georges), sénateur de la Guadeloupe (S) - Secrétaire du Sénat.

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** (15 avril 1986) (p. 559) : privatisation des entreprises nationalisées par le Général de Gaulle - Solidarité ; blocage des salaires des fonctionnaires et simultanément suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, et abaissement des tranches les plus élevées de l'impôt sur le revenu - Départements d'outre-mer - (p. 560) : bienfaits de la décentralisation réalisée par le gouvernement précédent ; opposition à une loi programme et préférence pour les contrats de plan Etat-région - Problèmes économiques de la Guadeloupe ; réforme foncière - Problèmes culturels ; Radio-France-outre-mer, RFO Guadeloupe - Maintien de la revendication d'assemblée unique.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 12 (p. 1697) : difficultés économiques des territoires d'outre-mer ; accord sur le principe d'une fiscalité dérogatoire sous condition d'un contrôle rigoureux - Demande l'extension aux transports de l'aide à l'investissement ; liaison entre la métropole et les départements d'outre-mer.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 3 (p. 1827) : projet néfaste pour l'ensemble des salariés - Article autorisant les licenciements de moins de dix personnes par période de trente jours - Absence de contrepoids syndical dans les petites entreprises - Entretien préalable - Lenteurs de la juridiction prud'homale - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Après l'art. 6** (p. 1837, 1838) : soutient les amendements de M. André Méric n° 287 (application des règles définies par la loi n° 75-5 du 3 janvier 1975 pour les licenciements intervenant dans des établissements de plus de dix salariés en l'absence de délégués du personnel ou les établissements de plus de cinquante salariés en l'absence de comité d'entreprise) et n° 288 (texte de cette loi non applicable dans les entreprises ayant fait l'objet d'une cession, d'une fusion ou d'une scission) - (p. 1839) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 304 (absence de licenciement économique lorsque le salarié dont l'emploi a été supprimé a été remplacé par un autre salarié accomplissant des tâches semblables) et n° 303 (priorité de réembauchage pendant un an pour les salariés licenciés dans le cadre d'un licenciement collectif d'ordre économique) - (p. 1841) : soutient les amendements de M. André Méric n° 297 (obligation pour l'employeur d'informer les délégués syndicaux de tout projet de licenciement économique lorsqu'une convention collective comporte des dispositions relatives au contrôle de l'emploi) et n° 298 (consultation sur les possibilités d'éviter ou de réduire les licenciements collectifs).

DAILLY (Etienne), sénateur de la Seine-et-Marne (GD) - Vice-président du Sénat.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu vice-président du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, tendant à modifier les articles 24 et 56 de la Constitution [n° 295 (85-86)] (18 février 1986) - Président de la République.

Proposition de loi organique, tendant à préciser l'article premier de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 modifiée, portant loi organique sur le Conseil constitutionnel [n° 310 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats (2 avril 1986)).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 207 (84-85)] de M. Michel Chauty, visant à modifier l'article 25 de la loi n° 83-610 du 8 juillet 1983 relative aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 363 (85-86)] (6 mai 1986) - Bourses de commerce.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 375 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 378 (85-86)] (20 mai 1986) - Politique économique et sociale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 658 (JO Débats 14 juin 1985) (p. 1212) - Ministère : Affaires sociales - *Réduction des taux d'invalidité accordés par les COTOREP* - (Caduque : mars 1986) - Handicapés (prestations et ressources).

Questions orales avec débat :

n° 111 (JO Débats 5 juin 1985) (p. 867) - Ministère : Affaires sociales - *Réduction des taux d'invalidité accordés par les COTOREP* - (Caduque : mars 1986) - Handicapés (prestations et ressources).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Rappel au règlement, de M. James Marson (p. 84) : temps de parole des groupes politiques.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 121) : demande d'irrecevabilité de M. Michel Delebarre, ministre,

aux termes de l'article 44 de la Constitution, sur les sous-amendements du groupe communiste n° 410 à n° 431 (exclusion de régions du champ d'application de cet article) à l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue) - (p. 124) : respect du règlement du Sénat - **Rappel au règlement**, de M. Charles Lederman (p. 125) : article 48 du règlement du Sénat : assimilation des sous-amendements aux amendements - **Motion de renvoi en commission** (p. 126) : demande au Sénat de se prononcer sur la motion de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - **Rappel au règlement** de M. Charles Lederman (p. 135, 136) : vote du Sénat sur l'irrecevabilité soulevée par le Gouvernement des sous-amendements du groupe communiste non soumis à la commission.

- **Bienvenue à M. le président de l'Assemblée nationale du Québec** (30 janvier 1986) (p. 167) : bienvenue à M. Pierre Lorrain, président de l'Assemblée nationale du Québec.

- **Bienvenue à une délégation parlementaire du Canada** (20 février 1986) (p. 434, 435) : bienvenue à M. Maurice Riel, ancien président du Sénat canadien.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - (3 juin 1986) - **Demande de renvoi en commission** (p. 1285) : application immédiate de la décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la résolution adoptée par le Sénat le 20 mai 1986 modifiant son règlement.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187 (85-86)]** - (16 juin 1986) - **Rappel au règlement**, de M. Serge Boucheny (p. 1663) : possibilité de déposer des sous-amendements en séance, au même titre que des amendements - (p. 1664) : en vertu du nouveau règlement du Sénat, possibilité pour le Gouvernement de s'opposer à tout amendement ou sous-amendement non soumis préalablement à la commission.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)]** - (26 juin 1986) - **Art. 6** (p. 2051) : intervention de M. Michel Dreyfus-Schmidt relative à l'application de l'article 38 du Règlement : discussion des articles - Enumère les nombreuses demandes de clôture de discussion, demandées par des sénateurs communistes, au cours de l'examen des articles du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail - Définition du terme « orateur ».

- **Conférence des présidents** (3 juillet 1986) (p. 2252) : calendrier d'organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 31** (p. 2427) : demande de réserve de la part du Gouvernement sur les articles 31 et 32 de ce projet de loi - Demande de vote unique sur cet article assorti de certains amendements - Lit une déclaration de M. le Président du Sénat en date du 4 février 1986 relative à l'obstruction, aux fins d'allongement des débats.

- **Conférence des Présidents** (8 juillet 1986) (p. 2519) : organisation des travaux du Sénat - Convocation d'une nouvelle conférence des présidents - (p. 2520) : séance du Sénat les mardis, jeudis et vendredis - Gouvernement et Parlement tenus au respect de l'ordre du jour arrêté dans le décret de convocation signé du Président de la République - Fixation de la session extraordinaire par le Président de la République - (p. 2521) : article 42, alinéa 9 du Règlement visant les projets de loi et les propositions - Vote par division - (p. 2522) : respect des temps de parole - (p. 2526) : possibilité d'une nouvelle délibération sur tout ou partie du texte en discussion.

- **Démission de M. Pierre Bastié, sénateur de l'Aude** (15 juillet 1986) (p. 2786).

- **Remplacement de M. Henri Elby, décédé**, par M. Désiré Debavelaere, en qualité de sénateur du Pas-de-Calais (1^{er} août 1986) (p. 3588).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)]** - (12 août 1986) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 3830) : organisation des travaux du Sénat.

- **Communications** (8 octobre 1986) (p. 3889) : nomination des membres des commissions - (p. 3890) : contestation de l'élection de sénateurs.

- **Souhaits de bienvenue à une délégation des Etats-Unis** (17 octobre 1986) (p. 3940).

- **Rappels au règlement** (8 décembre 1986) (p. 5882 à 5884) : retrait du projet de loi Devaquet par le Gouvernement - Absence de décret de session extraordinaire - Dépôt et éventuelle discussion d'une proposition de résolution déposée par le groupe communiste tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les récentes violences policières et les conditions dans lesquelles un étudiant a été tué.

- **Conférence des présidents** (17 décembre 1986) (p. 6253 à 6255) : organisation des travaux du Sénat - Fixation de l'ordre du jour prioritaire et complémentaire - Conditions de travail des parlementaires.

En qualité de sénateur

- **Conférence des présidents** (9 janvier 1986) (p. 6) : conférence des présidents - Retrait de M. Charles Bonifay, rapporteur du projet de loi relatif à la flexibilité de l'emploi - (p. 7) : difficultés pour la commission des affaires sociales de respecter le calendrier fixé par la conférence des présidents.

- **Rappels au règlement** (28 janvier 1986) (p. 31, 32) : délai d'examen de ce projet de loi en commission - Comparaison entre la position de la commission le 20 décembre 1972 lors de la discussion sur une proposition de loi relative au Conseil supérieur d'information sexuelle et lors de l'examen sur ce texte - Discussion et présentation du rapport de la commission compétente selon l'article 44-3 du règlement du Sénat et non lors de la délibération d'une motion tendant à opposer la question préalable selon l'article 44, alinéa 8 du même règlement - Conditions de travail de la commission.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 49) : recours à l'article 30 du règlement du Sénat en novembre 1984 pour déposer une motion tendant à créer une commission d'enquête sur la situation en Nouvelle-Calédonie - Absence d'intervention sur le texte inscrit à l'ordre du jour au bénéfice de rappels au règlement.

- **Décès de M. Marcel Darou, ancien sénateur** (29 janvier 1986) (p. 128).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 février 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 464, 465) : se déclare opposé à la motion n° 2832, de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Juge inacceptable les propos de M. Charles Lederman prenant à partie les vice-présidents du Sénat - Respect strict de la Constitution et du règlement du Sénat.

- **Fait personnel** (25 février 1986) (p. 476) : suite à l'intervention de M. Hector Viron, précise la récente décision du bureau du Sénat : examen de la question préalable de M. Marcel Lucotte, déposée sur le bureau du Sénat avant la question préalable du groupe communiste.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** (15 avril 1986) (p. 542, 543) : importance attachée par

le Gouvernement aux travaux du Sénat - Justice - Peine de substitution à la peine de mort - Lutte contre le terrorisme ; nécessité d'actualiser les conventions d'extradition - Nécessité de réconcilier les Français avec la justice - Justice pénale : lenteur ; exécution des peines et inadaptation des équipements pénitentiaires ; séparation nécessaire des quartiers de haute sécurité - Justice civile : nécessité d'accélération des procédures ; élargissement souhaitable de la procédure du référé - (p. 544) : non-exécution des jugements - Défaut de moyens informatiques - Difficulté de recrutement des magistrats ; demande le logement des hauts magistrats - Devoir de réserve ; citation du livre « Au nom du peuple français », ouvrage collectif du syndicat de la magistrature ; discours du substitut Beaudeau aux auditeurs de l'École nationale de la magistrature - (p. 545) : justice et liberté.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin**, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mosson et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 632) : au nom des membres du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption du texte de cette proposition de loi - Problèmes entre les topographes et les géomètres-experts nécessitant un projet de loi spécifique.

- **Conclusions du rapport de M. François Collet**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - (15 mai 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 669) : intervient contre la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 670) : application du règlement du Sénat : interventions étrangères au débat en cours - Violation du règlement - Rôle du Bureau du Sénat - Conduite des débats par le président ou les vice-présidents - Droits des parlementaires - Quorum - (p. 671) : modalités de vote - Ambiguïté de l'article 51 du règlement au regard de l'article 27 de la Constitution - Droit pour le Président de lever la séance - Absence de fondement de l'exception d'irrecevabilité constitutionnelle - Intervention du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 756) : distribution tardive du rapport de la commission des lois - (p. 757) : projet tendant à habilitier le Gouvernement à prendre par voie d'ordonnances des mesures d'ordre économique et social qui sont normalement du domaine de la loi et à réaliser la privatisation d'un certain nombre d'entreprises publiques du secteur concurrentiel - Examen de la conformité du texte de ce projet aux articles 34 et 38 de la Constitution et à la jurisprudence du Conseil constitutionnel relative à ces articles - Déclaration du Président de la République du 9 avril 1986 signalant qu'il ne saurait en aucun cas signer des ordonnances qui auraient trait à la privatisation de sociétés nationalisées avant 1982 - Limites à la dénationalisation posées par le neuvième alinéa du Préambule de la Constitution de 1946, repris dans le Préambule de la Constitution de 1958 - Rappelle les décisions du Conseil constitutionnel concernant l'article 34 intervenues après la première loi de nationalisation le 16 janvier 1982 et après la seconde loi le 11 février 1982 - Texte transmis par l'Assemblée nationale conforme à la Constitution - (p. 758) : gouvernements socialistes champions en matière d'ordonnances - Articles 1^{er}, 2, 4, 5, 6 et 8 du texte initial non conformes à la Constitution - Amélioration du texte et conformité à la Constitution grâce aux amendements du Gouvernement - Texte actuel conforme à la Constitution - (p. 760) : rappelle les propos du Président de la République du 9 avril déclarant qu'il ne signerait pas des ordonnances transgressant les règles d'évaluation admises lors du passage du secteur privé au secteur public - Rappelle que la nationalisation est une expropriation et la privatisation une vente de gré à gré par l'Etat - Article 6 et nomination des présidents de toutes les entreprises à privatiser en conseil des ministres - Problème des personnes

qualifiées et composition des conseils des sociétés soumises à la loi de démocratisation du 26 juillet 1983 - Article 10 de la loi de 1983 prévoyant que les présidents doivent être choisis parmi les membres des conseils d'administration - (p. 761) : article 8 et organisation de la « respiration » du secteur public - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi transmis par l'Assemblée nationale - Exception d'irrecevabilité (p. 765) : intervient contre la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Absence d'argumentation constitutionnelle dans les propos de l'auteur de l'exception d'irrecevabilité - Texte transmis par l'Assemblée nationale conforme à la Constitution grâce à l'action des rapporteurs du Sénat auprès du Gouvernement - Utilisation quinze fois de la procédure des ordonnances en vingt-trois ans et cinq fois en quatre ans par les gouvernements socialistes - (p. 766) : cite la loi d'orientation du 6 janvier 1982 tendant à assurer aux jeunes de 16 à 18 ans une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale - Absence de fondement juridique de la motion d'irrecevabilité constitutionnelle.

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 800) : amendements de la commission des lois tendant à mettre le projet de loi d'habilitation en conformité avec la Constitution - Exception d'irrecevabilité (p. 819) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Justification de la procédure des ordonnances par l'urgence de la situation économique - (p. 820) : utilisation fréquente par les précédents gouvernements socialistes de la procédure d'habilitation sans discussion de projet de loi de ratification - Exclusion des filiales du projet de privatisation et accusation de violation du principe d'égalité devant la loi : décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 sur la première loi de nationalisation - Monopole de fait - Révocation des présidents de conseils d'administration - (p. 821) : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Absence de valeur constitutionnelle des lois de nationalisation de 1945.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Motion de renvoi en commission (p. 882, 883) : intervient contre la motion n° 442 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Constitutionnalité de ce projet en l'état actuel - Pouvoirs du Parlement - Ordonnances ; article 38 de la Constitution - Incidences de la politique du précédent gouvernement sur le chômage.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Rappel au règlement (p. 931) : usage voulant que les auteurs des amendements puissent exposer leurs amendements, lors d'un vote unique.

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 2 (suite) (p. 1028) : respect des principes constitutionnels dans le domaine économique - Principe d'égalité devant la loi - Décisions du Conseil constitutionnel - Rupture de l'égalité justifiée par un motif d'intérêt général - Précédent de l'article 1465 du code général des impôts - Traité de Rome - (p. 1029) : désignation officieuse du rapporteur de la commission des lois - Transmission préalable d'une note au Gouvernement sur les implications constitutionnelles du projet de loi - Pratique habituelle consistant à dialoguer avec le Gouvernement - Respect de la procédure parlementaire.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 4 (suite) (p. 1164, 1165) : article 4 donnant la possibilité au Gouvernement de transférer pendant cinq ans du secteur public au secteur privé le contrôle majoritaire de certaines entreprises - Article 38 de la Constitution permettant au Parlement d'habilitier le Gouvernement à avoir recours à la procédure des ordonnances - Texte du projet de loi examiné conforme à la Constitution - Transferts devant être effectués conformément aux règles définies par les ordonnances mentionnées à l'article 5 - Art. 5 (p. 1172) : privatisation ne tombant pas sous le coup de la Déclaration des droits de l'homme et de son article XVIII - Problème des règles d'évaluation des entreprises et de détermination des prix d'offre - Problème des investissements étrangers et de la conservation du contrôle national lors de la privatisation des entreprises.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Rapporteur pour avis - **Art. 5 (suite)** (p. 1195) : transferts de propriété du secteur public au secteur privé par la loi ou par voie d'ordonnance - Nécessaire régularisation des opérations illégales de transfert réalisées depuis 1981 - (p. 1196) : en réponse à M. Louis Perrein, précise qu'aucun transfert « sauvage » n'a eu lieu depuis le changement de gouvernement - (p. 1199) : article 5 désormais conforme à la Constitution en raison des amendements déposés par le Gouvernement à l'Assemblée nationale - **Art. 6** (p. 1201) : en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, évoque ses contacts quasi-permanents avec les différents gouvernements, et notamment les gouvernements socialistes - (p. 1203) : intervient contre la motion n° 443 de renvoi en commission des articles 6 et suivants, déposée par M. Michel Dreyfus-Schmidt - Fixation par ordonnance des règles générales de la privatisation, d'application permanente - (p. 1204) : interrogation sur la constitutionnalité de certaines dispositions de l'article 6 relatives à l'expiration du mandat d'administrateur - Nomination des présidents et des présidents-directeurs généraux des sociétés à privatiser - (p. 1208) : s'oppose à l'amendement n° 314 de M. André Méric (maintien en vigueur des règles actuelles de nomination du président du conseil d'administration ou du président-directeur général) - (p. 1209) : s'oppose à l'amendement n° 317 de M. André Méric (suppression des dispositions relatives au limogeage arbitraire des personnalités qualifiées) - (p. 1210) : s'oppose à l'amendement n° 137 de M. Jean-Luc Bécart (délai de maintien en fonction des administrateurs salariés des entreprises nationales) - **Art. 8** (p. 1217) : en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, précise que la commission des lois, en conformité avec ses habitudes, a désigné officieusement un rapporteur pour avis préalablement à la transmission de ce texte par l'Assemblée nationale - Décision prise d'adopter conforme ce projet, après examen de sa constitutionnalité et de son insertion dans le droit des sociétés - Rappelle les nombreux contacts entre le Sénat et les précédents gouvernements socialistes - (p. 1222) : projet relatif à la « respiration » du secteur public promise par le gouvernement Mauroy dès 1981 - Nombreuses entreprises nationalisées par les socialistes en 1982, en toute illégalité - Projet en examen visant à légaliser ces opérations - (p. 1223) : mise en garde du Gouvernement contre un possible détournement de procédure : cession de parts de l'Etat à un organisme public puis de cet organisme public à un organisme privé - Après l'art. 8 (p. 1230) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Jean-Luc Bécart (effet suspensif des recours exercés devant les juridictions administratives contre les actes administratifs pris en application de la présente loi) - (p. 1231) : définition des entreprises publiques par la directive européenne du 25 juin 1981 limitée aux seules relations financières entre les Etats membres et lesdites entreprises - Difficulté de transposer en droit français la notion d'influence dominante, inspirée du droit allemand - Arrêt Cogema de 1978 - Arrêt SFENA de 1982 - (p. 1232) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. André Méric (création et prérogatives d'une commission parlementaire, dite « commission de la transparence ») - Amendement non conforme à la Constitution : en matière de commission parlementaire, existence des seules commissions d'enquête ou de contrôle - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 139 de M. Jean-Luc Bécart (application des ordonnances prises en vertu de la présente loi seulement après la promulgation de la loi de ratification) - (p. 1233, 1234) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 341 (projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la présente loi, déposé devant le Parlement au plus tard le 31 octobre 1986) et n° 342 (information annuelle des parlementaires sur la situation du secteur public).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1503) : échec probable des amnisties fiscales et douanières proposées : non anonymat du rapatriement des capitaux ; obligation concomitante d'amnistier les avoirs irrégulièrement détenus à l'intérieur des frontières : précédent de l'amnistie fiscale décidée par M. Antoine Pinay ; nécessité de prévoir un moyen de réinvestir anonymement dans les entreprises les capitaux amnistiés : instauration par M. Antoine Pinay des bons de caisse anonymes supprimés en 1966 par M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 6 quater** (p. 1579) : favorable au texte de ce projet de loi - Caractère injuste d'une amnistie fiscale - Exemple des amnisties du Président Pinay - Amnistie de 1948 et mise en place d'un système de rapatriement des avoirs à l'étranger assorti d'une taxe de légitimation et de l'anonymat total - Absence d'anonymat aujourd'hui - Nécessité d'une amnistie gratuite - Rappelle l'article 49 de la loi de finances pour 1952 assurant l'amnistie de tous les avoirs où qu'ils soient détenus - Nécessité de la possibilité d'un recyclage anonyme des avoirs rapatriés et institution du système des bons de caisse anonymes avec retenue de l'impôt à la source dans la loi de finances pour 1953 - (p. 1580) : souhaite une modification du texte de cet article au cours de la navette permettant le recyclage des sommes rapatriées - (p. 1582) : problème du recyclage des fonds dans les entreprises - Création éventuelle de bons de caisse anonymes participatifs - Après l'art. 6 quater (p. 1589) : soutient l'amendement n° 85 de M. Pierre Merli (suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français) - Imposition fiscale des navires de plaisance déjà renforcée en juillet 1981 - Souhaite l'application de cette disposition dès le 1^{er} juillet 1986, début de la saison touristique.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Art. 11 bis** (p. 1694) : dispositions modifiant le droit des SICAV, et des fonds communs de placement, FCP, et donnant au pouvoir réglementaire la possibilité de fixer un droit de sortie destiné à décourager l'évasion fiscale - Rappelle son rapport, lors du vote des lois de 1979, sur les SICAV et les FCP - (p. 1695) : caractère inconstitutionnel de la présence de ces dispositions dans une loi rectificative.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (19 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1815) : se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 245 de Mme Hélène Luc et n° 264 de M. André Méric (suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - Décision du Bureau conforme au règlement - Règlement déclaré conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel - Respect de la Constitution par le Sénat.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (27 juin 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2076) : demande de clôture par M. Jean Chérioux de la discussion sur l'article 7.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (4 juillet 1986) - **Rappels au règlement**, de MM. Dreyfus-Schmidt et Louis Perrein (p. 2353) : rôle de la commission - Dépôt de sous-amendements en commission.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 485 (85-86)] - (31 juillet 1986) - **Art. 10** (p. 3516) : part du capital cessible à des intérêts étrangers.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 4** (p. 4824) : sur la déduction fiscale au titre des congés payés, son amendement n° I-247 ; rejeté - **Art. 5** (p. 4833) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-248 ; adopté.

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5712) : propos tenus par M. Louis Perrein accusant d'obédience parti-

sane la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation** [n° 91 (86-87)] - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 92) (p. 6048) : accord du groupe de la gauche démocratique sur le maintien en activité des magistrats de la Cour de cassation au-delà de la limite d'âge imposée par la loi de 1984 ; accord sur la dissociation du grade et de l'emploi en raison de l'affectation en surnombre nécessaire au déroulement des carrières - Hauts fonctionnaires civils de l'Etat : extension par l'Assemblée nationale aux membres de l'inspection générale des finances et aux professeurs de l'enseignement supérieur des dispositions permettant le maintien en activité aux membres du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes - (p. 6049) : cas des autres grands corps - Préférence pour la limitation du maintien en fonction aux seuls magistrats.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat** [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 91) (p. 6048, 6049) - **Art. 1 bis** (p. 6051 à 6053) : son amendement n° 3 : suppression de cet article étendant la possibilité du maintien en fonction aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux membres de l'inspection générale des finances ; rejeté - Injustice de cette disposition excluant les membres des autres grands corps de l'Etat - **Art. 1 (suite)** (p. 6055) : son amendement n° 6 : exclusion des membres de l'inspection générale des finances du bénéfice de la mesure de maintien en activité ; rejeté - (p. 6057) : grands corps de l'Etat - **Seconde délibération** (p. 6063) : se déclare défavorable à la demande du Gouvernement de seconde délibération de l'article 1.

- **Rappel au règlement** (11 décembre 1986) (p. 6064).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Ousseki, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6305, 6306) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités) - Rappelle les conditions de l'adoption du projet Devaquet au Sénat - Fonctionnement des commissions d'enquête.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Après l'art. 9** (p. 6361 à 6369) : ses amendements n° 40 : possibilité pour les sociétés de distribuer leurs titres en portefeuille sinon en exonération fiscale du moins au bénéfice d'une taxe forfaitaire ; n° 42 : imposition des revenus de source étrangère des contribuables de nationalité étrangère ayant leur domicile fiscal en France ; et n° 43 : imposition au taux forfaitaire des gains nets en capital réalisés par les particuliers sur les marchés à terme réglementés de marchandises ; retirés ; n° 41 : report au 1^{er} février 1987 de la date limite de rapatriement des capitaux détenus à l'étranger ; et n° 44 : abaissement de 50 à 45 % du taux de la taxe sur boni de liquidation ; adoptés - **Avant l'art. 25** (p. 6399) : son amendement n° 45 : exonération de la taxe de 3 % instituée par l'article 4-II de la loi de finances pour 1983 pour les immeubles acquis par les personnes mentionnées à l'article 35 du code général des impôts ; retiré.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff** fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du règlement char-

gée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat [n° 83 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Président de la commission** prévue par l'article 105 du règlement - **Discussion générale** (p. 6413) : souligne l'adoption à l'unanimité des membres de la commission de la proposition de résolution qui lui a été soumise par son rapporteur.

- **Rappel au règlement** - (19 décembre 1986) (p. 6455) : mise en cause par M. Charles Lederman de la procédure utilisée par le groupe de la gauche démocratique à l'occasion d'un scrutin public.

DARRAS (Michel), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (30 janvier 1986) - **Art. 1 B** (p. 179) : se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues).

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin**, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mossion et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - **Explication de vote** sur l'ensemble (p. 633) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de cette proposition de loi - Rappelle un avis du Conseil d'Etat de 1976 parlant d'erreur de « génétique législative ».

- **Conclusions du rapport de M. François Collet**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - (15 mai 1986) - **Art. 1** (p. 675) : refus du groupe socialiste de prendre part au débat sur la réforme du règlement du Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - **Avant l'art. 1** (p. 1291) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Jacques Eberhard (représentation proportionnelle intégrale) - **Art. 1** (p. 1292) : soutient l'amendement n° 40 de M. André Méric (suppression de cet article rétablissant le scrutin majoritaire) - (p. 1296) : vote du groupe socialiste contre cet article - **Art. 2** (p. 1297) : intervient sur les amendements n° 41 de M. André Méric (augmentation de la fréquence de la révision des limites des circonscriptions) et n° 17 de M. Jacques Eberhard (révision des limites des circonscriptions : précision des délais) - (p. 1298) : intervient sur l'amendement n° 18 de M. Jacques Eberhard (caractère législatif de la révision des circonscriptions) : caractère inconstitutionnel de cet amendement - **Art. 4** (p. 1301) : soutient l'amendement n° 43 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'élection des députés dans les territoires d'outre-mer) - **Art. 5** (p. 1303) :

soutient l'amendement n° 44 de M. André Méric (suppression de cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales).

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2154) : rappel du débat sur l'ordre du jour proposé par la conférence des présidents le 12 juillet 1984 - Opposition au calendrier des séances décidé par la conférence des présidents.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Après l'art. 3 (p. 2166) : se déclare favorable à l'amendement n° 292 de M. André Méric (missions du service public : éducation, distraction et culture des différentes composantes de la population).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 19** (p. 2385) : conditions de travail du Sénat en session extraordinaire - Se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 21 de M. James Marson (représentation de l'Etat en justice par le président de la CNCL) - (p. 2387) : vote défavorable sur cet article - **Art. 24** (p. 2395, 2396) : vote défavorable sur la proposition de la commission spéciale de fusionner les articles 23 et 24 - (p. 2398) : se déclare défavorable aux amendements de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, n° 148 (rôle de la CNCL en matière d'autorisation de l'usage des bandes de fréquences ou de fréquences dont l'attribution ou l'assignation lui ont été confiées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) et n° 149 (contrôle par la CNCL de l'utilisation des fréquences et surveillance de la bonne réception des signaux dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) - **Art. 26** (p. 2405) : discussion en priorité de l'amendement de la commission - Après l'art. 26 (p. 2407) : déclare s'abstenir sur l'amendement n° 1270 de M. Paul Souffrin (amnistie des personnes poursuivies pour usage de matériel non homologué ou non conforme) - **Rappel au règlement** (p. 2422) : réserve des articles 20 à 22, puis 28 à 30 jusqu'à la fin du projet de loi et complexité de l'examen de ce texte - **Art. 31** (p. 2427) : refus de la suspension de séance demandée par les groupes communiste et socialiste - Modalités de répartition des fréquences.

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2520, 2521) : rappelle le refus de siéger un mercredi à la suite d'un scrutin public demandé par le groupe de l'union centriste le 12 juillet 1984 - Article 42, alinéa 9 du Règlement du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 35** (p. 2645, 2646) : modalités de rectification d'un amendement - **Art. 36** (p. 2649) : critères d'autorisation d'usage des fréquences - **Vote unique sur les articles 35 et 36** (p. 2653) : vote défavorable sur ces articles amendés par la commission - **Art. 38** (p. 2685) : soutient l'amendement rédactionnel n° 554 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 85** (p. 3046) : soutient l'amendement n° 952 de M. André Méric (consultation préalable des assemblées territoriales sur le régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques dans les TOM et à Mayotte) - Après l'art. 89 (p. 3051) : demande la réserve de l'amendement n° 251 de M. Charles de Cuttoli (avis émis par le Conseil supérieur des français de l'étranger sur la politique de la communication audiovisuelle de la France à l'étranger), jusqu'après l'examen de l'article 48-5° relatif à Radio-France internationale - **Demande de vote unique et motion d'ordre** (p. 3073) : groupe socialiste opposé aux propositions du Gouvernement - **Art. 28** (p. 3075) : soutient l'amendement n° 402 de M. André Méric relatif à l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion actuellement utilisées par TDF à leur bénéfice - **Art. 29** (p. 3080) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, soutient l'amendement n° 407 de M. André Méric - Après l'art. 38 (p. 3083) : soutient l'amendement n° 569 de M. André Méric (champ d'application des dispositions communes à l'ensemble des supports de communication).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - (24 juillet

1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3319, 3320).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3319, 3320).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3319, 3320) : association de malfaiteurs - Cite un article de « Valeurs actuelles », en date du 9 juillet 1984, consacré à M. Charles Pasqua - Contrôles d'identité.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3319, 3320).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - **Art. 9** (p. 3429) : regrette la déviation du rôle de la commission mixte paritaire, contraire à la séparation des pouvoirs et au fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - **Motion d'ordre** (p. 3448) : organisation des travaux du Sénat - **Art. 1 A** : groupe socialiste favorable à la question préalable présentée par le groupe communiste - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 1 A** (p. 3449) : soutient l'amendement de suppression n° 9 de M. André Méric (principe des contrôles d'identité) - **Art. 1** (p. 3449, 3450) : sur les contrôles d'identité préventifs, soutient les amendements de M. André Méric, n° 10, de suppression, n° 11 et n° 12 - (p. 3452) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 1 bis** : favorable à certaines modifications des dispositions actuelles du code de procédure pénale : renforcement des garanties - Assistance par son représentant légal du mineur de dix-huit ans retenu aux fins de vérification d'identité - **Art. 2** (p. 3454) : se déclare favorable, au nom du groupe socialiste, à l'amendement de suppression n° 7 de M. Charles Lederman, sur la prise d'empreintes digitales ou de photographies nécessaires à la vérification de l'identité - **Art. 3** : soutient l'amendement n° 13 de M. André Méric, sur les sanctions - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3455) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Rappels au règlement** - (21 octobre 1986) (p. 3960) : expulsion de cent cinquante étrangers, en 1985 : mesures judiciaires individuelles s'appliquant à des condamnés libérés par grâce présidentielle - Interrogation sur les expulsions récentes : mesures administratives prises en application de la loi du 9 septembre 1986.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - **Art. 1** (p. 4254) : se déclare favorable à l'amendement n° 122 de M. Robert Laucournet (champ d'application de la présente loi) - **Art. 2** (p. 4256) : se déclare favorable à l'amendement n° 123 de M. Robert Laucournet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties) - (p. 4258) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Luc Dejoie, rapporteur (impossibilité pour celle des parties qui a fait obstacle à l'établissement d'un état des lieux de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - (p. 4260) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (possibilité pour chaque partie d'exiger à tout moment, de l'autre partie, l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions du présent article) - **Art. 3** (p. 4262) : se déclare favorable à l'amendement n° 333 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire d'exercer, dans les locaux loués, une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle, dans le respect de ses obligations principales).

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - **Art. 9** (p. 4292 à 4294) : sur la durée du contrat de location, soutient les amen-

dements n° 134 à n° 137 de M. Robert Laucournet - (p. 4295) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Luc Dejoie, rapporteur - (p. 4297) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article tel qu'il résulte des délibérations du Sénat - **Art. 10** (p. 4299, 4300) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, soutient les amendements n° 139 et n° 140 de M. Robert Laucournet - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 11** (p. 4301) : se déclare opposé à l'amendement n° 211 de M. Pierre-Christian Taittinger (A211) - **Rappel au règlement** (p. 4306) : article 43 du règlement du Sénat - Conditions de vote sur l'amendement n° 326 - Souhaite une seconde délibération - **Après l'art. 14** (p. 4307) : possibilité d'un accord entre les bailleurs et les locataires - **Art. 17** (p. 4314) : soutient l'amendement n° 149 de M. Robert Laucournet, sur le dépôt de garantie - (p. 4316) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 27 de la commission - **Art. 18** (p. 4318) : soutient l'amendement n° 150 de M. Robert Laucournet, sur les charges récupérables - (p. 4320, 4321) : sur les charges récupérables, se déclare favorable, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 253 de M. Charles Lederman et opposé à l'amendement n° 29 de la commission - **Art. 19** (p. 4321, 4322) : sur la suspension provisoire des effets de la clause de résiliation de plein droit pour non paiement du loyer, des charges et du dépôt de garantie, soutient les amendements n° 151 et n° 152 de M. Robert Laucournet.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Art. 25** (p. 4349) : suppression de la loi de 1948 - Risque de saisine fréquente des tribunaux - Nécessité d'améliorer l'habitat avant de libérer les loyers - (p. 4350, 4351) : soutient les amendements n° 168, n° 169 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) et n° 170 (maintien de la loi de 1948 en cas d'impossibilité de mise en conformité aux normes) de M. Robert Laucournet - (p. 4352) : soutient l'amendement n° 171 (saisine de la commission départementale des rapports locatifs en cas de désaccord sur la mise en conformité aux normes) de M. Robert Laucournet - (p. 4353) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 264 de M. Charles Lederman (locaux vacants) et aux amendements n° 354 et n° 355 de M. Roger Boileau (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) - (p. 4354) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité) - (p. 4354, 4355) : opposition du groupe socialiste à l'article 25 - Accord sur le principe de la libération des loyers soumis à la loi de 1948 : suppression des rentes de situation - Volonté de subordonner la libération des loyers des logements vacants à une obligation préalable de remise en conformité aux normes - **Art. 28** (p. 4358) : soutient l'amendement n° 175 de M. Robert Laucournet (distinction entre les logements des catégories 2B et 2C) - (p. 4359) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 269 de M. Charles Lederman (sortie progressive des logements de catégories 2B et 2C de la loi de 1948) - Application de la loi de 1948 ; répartition entre les différentes catégories de logements - Opposition du groupe socialiste à l'article 28 - **Art. 32** (p. 4366) : se déclare favorable à l'amendement n° 79 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (prise en compte de l'amortissement du coût des travaux d'amélioration) - **Art. 35** (p. 4371) : opposition du groupe socialiste à l'article 35 - **Art. 43** (p. 4384, 4385) : se déclare favorable à l'amendement n° 379 du Gouvernement (consultation des représentants de locataires par le bailleur) et opposé à l'amendement n° 91 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (caractère semestriel de l'information des représentants des associations de locataires) - Se déclare favorable aux amendements n° 198 (assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale) et n° 199 (mise à la disposition des associations de locataires de locaux et de panneaux d'affichage) de M. Robert Laucournet - **Avant l'art. 55** (p. 4391) : se déclare favorable à l'amendement n° 340 de M. Jacques Larché (droit de préférence du locataire en cas de vente de son logement) sous-amendé par l'amendement n° 406 de M. Henri Collette.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - **Art. 56 : Art. L. 443-14 du code de la construction et de l'habitation**

(p. 4425) : soutient l'amendement n° 205 de M. Robert Laucournet (cession d'un élément du patrimoine immobilier autre qu'un logement : procédure à suivre selon la valeur de la cession) - (p. 4426) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 98 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis - **Art. L. 443-15-1** : soutient l'amendement n° 206 de M. Robert Laucournet (règles quant à la démolition des bâtiments à usage d'habitation appartenant aux organismes d'HLM : accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - (p. 4427) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 386 de M. Pierre Méhaignerie, ministre (remboursement par l'organisme des annuités d'emprunts pour les bâtiments démolis ; possibilité d'une exception par décision ministérielle) - **Après l'art. 57** (p. 4429) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 120 de M. Alain Pluchet (suppression de l'article 26 du décret-loi du 28 février 1852 sur les sociétés de crédit foncier) - **Seconde délibération** (p. 4451) : intervient sur la demande du Gouvernement de seconde délibération des articles 10, 14 et 26 - **Art. 14** (p. 4452) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 1 du Gouvernement (baux de location : délai de préavis applicable au congé) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4455) : aspect de propagande gouvernementale par les abrogations répétées de lois votées pendant la législature à majorité socialiste - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5865) : souligne la brutalité de la répression lors des manifestations des étudiants et des lycéens.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 91 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6050) : soutient l'amendement n° 1 de M. Félix Ciccolini (maintien en activité des magistrats sans changement de fonction) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6051) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Art. 1 bis** (p. 6053, 6054) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Etienne Dailly (suppression de cet article étendant la possibilité du maintien en fonction aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux membres de l'Inspection générale des finances) - **Art. 1** (suite) (p. 6058) : soutient l'amendement n° 5 de M. Félix Ciccolini (suppression de la limitation de l'activité du bénéficiaire aux fonctions de conseiller d'Etat ou de conseiller maître à la Cour des comptes, quel que soit son grade précédent) - **Art. 6** (p. 6061) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 1 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article supprimant la troisième voie d'accès à l'ENA) - (p. 6062) : propos de la section syndicale CFDT des élèves de l'ENA.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6066) : vote par le groupe socialiste de l'article 1 du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale fixant le coefficient applicable aux majorations des loyers commerciaux ; dépôt d'un amendement de suppression sur l'article 2 prévoyant le retour à la liberté de fixation des loyers commerciaux - **Art. 2** (p. 6067) : son amendement n° 3 : suppression de cet article rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991 ; devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6069) : vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales [n° 411 (85-86)]** - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6070) : présence française dans les organisations internationales - Extension aux magistrats de l'ordre judiciaire du bénéfice des dispositions prévues pour les fonctionnaires civils et militaires - Vote par le groupe socialiste de ce projet de loi.

- **Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire** [n° 274 (83-84)] - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6072) : proposition de loi d'initiative socialiste à l'origine du texte en discussion - **Art. 1** (p. 6073) : son amendement n° 11 : droits d'enregistrement à la charge du demandeur ; devenu sans objet - (p. 6074) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Charles Jolibois, rapporteur (conditions de demande de la conversion en capital ; droit d'enregistrement à la charge du demandeur) - **Après l'art. 2** (p. 6075) : sur l'amendement n° 3 de la commission (présence de deux avocats), son sous-amendement n° 10 ; retiré - (p. 6076, 6077) : sur la procédure de révision exceptionnelle de la prestation compensatoire, ses amendements n° 12 ; rejeté et n° 13 ; devenu sans objet - (p. 6078) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (fixation du capital préalablement à la rente) - **Intitulé** : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (« Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire et modifiant certaines dispositions du code civil relatives au divorce ») - **Explication de vote sur l'ensemble** : abstention du groupe socialiste en raison des modifications apportées par le Sénat aux deux propositions de loi d'initiative socialiste.

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture** [n° 78 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6285) : contrôle des comptes de la ville de Paris - Analyse les divers motifs d'inconstitutionnalité du texte adopté par l'Assemblée nationale - Répartition des pouvoirs de police entre le maire de Paris et le préfet de police - (p. 6286) : règlement intérieur du conseil de Paris : rejet des amendements socialistes relatifs à la possibilité pour les conseillers d'arrondissement de poser au maire de Paris des questions écrites ainsi qu'à l'institution d'une procédure de questions d'actualité - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce texte - **Art. 3** (p. 6287) : adoption de dispositions exorbitantes du droit commun, contraires à la Constitution - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article relatif au règlement intérieur du conseil de Paris - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6288) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution** (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekiine, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6303) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités) - Critique la présentation des événements par certains journaux, tels « Le Monde » et « Valeurs actuelles » - (p. 6306) : affaire Caillaux - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6308) : rappelle que dans tout corps social existe des délinquants et des criminels en puissance.

DAUNAY (Marcel), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - Commerce extérieur - [(n° 69 (86-87) tome 9)] (17 novembre 1986).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 21 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 634) - Ministère : Agriculture - *Position du Gouvernement français sur la remise en cause des règles de base de la politique agricole commune - Politique agricole commune (PAC).*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : apprentissage** (13 novembre 1986) (p. 4589).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4809) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient l'amendement n° I-227 de M. Bernard Pellarin.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5221, 5222) : régime fiscal des exploitants agricoles - Effort important réalisé en faveur des zones défavorisées et de l'enseignement agricole - Situation inquiétante des éleveurs, des producteurs de lait et de viande - Revenu agricole - Rétablissement de la conférence annuelle - Souhaite que la subvention prévue pour les producteurs de lait et de viande en difficulté soit rapidement disponible - Réaménagement des prêts - Quotas laitiers : révision des conditions de prélèvement de l'acompte des pénalités de janvier 1987 - Nécessité en Ille-et-Vilaine, premier département laitier de France, de suspendre l'installation de tout jeune agriculteur voulant s'orienter vers la production laitière - Envisage la signature d'un contrat

Etat-région pour résoudre les problèmes laitiers du Grand-Ouest français - Demande au Gouvernement de refuser à l'échelon de la CEE toute diminution nouvelle de production laitière et de réclamer au sein du GATT la part de marché revenant normalement à la France - Sous certaines réserves, votera ce budget.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5321) : nécessité d'une politique du commerce extérieur en raison du manque de compétitivité de l'appareil productif français - Excédent des exportations de produits agricoles ; balance positive des industries agro-alimentaires - Absence de dimension commerciale de la politique agricole commune - Souhaite le maintien des mécanismes de restitution à l'exportation, attaqués par les Etats-Unis et les autres pays exportateurs - (p. 5322) : chute de la part de la France dans le commerce mondial et augmentation de la pénétration du marché intérieur par les importations industrielles - Approbation de la politique d'encouragement de l'activité exportatrice des PME et de la défense par le Gouvernement des intérêts nationaux dans les négociations avec l'URSS ou sur le gaz norvégien - Demande le renforcement des postes d'expansion économique à l'étranger - Subvention des organismes de promotion du commerce extérieur - Aides fiscales à l'exportation pour les implantations commerciales à l'étranger - Assurance prospection - Relèvement des fonds destinés au prêts de longue durée aux Etats étrangers - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5558) : se déclare opposé à l'amendement n° II-56 de M. André Méric (diminution des crédits accordés à l'enseignement privé afin de permettre le maintien de certains postes dans l'enseignement public).

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5747) : handicaps à l'exportation de l'industrie française ; problème de la taxe professionnelle - (p. 5748) : nécessaire adaptation du financement des entreprises industrielles aux difficultés économiques actuelles ; extension des titres participatifs aux entreprises privées commerciales - Regrette la non-reconduction de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises nouvelles - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce budget.

DEBARGE (Marcel), sénateur de la Seine-Saint-Denis (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 804) :** garantie de l'unité nationale par le Président de la République française, François Mitterrand - Propos tenus sur la Résistance par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, au cours d'un débat à l'Assemblée nationale - (p. 805) : démantèlement des services publics - Atteinte à la liberté d'expression - Menaces contre la protection sociale - Emploi - (p. 806) : relance de l'inflation par l'abrogation des ordonnances de juin 1945 - Dénationalisation ; stérilisation du capital consacré au rachat des entreprises nationalisées ; ris-

que d'invasion de capitaux étrangers - Politique de défense du capitalisme improductif contre les intérêts des plus défavorisés - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi d'une constitutionnalité douteuse.

DEBAVELAERE (Désiré), sénateur du Pas-de-Calais (apparenté au groupe RPR).

Devient sénateur le 1^{er} août 1986, en remplacement de M. Henri Elby, décédé (JO Lois et décrets 2 août 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DEJOIE (Luc), sénateur de la Loire-Atlantique (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait avec M. Alphonse Arzel, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 476 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 26 (86-87)] (26 octobre 1986) - Logement et habitat.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 81 (86-87)] (27 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Rapporteur du Titre I^{er} - Discussion générale (p. 4217) :** volonté gouvernementale de relancer l'investissement privé, la construction et les créations d'emplois - Abrogation souhaitée de nombreux privilèges liés à la loi de 1948 - Aspects techniques et psychologiques de ce projet de loi - (p. 4218) : durée de la période transitoire - Favorable à la tacite reconduction du bail - Problèmes des personnes de plus de 65 ans disposant de revenus élevés, au regard de la loi de 1948 - Sous certaines réserves,

accepte ce plan logement proposé par le Gouvernement - Exception d'irrecevabilité (p. 4227) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Question préalable (p. 4229, 4230) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - Avant l'art. 1 (p. 4249) : s'oppose aux amendements analogues n° 121 de M. Robert Laucournet et n° 233 de M. Charles Lederman (droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs) - (p. 4250) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Charles Lederman (rétablissement de la contribution des entreprises à l'effort de construction) - (p. 4251) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Charles Lederman (rôle des organismes représentatifs des salariés dans l'entreprise quant à l'affectation de la contribution patronale à l'effort de construction) - (p. 4252, 4253) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 234 (présentation au Parlement, trois mois après la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi de plan pour dix ans relatif à la mise en construction de logements locatifs sociaux, de logements en accession sociale à la propriété, et tendant à la réhabilitation du patrimoine locatif existant), n° 235 (revalorisation de l'aide personnalisée au logement, APL, gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF) et n° 236 (renégociation des emprunts contractés par les organismes d'HLM) - Art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Charles Lederman (champ d'application de la présente loi étendu aux locaux meublés) - (p. 4254) : s'oppose aux amendements n° 122 de M. Robert Laucournet (champ d'application de la présente loi) et n° 341 de M. Maurice Blin (champ d'application de la présente loi étendu aux locations assorties d'une promesse de vente) - Après l'art. 1 (p. 4255) : son amendement n° 4 : dispositions relatives aux locations de locaux vacants ; adopté - Art. 2 : s'oppose aux amendements analogues n° 123 de M. Robert Laucournet et n° 322 de M. Jacques Moutet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties) - (p. 4257) : s'oppose à l'amendement n° 238 de M. Charles Lederman (documents annexés aux contrats remis aux locataires) - Ses amendements rédactionnels, n° 5 et n° 6 ; adoptés - Accepte l'amendement n° 124 de M. Robert Laucournet (information des parties par l'huissier de justice chargé d'établir l'état des lieux) - Son amendement n° 7 : impossibilité pour celle des parties qui a fait obstacle à l'établissement d'un état des lieux de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article ; adopté - (p. 4258) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Robert Laucournet (clauses de l'état des lieux relatives aux éléments de chauffage) - (p. 4259) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. Robert Laucournet (documents annexés au contrat remis au locataire) - Son amendement n° 8 : possibilité pour chaque partie d'exiger à tout moment, de l'autre partie, l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions du présent article ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 323 de M. Jacques Moutet (possibilité pour le bailleur et le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - Art. 3 (p. 4260) : son amendement n° 9 : droit de résiliation de plein droit du contrat limité à certains manquements particulièrement graves aux obligations des locataires, et notamment la non-souscription d'une assurance des risques locatifs ; adopté - (p. 4261) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 127 de M. Robert Laucournet et n° 239 de M. Charles Lederman - S'oppose à l'amendement n° 342 de M. Pierre Brantus (clauses pénales d'un contrat de location applicables en cas de non-paiement des loyers et charges) - (p. 4262) : accepte l'amendement n° 333 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire d'exercer, dans les locaux loués, une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle, dans le respect de ses obligations principales) - Art. 5 (p. 4263) : son amendement n° 11 : rémunération des intermédiaires en cas de résiliation anticipée du bail initial ; adopté - Art. 6 (p. 4264) : son amendement n° 12 : obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement en bon état d'usage ; adopté - Art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Robert Laucournet (obligation pour le locataire de payer les charges récupérables dûment justifiées) - (p. 4266) : s'oppose aux amendements n° 130 de M. Robert Laucournet (obligation pour le locataire de payer son loyer, sauf en cas de trouble de jouissance du logement occasionné par le bailleur) et

n° 241 de M. Charles Lederman (obligation pour le locataire de laisser exécuter dans les lieux loués les seuls travaux ayant un caractère d'urgence) - (p. 4267) : son amendement n° 15 : obligation pour le locataire de souscrire une assurance des risques locatifs ; conditions de résiliation de plein droit du contrat de location pour défaut d'assurance ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 242 de M. Charles Lederman et n° 131 de M. Robert Laucournet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Rapporteur - Art. 8 (p. 4289, 4290) : sur l'organisation du régime de la cession du contrat et de la sous-location du logement, ses amendements n° 16 et n° 17 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 243 de M. Charles Lederman et n° 132 de M. Robert Laucournet - Art. 9 (p. 4293) : sur la durée du contrat de location, son amendement n° 18 ; rejeté - (p. 4294) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 244 de M. Charles Lederman, n° 134 à n° 137 de M. Robert Laucournet et n° 324 de M. Jacques Moutet et accepte l'amendement n° 397 du Gouvernement - Après l'art. 9 (p. 4297) : s'oppose aux amendements n° 138 de M. Robert Laucournet et n° 246 de M. Charles Lederman, sur le droit de résiliation et le droit de non renouvellement du contrat de location - Art. 10 (p. 4299) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, son amendement n° 19 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 139 et n° 140 de M. Robert Laucournet, et n° 334 de M. José Balarello - Art. 11 (p. 4300) : accepte l'amendement n° 211 de M. Pierre-Christian Taittinger (droit de résiliation du locataire) - Art. 12 (p. 4301) : sur l'extension de la notion de bailleur personne physique, son amendement n° 20 ; adopté - (p. 4302) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Robert Laucournet - Art. 13 (p. 4303, 4304) : sur la transmission du contrat de location en cas d'abandon de domicile ou de décès du locataire, ses amendements n° 21 à n° 23 ; adoptés - Art. 14 (p. 4304) : sur les conditions d'exercice du congé, son amendement n° 24 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 142 et n° 143 de M. Robert Laucournet et n° 325 et n° 326 de M. Jacques Moutet - Après l'art. 14 (p. 4307) : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. Robert Laucournet (notification du congé par le bailleur et prorogation du contrat de location par accord express entre les parties) - Art. 15 (p. 4310) : sur la fixation et la révision des loyers, s'oppose aux amendements n° 146 et n° 147 de M. Robert Laucournet et aux amendements n° 247 et n° 248 de M. Charles Lederman - (p. 4311) : sur le même objet, son amendement n° 25 ; adopté - Après l'art. 15 (p. 4312) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Robert Laucournet (travaux d'économie d'énergie effectués par le bailleur) - Art. 16 (p. 4313) : sur la remise d'une quittance ou d'un reçu, s'oppose aux amendements n° 336 de M. José Balarello et n° 249 et n° 250 de M. Charles Lederman - Art. 17 (p. 4314) : sur le dépôt de garantie, accepte l'amendement n° 149 de M. Robert Laucournet et s'oppose à l'amendement n° 251 de M. Charles Lederman - (p. 4316) : sur le même objet, son amendement n° 27 ; retiré - Art. 18 (p. 4318) : sur les charges récupérables, s'oppose aux amendements n° 150 de M. Robert Laucournet et n° 252 de M. Charles Lederman - (p. 4320) : sur le même objet, ses amendements n° 28 et n° 29 ; adoptés ; s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Charles Lederman - Art. 19 (p. 4321, 4322) : sur la suspension provisoire des effets de la clause de résiliation de plein droit pour non paiement du loyer, des charges et du dépôt de garantie, son amendement n° 30 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 151 et n° 152 de M. Robert Laucournet - Après l'art. 19 (p. 4324) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. Charles Lederman (conditions de rejet par le juge de toute demande tendant à faire constater ou prononcer la résiliation du contrat de location pour défaut de paiement du loyer ou des charges et conséquences pour le bailleur).

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Rapporteur - Après l'art. 19 (p. 4335) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Charles Lederman (possibilité de réquisition des logements vacants) - Avant l'art. 20 (p. 4336) : s'oppose à l'amendement n° 257 de M. Charles Lederman (interdiction de procéder à une saisie, une expulsion ou une autre voie d'exécution à l'encontre d'un locataire victime de la crise

économique pendant une durée d'un an après promulgation de la loi) - Art. 20 (p. 4337) : son amendement n° 32 : date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Robert Laucournet (soumission des contrats de location conclus postérieurement à la publication de la loi aux dispositions transitoires du Titre IV) et aux amendements n° 258 et n° 259 de M. Charles Lederman (application du régime juridique de la loi Quillot aux contrats en cours) - Art. 21 (p. 4339) : son amendement n° 33 : institution d'une procédure de conciliation entre propriétaire et locataire pour la révision du loyer des contrats en cours ; adopté - (p. 4340) : s'oppose aux amendements n° 260 de M. Charles Lederman (révision du loyer des contrats en cours à la date de publication de la loi) ; n° 155 et n° 156 (création d'un Observatoire des marchés locatifs chargé de donner un avis sur la révision des loyers), et n° 157 (ouverture de la saisine de la Commission de conciliation au locataire) de M. Robert Laucournet, n° 216 et n° 217 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 329 et n° 330 de M. Jean Chérioux, ayant pour objet le rétablissement du texte initial du Gouvernement et accepte l'amendement n° 337 de M. José Balarello (possibilité de s'adresser au juge nonobstant la saisine de la Commission de conciliation) - Art. 22 (p. 4343) : son amendement n° 35 : limitation de la mise en oeuvre du droit de préemption du locataire à la durée du contrat en cours ; réservé puis adopté (p. 4388) - S'oppose aux amendements n° 261, de suppression de M. Charles Lederman (congé donné pour les contrats en cours), n° 161 de M. Robert Laucournet (justification du congé par le bailleur pour tous les contrats de location), n° 218 (suppression de la référence à la loi n° 82-526 du 22 juin 1982) et n° 219 (suppression du droit de préemption du locataire en cas de vente) de M. Pierre-Christian Taittinger et accepte l'amendement n° 404 du Gouvernement (modalités de l'exercice du droit de préemption du locataire) - Art. 23 (p. 4344) : s'oppose aux amendements n° 262 de M. Charles Lederman, n° 162 et n° 163 de M. Robert Laucournet, n° 220 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 352 de M. Roger Boileau, relatifs au calendrier d'application des dispositions transitoires - Art. 24 (p. 4347) : s'oppose aux amendements n° 164, de suppression (institution d'une commission départementale de conciliation), n° 165 (maintien de la commission départementale des rapports locatifs), n° 166 et n° 167 (compétences de la commission départementale de conciliation) de M. Robert Laucournet, n° 263, de suppression de M. Charles Lederman (institution d'une commission départementale de conciliation) et n° 353 de M. André Diligent (composition de la commission départementale de conciliation) - Art. 25 (p. 4352) : s'oppose aux amendements n° 264, de suppression de M. Charles Lederman (locaux vacants), n° 168 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants), n° 169 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants), n° 170 (maintien de la loi de 1948 en cas d'impossibilité de mise en conformité aux normes) et n° 171 (saisine de la commission départementale des rapports locatifs en cas de désaccord sur la mise en conformité aux normes) de M. Robert Laucournet, n° 354 et n° 355 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) de M. Roger Boileau, n° 356 de M. Pierre Brantus (délai de mise en conformité aux normes des logements vacants), n° 375 du Gouvernement (possibilité de modifier le loyer des logements vacants), n° 64 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité), et sur cet amendement, un sous-amendement n° 376 du Gouvernement - Volonté de réduire le nombre des logements vacants et de les soumettre aux normes minimales d'habitabilité - (p. 4354) : accepte l'amendement n° 64 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité) - Art. 26 (p. 4356) : s'oppose aux amendements n° 265, de suppression de M. Charles Lederman et n° 67 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (baux conclus à l'expiration d'un bail de l'article 3 ter de la loi de 1948) et accepte l'amendement n° 377 du Gouvernement (prise en compte de la décision du Conseil constitutionnel du 4 juin 1984) - Art. 27 (p. 4356) : son amendement n° 42 : droit au maintien dans les lieux du locataire ou de l'occupant de bonne foi ; adopté - (p. 4357) : s'oppose

aux amendements n° 266, de suppression (droit au maintien dans les lieux dans le cadre de la loi de 1948), n° 267 (extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoi-res), n° 268 (extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants majeurs) de M. Charles Lederman, n° 172 (extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoi-res), n° 173 et n° 174 (extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants mineurs) de M. Robert Laucournet - Art. 28 (p. 4358) : s'oppose aux amendements n° 269, de suppression de M. Charles Lederman (sortie progressive des logements de catégories 2B et 2C de la loi de 1948) et n° 175 de M. Robert Laucournet (distinction entre les logements des catégories 2B et 2C) et accepte l'amendement n° 70 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application de l'article 28 aux locaux occupés) - Art. 29 (p. 4361) : s'oppose aux amendements n° 72 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application de la protection des locataires aux locaux à usage d'habitation et non aux locaux à usage professionnel ; cas particulier des personnes âgées ou handicapées), n° 358 de M. Roger Boileau (cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes), n° 270 de M. Charles Lederman (protection des personnes âgées de plus de soixante ans), n° 221 de M. Jean Boyer (cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes), n° 357 de M. Pierre Brantus (prise en compte de l'évolution des ressources du locataire) et aux amendements identiques n° 359 de M. Pierre Brantus et n° 222 de M. Jean Boyer (inapplication des dispositions de l'article 28 aux locaux à usage exclusivement professionnel) - Problème des rentes de situation résultant de l'application de la loi de 1948 - Art. 30 (p. 4363) : s'oppose aux amendements n° 271, de suppression de M. Charles Lederman (durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 et fixation du loyer correspondant) et n° 73 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (fixation à six ans de la durée du contrat de location conclu en application de l'article 28) - Art. 31 (p. 4365) : s'oppose aux amendements n° 272, de suppression de M. Charles Lederman (modalités d'établissement du contrat de location pour la sortie de la loi de 1948), n° 75 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (mention des dispositions légales et réglementaires dans le contrat de location) et n° 178 de M. Robert Laucournet (suppression de la déchéance des droits du locataire en cas d'absence de saisine du tribunal) - Art. 32 (p. 4366) : s'oppose aux amendements n° 273, de suppression de M. Charles Lederman (remboursement des travaux d'amélioration par le propriétaire) et n° 79 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (prise en compte de l'amortissement du coût des travaux d'amélioration) - Art. 33 (p. 4367) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 274 de M. Charles Lederman (renouvellement d'un contrat de location conclu en application de l'article 28) - Art. 34 : s'oppose aux amendements n° 275, de suppression de M. Charles Lederman (conclusion des contrats à l'expiration des baux de l'article 3 de la loi de 1948), n° 81 et n° 82 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (distinction de la situation des contrats en cours et de celle des contrats de location conclus postérieurement à la date de publication de la loi) et n° 179 de M. Robert Laucournet (mise en conformité aux normes de confort et d'habitabilité des locaux avant le retour à la liberté des prix) - Après l'art. 34 (p. 4368) : demande le retrait de l'amendement n° 360 de M. Pierre Brantus (établissement d'un bilan de l'application de la loi quatre ans après sa publication) - Avant l'art. 35 (p. 4369) : s'oppose à l'amendement n° 276 de M. Charles Lederman (définition des règles d'une politique locale d'attribution des logements) - Art. 35 (p. 4371) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 277 de M. Charles Lederman (dispositions relatives aux logements appartenant aux organismes de HLM ou gérés par eux) et accepte l'amendement n° 108 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (nature du contrôle du préfet dans le cadre de l'instauration du sur-loyer) - Art. 36 (p. 4373) : s'oppose aux amendements n° 278, de suppression de M. Charles Lederman (règles de fixation des loyers des logements HLM), n° 180 (fixation de loyers plafonds pour les logements HLM) et n° 181 (élaboration concertée d'une grille de loyers représentative du service rendu pour les logements HLM) de M. Robert Laucournet et accepte les amendements identiques n° 84 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, et n° 182 de M. Robert Laucournet (délai de transmission au préfet des délibérations des organismes HLM) - Art. 37 (p. 4374) : son

amendement n° 50 : date de prise en compte de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction ; adopté - (p. 4375) : s'oppose à l'amendement n° 279 de M. Charles Lederman (évolution des loyers HLM en fonction de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction), accepte l'amendement n° 87 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 111 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration) - S'oppose à l'amendement n° 185 de M. Robert Laucournet (négociation de l'évolution des loyers en accord avec la Commission nationale prévue à l'article 40) - Art. 39 (p. 4377) : s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Louis Longequeue (champ d'application des articles L.442-1 à L.442-9 du code de la construction et de l'habitation) et, sur le même objet, accepte les amendements n° 88 de M. Jean Faure et n° 112 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - Art. 40 (p. 4378) : s'oppose aux amendements n° 280 de M. Charles Lederman (Commission nationale des rapports locatifs), n° 187 (accords collectifs de location), n° 188 (Commission nationale des rapports locatifs) et n° 189 (application obligatoire de ces accords) de M. Robert Laucournet - Après l'art. 40 (p. 4379) : s'oppose à l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet (création d'une commission départementale des rapports locatifs) - Art. 41 (p. 4381) : s'oppose aux amendements n° 281, de suppression de M. Charles Lederman (conclusion des accords collectifs locaux), n° 191 (application de l'article 41 aux bailleurs privés), n° 192 (domaine des accords collectifs locaux) et n° 193 (conditions d'application des accords collectifs locaux) de M. Robert Laucournet, n° 373 de M. Emile Didier (seuil de représentativité des associations de locataires), n° 366 de M. André Diligent (caractère obligatoire des accords collectifs locaux) et n° 362 de M. Louis Mercier (objet des accords collectifs locaux) et accepte l'amendement n° 89 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (objet des accords collectifs locaux) - Art. 42 (p. 4382) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 282 de M. Charles Lederman (représentativité des organisations de bailleurs, de gestionnaires et de locataires) - Art. 43 (p. 4383) : s'oppose aux amendements n° 283 (désignation des représentants des associations de locataires) et n° 284 de M. Charles Lederman (suppression de la référence à l'article 41) et n° 197 (possibilité pour les organisations siégeant à la commission nationale prévue à l'article 40 de désigner des représentants) de M. Robert Laucournet - (p. 4384) : accepte l'amendement n° 91 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (caractère semestriel de l'information des représentants des associations de locataires) et s'oppose aux amendements n° 198 (assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale) et n° 199 (mise à la disposition des associations de locataires de locaux et de panneaux d'affichage) de M. Robert Laucournet - S'oppose à l'amendement n° 379 du Gouvernement (consultation des représentants de locataires par le bailleur) - Après l'art. 43 (p. 4386) : s'oppose à l'amendement n° 285 de M. Charles Lederman (protection des représentants statutaires d'une association de locataires contre tout congé abusif) - Art. 44 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 286 de M. Charles Lederman (révision de certaines catégories de loyers plafonds) - Après l'art. 54 (p. 4388) : s'oppose aux amendements n° 287 (mise à la disposition des associations de locataires ou de propriétaires de locaux collectifs) et n° 288 (gratuité de la mise à disposition de ces locaux) de M. Charles Lederman - Avant l'art. 55 (p. 4390) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Charles Lederman (droit de préemption du locataire en cas de vente de son logement) et accepte l'amendement n° 340 de M. Jacques Larché (droit de préférence du locataire en cas de vente de son logement) et sur cet amendement, le sous-amendement n° 406 de M. Henri Collette.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Rapporteur du Titre 1^{er} - Après l'art. 55 (p. 4401) : s'oppose à l'amendement n° 372 de M. Pierre-Christian Taittinger (mentions que doit comporter une offre de vente ou de location d'un immeuble à usage d'habitation) - (p. 4402) : accepte l'amendement n° 399 de M. Pierre Méhaignerie, ministre (abrogation de

l'ordonnance du 31 décembre 1958 relative à la levée des scellés apposés lors du décès de l'occupant d'un local) - Art. 55 bis (p. 4403) : accepte l'amendement n° 331 de M. Christian de La Malène (transformation de l'utilisation des locaux à usage de logements : autorisation préalable ; autorisation personnelle ; profession libérale réglementée) - Après l'art. 55 ter (p. 4403) : accepte l'amendement n° 230 de M. Pierre Lacour (régime des plans d'eau piscicoles : prorogation du délai légal de la déclaration par les propriétaires).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 81 (86-87)]* - (11 décembre 1986) - Rapporteur - *Discussion générale* (p. 6007) : accord de la CMP sur un texte commun - Possibilité de résiliation de plein droit pour défaut d'assurance par le locataire - Procédure de négociation du loyer dans le cadre de la période transitoire - Procédure de congé - Modalités de sortie de la loi de 1948 : protection des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans - Disparition du plafond légal de densité - Plan d'occupation des sols - Logements HLM - (p. 6008) : propose l'adoption des conclusions de la CMP.

DELANEAU (Jean), sénateur de l'Indre-et-Loire (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets 6 décembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - [(n° 68 (86-87) tome 9)] (17 novembre 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions du Code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 132 (86-87)] (18 décembre 1986) - Professions et activités médicales.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]* - Suite de la discussion - (4 février 1986) - Rappel au règlement (p. 271, 272) : article 37, alinéa 3, du Règlement du Sénat : intervention d'un sénateur - Excellent travail accompli par la commission des affaires sociales - Politique de l'emploi menée depuis 1981 - Chômage - Négociations collectives.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]* - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1015) : se déclare opposé à l'amendement n° 268 de M. André Méric (paiement des heures supplémentaires) - (p. 1016) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Hector Viron (repos compensateur obligatoire) - (p. 1017) : se déclare opposé à

l'amendement n° 50 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales et fiscales en vue de créer des emplois) - (p. 1026) : se déclare opposé à l'amendement n° 57 de M. Paul Souffrin (contrôle médical patronal dans les entreprises) - Déontologie médicale indépendante du caractère libéral ou salarié de l'exercice de la médecine.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion** - (19 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1853, 1854) : au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi - Manifestation politique des Français le 16 mars 1986 - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement du domaine de la plate-forme commune - Déclin du pays lié à l'emprise de l'Etat sur la vie commune - Inadaptation du régime institué après accord des partenaires sociaux en 1974 - Contrôle de la réalité du motif économique devenu sans objet - Hommage au rapport de M. Louis Souvet et au travail de M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales - Nécessité d'une négociation collective et définition de nouvelles procédures de substitution au régime actuel - Augmentation du chômage, résultat de la politique du précédent gouvernement.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 500 (85-86)]** - (12 août 1986) - Art. 8 ter (p. 3816) : répartition entre les communes des charges des écoles à fréquentation intercommunale - Report de la contribution des communes de résidence - Notion de cycle scolaire - Cycles élémentaire et préélémentaire - Nombre moyen d'élèves par classe - Report de l'application des critères de l'obligation d'accueil - Incidences de la réduction de la capacité d'accueil d'une école sur l'accueil des enfants d'autres communes.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4019) : succession de réformes de l'enseignement supérieur depuis 1968 - Instituts universitaires de technologie, IUT - Absence de mise en place des conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche prévus par la loi du 12 juillet 1971 et le décret du 21 avril 1972 - Création des conditions de la liberté des universités par ce projet de loi - (p. 4020) : responsabilités de l'université : répartition des formations en fonction des conditions régionales ; procédure de l'évaluation des établissements ; demande d'augmentation des crédits budgétaires et la diversification des ressources financières - Etudiants : inégalité d'accès à l'enseignement supérieur : demande la création d'un groupe de travail sur la situation matérielle de l'étudiant ; accueil des étudiants étrangers - (p. 4021) : vote de ce texte par le groupe de l'UREI.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 8 (p. 4103) : sur les modalités d'élection des conseils, son amendement n° 57 ; devenu sans objet - Art. 17 (p. 4123) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, se déclare opposé à l'amendement n° 114 de M. François Autain - (p. 4127) : son amendement n° 55 : possibilité pour les écoles et instituts mentionnés à l'article 11 n'ayant pas le statut d'établissement public d'enseignement supérieur de passer tout contrat utile à l'accomplissement de leur mission ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Après l'art. 41 (p. 4197) : son amendement n° 56, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : établissements d'enseignement supérieur conduisant aux professions médicales et dentaires ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 2 bis (p. 4798) : soutient l'amendement n° I-187 de M. Pierre-Christian Taittinger (amortissement des oeuvres d'art réalisées par des artistes contemporains dans la limite de 50.000 francs lorsqu'elles sont exposées au public) - Art. 6 (p. 4839) :

sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, soutient l'amendement n° I-116 de M. Roger Chénard - Après l'art. 7 (p. 4841) : soutient l'amendement n° I-190 de M. Pierre-Christian Taittinger (réduction du taux de la TVA applicable aux phonogrammes et aux vidéogrammes).

Deuxième partie :

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5591) : attribution de dix millions de francs supplémentaires en seconde délibération à l'Assemblée nationale - Importante régression du budget de la jeunesse et des sports dans les années passées - Regrette que le Fonds national pour le développement du sport, FNDS, devienne une ressource essentielle - Définition de nouvelles priorités : développement de l'organisation de centres sportifs de vacances - Création de la fondation de la jeunesse - Création des bourses du défi - (p. 5592) : développement du sport de masse - Mesures en faveur des athlètes de haut niveau - Nécessité pour l'Etat de conserver un rôle important dans l'aide aux associations sportives, danger d'un « sponsoring » excessif des fédérations - Expériences d'activités sportives après les heures de classe - Orientation des jeunes et utilisation de tests d'aptitude physique - Amélioration de la formation des éducateurs sportifs - Favorable aux efforts de financement pour la préparation des jeux olympiques d'hiver de 1992 - Problème de la médecine du sport et du dopage - Se déclare favorable à l'adoption du budget de la jeunesse et des sports.

DELEBARRE (Michel), ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (nommé le 19 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 20 juillet 1984, p. 2347].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

INTERVENTIONS

- **Rappels au règlement** - (28 janvier 1986) (p. 33, 34) : rôle des organisations syndicales - Position du groupe communiste et de la majorité sénatoriale - Travaux de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 38, 39) : action du Gouvernement depuis 1981 en matière de relations professionnelles et de droit du travail - Négociation collective - Rôle des organisations syndicales, des groupes politiques et de la commission - (p. 40) : aménagement du temps de travail - Emploi - Protocole d'accord du 17 juillet 1981 et ordonnance du 16 janvier 1982 - Echec des négociations des partenaires sociaux au niveau interprofessionnel sur l'aménagement du temps de travail en 1984 - Négociation collective dans l'entreprise - Droit du travail - Procédures de récupération - Dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement - Temps de travail - Négociation collective de branche - Ajustement des horaires de travail aux variations de l'activité - Stabilisation de la rémunération moyenne des salariés - (p. 41) : possibilité de modulation de la durée du travail selon le taux d'activité - Système antérieur des heures supplémentaires et du chômage partiel - Durée maximale de travail - Repos compensateur - Majoration de la rémunération - Rémunération mensuelle moyenne des salariés - (p. 42) : réduction de la durée du travail - Durée du travail et rémunérations - Repos compensateur ou majoration financière au delà de la durée moyenne du travail - Cas de recours aux heures supplémentaires - Chômage partiel - Pouvoirs des organisations professionnelles et syndicales - (p. 43) : action du Gouvernement depuis 1981 - Accords de modulation - Rôle de la commission nationale de la négociation collective - Chômage partiel - Négociation des variations d'horaire et du délai de prévenance des salariés - Notion de déréglémenta-

tion du droit du travail - Opposition aux amendements de suppression de la commission des articles I A et I B de ce projet de loi - (p. 44) : accords de modulation - Négociation par entreprise de la durée du travail - Accord de branche en cas de dérogation au contingent annuel d'heures supplémentaires - Travail dominical et travail de nuit des femmes - Accords d'entreprise - Situation dans les entreprises en matière de modulation des horaires - (p. 45) : opposition à l'amendement de la commission tendant à autoriser la négociation d'accords de modulation dans les entreprises - Réduction de la durée du travail - Amélioration de la situation de l'emploi par le partage du travail - Opposition aux amendements de la commission - **Rappels au règlement** (p. 47) : modalités de déroulement de ce débat au Sénat.

- **Hommage aux astronautes de la navette spatiale américaine** (28 janvier 1986) (p. 67).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion** - (29 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 96) : en réponse à M. Jean-Pierre Fourcade, évolution de l'emploi au cours de la période 1974-1981 ; créations d'emplois liées au plan de relance décidé en 1975 par M. Jacques Chirac, alors Premier ministre et sévèrement critiqué par son successeur, M. Raymond Barre - (p. 97) : perte d'emplois de 1981 à 1984 ; comparaison avec les autres pays de la CEE ; données publiées par l'Organisation de coopération et de développement économique, OCDE, et par l'Office statistique des Communautés européennes - Tendance à la diminution du temps de travail depuis 1970 - (p. 98) : défaut d'audition du commissaire général au Plan par la commission des affaires sociales du Sénat - Effets de la réduction du temps de travail sur les coûts salariaux des entreprises : étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, CEPII, sur la situation de la France comparée à ses partenaires étrangers en ce domaine - Désaccord des partenaires sociaux sur les propositions de la majorité sénatoriale ; désunion de l'opposition nationale : propos de M. Alain Juppé sur la renonciation aux accords de branche - (p. 99) : en réponse à M. Louis Boyer, rapporteur, ordonnance du 16 janvier 1982 et loi du 13 novembre 1982 : limitation des dérogations aux dispositions des décrets de 1936 et 1937 autorisées par la voie d'accords d'entreprises ; accords de branche - Critique de l'organisation des travaux du Sénat par M. Marcel Lucotte - (p. 100) : en réponse à M. Pierre-Christian Taittinger, rôle des organisations syndicales - Non remise en cause par le projet de loi des accords d'entreprises conclus en application de l'obligation annuelle de négocier - Inspection du travail - (p. 101) : faculté de déroger à certaines dispositions législatives ou réglementaires sur la durée du travail ouverte aux partenaires sociaux - Obligation de négocier sur les classifications et les grilles salariales figurant dans la loi du 13 novembre 1982 - Licenciement d'un salarié de l'entreprise Dunlop évoqué par des sénateurs communistes ; compétence du conseil des prud'hommes - Difficultés des femmes au travail rappelées par Mme Marie-Claude Beaudeau ; action de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme - (p. 102) : formation professionnelle des jeunes ; travaux d'utilité collective, TUC - (p. 103) : propos de M. Ivan Renar sur la région Nord-Pas-de-Calais - Chômage partiel - Conséquences des dispositions du projet de loi en termes de rémunération - Analyse de M. Guy Schmaus sur la situation de l'industrie automobile ; société Peugeot - Installation de Disneyland en Ile-de-France - (p. 104) : réaffirmation des acquis sociaux dont les sénateurs communistes refusent de créditer le gouvernement socialiste - Récusation des arguments de M. Charles Lederman sur l'amputation du salaire des travailleurs et l'arbitraire patronal - (p. 105) : non remise en cause de l'indemnisation du chômage partiel - Décompte hebdomadaire sans annualisation du temps de travail - Réponse au risque de déréglementation par le recours à des accords de modulation négociés par la branche professionnelle - Développement de la négociation collective depuis 1981 - Exemple de la société coopérative des peintures du Nord, Scopenor - Confusion entretenue entre l'aménagement du temps de travail et la notion de flexibilité défendue par le Conseil national du patronat français, CNPF, et des membres de la

majorité sénatoriale - (p. 106) : confiance du Gouvernement dans les partenaires sociaux et refus de tout processus de déréglementation - Art. 1 A (p. 120, 121) : demande au Sénat de déclarer irrecevables aux termes de l'article 44 de la Constitution les sous-amendements du groupe communiste n° 410 à n° 431 (exclusion de régions du champ d'application de cet article) à l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue) - (p. 150) : s'oppose à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi), ainsi qu'à l'ensemble des amendements du groupe communiste ; volonté du groupe communiste d'enliser le débat.

- **S'associe à l'hommage rendu par M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, à M. Marcel Darou, ancien sénateur, décédé** (29 janvier 1986) (p. 128).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion** - (30 janvier 1986) - **Après l'art. 1 A** (p. 169) : s'oppose à l'amendement n° 339 de M. Charles Lederman (présence d'organisations syndicales représentant au moins 50 % des salariés pour la négociation d'un accord) - (p. 171) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. Hector Viron (négociations devant organiser l'expression des salariés devant être engagées à peine de nullité dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la loi) - **Art. 1 B** (p. 174) : s'oppose à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - **Art. 1 C** (p. 185) : s'oppose à l'amendement n° 401 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux possibilités de récupération des « ponts ») et, sur cet amendement, oppose l'article 44, 2ème alinéa, de la Constitution au sous-amendement n° 434 de M. Charles Lederman - (p. 186) : amendements du groupe communiste n'ayant rien à voir avec le projet de loi déposé devant le Parlement - Volonté délibérée d'obstruction du groupe communiste.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Rappel au règlement**, de M. Pierre Gamboa (p. 208) : travail de blocage systématique et d'obstruction de la part du parti communiste - **Rôle d'un représentant du Gouvernement - Art. 1 (suite)** (p. 211) : sur l'amendement n° 109 de M. Fernand Lefort (limitation des dérogations aux dispositions relatives aux heures supplémentaires et au repos compensateur pour les seules conventions étendues ou les accords collectifs étendus), oppose l'article 44, alinéa 2, de la Constitution au sous-amendement n° 438 de Mme Marie-Claude Beaudeau - **Motion d'ordre**, de Mme Hélène Luc (p. 221) : accepte le report au 4 février de la suite des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 260) : s'oppose à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - **Demande de vote unique** (p. 270).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Art. 2** (p. 334) : s'oppose aux dix amendements du groupe communiste présentés à l'article L. 212-8-5 du code du travail - **Après l'art. 2** (p. 338) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. Paul Souffrin (possibilité pour les organisations syndicales majoritaires de s'opposer aux accords de flexibilité dans un délai d'un mois courant après qu'elles en aient pris connaissance).

- **Attentats terroristes à Paris** (6 février 1986) (p. 350).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6 février 1986) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 352, 353) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 361 (limitation des cas d'extension de conventions ou d'accords) et n° 362 (avis conforme du comité d'entreprise, des délégués du personnel ou de l'inspecteur du travail) - **Durée de l'intervention du Gouvernement sur ce texte** - (p. 355) : s'oppose à l'amendement n° 363 de M. Hector Viron (subordination de l'élection des délégués du personnel dans une entreprise de plus de dix

salariés à l'application des dispositions de cet article) - (p. 356, 357) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 364 (condition de l'existence effective d'un comité d'entreprise dans les entreprises de plus de cinquante salariés) et n° 365 (cas de suspension de l'application de la convention ou de l'accord par le juge d'instance) - (p. 358, 359) : s'oppose à l'amendement n° 366 de M. Charles Lederman (sanction du non respect du délai minimal d'information des salariés quant aux changements d'horaires) - Art. 3 : accepte la modification de forme proposée par M. Louis Boyer, rapporteur, portant sur un décompte d'alinéas - Avant l'art. 1 A (p. 385, 386) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 8 (absence d'extension de l'accord en cas d'opposition de deux organisations syndicales de salariés au sein de la Commission nationale de la négociation collective) et n° 11 (modalités de majoration du SMIC) - (p. 388) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Pierre Gamboa (extension de la diminution du contingent d'heures supplémentaires à d'autres dispositions du code) - (p. 393) : s'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 327 (abrogation de l'article L. 221-5-1 du code du travail) et n° 67 (suppression des dispositions relatives à la dérogation par décret à la règle du repos hebdomadaire dominical), ainsi qu'aux amendements de M. Charles Lederman, n° 65 (procédure d'extension de l'accord pour le travail dominical) et n° 66 (suppression de la condition d'un accord d'entreprise pour une dérogation à la règle du repos hebdomadaire dominical) - (p. 394) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (exclusion des secteurs de la distribution et du commerce du travail dominical) - (p. 395) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Jean Garcia (absence d'ouverture des grandes surfaces le dimanche) - (p. 397) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Hector Viron (absence de travail le dimanche pour les entreprises et sociétés de la branche des services) - Sur l'ensemble (p. 409) : conditions de travail et besoins des entreprises - Jurisprudence de la Cour de cassation - Négociations par branches - Aménagement du temps de travail et réduction de la durée du travail - Amendements de la commission des affaires sociales - Rôle des partenaires sociaux - Situation de l'emploi - Opposition à la déréglementation.

- *Nouvelle lecture* [n° 294 (85-86)] - (18 février 1986) - **Discussion générale** (p. 421) : aménagement du temps de travail : aspirations des salariés ; préservation et création d'emplois ; promotion de la négociation collective - (p. 422) : préservation du code du travail : limitation des dérogations autorisées ; négociation au niveau des branches professionnelles - Modifications introduites en première lecture par le Sénat : opposition du Gouvernement à la négociation d'accords de modulation au niveau des entreprises - (p. 423) : point de vue sur le caractère soi-disant rétrograde de ce projet de loi exprimé par M. Jean-Pierre Soisson au nom de l'UDF - Evolution comparée de la durée du travail et de la quantité de travail offerte par les entreprises depuis 1970.

Suite de la discussion - (25 février 1986) - **Question préalable** (p. 473 à 475) : s'oppose à la motion n° 1, de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable - Réduction du temps de travail - Négociation des accords de modulation, par branche ou entreprise - Création d'emplois - Chômage - Lois Auroux - Rôle des sections syndicales dans les entreprises.

DELELIS (André), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 16 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Jeunesse et sports - *Situation du football français - Sports.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : protection de l'épargne populaire** (24 avril 1986) (p. 593).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - Suite de la discussion - (22 novembre 1986) (p. 5038, 5039) : diminution des crédits de restructuration des zones minières - Impossibilité d'achever la rénovation du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais - Rappelle l'instauration du fonds d'industrialisation du bassin minier et de la Financière Nord-Pas-de-Calais, Finorpa, par le gouvernement de M. Pierre Mauroy - Demande l'aide des pouvoirs publics.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5730) : crédits du fonds d'industrialisation du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais - Politique charbonnière menée par MM. Jacques Chaban-Delmas et Georges Pompidou - Réduction de la subvention aux Houillères nationales - Avenir de la société « Fils et câbles d'acier » de Lens - Problème du secteur chimique des charbonnages.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 3 (p. 6349) : interrogation sur les annulations de crédits qui touchent aux créations d'emplois - Constate la non utilisation d'un milliard de francs de crédits destinés à des bonifications d'intérêt au titre des parts et d'accession à la propriété, PAP, et des prêts locatifs aidés, PLA - Absence de baisse des taux des PLA - Désengagement de l'Etat - Souhaite l'application du décret relatif à l'ouverture du bénéfice des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALU-LOS, à la société civile immobilière créée par les houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais : Soginorpa - Signale le taux de chômage élevé de la région Nord-Pas-de-Calais - Suppression d'un crédit de 1 248 millions de francs au titre de l'assainissement - Nécessaire dépollution des cours d'eau et des rivières.

DELFAU (Gérard), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

– Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 34)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

– **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 545) : procédure de recours aux ordonnances : violation de l'esprit de la Constitution - (p. 546) : caractère conservateur et inspiré par une idéologie rétrograde de la déclaration de politique générale - Risque de retard de la modernisation de la France - Influence du CNPF - Lien entre progrès et justice sociale - Repli de la France sur elle-même - Europe - (p. 547) : rupture avec les principes jadis proclamés du gaullisme - Lutte des socialistes contre le programme énoncé.

– **Question au Gouvernement : frais de tenue des comptes bancaires** (24 avril 1986) (p. 593, 594).

– **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 799) : propos du journaliste Philippe Alexandre dans le journal « Investir » - Affaiblissement du rôle législatif du Parlement : procédure des ordonnances ; utilisation à l'Assemblée nationale des articles 38 et 49-3 de la Constitution - (p. 800) : élaboration hâtive de ce projet de loi - Confiscation de l'intérêt national par une minorité d'intérêts privés - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 884, 885) : article 20, alinéa 1 du règlement du Sénat ; modalités de convocation des commissions - Exemple de la réunion de la commission des finances du 15 mai 1986 - Article 45 de la Constitution et examen successif des projets ou propositions dans les deux assemblées - Rôle du Sénat - **Art. 2** (p. 888) : interrogation sur l'embauche dans les entreprises - Baisse de la Bourse - Emploi des jeunes.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 908) : utilisation de l'article 38 et de l'article 49-3 de la Constitution amoindrissant le pouvoir de délibération du Parlement - Tentative d'une discussion commune de 149 amendements - Lutte pour le maintien des droits du Parlement - (p. 920) : avis de la commission des finances donné en séance publique par un de ses membres - **Art. 2 (suite)** (p. 925) : se déclare opposé à l'amendement n° 414 de Mme Hélène Luc (formation professionnelle initiale et continue en faveur des femmes) - (p. 936) : importance du débat et absence du quorum - (p. 942) : se déclare opposé à l'amendement n° 422 de M. Guy Schmaus (dispositions du code du travail relatives à toute embauche de jeunes de 16 à 25 ans par des associations sans but lucratif : contrat de travail obligatoire) - Rappelle la réussite des travaux d'utilité collective, TUC.

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 966, 967, 968) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 230 (indemnité de précarité d'emploi), n° 231 (effets de la suspension du contrat de travail du salarié temporaire) et n° 232 (formalités relatives à l'activité d'entrepreneur de travail temporaire) - (p. 969) : soutient l'amendement n° 233 de M. André Méric (ancienneté des salariés temporaires) -

(p. 1013) : se déclare opposé à l'amendement n° 46 de M. Hector Viron (aménagement du temps et des conditions de travail par les travailleurs) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 1018) : impossibilité de parler de rejet d'un amendement non examiné.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1041) : notion de participation des salariés aux fruits de l'entreprise, bénéfiques et capital - Association capital travail - Incidences pour les travailleurs de la privatisation des entreprises - Opposition entre les notions de communauté d'intérêts dans l'entreprise et de communauté de travail ou de citoyenneté économique - Loi de démocratisation du secteur public.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1118) : se déclare opposé à l'amendement n° 80 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - **Art. 6** (p. 1202) : pouvoir de délibération du Sénat - Désaccord sur la procédure employée par les rapporteurs du Sénat : concertation avec le Gouvernement lors de l'examen du présent projet à l'Assemblée nationale - Remplacement des présidents des sociétés du secteur nationalisé - Représentants du personnel salarié exclus des conseils d'administration - **Art. 8** (p. 1218) : délibération du Sénat sur ce projet, avant sa transmission par l'Assemblée nationale - (p. 1221) : soutient l'amendement de suppression n° 326 de M. André Méric (fixation des règles concernant le transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - (p. 1226) : soutient l'amendement n° 331 de M. André Méric (suppression de la possibilité de dénationaliser par ordonnance) - **Art. 9** (p. 1234) : soutient l'amendement n° 342 de M. André Méric (information annuelle des parlementaires sur la situation du secteur public) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1239) : recours au vote bloqué sur ce projet excessivement complexe : réforme de l'ANPE, de la formation professionnelle, libéralisation des prix, dénationalisations - Lecture de l'extrait d'une intervention de M. Robert-André Vivien, rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, relative aux fondements du dirigisme - (p. 1240) : dynamisme économique et progrès social : conséquences bénéfiques de la coexistence en France d'un secteur public et d'un secteur privé - Opposé à l'adoption de ce projet.

– **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - (3 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1262, 1263) : utilisation par le Gouvernement des articles 38 et 49-3 de la Constitution, empêchant l'Assemblée nationale de délibérer sur le mode d'élection de ses députés - Précédent du découpage électoral réalisé par ordonnance par le Général de Gaulle en 1958 : caractère de mesure transitoire et exceptionnelle autorisée par l'article 92 de la Constitution - Propos du Général de Gaulle favorables à la représentation proportionnelle - (p. 1264) : arguments en faveur de la représentation proportionnelle : conformité au principe faisant de l'élu un représentant de la nation tout entière ; bipolarisation artificielle de la vie politique par le scrutin majoritaire ; possibilité de dégager une majorité stable : exemple de l'actuelle majorité parlementaire ; récusation de l'accusation de dictature des appareils politiques ; équilibre des institutions - (p. 1265) : respect du pluralisme politique conforme aux aspirations du peuple français - Vote du groupe socialiste, fidèle à ses engagements, contre ce projet de loi - (p. 1273) : utilisation simultanée des articles 38 et 49-3 de la Constitution.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - **Art. 5 (suite)** (p. 1319) : soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (modalités de délimitation des circonscriptions) - (p. 1324) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 46 (cas de prise en compte du découpage entraînant le moindre écart par rapport à la population moyenne des circonscriptions du département) et n° 47 (écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département) - Vote défavorable du groupe socialiste sur cet article - **Art. 7** (p. 1326, 1327) : soutient les amen-

dements de M. André Méric, n° 49 de suppression (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance), n° 50, n° 51, n° 52, n° 53, n° 54 (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnances avant transmission au Conseil d'Etat) et n° 55 (délai de publication de l'avis de la commission) - **Art. 8** (p. 1328) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 56 de suppression (date de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement) et n° 57 (réduction du délai de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement) - **Art. 9** (p. 1329) : soutient l'amendement de suppression, n° 58 de M. André Méric (date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire) - **Après l'art. 9** (p. 1330) : soutient l'amendement n° 59 de M. André Méric (ordre d'attribution des emplacements par tirage au sort) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1331) : rétablissement du scrutin majoritaire uninominal à deux tours - Utilisation abusive de l'article 49-3 à l'Assemblée nationale - Ordonnances ; article 38 de la Constitution - Pouvoirs du Parlement - (p. 1332) : fragile majorité de l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1499, 1500) : annulation des crédits de recherche - Annulation de crédits du ministère de la culture ; démission du directeur du développement culturel ; atteintes à la création ; annulation de crédits concernant les grands projets : cité de la musique de la Villette et opéra de la Bastille - Annulation de crédits destinés au traitement social du chômage - Remise en cause des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes - Restriction des crédits du fonds national de l'emploi - **Art. 3** (p. 1525) : réduction de TVA pour le fioul domestique utilisé à usage agricole au bénéfice des seuls gros exploitants - (p. 1527) : vote de cet article par le groupe socialiste - **Art. 6** (p. 1544, 1545) : protestations de l'Association des maires de France et du comité des finances locales contre le prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales au profit du budget de l'Etat - Embarras de la majorité sénatoriale - **Vote du groupe socialiste contre cet article** - **Rappel au règlement** (p. 1546) : application du nouveau règlement du Sénat - **Art. 6 ter** (p. 1553) : soutient l'amendement n° 92 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire).

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 6 quater** (p. 1584, 1585) : soutient l'amendement n° 95 de M. André Méric (suppression du caractère anonyme du certificat) - **Art. 8** (p. 1597) : collectif révélant les priorités budgétaires et les choix politiques du Gouvernement - Désintérêt pour les droits de la femme et pour l'économie sociale - Hommage à l'action de Mme Roudy - Interrogation sur l'avenir des centres d'information sur les droits des femmes - Economie sociale représentant un million de salariés - (p. 1610) : se déclare opposé à l'amendement n° 115 du Gouvernement (majoration des crédits en faveur des départements et territoires d'outre-mer) - (p. 1612) : se déclare opposé à l'amendement n° 116 du Gouvernement (rétablissement des crédits en faveur du service de la délégation à la condition féminine) - (p. 1614) : augmentation de 5,7 % du seul budget de la recherche par opposition au budget civil de la recherche et du développement - Rappelle le travail accompli entre 1981 et 1985 par les précédents gouvernements dans le domaine de la recherche - **Après l'art. 8** (p. 1615) : soutient l'amendement n° 97 de M. André Méric (problème de l'achèvement du rattrapage du rapport constant pour les pensions des anciens combattants) - **Art. 10** (p. 1621) : gestion rigoureuse des précédents gouvernements - Nombreuses suppressions de postes prévues - Coût de revient d'un fonctionnaire pour le budget de l'Etat - Encouragement à la fraude fiscale - (p. 1622) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 1623) : soutient l'amendement de suppression n° 98 de M. André Méric (suppressions d'emplois budgétaires) - Nombreuses suppressions d'emplois des services civils de l'Etat - Absence de concertation pour l'élaboration de ce projet - Mesures drastiques à l'égard des personnels médicaux - Création du service de santé scolaire en décembre 1945 - Importante réduction de l'effectif de la médecine scolaire - Suppression d'emplois parmi les personnels de service

dans l'enseignement secondaire - Transfert de charges déguisé - (p. 1624, 1625) : vote de l'exonération des charges de fuel pour les gros agriculteurs même si cette mesure est inégalitaire et discriminatoire - Regrette la politique de rigueur en matière de suppressions d'emplois dans le secteur public menée en 1983-1984 et l'aggravation de la situation actuelle - **Art. 11** (p. 1629) : amendements inséparables du mandat parlementaire - **Après l'art. 11** : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'obligation pour les assureurs d'établir annuellement et de fournir aux services fiscaux une liste des contrats supérieurs à cent mille francs) - Destruction de l'édifice fiscal élaboré par les précédents gouvernements.

- **Motion d'ordre** - (13 juin 1986) (p. 1595) : demande la suspension de la séance pour des raisons d'organisation interne.

- **Rappel au règlement** - (13 juin 1986) (p. 1610) : interprétation de l'article 38 modifié du règlement du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (17 juin 1986) - **Art. 13** (p. 1704, 1705) : se déclare opposé à l'adoption de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes - **Art. 14 bis** (p. 1710) : caractère symbolique du rétablissement de l'anonymat sur les transactions portant sur l'or - **Art. 15** : régime fiscal applicable aux intérêts des emprunts émis en France par les organisations internationales ; exonération à la source du produit des emprunts émis en ECU ; accord du groupe socialiste sur l'extension de cette disposition au produit des obligations.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 2006) : présentation décevante du projet de loi par M. François Léotard - Monopole d'Etat des chaînes de télévision mis en place par les gouvernements de droite, avant 1981 - Opposé à la privatisation de TFI - Rénovation du secteur public - Concurrence harmonieuse entre ce secteur et les chaînes privées - Radios privées - Concentration de la presse écrite - (p. 2007) : favorable à toute mesure soustrayant la communication audiovisuelle aux pouvoirs politique et financier - (p. 2011, 2012) : nombreux amendements du groupe socialiste visant à assurer la transparence des émissions sur la bande FM - Problème des radios associatives par rapport aux radios commerciales.

- **Conférence des présidents** - (26 juin 1986) (p. 2000) : au nom du groupe socialiste, proteste contre les conditions d'examen de la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - **Art. 6** (p. 2052) : soutient l'amendement de suppression n° 22 de M. André Méric (informations à communiquer aux lecteurs concernant les acquisitions ou les cessions de droits sociaux) - (p. 2053, 2054) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 14 (information du lecteur sur toute cession ou promesse de cession d'actions ou de parts d'une entreprise de presse ; fixation d'un seuil à partir duquel la publication de ces informations est obligatoire) et n° 21 (noms des nouveaux dirigeants, de droit ou de fait, d'une entreprise de presse ou d'une publication, portés à la connaissance des lecteurs en cas de transfert de propriété ou de contrôle).

Suite de la discussion - (27 juin 1986) - **Art. 6 (suite)** (p. 2072, 2073) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 19 (information des lecteurs sur les cessions de parts ou transferts de propriétés : obligation faite aux dirigeants réels), n° 20, n° 13 et n° 12 (substitution de la notion de publication de presse à la notion d'entreprise éditrice), n° 11 (substitution aux mots « droits sociaux » des mots « actions, parts ou droits de vote »), n° 15, n° 18 et n° 16 (référence à la propriété, au transfert et à l'exploitation directs ou indirects d'une entreprise de presse) et n° 17 (application des dispositions de l'article aux dirigeants réels de l'entreprise de presse) - Souci de la transparence des entreprises de presse - Demande au Sénat de ne pas adopter une loi de circonstance,

faite pour M. Robert Hersant - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2087) : légalisation par cette proposition de loi des manquements aux dispositions des ordonnances de 1944 et de la loi du 23 octobre 1984 - Fin du pluralisme de la presse régionale - Vote contre ce texte.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Après l'art. 3 (p. 2164) : se déclare favorable à l'amendement n° 291 de M. André Méric (missions du service public : production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - Problème de la survie de la création audiovisuelle en France - Risque de la course à l'audience par le passage d'une partie du secteur public au secteur privé ; élimination progressive des radios locales privées par les radios commerciales - (p. 2166) : soutient l'amendement n° 292 de M. André Méric (mission d'éducation, distraction et culture des différentes composantes de la population) - Dimension pluriculturelle et pluriethnique du peuple français - (p. 2167) : soutient l'amendement n° 293 du même auteur (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information) - Temps de parole des partis politiques.**

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2199) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron (composition de la CNCL), se déclare opposé au sous-amendement n° 1731 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 6 (p. 2240) : incidences de ce projet de loi sur la part réservée à la culture et aux intérêts américains - Rappel au règlement (p. 2242) : article 44, alinéa 5, du Règlement - Modalités de résiliation des concessions de la cinquième et de la sixième chaînes de télévision - Importance de la sixième chaîne pour les jeunes - Demande sans résultat le renvoi en commission de l'article 103 du projet de loi - Art. 7 (p. 2250) : pouvoirs du président de la CNCL en matière financière.

- **Conférence des présidents - (3 juillet 1986) (p. 2252) : calendrier d'organisation des travaux du Sénat et séance dominicale.**

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2367) : incidents de la rue de Mogador le 4 juillet 1986 - Demande la venue au Sénat de M. Pasqua, ministre de l'intérieur - Article 36, alinéa 3, du règlement du Sénat - Déséquilibre entre les secteurs public et privé de la communication - (p. 2368) : retrait par Télédiffusion de France, TDF, de sa plainte face à Canal 10 - Art. 18 (p. 2370, 2371) : retrait par TDF de sa plainte en référé contre Canal 10 - Importance des pouvoirs de la CNCL - Contrôle de l'information - (p. 2381) : comparaison entre les pouvoirs de la commission Caillavet et ceux de la CNCL - Vote défavorable sur cet article amendé par la commission spéciale - Art. 19 (p. 2387) : restriction de la liberté de communication - Composition de la CNCL - Pouvoirs exorbitants de la CNCL - Complexité des rapports entre les pouvoirs publics et le monde de la communication - Art. 23 (p. 2390) : contradiction entre les différentes propositions sur la communication émises par MM. André Diligent, Adrien Gouteyron et François Léotard - Modification du projet de loi par la commission spéciale - Réserve des articles 20 à 22 de ce projet de loi - (p. 2392) : se déclare défavorable à l'amendement de suppression n° 147 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités d'attribution des fréquences radioélectriques) - Art. 24 (p. 2395) : décisions techniques ou politiques d'attribution des fréquences - Pouvoirs de la CNCL - (p. 2397) : soutient l'amendement n° 384 de M. André Méric (rôle de la CNCL en matière de protection de la réception des signaux émis dans ces bandes) - (p. 2398) : vote défavorable sur cet article - Art. 25 (p. 2403) : action du gouvernement précédent en matière de modernisation des télécommunications - Retour actuel du libéralisme - Attente de la loi multimédias avant 1988 - Presse écrite - Désengagement de l'Etat et exemple du plan câble - Absence de création par le secteur privé dans les régions non rentables - Art. 26 (p. 2404) : amendement de suppression proposé par la commission spéciale - Art. 27 (p. 2407) : problème de la déréglementation - Discussion de**

deux textes, celui du Gouvernement et celui de la commission spéciale - Retrait de la plainte de TDF contre Canal 10 - Radio France outre-mer, RFO - (p. 2408) : démantèlement du service public de radio et de télévision - Retrait de la plainte de TDF contre Canal 10 - Conditions d'usage des fréquences destinées à la communication audiovisuelle - (p. 2409) : émissions des particuliers ou des collectivités et défense du pluralisme des courants d'opinion - (p. 2409) : soutient l'amendement n° 394 de M. André Méric (définition préalable par décret en Conseil d'Etat des règles, critères et dispositions générales en matière d'usage des fréquences radioélectriques) - (p. 2411) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 389 (critères de répartition des fréquences radioélectriques) et n° 397 (respect d'un cahier des charges et modalités de détermination des clauses générales et particulières) - Se déclare défavorable à l'amendement rédactionnel n° 152 de la commission - (p. 2415, 2416) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 390 (date du début d'utilisation effective des fréquences par le titulaire de l'autorisation) et n° 391 (définition de la durée du délai maximum d'utilisation effective de la fréquence par le titulaire de l'autorisation) - (p. 2419) : divergences au sein de la majorité sénatoriale sur ce projet de loi - Prise en compte par le Sénat d'un amendement du groupe socialiste - Vote défavorable néanmoins sur cet article - Art. 31 (p. 2426) : modalités de déroulement des débats sur ce texte.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Rappels au règlement (p. 2444) : conditions de travail sur ce débat - Art. 31 (suite) (p. 2446) : attitude du Gouvernement et de la commission spéciale - (p. 2451) : soutient l'amendement n° 431 de M. André Méric (fixation pour les sociétés de programme d'une durée minimale de programmation) - (p. 2454) : se déclare favorable à l'amendement n° 429 du même auteur (production d'oeuvres originales par l'exploitant du service) - (p. 2464) : soutient les amendements de M. André Méric n° 424 (fixation par décret en Conseil d'Etat des critères de détermination des zones géographiques) et n° 425 (principe de l'obligation de communiquer à l'autorité compétente les conventions relatives à la programmation) - Constitution illécite de réseaux de programmes à partir de radios locales privées dûment autorisées - Après l'art. 31 (p. 2467 à 2469) : soutient les amendements de M. André Méric n° 435 et n° 436 (réglementation de l'intervention des pouvoirs publics et des collectivités territoriales dans les services de communication audiovisuelle autorisés par la CNCL), n° 437 et n° 438 (interdiction à l'exploitant d'un service de communication audiovisuelle d'assurer lui-même la diffusion) - Art. 32 (p. 2472) : sur les services privés, soutient l'amendement n° 440 de M. André Méric (portée des obligations figurant dans cet article) - (p. 2475, 2476) : soutient l'amendement n° 443 du même auteur (obligation en matière de création et de diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2477) : soutient l'amendement n° 447 du même auteur (contribution des services à des actions culturelles ou éducatives : référence aux conditions locales) - (p. 2483) : soutient les amendements n° 450 et n° 451 du même auteur (expression de la vie locale à travers les émissions des entreprises de communication) - Vote unique sur les articles 31 et 32 (p. 2484) : imprécision des obligations énumérées à l'article 32 - Conception centralisatrice de ce projet de loi - (p. 2485) : déséquilibre entre les obligations de service public et la loi du marché - Ne votera pas ce projet de loi - Rappel au règlement (p. 2488) : incohérence de l'examen de l'article 33 faisant référence aux articles 28 et 29 réservés à la demande du Gouvernement - Art. 33 (suite) (p. 2492) : se déclare opposé à l'amendement n° 1803 de M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat (suppression de la référence aux articles 28 et 29) - Commission Galabert-Holleaux - Art. 33 (p. 2494) : soutient l'amendement n° 473 de M. André Méric (délivrance de l'autorisation de l'usage des fréquences par la CNCL : consultation du Conseil national de la communication audiovisuelle).

- **Conférence des Présidents - (8 juillet 1986) (p. 2519) : mercredi réservé au travail en commission - Organisation des travaux du Sénat.**

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2526) : soutient l'amendement n° 456 de M. André Méric (remplace-

ment des mots : « l'objet et les caractéristiques générales » par les mots : « l'objet spécifique et les caractéristiques particulières » - (p. 2531) : soutient l'amendement n° 460 de M. André Méric relatif au contenu des déclarations de candidature - (p. 2546) : soutient l'amendement n° 470 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission après examen du dossier de demande d'autorisation au regard des infractions qui auraient pu être commises par rapport à la loi de 1982).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2566) :** mission de service public des entreprises privées de communication - **Après l'art. 33 (p. 2570) :** soutient l'amendement n° 497 de M. André Méric (création de radios associatives de proximité, indépendantes ou en réseaux) - **Art. 34 (p. 2593) :** sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre; soutient les amendements de M. André Méric n° 519 (p. 2593), n° 522 (p. 2594), n° 514 (p. 2598), n° 512 (p. 2599) et n° 504 (p. 2602) - **Après l'art. 34 (p. 2615) :** soutient l'amendement n° 499 de M. André Méric (création, composition et mission d'une commission consultative, auprès de la CNCL) - Comparaison avec la composition de la commission Holleaux - **Vote unique sur les articles 33 et 34 (p. 2618, 2619) :** mission de service public du secteur audiovisuel - Se déclare opposé à l'adoption de ces deux articles.

- **Attentat à la préfecture de police de Paris - (9 juillet 1986) (p. 2594) :** exprime son émotion et sa totale réprobation devant le récent attentat perpétré à la préfecture de police de Paris.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 42 (p. 2722) :** souhaite le renforcement du secteur public de l'audiovisuel - Missions de la CNCL : respect du pluralisme de l'audiovisuel et des missions du service public - (p. 2725) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), s'oppose au sous-amendement n° 1664 de M. James Marson - Soutient les sous-amendements n° 1028 et n° 1030 de M. André Méric - **Art. 43 (p. 2734) :** sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), se déclare opposé au sous-amendement n° 1665 de M. James Marson - **Art. 44 (p. 2743 et 2745) :** sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), soutient les sous-amendements de M. André Méric n° 1031 et n° 1032 - **Art. 45 (p. 2748) :** amendements socialistes tendant à lutter contre les concentrations dans la presse et dans le domaine de la communication - Absence de solution au problème de la concentration multimédias - Problème du seuil de quinze millions d'habitants à partir duquel le cumul d'autorisations est interdit - Seuil trop élevé - (p. 2751 et 2756) : sur la limitation du cumul des autorisations, soutient les amendements n° 606 et n° 612 de M. André Méric - (p. 2757) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'article 45 - Inefficacité de la lutte contre la concentration.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2770) : moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations - (p. 2772) : soutient l'amendement n° 620 de M. André Méric (décision d'autorisation subordonnée à la signature d'un contrat de concession) - (p. 2774) : soutient l'amendement n° 621 de M. André Méric (cautionnement déposé avant la délivrance d'autorisation par la CNCL) - **Vote unique sur les articles 46 et 47 (p. 2780) :** opposition du groupe socialiste à l'adoption de ces deux articles.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2798) : privatisation de TF1 - Fixation par le pouvoir réglementaire des règles de transfert au secteur privé - Enjeu culturel - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 2808 à 2812) : sur la privatisation de TF1, soutient les amendements de M. André

Méric, n° 757 et n° 756 - **Après l'art. 61 (p. 2827) :** se déclare opposé à l'amendement n° 207 de la commission (règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1) et, sur cet amendement, aux sous-amendements du Gouvernement n° 1814, n° 1815, n° 1816 et n° 1820 - (p. 2832) : regrette le climat dans lequel se déroule ce débat.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2843) : service public et couverture du territoire - Zone de couverture de TF1 - (p. 2864) : incidences de la privatisation de TF1 sur les missions d'intérêt général à la charge d'Antenne 2 - Secteur public de télévision et notion de mission de service public assumée par une entreprise privée - Cahier des charges de TF1 - (p. 2865 à 2868) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 780 (diffusion gratuite des messages de la grande cause nationale agréée annuellement par le Gouvernement), n° 786 (émissions religieuses) et n° 799 (prise en compte par la société privatisée des recommandations de la CNCL lors des consultations électorales) - (p. 2872) : soutient l'amendement n° 832 de M. André Méric (liens entre la société repreneuse de TF1 et la SFP en matière de création) - **Art. 63 (p. 2880) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1) - (p. 2883 à 2885) : sur cet amendement, soutient les sous-amendements de M. André Méric, n° 847 et n° 1774.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3104, 3105) : risque de constitution de monopoles privés à l'échelon régional puis national - Secteur privé et secteur public diminué - Privatisation de TF1 et disparition de FR3 - Missions de service public dévolues à Antenne 2 - Défense du service public et non du monopole - (p. 3107, 3108) : sur la mission du service public, soutient l'amendement n° 367 de M. André Méric - (p. 3112) : soutient l'amendement n° 633 de M. André Méric (rôle des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public) - (p. 3118) : soutient l'amendement n° 638 de M. André Méric (société nationale chargée de la coordination des sociétés régionales de télévision).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3171) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, soutient l'amendement n° 679 de M. André Méric - **Avant l'art. 54 (p. 3199, 3200) :** soutient les amendements n° 711 et n° 712 de M. André Méric, relatifs au rétablissement du conseil d'administration et aux ressources de l'établissement public de diffusion - **Art. 54 (p. 3201) :** publication tronquée d'éléments du rapport de la Cour des comptes sur la Société française de production, SFP - Rappelle la démission du président Bertrand Labrusse - SFP, première société mondiale de production intégrée - Diminution des effectifs entre 1975 et 1985 - Production d'un quart de la création audiovisuelle par la SFP - **Art. 55 (p. 3213) :** sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, soutient l'amendement n° 718 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 55 (p. 3224) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, soutient les amendements de M. André Méric n° 720, n° 721 et n° 723 - **Art. 57 (p. 3227 à 3230) :** sur les déclarations et communications du Gouvernement, soutient les amendements de M. André Méric, n° 730, n° 733 et n° 732 - **Art. 59 (p. 3232) :** soutient l'amendement de suppression n° 738 de M. André Méric (retransmission des débats parlementaires par les sociétés nationales de programme) - (p. 3237) : soutient l'amendement n° 741 de M. André Méric (accès à l'antenne des organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale) - (p. 3238) : se déclare opposé à l'amendement n° 1832 de la commission (accès à l'antenne du Conseil économique et social) - **Art. 60 (p. 3241, 3242) :** sur les principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle, l'exercice du droit de grève et le service minimum, soutient l'amendement de suppression n° 744 de M. André Méric - **Avant l'art. 48 (p. 3244) :** soutient l'amendement n° 1012 de M. André

Méric (intitulé du Titre III : « Du service public de la communication audiovisuelle »).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3288) : idéologie libérale et importante transformation de ce projet de loi par la commission spéciale - Privatisation de TF1 - Suppression de la Haute Autorité - Composition et pouvoirs de la CNCL - Désengagement de l'Etat face au plan câble et au lancement du satellite TDF 1 - Presse - Vote bloqué - Vote défavorable de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3687) : incertitude des prévisions financières annuelles - Commission des comptes de la sécurité sociale - Instauration du 1 % en 1983 : rigueur - Projet de loi inopportun et inéquitable - Augmentation des prélèvements sociaux - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Laxisme dans la lutte contre la fraude fiscale - Avantages donnés à certaines catégories socio-professionnelles - (p. 3688) : décote - Financement des retraites inséparable de celui de l'ensemble de la sécurité sociale - Déséquilibre structurel entre le rythme de progression des dépenses sociales et celui des ressources - Désaccord de fond sur l'avenir des transferts sociaux - Nécessité d'une harmonisation de l'effort contributif de toutes les catégories sociales au financement de la protection sociale - Régime des exploitants agricoles - Volonté de diversification des sources de financement de la sécurité sociale : taxation des revenus du capital, affectation de recettes assises sur une base fiscale ou parafiscale - Elargissement de l'assiette des cotisations - Déplafonnement - Volonté de ne pas nuire à l'investissement - Souhait d'instaurer une cotisation assise sur la valeur ajoutée des entreprises (rapport de M. Tabah) - Division de la majorité sur la question d'une sécurité sociale à deux vitesses - Mécanismes de capitalisation : plan d'épargne retraite pour l'emploi, PERE - Remise en cause de la retraite à 60 ans : régression sociale - (p. 3689) : désaccord philosophique sur la conception de la sécurité sociale - Référence au paragraphe 2 du préambule de la Constitution de 1946 - (p. 3698) : financement de la sécurité sociale : problème endémique - Succession de plans de financement entre 1974 et 1981 - Application de l'augmentation de la cotisation vieillesse à tous les régimes complémentaires - Renforcement de la fraude fiscale - (p. 3699) : recherche d'un consensus sur une réforme de l'assiette des prélèvements sociaux - **Art. 3** (p. 3704, 3705) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 3 (application aux profits de constructions réalisés en 1985, de la contribution instituée au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse) et n° 4 (application de la contribution aux revenus de capitaux mobiliers soumis à prélèvement libératoire) - **Art. 6** (p. 3706) : soutient l'amendement n° 5 de M. André Méric (augmentation de la décote sur la contribution au bénéfice des titulaires de revenus modestes) - **Art. 10** (p. 3711 et 3712) : inopportunité de l'article 10 - Risque de culpabilisation des salariés.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4022) : attachement aux objectifs de la loi Savary : démocratisation, professionnalisation, ouverture ; création de liens entre l'entreprise et l'université - Signature par 90 présidents d'universités d'une pétition contre la réforme envisagée - Insuffisance des consultations ayant entouré l'élaboration du projet de loi - Organisation des établissements publics : composition des conseils ; prééminence des professeurs - (p. 4024) : sous-représentation des autres catégories et des étudiants ; cooptation de personnalités extérieures - Création des établissements publics fédérés au sein des universités : fin de la pluridisciplinarité - Régression du retour aux doctorats multiples par rapport au doctorat unique institué par la loi Savary et conforme aux normes internationales - Accueil et formation des jeunes : droits d'inscription ; critères d'accueil - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi - (p. 4032) : établissements publics fédérés ; responsabilité de l'ordre public ; interdisciplinarité.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - **Titre 1^{er}** (p. 4072) : soutient l'amendement n° 63 de M. François Autain (inti-

titulé : « Le service public de l'enseignement supérieur ») - **Avant l'art. 1** (p. 4074 à 4080) : soutient les amendements de M. François Autain, n° 64, n° 66, n° 68, n° 70 et n° 74 sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur - **Art. 1** (p. 4083) : soutient les amendements n° 77 et n° 79 de M. François Autain sur les établissements publics d'enseignement supérieur - (p. 4084) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Paul Séramy, rapporteur - **Art. 2** (p. 4087) : sur les universités, soutient les amendements n° 81 et n° 82 de M. François Autain - **Après l'art. 2** (p. 4090) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (établissements à statut dérogatoire) - **Art. 5** (p. 4096) : sur le conseil scientifique, soutient l'amendement n° 85 de M. François Autain - **Art. 6** (p. 4098) : sur les pouvoirs des conseils, soutient les amendements n° 88 et n° 87 de M. François Autain - **Art. 8** (p. 4102, 4103) : sur les modalités d'élection des conseils, soutient les amendements de M. François Autain, n° 90 et n° 91 - **Art. 9** (p. 4108) : sur les chefs d'établissement public d'enseignement supérieur, soutient les amendements n° 94 à n° 96 de M. François Autain - **Art. 13** (p. 4114, 4115) : sur les instituts universitaires de technologie, soutient les amendements n° 106 à n° 108 de M. François Autain et se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission - **Art. 15** (p. 4119) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de M. Daniel Hoeffel relatif à l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur - **Après l'art. 15** : soutient l'amendement n° 112 de M. François Autain (composition et rôle de la conférence des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur) - **Art. 17** (p. 4125) : financement des universités - Problème des droits d'inscription - Favorable à des droits uniques, modiques et fixés par décret - Fin d'une concurrence sauvage défavorable aux universités de province - Souhaite une politique sociale en faveur des étudiants pauvres ou défavorisés - (p. 4128) : texte aggravant les disparités et les conditions d'accès à l'université - **Art. 18** (p. 4128) : soutient l'amendement n° 115 de M. François Autain sur le budget des établissements publics d'enseignement supérieur - **Après l'art. 20** (p. 4135) : se déclare opposé à l'amendement n° 27 de la commission (limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur) - **Art. 24** (p. 4139) : soutient l'amendement n° 119 de M. François Autain (affectation des personnels enseignants de l'enseignement technologique supérieur).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - **Art. 28** (p. 4176) : soutient l'amendement n° 124 de M. François Autain (monopole de l'Etat sur la collation des grades et titres universitaires) - Service public de l'enseignement supérieur - Diplômes nationaux et diplômes universitaires spécifiques - (p. 4177) : réaffirmation du monopole de l'Etat sur la collation des grades universitaires - Autonomie des universités ; ouverture des possibilités de délivrance de diplômes - Place essentielle des diplômes nationaux - **Art. 30** (p. 4182) : soutient les amendements n° 131 (maintien du doctorat issu de la loi Savary de 1984) et n° 132 de M. François Autain (suppression du doctorat d'Etat) - Attachement au doctorat défini par la loi de 1984 pour des raisons d'harmonisation des législations européennes - Nécessité d'une modernisation du doctorat d'Etat - (p. 4184) : doctorat de type « Loi de 1984 » - Nécessité d'une évolution du doctorat d'Etat - **Art. 31** (p. 4186) : soutient l'amendement n° 135 de M. François Autain (conditions d'accès aux formations de deuxième et troisième cycle) - Accès automatique des titulaires du baccalauréat ou d'une équivalence dans les formations d'enseignement supérieur - Amélioration du passage de l'enseignement des lycées à celui de l'université - (p. 4187) : volonté de mettre en place une orientation positive et progressive et non une orientation sélective : rénovation du premier cycle, planification des formations, prise en compte des débouchés - Refus du recours à la sélection pour améliorer la qualité de l'enseignement - (p. 4189) : accès automatique à l'université de tout titulaire du baccalauréat ou d'une équivalence - Mise en place systématique de ponts entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur - Différences entre sélection et orientation - Condamnation des formes larvées de sélection - **Titre V** (p. 4190) : soutient l'amendement n° 137 de M. François Autain (suppression de la division Titre V et de son intitulé : « L'élaboration des statuts ») - Défense de

l'autonomie des universités contre une réglementation excessive - Art. 32 (p. 4191) : soutient l'amendement de suppression n° 138 de M. François Autain (dispositions concernant la création d'une université ou d'un établissement fédéré au sein d'une université) - Après l'art. 32 (p. 4192) : opposition à la création des établissements fédérés - Après l'art. 37 (p. 4194, 4195) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 215 de M. Paul Séramy, rapporteur (création d'universités expérimentales) - Art. 40 (p. 4197) : soutient l'amendement n° 148 de M. François Autain (instauration d'une période transitoire de trois ans) - Après l'art. 41 (p. 4198) : se déclare favorable à l'amendement n° 151 du Gouvernement (application de la loi aux territoires d'outre-mer ; création d'une université du Pacifique) - Art. 42 : soutient l'amendement n° 149 de M. François Autain (abrogation de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4199, 4200) : désaccord du groupe socialiste sur ce projet - Affaiblissement du service public de l'enseignement supérieur - Remise en cause des acquis des lois de 1896, 1968 et 1984, et de la professionnalisation de l'enseignement supérieur.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4767) : soutient les amendements n° I-56 à n° I-61 de M. André Méric (barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) - (p. 4772) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° I-179 de M. Robert Vizet (rétablissement et doublement des taux applicables à l'impôt sur les grandes fortunes) - (p. 4773) : groupe socialiste opposé à l'adoption de l'article 2 relatif au barème de l'impôt sur le revenu et aux mesures d'accompagnement - Avant l'art. 2 bis (p. 4780) : se déclare opposé à l'amendement n° I-253 du Gouvernement relatif au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4815) : insuffisance du nouveau mécanisme d'indexation - Nécessité de compenser intégralement les pertes de recettes subies par les communes - Amendement de M. André Fosset visant à atténuer les disparités géographiques et individuelles de l'imposition de la taxe professionnelle - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 23 (p. 4912) : soutient l'amendement n° I-96 de M. André Méric (mesures d'incitation fiscale à l'investissement populaire dans la presse) - Art. 29 (p. 4918) : missions de l'Institut national des appellations d'origine, INAO.

- **Modification de l'ordre du jour** - (20 novembre 1986) (p. 4947, 4948) : deuxième modification de la discussion budgétaire de ce jour - Conditions de travail des parlementaires.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) - En remplacement de M. Michel Manet, rapporteur spécial (services financiers) (p. 4956) : budget participant au redéploiement interministériel des emplois - Modernisation de l'administration : développement de l'informatique et de la bureaucratie - Meilleure approche des problèmes posés par la décentralisation - Création d'emplois dans les chambres régionales des comptes - Renforcement du dispositif de lutte contre le trafic des stupéfiants : coopération internationale ; adaptation des services aux nouveaux produits et aux nouvelles formes de fraudes ; renforcement des moyens de la direction des douanes - Nouvelle politique gouvernementale dans les domaines de la concurrence et de la consommation - (p. 4957) : libération des prix - Lutte contre l'inflation -

Objectifs des pouvoirs publics en matière de tarifs publics - Priorités pour 1987 : surveillance de la concurrence et protection des intérêts des consommateurs - Réforme du droit de la concurrence engagée en 1986 - Examen prochain au Parlement d'un projet de loi relatif à l'action dans l'intérêt collectif des consommateurs - Assainissement de la gestion des services publics devant conduire à une meilleure utilisation des travaux de la Cour des comptes - Rend hommage à la valeur et à la compétence des personnels des services financiers - (p. 4958) : présente son intervention personnelle - Problème de l'indemnisation et de la réinsertion des rapatriés d'outre-mer - Echelonnement considérable des crédits débloqués récemment par le Premier ministre - (p. 4959) : souhaite attirer l'attention sur cette étrange utilisation du délai budgétaire - Diminution des crédits d'indemnisation et absence totale de crédits pour le moratoire des dettes - Groupe socialiste opposé à l'adoption du budget des rapatriés.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) - Rapporteur spécial (Plan) (p. 5161) : différents rattachements des services du Plan en quatre ans - Régression des crédits de recherche et augmentation des crédits d'étude - Respect des engagements pris par l'Etat pour les programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan et pour les contrats de Plan Etat-régions - (p. 5162) : suppression du centre mondial informatique - Problème de la coordination des travaux du Commissariat général du Plan - Modification de la nomenclature - Défavorable au regroupement de chapitres - Crédits d'économie sociale amputés de leur dimension « développement local » - Interrogation sur l'avenir de la planification - Révision possible de la procédure actuelle prévue par la loi de 1982 - Plan devant être une articulation cohérente des choix faits en fonction des orientations définies - Nécessaire présence des partenaires sociaux dans l'élaboration de la planification - (p. 5163) : mondialisation de l'économie conduisant à une adaptation de la planification - Se déclare favorable à l'adoption du budget du Plan pour 1987 - (p. 5168) : rôle du Commissariat général du Plan - Interrogation sur l'appellation planification d'orientation n'ayant pas d'implication financière.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) (p. 5180, 5181) : régression des crédits du budget de la recherche - Diminution des crédits de l'Anvar - Participation des chercheurs à la manifestation des universitaires - (p. 5182, 5183) : recherche devenue une priorité grâce au Gouvernement précédent - Souligne la place importante des chercheurs civils dans la Nation - Compensation des annulations recommandées par le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5215) : budget à vocation électorale - Absence de mesures à long terme - Conception corporatiste et parcellisée du monde rural - Risque de disparition des actions de développement menées par les syndicats autres que la FNSEA - (p. 5216) : rigueur budgétaire affectant particulièrement le mouvement associatif, et notamment les foyers ruraux - Avenir de la viticulture et des productions méditerranéennes, dans la région Languedoc-Roussillon - Interroge le Gouvernement sur le fonctionnement de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie, INAO, après affectation d'une fraction des recettes provenant des droits de consommation et de circulation - Continuation et amélioration du plan de relance de la culture du raisin de table, mis en place en 1985 - Devenir des produits nouveaux fabriqués à base de raisin - Budget méconnaissant les évolutions actuelles de l'agriculture - Diminution considérable des crédits de la dotation aux jeunes agriculteurs - Spéculation sur les terrains et déséquilibre entre espaces naturels et espaces cultivés - Diminution des crédits de recherche, des autorisations de programme et des crédits de l'enseignement public plaçant la France en situation d'infériorité par rapport à ses partenaires et concurrents - Opposé à l'adoption de ce budget.

- **Rappels au règlement** - (2 décembre 1986) (p. 5523) : attitude du Gouvernement vis-à-vis de la grève des étudiants et des lycéens contre le projet de loi Devaquet - Au nom du groupe socialiste, demande le retrait de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5542) : manifestation des étudiants et des lycéens pour le retrait du projet Devaquet - Satisfait de la poursuite de certaines actions engagées par les socialistes - Suppression de postes d'instituteurs, d'élèves instituteurs et d'enseignants des collèges - Création de postes dans les lycées - Personnels non enseignants - (p. 5543) : mise en place d'équipes mobiles d'ouvriers professionnels, EMOP, dans certaines académies - Opposé à tout désengagement de l'Etat dans sa mission de service public de l'éducation - Recherche pédagogique - Suppression de postes de professeurs d'écoles normales - Enseignement artistique - Encadrement des enfants - S'étonne que la campagne de lutte contre la drogue et la délinquance ne s'accompagne d'aucune création de poste de conseiller d'orientation - Réduction du potentiel des centres de formation - (p. 5544) : regrette la suppression des personnels mis à disposition - Donne l'exemple de nombreux Français découragés par la politique actuellement suivie par le Gouvernement - Opposé à l'adoption de ce budget - (p. 5551) : prévention de la toxicomanie à l'école - Suppression d'un nombre important de postes de personnels d'encadrement et paramédicaux - **Examen des crédits - Etat B (p. 5554, 5555) :** soutient l'amendement n° II-53 de M. André Méric (financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles) - **Après l'art. 71 bis (p. 5560) :** soutient l'amendement n° II-59 de M. André Méric (dépôt annuel, en annexe du projet de loi de finances, d'un état récapitulatif des crédits affectés à l'enseignement professionnel et technologique).

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5576) : soutient l'amendement n° II-58 de M. André Méric (augmentation de l'aide de l'Etat aux oeuvres universitaires).

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Après l'art. 65 (p. 5846) : absence d'aggravation des impôts locaux du fait du gouvernement précédent, en raison du prélèvement sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales - (p. 5840 et 5847) : son amendement n° II-47, soutenu par M. René Régnault : dépôt annuel d'un rapport du Gouvernement sur le financement des régimes spéciaux d'assurance vieillesse, précisant les conditions de la compensation entre les caisses de retraite des différents régimes ; rejeté.

- **Conférence des présidents - (17 décembre 1986) (p. 6254) :** conditions de travail des parlementaires - Fixation de l'ordre du jour prioritaire.

- **Projet de loi de finances pour 1987 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6262) :** dépôt d'articles additionnels par le Gouvernement : procédure inhabituelle, voire inconstitutionnelle - Crédits consacrés à la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Interroge le Gouvernement sur les amputations parallèles des crédits des ministères concernés - **Art. 32 et état A (p. 6276) :** groupe socialiste favorable à la célébration du bicentenaire de la Révolution française mais opposé aux amendements gouvernementaux relatifs aux réductions de crédits pour financer cette célébration.

- **Conférence des présidents - (20 décembre 1986) (p. 6484) :** atteinte au fonctionnement démocratique du Sénat par la manière dont la conférence des présidents a organisé les débats de cette séance.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - (p. 6499) :** absence de véritable débat sur ce texte - Modulation du forfait hospitalier et retour du secteur privé dans les hôpitaux - **Après l'art. 21** se déclare opposé à l'amendement n° 1 du Gouvernement sur

l'aménagement du temps de travail : autorisation du travail de nuit des femmes ; allongement de la durée du travail sans contrepartie - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 6504, 6505) :** déréglémentation du code du travail sans véritable débat - Politique clientéliste du gouvernement Chirac - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi modifiant la code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6523) :** en raison de la demande de vote unique de M. Albin Chalandon, ministre de la justice, et pour marquer son opposition aux dispositions de ce texte équivalant au rétablissement des juridictions d'exception, retrait de tous les amendements du groupe socialiste.

DELGA (François), sénateur du Tarn (NI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4805) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-192, soutenu par M. Jacques Habert ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5209, 5210) : demande au ministre que soit accordée, avant la fin de l'année 1986, la détaxation partielle du fioul agricole aux coopératives d'utilisation de matériel agricole, CUMA - Problème de la production ovine dans les départements du Sud-Ouest : effondrement des cours de la viande et chute des revenus des éleveurs - Révision du règlement communautaire ovin - Nouvelle détermination de la prime à la brebis, en fonction de la production d'agneaux et des variations saisonnières du prix de base - Favorable à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement : attribution d'actions de sociétés privatisées, pour indemnisation, aux rapatriés d'Algérie (11 décembre 1986) (p. 6037)**

DELMAS (Lucien), sénateur de la Dordogne (S).

Chargé d'une mission temporaire conjointement auprès du ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, et du ministre des relations extérieures le 8 août 1985 - Fin de mission le 7 février 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986); puis élu vice-président.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - Article 67 - Départements d'outre-mer - [(n° 69 (86-87) tome 22)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 23 (p. 3766): se déclare opposé à l'amendement n° 72 du Gouvernement (conditions d'éligibilité des communes aux attributions du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4546): volonté du Gouvernement d'affirmer le devoir de solidarité de la nation à l'égard des départements d'outre-mer, DOM - Taux de chômage inacceptable - Obligation d'établir la parité sociale et d'accroître la mobilité des populations locales - Modernisation de l'agriculture, promotion du tourisme - Développement de la formation et amélioration des équipements - Importante progression du SMIC entre 1981 et 1984 - Avenir de la France du 21^{ème} siècle appelé à se jouer outre-mer - DOM, plaque tournante du commerce extérieur en Amérique et dans l'Océan indien - Souci de ne pas céder aux pressions extérieures et à toute forme d'activisme - Nécessité d'associer les régions et départements à l'élaboration et à l'exécution du plan de développement - Importance du déficit du commerce extérieur des DOM - Eventail des revenus deux à trois fois plus large qu'en métropole - (p. 4547): insuffisance des mesures relatives à la création de zones franches et à l'attribution d'exonération fiscale - Domination, dépendance des DOM - Projet inadapté et dangereux, symbole de la recentralisation et absence de concertation avec les assemblées locales - Mesures fiscales proposées pour les zones franches et fragilisation des entreprises locales - Egalisation de la différence de prestations sociales existant entre la métropole et les DOM - Absence du principe d'égalité des droits des citoyens garanti par la Constitution - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 17 (p. 4902): suppression du régime dit « de vente restreinte » du tabac - (p. 4903): sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° I-164 de M. Robert Vizet visant à maintenir ce régime.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5010): transports publics urbains et interurbains, en réponse à un besoin économique et social majeur et pièce maîtresse d'une politique d'aménagement du territoire - Mesures avantageuses prises en faveur de la route - Accroissement du déséquilibre entre les transports routiers de marchandises par rapport aux transports ferroviaires - Détérioration des conditions de la concurrence au détriment de la SNCF - Rappelle les excellents résultats en matière de transport de voyageurs grâce au TGV - Importante subvention des chemins de fer étrangers -

(p. 5011): défavorable à la baisse généralisée des tarifs pour les usagers et à l'abandon des lignes jugées non rentables - Diminution de la réduction sur les billets de congés payés - Politique de libéralisation et déreglementation des transports - Mise en place du marché commun des transports en 1992 - Nécessité que la chaîne française des transports soit une chaîne de solidarité intermodale - Problème des transports scolaires - Incohérences et insuffisances de la politique d'investissement - Affaiblissement des transports nationaux - Au nom du groupe socialiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5042): dissociation peu cohérente de l'aménagement du territoire et du Plan - Mise en cause de l'animation de zones défavorisées par le désengagement de l'Etat dans l'aide à la localisation des entreprises - Aquitaine: contrat de Plan sur l'aménagement de la RN 89 - Abandon d'une partie du Centre et du Sud de la France par le schéma national des transports routiers et ferroviaires - Programmes intégrés méditerranéens, PIM - Antinomie entre le libéralisme et une politique d'aménagement du territoire conduite au nom de la solidarité nationale - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (départements d'outre-mer) (p. 5048): progression importante du projet de budget - Loi de programme pour le développement des DOM: incitation au développement économique; zones franches; mise à niveau de certains équipements: augmentation des crédits du fonds d'investissement des DOM, FIDOM; plan de cinq ans pour l'instauration de la parité sociale globale - Agriculture dans les DOM: nécessité de modernisation - (p. 5049): politique de diversification des cultures: recherche de l'auto-suffisance alimentaire dans le domaine de la viande bovine et des produits laitiers - Développement de productions de contre-saison internationalement concurrentielles - Développement industriel: nécessité de contrôler l'inflation; insuffisante accumulation du capital dans les DOM - Développement des transports aériens entre les DOM et la métropole - Avis favorable à ce projet de budget.

DELONG (Jacques), sénateur de la Haute-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des finances (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 14)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 156 (*JO Débats* 22 novembre 1985) (p. 3303) - Ministère: Affaires sociales - *Prévention du risque de veuvage* - (Caduque: mars 1986) - Mariage.

n° 20 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère: Affaires sociales - *Prévention des conséquences financières du veuvage* - (Réponse: *JO Débats* 11 juin 1986) (p. 1430) - Veuves.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1430) : mise en oeuvre d'une action de prévention du risque de veuvage - Lutte contre la surmortalité masculine : alcoolisme, accidents de la route et du travail, suicides, maladies - Développement de la prévoyance des ménages - (p. 1431) : contrats volontaires d'assurance vie, assurance décès ou assurance retraite - Incitations fiscales au développement de ces contrats.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française** [n° 187 (85-86)] - (16 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1686) : groupe du RPR favorable à ce projet de loi visant à améliorer et à actualiser le droit du travail en Polynésie française.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Après l'art. 3 (suite) (p. 1712) : demande l'examen de la fiscalité des alcools.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1853) : suppression de l'allocation supplémentaire d'attente en 1982 - Inutilité de l'autorisation administrative de licenciement - Effet négatif sur l'emploi des mesures de contrôle - Critique l'obstruction pratiquée par la gauche : abus de droit et risque de discrédit des assemblées et du régime parlementaire - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Art. 13 (p. 4681) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, se déclare favorable aux amendements n° 21 à n° 23 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - Après l'art. 13 (p. 4682) : se déclare opposé à l'amendement n° 129 de M. Henri Bangou relatif à l'extension du bénéfice de mesures sociales applicables en métropole aux départements d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4689) : projet inspiré par un esprit fraternel et pragmatique - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Témoignage de solidarité de la métropole à l'endroit des DOM - Souhaite qu'un effort particulier soit fait en faveur de Mayotte.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 16 (p. 4896, 4897) : se déclare opposé à l'amendement n° I-114 de Melle Irma Rapuzzi (financement du débroussaillage de certains terrains) - Incendies de la forêt méditerranéenne - Avant l'art. 17 (p. 4902) : sur l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales), se déclare opposé au sous-amendement n° I-262 du Gouvernement (création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription) - Art. 21 (p. 4908) : son amendement de rétablissement n° I-108 : aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus ; rejeté.

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5529, 5530) : importance des dépenses de personnels, et notamment des personnels administratifs - Objectifs de ce budget : modernisation du système scolaire ; efficacité et renforcement du service éducatif - Meilleure gestion grâce à la modernisation des services administratifs - Augmentation des moyens informatiques - Sup-

pression de postes administratifs - Mesures catégorielles - Economies réalisées dans les grands établissements sous tutelle du ministère : union des groupements d'achats publics, institut national de la recherche pédagogique et centre national de documentation pédagogique - (p. 5531) : adaptation des effectifs à l'évolution du nombre d'élèves - Amélioration de la situation personnelle des enseignants - Renforcement de l'encadrement - Suppression du corps des PEGC - Insertion professionnelle des jeunes - Missions locales - Equipement des établissements privés en matériel d'informatique pédagogique - Enseignement des disciplines artistiques - Crédits d'informatique - (p. 5532) : crédits pour les manuels scolaires - Diminution inquiétante des crédits de bourses - Regroupements des écoles en milieu rural - Scolarisation des enfants en écoles maternelles - Dégradation du taux d'encadrement dans les écoles - Décentralisation en matière scolaire - Répartition de la dotation régionale d'équipement scolaire - Participation de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Construction de lycées - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5555) : s'oppose à l'amendement n° II-53 de M. André Méric (financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles) - (p. 5557) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° II-54 (majoration des crédits du centre national de la documentation pédagogique, CNDP) et n° II-55 (maintien des postes de professeurs d'école normale gagé sur une réduction des crédits de formation continue des personnels de l'enseignement privé) - (p. 5558, 5559) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° II-56 (diminution des crédits accordés à l'enseignement privé afin de permettre le maintien de certains postes dans l'enseignement public) et n° II-57 (maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires) - Après l'art. 71 bis (p. 5560) : s'oppose à l'amendement n° II-59 de M. André Méric (dépôt annuel, en annexe du projet de loi de finances, d'un état récapitulatif des crédits affectés à l'enseignement professionnel et technologique).

DESBRIERE (Bernard), sénateur de la Saône-et-Loire (S).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 10 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 625) - Ministère : Agriculture - *Financement des mesures budgétaires en faveur des agriculteurs* - (Retirée : septembre 1986) - Exploitants agricoles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 3 (p. 1526) : injustice de la déduction de TVA perçue sur le fioul à usage agricole : cas des petits agriculteurs non assujettis à la TVA.

DESCAMPS (Jean-Jacques), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé du tourisme (nommé le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 26 mars 1986, p. 4996].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement**, de M. Jacques Mossion : politique d'implantation et de retrait de cabines téléphoniques en milieu rural (16 octobre 1986) (p. 3903, 3904).

- Question au Gouvernement, de M. Claude Huriet : problèmes de la Lorraine (13 novembre 1986) (p. 4590).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5464) : importance de l'activité touristique - Restructuration du budget - Dépenses de promotion privilégiées par rapport aux dépenses de fonctionnement - (p. 5465) : construction d'un nouvel outil de promotion : la « Maison de la France » - Etat devant assurer la promotion de l'image globale de la France - Importance de la formation et de l'accueil - Promotion collective réalisée par l'Agence nationale d'information touristique, ANIT, et par l'association « Bienvenue France » - Regroupement de tous ces organismes dans la « Maison de la France » - Ouverture de la « Maison de la France » dès le 15 janvier 1987 - Rôle, mission et objectifs de la « Maison de la France » - (p. 5466) : alliance de l'Etat, des collectivités locales et des professionnels nécessaire à la présence collective du tourisme français à l'étranger - Importance du tourisme associatif ou tourisme social - Elargissement de l'accès aux vacances par une certaine aide à la personne : problème des chèques-vacances - Risque d'un dépôt de bilan de l'Agence nationale des chèques-vacances - Souhaite le développement du tourisme rural, forme du tourisme social - Problème de l'adaptation des gîtes ruraux qui pourraient être inscrits dans le contenu des contrats de plan - Réforme souhaitée de la fiscalité des entreprises touristiques - Campagne de promotion du tourisme français auprès de l'opinion publique américaine et limitation de la baisse de fréquentation des touristes américains - Baisse de neuf milliards de francs de recettes en raison du terrorisme et de l'image de la France en termes d'accueil et de prix - (p. 5467) : réforme du système de classement des stations et des communes touristiques en cours d'étude par le Conseil national du tourisme - Amélioration nécessaire de l'information statistique - Souhaite une dotation complémentaire pour la « Maison de la France » - Existence de deux propositions de loi sénatoriales sur l'organisation du tourisme dans les régions et sur la réforme du code des débits de boisson - (p. 5475) : redéfinition d'une politique pour l'avenir du tourisme associatif adaptée à une nouvelle forme de tourisme - Souhaite un développement des chèques-vacances tout en assurant l'équilibre financier de la gestion - Nécessité de repenser les règles de fonctionnement du tourisme associatif dans le domaine fiscal et dans le domaine social - Problème du para-commercialisme et dépôt d'un projet de loi sur la concurrence - Favorable au développement du tourisme rural ou tourisme à la ferme - Favorable à l'équilibre de l'agriculture - Modification des seuils fiscaux actuels - Faiblesse du nombre de cures thermales en France et nécessité d'un effort en matière d'équipement, d'animation culturelle et sportive des stations thermales - Poursuite par la « Maison de la France » de l'action de service public - (p. 5476) : effort considérable des pays concurrents en matière de tourisme - Participation des régions et des professionnels à l'effort - Problème de l'hôtellerie saisonnière et des vacances scolaires - Favorable au développement du tourisme dans les DOM-TOM grâce aux efforts de la « Maison de la France » à l'étranger - Favorable à un allègement de la TVA sur les hôtels quatre étoiles ou sur les locations de voitures - Développement du tourisme de longue distance dans les prochaines années - Nécessité d'une plus grande flexibilité sociale dans l'hôtellerie et la restauration - Assouplissement de la législation relative à l'hôtellerie saisonnière - Attachement du Gouvernement à orienter les crédits alloués au profit d'associations ou d'organismes concourant au développement du tourisme.

- Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)] - (12 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6101) : favorable à cette proposition de loi devant permettre aux régions de contribuer efficacement au développement du tourisme en France - Mission des comités régionaux

du tourisme, CRT - (p. 6103) : tourisme et loisirs - Contrats de plan Etat-régions - Possibilité pour le Secrétariat d'Etat de passer des conventions avec les chambres de commerce et d'industrie intéressées par des expériences pilotes d'accueil touristique dans leur département - Art. 1 (p. 6104) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Marc Boeuf (création dans chaque région d'un comité régional du tourisme et des loisirs) - Art. 3 (p. 6105) : sur les amendements de M. Marc Boeuf, accepte le n° 10 (élaboration par le CRT d'un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 11 (suppression de la référence aux organismes assimilés) et s'oppose au n° 12 (mise en oeuvre de la politique du tourisme de la région confiée par le conseil régional au CRT) - (p. 6106) : accepte l'amendement n° 14 de M. Marc Boeuf (suivi des actions engagées assuré par le CRT) - Art. 6 (p. 6107) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Marc Boeuf (répartition des compétences en matière de tourisme dans les départements d'outre-mer).

DESCOURS (Charles), sénateur de l'Isère (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est nommé membre du Conseil national du bruit (JO Lois et décrets 4 juillet 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 423 (85-86)] portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - Sécurité sociale - [(n° 71 (86-87) tome 3)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1111) : se déclare opposé à l'amendement n° 352 de M. André Méric (exclusion de la Thomson S.A. de la liste des entreprises à privatiser).

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3596, 3597) : difficultés d'application des dispositions des lois votées en 1982 qui ne répondent qu'imparfaitement aux besoins des collectivités territoriales - Mesures marquant une pose dans le processus de décentralisation - Choix de solutions souples adaptées à la situation de chaque département, clé du succès de la décentralisation - Dispositions des articles 2, 3 et 4 du projet relatives aux compétences et aux institutions locales, au régime financier applicable aux services communaux d'hygiène et de santé, au mode de désignation des représentants des communes aux centres communaux d'action sociale et relatives au conseil départemental de développement social - Rappelle le rapport présenté par M. Théry au Conseil économique et social en juin 1986 sur le rôle du secteur associatif dans la mise en oeuvre de la politique d'action sanitaire et sociale - Décentralisation et prise en charge par le département de la

majeure partie des dépenses en matière d'aide et d'action sociale - (p. 3598) : au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption conforme des articles 2, 3 et 4 de ce projet de loi - Art. 4 (p. 3628) : accepte l'amendement n° 76 de M. Jean Madelain (consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 110 de M. Paul Girod, rapporteur.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5007) : importance des transports publics urbains - Croissance des déplacements automobiles - Désengagement de l'Etat fatal au développement des transports urbains - RATP seul réseau subventionné en fonctionnement - Souhaite le maintien du versement transport, payé par les entreprises de plus de dix salariés - Souhaite la libération des prix demandés aux usagers - Problème des conventionnements entre les régions et la SNCF pour les lignes d'intérêt régional - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (sécurité sociale) (p. 5412) : stagnation des ressources de la sécurité sociale - Renovation de la commission des comptes de la sécurité sociale - Instauration en août 1986 de nouvelles ressources pour financer les retraites et du plan d'économies destiné à maîtriser les dépenses de santé - Création d'une commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Evolution, jusqu'en 1985, des régimes de sécurité sociale : dépenses, recettes et solde - Transferts entre régimes - Excédent de la sécurité sociale obtenu par le gouvernement socialiste grâce à des manipulations comptables - (p. 5413) : déficit de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse - Vieillesse de la population française - Poids des retraites - Conséquences de l'environnement économique et notamment de la diminution de la population active - Maîtrise impérative des dépenses de santé - Réaménagement du dispositif des prestations familiales ; envisage le financement de ces prestations par l'Etat et non plus par les entreprises - (p. 5414) : nécessaire maîtrise des dépenses de santé et d'assurance vieillesse - Concertation avec l'ensemble des partenaires intéressés - Tendances déficitaires projetées à moyen terme - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption de ces crédits.

DISCOURS DESACRES (Jacques), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre titulaire du Comité des finances locales (JO Lois et décrets 9 juillet 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 16)] (17 novembre 1986).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 16 (p. 1713) :** fixation des valeurs locatives immobilières servant de base au calcul des revenus cadastraux sur lesquels seront assis les impôts locaux en 1987 - Système de la revalorisation annuelle forfaitaire des bases - Demande l'actualisation selon la procédure de l'article 1518 du code général des impôts au moyen de coefficients différenciés - Dotation de péréquation et dotation globale de fonctionnement - (p. 1716) : son amendement n° 35 : calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières ; rejeté - (p. 1720, 1721) : actualisation triennale - Se déclare défavorable à la première partie de l'amendement n° 21 de M. Paul Girod (conditions d'actualisation des valeurs locatives foncières pour le calcul des impositions au titre de 1988) ; se déclare favorable à la deuxième partie de cet amendement (révision générale des valeurs locatives foncières avant 1990).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2199) :** sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), se déclare opposé au sous-amendement n° 1731 de M. André Méric.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3606) :** désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales ces dernières années - Nomination d'un élu comme secrétaire d'Etat aux collectivités locales - Regrette la déclaration de l'urgence pour l'examen de ce projet - Substitution du rôle de conseil à la tutelle - Devoir d'information pour les collectivités territoriales - (p. 3607) : rappelle l'interprétation donnée de la loi du 22 juillet 1983 en matière scolaire contraire à l'intention du législateur - Souhaite l'amélioration du texte soumis au Sénat - **Après l'art. 1 (p. 3623) :** se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. André Méric (instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent) - **Après l'art. 8 (p. 3636) :** sur l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale), ses sous-amendements n° 55 et n° 111 ; adoptés.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3729) : sur l'amendement n° 19 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité pour les communes de recruter des agents contractuels), son sous-amendement n° 113 ; devenu sans objet - **Après l'art. 14 (p. 3743) :** demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE) - **Après l'art. 22 (p. 3759, 3760) :** son amendement n° 56 : augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, octroyée aux petites communes ; adopté - **Après l'art. 23 (p. 3762) :** sur l'amendement

n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la DGF), son sous-amendement n° 112; retiré - **Rappels au règlement, de MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Camille Vallin** (p. 3769 et 3771): en sa qualité de vice-président de la commission des finances, déclare l'article 40 de la Constitution inapplicable à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3780): recevabilité de l'article 14 de la commission, au regard de l'article 40 de la Constitution.

- **Question au Gouvernement: prélèvement sur les réserves de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales** (16 octobre 1986) (p. 3901).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie:

(18 novembre 1986) - **Après l'art. 2** (p. 4776): sur l'amendement n° I-3 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons effectués à des associations humanitaires), son sous-amendement n° 251; retiré - **Avant l'art. 2 bis** (p. 4779, 4780): se déclare favorable à l'amendement n° I-253 du Gouvernement relatif au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4814): écart entre les réalités économiques locales et la capacité d'action fiscale des administrateurs locaux, base de l'autonomie locale - Nécessité d'un remaniement de ce texte dans les plus brefs délais - Souhaite connaître l'influence de ce texte sur la détermination du potentiel fiscal des communes - **Art. 5** (p. 4833): sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, soutient l'amendement n° I-203 de M. Philippe de Bourgoing.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Art. 14** (p. 4878, 4879): son amendement n° I-188 - mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs ou rénovés dans des conditions fixées par décret; retiré - **Avant l'art. 17** (p. 4902): s'abstiendra sur l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales) et, sur cet amendement, se déclare opposé au sous-amendement n° I-262 du Gouvernement (création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription) - **Après l'art. 29** (p. 4920): se déclare favorable à l'amendement n° I-202 de M. Joseph Raybaud (réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau) - **Crédits du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE**, dans les communes rurales.

Deuxième partie:

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4979): souhaite une rédaction plus claire et plus compréhensible des circulaires de l'administration des finances dans le domaine de l'aide à l'habitat - **Dépôt d'un amendement en faveur des propriétaires des logements rénovés** - (p. 4980): signale les différences d'interprétation entre les services du ministère et ceux de la direction de l'urbanisme - (p. 4984): souhaite que la loi soit appliquée telle qu'elle a été votée.

Agriculture - (25 novembre 1986) - Vice-président de la commission des finances (p. 5203): demande au ministre d'apporter des précisions quant à la relative stabilité du revenu des agriculteurs en 1986.

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (26 novembre 1986) - **Examen des crédits** - **Art. 39** (p. 5262): souhaite que les promotions soient préparées à l'avance afin de permettre une remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918 le 11 novembre.

Éducation nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5563):

augmentation de ce budget garant de la priorité accordée par le Gouvernement à la formation des jeunes - Evolution de la situation des étudiants - Forte augmentation des boursiers depuis 1984 - (p. 5564): prêts d'honneur - Crédits d'action sociale - Restaurants et logements universitaires - Situation des personnels enseignants, chercheurs et non enseignants - Crédits de cours complémentaires et d'heures supplémentaires - Moyens matériels mis à la disposition des universités - Droits d'inscription - Assimilation envisagée des universités à des fondations, autorisant la « sponsorship » par des entreprises - (p. 5565): coopération des établissements d'enseignement supérieur avec des institutions étrangères ou internationales - Soutien aux établissements d'enseignement supérieur privés - Augmentation des dépenses en capital « hors recherche » - Constructions nouvelles - Crédits d'équipement de la recherche universitaire « hors soutien des programmes » - Situation préoccupante des bibliothèques universitaires et des grands établissements - Rénovation de certains musées nationaux, tels le musée d'histoire naturelle et le musée du conservatoire national des arts et métiers - Commission des finances favorable à l'adoption de ces crédits - (p. 5575): modalités de répartition des droits d'inscription - **Examen des crédits** - **Etat B** (p. 5576): s'oppose à l'amendement n° II-58 de M. André Méric (augmentation de l'aide de l'Etat aux oeuvres universitaires).

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - **Art. 59** (p. 5819): son amendement n° II-24: aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu; adopté - **Après l'art. 63** (p. 5837): s'élève contre la progression du prélèvement opéré par les régions sur l'assiette des impôts locaux.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6283): regrette l'amputation de nombreux budgets ministériels pour financer le fonds concernant la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Décisions positives intervenues en matière agricole - Favorable à l'adoption de ce budget

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - **Art. 11** (p. 6370): son amendement n° 11: caractère irrégulier des impositions dues au titre des années antérieures au 1^{er} janvier 1987; retiré - (p. 6371): méthode de légifération - Préparation du texte dans des conditions déplorable - Principe de non rétroactivité et d'égalité du contribuable devant l'impôt - **Art. 12** (p. 6377): son amendement n° 12: assimilation des prêts des sociétés de crédits immobiliers aux prêts des sociétés d'habitation à loyer modéré; retiré - **Après l'art. 25** (p. 6398): soutient les amendements de M. Roland du Luart, n° 38 (précision relative à certaines dispositions de la loi sur la forêt adoptée en 1985) et n° 39 (définition du régime dont relève au regard de la taxe de défrichement les opérations engagées avant la date d'entrée en vigueur de la loi de 1985).

DESIRE (Rodolphe), sénateur de la Martinique (apparenté au groupe S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement: réglementation des visas dans les départements d'outre-mer** (16 octobre 1986) (p. 3907).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de**

Mayotte [n° 11 (86-87)] - (13 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4572) : réalités de la France d'outre-mer - Absence de prise en compte des spécificités locales - Séquelles du colonialisme - Gravité de la crise économique et du chômage pour les jeunes - Absence de dispositions relatives aux droits des populations d'outre-mer - Remarques de forme sur ce projet : nature, modalités d'élaboration et forme administrative de ce texte - Remarques sur le fond : démarche politicienne tendant à dénaturer les acquis de la décentralisation ; insuffisance des moyens financiers au regard de l'ambition de ce texte ; parité sociale globale - (p. 4574) : insuffisance des mesures en faveur de l'agriculture, de l'industrie du tourisme, de l'artisanat, de la pêche, des moyens de communication et de l'enseignement - Réclame pour l'outre-mer une gestion administrative et gouvernementale conforme à la Constitution - Favorable au maintien de la régionalisation - **Annexe I (p. 4614) :** soutient l'amendement n° 33 de M. François Louisy (mesures d'incitation au développement économique des régions d'outre-mer) - **Titre II (p. 4622) :** se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi des jeunes, à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer et à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole »).

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4690) : rejet de tous les amendements socialistes importants - Interrogation sur le rôle des régions - Rappelle l'instauration outre-mer de la paix politique et de la paix sociale depuis la mise en place de la collectivité régionale - Constate l'institution d'un double pouvoir : le pouvoir contrôlant, le pouvoir élu - Caractère dangereux de la mobilité - Amendement n° 6 de M. Louis Virapoullé institutionnalisant la mobilité entre les DOM et la métropole.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5072, 5073) : demande la participation du fonds européen de développement régional, FEDER, au financement du stade omnisport de Fort-de-France.

DESSAIGNE (Georges), sénateur de la Mayenne (UC).

Devient sénateur le 21 avril 1986, en remplacement de M. Jean Arthuis, nommé ministre (JO Lois et décrets 21 avril 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 8 mai 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

DEVAQUET (Alain), ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

Fin des fonctions ministérielles le 8 décembre 1986.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Franz Duboscq :** thèse sur l'inexistence des chambres à gaz (29 mai 1986) (p. 995).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4000) :** bouleversements technologiques et crise de société - Rôle vital du système universitaire - Qualité des personnels universitaires - (p. 4001) : Rôle de l'Etat - Texte en projet : affirmation du droit aux études supérieures modulé par la détermination de critères d'accueil des étudiants - (p. 4002) : fixation par décret ministériel des droits d'inscription ; montant modeste - Retour des professeurs dans les instances de gestion et de direction de l'université ; maîtres de conférences ; retour au scrutin uninominal ; extension de cette disposition aux collèges électoraux du CNRS et de l'INSERM - Assouplissement des structures : possibilité de création par décret ministériel d'établissements publics fédérés à l'intérieur de l'université - (p. 4003) : diplômes : maintien des diplômes nationaux ; création de diplômes d'établissements ; possibilité d'accréditation nationale ; instance d'évaluation analogue à la commission du titre d'ingénieur - Missions des universités : recherche et enseignement ; professionnalisation des enseignements : mission à court terme d'insertion des formations dans la vie économique et, à long terme, de formation générale des étudiants - (p. 4004) : répartition des rôles entre la région et l'Etat - (p. 4031) : exercice de la mission de service public de l'enseignement supérieur par des catégories différentes d'établissements - (p. 4032) : création des établissements publics d'enseignement supérieur à l'intérieur des universités : maintien de la notion d'université et de président unique ; rôle du conseil d'administration et du conseil scientifique de l'université ; tentative pour résoudre les problèmes d'interfaces entre disciplines - (p. 4033) : responsabilité du président de l'université du maintien de l'ordre public - Représentation des enseignants aux conseils d'administration : augmentation de la proportion de professeurs, de maîtres de conférences, de maîtres assistants par rapport aux dispositions de la loi Savary - Cas des personnels administratif, technique, ouvrier et de service, ATOS - Conseil scientifique : diminution des personnels enseignants et de recherche non professeurs justifiée par l'augmentation du nombre de personnalités extérieures - Doctorat : maintien de la thèse d'université ; rappel du caractère odieux d'une thèse récemment agréée ; nécessité de contrôler avec rigueur la qualité et le caractère scientifique d'une thèse d'université - (p. 4034) : controverses sur le caractère multiple ou unique du doctorat ; progrès apportés par les propositions de M. Paul Séramy, rapporteur.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Titre 1^{er} (p. 4074) : s'oppose aux amendements identiques n° 63 de M. François Autain et n° 152 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Le service public de l'enseignement supérieur ») - Avant l'art. 1 (p. 4074 à 4080) : s'oppose aux amendements de M. François Autain, n° 64 à n° 74 sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur - Art. 1 (p. 4084) : sur les établissements publics d'enseignement supérieur, accepte l'amendement n° 3 de M. Paul Séramy, rapporteur - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 153 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendement n° 75 à n° 79 de M. François Autain - (p. 4084) : absence de remise en question du CNESER, de la conférence des présidents d'université, de l'assemblée générale des responsables d'établissements publics et d'écoles publiques délivrant le diplôme d'ingénieur et du comité national d'évaluation - Après l'art. 1 (p. 4085) : sur l'organisation et la responsabilité publique en matière d'enseignement supérieur, s'oppose aux amendements n° 154 et n° 155 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 2 (p. 4088) : sur les universités, s'oppose aux amendements n° 156 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 80 à n° 82 de M. François Autain et accepte l'amendement n° 4 de la commission - Art. 3 (p. 4091) : sur les établissements publics fédérés, accepte l'amendement n° 6 de la commission - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 157 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 83 de M. François Autain - Demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Daniel Hoeffel - Art. 4 (p. 4093) : sur le conseil d'administration, accepte l'amendement n° 7 de la commission et s'oppose aux amendements n° 158 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 84 de M. François Autain - Après l'art. 4 (p. 4094) : s'oppose à l'amendement n° 159 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un

conseil d'administration dans chaque établissement public d'enseignement) - **Art. 5** (p. 4096) : sur le conseil scientifique, accepte l'amendement n° 8 de la commission et s'oppose aux amendements n° 160 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 85 de M. François Autain - **Après l'art. 5** (p. 4097) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. François Autain (rôle et composition du conseil des études et de la vie universitaire) - **Art. 6** (p. 4098) : sur les pouvoirs des conseils, accepte l'amendement n° 9 de la commission et s'oppose aux amendements n° 161 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 88 et n° 87 de M. François Autain - **Art. 7** (p. 4099) : sur les unités internes, accepte l'amendement n° 10 de la commission et s'oppose aux amendements n° 162 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 89 de M. François Autain - **Art. 8** (p. 4104) : sur les modalités d'élection des conseils, accepte l'amendement n° 11 de la commission - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 163 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 90 à n° 93 de M. François Autain et n° 53 de M. Jean Delaneau - **Art. 9** (p. 4108) : accepte l'amendement n° 12 de la commission sur les chefs d'établissement public d'enseignement supérieur - S'oppose aux amendements n° 164 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 94 à n° 98 de M. François Autain sur le même objet - (p. 4109) : rend hommage au travail de la commission des affaires culturelles et à son rapporteur, M. Paul Séramy - **Art. 10** (p. 4111) : sur les établissements publics fédérés de médecine, d'odontologie et de pharmacie, accepte l'amendement n° 13 de la commission - S'oppose aux amendements identiques de suppression n° 99 de M. François Autain et n° 165 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 101 et n° 102 de M. François Autain - **Art. 11** (p. 4113) : sur les écoles d'ingénieurs, accepte l'amendement n° 15 de la commission et sur cet amendement le sous-amendement n° 54 de M. Jean Delaneau - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 166 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 103 et n° 104 de M. François Autain - **Art. 12** (p. 4114) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 105 de M. François Autain et n° 167 de Mme Danielle Bidard-Reydet (les écoles et instituts professionnels spécialisés) - **Art. 13** (p. 4115) : sur les instituts universitaires de technologie, accepte l'amendement n° 16 de la commission et s'oppose à l'amendement de suppression n° 168 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 106 à n° 108 de M. François Autain - **Art. 14** (p. 4117) : sur le recteur chancelier, accepte l'amendement n° 18 de la commission et s'oppose aux amendements n° 169 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 109 de M. François Autain - **Avant l'art. 15** : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. François Autain (rôle et composition du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) - Rappelle que le mandat des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de recherche est prorogé de deux ans - **Art. 15** (p. 4119) : sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur, accepte l'amendement n° 58 de M. Daniel Hoefel et s'oppose aux amendements n° 111 de M. François Autain et n° 170 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Après l'art. 15** : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. François Autain (composition et rôle de la conférence des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur) - **Titre II** (p. 4120) : s'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Financement et structures ») - **Art. 17** (p. 4122) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, accepte les amendements n° 19 et n° 20 de la commission et sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 210 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 113 et n° 114 de M. François Autain - **Art. 18** (p. 4129) : sur le budget des établissements publics d'enseignement supérieur, accepte les amendements n° 23 et n° 24 de la commission et s'oppose aux amendements n° 115 de M. François Autain, n° 172 et n° 173 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 19** (p. 4130) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de la commission (modalités d'application du régime financier) - **Après l'art. 19** (p. 4130, 4131) : s'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 174 à n° 177 relatifs à l'institution, au rôle, à la compétence du conseil national de l'enseignement supérieur de la recherche et à la création d'un conseil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche dans chaque région - **Titre III** (p. 4132) : s'oppose aux amendements n° 179 de Mme Danielle Bidard-Reydet (inti-

tulé : « Les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants ») et n° 116 de M. François Autain (intitulé : « Les personnels et les usagers des établissements publics d'enseignement supérieur ») - **Art. 20** (p. 4134) : sur les catégories d'enseignants, accepte l'amendement n° 26 de la commission et s'oppose aux amendements n° 180 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 117 de M. François Autain - **Après l'art. 20** (p. 4135) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur) - **Art. 21** (p. 4136) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur l'indépendance des enseignants - **Art. 22** (p. 4137) : s'oppose à l'amendement n° 182 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur la carrière des enseignants - **Art. 23** (p. 4138) : s'oppose à l'amendement n° 183 de Mme Danielle Bidard-Reydet relatif aux commissions d'établissement - **Après l'art. 23** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. Pierre Laffitte (absence de limitation au renouvellement des contrats des agents recrutés par les établissements d'enseignement supérieur) - **Art. 24** (p. 4139) : sur l'affectation des personnels enseignants de l'enseignement technologique supérieur, s'oppose aux amendements n° 119 de M. François Autain et n° 184 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 25** (p. 4140) : sur le rôle propre des professeurs et des maîtres de conférence, accepte l'amendement n° 30 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 185 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 26** : sur le pouvoir disciplinaire, s'oppose à l'amendement n° 186 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Après l'art. 26** (p. 4141) : s'oppose aux amendements n° 187 (organisation des activités de recherche au sein d'équipes de travail) et n° 188 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rôle des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service dans l'accomplissement des missions de l'enseignement supérieur) - **Art. 27** (p. 4142) : sur les droits des étudiants, s'oppose aux amendements n° 189 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 121 de M. François Autain - **Après l'art. 27** (p. 4144) : s'oppose aux amendements n° 122 de M. François Autain (conditions d'égalité de chances et de droits pour tous les étudiants) et n° 190 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mesures contre la ségrégation sociale et l'échec universitaire) - (p. 4145) : s'oppose à l'amendement n° 123 de M. François Autain (définition et missions des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'enseignement supérieur).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - **Titre IV** (p. 4175) : accepte l'amendement n° 191 de M. Paul Séramy, rapporteur (intitulé : « Les études, les formations et les diplômes ») - **Art. 28** (p. 4177) : s'oppose aux amendements n° 124 de M. François Autain (monopole de l'Etat sur la collation des grades et titres universitaires) et n° 192 (conditions d'habilitation nationale des diplômes) et n° 193 (diplômes nationaux et diplômes universitaires spécifiques) de Mme Danielle Bidard-Reydet - Maintien du monopole de l'Etat sur la collation des grades universitaires - Accès des étudiants des établissements privés aux diplômes nationaux - Création de trois catégories de diplômes : diplômes d'université spécifiques, diplômes d'université accrédités et diplômes nationaux - (p. 4178) : accepte l'amendement n° 125 de M. François Autain (engagement de la responsabilité des établissements dans la délivrance des diplômes) - (p. 4179) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. François Autain (organisation du déroulement des études supérieures en cycles conduisant à la délivrance de diplômes nationaux ou d'établissement) - **Art. 29** (p. 4180) : s'oppose aux amendements n° 212 de Mme Danielle Bidard-Reydet (accréditation des diplômes par l'Etat) et n° 127 de M. François Autain (référence aux établissements d'enseignement supérieur privés et non « libres ») et accepte l'amendement n° 31 de la commission (conditions d'accréditation des diplômes) - **Art. 30** (p. 4183) : s'oppose aux amendements n° 194 de Mme Danielle Bidard-Reydet (organisation et finalité des trois cycles universitaires) et n° 128 (liberté de choix d'orientation et de choix d'établissement des étudiants), n° 129 (organisation des formations de deuxième cycle), n° 130 (organisation des formations de troisième cycle), n° 131 (maintien du doctorat issu de la loi Savary de 1984), n° 132 (suppression du doctorat d'Etat) et n° 133 (suppression de l'autonomie des établissements pour la fixation des conditions de passage d'un cycle à l'autre) de

M. François Autain et accepte l'amendement n° 32 de la commission (p. 4184) : se déclare en accord avec l'analyse de M. Gérard Delfau sur l'amendement n° 32 de la commission (organisation du doctorat) - Art. 31 (p. 4188) : s'oppose aux amendements n° 195 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 134 (conditions d'admission en premier cycle), n° 135 (conditions d'accès aux formations de deuxième et troisième cycle) et n° 136 (conditions d'accès des candidats aux établissements d'enseignement supérieur; nécessité de tenir compte des aspirations personnelles des étudiants) de M. François Autain et accepte les amendements n° 33 (possibilité d'accès au premier cycle des titulaires d'une équivalence ou d'une dispense du baccalauréat) et n° 34 (obligation pour le recteur d'assurer à tout candidat une possibilité d'accès aux études supérieures) de la commission - Liens entre sélection et orientation - Création des DEUG rénovés - Continuité entre les formations secondaire et supérieure - Homogénéité des étudiants - Nécessité de mettre en place une orientation individuelle - Après l'art. 31 (p. 4190) : s'oppose aux amendements n° 196 (harmonisation par la commission des diplômes auprès du CNESER des modalités de délivrance des diplômes d'ingénieurs), n° 197 (mise en place de passerelles pour l'entrée en second cycle des universités pour les diplômés des IUT) et n° 198 (amélioration des taux d'encadrement des étudiants dans le cadre de la planification de l'enseignement supérieur) de Mme Danielle Bidard-Reydet - Titre V (p. 4191) : s'oppose à l'amendement n° 137 de M. François Autain (suppression de la division Titre V et de son intitulé : « L'élaboration des statuts ») - Art. 32 : s'oppose aux amendements n° 138 de M. François Autain (dispositions concernant la création d'une université ou d'un établissement fédéré au sein d'une université) et n° 199 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression du conseil constitutif en cas de création d'une nouvelle université) et accepte l'amendement n° 35 de la commission (suppression des dispositions relatives à la création d'un établissement fédéré au sein d'une université) - Hommage au travail de la commission - Après l'art. 32 (p. 4192) : accepte l'amendement n° 36 de la commission (suppression du conseil constitutif pour l'élaboration des statuts des établissements fédérés) - Après l'art. 37 (p. 4194) : demande le retrait de l'amendement n° 61 de M. Claude Huriet (conventions entre l'Etat et les établissements privés d'enseignement supérieur) - Accepte l'amendement n° 215 de la commission (création d'universités expérimentales) - Art. 38 (p. 4196) : accepte l'amendement n° 42 de la commission (dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes ; suppression des conseils constitutifs) et s'oppose à l'amendement n° 206 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien en fonction des organes dirigeants des universités jusqu'à la fin de leur mandat) et aux amendements n° 144 à n° 146 de M. François Autain, relatifs aux dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes - Après l'art. 38 (p. 4196) : accepte l'amendement n° 43 de la commission (adoption ou adaptation des statuts) - Art. 40 (p. 4197) : s'oppose aux amendements n° 208 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien transitoire du système d'habilitation actuel) et n° 148 de M. François Autain (instauration d'une période transitoire de trois ans) - Accepte l'amendement n° 45 de la commission (passage de droit de l'habilitation à l'accréditation) - Art. 41 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 209 de Mme Danielle Bidard-Reydet (dispositions transitoires relatives au personnel enseignant de l'enseignement supérieur) et accepte l'amendement n° 47 de la commission (dispositions transitoires relatives au personnel enseignant de l'enseignement supérieur) - Après l'art. 41 (p. 4198) : son amendement n° 151 : application de la loi aux territoires d'outre-mer ; création d'une université du Pacifique ; adopté - Art. 42 (p. 4199) : accepte l'amendement n° 48 de la commission (abrogation de certains textes) et s'oppose à l'amendement n° 149 de M. François Autain (abrogation de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968) - Après l'art. 42 : accepte les amendements n° 49 (maintien du régime de faveur des sportifs de haut niveau pour l'accès aux études supérieures) et n° 50 de la commission (facultés libres) - Sur l'ensemble (p. 4201) : hommage au travail du Sénat - Remerciements au président de la commission des affaires culturelles, au rapporteur et au président du Sénat.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) (p. 5170) : progression du PIB de 5 % entre 1986 et 1987 - Augmentation des crédits de la recherche - Augmentation de 6 % des crédits des organismes de recherche fondamentale, CNRS, INSERM, INRA - Augmentation des crédits d'investissement des laboratoires - (p. 5171) : importance du financement de la recherche fondamentale pour la compétitivité économique, pour l'amélioration de la santé, pour l'indépendance militaire - Important effort en matière d'investissement pour les grands organismes de recherche fondamentale - Baisse des crédits en faveur de la recherche industrielle - Augmentation des crédits de la recherche militaire - Majeure partie du fonds de la recherche destinée au financement du programme Euréka - Signale avoir proposé à la réunion des ministres de la recherche de la communauté la mise en place d'un financement européen des projets Euréka - Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR, et aide à l'innovation - Gestion du fonds industriel de modernisation, FIM, par l'Anvar - Problème de personnel et réduction des effectifs par non renouvellement des postes vacants - Création de 283 postes de chercheurs dans les établissements publics à caractère scientifique et technique - (p. 5172) : souci d'une élévation progressive du niveau des qualifications en rapport avec le développement des techniques - (p. 5181) : dépenses engagées en vue de la réalisation de logiciels non assimilables à des dépenses de recherche justiciables du crédit d'impôt - Existence d'un mécanisme spécifique de déduction fiscale pour les logiciels - Gouvernement favorable au pilotage des actions de recherche et à la mise en oeuvre d'un centre d'observation des sciences, des techniques et de l'innovation - Suppression du poste de délégué à l'évaluation dont les attributions sont superposées avec celles du centre de prospective et d'évaluation - Recherche militaire en réponse aux besoins de défense - (p. 5182) : ouverture d'un éventail de recherche scientifique et technique extrêmement large par la recherche militaire - Recherche en matière de défense fortement décentralisée - Complémentarité de la recherche civile et de la recherche militaire - Insuffisance des résultats de la loi de programmation de la recherche entre 1981 et 1984 - Diminution des crédits par les collectifs budgétaires de 1982 à 1984 - Aspect politique et économique de la politique européenne de la recherche - Principal effort portant sur les programmes de compétitivité : Esprit, Brite - Nécessité de donner à l'Europe, en matière de recherche et de technologie, une politique digne de ses 350 millions d'habitants - Traduction de l'Acte unique - Volonté du Gouvernement de coopérer avec la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne et d'affirmer notre solidarité avec les autres pays - Examen des crédits - Etat B (p. 5184) : confirme la bonne réalisation dans le domaine de la recherche des contrats Etat-régions pour les budgets de 1986 et 1987 - (p. 5185) : annonce une subvention en faveur du Conservatoire national des arts et métiers - Rappelle les efforts du Gouvernement en faveur du Museum d'histoire naturel et du Palais de la découverte - Après l'art. 71 bis (p. 5186) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-13 de M. Pierre Laffitte, rapporteur pour avis (détaxation fiscale pour création de société innovante) - (p. 5187) : demande le retrait de l'amendement n° II-14 de M. Pierre Laffitte, rapporteur pour avis (création d'un fonds destinés à recevoir des concours à l'action de l'Etat en matière de recherche dénommé « fonds de la culture scientifique et technique et de l'innovation »).

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5561) : augmentation des crédits alloués au fonctionnement des établissements supérieurs - Moyens en personnels non enseignants - Non renouvellement des postes vacants s'accompagnant d'une importante opération de transformation de postes - Titularisation d'agents contractuels de type CNRS - Création de postes d'enseignants en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants accueillis par les universités - Réforme des corps des enseignants du supérieur - Transformation de postes d'assistant en postes de maître de conférence de deuxième classe, et d'emplois de maître assistant en emplois de maître de conférence - (p. 5562) : progression des crédits réservés à l'action

sociale, pour des raisons à la fois conjoncturelles et fondamentales - Progression des effectifs de boursiers - Gestion des centres régionaux des oeuvres universitaires, CROUS ; projet à l'étude de réforme de leur mission et de leur statut - Maintenance du patrimoine immobilier de l'enseignement supérieur - Crédits d'équipement, notamment des laboratoires de recherche universitaire - Constructions neuves - (p. 5563) : respect des engagements pris par le Gouvernement dans le cadre des contrats Etat-régions - Cohérence de la carte des implantations d'IUT avec celle des BTS - (p. 5573, 5574) : droits d'inscription - Bibliothèques universitaires - Enseignement privé : subventions accordées aux cinq instituts catholiques ainsi qu'à la fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres, FESIC - Instituts universitaires de technologie, IUT : efficacité pédagogique, capacité d'accueil, implantation géographique - Titularisation des vacataires de l'enseignement supérieur - (p. 5575) : suppression de postes d'ATOS - Orientation sélective des étudiants vers les formations universitaires - Mission de l'université dans le contexte économique national et international - Examen des crédits - Etat B (p. 5577) : s'oppose à l'amendement n° II-58 de M. André Méric (augmentation de l'aide de l'Etat aux oeuvres universitaires).

DIDIER (Emile), sénateur des Hautes-Alpes (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : remboursement aux collectivités locales des relais de télévision en cas de privatisation de TF1 (29 mai 1986) (p. 991).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2009) :** desserte en télévision des vallées de montagne - Privatisation de TF1 - Indemnisation des collectivités territoriales ayant participé à l'équipement et à l'entretien des relais.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Art. 2 (p. 4255) :** soutient l'amendement n° 322 de M. Jacques Moutet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties) - (p. 4259) ; soutient l'amendement n° 323 de M. Jacques Moutet (possibilité pour le bailleur et le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article).

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 41 (p. 4381) : son amendement n° 373 : seuil de représentativité des associations de locataires ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 56 : Art. L. 443-11 du code de la construction et de l'habitation (p. 4422) : son amendement n° 374 : nouvelle rédaction des dispositions relatives à la location, pour des usages autres que l'habitation, ou à la vente à toute personne physique ou morale ; retiré.

DILIGENT (André), sénateur du Nord (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2003) :** mutation du paysage audiovisuel français - Prise en compte des nouvelles contraintes techniques (diffusion hertzienne, réseaux câblés) et financières (redevance, ressources publicitaires) - Disparition du monopole en raison de la pléthore des moyens techniques - Désengagement de l'Etat - Rend hommage à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - (p. 2004) : composition et pouvoirs de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Privatisation de TF1 - Administration de cette chaîne de télévision pendant la période transitoire - Dans l'optique de la décentralisation, aurait préféré la privatisation de FR3 - Equilibre des médias - Ressources publicitaires de la presse écrite - (p. 2005) : sauvegarde du pluralisme des médias français - Rapport Vedel, relatif aux concentrations - Dangers des monopoles multimédias - Charte rédactionnelle propre à toute entreprise de communication - Privatisation de TF1 - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2196, 2197) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 252 de M. Pierre Vallon.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2798, 2799) : privatisation de TF1 - Actionnariat des salariés - Création par une majorité de journalistes de TF1 d'une société de rédacteurs - Participation de cette société à la souscription du capital réservé au personnel.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 49 (p. 3140) : son amendement n° 264 : nomination des présidents des sociétés nationales de programme ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3143) : se déclare défavorable à l'amendement n° 658 de M. André Méric, sur le même objet - Radio France Internationale, RFI, et Voix de l'Amérique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3165) : importance de l'avenir de l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Institut né d'une intervention de la commission des finances du Sénat en 1974 - Conservation des archives - Disparition des chefs-d'oeuvre français du cinéma dans les années 1925 à 1940 - Hommage à M. Henri Langlois pour son action en faveur du cinéma français.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3822, 3823) :** Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Modalités de désignation du président de Radio-France internationale, RFI - Maintien du conseil d'administration de TF1 jusqu'à sa privatisation - Presse écrite et abus de position dominante - Concurrence - Equilibre entre les secteurs public et privé et entre les diffé-

rents médias - Concentrations - Publicité - Audiovisuel et dimension européenne - Recours des partis politiques aux différents médias pour leur propagande - Publicité privée et disparition de la Régie française de publicité, RFP - Financement des formations politiques - Modalités d'organisation des campagnes électorales.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3970, 3971) : importance des ressources publicitaires pour les médias - Insuffisance du projet initial en matière de défense du pluralisme - Difficulté de concilier la nécessité de garantir le pluralisme et celle de constituer des groupes suffisamment compétitifs - Confiance dans la jurisprudence de la CNCL pour le respect du pluralisme - Création d'un observatoire du marché publicitaire - Assouplissement du plafond des recettes publicitaires du secteur public - Ponction des chaînes de télévision, privées de la redevance, sur le marché publicitaire - (p. 3972) : dimension internationale des problèmes de communication : nécessité d'harmoniser les législations européennes.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accèsion à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 24 (p. 4346) : son amendement n° 353, soutenu par M. Bernard Laurent : composition de la commission départementale de conciliation ; retiré - Art. 41 (p. 4380) : son amendement n° 366, soutenu par M. Jean Huchon : caractère obligatoire des accords collectifs locaux ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5144) : problème des crédits d'aide aux zones sensibles - Rappelle la rénovation de quartiers urbains où commerçants et artisans ont besoin d'aides pour franchir un cap difficile - Disparition d'usines en plein centre ville - (p. 5145) : réclame l'équité pour les commerçants et l'égalité des chances avec les autres secteurs économiques.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5330, 5331) : caractère improvisé et non professionnel de la politique de prospection de marchés au travers d'organismes multiples - Préconise l'installation de centres régionaux de commerce international ultra-modernes et bénéficiant des nouvelles technologies de la communication et de la télécommunication - Votera les crédits proposés.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5730) : interroge le Gouvernement sur la politique suivie en matière de zones d'emploi - (p. 5731) : problème de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing - Politique en matière de gestion des entreprises nationalisées ; affaire Stein-industries - Libéralisme.

DOUFFIAGUES (Jacques), ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Yves Goussebaire-Dupin** : autoroute Orthez-Bayonne (24 avril 1986) (p. 590).

- **Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly** : avenir de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR (24 avril 1986) (p. 597, 598).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 4996) : directives gouvernementales : réduction du déficit budgétaire et allègement des prélèvements fiscaux - Légère réduction des effectifs des services administratifs - Stabilisation en francs courants des concours budgétaires aux grandes entreprises nationales - Budget de vérité - Souligne les insuffisances financières et les impasses laissées par les prédécesseurs - Poursuite de l'aide de l'Etat au développement des grandes infrastructures et respect des engagements pris : contrat de plan ; construction des métros et tramways de Lille, Lyon, Marseille, Grenoble - Respect des dates de mise en service du TGV Atlantique - (p. 4997) : maîtrise des dépenses de la RATP - Diminution des concours de l'Etat à l'ensemble des transports parisiens - Rétablissement de l'équilibre des comptes de la SNCF en 1989 - Renforcement de la productivité devant s'étendre à l'ensemble des transports collectifs urbains et interurbains - « Contrats de développement » remplacés par des « contrats de productivité » - Souhaite la poursuite des procédures de conventionnement ferroviaire - Résultats positifs des transports aériens - Préparation de l'avenir concernant d'abord la construction aéronautique - Poursuite des programmes en cours Airbus A 320, moteur CFM-56, Falcon 900 - Financement des études des appareils Airbus A 330 et A 340, ainsi que de l'hélicoptère Super Puma - Problème de la liaison Transmanche et du développement du réseau TGV Nord - Dégradation profonde du réseau actuel des voies navigables - Priorité à la restauration et au respect des contrats de plan Etat-régions - Etude des projets Bray-Nogent et de la dérivation du pont de Mâcon - Nécessité d'une libéralisation du marché des transports et de la création d'un marché unique européen - (p. 4998) : ouverture des entreprises publiques à la concurrence - Absence d'un recul de l'investissement public et activité des travaux publics atteignant un niveau qu'elle n'avait pas connu depuis plus de trois ans.

Budget annexe de la navigation aérienne - (21 novembre 1986) (p. 5018, 5019) : création du budget annexe de la navigation aérienne en 1985 - Autonomie financière - Redevance de route et redevance d'approche - Poursuite de la modernisation des équipements - Recherche d'une amélioration de la qualité et d'une répartition équitable des charges sur les utilisateurs de l'espace aérien - (p. 5020) : réponses à l'ensemble des questions posées relatives à son ministère - Contrat de plan Etat-SNCF signé en 1985 constituant la loi des parties - Importance de l'endettement de la SNCF - Augmentation possible des gains de productivité - Nécessité d'un redressement du trafic des marchandises - Suppression d'emplois conforme au contrat - Respect des droits acquis - Rapports entre actifs et retraités au sein de la SNCF - Problème des charges financières issues des déficits antérieurs - Absence de fermeture de lignes - Limitation du transfert vers la région parisienne - Existence de vingt-deux mille passages à niveaux dont cinq mille automatisés depuis 1970 - (p. 5021) : amélioration de la sécurité : sensibilisation des automobilistes ; mise en place de détecteurs d'obstacles - Tracé du TGV Atlantique - Souhait du Gouvernement d'un réseau général du TGV équilibré et réalisé sans financement de l'Etat - Complexité du projet du tunnel sous la Manche - Procédure de déclaration d'utilité publique en cours - Problème de l'électrification de la ligne Amiens-Boulogne-Calais, dans l'hypothèse d'une construction du tunnel sans le TGV Nord - Péage différent acquitté par la SNCF pour la circulation des TGV ou pour les circulations ferroviaires classiques - Choix du financement privé du tunnel sous la Manche effectué par un gouvernement précédent - Etude de la rentabilité du TGV Nord par un groupe de travail comprenant la France, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne fédérale - Souhaite la réalisation de ce TGV et sa mise en service en 1993, simultanément à l'ouverture du tunnel sous la Manche - Prise en compte des préoccupations d'aménagement du territoire, notamment pour la région Picardie - (p. 5022) : compensations pour les villes non desservies par le TGV - Absence de favoritisme en faveur de tel ou tel mode de transport -

Efforts de productivité réalisés par la RATP - Absence de désengagement de la part de l'Etat en ce qui concerne les transports collectifs de province - Nécessité d'une meilleure pénétration des transports collectifs en milieu rural - Aide de l'Etat aux transports interurbains supérieure aux aides aux transports urbains - Problème des gares routières intégrées dans le contrat Etat-Guadeloupe - Respect des contrats de plan relatifs aux tramways et métros - Réalisation décidée du métro de Toulouse - Libération de la tarification scolaire depuis le 1^{er} octobre - (p. 5023) : libération de la tarification des transports urbains devant intervenir en 1987 - Recherche en matière de transport urbain - Priorité à la sauvegarde des réseaux en matière de voie navigable - Nécessité d'une politique commerciale plus active pour l'avenir de la navigation fluviale - Impossibilité d'engager à court terme les projets de franchissement des seuils à grand gabarit de Seine-Nord, de Seine-Est ou de Rhin-Rhône - Absence d'étude de rentabilité économique de la liaison Bray-Nogent - Déclaration d'utilité publique en cours relative au contournement du pont de Mâcon - Avenir de la Compagnie nationale du Rhône - (p. 5024) : attachement aux avions de collection - Souhaite une réforme de la fiscalité applicable à ces avions - Problème de la déréglementation en Europe des transports aériens - Interrogation sur l'existence d'une politique communautaire en matière aérienne - Tentative de libéralisation de la desserte de l'outre-mer à titre expérimental - Soumission des compagnies de charters aux mêmes obligations de service public que la compagnie nationale - Diminution des prix et application de la tarification tricolore sur Air France à compter du 1^{er} décembre - Conditions de transport des ressortissants des départements d'outre-mer de et vers la métropole - (p. 5025) : acquisition de deux ATR 42 destinés à Air Guadeloupe et à Air Martinique - Desserte de l'île Maurice et de Madagascar par Point Air - Problème de la desserte de la Corse et mise en oeuvre par Air France du Fokker 28 sur la liaison Nice-Bastia - Existence de nombreux tarifs réduits sur la liaison Paris-Nice - Insuffisance de la demande de transport pour la liaison Nice-Turin - Détermination par Air France de ses effectifs et des salaires des différentes catégories de personnel - Problème du pilotage à deux - Suppression de la subvention versée par l'Etat pour l'exploitation de Concorde - (p. 5026) : sécurité des vols relevant directement de la responsabilité des pouvoirs publics - Autonomie financière de la navigation aérienne acquise grâce au budget annexe - Poursuite des grands programmes prévus en matière de construction aéronautique : Airbus A 320, moteur CFM 56, financement en 1987 des études préparatoires au lancement des appareils Airbus A 330 et A 340 - Conséquences du retard dans le démarrage du programme de l'Airbus A 320 - Souhaite la baisse du taux actuel de la redevance versée par la SNIAS à l'Etat après le six-centième exemplaire de l'Airbus A 320 - Recours non prévu au système d'avance bancaire s'agissant des programmes des Airbus A 330 et A 340 - Intérêt de la compagnie British Airways pour l'Airbus A 300-600 en remplacement des Lockheed 1011 - Problème de la motorisation future de l'Airbus A 340 - Existence d'ajustements de financement au rythme de développement des travaux de la SNECMA - Priorité au programme d'action technologique - Efforts du Gouvernement en faveur de l'aviation légère : adaptation et assouplissement de la réglementation - (p. 5027) : absence de désengagement de l'Etat à l'égard de l'aviation légère - SNECMA et Aérospatiale relevant du ministère de la défense - Cessions d'actions au personnel d'Air France dans le cadre des opérations de privatisation - Tarifs aéroportuaires fixés par le conseil d'administration d'Aéroports de Paris - Absence d'augmentation des redevances aéronautiques en 1987 - Absence de solution immédiate au problème de la desserte des plates-formes aéroportuaires d'Aéroports de Paris - Difficulté d'assurer la sécurité des aéroports en raison de l'importance du nombre de laissez-passer - Diminution de la durée de validité des badges - Informatisation de la gestion des autorisations de toute nature - Création d'une taxe de sûreté à l'étude - Favorable à la suppression de la redevance sur le bruit - Renouvellement de la flotte des bombardiers d'eau de la compétence du ministère de l'intérieur et de la sécurité civile - Participation d'Aérospatiale au développement et à la recherche de moyens supplémentaires de lutte contre les

incendies de forêts - Prochain dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi sur la prévention des risques majeurs.

DREYFUS-SCHMIDT (Michel), sénateur du Territoire de Belfort (S).

Elu vice-président du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances, en démissionne (JO Lois et décrets 21 juin 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 21 juin 1986).

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale jusqu'au 28 septembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Michel Charrasse, tendant à modifier la loi n° 84-512 du 29 juin 1984, relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles [n° 399 (85-86)] (6 juin 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 83 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3922) - Ministère : Droits de l'homme - *Renouvellement de l'acceptation de la*

compétence de la commission européenne des droits de l'homme en matière de recours individuel - (Retirée : octobre 1986) - Droits de l'homme.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Bienvenue à une délégation parlementaire roumaine** (4 novembre 1986) (p. 4288).

- **Cessation du mandat de M. René Monory**, sénateur de la Vienne (4 novembre 1986) (p. 4288).

- **Remplacement de M. René Monory**, dont le mandat sénatorial a pris fin le 1^{er} novembre 1986 à minuit, par M. Jacques Grandon, en qualité de sénateur de la Vienne (4 novembre 1986) (p. 4288).

- **Bienvenue à une délégation parlementaire chypriote** (4 novembre 1986) (p. 4293).

- **Décès de M. Noël Berrier**, sénateur de la Nièvre (18 décembre 1986) (p. 6335).

En qualité de sénateur

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 297)** : au nom du groupe socialiste, se déclare hostile au vote bloqué et à l'ensemble des amendements relatifs aux heures supplémentaires.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) (p. 544)** : citation par M. Etienne Dailly du livre « Au nom du peuple français », ouvrage collectif du syndicat de la magistrature.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Discussion générale (p. 758)** : danger d'autoriser le Gouvernement à prendre des ordonnances qui ne seront pas soumises au contrôle du Parlement.

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 813) : sa motion n° 2 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Recours aux ordonnances : comparaison avec l'utilisation de cette procédure par les gouvernements socialistes précédents - (p. 814) : possibilité pour le Gouvernement de tourner les dispositions constitutionnelles relatives à la loi de ratification - Rappelle les propos tenus le 19 avril 1983 par M. Etienne Dailly, rapporteur, sur son opposition systématique à l'utilisation de la procédure des ordonnances - (p. 815) : motifs d'inconstitutionnalité du projet de loi - (p. 816) : insuffisante définition du champ des ordonnances - Absence d'urgence des mesures projetées : abrogation des ordonnances de 1945 sur les prix et droit de la concurrence ; mesures imprécises et génératrices de précarité concernant l'emploi ; participation - Dénationalisations : absence de mention des filiales - (p. 817) : mesures relatives à l'emploi : non respect du principe constitutionnel de l'égalité devant la loi - Remplacement en cours de mandat des présidents, des membres des conseils d'administration et des PDG des entreprises publiques - Dénationalisation d'entreprises ayant acquis un monopole de fait - Indemnisation de l'Etat - Insuffisance du critère de la moitié du capital social - (p. 818) : droit du Président de la République de refuser de signer les ordonnances prises en vertu d'une loi d'habilitation - Retour sur les acquis sociaux : accords d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'entreprise ; remplacement par décret des présidents de conseils d'administration ou des PDG des entreprises nationalisées - Privatisation des entreprises nationalisées antérieurement à 1982 ; rappel des

engagements pris par le Conseil national de la Résistance et propos tenus le 3 novembre 1943 par le général de Gaulle - (p. 819) : rôle de gardien de la Constitution du Président de la République.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Art. 2 (p. 887) : amendement des textes par le Parlement - Placement des demandeurs d'emploi - Travail temporaire - Temps de travail - Zones à fort taux de chômage - Dépôt d'amendements - **Rappel au règlement (p. 891)** : mise en discussion commune de 149 amendements sur cet article ; notion d'amendements en concurrence - (p. 892) : examen et vote amendement par amendement en commission des finances.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Rappel au règlement (p. 907, 908) : rappelle les manoeuvres d'obstruction de certains députés aujourd'hui ministres, sous les gouvernements socialistes - Nécessité de défendre les droits du Parlement - Menace d'une discussion commune sur 149 amendements - **Art. 2 (suite) (p. 911)** : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements n° 19 de M. Hector Viron (modernisation de l'activité professionnelle et meilleure sécurité individuelle et collective), n° 20 de Mme Marie-Claude Beaudeau (ordonnances prises en réponse aux aspirations de justice sociale des travailleurs et de la jeunesse) et n° 21 de Mme Hélène Luc (imposition progressive d'une démarche économique centrée sur l'emploi répondant aux besoins d'activités des populations actives existantes) - **Rappel au règlement (p. 932)** : articles 42, alinéa 7 et 49 alinéa 6 - Application de l'article 44 de la Constitution - **Art. 2 (suite) (p. 938)** : soutient l'amendement n° 217 de M. André Méric (conditions de recours aux contrats de travail à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel) - (p. 945) : soutient l'amendement n° 218 de M. André Méric (recours au contrat de travail à durée déterminée ou au travail temporaire après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 950) : soutient l'amendement n° 219 de M. André Méric (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée : respect des accords collectifs conclus, notamment dans la branche d'activités du travail temporaire, sans porter atteinte aux droits individuels et collectifs des salariés).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1001, 1002, 1003, 1004) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 254 (conditions de travail du travailleur temporaire), n° 255 (conditions d'accès aux transports collectifs et aux installations collectives), n° 256 (rupture du contrat de travail temporaire) et n° 257 (nature du contrat de travail à l'issue du contrat de travail temporaire) - **Rappel au règlement (p. 1017)** : non examen par la commission des finances des amendements rejetés en séance publique - Examens successifs des textes de loi dans les deux assemblées - Possibilité pour le Gouvernement de déclarer irrecevable un amendement non examiné par la commission - (p. 1018) : intérêt des dispositions de l'article 42, alinéa 3, du Règlement du Sénat, au cas où les amendements entraîneraient une modification substantielle du rapport initial de la commission - **Rappel au règlement, de M. Lucien Neuwirth (p. 1019)** : possibilité de défendre des amendements non retenus par le Gouvernement dans un vote unique ; exemple de la « loi Neuwirth » - Article 49, alinéa 6, du Règlement du Sénat - Procédure d'examen des amendements - Exclusion des seules explications de vote en cas de demande de vote bloqué - **Art. 2 (suite) (p. 1020, 1021)** : soutient l'amendement n° 271 de M. André Méric (négociations avec les partenaires sociaux) - Examen d'un texte par le Sénat avant l'adoption de celui-ci par l'Assemblée nationale - Compte rendu de la séance de la commission des finances non publié au bulletin des commissions - Travail officieux de la commission des lois - Absence de nombreux parlementaires - (p. 1028) : amendements communiqués au Gouvernement avant transmission officielle du projet de loi au Sénat - Jurisprudence du Conseil constitutionnel dans le domaine économique - Rupture du principe d'égalité - (p. 1029) : imprécisions du projet de loi - Aide à caractère économique susceptible de fausser la concurrence.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 3 (p. 1039) : recours aux ordonnances ; développement de la participation

des salariés à l'entreprise - Opposition globale du Gouvernement à l'ensemble des amendements déposés sur ce texte - Droits du Parlement - Participation des travailleurs au capital et aux résultats de l'entreprise - Possibilité pour les représentants du personnel de siéger dans les conseils d'administration - Art. 1 (p. 1057) : décision du Conseil constitutionnel du 12 janvier 1977 ; article 38 de la Constitution et information du Parlement sur la finalité des mesures à prendre par ordonnance - Définition de la notion de programme - Nouveau droit de la concurrence - Suppression des ordonnances de 1945 sur les prix et la concurrence - Inconstitutionnalité de cet article - Rappel au règlement (p. 1076) : rejet global par la commission des finances de l'ensemble des amendements portant sur les articles 2 et 3 de ce projet de loi - Absence d'examen de ces amendements par la commission - Art. 4 (p. 1083) : modalités de privatisation des entreprises - Publication de la liste des entreprises en annexe du second projet de loi - Rappel au règlement (p. 1088) : rejet global par la commission des finances des amendements relatifs aux articles 2 et 3 - Nécessité de réunion de la commission pour prendre position sur les amendements déposés à l'article 4 - Art. 4 (suite) (p. 1090, 1091) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 400 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public ou ne constituent pas un monopole de fait) et n° 401 (privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public national ou ne constituent pas un monopole de fait) - Annexe à l'art. 4 (p. 1095) : soutient l'amendement n° 345 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Rappel au règlement (p. 1115) : au nom du groupe socialiste, demande la réserve des amendements restant à examiner sur l'annexe de l'article 4.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1190, 1191) : soutient l'amendement n° 308 de M. André Méric (suppression des dispositions permettant au Gouvernement de fixer les conditions de la protection des intérêts nationaux) - Rachat des industries primordiales pour l'intérêt national par des investisseurs étrangers - Réglementation applicable en Grande-Bretagne - Traité de Rome - (p. 1192) : soutient l'amendement n° 309 de M. André Méric (suppression des dispositions autorisant le Gouvernement à fixer les conditions de développement de l'actionnariat populaire) - (p. 1193) : soutient l'amendement n° 310 de M. André Méric (suppression de l'alinéa habilitant le Gouvernement à fixer le régime fiscal applicable aux transferts des entreprises et aux cessions de titres) - Fiscalité de l'épargne - Motion de renvoi en commission (p. 1199, 1200) : sa motion n° 443 de renvoi en commission des articles 6, 8 et 9 ; rejetée - Art. 6 (p. 1201, 1202) : regrette les contacts pris par les rapporteurs pour avis « officieux » du Sénat avec le Gouvernement, lors de l'examen du présent projet de loi devant l'Assemblée nationale - Procédure non conforme à la Constitution - Nomination des membres des conseils d'administration des sociétés privatisées - (p. 1203) : oppose un démenti formel aux propos tenus par M. Etienne Dailly relatifs au dépôt d'une motion de renvoi en commission des articles 6 et suivants - Rappel au règlement (p. 1213) : article 20, alinéa 1 bis, du règlement du Sénat - Opposition du groupe socialiste à la proposition du rapporteur général de refuser globalement les amendements, sans les examiner, en raison du vote bloqué demandé par le Gouvernement - Art. 8 (p. 1215) : non respect de la procédure constitutionnelle d'élaboration de la loi - Concertation entre les rapporteurs « officieux » du Sénat et le Gouvernement lors de l'examen de ce projet de loi devant l'Assemblée nationale - Article 42 de la Constitution : procédure applicable à l'assemblée saisie en second d'un texte - Nomination des rapporteurs pour avis « officieux » du Sénat, antérieure à la transmission du texte par l'Assemblée nationale - (p. 1216) : travaux et auditions des ministres par les commissions « officieusement » saisies du projet - Vote bloqué demandé par le Gouvernement et rejet global des amendements décidé par la commission des finances - Vives protestations du groupe socialiste - Violation de la de la Constitution et du règlement du Sénat - (p. 1224) : soutient l'amendement n° 329 de M. André Méric (transfert légal au secteur privé de la propriété

des entreprises où l'Etat exerce un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion) - (p. 1226, 1227) : soutient l'amendement n° 333 de M. André Méric (entreprises de plus de deux cents salariés et entreprises cotées en Bourse transférées au secteur privé par la loi) - Art. 9 (p. 1233) : soutient l'amendement n° 341 de M. André Méric (projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la présente loi, déposé devant le Parlement au plus tard le 31 octobre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1237) : programme socialiste appliqué de 1981 à 1986 - (p. 1238) : conditions de travail déplorables imposées aux parlementaires et au personnel du Sénat - Non respect de la Constitution dans la procédure législative suivie - Non respect des prérogatives des parlementaires - Opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Demande de renvoi en commission (p. 1285) : sa motion n° 60, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée - Décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la résolution adoptée par le Sénat le 20 mai 1986 et modifiant le règlement - Juxtaposition par le projet de loi, d'une loi ordinaire supprimant la représentation proportionnelle et d'une loi d'habilitation pour le découpage par ordonnance des circonscriptions : vide juridique empêchant l'application du scrutin majoritaire pendant le délai séparant la publication de la loi et la publication de l'ordonnance ou en cas d'annulation de cette dernière ; possibilité d'annulation par le Conseil d'Etat ou par le Conseil constitutionnel en cas de ratification ou dans le cas du contrôle d'opérations électorales - (p. 1286) : demande la modification du texte afin d'éliminer ce risque pour les institutions.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1486, 1487) : évolution constante du projet de loi de finances rectificative - Emprunt à la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, de deux milliards de francs en faveur des collectivités locales - Interrogation sur la transparence de la caisse d'amortissement de la dette publique - Produit des ventes d'entreprises nationalisées inscrites en recettes du compte d'affectation - Débudgétisation des crédits inscrits au titre du redéploiement industriel - Se déclare favorable à certaines mesures : étalement de l'effet de seuil à l'article 2, taxation des coupons de Sicav et de fonds communs de placement lorsqu'ils sont courus, prolongation des exonérations en faveur des départements et territoires d'outre-mer, exonération à la source de tous les emprunts des organisations internationales lancés en France, diminution de la valeur locative des matériels agricoles pour travaux saisonniers, étalement sur cinq ans de la participation des agriculteurs au fonds de garantie des calamités agricoles - Défavorable au droit de timbre sur l'inscription au concours de recrutement de la fonction publique d'Etat - (p. 1488) : doublement du droit pour passer le permis de conduire pénalisant surtout les jeunes - Taxation des gains du loto sportif - Se déclare opposé à la « conjugalisation » de l'abattement fiscal concernant les actions et les obligations - S'élève contre les suppressions d'emplois - Caractère anormal du prélèvement sur la CAECL - Article 22 et transfert aux collectivités locales du paiement des cotisations d'assurance personnelle - (p. 1489) : exonération de 50 % de la TVA sur le fuel agricole profitant à ceux qui sont au bénéfice réel - Suppression de l'obligation de payer par chèque une somme supérieure à dix mille francs - Rétablissement de l'anonymat sur l'or et amnistie fiscale - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - (p. 1490) : dépôt à l'Assemblée nationale de l'amendement « Giscard » relatif au délai de reprise de l'impôt ; situation inégale devant l'impôt - Annonce le dépôt par M. Descours Desacres d'un amendement identique à celui qu'il avait déposé en juin 1985 concernant la possibilité d'actualiser les bases des impôts locaux.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Discussion générale (p. 1504) : caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL : incidences du prélèvement au profit de l'Etat sur le taux des prêts aux collectivités locales - Art. 3 bis (p. 1529) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M.

Maurice Blin, rapporteur général (assujettissement des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC, aux bénéfices réels : prise en compte de la moyenne des recettes du groupement) - Art. 4 (p. 1531) : se déclare opposé à cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat - Possibilité de fraude par l'intermédiaire de l'inscription à L'ANPE - (p. 1533) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de M. Maurice Blin, rapporteur général (cas d'exemption du droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat) - Art. 5 (p. 1536) : prélèvement sur les gains du loto - Pénalisation des joueurs, des commerçants recueillant les paris, et du mouvement sportif - Art. 6 (p. 1538, 1539) : caractère fictif et anti-constitutionnel de l'affectation à la dotation globale d'équipement du prélèvement sur la CAECL - Participation des fonds propres des collectivités à cette caisse ; octroi de prêts bonifiés ; opposition du comité des finances locales à cette mesure - Rappel au règlement (p. 1541) : demande de vote bloqué sur l'article 5 par M. Alain Juppé, ministre - Art. 6 (suite) (p. 1543, 1544) : sur l'amendement n° 29 de M. Maurice Blin, rapporteur général (caractère exceptionnel du prélèvement sur la CAECL), son sous-amendement n° 126 : garantie de maintien du statut financier et fiscal de la caisse ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 6 (p. 1548, 1549) : intervient sur l'amendement n° 113 de M. Alain Juppé, ministre (prélèvement sur les réserves de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer) - Situation de la Nouvelle-Calédonie - Art. 6 bis (p. 1550) : abattements sur les revenus imposables ; caractère plus favorable aux concubins de ces dispositions - (p. 1551) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 90 (abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes) et n° 91 (augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés).

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1580) : article visant les fraudeurs - Possibilité de rapporter de l'argent jusqu'au 1^{er} janvier 1987 - Rétablissement de la liberté des changes - (p. 1581) : amnistie fiscale du gouvernement Mauroy - (p. 1586) : rappelle les quatre dernières amnisties douanières : en 1948, en 1952, en 1958 et en 1982 - Amnistie du gouvernement Mauroy sans anonymat et avec une taxe de 25 % respectant une certaine justice - Se déclare favorable à l'amendement de suppression.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 13 (p. 1701, 1702) : impôt sur les grandes fortunes : cas des oeuvres d'art - (p. 1705, 1706) : propos favorables à l'impôt sur les grandes fortunes tenus par le passé par des députés de droite - Art. 14 bis A (p. 1708) : vote du groupe socialiste contre cet article supprimant l'obligation du paiement par chèque pour les règlements supérieurs à dix mille francs - Art. 16 (p. 1714) : nécessité de l'actualisation des valeurs locatives mobilières servant d'assiette à l'impôt local - Rappel au règlement (p. 1719) - Intervient sur l'amendement n° 35 de M. Jacques Descours Desacres (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières) - Après l'art. 16 (p. 1722) : intervient sur l'amendement n° 12 de M. Pierre-Christian Taittinger (régularisation des conditions de mise à disposition des crédits de la questure de la Ville de Paris) - Art. 17 (p. 1723) : opposition du groupe socialiste à cet article instituant une caisse d'amortissement de la dette publique - (p. 1726) : se déclare favorable à l'amendement n° 103 de M. André Méric (référence à l'emprunt 7%-1973, dit emprunt Giscard) - Art. 18 (p. 1727) : institution d'un compte d'affectation des produits de la privatisation - Définition d'un compte d'affectation et d'un compte de commerce dans l'ordonnance de 1959 sur la loi de finances - (p. 1728) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 104 (référence aux sociétés mentionnées à l'article 4 de la loi d'habilitation), n° 105 et n° 106 (référence à des souscriptions à des augmentations du capital d'entreprises publiques) - Art. 19 (p. 1729, 1730) : création d'un compte de commerce intitulé « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques » - (p. 1731) : intervient sur les amendements n° 121 et n° 122 de M. Alain Juppé, ministre (date de mise en place de ce compte) - Art. 20 (p. 1731) : vote du groupe socialiste contre cet article abrogeant une partie des

articles 11 et 26 de la loi de nationalisation du 11 février 1982 - Art. 22 (p. 1732) : aide sociale ; opposition du groupe socialiste au transfert aux collectivités locales des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale.

- Conférence des présidents - (26 juin 1986) (p. 2001) : proteste contre les conditions d'examen de la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2015) : composition et indépendance de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL.

- Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2018) : examen précipité de cette proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse, en deuxième lecture - Demande de renvoi en commission (p. 2021) - (p. 2029) : sa motion n° 65, tendant à ordonner le renvoi en commission ; rejetée - Ordre du jour du Sénat - Ordonnance de 1944 relative à l'organisation de la presse française - (p. 2030) : transparence de la propriété et transparence financière des groupes de presse - Pluralisme - Concentrations - Loi Fillioud du 23 octobre 1984 - Monopoles multimédias - (p. 2031) : aides à la presse - Monopoles multimédias - Discussion générale (suite) (p. 2033, 2034) : suppression de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Pluralisme et transparence des entreprises de presse - Abrogation de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse et de la loi Fillioud du 23 octobre 1984 - Seuils de concentration - Rapport Vedel - (p. 2035) : transparence financière des entreprises de presse - Propriété de l'entreprise de presse - Seuils de concentration - Suppression de la commission Caillavet - Publications destinées à des communautés étrangères implantées en France - Equipe rédactionnelle permanente - Régime juridique de la presse - Nombreuses infractions de M. Hersant à l'ordonnance du 26 août 1944 - (p. 2036) : régime des aides à la presse sévèrement critiqué par la Cour des comptes - Avantages fiscaux accordés à la presse écrite - Aides à la presse d'opinion - Opposé à l'adoption de cette proposition de loi - Rappel au règlement (p. 2040) : en vertu de l'article 20, alinéa 1 bis du règlement, demande une réunion de la commission spéciale afin d'examiner les amendements récemment déposés - Art. 5 (p. 2041) : informations à communiquer aux lecteurs - Parallèle établi entre cet article et l'article 7 de la loi de 1984 - (p. 2043) : soutient l'amendement de suppression n° 2 de M. André Méric (transparence des publications) - (p. 2044 à 2050) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 3 à n° 9 (informations à communiquer aux lecteurs) et n° 10 (communication aux lecteurs du nom du ou des propriétaires réels de l'entreprise de presse) - Art. 6 (p. 2050, 2051) : application de l'article 38 du Règlement du Sénat relatif aux prises de position sur un article.

Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Art. 7 (p. 2075, 2076) : presse étrangère en France : cas des organes de presse des communautés étrangères vivant en France - Rappel au règlement : demande de clôture par M. Jean Chérioux de la discussion sur l'article 7 - Art. 7 (suite) (p. 2077) : soutient l'amendement n° 27 de M. André Méric (suppression de cet article limitant l'acquisition par des étrangers de parts du capital social ou de droits de vote d'une entreprise éditant une publication en langue française) - (p. 2078) : ordonnance de 1944 sur la presse - Loi du 23 octobre 1984 - (p. 2079) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 29 et n° 30 (définition d'une société étrangère : référence au contrôle direct ou indirect par des étrangers), et n° 28 (exclusion du champ d'application de l'article des publications destinées à des communautés étrangères implantées en France) - Art. 11 bis (p. 2083) : lutte contre la concentration - Rapport Vedel - Décision du Conseil constitutionnel sur la loi du 23 octobre 1984 - Soutient l'amendement n° 56 de M. André Méric (suppression de cet article fixant un seuil limite à la concentration) - (p. 2085) : rachat des journaux « L'Union de Reims » et « Le Progrès de Lyon » par M. Robert Hersant - Art. 12 : se

déclare opposé à cet article relatif aux sanctions pénales - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2086): tentative de l'ordonnance de 1944 et de la loi du 23 octobre 1984 de donner une valeur constitutionnelle à la transparence - Danger de voir s'instaurer un monopole des groupes multimédias - Loi faite pour M. Robert Hersant - Vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2096, 2097): liberté de communication - Loi du 29 juillet 1982 - Extension aux télécommunications du champ d'application de la loi - Demande une législation multimédias - (p. 2101): sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient le sous-amendement n° 1016 de M. André Méric (garantie de l'anonymat des choix fait par les usagers parmi les programmes du service) (p. 2106): se déclare opposé au sous-amendement n° 1061 de M. Bernard, Michel Hugo - (p. 2107): intervient sur le sous-amendement n° 1067 de M. Hector Viron - (p. 2108): intervient sur le sous-amendement n° 1063 de M. Camille Vallin - (p. 2111): se déclare opposé à l'amendement n° 117 de la commission (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté) - Art. 2 (p. 2114): vote par le groupe socialiste des amendements identiques n° 4 de M. James Marson et n° 279 de M. André Méric (suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2117): sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle: notion de catégories de public; exclusion de correspondance à caractère privé), intervient sur le sous-amendement n° 1070 de Mme Monique Midy - Accords d'Atlantic City de 1947; article L. 32 du code des P et T - (p. 2119): sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 1071 de M. Hector Viron.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2135): intervient sur l'amendement n° 281 de M. André Méric (suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés) - Suppression de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle; rappelle sa composition calquée sur celle du Conseil constitutionnel - (p. 2136): révocation du mandat irrévocable des membres de la Haute Autorité - **Rappel au règlement** - Recours à l'article 38 du règlement du Sénat - Art. 3 (suite) (p. 2138): intervient sur l'amendement n° 282 de M. André Méric (maintien de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle) - (p. 2139): organisation des travaux du Sénat pour l'examen de ce projet de loi - (p. 2140, 2141): soutient l'amendement n° 283 de M. André Méric (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2142): abstention du groupe socialiste sur l'amendement rédactionnel n° 1174 de M. Charles Lederman - Se déclare opposé à l'amendement n° 1175 du même auteur (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2146, 2147): vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 1177 de M. Charles Lederman (développement des missions de service public) - (p. 2148): soutient l'amendement n° 284 de M. André Méric (maintien de la dénomination « Haute Autorité de la communication audiovisuelle ») - (p. 2155): se déclare opposé à l'amendement n° 1046 de M. Pierre-Christian Taittinger (Commission nationale de la communication et des libertés: mission de veiller à l'expression pluraliste des courants d'opinions) - Après l'art. 3 (p. 2158): soutient l'amendement n° 287 de M. André Méric (mention de la défense de la langue française et de l'expression des langues régionales dans les missions du service public de la radio et de la télévision) - (p. 2161, 2162): soutient l'amendement n° 291 du même auteur (production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - (p. 2165): augmentation des diffusions des productions étrangères et françaises - 5^e chaîne - Recherche de l'audience, but du secteur privé - Titre I (p. 2169): soutient l'amendement n° 1015 de M. André Méric (Intitulé: Des institutions de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2182): opposé à la substitution de la CNCL à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Composition et mode de fonctionnement de la CNCL - (p. 2186, 2187 et 2209): se déclare opposé à l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL) - **Rappel au règlement**, de M. Dominique Pado (p. 2189): incompatibilités applicables aux parlementaires définies dans les seules lois organiques - Art. 4 (suite): sur l'amendement n° 119 de la commission, se déclare favorable au sous-amendement n° 1719 de M. Charles Lederman - (p. 2190): se déclare opposé au sous-amendement n° 1720 de M. Charles Lederman - « Indépendance » de la CNCL - (p. 2191): soutient les sous-amendements n° 297 et n° 1734 de M. André Méric - (p. 2193, 2194): soutient le sous-amendement n° 299 de M. Louis Perrein - (p. 2195): soutient le sous-amendement n° 300 de M. André Méric - (p. 2198): soutient le sous-amendement n° 1731 de M. André Méric - (p. 2201): se déclare favorable au sous-amendement n° 1732 de M. André Méric - (p. 2204): se déclare opposé au sous-amendement n° 1723 de M. James Marson - Soutient le sous-amendement n° 302 de M. André Méric - (p. 2205, 2206): soutient le sous-amendement n° 305 de M. André Méric - Art. 5 (p. 2210, 2211): incompatibilités et obligations des membres de la CNCL - (p. 2212, 2213): sur l'amendement n° 120 de la commission (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), se déclare opposé au sous-amendement n° 1079 de M. Camille Vallin - (p. 2214): se déclare opposé au sous-amendement n° 1080 de M. Jacques Eberhard - (p. 2215): se déclare favorable au sous-amendement n° 1081 de M. James Marson - (p. 2216): abstention sur le sous-amendement n° 1078 de M. Paul Souffrin - (p. 2217): se déclare favorable au sous-amendement n° 1082 de Mme Monique Midy - **Rappel au règlement**: demande une réunion de la commission spéciale afin d'étudier les sous-amendements non encore examinés - Application de l'art. 44, alinéa 2, de la constitution.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2229, 2230): sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), se déclare favorable au sous-amendement n° 1075 de Mme Hélène Luc et défavorable au sous-amendement n° 1085 de M. Marcel Gargar - Domaine de compétence du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat en cas de mise fin au mandat des membres de la commission ou de démission d'office - (p. 2231): sur ce même amendement, soutient le sous-amendement n° 1021 de M. André Méric - (p. 2233): prise en compte des incompatibilités dans une loi organique - Art. 8 (p. 2255, 2256): soutient les amendements de M. André Méric, n° 331 (avis de la CNCL dans le cadre de la définition de la position de la France dans les négociations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) et n° 332 (participation de la CNCL aux délégations habilitées à représenter l'Etat dans les négociations et les organisations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) - (p. 2257): se déclare défavorable à l'amendement n° 1198 de M. Charles Lederman (possibilité pour le Gouvernement de consulter la CNCL avant de définir la position de la France dans les négociations internationales) - Soutient l'amendement n° 330 de M. André Méric (détermination des modalités d'association de la CNCL aux négociations internationales par décret en Conseil d'Etat) - (p. 2258): vote défavorable sur cet article amendé par la commission spéciale - Art. 10 (p. 2267): contrôle par la CNCL des principes de neutralité à l'égard de l'information transmise et d'égalité de traitement entre les usagers - Notions de neutralité et d'usager - Sur l'amendement n° 127 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis), éviction du contenu des principes d'égalité et de neutralité - (p. 2270): position du Gouvernement et de la commission face aux modalités d'exploitation des réseaux - Art. 11 (p. 2272): disparition dans ce projet de loi du principe contenu dans la loi de 1982 d'harmonisation des programmes des sociétés nationales - Pouvoir consultatif de la CNCL en matière de techniques et matériels de radiodiffusion et de télécommunications - Com-

position de la CNCL et interrogation sur la compétence de ses membres en matière technique - (p. 2274) : indépendance de la Haute Autorité vis-à-vis du pouvoir politique - (p. 2275) : se déclare défavorable à l'amendement n° 128 de la commission (suppression de la mention de la radiodiffusion) et à l'amendement n° 1203 de M. Charles Lederman (formulation de recommandations relatives aux normes par la CNCL).

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2294) : soutient l'amendement n° 346 de M. André Méric (recommandations de la CNCL en faveur du respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes des sociétés nationales de programme) - (p. 2295) : notions d'équilibre et de pluralisme - Avis du Conseil d'Etat sur l'avant-projet de loi - (p. 2297, 2298) : se déclare défavorable à l'amendement n° 129 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (substitution à la notion de pluralisme de celle d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion) - (p. 2307) : se déclare favorable à l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges) - (p. 2308) : se déclare favorable à l'amendement n° 131 de la commission (suppression des dispositions de cet article sur la présentation par la CNCL d'un rapport annuel sur l'application des cahiers des charges) - Art. 13 (p. 2311) : historique de l'introduction de la publicité à la télévision - Déontologie de la publicité - Rôle de la Haute Autorité et de la Régie française de publicité, RFP - (p. 2314) : sur l'amendement n° 132 de la commission (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), déclare s'abstenir sur le sous-amendement n° 1102 de M. Jean-Luc Bécart - (p. 2317) : parrainage publicitaire ; sponsoring - Déclare s'abstenir sur le sous-amendement n° 1099 de M. Pierre Gamboa, déposé sur l'amendement n° 132 de la commission - Art. 14 (p. 2327) : sur l'amendement n° 133 de la commission (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), se déclare favorable au sous-amendement n° 1103 de M. Charles Lederman - **Rappel au règlement** (p. 2331) : question de la recevabilité des amendements - Art. 14 (suite) : sur l'amendement n° 133, soutient le sous-amendement n° 1747 de M. André Méric - (p. 2332) : se déclare défavorable à l'amendement n° 133 de la commission - Art. 15 (p. 2333, 2334) : recommandations de la CNCL afin de développer la concurrence - Interrogation sur la signification de la notion de recommandation - Diminution des moyens du secteur public - Transfert du marché de la publicité vers le secteur privé - Saisine par la CNCL des autorités compétentes en cas de pratiques restrictives de la concurrence et de concentrations économiques ; interrogation sur la notion de concentrations économiques et d'autorités compétentes - Nécessaire suppression de cet article - (p. 2336) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 17 de M. James Marson (concurrence dans la communication audiovisuelle) - Soutient l'amendement n° 360 de M. André Méric (cas de saisine des autorités administratives et judiciaires par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et de concentrations économiques ; recommandations de la CNCL) - (p. 2340, 2341) : se déclare favorable à l'amendement n° 1218 de M. James Marson (possibilité pour la CNCL de donner son avis), aux amendements n° 1217 du même auteur (recommandations de la CNCL pour le respect du service public et du pluralisme) et n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) - (p. 2342, 2343) : se déclare favorable à l'amendement n° 1220 de M. Louis Minetti (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme) - (p. 2344) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1222 de M. Jacques Eberhard (cas de consultation de la CNCL pour les besoins de l'information ou de l'instruction) - Art. 16 (p. 2346) : rôle de la CNCL dans le domaine législatif et réglementaire et importance de ses pouvoirs - Evolution technologique, sociale, culturelle et économique des activités de communication - **Rappel au règlement** (p. 2347) : demande de réserve d'un amendement n'ayant pas encore été appelé - Demande sans résultat la réserve de l'amendement n° 134 de la com-

mission - Art. 16 (suite) : demande sans résultat la réserve de l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement) - (p. 2348, 2349) : sur cet amendement, se déclare défavorable au sous-amendement n° 1648 de M. James Marson et favorable au sous-amendement n° 1110 de Mme Rolande Perlican - (p. 2350) : sur l'amendement n° 134 de la commission, soutient le sous-amendement n° 1748 de M. André Méric - **Rappel au règlement** (p. 2351) : interruption du ministre au cours de la présentation du sous-amendement n° 1748 pour demander la non-recevabilité - Art. 16 (suite) : modalités et délais de dépôt d'amendements et de transformation d'amendements en sous-amendements après dépôt d'amendements par la commission - Se déclare défavorable à l'amendement n° 134 de la commission - **Rappel au règlement** (p. 2352) : réunion de la commission spéciale et interrogation sur le délai de dépôt des sous-amendements aux amendements de la commission - Art. 17 (p. 2354) : soutient l'amendement de suppression n° 364 de M. André Méric (rapport public de la CNCL).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 27 (p. 2413, 2414) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 396 (critère des modalités de diffusion par les soins de TDF), n° 395 (publication des décisions de la CNCL au Journal officiel) et n° 399 (souveraineté et applicabilité immédiate des décisions de la CNCL ; caractère non suspensif des recours) - (p. 2417) : soutient l'amendement n° 388 de M. André Méric (respect des caractéristiques techniques afin de ne pas provoquer de brouillage) - (p. 2418) : caractère bâclé de ce projet de loi - Vote défavorable sur cet article - **Rappel au règlement** (p. 2420) : déréglementation du service public de l'audiovisuel - (p. 2422) : nécessaire motivation des demandes de réserve de certains articles du projet de loi - Art. 31 (p. 2423) : demande sans résultat une suspension de séance - (p. 2424, 2425) : avis de la commission sur une demande de réserve - (p. 2426) : refus de suspension de séance par le président de séance - Attitude de la majorité sénatoriale de 1981 à 1986 - Diminution du nombre d'articles en discussion - Renvoi à des décrets en Conseil d'Etat - (p. 2427) : vote défavorable sur cet article.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Rappels au règlement** (p. 2444, 2445) : demande de réserve d'articles par le Gouvernement - Art. 31 (suite) (p. 2448) : soutient l'amendement n° 433 de M. André Méric (fixation des règles générales de l'exploitation des services privés : caractère public et motivé de l'avis de la CNCL) - Importantes modifications apportées au projet de loi par la commission spéciale - (p. 2449) : se déclare opposé à l'amendement n° 1285 de M. Jacques Eberhard (avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle) - (p. 2450, 2451) : soutient l'amendement n° 432 de M. André Méric (cahier des charges) - (p. 2452) : soutient l'amendement n° 427 du même auteur (règles de programmation) - (p. 2457, 2458) : soutient l'amendement n° 421 du même auteur (fixation de règles applicables au parrainage) - Avis du Haut conseil de la langue française sur le choix du mot « parrainage » de préférence à « sponsoring » - (p. 2463) : soutient l'amendement n° 423 du même auteur (fixation par décret en Conseil d'Etat du volume maximal de messages publicitaires) - Art. 32 (p. 2470) : intervient sur cet article relatif aux obligations particulières pour l'exploitation des services autorisés diffusés par voie hertzienne - (p. 2471) : soutient l'amendement n° 439 de M. André Méric (publication au Journal officiel des décisions de la CNCL relatives aux obligations visées par cet article) - (p. 2482) : se déclare opposé à l'amendement n° 160 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligation et octroi d'un temps minimum d'antenne aux organismes chargés de la défense des consommateurs) - Nécessité de réserver à une heure de grande écoute le temps d'antenne accordé aux consommateurs - **Vote unique sur les articles 31 et 32** (p. 2485, 2486) : ne votera pas ces articles - **Rappel au règlement** (p. 2488) : incohérence de l'examen de l'article 33 faisant référence aux articles 28 et 29 réservés à la demande du Gouvernement - Art. 33 (suite) (p. 2489) : conséquence de la suppression proposée par le Gouvernement de la référence aux articles 28 et 29 dans l'article 33 : suppression des fréquences réservées aux radios et télévisions publiques -

Art. 33 (p. 2490): attribution de fréquences; rôle de la CNCL - Jurisprudence de la commission Holleaux-Galabert.

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2521): rappelle les articles 14 et 15 du Règlement du Sénat relatifs à l'organisation des travaux des commissions le mercredi et à la présence obligatoire aux réunions de commission - Ordonnance du 7 novembre 1958 et autorisation exceptionnelle pour les parlementaires à déléguer leur droit de vote - (p. 2522): problème de la présence du parlementaire en commission et en séance publique.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion** - (8 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2504): déroulement des travaux du Sénat - **Demande de réserve de certains articles** - Art. 33 (p. 2507): soutient l'amendement n° 488 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'action régionale) - **Rappel au règlement** (p. 2510): absence d'information sur l'application de l'irrecevabilité - **Travail de la commission Holleaux, Galabert et Jouvin** - Libération de la radio et des ondes par le gouvernement socialiste - Art. 33 (suite) (p. 2512): article 34 de la Constitution - Règle relative à la durée de l'autorisation arrêtée par décrets en Conseil d'Etat après avis de la Commission nationale de la communication et des libertés - (p. 2513): soutient l'amendement n° 455 de M. André Méric (présentation des déclarations de candidature par une personne morale française et de droit privé) - **Rappel au règlement** (p. 2514): exception d'irrecevabilité invoquée par le Gouvernement en vertu de l'article 41 de la Constitution à l'encontre des amendements socialistes au motif qu'ils seraient du domaine réglementaire (amendements n° 492, n° 474, n° 493, n° 489, n° 453 et n° 454) - Art. 33 (suite) (p. 2529, 2530): soutient les amendements de M. André Méric n° 459 et n° 490 relatifs au contenu des déclarations de candidature - (p. 2534): soutient l'amendement n° 462 de M. André Méric (publication de la liste des candidats par la commission) - **Rappel au règlement** (p. 2536): dépêche de l'AFP relative à une conférence de presse de M. Pierre Messmer, président du groupe du RPR à l'Assemblée nationale - (p. 2537): organisation des travaux du Sénat - Art. 33 (suite) (p. 2541): soutient l'amendement n° 469 de M. André Méric (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour exploiter leur service) - (p. 2543): soutient l'amendement n° 483 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission au terme d'une procédure publique et contradictoire dont les modalités sont fixées par décret) - (p. 2544): soutient l'amendement n° 479 de M. André Méric (absence de prise en compte de l'expérience acquise par le candidat dans les activités de communication pour l'attribution des autorisations par la commission).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion** - (9 juillet 1986) - Art. 34: sur les conditions d'autorisation conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, soutient l'amendement de M. André Méric, n° 513 (p. 2596, 2597) - **Rappel au règlement** (p. 2596): exception d'irrecevabilité invoquée par le Gouvernement, en vertu de l'article 41 de la Constitution, contre de nombreux amendements socialistes et communistes - Art. 34 (suite) (p. 2610): sur le même objet, soutient l'amendement n° 526 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2629): absence de fréquence réservée aux sociétés nationales de programme - (p. 2631): satellites TDF1 et TDF2 - Absence de fréquence réservée aux chaînes publiques - Attribution d'autorisations aux seules sociétés - Procédure en matière de radio sonore et de télévision par voie hertzienne - (p. 2634): se déclare défavorable à l'amendement de suppression n° 37 de M. James Marson (conditions d'attribution des droits d'usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par satellite) - Satellites TDF1 et TDF2 - Contradictions entre les notions de satellite et de

monopole - Nécessaire coexistence d'un secteur privé et d'un secteur public fort - (p. 2635 à 2537): soutient les amendements de M. André Méric, n° 536 (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences de diffusion, sous réserve des engagements souscrits par l'Etat), n° 532 (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences pour les liaisons montantes et la diffusion) et n° 531 (puissance des satellites) - (p. 2640): demande sans résultat une suspension de séance - (p. 2642): soutient l'amendement n° 537 de M. André Méric (attribution des autorisations d'usage des fréquences de diffusion aux sociétés françaises ou étrangères par dérogation aux dispositions de l'article 44 relatif au taux maximum de participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle) - (p. 2643): commercialisation des canaux - (p. 2648): soutient l'amendement n° 539 de M. André Méric (référence aux critères et engagements mentionnés aux articles 33 et 34) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 1364 de M. Marcel Gargar (élargissement des critères d'autorisation d'usage des fréquences) - Art. 36 (p. 2649): publication des résultats des délibérations et des rapports de la CNCL au Journal officiel - **Demande la motivation des refus d'autorisation** - (p. 2650, 2651): soutient les amendements de M. André Méric, n° 543 (notification des autorisations et de leurs obligations aux intéressés avec publication au Journal officiel) et n° 544 (motivation, notification au candidat et publication au Journal officiel des refus d'autorisation) - **Vote unique sur les articles 35 et 36** (p. 2653, 2654): technique des satellites - **Vote bloqué** - Cautionnement pour chaque catégorie de service - Refus d'autorisation - Vote défavorable sur ces deux articles - Art. 37 (p. 2655, 2656): propose l'adjonction à la CNCL d'un collège technique - **Composition de la CNCL et présence d'un spécialiste des télécommunications** - (p. 2658): soutient l'amendement n° 547 de M. André Méric (caractère public et motivé de l'avis de la CNCL pour les services de radiodiffusion sonore et de télévision par câble) - (p. 2660): soutient l'amendement n° 546 de M. André Méric (définition d'un cahier des charges) - (p. 2662): se déclare défavorable à l'amendement d'harmonisation n° 169 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - (p. 2663): soutient l'amendement n° 548 de M. André Méric (détermination de la zone de couverture potentielle du service) - Art. 38 (p. 2675): sur l'amendement n° 170 de la commission (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), soutient le sous-amendement n° 1810 de M. André Méric - (p. 2676): se déclare défavorable à l'amendement n° 170 de la commission - (p. 2680, 2681): soutient l'amendement n° 558 de M. André Méric (liens entre l'obligation et l'autorisation d'exploitation) - (p. 2683): soutient l'amendement rédactionnel n° 553 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2696 à 2698): sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, soutient les amendements de M. André Méric n° 555, n° 552 et n° 559 - (p. 2701, 2702): souhaite que le Gouvernement ne statue par décret en Conseil d'Etat qu'après avis public et motivé de la CNCL - Se déclare opposé au nom du groupe socialiste aux articles 37 et 38 - (p. 2706): intervention du ministre en dehors de l'article - **Problème du libéralisme** - Libération des ondes grâce à la gauche - Regrette la demande de réserve des amendements socialistes par la commission - **Rapport de M. Vedel adopté par le Conseil économique et social** - (p. 2707): concession: transparence et pluralisme - Art. 39 (p. 2708 et 2710): sur l'interdiction du prête-nom, soutient les amendements n° 571 et n° 573 de M. André Méric - (p. 2712): au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'article 39 - Art. 40: maintien du régime de la concession pour certaines télévisions - **Problème des actions représentant le capital social des sociétés anonymes titulaires d'une autorisation** - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à cet article - **Rappel au règlement** (p. 2714): absence d'examen des sous-amendements par la commission - **Proteste, au nom du groupe socialiste, sur la procédure abusive du Gouvernement** - Se déclare opposé à l'amendement n° 172 de la commission relatif à la forme nominative des actions - Art. 41 (p. 2716): souhaite la transparence et l'information du public - Nécessaire connaissance de l'identité des principaux actionnaires, de la compo-

sition des organes d'administration et de direction et des noms des gérants - Pluralisme - (p. 2717) : insuffisante conception de la transparence - Souhaite un réexamen du texte - (p. 2721) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, soutient le sous-amendement n° 1026 de M. André Méric - **Art. 42** (p. 2729) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés) - **Art. 43** : décision de privatisation d'Antenne 2 puis de TF1 - Problème de Canal Plus, de sa diffusion en clair - Sanctions prévues à l'article 75 - (p. 2732) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), soutient le sous-amendement n° 1764 de M. André Méric - (p. 2734) : se déclare opposé à l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre) - **Art. 44** (p. 2737) : interrogation sur la définition d'une personne étrangère - (p. 2739) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), soutient le sous-amendement n° 1766 de M. André Méric - (p. 2742) : sur cet amendement, s'abstient au nom du groupe socialiste, sur le sous-amendement n° 1790 de M. Charles Lederman - (p. 2746) : interrogation sur la modification des situations existantes - **Art. 45** (p. 2748) : lutte contre la concentration - Possibilité d'avoir un véritable monopole de l'information dans une zone comprise entre le tiers et le quart du pays - Absence d'application des sanctions prévues à l'article 45 - (p. 2749) : se déclare opposé à l'amendement n° 47 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la limitation du cumul des autorisations).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - **Art. 61** (p. 2796, 2797) : privatisation de TF1 - Transparence - Concurrence - Impopularité de cette réforme - Favorable au maintien d'un secteur public fort de l'audiovisuel - Contraintes de service public - **Opposé** à l'adoption de cet article - **Rappel au règlement** (p. 2800) : temps de parole réservé aux sénateurs lors de la discussion des articles - (p. 2805 à 2814) : sur la privatisation de TF1, soutient les amendements de M. André Méric, n° 752, n° 751 et n° 755 - (p. 2817, 2818) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Rappel au règlement** (p. 2825) : déroulement du débat sur l'article additionnel, après l'article 61, fixant les règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1 - **Après l'art. 61** (p. 2826) : se déclare opposé à l'amendement n° 207 de la commission (règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1) et, sur cet amendement, aux sous-amendements du Gouvernement n° 1814, n° 1815, n° 1816 et n° 1820 - (p. 2827) : sur cet amendement, soutient le sous-amendement n° 1036 de M. André Méric - (p. 2830) : sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1), se déclare opposé au sous-amendement n° 1821 du Gouvernement.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2840) : annonce par la presse de la privatisation de TF1 avant la fin de l'examen des modalités de cette privatisation - Dépôt de sous-amendements par le Gouvernement sur l'amendement de la commission spéciale - **Art. 62 (suite)** (p. 2842, 2843) : zone de couverture de TF1 - Cahier des charges - Règles générales de programmation, de production, de publicité et de diffusion d'oeuvres cinématographiques audiovisuelles pour TF1 - (p. 2855) : soutient l'amendement n° 762 de M. André Méric (obligation de retransmission des programmes au profit des usagers des réseaux câblés) - (p. 2859) : soutient l'amendement n° 809 de M. André Méric (fixation du cahier des charges par décret en Conseil d'Etat après avis de la CNCL) - (p. 2865) : émissions religieuses - Domaines législatif et réglementaire - Cahier des charges de TF1 - (p. 2866) : soutient l'amendement n° 783 de M. André Méric (modalités de participation de la société privatisée au développement de la communication audiovisuelle) - (p. 2873) : soutient les amendements de M. André Méric,

n° 835 (interdiction de la publicité collective à caractère de publicité de marques déguisée) et n° 837 (présentation de la publicité de marques) - (p. 2875) : cahier des charges et contraintes de service public pour la chaîne reprenneuse de TF1 - Domaines législatif et réglementaire - Société française de production, SFP - Privatisation de TF1 - Production d'oeuvres - Publicité - Vote défavorable sur cet article - **Art. 63** (p. 2881 à 2887) : sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient les sous-amendements de M. André Méric, n° 1770, n° 1771 et n° 1775.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 63 (suite)** (p. 2900, 2901) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient les sous-amendements n° 1039 et n° 1040 de M. André Méric - **Art. 64** (p. 2905, 2906) : intervient sur cet article relatif aux appels de candidatures pour l'acquisition de TF1 - (p. 2910) : soutient l'amendement n° 851 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux appels de candidatures pour l'acquisition de TF1) - (p. 2917) : se déclare opposé à l'amendement n° 214 de la commission (publication par la CNCL de la liste des candidats admis) - **Rappel au règlement** : question sur l'inclusion dans le vote bloqué des articles réservés et des amendements portant sur les articles additionnels - **Art. 64 (suite)** (p. 2918) : soutient l'amendement n° 857 de M. André Méric (définition de la notion de contrôle du capital) - **Art. 65** : intervient sur cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service - (p. 2919) : soutient l'amendement n° 859 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service) - (p. 2922) : sur l'amendement n° 215 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service), soutient le sous-amendement n° 1041 de M. André Méric (p. 2924) : soutient l'amendement n° 846 de M. André Méric (audition publique des candidats à la reprise de TF1) - **Propos de M. Michel Péricard** à l'Assemblée nationale, souhaitant la suppression de la délégation parlementaire et du Conseil national de la communication audiovisuelle - (p. 2927) : sur les obligations devant figurer dans le projet d'exploitation du service présenté par le candidat, soutient l'amendement n° 861 de M. André Méric - Résultats du sondage « BVA-l'Événement du jeudi » et opposition des Français à la privatisation - **Art. 66** (p. 2933) : se déclare opposé à l'amendement n° 217 de la commission (limitation de l'autorisation à une durée de dix ans) - (p. 2934) : se déclare opposé à l'amendement n° 218 de la commission (soumission de la société aux dispositions prévues par le projet de loi) - Dispositions du règlement relatives à la clôture - (p. 2937) : intervient sur l'amendement n° 873 de M. André Méric (accord entre l'établissement public de diffusion et la société) - (p. 2938) : intervient sur l'amendement n° 885 de M. André Méric (obligations à l'égard de Radio-France) - Reprise par les amendements du groupe socialiste des clauses de l'actuel cahier des charges de TF1 - Soutient l'amendement n° 888 de M. André Méric (obligations à l'égard de l'Institut national de l'audiovisuel, INA) - (p. 2940, 2941) : soutient l'amendement n° 891 de M. André Méric (rapport sur l'exécution des dispositions du cahier des charges) - **Art. 67** (p. 2942) : intervient sur cet article relatif à la représentation, au sein du conseil d'administration, du personnel, ainsi qu'à la représentation de l'Etat pendant la période au cours de laquelle il détiendra une part du capital de la société - (p. 2943, 2944) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 896 (représentation des différentes catégories d'actionnaires au conseil d'administration au prorata de leur participation au capital de la société) et n° 897 (représentation du personnel pour un tiers du conseil d'administration) - (p. 2945) : se déclare opposé à l'amendement n° 1827 de M. François Léotard, ministre (représentation au conseil d'administration à partir de la cession) - (p. 2946) : recours par le Gouvernement au vote bloqué contre l'amendement de la commission - **Art. 68** (p. 2947) : opposition du groupe socialiste à cet article affirmant la compétence de la juridiction administrative sur le litige pouvant naître des opérations de privatisation de TF1 - **Art. 69** (p. 2949) : opposition du groupe socialiste à cet arti-

cle relatif à la cession par l'Etat de ses parts du capital de la Société française de production, SFP - Réserve de l'article 54 relatif à la SFP - (p. 2951) : soutient l'amendement de suppression n° 900 de M. André Méric - (p. 2952) : incohérence des dispositions du projet de loi relatives à la SFP - Art. 70 (p. 2955) : soutient l'amendement n° 901 de M. André Méric (suppression de cet article maintenant le contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat) - Absence de référence à la convention collective.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Titre V (p. 2973) : soutient l'amendement n° 1642 de M. André Méric (nouvel intitulé : « Du développement de la création cinématographique et audiovisuelle » - Art. 71 (p. 2976) : nécessaire limitation de la liberté des chaînes publiques et des chaînes privées - Rappel au règlement (p. 2980) : annonce par les médias d'une réservation en faveur de la création d'une partie du produit de la privatisation de TFI - Rôle de la représentation nationale - Art. 71 (suite) (p. 2984) : soutient l'amendement n° 914 de M. André Méric, relatif aux relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma - (p. 2989) : défavorable aux discussions communes d'amendements - Dépôt d'amendements sérieux par le groupe socialiste - Sur l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma), se déclare opposé au sous-amendement n° 1050 de M. Pierre-Christian Taittinger - Après l'art. 71 (p. 2991) : se déclare opposé à l'amendement n° 224 de la commission (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) - Se déclare opposé à l'amendement n° 1054 de M. Charles Jolibois (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) - Après l'art. 72 (p. 2998) : se déclare opposé à l'amendement n° 226 de la commission (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques) - Art. 73 : favorable à une généralisation du régime de la concession qui permet d'inscrire dans le cahier des charges des sanctions applicables du jour au lendemain - Suppression proposée par la majorité de toutes les sanctions pénales dans la loi sur la presse - (p. 2999) : soutient l'amendement n° 924 de M. André Méric (sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prêter-nom) - Se déclare opposé aux amendements n° 1557 de M. James Marson et n° 1556 de Mme Monique Midy et soutient l'amendement n° 925 de M. André Méric sur le même objet - Après l'art. 73 (p. 3002) : se déclare opposé à l'amendement n° 229 de la commission (sanctions applicables en cas de non information de la CNCL des acquisitions de participations dans le capital des sociétés titulaires d'une autorisation relative à un service de communication audiovisuelle) - Art. 74 (p. 3003) : mise à la forme nominative des actions au porteur.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Après l'art. 45 (suite) (p. 3095) : soutient l'amendement n° 617 de M. André Méric (taux maximal de programmes provenant du même fournisseur par rapport à la durée totale de la programmation d'un service de radio ou de télévision) - Art. 48 (p. 3101, 3102) : dépendance des chaînes de télévision vis-à-vis du Gouvernement - Hostilité de la majorité des Français à la privatisation de TFI - Publicité - Séries et feuilletons étrangers - Baisse de la redevance télévision - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Missions de service public - (p. 3110) : soutient l'amendement n° 632 de M. André Méric (mission du service public) - (p. 3115) : sur l'amendement n° 182 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion), se déclare défavorable au sous-amendement n° 1668 de M. James Marson - (p. 3116) : soutient l'amendement n° 636 de M. André Méric (sociétés nationales de programme chargées de la conception et de la programmation d'émissions dont elles font assurer la diffusion sur le territoire) - (p. 3121) : soutient l'amendement n° 644 de M. André

Méric (émissions de radiodiffusion sonore du secteur public) - Après l'art. 48 (p. 3129) : sur la possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite, se déclare favorable à l'amendement n° 186 de la commission et soutient les amendements de M. André Méric, n° 646, n° 647 et n° 648 (p. 3132) - Art. 49 (p. 3134, 3135) : nomination du président directeur général de Radio France Internationale, RFI - Composition du conseil d'administration - Conseil national de la communication audiovisuelle ; nombre de membres du conseil d'administration - Sur la composition du capital des sociétés nationales de programme et la composition de leurs conseils d'administration, soutient les amendements de M. André Méric, n° 655 (p. 3137), n° 656 (p. 3138) et n° 654 (p. 3139) - (p. 3141) : sur l'amendement n° 264 de M. André Diligent (nomination des présidents des sociétés nationales de programme), se déclare défavorable au sous-amendement n° 1830 de M. François Léotard, ministre - Art. 50 (p. 3147) : missions éducative, culturelle et sociale des sociétés - Régie française de publicité, RFP - Parrainage - Sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, soutient les amendements de M. André Méric, n° 663 (p. 3148), n° 664 (p. 3149) - Soutient l'amendement n° 665 du même auteur (Régie française de publicité) (p. 3155) - (p. 3156) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1465 de M. Charles Lederman (suppression du parrainage des émissions).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Après l'art. 50 (p. 3163) : sur les conditions de parrainage de certaines émissions des sociétés nationales de programme et sur l'objet, la durée et les modalités de programmation des émissions publicitaires, soutient les amendements n° 670 et n° 671 de M. André Méric - Art. 51 (p. 3171 à 3176) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, soutient les amendements de M. André Méric, n° 687, n° 686, n° 678 et n° 676 - Après l'art. 51 (p. 3179) : soutient l'amendement n° 689 de M. André Méric (archives des sociétés nationales de radiodiffusion sonore et de télévision, propriété de l'INCA passé un délai de cinq ans) - Art. 52 (p. 3180) : composition du conseil d'administration de l'INA prévue par la loi du 29 juillet 1982 - Choix du président après avis de la Haute Autorité - Amendements socialistes tendant à assurer l'indépendance de l'INA - (p. 3181 à 3185) : sur le conseil d'administration de l'INA, soutient les amendements de M. André Méric, n° 691, n° 692 et n° 696 - Avant l'art. 53 (p. 3188) : soutient l'amendement n° 701 de M. André Méric (composition des ressources de l'établissement public) - Art. 54 (p. 3204) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, soutient l'amendement n° 714 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 57 (p. 3226) : déclarations et communications du Gouvernement programmées par les sociétés nationales de programme - Droit de réplique - (p. 3227, 3228) : sur les déclarations et communications du Gouvernement, soutient l'amendement n° 731 de M. André Méric - (p. 3229) : sur l'amendement n° 199 de la commission (modalités du droit de réplique fixées par la CNCL), se déclare opposé au sous-amendement n° 1686 de M. James Marson - Fixation des modalités du droit de réplique par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel - Art. 59 (p. 3231) : retransmission des débats parlementaires - Accès à l'antenne des formations politiques - Champ d'application de la loi Fillioud de 1982 - Débat des assemblées régionales - Temps régulier d'antenne accordé aux organisations syndicales et professionnelles - (p. 3236) : se déclare opposé à l'amendement n° 201 de la commission (temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe parlementaire) - (p. 3239) : soutient l'amendement n° 742 de M. André Méric (accès à l'antenne des organisations syndicales représentatives) - Après l'art. 59 (p. 3240) : se déclare opposé à l'amendement n° 267 de M. Adolphe Chauvin (retransmission des émissions religieuses) - Art. 60 (p. 3241) : principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle - Exercice du droit de grève et service minimum - Art. 97 (p. 3245) : dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Sur même objet, soutient l'amende-

ment de suppression n° 983 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'INA) - Art. 98 (p. 3247) : dispositions transitoires applicables à TDF - (p. 3253) : sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF ; dispositions transitoires), soutient le sous-amendement n° 992 de M. André Méric - (p. 3255) : s'oppose à l'amendement n° 239 de la commission - (p. 3256) : sur le même objet, soutient l'amendement n° 993 de M. André Méric - Art. 99 (p. 3257) : transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel - Sur le même objet, soutient l'amendement de suppression n° 997 de M. André Méric - (p. 3258) : soutient les amendements n° 999 et 1000 du même auteur - **Retrait des chapitres II et III du titre premier** (p. 3259) : groupe socialiste satisfait du retrait par le Gouvernement du chapitre II, articles 20, 21 et 22 relatifs à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle, et du chapitre III relatif au Conseil national de la communication audiovisuelle - Amendement gouvernemental, à l'article 106, visant à maintenir les dispositions correspondantes de la loi de 1982 - Art. 106 (p. 3260) : demande la suppression de cet article relatif aux abrogations diverses - (p. 3261) : intervient sur l'amendement n° 1836 du Gouvernement (maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle et au Conseil national de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3285, 3286) : rôle du Sénat et action du groupe socialiste - Conception gouvernementale du rôle actuel du Parlement ; ordonnances ; vote bloqué - Privatisation de TF1 - Démantèlement du service public - Avis du Conseil d'Etat sur le système de la concession - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3308 à 3310).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3308 à 3310).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3308) : référence à la loi « Sécurité et liberté » de 1981 - Statistiques sur la criminalité et sur la récidive - Evolution des moyens de la justice depuis 1981 ; moyens en matériel et en hommes - Conditions d'obtention des autorisations de sortie et des libérations conditionnelles - (p. 3309) : encombrement de la justice et attente de crédits - Terrorisme et repentis - Terrorisme et coopération internationale ; absence de signature de la convention européenne relative à la lutte contre le terrorisme - Relaxe d'Abou Daoud et des terroristes de l'Asala par des gouvernements de droite - Qualification de crime de terrorisme - Association de malfaiteurs - Centralisation de la poursuite, de l'instruction et du jugement à Paris - Composition de la Cour d'assises saisie des faits de terrorisme - Interdiction de séjour obligatoire.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3308 à 3310).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 436, n° 429 et n° 438) (p. 3334) - Art. 3 : **Art. 700-1 du code de procédure pénale** (p. 3370) : soutient l'amendement n° 43 de M. André Méric (suppression de cet article énumérant les infractions qui, en relation avec une entreprise terroriste, entrent dans le champ d'application du projet de loi) - Préfère définir l'infraction par référence aux moyens utilisés plutôt qu'à l'entreprise individuelle ou collective - (p. 3371, 3372) : soutient l'amendement n° 44 de M.

André Méric (suppression de la mention des infractions connexes) - Art. 700-2 (p. 3373) : soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article centralisant à Paris les procédures judiciaires) - Question sur la signature de la convention européenne des droits de l'homme contre le terrorisme - Contradiction entre les dispositions proposées et la libération de M. Abou Daoud et, récemment, des auteurs des attentats commis par l'armée secrète arménienne de libération de l'Arménie, ASALA - (p. 3374) : soutient l'amendement n° 46 de M. André Méric (entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 instituant une collégialité en matière d'instruction) - (p. 3376) : libération d'Abou Daoud et des terroristes de l'ASALA - Art. 700-7 (p. 3378) : intervient sur l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (suppression de la disposition permettant à la chambre criminelle de la cour de cassation de décider la poursuite de l'information par le Tribunal de grande instance de Paris après constatation de l'incompétence de son juge d'instruction) - Art. 700-8 (p. 3379, 3380) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 47 (suppression de cet article relatif à la prolongation de la garde à vue) et n° 48 (aménagement de la prolongation de la durée de garde à vue par l'apport de nouvelles garanties) - (p. 3381) : soutient les amendements n° 49 à n° 51 du même auteur (procédure de garde à vue) - Art. 700-9 (p. 3383) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu) - Soutient les amendements n° 53 et n° 54 du même auteur (amélioration des garanties entourant la perquisition) - Mise en conformité avec la jurisprudence du Conseil constitutionnel - Art. 700-10 (p. 3386) : soutient l'amendement n° 55 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition de la Cour d'assises pour le jugement des infractions en matière de terrorisme) - Attachement au jury populaire - (p. 3387, 3388) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Paul Masson, rapporteur (suppression de l'obligation introduite par l'Assemblée nationale de désigner chaque année quatorze magistrats) - (p. 3390) : intervient sur l'amendement n° 4, précédemment réservé de la commission (création d'un titre XV du livre quatrième du code de procédure pénale intitulé : « Des infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ») - Art. 700-1 (suite) (p. 3391) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 3392) : vote du groupe socialiste contre l'article 3 du projet de loi.

- **Rappel au règlement** : ordre du jour du Sénat durant la session extraordinaire (25 juillet 1986) (p. 3329).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 438) (p. 3334).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3334) : centralisation des poursuites - Art. 5 (p. 3342, 3343) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au champ d'application de la procédure de comparution immédiate) - Risque de justice expéditive et d'atteinte aux droits de la défense - Demande l'augmentation du nombre de juges d'instruction - Art. 6 (p. 3346) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à l'allongement du délai de comparution du prévenu devant le tribunal) - Art. 6 bis (p. 3346, 3347) : soutient l'amendement n° 34 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date de la nouvelle audience lorsque le prévenu ne consent pas à être jugé séance tenante) - (p. 3348) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (modification du délai et accord du prévenu) - Art. 7 (p. 3351) : soutient l'amendement n° 35 de M. André Méric (suppression de cet article portant la période de sûreté à trente ans dans le cas de condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée pour certains crimes graves) - Se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (détermination des crimes sus-

ceptibles de donner lieu à l'application de cette mesure) - Après l'art. 7 (p. 3354) : détournement d'engins de transport public - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. Albin Chalandon, ministre (maintien et redéfinition de la période de sûreté dans le cas d'une commutation ou remise de peine) - Art. 8 : soutient l'amendement n° 36 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la réduction de la période de sûreté et en particulier à l'aménagement de la période de trente ans) - Art. 9 (p. 3356) : soutient les amendements de M. André Méric n° 37 (suppression de cet article relatif à la convocation en justice du prévenu) et n° 38 (information du conseil du prévenu) - (p. 3357, 3358) : confusion entre le domaine de la citation directe et celui de la comparution volontaire - Information de l'avocat à la charge du Parquet - Art. 10 : soutient l'amendement n° 39 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'application du régime de la semi-liberté) - (p. 3359) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (réduction des durées maximales et minimales du régime de la semi-liberté) - Art. 11 (p. 3360) : intervient sur l'amendement n° 40 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime juridique de certains appareils de jeux) - Nécessité de concilier la pratique de certains jeux lors des fêtes foraines et la protection du public - Après l'art. 11 (p. 3361) : abstention du groupe socialiste sur les amendements n° 44 et n° 45 du Gouvernement (demande réitérée de mise en liberté : organisation du délai à compter de la décision rendue sur la demande précédente) - Se déclare opposé à l'amendement n° 46 du Gouvernement (possibilité de refus de restitution d'objets placés sous main de justice par le tribunal correctionnel) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3364) : souhaite la réserve du vote de ce texte jusqu'à l'examen des dispositions du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme - Ne votera pas ce texte.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 436, n° 424 et n° 429) (p. 3335).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Avant l'art. 1 (p. 3399) : soutient l'amendement n° 35 de M. André Méric (décision rendue dans un délai de huit jours à compter de la saisie de la juridiction) - Art. 1 (suite) (p. 3400) : soutient l'amendement de suppression n° 37 de M. André Méric (Intitulé) - Après l'art. 2 : soutient l'amendement n° 40 de M. André Méric (insertion d'un nouvel article dans le code de procédure pénal relatif aux destructions par explosifs, incendie ou tout moyen dangereux, dans le but de porter la terreur) - (p. 3401) : soutient l'amendement n° 41 de M. André Méric (perquisition et saisie de pièces à conviction sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu) - Art. 4 (p. 3404) : confusion entre crime militaire, nouveau crime ou crime terroriste et atteinte à la sûreté de l'Etat - (p. 3405) : définition de l'atteinte à la sûreté de l'Etat - Soutient l'amendement de suppression n° 58 de M. André Méric (crimes et délits contre la sûreté de l'Etat) - Art. 7 (p. 3410) : dissolution des associations dirigées par des étrangers se livrant sur le territoire français à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger, par décret du Président de la République - Article dangereux et inadmissible - (p. 3412) : rappelle l'asile en France de M. Khomeiny - Pose le problème d'étrangers soutenant légitimement une insurrection contre la tyrannie - Définition du mot terrorisme - Art. 6 (suite) (p. 3415) : problème des repentis - Effets pervers de la dénonciation - Existence d'indicateurs et de primes - Art. 6 (suite) (p. 3415, 3416) : soutient les amendements n° 60 et n° 62 de M. André Méric, sur les dispositions relatives aux repentis - Art. 8 (p. 3419) : journalistes accusés d'être les responsables de faits très graves - Défense de la démocratie contre le terrorisme - Existence de bavures - Sanctions contre l'apologie des crimes - (p. 3420) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. André Méric (interdiction de l'apologie du crime terroriste) - (p. 3421) : rédaction inutile d'un article particulier relatif au terrorisme - (p. 3422) : application des lois aux policiers - Existence d'enquêtes parallèles par la presse - Liberté de la presse favo-**

nable au jeu de la démocratie - Discrédit immérité de la presse - Art. 9 (p. 3424) : favorable à la réparation du préjudice subi par les victimes - Nécessité d'une indemnisation par l'Etat - (p. 3430) : vote hâtif de ce texte par l'Assemblée nationale - Nécessité de laisser au Parlement le temps de faire son travail - Exclusion des Français de l'étranger de ce texte - Interrogation sur la détermination et sur les versements des provisions à la victime - Rappelle que la majorité du Sénat souhaite une réparation intégrale effectuée par l'Etat - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3431) : texte insuffisant pour lutter contre le terrorisme - Impossibilité de définir les crimes et délits de terrorisme - Problème des juges et d'une cour d'assises particulière avec seulement des magistrats professionnels à Paris - Mise en place de mesures exorbitantes de droit commun en matière de garde à vue et de perquisition - Création d'une interdiction de séjour obligatoire - Conditions trop rapides pour faire un travail législatif sérieux.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)] - (30 juillet 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 3468) : sa motion n° 2, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée (p. 3473) - Projet contraire à la Constitution et au Traité de Rome - Violation par le Gouvernement de l'article 45 de la Constitution : article 49-3 appliqué à l'Assemblée nationale et recours à la question préalable au Sénat - Refus du Président de la République de signer l'ordonnance de privatisation - Défenses des intérêts nationaux - (p. 3469) : indépendance nationale - Respect des droits du Parlement - Demande au Sénat de repousser ce projet de loi - Protection insuffisante des intérêts nationaux - Non respect du Traité de Rome - (p. 3470) : actionnariat populaire - Indépendance de la commission de la privatisation - Vente des actions aux membres du personnel à un prix inférieur à leur valeur - Régime fiscal des opérations de paiement à l'Etat - Privatisation de la Mutuelle générale française - (p. 3471) : décision du Conseil constitutionnel relative aux règles du transfert du secteur public au secteur privé - Demande au Sénat d'adopter la motion d'exception d'irrecevabilité déposée par le groupe socialiste.**

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Art. 1 (p. 3519) : dépôt tardif du rapport de la commission - Conditions d'entrée sur le territoire français - Contrôle des moyens d'existence - Refus d'entrée immédiatement exécutoire sauf en cas de demande de sursis à exécution de 24 heures par l'autorité consulaire - Droit d'asile - (p. 3522) : soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (production des documents, visas et justifications et droit d'entrer sur le territoire français) - (p. 3524, 3525) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 48 (refus d'entrée et absence de rapatriement contre le gré de l'intéressé avant l'expiration du délai d'un jour franc ; cas de maintien dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) et n° 50 (demande de droit d'asile et prise de décision de refus par le ministre de l'intérieur après consultation du ministre des affaires étrangères) - Art. 2 (p. 3527, 3528) : carte de résident - Menace pour l'ordre public - Communauté de vie des deux époux et mariage - Etranger, père ou mère d'un enfant français résidant en France - Cas des mineurs - Carte de résident pour les étrangers ayant servi contre les ennemis de la France - Etrangers venus en France avant l'âge de dix ans - (p. 3530) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public) - (p. 3531) : soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (notion de menace grave pour l'ordre public) - (p. 3532) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 55 à n° 57 relatifs aux conditions de délivrance de la carte de résident en cas de mariage avec un Français - (p. 3533) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 58 (délivrance de la carte de résident à un étranger parent d'un enfant français résidant en France, sauf déchéance de l'autorité parentale) et n° 59 (délivrance de la carte de résident aux personnes ayant possédé la qualité de Français et l'ayant perdu en raison du**

transfert de souveraineté de certains territoires) - (p. 3535) : soutient l'amendement n° 63 de M. André Méric (délivrance de la carte de résident à un étranger en situation régulière depuis plus de dix ans et suppression des dispositions relatives à la condamnation à la prison ferme ou avec sursis pour crime ou délit) - (p. 3536) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 64 (augmentation de la durée de la peine de prison faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident) et n° 65 (possibilité de refus de la carte de résident en cas de condamnation à une peine d'emprisonnement au cours des cinq dernières années) - (p. 3537) : autorité parentale - (p. 3538) : cas d'une jeune femme allemande mariée à un Français et ayant perdu de ce fait la nationalité allemande - Code de la nationalité et examen de ce problème.

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3550) : soutient l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric (séjour prolongé hors du territoire national) - Multiplication d'incidents impliquant des policiers - (p. 3555) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur (séjour prolongé hors du territoire national) - Art. 4 (p. 3556, 3557) : soutient les amendements n° 68 à n° 70 de M. André Méric (sanctions pénales en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)] - (5 août 1986) - Discussion générale (p. 3663) : spécificité de la collectivité des Français établis à l'étranger - Morale politique - Représentation de l'Association démocratique des Français de l'étranger - (p. 3664) : adéquation entre le nombre de voix et le nombre de sièges obtenus - Absence d'urgence du texte - Loi du 7 juin 1982 : principe de l'élection au suffrage universel direct du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; découpage électoral établi en concertation avec le Conseil - Consensus sur la loi du 18 mai 1983 relative à l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger et sur la loi organique du 17 juin 1983 augmentant le nombre de sénateurs représentant les Français de l'étranger - (p. 3665) : Conseil supérieur des Français de l'étranger : organe consultatif et collège électoral - Différences entre l'élection des membres du Conseil et celle des sénateurs - Nombreuses spécificités admises : vote par correspondance, inscription non obligatoire sur la liste électorale, un seul tour - Non-représentation de l'état exact de l'opinion en France par le Sénat - (p. 3666) : vocation du Sénat à représenter les collectivités territoriales - Collège électoral des sénateurs - Article L. 289 du code électoral : système de la représentation proportionnelle au plus fort reste pour l'élection des grands électeurs - Absence de représentation de la gauche parmi les sénateurs représentant les Français de l'étranger, jusqu'en 1982 - Election des sénateurs représentant les Français de l'étranger au suffrage universel - Constitution de 1958 - Rapport des forces politiques au sein du Sénat - Absence d'urgence de la réforme du mode de scrutin pour l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Représentation de l'Association démocratique des Français de l'étranger - Loi de 1983 : doublement du nombre des sénateurs représentant les Français de l'étranger - Découpage des circonscriptions électorales - Loi de 1978 sur le vote des Français de l'étranger - (p. 3667) : rappelle son attitude au sein de la commission mixte paritaire en 1982 - Art. 1 (p. 3674) : soutient l'amendement de suppression n° 4 de M. Jean-Pierre Bayle (mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus) - Panachage - Equité du système instauré par la loi du 7 juin 1982 - (p. 3675) : sur l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales), soutient les sous-amendements n° 18 et n° 21 de M. Jean-Pierre Bayle - Règles de la représentation proportionnelle au plus fort reste adaptées à une représentation fidèle de l'opinion publique.**

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 23 (p. 3766) : se déclare opposé à l'amendement n° 72 du Gouvernement (conditions d'éligibilité des communes aux attributions de la part principale du**

fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - (p. 3767) : se déclare favorable à l'amendement n° 109 du Gouvernement (modalités de recouvrement de la taxe sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique) - (p. 3768) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de M. Charles Bosson (redevance perçue par les collectivités locales sur les remontées mécaniques des stations hivernales) - **Rappel au règlement (p. 3769) : article 45, 1^{er} alinéa du règlement du Sénat - En vertu de l'article 40 de la Constitution, irrecevabilité d'un amendement créant ou aggravant une charge publique - Après l'art. 8 (suite) (p. 3776, 3777) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 488 (85-86)] - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3793, 3794) : comparution immédiate - Semi-liberté obligatoire - Opposition du groupe socialiste - Nouvelles conditions de demandes renouvelées de mise en liberté - Opposition à la méthode de comparution immédiate appliquée en dehors du flagrant délit - Vote défavorable sur les conclusions de la CMP.**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 489 (85-86)] - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3798) : arrestation et jugement des terroristes - Qualification des crimes ou délits de terrorisme : prise en compte de l'intention et de la notion d'entreprise individuelle ou collective de nature à troubler gravement l'ordre public - Détention préventive et ordre public - Composition du jury de la cour d'assises - Délai de garde à vue - Visite domiciliaire sans l'assentiment de l'intéressé - (p. 3799) : garde à vue - Indemnisation des victimes du terrorisme - Vote défavorable sur ce texte.**

- **Projet de loi relatif à l'application des peines - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 490 (85-86)] - (7 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3801) : mise en tutelle du juge de l'application des peines - Droit de faire appel, pour le procureur de la République, sur les décisions du juge de l'application des peines - Evolution des crédits de la justice.**

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 500 (85-86)] - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3814) : décentralisation - Dépôt de projets de loi sur la fonction publique territoriale, la coopération intercommunale, les dotations et l'administration de Paris et de sa région - (p. 3815) : transferts de charges - Dotation globale de fonctionnement, DGF - Garantie d'emprunt pour les écoles libres - Fonds départementaux des écoles publiques et des écoles privées - Vote défavorable du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP - Art. 14 quinquies (p. 3818) : prise en compte ou non dans le budget de l'Etat des aides accordées aux départements.**

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3826, 3827) : rôle du Conseil constitutionnel - Vote bloqué - Amendements du Gouvernement sur le texte de la commission mixte paritaire - Privatisation de TF 1 - (p. 3828) : droit à la parole pour les organisations syndicales et professionnelles - Composition de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Publicité pour les partis politiques - Partage des ressources publicitaires de la presse écrite et de la communication audiovisuelle entre les secteurs public et privé - Privatisation de TF 1 - Avenir de TDF, de la SFP et de la RFP - Suppression de la Délégation parlementaire de la communication audiovisuelle et du Conseil national de la communication audiovisuelle - Publicité - **Rappel au règlement (p. 3830) : organisation des travaux du Sénat - Discussion générale (suite) (p. 3833, 3834) : publicité et financement des partis politiques - Examen de ce projet de****

loi et propositions du groupe socialiste - Recours au vote bloqué au Sénat et utilisation de l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale - **Art. 3** (p. 3834) : missions de la CNCL - **Art. 4** (p. 3835) : composition de la CNCL - **Art. 5** : contrôle de la CNCL sur les incompatibilités afférentes aux fonctions de ses membres - **Art. 7** (p. 3836) : intervient sur l'amendement n° 1 de M. François Léotard, ministre (inscription des crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la CNCL au budget général de l'Etat) - **Art. 13** (p. 3837) : campagnes électorales - **Art. 26** (p. 3838, 3839) : Stations radio-électriques privées - **Art. 31** : publicité et parrainage - **Art. 33** (p. 3840) : partage des ressources publicitaires entre la presse écrite et les services de communication audiovisuelle ; autorisations de diffusion accordées aux services de radiodiffusion - **Art. 42** (p. 3841, 3842) : obligation, pour les sociétés titulaires d'une autorisation relative à un service de communication audiovisuelle, d'informer la CNCL de certains transferts de droits sociaux - **Art. 44** : limitation de la part du capital détenu par des étrangers dans les sociétés de radiodiffusion ou de télévision - Référence à la Communauté économique européenne - **Art. 49** (p. 3843, 3844) : nomination du président de RFI ; composition du conseil d'administration - **Art. 50** : gestion du secteur public ; ressources publicitaires - **Art. 55** (p. 3845) : suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Diminution de la redevance - Plafonnement des ressources publicitaires pendant trois ans - **Art. 59** (p. 3846, 3847) : accès à l'antenne des formations politiques et des organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale - **Art. 61** : privatisation de TF 1 ; récente décision du Conseil constitutionnel - **Art. 70** (p. 3850) : travailleurs salariés de TF 1 - **Art. 77** (p. 3853) : limitation du nombre des coupures publicitaires à une par film - Durée des messages publicitaires - **Après l'art. 92** : disparition de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - **Art. 94** (p. 3854) : intervient sur l'amendement n° 5 du Gouvernement (délai de la désignation par le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, de certains membres de la CNCL) - **Art. 104** (p. 3854, 3855) : satellites TDF 1 et TDF 2 - Annulation des concessions de la 5^e et de la 6^e chaînes - Se déclare opposé à l'amendement n° 6 du Gouvernement (date d'annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe) - **Art. 106** : suppression de la Délégation parlementaire et du Conseil national de la communication audiovisuelle - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3856) ; vote défavorable du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 4156) : sa motion n° 6, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Impossibilité de transposer le statut d'une assemblée parlementaire au Conseil de Paris - Spécificité de la Ville de Paris - Décret-loi du 21 avril 1939 - (p. 4157) : projet de loi de finances rectificative pour 1986 - Décision du Conseil constitutionnel du 3 juillet 1986 - Projet de loi portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales - Budget de fonctionnement de la Ville de Paris ; commission chargée d'arrêter le projet de budget - (p. 4158) : règlement intérieur du Conseil de Paris - Régime particulier des assemblées parlementaires, fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs - Article 15 de la Déclaration des droits de l'homme : principe du contrôle de la gestion des fonds publics - Contrôle de la Cour des comptes et de la chambre régionale des comptes - Obligations de réception de la Ville de Paris - Retraite des fonctionnaires municipaux - Mise à disposition de la Ville de Paris de personnels à statut de droit privé - **Discussion générale** (p. 4160, 4161) : désignation à la proportionnelle des membres de la commission chargée de préparer le projet de budget - Fixation des modalités de contrôle dans le règlement intérieur établi par le Conseil de Paris - Egalité entre les collectivités territoriales - **Art. 2** (p. 4166) : retraite des officiers municipaux - Oppose l'article 40 de la Constitution - **Rappel au règlement** (p. 4166) : article 45 du règlement du Sénat - **Art. 3** (p. 4167) : invoque l'article 40 de la Consti-

tution - **Art. 4** (p. 4168) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Charles Lederman (suppression de la fixation par le règlement intérieur du Conseil de Paris des modalités de contrôle des crédits de fonctionnement) - **Rappel au règlement** : invoque l'article 40 de la Constitution - **Art. 6** (p. 4169) : se déclare favorable aux moyens administratifs communs à la Ville et au département de Paris - **Art. 7** : opposition du groupe socialiste à la création d'institutions et d'organismes interdépartementaux par la Ville de Paris et les départements de la région parisienne - (p. 4170) : spécificité de la Ville de Paris - **Art. 8** : caractère impératif de la convocation du Conseil de Paris par le maire sur la demande du préfet de police - **Art. 9** (p. 4172, 4173) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 rectifié de M. Charles Lederman (extension des pouvoirs de police du maire de Paris) - Institution d'une dualité des compétences en matière de police : risque d'alourdissement des décisions et d'accroissement de la bureaucratie - **Art. 10** (p. 4173) : s'oppose à la mise à disposition de moyens publics à des entreprises privées - **Art. 11** (p. 4174) : s'oppose au paiement par la Ville de Paris de cotisations de retraite à des personnels mis à la disposition d'entreprises privées - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4175) : vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Avant l'art. 2 bis** (p. 4775) : se déclare opposé à l'amendement n° I-239 de M. Geoffroy de Montalembert (déduction d'une partie des dons faits aux associations culturelles, gagée sur une augmentation des droits sur les tabacs).

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5276) : insuffisance de ce budget - Crise économique et augmentation de la délinquance - Renforcement de la police en quantité et en qualité - Hommage aux mesures prises en matière judiciaire par les gouvernements de MM. Mauroy et Fabius - Rappelle la suppression des frais de justice - Frais supplémentaires entraînés par le développement de l'informatique - (p. 5277) : impossibilité d'un rétablissement des juges de paix - Magistrats devant être assez nombreux pour prendre les décisions - Hommage à la conscience professionnelle des magistrats - Importance du rôle de l'éducation surveillée pour la jeunesse délinquante - Regrette les suppressions d'emplois à l'éducation surveillée - Problème des services pénitentiaires et de l'aventure des prisons privées - Rappelle le livre d'Alexis de Tocqueville, « Ecrits sur le système pénitencier en France et à l'étranger » - (p. 5278) : se déclare défavorable aux prisons privées - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de budget.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Ousseki, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6299, 6300) : son amendement n° 2, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : création d'une commission de contrôle parlementaire portant notamment sur le fonctionnement du peloton motorisé de maintien de l'ordre dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 ; rejeté.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff** fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du règlement chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites

contre un membre du Sénat [n° 83 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6413) : se félicite, au nom du groupe socialiste, des conclusions unanimes de la proposition de résolution de M. Marcel Rudloff - Respect de la loi pénale par tous - (p. 6414) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable aux conclusions de la commission telles qu'elles ont été présentées.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 6428) : sa motion n° 1, soutenue par M. Félix Ciccolini, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

DUBOSCQ (Franz), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de programme [n° 11 (86-87)] relatif au développement des départements d'outre-mer [n° 63 (86-87)] (6 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Rappels au règlement** - (25 février 1986) (p. 457) : article 29, alinéa 3, du règlement du Sénat : ordre du jour prioritaire de la session extraordinaire - Ouverture de la campagne électorale pour les élections législatives et régionales.

- **Question au Gouvernement** : thèse sur l'inexistence des chambres à gaz (29 mai 1986) (p. 994, 995).

- **Question au Gouvernement** : industrie de l'aluminium (26 juin 1986) (p. 1995).

- **Question au Gouvernement** : équarrissage des animaux (16 octobre 1986) (p. 3912, 3913).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4530, 4531) : texte relevant du domaine de la commission des affaires sociales - Se félicite des conditions d'examen préalable de ce texte par les conseils généraux et régionaux des départements concernés - Situation démographique des départements d'outre-mer, DOM, et mesures en faveur de l'emploi des jeunes - Importance de l'immigration dans les DOM - Taux moyen réel de chômage approchant 33 % de la population active - Prolongation dans les DOM des dispositions de l'ordonnance du 16 juillet 1986 pour l'emploi des jeunes - Inscription de crédits d'Etat supplémentaires au profit des DOM dans le cadre des dotations de décentralisation - Renforcement de la mobilité entre l'outre-mer et la métropole - Abaissement du coût du transport pour les jeunes venant en métropole - Dispositions en matière de résorption progressive des différences en matière de protection sociale entre la métropole et les DOM - Existence de disparités entre les régimes de protection sociale - Engagement de l'Etat à mettre en place un programme particulier en faveur de Mayotte - (p. 4532) : remplacement de l'assistant par de réelles possibilités de développement économique, objectif du Gouvernement - Définition de la parité sociale globale - Article 9 et exonération de cotisations sociales pour l'embauche des jeunes - Article 12 et création de la commission nationale d'évaluation de la parité sociale - Article 13 et suppression de la condition d'activité professionnelle et extension des prestations familiales aux employeurs et travailleurs indépendants - Article 14 et attribution de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés à compter du 1^{er} janvier 1988 - Article 15 et versement de l'allocation de logement - Réaffirmation de l'appartenance des DOM et territoires d'outre-mer, TOM, à la République - Au nom de la commission des affaires sociales, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 59 (p. 5821) : problème de la forte érosion monétaire et de la révision périodique de la quotité des avantages accordés et du montant des chiffres limites ou plafonds - Enumération d'avantages octroyés depuis un certain nombre d'années et qui n'ont jamais été soumis à révision - Souligne le danger des limites exprimées en francs - Souhaite la fixation de limites soit en pourcentage soit par référence à une valeur quelconque indexée.

DUFFAUT (Henri), sénateur du Vaucluse (S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Discussion générale (p. 109) : amélioration des chiffres de

l'inflation en France malgré le cours élevé du dollar - Amélioration des résultats des groupes nationalisés - Diminution du déficit de la sidérurgie - Assainissement de l'économie grâce à l'action du gouvernement de Laurent Fabius.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 803) : amélioration de la situation financière des groupes nationalisés en 1982 - (p. 807, 808) : faiblesse des investissements réalisés par les entreprises privées malgré de bons résultats financiers - (p. 809) : caractère attractif pour les capitaux privés des entreprises publiques : exemple de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la BNP.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 913) : au nom du groupe socialiste, s'abstient sur l'amendement n° 24 de M. Hector Viron (réduction de la durée du travail à trente-cinq heures dans le secteur privé sans réduction de salaire).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1041) : participation des salariés à l'entreprise et action des gouvernements précédents - **Art. 4** (p. 1078, 1079) : nationalisation en 1982 de groupes sidérurgiques - Incidences économiques de ces nationalisations - Politique de privatisation et de recherche des capitaux - Risques consécutifs à la mise sur le marché d'actions nouvelles - Capacité du marché financier - (p. 1087) : soutient l'amendement n° 397 de M. André Méric (maintien du secteur des établissements de crédit) - (p. 1092) : soutient l'amendement n° 402 de M. André Méric (dénationalisation des établissements de crédit et taux des fonds propres par rapport au montant des risques à couvrir) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1099) : soutient l'amendement n° 348 de M. André Méric (exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1109) : soutient l'amendement n° 351 de M. André Méric (exclusion de la société nationale Elf-Aquitaine de la liste des entreprises à privatiser).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1485) : déficit budgétaire s'élevant à 145 milliards de francs - Rapport de M. de La Genière - Existence de crédits sous-estimés et de crédits surestimés - Situation du budget français ne justifiant pas les mesures de réduction de personnel ou de crédits - Comparaisons entre le déficit budgétaire de 1981 et celui de 1986 - Diminution de l'inflation - Pourcentage de prélèvement fiscal en France par rapport à la production intérieure brute - (p. 1486) : politique s'inscrivant en contradiction avec les inscriptions de crédits - Echec de la dévaluation - Réduction du taux de l'impôt sur les sociétés - Gel du traitement des fonctionnaires - Réduction du taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Suppression de l'anonymat des transactions sur l'or - Existence de la paix sociale en France - Rareté des journées de grève - Renaissance d'un climat de conflit social - Rappelle l'emprunt à la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Après l'art. 1 - Rappel au règlement** (p. 1518) : conteste l'opposition de l'article 40 à l'amendement n° 45 de M. Pierre Gamboa (suppression du report en arrière pour les entreprises) - **Après l'art. 1 (suite)** (p. 1519) : se déclare opposé au même amendement - (p. 1520) : intervient sur l'amendement n° 46 de M. Pierre Gamboa (suppression de l'impôt sur le revenu) - **Art. 6 bis** (p. 1551) : intervient sur les amendements de M. André Méric, n° 90 (abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes) et n° 91 (augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés) - Dispositions fiscales actuellement favorables au concubinage.

DUMAS (Pierre), sénateur de la Savoie (RPR).
Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

DUMAS (Roland), ministre des relations extérieures (nommé le 7 décembre 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [*JO* Lois et décrets 8 décembre 1984, p. 3771].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] (20 février 1986) - Traités et conventions.

DUMONT (Jean), sénateur des Deux-Sèvres (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

DURAFOUR (Michel), sénateur de la Loire (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des finances (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) jusqu'au 28 septembre 1986.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Max Lejeune, instituant une journée nationale des français d'outre-mer [n° 354 (85-86)] (24 avril 1986) - Cérémonies publiques et fêtes légales.

Proposition de résolution, déposée avec M. Pierre Laffitte, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe [n° 410 (85-86)] (18 juin 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 72 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 17)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) (p. 561, 562) : rôle du Président de la République et du Gouvernement au sein de la cohabitation - Se déclare satisfait de l'attitude du Premier ministre vis-à-vis du Front national - Proposition d'actualiser la Constitution en accroissant le rôle du Sénat - Construction de l'Europe - Voter la confiance au Gouvernement.

- *Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1774) : abrogation de la loi du 3 janvier 1975 instituant l'autorisation administrative de licenciement - Nécessaire adaptation de la loi à la réalité économique et sociale - Comparaison difficile avec d'autres pays de l'Occident - Licenciement plus difficile en République fédérale d'Allemagne qu'en France - (p. 1775) : limitation des abus dans le recours à l'allocation supplémentaire d'attente, objectif de la loi de 1975 - Modification de la loi en l'absence de consultation des partenaires sociaux - Préférence à la politique contractuelle, règle de la plate-forme UDF-RPR - Projet de loi donnant une satisfaction de principe à certains chefs d'entreprise - Modification du code du travail - Danger d'un encombrement des conseils de prud'hommes - Risque de détérioration du climat social - Souhaite la mise au point par les partenaires sociaux d'un autre dispositif allant dans le sens de la modernité et le dépôt d'un nouveau projet de loi devant le Parlement - Echec des socialistes en 1981 par ignorance de la réalité économique.

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3856, 3857) : communication audiovisuelle - Suppression de la tutelle de l'Etat - Missions et organisation financière de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Privatisation de TF 1 - Avenir du secteur public de l'audiovisuel - Chaîne européenne de télévision.

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 24 ter (p. 4915, 4916) : son amendement n° I-105 : bénéfice du fonds de compensation pour la TVA accordé aux départements et aux régions au titre des subventions d'investissement versées aux établissements publics locaux d'enseignement en vue de leur construction, reconstruction, extension ou grosses réparations ; adopté.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 4973) : augmentation apparente des crédits - Augmentation des crédits consacrés à l'aide personnalisée et diminution des crédits concernant l'urbanisme - Décentralisation et décroissance des

dotations du budget de l'Etat correspondant aux compétences transférées - (p. 4974) : transformation des treize dernières écoles d'architecture en établissements publics à caractère administratif - Informatisation exigeant des personnels de très haute technicité - Budget ne reflétant pas la politique globale du Gouvernement en matière de logement - Souligne la priorité accordée à l'aide au logement dans les départements d'outre-mer, DOM, et les territoires d'outre-mer, TOM - Mesures fiscales en faveur de l'investissement immobilier outre-mer - Amélioration de l'habitat existant - Problèmes liés au fonctionnement et à l'évolution des organismes d'HLM - Situation des sociétés anonymes de crédits immobiliers, SACI - Urgence d'une réforme de l'aide personnalisée au logement, APL - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce budget, ainsi qu'à l'article 72 qui y est rattaché.

DURAND (Jacques), sénateur du Tarn (S).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 70 (JO Débats 31 mai 1986) (p. 1102) - Ministère : Economie - *Développement des moyens financiers des petites entreprises françaises* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1870) - Entreprises (petites et moyennes).

n° 86 (JO Débats 11 juin 1986) (p. 1448) - Ministère : Economie - *Prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1871) - Finances locales.

Questions orales avec débat :

n° 11 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 625) - Ministère : Premier ministre - *Avenir du bassin d'emploi d'Albi-Carmaux (Tarn)* - (Réponse : JO Débats 25 juin 1986) (p. 1884) - Mines et carrières.

n° 54 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Industrie - *Situation des industries françaises de la mégisserie et de la maroquinerie* - (Retirée : septembre 1986) - Cuir, peaux et fourrures.

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement : problèmes de l'équarrissage dans le Sud-Ouest* (29 mai 1986) (p. 986, 987).

- *Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* [n° 400 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (19 juin 1986) - Après l'art. 6 (p. 1836, 1837) : soutient l'amendement n° 286 de M. André Méric (rôle du Conseil des prud'hommes) - Après l'art. 6 (p. 1844) : soutient l'amendement n° 289 de M. André Méric (information obligatoire des représentants du personnel en cas de licenciement consécutif à une opération de concentration, de fusion, de restructuration) - (p. 1847) : soutient l'amendement n° 294 de M. André Méric (consultation du comité d'entreprise pour tout projet de licenciement économique) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1851, 1852) : absence de création d'emplois par

la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Organisation de la régression sociale - Nombreux amendements socialistes repoussés - Rappelle la lettre circulaire de M. Gattaz - Annonce d'une prochaine modification des lois Auroux - Destruction des instruments de prévention et de traitement - Liquidation de quarante ans d'acquis sociaux.

- **Question orale avec débat : avenir du bassin d'emploi Albi-Carmaux** - (24 juin 1986) (p. 1884) : résultats encourageants du plan de réduction des pertes de la cockerie de Carmaux, mis en place en février 1986 - Inquiétude des Tarnais quant à la volonté des Charbonnages de France de mener à bien le programme « grande découverte » - Coordination insuffisante de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, en ce qui concerne les actions menées dans les pôles de conversion - Installation d'établissements d'enseignement supérieur - Projet du Centre de recherche, d'innovation et de transfert technologique, CRITT, d'Albi non encore accepté par l'administration centrale - (p. 1885) : attend du Gouvernement des éclaircissements sur l'avenir économique de ce bassin d'emploi - (p. 1887) : avenir du charbon - Désarroi des mineurs et des élus locaux sur les différentes stratégies poursuivies par les Charbonnages de France.

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres** - (24 juin 1986) (p. 1893) : problèmes économiques et sociaux du bassin textile de la région Midi-Pyrénées - Favorable à la mise en place d'un nouveau plan textile.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion** - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2845) : soutient l'amendement n° 761 de M. André Méric (zone de couverture de TF1) - (p. 2863) : soutient l'amendement n° 772 de M. André Méric (cas d'obligation de retransmission et coût total des opérations).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - Art. 11 (p. 3359, 3360) : soutient l'amendement n° 40 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime juridique de certains appareils de jeux) - Cas des fêtes foraines.

DURAND (Yves), sénateur de la Vendée (NI).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

DUROMEIA (André), sénateur de la Seine-Maritime (C).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu secrétaire ; en démissionne (JO Lois et décrets 14 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître officiellement le caractère de journée

nationale du souvenir et du recueillement à la journée du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu survenu en Algérie en 1962 [n° 51 (86-87)] (30 octobre 1986) - Cérémonies et fêtes légales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 1986) - Art. 24 (p. 4346, 4347) : soutient l'amendement de suppression n° 263 de M. Charles Lederman (institution d'une commission départementale de conciliation) - Suppression de la commission départementale des rapports locatifs et de la protection des responsables d'associations de locataires - (p. 4348) : se déclare favorable aux amendements de suppression identiques n° 164 de M. Robert Laucournet et n° 263 de M. Charles Lederman (institution d'une commission départementale de conciliation) - Art. 25 (p. 4350) : soutient l'amendement de suppression n° 264 de M. Charles Lederman (logements vacants) - Volonté d'empêcher la spéculation immobilière et de défendre le droit à l'habitat pour tous - Suppression de la loi de 1948 : risque de difficultés pour les familles modestes - (p. 4353) : se déclare favorable à l'amendement n° 354 de M. Roger Boileau (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) - Art. 37 (p. 4374) : soutient l'amendement n° 279 de M. Charles Lederman (évolution des loyers HLM en fonction de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction) - Volonté de donner un caractère définitif aux dispositions de la période transitoire.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 8 (p. 4845) : son amendement n° I-147, soutenu par M. Robert Vizet : abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréées ; rejeté - **Après l'art. 13** (p. 4863) : son amendement n° I-152, soutenu par M. Robert Vizet : intitulé et articles additionnels : « C bis - Mesures en faveur de la sécurité maritime » ; retiré.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5140) : importance du commerce, de l'artisanat et des services dans la vie économique et sociale - Nécessaire modernisation et adaptation - Diminution des crédits - Absence d'harmonisation des régimes d'imposition sur le revenu des commerçants et des salariés prévue depuis 1973 - Inégale taxation des ventes de fonds de commerce - Souhaite la prise en compte de l'érosion monétaire dans le calcul de la plus-value professionnelle - Problème de la revalorisation annuelle du montant des droits fixes de la taxe pour frais des chambres de métier - Suppression des crédits affectés aux stages d'initiation à la gestion - Problème de la protection sociale des petits commerçants et des artisans - Insuffisance des pensions versées - Interrogation sur les moyens utilisés par le Gouvernement pour lutter contre l'extension du travail du dimanche dans le domaine de la grande distribution - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5303) : création en mai 1981 d'un ministère de la mer - Baisse des autorisations de programme après prise en compte de la rebudgétisation du fonds de soutien aux grands travaux, FSGT - Importance de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM - Institutionnalisation du transfert sous pavillon de complaisance par le biais du pavillon des Kerguelen - Absence d'objectif précis - Absence d'une flotte fluvio-maritime - Absence de navires français et aggravation de la situation des ports - Réalisation d'un terminal rapide pour le port du Havre - Problème des détournements de trafic, des infra-

structures de pré et post-acheminement, du désenclavement des ports - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5312) : nécessaire renouvellement de la flotte de la Société nationale de secours maritime, SNSM - Souhaite que le Gouvernement dote la SNSM des moyens qui lui sont nécessaires - Souhaite la majoration de la subvention de la SNSM - Etat C (p. 5313) : importance du secteur des pêches et cultures marines dans l'économie nationale - Diminution des crédits de ce secteur - Déficit de la balance commerciale des produits de la pêche - Régression des aides à l'équipement pour les cultures marines - Effort nécessaire en faveur de l'organisation des marchés - Nécessité de moderniser et de rendre plus sûrs les bateaux - Régression du budget de la mer et conséquences graves sur l'activité maritime et sur l'emploi - Souhaite une remise en cause des conditions de l'adhésion de l'Espagne à l'Europe des Douze - Problème de l'accès des Espagnols dans nos zones de pêche par la bande des 12 milles en mer - Souhaite la réservation du plateau continental au large du littoral du Languedoc-Roussillon à nos pêcheurs - Insuffisance des moyens de surveillance - Problème des étangs salés privés du littoral.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5449, 5450) : insuffisance de ce budget - Rattrapage du rapport constant promis pour fin 1986 - Souhaite la suppression de la limite du cumul pour les veuves âgées de plus de soixante ans percevant une pension de reversion de la sécurité sociale - Problème de la proportionnalité des pensions d'invalidité - Souhaite la levée de toute exclusion pour tous les résistants - Absence de mention « guerre » sur les titres de pension des anciens d'Afrique du Nord - Problème de la campagne double - Souhaite l'adaptation du code des pensions - Absence de titre officiel en faveur des six cent mille français déportés dans les camps de travail forcé - Suppression d'emplois à l'ONAC et à l'administration centrale - Diminution des crédits en faveur des manifestations commémoratives et pour l'information - Perte du pouvoir d'achat des pensions de guerre et de la retraite du combattant - Attribution de la croix de la Légion d'honneur aux anciens combattants de la guerre 14-18 - Souhaite l'ouverture d'un contingent supplémentaire pour 1987 - (p. 5451) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - Art. 66 (p. 5458) : regrette le rejet par le Sénat de l'amendement déposé par les sénateurs communistes prévoyant le rattrapage intégral du rapport constant lorsque le gouvernement socialiste était au pouvoir - Se déclare opposé à l'adoption de cet article.

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5471) : faible augmentation des crédits - Diminution des encouragements aux organismes locaux et aux associations touristiques au profit de la promotion de l'image touristique de la France à l'étranger - Allègement des charges pour les entreprises et augmentation des charges pour la majorité des ménages - Annulation de la réduction de 30 % sur les billets de congés payés - Liberté des prix, dérèglementation en matière de devises et accentuation de la flexibilité du travail dans l'hôtellerie favorables aux professionnels du tourisme - Importance du taux de la population n'ayant pas

pris de vacances d'été en 1986 - Importance des inégalités suivant les catégories socio-professionnelles - Défavorable à l'abaissement du taux de TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles - Souhaite le maintien des aides à l'équipement à la petite hôtellerie - Souhaite la mise en oeuvre d'un plan quinquennal de développement du tourisme social et familial - Elargissement de l'accès aux chèques-vacances - Souhaite un deuxième congé de billet annuel SNCF et extension de cet avantage aux billets avion - (p. 5472) : opération de prestige : « Maison de la France » - Budget négligeant le tourisme social - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits du budget du tourisme.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5731) : retour au capitalisme sauvage - Sacrifices supplémentaires exigés des salariés - Progression de l'investissement spéculatif au détriment de l'investissement industriel - (p. 5732) : répartition des crédits du budget de 1987 - Dégradation de la situation sociale des salariés - Déséquilibre de la balance commerciale - Nombreuses faillites d'entreprises - Retour à la croissance économique dans de nombreux pays industrialisés - Bilan de la conjoncture industrielle en Haute-Normandie - (p. 5733) : difficultés particulières des chantiers de construction et de réparation navales - Suppressions d'emplois dues aux investissements spéculatifs du patronat plutôt qu'à la robotisation et à la modernisation des entreprises - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5771) : augmentation des prélèvements effectués par le budget général sur le budget annexe des P et T - Ouverture à la concurrence risquant d'affaiblir le service public - (p. 5772) : non respect des accords Laurent sur le transport de la presse - Déclin de la Caisse nationale d'épargne - Suppressions d'emplois - Assujettissement de la Direction générale des télécommunications, DGT, à la TVA - Tarification des communications téléphoniques - Augmentation prévue des taxes postales - Désengagement de l'Etat du plan câble - Interroge le ministre sur l'avenir de la convention signée entre la ville de La Courneuve et les P et T pour le câblage en fibre optique de la ville - Dégradation du statut des personnels - (p. 5773) : rappelle son attachement au service public - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 6 (p. 6350) : son amendement de suppression n° 71 : budget annexe ; rejeté.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence** [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6539, 6540) : caractère néfaste pour le consommateur du dirigisme économique aussi bien que d'une libération des prix entraînant des augmentations en chaîne sans prise en compte des autres facteurs économiques - Aspect juridiquement acceptable du choix de la juridiction judiciaire pour les recours contre les décisions du conseil de la concurrence mais opposition du groupe communiste sur la réforme du droit de la concurrence et abstention sur ce projet de loi.

E

EBERHARD (Jacques), sénateur de la Seine-Maritime (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à attribuer aux communes les biens vacants et sans maître ayant un caractère d'immeuble [n° 467 (85-86)] (23 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux [n° 523 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Retirée le 30 octobre 1986.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion** - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), ses sous-amendements n° 414, n° 415, n° 416 et n° 418 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; irrecevables aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 133, 134) : ses amendements n° 88 et n° 89 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques des régions Haute et Basse-Normandie - (p. 137) : son amendement n° 90 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques et de l'emploi dans la région Bretagne - (p. 138) : son amendement n° 92 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques de la

région Poitou-Charentes - (p. 153, 154) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 177, 178) : se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - Art. 1 C (p. 182) : influence de la flexibilité sur le chômage dans l'industrie textile française - Défavorable à un accroissement de la productivité par l'aggravation des conditions de travail - Art. 1 (p. 191) : modulation du temps de travail - Cas d'une entreprise de réparation navale du Havre - Application de la flexibilité dans l'Aube.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 241) : article 32, alinéas 2 et 3, du Règlement du Sénat : périodicité et durée des séances publiques - Art. 1 (suite) (p. 267, 268) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de la Seine-Maritime - **Rappel au règlement** (p. 269, 270) : article 63 du Règlement du Sénat : délégations de vote - Article 56 du Règlement du Sénat : procédure du scrutin public.

- **Procès-verbal** - (5 février 1986) (p. 280) : conteste le procès-verbal du mardi 4 février 1986 - Sommaire rendant imparfaitement compte de la séance.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion** - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 283) : application de l'article 49, alinéa 6, du règlement du Sénat - Art. 2 (p. 299, 300) : ses amendements relatifs à la rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail, n° 181, soutenu par M. Fernand Lefort et n° 182, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenus dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 319, 320) : ses amendements n° 205 et 206, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet et par M. Pierre Gamboa, relatifs à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenus dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 4 (p. 377) : cas des chantiers navals Arno du Havre, de Grand-Quevilly et de Dieppe - **Rappel au règlement** (p. 383, 384) : articles 63 et 64 du règlement du Sénat - Absence de participation du groupe communiste au vote sur la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité à certains amendements du groupe communiste - Délégations de vote - Modalités de vérification du quorum et article 51 du règlement du Sénat - **Vote unique sur les articles 2, 3 et 4** (p. 398) : adoption à la hâte de ce texte en fin extrême de législature - Combat des sénateurs communistes face à la droite sénatoriale et au Gouvernement - **Vote défavorable** sur ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. François Collet**, fait au nom de la commission des lois, sur la **proposition de résolution** (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (20 mai 1986) - Après l'art. 1 (suite) (p. 706) : soutient l'amendement n° 9 de M. Charles Lederman (modalités de prise d'une décision de communication des travaux d'une commission) - (p. 707) : soutient l'amendement n° 11 de M. Charles Lederman (délai de discussion et de dépôt des rapports) - (p. 708, 709) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 13 (impossibilité pour le Bureau du Sénat de s'opposer à la publication des rapports d'information rédigés à la suite des missions) et n° 15 (présentation au cours de l'exercice budgétaire par le rapporteur général et les rapporteurs spéciaux, de rapports d'information devant la commission des finances) - Art. 2 (p. 711, 712) : liens entre le dépôt, l'examen et l'adoption d'une proposition de loi - **Après l'art. 2** : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 41 (fixation de l'ordre du jour et rôle des groupes politiques) et n° 42 (cas de communication d'une

demande de discussion immédiate sans accord de la commission) - Art. 3 (p. 713) : soutient l'amendement de suppression n° 19 de M. Charles Lederman (suspension de séance) - Après l'art. 3 (p. 714) : soutient l'amendement n° 44 de M. Charles Lederman (rôle des groupes politiques dans l'organisation des travaux du Sénat; séances publiques hors des mardis, jeudis et vendredis) - Art. 4 (p. 715) : soutient l'amendement de suppression n° 20 de M. Charles Lederman (clôture de la discussion) - Art. 7 (p. 717) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 22 de suppression (renvoi en commission), n° 23 et n° 24, relatifs au temps de parole pour les demandes de renvoi en commission - Art. 8 (p. 719) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 26 (suppression des dispositions relatives aux cas d'irrecevabilité des demandes de renvoi en commission et aux demandes de priorité ou de réserve de droit et n° 27 (délai de parole de chaque groupe politique pour expliquer son vote) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 49 de M. François Collet, rapporteur (temps de parole pour l'auteur d'une question préalable, d'une motion préjudicielle ou incidente ou pour une exception d'irrecevabilité portant sur l'ensemble d'un texte) - Après l'art. 8 (p. 720) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 28 (renvoi en commission de droit à la demande de l'auteur de l'amendement) et n° 29 (suppression de l'alinéa 3 de l'article 46 du règlement du Sénat relatif à la discussion des crédits budgétaires) - Art. 9 (p. 721) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 30 de suppression (règles de recevabilité des sous-amendements), n° 53 (limitation de l'irrecevabilité à un amendement ou un sous-amendement à la fois) et n° 31 (absence de lien entre la recevabilité d'un sous-amendement et son examen en commission) - Art. 10 (p. 722) : soutient l'amendement de suppression n° 32 de M. Charles Lederman (discussion commune des amendements) - Art. 11 (p. 723) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 33 de suppression (quorum) et n° 46 (suppression des dispositions relatives au rôle du Bureau en matière de vérification de quorum) - (p. 724) : vote défavorable du groupe communiste sur cet article - Après l'art. 14 (p. 725) : soutient l'amendement n° 35 de M. Charles Lederman (temps de parole de l'auteur de la question orale) - Après l'art. 16 : soutient l'amendement n° 36 de M. Charles Lederman (composition de la Haute Cour de justice) - Art. 18 (p. 726) : soutient l'amendement de suppression n° 39 de M. Charles Lederman (pétitions).

- Rappels au règlement - (22 mai 1986) (p. 781) : recours aux ordonnances pour le rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours; découpage électoral.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 791) : privatisation; difficultés des entreprises nationales en raison de leur mode de gestion conforme aux intérêts du secteur privé - Méfaits d'une politique tournée vers l'exportation et l'accumulation financière - (p. 792) : privatisation sournoise depuis 1983 : vente de filiales; mauvaise utilisation des fonds publics - Déresponsabilisation des patrons - Attaques de groupes financiers et de groupes étrangers contre le patrimoine des Français - Abrogation des ordonnances de 1945 et élaboration d'un code de la concurrence; utilisation de ces ordonnances pour imposer des politiques anti-inflationnistes au détriment des salariés - Pouvoir des multinationales - (p. 793) : politique des prix; suggestion de contrats-types négociés au niveau de la région.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 941) : son amendement n° 421, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : modification des dispositions du code du travail permettant d'affirmer que l'ordre public social s'oppose à ce qu'un salarié renonce, à la demande de son employeur, à un droit ou à un avantage né de son contrat de travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) (p. 943) : son amendement n° 423, soutenu par Mme Monique Midy : modification des dispositions du code du travail afin que le contrat de travail conclu à l'issue du contrat d'apprentissage soit obligatoirement un contrat à durée indéterminée; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1061) : sou-

tient l'amendement n° 5 de Mme Monique Midy (modification mais non abrogation des ordonnances de 1945) - (p. 1069) : soutient l'amendement n° 7 de M. Jean-Luc Bécart (édiction d'une réglementation en vue de limiter le recours abusif aux clauses de non concurrence insérées dans les contrats de travail) - (p. 1071) : soutient l'amendement n° 10 de Mme Monique Midy (association des salariés à l'orientation économique des entreprises et à l'application du droit de la concurrence) - (p. 1072) : soutient l'amendement n° 13 de Mme Monique Midy (participation des organisations de consommateurs et des syndicats de salariés dans les entreprises à la détermination des critères de formation des prix à la production et à la distribution).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - (3 juin 1986) - Question préalable (p. 1254) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable; rejetée - Permanence de l'attachement des communistes à la représentation proportionnelle - Tradition de pluralisme politique et absence de bipartisme en France - Tentative de marginalisation du mouvement révolutionnaire par le recours au scrutin majoritaire - (p. 1255) : exemple des résultats des élections législatives de 1978 et de 1981 - Lien entre les électeurs et les élus : exemple des sénateurs élus à la représentation proportionnelle - Notion perverse de vote utile - (p. 1256) : recours aux ordonnances afin d'effectuer dans l'ombre le découpage des circonscriptions électorales - Suppression du débat à l'Assemblée nationale par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution - (p. 1257) : devoir du Président de la République de refuser de signer des ordonnances contraires à ses engagements de 1981 - Déclaration faite en 1910 à la Chambre des députés par le Comité républicain de la représentation proportionnelle - Avant l'art. 1 (p. 1288, 1289) : ses amendements, soutenus par M. René Martin, n° 4 : inscription d'office sur les listes électorales; n° 5 : prolongation du délai d'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision et n° 6 : délai d'examen des demandes d'inscription par le juge d'instance hors des périodes de révision; rejetés - (p. 1290) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 7 : suppression du seuil de 5 % pour la répartition des sièges et n° 8 : remboursement du cautionnement; rejetés - Son amendement n° 9, soutenu par M. Louis Minetti : représentation proportionnelle intégrale; rejeté - Art. 1 (p. 1291) : son amendement n° 10, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article instaurant le scrutin majoritaire; rejeté - (p. 1293, 1294) : ses amendements, soutenus par M. Charles Lederman, n° 15 : déclaration obligatoire sur la situation financière des candidats; et n° 16 : application de ces dispositions au remplaçant; rejetés - Ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 11 : remboursement du cautionnement; et n° 12 suppression des dispositions relatives au seuil en pourcentage de voix au premier tour permettant de se présenter au deuxième tour; rejetés - (p. 1295) : son amendement n° 13, soutenu par M. René Martin : campagne électorale : répartition du temps de parole à la radio et à la télévision par référence aux groupes politiques à l'Assemblée nationale; rejeté - (p. 1296) : ses amendements n° 14, soutenu par M. Ivan Renar : campagne électorale sur Radio-France outre-mer; et n° 39, soutenu par M. Charles Lederman : campagne électorale à la radio et à la télévision : allongement de la durée d'émission; rejetés - Art. 2 (p. 1297, 1298) : ses amendements n° 17, soutenu par M. Louis Minetti : révision des limites des circonscriptions : précision des délais; et n° 18, soutenu par M. Charles Lederman : caractère législatif de la révision des circonscriptions; rejetés - Après l'art. 2 (p. 1299) : son amendement n° 19, soutenu par M. Ivan Renar : prolongation de la durée de la campagne électorale; rejeté - Art. 3 (p. 1300) : son amendement n° 20, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article relatif aux élections partielles dans le régime de la représentation proportionnelle; rejeté - Art. 4 (p. 1301) : son amendement n° 21, soutenu par M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à l'élection des députés des territoires d'outre-mer; rejeté - Art. 5 (p. 1303) : son amendement n° 22, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1318) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 23 : délai de dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant délimitation des circonscriptions électorales, à compter de la publication de la présente loi ; et n° 24 : modalités de création de circonscriptions dans les départements élisant plus de deux députés ; rejetés - (p. 1319, 1320) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 25 : définition d'une circonscription ; n° 27 : respect des limites cantonales par les villes de Lyon et Marseille ; n° 28 : référence aux limites cantonales existantes, à la date de promulgation de la présente loi ; et n° 29 : respect par les circonscriptions des limites des arrondissements à Paris, Lyon et Marseille ; rejetés - (p. 1324) : son amendement n° 31, soutenu par M. Ivan Renar : diminution de l'écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département ; rejeté - **Art. 6 (p. 1325) :** ses amendements n° 32 de suppression : modalités de détermination des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ; et n° 33 : avis conforme de l'assemblée territoriale compétente ; rejetés - **Art. 7 (p. 1326, 1327) :** ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 34 de suppression : composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance ; et n° 35 : avis de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les projets d'ordonnance avant transmission au Conseil d'Etat ; rejetés - **Art. 8 (p. 1328) :** son amendement n° 36 : délai d'inscription du projet de loi portant ratification des ordonnances à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; rejeté - **Art. 9 (p. 1329) :** ses amendements n° 37 de suppression, soutenu par M. Ivan Renar : date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire ; rejeté ; et n° 38 : délai d'entrée en application de la loi ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 1332, 1333) :** retour au scrutin majoritaire et modalités de découpage des circonscriptions électorales - Contexte politique et social de 1958 - Recours à l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale - Rôle du Sénat - Mesures gouvernementales en matière d'économie et d'emploi - Incidences sur le plan social du programme gouvernemental - Découpage des circonscriptions - Rôle du groupe communiste : défense de l'intérêt territorial des villes et de la priorité de la commune sur le canton - Interrogation sur la signature des ordonnances par le Président de la République.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Art. 1 (p. 1361) :** refus du groupe communiste de participer au vote d'amendements qui favoriseraient un retour au projet Pisani - (p. 1363) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur - **Art. 16 (p. 1369) :** se déclare opposé à l'amendement n° 10 du rapporteur (maintien en vigueur, pendant la période transitoire, des impositions précédemment délibérées) - **Art. 26 (p. 1378) :** se déclare opposé aux amendements n° 17, 18, 19, 20 et 32 du rapporteur, relatifs aux ressources de la région.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 3 (p. 1526) :** réduction de TVA pour le fioul domestique à usage agricole ; nombre limité d'exploitations soumises au régime de la TVA ; proposition faite par le groupe communiste permettant la détaxation pour tous les agriculteurs - Impôts fonciers : demande le remboursement partiel par le Gouvernement aux agriculteurs ; réforme nécessaire - **Art. 3 bis (p. 1528, 1529) :** fiscalité des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC - (p. 1529) : transparence fiscale - Accord sur le principe de l'incitation au passage aux bénéfices réels - Formation à la comptabilité des jeunes agriculteurs.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 2 (p. 1817) :** son amendement de suppression n° 250, soutenu par M. René Martin : responsabilité de l'employeur ; rejeté - **Art. 4 (p. 1827) :** son amendement de suppression n° 254, soutenu par M. René Martin : mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire ; rejeté - (p. 1828) : son amendement n° 257, soutenu par M. René Martin : indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égal à six mois de salaire ; rejeté - **Art. 1**

(p. 1850) : son amendement n° 239, soutenu par M. Hector Viron : publication chaque année par le ministre chargé du travail des chiffres relatifs aux demandes d'autorisation administrative de licenciement pour cause économique ; retiré - Son amendement n° 243, soutenu par M. Hector Viron : procédure engagée devant les conseils de prud'hommes suspensive lorsqu'elle concerne des licenciements ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 5 (p. 2213) :** sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1080, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 13 (p. 2316) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), soutient le sous-amendement n° 1098 de Mme Hélène Luc - **Art. 14 (p. 2329) :** sur l'amendement n° 133 de la commission (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), soutient le sous-amendement n° 1105 de M. Pierre Gamboa - **Art. 15 (p. 2344) :** son amendement n° 1222 : cas de consultation de la CNCL pour les besoins de l'information ou de l'instruction ; rejeté - **Rappel au règlement (p. 2348) :** débat restreint - Article 37, alinéa 3, du Règlement.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2448) : sur la fixation des règles générales d'exploitation des services privés, son amendement n° 1285, soutenu par M. Jean Garcia : avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - (p. 2461) : son amendement n° 1289, soutenu par M. James Marson : fixation du régime de diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles par référence à celui des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique - **Art. 32 (p. 2472) :** son amendement n° 1295, soutenu par M. James Marson : portée des obligations figurant dans cet article ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2542) : son amendement n° 1325, soutenu par M. James Marson : autorisation accordée par le Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2572, 2573) : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre - Rapport Bredin - (p. 2575) : son amendement n° 1335 : substitution de la concession de service public à l'autorisation préalable ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - (p. 2604) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1350 ; adopté lors du vote unique - (p. 2614) : sur le même objet, soutient l'amendement n° 1357 de M. Hector Viron.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2630) : satellite - Domaines législatif et réglementaire - Modalités de financement des satellites TDF1 et TDF2 - Vote défavorable sur cet article - **Art. 38 (p. 2685) :** son amendement n° 1390 ; soutenu par M. Pierre Gamboa : retransmission des programmes par voie hertzienne et des programmes des sociétés publiques régionales ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 45 (p. 2752) : son amendement n° 1417, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2775) : sur les sanctions prononcées par la CNCL pour non-respect

par les titulaires d'autorisations de leurs obligations, son amendement n° 1430, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 67** (p. 2946) : son amendement n° 1545, soutenu par M. James Marson : élection du président du conseil d'administration de la nouvelle société TF 1 ; retiré.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 84** (p. 3045) : son amendement de coordination n° 1588, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 95** (p. 3062) : son amendement n° 1606, soutenu par M. James Marson : droits conventionnels garantis pour les salariés de TDF détachés auprès de la CNCL ; non retenu dans le vote unique - **Art. 28** (p. 3076) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion utilisées actuellement par TDF à leur bénéfice, son amendement n° 1274, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 53** (p. 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1485, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - **Discussion générale** (p. 3499) : politique antisociale et recherche de boucs émissaires par le Gouvernement - Xénophobie - Assimilation entre délinquance, terrorisme et immigration - Causalité économique de l'immigration - Emploi - Suspension provisoire de l'immigration dès 1974 - Politique du retour - (p. 3500) : immigration et délinquance, emploi, formation, logement - Rénovation de Paris et exclusion de la population de condition modeste - Efforts des municipalités communistes en matière de logement social - Foyers d'immigrés - Coût des immigrés sur le budget social de la nation : sécurité sociale ; allocations familiales ; assurance vieillesse - (p. 3501) : causes et mécanismes de l'immigration clandestine - Vote défavorable sur ce projet de loi - **Rappel au règlement** (p. 3518) : dépôt tardif du rapport et conditions d'examen par la commission des lois des amendements déposés par les groupes socialiste et communiste - **Art. 1** (p. 3519) : cas de refus d'accès au territoire français - Notion de menace pour l'ordre public - Contrôle des moyens d'existence - (p. 3521) : soutient l'amendement n° 19 de M. Charles Lederman (suppression du contrôle des moyens d'existence pour l'accès au territoire français) - (p. 3522) : soutient l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au refus d'accès au territoire français en cas de menace pour l'ordre public, d'interdiction du territoire ou d'arrêté d'expulsion) - (p. 3524) : soutient l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (suppression du caractère immédiatement exécutoire de la décision de refus d'entrée) - **Art. 2** (p. 3527) : attribution de la carte de résident - Carte de séjour temporaire - (p. 3529) : soutient l'amendement n° 22 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public) - (p. 3531) : soutient l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (délivrance de plein droit de la carte de résident au conjoint étranger d'un ressortissant de nationalité française et aux parents d'un enfant français résidant en France) - (p. 3534) : soutient l'amendement n° 24 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions de cet article relatives à la condition de durée nécessaire de résidence régulière en France pour obtenir la carte de résident) - (p. 3538) : durée de la peine d'emprisonnement faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident.

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - **Art. 3** (p. 3555) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur (séjour prolongé hors du territoire national) - **Art. 4** (p. 3556, 3557) : soutient les amendements n° 26 à n° 28 de M. Charles Lederman (sanctions pénales en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France) - **Art. 7** (p. 3566,

3567) : soutient l'amendement de suppression n° 31 de M. Charles Lederman (décision d'expulsion) - (p. 3569) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de la commission (information du ministre de l'intérieur sur les expulsions prononcées dans les DOM par le représentant de l'Etat) - **Art. 8** (p. 3570) : soutient l'amendement de suppression n° 32 de M. Charles Lederman (procédure d'expulsion) - **Art. 9** (p. 3572) : soutient l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Lederman (catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion) - **Art. 10** (p. 3575) : procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue - **Art. 11** (p. 3577) : soutient l'amendement de suppression n° 35 de M. Charles Lederman (exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière) - **Art. 12** (p. 3580) : soutient l'amendement n° 36 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à l'interdiction du territoire prononcée par le tribunal) - **Art. 14** (p. 3583) : soutient l'amendement de suppression n° 39 de M. Charles Lederman (détention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) - **Art. 15** (p. 3584) : soutient l'amendement de suppression n° 40 de M. Charles Lederman (caractère non motivé des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3585) : groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - Après l'**art. 8** (p. 3646) : cas du département de la Seine-Maritime et du Calvados et du pont routier dénommé « Pont d'Honfleur » - Se déclare opposé à l'amendement n° 52 de M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat (extension du péage pour certains ouvrages d'art des communes après autorisation du Conseil d'Etat) - **Art. 9** (p. 3647) : remise en cause du statut général des fonctionnaires territoriaux - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à tous les articles du titre II.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)]** - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3669) : bouleversement de la représentation des Français de l'étranger dans le projet de loi - Incidence indirecte sur la désignation des sénateurs - Découpage par voie d'ordonnance des futures circonscriptions électorales en métropole - Charcutage électoral - Equité du système de la représentation proportionnelle au plus fort reste - Défense de la représentation des minorités - (p. 3670) : volonté du Gouvernement d'éliminer les minorités - Amendements présentés par le groupe communiste : reprise des conclusions de la commission mixte paritaire de 1982 - **Art. 1** (p. 3676) : son amendement n° 3 : reprise des conclusions de la commission mixte paritaire ayant abouti à la loi du 7 juin 1982 ; devenu sans objet - (p. 3677) : sur l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (nombre de candidats par liste ; élections partielles en cas d'annulation des opérations électorales), se déclare favorable au sous-amendement n° 21 de M. Jean-Pierre Bayle - **Explication de vote sur l'ensemble** : vote du groupe communiste contre ce projet.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Art. 14** (p. 3737) : son amendement de suppression n° 43, soutenu par M. Camille Vallin : mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale ; rejeté.

ECKHOUTTE (Léon), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Motion d'ordre** - (11 juin 1986) - (p. 1451) : usage de l'article 43 de la Constitution par le Gouvernement et demande de renvoi à une commission spéciale du projet de loi relatif à la privatisation de la première chaîne de télévision - Nombreuses personnalités déjà auditionnées par la commission des affaires culturelles - Elève une protestation contre la méthode utilisée par le Gouvernement et sa discourtoisie envers le Sénat.

ELBY (Henri), sénateur du Pas-de-Calais (rattaché administrativement au groupe UREI).

Décédé le 31 juillet 1986 (JO Lois et décrets 2 août 1986) - Eloge funèbre le 28 octobre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

ESTIER (Claude), sénateur de Paris (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986 .

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5507) : poursuite des efforts de modernisation des postes à l'étranger entrepris au cours des dernières années - Problème de la prise en charge de Radio France Internationale - Politique de la France sur la question fondamentale des rapports Est-Ouest - France favorable à toute initiative allant dans le sens du désarmement - Echec du sommet de Reykjavik - Refus du président américain de renoncer aux recherches relatives à la « guerre des étoiles » - Position du président de la République au sommet des pays industrialisés de Bonn en 1965, opposée à toute participation de la France à l'initiative de défense stratégique - Constate l'incohérence des propos tenus par le Premier ministre relatifs au Proche-Orient - Considère comme un enrichissement l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal - (p. 5508) : souhaite que le dialogue Est-Ouest ne se déroule pas en l'absence de l'Europe - Interrogation sur la consultation du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme sur la récente expulsion de 101 maliens - Absence de réaction lors de la récente venue en France de M. Botha.

- **Question au Gouvernement : événements survenus à Paris du 4 au 7 décembre 1986** (11 décembre 1986) (p. 6030).

F

FABIUS (Laurent), *Premier ministre* (nommé le 17 juillet 1984)
[JO Lois et décrets 18 juillet 1984, p. 2304].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant réforme du code pénal [n° 300 (85-86)]
(20 février 1986).

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] (20 février 1986) - *Traités et conventions.*

Projet de loi modifiant et complétant diverses dispositions du code rural et relatif à la cession et à la protection de certains animaux domestiques ainsi qu'à la lutte contre les maladies des animaux [n° 304 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats (2 avril 1986)).

Projet de loi modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée, relative à l'enfance délinquante et portant réforme de la procédure d'instruction applicable aux mineurs en matière pénale [n° 313 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - *Procédure pénale.*

FAIGT (Jules), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite de la mission effectuée au Mexique du 5 au 15 septembre 1985 par une délégation de la commission [n° 319 (85-86)] (2 avril 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication* [n° 402 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2532, 2533) : soutient les amendements de M. André Méric n° 484 et n° 476, relatifs au contenu des déclarations de candidature - (p. 2539) : soutient l'amendement n° 466 de M. André Méric (information des candidats inscrits sur la liste par la CNCL).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2565) : soutient l'amendement n° 463 de M. André Méric (obligation faite aux futurs entrepreneurs de donner des garanties concernant les créations d'emplois) - Art. 34 (p. 2607) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, soutient les amendements de M. André Méric, n° 506 et n° 500.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2861) : soutient l'amendement n° 763 de M. André Méric (protection des droits acquis par l'INA sur les documents qu'il conserve) - (p. 2871, 2872) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 824 (conservation des documents et rôle de l'INA) et n° 829 (dépôt des oeuvres et documents audiovisuels à l'INA par la société privatisée et absence de transfert de droits ou obligations).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 66 (p. 2935) : sur l'autorisation de la société reprenant TF 1, soutient l'amendement n° 871 de M. André Méric (pouvoir d'abrogation de l'autorisation) - (p. 2939) : intervient sur l'amendement n° 888 du même auteur (obligations à l'égard de l'Institut national de l'audiovisuel, INA).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3165) : problèmes de l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Missions et moyens de l'INA - Rôle irremplaçable dans la formation - Privatisation de TF 1 - Interrogations sur le sort des archives de TF 1 - Importance des missions de formation, production et recherche de l'INA - (p. 3166 à 3170) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, soutient les amendements de M. André Méric, n° 672, n° 674, n° 677, n° 683, n° 682, n° 684 et n° 681 - Sur l'amendement n° 190 de la commission, soutient le sous-amendement n° 1035 de M. André Méric.

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5602) : rappelle la présence de slogans se référant au sort du mouvement sportif lors de la manifestation du 23 novembre dernier dans les rues de Paris - Insuffisance de ce budget reflétant la politique libérale mise en oeuvre par le Gouvernement dans d'autres domaines - Rôle de la puissance publique pour la démocratisation du sport et des loisirs - Dangers du sponsoring et protection des fédérations par l'article 18 de la loi du 16 juillet 1984 - Dangers du chauvinisme et du racisme - Insuffisance des crédits prévus en faveur d'Albertville et la préparation des jeux olympiques d'hiver - Interrogation sur les initiatives prises en faveur des régions méditerranéennes à l'occasion de l'organisation à Barcelone des jeux de 1992 - Souhaite la construction d'un grand stade à Paris - Problème du sport dans l'entreprise - Après l'art. 73 (p. 5611) : soutient l'amendement n° II-46 de M. André Méric (rapport du Gouvernement informant le Parlement sur l'emploi en 1987 des fonds en provenance du pari mutuel urbain alloués au Fonds national pour le développement de la vie associative).

FAURE (Edgar), sénateur du Doubs (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - (25 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1944) : satisfait de la coexistence d'un secteur public et d'un secteur privé de l'audiovisuel - Maintien d'Antenne 2 et de FR 3 dans le secteur public - Composition de la Commission nationale de la communication et des libertés - (p. 1945) : gestion de TF 1 - Redevance - Augmentation des moyens financiers de FR 3 pour une plus large diffusion d'émissions régionales - Concessions accordées pour la 5^e et la 6^e chaînes - Réglementation de la publicité sur les chaînes de télévision - Soulève deux problèmes primordiaux : pour la France, celui d'un retard pris dans le développement technologique, notamment du point de vue des satellites ; pour l'Europe, celui d'une perte d'identité culturelle face à l'invasion des productions américaines - Favorable à un grand projet européen, soutenu par les régions.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Vice-président de la commission spéciale - Art. 4 (p. 2189) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), s'oppose au sous-amendement n° 1719 de M. Charles Lederman - (p. 2192, 2193) : s'oppose aux sous-amendements n° 297 et n° 1734 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), se déclare défavorable au sous-amendement n° 1093 de M. Fernand Lefort.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Vice-président de la commission spéciale - Art. 15 (p. 2336) : comparaison entre les avis de la commission des ententes et ceux de la CNCL - (p. 2337) : s'oppose à l'amendement n° 360 de M. André Méric (cas de saisine des autorités administratives par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et des concentrations économiques ; recommandations de la CNCL) - (p. 2341, 2342) : s'oppose à l'amendement n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) - (p. 2344) : explicite le terme d'autorités administratives et judiciaires - Art. 16 (p. 2349) : presse Hersant - (p. 2350) : étendue des pouvoirs de la CNCL - Sur l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), s'oppose au sous-amendement n° 1111 de M. Fernand Lefort.

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2519) : hommage au travail de la commission - Respect des règles générales du droit - (p. 2520) : organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (9 juillet 1986) - Vice-président de la commission spéciale - Après l'art. 34 (p. 2617) : s'oppose à l'amendement n° 529 de M. André Méric (création et conditions d'exploitation des régies d'espace hertzien).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Vice-président de la commission spéciale - Art. 35 (p. 2642) : s'oppose à l'amendement n° 540 de M. André Méric (attribution d'une auto-

risation d'usage des fréquences de diffusion uniquement à une société) - Art. 37 (p. 2659) : demande le retrait de l'amendement n° 547 de M. André Méric (caractère public et motivé de l'avis de la CNCL pour les services de radiodiffusion sonore et de télévision par câble) - (p. 2660) : s'oppose à l'amendement n° 546 de M. André Méric (définition d'un cahier des charges) - (p. 2661) : s'oppose aux amendements n° 1375 de M. Marcel Rosette (règles générales de programmation et de respect de l'expression française) et n° 1373 de M. Bernard, Michel Hugo (détermination des conditions du respect du pluralisme) - (p. 2662) : altération d'une oeuvre ; mauvaise adaptation ou coupures publicitaires - S'oppose à l'amendement n° 1376 de Mme Hélène Luc (règles générales applicables à la publicité et interdiction notamment des coupures publicitaires des oeuvres cinématographiques originales).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Vice-président de la commission spéciale - Après l'art. 89 (p. 3052) : intervient sur l'amendement n° 1598 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rémunération des oeuvres réalisées, mais non diffusées ; droits de reproduction ou de rediffusion) - Droits des réalisateurs inclus dans le droit commun relatif aux droits d'auteurs - Art. 90 (p. 3053) : intervient sur l'amendement n° 1599 de M. Jean Garcia (priorité accordée aux services publics de radiodiffusion et de télévision déjà installés dans les zones de montagne) - Art. 92 (p. 3054) : rend hommage aux travaux de la Haute Autorité - Art. 96 (p. 3065) : satisfait du retrait par le Gouvernement de cet article relatif à la nomination d'un administrateur provisoire de TF1 - **Retrait des articles 102 et 103** (p. 3070) : à la demande du Gouvernement, retrait de ces deux articles relatifs respectivement au maintien de la concession accordée à Canal Plus et à la résiliation des concessions accordées à la Cinq et à TV6.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3105) : difficultés de FR3 ; responsabilité de programmation ; activité de production ; charges de personnel ; équipements importants et obligations de service public - (p. 3106) : redevance télévision et prestations fournies - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Rapports directs avec la presse régionale - Rôle des sociétés régionales et attente d'un véritable programme régional - Formation professionnelle et vocation éducative de FR3 - Ouverture de FR3 vers l'Europe.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - Avant l'art. 7 (p. 3349) : ses amendements n° 11, n° 12 et n° 13 : « mort civile » ; réclusion criminelle à perpétuité et transportation pénale pour les auteurs de meurtres particulièrement odieux ; retiré.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 3981) : jurisprudence du Conseil constitutionnel et de la Cour de cassation - Réforme constitutionnelle de 1974 : extension de la saisine du Conseil constitutionnel - Compétences du Conseil ; absence de pouvoir d'initiative législative - Lois de nationalisation - Principes constitutionnels ; Déclaration des droits de l'homme - Loi le Chapelier - Droit commun de la concurrence - (p. 3982) : pouvoir d'appréciation de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Hommage à l'action de la Haute Autorité - Composition de la CNCL - Inadaptation d'une réglementation détaillée à la concurrence internationale - Volonté d'éviter une seconde censure du Conseil constitutionnel ; nécessité d'adopter ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4750) : budget d'économie libérale - Equilibre entre les dépenses publiques et le produit national brut, PNB - (p. 4751) : réductions fiscales réparties entre les entreprises et les particuliers - Diminution de l'impôt sur les hauts revenus - Conséquences sociales et économiques de ces mesures -

Aides à l'investissement - (p. 4752) : rappelle que le redressement économique ne dépend pas des seules lois de finances - Souci de tout gouvernement d'éviter les erreurs d'appréciation économique et, partant, de s'enfermer dans ses choix - Favorable à l'adoption de ce projet de loi de finances.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5009) : problème de la liaison fluviale Rhin-Rhône - Liaison commencée et poursuivie aux six septièmes - Problème de la sauvegarde de Marseille et de Lyon, port de mer, et du fret lourd - Souhaite l'utilisation de la voie d'eau, voie de sécurité - Contribution des voies d'eau à la régulation de l'hydraulique et de l'hydrographie - (p. 5010) : avantage du tourisme fluvial pour l'hôtellerie et pour les personnes âgées - Grandes entreprises françaises de travaux publics capables de faire les travaux de la liaison Rhin-Rhône - Souhaite une réalisation rapide de cette liaison.

FAURE (Jean), sénateur de l'Isère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre suppléant de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission d'information effectuée du 26 août au 10 septembre 1985 sur les conditions du développement économique des îles de la Réunion et de Madagascar [n° 357 (85-86)] (24 avril 1986) - Madagascar, Réunion.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 476 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 27 (86-87)] (23 octobre 1986) - Logement et habitat.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 27 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Équipement - Aménagement du territoire en ce qui concerne les régions de montagne - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 23 (p. 3763) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la dotation globale de fonctionnement, DGF) - Souhaite une large consultation avant la mise au point définitive de la réforme de la DGF - (p. 3767) : intervient sur l'amendement n° 109 du Gouvernement (modalités de recouvrement de la taxe sur les entreprises exploitant des engins de remonte mécanique).**

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4219) : accession des Français à la propriété immobilière - Relance de l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; rôle stratégique de ce secteur au sein de l'économie nationale - (p. 4220) : Mesures visant à favoriser l'investissement locatif privé : abrogation de la loi Quillot régissant les relations entre bailleurs et locataires ; réintégration dans le secteur libre de certains logements relevant de la loi de 1948 - Règles de fixation des loyers et de vente des logements sociaux - Redressement de la situation financière des organismes d'HLM - Transformation de l'usage des logements HLM - Simplification et accélération de certaines procédures d'urbanisme : révision du ZAC - Droit de préemption urbain - Plafond légal de densité.**

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 11 (p. 4302) : à titre personnel, soutient l'amendement n° 346 de M. Roger Boileau (droit de résiliation du locataire).

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 25 (p. 4349) : son amendement n° 64 : modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité ; adopté - Art. 26 (p. 4355) : son amendement n° 67 : baux conclus à l'expiration d'un bail de l'article 3 ter de la loi de 1948 ; adopté - Art. 27 (p. 4357) : son amendement n° 69 : droit au maintien dans les lieux du locataire ou de l'occupant de bonne foi ; adopté - Art. 28 (p. 4358) : son amendement n° 70 : application de l'article 28 aux locaux occupés ; adopté - Art. 29 (p. 4360) : son amendement n° 72 : application de la protection des locataires aux locaux à usage d'habitation et non aux locaux à usage professionnel ; cas particulier des personnes âgées ou handicapées ; retiré - Fixation du seuil de revenus pour l'application de l'article 28 - Art. 30 (p. 4362) : son amendement n° 73 : fixation à six ans de la durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 ; retiré - Art. 31 (p. 4365) : son amendement n° 75 : mention des dispositions légales et réglementaires dans le contrat de location ; adopté - Art. 32 (p. 4366) : son amendement n° 79 : prise en compte de l'amortissement du coût des travaux d'amélioration ; rejeté - Art. 34 (p. 4367) : ses amendements n° 81 et n° 82 : distinction de la situation des contrats en cours et de celle des contrats de location conclus postérieurement à la date de publication de la loi ; rejetés - Art. 36 (p. 4372) : son amendement n° 84 : délai de transmission au préfet des délibérations des organismes HLM ; adopté - Art. 37 (p. 4374) : ses amendements n° 86 : date de prise en compte de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction ; adopté ; et n° 87 : dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration ; retiré - Art. 39 (p. 4376) : son amendement n° 88 : champ d'application des articles L.442-1 à L.442-9 du code de la construction et de l'habitation ; retiré - Art. 41 (p. 4381) : son amendement n° 89 : objet des accords collectifs locaux ; adopté - Art. 43 (p. 4383) : son amendement n° 91 : caractère semestriel de l'information des représentants des associations de locataires ; adopté.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 56 : Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4410) : son amendement n° 92 : procédure de cession des logements sociaux : délai d'ancienneté ; devenu

sans objet - (p. 4411) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), son sous-amendement n° 93 ; adopté - *Art. L. 443-8* (p. 4416) : son amendement n° 94 : dérogation justifiée par des circonstances économiques ou sociales particulières : autorisation du ministre dans le cas des logements ne répondant pas aux conditions d'ancienneté après consultation de la commune d'implantation ; adopté - *Art. L. 443-11* (p. 4421) : son amendement n° 95 : transformation de l'usage des logements HLM ; consultation de la commune d'implantation ; retiré - (p. 4422) : son amendement de coordination n° 96 ; adopté - *Art. L. 443-13* (p. 4424) : son amendement n° 97 : modalités de remboursement des emprunts souscrits par des organismes d'HLM dans le cas de vente d'un appartement à un locataire : cas des acquéreurs dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond ; adopté - *Art. L. 443-14* (p. 4425) : son amendement n° 98 : cession d'un élément du patrimoine immobilier autre qu'un logement ; procédure à suivre selon la valeur de la cession ; adopté - *Art. L. 443-15-1* (p. 4426) : son amendement n° 99 : règles quant à la démolition des bâtiments à usage d'habitation appartenant aux organismes d'HLM : accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes ; devenu sans objet - (p. 4427) : se déclare favorable à l'amendement n° 386 de M. Pierre Méhaignerie, ministre (remboursement par l'organisme des annuités d'emprunts pour les bâtiments démolis ; possibilité d'une exception par décision ministérielle) - *Art. 58 A* (p. 4429) : son amendement n° 101 : suppression de cet article assouplissant les règles de construction en l'absence de plan d'occupation des sols, POS ; adopté - *Art. 58* (p. 4434) : sur l'amendement n° 53 de M. Alphonse Arzel, rapporteur (nouvelle rédaction des dispositions de cet article transférant à la commune la décision en matière de plafond légal de densité, PLD), son sous-amendement n° 103 ; réservé puis rejeté - Après l'*art. 58* (p. 4435) : son amendement n° 105 : régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un PLD ; adopté - *Art. 58* (suite) (p. 4437) : son amendement n° 104, de coordination avec l'amendement n° 105 ; adopté - *Art. 60* (p. 4440) : son amendement n° 106 : application anticipée du POS en cours de révision ; cas de la réduction de la protection d'un site ; adopté - *Intitulé* (p. 4450) : son amendement n° 107 : « Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif, le développement de l'offre foncière et l'accession à la propriété des logements sociaux » ; retiré.

FAURE (Maurice), sénateur du Lot (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5971) : multiplication des plans et des conseils européens depuis trente ans - Acte unique en deçà des ambitions de la diplomatie française - Remise en ordre d'un ensemble de règles et de méthodes de fonctionnement et réaffirmation d'une volonté de créer un marché intérieur unique - Nécessaire établissement de normes communes - Problème de la fiscalité et des contrôles aux frontières - (p. 5972) : retour au vote à la majorité qualifiée - Absence de fixation d'un délai par le règlement du conseil des ministres, durant lequel une décision doit être prise - Existence de trois lacunes régaliennes : la diplomatie, la monnaie et la défense - Rappelle l'absence de l'Europe à Reykjavik et sa désunion lors des der-

niers débats à l'ONU - Nécessité d'une Europe à deux vitesses pour progresser - Réaffirme son attachement à la communauté européenne de défense malgré son rejet - Impossibilité pour la politique sociale économique et la monnaie de se séparer de la défense et de la sécurité - Nécessité pour la crédibilité du dispositif nucléaire qu'il se situe aux frontières de l'Allemagne - (p. 5973) : nécessaire développement de l'arme nucléaire tactique - Conséquence des élargissements sur la perspective de l'union - Habitants des six favorables à un gouvernement européen - Souligne le danger d'un vide politique de l'Europe dans le monde face à un désengagement relatif de la puissance américaine.

FERRANT (Charles), sénateur de la Seine-Maritime (UC).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

-- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Paul Caron, visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 326 (85-86)] (8 avril 1986).

FLOSSE (Gaston), *secrétaire d'Etat auprès du ministre des départements et des territoires d'outre-mer, chargé des problèmes du Pacifique Sud* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [*JO* Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187 (85-86)]** - (16 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1642) : rayonnement économique, social, scientifique et culturel de la France à travers ses territoires du Pacifique - Application en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française des conventions internationales du travail ratifiées par la France - (p. 1643) : répartition des compétences entre l'Etat et les autorités territoriales - Contexte économique, humain et institutionnel du territoire de la Polynésie française - Inadaptation de la loi du 15 décembre 1952 portant création du code du travail dans les territoires d'outre-mer - (p. 1644) : conventions collectives du travail - Politique contractuelle : accords tripartites signés depuis 1983 - Durée du travail - Congés payés - Formation professionnelle - Création du Haut comité territorial de l'emploi, de la formation professionnelle et de la promotion sociale - Protection sociale des salariés polynésiens - (p. 1645) : nécessité d'élaborer un véritable code du travail conforme au nouveau statut de la Polynésie française adopté en 1984 - Compétences respectives de l'Etat et des autorités du territoire - Avant-projet soumis à l'Assemblée territoriale, au Comité économique et social, après consultation des partenaires sociaux - (p. 1646) : analyse les différents chapitres de ce projet - Inspection du travail - Tribunaux du travail - Dispositions pénales - Mesures transitoires et champ d'application de ce projet de loi - Relation collective du travail - Nombreuses dispositions inspirées des accords tripartites existants - Contrôle administratif des licenciements - (p. 1647) : aides aux chômeurs : couverture

sociale, chantiers de développement, formation professionnelle - Demande au Sénat d'adopter ce projet marquant incontestablement une avancée sociale pour tous les salariés polynésiens - Après l'art. 2 (p. 1655) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Daniel Millaud (création, composition et mode de fonctionnement de la commission consultative du travail) - Art. 28 (p. 1660) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Daniel Millaud (définition du travail de nuit) - Art. 35 (p. 1661) : son amendement n° 75 : allongement du repos pour allaitement ; adopté - Art. 48 (p. 1665) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Daniel Millaud et accepte l'amendement n° 9 de la commission (aide aux travailleurs privés d'emploi) - Après l'art. 124 (p. 1684) : sur l'amendement n° 50 de la commission qu'il accepte (délais et modalités d'application de la présente loi), son sous-amendement n° 76 ; adopté - Accepte le sous-amendement n° 74 de M. Daniel Millaud - (p. 1685) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Daniel Millaud (alignement du régime de sécurité sociale polynésien sur le régime métropolitain) - Sur l'ensemble (p. 1686) : projet tenant largement compte des propositions formulées par l'Assemblée territoriale de la Polynésie française - Nouveau code du travail applicable dans ce territoire - Modalités d'application - Application au territoire des conventions internationales élaborées sous l'égide de l'Organisation internationale du travail, OIT - Participation des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises - Politique de l'emploi et de la formation professionnelle - Création d'un fonds territorial de l'emploi.

- **Projet de loi organique relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 406 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 407) (p. 2576) : nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon adopté en 1985 : collectivité territoriale à statut spécifique - (p. 2577) : vide juridique créé par cette modification de statut - Simplification de la présentation des textes électoraux applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon - Elections des députés, sénateurs, conseillers généraux et conseillers municipaux de l'archipel - Avant l'art. 1 (p. 2578) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Tizon, rapporteur (adaptation à la structure administrative particulière de Saint-Pierre-et-Miquelon de la terminologie utilisée par le code électoral) - Art. 3 (p. 2579) : accepte les amendements n° 3 et n° 4 de la commission (représentation au Sénat de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon).

- **Projet de loi relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 407 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2580) : commune avec le projet de loi organique n° 406 (p. 2576, 2577) - Art. 2 à après l'art. 11 (p. 2581 à 2583) : accepte les amendements déposés par la commission des lois sur ce projet.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux en Polynésie française** - *Deuxième lecture* [n° 441 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2583) : droit du travail en Polynésie française - Organisation et fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail - Modifications intervenues au cours des navettes parlementaires - Demande au Sénat d'approuver ce projet de loi - Art. 48 (p. 2585) : aides accordées aux chômeurs - Sur l'ensemble (p. 2587) : texte exemplaire au regard des avancées sociales qu'il comporte et de son adaptation aux réalités polynésiennes.

FONTES (Georges), secrétaire d'Etat aux anciens combattants (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : situation des anciens combattants et victimes de guerre** - (24 juin 1986) (p. 1902) : achève-

ment prioritaire du rattrapage du rapport constant - Revalorisation des pensions des invalides de guerre, veuves, orphelins et ascendants - Rétablissement de la proportionnalité des pensions de guerre - Suppression des forclusions à l'égard des résistants - Droits de anciens combattants d'Afrique du Nord : reconnaissance d'un pathologie propre, bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés - (p. 1903) : procès Barbie - Thèse Roque.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5442) : rappelle le tribut payé par le Sénat au cours des deux guerres menées par la France - Augmentation des crédits malgré une diminution des ressortissants - Restructuration de l'administration centrale - Absence de menace sur l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC - (p. 5443) : rattrapage du rapport constant - Réfection des nécropoles - Rapatriement des soldats « morts pour la France » en Indochine et construction d'une nécropole-columbarium à Fréjus - Fin de la rénovation de l'Institution nationale des Invalides - Ouverture vers l'extérieur du centre médico-chirurgical - Développement des activités du centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés de Woippy et efforts en faveur de l'information historique - Poursuite du programme des commémorations des grandes dates anniversaires des événements marquants - Attachement du Gouvernement au monde combattant - (p. 5454) : rattrapage du rapport constant budgétisé et réalisé dans le budget 1987 - Volonté d'obtenir une anticipation du rattrapage du rapport constant - Bénéfice de la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord - Dépôt en février 1986 du rapport définitif sur la pathologie du conflit d'Afrique du Nord - (p. 5455) : primeur des mesures budgétaires devant être réservée au Parlement - Célébration le 19 mars de la fin depuis 25 ans des événements d'Algérie - Conscient de l'importance de l'information historique malgré la réduction de certains crédits - Problème du service du travail obligatoire, STO - (p. 5456) : rôle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC, et absence d'examen de l'ONAC par la mission Belin-Gisserot - Souhaite le retrait pur et simple de tous les amendements sur ce projet - Avis partagé du monde de la résistance concernant la question de la forclusion - Souhaite que l'esprit et la cause de la résistance ne soient jamais galvaudés - Caractère pesant de la forclusion - Utilité de la consultation des associations sur cette question - (p. 5457) : problème de la cristallisation et possibilité d'un réajustement convenable des pensions - Enchevêtrement des attributions organiques de l'ONAC, et du secrétariat d'Etat - Prise en charge des veuves par l'ONAC - **Examen des crédits - Etat B** : demande le retrait de l'amendement n° II-3 de M. André Rabineau, rapporteur pour avis (réduction des crédits de 500 000 francs) - Art. 66 (p. 5458) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° II-39 (rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} décembre 1986) et n° II-40 (rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} juillet 1987) de M. Robert Schwint, n° II-19 de M. Michel Rigou (rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} juillet 1987), n° II-4 de M. André Rabineau, rapporteur pour avis, et n° II-41 de M. Jacques Moutet (rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} octobre 1987) - Après l'art. 66 (p. 5459) : demande le retrait de l'amendement n° II-10 de M. Pierre Croze (déductibilité des versements effectués à une caisse de retraite mutualiste du combattant par les Français fiscalement domiciliés hors de France).

FOREST (Louis de la), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 9 (p. 3424) : indemnisation des personnes victimes d'un acte ou d'un attentat terroriste - Proposition de loi de M. Jacques Thyraud et appel à la solidarité nationale - Extension de la couverture par l'assurance des dommages résultant d'un acte terroriste.

FORTIER (Marcel), sénateur de l'Indre-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 479 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 483 (85-86)] - Assurance vieillesse : généralités.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 2 - Aviation civile - 4 - Météorologie - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 21)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Navigation aérienne - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 40)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3680) : graves difficultés financières du système français de protection sociale - Rapport du 23 avril 1986 de M. de La Genière sur l'état des finances publiques - Commission des comptes de la sécurité sociale - Caractère conjoncturel de l'excédent constaté en 1985 - Explosion des dépenses d'assurance vieillesse : vieillissement de la population française ; opportunité contestable de la décision d'abaisser à 60 ans l'âge de la retraite - Suppression regrettable de la contribution sociale de 1 % instituée en 1983 - Part importante de la baisse des prélèvements obligatoires pour 1985 supportée par le régime général - Besoin de financement du régime général - Appel à la solidarité des contribuables et des assurés sociaux : loi de finances rectificative pour 1986 - Budget de 1987 - Volonté de sauvegarder les acquis du régime de protection sociale - (p. 3681) : plan de financement projeté : dispositif d'urgence proche du plan de 1983 - Principe d'une contribution sociale assise sur le revenu des particuliers à caractère temporaire - Décision du Conseil constitutionnel du 14 janvier 1983 - Taux et assiette de la contribution sociale projetée - Nom-

breux cas d'exonération ; décote - Modalités d'établissement, de recouvrement et de paiement de cette contribution - Application aux fonctionnaires du relèvement de 0,7 point du taux de cotisation vieillesse - Référence à l'article 34 de la Constitution - Souci d'informer les salariés sur le coût réel de la protection sociale - Projet permettant de résoudre provisoirement les difficultés financières du régime général de la sécurité sociale - Propose l'adoption de ce texte - **Question préalable** (p. 3685) : s'oppose à la motion n° 9 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Volonté d'assurer le financement à court terme du régime de sécurité sociale et particulièrement du régime de retraite - Plan de financement analogue à celui de 1983 - Appel à la solidarité des Français - **Avant l'art. 1** (p. 3700, 3701) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 10 (réforme du financement de la sécurité sociale : modification de l'assiette de la cotisation patronale et création d'une contribution sociale à taux progressif assise sur les revenus autres que ceux du travail) et n° 11 (création d'un fonds de garantie des cotisations sociales supplantant les employeurs défaillants, financé par une cotisation patronale) - **Art. 1** (p. 3702) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de Mme Marie-Claude Beaudeau (institution au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, d'une contribution sur le revenu des personnes physiques de 1985 et 1986) - **Art. 2** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taux et assiette de la contribution instituée au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés) - **Avant l'art. 3** (p. 3703) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. André Méric (rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes) - **Art. 3** (p. 3704, 3705) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 3 (application aux profits de constructions réalisés en 1985, de la contribution instituée au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse) et n° 4 (application de la contribution aux revenus de capitaux mobiliers soumis à prélèvement libératoire) - **Art. 6** (p. 3706) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. André Méric (augmentation de la décote sur la contribution au bénéfice des titulaires de revenus modestes) - **Art. 7** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de Mme Marie-Claude Beaudeau (échancier de paiement de la contribution) - **Art. 8** (p. 3707, 3708) : s'oppose aux amendements n° 6 et n° 7 de M. André Méric (rétablissement du dispositif d'exonération adopté lors de l'institution de la contribution sociale de 1 % en 1983) - **Art. 9** (p. 3709) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 8 de M. André Méric et n° 14 de Mme Marie-Claude Beaudeau (relèvement de 0,7 % du taux de la retenue pour pension applicable aux fonctionnaires) - **Art. 10** (p. 3711) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudeau (mention des cotisations ouvrières et patronales de sécurité sociale sur le bulletin de paie) - Souci d'information des salariés - Son amendement n° 1 : faculté pour les employeurs de mentionner les cotisations sociales sur le bulletin de paie dès la publication de la loi ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (aviation civile et météorologie) (p. 5002) : détérioration du transport aérien depuis 1985 - Importance du marché de la construction aéronautique - Renouvellement du quart de la flotte d'Air France en 1988-1990 - Libéralisation du transport aérien en cours - Interrogation sur l'existence d'une vraie politique communautaire du transport aérien - Problème des frais de personnel à Air France et de la maîtrise complète de la gestion - Suppression de toute participation de l'Etat à l'amortissement du Concorde - Redressement d'Air Inter et règlement de la question du pilotage à deux - Réussite de la construction aéronautique française - Importance de la première société de construction l'Aérospatiale - (p. 5003) : succès remarquable de l'Airbus A 320 - Obtenir 30 % du marché mondial de l'aviation de ligne, objectif d'Airbus-Industrie - Interrogation sur les remboursements des avances accordées à l'Airbus A 320 au-delà du six-cen-

tième avion - Se félicite de la collaboration du motoriste national la SNECMA et de General Electric - Remotorisation des Boeing 737 avec le moteur franco-américain CFM 56-3 - Qualité du service essentielle pour le transport aérien - Nécessité d'un accès commode aux aéroports - Possibilité d'un véhicule automobile léger, VAL, entre Orly et Paris - Déclin sensible de l'aviation légère et sportive - Stagnation des subventions aux aéroclubs - Rappelle la loi du 3 décembre 1973 prévoyant l'actionnariat des salariés de l'Aérospatiale et de la SNECMA - Souhaite l'introduction de l'actionnariat du personnel dans les compagnies aériennes préalable à une ouverture de capital - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits du budget de l'aviation civile.

Budget annexe de la navigation aérienne - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5019) : budget annexe de la navigation aérienne depuis trois ans - Sécurité de l'écoulement du trafic aérien - Confirmation de la modernisation des équipements - France, deuxième exportateur mondial de matériel de contrôle aérien - Evolution vers une autonomie financière - Importance des ressources propres - Sécurité pleinement assurée et diminution du nombre d'incidents - Maîtrise de la situation des personnels - Problème de l'intégration des primes dans le calcul des retraites - Interrogation sur le projet de transformation du budget annexe de la navigation aérienne en agence de droit privé - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce budget pour 1987.

FOSSET (André), sénateur des Hauts-de-Seine (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil d'administration de la société Antenne 2 (*JO* Lois et décrets 4 décembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)],

adopté par l'Assemblée nationale - **Economie, Finances et Privatisation - I - Charges communes (dont rapatriés)** - Article 68 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 10)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 134 (*JO* Débats 9 octobre 1985) (p. 2194) - Ministère: Affaires sociales - *Politique du gouvernement en matière de prix du médicament* - (Caduque : mars 1986) - Médicaments.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 62, 63) : intervention législative à l'approche des élections du 16 mars 1986 - Interventionnisme de l'Etat en matière économique - Flexibilité de l'emploi - Situation économique sur le plan international - Relations entre les socialistes et les communistes - Diminution de la durée du travail et temps libre - Création d'emplois - Chômage - Négociation par branche professionnelle plutôt qu'accords d'entreprise - Lois Auroux - Vote de ce texte amendé par la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 11 A (p. 1626) : son amendement n° 79, soutenu par M. Michel Souplet : délai de reprise ramené à deux ans pour les contribuables dont les revenus, pour chacune des années, sont déclarés par des tiers ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4804 à 4808) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-125 ; rejeté - Art. 4 (p. 4825) : sur la déduction fiscale au titre des congés payés, son amendement n° I-126 ; retiré en faveur de l'amendement n° I-247 de M. Etienne Dailly, sur le même objet.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) - Rapporteur spécial (charges communes) (p. 4948, 4949) : nécessaires mesures de clarification du budget des charges communes - Répartition de ce budget en trois grandes masses : dépenses en atténuation de recettes ; charges de la dette et mesures diversifiées - Réduction des déficits budgétaires - Remboursement anticipé, ces derniers mois, d'une importante partie de la dette extérieure - Approuve les actions entreprises pour une meilleure gestion de la dette - (p. 4950) : demande que soit remis au Parlement, l'an prochain, en annexe au projet de loi de finances, un rapport détaillé sur la gestion de la dette - Modification des règles d'assujettissement à la contribution de solidarité des salariés publics non affiliés au régime d'assurance chômage - Régression des dotations correspondant à l'action sociale, à l'assistance, à la solidarité et à la prévoyance - Fonds national de solidarité - Baisse des crédits destinés à la majoration des rentes viagères - Décélération du rythme de mensualisation du paiement des retraites des agents de l'Etat - Crédits destinés aux rapatriés - Renouvellement d'une provision en faveur de l'emploi des jeunes - Rebudgétisation de la rémunération des comptes chèques postaux - Budgétisation de la garantie des risques de l'assurance crédit au commerce extérieur - Création d'un compte d'affectation des produits de la privatisation - Demande au Sénat d'adopter l'ensemble de ce budget ainsi

que l'article 68 de la deuxième partie du projet de loi de finances qui lui est rattaché.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Avant l'art. 9 (p. 6359) : son amendement n° 19 : publication par le Gouvernement tous les deux ans d'une liste des subventions versées aux associations régies par la loi de 1901 afin de permettre au Parlement d'exercer un contrôle ; adopté - (p. 6360) : son amendement n° 20 : publication par le Gouvernement tous les deux ans de la liste des organismes à groupement ou sociétés auxquels les ministères confient des études ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes ; adopté.

FOST (Paulette), sénateur de Seine-Saint-Denis (C).

Elue sénateur le 28 septembre 1986 .

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 33)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Journaux officiels - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 38)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Discussion générale : présente l'intervention de Mme Marie-Claude Beaudeau (p. 4238 à 4240).

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Avant l'art. 1 (p. 4484) : soutient l'amendement n° 24 de M. Louis Minetti (décisions de politique agricole prises au niveau national et international) - Art. 1 (p. 4485) : soutient les amendements n° 25 et n° 26 de M. Louis Minetti (composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4763) : accroissement réel des impôts pour les revenus faibles et moyens - Allègement de la pression fiscale pour les personnes à hauts revenus - Ambiguïté des mesures de réduction d'impôts - Projet de loi pour 1987 pénalisant particulièrement les cadres, les plus défavorisés et l'ensemble des salariés - (p. 4770, 4771) : soutient l'amendement n° I-132 de M. Robert Vizet (diminution de l'imposition de certains foyers fiscaux touchés par le chômage, la maladie ou la mort, gagée sur une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) - Après l'art. 2 (p. 4773) : soutient l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (suppression de l'avoir fiscal) - Avant l'art. 2 bis

(p. 4780) : se déclare opposée à l'amendement n° I-253 du Gouvernement relatif au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés - Après l'art. 2 (suite) (p. 4781) : soutient les amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (abrogation du système du prélèvement libératoire) et n° I-135 (dégrèvement sur la taxe d'habitation accordé aux contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4806 et 4811) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient les amendements de M. Robert Vizet, n° I-138 de suppression et n° I-180 - Après l'art. 3 (p. 4821) : soutient l'amendement n° I-142 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative) - Après l'art. 10 (p. 4854) : soutient les amendements de M. Louis Minetti, n° I-148 (rattachement au bénéfice agricole des recettes accessoires provenant de leur activité de tourisme à la ferme pour les exploitants agricoles soumis de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) et n° I-149 (prise en compte de la situation particulière des régions de montagne et défavorisées pour la détermination du plafond prévu par la loi de finances pour 1986) - Art. 13 (p. 4861) : sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles, soutient l'amendement n° I-151 de M. Louis Minetti - Après l'art. 13 (p. 4862) : soutient l'amendement n° I-181 de M. Louis Minetti (prise en compte d'une base complémentaire d'imposition forfaitaire dans le cas où la valeur des récoltes levées porte des différences telles que la valeur moyenne ne saurait être représentative de l'ensemble des agriculteurs concernés).

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4879, 4880) : sur les mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs, soutient les amendements de M. Robert Vizet, n° I-153, n° I-154, n° I-156 à n° I-158 - Art. 15 (p. 4891) : soutient l'amendement n° I-162 de M. Robert Vizet (augmentation de la taxe libératoire pour les profits de construction en sursis d'imposition).

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) - En remplacement de M. Henri Bangou, rapporteur pour avis (consommation et concurrence) (p. 4957) : importance des mouvements de consommateurs dans la vie économique - Réduction considérable des subventions aux associations de consommateurs et à l'Institut national de la consommation, INC - Conséquences de la libération des prix dans les départements d'outre-mer - Regrette la disparition, en 1986, du laboratoire coopératif spécialisé dans l'alimentation - Effets négatifs de la déréglementation générale pour les revenus des ménages défavorisés - Cite certains débordements nuisibles en matière de publicité - Dispositif juridique incomplet en matière de règlement des litiges de la consommation - Instabilité regrettable des structures administratives responsables de la défense des consommateurs - Désengagement de l'Etat pour les questions de consommation - Contrairement à l'avis du rapporteur, commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ce budget.

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) - Art. 39 (p. 5123) : insuffisance de ce budget - Favorable au retrait de la nouvelle pièce de dix francs - Développement des activités commerciales concernant la vente des médailles - Equilibre artificiel entre dépenses et recettes : compression de la masse salariale et suppression d'emplois - Inquiétude des syndicats de l'Hôtel de la Monnaie sur l'avenir de leur établissement - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) - **Rappel au règlement** (p. 5653) : article 44, alinéa 6, du règlement du Sénat - Problème du prélèvement opéré par la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, prélèvement générateur d'impôts locaux plus élevés.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (4 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5665) : évolution des crédits ; faiblesse de l'augmentation des dépenses en personnels et rémunérations d'activité - Poursuite des travaux de modernisation - Retraite complémentaire des fonctionnaires - Sécurité - Avis favorable de la commission à l'adoption de ces crédits.

Services du Premier ministre - IV - Budget annexe des journaux officiels - (4 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5666) : équilibre financier et disparition de la subvention d'exploitation - Progression des ressources liées aux annonces et régression des ressources liées aux publications ; absence de vérité des coûts de ces dernières - Apport de ressources par les travaux réalisés à la demande d'administrations - Subvention à la société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels - Création de bases de données complétant celles du Centre national d'informatique juridique, CNIJ - Progression de ce dernier vers la rentabilité commerciale ; inquiétude sur les perspectives d'emplois - Propose l'adoption de ces crédits.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 60 A (p. 5822) : problème de l'aide fiscale à l'investissement en France - Interrogation sur le rôle et l'efficacité de l'importance des prêts et aides aux entreprises venant des budgets publics - (p. 5823) : recul de l'emploi et augmentation du besoin d'aide pour les entreprises - **Après l'art. 73 (p. 5841) :** son amendement n° II-68 : abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif aux prélèvements opérés sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales ; devenu sans objet - **Après l'art. 68 (p. 5846) :** interrogation sur les critères de répartition de la régularisation au plan de la DGF.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5866) : politique de régression des emplois utiles et réels - Chute du nombre d'emplois au troisième trimestre 1986 - Conséquence des pertes d'emplois pour la sécurité sociale - Fiscalisation des allocations familiales envisagée par M. Fourcade - Nombreuses suppressions d'emplois prévues dans la sidérurgie, chez Renault, dans la téléphonie, dans les PTT - Important cadeau à la fortune et au capital : base de l'impôt sur les sociétés, gonflement de l'avoir fiscal, abattement d'impôts en faveur des possesseurs d'actions et d'obligations, amnistie des grands fraudeurs, rétablissement de l'anonymat pour les transactions sur l'or et suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Augmentation de l'imposition globale des salariés après prise en compte de tous les prélèvements y compris les impôts locaux et la fiscalité indirecte - Attente des indemnisations de 1985 et de 1986 par les paysans - Diminution de la part de l'éducation nationale dans le budget - Remise en cause du droit à la retraite à soixante-cinq ans et des acquis de la sécurité sociale - Augmentation du forfait hospitalier et moindre remboursement des médicaments - Problème de la fiscalité locale - Augmentation des cotisations de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Budget non conforme à l'intérêt de la France - (p. 5867) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Question préalable (p. 5892, 5893) :** soutient la motion n° 15, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Critique vivement la politique familiale du Gouvernement - Inégalité des familles, et notamment des femmes, en matière sociale, économique et fiscale - Familles monoparentales - Chômage des jeunes - Précarisation de l'emploi - Politique du logement - (p. 5894) : politique de l'éducation - Attitude des CRS et de la police lors des récentes manifestations étudiantes - Rappelle les connivences de la police avec des provocateurs lors de précédentes manifestations de sidérurgistes à Paris - Versement des allocations familiales lié à l'assiduité scolaire - (p. 5895) : échec scolaire - Protection sociale et santé - Problème des excédents de la caisse nationale d'allocations familiales, CNAF - Allocation de garde des enfants à domicile - Allocation parentale d'éducation - Suppression ou réduction de nombreuses prestations, particulièrement préjudiciable aux familles immigrées

- (p. 5896) : lutte contre l'immigration clandestine - Demande au Sénat d'adopter la question préalable.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6455, 6456) :** désengagement de l'Etat du fonctionnement des prisons, engorgées par une politique répressive - Aggravement prévisible de la délinquance par l'augmentation du chômage et la crise économique - Critiques et réserves suscitées par l'expérience de prisons privées menée aux Etats-Unis - Augmentation du nombre de délinquants nécessaire à la rentabilité financière des prisons privées - Politique de destruction du service public assurant des profits à des intérêts privés sans allègement des charges de l'Etat - A long terme, coût pour l'Etat du financement des prisons privées - (p. 6457) : réforme nécessaire : limitation de la détention provisoire ; développement des peines de substitution - Travaux d'intérêt général ; demande l'interdiction de l'incarcération des mineurs dans les affaires correctionnelles ; prévention ; réinsertion - Responsabilité de la société - Opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

FOURCADE (Jean-Pierre), sénateur des Hauts-de-Seine (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986 .

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu président.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Louis Boyer, modifiant le code du travail et relative à la négociation sur l'aménagement du temps de travail [n° 323 (85-86)] (2 avril 1986).

Rapport fait, en remplacement de M. Henri Collard, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille [n° 110 (86-87)] (12 décembre 1986).

Rapport fait, en remplacement de M. Louis Souvet, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 131 (86-87)] (18 décembre 1986) - Travail.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 109 (JO Débats 29 mai 1985) (p. 728) - Ministère : Affaires sociales - *Attitude de certaines COTOREP* - (Caduque : mars 1986) - Handicapés (prestations et ressources).

INTERVENTIONS

- *Conférence des présidents* - (9 janvier 1986) (p. 4) : examen par le Sénat du projet de loi relatif à la flexibilité de l'emploi - Ordre du jour prioritaire du Sénat - Difficultés pour la commission des affaires sociales de respecter le calendrier fixé par la conférence des présidents - Retrait de M. Charles Bonifay, rapporteur du projet en examen - (p. 5) : emploi - Echec des négociations interprofessionnelles - Audition par la commission des affaires sociales des organisations syndicales et professionnelles - (p. 6) : désignation d'un nouveau rapporteur sur ce projet.

- *Motion d'ordre* - (21 janvier 1986) (p. 15) : travaux de la commission des affaires sociales - Ordre du jour du Sénat - (p. 16) : auditions de la commission - Aménagement du temps de travail - Report de l'examen de ce texte - (p. 17) : retrait du rapporteur socialiste - Aménagement et réduction du temps de travail - Relations sociales dans l'entreprise - Emploi - Négociations professionnelles - Organisation des travaux de la commission des affaires sociales.

- *Rappels au règlement* - (28 janvier 1986) (p. 34, 35) : fin des travaux de la commission des affaires sociales - Politique économique du Gouvernement - Liens entre l'aménagement du temps de travail, la perspective de l'emploi et la compétitivité de l'économie française au niveau international - Position des organisations syndicales.

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - *Discussion générale* (p. 47) : politique économique et sociale depuis 1981 - Réglementation du temps de travail - Création d'emplois publics et d'emplois d'initiative locale - Réduction de la durée du temps de travail - Traitement social du chômage - Formation professionnelle - Emploi et démographie - Diminution du nombre des emplois effectifs - Evolution du chômage - (p. 48) : diminution de la population active - Augmentation du nombre des chômeurs - Licenciements économiques - Durée moyenne du chômage - Chômage des jeunes - Dialogue social - Diminution de la durée du travail et réduction des capacités de production - Stratégie du partage du travail et augmentation des coûts salariaux - Niveau des ventes des entreprises françaises à l'exportation ; déficit des échanges -

(p. 49) : pouvoir d'achat - Perte d'emplois productifs et chômage des jeunes - Propose la reprise de la négociation entre les partenaires sociaux - Modernisation des rapports sociaux dans l'entreprise et reprise économique - *Discussion générale* (p. 60, 61) : situation du chômage - *Rappel au règlement*, de M. James Marson (p. 84) : examen de la question préalable après la discussion générale.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - *Discussion générale* (p. 106) : diminution sans précédent de la population active au travail de 1983 à 1985 - (p. 107) : inefficacité d'une réduction de la durée du travail par voie législative dans le but de créer des emplois nouveaux - Résultats médiocres de l'économie française - *Rappel au règlement*, de M. Charles Lederman (p. 125) : demande la fin des querelles de procédure et l'examen au fond des dispositions du texte - *Motion de renvoi en commission* (p. 126, 127) : s'oppose à la motion de Mme Hélène Luc tendant au renvoi en commission du projet de loi - Art. 1 A (p. 131) : intervient sur les amendements du groupe communiste n° 84 à 105 (exclusion de régions du champ d'application de cet article) - (p. 149, 150) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Hector Viron (accords collectifs d'entreprise : signature par les organisations syndicales représentatives majoritaires lors des dernières élections professionnelles dans ladite entreprise), ainsi qu'à tous les amendements du groupe communiste déposés sur cet article - (p. 151) : tentative organisée d'obstruction du débat par le groupe communiste.

- *S'associe à l'hommage rendu par M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, à M. Marcel Darou, ancien sénateur, décédé* (29 janvier 1986) (p. 128).

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 175) : application du règlement du Sénat et possibilités d'expression des sénateurs.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - Art. 1 (suite) (p. 212) : action d'obstruction du groupe communiste et nombre d'amendements et de sous-amendements déposés - (p. 215) : amendements du groupe communiste tendant à modifier l'application d'un certain nombre de dispositions du code du travail par branche professionnelle et opposition de l'exception d'irrecevabilité contre ces amendements - Exception d'irrecevabilité (p. 216) : sa motion n° 439, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 110 à 125, n° 130 à 141 et n° 143 à 158 ; adoptée - Dérogation pour une branche d'activité ou une région au champ d'application du projet de loi - (p. 217) : principe d'égalité devant la loi - Domaines législatif et contractuel - *Motion d'ordre*, de Mme Hélène Luc (p. 220, 221) : accepte le report au 4 février de la suite des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 257, 258) : s'oppose à la motion de Mme Hélène Luc tendant à soulever l'exception d'irrecevabilité contre l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 284) : amendements de la commission concernant les travailleurs sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire - Exception d'irrecevabilité (p. 302) : oppose l'exception d'irrecevabilité en application de l'article 44, alinéa 2 du règlement du Sénat, aux amendements du groupe communiste n° 184 à 196, n° 212 à 227 et n° 232 à 244 - Violation du principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi et article VI de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 - (p. 320) : adoption de quatre amendements de la commission par le Sénat - (p. 321) : recours à la méthode du vote bloqué par le Gouvernement - Retrait par le rapporteur des amendements de la commission concernant l'article 2.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - *Après l'art. 2 (suite)* (p. 351, 352) : temps de parole des parlementaires communistes - Dépôt d'amendements par la commission des affaires sociales et par le groupe communiste - *Rappel au règlement*,

de M. Charles Lederman (p. 362) : information du Gouvernement par le rapporteur, relative à une erreur matérielle figurant dans le texte de l'article 3 - Exceptions d'irrecevabilité (p. 363, 364) : en son nom personnel, sa motion, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 255 à 269 et n° 272 à 285 ; adoptée - Dérogation pour une branche d'activité ou un secteur - Principe d'égalité devant la loi - (p. 378) : en son nom personnel, sa motion, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste, n° 8, n° 11, n° 14 à 16, n° 35, n° 45, n° 65 à 67 et n° 327 ; adoptée - (p. 382, 383) : nombre d'amendements de la commission des affaires sociales et du groupe communiste - Refus de la spécificité selon les régions géographiques, les branches ou les secteurs de l'activité économique - Abus flagrant des procédures de retardement par le groupe communiste - Demande de renvoi en commission (p. 402, 405) : intervient contre la motion de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Explication de vote sur l'ensemble (p. 408) : obstruction du groupe communiste - Situation de l'économie - Difficultés des entreprises - Emploi des jeunes - Secteurs en crise - Absence de représentativité du groupe communiste quant aux intérêts des travailleurs.

- Nomination de membres d'une commission mixte paritaire - (6 février 1986) (p. 409, 410) : composition des délégations aux commissions mixtes paritaires, compte tenu de la représentation des groupes politiques au sein de la commission - Nomination d'un membre du parti communiste en tant que suppléant - Accord unanime en commission sur la composition de la délégation du Sénat à la CMP - Demande un scrutin public sur les propositions de la commission.

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)] - (18 février 1986) - Discussion générale (p. 425) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat : opposition du Sénat à la liaison entre l'aménagement et la réduction du temps de travail ; rôle respectif des accords de branche et des accords d'entreprise ; limitation apportée aux possibilités de récupération des heures de travail perdues - Démonstration des divergences entre le groupe communiste et le Gouvernement - Effet anti-économique d'une réduction de la durée du travail sans amélioration de la productivité au préalable - Aspect dissuasif pour l'activité des entreprises de la limitation du contingent annuel d'heures supplémentaires - Dégradation du marché intérieur de l'industrie automobile française - (p. 427) : choix du Gouvernement de l'accord de branche de préférence à l'accord d'entreprise : tendance au dirigisme ; disposition contraire au discours sur la nécessité de favoriser l'entreprise - Conséquences du primat du social sur l'économique : disparition d'emplois et déficit du commerce extérieur de la France - Désaccord en commission mixte paritaire - (p. 428) : attitude du groupe communiste dans le débat - Demande l'interruption des travaux du Sénat afin que la commission procède à une nouvelle audition des partenaires sociaux.

Suite de la discussion - (25 février 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 465) : libre expression de tous les groupes politiques du Sénat sur ce projet.

- Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) (p. 547) : approbation du contenu de la déclaration de politique générale du Gouvernement - Emploi - Echec des mesures prises dans le domaine social pendant la précédente législature - Importance de l'instrument statistique - (p. 548) : demande la totalisation mensuelle des demandes d'emploi en toute catégorie et une fréquence trimestrielle pour l'enquête annuelle de l'INSEE sur l'emploi - Reprise souhaitable du protocole du 16 décembre 1984 sur l'adaptation des conditions d'emploi - Réforme nécessaire de l'ANPE dans le cadre de la décentralisation - Réintégration du travail au noir dans le circuit de l'emploi ; proposition de vignette de contribution sociale forfaitaire - Travaux d'utilité collective, TUC ; rôle déterminant des collectivités locales ; difficulté de débouchés et de passages dans les entreprises industrielles - (p. 549) : nécessité de réviser la législation du

travail : demande la substitution de la notion d'établissement à celle d'entreprise - Aménagement du temps de travail : demande l'abrogation de la loi du 28 février 1986 - Voter la confiance au Gouvernement.

- Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Art. 2 (p. 885) : importance de ces mesures pour l'emploi face à la gravité de la situation économique et sociale - Augmentation du nombre de chômeurs - Travaux d'utilité collective, TUC - Durée du chômage - (p. 886) : situation des entreprises ; charges ; solde industriel ; commerce extérieur - Création d'emplois par les entreprises.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 6 (p. 1205) : demande au Gouvernement d'accélérer les formalités de désignation des nouveaux présidents et présidents-directeurs généraux des sociétés à privatiser - Contexte économique difficile des entreprises françaises - Art. 8 (p. 1218) : nombreux transferts du secteur public au secteur privé opérés par le Gouvernement socialiste, en toute illégalité - (p. 1219) : encourage ses collègues socialistes à se faire plus discrets sur ce projet visant à réparer toutes ces erreurs.

- Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187 (85-86)] - (16 juin 1986) - Discussion générale (p. 1654) : projet déposé par le précédent gouvernement socialiste - Evoque l'absence de sénateurs communistes en commission lors de l'adoption du rapport de M. José Balarlo - Art. 74 (p. 1673) : se déclare opposé à l'amendement n° 70 de M. Daniel Millaud (modalité de fixation de l'ancienneté minimum requise pour bénéficier du congé de formation) - Art. 76 (p. 1675, 1676) : regrette les propos tenus par M. Daniel Millaud à l'égard de la commission des affaires sociales.

- Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1764) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Nombreuses disparitions d'emplois depuis 1982 - Texte ne supprimant pas les garanties données aux travailleurs en matière de licenciement - Souhaite que les travailleurs français bénéficient des mêmes règles, des mêmes principes directeurs et de la même protection que chez nos partenaires.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 1801) : article 44, alinéa 6 du règlement du Sénat - Demande la réserve des amendements avant l'article premier jusqu'à l'examen des amendements tendant à insérer les articles additionnels après l'article 6 - Art. 1 : article 49, alinéa 2 du règlement du Sénat - Demande la réunion du Bureau du Sénat afin de statuer sur la suppression de la mise en discussion commune de 202 amendements présentés à l'article premier - (p. 1816) : assouplissement de la réglementation en faveur des entreprises et maintien de la protection des salariés - Absence de diminution du niveau de garantie pour tous les travailleurs - Exception d'irrecevabilité (p. 1849) : amendements dont la liste figure dans la motion hors du cadre du présent projet de loi - Absence d'examen par la commission de l'exception d'irrecevabilité présentée par le Gouvernement - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1851) : hommage au rapport de M. Louis Souvet - Esprit de concertation : trois amendements de la commission sur quatre acceptés par le Gouvernement - Maintien durant la période transitoire des dispositifs relatifs à la lettre de licenciement - Fonctionnement des conseils de prud'hommes et respect de la directive européenne du 17 février 1975.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Président de la commission spéciale - Exception d'irrecevabilité (p. 1936, 1937) : nécessaire adaptation de la législation à l'évolution des techniques de télécommunications et d'audiovisuel - Nombreux amendements déposés par la commission spéciale - S'oppose à la

motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Réfute certains arguments soulevés par le groupe communiste : service public de l'audiovisuel assuré essentiellement par des sociétés nationales et des établissements publics ; projet supprimant l'indépendance et la liberté d'accès à l'information - (p. 1938) : composition, pouvoirs et rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés - Opposé aux thèses communistes : refus d'admettre l'évolution technologique des télécommunications et de l'audiovisuel ; maintien du monopole de l'information et de l'action culturelle.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 416 (85-86)] - (25 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1958) : compétitivité des entreprises françaises - Se félicite du succès de la commission mixte paritaire sur ce texte difficile - Respect de la directive européenne du 17 février 1975 relative aux licenciements collectifs - Réforme du fonctionnement des conseils de prud'hommes - Accord des organisations patronales et syndicales pour une négociation générale.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (26 juin 1986) - Président de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 2017) : dépôt de 1500 amendements - Demande à ses collègues de supprimer les amendements faisant double emploi et de s'exprimer de façon claire et concise afin d'éviter tout débat de procédure.

Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Président de la commission spéciale - **Motion de renvoi en commission** (p. 2094) : s'oppose à la motion n° 1 711 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission - Travail de la commission spéciale - Examen des amendements - **Art. 1** (p. 2102) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), intervient sur le sous-amendement n° 1016 de M. André Méric (garantie de l'anonymat des choix fait par les usagers parmi les programmes du service) - **Art. 2** (p. 2116) : sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), intervient sur le sous-amendement n° 278 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 3** (p. 2139) : organisation des travaux du Sénat pour l'examen de ce projet de loi - **Après l'art. 3** (p. 2164) : intervient sur l'amendement n° 291 de M. André Méric (missions du service public : production et diffusion des oeuvres de l'esprit).

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2150, 2151) : organisation du travail de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la liberté de la communication.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (2 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 4** (p. 2187) : conditions d'examen de ce projet de loi, tant en commission spéciale qu'en séance - Opposition des groupes socialiste et communiste au remplacement de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle par la CNCL - (p. 2188) : respect du droit d'amendement des parlementaires - Opposé à toute procédure d'obstruction de la part des groupes communiste et socialiste - (p. 2198) : s'oppose au sous-amendement n° 1731 de M. André Méric - (p. 2208) : demande au Sénat d'adopter l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 2217) : opposé à la réunion de la commission spéciale - (p. 2218) : expiration de la date limite de dépôt des amendements - **Rappel au règlement**, de M. James Marson : pléthore d'amendements déposés par le groupe communiste - Procédure d'obstruction du débat parlementaire.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 7** (p. 2250) : contrôle financier de la Cour des comptes - Détermination par la CNCL de son enveloppe budgétaire - Rôle de l'agent comptable - **Art. 9** (p. 2264, 2265) : statut du personnel des télécommunications et du personnel de l'audiovisuel.

- **Conférence des présidents** - (3 juillet 1986) (p. 2253) : convocation de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de la loi relatif à la liberté de communication.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (4 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 12** (p. 2296) : mission de la CNCL ; notions de pluralisme et d'équilibre - S'oppose à l'amendement n° 346 de M. André Méric (recommandations de la CNCL en faveur du respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes des sociétés nationales de programme).

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Rappel au règlement** (p. 2368) : travaux de la commission spéciale - Cas d'autorisation de dépôt de sous-amendements sur des amendements modifiés par la commission - Demande le retrait par les groupes politiques des amendements répétitifs - (p. 2382) : nombre d'amendements déposés par rapport à ceux déposés par la commission spéciale - **Art. 23** (p. 2390, 2391) : travaux de la commission spéciale sur les 107 articles de ce projet de loi et étude des 1717 amendements déposés - Durée et nombre des interventions des sénateurs de l'opposition - **Art. 25** (p. 2402) : définition des pouvoirs de la CNCL - Apparition du secteur privé dans les télécommunications - Coordination de l'ensemble des éléments du paysage audiovisuel et rôle de la CNCL - **Art. 26** (p. 2405) : nombre d'amendements déposés sur ce projet de loi.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 31** (suite) (p. 2445) : organisation du travail de la commission spéciale - **Art. 32** (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 1301 de M. Jean Garcia (obligations des services de communication audiovisuelle privés : actions éducatives et culturelles à caractère non lucratif) - (p. 2481) : soutient l'amendement n° 160 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations d'octroi d'un temps minimum d'antenne aux organismes chargés de la défense des consommateurs).

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2525) : compte rendu des travaux de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication - Obstruction systématique par le dépôt d'un grand nombre d'amendements - Travail de rectification de la commission - Rappelle le dépôt de 539 amendements en 1982 sur le projet de loi portant réforme de l'audiovisuel - (p. 2526) : rôle de la commission d'assurer la coordination - Souhaite le retrait des nombreux amendements répétitifs.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (8 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 33** (p. 2529) : article 49, alinéa 7 du Règlement du Sénat visant les amendements dont l'objet est de défigurer un texte - (p. 2537) : absence d'intérêt des amendements purement rédactionnels ou relevant du domaine réglementaire - Souhaite un débat démocratique - (p. 2549) : s'oppose à l'amendement n° 494 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement et des perspectives financières d'exploitation du service) - Souligne le caractère futile du dépôt de tels amendements.

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 33** (suite) (p. 2566) : s'oppose à l'amendement n° 472 de M. André Méric (égalité des citoyens devant l'offre de services de communication audiovisuelle) - **Art. 34** (p. 2573) : conditions de délivrance des autorisations d'émissions pour les télévisions - Obligations supplémentaires imposées à ceux qui demandent ces autorisations - Sur les conditions d'autorisation de l'usage

des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 516 (p. 2593), n° 522 et n° 523 (p. 2594, 2595), n° 513 (p. 2597), n° 514 (p. 2598), n° 512 (p. 2599), n° 510 et accepte l'amendement n° 507 du même auteur (p. 2600); s'oppose aux n° 509 de M. André Méric et n° 1345 de M. Ivan Renar (p. 2601); s'oppose à l'amendement n° 511 de M. André Méric (p. 2602).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Art. 38 (p. 2676) : sur l'amendement n° 170 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), s'oppose au sous-amendement n° 1810 de M. André Méric - (p. 2677) : s'oppose à l'amendement n° 565 de M. André Méric (modalités de délivrance de l'autorisation d'exploitation à une société d'économie mixte locale) - Sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC - (p. 2678, 2679) : s'oppose aux amendements n° 1387 de M. Jean-Luc Bécart (délivrance de l'autorisation d'exploiter à une société d'économie mixte) et n° 556 de M. André Méric (limitation à la constitution de monopoles locaux ou régionaux) - (p. 2680, 2681) : s'oppose aux amendements n° 1388 de M. Louis Minetti (obligation liée à l'autorisation d'exploitation) et n° 558 de M. André Méric (liens entre l'obligation et l'autorisation d'exploitation) - (p. 2682) : s'oppose à l'amendement n° 1391 de M. Camille Vallin (diffusion des programmes des sociétés publiques nationales exploitant les canaux des satellites) - (p. 2683) : accepte l'amendement rédactionnel n° 553 de M. André Méric - Allongement des débats par certains membres du groupe socialiste - (p. 2684, 2685) : s'oppose aux amendements n° 1389 de M. Charles Lederman (retransmission de programmes de sociétés publiques nationales par voie hertzienne), n° 557 de M. André Méric (obligation d'assurer la réception par les usagers des chaînes du service public dans des conditions satisfaisantes) et accepte l'amendement rédactionnel n° 554 du même auteur - S'oppose à l'amendement n° 1390 de M. Jacques Eberhard (retransmission des programmes par voie hertzienne et des programmes des sociétés publiques régionales).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Art. 38 (suite) (p. 2700) : demande le retrait de l'amendement n° 1809 du Gouvernement (absence de soumission à autorisation pour les antennes collectives) - Prolifération d'antennes collectives - Démarrage difficile des réseaux communaux - (p. 2710) : dénonce publiquement les manoeuvres d'obstruction de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Art. 61 (suite) (p. 2800, 2801) : privatisation de TF1 - Amendements de la commission tenant compte de la récente décision du Conseil constitutionnel - Mesures sociales en faveur des salariés de TF1 - Médiocrité de certains programmes de télévision - Rapports entre les médias et le pouvoir politique - (p. 2822) : déroulement des débats sur ce projet - Après l'art. 61 (p. 2831) : introduction par la commission de deux articles additionnels relatifs, d'une part, aux règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1, et, d'autre part, aux règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du même capital.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Art. 62 (p. 2844) : temps de parole des membres du groupe socialiste - (p. 2863) : s'oppose à l'amendement n° 772 de M. André Méric (cas d'obligation de retransmission et coût total des opérations) - (p. 2869) : s'oppose à l'amendement n° 799 de M. André Méric (prise en compte par la société privatisée des recommandations de la CNCL lors des consultations électorales).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Art. 63 (suite) (p. 2902) : s'oppose à l'amendement n° 850 de M. André Méric (évaluation de TF1 et prise en compte de tous les éléments de l'actif) - (p. 2903) : demande l'adoption de cet article - Art. 64 (p. 2907) : nombre démesuré d'amendements déposés par les groupes de l'opposition sur ce projet de loi - Art. 65 (p. 2920) : s'oppose aux amendements identiques, n° 67 de M. James Marson et

n° 859 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service) - (p. 2923) : sur l'amendement n° 215 de la commission, s'oppose aux sous-amendements n° 1695 et n° 1694 de M. James Marson - (p. 2925) : s'oppose à l'amendement n° 846 de M. André Méric (audition publique des candidats à la reprise de TF 1) - Art. 66 (p. 2934) : organisation des débats ; possibilité d'appliquer les dispositions du règlement relatives à la clôture - Art. 67 (p. 2946) : désaccord de la commission sur la suppression de la représentation de l'Etat au conseil d'administration à partir de la cession - Art. 70 (p. 2953) : maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Après l'art. 70 (p. 2971) : souhaite le retrait d'un certain nombre d'amendements du groupe socialiste satisfaits par les deux amendements de la commission - Art. 71 (p. 2986) : rappelle que l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) a été déposé au service de la séance le 25 juin - Souligne l'inutilité des amendements n° 916 à 921 relatifs au même objet - Nécessaire unanimité pour le développement de l'industrie cinématographique française - Souhaite le retrait des amendements inutiles.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - Après l'art. 84 (p. 3045) : s'oppose à l'amendement n° 1589 de M. Pierre Gamboa (indemnité de rupture de contrat pour les réalisateurs) - Art. 85 (p. 3046) : soutient l'amendement n° 234 de la commission (droit commun applicable à Mayotte pour la diffusion des oeuvres cinématographiques) et s'oppose aux amendements, de suppression n° 87 de M. James Marson (régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques instauré pour les TOM et Mayotte) et n° 952 de M. André Méric (consultation préalable des assemblées territoriales sur le régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques dans les TOM et à Mayotte) - Art. 86 (p. 3048) : sur les dispositions applicables aux régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, s'oppose aux amendements, de suppression n° 88 de M. James Marson et de coordination n° 1591 de M. Camille Vallin - Art. 87 : sur les dispositions applicables au territoire de la Polynésie française, s'oppose aux amendements, de suppression n° 89 de M. James Marson et de coordination n° 1593 de M. René Martin - Après l'art. 87 (p. 3049) : s'oppose à l'amendement n° 1594 de Mme Rolande Perlican (institution d'une clause de conscience pour les réalisateurs professionnels) - Art. 88 : sur les dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie, s'oppose aux amendements, de suppression n° 90 de M. James Marson et de coordination n° 1595 de M. Guy Schmaus - Après l'art. 88 (p. 3050) : s'oppose à l'amendement n° 1596 de M. Fernand Lefort (droits des réalisateurs ; rémunération spéciale pour tout travail non prévu dans le contrat initial) - Art. 89 : sur les dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon, s'oppose aux amendements, de suppression n° 91 de M. James Marson et de coordination n° 1597 de Mme Monique Midy - Après l'art. 89 (p. 3051) : accepte l'amendement n° 251 de M. Charles de Cuttoli (avis émis par le Conseil supérieur des français de l'étranger sur la politique de la communication audiovisuelle de la France à l'étranger) - (p. 3052) : s'oppose à l'amendement n° 1598 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rémunération des oeuvres réalisées, mais non diffusées ; droits de reproduction ou de rediffusion) - Art. 90 (p. 3053) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 92 de M. James Marson (dispositions particulières applicables dans les zones de montagne) et à l'amendement n° 1599 de M. Jean Garcia (priorité accordée aux services publics de radiodiffusion et de télévision déjà installés dans les zones de montagne) - Art. 92 (p. 3054) : s'oppose aux amendements de suppression n° 94 de M. James Marson et n° 953 de M. André Méric (maintien en fonction de la Haute Autorité jusqu'à l'installation de la CNCL) - (p. 3055) : soutient l'amendement rédactionnel n° 236 de la commission - Art. 94 (p. 3057, 3058) : soutient l'amendement n° 237 de la commission (constitution initiale de la CNCL), et sur cet amendement, s'oppose aux sous-

amendements de M. André Méric n° 1776 à n° 1780 - **Art. 95** (p. 3061 à 3063) : sur la tutelle de la CNCL sur les services de la DGT et de TDF, s'oppose aux amendements de suppression n° 97 de M. James Marson et n° 958 de M. André Méric, aux amendements n° 959 à n° 961 de M. André Méric et à l'amendement n° 1606 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 95** : s'oppose à l'amendement n° 962 de M. André Méric (avenir des personnels des services privatisés) - Problèmes du personnel de TF1 réglés par les propositions de la commission spéciale aux articles 70 et 70 bis - (p. 3064) : s'oppose à l'amendement n° 1608 de M. James Marson (protection des réalisateurs) - **Art. 96** (p. 3065) : satisfait du retrait par le Gouvernement de cet article relatif à la nomination d'un administrateur provisoire de TF1 - **Après l'art. 96** (p. 3066) : s'oppose à l'amendement de codification n° 1614 de Mme Danielle Bidard-Reydet (droits et situation sociale des réalisateurs professionnels) - **Demande de réserve des articles 97 à 99 - Art. 100** (p. 3067) : sur le maintien en vigueur des autorisations accordées par la Haute Autorité, s'oppose à l'amendement de suppression n° 102 de M. James Marson et à l'amendement n° 1001 de M. André Méric - **Art. 101** (p. 3068, 3069) : sur le régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision, soutient l'amendement n° 243 de la commission et s'oppose aux amendements, de suppression n° 103 de M. James Marson, n° 102 de M. André Méric et n° 1631 de M. Guy Schmaus - **Retrait des articles 102 et 103** (p. 3069, 3070) : à la demande du Gouvernement, retrait de ces deux articles relatifs respectivement au maintien de la concession accordée à Canal Plus et à la résiliation des concessions accordées à la Cinq et à TV6 - **Art. 104** (p. 3071) : soutient l'amendement de suppression n° 1807 de la commission (annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe) - **Demande de réserve des articles 106 et 107** : application de l'article 44, alinéa 6 du Règlement du Sénat - **Demande de vote unique et motion d'ordre** (p. 3073) : commission spéciale favorable aux propositions du Gouvernement - **Art. 28** (p. 3074 à 3076) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion utilisées actuellement par TDF à leur bénéfice, s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 401, n° 402 et n° 403 ; soutient l'amendement n° 154 de la commission et s'oppose aux amendements n° 1273 de M. Charles Lederman et n° 1274 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 404 de M. André Méric (achèvement des programmes en cours concernant Radio France, FR3, RFO, la Cinq et TV6 ; réservation des assignations de fréquences correspondantes) - **Art. 29** (p. 3077 à 3081) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, s'oppose aux amendements, de suppression n° 31 de M. James Marson, n° 410 et n° 409 de M. André Méric, n° 1275 de M. Camille Vallin, n° 408 de M. André Méric, n° 1276 de M. René Martin, n° 411 de M. André Méric, n° 1277 de M. Guy Schmaus, n° 406 et n° 407 de M. André Méric et n° 1278 de Mme Monique Midy - **Après l'art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 412 de M. André Méric (poursuite du service assuré actuellement par la Cinq) - **Art. 30** (p. 3082) : satisfait du retrait par le Gouvernement de cet article, par coordination avec le retrait de l'article 103 relatif à la résiliation des concessions de la cinquième et de la sixième chaînes - **Chapitre III** (p. 3083) : s'oppose à l'amendement n° 566 de M. André Méric (intitulé ; « Titre III : Dispositions relatives à l'équilibre entre les médias ») - **Après l'art. 38** : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 569 (champ d'application des dispositions communes à l'ensemble des supports de communication) et n° 567 (liberté de communication) - (p. 3084) : s'oppose aux amendements n° 568 et n° 570 de M. André Méric (droits à respecter par toute entreprise de communication) - **Avant l'art. 39** (p. 3085) : s'oppose à l'amendement n° 574 de M. André Méric (conservation et exploitation des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme) - **Après l'art. 42** : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 590 et n° 592 (concentration limitée des services de télévision par voie hertzienne) - (p. 3086) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 591 (concentration limitée des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne), n° 593 (impossibilité pour une personne ou un

groupe, en position dominante dans le secteur de la presse écrite, d'assurer ou de contrôler un service de radio ou de télévision) et n° 594 (limites aux concentrations entre les médias audiovisuels et les quotidiens d'information politique).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Après l'art. 45 (suite)** (p. 3097) : problèmes de concurrence et droit européen de la concurrence - **Art. 48** (p. 3116) : demande le retrait de l'amendement n° 1440 de M. Hector Viron (diffusion des programmes d'Antenne 2 par TDF) - (p. 3117) : s'oppose à l'amendement n° 636 de M. André Méric (sociétés nationales de programme chargées de la conception et de la programmation d'émissions dont elles font assurer la diffusion sur le territoire) - (p. 3127) : soutient l'amendement n° 250 de la commission (constitution et composition du comité consultatif des programmes) - **Après l'art. 48** (p. 3129) : possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite - **Art. 50** (p. 3153) : sur l'amendement n° 189 de la commission (Régie française de publicité), accepte le sous-amendement n° 1831 de M. François Léotard, ministre.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 52** (p. 3182 et 3183) : sur le conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 691 et n° 692 - **Art. 53** (p. 3193) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, s'oppose à l'amendement n° 703 de M. André Méric - **Modification du statut de TDF et augmentation de la souplesse et de la concurrence** - S'oppose au maintien du statut d'établissement public pour TDF.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Art. 56** (p. 3225) : satisfait du retrait par le Gouvernement de cet article relatif aux règles de cessions au secteur privé par les sociétés et établissement public du secteur public de la communication audiovisuelle d'éléments d'actifs susceptibles d'exploitation autonome - **Art. 59** (p. 3237, 3238) : s'oppose à l'amendement n° 741 de M. André Méric (accès à l'antenne des organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale) - Soutient l'amendement n° 1832 de la commission : accès à l'antenne du Conseil économique et social ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3239) : s'oppose à l'amendement n° 742 de M. André Méric (accès à l'antenne des organisations syndicales représentatives) - **Art. 98** (p. 3256) : dispositions transitoires applicables à TDF - Conditions juridiques et sociales de la transformation du statut de TDF - S'oppose aux amendements n° 985 et n° 987 de M. André Méric - **Retrait des chapitres II et III du titre premier** (p. 3259) : retrait par le Gouvernement du chapitre II, articles 20, 21 et 22 relatifs à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle, et du chapitre III relatif au Conseil national de la communication audiovisuelle - Amendement gouvernemental, à l'article 106, visant à maintenir les dispositions correspondantes de la loi de 1982.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Président de la commission spéciale - **Vote unique sur les articles 64 à 107** (p. 3271) : demande une suspension de séance afin de procéder à un travail de coordination sur l'ensemble du projet de loi ; demande un scrutin public sur cette partie du texte - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3290, 3291) : modalités d'examen de ce débat ; nombre d'amendements examinés et d'heures de débat - Relations entre la commission spéciale et le Gouvernement - **Vote de la quasi-totalité des amendements de la commission spéciale** - Privatisation et harmonisation des rapports entre les entreprises publiques et privées - Pouvoirs de la CNCL et compétition entre Antenne 2, FR3 et l'INA - Entreprises mixtes : SFP et TDF - Entreprises privées : TF1 et nouvelles entreprises privées - Mesures sociales pour les personnels - Secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel - Souhaite le vote de ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Président de la commission

spéciale - **Rappel au règlement, de M. Michel Dreyfus-Schmidt** (p. 3830) : organisation des travaux du Sénat - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3855, 3856) : rapports entre l'audiovisuel et le pouvoir politique - Inclusion du secteur des télécommunications et de l'ensemble de l'audiovisuel dans ce projet - Technologies modernes - Concurrence - Groupes multimédias - Coexistence de sociétés nationales mixtes à majorité de capital public et de sociétés privées - Protection des activités cinématographiques - Production d'oeuvres d'expression originale française - Organisation financière de la CNCL - Plafonnement des ressources publicitaires des chaînes de télévision - Suppression des restrictions aux coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques - Mesures sociales en faveur du personnel de TF 1 - Annulation des autorisations de diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe - Avenir de la CNCL.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accèsion à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1986) - **Art. 9** (p. 4296) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Luc Dejoie, rapporteur, sur la durée du contrat de location.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4733) : insuffisante capacité d'exportation de l'industrie française ; augmentation de 1975 à 1985 du taux de pénétration sur le marché intérieur des produits manufacturés étrangers - Blocage de la reprise d'investissement par le maintien à un niveau élevé en valeur absolue des taux d'intérêt - Affaiblissement de la rentabilité brute et de la rentabilité financière des entreprises - Rôle néfaste de la diminution de la durée du travail sur l'utilisation optimale des équipements productifs - Demande des mesures d'incitation à l'investissement - (p. 4734) : préconise une politique de marchés publics pour stimuler les entreprises performantes - Demande le rétablissement de la flexibilité du travail - Suggestions pour le financement de la protection sociale des Français : dissociation de la trésorerie des branches assurance maladie, prestations familiales et assurance vieillesse ; accroissement du rôle des mutuelles et rééquilibrage entre l'assurance collective et l'assurance individuelle ; décloisonnement de l'action sociale ; encouragement de la politique contractuelle entre partenaires sociaux ; transfert progressif au budget de l'Etat des cotisations d'allocations familiales pesant exclusivement sur les entreprises - Propose la transformation du budget social de la Nation en budget annexe de la loi de finances - (p. 4735) : votera ce projet de budget.

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) - En remplacement de M. Pierre Louvot, rapporteur pour avis (p. 5249) : problèmes d'évolution et d'équilibre du BAPSA - Mesures essentielles envisagées dans ce budget : augmentation des cotisations professionnelles ; parallélisme globalement rétabli entre l'augmentation des cotisations et celle des prestations ; taux de croissance égal entre le financement professionnel et la contribution de l'Etat, hors Fonds national de solidarité et TVA ; revalorisation des retraites - (p. 5250) : réforme de l'assiette des cotisations sociales - Conditions de financement de l'abaissement progressif de l'âge de la retraite des agriculteurs à soixante ans - Diminution des prestations familiales - Enumère les nombreux problèmes restés sans solution - Difficulté de recouvrement des cotisations sociales - Absence de couverture sociale pour de nombreux agriculteurs victimes de graves difficultés financières - Déséquilibre du régime de prévoyance agricole - Nécessité de contenir les majorations de cotisations dans des limites raisonnables - (p. 5251) : commission des affaires sociales favorable à l'adoption des crédits du BAPSA.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5380) : crise du système de protection sociale français due à ses propres effets pervers sur l'économie - (p. 5381) : obstacles au succès de toute politique sociale : désordre du financement du système de protection sociale ; coût inquiétant de la politique de l'emploi ;

pois excessif des charges sociales pesant sur les entreprises - (p. 5382) : réformes indispensables malgré leur éventuelle impopularité - Examen par le Parlement du budget social de la nation, à l'exemple du BAPSA - Financement des allocations familiales transféré des entreprises à l'Etat - Autonomie de gestion des trois régimes d'assurance sociale - Développement de la concurrence entre les différents systèmes de protection sociale complémentaire - Complémentarité entre les différents secteurs de la protection sociale publique et privée, nationale ou locale, par répartition ou par capitalisation - Encouragement de la politique contractuelle pour indemniser les chômeurs et aider les créateurs d'emplois - (p. 5383) : compétitivité des entreprises françaises - Attire l'attention du Gouvernement sur l'insuffisante adéquation des objectifs annoncés et des moyens mis en oeuvre.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) - **Art. 66** (p. 5459) : majorité de la commission des affaires sociales favorable à l'adoption de cet article - Souhaite une anticipation du rattrapage du rapport constant.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5861) : intervient à titre personnel - Hommage au président et au rapporteur général de la commission des finances - Budget en réponse aux exigences de l'heure - Respect des engagements de la majorité devant les électeurs - Réduction des dépenses - Problème de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 5862) : régularisation anticipée de la DGF - Progression des dépenses en faveur de la défense, de la sécurité et des familles - Réduction des effectifs des fonctionnaires de l'Etat - Prise en considération des inquiétudes du monde agricole - Agriculture, problème européen majeur - Détérioration générale de la compétitivité et obstacle majeur à tout redressement de l'emploi - Affaiblissement de l'appareil industriel - Frein excessif du système de protection sociale - Conditions d'une reprise de l'emploi : partage du revenu national entre la consommation et l'investissement ; atténuation de la dette publique ; allègement des charges sociales et fiscales - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 5896) : se déclare opposé, à titre personnel, à la motion n° 15, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Equité fiscale entre les couples mariés et les concubins - Redéploiement du système de prestations familiales - Urgence d'une politique de redressement démographique - **Art. 3** (p. 5919) : intervient sur l'amendement n° 3 de la commission relatif aux conditions générales d'ouverture des droits à l'allocation parentale d'éducation - (p. 5920) : intervient sur l'amendement n° 5 de la commission (activité bénévole dans des associations ou des fondations reconnues d'utilité publique ouvrant droit à l'APE).

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5948) : favorable aux mesures d'encouragement au troisième enfant - Modification de l'allocation parentale d'éducation, APE, et création d'une allocation pour la garde des enfants - Retour à la conception initiale des prestations familiales : versement de l'allocation sans conditions de ressources - (p. 5949) : absence de rapport entre la redistribution sociale et l'aide aux familles - Impôt devant assurer la redistribution sociale et non les prestations - Favorable à un texte nouveau venant compléter les dispositions en vigueur et les améliorer pour les départements d'outre-mer - Problème du logement, facteur essentiel pour le développement de la cellule familiale - Problème du développement des valeurs du couple et de celles de la famille - Nécessité de dissocier totalement les trésoreries des trois régimes sociaux afin que les familles ne financent les dérapages constatés en matière de maladie et de vieillesse.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - En remplacement de M. Claude Huriet, rapporteur - **Discussion générale** (p. 6125) : nombreuses modifications apportées à ce projet par l'Assemblée nationale - Mesures d'ordre social visant à combler certaines lacunes législatives - Sensibilité particulière de la commission à certaines mesures : droit à la pension de retraite

proportionnelle reconnu pour les marins de commerce, renforcement de la prévention des maladies sexuellement transmissibles, particulièrement le SIDA, mesures en faveur de l'emploi, des entreprises et de la maîtrise des dépenses sociales - Répression du travail clandestin - Suppression de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité - Revalorisation des retraites en 1987 - (p. 6126) : plan de rationalisation de l'assurance maladie : suppression de la franchise postale pour le courrier adressé par les assurés aux caisses, possibilité de moduler le forfait hospitalier, notamment dans les établissements autres que les établissements psychiatriques - Conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés - Couverture sociale des veuves - Substitution à l'article 11 d'un nouvel article autorisant l'exercice libéral d'une activité privée dans les hôpitaux publics - Propose la suppression de l'article 19 relatif à la surveillance des mineurs placés hors du domicile parental - Sous certaines réserves, demande au Sénat d'adopter ce projet de loi - (p. 6132) : respect du droit d'amendement parlementaire - Dépôt par la commission d'un amendement relatif à l'exercice libéral d'une activité privée à l'hôpital - Refus du Président de la République de le recevoir sur ce sujet - Art. 11 (p. 6164) : urgence de la réforme hospitalière - Souci de la commission de ne pas proroger pour un an le système antérieur insatisfaisant - Après l'art. 12 ter (p. 6168) : accepte les amendements identiques n° 10 de M. Roger Boileau et n° 22 de M. Jean Chérioux (rattachement des pharmaciens résidents des hôpitaux au statut des praticiens hospitaliers), et s'oppose à l'amendement n° 51 du Gouvernement (statut des pharmaciens hospitaliers).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement** [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Question préalable (p. 6201) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Marie-Claude Beaudeau tendant à opposer la question préalable - Respect des droits des travailleurs et recherche de la compétitivité des entreprises - Nécessaire consensus des partenaires sociaux - Conciliation de l'efficacité économique et de la protection sociale des travailleurs - Accord national interprofessionnel du 20 octobre 1986 signé par quatre grandes centrales syndicales ou patronales - Texte nécessaire qui respecte la directive européenne en matière de licenciement - Renforcement des moyens des conseils de prud'hommes pour permettre un traitement plus rapide des dossiers - Art. 21 (p. 6229) : sur les licenciements pour fin de chantier, s'oppose aux amendements de suppression n° 30 de M. Hector Viron, n° 58 de M. André Méric et n° 62 de M. Philippe Seguin, ministre - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Marcel Lucotte et s'oppose à l'amendement n° 59 de M. André Méric - Sur l'ensemble (p. 6232) : augmentation des garanties apportées aux licenciés économiques : congés de conversion - Nécessité d'accepter la compétition internationale - Accord signé par plusieurs organisations syndicales - CGT, seul véritable opposant au texte - Souhaite l'augmentation des possibilités de réintégration dans l'activité productive des licenciés économiques des petites entreprises - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes** [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 10 (p. 6240) : importance du problème de délai - Réponse favorable à la demande de la commission tendant à modifier les conditions de fonctionnement des conseils de prud'hommes pour donner des garanties aux salariés - Trouve choquant que le tribunal statue en urgence selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat - Délai de quatre mois risquant d'aboutir à des impasses - Sur l'ensemble (p. 6242) : conformité de la législation française à la directive européenne de 1975 - Renforcement du rôle et du fonctionnement des conseils de prud'hommes et augmentation des garanties données aux salariés victimes de licenciement - Nécessité de renforcer les moyens financiers et matériels des conseils de prud'hommes.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6488, 6489) : modifications apportées par la

CMP au texte adopté par le Sénat : activités exercées par les associations ; répartition des compétences entre l'Etat et la région : conditions de surveillance des enfants accueillis en centres de vacances - Amendement du Gouvernement relatif à l'aménagement du temps de travail : référence aux précédents débats du Sénat sur les textes portant sur le même objet - Suppression du lien entre modulation et réduction de la durée du travail ; négociation d'accords d'entreprise ou d'établissement avec accord obligatoire des syndicats les plus représentatifs - (p. 6490) : avis favorable à l'adoption des conclusions de la CMP - Après l'art. 21 (p. 6498) : discussion sur l'aménagement du temps de travail : débat du Sénat sur le projet de loi Delebarre ; examen par la commission des affaires sociales de la proposition de loi déposée en avril 1986 par M. Louis Boyer et lui-même ; débat en juillet 1986 sur la loi d'habilitation permettant au Gouvernement d'agir par ordonnance - Conclusion d'accords professionnels de branche et d'entreprise - Accente l'amendement du Gouvernement n° 1 relatif à l'aménagement du temps de travail : subordination des accords d'entreprise à l'accord des organisations syndicales les plus représentatives - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6501) : présence de la disposition relative à la contrepartie des heures supplémentaires dans la loi Delebarre - (p. 6505) : lutte contre le chômage.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 130 (86-87)] - (20 décembre 1986) - En remplacement de M. Louis Souvet, rapporteur - Discussion générale (p. 6511, 6512) : accord en CMP - Rétablissement de l'article 21 relatif au licenciement de fin de chantier - Accord interprofessionnel du 20 octobre 1986, suite à la loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Propose l'adoption des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 131 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6526, 6527) : accord en CMP sur les amendements votés par le Sénat : fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités selon lesquelles le conseil de prud'hommes statue en urgence en cas de licenciement pour motif économique ; contentieux des ruptures de contrats des salariés ayant accepté un congé de conversion - Demande l'adoption des conclusions de la CMP.

FRANCESCHI (Joseph), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des retraités et des personnes âgées (nommé le 23 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 24 juillet 1984, p. 2412].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 février 1986) - Après l'art. 3 (suite) (p. 376) : s'oppose à l'amendement n° 287 de Mme Hélène Luc (condition du maintien de l'emploi dans l'entreprise pendant un an) - Art. 4 (p. 378) : s'oppose à l'amendement n° 288 de M. Fernand Lefort (maintien des conventions ou accords collectifs, étendus ou non, conclus en application de l'article L. 212-8 du code du travail) - Exception d'irrecevabilité (p. 383) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste, n° 8, n° 11, n° 14 à 16, n° 35, n° 45, n° 65 à 67 et n° 327.

FRANCOIS (Philippe), sénateur de Seine-et-Marne (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

– Est nommé membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution (*JO Lois et décrets* 6 décembre 1986).

– Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier le code forestier [n° 368 (85-86)] (6 mai 1986) - Bois et forêts.

Proposition de loi relative à la gestion des agents de catégorie B des collectivités territoriales de Seine-et-Marne, portant modification de l'article 18 de la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale [n° 389 (85-86)] (27 mai 1986) - Fonctionnaires et agents publics.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 411 (*JO Débats* 8 septembre 1983) (p. 1229) - Ministère : Agriculture - *Eventuelle suppression du contingent d'alcool de betterave* - (Caduque : mars 1986) - Alcools.

n° 486 (*JO Débats* 18 avril 1984) (p. 387) - Ministère : Affaires sociales - *Moyens envisagés pour enrayer la baisse de la natalité* - (Caduque : mars 1986) - Naissances.

n° 568 (*JO Débats* 16 novembre 1984) (p. 3183) - Ministère : Affaires sociales - *Dates d'échéance du paiement des cotisations sociales acquittées par les entreprises* - (Caduque : mars 1986) - Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF).

n° 127 (*JO Débats* 25 octobre 1986) (p. 4066) - Ministère : Collectivités locales - *Réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties* - (Réponse : *JO Débats* 15 novembre 1986) (p. 4671) - Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Questions orales avec débat :

n° 12 (*JO Débats* 30 avril 1986) (p. 625) - Ministère : Collectivités locales - *Réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties* - Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 802) : recours à la procédure d'habilitation ; article 38 de la Constitution - Situation économique de la France après cinq ans de gestion socialiste - (p. 803) : accord sur l'abrogation des ordonnances du 30 juin 1945 relatives au contrôle des prix - Priorité à l'emploi des jeunes et rôle de l'entreprise - Participation des salariés - Echec des nationalisations de 1982 : importance de l'endettement ; faiblesse de l'investissement ; perte d'effectifs - (p. 804) : privatisation et participation des citoyens à l'acquisition et au développement des biens productifs - Choix des actionnaires ; investisseurs étrangers - Prélèvement exceptionnel imposé à Elf-France par la loi de finances pour 1986 - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

– **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6

août 1986) - Après l'art. 11 (p. 3725) : son amendement n° 5 ; alignement sur le droit commun du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne ; adopté.

– **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4478) : composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire - Relations entre les organisations interprofessionnelles et les offices ; nouvelles compétences de ces derniers - Souhaite que la spécificité de l'économie agricole soit prise en compte dans le projet d'ordonnance relative à la concurrence - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 4484) : son amendement n° 18, soutenu par M. Alain Pluchet : composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO ; retiré - Nombre de représentants des ministères intéressés - (p. 4487) : son amendement n° 20 : mission de coordination du CSO ; adopté - (p. 4489) : sur l'amendement n° 50 du Gouvernement (compétences en matière de forêt et de transformation du bois déléguées par le CSO au Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers), son sous-amendement n° 55 ; retiré - (p. 4490) : son amendement n° 21 : rôle de médiation du CSO en cas de conflit lors de la conclusion de certains accords interprofessionnels ; retiré.

– **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 4 (p. 4816) : soutient l'amendement n° 5 de M. Alain Pluchet (modalités de calcul de l'impôt foncier, non bâti) - Avant l'art. 4 (p. 4819) : soutient l'amendement n° 6 de M. Alain Pluchet (modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties).

– **Question au Gouvernement : financement du plan pour l'emploi des jeunes** (11 décembre 1986) (p. 6036).

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Avant l'art. 9 (p. 6360) : au nom du groupe RPR, se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. André Fosset (publication par le Gouvernement tous les deux ans de la liste des organismes à groupement ou sociétés auxquels les ministères confient des études ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes) - Après l'art. 11 (p. 6373) : soutient l'amendement n° 29 de M. Michel Giraud (modification des modalités d'indexation annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par les syndicats d'agglomération nouvelle à leurs communes membres) - Après l'art. 24 (p. 6397) : son amendement n° 46 : opérations volontaires entraînant la destruction de l'état boisé et assimilées à des défrichements autorisés après reconnaissance de l'état des bois ; adopté - (p. 6398) : son amendement n° 78 : définition du régime dont relèvent au regard de la taxe de défrichement les opérations engagées avant la date de publication de la loi du 4 décembre 1985 ; devenu sans objet - Après l'art. 25 : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de M. Roland du Luart (précision relative à certaines dispositions de la loi sur la forêt adoptée en 1985) - Après l'art. 24 (suite) : son amendement n° 49 : validation rétroactive de taxes parafiscales destinées à financer l'Association nationale pour le développement agricole ; retiré.

FRANCOIS-PONCET (Jean), sénateur du Lot-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986) ; puis élu président.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 24 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique étrangère de la France* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 859) - *Politique extérieure*.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 859) : politique française au Liban et en Afrique du Sud - Relations franco-américaines et Est-Ouest - Otages français détenus au Liban et officiers prisonniers en Nouvelle-Zélande - Europe : impasse budgétaire ; relèvement du plafond des ressources propres ; crise agricole et généralisation des taxes de coresponsabilité ; quotas de production ; offensive commerciale américaine ; sauvegarde de la préférence communautaire et de la vocation exportatrice de la CEE - (p. 860) : transformation du Marché commun en un espace économique unique avant 1992 - Demande la date de saisine du Parlement quant à l'acte unique de Luxembourg - Système monétaire européen, SME - Projet Eurêka - Entente franco-allemande : marché unique ; union monétaire et coopération technologique.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion générale - (17 novembre 1986) - Président de la commission des affaires économiques - (p. 4717) : budget de redressement - Chute des exportations industrielles françaises ; retour à l'équilibre de la balance des paiements par les effets conjugués de la baisse du dollar et du pétrole - (p. 4718) : solde négatif des échanges industriels civils ; nécessité d'accroître la compétitivité par l'encouragement à l'investissement et le desserrement des contraintes - Exportations agricoles - Menaces sur l'avenir de la politique agricole commune - (p. 4719) : demande la relance de la politique d'aménagement du territoire.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 6 (p. 4839) : sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, son amendement n° I-246 ; retiré.

FRANCOU (Jean), sénateur des Bouches-du-Rhône (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à ouvrir une souscription nationale en faveur de

l'érection d'un mémorial pour les victimes et les rapatriés de la guerre d'Algérie [n° 327 (85-86)] (8 avril 1986) - *Monuments et sites*.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rétablir la peine de mort pour les auteurs d'actes de terrorisme [n° 532 (85-86)] (Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 44)] (17 novembre 1986).

Proposition de loi tendant à confirmer l'exonération de redevances à des agences de bassin sur les prélèvements d'eau effectués en vertu des droits fondés en titre [n° 118 (86-87)] (15 décembre 1986) - *Eau et assainissement*.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 709 (JO Débats 30 octobre 1985) (p. 2623) - Ministère : Premier ministre - *Moyens budgétaires mis en oeuvre pour le voyage du Président de la République au Brésil et en Colombie* - (Caduque : mars 1986) - *Président de la République*.

n° 24 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 634) - Ministère : Environnement - *Dépose des skieurs sur-les glaciers en hélicoptère* - *Sports*.

n° 87 (JO Débats 12 juin 1986) (p. 1492) - Ministère : Economie - *Prise en charge de fausses pièces encaissées par un régisseur municipal* - *Monnaie*.

Questions orales avec débat :

n° 34 (JO Débats 10 octobre 1984) (p. 2563) - Ministère : Intérieur - *Expulsion des immigrés délinquants* - (Caduque : mars 1986) - *Sécurité publique*.

n° 67 (JO Débats 28 mars 1985) (p. 535) - Ministère : Relations extérieures - *Transfert en Algérie d'archives provenant de l'administration française en Algérie* - (Caduque : mars 1986) - *Politique extérieure*.

n° 127 (JO Débats 14 août 1985) (p. 2094) - Ministère : Agriculture - *Redevances instituées par l'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse* - (Caduque : mars 1986) - *Eau et assainissement*.

n° 143 (JO Débats 16 octobre 1985) (p. 2272) - Ministère : Intérieur - *Politique de l'Etat à l'égard de la police municipale* - (Caduque : mars 1986) - *Police municipale*.

n° 167 (JO Débats 12 décembre 1985) (p. 3795) - Ministère : Relations extérieures - *Violation des droits de l'homme au Liban* - (Caduque : mars 1986) - *Droits de l'homme*.

n° 4 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 513) - Ministère : Jeunesse et sports - *Politique sportive du gouvernement* - *Education physique et sportive (EPS)*.

n° 8 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 599) - Ministère : Agriculture - *Conséquences de l'augmentation du prix de l'eau pour les agriculteurs de la Vallée de la Durance* - *Eau et assainissement*.

n° 34 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique du Gouvernement au Liban* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 853) - *Politique extérieure*.

n° 47 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 728) - Ministère : Environnement - *Information des Français en cas d'accident nucléaire* - (Retirée : octobre 1986) - Energie nucléaire.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 863, 864) : présence française au Liban et avenir du Liban - Véritable génocide envers les chrétiens - Action du gouvernement précédent - Pertes françaises au Liban et départ des enseignants - Rôle de la France pour aider à la restauration de l'Etat libanais.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1491, 1492) : absence de mesures concernant le budget de la défense dans le collectif budgétaire - Mise en oeuvre d'une nouvelle loi de programmation militaire en vue de redresser la politique de défense de la France - Crédits militaires inclus à l'automne dans une seconde loi de finances rectificative - Constate un déficit des paiements immédiats et un retard dans l'exécution de la loi de programmation - Redoute le déclin et une paralysie de la défense en raison des manipulations et des retards des trois derniers budgets de la défense - Interrogation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour redresser l'appareil de défense.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Avant l'art. 5** (p. 1534) : son amendement n° 5, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : taux du prélèvement sur les enjeux du loto sportif en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; affectation aux collectivités locales d'une partie des crédits du fonds ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5245) : conséquences du fonctionnement de certaines agences de bassin sur la valorisation de la production agricole.

Défense - (27 novembre 1986) - **Rapporteur spécial** (exposé d'ensemble et dépenses en capital) (p. 5339, 5340) : accord de la majorité des Français sur la politique de défense, traduite par une priorité budgétaire - Rattrapage par la progression des crédits des insuffisances de la période de 1982 à 1986 - Orientations de la loi de programme militaire : priorité du nucléaire et modernisation de l'appareil de dissuasion stratégique ; effort de recherche ; rattrapage des fabrications classiques : détection aérienne, marine, flotte aérienne - Inquiétude sur le financement des programmes s'enchaînant suivant une spirale technologique - Risque de tarissement des exportations d'armement - Nécessité d'une perspective européenne de la défense - (p. 5341) : service national - Accroissement prévisible de l'effort financier pour la défense - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5505) : problème de l'avenir du Liban - Rôle de la France et présence au sein de la FINUL - Réduction du contingent français - Redéfinition de la mission de la FINUL et du rôle du contingent français - Manque d'imagination et d'entreprise de notre diplomatie au Liban - Acceptation rapide par la France de la proposition soviétique d'organiser une conférence internationale sur la question du Moyen-Orient.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5594) : promotion développement et aide du sport à l'école - Crédits nécessaires au développement du mouvement sportif - Favorable à l'accord passé avec le ministère des affaires sociales relatif au problème de la rémunération des animateurs sportifs à la recherche d'un emploi - Inquiétude quant à la place et à l'avenir du football professionnel, sur les difficultés de financement des équipements sportifs par les communes, sur la

médecine sportive et sur le développement de l'usage de la drogue - Souhaite une augmentation des moyens financiers pour le sport - Création du prélèvement extra-budgétaire sur le loto national puis sur le loto sportif - Présentation au Conseil économique et social, CES, du rapport du président Nelson Paillou sur l'activité économique que le sport apporte au pays - Suggère une caisse d'aide à l'équipement financée par les collectivités locales - Se déclare favorable à l'adoption des crédits du sport - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5608) : rappelle la position du groupe communiste lors de l'instauration du premier loto destiné à abonder le Fonds national de développement pour le sport, FNDS, en 1976.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5647) : importance des incendies dans le Midi de la France - Dépôt d'un amendement en faveur de la forêt méridionale et possibilité de déductions fiscales pour les propriétaires assurant un entretien satisfaisant - Souhaite l'institutionnalisation d'une déduction fiscale - Problème de la prime de risque versée aux pilotes de Canadairs - Budget supplémentaire du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la lutte contre les incendies de forêts - Souhaite l'utilisation de moyens de détection faisant appel à des technologies de pointe : observation par satellite et utilisation de procédé de détection par infrarouge - Problème du renflouement de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Difficultés de la CNRACL nées d'une décision du gouvernement de M. Fabius - Interrogation sur la part hospitalière dans la CNRACL et sur son renflouement par les seules collectivités locales.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Avant l'art. 9** (p. 6358) : effort gouvernemental important en faveur de la lutte contre les incendies de forêts - **Art. 29** (p. 6405) : son amendement n° 21 : remise en capital, intérêts et frais des sommes restant dues au titre des prêts accordés aux rapatriés avant le 31 décembre 1985 par des établissements de crédit ayant passé convention avec l'Etat ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6411) : hommage à M. Maurice Blin, rapporteur général - Effort d'assainissement des finances publiques entrepris par le Gouvernement - Déficit budgétaire inférieur aux prévisions de la loi de finances initiale - Solution aux problèmes des agriculteurs après les décisions européennes - Prise en compte du coût des opérations que le ministère de la défense a engagées dans les territoires extérieurs - Recettes supplémentaires en raison de l'amélioration de l'activité économique - Augmentation des charges de la dette publique - Multiplication de la dette par le Gouvernement précédent - Souhaite la limitation des prélèvements effectués sur le budget annexe des P et T, sur EDF et GDF - (p. 6412) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

FRAYSSE-CAZALIS (Jacqueline), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

Elue sénateur le 28 septembre 1986 .

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** : mort d'une jeune fille abattue à Grenoble par un inspecteur de police (23 octobre 1986) (p. 3997).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 10 (p. 4110) : formations de médecine, d'odontologie, et de pharmacie et mise en place d'établissements fédérés - Nécessaire prise en compte de la spécificité de ces formations - Maîtrise des connaissances et pluridisciplinarité - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à cet article - (p. 4111) : soutient l'amendement de suppression n° 165 de Mme Danielle Bidard-Reydet (établissement public fédéré de médecine, d'odontologie et de pharmacie) - Art. 17 (p. 4120) : soutient l'amendement n° 210 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur - Après l'art. 19 (p. 4131) : soutient l'amendement n° 176 de Mme Danielle Bidard-Reydet relatif à l'organisation et au rôle du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche - Art. 22 (p. 4137) : soutient l'amendement n° 182 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur la carrière des enseignants.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4233) : droit à l'habitat - Projet encourageant l'augmentation généralisée des loyers et la spéculation immobilière - Diminution considérable des mises en chantier de logements locatifs sociaux - Besoin urgent de réhabilitation des constructions anciennes - Allègement du poids de la charge locative sur les budgets familiaux gagé sur le maintien de l'impôt sur les grandes fortunes et l'abrogation des mesures fiscales consenties aux spéculateurs fonciers - Réforme du système de l'épargne logement - Rétablissement de la contribution des entreprises pour le logement de leurs salariés - (p. 4234) : protection des locataires, et particulièrement des plus démunis - Opposée à l'adoption de ce projet renforçant les inégalités sociales.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 55 (p. 4401) : soutient les amendements n° 289 et n° 290 de M. Charles Lederman (maintien dans son intégralité du titre III de la loi Quilliot organisant les rapports collectifs de location) - Associations de locataires - Avant l'art. 56 (p. 4404, 4405) : soutient l'amendement n° 291 de M. Charles Lederman (renégociation des emprunts contractés par les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement) - Pénalisation des familles ayant accédé à la propriété de leur logement HLM et redevenant locataires - (p. 4406) : soutient l'amendement n° 292 de M. Charles Lederman (extension de l'exonération du foncier bâti pour les accédants à la propriété n'ayant recouru qu'en partie à un prêt d'accession à la propriété, PAP, gagée par un versement à l'Etat des organismes de crédits) - Art. 56 : Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4411) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 294 (procédure de cession des logements sociaux : accord de la commune d'implantation), n° 295 et n° 296 (restrictions à la possibilité d'aliéner) - (p. 4413) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), se déclare favorable au sous-amendement n° 202 de M. Robert Laucournet (accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Art. L. 443-13 du code de la construction et de l'habitation (p. 4424, 4425) : soutient les amendements de M. Charles Lederman n° 307 (affectation des surplus des sommes perçues par l'organisme vendeur) et n° 308 (interdiction du recours pour la vente à des intermédiaires rétribués) - Art. 58 (p. 4433) : soutient l'amendement n° 310 de M. Charles Lederman (suppression de cet article modifiant les règles relatives au plafond légal de densité, PLD) - Art. 59 (p. 4437) : vote du groupe communiste contre cet article excluant les surfaces nécessaires à l'isolation thermique et acoustique de la surface du plancher prise en compte dans les modalités de calcul du PLD - Art. 60 (p. 4438) : soutient l'amendement n° 311 de M. Charles Lederman (suppression

de cet article modifiant le régime des plans d'occupation des sols, POS) - Art. 61 (p. 4441) : soutient l'amendement n° 312 de M. Charles Lederman (suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4946, 4947) : baisse des impôts en faveur des hauts revenus et des grandes fortunes - Augmentation des investissements financiers des sociétés au détriment des investissements productifs - Réduction de la taxe professionnelle et autres avantages fiscaux en faveur des entreprises non subordonnées à la création d'emplois - Difficulté de financement des collectivités locales - Budget portant atteinte à l'autonomie communale - Groupe communiste opposé à l'adoption de cette première partie de la loi de finances.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5104, 5105) : récentes catastrophes écologiques - Année européenne de l'environnement en 1987 - Augmentation des crédits consacrés à l'information générale du public et diminution des subventions d'équipement pour la recherche - Coopération et concertation européenne pour la protection de l'environnement - Pollutions atmosphériques : insuffisance de la taxe parafiscale sur les installations industrielles - Protection de la forêt en matière d'incendie, et notamment de la forêt méditerranéenne - Depuis 1966, exploitation des forêts par l'Office national des forêts - Diminution des subventions aux associations de protection de la nature - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5626) : lutte contre la délinquance et la criminalité, véritable mission de la police - Politique actuelle du « tout répressif » - Accroissement de l'insécurité avec la montée de la délinquance et de la criminalité - Multiplication des bavures et des comportements racistes anti-jeunes et anti-syndicaux - Utilisation des forces de police contre les élus communistes dans les Hauts-de-Seine - (p. 5627) : augmentation de la petite délinquance - Gravité de la première incarcération - Diminution des moyens alloués à l'éducation surveillée et suppression de plus de deux cents emplois - Politique de prévention et bonne intégration de la police - Favorable à l'ilotage - Manque d'effectifs - Favorable à la mise en place de conseils de prévention de la délinquance sur le plan national, départemental et local - Se prononce pour la poursuite des opérations « été jeunes » - Problème de la réinsertion - Souhaite la mise en place de peines de substitution - Diminution du pouvoir d'achat des policiers et aggravation de leurs conditions de travail - Opposée à l'attribution de douze cents postes pour les appelés du contingent - Nécessité de recruter en application des garanties statutaires existantes des personnels administratifs et techniques - (p. 5628) : problème de la formation et du déroulement de carrière des policiers, de la mensualisation des retraites - Souhaite l'augmentation du taux de la pension de réversion - Encouragement à la création de polices municipales ou parallèles - Projet de privatisation des prisons - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5651) : soutient l'amendement n° II-73 de M. Charles Lederman (réduction des crédits de dix millions de francs).

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)]** - (8 décembre 1986) - Art. 2 (p. 5914) : soutient l'amendement de suppression n° 49 de Mme Marie-Claude Beaudeau (appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant) - Après l'art. 2 (p. 5916) : soutient l'amendement n° 51 de Mme Marie-Claude Beaudeau (conditions de travail des femmes salariées en état de grossesse médicalement constatée) - Après l'art. 3 (p. 5922, 5923) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude

Beudeau, n° 68 (allongement des différentes durées de suspension du contrat de travail auxquelles les femmes enceintes ont droit), n° 53 et n° 54 relatifs aux conditions de travail des femmes enceintes - (p. 5924) : soutient l'amendement n° 56 de Mme Marie-Claude Beudeau (allongement de la durée du congé de maternité) - Art. 7 (p. 5929) : soutient l'amendement de suppression n° 59 de Mme Marie-Claude Beudeau (règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales).

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 91 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 92) (p. 6046, 6047) : opposition du groupe communiste au maintien en activité de magistrats à la Cour de cassation : faux remède à l'encombrement des juridictions, nécessitant une réforme de fond de la justice - Incohérence de la dissociation en conséquence du grade et de la fonction ; entorse au principe de l'inamovibilité des magistrats - Remise en cause du droit social à la retraite - Suppression de la troisième voie d'accès à l'École nationale d'administration, ENA : volonté de maintenir la sélection sociale pour le recrutement de la haute fonction publique ; statistiques sur le recrutement des concours interne et externe ; rappelle le principe de l'égalité d'accès aux emplois publics - (p. 6048) : vote du groupe communiste contre ces propositions de loi.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec la proposition n° 91) (p. 6046 à 6048) - Art. 6 (p. 6059, 6060) : son amendement n° 1 : suppression de cet article supprimant la troisième voie d'accès à l'ENA ; rejeté - (p. 6061) : volonté de limiter l'accès à l'ENA à certaines catégories sociales.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6066) : libération des loyers commerciaux et processus de dérèglementation - Conséquence pour les petits détaillants ; préjudice causé par les pratiques illégales des grandes surfaces - Dépôt d'un amendement de suppression de l'article 2 rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux - Art. 2 (p. 6067) : soutient l'amendement n° 2 de M. Charles Lederman (suppression de cet article rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6068) : satisfaction du groupe communiste de la suppression de l'article 2 du projet de loi ; abstention du groupe communiste.

- **Projet de loi relatif à la famille - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 110 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6510) : rejet des amendements du groupe communiste relatifs à la protection de la femme enceinte au travail - (p. 6511) : travail de nuit de la femme, même enceinte - Proposition du groupe communiste pour une véritable politique familiale - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

FUZIER (Claude), sénateur de la Seine-Saint-Denis (S).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

G

GALLAND (Yves), ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 20 août 1986, p. 10110].

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4155) : se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi : adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris - Base juridique du budget d'investissement de la Ville de Paris - Gestion des crédits de fonctionnement du Conseil de Paris - (p. 4156) : rapprochement du budget de fonctionnement de la Ville de Paris avec le budget des assemblées parlementaires - Développement du rôle international de la Ville de Paris : actes contractuels conclus dans le cadre de cette activité ; rapprochement avec les régions frontalières - Extension des pouvoirs de police du maire de Paris - Moyens administratifs communs à la Ville et au département de Paris - Relations entre le département de Paris et les autres départements - Exception d'irrecevabilité (p. 4160) : s'oppose à la motion n° 6 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Respect de la loi et de la Constitution - Organisation du budget de fonctionnement du Conseil de Paris sur le modèle des assemblées parlementaires, avec l'agrément explicite du Conseil constitutionnel ; existence d'un contrôle extérieur adapté - Décision du Conseil constitutionnel du 28 décembre 1982 relative à la loi sur l'organisation de Paris, Marseille et Lyon - Art. 4 (p. 4168) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Charles Lederman (suppression de la fixation par le règlement intérieur du Conseil de Paris des modalités de contrôle des crédits de fonctionnement) - Art. 7 (p. 4170) : réussite de la décentralisation.**

- **Question au Gouvernement, de M. Roger Chinaud : communication des avis du Conseil d'Etat - (13 novembre 1986) (p. 4585).**

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon : contrôle de légalité du représentant de l'Etat sur les actes des collectivités locales - (13 novembre 1986) (p. 4588).**

- **Question au Gouvernement, de M. Hubert Haenel : renseignements demandés aux maires par les autorités judiciaires - (13 novembre 1986) (p. 4598).**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5647, 5648) : nombreuses contre-vérités dans l'intervention de M. Régnauld - Effort supplémentaire en faveur de la police nationale dans le domaine immobilier et informatique - Rétablissement de la capacité opérationnelle des services de police et renforcement des effectifs - Affectation d'appelés du contingent volontaires - Résultats encourageants obtenus dans la lutte contre l'insécurité - Priorité à la lutte contre l'insécurité et au personnel de police - Confirmation dans ses missions du Conseil national de prévention de la délinquance - Construction en cours d'un commissariat à Montgeron et constructions envisagées dans un avenir proche dans la région parisienne - Accroissement du stock des affaires en instance devant les tribunaux administratifs - Poursuite de l'informatisation des greffes - Problème du renforcement des effectifs du tribunal administratif de Papeete et faiblesse du nombre

de dossiers traités en cours d'année par ce tribunal - Préparation d'un programme d'ensemble pour améliorer l'efficacité de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts - Projet de loi visant à renforcer les sanctions contre les incendiaires - Interventions plus rapides au départ du feu et commande de trois nouveaux Trackers - Expérimentation en 1987 de plusieurs bombardiers d'eau : le Fokker 27 et le C. 130 Hercules - Etude d'un système de mobilisation préventif des sapeurs-pompiers et des moyens militaires - Augmentation des subventions de l'Etat aux quinze départements du Sud-Ouest - Projet de loi sécurité civile en réponse à la nécessité d'une réorganisation des structures de commandement et de coordination - Suggestion de M. Raybaud relative à un certain dispositif d'autodéfense dans les zones sensibles - Situation des pilotes de Marignane et augmentation des primes durant la période d'activité - (p. 5649) : augmentation des crédits aux communes des Bouches-du-Rhône qui ont été sinistrées, par prélèvement sur la réserve parlementaire - Importance de l'endettement des collectivités locales dans les années 1980-1985 à des taux élevés - Simplification nécessaire à la décentralisation - Impossibilité pour un maire de France de calculer sa DGF à la main - DGF et DGE augmentant deux fois plus que l'inflation en 1987 - Problème de l'évolution de la DGF et vote de l'amendement de M. Descours Desacres lors de l'examen de la loi portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales - Communes rurales défavorisées cette année - Compensation intégrale en ce qui concerne la taxe professionnelle - Abattement de la taxe professionnelle en 1983, 1985 et 1987 - Bénéfice de l'indexation de 1983 possible pour les collectivités locales - (p. 5650) - problème du fonds de compensation de la TVA - Problème de la gestion de trésorerie des collectivités locales - Renégociation des prêts contractés à plus de 16,5 % - Rapport Feuilloley-Raynaud demandé par le Gouvernement, une des bases de réflexion pour une réforme des finances locales - Réforme de la fiscalité locale souhaitable dans un souci de simplification et de clarification - Problème de la charte de l'élu local et de la proposition de loi de M. Legrand - Absence de décrets d'application relatifs au projet de loi sur la fonction publique territoriale - (p. 5651) : problème de la CNRACL et de la dégradation de la caisse - Taux de cotisation atteignant 21 % avant 1981 - Augmentation de 6 % cette année nécessaire pour l'équilibre et la bonne gestion de la caisse - Obligation pour le Gouvernement de conserver la surcompensation en 1987 - Effort de solidarité engagé à l'égard des pensionnés de la caisse de retraite - Responsabilité de gestion à la région qui doit constituer un acte de développement économique et d'aménagement du territoire - Gouvernement favorable à toute délégation de compétence ou de maîtrise d'ouvrage des régions vers les départements ou vers les établissements scolaires en matière de gestion - Modifications législatives nécessaires à la réussite de la décentralisation - Après l'art. 73 (p. 5653) : accepte l'amendement n° II-18 de M. Pierre Salvi, rapporteur pour avis (présentation chaque année par le Gouvernement d'un état récapitulatif comparé de l'effort budgétaire et financier consacré par l'Etat aux collectivités territoriales de métropole) - (p. 5654) : s'oppose aux amendements n° II-64, II-65, II-66 et II-67 de M. René Régnauld relatifs à la cessation progressive d'activité à partir de cinquante-cinq ans pour les fonctionnaires de l'Etat et pour les fonctionnaires territoriaux.

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6283, 6284) : crédits de fonctionnement du conseil de Paris - Contrôle de l'exécution du budget - Régime de retraite des officiers municipaux - Pouvoirs de police du maire dans les communes où la police est étatisée - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.**

GAMBOA (Pierre), sénateur de l'Essonne (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- **Membre de la commission des finances.**

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à étendre aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants d'Algérie le droit aux campagnes doubles [n° 422 (85-86)] (26 juin 1986) - Pensions civiles et militaires.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à permettre le départ à la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 %, dès l'âge de 55 ans [n° 463 (85-86)] (22 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant, en cas de décès d'un contribuable, à faire bénéficier ses héritiers de l'étalement de droit du paiement de l'impôt sur le revenu du défunt [n° 468 (85-86)] (23 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord [n° 484 (85-86)] (31 juillet 1986) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître officiellement le caractère de journée nationale du souvenir et du recueillement à la journée du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu survenu en Algérie en 1962 [n° 515 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Cérémonies et fêtes légales - Retirée le 30 octobre 1986.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 308 (JO Débats 27 novembre 1982) (p. 871) - Ministère : Emploi - *Contrats de solidarité : structures* - (Caduque : mars 1986) - *Contrats de solidarité*.

n° 64 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 832) - Ministère : Affaires sociales - *Climat social à l'usine Marbo-Bata* - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1394) - *Droit du travail*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - *Discussion générale* (p. 59) : cite une déclaration de M. André Bergeron, président de la confédération FO, défavorable à ce projet.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 114) : recul prévisible du pouvoir d'achat dû au non paiement des heures supplémentaires - (p. 139-140) : soutient l'amendement n° 94 de M. Louis Minetti (exclusion de la région Aquitaine du chap d'application de cet article) - (p. 155) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Art. 1 B** (p. 174) : se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modifica-

tion des cas de recours à la récupération des heures perdues) - **Art. 1 C** (p. 184) : préservation des droits acquis en ce qui concerne les « ponts » - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 401 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux possibilités de récupération des « ponts ») - **Art. 1** (p. 189) : remise en cause du code du travail dans le secteur bancaire.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Motion de renvoi en commission** (p. 207) : absence de paiement des heures supplémentaires effectuées au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis - **Rappel au règlement** : article 37, alinéa 3, du règlement du Sénat relatif au droit de réponse au Gouvernement ou au représentant de la commission.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 231) : article 48, alinéa 3, du Règlement du Sénat - Non conformité des débats actuels du Sénat à l'article 44, alinéa 4, du Règlement - **Recevabilité des amendements et sous-amendements** - **Art. 1 (suite)** (p. 242) : son amendement n° 349 : délai d'ouverture des négociations organisées en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention imposant la flexibilité du temps de travail aux salariés ; devenu sans objet (p. 270) - Loi du 4 août 1982 relative au droit d'expression des salariés dans l'entreprise - Distinction entre les entreprises occupant plus ou moins de deux cents salariés - (p. 267) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de l'Essonne.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Art. 2** (p. 313) : soutient l'amendement n° 200 de M. Marcel Rosette relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - (p. 320) : soutient l'amendement n° 206 de M. Jacques Eberhard, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - (p. 321) : retrait d'amendements sans consultation de la commission - **Après l'art. 2** (p. 337) : soutient l'amendement n° 247 de M. Paul Souffrin (possibilité pour les organisations syndicales majoritaires de s'opposer aux accords de flexibilité dans un délai d'un mois courant après qu'elles en aient pris connaissance).

- **Attentats terroristes à Paris** (6 février 1986) (p. 350).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (6 février 1986) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 354, 355) : soutient l'amendement n° 363 de M. Hector Viron (subordination de l'élection des délégués du personnel dans une entreprise de plus de dix salariés à l'application des dispositions de cet article) - **Art. 3 (suite)** (p. 372, 373) : son amendement n° 369 : délai d'engagement des négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention à compter de la promulgation de la loi ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 3 (suite)** (p. 376) : soutient l'amendement n° 287 de Mme Hélène Luc (condition du maintien de l'emploi dans l'entreprise pendant un an) - **Art. 4** (p. 377, 378) : soutient l'amendement n° 288 de M. Fernand Lefort (maintien des conventions ou accords collectifs, étendus ou non, conclus en application de l'article L. 212-8 du code du travail) - Recensement des conventions collectives en 1982 - Procédure et objets de la négociation collective - **Avant l'art. 1 A** (p. 388) : son amendement n° 45 : extension de la diminution du contingent d'heures supplémentaires à d'autres dispositions du code ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Question au Gouvernement : taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne** (24 avril 1986) (p. 592).

- **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution** (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (20 mai 1986) - **Art. 17** (p. 725) : soutient l'amende-

ment de suppression n° 37 de M. Charles Lederman (modalités d'exercice du droit de pétition).

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1986) (p. 737) : article 36, alinéa 3 du règlement du Sénat - Rappelle le refus des demandes d'audition en commission de différentes personnalités, présentées par des sénateurs communistes - (p. 738) : interrogation sur l'organisation des débats à venir - Principe de l'article 27 de la Constitution concernant le droit de vote des membres du Parlement repris dans les articles 63 et 64 du règlement du Sénat.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - (21 mai 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 762) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Utilisation par le Gouvernement des articles 38 et 49, alinéa 3 de la Constitution - Hâte du Gouvernement de modifier le code du travail, la législation fiscale et la législation sociale - Procédure de l'article 38 antidémocratique - Respect par le Gouvernement des droits inaliénables des parlementaires - (p. 763) : absence de compétitivité des entreprises françaises en raison du coût élevé de la main-d'œuvre et d'une meilleure protection des salariés français - Coûts salariaux horaires des douze pays capitalistes les plus importants par rapport à la France - Augmentation du taux de pénétration des produits manufacturés étrangers en 1985 - (p. 764) : exportation des capitaux à l'étranger et perte d'efficacité du système productif français - Déflation actuelle inhibant les efforts de développement - Diminution de l'emploi industriel et de la fonction publique en 1986 - Privatisation envisagée de la première chaîne de télévision - (p. 765) : sénateurs communistes opposés à la dilapidation du patrimoine national qu'entend poursuivre le Gouvernement avec les dénationalisations - Respect du Parlement et de la Constitution exigeant le rejet du texte par l'adoption de l'exception d'irrecevabilité - Demande au Sénat de déclarer le texte de ce projet de loi irrecevable.

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 811) : propose d'affecter les économies réalisées grâce à la baisse du dollar et à celle du prix du pétrole à la création d'emplois productifs.

- **Message de sympathie à l'adresse des otages français du Liban** (22 mai 1986) (p. 823).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (27 mai 1986) - **Art. 2** (p. 890) : emploi des jeunes - Placement des demandeurs d'emploi - Travail à temps partiel - Allègement de charges sociales et fiscales pour les entreprises - Flexibilité de l'emploi - Travail précaire - Actions relatives à l'emploi depuis 1977 - Interrogation sur la création d'emplois par les entreprises - Formation professionnelle continue - Dépôt d'amendements et vote défavorable sur cet article - (p. 893) : retrait de l'amendement de suppression n° 18 du groupe communiste.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 906, 907) : articles 33, alinéa 2, 36, alinéa 3, 20, alinéas 1 bis et 2 et 63 et 64 du Règlement du Sénat - Délégations de vote - Principe constitutionnel défini par l'article 27 de la Constitution - Amendements communistes non dénués de fondement du point de vue économique et social - (p. 910) : rappelle sa demande interdisant au Sénat de siéger alors que trois commissions sont réunies - **Art. 2 (suite)** (p. 912) : soutient l'amendement n° 22 de M. Hector Viron (acquisition d'une qualification pour tous) - (p. 915) : son amendement n° 26 : mesures en faveur de l'embauche des jeunes ne devant pas déroger au SMIC ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 916) : son amendement n° 27 : mesures en faveur de l'embauche des jeunes utilisant les dispositifs existants, à l'exception des travaux d'utilité collective, TUC ; non retenu dans le vote unique - (p. 917) : soutient l'amendement n° 406 de M. James Marson (formation professionnelle et contrat de travail qualifié) - (p. 919) : soutient les amendements n° 408 de M. Hector Viron (conditions d'attribution des exonérations de charges sociales) et n° 409 de Mme

Danielle Bidard-Reydet (conditions d'attribution des exonérations de charges sociales concernant l'embauche de jeunes) - (p. 923) : soutient l'amendement n° 413 de Mme Hélène Luc (réforme de la taxe d'apprentissage) - (p. 926) : soutient l'amendement n° 28 de M. Jean-Luc Bécart (suspension des aides publiques envers les entreprises procédant à des licenciements au cours de l'année précédant l'exercice au titre duquel les aides sont accordées) - (p. 928) : soutient l'amendement n° 30 de M. Jean-Luc Bécart (travail saisonnier) - (p. 938) : soutient l'amendement n° 419 de M. Hector Viron (conditions de recours aux contrats de travail à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel) - (p. 942) : soutient l'amendement n° 422 de M. Guy Schmaus (dispositions du code du travail relatives à toute embauche de jeunes de 16 à 25 ans par des associations sans but lucratif : contrat de travail obligatoire) - (p. 946) : soutient l'amendement n° 35 de M. Hector Viron (licenciement d'un salarié au cours de la période de suspension de son contrat de travail) - (p. 947) : soutient l'amendement n° 36 de M. Hector Viron (inobservation du délai-congé ouvrant droit à réintégration immédiate dans l'entreprise) - (p. 948) : soutient l'amendement n° 40 de M. Hector Viron (exclusion de toute action en dommages-intérêts contre une organisation syndicale pour des faits de grève) - (p. 949, 950) : soutient l'amendement n° 43 de M. Paul Souffrin (limitation des modifications des régimes existants aux seules entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements dans les douze mois précédents) - (p. 953) : son amendement n° 429 : non remise en cause des dispositions de l'article L. 122-3-3 du code du travail ; non retenu dans le vote unique - (p. 954) : se déclare opposé à l'amendement n° 224 de M. André Méric (maintien de la durée totale des missions de travail temporaire, fixée par le code du travail).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 967) : se déclare opposé à l'amendement n° 229 de M. André Méric (maintien en vigueur des dispositions relatives à la période d'essai des travailleurs temporaires) - Danger d'une période d'essai au cours de la mission de travail temporaire - (p. 969, 970) : soutient l'amendement n° 432 de M. Hector Viron (prise en compte des travailleurs temporaires justifiant d'une certaine ancienneté dans les effectifs de l'entreprise) - Son amendement n° 434 : prise en compte des travailleurs temporaires dans le calcul des effectifs des entreprises ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 977) : se déclare opposé à l'amendement n° 246 de M. André Méric (limitation des cas de recours au travail temporaire) - (p. 1012) : se déclare opposé à l'amendement n° 266 de M. André Méric (suppression du paragraphe de l'article 2 abrogeant les dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1013) : soutient l'amendement n° 46 de M. Hector Viron (aménagement du temps et des conditions de travail par les travailleurs) - (p. 1015) : soutient l'amendement n° 48 de M. Hector Viron (repos compensateur obligatoire) - (p. 1025, 1026) : soutient l'amendement n° 57 de M. Paul Souffrin (contrôle médical patronal dans les entreprises).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1040) : association capital travail - Modalités de fonctionnement du système capitaliste - Antagonisme entre la propriété privée des moyens de production et la protection sociale - (p. 1041) : rôle des travailleurs manuels et intellectuels dans l'entreprise - (p. 1052, 1053) : soutient l'amendement n° 61 de M. Jean-Luc Bécart (présence avec voix délibérative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes) - (p. 1054) : soutient l'amendement n° 63 de M. Jean-Luc Bécart (extension de la loi de démocratisation du secteur public aux entreprises de second rang et diminution des seuils d'application de la loi en matière de salariés) - **Art. 1** (p. 1058) : situation des entreprises artisanales et du commerce indépendant ; dépôt d'une proposition de loi - Ententes entre fournisseurs - Concentration des centrales d'achat - Charges de l'artisanat - Grandes surfaces - Mesures fiscales - Assiette de calcul des charges sociales - Taxe professionnelle - Frais de transport et conditions d'accès au crédit bancaire des petites entreprises - (p. 1059) : facilités fiscales et exonérations pour les grandes firmes industrielles - (p. 1060) : soutient l'amendement de

suppression n° 3 de Mme Monique Midy (habilitation en matière de prix et de concurrence) - (p. 1062) : soutient l'amendement n° 4 de M. Jean-Luc Bécart (limitation du champ d'application de cet article) - (p. 1070) : soutient l'amendement n° 8 de Mme Monique Midy (mesures du Gouvernement en matière de lutte contre les mouvements de capitaux vers l'étranger) - (p. 1072) : soutient l'amendement n° 11 de Mme Monique Midy (lutte contre la spéculation foncière et immobilière et contre les frais improductifs dans la production et le commerce) - (p. 1073) : soutient l'amendement n° 14 de Mme Monique Midy (coopérations entre producteurs nationaux et distributeurs favorisées par le Gouvernement afin de limiter les importations) - (p. 1075) : soutient les amendements de Mme Monique Midy, n° 16 (statut de la commission de la concurrence : organisme consultatif) et n° 17 (libération de la gestion des entreprises et protection de l'emploi par le Gouvernement) - Art. 4 (p. 1080, 1081) : privatisation des banques françaises - Rôle des banques - Loi bancaire de 1984 - Emploi - Recul des investissements dans la production ; politique du crédit - Rentabilité des opérations sur le marché financier par rapport aux investissements dans la production - Endettement des pays en voie de développement, PVD - Annexe à l'art. 4 (p. 1093) : soutient l'amendement n° 66 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1098) : soutient l'amendement n° 69 de M. Louis Minetti (exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1100) : soutient l'amendement n° 71 de M. Ivan Renar (exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1107) : soutient l'amendement n° 72 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la société Matra de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1113) : soutient l'amendement n° 77 de M. Bernard, Michel Hugo (exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurances et de réassurances incendie, accidents et risques divers de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1114) : soutient l'amendement n° 78 de M. Louis Minetti (exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurance sur la vie de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1116) : soutient l'amendement n° 79 de Mme Monique Midy (exclusion des Assurances nationales, société française de capitalisation de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1120) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Robert Laucournet (exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1121) : soutient l'amendement n° 82 de M. René Martin (exclusion des l'Union des assurances de Paris-Vie de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient les amendements de M. Jean-Luc Bécart n° 83 (exclusion de la Mutuelle générale française-accident de la liste des entreprises à privatiser) et n° 86 (exclusion de la Société centrale du groupe des Assurances nationales de la liste des entreprises à privatiser), n° 84 de M. Bernard, Michel Hugo (exclusion de la Mutuelle générale française-vie de la liste des entreprises à privatiser), n° 85 de M. Louis Minetti (exclusion de la Société centrale du groupe des Assurances générales de France de la liste des entreprises à privatiser) et n° 87 de Mme Monique Midy (exclusion de la Société centrale du groupe Union des assurances de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1124) : soutient l'amendement n° 89 de Mme Monique Midy (exclusion de la Banque de Bretagne de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1125) : soutient l'amendement n° 90 de M. Ivan Renar (exclusion de la Banque de La Hélin de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1128) : soutient l'amendement n° 92 de M. René Martin (exclusion de la Banque du bâtiment et des travaux publics de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1132) : soutient l'amendement n° 96 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Laydernier de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1134) : soutient l'amendement n° 97 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Monod de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 98 de M. Ivan Renar (exclusion de la Banque nationale de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1136) : soutient l'amendement n° 99 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Odier-Bungener-Courvoisier de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1138) : soutient

l'amendement n° 101 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque parisienne de crédit de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1139) : soutient l'amendement n° 102 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque régionale de l'Ain de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 103 de M. Bernard, Michel Hugo (exclusion de la Banque régionale de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1141) : soutient l'amendement n° 106 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Tarneaud de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1146) : soutient l'amendement n° 111 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et du Crédit industriel de Normandie de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1147) : soutient l'amendement n° 113 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit industriel de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1148) : soutient l'amendement n° 114 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit industriel et commercial de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - **Rappel au règlement**, de M. Robert Laucournet (p. 1150) : organisation de la suite des débats du Sénat - Art. 4 (suite) (p. 1152) : soutient l'amendement n° 116 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit du Nord de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1155) : soutient l'amendement n° 118 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1156) : soutient les amendements n° 119 et n° 120 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Société centrale de banque et de la Société générale de la liste des entreprises à privatiser).

- **Rappel au règlement** - (11 juin 1986) (p. 1451) : article 36, alinéa 3, du règlement du Sénat, accordant la parole sur le champ à tout sénateur qui la demande pour un rappel au règlement - Situation sociale de la région parisienne - Personnel de la RATP appelé par tous les syndicats à l'exception de la confédération générale des cadres, CGC, à observer un arrêt de travail de vingt-quatre heures - (p. 1452) : intention du Gouvernement de supprimer des milliers d'emplois à la SNCF et à la RATP - Apporte le soutien du groupe communiste aux légitimes revendications des travailleurs de la RATP et de la SNCF.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 1510) : son amendement n° 43 : institution du report en arrière pour certains foyers fiscaux gagé sur une réduction des aides accordées aux entreprises et une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ; rejeté - Existence du report en arrière « carry back » pour les entreprises - Art. 1 (p. 1517) : intervient sur les amendements n° 84 de M. Jacques Moutet (impôt sur les sociétés : réduction pour les seuls bénéficiaires mis en réserve) et n° 109 de M. André Méric (réduction de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires non distribués ; institution d'une réserve spéciale pour ces derniers) ; vote des communistes contre l'article 1 - Après l'art. 1 (p. 1518) : son amendement n° 45 : suppression du report en arrière pour les entreprises ; rejeté - (p. 1519, 1520) : son amendement n° 46 : suppression de l'avoir fiscal ; rejeté - Art. 2 (p. 1522) : soutient l'amendement n° 47 de Mme Monique Midy (suppression de cet article allégeant la participation des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et du logement social) - Art. 3. (p. 1527) : abstention du groupe communiste sur le vote de cet article - Art. 5 (p. 1536) : prélèvement sur les gains du loto : recherche de ressources au détriment du mouvement sportif - Plafonnement des ressources versées au Fonds national de développement du sport, FNDS - Après l'art. 6 (p. 1547) : soutient l'amendement n° 52 de M. Camille Vallin (communication, en annexe du projet de loi de finances pour 1987, d'informations sur le prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - (p. 1552) : son amendement n° 54 : limitation de l'abattement sur les revenus imposables des possesseurs d'actions ; rejeté.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1582) : amnisties fiscale et douanière et rétablissement de l'anonymat des transactions sur l'or ouvrant la porte à toutes les manipulations possibles et imaginables - Dispositions

choquantes et dangereuses - (p. 1583) : son amendement n° 56 : suppression de cet article : rapatriement des avoirs détenus à l'étranger ; rejeté - **Après l'art. 6 quater** (p. 1590) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 85 de M. Pierre Merli (suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français) - **Art. 7** (p. 1593) : problème des anciens combattants et engagement du groupe RPR à régler le solde total du décalage du rapport constant au titre du budget 1986 - (p. 1594) : son amendement n° 59 : suppression de cet article relatif à l'équilibre général ; rejeté - **Art. 8** (p. 1613) : occupation de quatre cents postes au ministère de l'intérieur par des appelés du service national - Remise en cause du principe même du service militaire - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Après l'art. 9** (p. 1616) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 117 du Gouvernement (réduction des crédits ouverts au ministre des départements et territoires d'outre-mer par la loi de finances pour 1986 en compensation de la dépense nouvelle inscrite en faveur de la Nouvelle-Calédonie) - **Art. 10** (p. 1622) : problèmes de la culture - Application des règles de rentabilité financière de l'économie libérale à toute la sphère culturelle - Graves conséquences de l'amputation de plus de quatre cent millions de francs du budget de la culture - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 1625, 1626) : utilisation des ordonnances et emploi de l'article 49-3 de la Constitution d'une manière permanente par le nouveau Gouvernement - Rappelle le dépôt de quatre cents amendements par l'ancienne opposition sur le projet de loi relatif à la réforme de l'audiovisuel - Contestation des droits des parlementaires - Auditions refusées lors de la discussion du projet de loi d'habilitation - Libre exercice du débat parlementaire.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Après l'art. 11** (p. 1692, 1693) : soutient l'amendement n° 61 de M. Fernand Lefort (suppression du système du prélèvement libérateur) - Avantage aux détenteurs de gros capitaux au détriment de l'épargne populaire insuffisante et mal rémunérée - **Art. 13** (p. 1699, 1700) : impôt sur les grandes fortunes, IGF - Concentration de la fortune entre les mains d'un petit nombre de Français - Développement des placements financiers au détriment de l'investissement productif - (p. 1702) : son amendement n° 62 : suppression de cet article supprimant l'IGF ; rejeté - (p. 1707) : faiblesse du produit de l'IGF - **Art. 14 bis A** (p. 1708) : vote du groupe communiste contre cet article supprimant l'obligation du paiement par chèque de tout règlement supérieur à dix mille francs - **Art. 14 bis** (p. 1709) : son amendement n° 64 : suppression de cet article rétablissant l'anonymat sur l'or ; rejeté - **Art. 15** (p. 1710) : son amendement n° 65, soutenu par M. Ivan Renar : suppression de cet article relatif au régime fiscal applicable aux intérêts des emprunts émis en France par les organisations internationales ; rejeté - **Art. 16** (p. 1715) : réévaluation forfaitaire des valeurs locatives servant d'assiette aux impôts locaux à défaut de l'actualisation triennale prévue par le code général des impôts - Insuffisance des effectifs de l'administration fiscale - Situation privilégiée faite aux redevables de la taxe professionnelle - (p. 1716) : soutient l'amendement n° 66 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article revalorisant pour 1987 les valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts directs locaux) - Augmentation de la fiscalité locale ; taxe d'habitation ; taxe professionnelle ; glissement de la fiscalité locale sur les ménages - (p. 1720) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de M. Jacques Descares Desacres (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières) - **Art. 17** (p. 1723, 1724) : son amendement n° 67 : suppression de cet article instituant une caisse d'amortissement de la dette publique ; rejeté - Alimentation de cette caisse par un compte d'affectation des produits de la privatisation - (p. 1725) : son amendement n° 68 : non affectation des ressources de la caisse au remboursement de l'emprunt 7%-1973 dit emprunt Giscard ; rejeté - (p. 1726) : se déclare opposé à l'amendement n° 118 du Gouvernement (anticipation de la date de mise en place de la caisse d'amortissement de la dette publique) et à l'amendement n° 103 de M. André Méric (référence à

l'emprunt 7%-1973, dit emprunt Giscard) - **Art. 18** (p. 1729) : se déclare défavorable à l'amendement n° 120 de M. Alain Juppé, ministre (affectation du produit des privatisations de sociétés autorisées par la loi) - Caractère anticonstitutionnel de cet amendement - **Art. 19** (p. 1730) : son amendement n° 70 : suppression de cet article instituant un compte de commerce intitulé « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques » ; rejeté - Inconstitutionnalité de cette mesure - Accumulation de capital financier à partir des dettes de l'Etat - **Art. 20** (p. 1731) : soutient l'amendement n° 71 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article abrogeant une partie des articles 11 et 26 de la loi de nationalisation du 11 février 1982) - **Art. 22** (p. 1733) : opposition du groupe communiste au transfert aux collectivités locales des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1736) : accusation d'obstruction portée contre les amendements déposés par le groupe communiste - Dénonciation des mesures destinées aux plus favorisés et de l'absence de mesures sociales dans ce projet de loi - Vote défavorable des sénateurs communistes.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 412 (85-86)] - (24 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1904) : conclusions de la CMP sensiblement identiques au texte voté par le Sénat en première lecture - Enumère les nombreuses dispositions auxquelles le groupe communiste est opposé - (p. 1905) : emploi des jeunes - Emprunt 1973.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - **Art. 6** (p. 2050) : critique le déroulement des débats sur ce texte, tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale - Se déclare opposé à cet article relatif aux informations à communiquer aux lecteurs concernant les acquisitions ou les cessions de droits sociaux.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - **Art. 1** (p. 2107, 2108) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient les sous-amendements n° 1062 de M. James Marson et n° 1063 de M. Camille Vallin - **Art. 2** (p. 2114) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 4 de M. James Marson et n° 279 de M. André Méric (suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2116) : se déclare opposé à l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé) - Article L. 32 du code des P et T - (p. 2118) : se déclare favorable aux sous-amendements n° 1712 de M. Ivan Renar et n° 1071 de M. Hector Viron - Fibre optique.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - **Art. 3** (p. 2136) : intervient sur l'amendement n° 5 de M. James Marson (suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2141 à 2143) : soutient les amendements n° 1174, rédactionnel et n° 1175 de M. Charles Lederman (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2144) : soutient l'amendement n° 1176 du même auteur (missions de la commission : référence au pluralisme) - (p. 2156) : se déclare opposé à l'amendement n° 1046 de M. Pierre-Christian Taittinger (Commission nationale de la communication et des libertés : mission de veiller à l'expression pluraliste des courants d'opinions).

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2150) : fixation de l'ordre du jour de la session extraordinaire ; utilisation arbitraire du règlement par la majorité de droite du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - **Art. 4** (p. 2203) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron

ron, rapporteur (composition de la CNCL), se déclare favorable aux sous-amendements de M. Charles Lederman, n° 1722 et n° 1729 - Art. 5 (p. 2210) : incompatibilités et obligations des membres de la CNCL - (p. 2213) : sur l'amendement n° 120 de la commission (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1080 de M. Jacques Eberhard - (p. 2215) : son sous-amendement n° 1076 ; rejeté - (p. 2216) : soutient le sous-amendement n° 1078 de M. Paul Souffrin.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2228, 2229) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), soutient les sous-amendements n° 1083 de Mme Danièle Bidard-Reydet, n° 1084 de M. Paul Souffrin, n° 1075 de Mme Hélène Luc et n° 1085 de M. Marcel Gargar - (p. 2231) : importance des pouvoirs du Conseil constitutionnel - (p. 2233) : se déclare défavorable à l'amendement n° 120 de la commission - Art. 6 (p. 2235) : modalités de répartition des fréquences - Liens entre la communication et le pouvoir politique - (p. 2237) : se déclare défavorable à l'amendement n° 121 de la commission (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire) - Art. 7 (p. 2247) : sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient les sous-amendements n° 1092 de Mme Rolande Perican et n° 1089 de M. Marcel Gargar - (p. 2249) : sur ce même amendement, soutient le sous-amendement n° 1087 de M. Jean Garcia - (p. 2250) : pouvoirs du président de la CNCL en matière financière - Art. 9 (p. 2259) : démantèlement du service public des télécommunications - Transfert de compétences de la Direction générale des télécommunications, DGT, et de Télédiffusion de France, TDF, vers la CNCL - Contrôle de l'utilisation des fréquences - Distribution des autorisations de mise en place de réseaux câblés en coaxial - (p. 2261) : se déclare défavorable à l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL) - (p. 2262, 2263) : sur cet amendement, soutient les sous-amendements de M. James Marson, n° 1644, n° 1645, n° 1646 et n° 1647 - (p. 2264) : situation des personnels de l'audiovisuel - Art. 10 (p. 2269) : se déclare défavorable à l'amendement n° 125 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis) - Suppression de la notion de neutralité.

- **Conférence des présidents** - (3 juillet 1986) (p. 2253) : calendrier d'organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (4 juillet 1986) - Art. 13 (p. 2316) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1099, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté - Art. 14 (p. 2329) : sur l'amendement n° 133 de la commission (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1105, soutenu par M. Jacques Eberhard ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 24 (p. 2396) : son amendement n° 1263, soutenu par M. James Marson : substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL ; non retenu dans le vote unique (p. 2398).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 32 (p. 2478) : se déclare opposé à l'amendement n° 444 de M. André Méric (contribution à des actions culturelles ou éducatives) - Soutient l'amendement n° 1301 de M. Jean Garcia (obligation des services de communication audiovisuelle privés : actions éducatives et culturelles à caractère non lucratif) - Rapport de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle : nombre des émissions musicales ou de retransmission de

concerts ou d'opéras diffusés sur les trois chaînes nationales de septembre 1984 à septembre 1985 - (p. 2481) : soutient l'amendement n° 1303 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation du temps maximum consacré à la publicité) - Vote unique sur les articles 31 et 32 (p. 2484) : atteinte aux prérogatives du Parlement par la fixation par décret en Conseil d'Etat des règles générales applicables à l'exploitation des différentes catégories de services de communication audiovisuelle diffusés - Imprécision des obligations énumérées à l'article 32 - Art. 33 (p. 2487, 2488) : opposition du groupe communiste à cet article relatif aux conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre - Hostilité au principe de l'autorisation ; imprécision des critères d'appréciation ; confusion entre les autorisations de type technique et de type éditorial - Rappel au règlement (p. 2489) : conséquences pour la priorité des fréquences accordées aux sociétés nationales de programme de la suppression de la référence à l'article 29 dans l'article 33 - Art. 33 (suite) (p. 2492) : soutient l'amendement n° 1309 de M. René Martin (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services locaux) - (p. 2495) : soutient l'amendement n° 1305 de Mme Monique Midy (délivrance des autorisations de l'usage des fréquences par la CNCL : accord de la délégation parlementaire de l'audiovisuel).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2514) : son amendement n° 1314, soutenu par M. Charles Lederman : présentation des déclarations de candidature par une ou par un ensemble de collectivités locales ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2530) : se déclare opposé à l'amendement n° 459 de M. André Méric relatif au contenu des déclarations de candidature - (p. 2536) : soutient l'amendement n° 1321 de Mme Marie-Claude Beaudeau (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2543) : soutient l'amendement n° 1326 de M. Camille Vallin (autorisation accordée par la commission en accord avec la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2550) : sur l'amendement n° 161 de la commission (prise en compte de la diffusion d'oeuvre originale d'expression française en première diffusion mondiale), soutient le sous-amendement n° 1658 de M. James Marson - (p. 2551) : soutient l'amendement n° 1332 de M. James Marson (détermination de la proportion de diffusion d'oeuvre régionale française par rapport aux oeuvres étrangères) - (p. 2553) : sur l'amendement n° 162 de la commission (lutte contre les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication), soutient le sous-amendement n° 1657 de M. James Marson.

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2525) : obligation de voter sur une éventualité.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (9 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2563) : articles 32, 33 et 20 du règlement du Sénat - **Quorum** - Votes dans les commissions - **Délibérations du Sénat** et fixation de l'ordre du jour - Art. 34 (p. 2571, 2572) : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre - Sur le même objet, soutient les amendements n° 1337 de M. Marcel Rosette, n° 1338 de Mme Hélène Luc (p. 2587), n° 1333 de M. Bernard-Michel Hugo et n° 1334 de M. Hector Viron (p. 2588), n° 1339 de M. René Martin (p. 2591) et n° 1345 de M. Ivan Renar (p. 2601) - **Rappel au règlement** (p. 2596) : exception d'irrecevabilité invoquée par le Gouvernement, en vertu de l'article 41 de la Constitution, contre certains amendements communistes - Art. 34 (suite) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1345 de M. Ivan Renar (p. 2601), n° 1346 de Mme Marie-Claude Beaudeau (p. 2602), n° 1348 de M. Louis Minetti (p. 2603) et n° 1351 de M. Camille Vallin (p. 2604).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2640) : son amendement n° 1361, soutenu par M. Ivan Renar : autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) -

(p. 2644) : soutient l'amendement n° 1363 de M. Paul Souffrin (attribution d'autorisation à des associations Loi 1901) - Art. 36 (p. 2649) : soutient l'amendement de suppression n° 38 de M. James Marson (publicité des autorisations) - (p. 2651) : soutient l'amendement n° 1367 de M. Fernand Lefort (motivation des refus d'autorisation) - **Vote unique** sur les articles 35 et 36 (p. 2653) : vote défavorable sur l'article 35 - Art. 37 (p. 2654, 2655) : plan câble ; expérience de la Seine-Saint-Denis - Fibre optique - Abandon des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC - (p. 2657, 2658) : soutient les amendements n° 1370 de M. Serge Boucheny (rôle du Conseil national de la communication audiovisuelle) et n° 1371 de M. James Marson (rôle de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2661) : son amendement n° 1377 : conditions générales de production des oeuvres diffusées et de recours aux services de la Société française de production, SFP ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - Art. 38 (p. 2671) : soutient l'amendement n° 1380 de M. Marcel Gargar (définition des spécifications techniques d'ensemble par le ministre chargé des P et T) - (p. 2673) : soutient les amendements n° 1385 de M. Louis Minetti (concession de l'exploitation des réseaux par la CNCL) et n° 1381 de Mme Rolande Perlican (autorisation de l'exploitation des réseaux et accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2675) : sur l'amendement n° 170 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), soutient le sous-amendement n° 1129 de Mme Marie-Claude Beauveau - (p. 2678) : soutient l'amendement n° 1387 de M. Jean-Luc Bécart (délivrance de l'autorisation d'exploiter à une société d'économie mixte) - (p. 2680) : soutient l'amendement n° 1388 de M. Louis Minetti (obligation liée à l'autorisation d'exploitation) - (p. 2682) : soutient l'amendement n° 1391 de M. Camille Vallin (diffusion des programmes des sociétés publiques nationales exploitant les canaux des satellites) - (p. 2684, 2685) : soutient les amendements n° 1389 de M. Charles Lederman (retransmission de programmes de sociétés publiques nationales par voie hertzienne) et n° 1390 de M. Jacques Eberhard (retransmission des programmes par voie hertzienne et des programmes des sociétés publiques régionales).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 39 (p. 2711) : soutient l'amendement n° 1394 de Mme Monique Midy sur l'interdiction du prête-nom - Art. 41 (p. 2716) : obligation pour un service de communication audiovisuelle de faire état d'un certain nombre de renseignements administratifs et financiers auprès du public - Absence de publication annuelle des comptes, des recettes et dépenses et des résultats financiers de la société éditrice - Institutionnalisation d'une réglementation par anticipation - Souhaite la transparence des comptes d'une société de communication audiovisuelle - (p. 2718 à 2721) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, soutient les sous-amendements n° 1131 de M. Jean Garcia, n° 1134 de M. Louis Minetti, n° 1132 de M. Serge Boucheny, n° 1136 de M. Hector Viron et n° 1663 de M. James Marson - (p. 2722) : au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'amendement n° 173 de la commission relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés - Art. 42 (p. 2724 et 2726) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), soutient le sous-amendement n° 1137 de M. Marcel Rosette ; son amendement n° 1139 sur le même objet ; rejeté - (p. 2728) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés) - Art. 43 (p. 2730, 2731) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), soutient les sous-amendements n° 1140 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1141 de M. Paul Souffrin et n° 1142 de M. Marcel Gargar - (p. 2734) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre) - Art. 44 (p. 2736) : dérèglementation -

Influence des capitaux étrangers sur la communication audiovisuelle en France - Limitation de la participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle - Seuil retenu égal à 20 % du capital social - Incidence des engagements internationaux de la France - (p. 2745) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), soutient les amendements n° 1794 et n° 1415 de M. Charles Lederman - (p. 2746) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle) - Art. 45 (p. 2747) : fixation de la superficie couverte par les futures sociétés devant assurer la radiotélévision de caractère public ou privé - Principe de la limitation de l'audience potentielle globale desservie par un même titulaire d'autorisation - (p. 2749) : soutient l'amendement n° 47 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la limitation du cumul des autorisations) - (p. 2751 à 2756) : sur la limitation du cumul des autorisations, soutient les amendements n° 1418 de M. Camille Vallin, n° 1417 de M. Jacques Eberhard, n° 1419 de M. René Martin, n° 1422 de M. Jean Garcia, n° 1423 de M. Serge Boucheny et n° 1424 de M. James Marson - (p. 2757) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2916) : son amendement n° 1534, soutenu par M. James Marson : substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL pour l'établissement des listes de candidats à l'acquisition de TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 84 (p. 3045) : son amendement n° 1589, soutenu par M. James Marson : indemnité de rupture de contrat pour les réalisateurs ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 49 (p. 3136) : son amendement n° 1446, soutenu par M. James Marson : conseils d'administration des sociétés de programme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3175, 3176) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, ses amendements n° 1474 et n° 1475, soutenus par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 55 (p. 3224) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, son amendement n° 1498, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

GARCIA (Jean), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (Loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur

les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à interdire les relations économiques, commerciales culturelles, militaires et politiques avec l'Afrique du Sud, tant que durera le régime d'apartheid [n° 504 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Droits de l'homme, libertés publiques - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à interdire les relations économiques, commerciales, culturelles, militaires et politiques avec l'Afrique du Sud, tant que durera le régime d'apartheid [n° 42 (86-87)] (30 octobre 1986) - Droits de l'homme, libertés publiques.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 35 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 655) - Ministère : Transports - *Poursuites contre un responsable de la CGT pour entrave à la libre circulation des aéronefs* - (Réponse : JO Débats 24 mai 1986) (p. 845) - Transports aériens.

n° 120 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3930) - Ministère : Affaires étrangères - *Participation de la France à la semaine internationale de la paix* - Organisation des Nations unies (ONU).

Questions orales avec débat :

n° 174 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Relations extérieures - *Violation des droits de l'homme en Afrique du Sud* - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

n° 45 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 728) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique d'indépendance nationale du Gouvernement* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 862) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- *Rappels au règlement* (28 janvier 1986) (p. 36) : action de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois contre des militants CGT - Cas des délégués syndicaux de l'entreprise S.E.V.-Marchal d'Issy-les-Moulineaux - Droits des travailleurs.

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), son sous-amendement n° 413 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; irrecevable aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 133) : son amendement n° 87 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques de la région Centre - (p. 138 à 145) : soutient les amendements n° 91 de Mme Hélène Luc, n° 99 et n° 100 de M. Paul Souffrin (exclusion de régions du champ d'applica-

tion de cet article) - Difficultés économiques des régions Franche-Comté, Bourgogne et Pays de la Loire.

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 176) : se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - Art. 1 C (p. 180) : article tendant à la préservation des droits acquis - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 1 (p. 188) : modulation du temps de travail - Situation économique du département des Bouches-du-Rhône - (p. 189) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de cet article.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - *Rappel au règlement* (p. 236) : en vertu des articles 33, alinéa 2, et 49, alinéa 4, du Règlement du Sénat, intervient sur le compte rendu au Journal officiel des débats du Sénat du vendredi 31 janvier 1986 - Prerogatives du président de séance - Art. 1 (suite) (p. 252) : soutient l'amendement n° 168 de Mme Marie-Claude Beaudou (sauf cas particuliers, interdiction pour l'employeur de passer des contrats à durée déterminée pendant toute la durée de validité de la convention ou de l'accord) - (p. 261) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 315) : soutient l'amendement n° 201 de Mme Hélène Luc, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - *Avant l'art. 1 A* (p. 394, 395) : son amendement n° 15 : absence d'ouverture des grandes surfaces le dimanche ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Discussion générale (p. 767) : projet antidémocratique et antipopulaire - Application de l'article 49-3 de la Constitution - Absence de mesure en faveur du développement de l'investissement productif - Amnistie en faveur des capitaux partis à l'étranger - Suppression du contrôle des changes - Collectif budgétaire prévoyant l'augmentation des tarifs publics et des taxes - (p. 768) : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Rappelle l'opposition du groupe communiste à la loi relative à la flexibilité de l'emploi - Privatisation des entreprises nationalisées et des banques - Favorable à l'extension et à l'amélioration de la taxe professionnelle, à la suppression des avantages fiscaux sur les placements financiers, au doublement de l'IGF, à la suppression des privilèges de « l'emprunt Giscard » - Souhaite la recherche par les entreprises françaises de nouvelles coopérations internationales - Importance de l'emploi - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption du texte du projet de loi d'habilitation.

- *Questions orales avec débat jointes : politique étrangère* - (27 mai 1986) (p. 862) : sommet de Tokyo - Lutte contre le terrorisme et domination du point de vue américain - Nécessaire réduction des armements français - Multiplicité des propositions en faveur du désarmement - (p. 863) : incidences de la course aux armements - Initiative de défense stratégique, IDS - Accident nucléaire de Tchernobyl - Conférence internationale sur les relations entre le désarmement et le développement à Paris - Dépenses militaires - Apartheid en Afrique du Sud et relations entre la France et l'Afrique du Sud - Vente d'armes en Turquie - Prise de sanctions de la CEE contre le gouvernement libyen - Veto français au conseil de sécurité sur une résolution condamnant le raid américain en Libye - Festival pour la paix le 15 juin 1986 à Vincennes.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 949) : son amendement n° 42, soutenu par Mme Monique Midy : conditions de report du contrat à durée déterminée ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 971) : son amendement n° 436, soutenu par Mme Monique Midy :

prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs des entreprises pour l'application des dispositions relatives aux comités d'entreprise ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1194) : soutient l'amendement n° 133 de M. Jean-Luc Bécart (modalités juridiques visant à empêcher toutes scissions d'entreprises de nature à porter atteinte aux droits des travailleurs) - Art. 6 (p. 1201) : groupe communiste opposé à cet article, défavorable aux salariés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Après l'art. 6 (p. 1548) : soutient l'amendement n° 53 de M. Camille Vallin (dégrèvement sur la taxe d'habitation pour les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu).

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 4 (p. 1828) : soutient l'amendement n° 255 de M. Marcel Gargar (délai d'étude accordé à l'inspecteur du travail porté à deux mois) - Soutient l'amendement n° 256 de Mme Hélène Luc (contrôle de la réalité des motifs invoqués par l'employeur pour justifier les licenciements dans l'entreprise au regard de la situation de l'emploi dans la branche d'activité et dans la zone géographique concernées) - Art. 5 (p. 1832) : soutient l'amendement de suppression n° 258 de M. Marcel Gargar (contrôle de l'emploi) - Fin de l'obligation faite aux employeurs d'obtenir une autorisation préalable à toute embauche - Précarité de l'emploi érigée en système - (p. 1833) : atteinte au droit de grève - Soutient l'amendement n° 259 de M. Charles Lederman (demande de licenciement formulée dans une entreprise qui bénéficie d'un financement de l'Etat subordonné à l'accord de l'autorité administrative) - Après l'art. 5 (p. 1834) : soutient l'amendement n° 260 de M. Charles Lederman (non application des dispositions de cette loi dans les entreprises entrant dans le champ d'application de la loi n° 86-280 du 28 février 1986 relative à l'aménagement du temps de travail).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2103) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1058, soutenu par M. James Marson ; rejeté - Art. 2 (p. 2119) : sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), son sous-amendement n° 1072 ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2249) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1087, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2380) : son amendement n° 1231, soutenu par Mme Monique Midy (visites d'entreprises et protection du secret des sources de l'information ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - Avant l'art. 24 (p. 2394) : son amendement n° 1262, soutenu par M. James Marson : concurrence entre les services publics et privés de communication audiovisuelle et recherche de l'amélioration qualitative des programmes ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2447) : son amendement n° 1279 : fixation des règles générales de l'exploitation des services privés par la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle et suppression du recours au décret en Conseil d'Etat ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - (p. 2448, 2449) : soutient l'amendement n° 1285 de M. Jacques Eberhard (avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle) - Art. 32 (p. 2478) : son amende-

ment n° 1301, soutenu par M. Pierre Gamboa : obligations des services de communication audiovisuelle privés : actions éducatives et culturelles à caractère non lucratif ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2508) : son amendement n° 1307, soutenu par M. Charles Lederman : détermination des zones géographiques en fonction de l'intérêt des auditeurs ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2547) : son amendement n° 1330, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : autorisation accordée par la commission compte tenu du financement du service ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2574) : soutient l'amendement n° 1336 de M. Camille Vallin (usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision locale par voie hertzienne terrestre) - (p. 2612, 2613) : sur le même objet, son amendement n° 1355, soutenu par M. Paul Souffrin ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Chapitre II (p. 2654) : son amendement n° 1369, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : maintien de la notion de radiodiffusion et non plus de radiodiffusion sonore dans l'intitulé ; retiré.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 39 (p. 2709) : son amendement n° 1395, sur l'interdiction du prête-nom, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (p. 2712) - Art. 41 (p. 2718) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, son sous-amendement n° 1131, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté - Art. 45 (p. 2755) : son amendement n° 1422, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 47 (p. 2778) : sur les services soumis au régime de la déclaration préalable, son amendement n° 1435, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2903) : son amendement n° 1527, soutenu par M. Charles Lederman : inclusion dans le prix de cession de TF 1 du montant de la contribution versée au titre de la diffusion dans les zones d'ombre ; non retenu dans le vote unique (p. 2905) - Art. 64 (p. 2912) : sur l'amendement n° 213 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (constitution des groupes d'acquéreurs ; seuil du capital pouvant être acquis par des personnes étrangères), soutient le sous-amendement n° 1692 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 74 (p. 3004) : son amendement n° 1558, soutenu par M. Serge Boucheny : sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 80 (p. 3032) : soutient l'amendement n° 1580 de Mme Marie-Claude Beaudou (définition du réalisateur) - Art. 81 (p. 3034) : soutient l'amendement de suppression n° 83 de M. James Marson (immunité parlementaire afférente à la fonction de directeur de la publication ; conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes) - Art. 90 (p. 3053) : son amendement n° 1599, soutenu par M. James Marson : priorité accordée aux services publics de radiodiffusion et de télévision déjà installés dans les zones de montagne ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3103) : définition des sociétés appartenant au service public - Radio France Outre-mer, RFO - Radio France Internationale, RFI - Choeurs et orchestres de Radio France - Disparition de la décentralisation de Radio France - Cas de France Musique et de France Culture - (p. 3104) : présence des trois chaînes de télévision lors de la seule intervention du ministre de la culture.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 51** (p. 3165 et 3168) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, soutient les amendements n° 53 de suppression de M. James Marson et n° 1466 de M. Hector Viron - (p. 3170) : sur le même objet, son amendement n° 1468 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 54** (p. 3211) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, son amendement n° 1492, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Rappel au règlement** : expulsion de M. Paulin Lossou, réfugié politique togolais (25 juillet 1986) (p. 3329).

- **Question au Gouvernement** : licenciement abusif de salariés de Renault-Billancourt (16 octobre 1986) (p. 3898, 3899).

- **Rappel au règlement** (29 octobre 1986) (p. 4183) : en vertu de l'article 36 du règlement du Sénat - Solidarité du groupe communiste avec la grève de la faim entamée par un cadre supérieur de la Régie Renault à la suite de son licenciement - Sanctions prises à l'encontre des militants de la CGT chez Renault - Silence des médias.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (5 novembre 1986) - **Après l'art. 19** (p. 4335) : soutient l'amendement n° 256 de M. Charles Lederman (possibilité de réquisition des logements vacants) - Dysfonctionnement du marché immobilier privé : coexistence de nombreux demandeurs de logements et de milliers de logements vacants - Avis du Conseil économique et social sur le logement des plus défavorisés - « Rapport Merlin » sur le logement à Paris - Propose l'extension du pouvoir de réquisition à l'initiative du maire et non plus seulement du préfet - **Avant l'art. 20** (p. 4336) : soutient l'amendement n° 257 de M. Charles Lederman (interdiction de procéder à une saisie, une expulsion ou une autre voie d'exécution à l'encontre d'un locataire victime de la crise économique pendant une durée d'un an après promulgation de la loi) - Conséquences du projet de loi : augmentation des loyers et aggravation des difficultés des familles à revenus modestes - Volonté de permettre aux familles les plus défavorisées de garder un toit - **Art. 20** (p. 4337) : soutient les amendements n° 258 et n° 259 de M. Charles Lederman (application du régime juridique de la loi Quilliot aux contrats en cours) - Se déclare opposé à l'amendement n° 32 de M. Luc Dejoie, rapporteur (date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions) - Risque de provoquer une spéculation massive aux dépens des locataires - Volonté de conserver le régime de la loi Quilliot pour les contrats en cours - **Art. 21** (p. 4338, 4339) : soutient l'amendement n° 260, de suppression de M. Charles Lederman (révision du loyer des contrats en cours à la date de publication de la loi) - Volonté d'assurer le renouvellement des contrats par référence à l'ancien loyer - Risque d'augmentation abusive des loyers - (p. 4342) : se déclare opposé à l'amendement n° 33 de la commission (institution d'une procédure de conciliation entre propriétaire et locataire pour la révision du loyer des contrats en cours) - **Art. 22** : soutient l'amendement n° 261, de suppression de M. Charles Lederman (congé donné pour les contrats en cours) - Attachement à la stabilité du droit des locataires et au renouvellement de droit du contrat de location - **Art. 23** (p. 4344) : soutient l'amendement n° 262 de M. Charles Lederman (application des dispositions transitoires au renouvellement des contrats en cours sans limitation dans le temps) - (p. 4345) : opposition du groupe communiste à l'article 23.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4541) : développement des départements d'outre-mer, DOM, dans le domaine économique et social - **Projet de loi de programme et codification des discriminations existantes entre les DOM et la métropole** - Importance du chômage - Défavorable à la politique des décrets à l'égard des DOM - Création de zones franches et d'exonérations de charges patronales - Transformation de certaines parties des

DOM en paradis fiscaux - (p. 4542) : défiscalisation des investissements et pénalisation des collectivités d'implantation - Interrogation sur le statut des travailleurs des entreprises situées dans les zones franches - Emploi des jeunes - Exonération des charges patronales allant de 50 à 100 % - Recours au concept de mobilité : répartition du chômage par déplacement de la population - Droit des DOM de posséder des établissements publics chargés de l'enseignement et de la formation professionnelle - Parité sociale globale, objectif du Gouvernement - Codification de l'inégalité sociale des DOM par rapport à la métropole - Souhaite une véritable égalité sociale avec la métropole - Rappelle les principes de la Constitution et de la Déclaration universelle des droits de l'homme - (p. 4543) : culture traditionnelle de la canne à sucre, atout des DOM - Exploitation du bois en Guyane - Rôle insuffisant de la pêche, faute de moyens - Favorable à la mise en place d'une assemblée unique élue au suffrage universel à la proportionnelle - Droit à l'autodétermination pour les DOM - Se déclare défavorable à l'adoption de ce projet contraire aux aspirations légitimes des populations des DOM.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - **Art. 1** (p. 4603) : son amendement n° 71, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : définition du rôle des collectivités concernées ; solidarité nationale à leur égard ; rejeté - (p. 4604) : son amendement n° 72, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : création d'emplois stables et qualifiés ; rejeté - (p. 4605) : son amendement n° 73, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : mobilité des populations, tant en direction de la métropole que des collectivités concernées ; rejeté - (p. 4606) : son amendement n° 74, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : rôle des collectivités territoriales régionales d'outre-mer ; rejeté - **Titre II** (p. 4622) : son amendement n° 75, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi stable et qualifié des jeunes et à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer » ; devenu sans objet - **Art. 5** (p. 4623) : son amendement de suppression n° 76, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : création de zones franches dans les DOM ; rejeté - (p. 4624) : son amendement n° 77, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : application dans les zones franches des dispositions législatives et réglementaires du code du travail en vigueur en métropole ; rejeté - **Art. 6** (p. 4625, 4626) : sur la procédure de création et de délimitation des zones franches, ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 78 de suppression et n° 79 ; rejetés ; et n° 80 ; devenu sans objet - **Art. 7** (p. 4627) : son amendement de suppression n° 81, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : suspension dans les zones franches des droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaires et droits indirects ; et n° 82 : indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner ; rejetés - **Art. 8** (p. 4629) : ses amendements, soutenus par Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 83 de suppression : exonération de la taxe professionnelle dans les zones franches ; et n° 84 : indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner ; rejetés.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion** [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4656) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de cette convention qui constitue un complément logique de la loi du 3 juillet 1985.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle** [n° 434 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4659) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à la réalisation de la centrale de Cattenom - Désapprouve la récente décision gouvernementale d'une nouvelle régression de la production charbonnière - Souligne les problèmes de sécurité dans cette zone frontalière -

(p. 4660) : souhaite une large information des populations inquiètes - Se déclare favorable à l'adoption de cette convention.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion** (14 novembre 1986) - **Art. 11** (p. 4676) : sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre, soutient l'amendement n° 121 de M. Henri Bangou - **Art. 13** (p. 4681) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, son amendement n° 89 ; rejeté - **Art. 14** (p. 4684) : sur l'extension de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés, son amendement n° 90 ; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 4685) : son amendement n° 91 : extension aux DOM des dispositions relatives à l'allocation accordée aux mères de famille par la loi du 22 mai 1946 et du 2 août 1949 ; rejeté - **Avant l'art. 15** : son amendement n° 93 : réalisation d'un programme d'action en matière de logement en faveur des populations les plus défavorisées ; rejeté - **Art. 15** : sur le versement de l'allocation de logement, soutient l'amendement de suppression n° 92 de Mme Marie-Claude Beauveau - Son amendement n° 94 ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4688) : absence de réponse du ministre et des rapporteurs sur la motion d'irrecevabilité pour inconstitutionnalité déposée par le groupe communiste - Rappelle les réserves émises par le Conseil économique et social, CES, sur le système de parité sociale globale - **Projet légalisant une inégalité entre les populations d'outre-mer et de métropole** - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Rappel au règlement** : manifestation des étudiants et des lycéens contre le projet de loi Devaquet (27 novembre 1986) (p. 5351).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5497) : importance de la rencontre de Reykjavik - Arrêt des essais nucléaires et priorité à l'action pour le désarmement - Importance de l'endettement des pays en voie de développement - (p. 5498) : opposition de la Chine à toute militarisation de l'espace - Internationale socialiste favorable à l'arrêt de toute course aux armements dans l'espace - Violation des accords SALT par Washington - Importance de l'accord intervenu à la conférence sur le désarmement en Europe à Stockholm - Souhaite que la France prenne des initiatives en faveur du désarmement - Souhaite l'arrêt des essais nucléaires de Mururoa - Réformes en cours de la Communauté économique européenne sur la base de l'Acte unique portant modification du Traité de Rome - Souhaite que la France sanctionne l'apartheid - Demande la libération de M. Pierre-André Albertini détenu au secret dans une prison sud-africaine - Souhaite une nette et claire condamnation de l'attitude des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua - (p. 5499) : souhaite que les milliards gaspillés par la course aux armements soient utilisés pour le progrès social, l'emploi et la lutte contre la faim - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5739) : absence de politique industrielle ambitieuse pour l'Île-de-France - (p. 5740) : licenciements massifs envisagés dans cette région, notamment dans l'industrie automobile - Critique l'aide de l'Etat au projet d'Eurodysneyland, créateur d'emplois précaires et peu qualifiés - Mesures propres à relancer la politique industrielle en région parisienne.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5967) : libéralisation et déréglementation systématique des marchés européens - Mesures relatives à la gestion des marchés agricoles relevant de la majorité qualifiée - Absence de couverture sociale pour de nombreux exploitants - Nécessité d'une réorientation de la politique agricole - Souhaite de nouvelles coopérations avec l'ensemble de l'Europe, y compris avec les pays socialistes - Libre circulation des capitaux, des services et des marchandises, principe de base

de l'Acte unique européen - Existence de nombreuses possibilités de coopération dans le domaine des télécommunications, de l'informatique et de l'aéronautique - Dégradation du secteur de la machine outil - (p. 5968) : industrie, principal débouché de l'agriculture - Importance du rôle des pays européens dans la lutte contre la faim - Evoque les applications communes de recherche - Rôle du projet Eurêka dans le développement économique et technologique en France et en Europe - Nécessité d'une nouvelle coopération dans le système monétaire européen - Possibilité de financement libellé en ECU - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'Acte unique européen - **Question préalable** (p. 5988) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Opposition à l'Europe des financiers et des multinationales - Résultat négatif de la politique européenne sur le plan économique et social - Désarroi des exploitants agricoles conséquence de la mise en place du gel des prix des produits agricoles - Préoccupation des chasseurs de France - Accélération des démantèlements industriels - Ouverture des marchés publics européens aux firmes américaines et japonaises - Accentuation du chômage et des déséquilibres régionaux - (p. 5989) : renforcement des inégalités entre les pays - Substitution à la règle de l'unanimité de celle de la majorité - Renoncement de la France à sa capacité de défense autonome et intégration dans le dispositif militaire de l'OTAN - Favorable à une Europe de l'indépendance, de la démocratie et de la paix.

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6288) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Deuxième lecture [n° 84 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6290) : mobilité entre l'outre-mer et la métropole - Insuffisance de ce projet de loi de programme - Difficultés économiques et sociales des DOM - Distinction entre la parité sociale globale envisagée dans ce projet et l'égalité sociale réclamée par les populations d'outre-mer - (p. 6291) : inconstitutionnalité de ce texte dénoncée par les sénateurs communistes - Exonérations fiscales accordées aux multinationales de l'import-export - Favorable à la libre administration des DOM - Opposé à la parité sociale globale - Zones franches - Inégalités sociales - Développement des richesses agricoles traditionnelles - Equilibre des secteurs économiques - Droit à l'autodétermination des populations d'outre-mer - **Art. 6** (p. 6293) : son amendement n° 1 de suppression, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : création et délimitation des zones franches ; rejeté - **Art. 9 bis** (p. 6294) : soutient l'amendement n° 2 de M. Henri Bangou (statuts de l'association nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer, ANT, définis par la loi et non par décret).

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6288) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - **Art. 13** (p. 6379) : son amendement de suppression n° 73, soutenu par M. Robert Vizet : aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel ; rejeté.

GARGAR (Marcel), sénateur de la Guadeloupe (apparenté au groupe C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne (JO Lois et décrets 10 janvier 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 10 janvier 1986) ; en démissionne (JO Lois et décrets 16 avril 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 16 avril 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 119) :** son amendement n° 299, soutenu par M. Marcel Rosette : dérogation au code du travail par convention collective étendue ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 288) : son amendement n° 300, soutenu par M. Louis Minetti, relatif aux heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 332) : son amendement n° 229, soutenu par M. Fernand Lefort, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1016) :** son amendement n° 50, soutenu par Mme Marie-Claude Beau-deau : allègement de charges sociales et fiscales en vue de créer des emplois ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1022) : son amendement n° 51, soutenu par Mme Monique Midy : allègement de charges sociales dans les départements d'outre-mer ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Question au Gouvernement : octroi de mer (29 mai 1986) (p. 984).**

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1059) :** imprécision de la rédaction et inconstitutionnalité de cet article - Modalités de libération des prix - Article 38 de la Constitution et domaine limité d'une loi d'habilitation - (p. 1069) : soutient l'amendement n° 6 de M. Jean-Luc Bécart (droit de la concurrence et nature des garanties au profit des agents économiques).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1194) : soutient l'amendement n° 134 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des dispositions relatives aux conditions de délivrance de l'autorisation administrative de privatisation) - **Art. 6 (p. 1210) :** soutient l'amendement n° 137 de M. Jean-Luc Bécart (délai de maintien en fonction des administrateurs salariés des entreprises nationales).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1271) :** contraste entre la hâte du Gouvernement à faire adopter la loi électorale et l'urgence de la situation de crise économique des départements d'outre-mer - Caractère antidémocratique du scrutin majoritaire - (p. 1272) : attachement du groupe communiste à la représentation proportionnelle intégrale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 12 (p. 1697) :** inefficacité des mesures fiscales destinées à favoriser l'investissement dans les départements d'outre-mer - Réforme foncière - Desserte aérienne des départements d'outre-mer : déréglementation et tentative de destruction du service public d'Air-France.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - Suite de la discus-**

sion - (19 juin 1986) - Art. 2 (p. 1817) : son amendement n° 251, soutenu par M. René Martin : rôle de l'inspecteur du travail en matière de licenciement ; rejeté - **Art. 4 (p. 1827) :** son amendement n° 255, soutenu par M. Jean Garcia : délai d'étude accordé à l'inspecteur du travail porté à deux mois ; rejeté - **Art. 5 (p. 1832) :** son amendement de suppression n° 258, soutenu par M. Jean Garcia : contrôle de l'emploi ; rejeté - **Art. 1 (p. 1851) :** son amendement n° 244, soutenu par M. Hector Viron : renforcement du rôle des conseils de prud'hommes ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2229) :** sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), son sous-amendement n° 1085, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté - **Art. 7 (p. 2247) :** sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1089, soutenu par M. Pierre Gamboa ; retiré.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 14 (p. 2328) : sur l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1109, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2379) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), son sous-amendement n° 1113, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - **Art. 25 (p. 2401) :** son amendement n° 1266, soutenu par M. James Marson : attribution de l'usage des bandes de fréquences par le Conseil national de la communication audiovisuelle après avis des conseils régionaux ; non retenu dans le vote unique (p. 2404).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2648) : son amendement n° 1364, soutenu par M. Ivan Renar : élargissement des critères d'autorisation d'usage des fréquences ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - **Art. 38 (p. 2671) :** son amendement n° 1380, soutenu par M. Pierre Gamboa : définition des spécifications techniques d'ensemble par le ministre chargé des P et T ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 43 (p. 2731) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), son sous-amendement n° 1142, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 65 (p. 2926) : son amendement n° 1537, soutenu par M. James Marson : publication d'un projet d'exploitation du service par les candidats à la reprise de TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 76 (p. 3008) : son amendement n° 1567, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales des émissions illégales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 52 (p. 3184 et 3186) : sur le conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, ses amendements n° 1477 et 1478, soutenus par M. James Marson ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 57 (p. 3228) : sur les déclarations et communications du Gouvernement, son amendement n° 1501, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986)

(p. 3271) - Art. 59 (p. 3238) : son amendement n° 1506, soutenu par M. Hector Viron : fixation du temps d'antenne des formations politiques ; non retenu dans le vote unique.

GAUD (Gérard), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 38 (p. 2679) :** soutient l'amendement n° 556 de M. André Méric (limitation à la constitution de monopoles locaux ou régionaux) - (p. 2684) : soutient l'amendement n° 557 de M. André Méric (obligation d'assurer la réception par les usagers des chaînes du service public dans des conditions satisfaisantes).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2702) : articles 37 et 38 en contradiction avec la politique de réduction du personnel du Gouvernement - Se déclare opposé à l'adoption de ces deux articles.

GAULLE (Philippe de), sénateur de Paris (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

GENTON (Jacques), sénateur du Cher (UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères, puis élu président (JO Lois et décrets 4 avril 1986).

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu président.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés

européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Rapport d'information, fait en application de l'article 22, premier alinéa, du Règlement, au nom de la commission des affaires étrangères, sur l'initiative de défense stratégique [n° 449 (85-86)] (10 juillet 1986).

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 15 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Affaires étrangères - *Orientations de la politique étrangère de la France* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 855) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (27 mai 1986) (p. 855, 856) :** nucléaire - Sommet de Genève - Propositions soviétiques de désarmement - Présence en Europe d'engins de type SS21 à SS23, de forces conventionnelles et chimiques - Maintien et modernisation des moyens nucléaires français - Relations franco-soviétiques - Afghanistan - Accident de Tchernobyl - Politique française au Liban - Pertes françaises - (p. 857) : prises d'otages - Raid américain en Libye - Coopération européenne et internationale - Demande l'ouverture de la procédure de ratification de la convention européenne de lutte contre le terrorisme - Action de l'armée française au Tchad - Europe et incidences de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal ; exemple agricole ; budget communautaire et ressources propres - Signature de l'acte unique européen - (p. 858) : Conseil européen de La Haye - Politique de cohabitation entre le Président de la République et le Premier ministre ; analyse de la Constitution et de la pratique institutionnelle - Initiative de défense stratégique, IDS - Incidences de la cohabitation en cas de crise internationale aigüe - (p. 859) : liens entre le budget initial du ministère de la défense et la loi de programmation 1984-1988.

- **Hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - (25 juin 1986) (p. 1918, 1919, 1920) :** s'associe à l'hommage rendu par M. le Président de la République à la mémoire du Président Robert Schuman - Europe.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5233) : nécessaire réforme de la politique agricole commune - Conséquences de la constitution des stocks de produits alimentaires soumis à l'intervention - Application de la préférence communautaire - Impasse budgétaire dans laquelle se trouve la CEE - Nécessité de constituer un budget national de sauvegarde - (p. 5234) : aides et moyens accordés aux producteurs par préférence aux produits - Insuffisance des crédits accordés aux zones défavorisées - Indemnisation des agriculteurs victimes de calamités ou de graves catastrophes naturelles, notamment dans le département du Cher - Nécessité de compenser au plan national les insuffisances de la politique agricole commune - Favorable à l'adoption de ce budget.

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5352, 5353) : crédits de la section commune - Satisfaction de la majoration des crédits du nucléaire stratégique et tactique - Problèmes du groupement industriel des armements terrestres, GIAT ; diminution des exportations de matériels ; préoccupations sur le maintien de l'emploi ; avenir de l'établissement d'étude et de fabrication d'armements de Bourges - Situation des retraités militaires : demande l'affirmation du droit à une seconde carrière.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) - Président de la délégation du Sénat pour les communautés européennes (p. 5494) : treizième rapport d'information de la délégation du Sénat pour les communautés européennes - Attente de la mise en oeuvre de l'Acte unique européen - Intransigeance de la Grande-Bretagne depuis son adhésion au Traité de Rome - Elargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal - (p. 5495) : consultation franco-espagnole de Saragosse du 16 octobre - Attitude de fermeté et d'ouverture des douze face aux Etats-Unis - Souhaite une solution rapide au premier programme intégré méditerranéen - Acte unique européen et modification du Traité de Rome - Modification des mécanismes internes de décision par l'Acte unique - Réalisation de progrès dans le secteur des technologies de pointe : programmes Esprit et Euréka - Absence de mise en oeuvre d'une politique sociale - Souhaite la fin de la pratique abusive du veto du Conseil - Problème du financement futur et du passage du plafond de prélèvement de TVA à 1,4 % - Politique agricole commune constituant l'un des principaux acquis communautaire - Développement de la place de l'Europe sur les marchés mondiaux de produits agricoles et alimentaires - Europe absente des conversations américano-soviétiques de Reykjavik - Problème de la sécurité européenne - (p. 5496) : accord bilatéral nippo-américain sur la coopération monétaire internationale en l'absence de la communauté.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - Président de la délégation parlementaire du Sénat pour les communautés européennes - **Discussion générale** (p. 5965) : rapport de M. Noël Berrier, au nom de la délégation parlementaire du Sénat pour les communautés européennes - Amélioration du pouvoir de décision de la communauté - Précédente initiative de relance de l'unité européenne : projet Spinelli et propositions de la majorité du Comité Dooge - Interrogation sur l'adaptation de textes négociés en 1957, à un ensemble dont le nombre des membres a doublé en 19 ans - (p. 5966) : achèvement du marché intérieur au 31 décembre 1992 - Absence de la livre dans les mécanismes européens de change - Développement de la coopération politique depuis les accords de La Haye en 1969 - Caractère confus d'un texte qui a du tenir compte des motivations différentes des partenaires - Difficile mise en place d'un espace monétaire commun dans une Europe où le deutschemark est confronté au drachme et à l'escudo - Politique de sécurité indispensable à une solidarité monétaire ou politique - Article 100 A et possibilité de donner une caution communautaire à de nouvelles mesures protectionnistes - Recherche difficile d'une majorité qualifiée par les douze membres - Maintien de la coutume communautaire dite « compromis de Luxembourg » - Election des membres du Parlement européen au suffrage universel - Absence de nouveaux pouvoirs du Parlement européen dans le domaine budgétaire - (p. 5967) : au nom de la délégation du Sénat pour les communautés européennes, se déclare favorable à la ratification du texte proposé.

GEOFFROY (Jean), sénateur de Vaucluse (S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

GERARD (Alain), sénateur du Finistère (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986, en remplacement de M. Marc Bécam, élu député le 16 mars 1986 (JO Lois et décrets 2 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

GERIN (Alfred), sénateur du Rhône (rattaché administrativement au groupe UC).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères, puis élu secrétaire.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 322 (85-86)] autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance du 25 août 1924, telle qu'amendée par le protocole de modification du 23 février 1968, fait à Bruxelles le 21 décembre 1979 [n° 365 (85-86)] (6 mai 1986) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 30 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Sécurité sociale - *Redressement de la situation financière de la sécurité sociale* - (Retirée : septembre 1986) - Sécurité sociale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance du 25 août 1924, telle qu'amendée par le protocole de modification du 23 février 1968, fait à Bruxelles le 21 décembre 1979 [n° 322 (85-86)]** - (6 mai 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 645) : règlement des litiges en matière de connaissance - Ratification par la France du protocole de Bruxelles de 1979 - Réserve formulée par le Gouvernement français sur l'article 3 de ce protocole pour refuser la compétence de la Cour internationale de justice en cas de litiges - Entrée en vigueur du protocole - Droits de tirage spéciaux - (p. 646) : réforme urgente du droit des connaissances souhaitée par les exportateurs français - Groupe de travail spécial chargé d'étudier cette réforme créé par la commission des Nations unies pour le droit commercial international - Concertation avec les autres Etats européens maritimes - Ratification de la convention de Hambourg de 1978.

GIACOBBI (François), sénateur de la Haute-Corse (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

GIRAUD (André), ministre de la défense (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Schiélé : choix du Gouvernement face à l'IDS** (29 mai 1986) (p. 980).

- **Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : restructuration du groupement des industries de l'armement terrestre** - (26 juin 1986) (p. 1992).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5336) : priorité budgétaire accordée à la défense - (p. 5337) : projet de loi de programme - Rôle de la France dans le maintien de l'équilibre nucléaire global et de la paix en Europe, menacée par la supériorité des armements des pays du Pacte de Varsovie et par un éventuel désengagement américain - Négociations de Reykjavik - Conditions posées par la France à sa participation au processus de désarmement - (p. 5338) : maintien de son effort de défense par la dissuasion - Renforcement de la composante océanique : poursuite de la construction de sous-marins nucléaires - Equipement des Mirages IV en missiles ASMP - Nouvelle composante nucléaire terrestre : choix d'un missile balistique léger, le S 4 ; plateau d'Albion - Armement nucléaire préstratégique : Mirages 2000 ; missiles ASMP et Hadès - Augmentation de la capacité des moyens conventionnels ; marine ; espace - Adaptation des moyens de défense aux objectifs et aux engagements de la France dans le maintien de sa souveraineté nationale - Construction d'un porte-avions nucléaire - Défense opérationnelle du territoire - (p. 5339) : économies par la suppression d'emplois d'administration centrale - Augmentation des dotations d'entretien du matériel - Maintien des valeurs traditionnelles de l'armée ; diffusion auprès de l'opinion publique, rôle des médias et risque des opérations de désinformation - Demande le vote de ce projet de budget - (p. 5365) : articulation de la future loi de programmation avec ce projet de budget - Rétablissement de l'équilibre du budget déficitaire de 1986 - Economies sur le titre III : service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA ; magazine TAM - Réalisation éventuelle de travaux d'entretien des immeubles militaires par les appelés - Suppression de la distribution de tabac à prix réduit - Rôle et effectif des attachés militaires à l'étranger - (p. 5366) : réduction des effectifs : gains de productivité dus aux progrès technologiques - Groupement industriel des armements terrestres, GIAT : indexation des salaires des ouvriers sur ceux de la fonction publique et non plus sur ceux de la métallurgie parisienne - Chantiers navals militaires - Arsenaux terrestres : déficit des charges ; chute des exportations ; nécessaire évolution vers des armements plus modernes - Condition militaire : carrière - (p. 5367) : deuxième carrière : dispositions relatives au cumul emploi-retraite introduites en 1982 ; préparation d'une modification par voie législative - Retraités militaires - Gendarmerie - Importance des missions confiées aux gendarmes et effort de réduction des activités annexes ; augmentation des effectifs sans perte de qualité ; gendarmes auxiliaires ; effort concernant les matériels destinés à améliorer la mobilité et les transmissions ; peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie - Titre V - Rôle de la France dans l'équilibre international par la mise en oeuvre de la dissuasion nucléaire ; Composante, sous-marine ; raisons justifiant le choix d'une deuxième composante - (p. 5368) : choix du missile balistique ; plateau d'Albion - Lancement d'un programme militaire spatial - Situation de la France en centre Europe et rôle des forces conventionnelles : priorité aux hélicoptères et aux chars ; lancement du système d'observation des champs de bataille Orchidée - A défaut de la disparition souhaitée des stocks d'armes chimiques constitués par certaines puissances, nécessité pour la France de se doter d'une capacité de dissuasion - Forces aériennes : détection aéroportée ; stratégie à définir pour le remplacement des avions de supériorité aérienne ; Mirage 2000 - (p. 5369) : industrie aéronautique française - Moyens d'assurer la présence de la France dans le monde : marine de surface ; programme d'équipement des bâtiments en missiles sol-air ou mer-air ; porte-avions ; vieillissement des bateaux de surface - Développement de la coopération militaire européenne ; concepts d'emploi de la force préstratégique et des forces conventionnelles ; coopération en matière d'armement ; signature avec l'Allemagne d'un accord pacte de coopération dans le domaine de la recherche - (p. 5370) : évolution favorable de l'idée de défense commune européenne - Examen des crédits - Art. 37 : (p. 5371) : son amendement n° II-22 : déblocage de crédits ; adopté.

tée ; stratégie à définir pour le remplacement des avions de supériorité aérienne ; Mirage 2000 - (p. 5369) : industrie aéronautique française - Moyens d'assurer la présence de la France dans le monde : marine de surface ; programme d'équipement des bâtiments en missiles sol-air ou mer-air ; porte-avions ; vieillissement des bateaux de surface - Développement de la coopération militaire européenne ; concepts d'emploi de la force préstratégique et des forces conventionnelles ; coopération en matière d'armement ; signature avec l'Allemagne d'un accord pacte de coopération dans le domaine de la recherche - (p. 5370) : évolution favorable de l'idée de défense commune européenne - Examen des crédits - Art. 37 : (p. 5371) : son amendement n° II-22 : déblocage de crédits ; adopté.

GIRAUD (Michel), sénateur du Val-de-Marne (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 494 (85-86)] autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe [n° 24 (86-87)] (23 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3728, 3729) : son amendement n° 31 : possibilité pour les présidents de conseils régionaux ou généraux de recruter des agents contractuels ; retiré - (p. 3735) : reconnaissance objective des spécificités de certaines collectivités territoriales - Attend des solutions de la future loi relative au statut de la fonction publique territoriale - Avant l'art. 15 (p. 3753) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Problème de la répartition de la DGE examiné par l'Association des maires de France - Après l'art. 23 (p. 3766) : soutient l'amendement n° 75 de M. Jacques Valade (conditions d'éligibilité des communes aux attributions de la part principale du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe [n° 494 (85-86)]** - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4668) : convention, consécration de vingt années d'effort en matière de coopération européenne sur le plan de la protection du patrimoine architectural - Définition extensible du patrimoine architectural - Politiques nationales de protection du patrimoine - Rôle économique de la politique de sauvegarde - Reconnaissance du rôle fondamental des pouvoirs publics nationaux en matière de sauvegarde du patrimoine - (p. 4669) : conjugaison de l'autorité des pou-

voirs publics nationaux et de la solidarité interne à l'intérieur de chaque nation - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi qui n'impose aucune modification de la législation française.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Après l'art. 24 ter** (p. 4916) : se déclare favorable à l'amendement n° I-105 de M. Michel Durafour (bénéfice du fonds de compensation pour la TVA accordé aux départements et aux régions au titre des subventions d'investissement versées aux établissements publics locaux d'enseignement en vue de leur construction, reconstruction, extension ou grosses réparations).

Deuxième partie :

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5086, 5087) : forte diminution des crédits destinés aux initiatives de coopération décentralisée - Rôle actif des collectivités locales en ce domaine et efficacité de ce type de coopération : exemple de la région d'Ile-de-France - Fondation par lui-même en 1984 de l'association mondiale des grandes métropoles, Métropolis - Demande le concours de l'Etat pour une coordination nationale ; exemple du programme solidarité-eau ; aide financière éventuellement par des contrats de plan - Votera ce projet de budget.

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5361) : maintien de la priorité à la dissuasion nucléaire - Rénovation des forces conventionnelles - Progression des crédits rattrapant la stagnation des années 1982-1986 - Apparition des crédits pour l'espace - Risque industriel et militaire d'un retard de lancement du programme de l'avion futur de combat ACT-ACM - Diminution des plans de charges des arsenaux produisant des armements terrestres - Insuffisance des crédits pour l'entretien de la flotte de surface - (p. 5362) : gendarmerie ; vétusté du matériel à sa disposition - Défense opérationnelle du territoire - Coopération avec les alliés de la France : coopération de production en raison du poids financier des armements lourds ; coopération opérationnelle : force d'action rapide, FAR - Vote par le groupe RPR de ce projet de budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5505) : favorable à la nouvelle répartition des compétences entre les ministères des affaires étrangères et de la coopération - Amélioration de la qualité de la présence française à l'étranger et des dotations de fonctionnement - Important effort en matière d'informatique - Réservation d'une ligne budgétaire au Pacifique Sud et illustration de l'enjeu géopolitique - Permanence de la présence française en Nouvelle-Calédonie indispensable à la défense et au rayonnement du monde occidental - (p. 5506) : naissance de la troisième révolution technologique sur les bords du Pacifique - Entrée dans l'ère des regroupements géopolitiques hors desquels il n'y a pas d'avenir ouvert - Ouverture du grand marché unifié prévu pour 1992 - Communauté, seul moyen de réponse aux défis économique et technologique de notre temps - Volonté politique à l'origine de la naissance de l'Europe - Possibilité pour l'Europe communautaire de devenir une puissance dans la compétition mondiale - Mise en place de 300 directives d'harmonisation des législations - Nécessité d'une coopération européenne plus intense - Projet Eurêka - Alliance atlantique, base de la défense de notre continent - Regrette l'échec du projet de char franco-allemand - Nécessaire coopération opérationnelle des forces de défense - Acte unique nécessaire mais insuffisant.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Après l'art. 11** (p. 6373) : son amendement n° 29, soutenu par M. Philippe François : modification des modalités d'indexation annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par les syndicats d'agglomération nouvelle à leurs communes membres ; adopté - **Art. 13** (p. 6381) : se déclare opposé à l'amendement n° 73 de M. Jean Garcia (aménagement des

taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel) - Intérêt de l'installation d'Euro-Disneyland sur le territoire national en ce qui concerne les investissements privés, les emplois ou les retombées de devises - **Après l'art. 13** : son amendement n° 4 : assujettissement au taux réduit de TVA des entreprises exerçant la profession de forain sur les fêtes foraines ; retiré.

GIRAULT (Jean-Marie), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 386 (85-86)] relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 394 (85-86)] (28 mai 1986).

Reprise de la proposition de loi, déposée le 22 mai 1985 sous le n° 294 (84-85), relative à la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies (INERPT) (7 octobre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer** - Article 67 - Territoires d'outre-mer - [(n° 72 (86-87) tome 8)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 22 (JO Débats 27 septembre 1984) (p. 2521) - Ministère : Justice - *Moyens de protéger les personnes disparues* - (Caduc : mars 1986) - Justice.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie** [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1337) : instabilité institutionnelle en outre-mer et action du gouvernement précédent - Travaux de la commission des lois du Sénat et missions sénatoriales de 1982, 1984 et 1985 - (p. 1338) : régionalisation - Contrôle de la régularité des élections - **Projet de loi Fabius** - Résultats de la conférence de Nainville-les-Roches en juillet 1983 - Statut Lemoine - Rôle des missions et analyse des problèmes sur le terrain - Relance de l'économie du territoire - Indemnisation des victimes des événements de 1984 et 1985 - Apurement du passif - Politique d'investissement - Création d'un fonds exceptionnel d'aide au développement pour les territoires - Pouvoirs du haut commissaire - Indemnisation totale des préjudices directs subis par les sinistrés - Aide sociale - Administration du territoire ; maintien du cadre régional du congrès et des

prérogatives du haut commissaire - (p. 1339) : cadre régional - Domaines de compétences des régions - Développement économique des régions - Office culturel et technique canaque - Politique fiscale et foncière - Agence de développement rural et d'aménagement foncier - Droit du travail - Groupements de droit particulier local - Scrutin d'autodétermination de 1987 ; indépendance ou maintien au sein de la République française - Coexistence des populations - Risque de boycott d'une consultation d'autodétermination - Action du mouvement révolutionnaire - (p. 1340) : action de la France dans ses colonies - Situation du Vanuatu - Refus de l'assimilation de l'indépendance à la liberté - Propose le vote de ce projet de loi amendé par la commission - Exception d'irrecevabilité (p. 1356, 1357) : s'oppose à la motion n° 33 de M. Jean-Pierre Masseret, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Pouvoirs des régions - Egalité des sinistrés devant les procédures d'indemnisation - Majoration de l'indemnité - Mesures d'incitation à exécuter des investissements en brousse - Réfute la notion d'enrichissement sans cause ; cause déterminée par le législateur - Renonciation à toute instance contre l'Etat ; amélioration du texte possible en cours de débat - Question préalable (p. 1358, 1359) : s'oppose à la motion n° 34 de M. Germain Authié, tendant à opposer la question préalable - Décision du Conseil constitutionnel du 8 août 1985, sur l'article 74 de la Constitution - Notion de législation en retrait - Précédent de la loi du 23 août 1985 - Art. 1 (p. 1360) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de M. Germain Authié (consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances) - (p. 1361) : s'oppose aux amendements n° 43 de M. Jean-Pierre Masseret (consultation du territoire sur l'accession à l'indépendance en association avec la France, régime transitoire) et n° 44 de M. Germain Authié (délai de consultation de la population calédonienne) - (p. 1362) : son amendement n° 1 : consultation des seules populations intéressées ; adopté - Mise en conformité de cet article avec les termes de l'article 53, alinéa 3 de la Constitution - S'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (consultation sur la notion d'indépendance-association) - Sur l'amendement n° 46 de M. Germain Authié (notion de dispositions législatives portées à la connaissance des populations intéressées), auquel il s'oppose, son sous-amendement n° 70 ; retiré - (p. 1363) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - Art. 2 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de M. Jean-Pierre Masseret (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie) - (p. 1364) : son amendement n° 3 : fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie, personnes ayant qualité pour recevoir des aides ; adopté - Son amendement n° 4 : fonctionnement de la section collectivités locales du fonds exceptionnel d'aide et de développement ; adopté - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Germain Authié (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie) - (p. 1365) : s'oppose aux amendements n° 57 de M. Jean-Pierre Masseret (missions confiées à l'office de développement des régions) et n° 48 de M. Germain Authié (conditions d'intervention du fonds) - Son amendement n° 5 : élargissement de la composition du comité chargé d'assister le haut commissaire ; adopté - Art. 5 (p. 1366) : son amendement n° 6 : définition des véhicules ayant subi des dommages indemnifiables ; adopté - Art. 7 : son amendement n° 71 : modalités du recours en indemnité ; adopté - Son amendement n° 7 : limitation du recours en indemnité contre l'Etat ; adopté - (p. 1367) : son amendement n° 63 : décompte des alinéas de l'article 5 ; adopté - Art. 10 : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Masseret (liquidation de l'indemnité) - Son amendement n° 64 : liquidation de l'indemnité, versement d'une prime ; adopté - Art. 15 (p. 1368) : son amendement n° 8 : compétences du congrès du territoire en matière d'imposition ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - Accepte l'amendement n° 37 de M. Dick Ukeiwé (domaines d'application des taxes parafiscales déterminés par le congrès du territoire) - (p. 1369) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 du même auteur (extension des règles applicables à l'impôt annuel sur le revenu à l'ensemble des impôts annuels sur le revenu) - Art. 16 : son amendement n° 10 : maintien en vigueur, pendant la période transitoire, des impositions précédemment délibérées ; adopté - Art. 17

(p. 1370) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Jean-Pierre Masseret (impôt sur le revenu au titre de l'année 1985) - Son amendement n° 11 : extension des dispositions de l'article 17 à l'impôt sur le revenu perçu au titre de l'année 1986 ; adopté - Art. 20 (p. 1371) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de M. Germain Authié (montant des droits d'enregistrement) - Art. 22 : son amendement n° 65 : règles transitoires générales d'administration du territoire ; adopté - Avant l'art. 23 (p. 1372) : son amendement n° 12 : Chapitre I^{er} - Compétences des régions ; adopté - Art. 23 (p. 1373) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Masseret (énumération non limitative des compétences des régions) - Son amendement n° 13 : compétences des régions ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 14 puis adopté - Sur son amendement n° 13, demande le retrait du sous-amendement n° 35 de M. Dick Ukeiwé - Après l'art. 23 (p. 1374) : son amendement n° 14 : mise en oeuvre des compétences des régions ; adopté - Avant l'art. 25 (p. 1375) : son amendement n° 15 : Chapitre II - Moyens et modalités d'exercice des compétences des régions ; adopté - Art. 25 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 39 de M. Dick Ukeiwé (services et personnels concourant à l'exercice des compétences des régions) - (p. 1376) : son amendement n° 16 : services et personnels concourant à l'exercice des compétences des régions ; adopté - Art. 26 (p. 1377) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Masseret (ressources des régions) - Ses amendements n° 17, 18, 19, 20 et 32, relatifs aux ressources de la région ; adoptés - Art. 27 (p. 1378) : son amendement n° 21 : exécution des délibérations des conseils de région ; adopté - Art. 28 (p. 1379) : droit foncier coutumier - Demande à M. Germain Authié le retrait de l'amendement n° 54 (agence de développement rural et d'aménagement foncier) - Art. 29 : son amendement n° 22 : composition du conseil d'administration de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier ; adopté - (p. 1380) : ses amendements n° 66 : composition du conseil d'administration de l'agence ; et n° 23 : fonctionnement du conseil d'administration de l'agence ; adoptés.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - Rapporteur - Art. 31 (p. 1438) : son amendement n° 24 : suppression de la tutelle sur les délibérations du conseil d'administration de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier concernant l'acquisition ou la rétrocession des terres ; adopté - Après l'art. 32 : son amendement n° 25 : tutelle sur les décisions de l'Agence concernant la rétrocession des terres ; adopté - Art. 37 (p. 1439) : accepte l'amendement n° 40 de M. Dick Ukeiwé (fixation du seuil minimal des salariés par le congrès du territoire) - Après l'art. 37 (p. 1440) : accepte l'amendement n° 59 du Gouvernement (indexation des salaires dans le secteur public et parapublic territorial) - Après l'art. 39 (p. 1441) : son amendement n° 26 : tutelle sur les délibérations du congrès du territoire ; adopté - Sur l'amendement n° 41 de M. Dick Ukeiwé (possibilité pour les collectivités et établissements publics de créer des sociétés d'économie mixte), son sous-amendement rédactionnel n° 67 ; adopté - Art. 40 : son amendement n° 27 : vote des décisions budgétaires par le congrès du territoire et les conseils de région ; adopté - Art. 43 (p. 1442) : son amendement de suppression n° 28 : conseil d'administration, ressources et moyens de l'office culturel, scientifique et technique canaque ; adopté - Après l'art. 43 (p. 1443) : sur l'amendement n° 60 du Gouvernement (fiscalité des régions de Nouvelle-Calédonie et dépendances), son sous-amendement rédactionnel n° 62 ; adopté - Art. 44 : ses amendements n° 29 et n° 69 relatifs aux abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi ; adoptés - (p. 1444) : accepte l'amendement n° 61 du Gouvernement relatif au même objet - S'oppose à l'amendement de suppression n° 55 de M. Germain Authié (abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi) - Seconde délibération - Art. 15 : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 du Gouvernement.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) (p. 5053,

5054) : importante progression des crédits - Terres Antarctiques : expiration en 1991 du traité international liant les nations se partageant les zones d'influence et de recherche - Demande la relance du projet de piste aérienne en terre Adélie et une politique plus active de la France dans cette région - Nouvelle-Calédonie : référendum d'autodétermination ; composition du corps électoral - Souhaite un consensus de toutes les ethnies ainsi que du FLNKS sur le contenu du statut d'autonomie - (p. 5055) : nécessité de réduire le déséquilibre entre Nouméa et la brousse - Proteste contre les propos de M. Jean-Marie Tjibaou à propos d'une décision de la chambre d'accusation de Nouméa - Réaffirme l'indépendance de la justice - Avis favorable de la commission sur ce projet de budget.

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5085) : réflexion sur l'efficacité de l'aide au tiers-monde indépendamment des budgets consacrés - (p. 5086) : problème de la faim et de la désertification en Afrique, dues au déboisement sauvage : nécessité de substituer à l'aide alimentaire le développement agricole, le reboisement et le repeuplement des campagnes - Echec des grands projets - Organisations non gouvernementales, ONG - Votera ce projet de budget.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - **Après l'art. 68** (p. 5843) : surcompensation voulue par le gouvernement socialiste et imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales - Souhaite l'ouverture d'un dialogue entre le ministère des finances et le ministère de l'intérieur, d'une part, et les collectivités locales, d'autre part.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat** [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - **Seconde délibération - Art. 1** (p. 6063, 6064) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement de l'article).

- **Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire** [n° 274 (83-84)] - (11 décembre 1986) - **Après l'art. 2** (p. 6075) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Charles Jolibois, rapporteur (présence de deux avocats) - (p. 6077) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de la commission (fixation du capital préalable à la rente).

GIROD (Paul), sénateur de l'Aisne (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi de MM. Charles Ferrant et Paul Caron [n° 326 (85-86)] visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 352 (85-86)] (24 avril 1986) - **Collectivités locales.**

Rapport supplémentaire fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 326 (85-86)] de MM. Charles Ferrant et Paul Caron, visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales [n° 369 (85-86)] (6 mai 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)], considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [n° 396 (85-86)] (4 juin 1986).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 423 (85-86)] portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 431 (85-86)] (3 juillet 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 448 (85-86)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urbanisme [n° 454 (85-86)] (16 juillet 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 500 (85-86)] (12 août 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - Article 73 - Sécurité civile - [(n° 72 (86-87) tome 3)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 81 (JO Débats 9 octobre 1986) (p. 3892) - Ministère : Postes et télécommunications - *Suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4500) - Téléphone.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - **Explication de vote** (p. 571, 572) : signification des résultats des élections du 16 mars 1986 ; équivoque autorisée par la Constitution et utilisée à son profit par le Président de la République - Votera la confiance au Gouvernement.

- **Conclusions du rapport de M. Paul Girod, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi** (n° 326, 1985-1986) de MM. Charles Ferrant et Paul Caron visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 352 (85-86)] - (6 mai 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 648) : coopération intercommunale - Communautés urbaines - Villes nouvelles - Syndicats intercommunaux à vocation multiple, Sivom - Syndicat intercommunal à vocation unique - Assouplissement des conditions de sortie d'un Sivom ou d'un syndicat unique pour les communes - Abrogation de la récente loi relative au dispositif de sortie et à la rétroactivité de cette mesure envisagée dans la présente pro-

position de loi - Position de la commission des lois : maintien de la possibilité de sortie mais suppression de toute mesure rétroactive - (p. 651) : autonomie et libre administration communales - Concertation entre le Sénat et le Gouvernement sur les textes en préparation - Abrogation de la rétroactivité des dispositions de l'article 36 de la loi du 9 janvier 1986.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - (21 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 774) : choix de la procédure des ordonnances par le Gouvernement en raison de l'urgence - Constate qu'un quart des Français a été déçu par l'action du gouvernement précédent - Mise en place de la rigidité pour des raisons idéologiques - Rigidité entraînant l'absence de liberté et l'inefficacité relative - Rôle de l'Etat consistant à définir la règle du jeu économique au lieu de gérer lui-même - Concurrence devant remplacer le contrôle - (p. 775) : au nom du groupe des sénateurs de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - (11 juin 1986) - **Rapporteur pour avis - Discussion générale** (p. 1458) : accumulation incohérente ces dernières années de taxes nationales ou locales et de dispositions financières ou fiscales dénoncées par les collectivités locales - Articles 6, 16 et 22 ayant trait aux collectivités territoriales - (p. 1459) : collectivités territoriales touchées dans leur substance financière par les décisions de la précédente majorité - Cite la tentative de prélèvement sur les ressources fiscales prévue par l'article 26 de la loi de finances pour 1985 et la réduction de la régularisation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, décidée par la loi du 11 juillet 1985 - Article 6 : prélèvement définitif de 2 milliards de francs sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Article 16 : fiscalité locale et « toilette » des bases des impôts locaux - Article 22 : transfert des cotisations d'assurance volontaire au détriment des départements - (p. 1460) : sous réserve de la prise en compte des amendements déposés par la commission des lois sur les articles 6, 16 et 22, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Rapporteur pour avis - Art. 3** (p. 1525, 1526) : fiscalité agricole ; détaxation sur le fioul.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Rapporteur pour avis - Art. 16** (p. 1717) : son amendement n° 21 : calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts locaux ; adopté - **Art. 22** (p. 1734) : son amendement n° 22 : principes et modalités de la compensation financière du transfert aux départements des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1738, 1739) : prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - **Votera ce projet de loi.**

- **Proposition de loi tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urbanisme [n° 448 (85-86)]** - (16 juillet 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 2849) : décentralisation et urbanisme - Plan d'occupation des sols, POS ; dévolution au maire de la responsabilité du permis de construire - Droit de préemption - Constructibilité limitée - **Art. 2** (p. 2853) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. René Régnault (report d'application du droit de préemption urbain).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 3596) : difficiles applications de la décentralisation - Souhaite l'ajout de dispositions relatives aux compétences en matière éducative - Souhaite une réforme du mode de fonctionnement des centres de gestion de la petite couronne et des dispositions relatives aux problèmes spécifiques de la ville de Paris et de sa région - Problème de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de

l'insuffisance des garanties de progression des dotations des communes - Trouve excessives les obligations faites aux communes relatives à la publication et à la transmission de leurs délibérations - Nécessité de revoir la répartition du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Souhaite l'adoption par le Sénat de ce projet de loi - **Avant le titre I** (p. 3621) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Christian Poncelet (institution, composition et rôle de la délégation parlementaire pour les collectivités locales) - **Art. 1** : son amendement n° 6 : report d'application de la règle de constructibilité limitée ; adopté - **Après l'art. 1** (p. 3622) : accepte l'amendement n° 78 de M. André Méric (instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent) - **Art. 2 à 4** (p. 3624 à 3628) : s'oppose aux amendements de suppression de M. André Méric n° 79 à n° 81 (compétence en matière d'action sociale et de santé) et aux amendements identiques de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 38 et n° 39 - **Sur l'amendement n° 76** de M. Jean Madelain (consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission), son sous-amendement n° 110 ; adopté - **Art. 7** (p. 3630) : rappelle l'élaboration d'un texte en faveur d'une commune dont le premier ministre de l'époque était premier adjoint - **Adoption d'un texte de circonstance** - **Art. 8** (p. 3631) ; son amendement n° 9 : possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissaires ; adopté - (p. 3632) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 83, n° 82 et n° 84 de M. André Méric - **Après l'art. 8** (p. 3633) : son amendement n° 10 : élection des bureaux de conseil général et de conseil régional ; retiré - (p. 3636) : son amendement n° 11 : répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale ; adopté - (p. 3638) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 55 de M. Jacques Descours Desacres et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 111 du même auteur - **Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 53** du Gouvernement - (p. 3642) : ses amendements n° 12 et n° 13 : répartition des contributions versées par les groupements scolaires chargés des collèges ; adoptés - (p. 3643) : accepte l'amendement n° 57 du Gouvernement (concours financier de l'Etat en faveur des collectivités locales pour les établissements d'enseignement public de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques) - **Art. 9** (p. 3647) : accepte l'amendement n° 87 de M. André Méric (dissolution du syndicat de communes prononcé par le représentant de l'Etat dans le département si la convention ci-dessus mentionnée n'est pas conclue avant le 15 octobre 1986) - **Art. 10** (p. 3648) : accepte l'amendement n° 88 de M. André Méric (recouvrement par les centres de gestion pendant la période intermédiaire des cotisations du centre de formation des personnels communaux) - **Art. 11** (p. 3649) : sur les cotisations aux centres de gestion, s'oppose aux amendements n° 89 à n° 93 de M. André Méric - **Après l'art. 11** (p. 3651) : son amendement n° 15 : modalités de recouvrement des cotisations ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 479 (85-86)]** - (5 août 1986) - **Art. 10** (p. 3712) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudeau (mention des cotisations ouvrières et patronales de sécurité sociale sur le bulletin de paie).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Rapporteur - Après l'art. 11** (p. 3725) : son amendement n° 17 : alignement sur le droit commun du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne ; adopté - (p. 3726) : accepte l'amendement n° 61 du Gouvernement (fin du mandat des élus de Seine-et-Marne représentant ce département au centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région d'Ile-de-France) - **Art. 12** (p. 3728) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 41 de M. Camille Vallin (élaboration des statuts particuliers des personnels départementaux et régionaux ; recours à des agents contractuels) - Accepte l'amendement n° 77 de M. Daniel Hoeffel (prorogation de la commission administrative paritaire nationale des personnels des offices publics

d'HLM) - Son amendement n° 18 : maintien des règles actuelles concernant les emplois jusqu'à la mise en place des nouvelles dispositions à caractère statutaire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale) - (p. 3729) ; s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Giraud (possibilité pour les présidents de conseils régionaux ou de conseils généraux de recruter des agents contractuels) - Discussion prochaine au Parlement d'une nouvelle loi sur le statut de la fonction publique territoriale - Son amendement n° 19 : possibilité pour les communes de recruter des agents contractuels ; retiré - Art. 13 (p. 3736) ; son amendement n° 20 : adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris ; devenu sans objet - Sur le même objet, accepte l'amendement n° 65 du Gouvernement - Après l'art. 13 : son amendement n° 22 : suppression des dispositions relatives au détachement de fonctionnaires auprès de parlementaires ; adopté après modification par le sous-amendement n° 66 du Gouvernement - Art. 14 (p. 3737) : s'oppose aux amendements de suppression n° 43 de M. Jacques Eberhard et n° 102 d'André Méric (mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale) - (p. 3740) ; accepte l'amendement n° 68 du Gouvernement (organisation des concours par le CFPC) - Son amendement n° 114 : organisation des concours en Ile-de-France ; adopté - (p. 3740 à 3744) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement) - Avant l'art. 15 : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Marcel Lucotte (statut des membres des chambres régionales des comptes et statut des membres des tribunaux administratifs soumis aux mêmes règles d'incompatibilités) - (p. 3746) ; s'oppose aux amendements de M. Camille Vallin, n° 44 (exonération de la taxe d'habitation) et n° 45 (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - (p. 3748) ; s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Camille Vallin (abrogation du prélèvement au titre d'une surcompensation sur la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL ; rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF) - (p. 3750) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Camille Vallin (information du Parlement sur le montant et les modalités du prélèvement opéré sur la CNRACL) - (p. 3752) ; s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Art. 15 (p. 3754) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 103 de M. André Méric (mandatement des dépenses de fonctionnement) - Art. 16 (p. 3755) : sur l'obligation d'incorporer le déficit d'exécution au compte administratif, ses amendements n° 23 et n° 24 ; adoptés après modification par le sous-amendement n° 115 du Gouvernement - Art. 17 (p. 3756) : son amendement n° 25 : délai de transmission au représentant de l'Etat dans le département du budget primitif des communes ; adopté après modification par le sous-amendement n° 69 du Gouvernement - Art. 18 : son amendement n° 26 : délai de transmission au représentant de l'Etat dans le département du compte administratif ; adopté - Art. 19 : son amendement n° 27 : délai de notification à l'autorité compétente des délibérations fiscales ; adopté - Après l'art. 19 (p. 3757) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 104 de M. André Méric (taxation de l'affichage publicitaire), et sur cet amendement, pour le sous-amendement n° 116 du Gouvernement - (p. 3758) ; s'oppose à l'amendement n° 105 de M. André Méric (information des élus locaux sur toute modification de la législation fiscale locale) - Art. 22 : plafonnement des garanties d'emprunts accordées par les régions - Avant l'art. 15 (suite) (p. 3762) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Camille Vallin (progression de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales) - Après l'art. 22 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de M. Jacques Descours Desacres (augmentation de la dotation globale de fonctionnement octroyée aux petites communes) - Après l'art. 23 : accepte l'amendement n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la dotation globale de fonctionnement) - Art. 23

(p. 3765) : son amendement de suppression n° 28 : fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; adopté - (p. 3767) : accepte l'amendement n° 109 du Gouvernement (modalités de recouvrement de la taxe sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique) - (p. 3768) : accepte l'amendement n° 50 de M. Charles Bosson (redevance perçue par les collectivités locales sur les remontées mécaniques des stations hivernales) - S'oppose à l'amendement n° 106 de M. André Méric (règles d'intervention du fonds de compensation de la TVA) - Rappel au règlement, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 3769) : inapplicabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - Après l'art. 8 (suite) (p. 3769, 3770, 3772 et 3774) : son amendement n° 14 : possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 33 de M. Paul Séramy (p. 3781) - Loi Falloux - Après l'art. 13 (suite) (p. 3782) : son amendement n° 21 : autonomie financière du conseil de Paris ; retiré - Engagement du Gouvernement de déposer à l'automne un projet de loi devant le Parlement relatif à la gestion de Paris.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 500 (85-86)]* - (12 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3811) : répartition des compétences en matière d'urbanisme - Carte communale - Modalités de consultation du représentant de l'Etat en matière d'action sociale - Avantages fiscaux pour les donations ou legs faits aux musées municipaux - Répartition entre les communes des charges des écoles à fréquentation intercommunale ; scolarité préélémentaire et élémentaire - Report pour l'application des règles d'exigibilité des contributions - Maintien des contrats librement conclus entre les communes - Garanties des collectivités territoriales pour les emprunts faits par les établissements d'enseignement privés ; aide en matière d'équipement informatique - Loi Falloux et subventions aux établissements privés - Etablissements privés d'enseignement technique - Suppression des mises à disposition de personnels auprès des parlementaires - Personnel des directions départementales de l'équipement, DDE - (p. 3812) : dotation globale de fonctionnement, DGF ; maintien pour 1987 de la répartition de 1986 - Dépôt d'un projet de loi sur la modification des différentes dotations - Fonds de compensation de la TVA - Aide aux établissements privés - Personnel des DDE - Dépôt de projets de loi par le Gouvernement sur la fonction publique territoriale, la coopération intercommunale, les dotations et l'administration de Paris et sa région.

- *Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]* - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 58 A (p. 4432) : se déclare favorable aux amendements identiques, n° 101 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, et n° 207 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article assouplissant les règles de construction en l'absence de plan d'occupation des sols, POS).

- *Question orale avec débat : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne* - (7 novembre 1986) (p. 4501) : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne - Remise en cause de la crédibilité de l'Etat et du principe du service public - Nombreux ménages ne pouvant être raccordés au réseau téléphonique pour des raisons financières - Importance des cabines téléphoniques rurales pour les services de transport scolaire - Absence de réelle concertation entre l'administration des P et T et les collectivités locales concernées - (p. 4503) : mission de service public de l'administration des télécommunications - Respect du principe d'une cabine par commune - Importance relative du réseau téléphonique français - Concertation avec les élus locaux - (p. 4504) : frein à l'expérience pilote des télé-alarms : difficultés financières de certaines personnes âgées.

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]*.

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4735) : incident

ces sur le budget et sur la fiscalité locale des transferts de charges liés à la décentralisation - (p. 4736) : relance économique, préliminaire indispensable d'un désendettement de la France et d'une négociation internationale sur les taux d'intérêt - Votera ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 3 (p. 4819) : son amendement n° I-206 : modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; retiré - Art. 11 (p. 4855) : fiscalité agricole au réel - Institution d'un réel dit « super-simplifié » - Se déclare défavorable à cet article - Bénéfice réel commençant à 500.000 francs - Bénéfice super-simplifié s'appliquant à des recettes dépassant cette somme - Rappelle les difficultés éprouvées en 1972 lors de la passation de l'assujettissement du bénéfice réel ancien au bénéfice réel nouveau - Art. 12 (p. 4857) : article tendant à aider les jeunes agriculteurs à obtenir une expansion normale de leur entreprise pendant les années les plus difficiles - Art. 13 (p. 4860) : fiscalité agricole au réel mise en place en 1972 par une disposition la plaçant sous le régime général des BIC - Absence de prise en compte des contraintes particulières de la production agricole - Ignorance quant aux biens agricoles intermédiaires - Interrogation sur la comptabilité et la fiscalité agricoles - Remise en cause de l'imposition de l'agriculture au bénéfice réel - (p. 4862) : sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles, son amendement n° I-213 ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5244, 5245) : favorable à l'adoption de ce budget tenant compte de la réalité des rapports entre l'Etat et les entreprises agricoles, notamment dans le cadre de la fiscalité - Réalités du bilan d'une entreprise agricole - (p. 5245) : future loi d'orientation agricole devant tenir compte des problèmes à l'échelon communautaire et envisager une diminution drastique des prix de revient.

Intérieur - (3 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (sécurité civile) (p. 5625) : hommage aux quatre soldats du feu tombés cet été ainsi qu'à toutes les victimes du devoir - Baisse des crédits et remise au droit commun des départements de la région parisienne - Nécessité de redynamiser la sécurité civile - Nombreux incendies de forêts en 1986 - Regrette que la ponction de l'article 73 ne s'accompagne pas d'une redistribution au bénéfice des autres départements français - Renforcement des personnels de la base de Marignane - Maintien en état de vol de l'ensemble du corps aérien de la sécurité civile - Choix des avions Tracker à la place des Canadairs - Politique d'intervention immédiate sur les lieux du feu en démarrage - Etude sur la modernisation des structures de commandement en matière de feux de forêts et de transmission - Création d'une direction de la défense et de la sécurité civile - Etude pour la mise en place de plans Orsec - Création d'une quatrième unité d'instruction de la sécurité civile basée à Lyon - (p. 5626) : renforcement des effectifs de Brignoles et de Nogent-le-Rotrou - Remise en chantier du statut des sapeurs-pompiers - Souhaite la réforme du système de liaison de tous les intervenants en matière de sécurité civile, une réflexion à l'échelon national sur le risque que fait courir à l'ensemble du patrimoine la dérentabilisation de certaines zones agricoles - Défense civile, élément de défense tout court - Sécurité nationale reposant sur la dissuasion nucléaire - Nécessité de protéger la population contre une éventuelle contrefrappe - Mesures de protection actuelles limitées - Sous réserve de l'adoption de son amendement, se déclare favorable, au nom de la commission, à l'adoption des crédits de la sécurité civile.

GOETSCHY (Henri), sénateur du Haut-Rhin (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé de nouveau membre du comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) et du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES) (JO Lois et décrets 7 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à décentraliser les agences financières de bassin [n° 329 (85-86)] (8 avril 1986) - Eau et assainissement.

Proposition de loi, tendant à accorder aux communes de moins de 2 000 habitants un droit d'option en faveur de la première part de la DGE [n° 343 (85-86)] (24 avril 1986) - Finances locales.

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de programme [n° 11 (86-87)] relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 61 (86-87)] (5 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - Article 67 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 9)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte* [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4529) : application de règles fiscales particulières dans les départements d'outre-mer, DOM - Création de zones de défiscalisation partielle - Sérieuses difficultés économiques des DOM - Important déséquilibre des échanges extérieurs - Définition des zones franches - (p. 4530) : création de nouvelles zones franches - Loi du 7 juillet 1986 et effort dans le domaine de la défiscalisation pour développer l'investissement - Conséquence du Caraïbes Bassin Initiative, CBI, pour les Antilles - Article 2 et fixation du financement des objectifs et des moyens d'un programme de développement économique et social pour la période de 1987 à 1991 - Articles 7 et 8 relatifs aux zones franches - Prévision d'une exonération de taxe professionnelle de l'octroi de mer et de l'octroi de mer additionnel - Perte de droits de douane par la Communauté économique européenne - Regrette la non extension à Mayotte de la possibilité de création de zones franches - Se déclare favorable, au nom de la commission des finances, à l'adoption des articles qu'elle a examinés.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 6 (p. 4626) : ses amendements n° 95 et n° 96, soutenus par M. Louis Virapoullé, relatifs à la procédure de création et de délimitation des zones franches ; devenus sans objet.

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5047) : importante croissance de ce budget en rupture avec la stagnation des crédits de 1982 à 1986 - Part de la Nouvelle-Calédonie - Progression des dépenses en capital pour la mise en oeuvre de la loi de programme dans les DOM ; augmentation de la subvention au fonds d'investissement des DOM, FIDOM - Augmentation des moyens de l'agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Politique visant à élargir le transport aérien et à réduire les tarifs - (p. 5048) : investissements : incitation fiscale ; création de zones fran-

ches ; amélioration des règles de fonctionnement du FIDOM et du fonds d'investissement pour le développement économique et social, FIDES - Conditions de rémunération des fonctionnaires - Règles de fonctionnement de l'institut d'émission des départements d'outre-mer, IEDOM - Action du secrétariat d'Etat au Pacifique-Sud - Saint-Pierre-et-Miquelon : prise en charge des frais de fonctionnement de la préfecture - Mayotte - Propose l'adoption de ce projet de budget.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 59 (p. 5818) : son amendement n° II-69 : suppression des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie en matière d'impôt sur le revenu ; adopté - Après l'art. 62 (p. 5833) : son amendement n° II-70 : exclusion des bases d'imposition de la taxe professionnelle des investissements destinés à diminuer les rejets polluants de toutes natures ; retiré - Avant l'art. 63 (p. 5834) : son amendement n° II-78 : possibilité pour les communes de moins de deux mille habitants de renoncer au bénéfice de subventions versées au titre de la seconde part pour bénéficier des attributions de la première part ; rejeté.

GOLDET (Cécile), sénateur de Paris (S).

N'était pas candidate aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (Loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).
- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :
 n° 729 (JO Débats 27 novembre 1985) (p. 3405) - Ministère : Relations extérieures - Suite réservée aux interventions en faveur de MM. Sakharov et Tcharansky - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

Questions orales avec débat :
 n° 161 (JO Débats 6 décembre 1985) (p. 3613) - Ministère : Relations extérieures - Suite réservée aux interventions en faveur de M. Sakharov et de M. Tcharansky - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3508) : causalité économique de l'immigration - Déséquilibre Nord-Sud - Nombre des étrangers en France - Immigration clandestine - (p. 3509) : regroupement familial - Immigrés de la deuxième génération - Modalités d'assimilation des différentes nationalités - Natalité - Contrôle renforcé aux frontières - Carte de résident - Immigration clandestine - Assimilation entre immigrés et délinquants

- Racisme - Toxicomanie - Emploi - Insécurité permanente pour l'ensemble des immigrés ; pouvoirs arbitraires de l'administration et absence de garanties judiciaires - Reconduite à la frontière ; caractère exécutoire d'office - Expulsions en cas de menace pour l'ordre public ; avis de la commission d'expulsion - (p. 3510) : généralisation des expulsions - Direction de la population et de l'immigration sous la tutelle du ministère de l'intérieur - France, terre d'asile - Art. 2 (p. 3537) : intervient sur l'amendement n° 60 de M. André Méric (délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale) - Cas des femmes françaises ayant pris la nationalité de leur conjoint et de retour en France après un divorce.

GOLLIET (Jacques), sénateur de Haute-Savoie (UC).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) (p. 5677, 5678) : regrette l'absence de redéploiement au profit des régions des crédits rendus disponibles par l'évolution des grands travaux parisiens - Diminution des dotations destinées aux conventions de développement culturel - Chute des crédits d'achats et de commandes d'oeuvres d'art par les musées nationaux ; baisse des crédits attribués aux théâtres et compagnies privées ; réduction des dotations pour les orchestres régionaux - Associations subventionnées : politique de rationalisation - Francophonie - Mécénat - Action internationale - Patrimoine historique - Enseignement artistique - Faiblesse des crédits pour le développement culturel dans les départements et territoires d'outre-mer - Votera ces crédits.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)] - (12 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6102) : non application de la proposition de loi socialiste, adoptée à l'unanimité par le Sénat en 1982, relative à l'organisation régionale du tourisme - Composition et missions des comités régionaux du tourisme, CRT - Tourisme et loisirs.**

GOUSSEBAIRE-DUPIN (Yves), sénateur des Landes (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : autoroute Orthez-Bayonne (24 avril 1986) (p. 590).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5414, 5415) : avenir du thermalisme ; développement insuffisant malgré son intérêt sanitaire, économique et social - Abandon de la politique nationale du thermalisme envisagée en 1980 - Développement des équipements - Initiatives locales insuffisantes - Evoque les mesures envisagées par le Gouvernement - Effort en matière de recherche et d'évaluation des thérapeutiques thermales - Simplification et maîtrise de la tarification des établissements thermaux - Développement complémentaire des stations thermales par l'offre de séjours de santé - Demande qu'une concertation et une coopération s'instaurent entre le Gouvernement et les représentants des professions et des collectivités locales thermales - Mise en place d'une instance de coordination interministérielle.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 25 (p. 6400, 6401) : importance du massif forestier aquitain - Constitution d'un corps de sapeurs-pompiers par un décret de 1947 dans chacun des départements concernés - Institution d'un fonds forestier national par la loi de 1946 - Participation des associations syndicales pendant trois ans dans des proportions raisonnables à la prévention - Souhaite un effort d'actualisation de la participation de l'Etat aux dépenses du corps des sapeurs-pompiers forestiers des Landes.

GOUTEYRON (Adrien), sénateur de la Haute-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est nommé membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) (JO Lois et décrets 4 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information fait, avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission effectuée du 23 au 30 septembre 1985 ayant pour objet l'étude des relations culturelles, scientifiques et techniques de la France et de la Finlande [n° 315 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986).

Rapport, fait au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 402 (85-86)] relatif à la liberté de communication [n° 413 (85-86)] (19 juin 1986) - Audiovisuel.

Rapport supplémentaire, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 402 (85-86)] relatif à la liberté de communication [n° 415 (85-86)] (25 juin 1986) - Audiovisuel.

Deuxième rapport supplémentaire, fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi relatif à la liberté de communication (urgence déclarée) [n° 442 (85-86)] (8 juillet 1986) - Audiovisuel.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi [n° 402 (85-86)] relatif à la liberté de communication [n° 497 (85-86)] (12 août 1986) - Audiovisuel.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 7 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 19 (86-87)] (21 octobre 1986) - Audiovisuel.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 64 (86-87)] (6 novembre 1986) - Audiovisuel.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Ainsi que l'information dont les crédits sont inscrits aux services généraux du Premier ministre - Article 56 et lignes 54 et 55 de l'Etat E annexé à l'article 51 - Communication - [(n° 68 (86-87) tome II)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 661 (JO Débats 20 juin 1985) (p. 1427) - Ministère : Education - Assouplissement de la carte scolaire dans certains départements - (Caduque : mars 1986) - Enseignement.

n° 662 (JO Débats 20 juin 1985) (p. 1427) - Ministère : Education - Nouvelle procédure d'inscription des étudiants en première année du premier cycle - (Caduque : mars 1986) - Enseignement supérieur.

n° 663 (JO Débats 20 juin 1985) (p. 1427) - Ministère : Recherche - Développement de la recherche médicale et pharmaceutique - (Caduque : mars 1986) - Médecine.

n° 672 (JO Débats 18 juillet 1985) (p. 1942) - Ministère : Education - Moyens pour assurer la gratuité des manuels scolaires - (Caduque : mars 1986) - Enseignement.

n° 734 (JO Débats 4 décembre 1985) (p. 3534) - Ministère : Affaires sociales - *Choix des établissements d'hospitalisation par les malades* - (Caduque : mars 1986) - Hôpitaux.

Questions orales avec débat :

n° 117 (JO Débats 21 juin 1985) (p. 1427) - Ministère : Jeunesse et sports - *Aménagement des horaires dans les établissements scolaires* - (Caduque : mars 1986) - Enseignement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - (25 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1930) : évolution de la législation française relative à l'audiovisuel - Ouverture des entreprises de télécommunications et de communication audiovisuelle sur l'environnement international de concurrence - Performances des supports de communication : satellites, réseaux câblés - Informatisation des systèmes de communication - Développement de nouvelles normes, notamment à l'échelon européen - Conséquences sur le bien-fondé du système monopolistique et l'exploitation commerciale des nouveaux services - (p. 1931) : application insatisfaisante de la loi de 1982 relative à la communication audiovisuelle - Rôle de l'Etat face à l'ouverture du marché de la communication audiovisuelle à la concurrence internationale - Suppression du système monopolistique - Difficultés du secteur privé de la production audiovisuelle - Secteurs de la communication audiovisuelle et des télécommunications concernés par la présente loi - Meilleur équilibre entre le secteur privé et le secteur public, du fait de la privatisation immédiate de TF 1 - Indépendance renforcée de l'autorité de tutelle : Commission nationale de la communication et des libertés - Travaux et auditions de la commission spéciale - (p. 1932) : nombreux amendements déposés par la commission spéciale - Modalités de privatisation de TF 1 - Droit de perquisition dans les entreprises accordé à la Commission nationale de la communication et des libertés - Administration de TF 1 pendant la période transitoire - Extension de certaines dispositions aux secteurs du cinéma, de la publicité et de la presse écrite - Rétablissement de la Régie française de publicité - Exploitation du satellite de diffusion directe - Création envisageable d'une chaîne de télévision européenne - Modification des règles relatives à la concentration - (p. 1933) : composition et financement de la Commission nationale de la communication et des libertés - Situation des personnels des secteurs concernés - Financement du secteur public de l'audiovisuel - Projet courageux et audacieux - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, position favorable de la commission spéciale à l'égard de ce projet de loi - **Question préalable** (p. 1942) : s'oppose à la motion n° 2, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Rapporteur - Art. 1 (p. 2098) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. James Marson (suppression de cet article posant les principes de la liberté de communication) - Son amendement n° 117 : nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté ; adopté - (p. 2101) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1057 de M. Camille Vallin - (p. 2102) : demande le retrait du sous-amendement n° 1016 de M. André Méric (garantie de l'anonymat des choix fait par les usagers parmi les programmes du service) - (p. 2103) : s'oppose au sous-amendement n° 1064 de M. Guy Schmaus - (p. 2104) : s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric, n° 1019 et n° 1020 - (p. 2105) : s'oppose aux sous-amendements n° 1059 de Mme Monique Midy et n° 1061 de M. Bernard, Michel Hugo - (p. 2107, 2108) : s'oppose aux sous-amendements n° 1060 de M. Serge Boucheny et n° 1063 de M. Camille Vallin - (p. 2109) : s'oppose au sous-amendement n° 1640 de M. André Méric - Art. 2 (p. 2113) : s'oppose aux amendements identiques n° 4 de M. James Marson et n° 279 de M. André Méric (suppression de cet article définissant la communication audiovi-

suelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2115) : son amendement n° 118 : nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 278 de M. André Méric - (p. 2117) : s'oppose au sous-amendement n° 1074 de M. Marcel Rosette - Article L. 32 du code des P et T - S'oppose au sous-amendement n° 1712 de M. Ivan Renar - Fibre optique - (p. 2118) : s'oppose au sous-amendement n° 1071 de M. Hector Viron.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Rapporteur - Après l'art. 2 (p. 2132) : s'oppose à l'amendement n° 280 de M. André Méric (principe de la communication audiovisuelle libre et pluraliste) - Art. 3 : demande au Sénat d'adopter conforme cet article instituant une commission nationale de la communication et des libertés - (p. 241) : s'oppose à l'amendement n° 283 de M. André Méric (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2142) : s'oppose aux amendements n° 1174, rédactionnel et n° 1175 de M. Charles Lederman (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2144, 2145) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 1176 (missions de la commission : référence au pluralisme) et n° 1177 (développement des missions de service public) - (p. 2148) : s'oppose à l'amendement n° 284 de M. André Méric (maintien de la dénomination « Haute Autorité de la communication audiovisuelle ») - (p. 2149) : accepte l'amendement n° 1046 de M. Pierre-Christian Taittinger (Commission nationale de la communication et des libertés : mission de veiller à l'expression pluraliste des courants d'opinions) - (p. 2157) : accepte l'amendement n° 285 de M. André Méric (garantie par la commission du droit de citoyen à une communication libre et pluraliste) - Après l'art. 3 (p. 2158) : s'oppose à l'amendement n° 287 de M. André Méric (mention de la défense de la langue française et de l'expression des langues régionales dans les missions du service public de la radio et de la télévision) - (p. 2162) : s'oppose à l'amendement n° 291 du même auteur (mission de production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - Baisse de la production française depuis 1980 et constante progression des téléfilms étrangers diffusés à la télévision - (p. 2166) : s'oppose à l'amendement n° 292 du même auteur (mission d'éducation, distraction et culture des différentes composantes de la population) - (p. 2167, 2168) : s'oppose à l'amendement n° 293 du même auteur (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information) - Titre I (p. 2169) : s'oppose à l'amendement n° 1015 de M. André Méric (Intitulé : Des institutions de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 4 (p. 2183, 2184, 2193 et 2197) : son amendement n° 119 : composition de la CNCL ; adopté (p. 2209) - Nouvelle composition proposée par la commission spéciale : six membres nommés par les autorités politiques, trois magistrats, un membre désigné par l'Académie française, un spécialiste des télécommunications, une personne qualifiée dans le domaine de la création et une personne qualifiée dans le domaine de la presse écrite - (p. 2189) : sur son amendement n° 119, s'oppose au sous-amendement n° 1719 de M. Charles Lederman - (p. 2190) : s'oppose aux sous-amendements n° 1730 et n° 1720 de M. Charles Lederman - (p. 2191) : s'oppose aux sous-amendements n° 1721 de M. Charles Lederman, n° 291 et n° 1734 de M. André Méric - (p. 2194) : s'oppose au sous-amendement n° 299 de M. Louis Perrein - (p. 2195) : s'oppose au sous-amendement n° 300 de M. André Méric - (p. 2197) : accepte le sous-amendement n° 252 de M. Pierre Vallon - (p. 2200) : s'oppose aux sous-amendements n° 1643 de M. James Marson et n° 1733 de M. André Méric - (p. 2201) : s'oppose au sous-amendement n° 1732 de M. André Méric - (p. 2202) : s'oppose aux sous-amendements n° 1735 et n° 1736 de M. André Méric et au n° 1722 de M. Charles Lederman - (p. 2203) : s'oppose aux sous-amendements n° 1729 de M. Charles Lederman et n° 1723 de M. James Marson - (p. 2204) : s'oppose au sous-amendement n° 302 de M. André Méric - (p. 2205) : s'oppose au sous-amendement n° 1724 de M. Charles Lederman - (p. 2206) :

s'oppose aux sous-amendements n° 305 de M. André Méric, n° 1725 et n° 1726 de M. James Marson - (p. 2207) : s'oppose aux sous-amendements n° 1728 de M. Charles Lederman et n° 303 de M. André Méric - **Art. 5** (p. 2211) : son amendement n° 120 : incompatibilités et obligations des membres de la CNCL ; adopté (3 juillet 1986) (p. 2235) - (p. 2212) : s'oppose au sous-amendement n° 1079 de M. Camille Vallin - (p. 2213) : s'oppose au sous-amendement n° 1080 de M. Jacques Eberhard - (p. 2214) : s'oppose aux sous-amendements n° 1077 de M. Marcel Rosette et n° 1081 de M. James Marson - (p. 2215) : s'oppose au sous-amendement n° 1076 de M. Pierre Gamboa - (p. 2216) : s'oppose au sous-amendement n° 1078 de M. Paul Souffrin.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Rapporteur - **Art. 5** (suite) (p. 2228, 2229) : son amendement n° 120 : incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL ; adopté (p. 2335) - Sur son amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1084 de M. Paul Souffrin et n° 1075 de Mme Hélène Luc - (p. 2230, 2231) : sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1085 de M. Marcel Gargar et n° 1021 de M. André Méric - (p. 2234) : imposition des rémunérations des membres de la CNCL - **Art. 6** (p. 2236) : son amendement n° 121 (par priorité) : pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire ; adopté (p. 2242) - (p. 2238) : sur son amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1086 de M. René Martin - **Art. 7** (p. 2247) : son amendement n° 123 (par priorité) : statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL ; adopté - (p. 2247, 2248) : sur son amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1091 de M. Guy Schmaus, n° 1092 de Mme Rolande Perlican et n° 1093 de M. Fernand Lefort - (p. 2249) : s'oppose aux sous-amendements n° 1094 de M. Ivan Renar, n° 1090 de M. James Marson, n° 1088 de M. Serge Boucheny et n° 1087 de M. Jean Garcia - (p. 2251) : s'oppose au sous-amendement n° 1641 de M. André Méric - **Après l'art. 7** (p. 2253) : son amendement n° 124 : secret professionnel pour les membres et agents de la CNCL ; adopté - (p. 2254) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1095 de M. Bernard-Michel Hugo - **Art. 8** (p. 2255) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 10 de M. James Marson et n° 329 de M. André Méric (négociations internationales) - (p. 2256) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 331 (avis de la CNCL dans le cadre de la définition de la position de la France dans les négociations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) et n° 332 (participation de la CNCL aux délégations habilitées à représenter l'Etat dans les négociations et les organisations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) - (p. 2257) : s'oppose à l'amendement n° 1198 de M. Charles Lederman (possibilité pour le Gouvernement de consulter la CNCL avant de définir la position de la France dans les négociations internationales) - (p. 2258) : s'oppose à l'amendement n° 330 de M. André Méric (détermination des modalités d'association de la CNCL aux négociations internationales par décret en Conseil d'Etat) - **Art. 9** (p. 2261) : son amendement n° 125 (par priorité) : pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL ; adopté (p. 2265) - (p. 2262, 2263) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson n° 1644, n° 1645, n° 1646 et n° 1647, ainsi qu'au sous-amendement n° 1024 de M. André Méric - **Art. 10** (p. 2268) : son amendement n° 127 (par priorité) : contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis ; adopté - (p. 2269) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1096 de M. Hector Viron - **Art. 11** (p. 2273) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de M. James Marson (pouvoir consultatif de la CNCL en matière de normes relatives aux matériels et techniques de télécommunications et de radiodiffusion) - (p. 2274) : son amendement rédactionnel n° 128 : suppression de la mention de la radiodiffusion ; adopté - (p. 2275) : s'oppose à l'amendement n° 1203 de M. Charles Lederman (formulation de recommandations relatives aux normes par la CNCL) - (p. 2276) : s'oppose à l'amendement n° 336 de M. André

Méric (adjonction à la CNCL d'un conseil technique pour la définition des normes).

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Rapporteur - **Art. 12** (p. 2293) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. James Marson (compétences de la CNCL à l'égard du secteur public) - (p. 2294) : s'oppose à l'amendement n° 346 de M. André Méric (recommandations de la CNCL en faveur du respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes des sociétés nationales de programme) - (p. 2296) : son amendement n° 129 : substitution à la notion de pluralisme de celle d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion ; adopté - (p. 2298) : s'oppose à l'amendement n° 1207 de M. James Marson (extension des pouvoirs de la CNCL en matière de respect du pluralisme aux sociétés publiques et privées de programme) - (p. 2299, 2300) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 341 (mission de la CNCL en matière de défense et d'illustration de la langue française), n° 342 (mission de la CNCL en matière de promotion des langues et cultures régionales) et n° 343 (mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants) - (p. 2304) : accepte l'amendement n° 1206 de M. James Marson (mission de la CNCL en matière de respect du pluralisme au sein des émissions d'informations politiques) - (p. 2305) : déclare sans objet l'amendement n° 1204 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants) - Son amendement n° 130 : caractère public et motivé des avis de la CNCL ; adopté - (p. 2306) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 349 et n° 350, relatifs à l'action de la CNCL en cas de manquement aux dispositions d'un cahier des charges d'une société nationale de programme - (p. 2307) : s'oppose à l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges) - (p. 2308) : son amendement n° 131 : suppression des dispositions de cet article sur la présentation par la CNCL d'un rapport annuel sur l'application des cahiers des charges ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 2309) : s'oppose à l'amendement n° 352 de M. André Méric (modalités de saisine de la CNCL pour toute question relative au respect du pluralisme dans les programmes des sociétés nationales de programme et de formulation de la recommandation) - **Art. 13** (p. 2312) : son amendement n° 132 (par priorité) : contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision ; adopté - (p. 2313 à 2317) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1102 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1101 de M. Bernard-Michel Hugo, n° 1097 de M. Marcel Rosette, n° 1100 de Mme Rolande Perlican, n° 1098 de Mme Hélène Luc et n° 1099 de M. Pierre Gamboa - **Parrainage publicitaire** - **Après l'art. 13** (p. 2321) : accepte l'amendement n° 355 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation) - **Art. 12** (suite) (p. 2322) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de respect de la personne humaine, d'égalité entre les hommes et femmes et de la protection des enfants et adolescents) - **Art. 14** (p. 2324) : son amendement n° 133 (par priorité) : détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales ; adopté - (p. 2326 à 2331) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1107 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1103 de M. Charles Lederman, n° 1104 de M. Fernand Lefort, n° 1109 de M. Marcel Gargar et n° 1105 de M. Pierre Gamboa - (p. 2331) : s'oppose au sous-amendement n° 1108 de M. Paul Souffrin et accepte le sous-amendement n° 1747 de M. André Méric - **Art. 15** (p. 2335) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de M. James Marson (concurrence dans la communication audiovisuelle) - (p. 2337) : s'oppose à l'amendement n° 360 de M. André Méric (cas de saisine des autorités administratives et judiciaires par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et des concentrations économiques ; recommandations de la CNCL) - (p. 2339, 2340) : s'oppose aux amendements de M. James Marson, n° 1218 (possibilité pour la CNCL de donner son avis) et n° 1217 (recommandations de la CNCL

pour le respect du service public et du pluralisme) - (p. 2341, 2342) : s'oppose aux amendements n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) et n° 1220 de M. Louis Minetti (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme) - (p. 2344) : s'oppose à l'amendement n° 1222 de M. Jacques Eberhard (cas de consultation de la CNCL pour les besoins d'information ou de l'instruction) - Art. 16 (p. 2349) : son amendement n° 134 (par priorité) : contenu du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1648 de M. James Marson et n° 1110 de Mme Rolande Perlican - (p. 2350) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1111 de M. Fernand Lefort - Art. 17 (p. 2354) : son amendement de suppression n° 135 : rapport public de la CNCL ; adopté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 18 (p. 2373, 2374) : s'oppose aux amendements de M. James Marson, n° 20 de suppression (pouvoirs d'investigation de la CNCL) et n° 1227 (pouvoirs de la CNCL en matière de respect des libertés inscrites dans le préambule de la Constitution ou reconnues par les principes généraux du droit) - (p. 2375) : s'oppose aux amendements n° 1228 de M. James Marson et n° 1230 de Mme Monique Midy, relatifs à l'absence de perquisition dans les entreprises, ainsi qu'à l'amendement n° 1229 de M. James Marson (cas de saisine du tribunal de grande instance par la CNCL et absence de procédure inquisitoriale) - (p. 2376) : son amendement n° 136 : cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises ; adopté avec l'ensemble de l'article (2382) - (p. 2377 à 2379) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1649 de M. James Marson, n° 1112 de M. Paul Souffrin, n° 1106 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1113 de M. Marcel Gargar et n° 1114 de Mme Rolande Perlican - (p. 2380) : s'oppose aux amendements n° 366 de M. André Méric (cas d'autorisation des visites d'entreprises après audition des agents intéressés) et n° 1231 de M. Jean Garcia (visites d'entreprises et protection du secret des sources de l'information) - Art. 19 (p. 2385) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. James Marson (représentation de l'Etat en justice par le président de la CNCL) - (p. 2386) : s'oppose à l'amendement n° 1232 de M. Hector Viron (suppression de la possibilité pour la CNCL d'ester en justice au nom de l'Etat) - Art. 23 (p. 2391) : son amendement de suppression n° 147 (par priorité) : modalités d'attribution des fréquences radioélectriques ; adopté - Avant l'art. 24 (p. 2395) : s'oppose à l'amendement n° 1262 de M. Jean Garcia (concurrence entre les services publics et privés de communication audiovisuelle et recherche de l'amélioration qualitative des programmes) - Art. 24 (p. 2396) : s'oppose aux amendements n° 26 de suppression de M. James Marson (rôle de la CNCL dans l'attribution des fréquences radioélectriques) et n° 1263 de M. Pierre Gamboa (substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL) - (p. 2397) : s'oppose aux amendements n° 1264 de M. Serge Boucheny (concession de la CNCL de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences) et n° 1265 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de la CNCL en matière de fréquences après accord de la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle) - Ses amendements n° 148 : rôle de la CNCL en matière d'autorisation de l'usage des bandes de fréquences ou de fréquences dont l'attribution ou l'assignation lui ont été confiées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ; et n° 149 rédactionnel ; adoptés avec l'ensemble de l'article (p. 2398) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1651 de M. James Marson - (p. 2398) : s'oppose à l'amendement n° 384 de M. André Méric (rôle de la CNCL en matière de protection de la réception des signaux émis dans ces bandes) - Section II (p. 2399) : s'oppose à l'amendement n° 1013 de M. André Méric (intitulé ; « Règles applicables aux usages autres que les services de communication audiovisuelle radiodiffusés ») - Art. 25 (p. 2400) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 27 de M. James Marson et n° 385 de M. André Méric (modalités de détermination de la procédure d'attribution de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences par la CNCL) -

(p. 2401) : s'oppose aux amendements n° 1266 de M. Marcel Gargar (attribution de l'usage des bandes de fréquences par le Conseil national de la communication audiovisuelle après avis des conseils régionaux) et n° 1267 de Mme Rolande Perlican (attribution de l'usage des bandes de fréquences par le ministre chargé des P et T) - (p. 2402) : son amendement rédactionnel n° 150 ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2404) - Art. 26 (p. 2405) : son amendement de suppression n° 151 (par priorité) : modalités de détermination de la limite supérieure des fréquences attribuées par la CNCL pour l'exploitation de stations radioélectriques privées ; adopté - Après l'art. 26 (p. 2406, 2407) : s'oppose aux amendements n° 387 de M. André Méric (restriction au marché intérieur de la possibilité d'établir des liaisons privées spécialisées par la CNCL) et n° 1270 de M. Paul Souffrin (amnistie des personnes poursuivies pour usage de matériel non homologué ou non conforme) - Art. 27 (p. 2409) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de M. James Marson (conditions d'usage des fréquences radioélectriques pour la diffusion de services de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre) - (p. 2410) : s'oppose aux amendements n° 394 de M. André Méric (définition préalable par décret en Conseil d'Etat des règles, critères et dispositions générales en matière d'usage des fréquences radioélectriques) et n° 1271 de Mme Marie-Claude Beauveau (référence au programme propre, à l'impartialité, au pluralisme et au temps minimal consacré à la diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2411) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 389 (critères de répartition des fréquences radioélectriques) et n° 397 (respect d'un cahier des charges et modalités de détermination des clauses générales et particulières) - Son amendement rédactionnel n° 152 ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2419) - (p. 2412) : s'oppose à l'amendement n° 393 de M. André Méric (critère de site d'émission, de zone de couverture potentielle du service et d'altitude de l'antenne) - Son amendement n° 153 : critère des règles générales relatives au lieu d'émission ; retiré - (p. 2413, 2414) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 398 (précision du critère de protection contre les interférences), n° 396 (critère des modalités de diffusion par les soins de TDF) et n° 395 (publication des décisions de la CNCL au Journal officiel) - (p. 2415) : s'oppose aux amendements n° 399 de M. André Méric (souveraineté et applicabilité immédiate des décisions de la CNCL ; caractère non suspensif des recours), n° 1272 de M. Bernard-Michel Hugo (obligations particulières pour l'utilisateur ou le propriétaire d'un site d'émission) et n° 392 de M. André Méric (délai de notification des décisions à compter de la délibération de la CNCL et caractère motivé) - (p. 2416, 2417) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 390 (date du début d'utilisation effective des fréquences par le titulaire de l'autorisation) et n° 391 (définition de la durée du délai maximum d'utilisation effective de la fréquence par le titulaire de l'autorisation), et accepte l'amendement n° 388 du même auteur (respect des caractéristiques techniques afin de ne pas provoquer de brouillage) - Après l'art. 27 (p. 2421) : s'oppose à l'amendement n° 400 de M. André Méric (modalités de partage entre plusieurs utilisateurs de l'usage d'une même assignation de fréquences radioélectriques) - Art. 31 (p. 2424) : examen par la commission spéciale de l'ensemble des amendements sur chaque article.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 31 (suite) (p. 2447) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux règles générales applicables à l'exploitation des différentes catégories des services de communication audiovisuelle diffusés) - Son amendement n° 156 : fixation des règles générales de l'exploitation des services privés par plusieurs décrets en Conseil d'Etat ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2487) - (p. 2448) : s'oppose à l'amendement n° 433 de M. André Méric (fixation des règles générales de l'exploitation des services privés : caractère public et motivé de l'avis de la CNCL) - (p. 2451) : son amendement n° 157 : durée maximale des autorisations délivrées aux sociétés de programme ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 2452) : s'oppose à l'amendement n° 431 de M. André Méric (durée minimale de programmation) - (p. 2453, 2454) : s'oppose aux amendements identiques, n° 428 de M. André Méric et n° 1280 de M.

Serge Boucheny (fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service) - Volonté de séparer le pouvoir de diffusion et le pouvoir de production - (p. 2456) : s'oppose à l'amendement n° 430 de M. André Méric (part d'émissions produites par les moyens propres des exploitants de services) - (p. 2457) : s'oppose à l'amendement n° 1281 de M. James Marson (part minimale d'émissions produites par la SFP dans la programmation des services privés) - (p. 2458) : accepte l'amendement n° 421 de M. André Méric (fixation de règles applicables au parrainage) - (p. 2459) : s'oppose à l'amendement n° 1286 de M. Jean-Luc Bécart (principe de l'interdiction des coupures publicitaires pour les oeuvres cinématographiques) - S'oppose à l'amendement n° 1287 de M. Louis Minetti (principe de sauvegarde des ressources publicitaires de la presse écrite) - (p. 2461) : s'oppose à l'amendement n° 1288 de M. Charles Lederman (principe de la sauvegarde des ressources publicitaires des sociétés nationales) - (p. 2462 à 2465) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 422 (fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités de contrôle des messages publicitaires par la commission nationale de déontologie), n° 423 (fixation par décret en Conseil d'Etat du volume maximal de messages publicitaires), n° 424 (fixation par décret en Conseil d'Etat des critères de détermination des zones géographiques) et n° 426 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la zone de couverture potentielle du service) - (p. 2467) : s'oppose à l'amendement n° 1292 de M. Hector Viron (principe de l'obligation de respecter le pluralisme) - Après l'art. 31 (p. 2467 à 2469) : s'oppose à l'amendement n° 435 de M. André Méric (réglementation de l'intervention des pouvoirs publics et des collectivités territoriales dans les services de communication audiovisuelle autorisés par la CNCL) ainsi qu'aux amendements n° 437 et n° 438 (interdiction à l'exploitant d'un service de communication audiovisuelle d'assurer lui-même la diffusion) du même auteur - Art. 32 (p. 2471) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux obligations particulières pour l'exploitation des services autorisés diffusés par voie hertzienne) - (p. 2472) : s'oppose à l'amendement n° 439 de M. André Méric (publication au Journal officiel des décisions de la CNCL relatives aux obligations visées par cet article) - (p. 2473) : s'oppose aux amendements analogues n° 440 de M. André Méric, n° 1295 de M. Jacques Eberhard et n° 1296 de M. James Marson (portée des obligations figurant dans cet article) - (p. 2474) : s'oppose à l'amendement n° 1297 de M. Camille Vallin (obligations relatives à l'exploitation des services de communication audiovisuelle privés : définition d'une proportion minimale de programmes propres) - Accepte l'amendement n° 1298 de M. René Martin (obligations des services de communication audiovisuelle privés : pluralisme de l'information) - (p. 2475, 2476) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 441 (obligation d'impartialité et de pluralisme de l'information) et n° 443 (obligations en matière de création et de diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - Son amendement n° 158 : obligations des services privés en matière de première diffusion mondiale d'oeuvres originales d'expression française ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 2477) : s'oppose à l'amendement n° 442 de M. André Méric (diffusion d'oeuvres d'expression originale française) - (p. 2480) : s'oppose aux amendements n° 448 et n° 449 de M. André Méric (obligation de contribution à l'action de Radio France internationale, RFI, et de Radio France outre-mer, RFO, ainsi qu'à celle d'organismes participant à des échanges culturels entre la France et l'étranger) - (p. 2481) : son amendement n° 160, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission spéciale : obligation et octroi d'un temps minimum d'antenne aux organismes chargés de la défense des consommateurs ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 2483) : s'oppose aux amendements n° 450 et n° 451 de M. André Méric (expression de la vie locale à travers les émissions des entreprises de communication) - Art. 33 (p. 2491) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre) - Commission Holleaux-Galabert - Pouvoirs détenus par TDF au détriment des responsabilités de la Haute Autorité - (p. 2493) : s'oppose aux amendements n° 1309 de M. René

Martin (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services locaux) et n° 1306 de M. Charles Lederman (substitution du régime de la concession de l'usage des fréquences au régime de l'autorisation) - (p. 2495, 2496) : s'oppose aux amendements n° 473 et n° 482 de M. André Méric (procédure d'autorisation des fréquences par la CNCL).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 33 (p. 2506) : s'oppose à l'amendement n° 487 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2508) : s'oppose à l'amendement n° 488 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'action régionale) - (p. 2509) : s'oppose à l'amendement n° 1307 de M. Jean Garcia (détermination des zones géographiques en fonction de l'intérêt des auditeurs) - (p. 2512) : s'oppose à l'amendement n° 475 de M. André Méric (liste de fréquences pouvant être attribuées dans chaque zone considérée arrêtée par la commission) - (p. 2513) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. André Méric (présentation des déclarations de candidature par une personne morale française et de droit privé) - (p. 2516) : s'oppose à l'amendement n° 1314 de M. Pierre Gamboa (présentation des déclarations de candidature par une ou par un ensemble de collectivités locales) - (p. 2517) : s'oppose à l'amendement n° 1315 de Mme Danielle Bidard-Reydet (présentation des déclarations de candidature par une société d'économie mixte) - S'oppose à l'amendement n° 1316 de M. Paul Souffrin (présentation de déclaration de candidature par une organisation syndicale représentative au plan national) - (p. 2527) : s'oppose à l'amendement n° 456 de M. André Méric (remplacement des mots : « l'objet et les caractéristiques générales » par les mots : « l'objet spécifique et les caractéristiques particulières ») - (p. 2528) : s'oppose à l'amendement n° 1318 de Mme Rolande Perlican (indication des engagements en matière de pluralisme dans les déclarations de candidature) - Demande le retrait de l'amendement n° 457 de M. André Méric (indication de l'objet et des caractéristiques générales du service dans les déclarations de candidature) - (p. 2529 à 2533) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 458, n° 459, n° 490, n° 460 et n° 484 relatifs au contenu des déclarations de candidature - (p. 2534) : accepte l'amendement n° 486 de M. André Méric, relatif au contenu des déclarations de candidature - (p. 2535) : s'oppose à l'amendement n° 1320 de M. Ivan Renar (publication de la liste des candidats dans les journaux) - (p. 2536) : s'oppose à l'amendement n° 1321 de Mme Marie-Claude Beaudeau (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2538) : s'oppose à l'amendement n° 1322 de M. Jean-Luc Bécart (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2539) : s'oppose à l'amendement n° 464 de M. André Méric relatif à l'établissement d'une liste de fréquences par la commission - S'oppose à l'amendement n° 466 de M. André Méric (information des candidats inscrits sur la liste par la CNCL) - (p. 2540) : s'oppose à l'amendement n° 1324 de M. Charles Lederman (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître de façon motivée à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service) - (p. 2541) : s'oppose à l'amendement n° 469 de M. André Méric (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour exploiter leur service) - (p. 2542) : s'oppose à l'amendement n° 478 de M. André Méric (conditions d'attribution des autorisations accordées par la commission) - (p. 2544) : s'oppose à l'amendement n° 483 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission au terme d'une procédure publique et contradictoire dont les modalités sont fixées par décret) - S'oppose à l'amendement n° 1327 de M. René Martin (autorisation accordée par la commission après appréciation de l'intérêt de chaque projet pour le public et pour le pluralisme) - (p. 2545) : s'oppose à l'amendement n° 479 de M. André Méric (absence de prise en compte de l'expérience acquise par le candidat dans les activités de communication pour l'attribution des autorisations par la commission) -

(p. 2546) : s'oppose à l'amendement n° 1328 de M. Guy Schmaus (prise en compte dans l'ordre : du pluralisme de l'expression française, du financement et de l'expérience acquise dans la définition des critères, avant l'appréciation de la commission, pour accorder les autorisations) - (p. 2547) : s'oppose à l'amendement n° 470 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission après examen du dossier de demande d'autorisation au regard des infractions qui auraient pu être commises par rapport à la loi de 1982) - S'oppose à l'amendement n° 1330 de M. Jean Garcia (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement du service) - (p. 2549) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1331 de M. Serge Boucheny (prise en compte du pluralisme des idées) - (p. 2550) : son amendement n° 161 : prise en compte de la diffusion d'oeuvres originales d'expression française en première diffusion mondiale ; adopté dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2551) : s'oppose à l'amendement n° 1332 de M. James Marson (détermination de la proportion de diffusion d'oeuvre régionale française par rapport aux oeuvres étrangères) - (p. 2552) : son amendement n° 162 : lutte contre les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication ; adopté dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2555) : s'oppose à l'amendement n° 480 de M. André Méric (diversification des opérateurs et lutte contre la constitution d'une position dominante dans le secteur de la communication).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 33 (suite) (p. 2564, 2565) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 471 et n° 481, relatifs au respect du pluralisme des opinions, et n° 463 (obligation faite aux futurs entrepreneurs de donner des garanties concernant les créations d'emplois) - (p. 2567) : s'oppose à l'amendement n° 491 de M. André Méric (prise en compte des caractéristiques socio-culturelles et linguistiques des zones desservies) - Après l'art. 33 (p. 2569) : s'oppose à l'amendement n° 496 de M. André Méric (concurrence entre TDF et la DGT dans la gestion des fréquences utilisées pour la diffusion des données numériques) - (p. 2570) : s'oppose à l'amendement n° 497 de M. André Méric (création de radios associatives de proximité, indépendantes ou en réseaux) - Art. 34 (p. 2574) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de M. James Marson (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre) - (p. 2575) : s'oppose à l'amendement n° 1336 de M. Camille Vallin (usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision locale par voie hertzienne terrestre) - (p. 2576) : s'oppose à l'amendement n° 1335 de M. Jacques Eberhard (substitution de la concession de service public à l'autorisation préalable) - Sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, s'oppose aux amendements n° 1337 de M. Marcel Rosette, n° 1338 de Mme Hélène Luc (p. 2587), n° 1333 de M. Bernard, Michel Hugo, n° 1334 de M. Hector Viron et n° 525 de M. André Méric (p. 2588), n° 524 de M. André Méric (p. 2589), n° 528 de M. André Méric (p. 2590), n° 1339 de M. René Martin (p. 2591), n° 1346 de Mme Marie-Claude Beaudeau (p. 2602), n° 504 de M. André Méric, n° 1348 de M. Louis Minetti et n° 1349 de M. Charles Lederman (p. 2603) ; son amendement n° 164 ; adopté ; s'oppose au n° 1350 de M. Jacques Eberhard (p. 2604), au n° 1351 de M. Camille Vallin et n° 503 de M. André Méric ; son amendement n° 165 ; adopté (p. 2605) - (p. 2606) : s'oppose à l'amendement n° 1352 de M. René Martin - Son amendement n° 166 ; adopté - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 506 et n° 500 (p. 2607), n° 501 (p. 2608), n° 502 (p. 2609), n° 526 (p. 2610), n° 1353 de M. Guy Schmaus, n° 1354 de Mme Monique Midy (p. 2612), n° 1355 de M. Jean Garcia, n° 1356 de M. Serge Boucheny (p. 2614) et n° 1357 de M. Hector Viron (p. 2615) - Après l'art. 34 : s'oppose à l'amendement n° 499 de M. André Méric (création, composition et mission d'une commission consultative, auprès de la CNCL).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 35 (p. 2634) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de M. James Marson (conditions d'attribution des droits d'usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffu-

sion sonore et à la télévision par satellite) - (p. 2635) : accepte l'amendement de coordination n° 1808 de M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat, et s'oppose à l'amendement n° 536 de M. André Méric (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences de diffusion, sous réserve des engagements souscrits par l'Etat) - (p. 2636, 2637) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 532 (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences pour les liaisons montantes et la diffusion), n° 538 (usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la radiodiffusion de données numériques) et n° 531 (puissance des satellites) - (p. 2638, 2639) : s'oppose aux amendements n° 1358 de M. James Marson (modalités de concession de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL) et n° 1359 de M. Marcel Rosette (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par le Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2640) : s'oppose aux amendements n° 1360 de Mme Hélène Luc (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 1361 de M. Pierre Gamboa (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2641) : s'oppose aux amendements n° 1362 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 530 de M. André Méric (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après avis d'organisations professionnelles et des ministres des P et T et de l'industrie) - (p. 2642) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 540 de M. André Méric (attribution d'une autorisation d'usage des fréquences de diffusion uniquement à une société) - (p. 2643) : s'oppose à l'amendement n° 537 de M. André Méric (attribution des autorisations d'usage des fréquences de diffusion aux sociétés françaises ou étrangères par dérogation aux dispositions de l'article 44 relatif au taux maximum de participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle) - (p. 2645) : s'oppose à l'amendement n° 1363 de M. Paul Souffrin (attribution d'autorisation à des associations Loi 1901) et demande le retrait de l'amendement n° 258 de M. Adolphe Chauvin (attribution d'un canal pour la création d'une chaîne publique européenne de télévision) - (p. 2646, 2647) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 533 (utilisation des satellites pour la diffusion de deux programmes de radiodiffusion sonore émanant du service public de l'audiovisuel) et n° 535 (attribution de l'usage d'un canal de télévision à un titulaire d'une concession de service public) - Son amendement rédactionnel n° 167 : critères d'attribution de l'autorisation par la CNCL ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2654) - (p. 2648) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1659 de M. James Marson - S'oppose aux amendements n° 539 de M. André Méric (référence aux critères et engagements mentionnés aux articles 33 et 34) et n° 1364 de M. Marcel Gargar (élargissement des critères d'autorisation d'usage des fréquences) - Art. 36 (p. 2650) : s'oppose aux amendements n° 38 de suppression de M. James Marson (publicité des autorisations), n° 542 (publication au Journal officiel des autorisations et du contrat de concession) et n° 543 (notification des autorisations et de leurs obligations aux intéressés avec publication au Journal officiel) de M. André Méric et n° 1365 de M. Bernard, Michel Hugo (publication au Journal officiel des concessions) - (p. 2651) : s'oppose aux amendements n° 1366 de Mme Rolande Perlican (publication des autorisations dans les journaux habilités à publier les annonces légales dans le ressort géographique concerné) et n° 544 de M. André Méric (motivation, notification au candidat et publication au Journal officiel des refus d'autorisation) - (p. 2652) : son amendement n° 168 : motivation des refus d'autorisation ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2654) - S'oppose à l'amendement n° 1368 de M. Ivan Renar (publication au Journal officiel des refus d'autorisation) - Après l'art. 36 : s'oppose à l'amendement n° 545 de M. André Méric (cautionnement obligatoire pour les services autorisés) - Art. 37 (p. 2657) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de M. James Marson (obligations générales relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble) - (p. 2658) : s'oppose aux amendements n° 1370 de M. Serge Boucheny (rôle du Conseil national de la

communication audiovisuelle), n° 1371 de M. James Marson (rôle de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 547 de M. André Méric (caractère public et motivé de l'avis de la CNCL pour les services de radiodiffusion sonore et de télévision par câble) - (p. 2659, 2660) : s'oppose aux amendements n° 1372 de M. Charles Lederman (avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle) et n° 1374 de M. Hector Viron (règles relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble en fibre optique) - (p. 2662) : s'oppose à l'amendement n° 1377 de M. Pierre Gamboa (conditions générales de production des oeuvres diffusées et de recours aux services de la Société française de production, SFP) - Son amendement d'harmonisation n° 169 ; adopté avec l'ensemble de l'article (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2663) : s'oppose à l'amendement n° 1376 de Mme Hélène Luc (règles générales applicables à la publicité et interdiction notamment des coupures publicitaires des oeuvres cinématographiques originales) - (p. 2664) : s'oppose à l'amendement n° 548 de M. André Méric (détermination de la zone de couverture potentielle du service) - Art. 38 (p. 2666) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de M. James Marson (établissement et exploitation des réseaux distribuant par câble les services de radiodiffusion sonore et de télévision) - (p. 2667 à 2670) : s'oppose aux amendements n° 563 de M. André Méric (modalités de coordination de l'établissement de réseaux câblés locaux sur le territoire national), n° 1378 de Mme Danielle Bidard-Reydet (réseaux interactifs et fibre optique), n° 1379 de M. Paul Souffrin (extension de la destination des réseaux câblés) et n° 564 de M. André Méric (définition des limites géographiques et administratives d'un réseau) - (p. 2672, 2673) : s'oppose aux amendements n° 562 de M. André Méric (exclusion des réseaux de moins de 3 000 prises et des antennes communautaires), n° 1384 de M. Ivan Renar (suppression des dispositions de cet article relatives à l'autorisation d'exploitation des réseaux par la CNCL sur proposition des communes ou groupements de communes), n° 1385 de M. Louis Minetti (concession de l'exploitation des réseaux par la CNCL), n° 1386 de Mme Marie-Claude Beaudou (autorisation de l'exploitation des réseaux par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 1381 de Mme Rolande Perlican (autorisation de l'exploitation des réseaux et accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2674) : s'oppose à l'amendement n° 1382 de M. Fernand Lefort (accord de Télédiffusion de France, TDF) et accepte l'amendement n° 561 de M. André Méric (détermination par décret du délai maximum d'obtention des autorisations) - Son amendement n° 170 : modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation ; adopté avec l'ensemble de l'article (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2675) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1129 de Mme Marie-Claude Beaudou et n° 1660 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 38 (suite) (p. 2696) : s'oppose à l'amendement n° 1392 de M. René Martin (distribution obligatoire de programmes produits par la Société française de production et de création audiovisuelle) - (p. 2696 à 2699) : sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, accepte les amendements de M. André Méric n° 555 et n° 552 et s'oppose aux amendements du même auteur n° 560, n° 559 et n° 551 ainsi qu'à l'amendement n° 1393 de M. Guy Schmaus - Art. 39 (p. 2708 à 2711) : son amendement n° 171 sur l'interdiction du prête-nom ; adopté dans le vote unique (p. 2712) - Sur le même objet, s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 571 à n° 573 et aux amendements n° 1395 de M. Jean Garcia et n° 1394 de Mme Monique Midy - Art. 40 (p. 2713) : son amendement n° 172 sur la forme nominative des actions ; rejeté - Sur son amendement n° 172, s'oppose aux sous-amendements n° 1130 et n° 1661 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Après l'art. 40 (p. 2715) : s'oppose à l'amendement n° 579 de M. André Méric (information du public sur l'ensemble des participations détenues par une entreprise de communication dans les organismes de radio ou de télévision) - Art. 41 (p. 2718) : son amendement n° 173 sur les informations mises à la disposition des usagers des services autorisés ; adopté - (p. 2718 à 2721) : sur cet amendement,

s'oppose aux sous-amendements n° 1131 de M. Jean Garcia, n° 1133, n° 1662 et n° 1663 de M. James Marson, n° 1134 de M. Louis Minetti, n° 1132 de M. Serge Boucheny, n° 1136 de M. Hector Viron, n° 1135 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 1025 de M. André Méric - Art. 42 (p. 2723) : son amendement n° 174 : informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés ; adopté - (p. 2723 à 2727) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1138 de Mme Hélène Luc, n° 1137 de M. Marcel Rosette, n° 1164 de M. James Marson, n° 1139 de M. Pierre Gamboa, n° 1027, n° 1028 et n° 1030 de M. André Méric - Art. 43 (p. 2730) : obligation d'information pour toutes les augmentations de capital au-delà de 20 % - Son amendement n° 175 : concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre ; adopté - Rappelle la décision du Conseil constitutionnel d'octobre 1984 à propos de la loi sur la presse - Suppression de l'exception relative aux chaînes cryptées - (p. 2730 à 2734) : sur son amendement n° 175, s'oppose aux sous-amendements n° 1140 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1141 de M. Paul Souffrin, n° 1142 de M. Marcel Gargar, n° 1665 de M. James Marson, n° 1762 et n° 1764 de M. André Méric - Art. 44 (p. 2737) : son amendement n° 176 : participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle ; adopté - (p. 2738 à 2745) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1791, n° 1790, n° 1795, n° 1793, n° 1144, n° 1667, n° 1794, n° 1415 de M. Charles Lederman, n° 1666 de M. James Marson, n° 1766, n° 1031 et n° 1032 de M. André Méric - Sur ce même amendement, accepte le sous-amendement n° 1812 du Gouvernement - Art. 45 (p. 2749 à 2757) : sur la limitation du cumul des autorisations, s'oppose aux amendements n° 1424 de M. James Marson, n° 1416 de M. Charles Lederman, n° 1418 de M. Camille Vallin, n° 1417 de M. Jacques Eberhard, n° 1419 de M. René Martin, n° 1420 de M. Guy Schmaus, n° 1422 de M. Jean Garcia, n° 1423 de M. Serge Boucheny, n° 606, n° 608, n° 612 et n° 613 de M. André Méric - Ses amendements n° 177 ; non retenu dans le vote unique, et n° 179 ; adopté dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 46 (p. 2771) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 de M. James Marson (moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations) - (p. 2772) : s'oppose aux amendements n° 1425 de M. Ivan Renar (avenir de l'Agence France-Presse, AFP) et n° 620 de M. André Méric (décision d'autorisation subordonnée à la signature d'un contrat de concession) - (p. 2773) : s'oppose aux amendements n° 1427 de M. Jean-Luc Bécart (sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) et n° 1428 de M. Louis Minetti (suppression de l'alinéa relatif au recours administratif suspensif) - Son amendement n° 180 : décisions de retrait d'autorisation prononcées par la CNCL, sans mise en demeure préalable ; adopté (p. 2780) - (p. 2774) : s'oppose à l'amendement n° 1429 de M. Charles Lederman (sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) - (p. 2775) : s'oppose aux amendements n° 621 (cautionnement déposé avant la délivrance d'autorisation par la CNCL) et n° 622 (application du droit commun en cas de manquement aux obligations contractuelles) de M. André Méric (cautionnement déposé avant la délivrance d'autorisation par la CNCL) et au n° 1430 de M. Jacques Eberhard (sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) - (p. 2776) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 623 (suppression de l'alinéa relatif à la saisine du procureur de la République par la CNCL) et n° 624 (concessions de service public) et à l'amendement n° 1433 de M. Guy Schmaus (saisine du procureur de la République) - Art. 47 (p. 2777 à 2780) : sur les services soumis au régime de la déclaration préalable, s'oppose aux amendements de suppression n° 49 de M. James Marson et n° 625 de M. André Méric et aux amendements n° 1434 de Mme Monique Midy, n° 1435 de M. Jean Garcia, n° 1436 de M. Serge Boucheny et n° 1437 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 61 (p. 2791) : transfert au secteur privé du capital de la société

nationale de programme TF1 - (p. 2792) : mission de la télévision privée - Financement du secteur public dans les années à venir - (p. 2805 à 2812) : sur la privatisation de TF1, s'oppose aux amendements de suppression n° 63 de M. James Marson et n° 748 de M. André Méric, aux amendements de M. André Méric n° 749 à n° 754, n° 756 et n° 757 - (p. 2813) : son amendement de coordination n° 203 ; adopté (p. 2821) - (p. 2814, 2815) : sur le même objet, ses amendements n° 204, n° 205 et n° 206 ; adoptés - S'oppose aux amendements n° 755 et n° 758 de M. André Méric - (p. 2817) : s'oppose à l'amendement n° 759 de M. André Méric - Après l'art. 61 (p. 2823) : son amendement n° 207 : règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1 ; adopté après modification par les sous-amendements n° 1814, n° 1815, n° 1816 et n° 1820 du Gouvernement (p. 2832) - (p. 2827) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1036 de M. André Méric - (p. 2828 à 2830) : son amendement n° 208 : règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1 ; adopté après modification par les sous-amendements n° 1817, n° 1818, n° 1819 et n° 1821 du Gouvernement et n° 1151 de M. James Marson (p. 2832).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 62 (p. 2845, 2846) : s'oppose aux amendements n° 1519 de M. Paul Souffrin (zone de couverture et rôle de TDF) et n° 761 de M. André Méric (zone de couverture de TF1) - (p. 2854) : ses amendements n° 209 rédactionnel et n° 210 d'harmonisation ; adoptés avec l'ensemble de l'article (p. 2877) - (p. 2856) : son amendement n° 211 : obligations minimales contenues dans le cahier des charges ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 2857 à 2859) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson, n° 1153, n° 1717, n° 1155, n° 1154 et au sous-amendement n° 1037 de M. André Méric ; accepte le sous-amendement n° 1152 de M. James Marson - (p. 2860 à 2862) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 809 (fixation du cahier des charges par décret en Conseil d'Etat après avis de la CNCL), n° 763 (protection des droits acquis par l'INA sur les documents qu'il conserve) et n° 764 (obligations en matière de communication sociale pour la société reprenneuse de TF1) - (p. 2866 à 2868) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 783 (modalités de participation de la société privatisée au développement de la communication audiovisuelle), n° 784 (prise en compte des besoins contemporains en matière d'information, d'éducation, de temps libre et de culture), n° 786 (émissions religieuses) et n° 797 (communications du Gouvernement et droit de réplique) - (p. 2869, 2870) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 810 (grève et service minimum), n° 811 (défense de la langue française par la société privatisée) et n° 815 (promotion du patrimoine culturel national) - (p. 2871, 2872) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 824 (conservation des documents et rôle de l'INA) et n° 829 (dépôt des oeuvres et documents audiovisuels à l'INA par la société privatisée et absence de transfert de droits ou obligations) - (p. 2873) : sur l'amendement n° 832 de M. André Méric, qu'il accepte (liens entre la société reprenneuse de TF1 et la SFP en matière de création), accepte le sous-amendement n° 1824 de M. François Léotard, ministre - (p. 2874, 2875) : s'oppose aux amendements n° 1522 de M. Fernand Lefort (obligations minimales du cahier des charges : part de la production nationale dans la programmation des oeuvres cinématographiques), n° 1523 de M. Ivan Renar (obligations minimales du cahier des charges et limitation à la concentration dans les médias) et n° 1524 de M. Jean-Luc Bécart (obligations minimales du cahier des charges et participation par la société reprenneuse de TF1 à la résorption du déficit de TDF) - Après l'art. 62 (p. 2877) : s'oppose à l'amendement n° 773 de M. André Méric (émissions musicales) - Art. 63 (p. 2880) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de M. James Marson (fixation des prix d'offre et de cession) - Son amendement n° 212 : modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1 ; adopté avec l'ensemble de l'article (17 juillet 1986) (p. 2905) - (p. 2882 à 2888) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1823 de M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat, et s'oppose aux sous-amendements n° 1690 de M. Charles Lederman, n° 1770, n° 847, n° 1771, n° 1772, n° 1773, n° 1774, n° 849 et n° 1775

de M. André Méric, n° 1526 et n° 1713 de M. Charles Lederman.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 63 (suite) (p. 2899) : sur son amendement n° 212 (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF 1), s'oppose au sous-amendement n° 1038 de M. André Méric - Art. 64 (p. 2912) : son amendement n° 213 : constitution des groupes d'acquéreurs ; seuil du capital pouvant être acquis par des personnes étrangères ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2913) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1822 de M. François Léotard, ministre - (p. 2915) : s'oppose aux amendements n° 854 et n° 855 de M. André Méric (critères de sélection et engagements demandés aux candidats) - (p. 2917) : son amendement n° 214 : publication par la CNCL de la liste des candidats admis ; adopté lors du vote unique - (p. 2918) : s'oppose à l'amendement n° 857 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition de la notion de contrôle du capital) - Art. 65 (p. 2921) : son amendement n° 215 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service ; adopté lors du vote unique - (p. 2922) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1041 de M. André Méric et n° 1696 de M. James Marson - (p. 2928) : s'oppose aux amendements n° 866 à n° 869 de M. André Méric (obligations devant figurer dans le projet d'exploitation du service présenté par les candidats) - (p. 2929, 2930) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 864 (audition publique des candidats par la commission) et n° 863 (refus motivé des candidatures non admises) - Art. 66 (p. 2933) : ses amendements n° 216 : développement du sigle TF 1 ; n° 217 : limitation de l'autorisation à une durée de dix ans ; et n° 218 : soumission de la société aux dispositions prévues par le projet de loi ; adoptés lors du vote unique - (p. 2935, 2937) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 871 (pouvoir d'abrogation de l'autorisation) et n° 873 (accord entre l'établissement public de diffusion et la société) - (p. 2939, 2940) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 888 et n° 889 reprenant les dispositions du cahier des charges de TF 1 - Art. 67 (p. 2944) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 896 (représentation des différentes catégories d'actionnaires au conseil d'administration au prorata de leur participation au capital de la société) et n° 897 (représentation du personnel pour un tiers du conseil d'administration) - (p. 2945) : son amendement n° 219 : suppression des dispositions relatives à la représentation de l'Etat au conseil d'administration ; non retenu dans le vote unique - Accepte l'amendement n° 1827 de M. François Léotard, ministre (représentation au conseil d'administration à partir de la cession) - Art. 69 (p. 2950) : son amendement n° 220 : suppression de cet article relatif à la cession par l'Etat de ses participations dans le capital de la Société française de production, SFP ; adopté lors du vote unique.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 70 (suite) (p. 2963) : son amendement n° 221 : maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2965 à 2969) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1825 du Gouvernement - S'oppose aux sous-amendements n° 1698, n° 1699 et n° 1700 de M. James Marson - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1549 de Mme Marie-Claude Beauceau, n° 1550 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1551 de M. Louis Minetti et n° 902 de M. André Méric - Après l'art. 70 (p. 2969) : son amendement n° 222 : plan de dégageant des cadres ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2972) : s'oppose aux amendements n° 903 à n° 907 de M. André Méric relatifs au plan de dégageant des cadres - Titre IV : son amendement n° 202 : intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme dénommée Télévision française 1 » ; adopté - (p. 2973) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1689 et n° 1149 de M. James Marson - Titre V (p. 2974) : s'oppose à l'amendement n° 1642 de M. André Méric (nouvel intitulé : « Du développement de la création cinématographique et audiovisuelle ») - Art. 71 (p. 2979) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 73 de M. James Marson et n° 913 de M.

André Méric (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) - (p. 2980) : son amendement n° 223 : relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2987) : sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° 1049 et n° 1050 de M. Pierre-Christian Taittinger et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° 1051 et n° 1052 du même auteur ainsi que pour les amendements n° 916 et n° 917 de M. Jacques Carat - S'oppose aux sous-amendements n° 1702 à 1705 de M. James Marson et aux amendements n° 914, n° 919 et n° 920 de M. André Méric - Après l'art. 71 (p. 2990) : son amendement n° 224 : assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2991) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1055 de M. Pierre-Christian Taittinger - Accepte l'amendement n° 1054 de M. Charles Jolibois (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) - Renforcement du contrôle exercé par le Centre national de la cinématographie - Art. 72 (p. 2993) : son amendement de suppression n° 225 : délai d'exploitation des films sous forme de vidéo-cassette ou de vidéo-disque ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2994) : son amendement n° 226 : limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1829 du Gouvernement - (p. 2997) : s'oppose à l'amendement n° 922 de M. Jacques Carat (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques) - Art. 73 (p. 2999) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 75 de M. James Marson et n° 924 de M. André Méric (sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom) - (p. 2999 à 3002) : sur le même objet, ses amendements n° 227 et n° 228 ; adoptés dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - S'oppose aux amendements n° 1555 de M. Guy Schmaus, n° 1557 de M. James Marson, n° 1556 de Mme Monique Midy et n° 925 de M. André Méric - Après l'art. 73 (p. 3002) : son amendement n° 229 : sanctions applicables en cas de non information de la CNCL des acquisitions de participations dans le capital des sociétés titulaires d'une autorisation relative à un service de communication audiovisuelle ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - S'oppose au sous-amendement n° 1708 de M. James Marson - Art. 74 (p. 3003) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 76 de M. James Marson et n° 926 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi) - (p. 3004) : s'oppose aux amendements n° 1558 de M. Jean Garcia et n° 1559 de M. Serge Boucheny, sur le même objet - Son amendement n° 230 sur le même objet ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 75 (p. 3005) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 77 de M. James Marson (sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision) - (p. 3006) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1560 de M. Bernard, Michel Hugo, n° 929 et n° 928 de M. André Méric - Après l'art. 75 : s'oppose à l'amendement n° 930 de M. André Méric (sanctions pénales à l'encontre des contrevenants aux dispositions de l'article 45) - Art. 76 (p. 3007 à 3008) : s'oppose aux amendements n° 78 de M. James Marson, n° 931 de M. André Méric, n° 1562 de M. Marcel Rosette, n° 1563 de Mme Hélène Luc, n° 1566 de M. Paul Souffrin, n° 1567 de M. Marcel Gargar et n° 1565 de Mme Danièle Bidard-Reydet, relatifs aux sanctions pénales des émissions illégales - Art. 77 (p. 3009) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 79 de M. James Marson et n° 932 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques) - Son amendement n° 231 : sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Avant

l'art. 78 (p. 3011) : s'oppose à l'amendement n° 1572 de M. Charles Lederman (application des titres I à V du livre premier du code du travail aux réalisateurs professionnels) - Art. 78 (p. 3014 à 3018) : sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 942, n° 937, n° 938, n° 934, n° 933, n° 941, n° 940, et à l'amendement n° 973 de Mme Rolande Perlican - Après l'art. 78 (p. 3018, 3019) : s'oppose aux amendements n° 1576 de M. Ivan Renar (rôle et conditions d'exercice de la profession de réalisateur) et n° 1575 de M. Louis Perrein (création et composition du comité national de la publicité audiovisuelle) - Art. 79 (p. 3020, 3021) : s'oppose aux amendements n° 81 de M. James Marson, n° 943, 944, 945 de M. André Méric et n° 1577 de M. Fernand Lefort sur la charge du contrôle des services de communications autorisés.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Rapporteur - Après l'art. 79 (p. 3028) : son amendement de coordination n° 233 : établissement et utilisation de certaines liaisons de télécommunications, après autorisation de la CNCL ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1706 de M. James Marson - (p. 3029) : s'oppose à l'amendement n° 1578 de M. Fernand Lefort (présomption de contrat de travail de réalisateur) - Art. 80 (p. 3031) : s'oppose à l'amendement n° 1579 de M. Ivan Renar (extension du champ d'application du droit de réponse) - Après l'art. 80 (p. 3032) : s'oppose à l'amendement n° 1580 de Mme Marie-Claude Beaudeau (définition du réalisateur) - Art. 81 (p. 3034) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 83 de M. James Marson (immunité parlementaire afférente à la fonction de directeur de la publication ; conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes) - Sur les conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 948 (p. 3035), n° 949 (p. 3037) et n° 947 (p. 3038) - Art. 82 (p. 3040, 3041) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 84 de M. James Marson et n° 950 de M. André Méric (envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux), n° 1583 de M. Jean-Luc Bécart (envoi à la délégation parlementaire pour l'audiovisuel d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) et n° 1584 de M. Louis Minetti (envoi au Conseil national de la communication audiovisuelle d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - Après l'art. 82 : s'oppose à l'amendement n° 1585 de M. Louis Minetti (résiliation d'un contrat de réalisation) - Disposition ne relevant pas du présent projet de loi - Art. 83 (p. 3042) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 85 de M. James Marson (tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications) et n° 1586 de M. Charles Lederman (tutelle du Conseil national de la communication audiovisuelle sur l'installation des réseaux de télécommunications) - Après l'art. 83 (p. 3043) : s'oppose à l'amendement n° 1587 de Mme Monique Midy (période de préavis en cas de résiliation d'un contrat de réalisation) - Art. 84 (p. 3045) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 86 de M. James Marson (dispositions spécifiques applicables à la région de Corse) et de coordination n° 1588 de M. Jacques Eberhard - Art. 85 (p. 3046) : son amendement n° 234, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : droit commun applicable à Mayotte pour la diffusion des oeuvres cinématographiques ; adopté lors du vote unique - Après l'art. 85 : son amendement de coordination n° 235 ; réservé jusqu'après le vote sur l'article 107 - Art. 92 (p. 3055) : son amendement rédactionnel n° 236 ; adopté lors du vote unique - Art. 94 (p. 3057) : son amendement n° 237, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : constitution initiale de la CNCL ; adopté lors du vote unique - Art. 101 (p. 3068) : son amendement n° 243, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision ; adopté lors du vote unique - Art. 104 (p. 3071) : son amendement de suppression n° 1807, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par

satellite de télédiffusion directe ; adopté lors du vote unique - Art. 105 (p. 3072) : son amendement rédactionnel n° 244 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte ; adopté lors du vote unique - Art. 28 (p. 3075) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion utilisées actuellement par TDF à leur bénéfice, son amendement n° 154, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 45 (suite) (p. 3093 à 3096) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 615 (identification des messages publicitaires ; transparence des tarifs et égalité de traitement vis-à-vis des annonceurs), n° 616 (équipe rédactionnelle autonome dans chaque publication de presse et chaque service de communication audiovisuelle), n° 617 (taux maximal de programmes provenant du même fournisseur par rapport à la durée totale de la programmation d'un service de radio ou de télévision), n° 618 (absence de contrôle par une même personne de plusieurs services de radiodiffusion et de télévision dont les zones de desserte sont continues ou se recoupent) et n° 619 (absence de cumul entre le contrôle d'un quotidien de presse et une concession ou une autorisation pour un service de télévision par voie hertzienne sur la même zone) - Art. 48 (p. 3107) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 50 de M. James Marson et n° 628 de M. André Méric (sociétés nationales de programme) - (p. 3107 à 3109) : sur la mission du service public, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 367, n° 630 et n° 631 - (p. 3110) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1438 de M. Bernard-Michel Hugo et n° 632 de M. André Méric - (p. 3112 à 3114) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 633 (rôle des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public), n° 634 (société de commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels) et n° 629 (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore ; choeurs et orchestres de Radio France) - Son amendement n° 182 : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3116) : demande le retrait de l'amendement n° 1440 de M. Hector Viron (diffusion des programmes d'Antenne 2 par TDF) - (p. 3119, 3120) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 638 (société nationale chargée de la coordination des sociétés régionales de télévision) et n° 639 (société nationale de programme chargée de la coordination des sociétés régionales et territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision) - Son amendement rédactionnel n° 183 ; adopté lors du vote unique - (p. 3121) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1669 de M. James Marson - (p. 3122, 3123) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 644 (émissions de radiodiffusion sonore du secteur public), n° 642 (suppression des dispositions de cet article relatives aux modalités de financement par des ressources budgétaires) et n° 640 (activités et obligations de Radio France Internationale, RFI) - Son amendement n° 184 : conditions de production par les sociétés nationales de programme ; adopté lors du vote unique - (p. 3124, 3125) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 643 (suppression des dispositions de cet article relatives à la commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels par les sociétés nationales de programme) et n° 645 (modalités de gestion des choeurs et orchestres de Radio France) - Son amendement rédactionnel n° 185 ; adopté lors du vote unique - S'oppose aux amendements n° 1442 de M. Guy Schmaus (conditions de commercialisation des oeuvres par une société) et n° 1443 de Mme Hélène Luc (commercialisation des oeuvres par une société publique) - (p. 3127) : s'oppose à l'amendement n° 641 de M. André Méric (Agence internationale d'images de télévision, AITV) - Son amendement n° 250, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : constitution et composition du comité consultatif des programmes ; adopté lors du vote unique - Après l'art. 48 (p. 3128) : sur la possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite, son amendement n° 186 ; adopté lors du vote unique - (p. 3129 à 3131) : sur cet amendement, s'oppose

aux sous-amendements de M. André Méric n° 534 et n° 1034, ainsi qu'aux sous-amendements de M. James Marson n° 1671 et n° 1672 ; accepté le sous-amendement n° 1033 de M. André Méric - (p. 3131) : son amendement n° 187 : statut juridique des sociétés nationales de programme ; adopté lors du vote unique - (p. 3132, 3133) : s'oppose aux amendements n° 646, n° 647 et n° 648 de M. André Méric, relatifs aux sociétés régionales, à la commercialisation à l'étranger et aux sociétés de radiodiffusion sonore et de télévision dans les régions d'outre-mer - Avant l'art. 49 : s'oppose à l'amendement n° 649 de M. André Méric (capacité de production des sociétés de programme) - Art. 49 : sur la composition du capital des sociétés nationales de programme et la composition de leurs conseils d'administration, s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 51 de M. James Marson et n° 650 de M. André Méric (p. 3135), aux amendements de M. André Méric, n° 651 et n° 652 (p. 3136), à l'amendement de M. Pierre Gamboa n° 1446, aux amendements de M. André Méric, n° 653 (p. 3137) et n° 655, n° 1451 de M. Paul Souffrin, n° 656 de M. André Méric (p. 3138), et aux amendements de M. André Méric, n° 654 et n° 657 (p. 3139) - (p. 3140) : s'oppose à l'amendement n° 264 de M. André Diligent (nomination des présidents des sociétés nationales de programme) - Radio France Internationale, RFI - (p. 3142, 3144) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 658 de M. André Méric et n° 1452 de M. Jean-Luc Bécart ; (p. 3145) : son amendement n° 188 ; retiré - Avant l'art. 50 (p. 3146) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 659 (répartition du capital de Radio France Outre-mer) et n° 660 (France Média International) - Art. 50 (p. 3149 à 3151) : sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 52 de M. James Marson et n° 661 de M. André Méric, ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 663 et n° 668, n° 664, n° 667 et aux amendements n° 1462 de M. Ivan Renar et n° 1463 de M. Jean-Luc Bécart - Son amendement n° 189 : Régie française de publicité ; adopté lors du vote unique - (p. 3152) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson, n° 1675 et 1676 - (p. 3154, 3155) : sur la Régie française de publicité, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 666 et n° 665 - (p. 3156) : sur le parrainage des émissions, s'oppose aux amendements n° 1465 de M. Charles Lederman et n° 662 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Rapporteur - Après l'art. 50 (p. 3163, 3164) : sur les conditions de parrainage de certaines émissions des sociétés nationales de programme et sur l'objet, la durée et les modalités de programmation des émissions publicitaires, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 670 et n° 671 - Art. 51 (p. 3168) : sur le statut juridique et missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, son amendement n° 190 ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1677 de M. James Marson et n° 1035 de M. André Méric - S'oppose aux amendements n° 53 de suppression de M. James Marson, n° 672, n° 674, n° 677, n° 683, n° 682, n° 684, n° 681, n° 679, n° 686, n° 678, n° 680 et n° 676 de M. André Méric - Accepte l'amendement n° 687 du même auteur - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1466 de M. Hector Viron, n° 1467 de Mme Monique Midy, n° 1468 de M. Jean Garcia, n° 1469 de M. Charles Lederman, n° 1470 de M. Serge Boucheny, n° 1471 de M. Hector Viron, n° 1472 de M. Marcel Rosette, n° 1473 de Mme Hélène Luc, n° 1474 et n° 1475 de M. Pierre Gamboa - Après l'art. 51 (p. 3179) : s'oppose à l'amendement n° 689 de M. André Méric (archives des sociétés nationales de radiodiffusion sonore et de télévision, propriété de l'INCA passé un délai de cinq ans) - Art. 52 (p. 3181 à 3187) : sur le conseil d'administration de l'INA, s'oppose aux amendements n° 54 et n° 1453 de M. James Marson, n° 1476 de M. Paul Souffrin, n° 1477 et n° 1478 de M. Marcel Gargar, n° 1479 de Mme Rolande Perlican, n° 690, n° 699, n° 695, n° 697, n° 693, n° 696 et n° 698 de M. André Méric - Après l'art. 52 (p. 3188) : s'oppose à l'amendement n° 700 de M. André Méric (conservation obligatoire des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme et de certaines oeuvres radiophoniques ou télévisuelles) - Avant l'art. 53 : s'oppose à l'amendement n° 701 de M. André Méric (composition des

ressources de l'établissement public) - Art. 53 (p. 3190 à 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, s'oppose aux amendements n° 55 de suppression de M. James Marson, n° 1480 de M. Ivan Renar, n° 1481 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1482 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1483 de M. Louis Minetti, n° 1484 de M. Charles Lederman, n° 1485 de M. Jacques Eberhard, n° 1486 de M. Camille Vallin, n° 1487 de M. René Martin, n° 702 à n° 710 de M. André Méric - Avant l'art. 54 (p. 3200) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 711 et n° 712 relatifs au rétablissement du conseil d'administration et aux ressources de l'établissement public de diffusion - Art. 54 (p. 3207 à 3210) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, ses amendements n° 193 à n° 195 ; adoptés dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur ces amendements, s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson, n° 1680, n° 1147, n° 1148, n° 1681 et n° 1682 - (p. 3211) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 56 de suppression n° 1491 de M. James Marson, n° 1489 de Mme Monique Midy, n° 1490 de M. Guy Schmaus, n° 1493 de M. Serge Boucheny et n° 1492 de M. Jean Garcia ; accepte l'amendement n° 1047 de M. Pierre-Christian Taittinger - Art. 55 (p. 3213 à 3215) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, s'oppose aux amendements n° 57 de suppression et n° 1497 de M. James Marson, n° 1494 de M. Marcel Rosette, n° 1496 de Mme Hélène Luc et n° 718 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Rapporteur - Art. 55 (p. 3223) : son amendement rédactionnel n° 196 ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1683 de M. James Marson - (p. 3224, 3225) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 720, n° 721 et n° 723 et aux n° 1498 de M. Pierre Gamboa et n° 1499 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 57 (p. 3227) : sur les déclarations et communications du Gouvernement, s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de M. James Marson - (p. 3228) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 731 de M. André Méric, n° 1500 de M. James Marson, n° 1501 de M. Marcel Gargar et n° 733 de M. André Méric - Son amendement n° 199 : modalités du droit de réplique fixées par la CNCL ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3229) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1685 et n° 1686 de M. James Marson - (p. 3230) : sur les modalités du droit de réplique, s'oppose aux amendements n° 1502 de M. Paul Souffrin, n° 1503 de Mme Rolande Perlican et n° 732 de M. André Méric - Art. 59 (p. 3232) : s'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. James Marson et n° 738 de M. André Méric (retransmission des débats parlementaires par les sociétés nationales de programme) - Accès à l'antenne des formations politiques - (p. 3234) : accepte les amendements identiques n° 739 de M. André Méric et n° 1510 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales) - (p. 3235) : s'oppose aux amendements n° 1507 de Mme Rolande Perlican (retransmission des débats des assemblées parlementaires par les sociétés régionales de programme) et n° 1508 de M. Fernand Lefort (retransmission des débats parlementaires par les chaînes privées) - Son amendement n° 201 : temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe parlementaire ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3236) : s'oppose à l'amendement n° 740 de M. André Méric (accès à l'antenne des formations politiques) - (p. 3238) : sur la fixation du temps d'antenne des formations politiques, s'oppose aux amendements n° 1509 de M. Ivan Renar et n° 1506 de M. Marcel Gargar - (p. 3239) : s'oppose à l'amendement n° 743 de M. André Méric (accès à l'antenne des associations de plus de deux mille adhérents) - Après l'art. 59 (p. 3240) : accepte l'amendement n° 267 de M. Adolphe Chauvin (retransmission des émissions religieuses) - Art. 60 (p. 3242 à 3244) : sur les principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle, l'exercice du droit de grève et

le service minimum, s'oppose aux amendements n° 1511 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1512 de M. Louis Minetti, n° 1513 de M. Charles Lederman, n° 747 de M. André Méric, n° 1515 de M. Camille Vallin et n° 1516 de M. René Martin - Avant l'art. 48 : s'oppose à l'amendement n° 1012 de M. André Méric (intitulé du Titre III : « Du service public de la communication audiovisuelle ») - Après l'art. 85 (p. 3245) : son amendement n° 235 : modification, pour coordination, de certaines dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 97 (p. 3245) : s'oppose aux amendements de suppression n° 99 de M. James Marson et n° 983 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'INA) - (p. 3246) : s'oppose à l'amendement n° 1618 de M. Marcel Rosette (protection contre le licenciement des salariés membres des conseils d'administration de ces sociétés) - Art. 98 (p. 3247) : s'oppose aux amendements de suppression n° 100 de M. James Marson et n° 984 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables à TDF) - (p. 3248) : son amendement n° 239 : modification du statut de TDF ; dispositions transitoires ; adopté après modification par les sous-amendements n° 1785 de M. André Méric, n° 1833 et n° 1835 du Gouvernement - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric, n° 1784 à n° 1789, n° 986 et accepte le sous-amendement n° 1833 du Gouvernement (p. 3250) ; aux sous-amendements n° 989 de M. André Méric (p. 3251) ; n° 988 de M. André Méric, n° 1623 de M. Charles Lederman et n° 990 de M. André Méric (p. 3252) ; n° 991 de M. André Méric, n° 1625 et n° 1626 de M. Charles Lederman (p. 3253) ; n° 992 de M. André Méric et n° 1835 du Gouvernement (p. 3254) et n° 1709 de M. Charles Lederman (p. 3255) - Art. 99 (p. 3258) : sur les transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel, ses amendements n° 241 et n° 242 ; adoptés - Sur le même objet, accepte l'amendement n° 999 de M. André Méric et demande le retrait de l'amendement n° 1000 du même auteur - Art. 106 (p. 3261) : son amendement n° 245 : abrogations diverses ; retiré - Accepte l'amendement n° 1836 du Gouvernement (maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle et au Conseil national de la communication audiovisuelle) - Art. 107 (p. 3262) : s'oppose aux amendements de suppression n° 109 de M. James Marson et n° 1014 de M. André Méric (abrogation des articles de la loi de 1982 relatifs aux compétences de la Haute Autorité) - (p. 3263) : son amendement rédactionnel n° 247 ; adopté - Après l'art. 106 (p. 3264) : son amendement n° 1837 : conseil national de la communication audiovisuelle ; adopté.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Rapporteur - Coordination - Titre I avant l'art. 4 (p. 3272) : son amendement de coordination n° 1 ; adopté - Art. 14 : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - Art. 24 : son amendement d'harmonisation n° 3 ; adopté - Art. 31 : son amendement de codification n° 4 ; adopté - Art. 33 (p. 3273) : son amendement de codification n° 5 ; adopté - Art. 34 : son amendement n° 6 de codification ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - Art. 35 (p. 3274) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - Art. 65 : son amendement d'harmonisation n° 9 ; adopté - Art. 72 bis : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3277) : publicité - Nombre d'heures de débat, d'amendements déposés et examinés en séance publique - (p. 3278) : nombre d'amendements déposés par la commission, le Gouvernement et l'opposition - Dialogue entre la commission et le Gouvernement - Composition de la CNCL - Renforcement du contrôle des concentrations - Disparition des articles relatifs aux concessions de la cinquième et de la sixième chaînes - Disparition de l'article relatif à l'administrateur provisoire de TF1 - Suppression de la privatisation de la SFP - Création d'une chaîne européenne diffusée par satellite - Réglementation de la publicité - Situation du personnel de TF1 privatisée - (p. 3279) : Canal plus - Demande le vote de ce projet de loi.

- Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Rapporteur - Discussion

générale (p. 3819, 3820) : travaux de la commission spéciale - Dispositif anti-concentration et décision du Conseil constitutionnel sur la loi portant régime juridique de la presse - Processus de privatisation de TF 1 ; modalités de cession des fractions de capital - Composition de la CNCL - Modalités d'affectation des fréquences - Acquisition du capital de sociétés titulaires d'autorisations par les étrangers - Conception et programmation d'émissions de télévision diffusées par satellite par une société nationale de programme déjà existante - Suppression du recours à titre provisoire à la Régie française de publicité, RFP - Modalités de commercialisation des archives des sociétés publiques par l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Service minimum en cas de grève du secteur public - Maintien du conseil d'administration de TF 1 jusqu'à sa privatisation - Suppression du Carrefour international de la communication - (p. 3821) : suppression du Conseil national de la communication audiovisuelle et de la Délégation parlementaire à la communication audiovisuelle - Rémunération des membres de la CNCL - Interdiction pour les personnels de la CNCL de détenir des intérêts ou d'exercer des fonctions dans des sociétés titulaires d'autorisations - Durée des autorisations - Radio-France internationale, RFI - Statut des réalisateurs de TF 1 - Plan de dégage- ment des cadres - Suppression de la résiliation par voie législative des autorisations de diffusion des programmes par satellite de télédiffusion directe - Equilibre entre les différents médias et entre les secteurs public et privé - Réglementation de la publicité à la télévision - (p. 3822) : publicité - Actions de défense des consommateurs - Critères de choix des titulaires d'autorisations de service de radiodiffusion sonore et de télévision et des acquéreurs de TF 1 - Recettes publicitaires des sociétés nationales de programme - Baisse de la redevance et équilibre financier du secteur public de l'audiovisuel - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes et prélèvement de TF 1 sur la redevance - Création d'œuvres originales - Art. 7 (p. 3836) : accepte l'amendement n° 1 de M. François Léotard, ministre (inscription des crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la CNCL au budget général de l'Etat) - Art. 48 (p. 3843) : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore destinées à la diffusion internationale ; programmes des émissions à destination des Français de l'étranger - Art. 55 (p. 3845, 3846) : s'oppose à l'amendement n° 2 du Gouvernement (approbation par le Parlement des recettes publicitaires des sociétés nationales de programme et plafonnement de ces recettes jusqu'en 1989) - Art. 70 (p. 3850) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (suppression des dispositions de cet article relatives aux réalisateurs salariés de TF 1) - Art. 72 bis (p. 3851) : s'oppose à l'amendement n° 4 du Gouvernement (suppression des dispositions relatives à la durée des coupures publicitaires dans les œuvres cinématographiques) - Art. 77 (p. 3852, 3853) : limitation du nombre des coupures publicitaires à une par film, sauf dérogation exceptionnelle sur décision motivée de la CNCL - Art. 94 (p. 3854) : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (délai de la désignation par le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, de certains membres de la CNCL) - Art. 104 : s'oppose à l'amendement n° 6 du Gouvernement (date d'annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3855) : CNCL.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3964) : rappel du long débat sur le projet de loi relatif à la liberté de communication - Partage des ressources publicitaires ; création d'un observatoire du marché publicitaire - Financement du secteur public : plafonnement des ressources publicitaires, prix de cession de TF1, recouvrement de la redevance - (p. 3965) : plafonnement de la durée des coupures publicitaires dans les œuvres cinématographiques - Nouveau projet de loi : conséquence directe des décisions du Conseil constitutionnel des 29 juillet et 18 septembre 1986 - Environnement économique international : position des entreprises françaises de communication par

rapport aux grands groupes étrangers - Impossibilité pour le Parlement comme pour le Gouvernement de s'écarter excessivement des observations du Conseil constitutionnel - Respect du pluralisme : objectif prioritaire de la CNCL - Partage des ressources publicitaires entre l'audiovisuel et la presse écrite - Nécessité d'éviter les abus de positions dominantes et les pratiques anticoncurrentielles - Application des règles de cumul en matière de presse, de télévision et de radio - (p. 3966) : prise en compte des cas de contrôle autres que financier ou juridique - Services de radio ou de télévision diffusés à partir de l'étranger - Consultation préalable de la CNCL pour toute décision en matière de concentration - Contrôle des concentrations verticales effectuées par les agences de publicité - Contrôle parallèle de la commission de la concurrence prévue par la loi de 1977 - Pouvoirs de la CNCL en matière de protection de la concurrence : mise en demeure, suspension et retrait d'autorisations - Réserve de la commission à l'égard de ce projet : risque de pénaliser la compétitivité des groupes français de communication - (p. 3967) : inadaptation d'une réglementation détaillée à un secteur en pleine mutation (développement de la télévision par satellite) - Développement des grands groupes étrangers de communication à la faveur de législations nationales conciliant la sauvegarde du pluralisme et les intérêts économiques - Jurisprudence future de la CNCL ; risque de déviation de son rôle : encombrement des dossiers d'autorisation, difficulté d'évaluation de l'importance des entreprises au regard des seuils autorisés par la loi - Impossibilité d'amender ce texte sans prendre le risque d'un désaveu du Conseil constitutionnel - Propose l'adoption d'une question préalable - (p. 3968) : développement des pouvoirs du Conseil constitutionnel depuis 1971 ; tendance du Conseil à se faire législateur - Question préalable (p. 3986) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Nécessité d'une application rapide de la loi sur l'audiovisuel - Impossibilité d'amender le texte sans prendre le risque d'une censure du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Titre III (p. 4132) : se déclare opposé aux amendements n° 179 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants ») et n° 116 de M. François Autain (intitulé : « Les personnels et les usagers des établissements publics d'enseignement supérieur »).

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 64 (86-87)]** - (12 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4551) : texte déclaré conforme, dans ses principales dispositions, à la Constitution par le Conseil constitutionnel - Obligation pour le Gouvernement de déposer un nouveau texte - (p. 4552) : modifications de détail apportées par la commission mixte paritaire, CMP - Mise en place de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Rôle de cette commission - Après l'art. 5 (p. 4556) : accepte l'amendement n° 1 de M. François Léotard, ministre (non application des dispositions relatives au minimum de participation des collectivités locales au capital des sociétés locales d'exploitation du câble).

- **Question au Gouvernement : avenir de la production ovine** (13 novembre 1986) (p. 4597).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5701) : budget de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Approbation de la politique d'économies traduite par le budget de la communication - Radio France : audience inégale des radios décentralisées - (p. 5702) : demande la répartition sélective des crédits en diminution de la décentralisation - Société française de production, SFP : suppression des commandes obligatoires ; nécessaire restruc-

turation - Création audiovisuelle ; politique de soutien à l'industrie de programmes ; devoir de lutter contre l'invasion des séries étrangères à bas prix et de médiocre qualité - FR3 ; rapport Lecat ; coopération avec la SEPT - Presse écrite : rappelle le montant des aides indirectes à la presse : tarifs postaux préférentiels et allègements de TVA - Nécessaire réforme du régime économique de la presse - (p. 5703) : extension à l'information télématique du champ d'application des provisions pour investissement en franchise d'impôt prévues par l'article 39 bis du code général des impôts ; cas des filiales constituées par les entreprises de presse - Renégociation des accords Laurent - Absence de revalorisation des crédits du fonds d'expansion de la presse française à l'étranger - Avis favorable de la commission des affaires culturelles à ce projet de budget.

- Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Art. 1 bis (p. 6053) : votera l'amendement n° 3 de M. Etienne Dailly (suppression de cet article étendant la possibilité du maintien en fonction aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux membres de l'Inspection générale des finances).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 8 (p. 6354) : son amendement de suppression n° 5, au nom de la commission des affaires culturelles ; modification de la répartition du produit de la taxe parafiscale affecté au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle ; retiré - (p. 6356) : accepte l'amendement n° 16 de M. Maurice Blin, rapporteur général (nouvelle répartition des crédits entre les chaînes de télévision).

GRANDON (Jacques), sénateur de la Vienne (UC).

Devient sénateur le 2 novembre 1986, en remplacement de M. René Monory, nommé ministre (JO Lois et décrets 4 novembre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 18 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 23 (p. 4346) : protection des droits du locataire : possibilité de recours à la justice.

- Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 3 (p. 6235) : se déclare opposé aux amendements de suppression n° 3 de M. André Méric et n° 8 de M. Hector Viron (création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements).

GRAZIANI (Paul), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

Devient sénateur le 21 avril 1986, en remplacement de M. Charles Pasqua, nommé ministre (JO Lois et décrets 21 avril 1986).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 8 mai 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) - Après l'art. 73 (p. 5654) : priorité aux collectivités locales et à la police - Hausse satisfaisante des crédits destinés aux collectivités locales - Progression de la dotation globale d'équipement, DGE - Fonctionnement satisfaisant du mécanisme de compensation des transferts de compétences comportant un transfert de ressources fiscales - Succès de la maîtrise des dépenses publiques - (p. 5655) : objectifs prioritaires du plan de modernisation de la police - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption des crédits du budget du ministère de l'intérieur.

GRIMALDI (Roland), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - 1 - Industrie - 1 - Industrie - 2 - Industrie, Recherche, Services communs et Energie - [(n° 69 (86-87) tome 5)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1060) : évolution des tarifs depuis mars 1986 - (p. 1062) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 146 (exclusion du champ d'application de cet article des dispositions protégeant la libre concurrence, notamment les ordonnances de 1945) et n° 148 (maintien de l'article 1 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix) - (p. 1063, 1064) : soutient les amendements de M. André Méric n° 151 (maintien des dispositions régissant les marchés d'intérêt national), n° 154 (maintien de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation des entreprises) et n° 156 (maintien de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises) - (p. 1065) : soutient l'amendement n° 158 de M. André Méric (maintien de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit) - (p. 1066, 1067) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 166 (maintien de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre), n° 167 (maintien des dispositions de la loi du 18 juillet 1978, portant statut des coopératives ouvrières de production) et n° 169 (maintien de la loi du

10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit) - (p. 1068) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 171 (maintien de la loi du 10 septembre 1947 relative à la définition, à l'organisation et au fonctionnement des coopératives) et n° 173 (maintien des dispositions relatives à la publicité des prix) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1094) : soutient l'amendement n° 344 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1099) : soutient l'amendement n° 347 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1125) : soutient l'amendement n° 354 de M. André Méric (exclusion de la Banque de Bretagne de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1129) : soutient l'amendement n° 358 de M. André Méric (exclusion de la Banque Hervet de la liste des entreprises à privatiser).

- **Projet de loi relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République [n° 285 (85-86)]** - (5 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1390) : projet élaboré par le Gouvernement de M. Fabius et déposé au Sénat en décembre 1985 - Transcription dans le droit interne français des dispositions de la convention internationale sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 - Modification de la loi du 16 juillet 1976 portant création de la zone économique de deux cents milles marins au-delà de la limite des eaux territoriales - Importance juridique et économique de ce projet - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1501, 1502) : priorité donnée à la recherche et au développement technologique par la loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982 - Plan triennal pour la recherche du 23 décembre 1985 - Réduction des crédits dans le projet de collectif budgétaire : CNRS, Commissariat à l'énergie atomique ; Institut national de la recherche agronomique, INRA ; INSERM ; Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération ; Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; crédits de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche, ANVAR - Suppression des aides distribuées aux entreprises par le fonds de la recherche et de la technologie - Conséquences à long terme de ces annulations de crédits - (p. 1503) : comparaison avec les pertes de recettes dues à la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Remise en cause par le Gouvernement de l'engagement pris par le plan triennal de la recherche, du 23 décembre 1985 - Vote défavorable du groupe socialiste - (p. 1509) : diminution du budget de la recherche - Chômage - **Avant l'art. 3** (p. 1524) : reprend l'amendement n° 9 de M. Michel Souplet : carburants d'origine agricole : exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ; retiré - Filière éthanol - **Art. 4** (p. 1530) : se déclare opposé à cet article créant un droit d'inscription pour les concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat - **Art. 6 ter** (p. 1552) : injustice de cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 6 quater** (p. 1584) : soutient l'amendement n° 94 de M. André Méric (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 25 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (1^{er} août 1986) - **Art. 8** (p. 3569, 3570) : procédure d'expulsion - Sur le même objet, soutient les amendements n° 85 à n° 88 de M. André Méric - (p. 3571) : opposition de la commission épiscopale des migrations de l'église catholique, du syndicat de la magistrature, du syndicat de la juridiction administrative, de la fédération internationale des droits de

l'homme et du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, MRAP, à la procédure d'expulsion envisagée par le Gouvernement - **Art. 10** (p. 3576) : soutient l'amendement de suppression n° 99 de M. André Méric (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue) - Soutient les amendements du même auteur, n° 100 (expulsion en cas de danger pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique), n° 101 (expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de dix-huit ans) et n° 102 (expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de seize ans) - **Art. 13** (p. 3582) : soutient l'amendement de suppression n° 111 de M. André Méric (assignation à résidence).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4025) : atteinte au principe de la pluridisciplinarité par la création d'établissements publics fédérés au sein des universités - (p. 4026) : rigidité des structures envisagées - Surreprésentation des professeurs dans les conseils au détriment des autres personnels enseignants et des personnels administratif, technique, ouvrier et de service, ATOS - Rappel des objectifs de la loi de 1984 : démocratisation, professionnalisation, ouverture : liaison université-recherche-industrie - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - **Avant l'art. 1** (p. 4075 à 4080) : soutient les amendements n° 65, n° 67, n° 69, n° 72 et n° 73 de M. François Autain sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur - **Art. 1** : soutient les amendements n° 75 et n° 78 de M. François Autain sur les établissements publics d'enseignement supérieur - **Art. 2** (p. 4087) : sur les universités, soutient l'amendement n° 80 de M. François Autain - **Art. 3** (p. 4090) : soutient l'amendement de suppression n° 83 de M. François Autain (établissements publics fédérés) - **Art. 4** (p. 4092) : soutient l'amendement n° 84 de M. François Autain sur le conseil d'administration - **Après l'art. 5** (p. 4097) : soutient l'amendement n° 86 de M. François Autain - **Art. 7** (p. 4099) : soutient l'amendement n° 89 de M. François Autain sur les unités internes - **Art. 8** (p. 4103) : sur les modalités d'élection des conseils, soutient l'amendement n° 92 de M. François Autain - (p. 4105) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission - **Avant l'art. 15** (p. 4117) : soutient l'amendement n° 110 de M. François Autain (rôle et composition du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) - **Art. 15** (p. 4118) : soutient l'amendement n° 111 de M. François Autain sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur - **Après l'art. 27** (p. 4145) : soutient l'amendement n° 123 de M. François Autain (définition et missions des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'enseignement supérieur).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - **Art. 28** (p. 4178) : soutient l'amendement n° 126 de M. François Autain (organisation du déroulement des études supérieures en cycles conduisant à la délivrance de diplômes nationaux ou d'établissement) - **Art. 30** (p. 4181) : soutient les amendements n° 129 (organisation des formations de deuxième cycle) et n° 130 de M. François Autain (organisation des formations de troisième cycle) - Formations professionnelles de haut niveau - **Art. 31** (p. 4187) : soutient l'amendement n° 136 de M. François Autain (conditions d'accès des candidats aux établissements d'enseignement supérieur ; nécessité de tenir compte des aspirations personnelles des étudiants).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5013) : transports bénéficiaires de l'action entreprise entre 1981 et 1986 par les gouvernements précédents - Rappelle les orientations du Gouvernement actuel : liberté de gestion des grandes entreprises publiques - Avancée vers plus de libéralisme ; réalisation de la liaison Transmanche et des TGV Nord et Atlantique, des métros et tramways de province - Légère augmentation du budget des transports terrestres - Budget

d'attente - Etalement dans le temps des engagements en ce qui concerne les métros et les tramways - Réduction sensible du déficit de la SNCF - Augmentation du trafic voyageurs et diminution du trafic marchandises - (p. 5014) : plan d'économie de la SNCF et réduction des effectifs - Question des contrats Etat-région et du développement des infrastructures des transports collectifs - Diminution des crédits et transports urbains et interurbains - Interrogation sur les suppressions des lignes non rentables et sur le rôle de service public de la SNCF - Politique de désengagement de l'Etat et déréglementation des transports - Problème du tunnel sous la Manche - Désintéressement du Gouvernement pour ce projet - Important pourcentage de citoyens britanniques hostiles à la réalisation du tunnel sous la Manche - Conséquences des privatisations en Grande-Bretagne et en France sur le placement des épargnants - Choix en janvier 1986 en faveur de la solution du double tunnel ferroviaire avec navettes pour véhicules routiers - Réclamations conjointes du groupement Flexilink et du président de Sealink sur les conditions de sécurité - (p. 5015) : concurrence de nouveaux navires plus compétitifs et plus attractifs - Projet stratégique dans le redéveloppement du Nord-Pas-de-Calais et la construction de l'Europe - Problème de la desserte de Boulogne vers le Sud et de la construction de l'autoroute A 16 Paris-Amiens - Problème de l'électrification de la ligne ferroviaire Calais-Boulogne-Amiens - Fragilité d'un projet aussi colossal - Tunnel sous la Manche ne devant pas être affirmé à une entreprise privée - Londres, centre actuel de toutes les décisions - Nécessité pour la Grande-Bretagne de retrouver du côté français un partenaire lucide et imaginatif - (p. 5016) : problème des tarifs envisagés pour le passage des trains ou du TGV Nord - Mauvaise évolution de ce dossier - Souhaite que le Gouvernement donne à la réalisation du tunnel les souffles géopolitique et socioculturel indispensables.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) (p. 5166) : interrogation sur l'avenir du Plan - Forte diminution des crédits - Transformation du Commissariat général du Plan en commissariat de la stratégie - Absence de précisions sur la réforme annoncée - Abandon de l'économie sociale - Diminution des subventions relatives au mouvement associatif - Importance de l'économie sociale dans la vie économique par son nombre de bénéficiaires - Budget d'abandon - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) (p. 5178) : recherche et développement technologique placés parmi les actions prioritaires par les gouvernements de la France de 1981 à 1986 - Loi d'orientation et de programmation de juillet 1982 traduisant cette volonté ainsi que le Plan triennal de 1985 - Disparition du ministère de la recherche et de la technologie décidée par la nouvelle majorité et importante annulation de crédits dans le collectif d'avril 1986 - Diminution du budget de la recherche pour 1987 par rapport à 1986 - Augmentation des crédits de recherche militaire - (p. 5179) : diminution des effectifs - Augmentation du nombre de chercheurs mais diminution du nombre des ingénieurs, techniciens, administratifs, ITA - Problème du rajeunissement de la pyramide des âges - Diminution des emplois et des aides à la recherche industrielle - Baisse des crédits du fonds de la recherche et des technologies - Diminution des aides de l'Anvar - Suppression du fonds industriel de modernisation - Baisse des investissements à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie - Regrette le désengagement de l'Etat - Budget de rupture avec l'effort global poursuivi depuis 1981 - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits de la recherche pour 1987.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (énergie) (p. 5726) : bilan énergétique français - Politique charbonnière - Devenir de l'association technique de l'importation charbonnière, ATIC - Importations de gaz naturel - (p. 5727) : diversification des approvisionnements ; récente signature d'un contrat franco-norvégien - Pétrole ; situation de l'industrie du raffinage - Electricité ; avenir des surrégénérateurs - Politique gouvernementale conduite à l'égard d'EDF - Economies d'énergie - Fonction-

nement et financement de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ces crédits, contrairement aux conclusions du rapporteur pour avis - (p. 5748) : à titre personnel : graves difficultés de l'entreprise Velec essentiellement dues à l'abandon par le Gouvernement du câblage par fibre optique - Dangers du libéralisme - Demande au Gouvernement d'aider cette entreprise considérée comme un modèle de reconversion du textile en électronique.

- **Rappel au règlement** (6 décembre 1986) (p. 5788) : adresse les condoléances du groupe socialiste à la famille du jeune étudiant tué lors de la manifestation du jeudi 4 décembre - Souhaite que toute la lumière soit faite sur les incidents de cette nuit.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Avant l'art. 60 (p. 5823) : soutient l'amendement n° II-33 de M. André Méric (conditions d'exonération fiscale des entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 1987 et soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) - (p. 5825) : soutient l'amendement n° II-34 de M. André Méric (extension du bénéfice du tarif des droits applicables en ligne directe aux donations d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales au profit de tiers) - **Après l'art. 60** (p. 5828) : soutient l'amendement n° II-35 de M. André Méric (dépôt d'un rapport par le Gouvernement dans les trois mois sur le bénéfice pour les entreprises de presse de tarifs postaux préférentiels pour leur diffusion).

- **Rappel au règlement** (6 décembre 1986) (p. 5826) : condamne, au nom du groupe socialiste, la façon dont ont été utilisées les forces de police - Souhaite que la lumière soit faite rapidement.

GUELLEC (Ambroise), secrétaire d'Etat à la mer (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi n° 84-1151 du 21 décembre 1984 [n° 450 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée, portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande [n° 451 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 [n° 453 (85-86)] (11 juillet 1986).

Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée, portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi** modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi n° 84-1151 du 21 décembre 1984 [n° 450 (85-86)] - (16

octobre 1986) - Discussion générale (p. 3915, 3916) : harmonisation des limitations de la responsabilité des propriétaires de navires d'une jauge inférieure à trois cents tonneaux avec la convention de Londres du 19 novembre 1976 - Gouvernement favorable aux amendements de la commission - Extension de l'application de cette loi aux territoires et collectivités territoriales d'outre-mer sous réserve de la consultation des assemblées territoriales.

- **Projet de loi modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande [n° 451 (85-86)]** - (16 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3917) : publication par la France de la convention sur le règlement international de 1972 pour prévenir les abordages en mer - Nécessité de modifier la loi du 17 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande - Possibilité de sanctions pénales en cas d'infraction commise par les capitaines de navires français dans les dispositifs de séparation de trafics situés hors des eaux territoriales - Souhaite l'adoption du texte de ce projet - Après l'art. 2 (p. 3918) : son amendement n° 1 : extension de l'application des dispositions de ce projet aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 [n° 453 (85-86)]** - (16 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3919) : complexité des règles de sécurité des transactions par voies maritimes - Convention de Bruxelles du 25 août 1924 et intégration de la dernière modification dans la législation française - Evaluation des pertes ou dommages subis par la marchandise exprimée en droits de tirage spéciaux, DTS - Harmonisation de la loi du 18 juin 1966 avec les protocoles de 1968 et de 1979 modifiant la convention de Bruxelles de 1924 - Souhaite l'adoption de ce projet - Art. 2 (p. 3920, 3921) : sur la limitation de la responsabilité du transporteur, accepte les amendements n° 3 et n° 4 de M. Josselin de Rohan, rapporteur - Après l'art. 6 : son amendement n° 9 : extension des dispositions de cette loi aux territoires d'outre-mer ainsi qu'à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5291) : difficultés des différents secteurs d'activité maritime - Diminution de la flotte de commerce - Déséquilibre de la balance des frets - Augmentation des coûts d'exploitation portuaire - Doublement du déficit commercial dans le secteur de la pêche - Plan pour la marine marchande française - Allègement des charges qui pèsent sur l'exploitation des navires - Diminution de la compétitivité des ports confrontés à la concurrence internationale - Mécanisation des techniques de manutention - (p. 5292) : restructuration de bassins anciens comme Marseille et Rouen - Contribution de l'Etat à des investissements dans des ports d'intérêt national - Conséquence de l'élargissement de la Communauté économique européenne, CEE, pour le secteur des pêches maritimes - Modernisation de la flotte de pêche artisanale et renouvellement de la flotte industrielle - Organisation des règles communautaires d'organisation du marché des produits de la mer - Rôle du fonds d'intervention et d'organisation du marché des produits de la pêche maritime et des cultures marines, FIOM, pour la valorisation et la promotion des produits des cultures marines - Indispensable effort de formation - Ecole maritime et aquacole - Interruption du recrutement à Paimpol - Rénovation des équipements pédagogiques des écoles de la marine marchande - Importante progression des crédits d'investissement pour les écoles nationales d'enseignement maritime - Augmentation de la subvention en faveur de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM - Réforme de l'article L. 79 du code du travail maritime - Suppression de la limitation à cinq ans des détachements à l'étranger ou à terre - Possibilité d'une assurance volontaire - Réforme attendue par les pensionnés dans le cadre du plan « Marine marchande » - Problème de la sécurité - Abandon du projet de construction du super-phare d'Ouessant - (p. 5293) : participation indispensable des hommes à la sécurité - Rappelle le

terrible accident de la l'Aber Wrac'h - Contribution exceptionnelle du Gouvernement pour participer à la reconstruction du canot perdu lors de cet accident - Souhaite que la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM, conserve son caractère d'organisation bénévole - (p. 5308) : intervention de M. Bialski et contradictions internes au parti socialiste - Budget de mesures nouvelles privilégiant les dépenses d'investissement - Situation préoccupante des ports - Effort spécifique cette année sur le plan « Marine marchande » - Problème de l'accompagnement du lien fixe trans-Manche - Aménagement portuaire en cours à Calais, Boulogne et Dunkerque - Réalisation du terminal rapide du Havre - Nécessaire transformation et adaptation des entreprises de réparation navale - Présentation le 2 octobre du plan de la Marine marchande - Problème de l'immatriculation aux Kerguelen - (p. 5309) : projet de rapprochement de la Compagnie générale maritime et des chargeurs réunis - Projet d'un nouveau car-ferry pour la Corse et attribution d'une subvention à la Société nationale maritime Corse-Méditerranée, SNCM - Amélioration de la desserte entre le continent et la Corse - Problème du développement au niveau européen d'accords de répartition de cargaisons - Accords bilatéraux avec les pays du Maghreb - Important déficit de la balance commerciale de la pêche - Nécessaire reconquête du marché intérieur - Développement des filières aquacoles - Accroissement du rôle de l'Ifremer - Poursuite du renouvellement de la flottille artisanale et prévision d'un renouvellement de la flottille industrielle - Aide aux navires de plus de trente-trois mètres - (p. 5310) : répartition des aides communautaires - Problèmes spécifiques à la façade atlantique sans application en Méditerranée - Cohabitation sur les lieux de pêche des navires français et espagnols - Négociations en cours avec le Canada au sujet de sa zone des 200 milles - Souhaite le maintien de quotas raisonnables dans la zone canadienne - Décret du 22 mars 1983, frein pour les cultures marines - Souhaite l'ouverture aux investissements des cultures marines à des investisseurs qui ne pouvaient y accéder - Problème du droit réel applicable au bénéfice des concessionnaires de cultures marines - Absence de décision de fermeture de l'école de Paimpol mais arrêt de recrutements - Quatre écoles nationales de la marine marchande suffisantes pour assurer cet enseignement - Création d'un CAP « pêche » à l'école maritime et aquacole - Mauvais niveau d'équipement des écoles existantes - (p. 5311) : trois années de formation nécessaires à l'obtention du CAP de marin à la pêche - Importance du poids du régime social dans le budget de la mer - Faible niveau des revenus des veuves de marins - Abandon du projet du phare d'Ouessant - Amélioration de la sécurité au large d'Ouessant : tour radar et CROSS-Corsen - Importance du rôle de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Association fondée sur le bénévolat - Mise en place du programme décennal étudié par la SNSM afin de permettre le renouvellement de l'ensemble de sa flottille au cours des dix prochaines années - Loi sur le littoral n'ayant pas résolu tous les problèmes - (p. 5312) : parution prochaine des décrets relatifs aux schémas de mise en valeur de la mer - Favorable à l'instauration d'un débat sur les problèmes relatifs à la marine marchande et sur la politique de la mer en général.

- **Question au Gouvernement, de M. Daniel Millaud : grève générale en Polynésie** (11 décembre 1986) (p. 6024).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 - Deuxième lecture [n° 87 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6119) : unification des règles en matière de connaissance - Ambiguïté de l'amendement déposé en première lecture par la commission des affaires économiques - Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi.

GUILLAUME (François), ministre de l'agriculture (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Roland du Luart : retraite des agriculteurs** (26 juin 1986) (p. 1983).

- Question au Gouvernement, de M. Charles-Edmond Lenglet : taxes sur les céréales (26 juin 1986) (p. 1991).

- Question au Gouvernement, de M. Jean Roger : impôts locaux : révision des bases d'imposition (26 juin 1986) (p. 1993).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Chaumont : hausse des cotisations sociales agricoles (26 juin 1986) (p. 1994).

- Question au Gouvernement, de M. Albert Vecten : maisons familiales rurales (26 juin 1986) (p. 1999, 2000).

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)]** - (6 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4457, 4458) : loi d'octobre 1982 relative à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole - Qualité du rapport de M. Michel Sordel, rapporteur de la commission des affaires économiques - (p. 4458) : accord sur les modifications proposées par la commission relatives aux transferts de compétences aux interprofessions ; droit de la concurrence ; reconnaissance par la CEE de la voie interprofessionnelle - Conseil supérieur d'orientation, CSO ; compétence en matière forestière - Organisation et composition du CSO - Demande le vote de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4482) : projet libéral - Fonctionnement des offices par produit depuis 1936 - Efficacité des organisations interprofessionnelles - (p. 4483) : bienfaits de la politique contractuelle - Nouvelles compétences du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO - Reconnaissance spécifique des productions forestières - Mise en place prochaine d'une véritable procédure d'arbitrage dans le domaine de l'économie contractuelle - Défense des intérêts nationaux au plan communautaire - Utilisation non alimentaire des produits agricoles - Dégradation de la situation des agriculteurs victimes d'excédents - (p. 4484) : possibilité d'intervention conjoncturelle en faveur d'agriculteurs en difficulté - **Avant l'art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Louis Minetti (décisions de politique agricole prises au niveau national et international) - **Art. 1** (p. 4485) : sur la composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, demande le retrait de l'amendement n° 18 de M. Philippe François et s'oppose aux amendements n° 25 et n° 26 de M. Louis Minetti, et à l'amendement n° 36 de M. Fernand Tardy - Accepte l'amendement n° 1 de M. Michel Sordel, rapporteur (gestion de la politique agricole par le Conseil supérieur d'orientation, en conformité avec les objectifs et les règles de la politique agricole commune définie par le Plan) - (p. 4486) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Souplet - Sur les amendements de la commission, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 2 (délibérations du Conseil supérieur d'orientation) et accepte le n° 3 (suppression des compétences du Conseil supérieur d'orientation en matière de politique forestière) - Sur l'amendement n° 22 de M. Michel Souplet (compétences du CSO en matière d'utilisations non alimentaires des produits agricoles), son sous-amendement n° 54 ; adopté - (p. 4487) : s'oppose aux amendements n° 37 de M. Fernand Tardy (prérogatives du CSO en matière de recherche, formation et développement économique) et n° 20 de M. Philippe François (mission de coordination du CSO) - (p. 4488) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de la commission (conditions d'application des délibérations du CSO) - (p. 4489) : son amendement n° 50 : compétences en matière de forêt et de transformation du bois déléguées par le CSO au Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 6 de la commission (compétence du CSO en matière de politique forestière) - (p. 4490) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de la commission (transmission annuelle au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social des avis et recommandations rendus publics du CSO) - **Titre II** (p. 4504) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (Intitulé : « Dispositions relatives aux organisations interprofessionnelles reconnues et aux offices d'intervention dans

le secteur agricole et alimentaire ») - **Avant l'art. 2** (p. 4505) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 30 (mesures urgentes visant à améliorer le sort des agriculteurs) et n° 31 (équilibre entre la production et la commercialisation ; réglementation des centrales d'achat) - **Art. 2** (p. 4506) : sur les missions confiées aux offices d'intervention, s'oppose aux amendements n° 39 à n° 42 de M. Fernand Tardy, n° 32 et n° 33 de M. Louis Minetti - (p. 4507) : s'oppose aux amendements de M. Fernand Tardy, n° 43 (ressources des offices) et n° 44 (composition du conseil de direction des offices) - (p. 4508) : s'oppose aux amendements n° 34 de M. Louis Minetti (président du conseil d'administration d'un office élu en son sein par ledit conseil) et n° 45 de M. Fernand Tardy (suppression de l'article 7 de la loi du 6 octobre 1986 relatif aux transferts des attributions conférées aux offices) - Son amendement n° 53 : conventions conclues par les offices, après avis du Conseil supérieur d'orientation ; adopté - (p. 4509) : s'oppose aux amendements de M. Fernand Tardy, n° 46 (transferts, à leur demande, des attributions initialement conférées aux offices) et n° 47 (suppression du caractère transitoire des possibilités de transfert des compétences des offices vers les organisations interprofessionnelles), et accepte l'amendement n° 10 de la commission (partage des missions entre les offices et les interprofessions) - (p. 4510) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Fernand Tardy (suppression de l'article 32 de la loi du 6 octobre 1982, relatif à l'application de certaines dispositions de la présente loi à l'ONIC) - (p. 4511) : s'oppose aux amendements identiques n° 35 de M. Louis Minetti (rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention), n° 49 de M. Fernand Tardy (rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention) et demande le retrait de l'amendement n° 23 de M. Serge Mathieu (abrogation des dispositions de l'article 23 de la loi du 6 octobre 1982 relatives au fonctionnement des entreprises accomplissant des actes de commerce dans le secteur viticole) - **Après l'art. 3** (p. 4512) : son amendement n° 51 : application de la présente loi aux départements d'outre-mer dans des conditions fixées par décret ; adopté - **Sur l'ensemble** : renforcement des responsabilités de la profession agricole - Projet ainsi amendé correspondant à la politique agricole souhaitée par le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5191) : situation catastrophique de l'agriculture en mars 1986 - Désengagement financier de l'Etat - Politique agricole commune, PAC, contestée - Nouvelles contraintes s'imposant aux agriculteurs : discipline budgétaire, élargissement du Marché commun, politique des quotas, concurrence internationale - Politique gouvernementale visant à rendre confiance aux agriculteurs - (p. 5192) : principaux résultats obtenus à Bruxelles dans les domaines des productions végétales, des céréales, de la viande bovine, du lait, des montants compensatoires monétaires, de la viande ovine, du vin et des fruits et légumes - Réduction des coûts : déductibilité de la TVA sur le fioul - Solidarité envers les agriculteurs des zones de montagne et défavorisées - Indemnisation des victimes de la sécheresse - Nécessité de pallier l'insuffisance des règlements communautaires - Meilleure organisation des productions et des marchés - Concertation avec les organisations professionnelles agricoles - Soutien apporté à l'enseignement agricole - (p. 5193) : formation initiale et formation professionnelle continue tenant compte de l'évolution des qualifications de l'agriculture et des métiers de l'agro-alimentaire - Evolution du système de formation agricole envisagée dans la prochaine loi de modernisation agricole - Enseignement agricole public et privé - Formation des maîtres - Mission des maisons familiales - Avenir de la PAC - Exportations françaises de produits agro-alimentaires - Objectif fondamental de la PAC : gestion des marchés agricoles et organisation du développement de l'agriculture grâce à son adaptation à l'environnement international - Place de la CEE sur les marchés internationaux - Revenus des agriculteurs - (p. 5194) : concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles sur la modernisation de l'agriculture française - Installation

des jeunes agriculteurs - Renforcement des liens entre départ à la retraite et amélioration des structures - Objectifs de ce budget ; renforcer la compétitivité de l'agriculture française et rétablir une évolution équitable du revenu agricole - Fermeté des autorités françaises à Bruxelles - (p. 5236) : priorités essentielles dégagées par ce budget de rigueur - Evolution du revenu des agriculteurs en 1986 - Politique de réduction des coûts de production : déductibilité de la TVA sur le fioul ; limitation de la hausse des cotisations sociales - Réduction de l'écart entre l'évolution des coûts de production et celle des prix agricoles, constatée pour la première fois depuis 1976 - Intervention du Gouvernement face au problème de la sécheresse : avances de trésorerie accordées par le Crédit agricole ; affouragement assuré des animaux ; transport facilité des fourrages ; aides au titre des secours d'urgence ; reconversion de l'encours des prêts pour les éleveurs sinistrés deux années de suite - Fiscalité agricole - (p. 5237) : évolution de l'impôt sur le foncier non bâti - Fiscalité des transmissions de terres - Rôle stratégique du Crédit agricole - PAC - Réduction de certaines productions, notamment la production laitière, enregistrée en 1984 - Mise en oeuvre de la discipline budgétaire, afin de pallier les difficultés financières de la Commission européenne - Défense de la PAC dans les négociations internationales - Conséquences de l'élargissement, mal préparé et mal négocié, de la CEE à l'Espagne et au Portugal - Négociations avec les Etats-Unis, conformément aux règles du GATT - (p. 5238) : productions végétales et céréalières - Taxes BAPSA - Conditions d'approvisionnement en protéagineux de la CEE - Problèmes viticoles - Modalités d'application des quotas laitiers ; intervention de l'Etat en faveur des départements victimes de la sécheresse, des petits producteurs en monoproduction et des jeunes agriculteurs - Conditions de paiement des provisions sur les pénalités laitières - (p. 5239) : répartition équitable de la production entre les régions - Problème de la nature juridique des quotas - Contexte communautaire difficile en raison des excédents de production - Opposé aux mesures envisagées par la Commission à l'égard de la France : baisse drastique de la production et suppression de la compensation interrégionale - Mesures visant à pallier la baisse des prix de la viande bovine - (p. 5240) : avenir de l'organisation commune des marchés pour la viande bovine ; nécessité de modifier le système d'intervention - Crise du marché de la viande ovine en raison de l'insuffisance du règlement communautaire, de la chute de la livre-sterling et des mauvaises conditions climatiques - Mesures envisagées par le Gouvernement pour conjurer la baisse des cours de la viande ovine - Situation et problèmes des industries agricoles alimentaires - (p. 5241) : diminution des crédits de politique industrielle accompagnée de mesures fiscales et financières en faveur des industries agro-alimentaires (diminution des charges sociales et réforme de la taxe professionnelle) - Production d'éthanol d'origine végétale et utilisation par les entreprises pétrolières - Equarrissage - Politique de structures et de développement rural - Aides à l'installation, notamment des jeunes agriculteurs - Politique foncière - (p. 5242) : effort budgétaire en faveur de l'hydraulique - Politique d'aménagement du territoire - Extension des missions des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER - Dotation des opérations groupées d'aménagement foncier, OGAF - Dotation aux jeunes agriculteurs - Mesures en faveur des zones défavorisées et de montagne - Crédits communautaires accordés aux régions affectées par l'élargissement de la CEE - Programmes intégrés méditerranéens, PIM - Rôle primordial des collectivités locales dans la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de développement rural - Souci d'amélioration de l'enseignement agricole, tant public que privé - Progression des moyens budgétaires affectés à la recherche agricole et alimentaire - Coopération entre les entreprises de l'agro-alimentaire et les laboratoires de recherche des universités - (p. 5243) : crédits de formation professionnelle relevant de la compétence des conseils régionaux - Formation

des agricultrices - Revalorisation des bourses de l'enseignement agricole - Maisons familiales - Crédits supplémentaires accordés en 1987 à l'enseignement agricole privé - Politique forestière ; protection de la forêt méditerranéenne - Crédits pour l'élevage chevalin et l'équitation - Evolution des enjeux devant permettre un relèvement des primes accordées aux éleveurs de chevaux de course - (p. 5244) : subventions destinées à l'élevage et à l'équitation de loisir - Recettes supplémentaires accordées au fonds national des haras - Problème des importations de viande chevaline en provenance des Etats-Unis et de la Pologne - Demande au Sénat d'adopter ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5247) : demande le retrait de l'amendement n° II-11 de M. Alphonse Arzel (majoration des crédits destinés à l'animation en milieu rural).

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) (p. 5253) : objectifs essentiels de ce BAPSA : limiter l'augmentation des cotisations et rétablir un strict parallélisme avec celle des prestations - Augmentation de la subvention de l'Etat - Dépenses du BAPSA - Retraites ; revalorisation des pensions - Prestations familiales - (p. 5254) : progression des dépenses de maladie - Augmentation de la participation de l'Etat au régime de protection sociale des exploitants agricoles - Solidarité professionnelle - Problème des agriculteurs en difficulté ne bénéficiant plus de couverture sociale - Réforme de l'assiette des cotisations ; inadaptation du revenu cadastral - Recherche de la parité avec les autres régimes et souci de garantir l'efficacité et l'originalité de la gestion mutualiste du régime social agricole - Modalités d'octroi aux agricultrices de l'allocation parentale d'éducation - Problème des aides ménagères aux personnes âgées - Remboursement de la vaccination antigrippale - (p. 5255) : objectifs de ce BAPSA, visant à donner à l'exploitant agricole un statut social tourné vers l'avenir : souplesse, adaptabilité, transparence et justice.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 79 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6446) :** conférence annuelle agricole - Politique agricole commune - Demande l'adoption des conclusions de la CMP.

GUILLAUME (Robert), sénateur de la Nièvre (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

GUILLAUMOT (Paul), sénateur de l'Yonne (UREI).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

H

HABERT (Jacques), sénateur des Français établis hors de France (délégué de la réunion administrative des NI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); puis réélu secrétaire.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 165 (JO Débats 6 décembre 1985) (p. 3613) - Ministère : Relations extérieures - *Libération de détenus français en URSS* - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 58 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 853) - Ministère : Affaires étrangères - *Enseignement français à l'étranger* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 854) - Enseignement.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont**, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Discussion générale (p. 663) : approbation par les sénateurs représentant les Français de l'étranger des conclusions de la commission - Unanimité des suffrages exprimés au Sénat contre les intégrations dans le corps des ministres plénipotentiaires.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 869) : diminution de la part des crédits réservés à la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRCST, dans le budget des affaires étrangères - (p. 870) : incidences de cette diminution sur la promotion et l'enseignement de la langue française à l'étranger - Evolution des frais de scolarité et des bourses - Désintérêt du gouvernement précédent en matière de relations culturelles extérieures - Préparation du budget 1987 et enseignement français à l'étranger.

- **Question au Gouvernement : cinquantenaire de la disparition de Mermoz** (29 mai 1986) (p. 992).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 419

(85-86)] - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3667) : article 7 de la loi du 7 juin 1982 : mode d'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger : représentation proportionnelle au plus fort reste - Approbation des modifications proposées par le projet de loi - Combinaison du système majoritaire et du scrutin proportionnel à la plus forte moyenne - Inéquité du système antérieur - Rejet par le Sénat de la loi du 7 juin 1982 - (p. 3668) : morale politique - Représentation des courants minoritaires - Réserves sur le découpage des circonscriptions électorales fixé par l'article 3 de la loi du 7 juin 1982 - Nécessité de réviser le découpage électoral - Rattachement au Mexique des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes - Non-représentation des Français de Haïti, de l'île Maurice, des Seychelles, des Comores, de Vanuatu, de Vienne et de la Turquie - Retour souhaitable à de petites circonscriptions et à un lien direct entre les électeurs et les élus - Regroupement des pays d'Amérique latine - (p. 3669) : avantages de l'ancien système d'élection par les représentants des associations - Non-représentation du Canada français - Appel à une concertation sur la réorganisation des circonscriptions électorales - Justification des inégalités démographiques entre circonscriptions - Jurisprudence du Conseil constitutionnel sur la Nouvelle-Calédonie - Art. 1 (p. 3676) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 4 de M. Jean-Pierre Bayle (mode de scrutin applicable à l'élection des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et modalités de remplacement des élus).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Art. 48 (p. 3843) : information des Français de l'étranger et programmes réalisés par la société de diffusion internationale - Art. 49 (p. 3844) : nomination du président de RFI - Art. 89 bis (p. 3853) : regrette la suppression de cet article établissant un lien entre le Conseil supérieur des Français de l'étranger et Radio France internationale.

- **Question au Gouvernement : Français retenus en URSS** (16 octobre 1986) (p. 3913, 3914).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4030) : risques de la détermination par les universités des conditions de passage d'un cycle à un autre - Réserves sur le retour aux doctorats multiples - (p. 4031) : demande un doctorat aligné sur les grands systèmes étrangers d'enseignement supérieur et le maintien du doctorat d'université.

- **Question au Gouvernement : rythmes scolaires, congé du mercredi** (13 novembre 1986) (p. 4598, 4599).

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion** [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4654) : souligne le caractère dépassé de la ratification de la convention internationale sur la protection des artistes et des producteurs de programmes, 25 ans après son élaboration - Convention ne concernant que les fixations sonores et non les vidéogrammes, traitant seulement des ondes radioélectriques et non du câble - Texte en retrait par rapport à la loi du 3 juillet 1985 - Possibilité pour le Gouvernement de faire des réserves sur une convention internationale - Article 16 de la convention dans sa forme actuelle ne prévoyant pas le principe de la réciprocité - Demande une réserve à propos de l'article 16 - Décide de réduire le champ d'application de la convention aux Etats contractant du traité de Rome et d'en exclure les autres - Réserves en ce qui concerne les phonogrammes - Se déclare favorable à l'adoption de cette convention après formulation par le Gouvernement des réserves précédentes.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle** [n° 434 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4659) : absence de participation de Français lors

des manifestations sur le site de Cattenom - Installation de la centrale approuvée par les Lorrains - Energie nucléaire moins dangereuse que certaines productions industrielles - Rappelle l'incendie de l'usine Sandoz en Suisse - Influence de l'incendie de Tchernobyl sur l'opinion face aux éventuels dangers de l'énergie nucléaire - Normes de sécurité françaises actuelles différentes de celles utilisées en URSS - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives, et notamment de matches de football** [n° 493 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4667) : caractère déclamatoire de cette convention - Partisan d'une interdiction totale de vente de boissons alcoolisées dans les stades - Responsabilité des fédérations sportives et coopération avec le Gouvernement pour la préservation d'un certain ordre public moral.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe** [n° 494 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4669) : article 15 et politiques d'information et de sensibilisation à l'aide de techniques modernes de diffusion et d'animation destinées à éveiller ou à accroître la sensibilité du public dès l'âge scolaire à la protection du patrimoine - Article correspondant à l'expression de tout un programme éducatif au plan européen - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4808) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient l'amendement n° I-192 de M. François Delga.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5018) : automobiles de collection dispensées de la déclaration comme élément du train de vie - Aéronefs considérés comme des éléments du train de vie - Souhaite la suppression de la taxation des avions de plus de vingt-cinq ans.

Coopération - (22 novembre 1986) (p. 5082) : recentrage prioritaire de la coopération sur les pays d'Afrique francophones, Haïti et une partie des petites Antilles - Coopération et passé colonial - (p. 5083) : transfert de crédits entre le ministère de la coopération et le ministère des affaires étrangères - Diminution des crédits des établissements français à l'étranger : Alliance française ; centres culturels ; établissements d'enseignement : entretien des collèges, lycées et écoles en Afrique francophone ; suppression de postes d'enseignants coopérants - Bourses culturelles - Progression en contrepartie des crédits du fonds d'aide à la coopération, FAC.

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) - **Art. 41** (p. 5116) : soutien à l'exportation - Prêts du Trésor à des Etats étrangers - Souhaite que les protocoles avec les pays concernés soient signés après concertation avec les Français établis dans ces pays - Favorable à une meilleure collaboration entre les différents ministères afin d'harmoniser les actions à l'étranger dans les domaines financier et commercial avec celles menées dans les domaines culturel et humain.

Imprimerie nationale - (23 novembre 1986) - **Art. 39** (p. 5121) : activité éditoriale de haute qualité de l'Imprimerie nationale - Diffusion commerciale et publicité insuffisantes - Favorable à une extension de la diffusion des produits de haute qualité à l'étranger.

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) - **Art. 39** (p. 5124) : frappe de la nouvelle pièce de dix francs décidée par le gouvernement socialiste - Se félicite de la frappe d'une pièce commémorative à l'effigie du millénaire de l'avène-

ment d'Hugues Capet et de la très belle médaille de Jean Mermoz à l'occasion de la commémoration du cinquantième de sa disparition.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5456) : question de la cristallisation des pensions - Pension des anciens combattants d'Afrique bloquée au taux de 1960 - Souhaite l'extension de la réduction sur les tarifs aux compagnies de transport aérien en faveur des titulaires d'une pension d'invalidité - Souhaite l'extension de ces avantages aux anciens combattants français de l'étranger.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5502) : augmentation des crédits de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRCSST - Aide à l'enseignement français à l'étranger - Interrogation sur une diminution du nombre de postes d'enseignants dans les écoles françaises à l'étranger - Transfert de crédits au ministère de la coopération - Interrogation sur une éventuelle augmentation des subventions de fonctionnement - Qualité du réseau d'établissements d'enseignement français à l'étranger - Souhaite la parution de la liste des établissements accrédités au Journal Officiel comme par le passé - Défavorable à l'amendement de la commission des finances relatif à la suppression d'un grand nombre de postes budgétaires - Rappelle les excellents résultats des candidats au baccalauréat à l'étranger - Insuffisante rémunération des enseignants recrutés locaux - (p. 5503) : problème des volontaires du service national actif, VSNA - Diminution des crédits relatifs aux bourses - Etablissement de bourses pour les enfants francophones - Problème de l'organisation de la Direction générale des relations culturelles et de la division de l'ex-ministère des relations extérieures entre la coopération et les affaires étrangères - Décrets du 7 octobre 1982 imposant aux écoles françaises à l'étranger de conclure des conventions et créant le Conseil de l'enseignement français à l'étranger - Annonce d'une prochaine réunion des « Etats généraux » des Français de l'étranger - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5549, 5550) : insuffisance des moyens accordés à la direction de la coopération et des relations internationales, DCRI, notamment pour la documentation pédagogique - Organisation de stages pédagogiques et de réunions d'information ou de recyclage - Gestion des personnels recrutés localement - Regrette qu'aucun poste d'enseignant ne soit créé dans les lycées à l'étranger - Inspections - Titularisation des agents auxiliaires en poste à l'étranger - Détachement à temps partiel des enseignants titulaires recrutés localement - Réinsertion en métropole des personnels ayant exercé à l'étranger - Conséquence pour certains organismes, notamment l'Alliance française, de la suppression des personnels mis à disposition.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen** [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5995) : exiguité du territoire de l'Europe sur la carte du monde par rapport à ses richesses et à son histoire - Trentième anniversaire du Traité de Rome - Acte unique nouvelle étape dans la construction de l'Europe - Se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen.

- **Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales** [n° 411 (85-86)] - (11 décembre 1986) - **Art. unique** (p. 6070) : présence française dans les organisations internationales - Voter ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution** (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekinine, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur

la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6306) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 29 (p. 6407) : se déclare favorable aux amendements n° 89 (exclusion des dettes fiscales du dispositif de suspension des poursuites) et n° 90 (prise en compte des prêts à l'amélioration de l'habitat principal située sur l'exploitation consentis dans un délai de dix ans à compter de la date d'obtention du prêt principal de réinstallation pour le calcul de l'indemnisation des rapatriés) de M. Alain Juppé, ministre.

HAENEL (Hubert), sénateur du Haut-Rhin (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de suivre l'exécution des dispositions de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985, relative au développement et à la protection de la montagne et de ses textes d'application [n° 85 (86-87)] (28 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 91 (86-87)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 100 (86-87)] (10 décembre 1986) - *Magistrature*.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 92 (86-87)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 101 (86-87)] (10 décembre 1986) - *Fonctionnaires et agents publics*.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution [n° 94 (86-87)] de Mme Hélène Luc et les membres du groupe communiste, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekiné, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et [n° 120 (86-87)] de

M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] (17 décembre 1986) - *Ordre public*.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : renseignements demandés aux maires par les autorités judiciaires** (13 novembre 1986) (p. 4598).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5232) : absence de réelle politique d'aménagement et de développement local en milieu rural - Souhaite que des décisions soient rapidement prises par le comité interministériel de développement et d'aménagement rural, CIDAR - Evoque les difficultés importantes de l'Alsace - Aménagement du territoire - (p. 5233) : inapplication de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne - Comités de massif - Unités touristiques nouvelles, UTN - Organisation des services publics en montagne - Développement des produits agricoles alimentaires de qualité - Contradictions entre l'esprit de cette loi et les décisions prises sur le plan européen et national - Opposé à l'adoption de ce budget.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation** [n° 91 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Rapporteur - *Discussion générale* (commune avec la proposition n° 92) (p. 6022) : propositions de loi déposées par M. Pierre-Christian Taittinger, et ayant le même objet que les propositions de loi de MM. Pierre Mazeaud et Jacques Toubon actuellement en discussion après avoir été modifiées par l'Assemblée nationale - Fonctionnaires concernés par la possibilité du maintien en activité ; séparation du grade et de l'emploi, avec le maintien du traitement afférent au grade - (p. 6023) : affectation en surnombre et libération de postes à l'avancement - Objectif de résorber le stock d'affaires en instance devant la Cour de cassation, la Cour des comptes et le Conseil d'Etat - Question de la réintégration des retraités du fait des lois de 1984 - Demande des réformes de fonds pour remédier à l'engorgement de la justice - Aménagement du tour extérieur - Suppression de la troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration, ENA ; demande la démocratisation du recrutement - (p. 6024) : avis favorable à l'adoption des textes proposés - Art. 1 (p. 6050) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Félix Ciccolini (maintien en activité des magistrats sans changement de fonction).

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat** [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Rapporteur - *Discussion générale* (commune avec la proposition n° 91) (p. 6022 à 6024) - Art. 1 (p. 6056) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Etienne Dailly (exclusion des membres de l'Inspection générale des finances du bénéfice de la mesure de maintien en activité) - Art. 6 (p. 6060) : s'oppose à l'amendement n° 1 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article supprimant la troisième voie d'accès à l'ENA).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekiné, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présenta-

tion des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6296) : rappelle les conditions de création et de fonctionnement d'une commission d'enquête parlementaire - Pouvoirs d'information et d'investigation de ces commissions et de leurs rapporteurs - (p. 6297) : travaux des commissions d'enquête soumis à la règle du secret - Publication au journal officiel du rapport d'une commission d'enquête - Engagement de poursuites judiciaires concernant la quasi-totalité des faits visés par la proposition de résolution de Mme Hélène Luc - Création d'une commission d'enquête justifiée, d'une part, par une demande émanant de parlementaires de tous les groupes politiques existants au Sénat et, d'autre part, par les nombreuses interrogations et commentaires suscités par les récents événements en cause - Proposition de résolution de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues retenue par la commission des lois - (p. 6298) : rejet par la commission d'une proposition de résolution de M. Charles Lederman et de deux propositions de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Art. 1 (p. 6301) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (création d'une commission de contrôle parlementaire portant notamment sur le fonctionnement du peloton motorisé de maintien de l'ordre dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986).

HAMEL (Emmanuel), sénateur du Rhône (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants - Article 66 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 5)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - Secrétariat général de la défense nationale - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 32)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5443) : légère augmentation des crédits malgré la diminution du nombre des anciens combattants - Majorité des crédits affectés au versement des pensions d'invalidité - Souhaite l'achèvement du rattrapage du rapport constant, de la fin de la rénovation de l'Institution nationale des Invalides et du rapatriement des corps des militaires tombés en Indochine - Hommage au personnel du secrétariat d'Etat - Suppression d'emplois - Développement de l'informatique et réduction des délais de paiement - Création d'un cimetière à Fréjus - Missions de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC - (p. 5444) : ouverture de l'ONAC aux accidentés du travail - Achèvement du rattrapage du rapport constant fin 1987 - Diminution du nombre de retraites du combattant - Crédits consacrés aux fêtes

nationales et aux cérémonies publiques - Célébration du 70^e anniversaire de la participation des Etats-Unis d'Amérique au combat pour la liberté durant la première guerre mondiale - Problème de l'attribution de la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord - Majoration des pensions des veuves de guerre - Fin du douloureux problème des « malgré nous » et exécution par l'Allemagne des dispositions de l'accord de mars 1981.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (4 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5663) : rôle de la protection civile dans la crédibilité de la dissuasion nucléaire ; baisse des crédits d'équipement pour le programme civil de défense - Avis néanmoins favorable à l'adoption de ces crédits.

HAUTECLOCQUE (Nicole de), sénateur de Paris (RPR).

Elue sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

HENRY (Marcel), sénateur de Mayotte (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, portant modification de certaines dispositions de l'article 2 de la loi n° 79-1113 du 22 décembre 1979 relative à Mayotte [n° 409 (85-86)] (18 juin 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (13 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4575) : satisfait de l'intégration de Mayotte dans un texte d'ensemble sur le développement de l'outre-mer - Emet cependant certaines réserves concernant le statut de Mayotte et son régime législatif - Avant les législatives, engagement des principaux dirigeants de la majorité en faveur de la départementalisation immédiate de Mayotte - (p. 4576) : construction à Longoni d'un port en eau profonde et réalisation d'une éventuelle zone franche - Habitat social - Calendrier de mise en place administrative de la chambre professionnelle créée en 1981 - Représentation des intérêts économiques et sociaux de Mayotte, notamment au Conseil économique et social - Modalités spécifiques d'application à Mayotte de cette loi de programme - Réitère au ministre sa demande d'accession de Mayotte au statut de département d'outre-mer - Art. 2 (p. 4613) : son amendement n° 99 : bénéfice de la dotation globale de décentralisation, DGD, étendu à la collectivité territoriale de Mayotte ; retiré - Art. 4 (p. 4622) : son amendement n° 100 : modalités d'application

de la présente loi à Mayotte ; retiré - Art. 5 (p. 4624) : son amendement n° 101 : création de zones franches à Mayotte ; retiré - Art. 9 (p. 4631) : son amendement n° 102 : exonération des cotisations sociales en faveur des entreprises qui embauchent des apprentis ; retiré.

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Après l'art. 10 (p. 4674) : son amendement n° 103 : représentation de Mayotte au Conseil économique et social ; retiré - Après l'art. 16 (p. 4687) : son amendement n° 104 : extension et adaptation, par ordonnances, à Mayotte de dispositions législatives applicables en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5064) : demande de départementalisation de Mayotte : réfute l'objection constitutionnelle d'incompatibilité entre le statut départemental unique et la prise en compte du particularisme mahorais ; Conseil constitutionnel ; possibilité d'appliquer à Mayotte les règlements communautaires ; comparaison avec Saint-Pierre-et-Miquelon - (p. 5065) : crédits consacrés à Mayotte par le budget des DOM-TOM et les ministères techniques - Insuffisance de l'action pour le développement agricole - Demande la prise en charge de la compensation financière par l'Etat de l'enseignement primaire public - Pénalisation de Mayotte par le mécanisme d'inscription au fonds d'investissement des DOM, FIDOM, et subvention d'équilibre pour les liaisons aériennes - Environnement : demande la protection du lagon - Votera ce projet de budget.

HERMENT (Rémi), sénateur de la Meuse (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution (JO Lois et décrets 6 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 149 (JO Débats 30 octobre 1985) (p. 2622) - Ministère : Affaires sociales - *Avenir des directions départementales des affaires sanitaires et sociales* - (Caduque : mars 1986) - Action sanitaire et sociale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 10 (p. 4853) : son amendement n° I-28, soutenu par M. Michel Souplet : alignement en matière de TVA des aliments médicamenteux sur les autres aliments pour animaux ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5217) : difficultés agricoles en Lorraine - Evolution du régime des quotas laitiers -

Situation préoccupante des producteurs prioritaires - (p. 5218) : évolution des emplois dans l'industrie laitière - Pénalités applicables aux dépassements des quotas laitiers - Restructuration des exploitations - Favorable à l'adoption de ce budget.

HOEFFEL (Daniel), sénateur du Bas-Rhin (UC, puis élu président de ce groupe) (JO Lois et décrets 4 avril 1986).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu président du groupe UC (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du Règlement du Sénat [n° 350 (85-86)] (24 avril 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 147 (JO Débats 18 octobre 1985) (p. 2319) - Ministère : Intérieur - *Relations financières, en matière de personnels, entre l'Etat et les collectivités départementales* - (Caduque : mars 1986) - Fonction publique.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 530) : priorités du Gouvernement - Emploi : rôle de l'amélioration de la compétitivité des entreprises ; approbation de la privatisation ; nécessité de l'assouplissement de la législation ; implication de l'entreprise dans l'éducation - Sécurité : lutte contre le terrorisme - Ordonnances : approbation de l'utilisation de cette procédure dans le contexte politique inhabituel issu des élections du 16 mars 1986 et attitude du Président de la République - (p. 531) :

appel à l'effort - Demande un bilan de la gestion socialiste - Attachement à la liberté : conséquences dans l'audiovisuel et dans la politique d'éducation ; mission de la famille ; rétablissement de la prime au troisième enfant - Décentralisation - Préparation de la nouvelle loi de programmation militaire - Responsabilité de la France en Afrique - Départements et territoires d'outre-mer - (p. 532) : demande la relance de la construction européenne - Vote de la confiance au Gouvernement par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Rappel au règlement (p. 905 et 906) : au nom du groupe de l'Union centriste, souhaite que le débat puisse s'engager rapidement dans le calme et la sérénité.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés, et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1333) : vote favorable du groupe de l'union centriste sur ce projet de loi - Scrutin majoritaire et stabilité des institutions - Liens entre l'élu et l'électeur - Respect des engagements électoraux.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1445) : groupe de l'union centriste favorable à ce projet relatif à l'évolution de la Nouvelle-Calédonie - Conséquences positives de la régionalisation - Référendum d'autodétermination prévu en 1987 - Régionalisation et autonomie : principes de base du maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - En remplacement de M. Pierre Salvi, rapporteur - Question préalable (p. 3447) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Préservation des libertés publiques - Art. 1 A (p. 3449) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 5 de M. Charles Lederman et n° 9 de M. André Méric (principe des contrôles d'identité) - Art. 1 (p. 3450) : sur les contrôles d'identité préventifs, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 6 de M. Charles Lederman et n° 10 de M. André Méric et aux amendements n° 2 et n° 4 de M. Charles Lederman, n° 11 et n° 12 de M. André Méric - Art. 2 (p. 3453) : sur la prise d'empreintes digitales ou de photographies nécessaires à la vérification de l'identité, s'oppose aux amendements n° 7, de suppression, et n° 3 de M. Charles Lederman - Art. 3 (p. 3454) : sur les sanctions, s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de M. Charles Lederman et à l'amendement n° 13 de M. André Méric.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)]** - (30 juillet 1986) - Question préalable (p. 3473) : soutient la motion n° 1 de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - Après l'art. 8 (p. 3645) : son amendement n° 54, soutenu par M. Claude Huriet : suppression de la création de sections au sein des comités économiques et sociaux ou régionaux ; adopté.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3728) : son amendement n° 77, soutenu par M. Raymond Bouvier : prorogation de la commission administrative paritaire nationale des personnels des offices publics d'HLM ; adopté.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 3 (p. 4090) : son amendement n° 57, soutenu par M. Louis Jung sur les établissements publics fédérés ; retiré - Art. 15 (p. 4118) : sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 58, soutenu par M. Claude Huriet ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 29 (p. 4179) : son amendement n° 59, soutenu par M. Claude Huriet : composition des commissions chargées d'accorder les décisions d'accréditation ; retiré - Art. 30 (p. 4180) : son amendement n° 60, soutenu par M. Henri Le Breton : organisation du doctorat ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4944) : diminution des prélèvements obligatoires, des impôts d'Etat et recul de l'inflation - Réduction du déficit budgétaire - Mesures insuffisantes visant à favoriser l'investissement des entreprises et partant, à relancer les exportations - Augmentation de la fiscalité locale - Mesures en faveur du secteur agricole - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de la première partie de la loi de finances.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5039) : aménagement du territoire et construction européenne : cas de l'Alsace - Urgence d'une liaison autoroutière continue entre la France et la République fédérale d'Allemagne ; demande la réalisation de la liaison entre l'autoroute Paris-Strasbourg et l'autoroute Hambourg-Bâle - Projet de TGV Est - Liaison Rhin-Rhône - (p. 5040) : nécessité de relier la France à l'Europe fluviale - Priorité des voies de communication pour le développement économique et social de l'Europe.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5554) : groupe de l'union centriste favorable à l'adoption des crédits consacrés à l'enseignement scolaire - Renforcement de l'ouverture du système d'éducation sur le monde extérieur - Volonté d'adaptation permanente de l'enseignement aux besoins.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5633, 5634) : décentralisation, phénomène irréversible et indispensable en ce qui concerne le transfert des exécutifs et des compétences nouvelles - Gestion financière des collectivités locales - Insuffisance des transferts des personnels - Apparition de charges supplémentaires et répercussion sur la fiscalité locale - Prise en charge partielle des équipements par les départements, les régions et les communes - Renforcement de la tendance centralisatrice, notamment dans la vie économique.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5858) : hommage au travail du président et du rapporteur général de la commission des finances - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption du budget pour 1987 - Compétition et sélection incontestables - Stabilisation des dépenses de fonctionnement de l'Etat - Amélioration de la gestion des entreprises publiques - Freinage des prélèvements obligatoires - Réduction des impôts d'Etat - Recul de l'inflation - (p. 5859) : amélioration de la situation de l'emploi par le redressement économique, l'accroissement de l'investissement et le développement du commerce extérieur - Importance de l'avenir de l'agriculture - Problème des collectivités locales et de l'équilibre de la caisse de retraite des agents des collectivités locales.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5976) : nouvel espace politique, économique et social de l'Europe - Ratification de l'Acte unique européen et institutionnalisation du système monétaire européen, SME - Modeste reconnaissance du rôle du Parlement européen grâce à Simone Veil et Pierre Pflimlin - Absence de solution aux problèmes concrets - Problème financier - Cohésion à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté - Interrogation sur les intentions du Gouvernement sur l'anticipation de l'augmentation des ressources propres de la communauté.

Politique agricole commune favorable à l'agriculture française dans le passé - Création d'un grand marché intérieur - Développement d'une politique monétaire européenne - Souhaite l'harmonisation des politiques économiques des grands pays de la communauté - Problème de la coopération politique - Nécessité pour l'Europe de pouvoir s'exprimer d'une seule voix sur des sujets importants - (p. 5977) : nécessité pour l'Europe de répondre dans la cohésion au défi que lui pose les nations nouvelles comme celle de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine ou de tous les pays en voie de développement - Problème de la compétitivité et du vieillissement de l'appareil de production, de la population et de la technologie - Rappelle les récentes catastrophes écologiques - Nécessaire harmonisation des législations pour une meilleure prévention - Rappelle le sommet de Reykjavik et les problèmes de la défense et de la sécurité de l'Europe - Coopération souhaitable en matière de conception et de fabrication des armements - Inquiétude face au progrès de la construction européenne au cours des dernières années - Priorité au problème de la politique agricole commune - Crise financière de la communauté - Souhaite l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen - Puissance militaire garante de l'indépendance nationale - Se déclare favorable, au nom du groupe de l'union centriste, à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 12 (p. 6378) : son amendement n° 3, soutenu par M. Marcel Rudloff : application de la taxe additionnelle au droit de bail à certains locaux ayant fait l'objet de travaux d'agrandissement, de construction ou de reconstruction financés avec le concours de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; adopté.

HUCHON (Jean), sénateur du Maine-et-Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4231) : évolution de la crise dans le secteur immobilier et de la construction, depuis 1981 - Volonté du Gouvernement de relancer l'offre foncière - Mesures fiscales et financières applicables, tant en métropole qu'outre-mer - Relations entre bailleurs et locataires : nouveau régime juridique locatif - Augmentation en 1986 des logements locatifs sociaux financés par le Gouvernement - Problème de la durée de la période transitoire - (p. 4232) : mesures d'extinction progressive de la loi du 1^{er} septembre 1948 - Redressement de la situation financière des organismes d'HLM - Accession facilitée à la propriété du logement social - Simplification de certaines règles d'urbanisme - Souhaite que prochainement l'effort fiscal consenti pour l'acquisition des logements neufs soit étendu aux logements anciens - (p. 4233) : esprit de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les groupements professionnels ou syndicaux concernés - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 38 (p. 4376) : soutient l'amendement n° 361 de M. Roger Boileau (fixation du loyer maximum dans le cas d'accords collectifs locaux conclus en application de l'article 41) - Art. 41 (p. 4381) : soutient les amendements n° 366 de M. André Diligent (caractère obligatoire des accords collectifs locaux) et n° 362 de M. Louis Mercier (objet des accords collectifs locaux).

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 60 (p. 4439) : son amendement n° 364, soutenu par M. Jean Colin : limitation de la durée de validité des réserves foncières communales inscrites au plan d'occupation des sols, POS ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5144) : importance de l'artisanat et du commerce pour l'économie française - Allègements fiscaux sur la taxe professionnelle - Réduction des bases d'imposition pour les entreprises qui embauchent - Nécessité d'encourager la création d'entreprises artisanales - Souhaite la mise en place d'une fiscalité moins répressive - Lourdeur des charges grevant les entreprises - Importance des équipements de grande distribution - Nécessité de soutenir le commerce de proximité - Souhaite l'intégration possible d'un bureau de tabac dans un commerce multiple rural - Problème de la formation, de la distribution et des situations de monopole et d'hégémonie - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- **Question au Gouvernement : engagements du Gouvernement envers l'enseignement agricole privé** (11 décembre 1986) (p. 6025).

HUGO (Bernard, Charles), sénateur de l'Ardèche (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé membre titulaire de cet office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement** - [(n° 69 (86-87) tome 17)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 429 (JO Débats 26 octobre 1983) (p. 2449) - Ministère : Affaires sociales - **Répartition des droits à pension de réversion entre les anciens conjoints** - (Caduque ; mars 1986) - Pensions de réversion.

n° 502 (JO Débats 15 mai 1984) (p. 767) - Ministère : Intérieur - **Nombre de travailleurs turcs installés en France** - (Caduque ; mars 1986) - **Travailleurs étrangers.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5098, 5099) : effort incontestable accompli en faveur de l'environnement depuis 1976 - Récentes catastrophes de Tchernobyl et de Bâle - Année 1987 déclarée année européenne de l'environnement - Evolution des crédits du ministère de l'environnement - Politique de l'eau : création d'un institut de l'eau et d'un Observatoire national de la qualité des eaux souterraines ; objectif et financement des contrats de rivières - Gestion des déchets, et particulièrement des déchets industriels ; implantation géographique des décharges - Protection des espaces naturels - Problèmes rencontrés dans les sites naturels classés - Protection de la forêt méditerranéenne : coût des incendies ; actions de prévention - (p. 5100) : au niveau européen, résultats satisfaisants de la France en matière de protection de l'environnement - Grâce à l'adoption de l'Acte unique européen, introduction dans le Traité de Rome d'un nouveau titre consacré à l'environnement - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5229, 5230) : examine la répartition des crédits de ce budget - Soutien gouvernemental à l'agriculture des zones défavorisées et de montagne - Révision indispensable des méthodes d'application des quotas laitiers - Problèmes pour l'économie agricole des régions méridionales de l'élargissement du Marché commun - Interroge le Gouvernement sur la date d'affectation des crédits aux programmes intégrés méditerranéens, PIM - Nécessité de défendre à Bruxelles l'agriculture française, les productions animales et végétales - Poursuite de la modernisation des structures et des moyens de production - Augmentation des bourses octroyées à l'enseignement agricole - Politique agricole devant prendre en compte l'environnement social des agriculteurs et la notion d'aménagement de l'espace et du territoire.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5539) : dépenses de personnel - Situation des personnels de l'enseignement scolaire - Revalorisation de la carrière des instituteurs - Amélioration de la formation des maîtres - Enseignement des disciplines artistiques - Recrutement des élèves instituteurs - (p. 5540) : création d'une fonction de directeur d'école - Suppression de postes d'enseignants dans les écoles et les collèges et création de postes dans les lycées - Suppression du recrutement des PEGC - Enseignement professionnel - Plan d'insertion des jeunes - Problème des locaux scolaires, et particulièrement des lycées - Crédits consacrés à l'enseignement privé ; insuffisance du montant du forfait d'externat et évaluation des arriérés - Encourage le Gouvernement à poursuivre son action - Favorable à l'adoption de ces crédits.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5641) : multiplication des incendies de forêts et nécessité d'accorder une priorité à la sécurité civile - Problème d'organisation - Coordination à effectuer au niveau du département par le commissaire de la République - Maire responsable de la sécurité dans sa commune - Inadaptation de la structure communale des services de secours - Mise en place des centres interrégionaux de coordination de sécurité civile, CIRCOSC - Rôle départemental du bureau d'études et de centralisation des renseignements pour les incendies de forêts, BECRIF - Favorable à la création d'un plan Orsec national - Pollution du Rhin - Absence de frontières pour la pollution - (p. 5642) : augmentation des crédits de la sécurité civile - Poursuite de la modernisation de la police - Importance des incendies en France au cours de l'été 1986 et notamment dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Nécessité d'un effort de réflexion, de prévention et d'intervention sur le plan national - Acquisition d'appareils plus légers pour la détection des incendies - Utilité des gros porteurs type Canadair et des DC

6 - Nécessité d'aider les communes qui procèdent au débroussaillage - Importance du pourcentage de la forêt méditerranéenne appartenant à des propriétaires privés - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

HUGO (Bernard, Michel), sénateur des Yvelines (C).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 155) :** se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisée par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 179) : problème de la flexibilité des emplois - Se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) .

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 318) : soutient l'amendement n° 203 de M. René Martin, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - (p. 326) : son amendement n° 355, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Vote unique sur les articles 2, 3 et 4 (p. 400) : nombre de témoignages de soutien envoyés par des sections syndicales CGT - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Moission et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - Discussion générale (p. 629) :** nécessaire réactualisation des règles régissant l'exercice de la profession de géomètre-expert - Dépôt d'une proposition du groupe communiste, en juillet 1984, tendant à créer un organisme regroupant l'ensemble des professionnels de la topographie - Sanctions pénales, sanctions civiles et loi du 7 mai 1946 n'attribuant pas à l'ordre des géomètres-experts le monopole de tous les actes de topographie - (p. 630) : tribunaux sanctionnant les seules activités ordinaires de topographie - Texte de cette proposition tendant à accroître les privilèges exorbitants des géomètres-experts au détriment de la profession de technicien-topographe - Répercussions négatives sur l'emploi - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption des conclusions de la commission des affaires économiques sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 941) :** soutient l'amendement n° 421 de M. Jacques Eberhard (modification des dispositions du code du travail permettant d'affirmer que l'ordre public social s'oppose à ce qu'un salarié renonce, à la demande de son employeur, à un droit ou à un avantage né de son contrat de travail) - (p. 944) : soutient

l'amendement n° 425 de M. Hector Viron (modification des dispositions du code du travail pour empêcher un salarié de renoncer à des droits ou avantages nés des dispositions d'une convention ou d'un accord collectif) - (p. 948) : soutient l'amendement n° 38 de M. Fernand Lefort (modification des dispositions du code du travail permettant qu'un poste de travail ne puisse faire l'objet de l'utilisation successive de plus de deux contrats de travail temporaire) - (p. 949) : soutient l'amendement n° 41 de Mme Marie-Claude Beaudou (protection des salariés touchés par des licenciements pour cause économique) - (p. 950) : soutient l'amendement n° 44 de Mme Marie-Claude Beaudou (exclusion du champ d'application de cet article de l'industrie de l'armement) - (p. 952) : soutient l'amendement n° 428 de M. Hector Viron (non remise en cause des dispositions de l'article L. 122-3-2 du code du travail).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 1023, 1024) : soutient l'amendement n° 52 de M. Serge Boucheny (coopération avec les pays du tiers monde) - (p. 1025) : soutient l'amendement n° 56 de M. Serge Boucheny (réaménagement des jeunes à l'issue du service national) - (p. 1026, 1027) : soutient l'amendement n° 58 de M. Paul Souffrin (fonds de garantie des cotisations auprès des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 4** (p. 1083, 1084) : soutient l'amendement de suppression n° 64 de M. Jean-Luc Bécart (programme de la privatisation) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1095) : soutient l'amendement n° 67 de M. René Martin (exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1096) : son amendement n° 68 : exclusion de la Compagnie générale d'Electricité de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1113) : son amendement n° 77, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurances et de réassurances incendie, accidents et risques divers de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1121) : son amendement n° 84, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Mutuelle générale française-vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1129) : son amendement n° 93, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Banque Hervet de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1139) : son amendement n° 103, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque régionale de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - **Art. 1** (p. 2105) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1061, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - **Art. 5** (p. 2212) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1079 de M. Camille Vallin - (p. 2214) : soutient les sous-amendements n° 1077 de M. Marcel Rosette et n° 1081 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - **Art. 7** (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1094 de M. Ivan Renar - (p. 2251, 2252) : se déclare défavorable à l'amendement n° 123 de la commission - Situation des personnels de la CNCL - **Après l'art. 7** (p. 2253) : sur l'amendement n° 124 de la commission (secret professionnel pour les

membres et agents de la CNCL), son sous-amendement n° 1095 ; rejeté - **Art. 9** (p. 2265) : se déclare défavorable à l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL) - **Art. 10** (p. 2269) : sur l'amendement n° 127 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis), soutient le sous-amendement n° 1096 de M. Hector Viron.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - **Art. 13** (p. 2314) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1101, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 18** (p. 2374, 2375) : soutient l'amendement n° 1228 de M. James Marson (absence de perquisition dans les entreprises) - Pouvoirs de la CNCL en matière de défense nationale - Contrôle politique sur les médias audiovisuels - **Art. 18** (p. 2379) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), soutient le sous-amendement n° 1113 de M. Marcel Gargar - **Art. 27** (p. 2415) : son amendement n° 1272, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : obligations particulières pour l'utilisateur ou le propriétaire d'un site d'émission ; non retenu dans le vote unique (p. 2419).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Vote unique sur les articles 31 et 32** (p. 2486) : ne votera pas ces articles - **Rappel au règlement** (p. 2488) : incohérence de l'examen de l'article 33 faisant référence aux articles 28 et 29 réservés à la demande du Gouvernement - **Art. 33** (p. 2490, 2491) : soutient l'amendement n° 35 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre) - **Rapport Moinot** intitulé « Pour une réforme de l'audiovisuel » présenté au Premier ministre en 1982 - (p. 2493) : soutient l'amendement n° 1306 de M. Charles Lederman (substitution du régime de la concession de l'usage des fréquences au régime de l'autorisation) - (p. 2494) : soutient l'amendement n° 1304 de M. Guy Schmaus (pouvoir d'octroyer les autorisations de l'usage des fréquences - substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL) - (p. 2496, 2497) : soutient l'amendement n° 1308 de M. Serge Boucheny (détermination des zones géographiques par TDF) - **Conférence de l'Union internationale des télécommunications, UIT - Accords de Stockholm - Rôle du comité de coordination des télécommunications, CCT - Rôle de TDF - Critiques adressées à l'intervention de TDF en raison de son monopole technique - Rôle indispensable de l'établissement public.**

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2528) : soutient l'amendement n° 1318 de Mme Rolande Perlican (indication des engagements en matière de pluralisme dans les déclarations de candidature) - (p. 2547) : soutient l'amendement n° 1330 de M. Jean Garcia (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement du service).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2588) : son amendement n° 1333, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 35** (p. 2647) : sur l'amendement n° 167 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (critères d'attribution de l'autorisation par la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1659 de M. James Marson - Modalités juridiques de l'accès au satellite - Concession et autorisation - **Art. 36** (p. 2650) : son amendement n° 1365 : publication au Journal officiel des concessions ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - **Chapitre II** (p. 2654) : soutient l'amendement n° 1369 de M. Jean Garcia (maintien de la notion de radiodiffusion et non plus de radiodiffusion sonore dans l'intitulé) - **Art. 37** (p. 2656) : services de radio et de télévision par câble - Consultation de la CNCL - Défini-

tion des domaines réglementaire et législatif - Durée de l'autorisation - Règles générales de programmation - Conditions générales de production des oeuvres diffusées - Publicité - Modalités de diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles - Importance du câblage du pays - Fibre optique - (p. 2661) : son amendement n° 1373, soutenu par M. Charles Lederman : détermination des conditions du respect du pluralisme ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 41 (p. 2719 et 2721) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, soutient les sous-amendements n° 1133 et n° 1662 de M. James Marson, et son sous-amendement n° 1135 ; rejeté - Art. 42 (p. 2723) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), soutient le sous-amendement n° 1138 de Mme Hélène Luc - Art. 43 (p. 2733) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), soutient le sous-amendement n° 1665 de M. James Marson - (p. 2735) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article tel qu'il résulte de l'amendement de la commission.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2914) : son amendement n° 1530, soutenu par M. James Marson : acquisition de TF 1 : interdiction de candidature pour des groupes permettant de faire passer une partie du capital sous contrôle étranger ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Titre IV (p. 2972) : son amendement n° 1518, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de l'intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme TF1 et de la société française de production et de création audiovisuelle » ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 75 (p. 3005) : son amendement n° 1560, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3109) : son amendement n° 1438, soutenu par M. Charles Lederman : mission du service public ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

HURIET (Claude), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (rattaché administrativement au groupe UC, puis UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à prévoir une indemnisation immédiate des victimes de catastrophes naturelles [n° 336 (85-86)] (15 avril 1986) - Calamités et catastrophes.

Proposition de loi, visant à modifier la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 341 (85-86)] (24 avril 1986) - Sociétés civiles et commerciales.

Proposition de loi, tendant à assurer l'indemnisation des dommages corporels subis par les victimes d'attentats terroristes [n° 384 (85-86)] (21 mai 1986) - Terrorisme.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 95 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant diverses mesures d'ordre social [n° 103 (86-87)] (10 décembre 1986) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 129 (86-87)] (18 décembre 1986) - Sécurité sociale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 746 (JO Débats 6 mars 1986) (p. 396) - Ministère : Premier ministre - *Représentation de la France au sommet de Tokyo* - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 52 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Santé et famille - *Absence d'informations sur les conséquences pour la France de la catastrophe de Tchernobyl (URSS)* - (Réponse : JO Débats 24 mai 1986) (p. 839) - Energie nucléaire.

n° 132 (JO Débats 5 novembre 1986) (p. 4326) - Ministère : Equipement - *Généralisation du contrôle technique des véhicules* - Automobiles.

Questions orales avec débat :

n° 36 (Non publiée) - Ministère : Santé et famille - *Absence d'informations sur les conséquences pour la France de la catastrophe de Tchernobyl (URSS)* - (Retirée : mai 1986) - Energie nucléaire.

n° 138 (JO Débats 9 octobre 1985) (p. 2195) - Ministère : Affaires sociales - *Aide du gouvernement à l'industrie pharmaceutique* - (Caduque : mars 1986) - Pharmacie.

n° 166 (JO Débats 11 décembre 1985) (p. 3731) - Ministère : Relations extérieures - *Expulsion d'Ethiopie de l'organisation « médecins sans frontières »* - (Caduque : mars 1986) - Relations internationales.

n° 43 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Environnement - *Création d'une saline en Alsace* - (Retirée : octobre 1986) - Environnement.

n° 48 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 728) - Ministère : Affaires étrangères - *Conséquences de la visite en France du chef de l'Etat polonais* - (Retirée : octobre 1986) - Politique extérieure.

n° 66 (JO Débats 13 juin 1986) (p. 1554) - Ministère : Fonction publique - *Déficiences dans la gestion du centre mondial informatique* - Informatique.

n° 78 (JO Débats 8 octobre 1986) (p. 3879) - Ministère : Affaires sociales - *Installation d'un troisième centre de l'Institut national de la recherche sur la sécurité en Lorraine* - (Retirée : décembre 1986) - Emploi.

n° 85 (JO Débats 22 octobre 1986) (p. 3989) - Ministère : Transports - *Projet de création de l'aéroport régional de Louvigny (Moselle)* - Aérodrômes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 68) : dépôt de ce projet de loi avant les élections du 16 mars 1986 - Circulaire du 23 février 1982 et ordonnance du 16 janvier 1982 - Négociation collective - (p. 69) : accord d'entreprise et accord de branche - Situation de l'économie au plan international - Adaptation de l'appareil productif - Se déclare favorable aux amendements de la commission des affaires sociales ; définition de la nature des compensations.

- **Nouvelle lecture** [n° 294 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (20 février 1986) - **Discussion générale** (p. 438) : absence d'audition des partenaires sociaux par l'Assemblée nationale - Adoption du texte de ce projet de loi après recours par le Gouvernement à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution - Régression de la part de la France des ventes mondiales des pays développés - Loi discutée dans sa finalité - Intention du Gouvernement de contraindre la majorité sénatoriale à voter le texte de ce projet de loi - (p. 439) : texte renforçant les rigidités et bridant les entreprises - Favorable aux amendements de la commission des affaires sociales allant dans le sens d'une authentique flexibilité - Sous réserve de l'adoption de ces amendements, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : aide à la sidérurgie** (24 avril 1986) (p. 586).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1268) : regret du recours du Gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution pour l'adoption de ce texte à l'Assemblée nationale - (p. 1269) : supériorité du scrutin majoritaire sur le scrutin proportionnel - Demande une garantie constitutionnelle assurant la stabilité du mode de scrutin - Regrette que le projet de découpage électoral n'ait pas été joint au projet de loi - Signature des ordonnances par le Président de la République - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1771) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement tendant à favoriser l'embauche - Groupe de l'union centriste favorable aux actions menées par le Gouvernement en faveur de l'emploi - Ordonnance du 14 mars 1984 et suppression de l'indemnisation de licenciement économique - (p. 1772) : insuffisance de la législation actuelle quant à la protection des salariés et conséquences de ces effets pervers sur l'embauche par les chefs d'entreprise - Nécessaire restauration de l'autorité et de la responsabilité du chef d'entreprise, d'une juste protection des salariés - Redoute l'importance du nombre de recours - Suppression de quelques dizaines de milliers d'emplois dans un premier temps - Souhaite l'étalement des effets négatifs dans le temps - Gravité du licenciement - Recherche d'une

plus grande souplesse pour l'entreprise et le maintien d'une profonde solidarité entre les hommes.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1801) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de l'article premier - **Art. 2** (p. 1816) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de cet article : restauration de la pleine et entière responsabilité du chef d'entreprise - **Après l'art. 2** (p. 1820) : se déclare opposé, au nom du groupe de l'union centriste, à l'amendement n° 275 de M. André Méric (prise en compte de la situation des travailleurs handicapés) - Son amendement n° 310 : consultation obligatoire si le nombre de licenciements envisagé est supérieur au quart de l'effectif total dans une période de 62 jours consécutifs ; retiré - **Art. 3** (p. 1825) : son amendement n° 312 : dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi après négociation entre les organisations patronales et syndicales ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1852, 1853) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi tel qu'il a été amendé par la commission - **Hommage au travail de M. Louis Souvet, rapporteur** - Amendements acceptés destinés à améliorer la protection du salarié - **Entreprise : communauté de vie et d'intérêts** - Disparition d'une loi obsolète.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3611, 3612) : inégales répercussions de la décentralisation sur la situation des départements - Nombreuses lacunes de ce projet - Absence de transfert de moyens en matière de compétences et de transports scolaires - Problème de la répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale - Partage des compétences entre département et région en matière d'enseignement du second degré - Favorable à l'attribution de plus de liberté aux élus locaux - Modification souhaitée de la classification des hôpitaux psychiatriques - (p. 3613) : conséquences de la limitation du cumul des mandats et loi du 30 décembre 1985 - Répartition de la « troisième part » du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - **Art. 4** (p. 3629) : se déclare favorable à l'amendement n° 76 de M. Jean Madelain (consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission) - Se déclare opposé aux amendements identiques de suppression n° 39 de Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 81 de M. André Méric (compétence en matière d'action sociale et de santé) - **Après l'art. 8** (p. 3641) : chevauchement des calendriers : académique, scolaire et électoral - Se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale) - (p. 3645) : soutient l'amendement n° 54 de M. Daniel Hoefel (suppression de la création de sections au sein des comités économiques et sociaux ou régionaux).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1986) - **Art. 7** (p. 4100) : sur les unités internes, se déclare opposé à l'amendement n° 89 de M. François Autain - **Art. 15** (p. 4118) : soutient l'amendement n° 58 de M. Daniel Hoefel sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur - **Art. 17** (p. 4123) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, se déclare opposé à l'amendement n° 114 de M. François Autain - (p. 4124) : sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 19 de la commission - (p. 4127) : se déclare favorable à l'égalité des chances - Opposé à la barrière de l'argent et à la ségrégation sociale - Possibilité de frais d'inscription inégaux - Se déclare favorable à l'adoption de cet article tel qu'il a été amendé - **Art. 20** (p. 4134) : se déclare favorable à cet article tel qu'il a été amendé par la commission - Souhaite une plus grande stabilité et une plus grande conscience des enseignants dans l'exercice de leur fonction.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - **Art. 29** (p. 4179) : soutient l'amendement n° 59 de M. Daniel Hoefel (composition des commissions chargées d'accorder les décisions d'accréditation) - **Après l'art. 37** (p. 4193) : son amendement n° 61, soutenu par M. Auguste Chupin : conventions entre l'Etat et les établissements privés d'enseignement supérieur ;

retiré - (p. 4194) : son amendement n° 62, soutenu par M. Pierre Lacour : création d'une université nouvelle à caractère expérimental avec statut de fondation ; retiré.

- **Question au Gouvernement : problèmes de la Lorraine** - (13 novembre 1986) (p. 4590).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4805) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-221, soutenu par M. Jean Colin ; retiré - **Après l'art. 5** (p. 4835) : son amendement n° I-222, soutenu par M. Jean Colin : réduction du taux de la TVA applicable pour les locations de voitures particulières n'excédant pas trente jours consécutifs ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Art. 16** (p. 4894) : son amendement n° I-226, soutenu par M. Jean Colin : allègement des droits sur les donations-partages ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) (p. 5179) : budget de la recherche pour 1987 dans la continuité des actions entreprises par les gouvernements précédents - Avance dans le domaine de la recherche spatiale de l'électronucléaire par rapport aux pays développés - Capacité d'innovation et progrès technologiques nécessaires pour la compétition internationale - Définition de la masse budgétaire consacrée à la recherche et à la recherche développement - (p. 5180) : loi de finances rectificative pour 1986 et diminution du budget civil de recherche et de développement technologique - Pénalisation de la recherche française - Effort de recherche par rapport au PIB inférieur à celui des Etats-Unis, du Japon et de la République Fédérale d'Allemagne - Craint que le budget de la recherche ne soit trop « figé » - Interrogation sur une modification du financement de la recherche en France - Nécessaire adaptation des moyens de recherche à l'évolution du monde - Exemple du développement du SIDA et des travaux du professeur Montagnier et de son équipe - Niveau national insuffisant et inadapté à la compétition nationale en matière de recherche - Souhaite le développement d'une recherche européenne : exemple des satellites - Souhaite l'information du Parlement sur l'évolution des programmes mis en place : Eurêka, Brite, Esprit - Au nom du groupe du l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - **Art. 3** (p. 5922) : interroge le Gouvernement sur le non cumul de l'allocation parentale d'éducation avec un avantage de vieillesse ou d'invalidité - Favorable à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Après l'art. 7** (p. 5938) : se déclare opposé à l'amendement n° 62 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suspension de toutes les mesures de saisie d'expulsion à l'encontre de toute personne frappée par la maladie ou sans emploi) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5946, 5947) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption du texte du Gouvernement amendé par la commission - Problème du troisième enfant - Mise en place d'une allocation de garde d'enfant à domicile - Attachement à la politique en faveur du premier enfant - Extension de l'allocation parentale d'éducation - Simplification des prestations - Souhaite l'indexation de l'allocation parentale d'éducation sur le SMIC et le cumul possible avec un avantage d'invalidité - Regrette le retrait de l'amendement de MM. Pierre-Christian Taittinger et Pierre Louvet sur les familles du quart monde.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion

générale (p. 6125, 6126) : son intervention, présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales - **Art. 1 B** (p. 6136) : accepte l'amendement n° 46 du Gouvernement (conditions d'attribution de l'allocation de veuvage) - **Art. 1** (p. 6137) : s'oppose aux amendements de suppression n° 23 de M. André Méric et n° 28 de M. Paul Souffrin (conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés) - **Après l'art. 1** (p. 6138) : accepte l'amendement n° 1 de M. André Bohl (transfert au régime minier de sécurité sociale des responsabilités attribuées depuis 1948 aux houillères) - (p. 6139) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Paul Souffrin (conditions de travail des femmes en état de grossesse médicalement constatée) - **Après l'art. 2** (p. 6140) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Paul Souffrin (stabilité de l'emploi garantie en cas de perte de marché ou de changement d'employeur) - **Après l'art. 3** (p. 6141) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Paul Souffrin (conditions de validité des accords et conventions négociés dans les entreprises) - **Après l'art. 4** (p. 6142) : accepte l'amendement n° 42 de M. Louis Virapoullé (prise en charge par l'Amexa des accidents dont sont victimes les exploitants dans l'exercice d'une activité secondaire non salariée non agricole) et s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Paul Souffrin (conditions de l'opposition à une extension par le ministre d'une convention collective) - **Après l'art. 5** (p. 6143) : son amendement n° 2 : rémunération des agents de vente de la presse ; adopté - (p. 6144) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Paul Souffrin (abrogation de l'article 414 du code pénal visant à sanctionner les délits lors de manifestations) - **Respect du droit de grève** - **Art. 6** (p. 6145) : s'oppose aux amendements de suppression n° 11 de M. André Méric et n° 29 de M. Paul Souffrin (modulation du forfait journalier hospitalier) - **Après l'art. 6** (p. 6147) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Paul Souffrin (juridiction compétente pour qualifier la faute ayant entraîné un accident du travail) - Primauté des décisions prises par la juridiction de la sécurité sociale sur celles prises par la juridiction pénale - **Art. 7** (p. 6148) : s'oppose aux amendements n° 12 de M. André Méric et n° 31 de M. Paul Souffrin (rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale) - **Après l'art. 7** (p. 6150, 6151) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de M. Guy Besse (dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi) et, sur cet amendement, pour le sous-amendement n° 55 de M. Philippe Labeyrie - **Art. 7 bis** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de M. Paul Souffrin (revalorisation des pensions de retraite en 1987) - **Art. 7 ter** (p. 6152) : son amendement n° 3 : droit du malade au libre choix de son établissement de soins ; adopté - **Après l'art. 7 quinquies** : son amendement n° 5 : prévention des accidents du travail ; adopté après modification par le sous-amendement n° 54 du Gouvernement - (p. 6155) : accepte l'amendement n° 48 du Gouvernement (fonctionnement et mission des « associations intermédiaires ») - Statut de l'« association intermédiaire » et des salariés de cette association - **Art. 11** (p. 6160, 6161) : s'oppose aux amendements de suppression n° 15 de M. André Méric et n° 32 de M. Paul Souffrin (prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics) - Son amendement n° 7 : rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982 ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 6165) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 57 du Gouvernement (maintien en vigueur des dispositions transitoires relatives aux activités privées dans les établissements d'hospitalisation publics jusqu'à l'entrée en vigueur des textes réglementaires prévus par le précédent amendement n° 7 de la commission) - **Art. 7 quater** (suite) (p. 6166) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de M. André Méric (régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres) et accepte l'amendement n° 47 du Gouvernement (à titre transitoire, affiliation possible des médecins du régime conventionnel à honoraires libres au régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles) - Son amendement n° 4 : régime de protection sociale des médecins qui exercent une activité libérale au sein du secteur public hospitalier ; adopté - **Art. 11 bis** (p. 6167) : accepte l'amendement n° 49 du Gouvernement

(conditions de départ en retraite des personnes exerçant simultanément une activité salariée et une activité non salariée) - Art. 14 (p. 6170) : s'oppose aux amendements de suppression n° 17 de M. André Méric et n° 34 de M. Paul Souffrin (révocation des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret) - Art. 16 (p. 6172) : s'oppose aux amendements de suppression n° 24 de M. André Méric et n° 35 de Paul Souffrin (assurance contre les conséquences de la faute inexcusable) - Son amendement n° 52 : dispositions du présent article applicables aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; adopté - Après l'art. 16 : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. André Méric (validation législative des décisions prises par le Comité national de la recherche scientifique) - (p. 6173) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. André Méric (responsabilité civile introduite dans la réparation des accidents du travail) - Art. 17 (p. 6174, 6175) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité) et accepte l'amendement n° 50 du Gouvernement (suppression de la contribution de solidarité due par les retraités exerçant une activité non salariée agricole) - Art. 18 (p. 6176) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de M. René Régnault (pérennité de la disposition relative à la cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales ayant atteint l'âge de 55 ans) - Art. 19 : son amendement de suppression n° 8 : surveillance des mineurs placés hors du domicile parental ; adopté - Art. 21 (p. 6177) : son amendement n° 9 : extension du bénéfice de l'exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile aux titulaires de certains régimes particuliers de vieillesse ; retiré - (p. 6178) : accepte l'amendement n° 43 de M. Louis Virapoullé (exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile étendue aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité de troisième catégorie).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)]* - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6502, 6503) : secteur privé hospitalier - Couverture sociale des veuves - Activité des associations intermédiaires - Amendement sur l'aménagement du temps de travail - Vote des conclusions de la CMP par le groupe de l'union centriste.

HUSSON (Roger), sénateur de la Moselle (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre de la commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance (JO Lois et décrets 15 novembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 575 (JO Débats 28 novembre 1984) (p. 3738) - Ministère : Redéploiement industriel - *Avenir de l'usine CdF Chimie de*

Dieuze (Moselle) - (Caduque : mars 1986) - Industrie chimique.

n° 72 (JO Débats 31 mai 1986) (p. 1102) - Ministère : Industrie - *Avenir du site de Carling-Saint-Avold en Moselle* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1869) - Politique industrielle.

Questions orales avec débat :

n° 176 (JO Débats 14 décembre 1985) (p. 3970) - Ministère : Relations extérieures - *Respect des droits de l'homme en Pologne* - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

n° 37 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Affaires étrangères - *Conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (URSS)* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 865) - Energie nucléaire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 72) : négociation collective - Lois Auroux - Evolution des conditions de travail et des rapports sociaux - Aménagement du temps de travail et liberté de négociation - Accord de branche ou d'entreprise - (p. 73) : création d'emplois - Modalités de paiement des heures supplémentaires - Chômage partiel - Pouvoir d'achat des travailleurs - Accord de branche ou d'entreprise - Durée hebdomadaire du travail - Charges des entreprises - Dialogue social et politique contractuelle.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 865, 866) : accident nucléaire de Tchernobyl et rétention d'informations par l'URSS - Eventualité d'une réglementation internationale en matière de transmission de l'information - Rôle des médias - Action des mouvements antinucléaires et procommunistes - Inquiétude des pays scandinaves puis occidentaux - Centrale de Cattenom.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1772) : vote par le Parlement d'un texte d'habilitation économique et sociale : relance de la participation - Désengagement de l'Etat - (p. 1773) : régime juridique actuel de l'autorisation administrative de licenciement régi par l'ordonnance du 24 mai 1945 et les lois du 13 juillet 1973 et du 3 janvier 1975 - Assouplissement de la gestion des personnels - Importance des délais des autorisations administratives de licenciement - Projet ayant pour objet de favoriser l'emploi - Inutilité de l'autorisation de licenciement en matière de protection des salariés - Importance du nombre de licenciements accordés par l'inspection du travail - (p. 1774) : chômage en Lorraine - Déclaration télévisée de M. Edmond Maire - Sort des licenciés subordonné à la négociation des partenaires sociaux - Efficacité des prud'hommes dépendant de la rapidité de leurs décisions - Réponse à la nécessaire évolution du droit du travail - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3603) : problème de la décentralisation dans un pays dont l'organisation repose sur le centralisme - Nécessité d'une décentralisation - Hommage à M. Olivier Guichard - Loi Defferre de 1982 - Pause nécessaire dans la décentralisation - Nombreuses dispositions importantes de ce projet - Problème du service communal d'hygiène et de santé - Politisation regrettable des centres communaux - Disparition des conseils départementaux de développement social - Retrait possible des communes membres d'un syndicat de coopération intercommunale - Recrutement par les collectivités locales du personnel contractuel pour les emplois spécialisés - Etablissement du délai de quinze jours pour la transmission des actes budgétaires des collectivités - Texte conforme aux

engagements de la majorité - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986)
 - **Discussion générale** (p. 3689) : avenir du système de protection sociale - Prévisions catastrophiques - Déficit du régime vieillesse - Configuration de la pyramide des âges : dégradation du rapport actifs-inactifs - (p. 3690) : régimes spéciaux (régime agricole) - Délégation parlementaire pour les problèmes démographiques - Manipulations d'écritures dans les comptes de la sécurité sociale - Déficit chronique - Coût de l'abaissement de l'âge de la retraite - Urgence du projet de loi - Maintien de la diminution des prélèvements obligatoires - Décote - Nécessité de rentabiliser la sécurité sociale - Concurrence entre secteur public et secteur privé.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4244) : objectifs de ce projet : favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété des logements sociaux - Effets néfastes de la loi Quilliot : pénurie des logements locatifs et déclin du secteur du bâtiment - Désengagement de l'Etat au profit de la liberté du marché du logement et des engagements contractuels - Difficultés de gestion des offices d'HLM - (p. 4245) : accession à la propriété - Résorption de la pénurie de logements locatifs - Extinction progressive des dispositions de la loi de 1948 - Relance du secteur du bâtiment - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4756, 4757) : rupture avec le socialisme - Projet d'économie libérale - Equilibre des finances publiques - Allègement de la fiscalité des entreprises et des particuliers - Inquiétude quant à la situation de l'éducation populaire et des associations qui la composent - Votera ce projet de loi de finances favorable au redressement économique de la France.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5222, 5223) : insertion des mesures françaises au sein de la politique agricole commune fixée par la CEE - Maîtrise des surproductions -

Dépenses d'intervention - Rappelle les précédentes mesures prises par le Gouvernement en faveur du monde rural : remboursement de la TVA sur le fioul, crédits destinés à l'enseignement agricole privé, nouvelles mesures pour l'installation des jeunes et les zones défavorisées - Amélioration du revenu agricole et promotion du secteur agricole dans la vie économique et sociale de la Nation - Financement de la diminution du taux des prêts bonifiés - Aide générale aux zones défavorisées et à l'élevage - Limitation de la hausse des cotisations sociales ; augmentation de la subvention du ministère de l'agriculture au BAPSA - Mesures en faveur de l'enseignement technique agricole ; revalorisation des bourses - Economies réalisées sur les autres dépenses d'intervention, notamment les indemnités viagères de départ, ainsi que sur les investissements et le fonctionnement de l'administration - Diminution des dépenses en capital - Nécessité absolue de favoriser les industries laitières, en raison des quotas laitiers, et les entreprises de transformation des fruits et légumes, en raison de l'élargissement du Marché commun - Modernisation des industries de la viande ; problème des petits abattoirs - Effondrement des cours de la viande ovine - Commercialisation de l'éthanol - Favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5390 à 5392) : taux de chômage dans la région Lorraine - Dresse un bref tableau de la situation de l'emploi dans cette région - Volonté de passer du traitement social au traitement économique du chômage - Regroupement des crédits d'intervention en matière d'emploi, de travail et de formation professionnelle - Redéfinition des actions de formation et d'insertion professionnelles ; structures du fonds national pour l'emploi, FNE ; fonds national du chômage - Efficacité des mesures en vigueur, notamment le plan d'emploi des jeunes - Nouvelle comptabilisation des chiffres de l'emploi - Modernisation de l'agence nationale pour l'emploi, ANPE ; informatisation des services - Favorable à l'adoption de ce budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5595) : budget positif pour le mouvement sportif et la jeunesse - Stabilité des crédits - Aide du Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Fusion de la direction du temps libre avec la direction de la jeunesse - Baisse des crédits en faveur des associations de l'éducation populaire - Diminution de la participation de l'Etat en faveur des fonds de coopération pour la jeunesse et l'éducation populaire, FONJEP - Problème des maisons des jeunes et de la culture, MJC - Interrogation sur l'avenir des MJC - Se déclare favorable à l'adoption du budget de la jeunesse et des sports pour 1987.

J

JANETTI (Maurice), sénateur du Var (S).

Elu député le 16 mars 1986 (JO Lois et décrets 3 avril 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

INTERVENTIONS

- Conférence des présidents (9 janvier 1986) (p. 6) : groupe socialiste favorable à l'aménagement du temps de travail - Alliance de la droite et du parti communiste contre ce projet.

JARNAC (Guy), rapporteur de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4523) : hommage à l'esprit de dialogue du ministre des départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - Avis du Conseil économique et social voté le 24 septembre dernier - Présence de la France sur tous les océans du globe et importance de l'étendue de la zone économique exclusive - Niveau de vie des DOM supérieur à celui des pays voisins mais inférieur à celui de la métropole - (p. 4524) : caractère artificiel des économies des DOM - Importance des transferts publics reçus de la métropole - Chômage supérieur à celui de la métropole - Importante migration des jeunes nés dans les DOM - Nécessité d'une justice sociale et d'un développement économique - Baisse des tarifs aériens - Importance des moyens financiers supplémentaires annoncés hors parité sociale globale - (p. 4525) : absence d'application de la décentralisation dans les DOM - Traitement différent des citoyens des DOM et ceux de la métropole en matière d'allocation de logement - (p. 4545) : rapport objectif du Conseil économique et social, CES - Blocage au niveau de 1979 du fonds d'action sanitaire et social obligatoire par arrêté interministériel du 22 juillet 1980 - Indemnisation du chômage dans les DOM en 1983 - Problème de la desserte aérienne des DOM - Réduction de l'écart entre les prestations des DOM et celles de la métropole entre 1978 et 1984.

JARROT (André), sénateur de Saône-et-Loire (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet

1979) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

JEAMBRUN (Pierre), sénateur du Jura (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) :
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Membre titulaire de l'Assemblée consultative du conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.
- Est élu de nouveau membre titulaire de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).
- Est nommé membre titulaire de la commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

JOLIBOIS (Charles), sénateur du Maine-et-Loire (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Est nommé de nouveau membre suppléant de la commission d'accès aux documents administratifs (JO Lois et décrets 24 décembre 1986).
- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 460 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 482 (85-86)] (30 juillet 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 491 (85-86)] (5 août 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Après l'art. 71 (p. 2992) :** son amendement n° 1054 : assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3489) :** France, terre d'asile - Réglementation du séjour et des conditions d'entrée des étrangers - Evolution de la législation relative aux étrangers depuis l'ordonnance du 2 novembre 1945 - Régularisation de la situation de nombreux clandestins par les ordonnances de 1981 - Droit d'asile et statut des réfugiés politiques - Conditions d'entrée : conventions internationales, visa et papiers demandés - Conditions de séjour : durée de validité de la carte de séjour temporaire et de la carte de résident - Extradition - Refoulement - Refus de séjour - Reconduite à la frontière - Expulsion - (p. 3490, 3491) : garanties du droit administratif en matière d'expulsion ; avis de la commission d'expulsion - Examen des ressources de l'étranger à son arrivée en France - Reconduite à la frontière ; rôle du consul et examen du caractère démocratique ou dictatorial du pays d'origine - Procédure d'expulsion exécutoire d'office - Avis de la commission d'expulsion ; cas des mineurs - Expulsion d'urgence en cas de menace pour l'ordre public - Notion de regroupement familial - Tentative caractérisée de fraude - Procédure de l'assignation à résidence et du placement dans un centre de rétention - Augmentation du nombre des étrangers en France - Protection des étrangers en situation régulière - Harmonisation au niveau européen - **Exception d'irrecevabilité (p. 3493) :** intervient contre la motion n° 18 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Cas des étrangers en situation irrégulière - Décision du Conseil constitutionnel de 1981 et caractère administratif des mesures d'expulsion ; protection des étrangers en cas de rétention en France ; pouvoir d'action de l'autorité adminis-

trative - Reconduite à la frontière et refoulement - Conditions d'expulsion des mineurs - Droits de la défense - **Question préalable (p. 3497) :** intervient contre la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Immigration et situation économique - Etrangers en situation irrégulière - Statut de réfugié politique - **Art. 1 (p. 3520, 3521) :** s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric (conditions d'entrée sur le territoire français) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 du même auteur (référence aux conventions internationales et non uniquement à celles dûment ratifiées et non dénoncées) - (p. 3522) : sur la suppression du contrôle des moyens d'existence de l'étranger pour l'accès au territoire français, s'oppose aux amendements n° 19 de M. Charles Lederman et n° 44 de M. André Méric - Son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au refus d'accès au territoire français en cas de menace pour l'ordre public, d'interdiction du territoire ou d'arrêté d'expulsion) - (p. 3523) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 45 (production des documents, visas et justifications et droit d'entrer sur le territoire français) et n° 46 (information de l'étranger sur ses droits dans une langue qu'il comprend) et accepte l'amendement n° 47 du même auteur (cas de mise en rapport de l'étranger avec son consulat par l'autorité administrative) - (p. 3524) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (suppression du caractère immédiatement exécutoire de la décision de refus d'entrée) - (p. 3525) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. André Méric (refus d'entrée et absence de rapatriement contre le gré de l'intéressé avant l'expiration du délai d'un jour franc ; cas de maintien dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) - Son amendement n° 3 : uniformisation des délais en matière de sursis à exécution d'une décision de refus d'entrée et de reconduite à la frontière ; adopté - (p. 3526) : demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. André Méric (demande de droit d'asile et prise de décision de refus par le ministre de l'intérieur après consultation du ministre des affaires étrangères) - **Art. 2 (p. 3529) :** s'oppose à l'amendement n° 51 de M. André Méric (délivrance de plein droit de la carte de résident) - (p. 3530) : s'oppose aux amendements identiques n° 22 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public) et à l'amendement n° 53 du même auteur (notion de menace pour l'ordre public) - (p. 3531) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (notion de menace grave pour l'ordre public) - (p. 3532) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (délivrance de plein droit de la carte de résident au conjoint étranger d'un ressortissant de nationalité française et aux parents d'un enfant français résidant en France) et aux amendements de M. André Méric, n° 55 à n° 57 relatifs aux conditions de délivrance de la carte de résident en cas de mariage avec un Français - (p. 3533) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (délivrance de la carte de résident à un étranger parent d'un enfant français résidant en France, sauf déchéance de l'autorité parentale) - (p. 3534) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 59 (délivrance de la carte de résident aux personnes ayant possédé la qualité de Français et l'ayant perdu en raison du transfert de souveraineté de certains territoires), n° 60 (délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale) et n° 62 (délivrance de la carte de résident aux étrangers nés sur le territoire français tel qu'il était en 1960 ou domiciliés sur un territoire devenu indépendant) - (p. 3535) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions de cet article relatives à la condition de durée nécessaire de résidence régulière en France pour obtenir la carte de résident) - Ses amendements n° 4 et n° 5 relatifs à la situation régulière de l'étranger ; adoptés - (p. 3536) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 63 (délivrance de la carte de résident à un étranger en situation régulière depuis plus de dix ans et suppression des dispositions relatives à la condamnation à la prison ferme ou avec sursis pour crime ou

délit) et n° 64 (augmentation de la durée de la peine de prison faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident) - (p. 3537) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. André Méric (possibilité de refus de la carte de résident en cas de condamnation à une peine d'emprisonnement au cours des cinq dernières années).

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Rapporteur - Art. 3 (p. 3551) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric (séjour prolongé hors du territoire national) - Sur le même objet, son amendement n° 6 ; adopté - (p. 3553) : sur le champ d'application de cet article, se déclare opposé à l'amendement n° 67 de M. André Méric - Art. 4 (p. 3556, 3557) : sur les sanctions pénales, en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France, se déclare opposé aux amendements n° 68 à n° 70 de M. André Méric et n° 26 à n° 28 de M. Charles Lederman - Après l'art. 4 (p. 3558) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Art. 5 (p. 3560, 3561) : s'oppose aux amendements de suppression n° 30 de M. Charles Lederman et n° 72 de M. André Méric (procédure de reconduite à la frontière) - Ses amendements n° 7 : intervention du juge en cas de reconduite à la frontière pour falsification ou contrefaçon d'un titre de séjour ; et n° 8 : reconduite à la frontière après condamnation définitive d'un étranger pour contrefaçon, falsification ou établissement sous un autre nom d'un titre de séjour ; adoptés - (p. 3562) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose aux n° 73 (information immédiate de l'étranger, en instance de reconduite à la frontière, de ses droits dans une langue qu'il comprend) et n° 75 (procédure de reconduite à la frontière) et accepte le n° 74 (dans certains cas, obligation faite à l'autorité administrative de mettre l'étranger en rapport avec son consulat) - (p. 3563) : accepte l'amendement n° 41 de M. Adolphe Chauvin (recours devant le tribunal administratif de l'étranger en instance d'expulsion pouvant être assorti d'une demande de sursis à exécution) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 118 du Gouvernement - Son amendement n° 9 : possibilité pour certains étrangers en instance d'expulsion de faire valoir leur point de vue devant la commission départementale d'expulsion ; adopté - (p. 3564) : s'oppose aux amendements n° 76, n° 77 et n° 79 de M. André Méric relatifs à la procédure de reconduite à la frontière - Art. 7 (p. 3567, 3568) : sur la décision d'expulsion, s'oppose aux amendements de suppression n° 31 de M. Charles Lederman et n° 80 de M. André Méric et aux amendements n° 81 à n° 84 du même auteur - Son amendement n° 10 : information du ministre de l'intérieur sur les expulsions prononcées dans les DOM par le représentant de l'Etat ; adopté - Art. 8 (p. 3570) : sur la procédure d'expulsion, s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de M. Charles Lederman et aux amendements n° 85 à n° 88 de M. André Méric - Art. 9 (p. 3573) : sur les catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion, ses amendements n° 11 et n° 12 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Lederman et aux amendements de M. André Méric, n° 89 de suppression, n° 90 à n° 93, n° 95, n° 96 et n° 98 - S'oppose aux amendements de suppression n° 34 de M. Charles Lederman et n° 99 de M. André Méric (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue) - Ses amendements n° 13 et n° 14 : procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue ne pouvant s'appliquer aux mineurs de dix-huit ans ; adoptés - S'oppose aux amendements de M. André Méric n° 100 (expulsion en cas de danger pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique) et n° 102 (expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de seize ans) - Art. 11 (p. 3577) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière, s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. Charles Lederman, aux amendements de M. André Méric, n° 103 de suppression, n° 104 et n° 105 - Son amendement n° 15 : arrêté d'expulsion notifié à l'intéressé ; adopté - Art. 12 (p. 3579) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. André Méric (tentative de soustraction à l'exécution d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3580) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 107 (sanctions non applicables en cas d'impossibilité pour l'étranger de quitter le territoire français) et n° 108 (interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum

de trois ans), et à l'amendement n° 36 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à l'interdiction du territoire prononcée par le tribunal) - (p. 3581) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à la reconduite du condamné à la frontière en cas d'interdiction du territoire) et aux amendements de M. André Méric, n° 109 (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de dix-huit ans) et n° 110 (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de seize ans) - Art. 13 (p. 3582) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 111 de M. André Méric (assignation à résidence) - Art. 14 : s'oppose aux amendements n° 112 et n° 113 de M. André Méric, relatifs à la détention des mineurs dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire - (p. 3583) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 38 (délais de rétention administrative) et n° 39 de suppression (détention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) - (p. 3583) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 38 (délais de rétention administrative) et n° 39 de suppression (détention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) - Son amendement n° 16 : délai imparti au premier président de la cour d'appel pour statuer ; adopté - Art. 15 (p. 3584) : s'oppose aux amendements de suppression n° 40 de M. Charles Lederman et n° 115 de M. André Méric (caractère non motivé des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires) - In fine (p. 3585) : son amendement n° 17 : « ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France » ; adopté.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 491 (85-86)]* - (7 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3802) : conditions d'expulsion des étrangers mineurs - Conditions d'entrée sur le territoire national : délai de sursis à exécution d'une mesure de refus d'entrée - Carte de résident pour les étrangers en France depuis l'âge de dix ans - Péremption de la carte après un séjour de plus d'un an hors de France - Procédure de reconduite à la frontière ; jugement préalable par un tribunal de l'ordre judiciaire de l'étranger porteur de faux papiers ; rôle du tribunal administratif - Droits de la défense - Lutte contre l'immigration clandestine.

- *Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire [n° 274 (83-84)]* - (11 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6071) : organisation des relations pécuniaires entre anciens époux par la loi de 1975 relative au divorce - Aménagement apporté par la proposition en discussion - (p. 6072) : modifications de la commission : recours systématique à deux avocats ; révision limitée de la prestation compensatoire ; maintien de la possibilité de demander une pension alimentaire - Maintien de l'impossibilité de la conversion d'une séparation de corps en divorce sans l'accord d'un des époux - Avant l'art. 1 : son amendement n° 4 : fixation du capital préalablement à la rente ; adopté - Art. 1 (p. 6073) : son amendement n° 1 : conditions de demande de la conversion en capital ; droit d'enregistrement à la charge du demandeur ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au 1^o du sous-amendement n° 7 du Gouvernement (cas où la rente a été fixée en considération d'un accord des parties) - Après l'art. 2 (p. 6075) : son amendement n° 3 : présence de deux avocats ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 10 de M. Michel Darras - (p. 6076, 6077) : son amendement n° 4 : procédure exceptionnelle de révision de la prestation compensatoire ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 12 et n° 13 de M. Michel Darras - (p. 6078) : son amendement n° 5 : possibilité de demande de la pension alimentaire à tout moment ; adopté - Intitulé : son amendement n° 6 : « Proposition de loi tendant à autoriser la conversion en capital d'une rente compensatoire et modifiant certaines dispositions du code civil relatives au divorce » ; adopté.

JOUANY (André), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 520 (JO Débats 6 juin 1984) (p. 1301) - Ministère : Formation professionnelle - *Modification du régime de la taxe d'apprentissage* - (Caduque : mars 1986) - Impôts et taxes.

INTERVENTIONS

– **Question au Gouvernement : statut de l'élu local** (24 avril 1986) (p. 595).

JUNG (Louis), sénateur du Bas-Rhin (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

– Membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu de nouveau membre titulaire de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait par la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 36^e session ordinaire (mai 1984-avril 1985), adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement [n° 287 (85-86)] (21 janvier 1986).

Rapport d'information, établi par la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 37^e session ordinaire (avril 1985-mars 1986), adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement [n° 138 (86-87)] (20 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 446 (JO Débats 15 décembre 1983) (p. 4245) - Ministère : Transports - *Institution d'un permis de conduire à points* - (Caduque : mars 1986) - Permis de conduire.

n° 17 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Budget - *Suppression de la compensation spécifique entre les régimes spéciaux d'assurance-vieillesse* - Assurance vieillesse.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Après l'art. 1 (p. 1518) : soutient l'amendement n° 1 de M. Paul Séramy (suppression de la taxe sur les frais généraux des entreprises).

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Après l'art. 3 (suite) (p. 1711) : son amendement n° 4, précédemment réservé : récoltants de fruits - producteurs d'eau de vie naturelle : allocation en franchise d'alcool pur gagée sur une majoration des droits sur les alcools d'importation ne provenant pas de la CEE et sur une majoration du taux majoré de la TVA ; retiré - (p. 1712) : fiscalité des alcools.

– **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 3 (p. 4091) : soutient l'amendement n° 57 de M. Daniel Hoeffel sur les établissements publics fédérés.

– **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5231) : situation dramatique de l'agriculture française - (p. 5232) : désarroi des producteurs de tabac - Situation des communes forestières à la suite de la réforme de l'Office national des forêts - Favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5497) : règlement du dossier concernant la construction du Palais des Droits de l'homme à Strasbourg - Rétablissement des visas - Souhaite la gratuité du visa - Prochaine discussion relative à la ratification de l'Acte unique européen - Importance de la coopération technologique au niveau de l'Europe pour l'avenir - Problème du respect des droits de l'homme dans tous les pays.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen** [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5980) : fervent militant de l'union européenne et président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Nécessaire progression dans la construction de l'Europe - Trentième anniversaire du Traité de Rome - Rôle de la politique agricole commune, PAC, et autosuffisance alimentaire de l'Europe - Abolition des frontières douanières, création du tarif extérieur commun - Acte unique et abolition de toutes les barrières internes - Développement des échanges entre les nations européennes favorable à notre industrie - Progression de l'Europe monétaire - (p. 5981) : coopération monétaire européenne et consécration de l'ECU - Nécessité de faire l'Europe des hommes - Inquiet de l'évolution de la politique européenne en matière de recherche et de protection de l'environnement : pollution du Rhin après Tchernobyl - Nécessaire resserrement des liens entre les politiques d'éducation - Développement de l'enseignement des langues, une des conditions de la construction de l'Europe - Ouverture de nos entreprises aux capitaux européens - Coordination des efforts des chercheurs et définition d'une politique de défense commune pour permettre la conservation de l'indépendance nationale - Enonce les forces occultes qui combattent l'Europe - Souhaite le respect par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne de ses engagements européens - Rend hommage à la conviction et à la ténacité de M. Bernard Bosson - Se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen.

JUPPE (Alain), ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

– **Question au Gouvernement**, de M. Roger Lise : crédits de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (24 avril 1986) (p. 585).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre-Christian Taïtinger : suppression de la redevance sur les magnétoscopes (24 avril 1986) (p. 591).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Gamboa : taux d'intérêt des livrets des caisses d'épargne (24 avril 1986) (p. 592).

- Question au Gouvernement, de M. Philippe Madrelle : part du loto sportif attribuée au mouvement sportif (24 avril 1986) (p. 593).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1461, 1462) :** souligne les bonnes relations qui se sont instaurées entre la commission des finances et le ministère des finances ainsi que la qualité des rapports pour avis - Caractère modeste de ce collectif dans son ampleur et qui marque une rupture franche avec la politique intérieure - Nécessaire réduction du déficit budgétaire ayant quintuplé entre 1981 et 1985 d'après le rapport de M. de La Genière - Redressement de la situation des entreprises françaises nécessitant un allègement des impôts - Importance du taux des prélèvements obligatoires en France - Nécessité de compresser les dépenses - Réforme prochaine de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - (p. 1463) : « désétatisation » de la CAECL grâce à une responsabilisation accrue des collectivités locales dans sa gestion - Interrogation sur l'augmentation des réserves improductives de la CAECL entre 1981 et 1985 - Article 6 relatif à la CAECL - Article 16 visant le coefficient déflateur appliqué aux bases des impôts locaux - (p. 1464) : intention du Gouvernement de maintenir l'article 6 amendable par le Sénat afin de réaffirmer le caractère exceptionnel du prélèvement - Article 12 et financement des cotisations d'assurance personnelle - Amendement du rapporteur général prévoyant que le transfert de recettes se fera sur la base des dépenses réelles appréciées par la commission d'évaluation - Intention du Premier ministre de constituer un groupe de réflexion chargé de s'interroger sur les relations financières des collectivités locales et de l'Etat dans la perspective de la loi de finances pour 1987 ou de textes ultérieurs - Texte de ce projet marquant une étape capitale dans la mise en oeuvre d'une nouvelle politique économique et financière - Politique budgétaire et fiscale nouvelle cohérente avec celles des autres pays occidentaux : maîtrise de la dépense publique, allègement du prélèvement fiscal et réduction du déficit - (p. 1483) : conteste que la situation économique de 1986 soit plus favorable que celle de 1981 - Quintuplement du déficit budgétaire, triplement de la dette publique, doublement du nombre de demandeurs d'emplois.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Discussion générale (p. 1504) : prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Surcompensation demandée à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRAEL - (p. 1505) : fiscalité agricole - Ethanol - (p. 1506) : héritage de la précédente législature - Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés - Suppression de l'obligation du paiement par chèque au-delà de 10.000 francs - Crédits pour la sidérurgie - Aide au logement - (p. 1507) : réforme de la fiscalité - Effort d'investissement dans les départements d'outre-mer - Fonction publique - (p. 1508) : déficit budgétaire : rapport de M. Renaud de la Genière - Débudgétisation pour l'exercice 1986 - Pouvoir d'achat des salariés - Budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Préparation d'une nouvelle loi de programmation militaire - Politique familiale - Budget de la recherche : annulation de crédits destinée à réduire la trésorerie excédentaire de certaines institutions - (p. 1509) : politique des prix sur le produit des médicaments menée par les socialistes et menaces sur la recherche industrielle pharmaceutique - Amnistie fiscale et douanière - **Avant l'art. 1 (p. 1511) :** s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Pierre Gamboa (institution du report en arrière pour certains foyers fiscaux gagés par une réduction des aides accordées aux entreprises et une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) - **Art. 1 (p. 1517) :** s'oppose aux amendements n° 44 de M. Fernand Lefort et n° 86 de M. André Méric supprimant cet article réduisant le taux de l'impôt sur les sociétés ; s'oppose à l'amendement

n° 84 de M. Jacques Moutet (impôt sur les sociétés : réduction pour les seuls bénéficiaires mis en réserve) et à l'amendement n° 109 de M. André Méric (réduction de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires non distribués ; institution d'une réserve spéciale pour ces derniers) - **Après l'art. 1 (p. 1518) :** demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Paul Séramy (suppression de la taxe sur les frais généraux des entreprises) - **Art. 2 (p. 1523) :** s'oppose à l'amendement n° 48 de Mme Monique Midy (augmentation du taux de la participation des entreprises à l'effort de construction) - **Art. 3 (p. 1527) :** demande le retrait de l'amendement n° 108 de M. Raymond Soucaret (extension aux entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers de la déduction de TVA sur le fioul domestique à usage agricole) - **Art. 4 (p. 1532) :** accepte l'amendement n° 28 de M. Maurice Blin, rapporteur général (cas d'exemption du droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat) - **Avant l'art. 5 (p. 1534) :** demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Jean Francou (taux du prélèvement sur les enjeux du loto sportif en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; affectation aux collectivités locales d'une partie des crédits du fonds) - **Art. 5 (p. 1536, 1537) :** évolution des recettes du FNDS - Plafonnement de la recette du loto sportif en raison de la progression des enjeux - Précédent du prélèvement sur les parieurs du PMU - Demande, en application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, un vote unique sur cet article - **Art. 6 (p. 1540) :** demande, en application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution, un vote unique sur cet article relatif au prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - **Après l'art. 6 (p. 1548) :** son amendement n° 113 : prélèvement sur les réserves de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer ; adopté - Insuffisance du budget du territoire de la Nouvelle-Calédonie - **Art. 6 bis (p. 1551) :** s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 90 (abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes) et n° 91 (augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés) - **Art. 6 ter (p. 1553) :** s'oppose aux amendements n° 55 de M. Guy Schmaus et n° 92 de M. André Méric, supprimant cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1581) : rappelle les nombreuses interventions lors de la discussion de l'article 6 relatif à la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Défavorable aux amendements supprimant ce que propose le Gouvernement - Mesures en faveur du retour des capitaux en vue de développer l'investissement et la création d'emplois - Existence d'amnisties sous toutes les Républiques depuis 1945 - Taxe proposée, contrepartie de la dévalorisation du franc depuis quelques années - Anonymat réellement garanti - Certificats anonymes estampillés par un comptable du Trésor - (p. 1582) : amnisties douanière et fiscale pour les personnes rapatriant leurs capitaux - Mobilisation des capitaux nécessaires au redressement de l'économie française - Réinvestissement, seul intérêt du rapatriement des capitaux - (p. 1585) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 56 de M. Pierre Gamboa et n° 93 de M. André Méric (suppression de cet article : rapatriement des avoirs détenus à l'étranger), n° 57 (suppression de l'anonymat pour le calcul de la taxe spéciale libératoire lors du rapatriement des avoirs détenus à l'étranger) et n° 58 (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 50 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes) de M. Fernand Lefort, n° 94 (rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 25 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes) et n° 95 (suppression du caractère anonyme du certificat) de M. André Méric - (p. 1586) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Bernard Pellarin (exemption du paiement de la taxe pour les travailleurs frontaliers) - **Après l'art. 6 quater (p. 1588) :** demande le retrait de l'amendement n° 77 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (modalités de déduction des primes afférentes aux contrats individuels d'assurances) - Constitution d'une épargne volontaire bénéficiant de plusieurs dispositions fiscales favorables - Importance du problème de l'avenir des régimes sociaux de retraite - (p. 1589) : demande le retrait de l'amendement

n° 76 de M. Jean Colin (augmentation des abattements prévus en matière de droit de succession) - Relèvement des abattements entre 1981 et 1983 - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - (p. 1590) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 85 de M. Alain Juppé (suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français) - Art. 7 (p. 1595) : son amendement n° 114 : modification des évaluations portées à l'état A annexé ; adopté.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 11 bis (p. 1695) : accepte l'amendement n° 31 de M. Maurice Blin, rapporteur général (fixation par le ministre de l'économie d'un montant minimum de frais de sortie ou d'entrée pour les SICAV ou les fonds communs de placement : avis de la COB) - Dispositif destiné à limiter l'évasion fiscale par les mouvements d'aller et retour avant l'échéance du coupon - Art. 12 (p. 1698) : dispositif de défiscalisation des investissements dans les départements d'outre-mer - Validation des demandes d'agrément déposées par certains investisseurs avant la promulgation de la loi - Art. 13 (p. 1703, 1704) : s'oppose aux amendements identiques n° 62 de M. Pierre Gamboa et n° 100 de M. André Méric (suppression de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes), ainsi qu'à l'amendement n° 63 de M. Fernand Lefort (doublement de l'impôt sur les grandes fortunes) - Conséquences néfastes de cet impôt sur l'investissement immobilier et les transmissions d'entreprises - (p. 1706) : multiplication des taxes sur le patrimoine - Art. 14 bis (p. 1710) : s'oppose aux amendements identiques n° 64 de M. Pierre Gamboa et n° 102 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article rétablissant l'anonymat pour les transactions portant sur l'or) - Après l'art. 3 (suite) (p. 1712) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Louis Jung (récoltants de fruits - producteurs d'eau de vie naturelle : allocation en franchise d'alcool pur gagée sur une majoration des droits sur les alcools d'importation ne provenant pas de la CEE et sur une majoration du taux majoré de la TVA) - Proposition d'un gage contrevenant aux principes du GATT - Fiscalité des alcools - Art. 16 (p. 1717) : nécessité de la révision générale des évaluations cadastrales des propriétés non bâties ; expérimentation en cours dans certains départements - (p. 1718) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article revalorisant pour 1987 les valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts directs locaux) - Demande le retrait des amendements n° 35 de M. Jacques Descours Desacres (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières) et n° 7 de M. René Ballayer (revalorisation de valeurs locatives servant d'assiette aux impôts locaux : relèvement du coefficient déflateur retenu) - (p. 1719) : accepte l'amendement n° 21 de M. Paul Girod (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts locaux) - Art. 17 (p. 1725) : son amendement n° 118 : anticipation de la date de mise en place de la caisse d'amortissement de la dette publique ; adopté - Art. 18 (p. 1728) : ses amendements n° 119 : date de mise en place du compte d'affectation des produits de la privatisation ; et n° 120 : affectation du produit des privatisations de sociétés autorisées par la loi ; adoptés - Art. 19 (p. 1729) : répartition des opérations entre le compte d'affectation spéciale et le compte de commerce intitulé « gestion de titres du secteur public et apports et avances aux entreprises publiques » institué par cet article - (p. 1730) : ses amendements n° 121 : date de mise en place de ce compte ; et n° 122, de coordination ; adoptés - Art. 21 (p. 1732) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Michel Souplet (limitation à une période de quatre ans du relèvement du taux des contributions des agriculteurs au fonds des calamités agricoles) - Art. 22 (p. 1734) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (compensation par l'Etat du transfert aux départements des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale) - Coordination (p. 1735) : son amendement n° 1 : article d'équilibre ; adopté.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 412 (85-86)] - (24 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1904) : conclusions de la CMP sensiblement identiques au texte voté par le Sénat en première lecture - Fiscalité locale.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3678) : présentation d'un projet de loi sur le financement des retraites - Volonté d'assurer le paiement des retraites - Déficit du régime général constaté par la commission des comptes de la sécurité sociale - Déséquilibre financier de l'assurance vieillesse : facteurs démographiques et conséquences de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans - Dégradation du rapport entre le nombre des cotisants et celui des retraités - Souci du Gouvernement de garantir le pouvoir d'achat des retraités et de mettre en place les conditions d'un rétablissement durable de l'équilibre financier de l'assurance vieillesse - Commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse - (p. 3679) : engagement d'un processus de réforme des structures : réforme des modes de revalorisation et d'indexation des retraites, substitution à la retraite automatique à 60 ans d'une retraite progressive entre 60 et 65 ans, encouragement des formules d'épargne-retraite (projet de loi de finances pour 1987) - Financement des caisses d'assurance vieillesse - Majoration des cotisations vieillesse de 0,7 % pour les fonctionnaires - Meilleure information sur le coût de financement de la protection sociale - Délai d'application de ce dispositif - Institution d'une contribution de 0,4 % sur l'ensemble des revenus - Assiette et recouvrement comparables à ceux de l'impôt sur le revenu - Date de recouvrement - Dispositif portant sur l'ensemble des revenus, à l'exception des revenus soumis à prélèvement libératoire - Exonération des personnes non imposables à l'impôt sur le revenu et des contribuables les moins favorisés - Décote tenant compte de la situation de famille - (p. 3680) : possibilité de dégrèvement gracieux - Dispositif d'exonération plus simple et plus efficace que celui mis en place en 1983 - Dispositions transitoires dans l'attente de réformes de structure - Nécessité de responsabilisation en matière d'assurance maladie - Concertation avec les partenaires concernés - **Question préalable** (p. 3685) : s'oppose à la motion n° 9 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Analyse théorique et idéologique de la crise du capitalisme - Querelles entre le parti communiste et le parti socialiste - Emploi, priorité essentielle de l'action gouvernementale - Caractère démagogique des propositions de majoration des dépenses de la sécurité sociale - Hommage à l'action du Général de Gaulle et des gouvernements de la Ve République entre 1958 et 1981 : généralisation de la sécurité sociale - Volonté du Gouvernement de défendre la protection sociale - **Discussion générale** (suite) (p. 3699) : assiette du prélèvement de 0,4 % - Gestion de la sécurité sociale entre 1981 et 1986 : institution du prélèvement de 1 %, régression sociale, manipulations de trésorerie - Avant l'art. 1 (p. 3700) : s'oppose à l'amendement n° 10 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réforme du financement de la sécurité sociale : modification de l'assiette de la cotisation patronale et création d'une contribution sociale à taux progressif assise sur les revenus autres que ceux du travail) - Commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Art. 1 (p. 3702) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de Mme Marie-Claude Beaudeau (institution au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, d'une contribution sur le revenu des personnes physiques de 1985 et 1986) - Art. 2 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de Mme Marie-Claude Beaudeau (taux et assiette de la contribution instituée au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés) - Avant l'art. 3 (p. 3703) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. André Méric (rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes) - Art. 3 (p. 3705) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 3 (application aux profits de constructions réalisés en 1985, de la contribution instituée au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse) et n° 4 (application de la contribution aux revenus de capitaux mobiliers soumis à prélèvement libératoire) - Art. 6 (p. 3706) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. André Méric (augmentation de la décote sur la contribution au bénéfice des titulaires de revenus modestes) - Art. 7 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de Mme Marie-Claude Beaudeau (échancier de paiement de la contribution) - Art. 8 (p. 3708) : s'oppose aux amendements n° 6 et n° 7 de M. André Méric (rétablissement du dispositif d'exonération adopté lors de l'institution de la contribution sociale de 1 %

en 1983) - **Art. 9** (p. 3709) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 8 de M. André Méric et n° 14 de Mme Marie-Claude Beauveau (relèvement de 0,7 % du taux de la retenue pour pension applicable aux fonctionnaires) - **Art. 10** (p. 3710) : refus de remettre en cause le système de protection sociale - Gouvernement favorable au dispositif de l'article 10 - (p. 3711) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 16 de Mme Marie-Claude Beauveau (mention des cotisations ouvrières et patronales de sécurité sociale sur le bulletin de paie) et à l'amendement n° 1 de M. Marcel Fortier, rapporteur (faculté pour les employeurs de mentionner les cotisations sociales sur le bulletin de paie dès la publication de la loi) - **Sur l'ensemble** (p. 3713) : remerciements au rapporteur de la commission des finances, au rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales et à la majorité sénatoriale - Préparation de réformes de structure en concertation avec les partenaires sociaux.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4757) : validité des hypothèses du Gouvernement relatives à la croissance et à l'inflation pour 1987 - Aides aux entreprises : mesures fiscales ; aides à l'investissement - (p. 4758, 4759) : relations fiscales, financières et budgétaires entre l'Etat et les collectivités locales - Taxe professionnelle - Dotation globale de fonctionnement, DGF - Dotation globale d'équipement, DGE - Fonds de compensation de la TVA - Problèmes agricoles : élargissement du Marché commun, politique agricole commune, PAC - Nombreuses mesures prises dans les lois de finances rectificatives pour 1986, en faveur des problèmes structurels de l'agriculture - Augmentation des concours publics à l'agriculture dans ce projet de budget - Mesures fiscales - Décisions prochaines prises sur le dossier de l'éthanol - (p. 4760, 4761) : aide fiscale à l'investissement - Réforme de la protection sociale - Distinction entre les risques famille, vieillesse et maladie - Travaux de la commission de sauvegarde des retraites - Problème de la budgétisation des cotisations d'allocations familiales - Crédits destinés à la recherche - Suppression des mesures fiscales en faveur des économies d'énergie - Privatisations - Réduction du déficit budgétaire - Budget favorable à la prospérité économique et au redressement des finances publiques de la France.

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Art. 2** (p. 4765) : s'oppose aux amendements n° I-55 de M. André Méric (rétablissement des tranches supérieures d'imposition ; réduction uniforme de l'impôt sur le revenu ; augmentation pour certains contribuables du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation) et n° I-131 de M. Robert Vizet (rétablissement des tranches supérieures d'imposition) - (p. 4768) : demande le retrait de l'amendement n° I-183 de M. Jean Cluzel (justice fiscale entre les couples mariés et les concubins) et s'oppose aux amendements n° I-56 à n° I-61 de M. André Méric (barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) - (p. 4771) : s'oppose aux amendements n° I-132 de M. Robert Vizet (diminution de l'imposition de certains foyers fiscaux touchés par le chômage, la maladie ou la mort, gagée sur une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) et n° I-20 de M. André Rabineau (diminution de l'imposition des anciens combattants âgés de plus de soixante-quinze ans) - (p. 4772) : s'oppose à l'amendement n° I-179 de M. Robert Vizet (rétablissement et doublement des taux applicables à l'impôt sur les grandes fortunes) - (p. 4773) : allègements fiscaux en faveur des familles modestes - **Après l'art. 2** (p. 4774) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (suppression de l'avoir fiscal) - **Avant l'art. 2 bis** (p. 4775) : s'oppose à l'amendement n° I-239 de M. Geoffroy de Montalembert (déduction d'une partie des dons faits aux associations culturelles, gagée sur une augmentation des droits sur les tabacs) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4776) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-3 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons effectués à des associations humanitaires) - (p. 4778) : s'oppose aux amendements n° I-4 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons versés aux associations humanitaires

agréées par le ministre de l'économie et des finances) et n° I-62 de M. André Méric (régime fiscal des dons faits à une fondation ou une association à caractère humanitaire agréée par le ministère de l'économie) - **Avant l'art. 2 bis (suite)** (p. 4779) : sur le régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés, son amendement n° I-253 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° I-177 de M. Paul Séramy - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 4781) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (abrogation du système du prélèvement libérateur) et n° I-135 (dégrèvement sur la taxe d'habitation accordé aux contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4797) : demande le retrait des amendements n° I-178 et I-191 de M. Lucien Neuwirth (limite des déductions pour les dons faits par les personnes privées ou par les entreprises en faveur de la rénovation des monuments classés monuments historiques) - (p. 4798) : s'oppose à l'amendement n° I-187 de M. Pierre-Christian Taittinger (amortissement des oeuvres d'art réalisées par des artistes contemporains dans la limite de 50.000 francs lorsqu'elles sont exposées au public) - **Avant l'art. 3** (p. 4799) : s'oppose à l'amendement n° I-184 de M. Josy Moinet (crédits de la dotation globale d'équipement des communes) - **Art. 3** (p. 4802) : absence de solution au problème de la taxe professionnelle depuis plusieurs années - Respect de l'autonomie des collectivités locales - Souci d'éviter des transferts de charges mal contrôlés - Sauvegarde du budget de l'Etat - Suppression envisagée de la taxe professionnelle - Importance des taux français de TVA - (p. 4803) : modification du calcul du plafond de valeur ajoutée - Solution prématurée : réforme immédiate et radicale de la taxe professionnelle - Allègement de cinq milliards de francs - Variation brutale de l'assiette de la taxe professionnelle en fonction de la politique de recrutement ou d'investissements de l'entreprise - Mise en place d'un groupe de travail pour l'amélioration susceptible d'être apportée à la taxe professionnelle : problème des disparités géographiques - (p. 4804) : calcul du manque à gagner chaque année résultant du système de lissage et compensation au franc le franc pour les collectivités locales - (p. 4809 à 4814) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° 254 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° I-138, n° I-139, n° I-140 et n° I-180 de M. Robert Vizet, à l'amendement n° I-125 de M. André Fosset, aux amendements n° I-64 à I-70 de M. André Méric, et à l'amendement n° I-100 de M. Stéphane Bonduel - Demande le retrait de l'amendement n° I-115 de M. Roger Chinaud - **Après l'art. 3** (p. 4816) : demande le retrait de l'amendement n° I-240 de M. Geoffroy de Montalembert (modalités de calcul de l'impôt foncier non bâti) - Constitution d'un groupe de travail sur la réforme de la fiscalité du patrimoine - (p. 4819) : demande le retrait des amendements n° I-6 de M. Alain Pluchet (modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties), n° I-206 de M. Paul Girod (modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) et n° I-48 de M. Roland du Luart (limitation de la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) - (p. 4821) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-141 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 relatif à la suppression de la contribution de deux milliards de francs des collectivités locales à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - (p. 4822) : s'oppose à l'amendement n° I-142 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative) - (p. 4823) : demande le retrait de l'amendement n° I-175 de M. Jean Colin (rétablissement de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties de quinze ou vingt-cinq ans) - **Art. 4** (p. 4826) : sur la déduction fiscale au titre des congés payés, s'oppose aux amendements n° I-143 de M. Robert Vizet et n° I-247 de M. Etienne Dailly - **Après l'art. 4** (p. 4828) : demande le retrait de l'amendement n° I-194 de M. Jacques Oudin (amélioration du régime fiscal spécial des sociétés mères et filiales) - (p. 4829) : s'oppose à l'amendement n° I-71 de M. André Méric (taxe sur les salaires acquit-

tée par les associations qui ont des employés) - Art. 5 (p. 4830) : augmentation des crédits de l'Office national interprofessionnel des vins, ONIVINS, décidée à l'Assemblée nationale, afin d'éviter les effets pervers de la remontée des droits sur les alcools - (p. 4834) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° I-72 de M. André Méric et n° I-144 de M. Robert Vizet - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-2 de M. Pierre Lacour - Accepte les amendements n° I-203 de M. Philippe de Bourgoing, n° I-129 de M. Lucien Neuwirth, n° I-193 de M. Michel Alloncle, n° I-204 de M. Roger Chinaud, n° I-228 de M. Jean Colin et n° I-248 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 5 (p. 4835) : demande le retrait de l'amendement n° I-23 de M. Jean Colin (réévaluation des plafonds servant de base de calcul à la taxe sur les salaires, qui affecte les professions non assujetties à la TVA) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-222 de M. Claude Huriet (réduction du taux de la TVA applicable pour les locations de voitures particulières n'excédant pas trente jours consécutifs) - (p. 4837) : s'oppose aux amendements n° I-73 et n° I-74 de M. André Méric, relatifs à l'imposition du bénéfice distribué et du bénéfice non distribué - Art. 6 (p. 4839) : sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, s'oppose à l'amendement de suppression n° I-145 de M. Robert Vizet et demande le retrait des amendements n° I-195 de M. Jacques Oudin, n° I-246 de M. Jean François-Poncet et n° I-116 de M. Roger Chinaud - Après l'art. 7 (p. 4841) : demande le retrait de l'amendement n° I-190 de M. Pierre-Christian Taittinger (réduction du taux de la TVA applicable aux phonogrammes et aux vidéogrammes) - Art. 7 ter (p. 4842) : sur l'amendement n° I-128 de la commission (déduction de la TVA payée sur les dépenses de télécommunication), son sous-amendement n° I-258 ; adopté - Art. 8 (p. 4845-4846) : sur l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréées, demande le retrait de l'amendement n° I-117 de M. Roger Chinaud et s'oppose à l'amendement n° I-147 de M. André Duroméa - Après l'art. 8 (p. 4846, 4847) : demande pour le Gouvernement le temps de mener à bien une étude plus approfondie afin que l'institution des centres de gestion agréés ne soit atteinte par une extension intempestive ou prématurée de ses responsabilités - Après l'art. 9 (p. 4847) : demande le retrait de l'amendement n° I-231 de M. Jean Colin (extension de l'exonération du droit d'apport aux incorporations de bénéfices, de réserves ou de provisions qui ne s'accompagnent pas d'une augmentation de capital en numéraire) - Avant l'art. 10 (p. 4848) : demande le retrait des amendements n° I-124 de M. Jean Puech (extension du droit à déduction lorsqu'un bâtiment à destination agricole a été désaffecté), n° I-230 de M. Albert Vecten (ouverture d'un droit d'option pour certains exploitants agricoles pour comptabiliser leurs stocks) et n° I-199 de M. Jacques Oudin (extension du bénéfice de la déduction partielle de la TVA au fioul utilisé par les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole, CUMA, pour les besoins des exploitations de leurs sociétaires) - Art. 10 (p. 4849) : effort important des pouvoirs publics en faveur de l'agriculture par des mesures de caractère fiscal - Déductibilité de la TVA sur le fioul consommé par les agriculteurs - Assouplissement des règles de la TVA agricole avec un relèvement de la franchise - Création d'un régime transitoire pour les petits et moyens exploitants - Etalement des revenus exceptionnels et création d'un régime d'imposition sur la moyenne triennale - (p. 4850) : aide budgétaire complémentaire prenant en compte les situations les plus difficiles dans les secteurs du lait ou de la viande - Bénéfice d'une déduction fiscale égale à quinze mille francs chaque année pour certains agriculteurs - Gouvernement limité dans les moyens qu'il peut dégager - (p. 4852) : affectation des sommes attribuées à l'agriculture lors de l'examen du budget du ministère de l'agriculture - (p. 4852) : demande le retrait de l'amendement n° I-75 de M. André Méric (assouplissement des règles de la taxe sur la valeur ajoutée agricole) - Après l'art. 10 (p. 4853) : demande le retrait de l'amendement n° I-28 de M. Rémy Herment (alignement en matière de TVA des aliments médicamenteux sur les aliments pour animaux) - (p. 4854) : demande le retrait de l'amendement n° I-122 de M. Michel Souplet (avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme

dans les régions de montagne et les régions défavorisées) et s'oppose aux amendements n° I-76 de M. Marcel Bony (avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées) et n° I-148 de M. Louis Minetti (rattachement au bénéfice agricole des recettes accessoires provenant de leur activité de tourisme à la ferme pour les exploitants agricoles soumis de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) - Art. 11 (p. 4855) : système transitoire dit « super-simplifié » demandé par les organisations professionnelles agricoles - Problème des conditions de passage du régime transitoire au régime réel simplifié - (p. 4856) : demande le retrait de l'amendement n° I-30 de M. Michel Souplet (possibilité pour les groupements de bénéficiaire du même régime transitoire, sous réserve qu'à la date d'effet de l'option aucun des associés n'ait été à titre individuel soumis à ce régime transitoire) - Art. 12 (p. 4857 à 4859) : sur l'assouplissement des modalités d'imposition des bénéfices réels agricoles, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° I-77 et n° I-78 - Demande le retrait de l'amendement n° I-79 du même auteur et accepte l'amendement n° I-255 de la commission - Art. 13 (p. 4861) - reprend l'amendement n° I-11 de M. Alain Pluchet sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles ; adopté - (p. 4862) : sur le même objet demande le retrait de l'amendement n° I-213 de M. Paul Girod - Après l'art. 13 (p. 4864) : se déclare opposé à l'amendement n° I-152 de M. André Duroméa (nouvel intitulé : « C bis - Mesures en faveur de la sécurité maritime ») - S'associe à l'hommage rendu à la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Amendement du Gouvernement déposé à l'Assemblée nationale, majorant de deux millions de francs les crédits de la société.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4881) : son amendement n° I-259 : mesures fiscales en faveur de l'investissement locatif ; adopté - (p. 4884 à 4886) : sur les mesures fiscales en faveur des acquéreurs de logements neufs, s'oppose aux amendements n° I-81 à n° I-86 de M. André Méric, n° I-188 de M. Jacques Descours Desacres, n° I-153 à n° I-161 de M. Robert Vizet, n° I-189 de M. Jean Chérioux et demande le retrait des amendements n° I-232 à n° I-234 et n° I-41 de M. Jean Colin, n° I-1 de M. Lucien Neuwirth et n° I-111 de M. Pierre Merli - Après l'art. 14 (p. 4889) : son amendement n° I-261 : réduction fiscale pour les grosses réparations d'énergie concernant le matériel en place depuis plus de quinze ans ; adopté - S'oppose à l'amendement n° I-87 de M. André Méric (déduction fiscale afférente aux dépenses d'entretien et d'équipement de sécurité) - (p. 4890) : demande le retrait de l'amendement n° I-112 de M. Jacques Moutet (sociétés de crédit immobilier HLM exclues du champ d'application de la contribution des institutions financières créée par la loi de finances pour 1985) - Art. 15 (p. 4891) : s'oppose aux amendements I-223 de M. Pierre Brantus (taxe libératoire versée par les entreprises pour les profits de construction en suris d'imposition au 1^{er} janvier 1987) et n° I-162 de M. Robert Vizet (augmentation de la taxe libératoire pour les profits de construction en suris d'imposition) - Après l'art. 15 (p. 4892) : son amendement n° I-260 : imposition des gains nets, en cas d'échange de titres résultant d'une fusion ou d'une scission ; adopté - Avant l'art. 16 : s'oppose à l'amendement n° I-88 de M. André Méric (augmentation de l'abattement spécial en faveur des donations de titres à l'ensemble du personnel d'une entreprise ; extension des dispositions de cet article aux entreprises individuelles) - Art. 16 (p. 4894) : sur l'allègement des droits relatifs aux donations-partages, s'oppose aux amendements n° I-163 de M. Robert Vizet, n° I-89 de M. André Méric, n° I-113 de M. Paul Robert, n° I-252 de M. Roland du Quart et demande le retrait du n° I-226 de M. Claude Huriet - Après l'art. 16 (p. 4895, 4896) : s'oppose à l'amendement n° I-114 de M. Pierre Merli, repris par Melle Irma Rapuzzi (financement du débroussaillage de certains terrains) - Incendies de la forêt méditerranéenne - (p. 4897) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-51 de M. Pierre-Christian Taittinger (concordance entre la taxation du cinéma et celle de la vidéotransmission) - (p. 4898) : accepte l'amendement n° I-130 de M. Lucien Neuwirth (relèvement du plafond en dessous duquel les acquisitions

d'immeubles ruraux sont soumis aux droits de mutation) et demande le retrait du n° I-50 de M. Pierre-Christian Taittinger (transmission par voie de succession des monuments historiques privés exonérés des droits de mutation) - (p. 4899) : demande le retrait de l'amendement n° I-107 de M. Amédée Bouquerel (exonération fiscale en faveur de certaines familles employant du personnel de maison) - (p. 4900) : demande le retrait de l'amendement n° I-238 de M. Pierre-Christian Taittinger (assujettissement à la TVA des rémunérations pour copie privée) et oppose l'article 40 de la Constitution à ce même amendement, repris par M. Jacques Carat - Avant l'art. 17 (p. 4901) : sur l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales), son sous-amendement n° I-262 : création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription ; adopté - Art. 17 (p. 4903) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-164 de M. Robert Vizet visant à maintenir le régime dit de « vente restreinte » du tabac - Art. 18 (p. 4904) : s'oppose à l'amendement n° I-90 de M. André Méric (maintien de la déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-décès conclus entre 1950 et 1958) - Art. 19 (p. 4905) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-165 de M. Robert Vizet (mesures relatives à certaines valeurs mobilières) - Problème de l'application de l'abattement sur les revenus des valeurs mobilières, soulevé par M. Michel Caldaguès - Art. 20 (p. 4907) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-167 de M. Robert Vizet (régime d'imposition des appareils automatiques ; intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA) et aux amendements de M. André Méric, n° I-91 (régime d'imposition des appareils automatiques ; suppression de l'intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA) et n° I-92 (déclaration avant le 1^{er} juillet 1987 de tous les appareils automatiques déjà installés) - Après l'art. 20 (p. 4908) : son amendement n° I-263 : évaluation de l'assiette de la contribution défiscalisée des entreprises au développement de la formation continue ; adopté - Art. 21 (p. 4909) : s'oppose aux amendements analogues n° I-108 de M. Jacques Delong et n° I-123 de M. Michel Souplet (aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus) - Art. 22 : s'oppose à l'amendement n° I-118 de M. Jean-François Pintat (mesures fiscales en faveur des entreprises pétrolières poursuivant des travaux de recherche) - Après l'art. 22 (p. 4910) : s'oppose à l'amendement n° I-186 de M. Louis Souvet (remboursement aux négociants du surplus de taxes versé en raison de la baisse du prix des produits pétroliers) - Art. 23 (p. 4911) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° I-93 (suppression de la possibilité offerte aux entreprises de presse de déduire annuellement des provisions d'un montant égal à celui des bénéficiaires, sans obligation d'investissement) et n° I-94 (dépôt d'un rapport gouvernemental préalable à la création d'un fonds de développement des entreprises de presse) - (p. 4912) : s'oppose à l'amendement n° I-182 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au régime spécial de provisions pour investissements des entreprises de presse) et demande le retrait du n° I-119 de M. Roland du Luart (report d'imposition de la plus-value, en cas d'échange de droits sociaux résultant d'une fusion ou d'une scission) - Après l'art. 23 (p. 4913) : demande le retrait de l'amendement n° I-96 de M. André Méric (mesures d'incitation fiscale à l'investissement populaire dans la presse) - Son amendement n° I-264 : modalités d'imposition d'une personne salariée de plusieurs sociétés ; adopté - Art. 24 : demande le retrait de l'amendement n° I-121 de M. Jean-François Pintat (suppression des taxes et redevances pour les installations classées faisant l'objet d'une simple déclaration) - Après l'art. 24 ter (p. 4916) : accepte l'amendement n° I-105 de M. Michel Durafour (bénéfice du fonds de compensation pour la TVA accordé aux départements et aux régions au titre des subventions d'investissement versées aux établissements publics locaux d'enseignement en vue de leur construction, reconstruction, extension ou grosses réparations) - Après l'art. 27 (p. 4917) : s'oppose à l'amendement n° I-97 de M. André Méric (rapport gouvernemental sur les mesures relatives à la renégociation des prêts souscrits par les collectivités locales ainsi que sur le montant des dotations budgétaires correspondantes) - Art. 28 (p. 4918) : s'oppose à l'amendement n° I-172 de M. Robert Vizet (fixation du taux

de prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la DGF) - Art. 29 : en réponse à l'intervention de M. Paul Loridant, précise que le ministre de l'agriculture, lors de la discussion de son budget au Sénat, apportera toutes précisions concernant le financement et la composition de l'Institut national des appellations d'origine, INAO - Après l'art. 29 (p. 4919, 4920) : s'oppose aux amendements analogues n° I-201 de M. Roland du Luart et n° I-202 de M. Joseph Raybaud (réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau) - Après l'art. 31 (p. 4922) : s'oppose à l'amendement n° I-173 de M. Robert Vizet (fixation d'un plafond pour le remboursement des intérêts de l'emprunt d'Etat 1973) - Art. 32 (p. 4936) : son amendement de coordination n° I-266 : équilibre général du budget ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° I-174 de M. Robert Vizet - **Seconde délibération** (p. 4936) : demande qu'il soit procédé à une seconde délibération - Art. 2 bis A (p. 4937) : son amendement n° A-1 : conditions de déduction fiscale pour les associations à caractère humanitaire agréées ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 2 bis B : son amendement de suppression n° A-2 : régime fiscal des versements effectués au profit d'associations humanitaires ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 2 bis : son amendement n° A-3 : relèvement de la réduction fiscale accordée pour les dons aux associations à caractère humanitaire ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 16 bis (p. 4938) : son amendement n° A-4 : suppression de l'augmentation des droits sur les tabacs envisagée pour alléger la fiscalité des vidéotransmissions ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 18 : son amendement n° A-5 : suppression du régime particulier des primes d'assurance décès ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 29 bis : son amendement n° A-6 : augmentation de la taxe sur la consommation d'eau à compter du 1^{er} août 1987 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 32 (p. 4943) : son amendement de coordination n° A-7 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4947) : qualité du dialogue engagé avec le Sénat, tant en commission des finances qu'en séance publique - Difficulté pour le Gouvernement de corriger en quelques mois les erreurs héritées du socialisme.

- **Modification de l'ordre du jour** (20 novembre 1986) (p. 4947) : modification de la discussion budgétaire de ce jour et report, au dimanche 30 novembre 1986, de l'examen des budgets des monnaies et médailles et de l'imprimerie nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) (p. 4952) : nouvelles orientations de la politique gouvernementale - Libération des prix et mise en place corrélative d'un nouveau droit de la concurrence - (p. 4953) : amélioration des relations entre l'administration et les contribuables - Lutte contre la fraude et accroissement de la qualité du contrôle fiscal - Extension des activités de la direction générale pour les relations avec le public - Renforcement des actions de la direction générale des douanes en matière de sécurité et de lutte contre les trafics, notamment d'armes et de stupéfiants - (p. 4954) : modernisation des services : développement de la bureautique et de la micro-informatique - Compression des dépenses de fonctionnement - Réduction du nombre de fonctionnaires et allègement des structures de l'administration en vue de gains de productivité - Révision des crédits d'intervention - Diminution des crédits affectés aux subventions - Aides aux organisations de consommateurs et subvention versée à l'Institut national de la consommation, INC - Rend hommage au dévouement et à la compétence des agents du ministère de l'économie et des finances.

- **Rappel au règlement** (6 décembre 1986) (p. 5788) : déclenchement de violences à Paris à la suite de l'incompréhension d'un texte - Modification des dispositions du projet Deva-

quet par le Gouvernement - Souhaite que les violences ne donnent pas lieu à récupération politique - Nécessité de donner à chaque lycéen et lycéenne la chance de poursuivre des études post-secondaires et universitaires.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - **Art. 58** (p. 5815) : s'oppose à l'amendement n° II-29 de M. André Méric (garanties des contribuables en matière de procédure) - (p. 5816) : demande le retrait de l'amendement n° II-12 de M. Roger-Chinaud (abrogation des articles 39-5, 54 quater et 223 quinquies du code général des impôts) - **Art. 59** (p. 5817) : demande le retrait de l'amendement n° II-101 de M. Yves Le Cozannet (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu et établissement d'une balance de trésorerie qui doit être communiquée aux contribuables) - S'oppose à l'amendement n° II-30 de M. André Méric (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu) - (p. 5818) : accepte l'amendement n° II-76 de M. Jean Colin (possibilité pour le contribuable d'apporter la preuve que ses revenus ou l'utilisation de son capital lui ont permis d'assurer son train de vie) - S'oppose à l'amendement n° II-31 de M. André Méric (actualisation des bases d'évaluation forfaitaire) - S'oppose aux amendements identiques n° II-52 de M. Roger Chinaud et n° II-69 de M. Henri Goetschy (suppression des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie en matière d'impôt sur le revenu) - (p. 5819) : s'oppose aux amendements n° II-32 de M. André Méric (taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés) et n° II-24 de M. Jacques Descours Desacres (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu) - (p. 5821) : s'oppose à l'amendement n° II-25 de M. Robert Vizet (rétablissement de l'article 171 du code général des impôts relatif à l'obligation de déclaration des éléments du train de vie) - **Art. 60 A** (p. 5823) : s'oppose à l'amendement n° II-62 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la durée de la créance résultant du report en arrière des pertes) - (p. 5825) : s'oppose à l'amendement n° II-34 de M. André Méric (extension du bénéfice du tarif des droits applicables en ligne directe aux donations d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales au profit de tiers) - **Après l'art. 60** (p. 5828) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de M. André Méric (dépôt d'un rapport par le Gouvernement dans les trois mois sur le bénéfice pour les entreprises de presse de tarifs postaux préférentiels pour leur diffusion) - (p. 5829) : son amendement n° II-75 : régime fiscal applicable aux sociétés mères et filiales ; adopté - **Art. 61** (p. 5829) : étude en cours avec le ministre de la culture afin de tenir l'engagement relatif aux amendements concernant la rémunération des auteurs et compositeurs - **Art. 62** (p. 5830 à 5832) : demande le retrait des amendements n° II-103, n° II-105 et n° II-104 de M. Jacques Oudin relatifs à l'extension du champ d'intervention des Sofergie - **Après l'art. 62** (p. 5834) : demande le retrait de l'amendement n° II-70 de M. Henri Goetschy (exclusion des bases d'imposition de la taxe professionnelle des investissements destinés à diminuer les rejets polluants de toutes natures) - Promesse d'un examen de la manière de favoriser la fiscalité des installations anti-pollution - (p. 5835) : s'oppose à l'amendement n° II-78 de M. Henri Goetschy (possibilité pour les communes de moins de deux mille habitants de renoncer au bénéfice de subventions versées au titre de la seconde part pour bénéficiaire des attributions de la première part) - **Art. 63** (p. 5836) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de suppression n° II-26 de M. Maurice Blin, rapporteur général (exonération du versement de la vignette automobile pour les familles qui ont au moins cinq enfants à charge) - **Après l'art. 63** (p. 5837) : s'oppose aux amendements n° II-36 (perception par les régions de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, à compter du 1^{er} janvier 1988) et n° II-37 (dépôt d'un rapport du Gouvernement retraçant les mesures prises pour permettre aux emprunteurs de renégocier les prêts au logement à des taux

compatibles avec le ralentissement de l'inflation) de M. André Méric - (p. 5838) : demande le retrait de l'amendement n° II-100 de M. Jean Colin (absence d'application de majoration pour les impôts versés par les groupements de communes lorsque toutes ont une population inférieure à trois mille habitants) - **Après l'art. 68** et **après l'art. 73** (p. 5842) : s'oppose aux amendements n° II-48 de M. François Autain et n° II-68 de Mme Paulette Fost (abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif aux prélèvements opérés sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) - (p. 5846) : répartition proportionnelle aux autres attributions de la DGF - **Après l'art. 63** ter (p. 5847) : s'oppose aux amendements n° II-49 de M. François Autain (interdiction d'augmenter la cotisation employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) et n° II-47 de M. Gérard Delfau (dépôt annuel d'un rapport du Gouvernement sur le financement des régimes spéciaux d'assurance vieillesse, précisant les conditions de la compensation entre les caisses de retraite des différents régimes) - **Art. 65** (p. 5849) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-28 de la commission (suppression du paragraphe II de cet article relatif à l'extension de la procédure d'opposition administrative) - **Après l'art. 65** (p. 5850) : s'oppose à l'amendement n° II-38 de M. André Méric (extension aux collectivités locales de la faculté de récupérer la TVA sur les communications téléphoniques) - **Après l'art. 68** (suite) (p. 5851) : s'oppose à l'amendement n° II-50 de M. François Autain (création d'une taxe sur la valeur de la privatisation en compensation des pertes de recettes résultant pour les collectivités locales dans l'allègement de la taxe professionnelle).

- **Rappel au règlement** - (6 décembre 1986) (p. 5827) : association, ce matin, du Gouvernement et du Sénat à la peine des parents de M. Malik Oussekin - Annonce le réexamen de toutes les dispositions du projet Devaquet qui heurtent les étudiants.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième délibération - (6 décembre 1986) (p. 5851) : dépôt de dix-huit amendements et respect des engagements pris envers le Sénat tout au long de l'examen des budgets ministériels - (p. 5852) : mesures en faveur des services de lutte contre l'incendie, de la décentralisation culturelle, du comité national de défense contre l'atmosphère, du budget de la jeunesse et des sports, de la société nationale de sauvetage en mer - Mesures en faveur de l'agriculture et des Français musulmans originaires d'Afrique du Nord - Crédits supplémentaires en faveur du fonds national pour le développement des adductions d'eau et au profit du conseil de la concurrence - Rétablissement des crédits destinés au service chargé du recouvrement de la redevance - Demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble des articles soumis à seconde délibération, modifiés par les amendements présentés par le Gouvernement - **Art. 34** : ses amendements n° B-1 à n° B-10, relatifs à la majoration de crédits ou à la diminution de réduction des crédits des affaires étrangères, des affaires sociales, de l'agriculture, de la culture et communication, des services financiers, du tourisme, de l'intérieur, de la mer, des services généraux et de la jeunesse et des sports ; adoptés dans le vote unique (p. 5858) - **Art. 35** (p. 5853) : ses amendements n° B-11 à n° B-13 : majoration des crédits relatifs aux routes, à la sécurité routière et à l'intérieur ; adoptés dans le vote unique (p. 5858) - **Art. 42** (p. 5854) : son amendement n° B-14, relatif à l'augmentation des autorisations de programme et des crédits de paiement des dépenses civiles en capital des comptes d'affectation spéciale ; adopté dans le vote unique (p. 5858) - **Art. 54** : son amendement n° B-15, relatif aux subventions de fonctionnement destinées à l'enseignement et à la formation agricole ; adopté dans le vote unique (p. 5858) - **Art. 71** ter : son amendement n° B-16 : suppression de cet article relatif à la création d'un avantage fiscal supplémentaire pour les investissements dans les sociétés de recherche ; adopté dans le vote unique (p. 5858) - **Art. 75** : son amendement n° B-17 : suppression de cet article relatif à l'identification des crédits affectés à la francophonie dans le document présenté chaque année en annexe de la loi de finances sur l'action culturelle

extérieure; retiré - Art. 32 (p. 5858): son amendement n° B-18: majoration du plafond des dépenses ordinaires civiles et en capital du budget général et du compte d'affectation spéciale; adopté dans le vote unique.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5868): amélioration du texte gouvernemental avec l'unanimité du Sénat en matière agricole - Politique de redressement économique et social - Message de la jeunesse: constat d'échec de toutes les idéologies sectaires et partisans.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6256, 6257): satisfait de l'accord intervenu en commission mixte paritaire - Unité de la majorité parlementaire sur les objectifs ambitieux du Gouvernement: allègement des prélèvements fiscaux, meilleure maîtrise des dépenses publiques et diminution du déficit budgétaire - Justifie les nombreux amendements déposés par le Gouvernement - Provision pour congés payés - Amélioration du système de déduction fiscale pour les implantations commerciales à l'étranger - Nouvelle fiscalité agricole - Dégagement des fonds nécessaires à la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Création de taxes pour financer le plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts et les moyens nécessaires à la sûreté dans les aéroports - Amendements relatifs aux collectivités locales - (p. 6258): célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Majoration des rentes viagères - Mesures fiscales en faveur des entreprises et des agriculteurs - Aide à l'implantation des entreprises françaises à l'étranger - Déduction de la TVA sur le fioul étendue aux CUMA et aux entrepreneurs de travaux agricoles - (p. 6262): problème de l'application de la TVA à la redevance pour copie privée - (p. 6263): assujettissement à la TVA de la taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma - Crédits consacrés à la célébration du bicentenaire de la Révolution française; participation financière des ministères concernés - **Après l'art. 4** (p. 6265): son amendement n° 1: possibilité pour les entreprises d'opter pour la déduction des indemnités pour congés payés au moment où les salariés prennent ces congés; adopté avec l'ensemble du projet (p. 6283) - **Après l'art. 6**: son amendement n° 2: provision fiscale pour implantation des entreprises françaises à l'étranger; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 11** (p. 6266): son amendement n° 3: abattement fiscal en faveur des contribuables soumis au régime dit transitoire qui adhèrent à un centre de gestion agréé; adopté avec l'ensemble du projet - **Art. 12**: son amendement n° 4: provision fiscale pour l'investissement en agriculture; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 16 bis** (p. 6268): son amendement n° 5: déduction de la TVA sur le fioul domestique étendue aux CUMA et aux entrepreneurs de travaux agricoles; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 23 bis A**: ses amendements n° 6: institution d'une taxe sur les allumettes et les briquets permettant de financer le plan de défense de la forêt méditerranéenne contre les incendies; et n° 7: institution d'une taxe de sûreté due par les entreprises de transport public aérien; adoptés avec l'ensemble du projet - **Art. 32 et état A** (p. 6276): son amendement d'équilibre n° 8; adopté avec l'ensemble du projet - **Etat B** (p. 6277, 6278): ses amendements n° 9 à n° 19: financement du fonds concernant la célébration du bicentenaire de la Révolution française; adopté avec l'ensemble du projet - **Etat C** (p. 6281): ses amendements n° 20: amélioration de la sécurité des voyageurs dans les aéroports; n° 21: crédits du conservatoire de la forêt méditerranéenne; n° 22 et n° 23: célébration du bicentenaire de la Révolution française; adoptés avec l'ensemble du projet.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6322): présente les excuses de M. Balladur, ministre d'Etat, pour son absence - Objectifs du Gouvernement: édification d'une société de liberté et d'initiative, restauration de la compétitivité de l'économie, suppression des contrôles et des règlements, et allègement des charges qui pèsent sur la production - Exigence de rigueur - (p. 6323): achèvement de la libération des prix et entrée en vigueur du nouveau droit

de la concurrence - Suppression de l'encadrement du crédit le 1^{er} janvier prochain - Action de l'Etat sur les taux d'intérêt du marché - Achèvement du processus de libération des changes - Autorisation de prêt pour les non résidents - Fin du plafonnement des transferts touristiques - Processus de privatisation entré dans sa phase active avec le succès de la cession de Saint-Gobain - Un million et demi de Français actionnaires de Saint-Gobain - Participation des Français à la conduite de l'économie - Actionnariat populaire - Dépôt d'un projet de loi sur l'épargne - Amélioration des relations entre les contribuables et l'administration - Meilleure garantie des contribuables - Renforcement du contrôle judiciaire et du rôle des organismes consultatifs - Aménagement des règles de preuve, notamment en matière douanière - Simplification des sanctions fiscales et douanières - Maintien des moyens de lutte de l'administration contre la fraude - (p. 6324): modification des textes relatifs au droit de la personne et à la protection des libertés fondamentales - Importance du travail accompli par le Gouvernement durant les neuf derniers mois - Apparition d'une reprise économique - Hommage au travail de la commission des finances - Réduction de seize milliards de francs du déficit budgétaire par rapport à la loi de finances initiale - Prochain dépôt du projet de loi de règlement - Déficit budgétaire ramené à cent quarante quatre milliards de francs grâce au collectif de printemps - Progression des recettes fiscales brutes produites par tous les grands impôts et diminution des recettes non fiscales - Souligne que certains postes de recettes avaient été manifestement surévalués lors de la préparation de la loi de finances pour 1986 - (p. 6325): ouverture de vingt-trois milliards de crédits supplémentaires et obligation de trouver vingt milliards d'économies nouvelles - Modération des dépenses supplémentaires décidées par le Gouvernement: agriculture, enseignement agricole privé, prévention des feux de forêts, équipement pénitentiaire - Dépenses supplémentaires en raison des sous-évaluations des prévisions initiales - Réduction des crédits militaires - Recettes non fiscales en provenance de la rémunération versée à l'Etat par EDF-GDF et de la contribution du budget des P et T au budget général - Rappele les opérations de débudgétisation du gouvernement précédent et notamment de l'institution du fonds spécial de grands travaux - Baisse des tarifs de Gaz de France malgré sa contribution supplémentaire au budget de l'Etat - (p. 6326): caractère légitime du concours du budget annexe des postes et télécommunications à l'équilibre général des finances publiques - Maîtrise de l'évolution des dépenses en cours d'année - Insertion de sept cent vingt mille jeunes dans le monde du travail - Sous-évaluation des dépenses spontanées - Réduction de 1,7 milliard de francs du déficit budgétaire par rapport à la loi de finances initiale - Texte de ce projet comportant une dizaine de mesures fiscales ponctuelles et d'inégale importance: suppression de la retenue à la source sur l'intérêt des obligations nouvelles, soumission à la décision du Parlement de la validation de doctrines administratives annulées par le Conseil d'Etat - Dispositions relatives aux finances des collectivités locales: taxe sur l'électricité, taxe pour financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux olympiques de 1992, applicable exclusivement en Savoie, redevance sur les bureaux en région d'Ile-de-France - Définition du régime fiscal applicable en matière de taxe sur la valeur ajoutée aux parcs naturels - Mesures d'effacement des dettes de réinstallation des rapatriés conformément aux engagements du Premier ministre - (p. 6329): succès de la dévaluation du 6 avril et redressement du franc par rapport à toutes les monnaies mondiales, y compris le yen et à l'exception du mark - (p. 6334): plusieurs réponses précédentes au problème de la caisse de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Absence d'opération de débudgétisation par le Gouvernement depuis mars 1986 - Doublement du taux de croissance en 1986 par rapport à 1985 - (p. 6335): différence d'inflation entre la France et la République fédérale d'Allemagne de 3,1 points en octobre 1985 et également en octobre 1986 - Déficit prévu de la loi de finances de 140 milliards de francs et déficit d'exécution égal à 153 milliards de francs - Dérapage de 13 milliards de francs de la gestion budgétaire de 1985 - Réappréciation du franc par rapport à toutes les monnaies depuis la dévaluation d'avril 1986, sauf avec le mark - Rétablissement de la conférence agricole annuelle et réouverture du dialogue avec les

organisations syndicales agricoles - Prise de mesures importantes en faveur de l'agriculture, notamment fiscales, pour atténuer l'effet des décisions communautaires - (p. 6336) : donne les résultats de la conférence annuelle agricole qui s'est tenue le matin même : mesures en faveur des éleveurs et des agriculteurs les plus endettés - Dépôt d'amendements du Gouvernement, traduction de ces mesures d'aide à la production et à l'élevage - Nouvel allègement des charges financières des agriculteurs - Problème de la couverture sociale des exploitants en difficulté - Mise en place d'un nouveau programme de restructuration laitière - (p. 6337) : reprise de la concertation telle qu'elle a été pratiquée avant 1981 - Nécessité de donner à l'agriculture les moyens de surmonter la crise - (p. 6338) : allègement des coûts de production de l'agriculture - Préparation d'un projet de loi de modernisation de l'agriculture en liaison avec les organisations professionnelles agricoles - Financement des mesures supplémentaires par des recettes supplémentaires effectives - Signale le succès de l'amnistie fiscale et l'importance des capitaux rentrés en France - Prorogation du délai de rapatriement des capitaux jusqu'au 31 janvier 1987 - Art. 1 (p. 6343) : son amendement n° 79 : majoration du produit attendu de la taxe spéciale sur le rapatriement des avoirs détenus à l'étranger de 440 millions de francs ; adopté - (p. 6345) : confirmation par la conférence de l'intérêt d'une suppression à terme des taxes spécifiques - Première réduction de 10 % devant intervenir le 1^{er} juillet 1987 - Rappelle la liste des participants à la conférence annuelle agricole - (p. 6346) : application des mesures en étroite concertation avec toutes les organisations professionnelles représentatives du monde agricole et du monde rural - Effort budgétaire s'élevant en réalité à 2 milliards de francs et part du Crédit agricole égale à 169 millions de francs - (p. 6347) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. André Méric (réduction de 50 millions de francs des crédits de cet article relatif aux dépenses ordinaires des services civils) - Equité nécessaire entre les élèves de l'enseignement public et de l'enseignement privé en ce qui concerne les instruments pédagogiques en matière d'informatique - Ses amendements n° 80 : majoration des crédits du titre III affectés aux rémunérations des services extérieurs du ministère de l'agriculture ; et n° 81 : majoration des crédits du titre IV relatif à la valorisation de la production agricole, subventions économiques et apurement FEOGA ; adoptés - Art. 3 (p. 6349) : crédits du logement disponibles en fin d'année, résultat de la détente générale des taux d'intérêt - Reprise du marché du logement grâce à la diminution des taux d'intérêt et aux déductions fiscales prévues pour les accédants à la propriété - Relèvement de 13 % pour 1987 de la redevance d'assainissement - Après l'art. 5 ter (p. 6350) : ses amendements n° 82 et n° 83, relatifs à des crédits ouverts au titre des dépenses en capital des services civils du budget de l'agriculture et aux chapitres 56-20 et 61-80 qui concernent des travaux dans des établissements d'enseignement agricole public et relatif à l'amélioration du cadre de vie et à l'aménagement de l'espace rural ; adoptés - Art. 6 (p. 6351) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 71 de M. André Duroméa (budget annexe) et à l'amendement n° 51 de M. André Méric (réduction des crédits de paiement des postes et télécommunications de 3 150 000 000 de francs) - Art. 8 (p. 6355) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 72 de M. Ivan Renar (modification de la répartition du produit de la taxe parafiscale affecté au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle) et à l'amendement n° 16 de la commission (nouvelle répartition des crédits entre les chaînes de télévision) - (p. 6356) : répartition différente des dotations et absence de privation d'une ressource pour les chaînes - Nécessité de financer TDF1 qui constitue un élément essentiel de la culture française - Avant l'art. 9 (p. 6358) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Merli (création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains) - Dépenses de débroussaillage déjà considérées comme des dépenses d'entretien déductibles du revenu foncier - (p. 6359) : débroussaillage imposé par la loi - Prise en compte des principes généraux du droit et de l'égalité des citoyens devant la loi - S'oppose aux amendements n° 19 (publication par le Gouvernement tous les deux ans d'une liste des subventions versées aux associations régies par la loi de 1901 afin de permettre au Parlement d'exercer un contrôle) et

n° 20 (publication par le Gouvernement tous les deux ans de la liste des organismes à groupement ou sociétés auxquels les ministères confient des études ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes) de M. André Fosset - Après l'art. 9 (p. 6361) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 6 de M. Paul Caron (maintien des sociétés de crédit immobilier hors du champ d'application de la contribution des institutions financières) - (p. 6362 à 6368) : demande le retrait des amendements n° 40 (possibilité pour les sociétés de distribuer leurs titres en portefeuille sinon en exonération fiscale du moins au bénéfice d'une taxe forfaitaire), n° 42 (imposition des revenus de source étrangère des contribuables de nationalité étrangère ayant leur domicile fiscal en France) et n° 43 (imposition au taux forfaitaire des gains nets en capital réalisés par les particuliers sur les marchés à terme réglementés de marchandises) de M. Etienne Dailly et accepte les amendements n° 41 (report au 1^{er} février 1987 de la date limite de rapatriement des capitaux détenus à l'étranger) et n° 44 (abaissement de 50 à 45 % du taux de la taxe sur boni de liquidation) du même auteur - (p. 6369) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (établissement à compter du 1^{er} janvier 1987 d'un droit spécial d'enregistrement sur les titres mis en vente dans le cadre de la privatisation du secteur public) - Avant l'art. 10 (p. 6370) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. André Méric (extension aux sportifs professionnels des dispositions qui sont d'ores et déjà appliquées à d'autres contribuables appartenant au monde de la culture et des arts) - Art. 11 (p. 6371) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Jacques Descours Desacres (caractère irrégulier des impositions dues au titre des années antérieures au 1^{er} janvier 1987) - Après l'art. 11 (p. 6374) : accepte l'amendement n° 29 de M. Michel Giraud (modification des modalités d'indexation annuelle de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par les syndicats d'agglomération nouvelle à leurs communes membres) - (p. 6375) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (non versement de la compensation lorsque la perte de produit fiscal au titre de la taxe professionnelle est inférieur à 3 000 F) - Art. 12 (p. 6377) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 55 de Melle Irma Rapuzzi (taxe foncière concernant certains immeubles), à l'amendement n° 70 du même auteur (prise en compte du caractère spécifique des sociétés d'aménagement régional constituées en vertu d'une concession d'Etat pour l'assujettissement à l'impôt foncier) et demande le retrait de l'amendement n° 12 de M. Jacques Descours Desacres (assimilation des prêts des sociétés de crédits immobiliers aux prêts des sociétés d'habitation à loyer modéré) - Après l'art. 12 (p. 6379) : accepte les amendements n° 3 de M. Daniel Hoefel (application de la taxe additionnelle au droit de bail à certains locaux ayant fait l'objet de travaux d'agrandissement, de construction ou de reconstruction financés avec le concours de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et n° 74 de M. André-Georges Voisin (modification des règles de répartition du solde des ressources du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle et prise en compte de la situation des collectivités ayant sur leur territoire des barrages non directement liés à l'exploitation de centrales nucléaires) - Art. 13 (p. 6380) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 73 de M. Jean Garcia (aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel) - Après l'art. 13 (p. 6382) : s'oppose aux amendements n° 4 de M. Michel Giraud (assujettissement au taux réduit de TVA des entreprises exerçant la profession de forain sur les fêtes foraines), n° 35 de M. Roger Chinaud et n° 75 de M. Henri Collette (assujettissement à compter du 1^{er} janvier 1987 des commerçants, des industriels et des entrepreneurs de spectacles forains ainsi que des marchands forains au taux réduit de la TVA) - (p. 6385) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre Laffitte (création d'un régime de déduction fiscale en faveur des particuliers participant directement à la création d'entreprises innovantes) - (p. 6386) : rappelle au Sénat l'extension du taux majoré de la TVA de 33,33 % à toutes les activités des sex-shops - Confirme l'attachement du Gouvernement au développement de la recherche et à l'action de l'ANVAR - Existence de chercheurs de très haut niveau qui fuient vers l'étranger - (p. 6387) : différence de taux d'imposition aux Etats-Unis et en France - Abaissement du taux

d'impôt de 65 à 58 % - **Art. 18** (p. 6388, 6389) : son amendement n° 88 : régime fiscal de la contribution sociale de solidarité ; adopté - Financement du régime de retraite des artisans et des commerçants par la contribution de solidarité - **Art. 19** (p. 6390) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (taxe sur l'électricité) - **Avant l'art. 20** (p. 6391) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. René Trégouet (soumission des bâtiments situés dans une zone d'aménagement concertée à la taxe départementale perçue au profit des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) - **Art. 20** (p. 6392, 6393) : s'oppose aux amendements n° 59 (extension de l'exemption du paiement de la taxe spéciale d'équipement instituée dans le département de la Savoie destinée à financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver aux villages de vacances) et n° 60 (suppression de la taxe après le remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1992) de M. André Méric - **Art. 22** (p. 6395) : s'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. André Méric et n° 77 de M. Jacques Bimbenet (financement du fonds de garantie des calamités agricoles) - **Art. 23** (p. 6396) : sur l'amendement n° 1 de M. Raymond Brun (nouvelle disposition relative au droit perçu au profit de l'Institut national des appellations d'origine), son sous-amendement n° 86 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Philippe Madrelle (nouvelle rédaction de cet article relatif au droit perçu au profit de l'Institut national des appellations d'origine) - **Après l'art. 25** (p. 6398) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 38 (précision relative à certaines dispositions de la loi sur la forêt adoptée en 1985) et n° 39 (définition du régime dont relève au regard de la taxe de défrichement les opérations engagées avant la date d'entrée en vigueur de la loi de 1985) de M. Roland du Luart - **Après l'art. 24** : demande le retrait de l'amendement n° 49 de M. Philippe François (validation rétroactive de taxes parafiscales destinées à financer l'Association nationale pour le développement agricole) - **Avant l'art. 25** (p. 6400) : demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Etienne Dailly (exonération de la taxe de 3 % instituée par l'article 4-II de la loi de finances pour 1983 pour les immeubles acquis par les personnes mentionnées à l'article 35 du code général des impôts) - **Art. 25** (p. 6402, 6403) : sur la contribution des associations syndicales de défense contre les incendies et de remise en valeur de la forêt aux dépenses de prévention des incendies de forêts, s'oppose à l'amendement de suppression n° 63 de M. Philippe Labeyrie et aux amendements n° 64 à n° 66 du même auteur - Caractère exemplaire du dispositif de protection de la forêt landaise contre les incendies de forêts - Hommage au corps des sapeurs-pompiers forestiers - Participation régulière des sylviculteurs au financement de la lutte contre les incendies - Engagement du Gouvernement à augmenter en 1987 l'aide de l'Etat au département des Landes - **Art. 28** (p. 6405) : accepte l'amendement de suppression n° 18 de la commission (extension du champ d'application du régime d'indemnisation des victimes d'attentats) - **Art. 29** (p. 6406) : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Jean Francou (remises en capital, intérêts et frais des sommes restant dues au titre des prêts accordés aux rapatriés avant le 31 décembre 1985 par des éta-

blissements de crédit ayant passés convention avec l'Etat) - Son amendement n° 90 : prise en compte des prêts à l'amélioration de l'habitat principal située sur l'exploitation consentis dans un délai de dix ans à compter de la date d'obtention du prêt principal de réinstallation pour le calcul de l'indemnisation des rapatriés ; adopté - (p. 6407) : son amendement n° 89 : exclusion des dettes fiscales du dispositif de suspension des poursuites ; adopté - **Après l'art. 30** : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. André Méric (report au 15 avril de la date limite du vote du budget primitif des groupements de communes ou au 30 avril l'année du renouvellement général des conseils municipaux) - **Après l'art. 29** (p. 6409) : son amendement n° 87, précédemment réservé : création d'un compte unique destiné à recevoir l'ensemble des disponibilités des organismes collecteurs de fonds défiscalisés au bénéfice de la formation professionnelle ; adopté - **Art. 31** (p. 6410) : son amendement de suppression n° 85 relatif aux ouvertures de crédits au titre des comptes spéciaux du Trésor dont le texte a été transféré après l'article 6 du présent projet ; adopté - **Seconde délibération - Art. 1** (p. 6411) : son amendement de coordination n° 1 ; adopté - **Art. 9 A** : son amendement de suppression n° 3 : création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains ; adopté - **Art. 9 C** : son amendement de suppression n° 4 : publication par le Gouvernement tous les deux ans de la liste des organismes à groupements ou sociétés auxquels les ministères confient des études ainsi que le montant des sommes versées à chacun de ces organismes ; adopté - **Art. 13 bis** : son amendement de suppression n° 5 : assujettissement à compter du 1^{er} janvier 1987 des commerçants, des industriels, des entrepreneurs de spectacles forains ainsi que des marchands forains au taux réduit de la TVA ; adopté.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6530) : propositions de la CMP : suppression de l'affectation d'une partie du produit de la redevance sur les appareils de télévision au financement du satellite TDF1 - Modifications proposées par le Gouvernement : suppression de la déduction fiscale pour les personnes investissant dans la création d'entreprises innovantes compensée par l'extension du crédit d'impôt recherche aux entreprises nouvelles ; suppression de l'article 23 créant une cotisation au profit des syndicats d'appellation effectuant des examens relatifs à la qualité des vins ; rappelle le financement de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux de vie, INAO ; validation rétroactive de deux taxes parafiscales sur les viandes perçues au profit de l'Association nationale pour le développement agricole, ANDA ; demande l'adoption des conclusions modifiées de la CMP - **Art. 13 bis** (p. 6536) : son amendement n° 1 : extension à toute entreprise du bénéfice du crédit d'impôt recherche au titre de la première année au cours de laquelle des dépenses recherche sont engagées ; adopté - **Art. 23** (p. 6537) : son amendement n° 2 : suppression de cet article créant un droit au profit de l'INAO ; adopté - **Après l'art. 24** : son amendement n° 3 : validation du recouvrement des taxes assises sur la viande et ayant financé le Fonds national de développement agricole ; adopté.*

K

KAUSS (Paul), sénateur du Bas-Rhin (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : pollution du Rhin (13 novembre 1986) (p. 4586).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5628) : préparation des budgets des collectivités locales - Nécessité pour les collectivités locales de disposer de moyens financiers appropriés - Progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF, de la dotation globale d'équipement, DGE, et augmentation du fonds de compensation TVA - (p. 5629) : impôts locaux et allègements fiscaux et sociaux des entreprises - Augmentation prévue de la taxe sur le foncier bâti et non bâti, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle - Problème de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Libération des tarifs publics - Réduction progressive de la taxe professionnelle et suppression envisagée - Souhaite l'étude d'une réforme des seuls impôts locaux - Nécessité d'une solidarité active entre les entreprises, les collectivités locales et toutes les forces vives - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

L

LABARRERE (André), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement (nommé le 23 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 24 juillet 1984, p. 2412].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (9 janvier 1986) (p. 4) : convocation du Parlement en session extraordinaire - Examen du projet de loi relatif à la flexibilité de l'emploi - Demande à la commission des affaires sociales de respecter le calendrier fixé par la conférence des présidents - (p. 8) : alliance de la droite et des communistes contre l'aménagement du temps de travail.

- **Motion d'ordre** - (21 janvier 1986) (p. 16) : ordre du jour prioritaire du Sénat - Rejet par la majorité sénatoriale des lois sociales présentées par le Gouvernement depuis 1981 - Aménagement du temps de travail - Alliance de la droite et des communistes contre ce projet - Fixation par le Gouvernement de l'ordre du jour des assemblées en session extraordinaire - (p. 17) : respect de la Constitution - Procédure d'obstruction à la discussion législative.

- **Rappels au règlement** - (28 janvier 1986) (p. 32, 33) : absence d'obligation dans le règlement du Sénat, la Constitution ou le Conseil constitutionnel de rapporter un texte avant sa venue en séance - Délai d'examen par la commission des affaires sociales de ce projet de loi.

LABEYRIE (Philippe), sénateur des Landes (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont**, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 664) : conditions strictes d'application de la loi du 12 juillet 1983 - Ouverture du corps diplomatique à des citoyens ayant une expérience internationale - Ouverture limitée à 5 % des effectifs du corps - Nécessaire démocratisation des grands corps - Opposition corporatiste - Vote défavorable du groupe socialiste sur les conclusions de la commission.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Art. 2 (p. 887) : action du Gouvernement en matière de blocage des salaires, de suppression d'emplois dans la fonction publique, de diminution des taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne et de blocage des prestations des retraités et personnes âgées - Venue des jeux Olympiques à Paris en 1992 - (p. 888) : travaux d'utilité collective, TUC - Dépôt d'amendements.

- **Fait personnel** : incident de séance avec M. Roger Romani (27 mai 1986) (p. 894).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1008, 1009) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 273 (prise en compte dans l'effectif de l'entreprise des salariés à temps partiel) et n° 274 (passage d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps complet) - (p. 1009, 1010, 1011) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 275 (mentions devant figurer dans le contrat de travail à temps partiel), n° 264 (prise en compte des salariés sous contrat à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire dans l'effectif de l'entreprise) et n° 266 (maintien des dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1027) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de M. Paul Souffrin (fonds de garantie des cotisations auprès des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales) - Difficile indépendance des médecins salariés.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 3 (p. 1038) : chômage et action des gouvernements précédents - Diminution de l'inflation - Contenu du collectif budgétaire présenté par le Gouvernement - Liens entre les partis politiques et les syndicats - (p. 1039) : dépôt d'amendements sur cet article - (p. 1041) : soutient l'amendement n° 147 de M. André Méric (participation des salariés à l'entreprise et prise en compte des résultats des négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 1043) : soutient l'amendement n° 189 de M. André Méric (prise en compte des sommes attribuées au titre de la participation dans l'indemnité de licenciement) - (p. 1044, 1045) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 190 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités versées en cas de licenciement abusif) et n° 191 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul de l'indemnité compensatrice en cas de rupture du contrat de travail consécutive à un accident du travail ou à une maladie professionnelle) - (p. 1046, 1047) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 192 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités de licenciement versées à un salarié victime d'un accident du travail, en cas de licenciement, en méconnaissance des dispositions légales) et n° 193 (prise en compte des sommes dues au titre de la participation dans la rémunération totale servant à déterminer l'indemnité de congés payés) - (p. 1048) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 195 (intégration de la durée du congé sabbatique dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit à participation) et n° 196 (absence de prise en compte du sexe des employés dans la définition des conditions d'accès à la participation) - (p. 1049) : soutient l'amendement n° 197 de M. André Méric (droits des travailleurs étrangers en France en matière de participation) - (p. 1050, 1051) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 198 (inclusion des sommes dues au titre de la participation dans les indemnités de licenciement), n° 199 (paiement des sommes dues aux salariés au titre de la participation, de préférence à celles dues aux fournisseurs), et n° 200 (choix volontaire du salarié de souscrire à la participation) - Art. 1 (p. 1057) : plate-forme RPR-UDF ; libéralisation complète des prix et des services ; délai de libération des services - Inflation - (p. 1058) : dépôt d'amendements.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 1115) : fait remarquer l'absence de commissaire au banc de la commission des finances - Art. 4 (suite) (p. 1153) : soutient l'amendement n° 381 de M. André Méric (exclusion du Crédit du Nord de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1154) : soutient l'amendement n° 382 de M. André Méric (exclusion de l'Européenne de banque de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1155) : soutient l'amendement n° 383 de M. André Méric (exclusion de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1161) : soutient l'amendement n° 390 de M. André Méric (exclusion de l'Union de banques à Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1162) : soutient l'amendement n° 392 de M. André Méric (exclusion de la Com-

pagne financière du Crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1168) : application de l'article 49-3 de la Constitution à trois reprises - Majorité des amendements déposés à l'Assemblée nationale sur le collectif budgétaire émanant de la majorité - (p. 1174) : soutient l'amendement n° 277 de M. André Méric (suppression de l'autorisation pour le Gouvernement de fixer les règles d'évaluation des entreprises et de détermination des prix d'offre).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 7 (p. 6150, 6151) : sur l'amendement n° 21 de M. Guy Besse (dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi), son sous-amendement n° 55 ; réservé puis devenu sans objet (p. 6158).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement** [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6209, 6210) : interrogation sur la position des maires chargés de défendre un travailleur salarié devant son employeur.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 12 (p. 6376) : soutient l'amendement de suppression n° 55 de Melle Irma Rapuzzi (taxe foncière concernant certains immeubles) - (p. 6377) : soutient l'amendement n° 70 de Melle Irma Rapuzzi (prise en compte du caractère spécifique des sociétés d'aménagement régional constituées en vertu d'une concession d'Etat pour l'assujettissement à l'impôt foncier) - Art. 25 (p. 6401) : défense des intérêts des sylviculteurs - Cas du département des Landes - Incendie dramatique de 1947 et création d'un corps de sapeurs-pompiers forestiers professionnels - Problème du financement du corps des sapeurs-pompiers - Participation des sylviculteurs fixée à 20 % du budget de fonctionnement par le Conseil général des Landes à l'unanimité - (p. 6402) : sur la contribution des associations syndicales de défense contre les incendies et de remise en valeur de la forêt aux dépenses de prévention des incendies de forêts, son amendement de suppression n° 63 et ses amendements n° 64, n° 65 et n° 66 ; rejetés.

LACOUR (Pierre), sénateur de la Charente (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

Est élu membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à rectifier la loi n° 84-512 du 29 juin 1984 modifiée relative à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles - [n° 297 (85-86)] (18 février 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - Article 67 - Territoires d'outre-mer - [(n° 69 (86-87) tome 23)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 458 (85-86)] de M.

Pierre Vallon et ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)] (10 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 741 (JO Débats 18 décembre 1985) (p. 4137) - Ministère : Justice - *Actes accomplis par une personne morale inexistant* - (Caduque : mars 1986) - Justice.

Questions orales avec débat :

n° 128 (JO Débats 14 août 1985) (p. 2094) - Ministère : Premier ministre - *Procédure d'enquête relative à l'attentat contre le navire de l'organisation Greenpeace* - (Caduque : mars 1986) - Services secrets.

n° 132 (JO Débats 3 octobre 1985) (p. 2170) - Ministère : Agriculture - *Crise du marché de la viande bovine* - (Caduque : mars 1986) - Viande.

n° 133 (JO Débats 9 octobre 1985) (p. 2194) - Ministère : Agriculture - *Mesures en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse* - (Caduque : mars 1986) - Calamités agricoles.

n° 14 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 633) - Ministère : Premier ministre - *Construction d'une piste d'avions en Terre Adélie* - Départements et territoires d'outre-mer.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (86-87)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Après l'art. 37 (p. 4194) : soutient l'amendement n° 62 de M. Claude Huriet (création d'une université nouvelle à caractère expérimental avec statut de fondation).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Art. 1 (p. 4253) : soutient l'amendement n° 341 de M. Maurice Blin (champ d'application de la présente loi étendu aux locations assorties d'une promesse de vente) - Art. 6 (p. 4265) : se déclare favorable à l'amendement n° 396 du Gouvernement (clauses relatives à l'imputation sur le loyer des travaux effectués par le locataire envisageables dans les seuls logements répondant à certaines normes minimales de confort et d'habitabilité).

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 55 (p. 4403) : son amendement n° 230 : régime des plans d'eau piscicoles : prorogation du délai légal de la déclaration par les propriétaires ; adopté - (p. 4404) : soutient l'amendement n° 367 de M. Jean Colin (délai à l'issue duquel l'obligation de munir d'un système de sécurité les cabines d'ascenseurs sera effective).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 5 (p. 4831) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-2 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) (p. 5049) : progression des crédits des TOM - Présence de la France dans le Pacifique : enjeu économique et stratégique ; conven-

tion de 1982 sur le droit de la mer et droit de la puissance côtière sur la zone économique exclusive - (p. 5050) : pêche ; accords de pêche avec la Corée et le Japon ; modestie des rémunérations versées en contrepartie à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie ; souhaite le développement de la pêche industrielle de ces territoires - Tourisme - Nouvelle-Calédonie : chute de la production du nickel ; progression des exportations - Agriculture : difficultés de la Nouvelle-Calédonie ; progression des productions de la Polynésie ainsi que de l'activité perlière - Terre Adélie : insiste sur la nécessité de poursuivre les travaux de construction de la piste d'atterrissage - Avis favorable de la commission à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)]** - (8 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5898) : urgence d'une politique de redressement démographique - Avenir des retraités - Mesures visant à favoriser la naissance du troisième enfant - (p. 5899) : conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation, APE, favorisant les parents ayant exercé ou exerçant une activité professionnelle ; attribution de cette allocation en cas de travail à temps partiel - Difficulté de la période de fin des droits - Complément familial - Groupe de l'union centriste favorable à ce projet.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5982) : opposition des représentants officiels du monde associatif de la chasse à l'Acte unique européen - Expérience malencontreuse d'une directive prise en 1979 concernant la protection des oiseaux - Risque d'une remise en cause des chasses traditionnelles de certaines régions sous la pression des mouvements écologiques de tel ou tel de nos partenaires - Problème de la mise en oeuvre de l'article 130-S qui ouvre la faculté de voter à la majorité qualifiée - Souhaite la prise en compte des différentes traditions cynégétiques - Article 130-R ne conférant que des compétences indirectes à la CEE en matière de chasse - Meilleure adaptation de l'organisation de la chasse si elle est laissée à la diligence des Etats - Au nom de tous les sénateurs du groupe « chasse et pêche », se déclare favorable à l'adoption de l'Acte unique européen.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6068) : suppression par le Sénat de l'article 2 introduit par l'Assemblée nationale rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991 - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

- **Question au Gouvernement : politique de l'apprentissage** (11 décembre 1986) (p. 6029).

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)]** - (12 décembre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6099, 6100) : intérêt économique national du secteur du tourisme - Rend hommage aux initiatives et aux réalisations des organismes et des collectivités locales en faveur du développement du tourisme - Mission de service public des comités départementaux du tourisme - Concurrence internationale - Objectifs de la présente proposition de loi : efficacité et concertation - Statut juridique et comptable des comités régionaux du tourisme, CRT - Composition de ces comités - Maintien et développement de la concertation entre tous les responsables du tourisme - Favorable au caractère obligatoire de la création des CRT - **Art. 1** (p. 6104) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Marc Boeuf (création dans chaque région d'un comité régional du tourisme et des loisirs) - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Malassagne (élaboration par le comité régional du tourisme d'un schéma régional de développement et d'équipement du tourisme) - (p. 6105) : sur les amendements de M. Marc Boeuf, accepte le n° 10 (élaboration par le CRT d'un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs) et s'oppose aux n° 11 (suppression de la référence aux organismes assimilés) et n° 12 (mise en oeuvre de la politique du tourisme de la région confiée par le conseil régional au CRT) - (p. 6106) : accepte l'amendement n° 14 de M. Marc Boeuf

(suivi des actions engagées assuré par le CRT) - **Art. 6** (p. 6107) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Marc Boeuf (répartition des compétences en matière de tourisme dans les départements d'outre-mer).

LAFFITTE (Pierre), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jacques Pelletier, relative à la création d'entreprises [n° 356 (85-86)] (24 avril 1986) - **Entreprises.**

Proposition de résolution, présentée avec M. Michel Durafour, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe [n° 410 (85-86)] (18 juin 1986).

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe de la gauche démocratique, tendant à créer des entreprises à partenariat évolutif, caractérisées par la libre négociation entre apporteurs de compétence et de capitaux [n° 465 (85-86)] (22 juillet 1986) - **Entreprises.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche scientifique et technique - [(n° 68 (86-87) tome 8)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 136 (JO Débats 3 décembre 1986) (p. 5579) - Ministère : Justice - *Application des dispositions interdisant la diffusion de l'image d'une personne décédée* - (Réponse : JO Débats 13 décembre 1986) (p. 6110) - Presse.

Questions orales avec débat :

n° 9 (JO Débats 26 avril 1986) (p. 607) - Ministère : Industrie - *Politique du Gouvernement à l'égard de l'innovation* - (Réponse : JO Débats 25 juin 1986) (p. 1881) - Politique industrielle.

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : politique de l'innovation** - (24 juin 1986) (p. 1881, 1882) : demande au Gouvernement des

précisions sur son attitude vis-à-vis de l'innovation et du progrès technique - Appui aux petites et moyennes entreprises, PME - Efforts en faveur de l'innovation consentis au Japon et aux Etats-Unis - Remise en cause des aides gouvernementales aux entreprises déficitaires (chantiers navals) - Rappelle ses propositions faites en 1980, en sa qualité de président du Comité de la recherche du VIIIe Plan - Missions de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - Parcs scientifiques - Pépinières d'entreprises - Fonds régionaux d'aide à la conception, au développement et à la création - Mesures d'incitation fiscale et de déréglementation en faveur des entreprises innovantes - (p. 1883) : anomalies concernant les taux d'intérêt des emprunts consentis aux PME - (p. 1884) : satisfait des nouvelles orientations suivies par le Fonds industriel de modernisation, FIM.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1976) :** privatisation de TFI - Accorde une importance majeure à la création d'un secteur concurrentiel des télécommunications - Favorable à la création d'une chaîne publique à vocation européenne - Satisfait des mesures envisagées dans le domaine des télécommunications - (p. 1977) : connexion internationale des chercheurs grâce aux réseaux de télécommunications existants - Mise en place de nouvelles structures adaptées à la Direction générale des télécommunications, DGT - Etude approfondie souhaitée à propos de l'évolution des P et T et de l'avenir des télécommunications en Europe et en France.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 53 (p. 3190) : problème du transport et de la diffusion des programmes audiovisuels - Programmes de satellites de télécommunication lancés en 1977-1979 - Création au Sénat d'une mission d'étude sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe - Souhaite l'actualisation d'un programme établi voilà près de dix ans - (p. 3195 et 3196) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, ses amendements n° 113 et n° 249 ; retirés.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4021) :** formation supérieure et dynamisme économique : exemple des Etats-Unis et du Japon - Diversification actuelle de l'enseignement supérieur français ; coexistence de systèmes sélectifs et non-sélectifs ; grandes écoles ; instituts universitaires de technologie, IUT ; universités ; comparaison des nombres de diplômes délivrés - Manque actuel d'autonomie : interdiction de la sélection ; rigidité des règles de recrutement du personnel ; rigidité du financement - (p. 4022) : création, critiquée par la Cour des comptes, de structures parallèles de type associatif - Nécessité à la fois de décentralisation et d'internationalisation - Propositions : revalorisation de l'enseignement technique ; encouragement des transferts de moyens matériels et financiers d'organismes, actuellement sous la tutelle du ministre de la recherche, à des universités ; procédure de l'évaluation des établissements ; encouragement à l'engagement des collectivités locales - (p. 4023) : vote de ce texte par le groupe de la gauche démocratique.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Après l'art. 23 (p. 4138) : son amendement n° 52, soutenu par M. Jacques Pelletier : absence de limitation au renouvellement des contrats des agents recrutés par les établissements d'enseignement supérieur ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 30 (p. 4180) : sur l'amendement n° 32 de M. Paul Séramy, rapporteur (organisation du doctorat), son sous-amendement n° 150, soutenu par M. Louis de Catuelan ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (recherche scientifique et technique) (p. 5174) : recher-

che, innovation et technologie priorités nationales - Participation des collectivités locales des entreprises au financement de la recherche et à sa valorisation - Importance de l'information et de l'évaluation - Publication des rapports thématiques de l'Office français des techniques avancées - Bonne réputation des services scientifiques des ambassades - Meilleure redistribution de l'information dans les autres pays, notamment au Japon - Rappelle le rapport de MM. Arvanitis, Callon et Latour du centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris - Evaluation devant porter sur la qualité scientifique et sur la volonté de transmettre la compétence - (p. 5175) : intention du VIIIe Plan en 1979 de faire évoluer le système de financement public de la recherche vers une plus grande flexibilité - Nécessité de développer la culture scientifique et technique - Nécessité d'un rééquilibrage de la recherche au profit des établissements d'enseignement - Valorisation de la recherche et dépôt d'un amendement sur ce sujet - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget - (p. 5183) : budget de 1981 préparé par le Gouvernement de M. Raymond Barre ayant le plus fait progresser la recherche - Augmentation des crédits fonction de l'environnement économique - Après l'art. 71 bis (p. 5186) : son amendement n° II-13 : détaxation fiscale pour création de société innovante ; adopté - (p. 5187) : son amendement n° II-14 : création d'un fonds destinés à recevoir des concours à l'action de l'Etat en matière de recherche dénommé « fonds de la culture scientifique et technique et de l'innovation » ; retiré.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5540) : souhaite une meilleure information de la jeunesse sur la situation de l'emploi - (p. 5541) : contexte économique international - Souhaite que le système scolaire incite plus les jeunes aux créations d'emplois - Insuffisance des structures d'orientation - Revalorisation de la fonction d'instituteur - Enseignement des sciences d'observation (géologie, biologie) - (p. 5542) : importance accordée aux filières BTS - Favorable à une meilleure concertation entre les responsables de ces formations techniques supérieures - Favorable à l'adoption de ces crédits.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5569) : inquiétude des jeunes sur leur avenir - Instabilité de la conjoncture économique internationale - (p. 5570) : statistiques sur les créations d'emplois et exemple de projets de développement américains et japonais - Système d'enseignement supérieur mis en place à Sophia-Antipolis - Interroge le Gouvernement sur un éventuel soutien d'initiatives locales regroupant des enseignants, des entreprises et des élus locaux - Structures d'aide à la création d'entreprises : pépinières d'entreprises et parcs scientifiques - Développement des initiatives spécifiques - (p. 5571) : favorable à l'adoption de ce budget.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6057) :** se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Etienne Dailly (exclusion des membres de l'Inspection générale des finances du bénéfice de la mesure de maintien en activité).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Avant l'art. 9 (p. 6358) :** se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Pierre Merli (création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains) - Importance de cet amendement pour la région méditerranéenne - Après l'art. 13 (p. 6384) : son amendement n° 27 : création d'un régime de déduction fiscale en faveur des particuliers participant directement à la création d'entreprises innovantes ; adopté - Art. 29 (p. 6407) : se déclare favorable aux amendements n° 89 (exclusion des dettes fiscales du dispositif de suspension des poursuites) et n° 90 (prise en compte des prêts à l'amélioration de l'habitat principal située sur l'exploitation consentis dans un délai de dix ans à compter de la date d'obtention du prêt principal de réinstallation pour le calcul de l'indemnisation des rapatriés) de M. Alain Juppé, ministre.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale**

(p. 6531, 6532) : vote par le Sénat de son amendement relatif à une déduction fiscale en faveur des investissements réalisés par les entreprises innovantes ; regrette la nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement remplaçant l'aide directe par une incitation indirecte à l'investissement.

LA MALENE (Christian de), sénateur de Paris (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 78 (86-87)] modifiée par l'Assemblée nationale, portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris [n° 98 (86-87)] (10 décembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi déposée par M. Pierre-Christian Taittinger et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris [n° 21 (86-87)] (23 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) (p. 562, 563) : responsabilité du Premier ministre en matière de politique étrangère et de politique de défense - Présence de la France en Afrique - Construction de l'Europe : problème du budget européen - Défense - Terrorisme international - Consensus sur les principes de la défense et de la politique étrangère - Votera la confiance au Gouvernement.

- Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1260) : instauration du scrutin proportionnel sous la précédente législature : manoeuvre politicienne - (p. 1261) : substitution à l'Assemblée nationale, de la notion de coalition à la notion de majorité nécessaire pour maintenir l'équilibre des institutions de la Constitution de 1958 - Entrave à l'alternance démocratique : majorités de compromis ; permanence des parlementaires membres des états-majors politiques - (p. 1262) : détournement de la souveraineté populaire : importance du rôle des partis ; désignation et parachutage de candidats - Vote par le groupe RPR de ce projet de loi.

- Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4154, 4155) : présentation d'une proposition de loi portant sur la collectivité territoriale de Paris - Réformes successives du statut de la Ville de Paris au cours des dernières années - Texte de « toilette » juridique - Lois de décentralisation - Volonté de rapprochement avec le droit commun en tenant compte de la spécificité de la Ville de Paris - Exception d'irrecevabilité (p. 4159, 4160) : s'oppose à la motion n° 6 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Constitutionnalité du texte - Caractère spécifique de

la commune-département de la Ville de Paris : secteurs de la santé et des transports ; unicité de l'assemblée et de l'exécutif - Importance des crédits de fonctionnement de la Ville de Paris ; dépenses obligatoires - Article 15 de la Déclaration des droits de l'homme : nécessité de contrôler les crédits publics - Adaptation du système budgétaire des assemblées parlementaires au fonctionnement de la collectivité territoriale de Paris - Règlement de comptabilité - Discussion générale (suite) (p. 4164, 4165) : désignation de la commission de contrôle à la représentation proportionnelle des groupes - Exercice d'un contrôle a priori par le président de la chambre régionale des comptes - Référé de la Cour des comptes - Concertation au sujet de la police municipale - Réclamations de la chambre régionale des comptes - Art. 1 (p. 4166) : rétablissement de la base juridique du budget d'investissement de la Ville de Paris - Art. 2 : caractère social de cet article - Art. 3 (p. 4167) : rectification de cet article : désignation des membres de la commission de contrôle à la représentation proportionnelle des groupes - Art. 4 (p. 4168) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Charles Lederman (suppression de la fixation par le règlement intérieur du Conseil de Paris des modalités de contrôle des crédits de fonctionnement) - Art. 7 (p. 4170) : autonomie des départements et des communes depuis l'adoption des lois de décentralisation - Art. 8 (p. 4170, 4171) : convocation du Conseil de Paris par le maire sur la demande du Préfet de Police - Art. 9 : rapprochement du système de répartition des compétences en matière de police avec celui en vigueur dans les communes à police étatisée - Extension des pouvoirs de police du maire de Paris en matière de salubrité, de maintien de l'ordre dans les foires et marchés, d'occupation de la voie publique et de surveillance des parcs et jardins - (p. 4173) : accepte l'amendement n° 4 de M. Michel Caldaguès (suppression de la référence à l'article L. 394-2 du code des communes : compétence du préfet de police en matière de secours contre l'incendie dans les départements de la banlieue parisienne) - Art. 10 : protection des avantages acquis du personnel de la Ville de Paris.

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 55 bis (p. 4402) : son amendement n° 331, soutenu par M. Alain Pluchet : transformation de l'utilisation des locaux à usage de logements : autorisation préalable ; autorisation personnelle ; professions libérales réglementées ; adopté - Art. 55 ter (p. 4403) : son amendement, soutenu par M. Alain Pluchet, n° 332, de suppression pour coordination avec l'amendement précédent ; adopté.

- Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6284) : reconnaissance unanime de la spécificité de la collectivité territoriale parisienne - Répartition des pouvoirs de police entre le maire de Paris et le préfet de police - Compétence du maire de Paris en matière de salubrité sur la voie publique - Triple contrôle des crédits de fonctionnement du conseil de Paris - (p. 6285) : contrôle exercé sous réserve des droits d'évocation et de réformation de la Cour des comptes - Favorable à l'adoption de ce texte - (p. 6286) : réfute les motifs d'inconstitutionnalité de ce texte, soulevés par M. Michel Darras - Contrôle des comptes - Pouvoirs de police - Droits de voirie.

LARCHE (Jacques), sénateur de la Seine-et-Marne (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Président de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu président.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (JO Lois et décrets 16 novembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 390 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 391 (85-86)] (28 mai 1986) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 8 (86-87)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 15 (86-87)] (16 octobre 1986) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 18 (86-87)] (21 octobre 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi constitutionnelle, tendant à donner aux modalités de représentation des collectivités territoriales de la République le caractère de loi organique relative au Sénat [n° 20 (86-87)] (21 octobre 1986) - Collectivités locales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 556 (JO Débats 24 octobre 1984) (p. 2699) - Ministère : Intérieur - *Fonctionnement de la police d'Etat à Meaux (Seine-et-Marne)* - (Caduque : mars 1986) - Police municipale.

n° 58 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 729) - Ministère : Premier ministre - *Situation de la ville nouvelle de Sénart (Seine-et-Marne)* - Villes nouvelles.

Questions orales avec débat :

n° 47 (JO Débats 24 novembre 1984) (p. 3489) - Ministère : Premier ministre - *Application des articles 10 et 89 de la Constitution* - (Caduque : mars 1986) - Constitution.

INTERVENTIONS

- *Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement* - (15 avril 1986) (p. 538) : adaptation des institutions à la situation issue des élections du 16 mars 1986 ; preuve de la qualité de la Constitution ; exemple des USA - Urgence du rétablissement du scrutin majoritaire - (p. 539) : préambule de la Constitution de 1946 et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; souhaite l'actualisation de cette dernière - Pouvoirs du Parlement : atteinte au pouvoir législatif en cas de refus du Président de la République de contresigner des ordonnances - Espoir des Français et soutien de Sénat au Gouvernement.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]* - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 815) : article 38 de la Constitution et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - *Question préalable* (p. 828, 829) : intervient contre la motion n° 143 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - Echec de l'expérience socialiste - Ambiguïté de l'attitude du Président de la République - Poids de la bureaucratie : exemple de la gestion de Renault.

- *Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]* - (3 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1252) : opposition de la majorité sénatoriale lors de la discussion au mois de juin 1985 du projet de loi tendant à instituer le scrutin proportionnel - Rétablissement du scrutin majoritaire : principe de révision du découpage des circonscriptions suivant l'évolution démographique ; référence au recensement - Loi d'habilitation : objet de délimitation des circonscriptions ; respect des procédures prévues à l'article 38 de la Constitution - (p. 1253) : principes délimitant le champ du projet de loi d'habilitation : limites cantonales ; moyenne départementale ; procédure consultative exceptionnelle - Décisions du Conseil constitutionnel des 8 et 23 août 1985 relatives au découpage pour les élections régionales en Nouvelle-Calédonie : base démographique du découpage et possibilité de correctif pour des considérations d'intérêt général ; marge d'écart entre la population d'un département et la moyenne de population des autres circonscriptions du département - Décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 relative au principe de la nécessité publique invoqué par le Gouvernement dans les lois de nationalisations - (p. 1254) : propose l'adoption conforme du projet de loi - *Question préalable* (p. 1257) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jacques Eberhard, tendant à opposer la question préalable - Evolution du parti communiste - (p. 1258) : Signature de l'ordonnance relative au découpage électoral par le Président de la République - Notion de représentation nationale - Exception d'irrecevabilité (p. 1278) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Appréciation sur la constitutionnalité du projet de loi - (p. 1283) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Dépôt du projet de loi de ratification des ordonnances - Caractère limité dans le temps de l'habilitation - Demande de renvoi en commission (p. 1286) : s'oppose à la motion n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Situation dans le cas où l'ordonnance sur le découpage des circonscriptions électorales serait annulée - Avant l'art. 1 (p. 1288, 1289) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard n° 4 (inscription d'office sur les listes électorales), n° 5 (prolongation du délai d'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision) et n° 6 (délai d'examen des demandes d'inscription par le juge d'instance hors des périodes de révision) -

(p. 1290) : s'oppose aux amendements n° 7 (suppression du seuil de 5 % pour la répartition des sièges) et n° 8 (remboursement du cautionnement) de M. Jacques Eberhard - (p. 1293) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Jacques Eberhard (déclaration obligatoire sur la situation financière des candidats) - Art. 1 (p. 1295) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard n° 11 (remboursement du cautionnement), n° 12 (suppression des dispositions relatives au seuil en pourcentage de voix au premier tour permettant de se présenter au deuxième tour) et n° 13 (campagne électorale : répartition du temps de parole à la radio et à la télévision par référence au groupe politique à l'Assemblée nationale) - (p. 1296) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale à la radio et à la télévision : allongement de la durée d'émission) - Art. 2 (p. 1297) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (augmentation de la fréquence de la révision des limites des circonscriptions) - (p. 1298) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jacques Eberhard (caractère législatif de la révision des circonscriptions) - Après l'art. 2 (p. 1299) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jacques Eberhard (prolongation de la durée de la campagne électorale) - Art. 4 (p. 1301) : s'oppose aux amendements n° 21 de M. Jacques Eberhard et n° 43 de M. André Méric supprimant cet article relatif à l'élection des députés d'outre-mer - Art. 5 (p. 1303) : s'oppose aux amendements n° 22 de M. Jacques Eberhard et n° 44 de M. André Méric supprimant cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Rapporteur - Art. 5 (suite) (p. 1318) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard, n° 23 (délai de dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant délimitation des circonscriptions électorales, à compter de la publication de la présente loi) et n° 24 (modalités de création de circonscriptions dans les départements élisant plus de deux députés) - (p. 1321) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (modalités de délimitation des circonscriptions), aux amendements de M. Jacques Eberhard, n° 25 (définition d'une circonscription), n° 27 (respect des limites cantonales par les villes de Lyon et Marseille), n° 28 (référence aux limites cantonales existantes, à la date de promulgation de la présente loi) et n° 29 (respect par les circonscriptions des limites des arrondissements à Paris, Lyon et Marseille) ainsi qu'aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 26 (modalités de délimitation des circonscriptions dans les villes de plus ou moins de 120.000 habitants) et n° 30 (cas d'absence d'inclusion dans sa totalité du territoire d'un canton dans une circonscription) - (p. 1324) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 46 (cas de prise en compte du découpage entraînant le moindre écart par rapport à la population moyenne des circonscriptions du département) et n° 47 (écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département), ainsi qu'à l'amendement n° 31 de M. Jacques Eberhard (diminution de l'écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département) - Art. 6 (p. 1325) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 32 de M. Jacques Eberhard et n° 48 de M. André Méric (modalités de détermination des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française), ainsi qu'à l'amendement n° 33 de M. Jacques Eberhard (avis conforme de l'assemblée territoriale compétente) - Art. 7 (p. 1327) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 34 de M. Jacques Eberhard et n° 49 de M. André Méric (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance), à l'amendement n° 35 de M. Jacques Eberhard (avis de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les projets d'ordonnance avant transmission au Conseil d'Etat), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 50, 51, 52, 53, 54 (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnances avant transmission au Conseil d'Etat) et n° 55 (délai de publication de l'avis de la commission) - Art. 8 (p. 1328) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 56 de suppression (date de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement) et n° 57 (réduction du délai de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement), ainsi qu'à l'amendement n° 36 de M. Jacques Eberhard (délai d'inscrip-

tion du projet de loi portant ratification des ordonnances à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale) - Art. 9 (p. 1330) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 37 de M. Jacques Eberhard et n° 58 de M. André Méric (date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire), ainsi qu'à l'amendement n° 38 de M. Jacques Eberhard (délai d'entrée en application de la loi) - Après l'art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. André Méric (ordre d'attribution des emplacements par tirage au sort).

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - Art. 1 (p. 1361) : s'associe à l'hommage rendu par le ministre aux deux hauts fonctionnaires ayant servi en Nouvelle-Calédonie.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3296 à 3298).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3296 à 3298).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3296) : moyens donnés à la justice et aux forces de l'ordre en vue de la réalisation d'une meilleure sécurité pour les citoyens - Importance d'une action législative - Sentiment d'insécurité - (p. 3297) : échelle des peines et absence de substitution à la peine de mort - Action terroriste - Pouvoirs de la police administrative - Droits de la défense - Réinsertion dans la société du condamné - Encombrement des cabinets des juges d'instruction - Rapidité de la procédure en matière correctionnelle - Lutte contre le terrorisme - Contrôles d'identité - Réforme de l'application des peines - Comparution immédiate des petits et moyens délinquants - Intervention de l'initiative privée dans la construction des prisons - Budget de la justice - (p. 3298) : adaptation de la justice aux besoins de la France.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3296 à 3298).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 4 (p. 3407) : précisions apportées par la commission au texte transmis par l'Assemblée nationale dans la perspective de contrôles ultérieurs - Art. 9 (p. 3427) : réparation matérielle des dommages corporels - Caractère choquant de l'assurance contre le terrorisme et risque de banalisation - (p. 3428) : utilité des commissions mixtes paritaires - Institution nécessaire d'un nouveau prélèvement obligatoire malgré l'engagement du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Motion d'ordre (p. 3447) : organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)]** - (30 juillet 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 3471) : se déclare opposé à la motion n° 2, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Refus du Président de la République de signer l'ordonnance de privatisation - Récente adoption de la loi d'habilitation par le Parlement - Respect de l'avis du Conseil d'Etat - (p. 3472) : prise en compte scrupuleuse de la récente décision du Conseil constitutionnel - Rapports entre le Parlement et le Conseil constitutionnel - Procédure du recours aux ordonnances - Privatisation des entreprises - Indépendance nationale.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - Suite de la discussion -

(1^{er} août 1986) - Art. 5 (p. 3563) : procédure de reconduite à la frontière - Sursis à exécution - Interdiction faite au tribunal administratif d'ordonner le sursis en matière d'ordre public.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6 août 1986) - Après l'art. 11 (p. 3726) : intervient sur les amendements identiques n° 17 de M. Paul Girod, rapporteur et n° 5 de M. Philippe François (alignement sur le droit commun du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne) - **Art. 12 (p. 3733)** : reconnaissance de la spécificité des emplois, à l'échelon de la commune, du département et de la région - Interroge le Gouvernement sur la future loi relative au statut de la fonction publique territoriale - **Après l'art. 8 (suite) (p. 3769)** : intervient sur l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - Guerre scolaire - **Rappel au règlement, de M. Camille Vallin (p. 3771)** : problème de l'application de l'article 40 de la Constitution aux budgets des collectivités territoriales - **Après l'art. 8 (suite) (p. 3780, 3781)** : amendement de la commission visant à assurer aux établissements privés une réelle liberté de l'enseignement.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 8 (86-87)]** - (17 octobre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale (p. 3935)** : refus du Président de la République de signer les ordonnances relatives au découpage des circonscriptions - Conformité des tableaux annexes de délimitation des circonscriptions avec les projets d'ordonnances - Procédure des ordonnances ; rapport de droit entre le Président de la République et le Parlement - Loi du 11 juillet 1986 : retour au scrutin majoritaire - Opposition au principe de la représentation proportionnelle - Lien entre le système électoral et le bon fonctionnement des institutions : permanence du système de scrutin dans les grandes démocraties - Avis du Conseil d'Etat et de la commission des sages ; composition de cette commission - (p. 3936) : décision du Conseil constitutionnel : recours à l'article 38 possible dans le domaine du découpage électoral - Matières législatives de l'article 34 de la Constitution - Possibilité d'un recours devant le Conseil d'Etat contre les ordonnances - Acceptation par le Conseil constitutionnel de la possibilité d'un écart démographique limité entre les circonscriptions pour motif d'intérêt général - Jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le projet de loi portant découpage du territoire de la Nouvelle-Calédonie - Respect par le Gouvernement de l'interprétation donnée par le Conseil constitutionnel - Navette entre la commission des sages et le Conseil d'Etat - Refus du Président de la République de signer les ordonnances : invocation de la tradition républicaine ; aucun motif de droit - Refus du Président de signer l'ordonnance sur la privatisation : référence à la notion d'indépendance nationale - Alternance et scrutin majoritaire - Réfute au pouvoir exécutif la possibilité de s'opposer à la volonté du Parlement - (p. 3937) : propose au Sénat d'adopter la question préalable - **Exception d'irrecevabilité (p. 3941)** : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Conformité du projet de loi à la Constitution - Conseil constitutionnel - Attitude du parti communiste en faveur de la représentation proportionnelle intégrale - Tentative du gouvernement de gauche d'empêcher la constitution d'une majorité en 1986 - Elections législatives partielles en Haute-Garonne - Représentation équitable du parti communiste sous la Ve République - (p. 3942) : loi électorale et force d'un parti politique - Respect des principes d'égalité des citoyens et de la représentation démographique - Conseil constitutionnel - Compatibilité de la Déclaration des droits de l'homme avec le scrutin majoritaire - **Question préalable (p. 3944, 3945)** : accepte la motion n° 2 de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable - Adoption précoce d'une nouvelle loi électorale conforme au respect porté aux électeurs - Rapport de droit entre le Président de la République et le Parlement - Contrôle du Conseil constitutionnel - Lien entre système institutionnel et système électoral : modèle de toutes les grandes démocraties ; RFA, Grande-Bretagne - Expression claire de la volonté du Parle-

ment - Respect des procédures par le Gouvernement - Objet de la question préalable : imposer à tous le respect de la loi.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 18 (86-87)]** - (24 octobre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale (p. 4045)** : adoption d'une question préalable, en première lecture au Sénat - Retour au scrutin majoritaire - Demande au Sénat d'adopter les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - **Discussion générale (p. 4223)** : rapports entre la politique du logement et la politique familiale menées par le Gouvernement - Absence de distinction entre les petits propriétaires et les investisseurs institutionnels - Pénurie des logements - Conséquences de la libération des loyers sur la consommation et l'épargne des Français.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Art. 22 (p. 4343)** : souhaite remplacer le droit de préemption par un droit de préférence - **Art. 30 (p. 4363)** : demande le retrait des amendements n° 271 de suppression de M. Charles Lederman (durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 et fixation du loyer correspondant) et des amendements identiques n° 73 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis et n° 223 de M. Jean Boyer (fixation à six ans de la durée du contrat de location conclu en application de l'article 28) - **Avant l'art. 55 (p. 4390)** : son amendement n° 340 : droit de préférence du locataire en cas de vente de son logement ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5270) : engorgement des juridictions judiciaires et administratives - Surembournement des établissements pénitentiaires - Progression continue de la délinquance due pour une grande partie à la drogue - Impossibilité d'augmenter à l'infini les promotions de jeunes magistrats - Maintien des magistrats après l'âge de la retraite - Institution de magistrats « volants » - Création de six cents postes de greffiers - Développement sur le terrain de la conciliation - Rétablissement des juges de paix - Création d'emplois de nouveaux magistrats - (p. 5271) : problèmes pénitentiaires - Importance du nombre de détenus - Favorable aux chantiers extérieurs pour les jeunes détenus - Inquiétante augmentation continue de la délinquance - Ampleur de la toxicomanie des jeunes - Nécessité d'informer, de prévenir, de dissuader et de guérir - Loi de 1970 et obligation pour le drogué de se soigner - Problème du Conseil d'Etat - Nombre d'affaires jugées et d'affaires enregistrées - Augmentation de la durée moyenne de l'instruction d'une affaire - Nécessité d'un réexamen de l'organisation de la juridiction administrative - (p. 5272) : souhaite l'accélération de l'instruction et la simplification du jugement d'un maximum d'affaires - Approuve la proposition de loi de MM. Mazeaud et Toubon visant à rétablir à soixante-huit ans la limite d'âge des membres du Conseil d'Etat qui en font la demande - Intention de la commission d'organiser des visites systématiques dans les établissements pénitentiaires et dans les services d'éducation surveillée.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Art. 1 bis (p. 6053)** : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Etienne Dailly (suppression de cet article étendant la possibilité du maintien en fonction aux professeurs de l'enseignement supérieur et aux membres de l'Inspection générale des finances).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekin, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plu-**

sieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6300) : dénonce les commentaires du journal « Le Monde » sur certaines questions d'actualité - (p. 6302) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités) - Souhaite analyser les causes profondes du mouvement étudiant.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6430, 6431) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Conseil constitutionnel - Réfutation des arguments constitutionnels invoqués par M. Félix Ciccolini : participation de l'administration pénitentiaire à la force publique ; service public ; droit de grève ; principes de l'égalité de tous devant la loi et de l'individualisation du traitement pénitentiaire - Distinction entre la fonction judiciaire et la fonction pénitentiaire - (p. 6432) : caractère indispensable de cette réforme pour l'amélioration de la condition pénitentiaire.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence** [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 6482) : s'oppose à la motion n° 9 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme** [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6523) : retrait des amendements du groupe socialiste.

ARCHER (Gérard), sénateur des Yvelines (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5472) : modicité de ce budget - Nouvelle politique du tourisme - Relèvement du déficit de la concurrence internationale et reconnaissance de l'importance de ce secteur d'activité pour l'économie nationale - Rattachement au ministère de l'industrie - Importante part du tourisme dans la consommation finale des ménages - Importance du réservoir d'emplois et de ressources pour les régions, les départements et les communes - Conservation du patrimoine - Favorable au taux de TVA majoré applicable aux hôtels de luxe - Fiscalité injuste touchant également les véhicules de louage - Souhaite la création d'une véritable force de vente de la « Maison de la France » - Importance du rôle de l'accueil - Problème du développement touristique en milieu rural et dans les départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM (p. 5473) : tourisme rural, revenu complémentaire compensatoire à la baisse dramatique des revenus agricoles - Activité

de tourisme à la ferme complément de l'activité agricole - Souhaite l'extension des prêts spéciaux de modernisation du crédit agricole mutuel à toutes les zones rurales - Mesure fiscale en faveur du tourisme dans les DOM-TOM - Problème de l'étalement des vacances et de la suppression des obstacles au tourisme intracommunautaire - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Art. 17 (p. 6174) : son amendement n° 45 : suppression de la contribution de solidarité due par les retraités exerçant une activité non salariée agricole ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 50 du Gouvernement.

LARUE (Tony), sénateur de la Seine-Maritime (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986), puis réélu secrétaire-rapporteur.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie - Finances - Privatisation - Commerce extérieur - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 12)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Ports maritimes - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 30)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4736, 4737) : contradiction des premières mesures du Gouvernement : pression sur les taux d'intérêt de la nouvelle parité franc-deutschemark suite à la dévaluation du franc en avril 1986 ; attachement proclamé à la lutte contre l'inflation et libération des prix - Chômage : absence d'effet sur l'embauche de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Efforts en faveur de l'emploi des jeunes au détriment éventuel des chômeurs plus âgés - Abandon de la politique de recherche lancée par le précédent gouvernement - Enseigne-

ment : réduction du nombre d'ouvertures d'instituts universitaires de technologie, IUT - Industrie : suppression ou diminution de nombreux crédits ; choix de dispositions fiscales à l'égard des entreprises plus favorable à l'investissement boursier qu'à l'investissement productif - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Deuxième partie :

Mer - (26 novembre 1986) - Rapporteur spécial (ports maritimes) - (p. 5297) : voir l'intervention de M. René Régnault.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5319, 5320) : fragilité du commerce extérieur français - Secteur agro-alimentaire : excédent dû à la vente de produits agricoles et diminution des exportations agro-alimentaires - Réduction du déficit énergétique - Recul de l'excédent industriel ; déficit des échanges avec les pays industriels - Perte régulière de nos parts de marchés et accroissement du taux de pénétration des concurrents européens sur le marché intérieur : exemple de nos échanges avec la RFA - Diminution des crédits d'intervention publique : exemple du Centre français du commerce extérieur, CFCE ; diminution des crédits de l'expansion économique à l'étranger - Augmentation des crédits des garanties diverses : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Coface - Suppression de l'Ecole nationale d'exportation - (p. 5231) : malgré ces réserves, avis favorable de la commission des finances à l'adoption des crédits proposés.

LAUCOURNET (Robert), sénateur de la Haute-Vienne (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (JO Lois et décrets 16 avril 1986).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - I - Urbanisme - Logement - Services communs - Article 72 - Logement - [(n° 69 (86-87) tome 14)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mossion et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - Discussion générale (p. 630) : favorable à l'introduction dans un texte relatif à la concurrence de dispositions concernant les géomètres-experts - Rectification d'une erreur matérielle de la loi de 1946 rendant illégale la profession de topographe - Suppression de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 ten-

dant à l'établissement d'un monopole en faveur des géomètres-experts et à la disparition de la profession de topographe - Erreurs matérielles dans la rédaction de l'article 7 de la loi de 1946 - (p. 631) : remise en cause des dispositions de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 injustifiée - Souhaite la recherche d'un équilibre harmonieux entre géomètres et topographes - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 4 (p. 1077) : compagnies d'assurances - Historique des nationalisations depuis la Libération - Politique de privatisation du Gouvernement - (p. 1078) : poids des sociétés d'assurances nationalisées - Branche automobile des mutuelles - Incidences de la présence des secteurs nationalisés sur les conventions collectives au profit du personnel - Art. 4 (p. 1086) : soutient l'amendement n° 396 de M. André Méric (maintien des compagnies d'assurances nationalisées).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1111) : son amendement n° 176 : exclusion des Assurances générales de France I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1112) : son amendement n° 177 : exclusion des Assurances générales de France-Vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1113) : son amendement n° 178 : exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurances et de réassurances incendie, accidents et risques divers, de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1115) : son amendement n° 179 : exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurance sur la vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1116) : son amendement n° 180 : exclusion des Assurances nationales, société française de capitalisation, de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1117) : son amendement n° 181 : exclusion de l'Union des assurances de Paris-capitalisation de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1120) : son amendement n° 182 : exclusion de l'Union des assurances de Paris-I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1121) : ses amendements n° 183, 184, 185, 186, 187 et 188 : exclusion de l'Union des assurances de Paris-Vie, de la Mutuelle générale française accident, de la Mutuelle générale française vie, de la Société centrale du groupe des Assurances générales de France, de la Société centrale du groupe des Assurances nationales, et de la Société centrale du groupe Union des assurances de Paris, de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1128) : soutient l'amendement n° 357 de M. André Méric (exclusion de la Banque du bâtiment et des travaux publics de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1130) : soutient l'amendement n° 359 de M. André Méric (exclusion de la Banque Indosuez de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1139) : soutient l'amendement n° 367 de M. André Méric (exclusion de la Banque régionale de l'Ain de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 368 de M. André Méric (exclusion de la Banque régionale de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1140) : soutient l'amendement n° 369 de M. André Méric (exclusion de la Banque Scalbert-Dupont de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1141) : soutient l'amendement n° 371 de M. André Méric (exclusion de la Banque Tarneaud de la liste des entreprises à privatiser) - Rappel au règlement (p. 1149, 1150) : interrogation sur l'organisation de la suite des débats du Sénat - Après l'art. 4 (p. 1165) : soutient l'amendement n° 403 de M. André Méric (dénationalisation d'un établissement de crédit ne pouvant se faire que par augmentation de capital) - Art. 5 (p. 1167) : demande d'explication sur la conduite de la privatisation de l'industrie, des banques et des assurances - Choix de la voie des ordonnances - Préservation des intérêts des Français et de l'intérêt national - Problème des transferts, de la cession d'actifs publics, de l'organisation de la vente, de la protection des intérêts nationaux et du régime fiscal appliqué.

- Proposition de loi tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urbanisme [n° 448 (85-86)] - (16 juillet 1986) - Art. 2 (p. 2853) : soutient l'amendement de suppression n° 1 de M. René Régnault (report d'application du droit de préemption urbain).

- Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Discussion générale (p. 3605) : problème de la fonction publique territoriale - Réforme de la fonction publique territoriale du domaine de la décentralisation - (p. 3606) : retard dans la parution des décrets - Principe de comparabilité et de mobilité essentiel pour assurer la compétence et l'autonomie de gestion - Menaces sur la fonction publique territoriale et risque d'une mise en cause de la décentralisation - Augmentation de l'autonomie des collectivités compatible avec l'amélioration des garanties accordées aux personnels - Art. 1 (p. 3622) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Paul Girod, rapporteur (report d'application de la règle de constructibilité limitée) - Après l'art. 1 : soutient l'amendement n° 78 de M. André Méric (instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent) - Art. 2 (p. 3624) : soutient l'amendement de suppression n° 79 de M. André Méric (compétence en matière d'action sociale et de santé) - Art. 7 (p. 3629, 3630) : retrait des communes membres de l'établissement de coopération intercommunal - Abrogation impossible de l'intégralité des dispositions de l'article 36 de la loi de janvier 1986 - Art. 8 (p. 3631 et 3632) : soutient les amendements n° 83, n° 82 et n° 84 de M. André Méric sur la possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissaires - Art. 9 (p. 3647) : soutient l'amendement n° 87 de M. André Méric (dissolution du syndicat de communes prononcé par le représentant de l'Etat dans le département si la convention ci-dessus mentionnée n'est pas conclue avant le 15 octobre 1986) - Art. 10 (p. 3648) : soutient l'amendement n° 88 de M. André Méric (recouvrement par les centres de gestion pendant la période intermédiaire des cotisations du centre de formation des personnels communaux) - Art. 11 (p. 3649, 3650) : sur les cotisations aux centres de gestion, soutient les amendements n° 89 à n° 93 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3726) : élaboration des statuts particuliers des fonctionnaires départementaux et régionaux - Recours à des agents contractuels - (p. 3728) : soutient l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale) - (p. 3730) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Paul Girod, rapporteur (maintien des règles actuelles concernant les emplois jusqu'à la mise en place des nouvelles dispositions à caractère statutaire) - Art. 13 (p. 3736) : soutient l'amendement de suppression n° 101 de M. André Méric (adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris) - Art. 14 (p. 3737) : soutient l'amendement de suppression n° 102 de M. André Méric (mobilité transitoire entre fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale) - Après l'art. 14 (p. 3739) : se déclare favorable à l'amendement n° 67 du Gouvernement (maintien du centre de formation du personnel communal, CFPC, jusqu'au 31 décembre 1987) - (p. 3741) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement).

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Question préalable (p. 4228, 4229) : soutient la motion n° 2 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - Abrogation de la loi Quilliot ; rappelle les conditions d'élaboration de cette loi en 1982 - Analyse les véritables causes de la crise du logement ; transfère des capitaux privés vers les placements financiers et industriels, du fait du faible rapport de l'investissement immobilier ; hésitation des ménages face à l'endettement, du fait de la montée du chômage et de la faible évolution du

pouvoir d'achat - Rapports entre bailleurs et locataires : fixation des loyers par les propriétaires, remise en cause des droits collectifs des locataires - Difficultés financières des organismes d'HLM - Discussion générale (p. 4242) : pénurie des logements - Diminution des mises en chantiers - Désintérêt des investisseurs particuliers ou institutionnels pour l'immobilier, malgré les avantages fiscaux consentis par le gouvernement socialiste en 1984 et 1985 - Abrogation de la loi Quilliot - Remise en cause des droits du locataire - Conséquences de la libération anarchique des loyers sur l'économie nationale - (p. 4243) : rupture du dialogue entre les organisations de bailleurs et celles de locataires - Intérêt des accords nationaux signés par la commission Delmon - Compétences de la commission nationale des rapports locatifs - Regrette que seuls les bailleurs institutionnels puissent conclure des accords locatifs - Maintien de la commission de conciliation pendant la seule période transitoire - (p. 4244) : absence de mesures de nature à résoudre la pénurie de logements locatifs, notamment dans certaines grandes villes - Nombreux amendements socialistes déposés sur ce projet de loi - Avant l'art. 1 (p. 4248) : son amendement n° 121, soutenu par M. Roland Bernard ; droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs ; rejeté - Art. 1 (p. 4253) : son amendement n° 122 : champ d'application de la présente loi ; rejeté - Art. 2 (p. 4255) : son amendement n° 123 : remis d'un original du contrat de location à chacune des parties ; rejeté - (p. 4257) : son amendement n° 124 : information des parties par l'huissier de justice chargé d'établir l'état des lieux ; adopté - (p. 4258) : son amendement n° 125 : clauses de l'état des lieux relatives aux éléments de chauffage ; retiré - (p. 4259) : son amendement n° 126 : documents annexés au contrat remis au locataire ; rejeté - Référence au contrat de prêt conclu avec le Crédit foncier de France ou la Caisse centrale de coopération économique - Copies de la dernière quittance du locataire précédent et de l'état des lieux établi lors du départ de ce dernier - Art. 3 (p. 4260) : son amendement n° 127 : droit de résiliation de plein droit du contrat limité à certains manquements particulièrement graves aux obligations du locataire ; devenu sans objet - Art. 6 (p. 4264) : son amendement n° 128 : possibilité pour les parties de convenir par une clause expresse des travaux courants que le locataire exécutera ou fera exécuter et des modalités de leur imputation sur le loyer ; rejeté - Art. 7 (p. 4265) : son amendement n° 129 : obligation pour le locataire de payer les charges récupérables dûment justifiées ; rejeté - (p. 4266) : son amendement n° 130 : obligation pour le locataire de payer son loyer, sauf en cas de trouble de jouissance du logement occasionné par le bailleur ; rejeté - (p. 4267) : son amendement n° 131 : obligation pour le locataire de souscrire une assurance des risques locatifs ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 8 (p. 4290) : sur l'organisation du régime de la cession du contrat et de la sous-location du logement, son amendement n° 132 ; rejeté - Art. 9 (p. 4291, 4292) : sur la durée du contrat de location, ses amendements n° 134 à n° 137, soutenus par M. Michel Darras ; rejetés - Après l'art. 9 (p. 4297) : son amendement n° 138 : droit de résiliation et droit de non renouvellement du contrat de location ; rejeté - Art. 10 (p. 4298, 4299) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, ses amendements, soutenus par M. Michel Darras, n° 139 ; rejeté ; et n° 140 ; devenu sans objet - Art. 12 (p. 4301) : sur l'extension de la notion de bailleur personne physique, son amendement n° 141 ; devenu sans objet - Art. 14 (p. 4304) : sur les conditions d'exercice du congé, ses amendements n° 142 et n° 143 ; rejetés - (p. 4306) : sur le même objet, son amendement n° 144 ; rejeté - Après l'art. 14 (p. 4307) : son amendement n° 145 : notification du congé par le bailleur et prorogation du contrat de location par accord exprès entre les parties ; adopté - Art. 15 (p. 4309) : sur la fixation et la révision des loyers, ses amendements n° 146 et n° 147 ; rejetés - Après l'art. 15 (p. 4311) : son amendement n° 148 : travaux d'économie d'énergie effectués par le bailleur ; rejeté - Art. 17 (p. 4314) : son amendement n° 149, soutenu par M. Michel Darras, sur le dépôt de garantie ; adopté - Art. 18 (p. 4318) : sur les charges récupérables, son amendement n° 150, soutenu par M. Michel Darras ; rejeté - Art. 19 (p. 4321, 4322) : sur la suspension provisoire des effets de la

clause de résiliation de plein droit pour non paiement du loyer, des charges et du dépôt de garantie, ses amendements, soutenus par M. Michel Darras, n° 151 et n° 152; retirés.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Art. 20** (p. 4337) : son amendement n° 154 : soumission des contrats de location conclus postérieurement à la publication de la loi aux dispositions transitoires du Titre IV ; devenu sans objet - Volonté d'éviter une augmentation brutale des loyers - Se déclare opposé à l'amendement n° 32 de M. Luc Dejoie, rapporteur (date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions) - **Art. 21** : procédure de majoration du loyer lors du renouvellement des contrats en cours à la date de la publication de la loi - Volonté d'inverser la charge de la preuve au profit du locataire - (p. 4338) : ses amendements n° 155 et n° 156, soutenus par M. Marc Boeuf : création d'un Observatoire des marchés locatifs chargé de donner un avis sur la révision des loyers ; devenus sans objet - Son amendement n° 157, soutenu par M. Marc Boeuf : ouverture de la saisine de la Commission de conciliation au locataire ; devenu sans objet - **Art. 22** (p. 4342) : son amendement n° 161 : justification du congé par le bailleur pour tous les contrats de location ; réservé puis rejeté (p. 4388) - **Art. 23** (p. 4344) : ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 162 : calendrier d'application des dispositions transitoires ; et n° 163 : extension des mesures transitoires aux communes de plus de 100 000 habitants ; rejetés - **Art. 24** (p. 4346) : son amendement de suppression n° 164, soutenu par M. Marc Boeuf : institution d'une commission départementale de conciliation ; rejeté - Son amendement n° 165, soutenu par M. Marc Boeuf : maintien de la commission départementale des rapports locatifs ; rejeté - Ses amendements n° 166 et n° 167, soutenus par M. Marc Boeuf : compétences de la commission départementale de conciliation ; rejetés - **Art. 25** (p. 4349) : ses amendements n° 168 et n° 169, soutenus par M. Michel Darras : normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants ; rejetés - (p. 4350) : ses amendements, soutenus par M. Michel Darras, n° 170 : maintien de la loi de 1948 en cas d'impossibilité de mise en conformité aux normes ; et n° 171 : saisine de la commission départementale des rapports locatifs en cas de désaccord sur la mise en conformité aux normes ; rejetés - **Art. 27** (p. 4356) : ses amendements n° 172 : extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoires ; n° 173 et n° 174 : extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants mineurs ; rejetés - **Art. 28** (p. 4357) : son amendement n° 175, soutenu par M. Michel Darras : distinction entre les logements des catégories 2B et 2C ; rejeté - **Art. 29** (p. 4359) : application des dispositions de l'article 28 aux retraités - **Art. 30** (p. 4363) : son amendement n° 176 : consultation de l'Observatoire des marchés locatifs ; retiré - **Art. 31** (p. 4365) : son amendement n° 178 : suppression de la déchéance des droits du locataire en cas d'absence de saisine du tribunal ; rejeté - **Art. 34** (p. 4367) : son amendement n° 179, soutenu par M. Michel Darras : mise en conformité aux normes de confort et d'habitabilité des locaux avant le retour à la liberté des prix ; rejeté - **Art. 36** (p. 4371, 4372) : ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 180 : fixation de loyers plafonds pour les logements HLM ; retiré ; n° 181 : élaboration concertée d'une grille de loyers représentative du service rendu pour les logements HLM ; rejeté ; et n° 182 : délai de transmission au préfet des délibérations des organismes HLM ; adopté - **Art. 37** (p. 4374, 4375) : ses amendements n° 184 : date de prise en compte de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction ; adopté ; et n° 185, soutenu par M. Marc Boeuf : négociation de l'évolution des loyers en accord avec la Commission nationale prévue à l'article 40 ; rejeté - **Art. 40** (p. 4378) : ses amendements, soutenus par M. Roland Bernard, n° 188 : Commission nationale des rapports locatifs ; n° 187 : accords collectifs de location ; et n° 189 : application obligatoire de ces accords ; rejetés - (p. 4379) : commission Delmon - Accords de loyer - **Après l'art. 40** (p. 4379) : son amendement n° 190, soutenu par M. Roland Bernard : création d'une commission départementale des rapports locatifs ; rejeté - **Art. 41** (p. 4380) : ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 191 : application de l'article 41 aux bailleurs privés ; n° 192 : domaine des accords collectifs locaux ; et n° 193 ; conditions d'application des accords collectifs locaux ; rejetés - **Art. 43** (p. 4383) : son

amendement n° 197 : possibilité pour les organisations siègant à la commission nationale prévue à l'article 40 de désigner des représentants ; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 198 : assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale ; et n° 199 : mise à la disposition des associations de locataires de locaux et de panneaux d'affichage ; rejetés.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - **Après l'art. 55 ter** (p. 4404) : se déclare favorable à l'amendement n° 367 de M. Jean Colin (délai à l'issue duquel l'obligation de munir d'un système de sécurité les cabines d'ascenseurs sera effective) - **Avant l'art. 56** (p. 4405, 4406) : intervient sur l'amendement n° 291 de M. Charles Lederman (renégociation des emprunts contractés par les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement) - Modalités du retour à la location de familles en difficulté ayant accédé à la propriété de leur logement HLM - **Art. 56** : **Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation** (p. 4410 à 4412) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), ses sous-amendements n° 201 ; retiré ; et n° 202 : accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes ; rejeté - Sur le même objet, son amendement n° 200 ; retiré - Possibilité de déroger aux normes d'habitabilité minimale déterminées par décret en conseil d'Etat dans le cas des habitations individuelles - Négociation avec l'Union fédérale des fédérations d'organismes d'HLM ; cas d'une cité ouvrière dans le département de la Haute-Vienne - **Art. L. 443-14** (p. 4425) : son amendement n° 205, soutenu par M. Michel Darras : cession d'un élément du patrimoine immobilier autre qu'un logement : procédure à suivre selon la valeur de la cession ; rejeté - **Art. L. 443-15-1** (p. 4426) : son amendement n° 206, soutenu par M. Michel Darras : règles quant à la démolition des bâtiments à usage d'habitation appartenant aux organismes d'HLM : accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes ; adopté - **Art. 58 A** : (p. 4429) : son amendement n° 207 : suppression de cet article assouplissant les règles de construction en l'absence de plan d'occupation des sols, POS ; adopté - **Art. 61** (p. 4441) : son amendement n° 208, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (logement) (p. 4975) : loi de 1977 et aide personnalisée au logement, APL - Importance des bénéficiaires de l'APL en 1986 - Loi de 1967 devenue inadaptée au contexte économique - Chute de la construction bien avant 1981 - Problème général dans la plupart des pays industrialisés - Crise du logement et chômage dans l'industrie du bâtiment - Plan logement tendant à favoriser l'investissement locatif et mesures fiscales incitatives : augmentation de la déduction forfaitaire du revenu brut foncier, réduction de l'impôt sur le revenu, nouvelle redéfinition des rapports entre bailleurs et locataires - Suppression progressive de la législation de 1948 - Création d'un groupe de travail devant établir un nouveau système de rapprochement des trois régimes distincts d'aide personnelle au logement : allocation de logement familial, allocation de logement social et aide personnalisée au logement - (p. 4976) : poursuite de l'aide en faveur du logement ancien - Suppression de la déduction fiscale pour travaux d'économie d'énergie - Souhaite l'extension des prêts conventionnés à l'acquisition des logements existants - Fixation libre des loyers par les offices - Suppression du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Souhaite la poursuite de l'effort en matière d'économie d'énergie - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget - **Art. 72** (p. 4987) : aide personnalisée au logement, APL, devant faire l'objet d'une réflexion - Souhaite le retour à une harmonisation des aides - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 81 (86-87)] - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6010) :** avis réservé de la Fédération nationale des administrateurs immobiliers, FNAIM, sur ce texte - Déséquilibre des rapports locatifs au préjudice du locataire : liberté des loyers et fin de la négociation contractuelle entre les organisations de bailleurs et de locataires ; renouvellement du bail ; précarisation ; extinction progressive de la loi de 1948 - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

LAURAIN (Jean), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre (nommé le 23 juillet 1984 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 24 juillet 1984, p. 2412].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 3 (p. 363) :** s'oppose à l'amendement n° 367 de M. Jean-Luc Bécart (durée maximale d'un an pour la convention ou l'accord collectif étendu relatifs au repos compensateur) - **Exception d'irrecevabilité (p. 368) :** accepte la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 255 à 269 et n° 272 à 285 - **Art. 3 (suite) (p. 371) :** s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Marcel Rosette (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de dérogation par la convention ou l'accord pour l'attribution du repos compensateur) - (p. 372) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Charles Lederman (procédure de négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention) - (p. 374) : s'oppose à l'amendement n° 370 de M. Charles Lederman (modalités de calcul du repos compensateur à partir de la neuvième heure) - **Après l'art. 3 (p. 375) :** s'oppose à l'amendement n° 286 de Mme Hélène Luc (maintien du pouvoir d'achat des salariés).

LAURENT (Bernard), sénateur de l'Aube (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 451 (JO Débats 25 janvier 1984) (p. 16) - Ministère : Commerce et artisanat - **Alignement des droits à la retraite à l'âge de 60 ans des artisans - (Caduque : mars 1986) - Retraite (âge de la).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - Suite de la discussion -**

(1^{er} août 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 3586) :** groupe de l'UC favorable à l'adoption de ce projet - **Projet correspondant à la lutte du Gouvernement contre l'insécurité - Respect des droits de la personne humaine.**

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 12 (p. 4302) :** sur l'extension de la notion de bailleur personne physique, soutient l'amendement n° 347 de M. Roger Boileau.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 24 (p. 4347) : soutient l'amendement n° 353 de M. André Diligent (composition de la commission départementale de conciliation) - **Art. 25 (p. 4351) :** soutient les amendements n° 354 et n° 355 de M. Roger Boileau (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) et n° 356 de M. Pierre Brantus (délai de mise en conformité aux normes des logements vacants) - **Risque de précarité du bail - Art. 29 (p. 4360) :** soutient l'amendement n° 358 de M. Roger Boileau (cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes) - (p. 4360, 4361) : soutient les amendements n° 357 (prise en compte de l'évolution des ressources du locataire) et n° 359 (inapplication des dispositions de l'article 28 aux locaux à usage exclusivement professionnel) de M. Pierre Brantus - **Après l'art. 34 (p. 4368) :** soutient l'amendement n° 360 de M. Pierre Brantus (établissement d'un bilan de l'application de la loi quatre ans après sa publication).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5016) : volonté du Gouvernement de favoriser la route et le fer - **Doublement des programmes autoroutiers - Modernisation du réseau de voies ferrées - Concurrence entre TGV et liaisons aériennes - Faiblesse des crédits en faveur de la voie d'eau - Opération Bray-Nogent - Création nécessaire d'une voie d'eau moderne jusqu'à Nogent - (p. 5017) :** nécessité de revoir l'organisation de la profession de batellier - **Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.**

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5234, 5235) : budget de rigueur apportant néanmoins certaines réponses positives au problème des agriculteurs, notamment en matière de fiscalité agricole - **Charges excessives pesant sur les exploitants agricoles - Augmentation du BAPSA entraînant un relèvement des cotisations - Diminution des crédits pour l'agro-alimentaire et l'agro-industriel - Production de l'éthanol ; favorable à l'implantation d'une usine dans le département de l'Aube - Nécessité de réinstaurer une véritable politique agricole sur les plans national, européen et mondial - Revenu des agriculteurs - Favorable à l'adoption de ce budget.**

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5559) : groupe de l'union centriste opposé à l'amendement n° 11-57 de M. André Méric (maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires).

LAURIN (René-Georges), sénateur du Var (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est nommé membre du conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets 21 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 93 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 97 (86-87)] (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5609, 5610) : rappelle que le rapporteur d'une commission rapporte au nom de la majorité de cette commission.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 6065) : utilisation d'une procédure législative dérogatoire du fait de la difficulté d'appliquer les décrets des 30 septembre 1953 et 3 juillet 1972 pour la fixation du coefficient applicable aux majorations des loyers commerciaux - Adoption par l'Assemblée nationale du principe d'un retour à la liberté des loyers commerciaux au terme d'un régime transitoire - (p. 6066) : accord du Sénat sur la réforme envisagée mais préférence pour un projet spécifique sur la propriété commerciale après étude approfondie - Accord sur le coefficient adopté par l'Assemblée nationale pour 1987 - Art. 2 (p. 6067) : son amendement n° 1 : suppression de cet article rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991 ; adopté.

LAURIOL (Marc), sénateur des Yvelines (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986) ; en démissionne (*JO Lois et décrets* 17 octobre 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO Lois et décrets* 17 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - Suite de la discussion - (22 novembre 1986) (p. 5042, 5043) : dimension européenne de l'aménagement du territoire - Demande la création d'une caisse d'équipement européenne destinée à coordonner le financement d'infrastructures internationales.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5307) : importance du rôle de la marine marchande - Présentation du plan de redressement de la marine devant le Conseil supérieur de la marine marchande en présence du Premier ministre - Problème du territoire qui borde la mer - Baisse du nombre de navires battant pavillon français depuis 1981 - Crise du fret international - Prix excessif du transport maritime sous pavillon français - Existence des pavillons de complaisance et création du pavillon Kerguelen - Interrogation sur l'abandon de la fusion entre la Compagnie générale maritime, CGM, et la Compagnie des chargeurs réunis - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5635) : problème de la gestion quotidienne des collectivités locales - (p. 5636) : insuffisance de la dotation globale d'équipement, DGE - Emprunt devenu hors de prix - Interdiction pour les communes de placer leur argent ailleurs que dans le Trésor public - Autofinancement impossible - Conséquence des transferts de charges sur les régions et les départements - Blocage des tarifs des services publics locaux - Augmentation de la fiscalité locale, seule solution pour les communes - Revalorisation des transferts de moyens financiers et augmentation de la DGF et de la DGE - Annonce d'une libération des prix des services publics locaux à l'exception des prix des cantines et des transports scolaires - Proposition d'un plan d'épargne-équipement par la Caisse des dépôts et consignations - (p. 5637) : souhaite la libération de la gestion des communes - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

LA VERPILLIERE (Guy de), sénateur de l'Ain (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion** - (9 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2592) : s'étonne que M. André Méric, sénateur socialiste de la Haute-Garonne, se permette de donner des leçons de morale au Sénat, après l'annulation par le Conseil constitutionnel des élections législatives de ce département, pour fraude manifeste des socialistes.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Avant l'art. 15** (p. 3753) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Souhaite que le Gouvernement verse au conseil général les sommes attribuées aux communes de moins de deux mille habitants, à charge pour celui-ci de les répartir.

- **Question au Gouvernement : nombre de centres de destruction du pyralène** (13 novembre 1986) (p. 4584).

LAZUECH (Louis), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 444) :** absence de prise en compte du travail de la commission des affaires sociales - Utilisation de la procédure d'urgence et du vote bloqué par le Gouvernement - Importance de ce projet pour la modernisation de l'économie - Adoption par le Sénat en première lecture des bases d'un système de modulation du temps de travail - Conventions permettant aux entreprises de faire travailler les salariés jusqu'à quarante-quatre heures par semaine sans compensation de salaire - Accord de modulation accordant aux salariés une compensation consistant en une réduction de la durée du travail effectif - Texte en contradiction avec les lois de 1982 sur l'obligation de négocier au sein de l'entreprise - Technique des cercles de qualité utilisée au Japon - Echec de la commission mixte paritaire, CMP - Se déclare défavorable à l'adoption du texte de ce projet de loi - Déploire les conditions d'examen du texte de ce projet.

LE BELLEGOU-BEGUIN (Geneviève), sénateur du Var (S).

N'a pas été réélue aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 mai 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 728) :** droits du Parlement - Absence de participation du groupe socialiste au vote sur cette proposition.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 790) :** recours à la procédure des ordonnances en matière de dénationalisation : atteinte aux droits du Parlement - Non définition du champ d'application du projet de loi d'habilitation : amendements de mise en conformité constitutionnelle proposés par M. Etienne Dailly - Imprécision de la réforme du droit de la concurrence - (p. 791) : absence d'indication sur l'organisation des dénationalisations - Impossibilité du contrôle des mesures prises par ordonnances avant l'entrée en vigueur de ces dernières.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1275) :** sa motion n° 2 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - (p. 1276) : désaisissement des droits du Parlement par le recours simultané aux articles 38 et 49-3 de la Constitution - Principe constitution-

nel d'égalité des suffrages : avantage de la représentation proportionnelle sur le scrutin majoritaire - Représentation proportionnelle et stabilité des institutions - Scrutin majoritaire : bipolarisation ; suppression de la représentation d'une partie de l'électorat - (p. 1277) : découpage des circonscriptions par ordonnances - Négation des droits du Parlement - Création d'une commission chargée de donner son avis sur les projets de découpage - Critères de découpage : principe des limites cantonales assorties de nombreuses exceptions ; marge d'écart excessive entre la population de la circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département ; décisions du Conseil constitutionnel des 8 et 23 août 1985 relatives au découpage de la Nouvelle-Calédonie - (p. 1278) : importance d'un strict respect du critère démographique en raison du caractère exclusivement politique de l'élection des députés.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1332) : vote défavorable du groupe socialiste sur ce texte ; action de la majorité sénatoriale - Rejet d'une motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité et recours devant le Conseil constitutionnel - Découpage des circonscriptions et délégation de pouvoirs - Définition du régime électoral par M. Michel Débré.

LE BRETON (Henri), sénateur du Morbihan (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).
- Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 2 (JO Débats 3 avril 1986) (p. 489) - Ministère : Intérieur - Règles d'attribution du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) - Finances locales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (86-87)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 30 (p. 4182) :** soutient l'amendement n° 60 de M. Daniel Hoeffel (organisation du doctorat) - Nécessité d'une harmonisation des législations européennes.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - **Examen des crédits** - Etat B (p. 5246) : enseignement agricole privé - Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE - Electrification rurale.

LECANUET (Jean), sénateur de la Seine-Maritime (UC).

Elu député le 16 mars 1986 (*JO* Lois et décrets 3 avril 1986).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu président.

DÉPÔTS

Proposition de loi, visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales - [n° 309 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, *JO* Débats 2 avril 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5350, 5351) : retard pris en raison de la loi de programmation militaire 1984-1988, mal étudiée et sans traduction budgétaire - **Projet de budget de redressement** : progression des crédits de paiement et des autorisations de programme et économies sur les crédits de fonctionnement - Apparition de crédits consacrés à l'espace - Démarrage de la construction du porte-avions à propulsion nucléaire, indispensable à une flotte de haute mer nécessaire aux missions de la France - (p. 5352) : principes de défense de la France : solidarité de l'Europe de l'Ouest en raison de la supériorité en armement conventionnel des forces du Pacte de Varsovie ; négociations de Reykjavik ; nécessité du maintien de l'Alliance atlantique et de la présence en Europe des forces de dissuasion militaire américaines ; rôle moteur de la France et priorité à son effort de dissuasion nucléaire.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5490) : importance des relations Est-Ouest et montée en puissance de la force militaire soviétique tournée vers l'offensive - Tentative de rupture de l'Alliance atlantique - Espoir d'un désarmement général et contrôlé grâce à la fermeté du monde libre - Absence de résultat après la rencontre de Reykjavik - (p. 5491) : dissuasion française, solidarité de l'Europe libre et Alliance atlantique nécessaires à notre sécurité - Proposition soviétique et tentative d'une division de l'Alliance atlantique - Rappelle l'échec de la communauté européenne de défense - Souhaite une coopération en matière d'armement et de stratégie - Prochain débat sur le projet d'Acte unique européen - Importance de l'entente franco-allemande pour la communauté européenne - Situation de la France au Proche-Orient - (p. 5492) : approuve les efforts faits par le Gouvernement pour obtenir la libération des otages français - Libération de deux otages - Souligne le caractère délicat pour une démocra-

tie du problème des otages - Conséquences de la cohabitation pour la politique étrangère.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen** [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5962) : adhésion à l'idée communauté dépassant les frontières des camps politiques - Nécessité d'une Europe unie pour l'avenir et pour le salut des démocraties de liberté - Ambiguïtés, lacunes et insuffisances de ce texte soulignées par le Parlement européen - (p. 5963) : Acte unique européen ne constituant qu'un compromis comportant des lacunes - **Nouvel article 100 A** et possibilité pour les Etats membres d'appliquer des dispositions nationales particulières - **Achèvement du marché intérieur** fixé au 31 décembre 1992 mais sans effet obligatoire - **Mise à jour des traités** ayant institué les communautés européennes - **Doublement des membres de la communauté** - **Naissance de la Communauté économique européenne, CEE**, le 25 mars 1957 - **Achèvement** avant six ans de l'« espace européen » - Europe de 2 250 000 km² et de 320 millions d'européens - **Extension du vote** à la majorité qualifiée - **Texte d'incitation et de mobilisation des énergies européennes** - **Volonté des européens d'aller de l'avant** - (p. 5964) : crise financière de la communauté européenne et crise de la politique agricole commune - **Insuffisance des ressources** pour faire face aux dépenses nécessaires - **Déficit du budget européen** égal à trois milliard d'ECU - **Souhaite un relèvement** à 1,6 % de l'assiette de la TVA du budget communautaire - **Politique agricole communautaire et préservation du revenu agricole** - **Importance des dépenses agricoles** qui représentent les deux tiers du budget de la communauté - **Nécessité d'éviter une rupture** entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud - **Inquiétante situation de l'Europe dans le domaine technologique** - **Importance du total des dépenses de recherche** consenties par les douze pays par rapport à l'efficacité de ces recherches - **Rappelle les projets européens ESPRIT, Race et Eurêka** - **Prédominance des Etats-Unis dans le domaine du cinéma ou de la télévision** - **Décloisonnement des espaces nationaux** par les satellites de télévision - **Nécessité de créer un fonds communautaire d'aide à la production des programmes de télévision** ainsi qu'une télévision européenne - **Fermeté indispensable pour lutter contre le terrorisme** - **Se félicite de la décision du Gouvernement d'engager le processus de ratification de la convention de Strasbourg** et de l'accord de Dublin - (p. 5965) : conséquences du non accord de Reykjavik - **Incertitude sur le maintien de la dissuasion nucléaire américaine en Europe** - **Danger d'une négociation directe** entre Washington et Moscou - **Politique de défense indispensable pour l'Europe**, première puissance commerciale du monde - **Entente franco-allemande, moteur de l'Europe de demain** - **Vote de l'Acte unique européen**, date essentielle dans l'histoire de la communauté européenne et de la France.

LECCIA (Bastien), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois ; en démissionne (*JO* Lois et décrets 21 juin 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (*JO* Lois et décrets 21 juin 1986).

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 2008) : information télévisée libérée du pouvoir politique depuis 1981 - **Création de la Haute Autorité de la**

communication audiovisuelle en 1982 - Autorisations accordées aux radios libres - Apparition de chaînes de télévision privées - Dangers du démantèlement du service public proposé - Monopoles multimédias - Composition et pouvoirs exorbitants accordés à la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Privatisation de TF1 - (p. 2009) : thème de la liberté galvaudé par l'actuel gouvernement.

LECHENAULT (France), sénateur de la Saône-et-Loire (GD).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

LE COZANNET (Yves), sénateur des Côtes-du-Nord (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Marine marchande - [(n° 69 (86-87) tome 20)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5235) : revenu agricole - Difficulté de respecter les quotas laitiers, notamment dans l'Ouest - Formation des jeunes agriculteurs, notamment au tourisme rural - Problème de l'absence de couverture sociale de nombreux petits exploitants en difficulté ; intervention de la mutualité sociale agricole, des assemblées départementales ainsi que du Gouvernement - Favorable à l'adoption de ce budget.

Mer - (26 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (marine marchande) - (p. 5295) : difficultés des flottes marchandes européennes - Concurrence mondiale effrénée - Légère progression de ce budget par rapport à 1986 - Recul de la flotte de commerce français au dix-neuvième rang mondial en 1986 - Diminution des emplois - Détérioration de la balance des frets et des passagers - Difficile restructuration de la Compagnie générale maritime, CGM - Plan de redressement sur deux années proposé par le Gouvernement - Desserte des DOM-TOM réservée à des navires de la CEE et aux armements français - Création du pavillon des îles Kerguelen - Diminution du nombre de bateaux de pêche - Existence d'une flotte artisanale et d'une flotte industrielle - Progression de la demande de poissons frais en France - (p. 5296) :

insuffisance de bateaux pour fournir les usines françaises de traitement - Accentuation du déficit de la balance commerciale - Problème du maintien des ressources et de l'accès à d'autres zones de pêche - Surveillance des zones de pêche - Construction de bateaux congélateurs - Souhaite le développement des cultures marines - Création du CAP « pêche » et amélioration des capacités des marins et des patrons de pêche - Gestion de l'ensemble du système social des marins par l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM - Mensualisation prévue des pensions - Modicité des pensions des veuves de marins - Sécurité maritime assurée par les centres régionaux de surveillance et de sauvetage - Importance du rôle de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Augmentation de la dotation d'équipement de la SNSM votée à l'Assemblée nationale - Budget comportant la volonté du Gouvernement de restaurer la compétitivité de la marine marchande - (p. 5297) : se déclare favorable à l'adoption des crédits de la marine marchande inscrits dans le budget du secrétariat d'Etat à la mer.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5602, 5603) : importance des actions principales dégagées par ce budget - Lutte contre la toxicomanie - Réaménagement des rythmes scolaires - Création des bourses du défi - Responsabilisation des associations défavorables à un désengagement de l'Etat - Budgétisation des concours du Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Nécessité d'assurer les moyens de fonctionnement des nouvelles orientations en faveur de la jeunesse - Fonction préventive et sociale de l'activité physique et sportive - Rôle de pôle d'animation des manifestations sportives dans le milieu rural.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5771) : son intervention, présentée par M. Louis de Catuëlan - Transformation de la poste en établissement public industriel et commercial envisagée dans un récent rapport du Conseil économique et social - Tarification et facturation des communications téléphoniques - Avenir de l'industrie du téléphone (CNET à Lannion et situation de l'emploi dans le secteur de Guingamp) .

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 59 (p. 5816) : son amendement n° II-101, soutenu par M. Jean Colin : aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu et établissement d'une balance de trésorerie qui doit être communiquée aux contribuables ; retiré.

LEDERMAN (Charles), sénateur du Val-de-Marne (C).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois ; en démissionne (*JO* Lois et décrets 10 janvier 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (*JO* Lois et décrets 10 janvier 1986) ; en démissionne (*JO* Lois et décrets 16 avril 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (*JO* Lois et décrets 16 avril 1986), puis élu secrétaire.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice jusqu'au 28 septembre 1986.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de ser-

vice public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instaurer, pour l'avocat d'un demandeur, l'obligation impérative de porter à la connaissance de la juridiction saisie, la constitution du défendeur - [n° 401 (85-86)] (10 juin 1986) - **Justice**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer l'exécution provisoire de droit des décisions rendues en première instance par les conseils de prud'hommes [n° 466 (85-86)] (23 juillet 1986) - **Justice**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer l'égalité des parents d'enfants naturels et des parents divorcés en matière d'autorité parentale [n° 469 (85-86)] (23 juillet 1986) - **Famille**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître la nationalité française à tout étranger

résistant [n° 520 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Français, nationalité française.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer l'interdiction de séjour [n° 521 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Droit pénal**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le code de la route en supprimant la procédure administrative de suspension du permis de conduire [n° 522 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Circulation routière**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la responsabilité des personnes morales et de leurs dirigeants en cas de règlement judiciaire [n° 525 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Faillite, règlement judiciaire et liquidation de biens**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à indemniser pleinement les victimes d'attentats [n° 526 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Ordre public**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux [n° 53 (86-87)] (30 octobre 1986) - **Elections et référendums**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 172 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Premier ministre - *Conceptions du gouvernement français en matière de droits de l'homme* - (Caduque : mars 1986) - **Droits de l'homme**.

INTERVENTIONS

- **Motion d'ordre** - (21 janvier 1986) (p. 18) : opposition des communistes et des organisations syndicales au projet relatif à l'aménagement du temps de travail - Signification et portée exacte de ce projet - Réduction des acquis sociaux - Projet favorable au patronat - Nombreux amendements communistes déposés sur ce projet.

- **Rappels au règlement** - (23 janvier 1986) (p. 24, 25) : discussion des amendements en commission - Alliance des socialistes et de la droite contre les acquis sociaux des travailleurs.

- **Rappels au règlement** - (28 janvier 1986) (p. 33, 34) : convergences entre le parti socialiste et le patronat sur la flexibilité de l'emploi - Opposition des sénateurs communistes au projet gouvernemental.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Question préalable** (p. 85) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Historique des luttes ouvrières et de l'élaboration du droit du travail - (p. 86) : caractère électoraliste de ce projet de loi - Modalités de détermination de la durée du temps de travail - Chômage partiel - Travail temporaire - Déréglementation du code du travail - Action du patronat - Heures supplémentaires - (p. 87) : travaux d'utilité collective, TUC - Travail précaire - Répression patronale envers le mouvement syndical ; exemple de Sumitomo-Dunlop - Nécessaire protection et promo-

tion des qualifications et des emplois - Niveau de rémunération des salariés - Information du comité d'entreprise ou des délégués du personnel sur les créations d'emplois - Lois Auroux - Négociation collective - Echec des négociations entre les partenaires sociaux de 1984 - Convention médicale de 1980 - (p. 88) : modalités de signature des conventions - Niveau de salaire et durée du travail - Cite l'exemple d'une convention signée en octobre 1985 à la Société coopérative des peintures du Nord, Scopenor - Abstention des sénateurs socialistes en commission - Déréglementation - (p. 89) : politique de rigueur depuis 1982 - Convocation du Parlement en session extraordinaire et légalisation des transgressions des ordonnances de 1982 - Politique industrielle - Emploi - Utilisation des équipements - Formation des personnels - Aménagement du temps et des conditions de travail.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Demande de réserve** (p. 109) : intervient contre la motion de M. Louis Boyer, rapporteur, tendant à réserver les amendements du groupe communiste insérant des articles additionnels avant l'article 1 A jusqu'après l'examen de l'article 4 - Opposition des organisations syndicales au projet de loi ; refus d'audition des partenaires sociaux par la majorité socialiste de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et action des députés communistes - (p. 110) : accord de la majorité de droite du Sénat et du Gouvernement pour renvoyer en fin de débat l'examen des amendements du groupe communiste - Utilisation par les patrons de la convention collective pour obtenir la signature d'accords illégaux et lutte contre l'application des lois sociales avec la tolérance du Gouvernement - Déréglementation - (p. 111) : volonté du groupe communiste de s'opposer aux accords illégaux - Contraste entre l'aggravation de la situation des familles modestes et les allègements apportés aux charges des entreprises - (p. 112) : risque de l'extension d'un accord minoritaire - Prolifération d'accords illégaux au niveau de l'entreprise - Principe d'ordre public social - Introduction de la flexibilité et aggravation des risques d'accidents du travail ; intervention nécessaire du comité d'hygiène et de sécurité - Demande l'arrêt du processus de précarisation massive de l'emploi en France - (p. 113) : demande le contrôle de l'emploi : allègement des délais de réflexion pour les licenciements ; lutte contre les licenciements abusifs ; demande la suppression de l'article 414 du code pénal - Demande la publication annuelle des chiffres relatifs aux demandes d'autorisation de licenciements des salariés protégés et aux autorisations accordées - **Demande de clôture et rappel au règlement** (p. 116, 118) : rappel au règlement sur la demande de clôture faite par M. André Méric en application de l'article 38 du règlement du Sénat - **Art. 1 A (suite)** : ses amendements n° 333 et 334 relatifs aux dérogations au code du travail par convention ou accord collectif étendu aux entreprises ; devenu sans objet - **Avis du Conseil d'Etat** du 22 mars 1973 - (p. 121) : se déclare opposé à la demande d'irrecevabilité de M. Michel Delebarre, ministre, aux termes de l'article 44 de la Constitution, des sous-amendements du groupe communiste n° 410 à n° 431 (exclusion de régions du champ d'application de cet article) à l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue) - (p. 123) : ses amendements n° 336 : suppression de possibilité de dérogation par un accord d'entreprise ; et n° 337 : limitation de la durée de l'accord d'entreprise ; devenus sans objet - **Rappel au règlement** (p. 124) : vote du Sénat déclarant irrecevables les sous-amendements du groupe communiste - Distinction entre amendement et sous-amendement - Décision du Conseil constitutionnel en date du 11 octobre 1984 - **Motion de renvoi en commission** (p. 126) : soutient la motion de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - **Rappel au règlement** (p. 135) : vote du Sénat sur l'irrecevabilité des sous-amendements du groupe communiste.

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 165, 166) : article 48, alinéa 1, 2, 3 et 4 du règlement du Sénat - (p. 167) : saisine du Bureau du Sénat à la demande du groupe communiste sur les conditions de déroulement du débat - **Après l'art. 1 A** (p. 167) : son amendement n° 339 : présence d'organisations syndicales représentant au moins 50 % des salariés pour la négociation d'un accord ; rejeté -

Art. 1 C (p. 185) : sur l'amendement n° 401 de M. Louis Boyer, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux possibilités de récupération des « ponts »), son sous-amendement n° 434 ; irrecevable aux termes de l'article 44, 2ème alinéa, de la Constitution et de l'article 49, alinéa 5, du règlement du Sénat.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 211, 212) : sur l'amendement n° 109 de M. Fernand Lefort (limitation des dérogations aux dispositions relatives aux heures supplémentaires et au repos compensateur pour les seules conventions étendues ou les accords collectifs étendus), soutient le sous-amendement n° 438 de Mme Marie-Claude Beaudeau - Nécessaire différence de traitement pour les sous-amendements et les amendements - Convergence entre le Gouvernement et la majorité sénatoriale - (p. 213) : dépôt par l'UDF à l'Assemblée nationale de deux mille amendements et sous-amendements sur des projets de loi relatifs à l'école ou à la presse - Exception d'irrecevabilité (p. 216, 217) : article 40, alinéa 2, du règlement du Sénat et cas de suspension de séance par le président - Egalité des parlementaires devant la loi et le règlement - Diversité des situations des travailleurs - (p. 218, 219) : intervient contre la motion n° 439 de M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 110 à 125, n° 130 à 141 et n° 143 à 158 - Dépôt d'une motion tendant au renvoi en commission des affaires sociales - **Demande de vérification de quorum** (p. 219).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 230) : irrecevabilité des amendements communistes - **Demande de renvoi en commission** - (p. 232) : son amendement n° 126 : suppression du deuxième alinéa de l'article L. 212-8 du code du travail relatif à la fixation d'une durée de travail moyenne sur l'année de trente-huit heures par semaine ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 234) : soutient l'amendement n° 128 de M. Paul Souffrin (suppression des dispositions relatives à la réduction du contingent d'heures supplémentaires, à la seule discrétion de l'employeur) - (p. 236, 237) : son amendement n° 343, soutenu par M. Hector Viron : modalités de variation de la durée du travail fixées par une convention, après négociations avec les organisations syndicales représentatives au niveau de la branche ou de l'entreprise ; devenu sans objet (p. 270) - Son amendement n° 344 : délai d'ouverture des négociations organisées en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention imposant la flexibilité du temps de travail aux salariés ; devenu sans objet (p. 270) - Loi du 4 août 1982 établissant une distinction entre les entreprises occupant moins ou plus de deux cents salariés - (p. 238) : consultation du comité d'entreprise - (p. 239) : son amendement n° 346, soutenu par M. Hector Viron : maintien intégral du salaire et des avantages acquis pour la durée de trente-neuf heures ; seuil à partir duquel devraient se négocier toutes nouvelles augmentations de salaire ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 243) : son amendement n° 350, soutenu par M. Camille Vallin : maintien des majorations de salaires et du repos compensateur pour les salariés rémunérés au SMIC ; devenu sans objet (p. 270) - Son amendement n° 159, soutenu par M. Louis Minetti : heures dérogatoires obligatoires pour les seuls salariés volontaires ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 245) : son amendement n° 161, soutenu par M. Louis Minetti : rémunération des heures non effectuées, en-deçà de la durée annuelle conventionnelle, par décision de l'employeur ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 253) : soutient l'amendement n° 169 de M. Hector Viron (sauf cas particuliers, interdiction pour l'employeur de passer des contrats à durée déterminée pendant toute la durée de validité de la convention ou de l'accord) - (p. 259, 260 et 269) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - **Rappel au règlement** (p. 270, 271) : application des articles 56 et 63 du Règlement du Sénat relatifs aux délégations de vote et à la procédure du scrutin public - Critique la récente décision du Bureau du Sénat.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 281) : article 44 du règlement du Sénat - Droit d'amende-

ment des parlementaires et vote bloqué - Art. 2 (p. 287) : son amendement n° 173 : nouvelle rédaction des articles L.212-8-1 du code du travail relatif aux heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 290 à 294) : ses amendements n° 175, 353, 174 et 176 relatifs aux heures supplémentaires ; non retenus dans le vote unique demandé par le Gouvernement - Son amendement n° 177, soutenu par M. Paul Souffrin, relatif aux heures supplémentaires, non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 301) : son amendement n° 183, soutenu par Mme Rolande Perlican, relatif à la rémunération des heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 310) : son amendement n° 197, soutenu par M. Hector Viron, relatif à l'exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire, de l'application du projet de loi ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Rappel au règlement** (p. 314) : articles 19, 20 et suivants du règlement du Sénat traitant du travail et des fonctions des commissions - (p. 327) : son amendement n° 356, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 329, 330) : ses amendements n° 228 et 358, soutenus par M. Louis Minetti, relatifs au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenus dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 333) : son amendement n° 231, relatif à la tenue d'une comptabilité sur chaque bulletin de paie du crédit d'heures acquis par le salarié ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 2** (p. 335) : son amendement n° 245 : maintien des avantages légaux réglementaires ou conventionnels liés à des conditions d'alternance ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 343) : son amendement n° 360, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : inapplicabilité des 2° et 3° alinéas du présent article dans les cas de convention ou d'accord conclu en application des articles L.212-8 et suivants du code du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 350, 351) : son amendement n° 361 : limitation des cas d'extension de conventions ou d'accords ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 352, 353) : son amendement n° 362 : avis conforme du comité d'entreprise, des délégués du personnel ou de l'inspecteur du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 355) : son amendement n° 364, soutenu par M. Hector Viron : condition de l'existence effective d'un comité d'entreprise dans les entreprises de plus de cinquante salariés ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 356) : son amendement n° 365, soutenu par M. Hector Viron : cas de suspension de l'application de la convention ou de l'accord par le juge d'instance ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 357) : son amendement n° 366, soutenu par M. Hector Viron : sanction du non respect du délai minimal d'information des salariés quant aux changements d'horaires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Rappel au règlement** (p. 361, 362) : modalités de modification d'un texte sous le coup de la procédure du vote bloqué ; modifications proposées par le rapporteur au Gouvernement ; problème du droit de sous-amendement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 364, 365) : intervient contre la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 255 à 269 et n° 272 à 285 - Problème des heures supplémentaires pour les salariés, dans des secteurs en crise ; branche du caoutchouc et activités du caoutchouc et des matières plastiques ; exemple de Sumitomo - Dunlop Plus ; exemple du verre ; BSN et Saint-Gobain - (p. 366, 367) : nombre de pétitions remises par Mme Hélène Luc à M. le Président Poher - Branche des métaux - Position favorable du CNPF à la flexibilité - Cas de l'entreprise Fonderies et aciéries électriques de Feurs - Flexibilité et exploitation des travailleurs - Emploi précaire - Secteur de la construction et de la réparation navales - Groupes CGE-Alstom et Schneider-Normed - Plans Lengagne et Davignon - Fermeture de sites et licenciements

- Situation de la flotte française - (p. 368) : chantiers de construction navale Arno - **Rappel au règlement** (p. 371, 372) : article 29 bis et suivants du règlement du Sénat - Représentation du Gouvernement et rotation ministérielle - Demande la présence du ministre du travail au banc du Gouvernement - **Art. 3 (suite)** : son amendement n° 368, soutenu par Mme Rolande Perlican : procédure de négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 373) : son amendement n° 370, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : modalités de calcul du repos compensateur à partir de la neuvième heure ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Avant l'art. 1 A** (p. 384, 385) : soutient l'amendement n° 8 de M. Hector Viron (absence d'extension de l'accord en cas d'opposition de deux organisations syndicales de salariés au sein de la Commission nationale de la négociation collective) - Modalités de vérification du quorum et article 63 du règlement du Sénat - (p. 386) : son amendement n° 35, soutenu par M. René Martin : modalités de majoration du SMIC et référence à la durée hebdomadaire du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 390) : son amendement n° 65, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : procédure d'extension de l'accord pour le travail dominical ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 391) : son amendement n° 66, soutenu par Mme Monique Midy : suppression de la condition d'un accord d'entreprise pour une dérogation à la règle du repos hebdomadaire dominical ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 393, 394) : soutient l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (exclusion des secteurs de la distribution et du commerce du travail dominical) - Tentative d'ouverture le dimanche d'un hypermarché dans l'Essonne - Référence aux événements de février 1934 - (p. 395, 396) : soutient l'amendement n° 16 de M. Hector Viron (absence de travail le dimanche pour les entreprises et sociétés de la branche des services) - Absence de venue en séance des amendements de la commission, n° 407 et n° 408 - Modifications du texte sous prétexte d'un erratum - Modalités de vérification du quorum - Travail dominical - (p. 397) : nombre de pétitions déposées et inquiétude des salariés - Demande sans succès le renvoi de ce texte en commission - **Vote unique sur les articles 2, 3 et 4** (p. 401, 402) : incidences de ce projet de loi sur la vie des travailleurs - Consensus entre la droite et le Gouvernement - Droit d'amendement et de sous-amendement - Combat du groupe communiste - **Vote défavorable sur ce projet de loi** - **Demande de renvoi en commission** (p. 403, 404) : soutient la motion de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Article 43 du règlement du Sénat - Travaux de la commission des affaires sociales - Calcul des heures supplémentaires et de la récupération des points - Seuil de paiement des heures supplémentaires - Travail temporaire - (p. 405) : pertes de marchés.

- **Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (25 février 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 459 à 465) : sa motion n° 2832, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Lors de l'examen de ce projet, application à l'Assemblée nationale de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution - Collusion patente de la majorité sénatoriale avec les socialistes - Vive opposition du groupe communiste au projet gouvernemental - Réduction du temps de travail - Régession des acquis sociaux - Distinction entre amendements et sous-amendements - Réduction des pouvoirs du Parlement.

- **Question au Gouvernement : otages français du Liban** (24 avril 1986) (p. 591, 592).

- **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution** (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - (15 mai 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 665) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Débat sur la flexibilité du temps de travail : violations du règlement du Sénat et de la Constitution - Atteinte aux droits et libertés des parlementaires - (p. 666) : impossibilité de saisir le Con-

seil constitutionnel - Marginalisation du groupe communiste, seul soutien aux revendications des travailleurs - Démantèlement de l'industrie nationale - Emploi - (p. 667) : inconstitutionnalité des nouvelles dispositions - Droit de parole - Clôture du débat - Exercice de la souveraineté nationale - Droit d'amendement - Recevabilité des sous-amendements - (p. 668) : discussion commune et vote des amendements - Négation du bicamérisme - Suppression du quorum - Absentéisme parlementaire - (p. 669) : loi, expression de la volonté générale - Notion jurisprudentielle de quorum implicite - Vérification du quorum en séance de commission - Après l'art. 1 (p. 675) : son amendement n° 3 : représentation du Sénat dans les organismes extra-parlementaires selon la règle de la proportionnalité ; rejeté - Demande de vérification de quorum - Après l'art. 1 (suite) (p. 676, 677) : ses amendements n° 5, n° 6 et n° 7, relatifs aux travaux des commissions ; rejetés - Communication au Parlement des études et recherches établies par le Gouvernement - Insuffisance des sources d'information parlementaire.

Suite de la discussion - (20 mai 1986) - Après l'art. 1 (suite) (p. 706) : son amendement n° 9, soutenu par M. Jacques Eberhard : modalités de prise d'une décision de communication des travaux d'une commission ; rejeté - (p. 707) : ses amendements n° 10, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : possibilité de participation des sénateurs avec voix consultative aux travaux des commissions autres que la leur ; et n° 11, soutenu par M. Jacques Eberhard : délai de discussion et de dépôt des rapports ; rejetés - (p. 708) : ses amendements n° 12, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : rôle des commissions en matière de représentation proportionnelle des groupes au sein des missions d'information ; et n° 13, soutenu par M. Jacques Eberhard : impossibilité pour le Bureau du Sénat de s'opposer à la publication des rapports d'information rédigés à la suite des missions ; rejetés - (p. 709) : ses amendements n° 14, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : modalités de contrôle de l'application des lois par les commissions ; et n° 15, soutenu par M. Jacques Eberhard : présentation au cours de l'exercice budgétaire par le rapporteur général et les rapporteurs spéciaux, de rapports d'information devant la commission des finances ; rejetés - Art. 2 (p. 710, 711) : ses amendements n° 16 : composition de la conférence des présidents ; et n° 17, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : modalités de détermination d'un ordre du jour complémentaire hebdomadaire ; rejetés - Après l'art. 2 (p. 712, 713) : ses amendements n° 41, soutenu par M. Jacques Eberhard : fixation de l'ordre du jour et rôle des groupes politiques ; n° 42, soutenu par M. Jacques Eberhard : cas de communication d'une demande de discussion immédiate sans accord de la commission ; et n° 18, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : explication de vote sur l'ensemble des groupes politiques en cas de débat engagé sur une demande de discussion immédiate ; rejetés - Art. 3 : ses amendements n° 19, soutenu par M. Jacques Eberhard, de suppression : suspension de séance ; et n° 43, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : absence de prolongation des séances de nuit au-delà de minuit ; rejetés - Après l'art. 3 (p. 714, 715) : ses amendements n° 44, soutenu par M. Jacques Eberhard : rôle des groupes politiques dans l'organisation des travaux du Sénat ; séances publiques hors des mardis, jeudis et vendredis ; et n° 45, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : rappels au règlement ; rejetés - Art. 4 : son amendement n° 20, de suppression : clôture de la discussion ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 716) : son amendement n° 21, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou : recevabilité ou non des amendements et pouvoirs du rapporteur du projet ou du président d'une commission saisie ; rejeté - Art. 7 (p. 717) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Eberhard, n° 22, de suppression : renvoi en commission ; n° 23 et n° 24, relatifs au temps de parole pour les demandes de renvoi en commission ; rejetés - Art. 8 (p. 718) : son amendement n° 25, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudou, de suppression : exceptions, questions et motions ou demandes de priorité ; rejeté - (p. 719) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Eberhard, n° 26 : suppression des dispositions relatives aux cas d'irrecevabilité des demandes de renvoi en commission et aux demandes de priorité ou de réserve de droit ; et n° 27 : délai de parole de chaque groupe politique pour expliquer son vote ; rejetés - Après l'art. 8 (p. 720) : ses

amendements, soutenus par M. Jacques Eberhard, n° 28 : renvoi en commission de droit à la demande de l'auteur de l'amendement ; et n° 29 : suppression de l'alinéa 3 de l'article 46 du règlement du Sénat relatif à la discussion des crédits budgétaires ; rejetés - Art. 9 (p. 721) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Eberhard, n° 30, de suppression : règles de recevabilité des sous-amendements ; n° 53 : limitation de l'irrecevabilité à un amendement ou un sous-amendement à la fois ; et n° 31 : absence de lien entre la recevabilité d'un sous-amendement et son examen en commission ; rejetés - Art. 10 (p. 722) : son amendement n° 32, soutenu par M. Jacques Eberhard, de suppression : discussion commune des amendements ; rejeté - Art. 11 (p. 723) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Eberhard, n° 33 de suppression : quorum ; et n° 46 : suppression des dispositions relatives au rôle du Bureau en matière de vérification de quorum ; rejetés - Art. 12 (p. 724) : son amendement de suppression n° 34, soutenu par M. Serge Boucheny : scrutin public ; rejeté - Après l'art. 14 : son amendement n° 35, soutenu par M. Jacques Eberhard : temps de parole de l'auteur de la question orale ; rejeté - Après l'art. 16 (p. 725) : son amendement n° 36, soutenu par M. Jacques Eberhard : composition de la Haute Cour de justice ; rejeté - Art. 17 : son amendement de suppression n° 37, soutenu par M. Pierre Gamboa : modalités d'exercice du droit de pétition ; rejeté - (p. 726) : son amendement n° 38, soutenu par M. Serge Boucheny : impossibilité pour la commission des lois de classer une pétition ; rejeté - Art. 18 : ses amendements n° 39, soutenu par M. Jacques Eberhard, de suppression : pétitions ; et n° 40, soutenu par M. Serge Boucheny : impossibilité pour le Sénat de ne pas donner suite à une pétition et de la classer ; rejetés - Explication de vote sur l'ensemble (p. 727) : dépôt de cette proposition de loi et droits du Parlement - Pouvoirs du Bureau et du président de séance - Usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution à l'Assemblée nationale - Défense du quorum, de la discussion commune et du droit de sous-amendement - Temps de parole des sénateurs - Saisine du Conseil constitutionnel - Vote défavorable du groupe communiste sur cette proposition.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Motion de renvoi en commission (p. 878, 879) : soutient la motion n° 442 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Ordonnances ; article 38 de la Constitution - Recours à l'article 49-3 à l'Assemblée nationale - Absence de prise en compte par la commission des demandes d'audition présentées par le groupe communiste - Intervention de M. Etienne Dailly sur l'inconstitutionnalité de certains articles dans leur rédaction initiale - Limitation des pouvoirs du Sénat - (p. 880, 881) : politique libérale du Gouvernement - Chômage - Mesures en faveur du patronat - Emploi des jeunes - Formation initiale - Disparition de l'autorisation administrative de licenciement - Formations en alternance - Travail précaire - Suppression d'emplois dans le secteur public - Privatisation des entreprises nationales - (p. 882) : politique favorable au patronat et à la défense du grand capital - **Demande de priorité des articles 2 et 3** (p. 884) : intervient contre la demande de priorité de M. Philippe Séguin, ministre - Art. 2 (p. 889) : flexibilité de l'emploi - Situation du bâtiment et des travaux publics ; travail précaire ; circulaire Boulin de 1978 relative aux licenciements - Travaux publics et accord collectif national sur la durée et l'aménagement du temps de travail - (p. 890) : travail de nuit et de week end - Vote défavorable sur cet article - **Demande de vérification du quorum** (p. 892).

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 936) : examen des amendements refusé par la commission des finances - Discussion refusée d'amendements communistes à l'occasion du débat sur la flexibilité au motif qu'ils n'avaient pu être examinés en commission ; atteinte au système parlementaire - Art. 2 (suite) (p. 939) : soutient l'amendement n° 32 de M. Hector Viron (modifications possibles des dispositions du code du travail permettant que soient considérées comme moins favorables aux salariés les dispositions d'une convention de branche ou d'un accord professionnel ou interprofessionnel prévoyant une réduction

de la durée légale du travail, tout en s'accompagnant d'une réduction de leur rémunération) - Soutient l'amendement n° 34 de M. Hector Viron (cas où une convention ou un accord collectif serait remis en cause dans une entreprise en raison d'une fusion, d'une cession ou d'un changement d'activité).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1014) : son amendement n° 49, soutenu par Mme Monique Midy : paiement des heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- Question au Gouvernement : sécurité des personnes (29 mai 1986) (p. 984, 985).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 4 (p. 1080) :** politique de privatisation ; vente d'actifs publics pour diminuer la dette de l'Etat ; destination des capitaux financiers vers la production - Rentabilité des entreprises privatisées par rapport à celle des obligations - Conjoncture internationale - Incidences économiques du retour massif des capitaux privés dans le secteur public - Stratégie actuelle des groupes français - Emploi - Coopération entre entreprises françaises et avec les autres pays - Importance du secteur nationalisé.

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1238) : vote bloqué - Rejet global de tous les amendements par la commission des finances - Défense par le groupe communiste des intérêts et des droits légitimes des salariés - Augmentation du chômage en raison de la politique d'austérité poursuivie - Opposition des sénateurs communistes à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1279) :** sa motion n° 3, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Décision rendue par le Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la modification du règlement voté par le Sénat - (p. 1280) : caractère inégalitaire du scrutin majoritaire : déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Écart de population entre les circonscriptions : imprécision des impératifs d'intérêt général appelés à les justifier ; découpage des villes - (p. 1281) : expression de la volonté générale par la loi ; principe d'égalité du suffrage - Article 4 de la Constitution sur le rôle des partis et groupements politiques - Inanité de l'argument d'efficacité et de stabilité avancé par les défenseurs du scrutin majoritaire - (p. 1282) : tentative de bipolarisation de la vie politique française par l'utilisation du scrutin majoritaire depuis 1958 - Découpage par ordonnance : contradiction avec la jurisprudence du Conseil constitutionnel quant à l'usage des ordonnances selon l'article 38 de la Constitution - Délai de dépôt du projet de loi de ratification, absence d'obligation de discussion ; caractère réglementaire des dispositions adoptées par ordonnance en l'absence de ratification - Volonté d'évincer les députés communistes du Parlement - (p. 1283) : rôle du Président de la République : signature des ordonnances - Art. 1 (p. 1291) : soutient l'amendement n° 10 de M. Jacques Eberhard (suppression de cet article instaurant le scrutin majoritaire) - Obsession plébiscitaire de la droite - (p. 1292) : existence d'un courant en faveur de la proportionnelle dans toutes les familles politiques françaises - (p. 1293, 1294) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard n° 15 (déclaration obligatoire sur la situation financière des candidats), et n° 16 (application de ces dispositions au remplaçant) - Intervient sur l'amendement n° 13 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale : répartition du temps de parole à la radio et à la télévision par référence au groupe politique à l'Assemblée nationale) - (p. 1296) : soutient l'amendement n° 39 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale à la radio et à la télévision : allongement de la durée d'émission) - (p. 1298) : soutient l'amendement n° 18 de M. Jacques Eberhard (caractère législatif de la révision des circonscriptions) - Art. 3 (p. 1300) : soutient l'amendement n° 20 de M. Jacques Eberhard (suppression de cet article relatif aux élections partielles dans le régime de la

représentation proportionnelle) - Art. 5 (p. 1303) : soutient l'amendement n° 22 de M. Jacques Eberhard (suppression de cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales).

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1761) :** soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Rappelle le programme du Conseil national de la Résistance rédigé en mars 1944 - Contesté la conformité de ce texte à la Constitution - Texte irrecevable au regard du préambule de la Constitution - (p. 1762) : négation du droit constitutionnel à l'emploi - Notion de contrôle de l'emploi - Droit de regard de la collectivité sur les licenciements - Chômage partiel - (p. 1763) : problème de la répartition des compétences entre les juges civils et administratifs - Problème des licenciements collectifs - (p. 1764) : plan social : mesures de reclassement et d'indemnisation - Texte irrecevable économiquement, socialement et juridiquement.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 5 (p. 1832) : son amendement n° 259, soutenu par M. Jean Garcia : licenciement subordonné à l'accord de l'autorité administrative lorsqu'une entreprise bénéficie d'un financement de l'Etat ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 1834) : son amendement n° 260, soutenu par M. Jean Garcia ; non application des dispositions de cette loi dans les entreprises entrant dans le champ d'application de la loi n° 86-280 du 28 février 1986 relative à l'aménagement du temps de travail ; rejeté - (p. 1835) : ses amendements soutenus par M. René Martin, n° 261 : non application des dispositions de cette loi aux entreprises ayant bénéficié d'une aide quelconque de l'Etat lors des cinq dernières années ; et n° 262 : impossibilité pour une entreprise ayant bénéficié de la présente loi de prétendre pendant un délai de cinq ans à aucune aide de l'Etat ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1934) :** soutient la motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Remise au ministre d'une pétition signée par de nombreuses personnalités du spectacle et de l'audiovisuel lors des récentes rencontres d'Aubervilliers sur l'audiovisuel - Aggravation de la mainmise des groupes financiers et du pouvoir sur les moyens de communication - Non respect des missions de service public - (p. 1935) : utilisation abusive du concept de liberté - Privatisation de TF 1 - Projet inconstitutionnel - Libre expression et information de tous les citoyens - Pouvoirs exorbitants conférés à la Commission nationale de la communication et des libertés - Composition politique de cette commission - Droit de perquisition - Administration de TF 1 pendant la période transitoire - Violation du principe fondamental de la collégialité des organismes d'administration du secteur public de l'audiovisuel - (p. 1936) : situation des personnels de ces sociétés - Opposé à la récente nomination du président de Radio-France internationale par le Gouvernement - Non respect du principe d'égalité d'accès à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture - Demande au Sénat d'adopter la motion d'irrecevabilité déposée par le groupe communiste.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2019) :** ordre du jour de la commission spéciale - Question préalable (p. 2024) : soutient la motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - (p. 2025, 2026) : ordre du jour de la commission spéciale - (p. 2027) : historique des droits en matière de presse - Tutelle du pouvoir financier sur les entreprises de presse - Liberté, indépendance et pluralisme de la presse - Difficultés financières de la presse d'opinion, et particulièrement de la presse communiste - Opposé à l'abrogation de l'ordonnance du 26 août 1944 - (p. 2028) : régime des aides publiques à la presse - Discussion générale (suite) (p. 2037, 2038) : rejet de la demande socialiste de renvoi en commission - En vertu du nouveau Règlement du Sénat, évoque le sort des amendements et sous-amendements non examinés en commission - Moyens d'information mis au service des

intérêts du capital - (p. 2039) : accélération des concentrations d'entreprises de presse - Difficultés de la presse d'opinion - Pluralisme - Transparence financière des entreprises de presse - Abrogation de l'ordonnance du 26 août 1944 - Réforme des aides publiques à la presse envisagée dans le rapport Vedel et souhaitée par la Cour des comptes - Monopoles multimédias - Propositions du groupe communiste : modification du régime d'aide à la modernisation des entreprises de presse ; création d'un fonds d'aide au pluralisme pour les journaux à faible capacité publicitaire ; mesures en faveur du pluralisme ; mesures sociales - (p. 2040) : groupe communiste opposé à la présente proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 2095) :** son amendement n° 1156, soutenu par M. James Marson : titre additionnel : « Principes généraux du service public de l'audiovisuel et du pluralisme » ; rejeté - **Art. 2 (p. 2112) :** extension du champ du projet de loi aux télécommunications ; déréglementation - **Vote du groupe communiste contre l'adoption de cet article - (p. 2113, 2114) :** soutient l'amendement n° 4 de M. James Marson (suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2116) : sur l'amendement n° 118 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), soutient le sous-amendement n° 1074 de M. Marcel Rosette - (p. 2117) : soutient le sous-amendement n° 1070 de Mme Monique Midy et le sous-amendement n° 1712 de M. Ivan Renar - **Fibre optique - (p. 2118) :** soutient le sous-amendement n° 1071 de M. Hector Viron - (p. 2119) : se déclare favorable au sous-amendement n° 1072 de M. Jean Garcia.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2133) : inefficacité de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle dans son rôle de défense de l'indépendance et du pluralisme du service public - Fusion des pouvoirs techniques de TDF et des pouvoirs éditoriaux de la Haute Autorité au sein de la Commission nationale de la communication et des libertés - Soutient l'amendement n° 5 de M. James Marson (suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL) - (p. 2138) : utilisation par M. Jean Chérioux de l'article 38 du règlement du Sénat, permettant de demander la clôture de la discussion générale sur un article - (p. 2141, 2142) : ses amendements, n° 1174 rédactionnel, et n° 1175, soutenus par M. Pierre Gamboa : missions de la CNCL ; rejetés - (p. 2144) : ses amendements n° 1176, soutenu par M. Pierre Gamboa : missions de la CNCL : référence au pluralisme ; et n° 1177, soutenu par M. James Marson : développement des missions de service public ; rejetés.

- **Conférence des présidents - (1^{er} juillet 1986) (p. 2153) :** conditions d'examen du projet de loi sur la liberté de communication : utilisation fréquente de l'article 38-1 du règlement du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2181) :** groupe communiste opposé à cet article relatif à la composition et au fonctionnement de la CNCL - (p. 2187, 2188) : droit d'amendement des parlementaires - (p. 2189) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), son sous-amendement n° 1719, soutenu par M. James Marson ; rejeté - **Membres élus à la proportionnelle des groupes par l'Assemblée nationale et le Sénat - (p. 2190) :** ses sous-amendements n° 1730 et n° 1720, soutenus par M. James Marson ; rejetés - **Tutelle du Conseil national de la communication audiovisuelle sur la CNCL - (p. 2191) :** son sous-amendement n° 1721, soutenu par M. James Marson ; rejeté - **Personnalités qualifiées élues par le Conseil national de la communication audiovisuelle - (p. 2202) :** son sous-amendement n° 1722, soutenu par M. James Marson ; rejeté - **Personnes qualifiées élues par le Conseil national de la communication audiovisuelle - (p. 2203) :** son sous-amendement n° 1729, soutenu par M. James Marson ; rejeté - (p. 2205) : son sous-amendement

n° 1724, soutenu par M. James Marson ; rejeté - **Droit commun relatif à la limite d'âge applicable aux membres de la CNCL - (p. 2207) :** son sous-amendement n° 1728, soutenu par M. James Marson ; rejeté - **Conditions de validité des votes au sein de la CNCL.**

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2246) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1091 de M. Guy Schmaus - (p. 2249) : sur ce même amendement, soutient le sous-amendement n° 1088 de M. Serge Boucheny - **Art. 8 (p. 2257) :** son amendement n° 1198, soutenu par M. James Marson : possibilité pour le Gouvernement de consulter la CNCL avant de définir la position de la France dans les négociations internationales ; rejeté - **Art. 10 (p. 2266) :** contrôle par la CNCL des principes de neutralité à l'égard de l'information transmise et d'égalité de traitement entre les usagers - **Affaiblissement du service public - (p. 2268, 2270) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 127 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis) - **Suppression de la notion de neutralité - Art. 11 (p. 2271, 2272) :** pouvoir consultatif de la CNCL en matière de normes relatives aux matériels et techniques de télécommunications et radiodiffusion - **Absence de protection de la production nationale - Interrogation sur la compétence des membres de la CNCL à ce sujet - Incidences de la déréglementation sur l'économie - (p. 2272, 2273) :** soutient l'amendement de suppression n° 13 de M. James Marson (pouvoir consultatif de la CNCL en matière de normes relatives aux matériels et techniques de télécommunications et de radiodiffusion) - (p. 2274) : travaux de la commission spéciale - (p. 2275) : son amendement n° 1203 : formulation de recommandations relatives aux normes par la CNCL ; rejeté - (p. 2276) : vote défavorable sur cet article.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2302) : son amendement n° 1205, soutenu par M. James Marson : extension de la mission de contrôle de la CNCL aux sociétés privées de programme ; retiré - (p. 2307) : son amendement n° 1208, soutenu par Mme Rolande Perlican : suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges ; rejeté - **Art. 13 (p. 2310) :** publicité - **Situation du sponsoring - (p. 2313) :** critique la compétence de la CNCL en matière de contrôle de l'objet et du contenu du message publicitaire - **Sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), soutient le sous-amendement n° 1102 de M. Jean-Luc Bécart - (p. 2314 à 2317) :** sur cet amendement, soutient les sous-amendements n° 1101 de M. Bernard-Michel Hugo, n° 1097 de M. Marcel Rosette, n° 1100 de Mme Rolande Perlican et n° 1099 de M. Pierre Gamboa - **Parrainage publicitaire - (p. 2320) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 132 de la commission - **Après l'art. 13 (p. 2321) :** refus du dialogue avec les communistes de la part du Gouvernement et de la majorité - **Art. 12 (suite) (p. 2322) :** vote défavorable du groupe communiste sur cet article - **Art. 14 (p. 2323) :** importance des pouvoirs de la CNCL en matière d'organisation des campagnes électorales - (p. 2324, 2325, puis 2332) : se déclare défavorable à l'amendement n° 133 de la commission (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales) - **Sur cet amendement, soutient le sous-amendement n° 1107 de Mme Danielle Bidard-Reydet - (p. 2326) :** sur cet amendement, son sous-amendement n° 1103 ; rejeté - (p. 2327 à 2330) : sur ce même amendement, soutient les sous-amendements n° 1104 de M. Fernand Lefort, n° 1109 de M. Marcel Gargat et n° 1108 de M. Paul Souffrin.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2369) : attitude de la commission face au droit d'expression de l'opposition - **Art. 18 (p. 2370) :** pouvoirs de la CNCL - **Modalités de recueil des informations nécessaires au respect des obligations imposées aux titulaires d'autorisations - Audiovisuel et pouvoir politique - Liste des règles dont la**

CNCL doit assurer le respect ; exemple des besoins de la défense nationale - Déclaration du ministre de l'intérieur après la bavure de la rue de Mogador du 4 juillet 1986 - (p. 2372) : départ du préfet de police de Paris après l'intervention télévisée du ministre de l'intérieur - Pouvoirs de la CNCL - Atteinte à la liberté d'expression - (p. 2373) : soutient les amendements de M. James Marson, n° 20 de suppression (pouvoirs d'investigation de la CNCL) et n° 1227 (pouvoirs de la CNCL en matière de respect des libertés inscrites dans le préambule de la Constitution ou reconnues par les principes généraux du droit) - (p. 2375) : soutient l'amendement n° 1230 de Mme Monique Midy (absence de perquisition dans les entreprises) - (p. 2377, 2378) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), soutient les sous-amendements n° 1649 de M. James Marson, n° 1112 de M. Paul Souffrin et n° 1106 de Mme Danielle Bidard-Reydet - (p. 2381, 2382) : vote défavorable sur cet article amendé par la commission spéciale - Pouvoirs exorbitants de la CNCL - Audiovisuel et pouvoir politique - Intervention du pouvoir judiciaire - **Rappel au règlement** (p. 2383) : examen de ce projet de loi avant réception des avis des assemblées territoriales - **Art. 19** : habilitation du seul président de la CNCL à agir au nom de l'Etat ; contradiction avec la compétence du seul agent judiciaire du Trésor pour représenter l'Etat devant les juridictions judiciaires - Visites d'entreprises - (p. 2384, 2385) soutient l'amendement de suppression n° 21 de M. James Marson (représentation de l'Etat en justice par le président de la CNCL) - **Rappel au règlement** (p. 2386) : examen du projet de loi avant réception de l'avis des assemblées territoriales - Lit la décision du Conseil constitutionnel à ce sujet en date du 9 août 1985 - **Art. 19 (suite)** : soutient l'amendement n° 1232 de M. Hector Viron (suppression de la possibilité pour la CNCL d'ester en justice au nom de l'Etat) - (p. 2387) : capacité juridique de la CNCL et dépendance politique à l'égard de l'Etat - **Art. 23** (p. 2389) : modalités de définition des bandes de fréquences attribuées aux administrations de l'Etat ou affectées à la CNCL - Pouvoirs du Premier ministre - Composition et fonctionnement actuel du comité de coordination des télécommunications, CCT - Contrôle du Parlement - (p. 2390) : comparaison des pouvoirs de la CNCL et du Premier ministre - (p. 2391) : droit d'expression de l'opposition.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Rappels au règlement** (p. 2443) : réserve d'articles du projet de loi par le Gouvernement - **Art. 31 (suite)** (p. 2445) : organisation du travail de la commission spéciale - (p. 2446, 2447) : soutient l'amendement n° 33 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux règles générales applicables à l'exploitation des différentes catégories des services de communication audiovisuelle diffusés) - Se déclare opposé à l'amendement n° 156 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (fixation des règles générales par plusieurs décrets en Conseil d'Etat) - (p. 2451) : se déclare opposé à l'amendement n° 157 de la commission (durée maximale des autorisations délivrées aux sociétés de programme) - (p. 2453) : soutient l'amendement n° 1280 de M. Serge Boucheny (fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service) - **Rapport** de Mme Danièle Delorme devant le Conseil économique et social en 1985 - (p. 2460) : son amendement n° 1288, soutenu par M. James Marson : principe de la sauvegarde des ressources publicitaires des sociétés nationales ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - **Art. 32** (p. 2471) : sur les obligations des services autorisés diffusés par voie hertzienne, son amendement n° 1294, soutenu par M. James Marson : prise en compte du choix proposé aux téléspectateurs dans la zone considérée ; non retenu dans le vote unique - **Art. 33** (p. 2493) : son amendement n° 1306, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : substitution du régime de la concession de l'usage des fréquences au régime de l'autorisation ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2506) : interrogation sur la poursuite du débat - Prise en compte des bons usages parlementaires - (p. 2508) : soutient l'amendement n° 1307 de M. Jean Garcia (détermination des zones géographiques en fonction de l'intérêt des auditeurs) - **Rappel au règlement** (p. 2511) : modification du délai de dépôt des

candidatures en vue de l'exploitation des services de radio-diffusion sonore - **Rappel au règlement** (p. 2514) : article 45 du Règlement du Sénat - **Rappelle un arrêt** du Conseil constitutionnel relatif à l'interprétation de l'irrecevabilité (amendements communistes n° 1310 à 1312) - Application de l'article 34 de la Constitution - **Art. 33 (suite)** (p. 2514) : soutient l'amendement n° 1314 de M. Pierre Gamboa (présentation des déclarations de candidature par une ou par un ensemble de collectivités locales) - (p. 2518) : soutient l'amendement n° 1313 de Mme Hélène Luc (suppression de l'autorisation pour une société de présenter des déclarations de candidatures) - (p. 2540) : son amendement n° 1324, soutenu par M. Pierre Gamboa : obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître de façon motivée à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2522) : organisation des travaux du Sénat - Importance des conclusions de la conférence des présidents.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2603) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1349, soutenu par M. James Marson ; retiré.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 35** (p. 2629) : historique de la décision de réaliser un système de radio-diffusion directe par satellite - Incidences du satellite sur la qualité de l'image et du son des programmes de télévisions ; TDF1 et TDF2 - (p. 2630) : diffusion de programmes à l'étranger - Expérience de TV5 - Antenne et modalités de réception - Coûts d'équipement de réception de la télévision hertzienne, de la télévision par satellite et du câble - Fibre optique - (p. 2632, 2633) : évolution comparée de la technologie des antennes de réception et de celle relative aux satellites - Câble - Fibre optique - (p. 2638, 2639) : soutient les amendements n° 1358 de M. James Marson (modalités de concession de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL) et n° 1360 de Mme Hélène Luc (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2641) : soutient l'amendement n° 1362 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - **Art. 37** (p. 2659) : son amendement n° 1372 : avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - Soutient l'amendement n° 1374 de M. Hector Viron (règles relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble en fibre optique) - Fibre optique et interactivité - (p. 2661, 2662) : soutient les amendements n° 1375 de M. Marcel Rosette (règles générales de programmation et de resservissement des P et T et à la suppression des SLEC) - Soutient l'amendement de suppression n° 40 de M. James Marson (établissement et exploitation des réseaux distribuant par câble les services de radiodiffusion sonore et de télévision) - (p. 2667) : soutient l'amendement n° 1378 de Mme Danielle Bidard-Reydet (réseaux interactifs et fibre optique) - Enumère les différents types d'interactivité - (p. 2668) : soutient l'amendement n° 1379 de M. Paul Souffrin (extension de la destination des réseaux câblés) - (p. 2684) : son amendement n° 1389, soutenu par M. Pierre Gamboa : retransmission de programmes de sociétés publiques nationales par voie hertzienne ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2695) : souci de l'opposition de défendre les intérêts de la nation et du peuple français - Liberté de la presse - Secret de l'instruction - **Art. 38 (suite)** (p. 2696) : soutient l'amendement n° 1392 de M. René Martin (distribution obligatoire de programmes produits par la Société française de production et de création audiovisuelle) - **Rappel au règlement** : interrogation sur le rôle du Parlement - **Art. 38 (suite)** (p. 2697) : soutient l'amendement n° 1393 de M. Guy Schmaus sur l'éta-

blissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision - (p. 2700) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption des articles 37 et 38 tels qu'ils résultent des travaux du Sénat - **Art. 39** (p. 2707) : problème du pluralisme - Publication par l'Humanité d'un tableau des invités politiques des chaînes de radio publiques ou privées et des chaînes de télévision - Communistes victimes d'une discrimination inadmissible - Adoption d'un amendement sénatorial visant à garantir le respect du pluralisme dans les émissions d'information politique - (p. 2709) : soutient l'amendement n° 1395 de M. Jean Garcia sur l'interdiction du prête-nom - **Art. 44** (p. 2738) : problème de la réception des émissions par les communautés étrangères - Interrogation sur l'utilisation de la langue française pour les émissions à destination des communautés étrangères vivant régulièrement en France - (p. 2738 à 2744) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), soutient le sous-amendement n° 1666 de M. James Marson ; ses sous-amendements n° 1791, n° 1790, n° 1793, n° 1144, n° 1667, n° 1794 et n° 1415, soutenus par M. Pierre Gamboa ; rejetés - Son sous-amendement n° 1795 ; retiré - **Art. 45** (p. 2750) : son amendement n° 1416, soutenu par M. Guy Schmaus : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - **Art. 46** (p. 2774) : sur les sanctions prononcées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations, son amendement n° 1429, soutenu par M. Ivan Renar ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - **Art. 61** (p. 2792) : privatisation de TF1 - Vive opposition du groupe communiste à cet article - Importantes organisations syndicales de l'audiovisuel opposées à cet article - (p. 2817) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 2822) : déroulement des débats sur ce projet - **Après l'art. 61** (p. 2823 à 2827) : se déclare opposé à l'amendement n° 207 de la commission (règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1) et, sur cet amendement, aux sous-amendements du Gouvernement n° 1814, n° 1815, n° 1816 et n° 1820 - (p. 2829) : sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1), auquel il s'oppose, soutient le sous-amendement n° 1151 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Art. 63** : sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), ses sous-amendements n° 1690, soutenu par Mme Monique Midy (p. 2883), n° 1526, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau et n° 1713, soutenu par M. James Marson (p. 2886) ; non retenus dans le vote unique (17 juillet 1986) (p. 2905).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 63** (suite) (p. 2899, 2900) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), se déclare opposé au sous-amendement de M. André Méric, n° 1038 ; (p. 2901) : et au sous-amendement n° 1039 du même auteur - (p. 2903) : soutient l'amendement n° 1527 de M. Jean Garcia (inclusion dans le prix de cession du montant de la contribution versée au titre de la diffusion dans les zones d'ombre) - Volonté du Gouvernement de brader TF1 - Déclaration du Syndicat français des réalisateurs de télévision CGT - (p. 2904) : vote du groupe communiste contre cet article - **Art. 64** (p. 2907) : conditions de travail pendant la session extraordinaire - (p. 2908) : conditions de l'appel de candidatures pour l'acquisition de TF1 ; risque de mainmise par des capitaux étrangers - (p. 2909) : soutient l'amendement n° 66 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux appels de candidature pour l'acquisition de TF1) - (p. 2912) : sur l'amendement n° 213 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (constitution des groupes d'acquéreurs ; seuil du capital pouvant être acquis par des personnes étrangères), soutient le sous-amendement n° 1691 de M. James Marson -

(p. 2913) : se déclare opposé à l'amendement n° 213 de la commission, ainsi qu'au sous-amendement n° 1822 de M. François Léotard, ministre - Possibilité de détournement des dispositions prévoyant un seuil de capital pouvant être détenu par des personnes étrangères - **Art. 67** (p. 2944) : son amendement n° 1544, soutenu par M. Serge Boucheny : représentation du personnel pour un tiers au moins du conseil d'administration de la société ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 70** (suite) (p. 2964 à 2969) : se déclare opposé à l'amendement n° 221 de la commission relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 1825 du Gouvernement - Sur le même amendement, soutient les sous-amendements n° 1698, 1699 et 1700 de M. James Marson - Soutient les amendements n° 1549 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1550 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1551 de M. Louis Minetti sur le même objet - **Après l'art. 70** (p. 2970) : sur l'amendement n° 222 de la commission (plan de dégageant des cadres), soutient le sous-amendement n° 1701 de M. James Marson - **Titre IV** (p. 2972) : soutient l'amendement n° 1518 de M. Bernard, Michel Hugo (suppression de l'intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme TF1 et de la société française de production et de création audiovisuelle ») - (p. 2973) : sur l'amendement n° 202 de la commission (intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme dénommée télévision française 1 »), soutient les sous-amendements n° 1689 et n° 1149 de M. James Marson - **Art. 71** (p. 2974) : importance du problème de la création cinématographique - Respect des missions du service public par la télévision - Protestation des réalisateurs et des acteurs contre la création de la cinquième chaîne - Interruption des films par les coupures publicitaires - Développement du secteur privé, obstacle fondamental à la liberté de création des cinéastes - Rappelle la signature de l'appel d'Aubervilliers, par de nombreuses personnalités du monde du cinéma - (p. 2976, 2977) : soutient l'amendement de suppression n° 73 de M. James Marson (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) - **Rappel au règlement** (p. 2981) : refus du Président de la République de signer l'ordonnance de privatisation - Absence de droit de réponse du parti communiste - Exclusion des communistes des ondes et des médias publics et privés - **Après l'art. 72** (p. 2994) : sur l'amendement n° 226 de la commission (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques), son sous-amendement n° 1707, soutenu par M. Serge Boucheny ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Avant l'art. 78** (p. 3011) : son amendement n° 1572, soutenu par M. James Marson : application des titres I à V du livre premier du code du travail aux réalisateurs professionnels ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Après l'art. 79** (p. 3028) : sur l'amendement n° 233 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (établissement et utilisation de certaines liaisons de télécommunications, après autorisation de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1706 de M. James Marson - (p. 3029) : soutient l'amendement n° 1578 de M. Fernand Lefort (présomption de contrat de travail de réalisateur) - **Art. 80** : extension du champ d'application du droit de réponse prévu dans la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle - (p. 3031) : soutient l'amendement n° 1579 de M. Ivan Renar (extension du champ d'application du droit de réponse) - **Art. 82** (p. 3039) : soutient l'amendement de suppression n° 84 de M. James Marson (envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - (p. 3040) : soutient l'amendement n° 1583 de M. Jean-Luc Bécart (envoi à la délégation parlementaire pour l'audiovisuel d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - (p. 3041) : soutient l'amendement n° 1584 de M. Louis Minetti (envoi au Conseil national de la communication audiovisuelle d'un rapport annuel établi par

les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - **Après l'art. 82** : soutient l'amendement n° 1585 de M. Louis Minetti (résiliation d'un contrat de réalisation) - **Art. 83** (p. 3042) : soutient l'amendement de suppression n° 85 de M. James Marson (tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications) - Son amendement n° 1586 : tutelle du Conseil national de la communication audiovisuelle sur l'installation des réseaux de télécommunications ; non retenu dans le vote unique - **Après l'art. 83** (p. 3043) : soutient l'amendement n° 1587 de Mme Monique Midy (période de préavis en cas de résiliation d'un contrat de réalisation) - **Art. 28** (p. 3075) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion utilisées actuellement par TDF à leur bénéfice, son amendement n° 1273, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Art. 48** (p. 3101) : disparition du service public et ouverture totale au privé - Missions du service public - Tutelle du pouvoir politique et des puissances financières - Câble optique - Rôle de l'Etat - Privatisation de TF1 - Menace pour TDF, la SFP, FR3 et Antenne 2 - (p. 3106 à 3109) : soutient les amendements n° 50 de suppression de M. James Marson (sociétés nationales de programme) et n° 1438 de M. Bernard-Michel Hugo (mission du service public) - **Art. 50** (p. 3156) : son amendement n° 1465, soutenu par M. James Marson : suppression du parrainage des émissions ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 51** (p. 3164) : Institut national de la communication audiovisuelle, INCA, depuis 1982 ; redevient l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Statut d'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial - Rôle et missions de l'INA - Importante position de la France dans les recherches sur les techniques de l'image et du son - Importance de la formation par l'INA - (p. 3170 à 3176) : sur le statut juridique et les missions de l'INA, soutient les amendements n° 1467 de Mme Monique Midy, n° 1470 de M. Serge Boucheny, n° 1471 de M. Hector Viron, n° 1472 de M. Marcel Rosette, n° 1473 de Mme Hélène Luc, n° 1474 et n° 1475 de M. Pierre Gamboa - Sur le même objet, son amendement n° 1469 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur l'amendement n° 190 de la commission, soutient le sous-amendement n° 1677 de M. James Marson - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 190 de la commission - **Art. 53** (p. 3198) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1484, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 54** (p. 3202 à 3211) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, soutient les amendements n° 56 de suppression et n° 1491 de M. James Marson, n° 1490 de M. Guy Schmaus, n° 1493 de M. Serge Boucheny et n° 1492 de M. Jean Garcia - S'oppose, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 1047 de M. Pierre-Christian Taittinger - Sur les amendements de la commission n° 193 à n° 195, soutient les sous-amendements n° 1680, n° 1147, n° 1148, n° 1681 et n° 1682 de M. James Marson - **Art. 55** (p. 3212) : article relatif au financement - Produit de la redevance et publicité - (p. 3212 à 3215) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, soutient les amendements n° 57 de suppression et n° 1497 de M. James Marson, n° 1494 de M. Marcel Rosette et n° 1496 de Mme Hélène Luc.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 60** (p. 3242) : son amendement n° 1513, soutenu par M. James Marson : exercice du droit de grève de l'ensemble des personnels et des journalistes de la radiodiffusion et de la télévision ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 98** (p. 3252) : sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF ; dispositions transitoires), son sous-amendement n° 1623, soutenu par M. Hector Viron ; non retenu dans le vote unique - (p. 3253) : sur le même amendement, ses sous-amendements n° 1624 à 1626, soute-

nus par M. Hector Viron ; non retenus dans le vote unique - (p. 3255) : son sous-amendement n° 1709, soutenu par M. Hector Viron ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3284, 3285) : vote défavorable du groupe communiste sur la loi de 1982 - Rôle de l'opposition - Création française - Importation de produits étrangers - Transfert massif de ressources de la collectivité nationale vers les intérêts privés - Privatisation d'entreprises - Démantèlement du service public de radio-télévision et de celui des P et T - Privatisation de TF1 - Avenir de TDF - Abandon des satellites TDF 1 et TDF 2 et des fibres optiques - Détournement des budgets d'investissement du secteur public audiovisuel au profit des initiatives privées : Canal plus, la Cinq et TV 6 - Politique audiovisuelle des communistes - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3310 à 3313).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3310 à 3313).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3310) : insécurité - Délinquance et terrorisme - Attentats terroristes - Diminution de la violence criminelle et abaissement du seuil de tolérance - Statistiques du ministère de l'intérieur et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, INSERM, relatives aux homicides - Exploitation du sentiment d'insécurité - Cause de l'insécurité : chômage - (p. 3311) : définition et qualification d'un certain nombre d'infractions - Crimes de terrorisme - Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat - Association de malfaiteurs - Pouvoir d'appréciation excessif des policiers - Atteinte aux libertés de l'individu - Contrôles d'identité - Délai de garde à vue d'un présumé terroriste - Référence à la procédure de flagrant délit - Droits de l'homme - Jugement des infractions terroristes par une Cour d'assises composée de magistrats professionnels - Procédure de centralisation sur Paris - Interdiction de séjour obligatoire - Modification des possibilités de modulation des peines - (p. 3312, 3313) : cas de réductions de peines et réduction maximale de peine - Durée de la peine de sûreté incompressible - Absence de politique préventive - Assimilation des travailleurs en lutte à des terroristes.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3310 à 3313).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Question préalable** (p. 3365) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Impact politique du thème sécuritaire - Inutilité du projet de loi : rappel de l'article 93 du code pénal couvrant intégralement le champ de l'action terroriste et édictant la peine maximale - (p. 3366) : caractère exorbitant du droit commun - Innovations : délation ; peine obligatoire d'interdiction de séjour - Ambiguïté de l'exposé des motifs par le ministre - Equivoques dans la rédaction du texte : critère d'intimidation - (p. 3367) : notion de trouble grave de l'ordre public ; association de malfaiteurs ; absence de définition du concept de terrorisme ; absence de référence à la guerre invoquée par les auteurs de ces actes - Création au moyen de ce projet de loi d'une arme au service du pouvoir de droite : possibilité d'utilisation contre les mouvements sociaux ; empiètement du domaine exécutif sur le domaine judiciaire et glissement vers un état policier - (p. 3368) : caractère médiatique des mesures proposées - Nécessité d'une lutte contre le terrorisme à dimension internationale et d'une action préventive devant la violence nationale - **Art. 3** : **Art. 700-1 du code de procédure pénale** (p. 3370) : son amen-

dement n° 18 : suppression de cet article énumérant les infractions qui, en relation avec une entreprise terroriste, entrent dans le champ d'application du projet de loi ; rejeté - (p. 3372) : intervient sur l'amendement n° 44 de M. André Méric (suppression de la mention des infractions connexes) - *Art. 700-2* : son amendement n° 19 : suppression de cet article centralisant à Paris les procédures judiciaires ; rejeté - Suspicion jetée sur les magistrats - (p. 3373) : son amendement n° 20 : suppression de la disposition relative à la procédure applicable aux mineurs ; rejeté - Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante - Arsenal de mesures éducatives à la disposition du juge - *Art. 700-3 et 700-6* (p. 3377) : ses amendements n° 21 ; rejeté et n° 22 ; retiré : suppression de ces articles organisant la procédure de dessaisissement - *Art. 700-7* (p. 3378) : son amendement n° 23 : suppression de la disposition permettant à la chambre criminelle de la cour de cassation de décider la poursuite de l'information par le Tribunal de grande instance de Paris après constatation de l'incompétence de son juge d'instruction ; rejeté - *Art. 700-8* (p. 3379) : son amendement n° 24 : suppression de cet article relatif à la prolongation de la garde à vue ; rejeté - (p. 3381) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Paul Masson, rapporteur (prolongation de la garde à vue par décision d'un magistrat du siège) - *Art. 700-9* (p. 3382) : son amendement n° 25 : suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu ; rejeté - Affaire des Irlandais de Vincennes - (p. 3385) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 8 de la commission - *Art. 700-10* (p. 3386) : son amendement n° 26 : suppression de cet article relatif à la composition de la cour d'assises pour le jugement des infractions en matière de terrorisme ; rejeté - Attachement au jury populaire - (p. 3387 à 3389) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (suppression de l'obligation introduite par l'Assemblée nationale de désigner chaque année quatorze magistrats) - (p. 3390, 3391) : se déclare opposé à l'amendement n° 4, précédemment réservé de la commission (création d'un titre XV du livre quatrième du code de procédure pénale intitulé : « Des infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ») - *Art. 700-1 (suite)* (p. 3392) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - Vote du groupe communiste contre l'article 3 du projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Question préalable (p. 3335) : sa motion n° 10, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Risque de poursuites pour terrorisme dirigées contre une organisation syndicale - Délinquance : limites du libre arbitre ; causes de la crise morale de la société française - (p. 3336) : liberté de la presse et responsabilité des journalistes - Affaire de la rue de Mogador - Otages détenus au Liban : approbation du rappel quotidien d'Antenne 2 - Application simultanée d'une politique de gestion de la crise au mieux des intérêts capitalistes et d'une politique inspirée par l'idéologie sécuritaire - (p. 3337) : causes sociales de la délinquance liées au système capitaliste - Rétablissement de l'incrimination de malfaiteur : flou de la notion d'association de malfaiteurs ; extension de la procédure de comparution immédiate par la substitution de la notion de charge suffisante à la notion de flagrant délit - Exclusion de la délinquance « en col blanc » du champ d'application du projet de loi : parallèle avec l'amnistie fiscale votée dans le collectif budgétaire - *Art. 1* (p. 3338) : son amendement n° 15 : suppression de cet article rétablissant l'incrimination d'association de malfaiteurs ; rejeté - *Art. 2* (p. 3339) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif aux dispositions de conséquence concernant l'association de malfaiteurs ; retiré - *Art. 5* (p. 3340, 3341) : projet de concession au secteur privé de la construction et de la gestion de nouvelles prisons - Son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif au champ d'application de la procédure de comparution immédiate ; rejeté - (p. 3342) : instauration d'une justice expéditive - Après *Art. 5* (p. 3344) : se déclare favorable à l'amendement n° 33 de M. André Méric (mise en possession du tribunal de tous les éléments permettant de prononcer une peine de substitution) - *Art. 5 bis* (p. 3345) : son amendement n° 19 : suppression**

de cet article relatif au placement en détention provisoire au cours de la procédure de comparution immédiate ; rejeté - *Art. 6* (p. 3346) : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif à l'allongement du délai de comparution du prévenu devant le tribunal ; rejeté - *Art. 6 bis* : son amendement n° 21 : suppression de cet article relatif à la date de la nouvelle audience lorsque le prévenu ne consent pas à être jugé séance tenante ; rejeté - (p. 3348) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission (modification du délai et accord du prévenu) - *Art. 6 ter* : son amendement n° 22 : suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal de renvoyer le dossier à l'instruction ; rejeté - *Art. 7* (p. 3350) : son amendement n° 23 : suppression de cet article portant la période de sûreté à trente ans dans le cas de condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée pour certains crimes graves ; rejeté - Sévérité actuelle de l'application de la peine de sûreté instaurée en 1978 - (p. 3351) : choix de l'élimination sociale, substitué à la peine de mort, au lieu d'une tentative de reclassement du condamné - Opinion du syndicat de la magistrature - Après *Art. 7* (p. 3354) : intervient sur l'amendement n° 43 de M. Albin Chalandon, ministre (maintien et redéfinition de la période de sûreté dans le cas d'une commutation ou remise de peine) - *Art. 8* : son amendement n° 24 : suppression de cet article relatif à la réduction de la période de sûreté et en particulier à l'aménagement de la période de trente ans ; rejeté - *Art. 9* (p. 3355) : son amendement n° 25 : suppression de cet article relatif à la convocation en justice du prévenu ; rejeté - (p. 3357) : son amendement n° 47 : information du conseil du prévenu ; rejeté - *Art. 10* (p. 3358) : son amendement n° 26 : suppression de cet article relatif à l'application du régime de la semi-liberté ; rejeté - Intitulé (p. 3362) : son amendement n° 27 : « Projet de loi relatif à la répression contre la criminalité et la délinquance » ; rejeté - Coexistence de la politique de répression et de l'amnistie fiscale : justice de classe - (p. 3363) : traitement de l'enfance délinquante - Projet de l'amiral de La Perrière et du président de Charbonnages de France visant à l'installation de chantiers de jeunes et d'unités de formation pratique - Suppression d'emplois à l'éducation surveillée dans le budget pour 1987 - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3364) : importance du nombre de postes supprimés dans l'éducation surveillée - Abandon de ce secteur au privé - Ne votera pas ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - *Art. 3 bis* (p. 3402) : son amendement de suppression n° 27 : destruction par explosif des biens de l'Etat ; rejeté - *Art. 4* (p. 3405) : son amendement de suppression n° 28 : crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ; rejeté - *Art. 5* (p. 3408) : son amendement de suppression n° 29 : interdiction de séjour ; rejeté - *Art. 7* (p. 3411) : son amendement de suppression n° 32 : associations étrangères terroristes ; rejeté - *Art. 6 (suite)* (p. 3415) : son amendement de suppression n° 30 : dispositions relatives aux repentis ; rejeté - (p. 3417) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Paul Masson, rapporteur - *Art. 6 bis* (p. 3418) : son amendement de suppression n° 31 : abrogation de l'article 101 du code pénal ; adopté - *Art. 8* (p. 3419) : son amendement de suppression n° 33 : interdiction de l'apologie du crime terroriste ; rejeté - (p. 3422) : poursuite de l'apologie du crime de terrorisme - Droit pour un organe de télévision de mener des enquêtes judiciaires - Possibilité d'enquêtes parallèles menées par des journalistes - Inquiétude devant les bavures couvertes par les plus hautes autorités de l'Etat dans la région parisienne - *Art. 9* (p. 3425, 3426) : son amendement n° 34 : indemnisation des victimes d'attentats terroristes ; rejeté - (p. 3428) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. Paul Masson, rapporteur (indemnisation des victimes d'attentats terroristes) - Interrogation sur la fourniture des fonds nécessaires à l'indemnisation - (p. 3429) : regrette le refus de l'indemnisation par l'Etat - Indemnisation des personnes de nationalité française ayant leur résidence habituelle sur le territoire national - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3430, 3431) : inefficacité des mesures de lutte contre le terrorisme - Atteinte aux libertés - Définition d'un crime de terrorisme - Importance des problèmes de sécurité - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à ce projet de loi.**

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Question préalable (p. 3432) :** sa motion n° 4 tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Interrogation sur les moyens donnés aux condamnés pour s'amender, ne pas récidiver et pour se réinsérer dans la société - Individualisation de la sanction complétée par une individualisation pénitentiaire - Tentative de remise en cause du juge de l'application des peines, par l'instauration d'un contrôle du Procureur de la République - (p. 3433) : création promise d'un tribunal de l'application des peines - Diminution des réductions des peines - Diminution du taux d'échec des permissions de sortie - Absence de résolution des problèmes de sécurité par un « tour de vis carcéral » - Diminution des libertés - Problème de la privatisation des prisons face au surpeuplement actuel des établissements pénitentiaires - Souhaite une diminution des cas de détention provisoire - Projets de chantiers de jeunesse - Texte ne permettant pas une diminution de la délinquance - **Art. 1 (p. 3435) :** son amendement de suppression n° 5 : réductions de peines ; rejeté - **Art. 2 et 3 (p. 3438) :** ses amendements de suppression n° 6 et n° 7 : réduction du temps d'épreuve exigé pour la libération conditionnelle ; rejetés - **Art. 4 et 5 (p. 3440, 3444) :** sur le contrôle des décisions du juge de l'application des peines, ses amendements de suppression n° 8 ; rejeté ; et n° 9 ; adopté - (p. 3443) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de la commission (contrôle des décisions du juge de l'application des peines) - **Art. 6 (p. 3444) :** son amendement de suppression n° 10 : date d'application de la nouvelle loi ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Question préalable (p. 3445) :** sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Motion d'ordre (p. 3448) :** organisation des travaux du Sénat - **Art. 1 A :** son amendement de suppression n° 5 : principe des contrôles d'identité ; rejeté - **Art. 1 (p. 3449, 3450) :** sur les contrôles d'identité préventifs, ses amendements n° 6, de suppression, n° 2 et n° 4 ; rejetés - (p. 3452) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 2 (p. 3453) :** sur la prise d'empreintes digitales ou de photographies nécessaires à la vérification de l'identité, ses amendements n° 7, de suppression, et n° 3 ; rejetés - **Art. 3 (p. 3454) :** son amendement de suppression n° 8 : sanctions ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 3455) :** au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi - Aggravation de certaines infractions en matière de terrorisme - Prolongation de la garde à vue - Augmentation des pouvoirs du Procureur de la République - Institution d'une cour d'assises spéciale avec des jurés magistrats professionnels - Aggravation des peines.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Question préalable (p. 3494) :** sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Immigration clandestine - Position du Front national face à l'immigration - Conditions de fermeture des frontières et d'expulsion des étrangers - (p. 3495) : menaces pour l'ordre public et refus d'entrée d'un étranger - Garantie des moyens d'existence et de rapatriement - Modalités d'attribution de la carte de résident - Exercice de l'autorité parentale - Insertion des jeunes immigrés - Reconduite à la frontière - (p. 3496) : expulsion en cas d'urgence absolue - Nombre d'expulsions décidées par le Gouvernement - Notion de menace et non plus de menace grave pour l'ordre public - Cas des mineurs - Réduction du seuil minimal de condamnation et extension du champ d'application des mesures d'expulsion - Fonction consultative de la commission d'expulsion - Délai de convocation devant la commission - Contrôles d'identité - **Art. 1 (p. 3521) :** son amendement n° 19, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression du contrôle des moyens d'existence pour l'accès au territoire français ; rejeté - (p. 3522) : son amendement n° 20, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression des dispositions relatives au refus d'accès au territoire français en cas de menace pour l'ordre public, d'interdiction du territoire ou d'arrêt d'expulsion ; rejeté - (p. 3524) : son amendement n° 21, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression du caractère immédiatement exécutif

de la décision de refus d'entrée ; rejeté - **Art. 2 (p. 3529) :** son amendement n° 22, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident sauf en cas de menace pour l'ordre public ; rejeté - (p. 3531) : son amendement n° 23, soutenu par M. Jacques Eberhard : délivrance de plein droit de la carte de résident au conjoint étranger d'un ressortissant de nationalité française et aux parents d'un enfant français résidant en France ; rejeté - (p. 3534) : son amendement n° 24, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression des dispositions de cet article relatives à la condition de durée nécessaire de résidence régulière en France pour obtenir la carte de résident ; rejeté.

- **Rappel au règlement - (1^{er} août 1986) (p. 3548) :** demande à M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, des précisions sur les circonstances de la mort d'un jeune motard, à Fontenay-sous-Bois, tué par un policier - Insécurité croissante - Récentes expulsions de réfugiés basques espagnols.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3549) :** séjour prolongé hors du territoire national - (p. 3552) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur - **Art. 4 (p. 3556, 3557) :** ses amendements n° 26 à n° 28, soutenus par M. Jacques Eberhard : sanctions pénales en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France ; rejetés - **Après l'art. 4 (p. 3558) :** son amendement n° 29 : sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins ; rejeté - **Art. 5 (p. 3560) :** article inconstitutionnel - Compétence en matière de reconduite à la frontière transférée de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative - Son amendement de suppression n° 30 : procédure de reconduite à la frontière ; rejeté - (p. 3563) : sur l'amendement n° 41 de M. Adolphe Chauvin (recours devant le tribunal administratif de l'étranger en instance d'expulsion pouvant être assorti d'une demande de sursis à exécution), s'oppose au sous-amendement n° 118 du Gouvernement - (p. 3564, 3565) : opposé à l'adoption de cet article - **Art. 7 (p. 3566) :** son amendement de suppression n° 31, soutenu par M. Jacques Eberhard : décision d'expulsion ; rejeté - **Art. 8 (p. 3570) :** son amendement de suppression n° 32, soutenu par M. Jacques Eberhard : procédure d'expulsion ; rejeté - **Art. 9 (p. 3572) :** son amendement de suppression n° 33, soutenu par M. Jacques Eberhard : catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion ; rejeté - **Art. 10 (p. 3575) :** son amendement de suppression n° 34, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue ; rejeté - **Art. 11 (p. 3577) :** son amendement de suppression n° 35, soutenu par M. Jacques Eberhard : exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière ; rejeté - **Art. 12 (p. 3580) :** son amendement n° 36, soutenu par M. Jacques Eberhard : suppression de l'alinéa relatif à l'interdiction du territoire prononcée par le tribunal ; rejeté - (p. 3581) : son amendement n° 37, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : suppression de l'alinéa relatif à la reconduite du condamné à la frontière en cas d'interdiction du territoire ; rejeté - **Art. 14 (p. 3583) :** ses amendements n° 38, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : délais de rétention administrative ; et n° 39 de suppression, soutenu par M. Jacques Eberhard : détention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ; rejetés - **Art. 15 (p. 3584) :** son amendement de suppression n° 40, soutenu par M. Jacques Eberhard : caractère non motivé des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires ; rejeté.

- **Question au Gouvernement : position de la France face à la répression en Indonésie (16 octobre 1986) (p. 3899).**

- **Rappel au règlement (17 octobre 1986) (p. 3933) :** événements récents survenus rue Mogador, à Paris : jeune homme abattu par un fonctionnaire de police ; attitude de la police à l'égard des témoins.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communi-**

tion [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 3972) : article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 - Intérêt des grands groupes de communication - Réduction du Parlement au rôle de chambre d'enregistrement dans la Constitution de 1958 - Se déclare, au nom du groupe communiste, favorable à la suppression du Conseil constitutionnel - Décision du Conseil du 18 septembre 1986 : pluralisme des courants d'expression socio-culturels, objectif de valeur constitutionnelle - (p. 3973) : priorité donnée aux lois du marché et non au respect du pluralisme - Processus de déréglementation - Mécanisme de l'autorisation : pouvoir absolu donné à la CNCL - Insuffisance du nouveau dispositif anticoncentration : seuil maximum de participation, notion de contrôle - Défense de la presse d'opinion - (p. 3974) : souci du Gouvernement de favoriser la constitution de grands groupes français - Déréglementation - Nécessité de mettre en place un service public démocratisé pour préserver et développer le pluralisme.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 18 (86-87)]** - (24 octobre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4064) : danger pour la démocratie - Non respect des droits du Parlement - Utilisation répétée de l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale, depuis mars 1986 - « Bavures policières » - Représentation des électeurs communistes - Opposé aux conclusions de la CMP.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)]** - (29 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4161) : sort des propositions de loi déposées par le groupe communiste - Règles relatives au contrôle des crédits de fonctionnement du Conseil de Paris ; absence d'un véritable contrôle extérieur - Contrôle de la Cour des comptes - Composition de la commission de contrôle - (p. 4162) : dérogation inacceptable à l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme - Comparaison contestable entre la Ville de Paris et le Parlement : caractère administratif et non législatif des actes du Conseil de Paris - Application à la Ville de Paris des principes relatifs au contrôle de l'utilisation des fonds publics - Rapport annuel de la Cour des comptes : nécessité du contrôle des comptes des collectivités locales par les chambres régionales des comptes - (p. 4163) : souci légitime de contrôle de la Cour des comptes - Extension des pouvoirs de police du maire de Paris ; risque d'aboutir à la création d'une police municipale - Justification de l'existence d'un régime dérogatoire en matière de pouvoirs de police à Paris - (p. 4164) : compétence de l'Etat en matière de sécurité des personnes et des biens - Opposition du groupe communiste à cette proposition de loi - **Art. 3** (p. 4167) : incompatibilité de la dérogation prévue en matière de contrôle avec le principe de l'unité budgétaire - **Art. 4** (p. 4168) : son amendement n° 1 : suppression de la fixation par le règlement intérieur du Conseil de Paris des modalités de contrôle des crédits de fonctionnement ; rejeté - Nécessité de soumettre la gestion des crédits de la Ville de Paris au contrôle de droit commun - Souci de transparence - **Art. 9** (p. 4171) : son amendement de suppression n° 2 : extension des pouvoirs de police du maire de Paris ; rejeté - **Loi du 28 pluviôse an VIII** : institution d'un préfet de police de Paris - Développement des polices municipales dans les municipalités de droite - (p. 4172) : danger de la création éventuelle d'un corps de police municipale à Paris - Extension des pouvoirs de police du maire de Paris : maintien du bon ordre dans les foires et marchés, surveillance des parcs et jardins publics - Compétence exclusive de l'Etat en matière de sécurité des personnes et des biens - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4174) : vote du groupe communiste contre cette proposition de loi - Refuse la possibilité donnée au Conseil de Paris de gérer ses dépenses de fonctionnement sans véritable contrôle et l'extension des pouvoirs de police du maire de Paris.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476**

(85-86)] - (30 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4224) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Enumère les nombreux projets adoptés en faveur du patronat et du capital, depuis mars 1986 - (p. 4225) : négation du droit à l'habitat - Diminution des mises en chantier de logements sociaux - Pénurie des logements locatifs privés entretenue par les spéculateurs fonciers - (p. 4226) : mesures fiscales visant à transférer l'aide publique au logement social sur la spéculation immobilière privée - Réévaluation insuffisante de l'aide personnalisée au logement, APL - Nouveaux rapports entre locataires et propriétaires : insécurité quant au renouvellement des baux ; remise en cause des droits collectifs des locataires ; augmentation considérable des loyers - Risque d'aggravation de la situation financière des organismes d'HLM - (p. 4227) : conséquences pour les familles à revenus modestes des spéculations immobilière et foncière - Politique voisine de celle menée en Italie, où sévit une pénurie dramatique de logements - **Avant l'art. 1** (p. 4248) : son amendement n° 233 : droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs ; rejeté - (p. 4250) : son amendement n° 231 : rétablissement de la contribution des entreprises à l'effort de construction ; rejeté - (p. 4251) : ses amendements n° 232 : rôle des organismes représentatifs des salariés dans l'entreprise quant à l'affectation de la contribution patronale à l'effort de construction ; et n° 234 : présentation au Parlement, trois mois après la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi de plan pour dix ans relatif à la mise en construction de logements locatifs sociaux, de logements en accession sociale à la propriété, et tendant à la réhabilitation du patrimoine locatif existant ; rejetés - (p. 4252) : ses amendements n° 235 : revalorisation de l'aide personnalisée au logement, APL, gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF ; et n° 236 : renégociation des emprunts contractés par les organismes d'HLM ; rejetés - **Art. 1** (p. 4253) : son amendement n° 237 : champ d'application de la présente loi étendu aux locaux meublés ; rejeté - **Après l'art. 1** (p. 4255) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Luc Dejoie, rapporteur (dispositions relatives aux locations de locaux vacants) - **Art. 2** (p. 4256) : se déclare favorable aux amendements analogues n° 123 de M. Robert Laucournet et n° 322 de M. Jacques Moutet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties) - Son amendement n° 238 : documents annexés aux contrats remis aux locataires ; rejeté - (p. 4258) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (impossibilité pour celle des parties qui a fait obstacle à l'établissement d'un état des lieux de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - (p. 4259) : intervient sur l'amendement n° 8 de la commission (possibilité pour chaque partie d'exiger à tout moment, de l'autre partie, l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions du présent article) - **Art. 3** (p. 4260) : son amendement n° 239 : droit de résiliation de plein droit du contrat limité à certains manquements particulièrement graves aux obligations des locataires, et notamment la non-souscription d'une assurance des risques locatifs ; devenu sans objet - (p. 4262) : se déclare opposé à l'amendement n° 333 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire d'exercer, dans les locaux loués, une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle, dans le respect de ses obligations principales) - **Art. 5** (p. 4263) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (rémunération des intermédiaires en cas de résiliation anticipée du bail initial) - **Art. 6** (p. 4264) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission (obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement en bon état d'usage) - Son amendement n° 240 : obligation pour le propriétaire de remplir toutes ses obligations concernant le bon état du logement et des équipements mentionnées au contrat de location ; rejeté - **Art. 7** (p. 4266) : se déclare favorable à l'amendement n° 130 de M. Robert Laucournet (obligation pour le locataire de payer son loyer, sauf en cas de trouble de jouissance du logement occasionné par le bailleur) - Son amendement n° 241 : obligation pour le locataire de laisser exécuter dans les lieux loués les seuls travaux ayant un caractère d'urgence ; rejeté - (p. 4267) : son amendement n° 242 : conditions de résiliation de plein droit du contrat de location pour défaut d'assurance du locataire ; devenu sans

objet - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - **Art. 8** (p. 4289) : sur l'organisation du régime de la cession du contrat et de la sous-location du logement, son amendement n° 243 ; rejeté - Sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 16 de M. Luc Dejoie, rapporteur - **Art. 9** (p. 4292) : sur la durée du contrat de location, son amendement n° 244 ; rejeté - (p. 4296) : sur le même objet, se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 18 de la commission - **Après l'art. 9** (p. 4297) : son amendement n° 246 : droit de résiliation et droit de non renouvellement du contrat de location ; rejeté - **Art. 11** (p. 4301) : se déclare opposé à l'amendement n° 211 de M. Pierre-Christian Taïtinger (droit de résiliation du locataire) - **Art. 12** (p. 4302) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de la commission, sur l'extension de la notion de bailleur personne physique - **Art. 15** (p. 4309 à 4311) : sur la fixation et la révision des loyers, ses amendements n° 247 et n° 248 ; rejetés - **Art. 16** (p. 4312, 4313) : sur la remise d'une quittance ou d'un reçu, ses amendements n° 249 et n° 250 ; rejetés - **Art. 17** (p. 4314) : sur le dépôt de garantie, son amendement n° 251 ; rejeté - (p. 4316) : sur le même objet, se déclare opposé aux amendements n° 349 de M. Louis Mercier et n° 27 de la commission - **Art. 18** (p. 4317) : se déclare opposé à l'amendement n° 392 du Gouvernement, sur les charges récupérables - (p. 4318) : sur le même objet, son amendement n° 252 ; rejeté - (p. 4320) : sur le même objet, son amendement n° 253 ; rejeté - **Art. 19** (p. 4321, 4322) : sur la suspension provisoire des effets de la clause de résiliation de plein droit pour non paiement du loyer, des charges et du dépôt de garantie, se déclare opposé à l'amendement n° 30 de la commission - **Après l'art. 19** (p. 4323) : son amendement n° 254 : conditions de rejet par le juge de toute demande tendant à faire constater ou prononcer la résiliation du contrat de location pour défaut de paiement du loyer ou des charges et conséquences pour le bailleur ; rejeté - (p. 4324) : son amendement n° 255 : utilisation de la saisie-gagerie par le bailleur à l'encontre de son locataire après autorisation du juge ; rejeté.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Après l'art. 19** (suite) (p. 4335) : son amendement n° 256, soutenu par M. Jean Garcia : possibilité de réquisition des logements vacants ; rejeté - **Avant l'art. 20** (p. 4336) : son amendement n° 257, soutenu par M. Jean Garcia : interdiction de procéder à une saisie, une expulsion ou une autre voie d'exécution à l'encontre d'un locataire victime de la crise économique pendant une durée d'un an après promulgation de la loi ; rejeté - **Art. 20** : ses amendements n° 258 et n° 259, soutenus par M. Jean Garcia : application du régime juridique de la loi Quilliot aux contrats en cours ; devenus sans objet - **Art. 21** (p. 4338) : son amendement de suppression n° 260, soutenu par M. Jean Garcia : révision du loyer des contrats en cours à la date de publication de la loi ; rejeté - **Art. 22** (p. 4342) : son amendement de suppression n° 261, soutenu par M. Jean Garcia : congé donné pour les contrats en cours ; réservé puis rejeté (p. 4388) - **Art. 23** (p. 4344) : son amendement n° 262, soutenu par M. Jean Garcia : application des dispositions transitoires au renouvellement des contrats en cours sans limitation dans le temps ; rejeté - **Art. 24** (p. 4346) : son amendement de suppression n° 263, soutenu par M. André Duroméa : institution d'une commission départementale de conciliation ; rejeté - **Art. 25** (p. 4349) : son amendement de suppression n° 264, soutenu par M. André Duroméa : locaux vacants ; rejeté - **Art. 26** (p. 4355) : son amendement de suppression n° 265, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : baux conclus à l'expiration d'un bail de l'article 3 ter de la loi de 1948 ; rejeté - **Art. 27** (p. 4356) : son amendement de suppression n° 266, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : droit au maintien dans les lieux dans le cadre de la loi de 1948 ; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 267 : extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoires ; et n° 268 : extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants majeurs ; rejetés - **Art. 28** (p. 4357) : son amendement de suppression n° 269, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : sortie progressive des logements de catégories 2B et 2C de la loi de 1948 ; rejeté - **Art. 29** (p. 4360) : son amendement n° 270, soutenu par M. Jean-Luc

Bécart : protection des personnes âgées de plus de soixante ans ; rejeté - **Art. 30** (p. 4362) : son amendement de suppression n° 271, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 et fixation du loyer correspondant ; rejeté - **Art. 31** (p. 4364) : son amendement de suppression n° 272, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : modalités d'établissement du contrat de location pour la sortie de la loi de 1948 ; rejeté - **Art. 32** (p. 4366) : son amendement de suppression n° 273, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : remboursement des travaux d'amélioration par le propriétaire ; rejeté - **Art. 33** : son amendement de suppression n° 274, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : renouvellement d'un contrat de location conclu en application de l'article 28 ; rejeté - **Art. 34** (p. 4367) : son amendement de suppression n° 275, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : conclusion des contrats à l'expiration des baux de l'article 3 de la loi de 1948 ; rejeté - **Avant l'art. 35** (p. 4368) : son amendement n° 276, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : définition des règles d'une politique locale d'attribution des logements ; rejeté - **Art. 35** (p. 4370) : son amendement de suppression n° 277, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : dispositions relatives aux logements appartenant aux organismes de HLM ou gérés par eux ; rejeté - **Art. 36** (p. 4371) : son amendement de suppression n° 278, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : règles de fixation des loyers des logements HLM ; rejeté - **Art. 37** (p. 4373) : son amendement n° 279, soutenu par M. André Duroméa : évolution des loyers HLM en fonction de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction ; rejeté - **Art. 40** (p. 4378) : son amendement n° 280, soutenu par M. Louis Minetti : Commission nationale des rapports locatifs ; rejeté - **Art. 41** (p. 4380) : son amendement de suppression n° 281, soutenu par M. Louis Minetti : conclusion des accords collectifs locaux ; rejeté - **Art. 42** (p. 4382) : son amendement de suppression n° 282, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : représentativité des organisations de bailleurs, de gestionnaires et de locataires ; rejeté - **Art. 43** (p. 4383) : son amendement de suppression n° 283, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : désignation des représentants des associations de locataires ; rejeté - Son amendement n° 284, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de la référence à l'article 41 ; rejeté - **Après l'art. 43** (p. 4385) : son amendement n° 285, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : protection des représentants statutaires d'une association de locataires contre tout congé abusif ; rejeté - **Art. 44** (p. 4386) : son amendement de suppression n° 286, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : révision de certaines catégories de loyers plafonds ; rejeté - **Après l'art. 54** (p. 4388) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 287 : mise à la disposition des associations de locataires ou de propriétaires de locaux collectifs ; et n° 288 : gratuité de la mise à disposition de ces locaux ; rejetés - **Avant l'art. 55** (p. 4389) : son amendement n° 245, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : droit de préemption du locataire en cas de vente de son logement ; rejeté.

- **Rappel au règlement** (6 novembre 1986) (p. 4400) : demande l'audition, par la commission des affaires étrangères, de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, au sujet de la venue en France de M. Pieter Botha, Premier ministre d'Afrique du Sud (6 novembre 1986) (p. 4400).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (6 novembre 1986) - **Art. 55** (p. 4400, 4401) : ses amendements n° 289 et n° 290, soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : maintien dans son intégralité du titre III de la loi Quilliot organisant les rapports collectifs de location ; rejetés - **Avant l'art. 56** (p. 4404) : son amendement n° 291, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : renégociation des emprunts contractés par les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement ; rejeté - (p. 4406) : son amendement n° 292 : extension de l'exonération du foncier bâti pour les accédants à la propriété n'ayant recouru qu'en partie à un prêt d'accession à la propriété, PAP, gagée par un versement à l'Etat des organismes de crédits ; rejeté - **Art. 56** (p. 4408) : son amendement n° 293 : suppression de cet article relatif aux dispositions applicables aux cessions, aux transformations d'usage et aux démolitions

d'éléments du patrimoine immobilier des organismes d'HLM ; rejeté - (p. 4409) : insuffisance du nombre de logements sociaux dans les communes importantes - *Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation* (p. 4411) : ses amendements soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 294 : procédure de cession des logements sociaux : accord de la commune d'implantation ; n° 295 et n° 296 : restrictions à la possibilité d'aliéner ; devenus sans objet - *Art. L. 443-8* (p. 4416) : son amendement n° 297 : suppression de cet article relatif à la procédure à suivre en cas de dérogation justifiée par des circonstances économiques ou sociales particulières ; rejeté - (p. 4417) : possibilité d'aliénation par les maires des logements HLM durablement inoccupés - (p. 4418) : se déclare opposé à l'amendement n° 94 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (dérogation justifiée par des circonstances économiques ou sociales particulières : autorisation du ministre dans le cas des logements ne répondant pas aux conditions d'ancienneté après consultation de la commune d'implantation) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 383 de M. Pierre Mehaignerie, ministre - Vote du groupe communiste contre cet article du code - *Art. L. 443-11* (p. 4419) : ses amendements n° 298 : cession de logements sociaux : priorité donnée aux locataires de l'organisme habitant dans la commune d'implantation ; n° 299 : priorité donnée aux ménages ne dépassant pas un certain plafond de ressources ; et n° 300 : priorité aux demandeurs de logements de la commune ; rejetés - (p. 4420, 4421) : ses amendements n° 301 : obligation d'occupation personnelle, à titre principal, par l'acquéreur pendant une durée minimale de quinze ans ; n° 302 : cession par l'organisme d'HLM à un autre organisme ou une société d'économie mixte : condition de capitaux publics majoritaires ; et n° 303 : droit de rachat de l'organisme vendeur ; rejetés - (p. 4422) : ses amendements n° 304 : limitation du nombre de logements d'un même ensemble pouvant être aliénés pour un usage autre que l'habitation ; et n° 305 : droit de préemption de la commune ; rejetés - *Art. L. 443-12* (p. 4423) : son amendement n° 306 : fixation du prix de vente par le service des domaines ; devenu sans objet - *Art. L. 443-13* (p. 4424, 4425) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 307 : affectation des surplus des sommes perçues par l'organisme vendeur ; et n° 308 : interdiction du recours pour la vente à des intermédiaires rétribués ; rejetés - *Après l'art. L. 443-15-3* (p. 4428) : se déclare opposé à l'amendement n° 119 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (procédure permettant à l'organisme HLM de vendre les logements en cas de bail à construction) - *Art. 58* (p. 4433) : son amendement n° 310, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article modifiant les règles relatives au plafond légal de densité ; rejeté - *Art. 60* (p. 4438) : son amendement n° 311, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article modifiant le régime des plans d'occupation des sols, POS ; rejeté - *Art. 61* (p. 4441) : son amendement n° 312, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain ; rejeté - *Art. 61 bis* (p. 4443) : son amendement n° 313 : suppression de cet article relatif au régime transitoire applicable à l'entrée en vigueur du nouveau droit de préemption urbain ; rejeté - **Rappel au règlement** (p. 4444) : demande la levée de la séance : nombre de scrutins publics demandés par les sénateurs de droite, en raison de leur petit nombre - *Art. 62* (p. 4445) : son amendement n° 314 : suppression de cet article modifiant l'élaboration des plans d'aménagement de zones d'aménagement concerté, ZAC ; rejeté - *Art. 64* (p. 4446) : son amendement n° 315 : suppression de cet article prévoyant le recours aux règles de la comptabilité privée pour les offices publics d'aménagement et de construction, OPAC ; rejeté - Processus de privatisation des offices d'HLM - Dénonciation par un rapport de la Cour des comptes de la gestion de l'office public des HLM de la ville de Toulouse - *Art. 66* (p. 4448) : son amendement n° 317 : suppression de cet article remplaçant les statuts types des sociétés anonymes et des coopératives d'HLM par des clauses types ; rejeté - *Art. 67* (p. 4449) : son amendement n° 318 : suppression de cet article permettant une hypothèque légale au profit du fonds de garantie géré par la caisse de garantie du logement social, lorsqu'il apporte sa garantie aux opérations réalisées par les organismes ou les sociétés d'HLM ; rejeté - Intitulé

(p. 4451) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 59 de la commission (« Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif, l'accession à la propriété de logements sociaux et le développement de l'offre foncière ») - **Seconde délibération** : intervient contre la demande du Gouvernement de seconde délibération des articles 10, 14 et 26 - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4454) : désengagement de l'Etat vis-à-vis du logement social ; pénurie de logements et hausse des loyers - Précarité de l'occupation et des baux ; restriction des garanties offertes aux locataires par les amendements adoptés par le Sénat - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - *Art. 23* (p. 4911) : son amendement n° I-182, soutenu par M. Robert Vizet : suppression des dispositions relatives au régime spécial de provisions pour investissements des entreprises de presse ; rejeté.

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5279) : importance des dénis de justice pour cause de lenteur des tribunaux - Diminution du nombre de magistrats en France par rapport au milieu du XIXe siècle - Essentiel des créations d'emplois annoncées s'expliquant par le transfert à l'Etat, à compter du 1^{er} janvier 1987, des charges de justice supportées jusqu'ici par les collectivités locales - Budget insuffisant pour rendre une justice rapide et efficace dans le respect des intérêts des citoyens - Mise en place d'une justice expéditive - (p. 5280) : signale les risques de dérapage que comportent les procédures rapides pour les droits de la défense - Création d'une équipe de trois cents magistrats « volants » - Problème de la responsabilisation et de la technicité des chefs de cour - Principe de l'inamovibilité des magistrats - Souci du rendement des tribunaux passant avant le fait d'assurer aux citoyens une justice de qualité - Prévention et réinsertion sacrifiées à la répression - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5288) : lenteur des tribunaux, véritable déni de justice - Insuffisance des crédits - Problème de l'éducation surveillée et du manque de places dans les prisons - Dépôt d'amendements communistes dans ces deux domaines - (p. 5289) : son amendement n° II-15 : réduction des crédits du titre III relatifs à la mise en service de nouvelles places de détention ; retiré - (p. 5290) : son amendement n° II-16 : diminution des crédits prévus pour l'éducation surveillée ; retiré.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5634) : diminution des dépenses civiles de l'Etat et transferts de charges considérables sur les collectivités territoriales - Réduction de 16 % des bases d'imposition de la taxe professionnelle - Important endettement des collectivités locales - Prélèvement scandaleux de sept milliards de francs opéré en 1986 dans la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 5635) : hausse des cotisations payées par les communes et augmentation des impôts locaux - Prochain dépôt d'un projet sur la fonction publique territoriale - Création d'un fonds national de compensation de la taxe professionnelle - Proposition tendant à créer un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales - Souhaite un débat sur la surcompensation de la CRNACL en présence des ministres compétents et responsables - Favorable à la suppression de la surcompensation - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5651) : son amendement n° II-73, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : réduction des crédits de dix millions de francs ; retiré.

- **Rappel au règlement** - (6 décembre 1986) (p. 5826) : article 11 relatif aux commissions d'enquête et de contrôle - Demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les événements de la rue Monsieur-le-Prince - Souligne le caractère sauvage de l'agression policière qui a causé

la mort d'un jeune étudiant de vingt ans - Demande le retrait du projet Devaquet - Exprimé la solidarité du groupe communiste à la famille de Malik Ousseki - Refus du Sénat de toute manifestation d'égard en faveur de ce jeune tué.

- **Rappels au règlement** - (8 décembre 1986) (p. 5883) : article 11 relatif à la création des commissions d'enquête - Proposition de résolution déposée par le groupe communiste tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières récentes et les conditions dans lesquelles un étudiant a été tué.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5983) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Problème de la constitutionnalité du projet - Adoption refusée à l'Assemblée nationale par les communistes et les députés « gaullistes historiques » - Souligne l'inconstitutionnalité de l'Acte unique européen - Non conformité aux articles 3 et 34 et au titre VI de la Constitution - (p. 5984) : projet instituant un pouvoir réglementaire dans les domaines qui sont ceux du Parlement - Approbation demandée d'un projet qui dessaisit le Parlement d'une partie de ses prérogatives au profit d'un super pouvoir étranger - Acte unique mettant gravement en cause la souveraineté et l'indépendance de la France - Rappelle les articles 34, 54 et 55 de la Constitution - (p. 5985) : rappelle la décision du Conseil constitutionnel en date du 30 décembre 1976 - Contradiction entre l'article 100 A du traité et l'article 34 de la Constitution - Règle de la majorité et obligation pour les Etats minoritaires d'adopter des normes juridiques européennes contrairement à la législation adoptée par leur Parlement - (p. 5986) : compromis de Luxembourg en 1966 reconnaissant à un Etat membre de la communauté économique européenne, CEE, du droit d'user de son veto lorsqu'il juge qu'une décision met en cause ses intérêts vitaux.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 81 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6009) : aggravation par la CMP des dispositions du texte défavorables aux locataires : maintien de la possibilité pour le bailleur de faire faire des travaux par le locataire ; résiliation de plein droit du contrat pour défaut d'assurance du locataire ; possibilité de sous-location à un prix supérieur à celui du loyer principal ; tacite reconduction des baux de trois ans - Braderie du patrimoine de logements sociaux - Disparition du plafond légal de densité - Application des règles de la comptabilité privée aux organismes d'HLM - Conséquences du projet de loi : augmentation des loyers et tension du marché locatif dans les grandes villes - (p. 6010) : rôle actuel des commissions départementales des rapports locatifs - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1987 [n° 93 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Art. 2** (p. 6067) : son amendement n° 2, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article rétablissant la liberté de fixation des loyers commerciaux en 1991 ; devenu sans objet.

- **Rappel au règlement** - (15 décembre 1986) (p. 6129) : ordre du jour du Sénat : interroge le Gouvernement sur les dates de discussion du projet relatif aux prisons - Conditions de travail des parlementaires - Demande que ce projet soit retiré de l'ordre du jour de la présente session.

- **Conférence des présidents** - (17 décembre 1986) (p. 6253) : au nom du groupe communiste, s'élève contre les mauvaises conditions de travail des parlementaires - Dépôt tardif des rapports relatifs à divers projets et propositions de loi - Report de la discussion du projet de loi relatif aux établissements pénitentiaires.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses**

collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Ousseki, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6298) : caractère historique du mouvement étudiant et lycéen contre le projet Devaquet - Multiplication des « bavures » policières - Examine minutieusement le déroulement des événements des 4 et 5 décembre dernier - Attitude de la police vis-à-vis des casseurs et des étudiants - (p. 6299) : violations manifestes de la déontologie policière : souhaite que soit définie précisément la responsabilité du Gouvernement - Proposition de résolution de M. Marcel Lucotte mettant en cause les journalistes et le droit d'expression - Sénateurs communistes attachés à la vérité sur les provocations et la répression anti-jeunes - **Art. 1** (p. 6302) : soutient l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités) - (p. 6304) : évoque les nombreuses victimes communistes assassinées en 1934, à Charonne et à l'époque de l'OAS.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)]** - (19 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 6433, 6434) : soutient la motion n° 31 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Politique répressive ; proportion de détenus en détention préventive ; peines de substitution - (p. 6435) : abandon de l'expérience de prison privée tentée aux Etats-Unis - Interprétation des décisions du Conseil constitutionnel en date des 22 novembre 1978 et 3 novembre 1986 : distinction opérée entre le service public de la justice et le service public de l'exécution des peines au sein d'une même mission de sécurité relevant de la responsabilité de l'Etat - Caractère bénévole de l'activité des personnes actuellement associées au service de l'exécution des peines - (p. 6436) : caractère inapplicable et imprécis des dispositions relatives aux personnels de droit privé : droit de grève ; sanctions et garanties disciplinaires ; juridiction compétente ; hiérarchie - Modification proposée par M. Marcel Rudloff, rapporteur, afin de maintenir les prérogatives de l'Etat en matière de sécurité publique - **Grefte** - (p. 6437) : comparaison des coûts des constructions privées et publiques - Mode de rémunération des sociétés habilitées : commercialisation éventuelle de la production du travail pénal.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 79 (86-87)]** - (19 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6446, 6447) : condamnation des offices malgré l'efficacité de l'office des céréales et domination des producteurs par le négoce - Echec de l'interprofession ; interprofession Cognac ; suppression de la dérogation aux ordonnances de 1945 permettant aux interprofessions de conclure des accords sur les volumes de production et sur les prix - Capitulation de la France et de la CEE devant les pratiques des céréaliers américains - (p. 6448) : déficit des productions françaises en viande, céréales, fruits et légumes, aggravé par la politique agricole commune et les importations massives dues à l'élargissement de la CEE ; dérogations à la préférence communautaire pratiquées par les autres pays - Rôle des offices - Rejet des propositions du groupe communiste : restauration de la souveraineté de la France face à la communauté européenne - (p. 6449) : opposition à la politique des quotas et protection de l'agriculture ; représentation des organisations syndicales agricoles au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole, CSO ; publicité de ces avis ; compétence du CSO en matière de revenus et de prix agricoles ; réglementation des centrales d'achat ; développement des offices - (p. 6450) : exemple de la production porcine - Situation des petites exploitations - Président du Conseil de direction de l'office - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP - **Demande de clôture**

(p. 6450, 6451) : intervient contre la demande de clôture, en application de l'article 38 du règlement du Sénat, de M. Roger Chinaud - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6452) : interruption du débat par l'utilisation du règlement du Sénat.

- **Rappel au règlement** - (19 décembre 1986) (p. 6452, 6453) : article 56 du règlement du Sénat ; procédure utilisée par les sénateurs du groupe de la gauche démocratique à l'occasion d'un scrutin public.

- **Modification de l'ordre du jour** - (20 décembre 1986) (p. 6471, 6472) : article 34 du règlement du Sénat relatif aux lettres d'excuse des sénateurs ne pouvant assister à une séance déterminée.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence** [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 6480) : sa motion n° 9, soutenue par Mme Danielle Bidard-Reydet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Renvoi en commission** (p. 6482, 6483) : demande de renvoi du texte en commission faite par M. Jacques Larché, président de la commission des lois - **Prétendue libération des prix au détriment des consommateurs et du commerce de détail**.

- **Conférence des présidents** - (20 décembre 1986) (p. 6483, 6484) : atteinte aux droits du Parlement par la manière dont la conférence des présidents a organisé les débats de cette séance.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6491, 6492) : opposition des sénateurs communistes à cet amendement de régression sociale, imposé sans concertation avec les syndicats ni débat parlementaire - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6500) : cadeaux au patronat à travers les dispositions de ce projet de loi : possibilité d'assurance de l'employeur en cas de faute inexcusable à l'origine d'un accident du travail - **Aménagement du temps de travail : travail de nuit des femmes ; déréglementation du code du travail** - (p. 6501) : demande le vote par division de l'amendement du Gouvernement sur l'aménagement du temps de travail.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 130 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6512, 6513) : absence d'effet de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sur la création d'emplois - **Augmentation des profits sans incidence sur l'investissement productif - Remise en cause des droits des travailleurs ; changement de jurisprudence de la Cour de cassation en matière de licenciement de fin de chantier - Directives européennes orientées vers l'Europe de l'argent plutôt que l'Europe des travailleurs - Opposition du groupe communiste aux conclusions de la CMP - Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6515) : refus de la CGT et de la CGC de signer l'accord interprofessionnel du 20 octobre 1986 - **Aggravation des dispositions de cet accord par les mesures figurant dans le projet de loi : absence de garanties dans le dispositif prévu pour les licenciements ; conventions de conversion** - (p. 6516) : encombrement prévisible des conseils de prud'hommes - **Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP**.

- **Projet de loi modifiant la code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme** [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6522) : accord du groupe communiste sur les dispositions du projet de loi relatives à l'indemnisation des victimes des actes de terrorisme - **Atteinte au principe de la non-rétroactivité de la loi pénale par la disposition permettant de revenir sur un arrêt de la chambre d'accusation afin de constater que les faits reprochés à l'accusé entrent dans le champ d'application de la loi relative à la lutte contre le terrorisme - Risque d'utilisation de cette mesure, par extension de la notion de terrorisme, lors de conflits sociaux ou d'incidents dans les départements et terri-**

toires d'outre-mer - Art. 2 et 3 (p. 6524) : qualificatif de « terroriste » utilisé par l'occupant allemand contre les résistants - **Terrorisme et guerre - Vote du groupe communiste contre ces articles - Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6525, 6526) : place du jury populaire dans la tradition républicaine - **Menaces proférées contre des jurés : affirme sa confiance dans le courage des citoyens, égal à celui des magistrats - Demande au Gouvernement de rassurer et protéger les membres des jurys populaires - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi**.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 131 (86-87)] - (20 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6527, 6528) : vote du groupe communiste contre ce texte propre à entraîner une justice expéditive au détriment des salariés - **Afflux prévisible de dossiers, suite à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sans renforcement des moyens des prud'hommes ; réduction des crédits destinés à la formation des conseillers prud'hommes dans le budget pour 1987 - Délai de jugement - Difficulté pour les salariés d'obtenir l'exécution d'une décision de justice en leur faveur**.

LEFORT (Fernand), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi » par les mots « victimes de la déportation du travail », et à modifier, en conséquence, le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [n° 459 (85-86)] (17 juillet 1986) - **Déportés, internés et résistants**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, des anciens combattants pour une retraite anticipée - [n° 462 (85-86)] (22 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la carte du combattant et de la législation sur les victimes de guerre à tous les Français qui combattirent volontairement dans les rangs de l'armée républicaine d'Espagne, ainsi qu'à leur famille [n° 505 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Anciens combattants et victimes de guerre**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la juste réparation des préjudices subis par les victimes de mesures arbitraires ou de violences, en raison de leur action ou de leurs opinions anticolonialistes [n° 519 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Ordre public**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 38 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Anciens combattants - *Situation des anciens combattants et victimes*

de guerre - (Réponse: JO Débats 25 juin 1986) (p. 1900) - Anciens combattants et victimes de guerre.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 143) :** soutient l'amendement n° 98 de M. Paul Souffrin (exclusion de régions du champ d'application de cet article) - Difficultés économiques de la région Alsace - (p. 155) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 178) : chômage dans la région de Bourgogne - Se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues) - **Art. 1 C (p. 183) :** préservation des droits acquis en ce qui concerne les « ponts » - Propose d'exclure du champ d'application du texte de ce projet de loi les salariés des travaux publics - **Art. 1 (p. 192) :** modulation du temps de travail - Situation économique du département de la Gironde - Demande l'exclusion du champ d'application du texte de ce projet de loi du département de la Gironde.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - Art. 1 (suite) (p. 210, 211) : son amendement n° 109 : limitation des dérogations aux dispositions relatives aux heures supplémentaires et au repos compensateur pour les seules conventions étendues ou les accords collectifs étendus ; réservé, puis devenu sans objet (4 février 1986) (p. 270).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Après l'art. 1 (p. 283) : soutient l'amendement n° 171 de Mme Hélène Luc (protection des salariés absents pendant les semaines de modulation haute) - **Art. 2 (p. 299) :** soutient l'amendement n° 181 de M. Jacques Eberhard, relatif à la rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail - (p. 325) : soutient l'amendement n° 211 de M. Marcel Rosette, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail - (p. 332) : soutient l'amendement n° 229 de M. Marcel Gargar, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 4 (p. 377) : son amendement n° 288, soutenu par M. Pierre Gamboa : maintien des conventions ou accords collectifs, étendus ou non, conclus en application de l'article L. 212-8 du code du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 663) :** intérêt de l'ouverture du corps diplomatique - Inefficacité de l'intégration dans le corps des ministres plénipotentiaires - Abstention du groupe communiste.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 917) :** son amendement n° 405, soutenu par M. Camille Vallin : mesures en faveur de l'embauche des jeunes utilisant les dispositifs existants, à l'exception des stages d'initiation à la vie professionnelle ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 920) : son amendement n° 410, soutenu par M. Camille Vallin : exonération des charges fiscales soumises à la condition que les jeunes aient un véritable contrat de travail, une réelle formation et obtiennent une promesse formelle d'embauche à l'issue de la formation ; non retenu dans

le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 947) : son amendement n° 38, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : modification des dispositions du code du travail permettant qu'un poste de travail ne puisse faire l'objet de l'utilisation successive de plus de deux contrats de travail temporaire ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1070) : soutient l'amendement n° 9 de Mme Monique Midy (création et composition d'un comité régional pour le développement de l'emploi et la coopération entre les entreprises) - (p. 1072) : soutient l'amendement n° 12 de M. Jean-Luc Bécart (mesures de protection du petit commerce) - (p. 1074) : soutient l'amendement n° 15 de Mme Monique Midy (action du Gouvernement contre les comportements abusifs en matière de prix et pour la mise en place de coopérations décentralisées entre les entreprises en vue de favoriser l'emploi) - **Art. 4 (p. 1081) :** rapport entre la valeur ajoutée et le capital avancé - Formation et création d'emplois - Politique du crédit ; concertation avec les comités d'entreprise des banques et des entreprises clientes - Clauses de stabilité des prix dans les contrats - Coopération interentreprise - Réforme fiscale - Protection de l'épargne salariale - Coopération bancaire à l'échelon régional - Activité internationale des banques - Rôle de l'ECU dans les financements d'Etat à Etat.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1127) : soutient l'amendement n° 91 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque de l'Union européenne de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1131) : soutient l'amendement n° 95 de Mme Monique Midy (exclusion de la Banque industrielle et mobilière privée de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1144) : soutient l'amendement n° 110 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 6 (p. 1206) : soutient l'amendement de suppression n° 441 de Mme Monique Midy (régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation) - (p. 1226) : soutient l'amendement n° 141 de M. Jean-Luc Bécart (dénationalisations autorisées par la seule voie législative) - **Art. 8 (p. 1220) :** soutient l'amendement de suppression n° 140 de M. Jean-Luc Bécart (fixation des règles concernant le transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - **Art. 9 (p. 1232) :** soutient l'amendement n° 139 de M. Jean-Luc Bécart (application des ordonnances prises en vertu de la présente loi seulement après la promulgation de la loi de ratification).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 1 (p. 1515) :** son amendement n° 44, soutenu par M. Camille Vallin : suppression de cet article portant réduction de l'impôt sur les sociétés ; rejeté.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1584) : ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 57 : suppression de l'anonymat pour le calcul de la taxe spéciale libératoire lors du rapatriement des avoirs détenus à l'étranger ; et n° 58 : rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 50 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes ; rejetés.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Après l'art. 11 (p. 1692) : son amendement n° 61, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression du système du prélèvement libératoire ; rejeté - **Art. 13 (p. 1703) :** son amendement n° 63 : doublement de l'impôt sur les grandes fortunes ; rejeté - **Art. 16 (p. 1716) :** son amendement n° 66, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article revalorisant pour 1987 les valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts directs locaux ; rejeté - **Art. 20 (p. 1731) :** son amendement n° 71, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article abrogeant une partie des articles 11 et 26 de la loi de nationalisation du 11 février 1982 ; rejeté.

- **Question orale avec débat : situation des anciens combattants et victimes de guerre - (24 juin 1986) (p. 1900) :** reconnaissance des droits des anciens combattants et victimes de

guerre - (p. 1901) : rattrapage du rapport constant promis par le RPR en décembre 1985 - Absence de toute disposition relative à ce rattrapage dans le collectif budgétaire en discussion - Situation des veuves, des orphelins et des ascendants - Souhaite que le Parlement légifère sur les propositions de loi relatives à l'appellation « victimes de la déportation du travail » - Demande la création d'une commission chargée de l'étude de la pathologie de la déportation du travail - Demande la suspension des forclusions à l'égard des résistants - Anciens d'Afrique du Nord : pension accordée à titre de « guerre », bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés, retraite anticipée, reconnaissance des psychonévroses de guerre - (p. 1902) : procès Barbie - Enquête sur la thèse Roque soutenue à l'université de Nantes - Paix - Désarmement.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1093, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 14 (p. 2327) : sur l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1104, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté - Art. 16 (p. 2350) : sur l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), son sous-amendement n° 1111, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 36 (p. 2651) : son amendement n° 1367, soutenu par M. Pierre Gamboa : motivation des refus d'autorisation ; retiré - Art. 38 (p. 2674) : son amendement n° 1382, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : accord de Télédiffusion de France, TDF ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2874) : son amendement n° 1522, soutenu par Mme Monique Midy : obligations minimales du cahier des charges : part de la production nationale dans la programmation des oeuvres cinématographiques ; non retenu dans le vote unique (p. 2877).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 65 (p. 2926) : son amendement n° 1539, soutenu par M. James Marson : obligations des candidats à la reprise de TF 1 : pluralisme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 77 (p. 3010) : son amendement n° 1569, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques ; retiré - Art. 79 (p. 3021) : sur la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés, son amendement n° 1577, soutenu par M. James Marson.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 79 (p. 3029) : son amendement n° 1578, soutenu par M. Charles Lederman : présomption de contrat de travail de réalisateur ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Après l'art. 88 (p. 3049, 3050) : son amendement n° 1596, soutenu par Mme Rolande Perlican : droits des réalisateurs ; rémunération spéciale pour tout travail non prévu dans le contrat initial ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 59 (p. 3235) : son amendement n° 1508, soutenu par M. Hector Viron : retransmission des débats parlementaires par les chaînes privées ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

LEGOUEZ (Modeste), sénateur de l'Eure (UREI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 45)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur spécial (dépenses ordinaires) (p. 5341) : faible progression du titre III contrebalancée par la forte progression du titre V - Stabilisation des rémunérations : indexation des salaires des ouvriers de la défense sur ceux de la fonction publique - Baisse du prix des carburants - Diminution d'effectifs ne touchant pas les unités combattantes - Augmentation du nombre de postes de volontaires pour un service long - Mesures en faveur des personnels - (p. 5342) : insuffisance des dotations pour l'entretien des immeubles et des casernements dans l'armée de terre - Augmentation des crédits pour l'entraînement des forces et l'entretien du matériel - Service national : atteintes au principe de l'universalité ; coût ; possibilités d'entretien des casernements par les jeunes appelés ; date d'incorporation - Personnels d'active : demande le maintien du droit au travail après la retraite - Suppression du tabac à prix réduit - Rôle des gendarmes - Demande l'augmentation du nombre des attachés militaires en poste à l'étranger - (p. 5343) : non-versement au ministère de la défense du remboursement par l'ONU des dépenses supportées au titre du détachement français de la force d'intervention des Nations-unies au Liban, FINUL - Demande l'apurement des reports de charges des années précédentes, pesant sur les dotations budgétaires de 1986 - Propose l'adoption de ces crédits.

LEGRAND (Bernard), sénateur de la Loire-Atlantique (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 285 (85-86)] relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République [n° 382 (85-86)] (21 mai 1986) - Recherche scientifique et technique.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - IV - Transports - 2 - Aviation civile - [(n° 69 (86-87) tome 19)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1235) : favorable aux mesures, prévues à l'article 2, relatives à l'emploi des jeunes et au développement de la formation professionnelle - Exonération des charges sociales des entreprises - Suppression de l'encadrement des prix - Liste des entreprises à privatiser - Désignation par le Gouvernement des présidents-directeurs généraux et des présidents de conseils d'administration des sociétés privatisées - Insuffisances et incohérences du projet - Non respect des prérogatives essentielles du Parlement - Opposé à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République [n° 285 (85-86)]** - (5 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1389) : coutume constituant le règlement relatif à l'utilisation de la mer durant des siècles - Découverte des hydrocarbures - Déclaration du président Truman du 28 septembre 1945 concernant la protection d'intérêts nouveaux - Conférence des Nations unies sur le droit de la mer de 1958 et adoption de quatre propositions - Note du représentant de Malte présentée à l'ONU le 17 août 1967 relative à l'utilisation exclusive et à des fins pacifiques des fonds marins et océaniques au-delà des limites des juridictions nationales actuelles - Convention des Nations unies du 10 décembre 1982 signée par la France - Loi du 30 décembre 1968 introduisant la notion d'autorisation préalable à l'exploitation des ressources naturelles du plateau continental - Loi du 24 décembre 1971 portant à douze milles marins la limite des eaux territoriales - Loi du 16 juillet 1976 créant la zone économique de deux cents milles marins - Loi du 23 décembre 1981 définissant les conditions de délivrance des autorisations d'exploration et d'exploitation des grands fonds marins - Transcription dans le droit interne français des dispositions de la convention, objet de ce projet de loi - Importance juridique et économique de ce texte - Article 2 n'imposant l'obligation d'autorisation que pour les personnes physiques ou morales étrangères - Interrogation sur les moyens dont le Gouvernement dispose pour exercer une surveillance réelle du territoire marin de la zone économique - (p. 1390) : se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi - Art. 2 (p. 1391) : accepte l'amendement n° 1 de M. Max Lejeune (soumission à autorisation de toute activité de recherche scientifique marine, menée dans la mer territoriale).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - (13 novembre 1986) - En remplacement de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis - Art. 5 (p. 4623) : soutient l'amendement n° 24 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (assouplissement des conditions de localisation des zones franches) - Art. 6 (p. 4626) : soutient l'amendement n° 25 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (procédure de création et de délimitation des zones franches) - Art. 7 (p. 4628) : soutient l'amendement n° 26 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (exonérations attachées aux zones franches valables pour les biens matériels ou immatériels exportés).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (aviation civile) (p. 5003) : problème posé par la déréglementation américaine - (p. 5004) : nécessité de réaliser une harmonisation fiscale et sociale en Europe - Partage du trafic français dans le monde entre Air France, UTA, Air Inter et les compagnies de troisième niveau - Concurrence entre compagnies françaises devant s'exercer dans le respect des exigences d'un service public et des conditions particu-

lières dues à l'irrégularité des trafics - Etalement des vacances scolaires et des vacances des fonctionnaires - Problème de la desserte aérienne de la Corse - Organisation récente par Air France de liaisons quotidiennes Nice-Bastia et Nice-Ajaccio avec des Fokker 28 - Nécessité d'améliorer la desserte de l'aérogare d'Orly - Problèmes de sûreté et de la protection des usagers - (p. 5005) : amélioration du contrôle dans les aéroports - Souhaite la suppression de la redevance destinée à la lutte contre le bruit autour des aéroports - Existence de risques liés au terrorisme international aussi bien dans les aéroports de province que dans les aéroports de Paris - Problème du contrôle de la navigation aérienne - Interrogation sur la « défonctionnarisation » du service de contrôle de la navigation aérienne - Réussite de la poursuite du programme Airbus - Absence de compagnie britannique utilisatrice d'Airbus - Europe de la construction aéronautique plus difficile à construire que l'Europe du transport aérien - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du projet de budget de l'aviation civile.

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5038) : lit l'intervention de M. Georges Mouly.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5306) : nécessité de renforcer les moyens de sauvetage - Augmentation de la subvention de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Préparation d'un projet de loi mettant à la charge du bénéficiaire les frais occasionnés par le sauvetage des navires - Nécessité d'assurer la permanence du service de la SNSM - Souhaite le rétablissement de la subvention de fonctionnement de la SNSM à 2.414.912 francs.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5638) : rappelle le dépôt socialiste de M. Marcel Debarge le 22 janvier 1982 d'un rapport sur le statut de l'élu local, départemental et régional - Crainte de la création de disparités entre les maires selon les villes et selon les professions - (p. 5639) : rappelle sa proposition de loi n° 109 présentée en 1977.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5737) : difficultés du secteur de la construction et de la réparation navales - Concurrence internationale impitoyable - Subventions et aides accordées par les gouvernements étrangers à leurs chantiers de construction navale - Interroge le Gouvernement sur l'avenir de la région de Saint-Nazaire - (p. 5738) : souhaite que malgré la politique libérale engagée, l'Etat assume sa fonction sociale envers cette région - (p. 5751) : insuffisance des subventions gouvernementales accordées à la construction navale ; exemple de la Corée et de l'Italie.

LE GRAND (Jean-François), sénateur de la Manche (RPR).

Nommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 26 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Agriculture - *Politique agricole du Gouvernement - Agriculture.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : Société des constructions mécaniques de Normandie** (24 avril 1986) (p. 584).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 21 (p. 4339) : soutient l'amendement n° 329 de M. Jean Chéroux (rétablissement du texte initial du Gouvernement).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5226) : nécessité de redresser la situation agricole, tant à l'échelon national qu'à l'échelon européen - Mise en oeuvre d'une politique agricole saine - Problèmes agricoles liés à l'aménagement du territoire rural - Absurdité des méthodes retenues pour l'application des quotas laitiers ; recouvrement des pénalités - Pauvreté de certaines régions - Désuétude de certains systèmes de production - (p. 5227) : restructuration indispensable de la production laitière, grâce à des mesures économiques et sociales - Mesures financières et fiscales en faveur des agriculteurs - Valorisation des retraites - Renforcement des indemnités annuelles ou forfaitaires de cessation d'activité - Diversification des productions ; coordination grâce au conseil supérieur d'orientation mis en place par la récente loi relative à l'organisation économique de l'agriculture - Opposé au retrait du financement des syndicats minoritaires du fonds de l'association nationale pour le développement agricole, ANDA - (p. 5228) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement : mesures d'apaisement pour le monde agricole** (11 décembre 1986) (p. 6035).

LE JEUNE (Edouard), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 439 (JO Débats 27 novembre 1983) (p. 3399) - Ministère : Industrie - *Situation des industries françaises de l'ameublement* - (Caduque : mars 1986) - Mobilier.

n° 12 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Budget - *Mise en oeuvre d'une politique de financement des petites et moyennes industries* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1598) - *Entreprises (petites et moyennes).*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5141) : importance du rôle des commerçants et artisans et des prestataires de services dans l'économie - Favorable aux mesures tendant à soutenir le commerce et l'artisanat rural : allègement des droits de mutation, opération pilote, effort en faveur d'une plus grande équité fiscale et sociale - Importance du secteur des services - Interrogation sur l'opportunité de la disparition des incitations fiscales en faveur des économies d'énergie - (p. 5142) : favorable aux initiatives gouvernementales relatives à l'amélioration des relations entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières - Lutte contre le travail clandestin et institution d'une TVA réduite pour les activités d'entretien des entreprises de main-d'oeuvre - Allègement des charges pour l'embauche des jeunes de seize à vingt-cinq ans et création d'emplois - Problème de la retraite des commerçants et artisans - Revalorisation du plafond des ressources ouvrant droit à l'indemnité des assurances maladie - Problème des grandes surfaces - Recul du petit commerce de détail - Abaissement des seuils de création de moyennes et de grandes surfaces à la périphérie des villes et en zone rurale - Evoque le conflit opposant dans le Finistère les adhérents du CDCA à la caisse d'assurance vieillesse - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Art. 71 (p. 5147) : son amendement n° II-7 : responsabilité de la chambre de métiers pour la détermination de la contribution en fonction du coût du stage et du nombre de stagiaires ; retiré.

LEJEUNE (Max), sénateur de la Somme (GD).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Michel Durafour, instituant une journée nationale des Français d'outre-mer [n° 354 (85-86)] (24 avril 1986) - *Cérémonies publiques et fêtes légales.*

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, rétablissant le titre de préfet [n° 388 (85-86)] (22 mai 1986) - *Administration territoriale.*

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - *Défense* - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Section marine - [(n° 70 (86-87) tome 8)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : situation des communes rurales en matière d'éducation** (29 mai 1986) (p. 990).

- **Projet de loi relatif à la recherche scientifique marine et portant modification de la loi n° 76-655 du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République [n° 285 (85-86)]** - (5 juin 1986) - Art. 2 (p. 1390) : son amendement n° 1 : soumission à autorisation de toute activité de recherche scientifique marine, menée dans la mer territoriale ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - Suite de la discussion - (10 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1446) : situation politique, économique et sociale particulièrement difficile en Nouvelle-Calédonie - Majorité du groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de ce projet de loi de programme.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3307, 3308).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3307, 3308).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3307) : étude de la causalité de la criminalité et de la délinquance - Manipulation des statistiques - Abandon des remises de peine systématiques - Terrorisme et politique d'amnistie et d'indulgence du gouvernement précédent - Statistiques relatives au terrorisme depuis 1981 - (p. 3308) : contrôle judiciaire des actions policières - Référence à la loi du 10 juin 1983 sur les contrôles d'identité - Etrangers en situation irrégulière - Liens entre l'accroissement de la délinquance et la présence d'étrangers mal intégrés en France - Criminalité étrangère - Coordination internationale en matière de lutte contre la grande criminalité, le trafic de drogue et le terrorisme.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3307, 3308).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (section marine) (p. 5348, 5349) : évolution des crédits - Force océanique stratégique, FOST - Maintenance des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, SNLE ; refonte d'une partie de la série ; mise en chantier du premier SNLE de la nouvelle génération - Aviation de patrouille maritime : programme des Atlantics de nouvelle génération - Constructions neuves de la force classique : chapitre « grands programmes nouveaux de la marine » ; faible progression des autorisations de programme ; nette augmentation des crédits de paiement - Influence sur le volume global de la flotte future des retards cumulatifs pris - Constance de la part des investissements réservés à la marine par rapport à ceux des autres forces armées malgré le développement de la FOST - (p. 5350) : état de la flotte classique : déclin numérique ; rappelle le rôle fondamental des porte-avions pour une flotte de haute mer ; porte-avions nucléaire ; remplacement futur des avions d'interception Crusader - Inadéquation entre l'augmentation des missions de la marine et l'insuffisance de ses moyens - Demande par les départements d'outre-mer des Caraïbes d'une surveillance maritime dans cette région - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5448) : légère augmentation des crédits - Achèvement au 1^{er} décembre 1987 du rattrapage du rapport constant - Rapatriement des corps des militaires tombés en Indochine, effort particulier de réfection des nécropoles - (p. 5449) : dépôt d'un amendement afin que le rattrapage soit avancé au 1^{er} octobre 1986 -

Situation particulière des veuves de guerre - Proportionnalité des pensions - Souhaite une révision annuelle de la retraite mutualiste des anciens combattants - Problème des anciens combattants d'Afrique du Nord et de l'octroi de la carte du combattant - Absence d'égalité de traitement des générations de combattants - Attribution de la campagne double aux anciens d'Afrique du Nord - Droits des résistants et victimes du nazisme - Article 18 de la loi du 17 janvier 1986 supprimant les forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévues par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre - Souhaite la suppression sans équivoque de toutes les forclusions sans en exclure les combattants volontaires de la résistance - Etablissement du mérite combattant - (p. 5456) : absence de réponse au problème des combattants volontaires de la résistance - Caractère honorifique de la carte de combattant volontaire de la résistance - S'oppose à tout laxisme en matière de forclusion.

LEMARIE (Bernard), sénateur des Côtes-du-Nord (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission d'information effectuée du 5 au 23 septembre, chargée d'étudier la politique sanitaire et sociale en République populaire de Chine [n° 17 (86-87)] (17 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5418, 5419) : lutte contre la toxicomanie - Désintoxication - Sanctions rigoureuses appliquées à l'égard des trafiquants - Vocation de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, mise en place en juillet dernier : coordonner les études législatives, les actions de prévention, la recherche scientifique et les mesures de réinsertion des toxicomanes - Relance des campagnes d'information - Favorable à la mise en vente libre des seringues - (p. 5420) : lutte contre le SIDA : souhaite que le point soit fait par des spécialistes en matière scientifique sur le mode de transmission de

cette maladie - Création d'une fondation contre le SIDA - Evoque l'important problème des manipulations génétiques et des nouvelles techniques de procréation - Evoque les difficultés rencontrées par de nombreuses personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé, lors de l'instruction des dossiers de renouvellement ; demande que des directives soient données aux responsables de la Cotorep pour assurer la continuité dans le versement de l'allocation pour la tierce personne.

LENGLET (Charles-Edmond), sénateur de la Somme (rattaché administrativement au groupe GD).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant du conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (JO Lois et décrets 22 novembre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Article 66A - Industries agricoles et alimentaires - [(n° 69 (86-87) tome 3)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : taxes sur les céréales (26 juin 1986) (p. 1991).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5200) : difficultés financières du secteur des industries agro-alimentaires - Modification des formes de distribution - Endettement important des entreprises du fait des investissements indispensables et du blocage des prix - Stagnation de la demande intérieure - Travaux de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA, et du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts, CEMAGREF - Faiblesse de la recherche privée ; Association de coordination technique pour l'industrie agro-alimentaire, ACTIA - Evolution récente du commerce extérieur agro-alimentaire, tant au niveau sectoriel que géographique - (p. 5201) : aggravation du contexte économique international - Evolutions divergentes des économies européennes, notamment en ce qui concerne l'inflation ; forte pénétration en France des produits provenant de la CEE - Action des pouvoirs publics en faveur de la recherche - Concertation établie avec l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche, ANVAR, pour les aides à l'innovation - Rebudgétisation des crédits du fonds d'intervention et de régularisation du mar-

ché du sucre, FIRS, et de la société interprofessionnelle des oléagineux, protéagineux et cultures textiles, SIDO - Diminution de la subvention de la Sopexa - Activité de l'institut de développement des industries agricoles et alimentaires, IDIA - Suppression de la procédure du Comité interministériel de financement des industries agro-alimentaires, CIFIA - Intervention privilégiée de la prime d'orientation agricole, POA - Perspectives d'avenir des industries agricoles et alimentaires - Nécessaire intervention du Gouvernement auprès des instances communautaires afin que soit permise la production d'éthanol - (p. 5202) : problème de l'incorporation de l'éthanol dans l'essence - Mesures fiscales en faveur des industries agricoles et alimentaires - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ces crédits.

LEOTARD (François), ministre de la culture et de la communication (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

DÉPÔTS

- En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] (11 juin 1986) - Audiovisuel.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon : création audiovisuelle (29 mai 1986) (p. 978, 979).

- Question au Gouvernement, de M. Emile Didier : remboursement aux collectivités locales des relais de télévision en cas de privatisation de TF1 (29 mai 1986) (p. 991).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : cinquantenaire de la disparition de Mermoz (29 mai 1986) (p. 993).

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication* [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1921) : objectifs de ce projet : développement d'un régime d'équilibre et de liberté de la communication - Longue concertation préalable au dépôt de ce projet - Adaptation de la législation à l'évolution technologique de la communication - (p. 1922) : loi du 29 juillet 1982 relative à la communication audiovisuelle maintenant le système monopolistique de la communication - Superposition de trois monopoles : celui de Télédiffusion de France, TDF, de la Société française de production, SFP, et des chaînes publiques de télévision - Echec de ce triple monopole face à la concurrence - Audiovisuel et télécommunications - Fibre optique - Satellites - Câbles - Répartition des fréquences - Fixation des normes techniques - (p. 1923) : enjeux politique, économique et culturel de cette réforme - (p. 1924) : analyse les grands principes de cette réforme - Indépendance de l'information - Création d'une Commission nationale de la communication et des libertés : composition et rôle de cette commission - (p. 1925) : privatisation de la chaîne de télévision TF1 - (p. 1926) : concurrence en matière de télécommunications et de production audiovisuelle - Transparence des transactions - (p. 1927) : redéfinition des missions des sociétés du secteur public : Antenne 2, FR 3, Radio France, Institut national de l'audiovisuel, INA, TDF - *Projet ambitieux tourné vers l'avenir* - (p. 1928) : liberté de l'information - Modernisation des télécommunications - Exception d'irrecevabilité (p. 1938) : discours communiste inadéquat au projet en examen - (p. 1939) : s'oppose à la motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - *Question préalable* (p. 1942) : s'oppose à la motion n° 2, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1972) : réfute les propos de M. Franck Sérusclat relatifs à

un amalgame entre la servilité du journaliste contraint par un monopole et les instituteurs d'une certaine époque - (p. 2012) : processus d'élaboration de la loi - Rappelle les grands principes de ce projet : développement d'un régime d'équilibre et de liberté de la communication - (p. 2013) : liberté d'information des citoyens - Répartition des ondes - Communication - Evolution et financement du service public de l'audiovisuel en France - (p. 2014) : redevance - Création d'une chaîne européenne de télévision - Satellite de télédiffusion - Conditions de privatisation de TF1 - Nomination d'un administrateur provisoire - Missions de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, notamment en matière de concentration, concurrence et pluralisme - (p. 2015) : diffusion des émissions religieuses - Composition de la CNCL - Gestion de TF1 - Respect des règles de concurrence entre les différents médias - Avenir du cinéma français - (p. 2016) : mesures sociales en faveur des salariés de TF1 - Information audiovisuelle libérée de la tutelle politique - Rayonnement de la culture française - Statut de FR3 - Confiance du Gouvernement dans le Sénat - Volonté de réussir cette grande réforme de l'audiovisuel - Ambition du Gouvernement : permettre à la France de rester la première puissance culturelle du monde.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 2019) : historique de l'élaboration de la présente proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Reprise des grands principes de l'ordonnance du 26 août 1944 : transparence, protection contre les influences occultes et les ingérences étrangères ; responsabilité du propriétaire de la publication - (p. 2020) : compétence du juge judiciaire - Absence de discrimination entre les différentes formes de presse - Adhésion du Gouvernement à cette proposition de loi - Nouvelles dispositions insérées par l'Assemblée nationale, relatives aux participations étrangères et aux limites à la concentration - Régime économique de la presse - (p. 2021) : taux de TVA, tarifs postaux et aides directes à la presse - Se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - **Question préalable** (p. 2028) : s'oppose à la motion n° 1, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Demande de vote unique** (p. 2040) - **Art. 5** (p. 2050) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 2 (suppression de cet article relatif à la transparence des publications), n° 3 à n° 9 (informations à communiquer aux lecteurs) et n° 10 (communication aux lecteurs du nom du ou des propriétaires réels de l'entreprise de presse).

- **Hommage à M. Arnaud Tardan, secrétaire général du Sénat** (30 juin 1986) (p. 2082).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - **Motion de renvoi en commission** - (p. 2095) : s'oppose à la motion n° 1711 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - **Art. 3** (p. 2140) : s'oppose à l'amendement n° 283 de M. André Méric (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL) - (p. 2142) : s'oppose aux amendements n° 1174, rédactionnel et n° 1175 de M. Charles Lederman (missions de la CNCL) - (p. 2144, 2145) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 1176 (missions de la CNCL : référence au pluralisme) et n° 1177 (développement des missions de service public) - (p. 2146) : rappelle la création de la 5^e chaîne par le précédent Gouvernement - (p. 2148, 2149) : s'oppose à l'amendement n° 284 de M. André Méric (maintien de la dénomination « Haute Autorité de la communication audiovisuelle ») - (p. 2157) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 285 du même auteur (garantie par la commission du droit de citoyen à une communication libre et pluraliste) - **Après l'art. 3** (p. 2158) : s'oppose à l'amendement n° 287 de M. André Méric (mention de la défense de la langue française et de l'expression des langues régionales dans les missions du service public de la radio et de la télévision) - (p. 2160) : s'oppose à l'amendement n° 290 du même auteur (mission de recherche et création) - (p. 2162) : s'oppose à l'amendement n° 291 du même auteur

(mission de production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - Etablissement d'un mécanisme d'émulation entre secteur public et secteur privé afin de dynamiser la production française et de lutter contre l'invasion des téléfilms étrangers - (p. 2167, 2168) : s'oppose à l'amendement n° 293 du même auteur (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information) - **Titre I** (p. 2169) : s'oppose à l'amendement n° 1015 de M. André Méric (Intitulé : Des institutions de la communication audiovisuelle) - Attribution de fréquences par la CNCL : prise en compte du pluralisme de l'ensemble des médias, y compris de la presse écrite.

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2151) : session extraordinaire ; respect par le Gouvernement du droit d'amendement du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (2 juillet 1986) - **Art. 4** (p. 2184 à 2186) : accepte l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL).

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - **Art. 7** (p. 2245, 2246) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL) - (p. 2247, 2248) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1091 de M. Guy Schmaus, n° 1092 de Mme Rolande Perlican et n° 1093 de M. Fernand Lefort - (p. 2249) : sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1094 de M. Ivan Renar, n° 1090 de M. James Marson, n° 1088 de M. Serge Boucheny et n° 1087 de M. Jean Garcia - (p. 2251) : sur l'amendement n° 123, s'oppose au sous-amendement n° 1641 de M. André Méric - **Après l'art. 7** (p. 2254) : sur l'amendement n° 124 de la commission (secret professionnel pour les membres et agents de la CNCL), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 1095 de M. Bernard-Michel Hugo.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - **Après l'art. 13** (p. 2321) : accepte l'amendement n° 355 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation) - **Art. 12** (suite) (p. 2322) : s'oppose à l'amendement n° 340 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de respect de la personne humaine, d'égalité entre les hommes et femmes et de la protection des enfants et adolescents) - **Art. 14** (p. 2324) : accepte l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales) - (p. 2326) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1107 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 1103 de M. Charles Lederman - (p. 2328 à 2331) : sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1104 de M. Fernand Lefort, n° 1109 de M. Marcel Gargar, n° 1105 de M. Pierre Gamboa, n° 1108 de M. Paul Souffrin et s'en remet à la sagesse du Sénat sur le sous-amendement n° 1747 de M. André Méric - **Art. 15** (p. 2335) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 17 de M. James Marson (concurrence dans la communication audiovisuelle) - (p. 2337) : s'oppose à l'amendement n° 360 de M. André Méric (cas de saisine des autorités administratives et judiciaires par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et des concentrations économiques ; recommandations de la CNCL) - (p. 2338) : concurrence dans les P et T - (p. 2339, 2340) : s'oppose aux amendements de M. James Marson n° 1218 (possibilité pour la CNCL de donner son avis) et n° 1217 (recommandations de la CNCL pour le respect du service public et du pluralisme) - (p. 2341, 2342) : s'oppose aux amendements n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) et n° 1220 de M. Louis Minetti (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme) - (p. 2344) : s'oppose à l'amendement n° 1222 de M. Jacques Eberhard (cas de consultation de la CNCL pour les besoins de l'information ou de l'instruction) - **Art. 16** (p. 2348, 2349) : sur l'amendement n° 134 de la commission, qu'il

accepte, (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), s'oppose aux sous-amendements n° 1648 de M. James Marson et n° 1110 de Mme Rolande Perlican - (p. 2350) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1111 de M. Fernand Lefort - Art. 17 (p. 2354) : accepte les amendements de suppression identiques n° 135 de la commission, n° 19 de M. James Marson et n° 364 de M. André Méric, relatifs au rapport public de la CNCL.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2371, 2372) : bavure de la rue de Mogador le 4 juillet 1986 - Exprime sa confiance vis-à-vis de la police et de la gendarmerie - Pouvoirs de la commission Caillavet - Demande un vote unique sur cet article - (p. 2373, 2374) : s'oppose aux amendements de M. James Marson, n° 20 de suppression (pouvoirs d'investigation de la CNCL) - et n° 1227 (pouvoirs de la CNCL en matière de respect des libertés inscrites dans le préambule de la Constitution ou reconnues par les principes généraux du droit) - (p. 2375) : s'oppose aux amendements n° 1228 de M. James Marson et n° 1230 de Mme Monique Midy, relatifs à l'absence de perquisition dans les entreprises, ainsi qu'à l'amendement n° 1229 de M. James Marson (cas de saisine du tribunal de grande instance par la CNCL et absence de procédure inquisitoriale) - (p. 2376) : accepte l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises) - (p. 2377 à 2379) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1649 de M. James Marson, n° 1112 de M. Paul Souffrin, n° 1106 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1113 de M. Marcel Gargar et n° 1114 de Mme Rolande Perlican - (p. 2380) : s'oppose aux amendements n° 366 de M. André Méric (cas d'autorisation des visites d'entreprises après audition des agents intéressés) et n° 1231 de M. Jean Garcia (visites d'entreprises et protection du secret des sources de l'information) - Art. 19 (p. 2384) : obstruction de l'opposition et volonté de ralentir les débats - Bavure de la rue de Mogador - (p. 2385) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 21 de M. James Marson (représentation de l'Etat en justice par le président de la CNCL) - (p. 2386) : s'oppose à l'amendement n° 1232 de M. Hector Viron (suppression de la possibilité pour la CNCL d'ester en justice au nom de l'Etat) - Demande de réserve des articles 20 à 22 du projet de loi jusqu'à la fin de ce projet (p. 2388) - Art. 23 (p. 2391) : accepte l'amendement de suppression n° 147 de la commission (modalités d'attribution des fréquences radioélectriques) - Avant l'art. 24 (p. 2395) : s'oppose à l'amendement n° 1262 de M. Jean Garcia (concurrence entre les services publics et privés de communication audiovisuelle et recherche de l'amélioration qualitative des programmes) - Art. 24 : demande un vote unique sur cet article - (p. 2396) : s'oppose aux amendements n° 26 de suppression de M. James Marson (rôle de la CNCL dans l'attribution des fréquences radioélectriques) et n° 1263 de M. Pierre Gamboa (substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL) - (p. 2397) : s'oppose aux amendements n° 1264 de M. Serge Boucheny (concession de la CNCL de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences) et n° 1265 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de la CNCL en matière de fréquences après accord de la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle) - Accepte les amendements de la commission n° 148 (rôle de la CNCL en matière d'autorisation de l'usage des bandes de fréquences ou de fréquences dont l'attribution ou l'assignation lui ont été confiées dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) et n° 149 rédactionnel - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1651 de M. James Marson - (p. 2398) : s'oppose à l'amendement n° 384 de M. André Méric (rôle de la CNCL en matière de protection de la réception des signaux émis dans ces bandes) - Section II (p. 2399) : s'oppose à l'amendement n° 1013 de M. André Méric (intitulé ; « Règles applicables aux usages autres que les services de communication audiovisuelle radiodiffusés ») - Art. 25 : demande un vote unique sur cet article - (p. 2400) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 27 de M. James Marson et n° 385 de M. André Méric (modalités de détermination de la procédure d'attribution de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences par la CNCL) - (p. 2401) : s'oppose aux

amendements n° 1266 de M. Marcel Gargar (attribution de l'usage des bandes de fréquences par le Conseil national de la communication audiovisuelle après avis des conseils régionaux) et n° 1267 de Mme Rolande Perlican (attribution de l'usage des bandes de fréquences par le ministre chargé des P et T) - (p. 2402) : attente d'une loi sur les P et T avant le 31 décembre 1987 ; loi multimédias - Art. 26 (p. 2405) : accepte l'amendement de suppression n° 151 de la commission (modalités de détermination de la limite supérieure des fréquences attribuées par la CNCL pour l'exploitation de stations radioélectriques privées) - Après l'art. 26 (p. 2406, 2407) : s'oppose aux amendements n° 387 de M. André Méric (restriction au marché intérieur de la possibilité d'établir des liaisons privées spécialisées par la CNCL) et n° 1270 de M. Paul Souffrin (amnistie des personnes poursuivies pour usage de matériel non homologué ou non conforme) - Art. 27 (p. 2408) : Télédiffusion de France, TDF - Demande un vote unique sur cet article - (p. 2409) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 29 de M. James Marson (conditions d'usage des fréquences radioélectriques pour la diffusion de services de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre) - (p. 2410) : s'oppose aux amendements n° 394 de M. André Méric (définition préalable par décret en Conseil d'Etat des règles, critères et dispositions générales en matière d'usage des fréquences radioélectriques) et n° 1271 de Mme Marie-Claude Beaudeau (référence au programme propre, à l'impartialité, au pluralisme et au temps minimal consacré à la diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2411) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 389 (critères de répartition des fréquences radioélectriques) et n° 397 (respect d'un cahier des charges et modalités de détermination des clauses générales et particulières) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 152 de la commission - (p. 2412) : s'oppose à l'amendement n° 393 de M. André Méric (critère de site d'émission, de zone de couverture potentielle du service et d'altitude de l'antenne) - (p. 2413, 2414) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 398 (précision du critère de protection contre les interférences), n° 396 (critère des modalités de diffusion par les soins de TDF) et n° 395 de M. André Méric (publication des décisions de la CNCL au Journal officiel) - (p. 2415) : s'oppose aux amendements n° 399 de M. André Méric (souveraineté et applicabilité immédiate des décisions de la CNCL ; caractère non suspensif des recours), n° 1272 de M. Bernard-Michel Hugo (obligations particulières pour l'utilisateur ou le propriétaire d'un site d'émission) et n° 392 de M. André Méric (délai de notification des décisions à compter de la délibération de la CNCL et caractère motivé) - (p. 2416, 2417) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 390 (date du début d'utilisation effective des fréquences par le titulaire de l'autorisation) et n° 391 (définition de la durée du délai maximum d'utilisation effective de la fréquence par le titulaire de l'autorisation), et accepte l'amendement n° 388 du même auteur (respect des caractéristiques techniques afin de ne pas provoquer de brouillage) - Après l'art. 27 (p. 2421) : s'oppose à l'amendement n° 400 de M. André Méric (modalités de partage entre plusieurs utilisateurs de l'usage d'une même assignation de fréquences radioélectriques) - Demande de réserve des articles 28, 29 et 30 jusqu'à la fin de l'examen du projet de loi - Art. 31 (p. 2423) : demande un vote unique sur cet article.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2445, 2446) : volonté de l'opposition sénatoriale d'enliser le débat - (p. 2447) : accepte l'amendement n° 156 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (fixation des règles générales de l'exploitation des services privés par plusieurs décrets en Conseil d'Etat) - (p. 2448) : s'oppose à l'amendement n° 433 de M. André Méric (fixation des règles générales de l'exploitation des services privés : caractère public et motivé de l'avis de la CNCL) - (p. 2449) : s'oppose à l'amendement n° 1285 de M. Jacques Eberhard (avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle) - (p. 2450) : s'oppose à l'amendement n° 432 de M. André Méric (cahier des charges) - (p. 2452, 2453) : s'oppose aux amendements du même auteur n° 431 (fixation pour les sociétés de programme d'une durée minimale de programmation) et n° 427 (règles de programmation) - (p. 2454) : s'oppose aux amendements identiques n° 428 de M. André

Méric et n° 1280 de M. Serge Boucheny (fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service) - Volonté de séparer la production de la diffusion - (p. 2456) : s'oppose à l'amendement n° 430 de M. André Méric (part d'émissions produites par les moyens propres des exploitants de services) - (p. 2457) : s'oppose à l'amendement n° 1281 de M. James Marson (part minimale d'émissions produites par la SFP dans la programmation des services privés) - (p. 2458) : accepte l'amendement n° 421 de M. André Méric (fixation de règles applicables au parrainage) - (p. 2459) : s'oppose à l'amendement n° 1286 de M. Jean-Luc Bécart (principe de l'interdiction des coupures publicitaires pour les oeuvres cinématographiques) - (p. 2460) : s'oppose à l'amendement n° 1287 de M. Louis Minetti (principe de sauvegarde des ressources publicitaires de la presse écrite) - (p. 2461) : s'oppose aux amendements n° 1288 de M. Charles Lederman (principe de la sauvegarde des ressources publicitaires des sociétés nationales) et n° 1289 de M. Jacques Eberhard (fixation du régime de diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles par référence à celui des sociétés nationales de programme) - (p. 2462 à 2464) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 422 (fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités de contrôle des messages publicitaires par la commission nationale de déontologie) - (p. 2464) : n° 423 (fixation par décret en Conseil d'Etat du volume maximal de messages publicitaires) et n° 424 (fixation par décret en Conseil d'Etat des critères de détermination des zones géographiques) - (p. 2465) : s'oppose aux amendements du même auteur n° 425 (principe de l'obligation de communiquer à l'autorité compétente les conventions relatives à la programmation) et n° 426 (fixation par décret en Conseil d'Etat de la zone de couverture potentielle du service) - (p. 2466) : s'oppose à l'amendement n° 1290 de M. Camille Vallin (principe de l'obligation de communiquer à la délégation parlementaire de l'audiovisuel les conventions relatives à la programmation) - (p. 2467) : s'oppose à l'amendement n° 1292 de M. Hector Viron (principe de l'obligation de respecter le pluralisme) - Après l'art. 31 (p. 2467 à 2469) : s'oppose à l'amendement n° 435 de M. André Méric (réglementation de l'intervention des pouvoirs publics et des collectivités territoriales dans les services de communication audiovisuelle autorisés par la CNCL) - ainsi qu'aux amendements du même auteur n° 437 et n° 438 (interdiction à l'exploitant d'un service de communication audiovisuelle d'assurer lui-même la diffusion) - Art. 32 (p. 2471) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux obligations particulières pour l'exploitation des services autorisés diffusés par voie hertzienne) - (p. 2472) : s'oppose à l'amendement n° 439 de M. André Méric (publication au Journal officiel des décisions de la CNCL relatives aux obligations visées par cet article) - (p. 2473) : s'oppose aux amendements analogues n° 440 de M. André Méric, n° 1295 de M. Jacques Eberhard et n° 1296 de M. James Marson (portée des obligations figurant dans cet article) - (p. 2474) : s'oppose à l'amendement n° 1297 de M. Camille Vallin (obligations relatives à l'exploitation des services de communication audiovisuelle privés : définition d'une proportion minimale de programmes propres) - Accepte l'amendement n° 1298 de M. René Martin (obligations des services de communication audiovisuelle privés : pluralisme de l'information) - (p. 2475, 2476) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 441 (obligation d'impartialité et de pluralisme de l'information) et n° 443 (obligations en matière de création et de diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2477) : accepte l'amendement n° 158 de la commission (obligation des services privés en matière de première diffusion mondiale d'oeuvres originales d'expression française) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1655 de M. James Marson - (p. 2478) : s'oppose à l'amendement n° 447 de M. André Méric (contribution des services à des actions culturelles ou éducatives : référence aux conditions locales) - (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 1301 de M. Jean Garcia (obligations des services de communication audiovisuelle privés : actions éducatives et culturelles à caractère non lucratif) - (p. 2480) : s'oppose aux amendements n° 448 et n° 449 de M. André Méric (obligation de contribution à l'action de Radio France internationale, RFI, et de Radio France outre-mer, RFO, ainsi qu'à celle d'organismes parti-

cipant à des échanges culturels entre la France et l'étranger) - (p. 2482) : accepte l'amendement n° 160 de la commission (obligation et octroi d'un temps minimum d'antenne aux organismes chargés de la défense des consommateurs).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2505) : adaptation de la législation au futur - Urgence de ce texte - Utilisation par le Gouvernement des moyens qui lui sont donnés par la Constitution et par le Règlement du Sénat - (p. 2507) : s'oppose à l'amendement n° 487 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2508) : s'oppose à l'amendement n° 488 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'action régionale) - (p. 2509) : s'oppose à l'amendement n° 1307 de M. Jean Garcia (détermination des zones géographiques en fonction de l'intérêt des auditeurs) - (p. 2527) : s'oppose à l'amendement n° 456 de M. André Méric (remplacement des mots : « l'objet et les caractéristiques générales » par les mots : « l'objet spécifique et les caractéristiques particulières ») - (p. 2528) : s'oppose à l'amendement n° 1318 de Mme Rolande Perlican (indication des engagements en matière de pluralisme dans les déclarations de candidature) - (p. 2529 à 2533) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 458, n° 459, n° 490, n° 460 et n° 484 relatifs au contenu des déclarations de candidature - (p. 2534) : accepte l'amendement n° 486 de M. André Méric, relatif au contenu des déclarations de candidature - (p. 2535) : s'oppose à l'amendement n° 1320 de M. Ivan Renar (publication de la liste des candidats dans les journaux) - (p. 2536) : s'oppose à l'amendement n° 1321 de Mme Marie-Claude Beauveau (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2539) : s'oppose aux amendements n° 464 et n° 465 de M. André Méric relatifs à l'établissement d'une liste de fréquences par la commission - Demande le retrait de l'amendement n° 466 de M. André Méric (information des candidats inscrits sur la liste par la CNCL) - (p. 2540) : s'oppose à l'amendement n° 1324 de M. Charles Lederman (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître de façon motivée à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service) - S'oppose à l'amendement n° 468 de M. André Méric (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les assignations de fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service).

- Conférence des Présidents - (8 juillet 1986) (p. 2523) : organisation des travaux du Sénat - Nombre des amendements déposés contraire aux règles d'efficacité du travail législatif.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2564, 2565) : s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric, n° 471 et n° 481, relatifs au respect du pluralisme des opinions, et n° 463 (obligation faite aux futurs entrepreneurs de donner des garanties concernant les créations d'emplois) - (p. 2566) : s'oppose à l'amendement n° 472 de M. André Méric (égalité des citoyens devant l'offre de services de communication audiovisuelle) - (p. 2568) : s'oppose à l'amendement n° 491 de M. André Méric (prise en compte des caractéristiques socio-culturelles et linguistiques des zones desservies) - Après l'art. 33 (p. 2569) : s'oppose à l'amendement n° 496 de M. André Méric (concurrence entre TDF et la DGT dans la gestion des fréquences utilisées pour la diffusion des données numériques) - (p. 2571) : s'oppose à l'amendement n° 497 de M. André Méric (création de radios associatives de proximité, indépendantes ou en réseaux) - Art. 34 (p. 2574) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre, s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de M. James Marson - Son amendement de coordination n° 1804 ; adopté lors du vote unique sur cet article (p. 2620) - (p. 2575) : s'oppose à l'amendement n° 1336 de M. Camille Vallin (usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision locale par voie hertzienne terrestre) - (p. 2576) : s'oppose à l'amendement n° 1335 de M. Jacques Eberhard (substitution de la concession de ser-

vice public à l'autorisation préalable) - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 514 (p. 2598), n° 512 (p. 2599), n° 510 et accepte le n° 507 du même auteur (p. 2600); s'oppose aux amendements n° 509 de M. André Méric, n° 1345 de M. Ivan Renar (p. 2601), n° 1346 de Mme Marie-Claude Beaudeau (p. 2602), n° 504 de M. André Méric, n° 1348 de M. Louis Minetti (p. 2603), n° 1349 de M. Charles Lederman et accepte les amendements n° 164 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, et n° 1350 de M. Jacques Eberhard (p. 2604); s'oppose aux amendements n° 1351 de M. Camille Vallin, n° 503 de M. André Méric et accepte l'amendement n° 165 de la commission (p. 2605) - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 506 et n° 500 (p. 2607) - n° 501 (p. 2608), n° 502 (p. 2609), n° 526 (p. 2610), n° 1353 de M. Guy Schmaus, n° 1354 de Mme Monique Midy (p. 2612), n° 1355 de M. Jean Garcia, n° 1356 de M. Serge Boucheny (p. 2614) et n° 1357 de M. Hector Viron (p. 2615) - Après l'art. 34 (p. 2615, 2616): s'oppose à l'amendement n° 499 de M. André Méric (création, composition et mission d'une commission consultative, auprès de la CNCL) - Commission Holleaux - (p. 2617): s'oppose à l'amendement n° 529 de M. André Méric (création et conditions d'exploitation des régies d'espace hertzien).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Demande de vote unique sur les articles 37 et 38 (p. 2654) - Art. 37 (p. 2656): câble - Autonomie des collectivités locales - (p. 2657): liberté des choix techniques et des choix de l'établissement des réseaux relevant de la DGT - Mode d'exploitation; abandon de l'unique possibilité des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC - Rôle de la DGT - S'oppose à l'amendement de suppression n° 39 de M. James Marson (obligations générales relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble) - (p. 2658): s'oppose aux amendements n° 1370 de M. Serge Boucheny (rôle du Conseil national de la communication audiovisuelle), n° 1371 de M. James Marson (rôle de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et demande le retrait de l'amendement n° 547 de M. André Méric (caractère public et motivé de l'avis de la CNCL pour les services de radiodiffusion sonore et de télévision par câble) - Intérêt de la notion de publicité, mais domaine réglementaire - (p. 2659, 2660): s'oppose aux amendements n° 1372 de M. Charles Lederman (avis de la délégation parlementaire pour le service public de la communication audiovisuelle) et n° 1374 de M. Hector Viron (règles relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble en fibre optique) - (p. 2661): s'oppose aux amendements n° 546 de M. André Méric (définition d'un cahier des charges), n° 1375 de M. Marcel Rosette (règles générales de programmation et de respect de l'expression française) et n° 1373 de M. Bernard, Michel Hugo (détermination des conditions du respect du pluralisme) - (p. 2662): s'oppose à l'amendement n° 1377 de M. Pierre Gamboa (conditions générales de production des oeuvres diffusées et de recours aux services de la Société française de production, SFP) - Accepte l'amendement d'harmonisation n° 169 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - (p. 2663, 2664): s'oppose aux amendements n° 1376 de Mme Hélène Luc (règles générales applicables à la publicité et interdiction notamment des coupures publicitaires des oeuvres cinématographiques originales) et n° 548 de M. André Méric (détermination de la zone de couverture potentielle du service) - Art. 38 (p. 2666): s'oppose à l'amendement de suppression n° 40 de M. James Marson (établissement et exploitation des réseaux distribuant par câble les services de radiodiffusion sonore et de télévision) - (p. 2667, 2668): s'oppose aux amendements n° 563 de M. André Méric (modalités de coordination de l'établissement de réseaux câblés locaux sur le territoire national) et n° 1378 de Mme Danielle Bidard-Reydet (réseaux interactifs et fibre optique) - (p. 2670): situation du plan câble - S'oppose à l'amendement n° 564 de M. André Méric (définition des limites géographiques et administratives d'un réseau) - (p. 2672): s'oppose à l'amendement n° 562 de M. André Méric (exclusion des réseaux de moins de 3 000 prises et des antennes communautaires) - (p. 2673): s'oppose aux amendements n° 1384 de M. Ivan Renar (suppression des dispositions de cet article relatives à l'autorisation d'exploitation des réseaux par la CNCL sur proposition des communes ou groupements de communes),

n° 1385 de M. Louis Minetti (concession de l'exploitation des réseaux par la CNCL), n° 1386 de Mme Marie-Claude Beaudeau (autorisation de l'exploitation des réseaux par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 1381 de Mme Rolande Perlican (autorisation de l'exploitation des réseaux et accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2674): s'oppose à l'amendement n° 1382 de M. Fernand Lefort (accord de Télédiffusion de France, TDF) - Accepte les amendements n° 561 de M. André Méric (détermination par décret du délai maximum d'obtention des autorisations) et n° 170 de la commission (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation) - (p. 2675, 2676): sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1129 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1660 de M. James Marson et n° 1810 de M. André Méric - (p. 2677): s'oppose à l'amendement n° 565 de M. André Méric (modalités de délivrance de l'autorisation d'exploitation à une société d'économie mixte locale) - SLEC - (p. 2678): inclusion des sociétés d'économie mixte dans les sociétés - (p. 2685): plan câble.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2786 à 2791): transfert au secteur privé du capital de la société nationale de programme TF1 - Difficultés du secteur audiovisuel français - Evolution des rapports entre la télévision et le pouvoir politique, depuis 1949 - ORTF - Missions respectives du secteur public et de la télévision privée - Création française - Mouvement mondial de désétatisation dans le domaine audiovisuel - Dégradation de la situation financière de TF1 - Diffusion du capital: actionnariat des salariés et actionnariat du grand public - (p. 2801, 2802): absence d'amendements communistes sur cet article - Chasse aux sorcières, « spoil system » - Situation financière de TF1 - Volonté de dialogue du Gouvernement sur cet article - Rapports entre TF1 et la SFP - Relations entre les médias et les pouvoirs financiers - Cahier des charges des chaînes privées - Qualité des productions audiovisuelles - Equilibre entre secteur public et secteur privé de télévision - Actionnariat des salariés; participation de la société des rédacteurs de presse, envisagée par M. André Diligent - Conditions financières de cette privatisation - (p. 2804 à 2817): sur la privatisation de TF1, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 749 à n° 759 et accepte les amendements n° 203 à n° 206 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Après l'art. 61 (p. 2823 à 2826): sur l'amendement n° 207 de la commission (règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1), ses sous-amendements n° 1814, n° 1815, n° 1816 et n° 1820; adoptés (p. 2832) - (p. 2828): sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1036 de M. André Méric - (p. 2828 à 2830): sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1), ses sous-amendements n° 1817, n° 1818, n° 1819 et n° 1821; adoptés (p. 2832) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 1151 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2854, 2855): accepte les amendements de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, rédactionnel n° 209 et d'harmonisation n° 210; s'oppose à l'amendement n° 762 de M. André Méric (obligation de retransmission des programmes au profit des usagers des réseaux câblés) - (p. 2856 à 2859): sur l'amendement n° 211 de la commission, qu'il accepte (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson, n° 1153, n° 1717, n° 1155, n° 1154 ainsi qu'au sous-amendement n° 1037 de M. André Méric et accepte le sous-amendement n° 1152 de M. James Marson - (p. 2860 à 2862): s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 809 (fixation du cahier des charges par décret en Conseil d'Etat après avis de la CNCL), n° 763 (protection des droits acquis par l'INA sur les documents qu'il conserve) et n° 764 (obligations en matière de communication sociale pour la société reprenneuse de TF1) - (p. 2863): s'oppose à l'amendement n° 772 de M. André Méric (cas d'obligation de retransmission et coût total des opérations) - (p. 2865): cahier des charges de TF1 - Emissions religieuses - (p. 2866 à 2868): s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 783 (modalités de participation de la société privatisée au développement de la communication audiovisuelle), n° 784 (prise en compte des besoins contemporains en

matière d'information, d'éducation, de temps libre et de culture), n° 786 (émissions religieuses) et n° 797 (communications du Gouvernement et droit de réplique) - (p. 2869, 2870) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 799 (prise en compte par la société privatisée des recommandations de la CNCL lors des consultations électorales), n° 810 (grève et service minimum), n° 811 (défense de la langue française par la société privatisée), et n° 815 (promotion du patrimoine culturel national) - (p. 2871, 2872) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 824 (conservation des documents et rôle de l'INA) et n° 829 (dépôt des oeuvres et documents audiovisuels à l'INA par la société privatisée et absence de transfert de droits ou obligations) - (p. 2873) : sur l'amendement n° 832 de M. André Méric, qu'il accepte (liens entre la société reprenneuse de TF1 et la SFP en matière de création), son sous-amendement n° 1824 ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2877) - (p. 2874, 2875) : s'oppose aux amendements n° 1522 de M. Fernand Lefort (obligations minimales du cahier des charges : part de la production nationale dans la programmation des oeuvres cinématographiques), n° 1523 de M. Ivan Renar (obligations minimales du cahier des charges et limitation à la concentration dans les médias) et n° 1524 de M. Jean-Luc Bécart (obligations minimales du cahier des charges et participation par la société reprenneuse de TF1 à la résorption du déficit de TDF) - Après l'art. 62 (p. 2877) : s'oppose à l'amendement n° 773 de M. André Méric (émissions musicales).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2899) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF 1), s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric, n° 1038 et n° 1039 - (p. 2903) : s'oppose à l'amendement n° 850 de M. André Méric (évaluation de TF 1 et prise en compte de tous les éléments de l'actif) - **Demande de vote unique sur les articles 64 à 107** (p. 2909) - Art. 64 (suite) (p. 2911) : s'oppose à l'amendement n° 1529 de M. James Marson (interdiction de candidature aux personnes détenant le contrôle de plusieurs quotidiens ou hebdomadaires de la presse écrite) - (p. 2912) : sur l'amendement n° 213 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (constitution des groupes d'acquéreurs ; seuil du capital pouvant être acquis par des personnes étrangères), son sous-amendement n° 1822 ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 67 (p. 2944) : s'oppose à l'amendement n° 896 de M. André Méric, ainsi qu'aux amendements identiques, n° 897 du même auteur et n° 1544 de M. Charles Lederman (représentation des différentes catégories d'actionnaires au conseil d'administration au prorata de leur participation au capital de la société) - (p. 2945) : s'oppose à l'amendement n° 219 de la commission (suppression des dispositions relatives à la représentation de l'Etat au conseil d'administration) - Son amendement n° 1827 : représentation de l'Etat au conseil d'administration à partir de la cession ; adopté lors du vote unique - (p. 2952, 2953) : accepte l'amendement n° 220 de la commission (suppression de cet article relatif à la cession par l'Etat de ses participations dans le capital de la Société française de production, SFP) - Art. 70 (p. 2955) : s'oppose aux amendements identiques n° 72 de M. James Marson (suppression de cet article maintenant le contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat) et n° 901 de M. André Méric (suppression de cet article maintenant le contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 71 (p. 2984) : sur l'amendement n° 223 de la commission relatif aux relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma, son sous-amendement n° 1828 ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur ce même amendement, accepte les sous-amendements n° 1049 et 1050 de M. Pierre-Christian Taittinger - (p. 2989) : sur ce même amendement n° 223 de la commission, accepte les sous-amendements n° 1049 et n° 1050 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Après l'art. 71** (p. 2991) : accepte l'amendement n° 224 de la commission (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'indus-

trie des programmes audiovisuels) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 1055 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Problème de la redevance du ressort de la loi de finances** - Suppression de la taxe défavorable à l'industrie vidéo - Accepte l'amendement n° 1054 de M. Charles Jolibois (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels) - Art. 72 (p. 2994) : accepte l'amendement de suppression n° 225 de la commission (délai d'exploitation des films sous forme de vidéo-cassette ou de vidéo-disque) - (p. 2995) : sur l'amendement n° 226 de la commission (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques), son sous-amendement n° 1829 ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1707 de M. Charles Lederman - Art. 73 (p. 2999) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 75 de M. James Marson et n° 924 de M. André Méric (sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom) - (p. 2999 à 3002) : sur le même objet, accepte les amendements de la commission n° 227 et n° 228 et s'oppose aux amendements n° 1555 de M. Guy Schmaus, n° 1557 de M. James Marson, n° 1556 de Mme Monique Midy et n° 925 de M. André Méric - **Après l'art. 73** : accepte l'amendement n° 229 de la commission (sanctions applicables en cas de non information de la CNCL des acquisitions de participations dans le capital des sociétés titulaires d'une autorisation relative à un service de communication audiovisuelle) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1708 de M. James Marson - Art. 74 (p. 3003) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 76 de M. James Marson et n° 926 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi) - (p. 3004) : s'oppose aux amendements n° 1558 de M. Jean Garcia et n° 1559 de M. Serge Boucheny, sur le même objet - (p. 3005) : accepte l'amendement n° 230 de la commission, sur le même objet - Art. 75 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 77 de M. James Marson (sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision) - **Après l'art. 75** (p. 3006) : s'oppose à l'amendement n° 930 de M. André Méric (sanctions pénales à l'encontre des contrevenants aux dispositions de l'article 45) - Art. 76 (p. 3007, 3008) : s'oppose aux amendements n° 78 de M. James Marson, n° 931 de M. André Méric, n° 1562 de M. Marcel Rosette, n° 1563 de Mme Hélène Luc, n° 1566 de M. Paul Souffrin, n° 1567 de M. Marcel Gargar et n° 1565 de Mme Danielle Bidard-Reydet, relatifs aux sanctions pénales des émissions illégales - Art. 77 (p. 3009) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 79 de M. James Marson et n° 932 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques) - (p. 3010) : s'oppose à l'amendement n° 231 de la commission (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 1056 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Avant l'art. 78** (p. 3012) : s'oppose à l'amendement n° 1572 de M. Charles Lederman (application des titres I à V du livre premier du code du travail aux réalisateurs professionnels) - Art. 78 (p. 3014 à 3018) : sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 942, n° 937, n° 938, n° 934, n° 933, n° 941, n° 940, et à l'amendement n° 973 de Mme Rolande Perlican - **Après l'art. 78** (p. 3018, 3019) : s'oppose aux amendements n° 1576 de M. Ivan Renar (rôle et conditions d'exercice de la profession de réalisateur) et n° 1575 de M. Louis Perrein (création et composition du comité national de la publicité audiovisuelle) - Art. 79 (p. 3020, 3021) : s'oppose aux amendements n° 81 de M. James Marson, n° 943, n° 944, n° 945 de M. André Méric et n° 1577 de M. Fernand Lefort, relatifs à la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Après l'art. 79** (p. 3028) : accepte l'amendement n° 233 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (établissement et utilisation de certaines

liaisons de télécommunications, après autorisation de la CNCL), et sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1706 de M. James Marson - (p. 3029) : s'oppose à l'amendement n° 1578 de M. Fernand Lefort (présomption de contrat de travail de réalisateur) - **Art. 80** (p. 3031) : s'oppose à l'amendement n° 1579 de M. Ivan Renar (extension du champ d'application du droit de réponse) - **Après l'art. 80** (p. 3032) : s'oppose à l'amendement n° 1580 de Mme Marie-Claude Beaudeau (définition du réalisateur) - **Art. 81** (p. 3034) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 83 de M. James Marson (immunité parlementaire afférente à la fonction de directeur de la publication ; conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes) - Sur les conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 948 (p. 3035), n° 949 (p. 3036) et n° 947 (p. 3038) - **Rappel au règlement, de M. Jean-Pierre Bayle** (p. 3037) : suppression de la taxe sur les magnétoscopes envisagée dans la prochaine loi de finances - **Art. 82** (p. 3040, 3041) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 84 de M. James Marson et n° 950 de M. André Méric (envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux), n° 1583 de M. Jean-Luc Bécart (envoi à la délégation parlementaire pour l'audiovisuel d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) et n° 1584 de M. Louis Minetti (envoi au Conseil national de la communication audiovisuelle d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - **Après l'art. 82** : s'oppose à l'amendement n° 1585 de M. Louis Minetti (résiliation d'un contrat de réalisation) - Disposition ne relevant pas du présent projet de loi - **Art. 83** (p. 3042) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 85 de M. James Marson (tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications) et n° 1586 de M. Charles Lederman (tutelle du Conseil national de la communication audiovisuelle sur l'installation des réseaux de télécommunications) - **Après l'art. 83** (p. 3043) : s'oppose à l'amendement n° 1587 de Mme Monique Midy (période de préavis en cas de résiliation d'un contrat de réalisation) - **Art. 84** (p. 3045) : s'oppose aux amendements, de suppression n° 86 de M. James Marson (dispositions spécifiques applicables à la région de Corse) et de coordination n° 1588 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 84** : s'oppose à l'amendement n° 1589 de M. Pierre Gamboa (indemnité de rupture de contrat pour les réalisateurs) - **Art. 85** (p. 3046) : accepte l'amendement n° 234 de la commission (droit commun applicable à Mayotte pour la diffusion des oeuvres cinématographiques) et s'oppose aux amendements de suppression n° 87 de M. James Marson (régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques instauré pour les TOM et Mayotte) et n° 952 de M. André Méric (consultation préalable des assemblées territoriales sur le régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques dans les TOM et à Mayotte) - **Après l'art. 85** : demande la réserve de l'amendement de coordination n° 235 de la commission, jusqu'après le vote sur l'article 107 - **Art. 86** (p. 3048) : sur les dispositions applicables aux régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, s'oppose aux amendements, de suppression n° 88 de M. James Marson et de coordination n° 1591 de M. Camille Vallin - **Art. 87** : sur les dispositions applicables au territoire de la Polynésie française, s'oppose aux amendements, de suppression n° 89 de M. James Marson et de coordination n° 1593 de M. René Martin - **Après l'art. 87** (p. 3049) : s'oppose à l'amendement n° 1594 de Mme Rolande Perlican (institution d'une clause de conscience pour les réalisateurs professionnels) - **Art. 88** : sur les dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie, s'oppose aux amendements, de suppression n° 90 de M. James Marson et de coordination n° 1595 de M. Guy Schmaus - **Après l'art. 88** (p. 3050) : s'oppose à l'amendement n° 1596 de M. Fernand Lefort (droits des réalisateurs ; rémunération spéciale pour tout travail non prévu dans le contrat initial) - **Art. 89** : sur les dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon, s'oppose aux amendements, de suppression n° 91 de M. James Marson et de coordination n° 1597 de Mme Monique Midy - **Après l'art. 89** (p. 3051) : accepte l'amendement

n° 251 de M. Charles de Cuttoli (avis émis par le Conseil supérieur des français de l'étranger sur la politique de la communication audiovisuelle de la France à l'étranger) - (p. 3052) : s'oppose à l'amendement n° 1598 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rémunération des oeuvres réalisées, mais non diffusées ; droits de reproduction ou de rediffusion) - **Art. 90** (p. 3053) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 92 de M. James Marson (dispositions particulières applicables dans les zones de montagne) et à l'amendement n° 1599 de M. Jean Garcia (priorité accordée aux services publics de radiodiffusion et de télévision déjà installés dans les zones de montagne) - **Art. 92** (p. 3054) : s'oppose aux amendements de suppression n° 94 de M. James Marson et n° 953 de M. André Méric (maintien en fonction de la Haute Autorité jusqu'à l'installation de la CNCL) - (p. 3055) : accepte l'amendement rédactionnel n° 236 de la commission - **Art. 94** (p. 3057, 3058) : sur la constitution initiale de la CNCL, s'oppose aux amendements de suppression, n° 96 de M. James Marson et n° 956 de M. André Méric, accepte l'amendement n° 237 de la commission, et sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric n° 1776 à n° 1780 - **Art. 95** (p. 3061 à 3063) : sur la tutelle de la CNCL sur les services de la DGT et de TDF, s'oppose aux amendements de suppression n° 97 de M. James Marson et n° 958 de M. André Méric, aux amendements n° 959 à n° 961 de M. André Méric et à l'amendement n° 1606 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 95** (p. 3063) : s'oppose à l'amendement n° 962 de M. André Méric (avenir des personnels des services privatisés) - Problèmes du personnel de TF1 réglés par les propositions de la commission spéciale aux articles 70 et 70 bis - (p. 3064) : s'oppose à l'amendement n° 1608 de M. James Marson (protection des réalisateurs) - **Art. 96** (p. 3065) : retrait de cet article relatif à la nomination d'un administrateur provisoire de TF1 - **Après l'art. 96** (p. 3066) : s'oppose à l'amendement de codification n° 1614 de Mme Danielle Bidard-Reydet (droits et situation sociale des réalisateurs professionnels) - **Art. 100** (p. 3067) : sur le maintien en vigueur des autorisations accordées par la Haute Autorité, s'oppose à l'amendement de suppression n° 102 de M. James Marson et à l'amendement n° 1001 de M. André Méric - **Art. 101** (p. 3068, 3069) : sur le régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision, accepte l'amendement n° 243 de la commission et s'oppose aux amendements, de suppression n° 103 de M. James Marson, n° 1002 de M. André Méric et n° 1631 de M. Guy Schmaus - **Retrait des articles 102 et 103** : retrait de ces deux articles, relatifs respectivement au maintien de la concession accordée à Canal Plus et à la résiliation des concessions accordées à la Cinq et à TV6 - **Art. 104** (p. 3071) : accepte l'amendement de suppression n° 1807 de la commission (annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe) - **Demande de vote unique et motion d'ordre** (p. 3073) - **Art. 28** (p. 3074 à 3076) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion utilisées actuellement par TDF à leur bénéfice, s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 401, n° 402 et n° 403 ; accepte l'amendement n° 154 de la commission et s'oppose aux amendements n° 1273 de M. Charles Lederman et n° 1274 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 404 de M. André Méric (achèvement des programmes en cours concernant Radio France, FR3, RFO, la Cinq et TV6 ; réservation des assignations de fréquences correspondantes) - **Art. 29** (p. 3077 à 3081) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, s'oppose aux amendements, de suppression n° 31 de M. James Marson, n° 410 et n° 409 de M. André Méric, n° 1275 de M. Camille Vallin, n° 408 de M. André Méric, n° 1276 de M. René Martin, n° 411 de M. André Méric, n° 1277 de M. Guy Schmaus, n° 406 et n° 407 de M. André Méric et n° 1278 de Mme Monique Midy - **Après l'art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 412 de M. André Méric (poursuite du service assuré actuellement par la Cinq) - **Art. 30** (p. 3082) : demande le retrait de cet article, par coordination avec le retrait de l'article 103 relatif à la résiliation des concessions de la cinquième et de la sixième chaînes - **Chapitre III** (p. 3083) : s'oppose à l'amendement n° 566 de M. André Méric (intitulé ; « Titre III : Dispositions relatives à l'équi-

libre entre les médias ») - Après l'art. 38 : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 569 (champ d'application des dispositions communes à l'ensemble des supports de communication) et n° 567 (liberté de communication) - (p. 3084) : s'oppose aux amendements n° 568 et n° 570 de M. André Méric (droits à respecter par toute entreprise de communication) - Avant l'art. 39 (p. 3085) : s'oppose à l'amendement n° 574 de M. André Méric (conservation et exploitation des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme) - Après l'art. 42 : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 585, n° 590 et n° 592 (concentration limitée des services de télévision par voie hertzienne) - (p. 3086) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 591 (concentration limitée des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne), n° 593 (impossibilité pour une personne ou un groupe, en position dominante dans le secteur de la presse écrite, d'assurer ou de contrôler un service de radio ou de télévision) et n° 594 (aux concentrations entre les médias audiovisuels et les quotidiens d'information politique).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 45 (suite) (p. 3093 à 3096) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 615 (identification des messages publicitaires ; transparence des tarifs et égalité de traitement vis-à-vis des annonceurs), n° 616 (équipe rédactionnelle autonome dans chaque publication de presse et chaque service de communication audiovisuelle), n° 617 (taux maximal de programmes provenant du même fournisseur par rapport à la durée totale de la programmation d'un service de radio ou de télévision), n° 618 (absence de contrôle par une même personne de plusieurs services de radiodiffusion et de télévision dont les zones de desserte sont continues ou se recoupent) et n° 619 (absence de cumul entre le contrôle d'un quotidien de presse et une concession ou une autorisation pour un service de télévision par voie hertzienne sur la même zone) - (p. 3097) : secteur public de l'audiovisuel - Rôle, missions et définition des entreprises du secteur public - Conception étatique du service public - Retard dans le satellite et dans le câble - Absence de réelle cohérence câble-satellite - (p. 3098) : retard pour le magnétoscope et la vidéo ; taxe sur les magnétoscopes dès 1983 - Liberté des options données aux communes pour le choix de leur réseau câblé - Satellite et suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Dépassement des notions de monopole, des contraintes inutiles ou archaïques et de la conception étatique du service public - Réponse aux défis du futur : concurrence internationale des programmes ; concurrence du secteur privé ; division internationale du travail en matière de production et d'images - Mission du secteur public - Coût du secteur public audiovisuel - Déficit budgétaire et politique de rigueur - Gestion actuelle du secteur public - (p. 3099) : diminution de la redevance télévision - Tarif de la publicité - Création audiovisuelle dans le secteur public - Personnel, budget d'exploitation et mission à venir des différentes sociétés du secteur public - (p. 3100) : construction législative : procédure d'action de la CNCL ; privatisation de TFI ; secteur public - Art. 48 (p. 3107) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 50 de M. James Marson et n° 628 de M. André Méric (sociétés nationales de programme) - (p. 3107 à 3109) : sur la mission du service public, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 367, n° 630 et n° 631 - (p. 3110) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1438 de M. Bernard-Michel Hugo et n° 632 de M. André Méric - (p. 3112 à 3114) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 633 (rôle des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public), n° 634 (société de commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels) et n° 629 (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore ; choeurs et orchestres de Radio France) - (p. 3115) : sur l'amendement n° 182 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion) qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 1668 de M. James Marson - (p. 3117) : s'oppose à l'amendement n° 636 de M. André Méric, (sociétés nationales de programme chargées de la conception et de la programmation d'émissions dont elles font assurer la diffusion sur le territoire) - (p. 3119, 3120) : s'oppose aux amendements de M.

André Méric, n° 638 (société nationale chargée de la coordination des sociétés régionales de télévision) et n° 639 (société nationale de programme chargée de la coordination des sociétés régionales et territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision) - (p. 3121) : sur l'amendement rédactionnel n° 183 de la commission, qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 1669 de M. James Marson - (p. 3122, 3123) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 644 (émissions de radiodiffusion sonore du secteur public), n° 642 (suppression des dispositions de cet article relatives aux modalités de financement par des ressources budgétaires) et n° 640 (activités et obligations de Radio France Internationale, RFI) - (p. 3124, 3125) : accepte l'amendement n° 184 de la commission (conditions de production par les sociétés nationales de programme) - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 643 (suppression des dispositions de cet article relatives à la commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels par les sociétés nationales de programme) et n° 645 (modalités de gestion des choeurs et orchestres de Radio France) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 185 de la commission - S'oppose aux amendements n° 1442 de M. Guy Schmaus (conditions de commercialisation des oeuvres par une société) et n° 1443 de Mme Hélène Luc (commercialisation des oeuvres par une société publique) - (p. 3127) : s'oppose à l'amendement n° 641 de M. André Méric (Agence internationale d'images de télévision, AITV) - Accepte l'amendement n° 250 de la commission (constitution et composition du comité consultatif des programmes) - Après l'art. 48 (p. 3128) : sur la possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite, accepte l'amendement n° 186 de la commission et (p. 3129 à 3133), les sous-amendements de M. André Méric n° 1033, n° 534 et n° 1034, ainsi que les sous-amendements de M. James Marson n° 1671 et n° 1672 - Accepte l'amendement n° 187 de la commission (statut juridique des sociétés nationales de programme) - (p. 3132, 3133) : s'oppose aux amendements n° 646, n° 647 et n° 648 de M. André Méric, relatifs aux sociétés régionales, à la commercialisation à l'étranger et aux sociétés de radiodiffusion sonore et de télévision dans les régions d'outre-mer - Avant l'art. 49 (p. 3133) : s'oppose à l'amendement n° 649 de M. André Méric (capacité de production des sociétés de programme) - Art. 49 : sur la composition du capital des sociétés nationales de programme et la composition de leurs conseils d'administration, s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 51 de M. James Marson et n° 650 de M. André Méric (p. 3135), aux amendements de M. André Méric, n° 651 et n° 652 (p. 3136), à l'amendement de M. Pierre Gamboa n° 1446, aux amendements de M. André Méric, n° 653 et n° 655 (p. 3137), n° 1451 de M. Paul Souffrin, n° 656 de M. André Méric (p. 3138), et aux amendements de M. André Méric, n° 654 et n° 657 (p. 3139) - (p. 3140) : sur l'amendement n° 264 de M. André Diligent (nomination des présidents des sociétés nationales de programme), son sous-amendement n° 1830 ; adopté lors du vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3142, 3144) : s'oppose, sur le même objet, aux amendements n° 658 de M. André Méric et n° 1452 de M. Jean-Luc Bécart - Radio France Internationale, RFI - Avant l'art. 50 (p. 3146) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 659 (répartition du capital de Radio France Outre-mer) et n° 660 (France Média International) - Art. 50 (p. 3149 à 3151) : sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 52 de M. James Marson et n° 661 de M. André Méric, ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 663 et n° 668, n° 664 et n° 667 - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1462 de M. Ivan Renar et n° 1463 de M. Jean-Luc Bécart - (p. 3152) : sur l'amendement n° 189 de la commission (Régie française de publicité), s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson n° 1675 et n° 1676 - (p. 3153) : son sous-amendement n° 1831 ; adopté lors du vote unique - (p. 3156) : sur le parrainage des émissions, s'oppose aux amendements n° 1465 de M. Charles Lederman et n° 662 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Après l'art. 51 (p. 3179) : s'oppose à l'amendement n° 689 de M. André Méric (archives des sociétés nationales de radiodiffusion

sonore et de télévision, propriété de l'INCA passé un délai de cinq ans) - Art. 52 (p. 3181 à 3187) : sur le conseil d'administration de l'INA, s'oppose aux amendements n° 54 de suppression et n° 1453 de M. James Marson, n° 1476 de M. Paul Souffrin, n° 1477 et n° 1478 de M. Marcel Gargar, n° 1479 de Mme Rolande Perlican, n° 690, n° 691, n° 692, n° 699, n° 695, n° 697, n° 693, n° 696 et n° 698 de M. André Méric - (p. 3186) : participation du Gouvernement au travail législatif - Record historique des débats devant le Sénat depuis le début de la Ve République - Utilisation normale par le Gouvernement du règlement du Sénat - Mission consultative du CNCA - Avant l'art. 52 (p. 3188) : s'oppose à l'amendement n° 700 de M. André Méric (conservation obligatoire des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme et de certaines oeuvres radiophoniques ou télévisuelles) - Après l'art. 53 : s'oppose à l'amendement n° 701 de M. André Méric (composition des ressources de l'établissement public) - Art. 53 (p. 3190 à 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes de sociétés nationales, s'oppose aux amendements n° 55 de suppression de M. James Marson, n° 1480 de M. Ivan Renar, n° 1481 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1482 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1483 de M. Louis Minetti, n° 1484 de M. Charles Lederman, n° 1485 de M. Jacques Eberhard, n° 1486 de M. Camille Vallin, n° 1487 de M. René Martin, n° 702 à n° 710 de M. André Méric - Avant l'art. 54 (p. 3200) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 711 et n° 712 relatifs au rétablissement du conseil d'administration et aux ressources de l'établissement public de diffusion.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 98 (p. 3256) : sur les dispositions transitoires applicables à TDF, s'oppose aux amendements n° 985 et n° 987 de M. André Méric - Art. 99 (p. 3257 à 3259) : sur les transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel, demande le retrait de l'amendement n° 997 de M. André Méric, accepte les amendements n° 241 et n° 242 de la commission, n° 999 de M. André Méric et s'oppose au n° 1629 de M. Camille Vallin - Retrait des chapitres II et III du titre premier : retrait du chapitre II, articles 20, 21 et 22 relatifs à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle, et du chapitre III relatif au Conseil national de la communication audiovisuelle - Dépôt d'un amendement à l'article 106 visant au maintien des articles correspondant de la loi de 1982 - Après l'art. 22 (p. 3260) : demande le retrait de l'amendement n° 1045 de M. Pierre-Christian Taïtinger (création, auprès du centre national de la cinématographie, d'une commission de diffusion des oeuvres cinématographiques) - Art. 106 (p. 3261) : sur les abrogations diverses, s'oppose aux amendements de suppression n° 108 de M. James Marson et n° 1011 de M. André Méric - Son amendement n° 1836 : maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives à la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle et au Conseil national de la communication audiovisuelle ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 107 (p. 3262) : s'oppose aux amendements de suppression n° 109 de M. James Marson et n° 1014 de M. André Méric (abrogation des articles de la loi de 1982 relatifs aux compétences de la Haute Autorité) - (p. 3263) : accepte l'amendement rédactionnel n° 247 de la commission - Après l'art. 106 (p. 3264) : accepte l'amendement n° 1837 de la commission (conseil national de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Coordination - Titre I avant l'art. 4 (p. 3272) : accepte l'amendement de coordination n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Art. 14 : accepte l'amendement de coordination n° 2 de la commission - Art. 24 : accepte l'amendement d'harmonisation n° 3 de la commission - Art. 31 : accepte l'amendement de codification n° 4 de la commission - Art. 33 (p. 3273) : accepte l'amendement de codification n° 5 de la commission - Art. 34 : accepte l'amendement de codification n° 6 de la commission - (p. 3274) : accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de la commission - Art. 35 : accepte l'amendement de coordination n° 8 de la commission - Art. 65 : accepte l'amendement d'harmonisation n° 9 de la commission - Art. 72 bis : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la

commission - Sur l'ensemble (p. 3274, 3275) : rôle du Parlement - Collaboration des représentants des syndicats et des professionnels de l'audiovisuel - Indépendance de l'information, emploi et avenir - Création d'emplois dans le secteur de la communication : télécommunications, informatique et audiovisuel - Rôle du ministère de la communication - Service public et modalités d'expression des opinions - Libéralisation du secteur de la communication - Culture de l'image - (p. 3276) : référence aux lois Savary et à la loi sur les nationalisations - Privatisation de TF1 - Vote bloqué - Avis du Conseil constitutionnel - Suppression de l'administrateur provisoire de TF1 - Concessions de la cinquième et de la sixième chaînes - Ordonnances sur la privatisation - Destinataires de la cession du capital - Travaux de la commission spéciale - Nombre d'amendements déposés et d'heures de débats - (p. 3277) : attitude d'obstruction de la part de l'opposition - CNCL - TF1 - TDF - Evolution de FR3.

- Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3830) : désignation des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Rémunération des agents de la CNCL - Pouvoirs de la CNCL en matière d'autorisations - Radio-France internationale, RFI - Durée des autorisations - Câble - Equilibre financier du secteur public - Suppression de la redevance sur les magnétoscopes - (p. 3831) : baisse de la redevance télévision - Affectation à la création audiovisuelle d'une partie du produit de la privatisation de TF1 - Plafonnement de la publicité - Modalités de financement du secteur public ; équilibre avec la presse écrite et le cinéma - Organisation des campagnes électorales - Financement des partis politiques - Nombre d'amendements déposés par le groupe socialiste - Recours à l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale et au vote bloqué au Sénat - (p. 3832) : dépôt d'amendements sur le texte de la commission mixte paritaire - Inscription des crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la CNCL au budget général de l'Etat - Répartition par le Gouvernement des ressources publicitaires entre les chaînes - Plafonnement des ressources publicitaires - Volet social d'accompagnement de la privatisation de TF1 ; cas des réalisateurs - Coupures publicitaires - Création audiovisuelle française - (p. 3833) : recettes publicitaires de RTL-télévision - Recours à des téléfilms ; exemple de la 5 - Cinéma - Annulation des autorisations délivrées pour l'usage des quatre canaux de TDF1 et TDF2 ; réflexion sur l'attribution de ces canaux - Retard de la France dans les domaines du câble, de la vidéo et du satellite - Art. 7 (p. 3836) : son amendement n° 1 : inscription des crédits nécessaires à l'accomplissement des missions de la CNCL au budget général de l'Etat ; adopté avec l'ensemble du texte - Art. 55 (p. 3845) : son amendement n° 2 : approbation par le Parlement des recettes publicitaires des sociétés nationales de programme et plafonnement de ces recettes jusqu'en 1989 ; adopté avec l'ensemble du texte - Art. 70 (p. 3850) : son amendement n° 3 : suppression des dispositions de cet article relatives aux réalisateurs salariés de TF1 ; adopté avec l'ensemble du texte - Art. 72 bis (p. 3851) : son amendement n° 4 : suppression des dispositions relatives à la durée des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques ; adopté - Art. 94 (p. 3854) : son amendement n° 5 : délai de désignation par le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, de certains membres de la CNCL ; adopté - Art. 104 : son amendement n° 6 : date d'annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe ; adopté - Sur l'ensemble (p. 3857, 3858) : rôles respectifs du Parlement et du Gouvernement.

- Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3960) : présentation d'un projet de loi tirant les conséquences des décisions du Conseil constitutionnel des 25 juillet et 18 septembre 1986 et complétant les lois des 1^{er} août et 30 septembre 1986 - Dispositions de la loi sur la liberté de communication favorables au pluralisme - Compétences de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL ; autorisations d'exploitation des chaînes de télévi-

sion et de radio - Application à l'audiovisuel du droit commun de la concurrence (loi de 1977 sur les ententes illicites et les abus de positions dominantes) - Fixation de seuils en matière de concentration - Complexité et difficulté d'application des législations anticoncentrations - (p. 3961) : autonomie accordée à la CNCL en matière de sanction des atteintes au pluralisme - Décision du Conseil constitutionnel : annulation des dispositions concernant les concentrations ; référence à l'article 34 de la Constitution ; obligation faite au Gouvernement d'élaborer une réglementation détaillée en matière de concentration - Retard de la France dans les nouvelles technologies de l'audiovisuel : réseau câblé, vidéo, satellite et dans la constitution de groupes multimédias ; supériorité des concurrents européens (Bertelsmann, Berlusconi, Murdoch) - (p. 3962) : ouverture du marché français aux groupes étrangers en vertu du traité de Rome - Mouvement de déréglementation aux Etats-Unis - Internationalisation de la production et de la diffusion des images ; compétition internationale - Mouvement de restructuration et de concentration des groupements multimédias - Objectifs du projet de loi : permettre à des capitaux provenant de la presse écrite et à des capitaux extérieurs de s'investir dans l'audiovisuel - Conditions d'exploitation des services de communication audiovisuelle - Limitation des concentrations dans la presse écrite et dans les télévisions - (p. 3963) : fixation de seuils d'interdiction en matière de concentration : réglementation tendant à éviter toute position dominante sur un moyen de communication ; réglementation multimédias à l'échelon national, local et régional - Application à l'audiovisuel du droit commun de la concurrence : loi du 19 juillet 1977, prochainement abrogée par l'ordonnance relative à la liberté des prix et à la concurrence - Projet s'inspirant directement des observations du Conseil constitutionnel ; dispositif plus contraignant que les réglementations anticoncentration en vigueur dans les pays étrangers (Italie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, RFA) - (p. 3964) : volonté de donner à la CNCL les moyens d'exercer ses pouvoirs - Nécessité d'éviter une déstabilisation brutale des marchés publicitaires et volonté de garder un secteur public fort - Création d'un observatoire du marché publicitaire ; retard du marché publicitaire français - Plafonnement des recettes publicitaires du secteur public - Recouvrement de la redevance - Volonté d'éviter un conflit institutionnel et de ne pas entraver le développement de l'audiovisuel français - (p. 3982) : conséquences de la décision du Conseil constitutionnel - (p. 3983) : débat sur l'audiovisuel : record historique de durée depuis le début de la Ve République - Volonté du Gouvernement de limiter la concentration dans le secteur de l'audiovisuel - Compétitivité de l'audiovisuel français ; conséquences du traité de Rome - Défense de la francophonie et de la culture française - Nécessité d'investir dans la diffusion par satellite - Création d'un observatoire de la publicité ; composition de cet organisme - (p. 3984) : financement du secteur public : plafonnement des ressources, recouvrement de la redevance - Limitation de la durée des annonces publicitaires ; nécessité de protéger l'intégrité des oeuvres cinématographiques - Protection du pluralisme de la presse ; adaptation des aides : tarifs postaux, aide fiscale à l'investissement - Harmonisation des législations européennes dans le domaine de la publicité - (p. 3985) : urgence du texte - Décision du Conseil constitutionnel et prise en compte des évolutions technologiques - Volonté de préserver la compétitivité des groupes audiovisuels français - Rapports entre l'édition et l'audiovisuel - Comparaison avec les législations étrangères - Répartition du temps d'antenne à la télévision entre majorité et opposition ; rôle de la Haute Autorité ; obligation de respect du pluralisme dans le service public - (p. 3986) : cas de Radio Monte-Carlo - Souhait de libéralisation de l'audiovisuel.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 64 (86-87)]* - (12 novembre 1986) - *Discussion générale* (p. 4550) : conséquences d'une décision du Conseil constitutionnel en date du 25 juillet 1986 et du 18 septembre 1986 - Mesures favorables au pluralisme et lutte contre les abus de position dominante - Rôle de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Prise en compte des restrictions et des limitations énumérées par le Conseil constitutionnel - Retard dans la vidéo, dans le câble et dans le

satellite par rapport à nos partenaires européens - Absence de la France dans les vingt premiers groupes mondiaux de communication - (p. 4551) : amendement du Gouvernement et possibilité pour les collectivités locales de demeurer, si elles le désirent, participantes aux sociétés d'exploitation de réseaux câblés existants, sans être tenues d'en posséder un capital minimum - Après l'art. 5 (p. 4556) : son amendement n° 1 : non application des dispositions relatives au minimum de participation des collectivités locales au capital des sociétés locales d'exploitation du câble ; adopté avec l'ensemble du texte.

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].*

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) (p. 5667) : enjeux orientant ce projet de budget - (p. 5668) : diminution des crédits pour les grands travaux parisiens ; achèvement du musée d'Orsay et de l'Institut du monde arabe ; confirmation de la réalisation de la Cité de la musique à La Villette et du Parc de La Villette ; modification du projet d'Opéra de la Bastille - Maintien du projet du Grand Louvre ; report d'une partie des travaux après la restitution au musée des locaux actuellement occupés par le ministère de l'économie et des finances - Reconstitution de l'enveloppe budgétaire de la culture - Définition du rôle de l'Etat en ce domaine - (p. 5669) : enseignements artistiques : préparation d'une loi d'orientation ; délégation aux enseignements et aux formations ; création de nouvelles institutions ; création d'emplois ; bourses de formation - Danse - Théâtre : encouragement aux théâtres nationaux ; décentralisation dramatique : aide aux jeunes compagnies ; mécanisme de convention triennale entre l'Etat et les compagnies permanentes ; aide aux projets - (p. 5670) : soutien aux théâtres privés - Création audiovisuelle - Défense du patrimoine ; lancement du plan patrimoine ; augmentation des crédits d'entretien des monuments historiques ; patrimoine écrit : Bibliothèque nationale ; crédits des musées - Demande au Sénat le vote de ce projet de budget - (p. 5682) : chute depuis 1981 de la part des crédits du ministère de la culture affectés à la province - (p. 5683) : grands chantiers : projets en province - Propriétaires privés de monuments historiques - Orientation vers un système d'aide fiscale aussi bien pour la défense du patrimoine que pour le soutien à la création - Contexte de rigueur : rappelle le déficit budgétaire laissé par le gouvernement de gauche - (p. 5684) : affectation de la salle du théâtre de l'Odéon à la Comédie française - Subventions aux associations : cas de l'association Octet - Enseignements artistiques - Moyens d'acquisition des musées nationaux - Sociétés financières d'investissement cinématographique et audiovisuel, SOFICA - Moyens affectés à la création audiovisuelle - Opéra de la Bastille - Grand Louvre - Négociations avec M. Pierre Mauroy, maire de Lille, au sujet des plans-reliefs - Préparation d'un projet de loi programme sur le patrimoine - Réduction des crédits en faveur des orchestres et concertation avec ces derniers pour une répartition plus équitable - Décision du maintien des colonnes de Buren : respect d'un engagement pris par l'Etat - (p. 5685) : théâtre de l'Odéon - Théâtre de l'Europe - Théâtre national de Chaillot - Cinéma : maintien dans le cahier des charges de TF1 des règles de diffusion de films imposés au service public - Directive européenne à l'origine de l'application de la TVA à la taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma - Abandon de la pratique de l'aide directe apportée de manière discrétionnaire par le ministre de la culture à certains films - Part de l'Etat dans l'ensemble des investissements culturels français - Acquisition et maintien en France d'oeuvres d'art : rôle de la fiscalité - (p. 5686) : rapports Paris-province - Contrat passé entre l'Etat et le département de l'Hérault - Dépenses de fonctionnement du ministère - Francophonie : installation du Théâtre international de langue française sur le site du parc de La Villette ; Fondation internationale des espaces francophones à Sorèze dans le Tarn - Extension à l'Amérique du Nord des émissions de TV5 - Mécénat : proposition de modification du droit fiscal ; exemple des Etats-Unis, et, en Italie, de Fiat et du Palazzo Grazi - Examen des crédits - Etat B (p. 5687) : s'oppose à l'amendement n° II-79 de M. François Autain (réduction des crédits du titre III) -

(p. 5688) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° II-80 de M. Félix Ciccolini - Crédits consacrés à l'organisation du dixième anniversaire du Centre Georges Pompidou - (p. 5689) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° II-82 de M. Félix Ciccolini - Emplois au cabinet du ministre et emplois dans les musées de l'Etat - (p. 5690) : s'oppose à l'amendement n° II-83 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre IV) - Décision du Gouvernement de réinstaller à Paris le musée des plans-reliefs - Etat C : s'oppose à l'amendement n° II-84 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre V) - Crédits pour la remise en état de locaux du Palais de Chaillot - Réfutation des propos du Canard enchaîné - Après l'art. 63 ter (p. 5692) : demande le retrait de l'amendement n° II-86 de M. Maurice Schumann, président de la commission des affaires culturelles (taux d'assujettissement à la TVA de la rémunération pour copie privée) - (p. 5693) : demande le retrait de l'amendement n° II-87 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Maurice Schumann (taux et conditions d'application de la TVA à la taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma).

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5694) : transformation du secteur audiovisuel - Souci de réduire le coût pour le contribuable du service public : suppression de la taxe sur les magnétoscopes ; diminution de la redevance - (p. 5695) : mesures d'économie rendues nécessaires par la concurrence : réduction d'effectifs atténuée par la mise en place d'un système de préretraite - Priorité au financement de la création et des programmes ; prélèvement sur les ressources de redevance et de publicité d'Antenne 2 et de FR3 au profit du compte de soutien de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels ; programme culturel européen par satellite ; crédits et part du produit de la vente de TF1 accordés à Antenne 2 et FR3 - Modernisation : amélioration de la desserte en télévision ; Radio France Outre-mer, RFO ; Radio France Internationale, RFI - Amélioration des archives - (p. 5696) : TF1 : démarrage du processus de privatisation - Antenne 2 - FR3 - Radio France : réduction de crédits en raison des coûts de fonctionnement des stations décentralisées - RFI : financement d'un centre de diffusion en ondes courtes desservant l'Asie - RFO - Télédiffusion de France, TDF ; prise en charge par une société privée de la commercialisation des satellites TDF1 et TDF2 ; crédits pour les programmes des télévisions privées et la diffusion des radios périphériques - (p. 5697) : presse écrite : transfert des aides directes à la presse du budget des services du Premier ministre au budget du ministère de la culture ; maintien du montant au niveau de 1986 ; aide aux quotidiens aux fins de ressources publicitaires ; fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger - Souhaitable réexamen en vue d'une amélioration du régime des aides indirectes ; tarifs postaux ; allègement de la charge des cotisations sociales supportées par les vendeurs-colporteurs et les correspondants de presse ; extension des dispositions de l'article 39 bis du code général des impôts sur les provisions pour investissement en franchise d'impôt - Nécessité d'une aide au secteur de la presse : risque de réduction des recettes de publicité en raison du développement de l'audiovisuel - (p. 5698) : création de l'observatoire de la publicité ; encouragement à l'investissement ; secteur de la distribution ; agences de presse : ACT ; difficultés de l'AFP - (p. 5710) : protection de la création cinématographique et audiovisuelle - Presse écrite ; article 39 bis du code général des impôts ; stagnation préoccupante des aides directes ; investissement publicitaire - (p. 5711) : observatoire du marché publicitaire : prévision d'augmentation des ressources publicitaires pour 1986 et 1987 - Renégociation des accords Laurent avec les PTT - Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger - Article 39 bis et prêts bonifiés - Participation de l'Etat à l'opération de restructuration et de renforcement de l'AFP - Télévision haute définition ; projet Eurêka ; concours du ministère de l'industrie - Financement des satellites TDF1 et TDF2 - (p. 5712) : répartition entre fonds publics et fonds privés - Rapport Lecat sur FR3 - Examen des crédits - Art. 56 (p. 5715) : demande le retrait des amendements de M. Jean Cluzel, rapporteur spécial, n° II-71 (réduction du prélèvement du service de la redevance) et n° II-72 (relèvement des crédits de TDF afin d'assurer le financement de l'achèvement de TDF1

et d'engager des dépenses de recherche dans le domaine de la télévision haute définition).

LISE (Roger), sénateur de la Martinique (rattaché administrativement au groupe UC, puis UC) (*JO Lois et décrets* 22 novembre 1986).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - Article 67 - Départements d'outre-mer - [(n° 71 (86-87) tome 6)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 386 (*JO Débats* 27 mai 1983) (p. 1183) - Ministère : Agriculture - *Ecoulement sur le marché national de l'avocat antillais* - (Caduque : mars 1986) - Produits agricoles et alimentaires.

Questions orales avec débat :

n° 139 (*JO Débats* 9 octobre 1985) (p. 2195) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Relance de l'activité économique dans les départements d'outre-mer* - (Caduque : mars 1986) - Départements et territoires d'outre-mer.

n° 151 (*JO Débats* 13 novembre 1985) (p. 2964) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Lutte contre le chômage dans les départements d'outre-mer* - (Caduque : mars 1986) - Chômage.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 549) : financement du Fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire, FASSO ; demande l'assouplissement des conditions d'activité exigées pour le paiement des prestations familiales - Octroi de mer : importance dans les budgets communaux - (p. 550) : modulation des tarifs en fonction de la nature des produits ; compatibilité avec le Traité de Rome et la réglementation communautaire - Absence de conséquences pratiques de l'arrêt Hausen consacrant le caractère total de l'intégration des départements d'outre-mer sur le plan des règlements communautaires : mévente de l'avocat antillais ; concurrence des pays tiers ayant reçu de la CEE l'autorisation de pêcher en zone économique de la Guadeloupe et de la Martinique - Demande la fermeté du Gouvernement sur le maintien de l'octroi de mer.

- **Question au Gouvernement : crédits de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer** (24 avril 1986) (p. 585).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - (21

mai 1986) - **Discussion générale** (p. 770) : approuve l'action gouvernementale en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes - Importance du chômage dans les régions d'outre-mer - Interrogation sur le sort des régions d'outre-mer - (p. 771) : extension de l'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un jeune dans les entreprises de pêche ou coopératives maritimes - Technique de la pêche pélagique appliquée en Europe et de la pêche benthique appliquée dans les régions d'outre-mer.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4539) : différence entre contrat de plan et loi de programme - Présente loi annoncée par le Premier ministre le 9 avril 1986 dans sa déclaration de politique générale - Consultation des assemblées locales - (p. 4540) : contrat de plan couvrant la durée d'exécution du 9^e Plan de 1984 à 1988 et application de la loi de programme de 1987 à 1991 - Importance des moyens financiers mis en place par la loi de programme - Objectifs du projet précisés par cinq annexes : moyens d'incitation au développement économique, développement des moyens de transport entre l'outre-mer et la métropole, éducation, formation professionnelle, développement sanitaire et social, culture et communication - Regrette l'application des premières mesures restrictives : congé des fonctionnaires locaux en métropole, réduction de l'abattement de 30 % accordé aux contribuables d'outre-mer - Blocage des salaires des fonctionnaires sous le gouvernement précédent - Souhaite la renonciation du recours à l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5051) : progression des crédits des DOM-TOM ; volet social - Politique pour l'emploi : spécificité du chômage outre-mer ; action en faveur de l'emploi des jeunes : travaux d'utilité collective, TUC ; chantiers de chômage ; formation professionnelle - Revalorisation des crédits de l'agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Réduction des disparités avec la métropole dans le domaine de la protection sociale : suppression progressive de la condition d'activité professionnelle pour le droit aux prestations familiales - (p. 5052) : logement social : forte progression des dotations pour le financement des constructions neuves ; effort de résorption de l'habitat insalubre - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

LOMBARD (Georges), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire (JO Lois et décrets 19 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Pierre Brantus, tendant à accorder aux personnes employant du personnel à des tâches familiales ou ménagères un abattement pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques [n° 529

(85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - **Impôts et taxes** - Retirée le 28 novembre 1986.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 28)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5268) : confiance quasi-absolue des Français en la justice - Faiblesse des crédits accordés à la justice ces quinze dernières années par rapport aux tâches toujours plus nombreuses auxquelles elle a dû faire face - Augmentation des crédits de dix pour cent par rapport à 1986 - Importance des délais pour obtenir une décision définitive - Approuve l'effort de recrutement - (p. 5269) : information devant être conçue pour ceux qui l'utilisent - Maintien possible en fonction de magistrats au-delà de l'âge de la retraite - Problèmes des services pénitentiaires : vétusté du parc immobilier, encadrement des détenus, réinsertion - Nombreuses suppressions d'emplois dans l'éducation surveillée et augmentation du nombre de jeunes pris en charge - Dégradation du taux d'encadrement des jeunes pris en charge en milieu ouvert - Prévention, une des tâches prioritaires de la justice - (p. 5270) : se félicite des mesures prises pour permettre le transfert des charges de la justice à l'Etat, de la prise en charge par le ministère de la justice de la lutte contre la toxicomanie - Inquiétude face à l'engorgement des juridictions administratives - Nécessaire adaptation de l'appareil judiciaire - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

LOMBARD (Maurice), sénateur de la Côte-d'Or (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 659 (JO Débats 19 juin 1985) (p. 1350) - Ministère : Urbanisme - *Conséquences des inondations de mai 1985 dans la vallée de la Saône* - (Caduque : mars 1986) - **Catastrophes naturelles**.

n° 94 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Equipement - *Mesures envisagées pour remédier aux dégâts causés par les crues de la Saône* - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2070) - **Catastrophes naturelles**.

LONGEQUEUE (Louis), sénateur de la Haute-Vienne (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 52 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Affaires étrangères - *Initiatives de la France pour remédier à l'endettement du tiers-monde* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 868) - Pays en voie de développement.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 868) : dette extérieure des pays en voie de développement, PVD - Protectionnisme des nations occidentales face aux tentatives de développement des exportations des PVD - Incidences des restrictions des importations des PVD sur l'emploi nord-américain et ouest-européen - Insuffisance de capitaux pour honorer les engagements des PVD - Aide française au développement - Plan Baker - Plan du Bureau international du travail, BIT.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 16 (p. 3755) : obligation d'incorporer le déficit d'exécution au compte administratif - Nécessité de contrôler la cohérence entre ce compte et le compte de gestion.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 39 (p. 4376) : son amendement n° 186 ; champ d'application des articles L.442-1 à L.442-9 du code de la construction et de l'habitation ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 56 : Art. L. 443-8 du code de la construction et de l'habitation (p. 4417) : se déclare opposé à l'amendement n° 297 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à la procédure à suivre en cas de dérogation justifiée par des circonstances économiques ou sociales particulières) - Demande la possibilité de vendre à l'Etat, pour des usages administratifs, des logements HLM inoccupés - Art. L. 443-13 (p. 4424) : son amendement n° 203 : conditions de remboursement des prêts par l'organisme vendeur lorsque l'acquéreur est l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5356) : consensus des Français sur la politique de défense - (p. 5357) : importance de l'effort en faveur des armées sous la précédente législature - Cohabitation et politique de défense ; rôle prééminent du Président de la République, chef des armées - Préparation de la nouvelle loi de programmation militaire - Nouvelle composante de la force nucléaire stratégique : option entre le renforcement du plateau d'Albion choisi par le Président de la République et le développement d'un missile mobile préféré par le Gouvernement - (p. 5358) : défense européenne : Acte unique européen ; projet de programme militaire spatial européen - Atteintes à l'égalité devant le service national - Personnels : demande l'arrêt de la déflation des effectifs dans les unités opérationnelles ; extension excessive des tâches de la gendarmerie - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de budget.

LONGUET (Gérard), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

Puis ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T (nommé le 19 août 1986 dans le même Gouvernement) [JO Lois et décrets 20 août 1986, p. 10110].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1928) :

audiovisuel et télécommunications - Succès de la modernisation du réseau français de télécommunications - Réforme de la législation relative au marché des télécommunications - Suppression de l'autorisation préalable accordée par le ministre des P et T, prévue dans l'ordonnance de 1837 - Environnement international de concurrence - (p. 1929) : avantages et limites du monopole - Compétence de la Commission nationale de la communication et des libertés dans les secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel, en raison de l'interpénétration de leurs services - Contraintes actuelles liées au monopole des télécommunications - Développement de l'industrie téléphonique - Organisation du marché - Préparation d'une loi définissant notamment les limites respectives du service public et des services ouverts à la concurrence - Compétence de la Commission nationale de la communication et des libertés au cours de cette période transitoire - (p. 1930) : carrière des fonctionnaires chargés des télécommunications.

Suite de la discussion - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 2009) : vives critiques formulées par M. Louis Perrein à l'encontre de ce projet de loi, notamment en ce qui concerne le secteur des télécommunications - Maintien de l'état-major de la Direction générale des télécommunications, DGT - (p. 2010) : redéfinition du service public - Nouvelle structure de la DGT adaptée à l'environnement international de concurrence - Mission de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Réseaux câblés, fibre optique, application de la TVA à l'administration des télécommunications, accord CGE-ATT, nationalisation de la CGCT - (p. 2011) : interpénétration des secteurs des télécommunications et de l'audiovisuel.

Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 2 (p. 2116) : sur l'amendement n° 118 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), intervient sur le sous-amendement n° 278 de M. André Méric - (p. 2117) : s'oppose au sous-amendement n° 1070 de Mme Monique Midy - Convention d'Atlantic City de 1947 ; article L. 32 du code des P et T - S'oppose au sous-amendement n° 1712 de M. Ivan Renar - Fibre optique - (p. 2118) : s'oppose au sous-amendement n° 1071 de M. Hector Viron.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 9 (p. 2262, 2263) : sur l'amendement n° 125 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL), s'oppose aux sous-amendements de M. James Marson n° 1644, n° 1645, n° 1646 et n° 1647, ainsi qu'au sous-amendement n° 1024 de M. André Méric - Art. 10 (p. 2268) : accepte l'amendement n° 127 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis) - (p. 2269) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1096 de M. Hector Viron - Art. 11 (p. 2273) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 13 de M. James Marson (pouvoir consultatif de la CNCL en matière de normes relatives aux matériels et techniques de télécommunications et de radiodiffusion) - (p. 2274) : accepte l'amendement rédactionnel n° 128 de la commission (suppression de la mention de la radiodiffusion) - (p. 2275) : s'oppose à l'amendement n° 1203 de M. Charles Lederman (formulation de recommandations relatives aux normes par la CNCL) - (p. 2276) : s'oppose à l'amendement n° 336 de M. André Méric (adjonction à la CNCL d'un conseil technique pour la définition des normes).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 32 (p. 2483) : s'oppose aux amendements n° 450 et n° 451 de M. André Méric (expression de la vie locale à travers les émissions des entreprises de communication) - **Vote unique sur les articles 31 et 32** (p. 2486) : volonté d'éviter l'effondrement de la production française ; rapport de Mme Danièle Delorme devant le Conseil économique et social - Nécessité de maintenir les ressources publicitaires de la presse écrite - **Demande de vote unique sur les articles 33 et 34** (p. 2487) - **Rappel au règlement** (p. 2488) : articulation de l'article 33 avec les articles 28 et 29

réservés à la demande du Gouvernement - Art. 33 (suite) (p. 2491) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. James Marson (suppression de cet article relatif aux conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre) - Rapport Bredin - (p. 2492) : pouvoir technique détenu par TDF au détriment de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Son amendement n° 1803 : suppression de la référence aux articles 28 et 29 réservés à la demande du Gouvernement ; adopté avec l'ensemble de l'article (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2493) : s'oppose aux amendements n° 1309 de M. René Martin (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services locaux) et n° 1306 de M. Charles Lederman (substitution du régime de la concession de l'usage des fréquences au régime de l'autorisation) - (p. 2495, 2496) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 473 et n° 482 (procédure d'autorisation des fréquences par la CNCL).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2512) : s'oppose à l'amendement n° 475 de M. André Méric (liste de fréquences pouvant être attribuées dans chaque zone considérée arrêtée par la commission) - (p. 2513) : s'oppose à l'amendement n° 455 de M. André Méric (présentation des déclarations de candidature par une personne morale française et de droit privé) - (p. 2516) : s'oppose à l'amendement n° 1314 de M. Pierre Gamboa (présentation des déclarations de candidature par une ou par un ensemble de collectivités locales) - Participation sous forme de subvention utilisée depuis des décennies sous le contrôle de la Cour des comptes - (p. 2517) : s'oppose à l'amendement n° 1315 de Mme Danielle Bidard-Reydet (présentation des déclarations de candidature par une société d'économie mixte) - S'oppose à l'amendement n° 1316 de M. Paul Souffrin (présentation de déclaration de candidature par une organisation syndicale représentative au plan national) - (p. 2518) : s'oppose à l'amendement n° 1313 de Mme Hélène Luc (suppression de l'autorisation pour une société de présenter des déclarations de candidatures) - (p. 2542) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 469 (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour exploiter leur service) et n° 478 (conditions d'attribution des autorisations accordées par la commission) - (p. 2544) : s'oppose à l'amendement n° 483 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission au terme d'une procédure publique et contradictoire dont les modalités sont fixées par décret) - S'oppose à l'amendement n° 1327 de M. René Martin (autorisation accordée par la commission après appréciation de l'intérêt de chaque projet pour le public et pour le pluralisme) - (p. 2545) : s'oppose à l'amendement n° 479 de M. André Méric (absence de prise en compte de l'expérience acquise par le candidat dans les activités de communication pour l'attribution des autorisations par la commission) - (p. 2547) : s'oppose à l'amendement n° 470 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission après examen du dossier de demande d'autorisation au regard des infractions qui auraient pu être commises par rapport à la loi de 1982) - (p. 2548) : s'oppose à l'amendement n° 1330 de M. Jean Garcia (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement du service) - (p. 2550) : accepte l'amendement n° 1331 de M. Serge Boucheny (prise en compte du pluralisme des idées) - Accepte l'amendement n° 161 de la commission (prise en compte de la diffusion d'oeuvre originale d'expression française en première diffusion mondiale) et s'oppose au sous-amendement n° 1658 de M. James Marson - (p. 2551) : s'oppose à l'amendement n° 1332 de M. James Marson (détermination de la proportion de diffusion d'oeuvre régionale française par rapport aux oeuvres étrangères) - (p. 2553) : accepte l'amendement n° 162 de la commission (lutte contre les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication) et s'oppose au sous-amendement n° 1657 de M. James Marson - (p. 2555) : s'oppose à l'amendement n° 480 de M. André Méric (diversification des opérateurs et lutte contre la constitution d'une position dominante dans le secteur de la communication).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffu-

sion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, s'oppose aux amendements n° 1337 de M. Marcel Rosette (p. 2587), n° 1338 de Mme Hélène Luc, n° 1333 de M. Bernard, Michel Hugo, n° 1334 de M. Hector Viron et n° 525 de M. André Méric (p. 2588), n° 524 de M. André Méric (p. 2589), n° 528 de M. André Méric (p. 2590) et n° 1339 de M. René Martin (p. 2591), aux amendements de M. André Méric, n° 516, n° 522 et n° 523 (p. 2594, 2595), n° 513 (p. 2597) et n° 1343 de Mme Rolande Perlican (p. 2598).

- Attentat à la préfecture de police de Paris - (9 juillet 1986) (p. 2594) : au nom du Gouvernement, s'associe à l'émotion et à la réprobation de M. Gérard Delfau devant le récent attentat perpétré à la préfecture de police de Paris.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Demande de vote unique sur les articles 35 et 36 (p. 2629) - Art. 35 (p. 2631, 2632) : technologie des satellites - Satellites TDF1 et TDF2 - Evolution comparée de l'antenne de réception et du satellite - Modalités de délivrance des positions orbitales pour les satellites - (p. 2634) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 37 de M. James Marson (conditions d'attribution des droits d'usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par satellite) - (p. 2635) : son amendement de coordination n° 1808 ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2654) - S'oppose à l'amendement n° 536 de M. André Méric (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences de diffusion, sous réserve des engagements souscrits par l'Etat) - (p. 2636, 2637) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 532 (modalités d'autorisation de l'usage des fréquences pour les liaisons montantes et la diffusion), n° 538 (usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la radiodiffusion de données numériques) et n° 531 (puissance des satellites) - (p. 2638, 2639) : s'oppose aux amendements n° 1358 de M. James Marson (modalités de concession de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL) et n° 1359 de M. Marcel Rosette (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par le Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2640) : s'oppose aux amendements n° 1360 de Mme Hélène Luc (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) et n° 1361 de M. Pierre Gamboa (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2641) : s'oppose à l'amendement n° 1362 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - (p. 2642, 2643) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 530 (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après avis d'organisations professionnelles et des ministres des P et T et de l'industrie), n° 540 (attribution d'une autorisation d'usage des fréquences de diffusion uniquement à une société) et n° 537 (attribution des autorisations d'usage des fréquences de diffusion aux sociétés françaises ou étrangères par dérogation aux dispositions de l'article 44 relatif au taux maximum de participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle) - Art. 38 (p. 2678, 2679) : s'oppose aux amendements n° 1387 de M. Jean-Luc Bécart (délivrance de l'autorisation d'exploiter à une société d'économie mixte) et n° 556 de M. André Méric (limitation à la constitution de monopoles locaux ou régionaux) - (p. 2680, 2681) : s'oppose aux amendements n° 1388 de M. Louis Minetti (obligation liée à l'autorisation d'exploitation) et n° 558 de M. André Méric (liens entre l'obligation et l'autorisation d'exploitation) - (p. 2682) : s'oppose à l'amendement n° 1391 de M. Camille Vallin (diffusion des programmes des sociétés publiques nationales exploitant les canaux des satellites) - (p. 2683) : accepte l'amendement rédactionnel n° 553 de M. André Méric - (p. 2684, 2685) : s'oppose aux amendements n° 1389 de M. Charles Lederman (retransmission de programmes de sociétés publiques nationales par voie hertzienne), n° 557 de M. André Méric (obligation d'assurer la réception par les usagers des chaînes du service public dans des conditions satisfaisantes) et n° 1390 de M. Jacques Eberhard (retransmission des programmes par voie hertzienne et des programmes des sociétés publiques

régionales) - (p. 2686) : accepte l'amendement rédactionnel n° 554 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 70 (suite)** (p. 2965) : sur l'amendement n° 221 de la commission (maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat), son sous-amendement n° 1825 ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2965 à 2969) : sur le même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1698, n° 1699 et n° 1700 de M. James Marson - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1549 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1550 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1551 de M. Louis Minetti et n° 902 de M. André Méric - **Après l'art. 70** (p. 2970) : sur l'amendement n° 222 de la commission (plan de dégageement des cadres), son sous-amendement n° 1826 ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur le même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1701 de M. James Marson - (p. 2973) : sur l'amendement n° 202 de la commission (intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme dénommée télévision française 1 »), s'oppose aux sous-amendements n° 1689 et n° 1149 de M. James Marson - **Titre V** (p. 2974) : s'oppose à l'amendement n° 1642 de M. André Méric (nouvel intitulé : « Du développement de la création cinématographique et audiovisuelle ») - **Art. 71** (p. 2979) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 73 de M. James Marson et n° 913 de M. André Méric (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) - (p. 2980) : accepte l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 55** (p. 3223) : accepte l'amendement rédactionnel n° 196 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, et sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1683 de M. James Marson - (p. 3224, 3225) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 720, n° 721 et n° 723, aux n° 1498 de M. Pierre Gamboa et n° 1499 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 56** : retire cet article relatif aux règles de cession au secteur privé par les sociétés et établissement public du secteur public de la communication audiovisuelle d'éléments d'actifs susceptibles d'exploitation autonome - **Art. 57** (p. 3227) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 59 de M. James Marson - (p. 3228) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 731 et n° 733 de M. André Méric, n° 1500 de M. James Marson et n° 1501 de M. Marcel Gargar - (p. 3229) : accepte l'amendement n° 199 de la commission (modalités du droit de réplique fixées par la CNCL) et, sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1685 et n° 1686 de M. James Marson - (p. 3230) : sur les modalités du droit de réplique, s'oppose aux amendements n° 1502 de M. Paul Souffrin, n° 1503 de Mme Rolande Perlican et n° 732 de M. André Méric - **Art. 58** (p. 3231) : retrait de cet article afférent aux émissions relatives aux campagnes électorales - **Art. 59** (p. 3233) : s'oppose aux amendements de suppression n° 61 de M. James Marson et n° 738 de M. André Méric (retransmission des débats parlementaires par les sociétés nationales de programme) - Accès à l'antenne des formations politiques - Champ d'application de la loi Fillioud de 1982 - (p. 3234) : s'oppose aux amendements identiques n° 739 de M. André Méric et n° 1501 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales) - (p. 3235) : s'oppose aux amendements n° 1507 de Mme Rolande Perlican (retransmission des débats des assemblées parlementaires par les sociétés régionales de programme) et n° 1508 de M. Fernand Lefort (retransmission des débats parlementaires par les chaînes privées) et accepte l'amendement n° 201 de la commission (temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe parlementaire) - (p. 3236) : s'oppose à l'amendement n° 740 de M. André Méric (accès à l'antenne des formations politiques) - (p. 3238) : s'oppose à l'amendement n° 741 de M. André Méric (accès à l'antenne des organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale) - Accepte l'amendement n° 1832 de la commission (accès à l'antenne du Conseil économique et

social) - S'oppose aux amendements n° 1509 de M. Ivan Renar et n° 1506 de M. Marcel Gargar (fixation du temps d'antenne des formations politiques) - (p. 3239) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 742 et 743 (accès à l'antenne des organisations syndicales représentatives) - **Après l'art. 59** (p. 3240) : accepte l'amendement n° 267 de M. Adolphe Chauvin (retransmission des émissions religieuses) - **Art. 60** (p. 3242) : sur les principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle, l'exercice du droit de grève et le service minimum, s'oppose aux amendements n° 1511 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1512 de M. Louis Minetti, n° 1513 de M. Charles Lederman, n° 745 et n° 747 de M. André Méric, n° 1515 de M. Camille Vallin et n° 1516 de M. René Martin - **Avant l'art. 48** (p. 3244) : s'oppose à l'amendement n° 1012 de M. André Méric (intitulé du Titre III : « Du service public de la communication audiovisuelle ») - **Après l'art. 85** (p. 3245) : accepte l'amendement n° 235 de la commission (modification, pour coordination, de certaines dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public) - **Art. 97** : s'oppose aux amendements de suppression n° 99 de M. James Marson et n° 983 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'INA) - (p. 3246) : s'oppose à l'amendement n° 1618 de M. Marcel Rosette (protection contre le licenciement des salariés membres des conseils d'administration de ces sociétés) - **Art. 98** (p. 3248) : s'oppose aux amendements de suppression n° 100 de M. James Marson et n° 984 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables à TDF) - Sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF ; dispositions transitoires), s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric, n° 1784, n° 1786 à n° 1789, n° 986 ; son sous-amendement n° 1833 ; adopté (p. 3250) ; son sous-amendement n° 1834 ; retiré ; accepte le sous-amendement n° 1785 de M. André Méric ; s'oppose au sous-amendement n° 989 de M. André Méric (p. 3251) ; s'oppose aux sous-amendements n° 988 et n° 990 de M. André Méric et n° 1623 de M. Charles Lederman (p. 3252) ; n° 991 de M. André Méric, n° 1625 et n° 1626 de M. Charles Lederman (p. 3253) ; demande le retrait du sous-amendement n° 992 de M. André Méric ; son sous-amendement n° 1835 ; adopté (p. 3254) ; et s'oppose au sous-amendement n° 1709 de M. Charles Lederman (p. 3255).

- **Question orale avec débat : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne** - (7 novembre 1986) (p. 4502) : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne - Importance du réseau de cabines publiques français par rapport aux autres pays européens - Seuil de rentabilité pris en compte par l'administration des P et T pour envisager la suppression d'une cabine téléphonique - Concertation avec les élus locaux - Expérience pilote menée dans un département de Picardie, relative au système de télé-alarme pour les personnes âgées - (p. 4503) : respect de la mission de service public justifiant l'implantation minimale d'une cabine par commune - Envisage la gestion privée de cabines téléphoniques - Dispositions relatives à l'organisation et au financement du téléphone sur la voie publique, prévues dans le prochain projet de loi sur la concurrence dans le secteur des télécommunications - (p. 4504) : divergence de point de vue entre certains responsables des télécommunications : extension du parc ou impératifs de rentabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5760, 5761) : qualité du service de la poste et des télécommunications - Réaction des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou du Japon à la révolution technologique des télécommunications - Déclin des services financiers de la poste ; nécessité de leur accorder des conditions de compétitivité comparables aux autres organismes bancaires - Tarification différée des comptes chèques postaux - (p. 5762) : depuis 1982, spectaculaire augmentation des prélèvements que le budget général opère sur le budget annexe des P et T (rémunération des services rendus à l'Etat par la collecte des excédents CCP, dépenses d'investissement du Centre national d'études spatiales,

CNES, financement de la recherche concernant les satellites de photographie ou d'observation aériennes) - Désengagement de l'Etat du plan câble; autorisations d'exploitation des réseaux câblés transférées à la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, et responsabilité de la maîtrise d'ouvrage transférée aux collectivités locales - (p. 5763): avenir des services financiers de la poste; présence sur le marché des produits financiers; polyvalence administrative en milieu rural - Alignement progressif des activités et de la fiscalité de la poste et des télécommunications sur le droit commun - Assujettissement des télécommunications à la TVA permettant d'envisager la concurrence dans ce secteur - (p. 5764): rebudgétisation du CNES - Statut des personnels des télécommunications et de la poste: souhaite qu'ils bénéficient tant dans leurs carrières que dans leurs rémunérations des résultats positifs obtenus dans ce secteur - (p. 5775): requalification d'un certain nombre d'agents des postes - Création d'une commission tripartite sur le service public - Avenir de l'industrie des télécommunications dans le département des Côtes-du-Nord; mise en place du projet « Télémer », nouveau service de communication pour les bateaux de pêche - (p. 5776): responsabilité de la DGT, du ministère de l'industrie et des collectivités locales dans la reconversion technologique du Trégorrois - Soutien apporté à la mission « PMI-crédation d'entreprises » - Facturation des communications téléphoniques - TVA sur les communications téléphoniques n'entraînant nullement une augmentation du tarif mais une possibilité de déduction pour les entreprises assujetties - Répartition du budget social - Tarifs postaux - (p. 5777): recettes des activités postales - Evolution des avoirs de la Caisse nationale d'épargne - Problème du câblage de La Courneuve - Alternative possible entre la fibre optique et le système coaxial - Desserte postale en milieu rural - Acheminement des journaux et des télégrammes - Répartition géographique des cabines téléphoniques - Distribution postale intradépartementale - (p. 5778, 5779): tarification des chèques postaux - Libéralisation des réseaux à valeur ajoutée - Composition de la CNCL - Assujettissement des télécommunications à la TVA - Ouverture de la radiotéléphonie à la concurrence - Transmission des signaux vidéo - Avenir des satellites Télécom - Réflexion sur l'utilisation des réseaux câblés - Récents accords CGE-ITT et CGE-ATT - Avenir de la Compagnie générale de communication téléphonique, CGCT - Art. 40 (p. 5780): incertitude quant au retour, lors de la privatisation des entreprises de la filière électronique, des dotations en capital versées à ces entreprises par le budget annexe.

LORIDANT (Paul), sénateur de l'Essonne (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4029):** opposition de la conférence des présidents d'université, CPU, à ce projet de loi - Suppression de la notion de pluridisciplinarité - Sur-représentation des professeurs dans les conseils d'administration au détriment des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, ATOS, des personnalités extérieures, des chercheurs et des étudiants - (p. 4030): rigidité des struc-

tures imposées à toutes les universités - Suppression du doctorat unique institué par la loi Savary: caractère rétrograde et contraire à l'effort d'harmonisation européenne en ce domaine.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) Art. 9 (p. 4108): sur les chefs d'établissement public d'enseignement supérieur, soutient les amendements n° 97 et n° 98 de M. François Autain - **Art. 11 (p. 4113):** sur les écoles d'ingénieurs, soutient les amendements n° 103 et n° 104 de M. François Autain - **Art. 12:** soutient l'amendement de suppression n° 105 de M. François Autain (les écoles et instituts professionnels spécialisés) - **Art. 14 (p. 4117):** soutient l'amendement n° 109 de M. François Autain, relatif au recteur chancelier - **Art. 17 (p. 4121):** sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, soutient l'amendement n° 113 de M. François Autain - **Titre III (p. 4131):** soutient l'amendement n° 116 de M. François Autain (intitulé: « Les personnels et les usagers des établissements publics d'enseignement supérieur ») - **Art. 20 (p. 4133):** sur les catégories d'enseignants, soutient l'amendement n° 117 de M. François Autain - **Art. 27 (p. 4142):** renforcement du corporatisme des professeurs et des mandarins dans l'université.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) Art. 38 (p. 4196): soutient les amendements n° 144 à n° 146 de M. François Autain, relatifs aux dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie:

(18 novembre 1986) - **Art. 2 (p. 4766):** se déclare favorable à l'amendement n° I-55 de M. André Méric (rétablissement des tranches supérieures d'imposition; réduction uniforme de l'impôt sur le revenu; augmentation pour certains contribuables du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 5 (p. 4831): soutient l'amendement de suppression n° I-72 de M. André Méric (suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux) - (p. 4838): au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à cet article ayant pour objet de favoriser l'implantation d'entreprises commerciales à l'étranger, et à améliorer la balance du commerce extérieur de la France.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 29 (p. 4918): abrogation de l'article 1620 du code général des impôts relatif aux ressources affectées à l'Institut national des appellations d'origine, INAO - Mode de financement et composition de cet organisme - Représentation des oenologues.

Deuxième partie:

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5283): progression des crédits de ce budget par rapport à 1986 - Engagement dans la voie de la construction et de la gestion des prisons par le secteur privé - Abandon par le Gouvernement d'une des prérogatives principales régaliennes de l'Etat - Attire l'attention sur les conditions financières de réalisation de ces opérations de construction - Souhaite la mise à l'étude d'une loi de programmation avec des dotations budgétaires annuelles - Augmentation des dépenses concernant l'aspect répressif au détriment des actions de prévention - Interrogation sur le sort fait à l'éducation surveillée - (p. 5284): importance du rôle de l'éducation surveillée - Hommage à la politique de prévention du précédent ministre - **Projet de budget tendant à réduire les crédits du Conseil national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes - Favorable à la lutte contre la toxicomanie - Nécessité de s'attaquer au recel et démanteler les réseaux - Liaison entre la petite délinquance, la drogue et le recel - Interrogation sur les intentions du Gouvernement vis-à-vis des collectivités locales qui se sont engagées dans les conseils communaux de la prévention de la délinquance et d'aide aux victimes - Justice et prévention ne se prêtant pas aux déclarations fracassantes - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits de ce budget.**

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5571) : budget insuffisant pour redonner confiance aux jeunes, aux enseignants et aux personnels des universités - Augmentation des bourses et diminution des subventions attribuées aux oeuvres universitaires - Recherche universitaire - Souhaite que soit préservée l'indépendance des universités en matière de recherche et de formation, tout en favorisant l'interaction avec les entreprises - Opposé à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5645) : problème de la prévention de la délinquance - Incapacité du « tout répressif » de résoudre le problème de la petite délinquance - Réduction des crédits du Conseil national de prévention de la délinquance - (p. 5646) : lutte contre la toxicomanie - Nécessité de s'attaquer au recel des objets volés et à ses réseaux - Liens entre délinquance, recel et toxicomanie - Importance de la formation - Nécessité de développer une éthique de la fonction policière et non pas couvrir a priori toutes les erreurs - Police républicaine au service des populations - Souci d'une bonne répartition des effectifs de police - Interrogation sur la création d'un commissariat de police aux Ulis - Regrette le désengagement de l'Etat dans la politique de prévention - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (4 décembre 1986) (p. 5663) : chute des crédits du programme civil de défense - Insuffisante représentation au SGDN, en dehors du ministère de la défense, des autres ministères concernés - Lutte contre le terrorisme - Institut des hautes études de la défense nationale, IHEDN : manifestations du cinquantenaire de sa fondation par le gouvernement de Léon Blum - (p. 5664) : discours de M. Jacques Chirac, Premier ministre, devant les auditeurs de l'IHEDN et responsabilité du Président de la République en matière de politique de défense - Abstention du groupe socialiste sur ces crédits.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5746, 5747) : contradictions entre le libéralisme économique annoncé et l'interventionnisme de l'Etat dans certaines décisions - Nécessaire interaction entre les entreprises, les universités, les grandes écoles et les collectivités locales ; exemple de la vallée de Chevreuse - Opposé à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) - Art. 39 (p. 5779) : insuffisance des crédits relatifs à l'équipement et au fonctionnement des réseaux câblés - Participation des élus locaux aux négociations engagées avec le ministre des finances sur les problèmes du câble.

- Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6444) : prévisions du Gouvernement sur l'augmentation du nombre de détenus - Programme d'équipement immobilier pénitentiaire mis en oeuvre entre 1981 et 1986 - (p. 6445) : comparaison entre le coût de la réalisation et le fonctionnement des établissements pénitentiaires publics et les prévisions pour les établissements privés ; importance des profits potentiels pour les concessionnaires de ces derniers ; encouragement à la surpopulation carcérale - Régime de détention : risque d'abus de pouvoir du chef d'établissement au sein de la commission de l'application des peines - Projet de construction de prisons publiques à Bobigny et à Nanterre - Coût du déplacement des détenus pour audition par les juges d'instruction - Demande une loi de programmation pour la construction et la rénovation d'établissements pénitentiaires, financés par des emprunts d'Etat - (p. 6446) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4547) : caractère artificiel des économies des départements d'outre-mer, DOM - Faiblesse du marché local - Nécessité de transferts publics massifs - Faiblesse du secteur productif - Production et exportation de produits tropicaux - Insuffisance des productions agricoles et agro-alimentaires - (p. 4548) : importance du taux de chômage - Opposition des représentants élus des DOM aux mesures soumises par le Gouvernement - Rôle des DOM : pôle de rayonnement de la France - Loi de programme et extension des perspectives financières de l'Etat au-delà du cadre annuel - Texte caractérisé par l'absence d'objectifs chiffrés, par l'opacité des informations quantitatives - Consultation a posteriori des assemblées par le Gouvernement - Mesures économiques et sociales envisagées et risque d'une baisse du niveau de vie et d'une augmentation importante du nombre des chômeurs - Mesures de défiscalisation et création de zones franches - Souhait d'une défiscalisation sélective - (p. 4549) : définition de la zone franche traditionnelle et de la zone franche communautaire - Absence de réponse au problème de la « parité sociale globale » - Interprétation de l'article 73 de la Constitution - Opposition du Conseil constitutionnel à la création dans les régions monodépartementales d'une assemblée unique - Différence de taux de prestations familiales dans les DOM par rapport à la métropole - Absence de mesures relatives à l'extension aux DOM et territoires d'outre-mer, TOM, de la mutualité sociale agricole - Nombreux oublis du projet de loi de programme : mesures relatives au développement agricole ; absence de mesures relatives à la réforme foncière - Absence de solution aux problèmes des pêcheurs - Ignorance du tourisme - Improvisation de ce projet en matière économique et sociale - (p. 4550) : décentralisation dans les DOM en réponse à une aspiration profonde des populations - Rétablissement d'une tutelle contraire à l'histoire - Ignorance de la loi relative au plan de 1982 et à la procédure des contrats de plan - Remplacement du commissariat général au Plan par un hypothétique commissariat de la stratégie - Souhait des peuples d'outre-mer d'être les acteurs et non plus les spectateurs de leur propre développement.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4604) : ses amendements n° 28 : effort de la Nation en faveur du développement économique, social et culturel des collectivités concernées ; et n° 29 : actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ; rejetés - Egalité sociale réalisable dans un délai de cinq ans - (p. 4605) : ses amendements n° 30 : suppression des dispositions relatives à la mobilité des populations entre les collectivités concernées et la métropole ; et n° 31 : égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole ; rejetés - (p. 4606) : son amendement n° 32 : rôle des collectivités concernées en Amérique et dans l'Océan indien ; rejeté - Annexe I (p. 4614) : son amendement n° 33, soutenu par M. Rodolphe Désiré : mesures d'incitation au développement économique des régions d'outre-mer ; rejeté - (p. 4615) : son amendement n° 34, soutenu par M. Raymond Tarcy : maîtrise de l'évolution des prêts fonciers ; rejeté - (p. 4617) : son amendement n° 37, soutenu par M. Raymond Tarcy : rattrapage progressif du SMIC des collectivités concernées, par rapport à celui de la métropole ; rejeté - Annexe III : son amendement n° 41, soutenu par M. Raymond Tarcy : abaissement du coût du transport pour les ressortissants d'outre-mer à l'occasion de leurs congés annuels ou de leur réinstallation dans leur région d'origine ; devenu sans objet - Annexe IV : son amendement n° 42, soutenu par M. Raymond Tarcy : effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social ; rejeté - (p. 4620) : son amendement n° 43 : compétences des collectivités territoriales en matière de formation professionnelle ; rejeté - Après Part. 8 (p. 4630) : son amendement n° 48, soutenu par M. Albert Ramassamy : allègement des charges sociales pour les entreprises situées en dehors de la zone franche, pendant une période de dix ans ; rejeté - Art. 9 (p. 4631) : son amendement n° 49, soutenu par M. Raymond Tarcy : mesures en

LOUISY (François), sénateur de la Guadeloupe (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

faveur des entreprises de pêche fluviale qui embauchent des jeunes de moins de vingt-cinq ans ; rejeté - **Après l'art. 9** (p. 4632) : son amendement n° 50 : mesures en faveur de la réinsertion sociale et de la formation professionnelle des chômeurs ; rejeté.

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - **Art. 10** (p. 4673) : son amendement n° 51 : modalités de versement des crédits d'Etat supplémentaires consacrés à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue ; rejeté - **Art. 11** (p. 4675, 4676) : sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre, ses amendements n° 55, n° 58 et n° 59, soutenus par M. Raymond Tarcy ; rejetés - **Art. 12** (p. 4677, 4678) : sur la création et le fonctionnement d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, ses amendements n° 61 et n° 62, soutenus par M. Raymond Tarcy ; rejetés - **Art. 13** (p. 4680) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, son amendement n° 64, soutenu par M. Raymond Tarcy ; rejeté - **Art. 14** (p. 4684) : sur l'extension de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés, ses amendements soutenus par M. Raymond Tarcy, n° 65 de suppression et n° 67 ; rejetés - **Art. 15** (p. 4685) : sur le versement de l'allocation de logement, son amendement n° 68, soutenu par M. Raymond Tarcy ; rejeté - **Art. 16** (p. 4686) : son amendement n° 69 : crédits supplémentaires pour les équipements scolaires ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer (22 novembre 1986) (p. 5060) : progression du budget - Absence de crédit pour l'irrigation malgré les travaux entrepris en Guadeloupe et les investissements des assemblées régionales et départementales - Insuffisante progression des crédits au profit du fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM, régional et départemental ; absence de mesure de relance de l'emploi malgré l'importance du chômage - Paiement d'une dotation spécifique pour la réfection des collèges et des lycées transférés au département et à la région - Action sociale et culturelle : problème de la formation professionnelle.

LOUVOT (Pierre), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les effets macroéconomiques d'une prise en charge par l'Etat du financement des allocations familiales - [n° 355 (85-86)] (24 avril 1986) - **Prestations familiales**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Prestations sociales agricoles** - [(n° 71 (86-87) tome 5)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 157 (*JO Débats* 22 novembre 1986) (p. 3303) - Ministère : Affaires sociales - **Réforme de l'assurance veuvage** - (Caduc : mars 1986) - **Veuves**.

n° 29 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires sociales - **Assurance veuvage** - (Réponse : *JO Débats* 11 juin 1986) (p. 1431) - **Veuves**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 793) : emploi : exemple du département de la Haute-Saône ; politique de l'emploi vocationnel menée par la région de Franche-Comté ; question sur les actions envisagées au bénéfice des zones défavorisées en dépression grave - Allègements prévus en matière de cotisations sociales ; poids sur les entreprises des cotisations génératrices des prestations familiales - (p. 794) : résultats d'une étude du service des études législatives du Sénat sur les avantages de la budgétisation du financement des allocations familiales - **Votera la loi d'habilitation**.

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1431) : réforme attendue de l'assurance veuvage, créée en 1980 - Bilan de l'assurance veuvage depuis cinq ans en fonction du nombre de bénéficiaires, des cotisations perçues et des prestations versées - Difficultés d'insertion des veuves sur le marché du travail - **Modification souhaitée des conditions d'attribution de l'assurance veuvage** - (p. 1432) : absence de mesure en faveur des veuves des non salariés - Caractère temporaire et dégressif de l'allocation de veuvage.

- **Question au Gouvernement : transfert des services de l'équipement à l'exécutif départemental** (16 octobre 1986) (p. 3899, 3900).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].***Deuxième partie :*

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5249 à 5251) : son intervention, présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5908) :** évolution des mœurs et de la natalité - (p. 5909) : nécessité d'une politique globale en faveur des familles et de l'enfant : logement, éducation, santé, sport et travail - Conditions restrictives d'attribution de l'allocation parentale d'éducation - Mesures fiscales et prestataires envisagées - Allocation au jeune enfant - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet - Art. 3 (p. 5921) : soutient l'amendement n° 16 de M. Pierre-Christian Taittinger (extension des conditions relatives à l'activité antérieure ouvrant droit à l'allocation parentale d'éducation).

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Art. 8 (p. 5939) : soutient l'amendement n° 17 de M. Pierre-Christian Taittinger (maintien du complément familial lorsqu'intervient une réduction du nombre des enfants à charge susceptible d'entraîner sa suppression) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5947) :** projet solide et cohérent qui apporte un progrès sans précédent - Souhaite un élargissement du champ d'application de l'allocation parentale d'éducation des familles - Mise en place de l'allocation de garde d'enfant à domicile - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

LUART (Roland du), sénateur de la Sarthe (UREI) - Secrétaire du Sénat.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Renommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Article 66A - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 4)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 43)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 702 (JO Débats 24 octobre 1985) (p. 2448) - Ministère : Agriculture - *Bilan des mesures engagées en vue de diminuer la production laitière* - (Caduque : mars 1986) - Lait et produits laitiers.

n° 100 (JO Débats 19 juin 1986) (p. 1792) - Ministère : Agriculture - *Situation des éleveurs de viande bovine en France* - Elevage.

n° 102 (JO Débats 21 juin 1986) (p. 1878) - Ministère : Industrie - *Difficultés des entreprises françaises de transformation des métaux non ferreux* - Industrie des métaux.

Questions orales avec débat :

n° 87 (JO Débats 29 octobre 1986) (p. 4145) - Ministère : Agriculture - *Portée juridique des quotas laitiers* - Lait et produits laitiers.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1466) :** projet de loi traduisant une volonté de rupture avec le passé et traçant des perspectives d'avenir - Contraintes imposées par la gestion des gouvernements précédents - Traduction financière des priorités énoncées dans la loi d'habilitation économique et sociale - Importance du déficit budgétaire, du chômage des jeunes, de l'allongement de la durée du chômage - (p. 1467) : étroitesse du marché financier français - Nécessité d'une réduction du déficit budgétaire pour le redressement de l'économie - Volonté de restaurer la compétitivité des entreprises - Faiblesse des investissements productifs hors logement de 1981 à 1985 - Augmentation de la pénétration des produits étrangers sur le marché intérieur - Chiffres du commerce extérieur du mois d'avril catastrophiques - Mesures en faveur de l'épargne et de l'investissement par le biais d'incitations fiscales - Mesures en faveur de l'emploi - Rythme de croissance française inférieur à celui des principaux partenaires - Favorable à une économie de marché moderne - Nécessaire modernisation du secteur productif - Mise en place d'une politique fiscale favorable à l'investissement - Lutte contre le chômage grâce à la compétitivité - Caractère inadapté de la fiscalité agricole en France - Rappele les dispositions nocives introduites dans la loi de finances de 1984 concernant l'agriculture - Souligne l'importante baisse du revenu des producteurs de céréales aggravée par les décisions du 25 avril dernier à Luxembourg - Désapprouve un certain nombre de taxes comme les cotisations de solidarité et les taxes au titre du BAPSA - (p. 1468) : orientation de la France vers une véritable économie libérale - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : retraite des agriculteurs** (26 juin 1986) (p. 1982, 1983).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 3 (p. 4819) : son amendement n° I-48 : limitation de la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; retiré - **Art. 4 (p. 4825) :** sur la déduction fiscale au titre des congés payés, son amendement n° I-49 ; retiré en faveur de l'amendement n° I-247 de M. Etienne Dailly, sur le même objet - **Art. 10 (p. 4850) :** caractère inadapté de la fiscalité agricole - Situation préoccupante de l'agriculture - Conséquences de la sécheresse et des quotas laitiers institués en

mars 1984 - Absence de protection sociale pour les agriculteurs ne versant pas leur cotisation pendant six mois - (p. 4851) : se déclare satisfait des mesures adoptées par le Gouvernement concernant la fiscalité agricole.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 16 (p. 4893) : son amendement n° I-252, soutenu par M. Henri de Raincourt : allègement des droits sur les donations-partages ; retiré - Art. 23 (p. 4912) : son amendement n° I-119 : report d'imposition de la plus-value, en cas d'échange de droits sociaux résultant d'une fusion ou d'une scission ; retiré - Après l'art. 29 (p. 4919) : son amendement n° I-201 : réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-202 de M. Joseph Raybaud - Nécessaire réévaluation des recettes du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5194) : agriculture française confrontée à des difficultés conjoncturelles sérieuses - Rigueur budgétaire des crédits destinés à l'agriculture - Priorités de ce budget : redéploiement des crédits de matériels en faveur de l'informatique et de la bureautique - Enseignement agricole public et privé ; fait état des difficultés financières rencontrées par les établissements d'enseignement à temps plein et les maisons familiales rurales - (p. 5195) : soutien des marchés et orientation des productions - Effets pervers du mécanisme des quotas laitiers mis en place en 1984 ; injustice entre producteurs et laiteries ainsi qu'entre régions productrices - Favorable au maintien d'un effort d'incitation à la cessation d'activité laitière - Crise du marché de la viande bovine - Détérioration du commerce extérieur de viandes, en raison de distorsions monétaires ou fiscales - Importants moyens dégagés en faveur de l'élevage - Lutte contre les maladies des animaux - Aides en faveur des zones de montagne et défavorisées - Diminution de la subvention à la bonification des prêts du Crédit agricole - Baisse significative, en 1986, des taux d'intérêt des prêts bonifiés - (p. 5196) : endettement croissant des agriculteurs - Insuffisance du dispositif fiscal initialement prévu en faveur des investissements des jeunes agriculteurs - Développement des fonds propres des exploitations - Evolution des structures de production - Mobilité des exploitants - Evolution des crédits affectés au financement de la prime d'orientation agricole, au fonds d'intervention stratégique et aux industries agricoles et alimentaires - Souhaite que les aides envisagées par l'Etat, notamment en faveur des éleveurs en difficulté et des agriculteurs victimes de calamités agricoles, ne buttent plus sur des blocages administratifs communautaires ou nationaux - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 5247) : intervention sur l'amendement n° II-11 de M. Alphonse Arzel (majoration des crédits destinés à l'animation en milieu rural) - Crédits dégagés pour les foyers ruraux, lors de la deuxième délibération à l'Assemblée nationale.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5247) : conséquences de l'évolution économique et démographique de l'agriculture sur la protection sociale agricole - (p. 5248) : évolution des dépenses sociales - Contribution professionnelle - Réforme courageuse de l'assiette des cotisations sociales entreprise par le Gouvernement - Nécessité de contenir les majorations de cotisations dans des limites raisonnables - Favorable à la reconduction et l'amplification des mécanismes d'écrêtement du coefficient d'adaptation et du plafonnement de l'assiette - Progression de l'effort contributif des agriculteurs à leur régime de protection sociale - Constate néanmoins la montée régulière des restes à recouvrer, en raison des difficultés financières de nombreux exploitants - Danger présenté par l'absence de protection sociale - Diminution des compensations au titre de la solidarité interprofessionnelle - Augmentation de la contribution de l'Etat - Difficile maîtrise des dépenses de l'Assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles, AMEXA - Vieillesse de la population agricole - (p. 5249) : assurance invalidité - Financement de l'assurance vieillesse - Revalorisation du niveau des pensions permettant un début de rattrapage par rapport aux

salariés du régime général - Aménagement du barème des retraites - Inquiétude devant les conditions de financement de l'abaissement progressif de l'âge de la retraite des agriculteurs à soixante ans, notamment en raison de l'évolution du nombre des actifs - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 25 (p. 6397) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Descours Desacres, n° 38 : précision relative à certaines dispositions de la loi sur la forêt adoptée en 1985 ; et n° 39 : définition du régime dont relève au regard de la taxe de défrichement les opérations engagées avant la date d'entrée en vigueur de la loi de 1985 ; adoptés - Après l'art. 25 (p. 6404) : son amendement n° 37, soutenu par M. Roger Chinaud : modulation du taux de la taxe en fonction des circonstances, des récoltes et des besoins pour un certain nombre de produits ; retiré.

LUC (Hélène), sénateur du Val-de-Marne (Présidente du groupe C).

Réélue sénateur le 28 septembre 1986.

Réélue présidente du groupe C (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommée de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à l'amélioration immédiate du pouvoir d'achat des salariés, des préretraités, des retraités et des familles, et à la mise en oeuvre de mesures sociales et de mesures aptes à créer des emplois - [n° 298 (85-86)] (20 février 1986) - Politique économique et sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à interdire les relations économiques, commerciales, culturelles, militaires et politiques avec l'Afrique du Sud, tant que durera le régime d'apartheid [n° 331 (85-86)] (9 avril 1986) - Droits de l'homme.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant au développement de l'éducation sexuelle [n° 469 (85-86)] (23 juillet 1986) - Enseignement secondaire.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à améliorer la protection de la femme enceinte au travail [n° 506 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Travail - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réforme de la taxe d'apprentissage [n° 508 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Enseignement technique et professionnel - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer des mesures urgentes pour lutter contre la pauvreté [n° 518 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Politique économique et sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant statut des élus municipaux, départementaux et régio-

naux et démocratisation de ces fonctions électives [n° 524 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Collectivités locales - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à améliorer la protection de la femme enceinte au travail [n° 43 (86-87)] (30 octobre 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'interruption volontaire de grossesse et tendant à l'abrogation de l'article 317 du code pénal [n° 44 (86-87)] (30 octobre 1986) - Vie, médecine et biologie.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réforme de la taxe d'apprentissage [n° 45 (86-87)] (30 octobre 1986) - Enseignement technique et professionnel.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant statut des élus municipaux, départementaux et régionaux, et démocratisation de ces fonctions électives [n° 54 (85-86)] (30 octobre 1986) - Collectivités locales.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - Temps libre - Education populaire - [(n° 68 (86-87) tome 10)] (17 novembre 1986).

Proposition de résolution, déposée avec les membres du groupe communiste et apparenté, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekin, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris [n° 94 (86-87)] (6 décembre 1986) - Ordre public.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 416 (JO Débats 7 octobre 1983) (p. 2279) - Ministère : Industrie - *Situation de l'usine SKF d'Ivry sur Seine* - (Caduque : mars 1986) - Licenciements.

n° 721 (JO Débats 20 novembre 1985) (p. 3193) - Ministère : Enseignement technique - *Accès au métier d'opticien lunetier* - (Caduque : mars 1986) - Enseignement technique et professionnel.

n° 10 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 576) - Ministère : Education - *Préparation de la prochaine rentrée scolaire* - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 608) - Enseignement.

n° 118 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3930) - Ministère : Education - *Problème de l'étude surveillée* - (Réponse : JO Débats 18 octobre 1986) (p. 3949) - Enseignement.

n° 135 (JO Débats 2 décembre 1986) (p. 5517) - Ministère : Education - *Suppression de postes de professeur d'école normale* - Enseignants.

INTERVENTIONS

- *Conférence des présidents* - (9 janvier 1986) (p. 6) : examen du projet de loi relatif à la flexibilité de l'emploi - Combat exemplaire mené par les députés communistes sur ce projet - Prochaine journée d'action de la CGT - Défense des travailleurs.

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Dépôt d'une pétition (p. 37) : articles 87 et 88 du règlement du Sénat - Discussion

générale (p. 51, 52) : atteinte aux droits des salariés - Convergences entre les sénateurs socialistes et la majorité sénatoriale - Travaux des commissions du Sénat - Sécurité de l'emploi et protection sociale des Français - Opposition des sénateurs communistes à ce projet de loi - Evolution des technologies et organisation du travail et du temps de travail - Chômage des jeunes - Nombre des chômeurs - Pouvoir d'achat et évolution des salaires par rapport à la hausse des prix - Prestations sociales - Crèches - (p. 53) : pouvoir d'achat du SMIC - Travaux d'utilité collective, TUC - Politique de déflation - Taux de croissance nationale - Recul des capacités des productions françaises - Importations et exportations - Déficit de la balance commerciale - Montant de la dette publique - Licenciement de nombreux militants syndicaux - Cas de Sumitomo-Dunlop - Evolution des profits des entreprises et des cours de la bourse - Baisse de l'investissement des entreprises - Montant des dépenses de formation - Régression sociale et compétitivité économique - Déréglementation - (p. 54) : durée du travail et absence de création d'emplois - Annualisation du temps de travail - Accords par branche - Atteinte aux conditions de travail et à la vie familiale - Dépôt d'amendements - Position des organisations syndicales - Action de la CGT - Elections du 16 mars 1986 - *Question préalable* (p. 84) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - *Discussion générale* (p. 101, 102) : situation des employées licenciées des Galeries Lafayette de Belle-Epine dans le Val-de-Marne - (p. 107, 108) : caractère contraire à un authentique aménagement de temps de travail des dispositions du projet de loi - Volonté du groupe communiste de combattre pour une véritable formation professionnelle des jeunes - Licenciement abusif d'un employé de l'entreprise Dunlop - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), son sous-amendement n° 417 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; irrecevable aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 124) : alliance du Gouvernement, du groupe socialiste et de la majorité de droite du Sénat pour empêcher le groupe communiste de contribuer à la discussion - *Motion de renvoi en commission* (p. 126) : sa motion, soutenue par M. Charles Lederman, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée - *Rappel au règlement* (p. 128) : changement de la jurisprudence du règlement du Sénat : opposition de l'exception d'irrecevabilité à un sous-amendement non soumis à la commission ; demande la convocation du Bureau du Sénat - Art. 1 A (suite) (p. 138) : son amendement n° 91, soutenu par M. Jean Garcia : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - *Rappel au règlement* (p. 165) : article 29 bis du règlement du Sénat - Art. 1 C (p. 187) : application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 49, alinéa 5, du règlement du Sénat - Violation du droit des parlementaires de sous-amender - Interprétation abusive du règlement - Collusion de la droite et du parti socialiste.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - *Motion de renvoi en commission* (p. 203) : sa motion n° 437, soutenue par M. Hector Viron, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée - *Rappel au règlement*, de M. Pierre Gamboa (p. 208) : absence de dialogue avec le Gouvernement - Absence de presque tous les sénateurs socialistes en séance - *Motion d'ordre* (p. 220) : contestation de la validité du vote sur l'exception d'irrecevabilité déposée contre des amendements du groupe communiste - Droit d'amendement et de sous-amendement - Demande le report au 4 février de la suite des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 246) : son amendement n° 162, soutenu par M. Ivan Renar : clauses obligatoires dans tout accord ou convention ; devenu sans objet (p. 270) - *Exception d'irrecevabilité* (p. 254 à 257) : sa motion, soutenue par Mme Marie-Claude Beau-deau, tendant à soulever l'exception d'irrecevabilité à

l'encontre de l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) ; rejetée.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Après l'art. 1 (p. 283) : son amendement n° 171, soutenu par M. Fernand Lefort : protection des salariés absents pendant les semaines de modulation haute ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Art. 2 (p. 315) :** son amendement n° 201, soutenu par M. Jean Garcia, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 317) : son amendement n° 202, soutenu par M. Ivan Renar, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 323) : son amendement n° 208, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 2 (p. 341) :** son amendement n° 250, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : impossibilité de faire appel aux semaines basses de modulation par anticipation sur des semaines hautes non encore effectuées ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 3 (suite) (p. 369) : son amendement n° 270, soutenu par M. Serge Boucheny : paiement ou repos supplémentaire en cas de dépassement d'horaire ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 3 (p. 374) :** son amendement n° 286, soutenu par M. René Martin : maintien du pouvoir d'achat des salariés ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 376) : son amendement n° 287, soutenu par M. Pierre Gamboa : condition du maintien de l'emploi dans l'entreprise pendant un an ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Avant l'art. 1 A (p. 389) :** son amendement n° 327, soutenu par Mme Rolande Perlican : abrogation de l'article L. 221-5-1 du code du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 392) : son amendement n° 67, soutenu par M. Serge Boucheny : suppression des dispositions relatives à la dérogation par décret à la règle du repos hebdomadaire dominical ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Demande de renvoi en commission (p. 402) :** sa motion, soutenue par M. Charles Lederman, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 406, 407) :** atteinte aux droits des parlementaires communistes - Déréglementation souhaitée par le patronat - Nombre de pétitions recueillies par la CGT et réactions des divers syndicats - Combat des sénateurs communistes et absence de sénateurs en séance - Consensus entre le groupe socialiste et la droite - Rejet des propositions communistes - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Nomination de membres d'une commission mixte paritaire - (6 février 1986) (p. 409, 410) :** demande qu'un membre du groupe communiste figure comme titulaire dans la délégation du Sénat à la commission mixte paritaire.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) (p. 523) :** condamnation de la politique d'austérité, politique de classe réactionnaire sacrifiant l'emploi et la croissance économique - Effets négatifs de la dévaluation, de la suppression du contrôle des changes et de l'amnistie envisagée en faveur des fraudeurs à l'exportation de capitaux - (p. 524) : réduction du pouvoir d'achat - Blocage du salaire des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales - Baisse de l'impôt sur les sociétés et suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Mesures prétendument prises en faveur de l'emploi : allègement des charges des entreprises ; généralisation de la précarité de l'emploi ; dégonflement artificiel des statistiques du chômage des jeunes ; exemple des travaux d'utilité collective, TUC ; aggravation des conditions de travail et de vie des salariés - Loi de la jungle et déréglementation - Satisfaction du CNPF - (p. 525) : volonté de régression de la démocratie dans tous les domaines - Dénationalisations - Décentralisation : accroisse-

ment des charges des collectivités locales et diminution des concours de l'Etat - Détermination des communistes contre cette politique de classe - Propositions en faveur du redressement : démocratie parlementaire ; reconquête du marché intérieur ; taxation des capitaux spéculatifs - (p. 526) : rôle du secteur nationalisé industriel et bancaire ; amélioration du pouvoir d'achat des salariés et retraités ; amélioration de la protection sociale ; formation : insuffisance du budget de l'éducation nationale ; droits et libertés des salariés - Développement des DOM-TOM - Rôle international de la France - Agression américaine contre la Libye - (p. 527) : condamnation de la visite à Paris du Président de la République sud-coréenne - Demande l'expulsion de M. Jean-Claude Duvalier - Rôle des communistes dans la lutte des classes et vote du groupe communiste contre la confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 762) :** sa motion n° 1, soutenue par M. Pierre Gamboa, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Motion de renvoi en commission (p. 878) : sa motion n° 442, soutenue par M. Charles Lederman, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée (p. 883).

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 910) : son amendement n° 21 : imposition progressive d'une démarche économique centrée sur l'emploi répondant aux besoins d'activités des populations actives existantes ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 913) : son amendement n° 23, soutenu par Mme Monique Midy : emploi des jeunes, contrats de qualification et contrats d'adaptation à l'emploi ; non retenu dans le vote unique - (p. 914) : son amendement n° 404, soutenu par Mme Monique Midy : emploi des jeunes ; non retenu dans le vote unique - (p. 923) : son amendement n° 413, soutenu par M. Pierre Gamboa : réforme de la taxe d'apprentissage ; non retenu dans le vote unique - (p. 924) : son amendement n° 414, soutenu par M. Paul Souffrin : formation professionnelle initiale et continue en faveur des femmes ; non retenu dans le vote unique - (p. 933) : son amendement n° 417, soutenu par M. Louis Minetti : amélioration du placement des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'organisation d'un grand service public national de l'emploi ; non retenu dans le vote unique - (p. 940) : son amendement n° 420, soutenu par Mme Monique Midy : amélioration des protections et des garanties sociales des salariés ; non retenu dans le vote unique - (p. 948) : son amendement n° 39, soutenu par Mme Monique Midy : exercice du droit de grève n'entraînant aucune suppression ou diminution des primes ou avantages sociaux dus aux travailleurs ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 972) : son amendement n° 437, soutenu par M. René Martin : limitation à 5 % de l'effectif total de l'entreprise des contrats de travail à durée déterminée, temporaire ou à temps partiel ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1014) : son amendement n° 47, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : durée hebdomadaire du travail ; non retenu dans le vote unique - (p. 1024) : son amendement n° 53, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : formation professionnelle des femmes ; non retenu dans le vote unique - (p. 1025) : son amendement n° 55, soutenu par Mme Monique Midy : démocratie dans l'entreprise ; non retenu dans le vote unique .

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1266) :** exclusion des députés de la discussion de leur mode d'élection par l'application de l'article 49-3 de la Constitution - Découpage dans l'ombre des circonscriptions électorales - Réduction par le scrutin majoritaire de la représentation du parti communiste - (p. 1267) : injustice de ce mode de scrutin et bipolarisation de la vie politique - Pénalisation des petites formations - Demande l'abaissement du pourcentage de suffrages recueillis au premier tour permettant à un

candidat de se présenter au second tour - Inégalité dans le découpage ; parcellisation des villes, exemple du Val-de-Marne - (p. 1268) : manifestations organisées par le parti communiste - Attachement au système de la représentation proportionnelle intégrale - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1319, 1320) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 26 : modalités de délimitation des circonscriptions dans les villes de plus ou moins 120.000 habitants ; et n° 30 : cas d'absence d'inclusion dans sa totalité du territoire d'un canton dans une circonscription ; rejetés - (p. 1323) : fraude électorale et affaire Marie-Thérèse Goutmann.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 4 (p. 1531) : son amendement n° 49, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : suppression de cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat ; rejeté.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 10 : voir intervention de M. Paul Souffrin (p. 1621) - (p. 1622) : son amendement de suppression n° 60, soutenu par M. Paul Souffrin : suppressions d'emplois budgétaires ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1761) : sa motion n° 2, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 1765) : sa motion n° 1, soutenue par M. Hector Viron, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 1 (p. 1803) : son amendement de suppression n° 245, soutenu par M. Hector Viron : suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; rejeté - Art. 3 (p. 1823) : son amendement de suppression n° 252, soutenu par M. René Martin : dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986 ; rejeté - Art. 4 (p. 1827) : son amendement n° 256, soutenu par M. Jean Garcia : contrôle de la réalité des motifs invoqués par l'employeur pour justifier les licenciements dans l'entreprise au regard de la situation de l'emploi dans la branche d'activité et dans la zone géographique concernées ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 1934 à 1936) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 1939) : sa motion n° 2, tendant à opposer la question préalable ; rejetée (p. 1943) - Précipitation du Gouvernement à mettre en place une politique de déréglementation économique et sociale - Evolution historique du service public de l'audiovisuel - Eclatement de l'ORTF en 1974 - (p. 1940) : loi de 1982 relative à la communication audiovisuelle - 1985 : loi sur les télévisions locales privées - Communication audiovisuelle soumise aux pouvoirs politique et financier - Privatisation de TF 1 - Graves attaques portées contre TDF et la SFP - Pouvoirs de la Commission nationale de la communication et des libertés - Danger de la privatisation partielle des moyens techniques dont dispose la SFP - (p. 1941) : remise en cause du rôle pédagogique de l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Diminution de la création audiovisuelle - Achats massifs de séries étrangères - Opposée à tout renforcement de la tutelle politique sur le service public de l'audiovisuel - Droits des personnels des sociétés privatisées - (p. 1942) : conception démocratique de l'utilisation des moyens de communication.

- **Conférence des présidents** - (26 juin 1986) (p. 2000) : au nom du groupe communiste, proteste contre les conditions d'examen de la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

- **Demandes d'autorisation de missions d'information** - (26 juin 1986) (p. 2002) : autorisation de désigner une mission d'information sur l'avenir des télécommunications en

France et en Europe demandée conjointement par les présidents des six commissions permanentes du Sénat - Demande à M. le président du Sénat de bien vouloir envisager la participation d'un membre du groupe communiste à cette mission.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - **Question préalable** (p. 2024 à 2028) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - **Motion de renvoi en commission** (p. 2093) : sa motion n° 1711, soutenue par M. James Marson, tendant au renvoi en commission ; rejetée - Art. 1 (p. 2103) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1068, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2229) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), son sous-amendement n° 1075, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 13 (p. 2316) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1098, soutenu par M. Jacques Eberhard ; rejeté.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2518) : son amendement n° 1313, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de l'autorisation pour une société de présenter des déclarations de candidatures ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2587) : son amendement n° 1338, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2639) : son amendement n° 1360, soutenu par M. Charles Lederman : autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - Art. 37 (p. 2662) : son amendement n° 1376, soutenu par M. Charles Lederman : règles générales applicables à la publicité et interdiction notamment des coupures publicitaires des oeuvres cinématographiques originales ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 42 (p. 2723) : sur l'amendement n° 174 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), son sous-amendement n° 1138, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo ; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2916) : son amendement n° 1533, soutenu par M. James Marson : engagement des candidats à l'acquisition de TF 1 dans le domaine de l'emploi ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 76 (p. 3008) : son amendement n° 1563, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales des émissions illégales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3124) : son amendement n° 1443, soutenu par M. James Marson :

commercialisation des oeuvres par une société publique; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 51** (p. 3175) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, son amendement n° 1473, soutenu par M. Charles Lederman; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 55** (p. 3215) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, son amendement n° 1496, soutenu par M. Charles Lederman; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Question préalable** (p. 3365) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable; rejetée.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - **Question préalable** (p. 3683) : sa motion n° 9, soutenue par Mme Marie-Claude Beaudeau, tendant à opposer la question préalable; rejetée - **Avant l'art. 1** (p. 3701) : soutient l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'un fonds de garantie des cotisations sociales suppléant les employeurs défaillants, financé par une cotisation patronale) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3712) : opposition du groupe communiste à ce projet de loi - **Attaques contre la sécurité sociale** - **Confusion sur le déficit** - **Satisfaction des besoins sociaux** - **Droit à la retraite** - **Flexibilité**.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (6 août 1986) - **Après l'art. 8 (suite)** (p. 3773) : se déclare opposée à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) et, sur cet amendement au sous-amendement n° 33 de M. Paul Séramy - (p. 3774) : propos tenus dans cette enceinte par Victor Hugo lors de la discussion de la loi Falloux.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** - **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 489 (85-86)] - (7 août 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** p. 3799) : condamnation sans appel du terrorisme par les communistes - **Projet de loi et menaces sur les libertés et l'expression du mouvement populaire** - **Absence de définition juridique du crime de terrorisme** - **Procédures dérogatoires** : visite domiciliaire sans consentement de l'intéressé; délai de garde à vue; centralisation des poursuites; dissolution d'associations étrangères; exemption de peine pour les repentis - **Extradition des Basques vers l'Espagne**.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** - **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 491 (85-86)] - (7 août 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3804) : non notification des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière aux intéressés - **Avis conforme de la commission d'expulsion pour les seuls étrangers mineurs** - **Amalgame entre immigration et délinquance** - **Causalité économique de l'immigration** - **Fermeture des frontières** - (p. 3805) : transferts de compétences de l'autorité judiciaire vers les autorités administratives - **Reconduite à la frontière et expulsion**; mesures administratives - **Immigration clandestine et trafic de main d'oeuvre** - **Adaptation des flux migratoires aux objectifs du patronat** - **Vote défavorable sur les conclusions de la CMP**.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** - **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 500 (85-86)] - (12 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3813) : action du Gouvernement en 1986 - **Décentralisation et problèmes des communes** - **Transferts des charges sans les ressources correspondantes** - **Dotations globale de fonctionnement, DGF** - **Dotations globale d'équipement, DGE** - **Fonds de compensation de la TVA et réduc-**

tion des subventions spécifiques - **Diminution de la part de la taxe professionnelle et de la taxe sur le foncier bâti industriel dans le produit des impôts locaux et augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti** - **Taux des emprunts accordés aux collectivités locales** - **Demande de la création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales** - (p. 3814) : **aide aux établissements privés** : application de l'article 40 de la Constitution; **irrecevabilité des recours devant le tribunal administratif contre les décisions des conseils municipaux, généraux ou régionaux** - **Statut de la fonction publique territoriale** - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3819) : **vote défavorable du groupe communiste sur les conclusions de la CMP**.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** - **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3824) : **vote bloqué à l'Assemblée nationale** - **Suppression de la Régie française de publicité, RFP, et du Conseil national de la communication audiovisuelle** - **Service minimum en cas de grève du secteur public** - **Modalités de nomination du président de Radio-France Internationale, RFI** - **Publicité** - **Audiovisuel et pouvoir politique** - **Ouverture au secteur privé**; **cession de la 5** - **Rôle de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle** - **Privatisation de TF 1** - **Menaces pour la SFP, TDF et Radio-France** - **Déréglementation du secteur des télécommunications** - (p. 3825) : **pouvoirs de la CNCL** - **Position du groupe communiste en matière de communication audiovisuelle** - **Art. 13** (p. 3838) : **financement des partis politiques et publication annuelle des comptes du parti communiste français** - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3857) : **vote défavorable du groupe communiste sur les conclusions de la CMP**.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés** [n° 8 (86-87)] - (17 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3937) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; rejetée - **Place des élections présidentielles dans la vie politique française** - **Chômage** - **Aggravation des inégalités sociales** - **Remise en cause des acquis de la protection sociale** - **Taux de profit records** - « **Charcutage** » du corps électoral mis en oeuvre par le Gouvernement - **Journée de lutte du 21 octobre** - **Réserves de la commission des sages** - **Usage à répétition de l'article 49-3 de la Constitution** : atteinte aux droits du Parlement - **Conditions d'élaboration de la nouvelle carte électorale fixées par la loi d'habilitation** - **Objectifs réels du découpage** : réduire la représentation parlementaire du parti communiste, garantir à la droite une large majorité en sièges, préserver la situation du parti socialiste - (p. 3938) : **cohabitation** - **Opposition permanente du parti communiste au scrutin majoritaire** - **Motion d'irrecevabilité déposée sur la base de l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et de l'article 3 de la Constitution de 1958** - **Simulations effectuées à partir du nouveau découpage** - **Représentation proportionnelle** : seul mode de scrutin démocratique conforme au principe d'égalité, permettant un reflet exact de la diversité politique française - **Perversion du suffrage universel par le scrutin majoritaire** - **Objectif du Gouvernement** : bipolarisation de la vie politique - **Risque d'éviction du parti communiste français du Parlement** - **Action des communistes en faveur du respect de l'intégrité territoriale des villes, des traditions socio-culturelles et des réalités socio-économiques** : référendum local à Saint-Denis, pétitions et délégations à Vitry et à Champigny - **Absence d'information du parti communiste au moment de l'élaboration du découpage** - (p. 3939) : **avis de la commission des sages et du Conseil d'Etat** - **Département du Val-de-Marne** - **Intérêts du parti socialiste** - **Cohabitation** - **Découpage des villes de Vitry et Créteil** - **Département de la Seine-Maritime** : découpage des villes de Rouen et du Havre; **avis du Conseil d'Etat** - **Cas de la Guadeloupe** : isolement de Pointe-à-Pitre; **circonscription du Secrétaire d'Etat à la francophonie** - « **Charcutage** » des départements dotés d'élus communistes : **Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle** - **Cohabitation** - (p. 3940) : **aggravation de la crise du capitalisme** - **Opposition du groupe communiste à la question préalable déposée par M. Marcel Lucotte** : **volonté de la majorité sénatoriale d'empêcher l'instauration d'un véritable débat démocratique** - **Lutte des communistes**

pour la défense de la démocratie - Avis du Conseil d'Etat et de la commission des sages - Respect du pluralisme - Déclaration de 1789 - Mépris de la droite à l'encontre des électeurs communistes - Cohabitation - Sondage SOFRES de l'Humanité Dimanche - Principe de l'égalité entre les citoyens.

- **Rappels au règlement** - (21 octobre 1986) (p. 3959) : soutien du groupe communiste à la journée de grève de la fonction publique du 21 octobre - Développement de l'opposition à la politique gouvernementale dans le pays - Attaque contre les services publics.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4009) : sa motion n° 1, soutenue par M. Ivan Renar, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 4011) : sa motion n° 2, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - (p. 4012) : abandon de la responsabilité de l'Etat en matière d'enseignement supérieur : intervention des puissances financières et du patronat - Abandon du cadre national et de la carte scolaire - Aggravation de la ségrégation sociale au moyen des hausses de droits d'inscription - Remise en cause de la notion de diplôme national - Renforcement de la hiérarchie universitaire : renforcement du rôle des professeurs ; suppression de la notion d'enseignant chercheur - non-prise en compte du personnel administratif, technicien, ouvrier et de service, ATOS - Volonté d'adapter l'enseignement supérieur à la société capitaliste - (p. 4013) : absence de concertation avec les syndicats et associations d'étudiants et personnels non-enseignants dans la préparation du projet de loi.

- **Rappels au règlement** - (2 décembre 1986) (p. 5523) : attitude du Gouvernement vis-à-vis de la grève des étudiants et des lycéens contre le projet de loi Devaquet - Au nom du groupe communiste, demande le retrait de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5535) : manifestation des étudiants et des lycéens contre le projet de loi Devaquet - (p. 5536) : rappelle la question préalable déposée par le groupe communiste lors de la discussion de ce projet au Sénat - Refus de la commission des affaires culturelles de recevoir les étudiants et les personnels non enseignants, lors de l'examen de ce projet - Rappelle le soutien du groupe communiste au mouvement étudiant et lycéen - Recul de l'effort consacré par l'Etat à l'éducation nationale - (p. 5537) : développement d'un système parallèle de stages patronaux - Travaux d'utilité collective, TUC - Suppression d'emplois d'élèves instituteurs, d'instituteurs et de professeurs de collèges - Création d'emplois dans les lycées - Formation des maîtres - Education physique à l'école - Maîtres auxiliaires - Devenir des écoles normales - Lutte contre les échecs et les retards scolaires - (p. 5538) : réduction des crédits affectés aux bourses et aux aides sociales - Renforcement de la sélection - Baccalauréats professionnels - Transfert aux régions de la compétence en matière d'organisation de l'apprentissage - Construction des lycées - Crédits substantiels accordés à l'enseignement privé - Subventions et aménagements fiscaux accordés au patronat pour les actions de formation et les créations d'emplois - Concurrence entre établissements d'enseignement public - (p. 5539) : inquiétude des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves relative au manque de concertation et aux récentes attaques contre le service public - Opposée à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5556) : se déclare favorable à l'amendement n° II-53 de M. André Méric (financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles).

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (temps libre et éducation populaire) (p. 5592) : fusion de la direction du temps libre et de l'éducation avec la direction de la jeunesse et désengagement progressif de l'Etat - Baisse des crédits affectés à l'éducation populaire - Intervention de

l'Etat dans les domaines qui sont de la compétence des associations - Aide du Fonds national pour le développement de la vie associative, FNDA - Aggravation de la politique de conventionnement mise en place en 1982, qui se substitue au système de la subvention de fonctionnement - (p. 5593) : suppression de toute subvention et atteinte à l'autonomie du monde associatif - Absence de mesures nouvelles en faveur du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP - Diminution des salaires des animateurs - Net désengagement de l'Etat depuis 1984 - Création du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse en mars 1986 - Interrogation sur le sort de l'Institut national de l'éducation populaire - Amendement « Coluche » - Mesures fiscales souhaitables en faveur du monde associatif - Difficultés de la presse associative - Attribution de subventions par le ministre de l'éducation nationale en remplacement de postes d'enseignants mis à la disposition des associations - Faiblesse des crédits budgétaires et risque d'un transfert de charges pour les collectivités locales - Se déclare défavorable à titre personnel à l'adoption des crédits affectés au temps libre et à l'éducation populaire - Avis favorable de la commission des affaires culturelles à l'adoption des crédits de ce budget - (p. 5596) à titre personnel : faiblesse de ce budget représentant 0,20 % du budget de l'Etat - Politique de régression dans un secteur d'un grand intérêt national - Favorable au déroulement des jeux d'hiver en France et interrogation sur les investissements à consacrer pour préparer Albertville - (p. 5597) : réduction des crédits en faveur des sections sport-études et de la médecine sportive - Suppression totale de l'aide aux déplacements sportifs - Désengagement de l'Etat en faveur des intérêts privés - Augmentation des ressources extra-budgétaires - Sport scolaire ne faisant pas partie de ce budget - Déploie l'insuffisance des horaires d'éducation physique et sportive aux trois niveaux d'enseignement - Souhaite une heure par jour d'éducation physique et sportive, EPS, dans le primaire - Appartenance de l'EPS aux épreuves du baccalauréat - Faiblesse du nombre d'étudiants pratiquant un sport - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce budget - (p. 5606) : importante diminution des chapitres essentiels - (p. 5607) : absence de réponse au problème du conditionnement et au problème de la presse associative - Rôle des « restaurants du coeur » - Cite la lettre ouverte adressée aux présidents de tous les groupes parlementaires signée par huit des plus grandes associations nationales de France, relative à la méconnaissance par le Gouvernement du rôle que les associations assument dans la société française - **Rappel au règlement** (p. 5612) : demande la parole pour un fait personnel - Mise en cause comme rapporteur.

- **Rappel au règlement** - (6 décembre 1986) (p. 5787) : mort d'un étudiant lors de la manifestation des étudiants et des lycéens du jeudi 4 décembre - Demande le retrait du projet de loi Devaquet - Refus de la commission d'entendre les étudiants - Demande la nomination d'une commission d'enquête - Demande une suspension de séance en signe de deuil.

- **Rappels au règlement** - (8 décembre 1986) (p. 5882) : articles 29 et suivants du règlement du Sénat - (p. 5883) : retrait du projet Devaquet par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)]** - (8 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 5892) : sa motion n° 15, soutenue par Mme Paulette Fost, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5983) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 5988) : sa motion n° 2, soutenue par M. Jean Garcia, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Question au Gouvernement** : enquête sur la mort de Malik Oussekin (11 décembre 1986) (p. 6038).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution

(n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekin, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6302) : son amendement n° 1, soutenu par M. Charles Lederman : création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités ; rejeté.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - **Question préalable** (p. 6433) : sa motion n° 31, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Renvoi en commission** (p. 6438) : sa motion n° 33, tendant au renvoi en commission du projet de loi ; rejetée - Conditions dans lesquelles il a été procédé à des auditions par le rapporteur - **Demande une étude de la commission sur le coût réel de ce projet pour l'Etat** - (p. 6439) : conditions de travail du Parlement - **Manoeuvre politique à l'origine de la coupure entre la discussion générale et la discussion des articles renvoyée à la session de printemps** - (p. 6440) : prévisions du Gouvernement dans le sens d'un accroissement du nombre de détenus favorable aux profits des constructeurs de prisons privées - **Spéculation sur le marché du crime - Expérience d'établissements pénitentiaires privés tentée aux Etats-Unis.**

LUCOTTE (Marcel), sénateur de la Saône-et-Loire (Président du groupe UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu président du groupe UREI (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommée membre du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie (JO Lois et décrets 13 juin 1986).

- Est nommée membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 120 (86-87)] (16 décembre 1986) - **Ordre public.**

Proposition de loi, déposée avec les membres du groupe de l'union des républicains et des indépendants, apparenté et rattachés administrativement, tendant à modifier les articles 8 et 9 de la loi n° 82-595 du 10 juillet 1982 modifiée relative aux présidents de chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 392 (85-86)] (28 mai 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 717 (JO Débats 13 novembre 1985) (p. 2965) - Ministère : Agriculture - *Faiblesse des revenus des éleveurs de bovins* - (Caduque : mars 1986) - **Elevage.**

Questions orales avec débat :

n° 101 (JO Débats 10 mai 1985) (p. 428) - Ministère : Agriculture - *Situation de l'élevage bovin* - (Caduque : mars 1986) - **Elevage.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 46, 47) : défense par la majorité sénatoriale des libertés essentielles - **Nécessaire respect du Parlement par le Gouvernement** - **Discussion générale** (p. 55, 56) : action de la majorité sénatoriale en faveur de l'aménagement du temps de travail, de la modernisation de l'économie et de l'emploi - **Travaux de la commission des affaires sociales** - **Modalités d'examen de ce projet de loi et méthodes de travail du Parlement** - **Nombre des sessions extraordinaires** - **Utilisation de ce projet à des fins électorales** - **Accords d'entreprise** - **Adaptation de l'emploi à la situation économique actuelle.**

- *Nouvelle lecture* [n° 294 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 février 1986) - **Question préalable** (p. 466 à 468) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée (p. 475).

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 528) : considération marquée au Sénat par le nouveau Gouvernement - **Sujets d'inquiétude des Français** : sécurité ; terrorisme international ; relations diplomatiques entretenues avec certains pays reconnus pour abriter les spécialistes des attentats ; protection sociale ; dégradation des revenus agricoles et menace sur la politique agricole commune ; construction de l'Europe - (p. 529) : appauvrissement de la France et nouvelle politique économique ; modernisation et ouverture à la concurrence internationale ; séquelles de la politique menée de 1981 à 1986 : chômage ; faiblesse de l'investissement ; augmentation déséquilibrée des dépenses publiques - **Contexte positif de la baisse du prix du pétrole** - **Demande une politique courageuse d'accompagnement de la dévaluation** - **Poids des conséquences financières de la décentralisation sur les collectivités locales** - (p. 530) : soutien du groupe UREI et vote de la confiance au Gouvernement.

- **Question au Gouvernement : projets culturels du précédent gouvernement** (24 avril 1986) (p. 590).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 905) : dévoilement de l'institution parlementaire - **Manoeuvres procédurières et volonté systématique de blocage du débat** - **Refus du socialisme le 16 mars 1986** - **Souhaite que le débat puisse être conduit à son terme.**

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (17 juin 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1738) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'UREI.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 480 (85-86)] - (30 juillet 1986) - **Question préalable** (p. 3473) : sa motion n° 1, soutenue par

M. Daniel Hoeffel, tendant à opposer la question préalable ; adoptée (p. 3477).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Avant l'art. 15 (p. 3744) : son amendement n° 36, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : statut des membres des chambres régionales des comptes et des tribunaux administratifs soumis aux mêmes règles d'incompatibilités ; retiré.**

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés [n° 8 (86-87)] - (17 octobre 1986) - Question préalable (p. 3943) : sa motion n° 2, soutenue par M. Roger Chinaud, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 12 (p. 4859) : importance des difficultés en agriculture dans les secteurs laitier et de l'élevage de viande bovine et ovine - (p. 4860) : souhaite que la solidarité nationale joue en faveur de ces secteurs - Nécessité pour un pays moderne de soutenir

son agriculture - Se félicite de l'effort fait en faveur de l'agriculture et constate l'insuffisance de cet effort par rapport à ce qu'il faudra faire demain pour répondre à la crise - Se déclare favorable à l'amendement n° I-255 de M. Maurice Blin, rapporteur général (assouplissement des modalités d'imposition des bénéficiaires réels agricoles).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 21 (p. 6228) : son amendement n° 2 sur les licenciements pour fin de chantier, soutenu par M. Maurice Arreckx ; devenu sans objet.**

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Ousseki, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6307, 6308) : honneur des sénateurs mis en cause par les propos de M. Michel Darras - Version journalistique des récents événements - Protection et respect de la police républicaine.**

M

MACHET (Jacques), sénateur de la Marne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

Est élu juge titulaire de cette Haute Cour (*JO* Lois et décrets 18 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail - Nouvelle lecture** [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 445) : échec de la commission mixte paritaire, CMP - Absence de dialogue depuis 1981 sur les textes concernant les relations sociales entre l'Assemblée nationale et le Sénat - Hommage au travail de la commission - Utilisation du vote bloqué par le Gouvernement - Obstruction du parti communiste inacceptable pour les institutions - Au nom du groupe de l'Union centriste, se déclare favorable à l'adoption d'une question préalable.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Moission et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert** [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - Discussion générale (p. 631) : exercice par les topographes de certaines fonctions du domaine réservé des géomètres-experts - Défense de l'intérêt public - Appartenance des géomètres-experts à un ordre garantissant la rédaction d'actes juridiques - Formations et responsabilités différentes des professions de topographe et de géomètre-expert - Se déclare favorable à l'adoption du texte de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Discussion générale (p. 1498) : fabrication de l'éthanol - Filière viande : pénalisation par le régime d'intervention et les quotas laitiers - (p. 1499) : retraite des agriculteurs : abaissement de l'âge de la retraite sans revalorisation des prestations vieillesse ; risque financier pour le régime d'assurance-vieillesse agricole - Famille ; urgence d'une politique familiale ; problèmes de l'enfant ; adoption.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3456) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi - Solution au problème actuel en matière de sécurité.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3508) : insertion des étrangers en France - Politique d'accueil à l'égard des immigrés - Aide au retour - Insertion des jeunes - Solidarité des Français vis-à-vis des immigrés.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - Discussion générale (p. 3692) : poids croissant des retraites dans les dépenses sociales - Amélioration du pouvoir d'achat

des retraités - Déséquilibre croissant entre actifs et inactifs ; risque de diminution du revenu disponible des actifs - Besoin de financement préoccupant des régimes de retraite - Appel à la solidarité nationale - Etude du commissariat général du Plan sur l'avenir des systèmes de retraite par répartition - (p. 3693) : nécessité de favoriser l'adhésion des Français à des régimes complémentaires de retraite par capitalisation - Politique familiale - Situation de l'assurance vieillesse agricole : déséquilibre démographique rendant nécessaire un appel au financement extérieur - Compensation démographique entre les régions - Progression de l'effort contributif réel des agriculteurs.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 10 (p. 4848) : soutient l'amendement n° I-230 de M. Albert Vec-ten (ouverture d'un droit d'option pour certains exploitants agricoles pour comptabiliser leurs stocks).

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5246, 5247) : importance de l'excédent du commerce extérieur agro-alimentaire en 1985 - Crise grave de l'agriculture française - Protection sociale des agriculteurs - (p. 5247) : difficultés des jeunes agriculteurs - BAPSA.

MADLAIN (Jean), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49-3 de la Constitution [n° 397 (85-86)] (5 juin 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires sociales et Emploi - I - Section commune - III - Emploi** - [(n° 71 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion

générale (p. 1460) : articles 2, 8, 10 et 22 entrant dans le champ des compétences de la commission des affaires sociales - Mesures d'allègements fiscaux pour les entreprises passant de neuf à dix salariés - Création d'emplois par les seules petites entreprises - Article 8 : ouverture de crédits supplémentaires destinés à la mise en oeuvre de mesures nouvelles en vue d'assurer le financement du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Moyens financiers nécessaires à la mise en oeuvre de ce plan et volonté du Gouvernement d'honorer les engagements pris par le gouvernement précédent en matière d'action sociale et de lutte pour l'emploi - (p. 1461) : dotation supplémentaire pour le budget du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que pour le budget de l'urbanisme et du logement - Nombreuses suppressions d'emplois proposées à l'article 10 - Article 22 et transfert aux départements du financement des cotisations d'assurance personnelle qui résulte de la loi du 2 janvier 1978 relative à la généralisation de la sécurité sociale - Loi du 22 juillet 1983 répartissant entre l'Etat et le département les responsabilités de chacun en matière d'aide médicale - Loi du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences et modifiant la composition et le fonctionnement de la commission d'admission à l'aide sociale - Interrogation sur le montant exact du transfert financier à opérer - Transfert vers les budgets départementaux d'aide sociale accroissant la charge de ces derniers et incidence sur la participation demandée aux communes - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Art. 4 (p. 3626) : son amendement n° 76 : consultation par le président du conseil général d'une commission réunie à cet effet et composition de cette commission ; adopté.**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (travail et formation professionnelle) (p. 5388) : participation de l'Etat, des régions et des entreprises à l'effort de formation professionnelle - Insertion professionnelle des jeunes - Priorité accordée aux formules de formation en alternance - Apprentissage - Mesures d'exonération des charges sociales - Effort en faveur de la formation professionnelle : financement d'actions spécifiques pour l'emploi et la formation ; action en faveur des jeunes, des adultes et progression de la dotation de décentralisation versée aux régions pour la formation continue et l'apprentissage - (p. 5389) : dispositif d'insertion professionnelle des jeunes relevant de l'éducation nationale - Budget reflétant les engagements pris par le Gouvernement de soutenir les efforts des entreprises pour lutter contre le chômage et d'assurer aux jeunes la formation et l'insertion professionnelle - Favorable à l'adoption de ces crédits.

MADÉLIN (Alain), ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-François Le Grand : Société des constructions mécaniques de Normandie (24 avril 1986) (p. 584, 585).**

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Huriet : aide à la sidérurgie (24 avril 1986) (p. 586, 587).**

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Durand : problèmes de l'équarrissage dans le Sud-Ouest (29 mai 1986) (p. 987).**

- **Question au Gouvernement, de M. Franck Sérusclat : informations fournies à la suite de la catastrophe de Tchernobyl (29 mai 1986) (p. 987, 988, 989).**

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Bialski : avenir de la construction navale (29 mai 1986) (p. 989, 990).**

- **Question au Gouvernement, de M. Christian Poncelet : négociations sur l'accord multifibres (29 mai 1986) (p. 993).**

- **Question orale avec débat : politique de l'innovation - (24 juin 1986) (p. 1883) : capacités d'innovation des petites et moyennes entreprises, PME - Nouvelles orientations demandées à l'Agence nationale pour la création d'entreprises - Initiatives des collectivités locales - Développement des technopoles - Création de pépinières d'entreprises appuyée par le Gouvernement - Mesures fiscales et budgétaires d'incitation à l'innovation.**

- **Question orale avec débat : avenir du bassin d'emploi Albi-Carmaux - (24 juin 1986) (p. 1887) : politique charbonnière - Respect par les Charbonnages de France du programme « grande découverte » - Réindustrialisation du bassin minier de Carmaux - Formation professionnelle - Promotion du pôle de conversion d'Albi-Carmaux à l'extérieur de la région - Développement des infrastructures routières - Se déclare prêt à soutenir certains projets locaux en faveur de cette région particulièrement touchée par la crise économique - (p. 1888) : révision de la politique charbonnière menée par les Charbonnages de France.**

- **Question au Gouvernement, de M. Louis Minetti : situation des chantiers navals (26 juin 1986) (p. 1985 à 1987).**

- **Question au Gouvernement, de M. Guy Allouche : situation de la société Normed (26 juin 1986) (p. 1987, 1988).**

- **Question au Gouvernement, de M. Germain Authié : situation de l'industrie textile (26 juin 1986) (p. 1988).**

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5721, 5722) : ambition essentielle de ce budget : améliorer la compétitivité des entreprises françaises et favoriser la création d'emplois - Opposé à la politique dirigiste menée par les gouvernements socialistes - Objectifs retenus par le Gouvernement : réduction des charges des entreprises et volonté de recentrer l'action de l'Etat sur les fonctions ne pouvant être assumées par l'initiative privée (sécurité dans le domaine nucléaire, protection des marques et des brevets, formation des ingénieurs, moyens pour le développement des technologies avancées en matière nucléaire, spatiale, électronique et informatique) - (p. 5727) : importations de gaz ; contrat franco-norvégien - Tarifs appliqués aux gros industriels par EDF - (p. 5728) : avenir de la Compagnie nationale du Rhône, CNR - Surrégénérateurs - Politique charbonnière ; clarification des rapports entre le Gouvernement et les Charbonnages de France - Nouvelle politique conduite en matière d'économies d'énergie ; rôle de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Maintien du site de Noguères pour la période du contrat signé avec EDF - (p. 5748, 5749) : simultanéité de la perte de compétitivité des entreprises françaises et de l'augmentation des interventions économiques de l'Etat - Libéralisme - Développement de l'investissement - Mesures visant à favoriser la création d'entreprises : allègement des formalités de création et mobilisation des capitaux - Non-reconduction de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des entreprises nouvelles - (p. 5750) : relance de la création de petites entreprises - Politique charbonnière et sidérurgique - (p. 5751) : difficultés du secteur de la construction et de la réparation navales ; restructuration de certains sites - Souhaite que soit appliquée une règle de transparence communautaire relative aux aides accordées à la construction navale - (p. 5752) : effort budgétaire concentré sur les chantiers navals compétitifs, et

notamment les chantiers de Saint-Nazaire - Dispositif exceptionnel de reconversion mis en place pour les chantiers de la Normed - (p. 5753) : effort important engagé en matière d'aménagement du territoire ; reconversion de nombreux sites en difficulté - Fonds d'industrialisation du bassin minier - Primes à la création d'emplois industriels - Zones d'entreprises - Maintien des subventions en faveur du bassin de Decazeville ; structure et modalités d'intervention à l'étude en vue d'une réindustrialisation de ce bassin - Politique d'économies d'énergie - (p. 5754) : EDF : nouveau système tarifaire applicable aux entreprises ; amélioration de la productivité ; coopération avec les pouvoirs publics pour la fixation des investissements en 1987 - Evolution des crédits du fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE - Crédits de recherche et de technologie pour les grandes écoles - Réacteurs à neutrons rapides - Accès des régions municipales d'électricité à la tension supérieure - Tarif de vente aux distributeurs d'électricité - Exportation de centrales nucléaires - Avenir du charbon lorrain - Plan câble - (p. 5755) : solutions envisagées pour les entreprises Velec et Stein Industrie - Fiscalité des entreprises - Reprise d'entreprises en difficulté par les salariés - Intervention financière des collectivités locales en faveur des entreprises - Avenir de l'industrie horlogère - Amélioration de la qualité des produits essentielle au regain de compétitivité des entreprises - Libération et récompense des initiatives individuelles - (p. 5756, 5757) : baisse des prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises concomitante de la réduction des interventions de l'Etat - Réforme de la taxe professionnelle - Fiscalisation des allocations familiales - Avenir du secteur de la réparation et de la construction navales - Examen des crédits - Etat B (p. 5758) : non-reconduction de l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises industrielles nouvelles - (p. 5760) : s'oppose à l'amendement n° II-74 de M. Louis Minetti (participation financière de l'Etat à la prise de commande de navires à construire dans les chantiers navals français).

MADRELLE (Philippe), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues et les membres du groupe socialiste et apparentés, instituant des avantages tarifaires en faveur des consommateurs d'électricité résidant à proximité des centrales nucléaires [n° 33 (86-87)] (29 octobre 1986) - Energie nucléaire.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 523 (JO Débats 7 juin 1984) (p. 1364) - Ministère : Défense - *Perspectives du secteur de l'aéronautique en Aquitaine* - (Caduque : mars 1986) - Industrie aéronautique.

n° 32 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 655) - Ministère : Intérieur - *Sécurité des plages du littoral aquitain pendant la période estivale* - (Réponse : JO Débats 17 mai 1986) (p. 699) - Littoral.

n° 59 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 730) - Ministère : Défense - *Arrêt des travaux engagés sur le site de la future école tech-*

nique normale à Saint-Denis-de-Pile (Gironde) - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1418) - Enseignement.

n° 114 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3929) - Ministère : Equipement - *Transfert aux régions de la prime d'aménagement du territoire décentralisée* - (Réponse : JO Débats 25 octobre 1986) (p. 4043) - Aménagement du territoire.

Questions orales avec débat :

n° 13 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 633) - Ministère : Jeunesse et sports - *Prélèvement de l'Etat sur les recettes du loto sportif* - (Retirée : octobre 1986) - Jeux et paris.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : part du loto sportif attribuée au mouvement sportif** (24 avril 1986) (p. 593).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - Avant l'art. 5 (p. 1534) : reprend l'amendement n° 5 de M. Jean Francou : taux du prélèvement sur les enjeux du loto sportif en faveur du Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; affectation aux collectivités locales d'une partie des crédits du fonds ; irrecevable aux termes de l'article 18 de la loi organique relative aux lois de finances - Art. 5 (p. 1535) : institution d'un prélèvement progressif sur les gains du loto sportif - Crédits du FNDS - Comité national olympique et sportif français, CNOSF - Avenir du mouvement sportif.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5362) : augmentation des dépenses d'équipement destinées à répondre au vieillissement des forces conventionnelles - Construction du Rafale : enjeu pour l'industrie aéronautique française et la région Aquitaine - (p. 5363) : compression des dépenses de fonctionnement : insuffisance des crédits affectés à l'entretien de la flotte de surface - Insuffisance dangereuse des crédits affectés à l'entraînement du personnel militaire - Déflation des effectifs et perte de pouvoir d'achat - Amputation des crédits de l'institut de gestion sociale des armées - Personnel des arsenaux ; suppression d'emplois d'ouvriers - Chantiers navals - Groupement industriel des armements terrestre, GIAT : suppression d'emplois - Préparation de la nouvelle loi de programmation militaire - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5598) : diminution des crédits de ce budget - Faiblesse des dépenses d'intervention - (p. 5599) : diminution des crédits affectés aux sections sport-études, des crédits consacrés aux jeux olympiques - Suppression de la contribution de l'Etat aux frais de déplacements des clubs sportifs - Augmentation des interventions du Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Création du loto national en 1979 et du loto sportif - Début du sport à l'école - Aménagement du temps scolaire - Problème de la qualité et de la compétence du personnel d'encadrement - Souligne les dangers d'un financement privé provenant de la publicité et du parrainage - Interrogation sur les contrats d'objectifs passés avec les fédérations - Projet dérisoire par rapport au rôle joué par le sport à tous les niveaux de la société - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - Après l'art. 73 (p. 5611) : soutient l'amendement n° II-45 de M. André Méric (dépôt d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'emploi fait en 1987 des fonds alloués au Fonds national pour le développement du sport, FNDS).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - Art. 23 (p. 6396) : son amendement n° 62, soutenu par M. René Régnault : nouvelle

rédaction de cet article relatif au droit perçu au profit de l'Institut national des appellations d'origine; rejeté.

MALASSAGNE (Paul), sénateur du Cantal (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant du Conseil national du tourisme (*JO Lois et décrets* 14 mars 1986).

Est nommé membre du Comité consultatif des courses (*JO Lois et décrets* 22 novembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et Tourisme - II - Tourisme - [(n° 69 (86-87) tome 16)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 654 (*JO Débats* 5 juin 1985) (p. 869) - Ministère : Commerce et artisanat - *Echec de la politique touristique et relance du tourisme* - (Caduque : mars 1986) - Tourisme.

n° 699 (*JO Débats* 23 octobre 1985) (p. 2385) - Ministère : Agriculture - *Bilan des actions en vue de la reconversion des producteurs de lait* - (Caduque : mars 1986) - Lait et produits laitiers.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture* [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986)
- *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 4512) : projet de loi visant à améliorer la situation économique de l'agriculture française - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce texte.

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5462) : insuffisance des crédits budgétaires - Tourisme, activité industrielle indispensable à l'économie - Augmentation du nombre d'emplois - Caractère interministériel du tourisme - Evolution des conditions et des taux de départ des Français en vacances - Augmentation du nombre de journées passées à l'étranger - Médiocrité de la saison estivale de 1986 - Bon résultat du tourisme rural - Faiblesse du budget de l'administration du tourisme - Solde positif de la balance touristique de plus de trente milliards de francs - Allègement des structures - (p. 5463) : rôle et compétence de la « Maison de la France » - Allègement des contraintes et suppression progressive de la taxe sur les frais généraux - Projet d'ordonnance libérant les

prix - Crise de la catégorie professionnelle des hôtels, restaurants, cafés - Regrette le maintien de l'application du taux majoré de TVA pour les hôtels quatre étoiles luxe - Baisse de la fréquentation de ces hôtels - Désaffection de la clientèle étrangère à cause du terrorisme - Diminution de l'excédent de notre balance touristique par rapport à l'an dernier - Interrogation sur les actions de promotion de l'image de la France aux Etats-Unis - Intérêt du développement du tourisme rural - Souhaite l'accentuation du soutien au tourisme rural - Réunion à la fin de l'année des premières assises du tourisme européen en espace rural - Favorable aux contrats de plan Etat-régions - (p. 5464) : nécessité de repenser l'idée du chèque-vacances - Soutien des investissements pour une politique sociale : villages de vacances - Médiocrité de l'année thermale 1986 - Diminution du nombre d'étrangers fréquentant les établissements français de thermalisme - Interrogation sur les résultats des mesures de soutien aux exportations des entreprises touristiques mises en oeuvre en 1985, sur la réforme du classement des stations touristiques, sur la répartition des crédits en faveur du tourisme en montagne, sur l'apparition du décret relatif à la taxe sur les remontées mécaniques - Se déclare favorable à l'adoption des crédits budgétaires du tourisme pour 1987.

- **Question au Gouvernement : nouvelle pièce de dix francs** (11 décembre 1986) (p. 6037).

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour**, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 105 (86-87)] - (12 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6104) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Marc Boeuf (création dans chaque région d'un comité régional du tourisme et des loisirs) - Art. 3 : son amendement n° 1 : élaboration par le comité régional du tourisme d'un schéma régional de développement et d'équipement du tourisme; retiré - Art. 6 (p. 6106) : son amendement rédactionnel n° 3; adopté.

MALE (Guy), sénateur des Pyrénées-Orientales (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (*JO Lois et décrets* 5 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à organiser la profession d'assistant familial en vue de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées [n° 447 (85-86)] (9 juillet 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 13 (86-87)] (16 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 175 (*JO Débats* 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Premier ministre - *Conséquences de l'adhésion de l'Espagne*

et du Portugal aux Communautés européennes - (Caduque : mars 1986) - Communautés européennes.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : excès de certains contrôles exercés par les chambres régionales des comptes (16 octobre 1986) (p. 3905).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) - Art. 42 (p. 5117) : soutient l'amendement n° II-9 de M. Jean Cluzel (réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles) - Réduction des dépenses de gestion du service chargé de la perception de la redevance audiovisuelle, du fait de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5138) : importance de cette branche économique - (p. 5139) : dégradation du commerce et de l'artisanat - Nombreux dépôts de bilans - Réduction des emplois - Développement des grandes surfaces - Nécessaire libération des entreprises de toutes les contraintes inutiles - Priorité à la formation et à l'apprentissage - Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et allègement des contrats à durée déterminée - Groupements de commerçants indépendants souhaitables - Mise en place d'instruments nouveaux - Expérimentation du Temco - Moyens modernes de gestion et de surveillance - Simplification des modalités de création des entreprises - Maintien des prêts bonifiés à l'artisanat - Instauration du livret épargne entreprise - Nouveau droit de la concurrence imposé aux ventes sauvages et à toutes sortes de concurrence déloyale - Favorable à un contrôle strict et une redéfinition de la réglementation en vigueur - (p. 5140) : au nom des sénateurs de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5322) : chute des échanges extérieurs de la France depuis 1982 - (p. 5323) : caractère conjoncturel du redressement survenu en 1985 : baisse du prix du pétrole - Chute de la compétitivité de l'industrie française et perte de parts de marchés - Inquiétude sur l'avenir des exportations agro-alimentaires malgré un solde commercial positif - Nécessité d'une politique communautaire - Rôle et devoirs des entreprises - Vote de ce projet de budget par le groupe de l'union centriste.

MALECOT (Kléber), sénateur du Loiret (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Juge titulaire de la Haute Cour de Justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (JO Lois et décrets 18 novembre 1986).

MALHURET (Claude), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des droits de l'homme (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5483) : premier secrétariat d'Etat aux droits de l'homme - Nécessité d'une

structure ministérielle chargée des droits de l'homme - (p. 5484) : définition de la politique étrangère en matière de droits de l'homme - Composition, fonctionnement et rôle du secrétariat d'Etat - Action humanitaire dans les zones libérées par la résistance afghane - Aide aux communautés noires vivant en Afrique du Sud - Proposition d'un programme en matière de droits de l'homme - Violation des droits de l'homme par un très grand nombre d'Etats dans le monde - Problème du racisme et du totalitarisme, lutte contre le racisme institutionnel en Afrique du Sud - Ampleur des violations des droits de l'homme dans les pays totalitaires - Opération de répression en Afghanistan, déplacement de populations au Cambodge - Collectivisation de l'agriculture en Ethiopie - Multiplication des sources d'information - Apartheid et participation à la conférence sur les sanctions - Participation à la manifestation de Gorée - Conférence de Vienne et application des accords d'Helsinki - (p. 5485) : nécessité d'un contrôle de l'utilisation de l'aide apportée par la CEE à l'Ethiopie - Sensibilisation de l'opinion publique au problème de l'amélioration du sort des réfugiés - Travaux du Conseil de l'Europe relatifs au projet de convention européenne contre la torture et les traitements dégradants et extension du droit de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme - Participation à la mise au point des textes relatifs à la lutte contre le terrorisme et à l'immigration - Volonté du Gouvernement de lutter contre le terrorisme et contre l'immigration clandestine, action dans le strict respect des textes et des principes - Mise en place d'une commission nationale consultative des droits de l'homme - Enseignement des droits de l'homme dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur - Eventuelle réforme des procédures d'internement psychiatrique - Fiscalité en faveur des déductions pour les dons faits aux associations d'intérêt général - Augmentation des divorces et préservation de l'équilibre et de l'épanouissement des enfants de parents divorcés - Exercice en commun de l'autorité parentale - Apparition et développement des modes de procréation artificielle et conséquences d'ordre juridique - (p. 5514) : reconduction à la frontière de 101 maliens et volonté du Gouvernement de lutter efficacement contre l'immigration clandestine afin de permettre l'insertion des immigrés en situation régulière - Rappelle le renvoi dans leurs pays de 150 algériens, marocains et sénégalais en 1985 sous le précédent gouvernement - (p. 5515) : rappelle les déportations de masse en Ethiopie et la réception de M. Botha par le précédent gouvernement - Exigence diplomatique et respect des monuments aux morts - Représentation de la France à la conférence de l'ONU sur les sanctions envers l'Afrique du Sud - France favorable à la rencontre des modérés des deux camps en Afrique du Sud.

MANDINAUD (Jean-Louis), rapporteur du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Rapporteur du Conseil économique et social - Discussion générale (p. 4004) : inconvenients des réformes répétées des structures universitaires - Missions de service public de l'enseignement supérieur - (p. 4005) : souhaite l'accroissement de l'autonomie, notamment dans le recrutement des professeurs associés - Diversité des enseignements : approbation de l'érection des instituts universitaires de technologie en établissements autonomes - Organisation des structures des universités : accord sur le renforcement du conseil scientifique ; regret de l'exclusion des représentants de certaines catégories ; rapports entre le conseil d'administration et le conseil scientifique ; pourcentage de représentation des différentes catégories ; apport de personnalités extérieures ; harmonisation des durées des mandats - Demande le maintien dans ses missions actuelles du Comité national d'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur - Approbation de la fixation régle-

mentaire de niveau du droit d'inscription - Bourses - Diversification souhaitable des ressources des établissements - Personnels enseignants - Autonomie et accréditation nationale des formations et des diplômés - (p. 4006) : accès aux différents enseignements ; rôle du recteur chancelier ; liaison entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur - Formations post-secondaires - Mobilité des étudiants - Accès des non-bacheliers.

MANET (Michel), sénateur de la Dordogne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - *Economie, Finances et Privatisation - II - Services financiers* - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 11)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) - Rapporteur spécial (services financiers) (p. 4956, 4957) : son intervention, présentée par M. Gérard Delfau.

MARSON (James), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C) - Secrétaire du Sénat.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Rappels au règlement** (p. 45, 46) : article 36 du règlement du Sénat et possibilité

pour les sénateurs communistes d'intervenir sur l'ordre du jour par l'intermédiaire d'un rappel au règlement - (p. 84, 85) : article 33 du règlement du Sénat - Absence d'utilisation de leur temps de parole par plusieurs groupes politiques du Sénat et réduction de la discussion générale - Demande de lever, puis de suspendre la séance.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 152, 153) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Art. 1** (p. 193) : demande une vérification du quorum par le Bureau en vertu de l'article 51 du règlement du Sénat.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 214) : articles 48 et 49 du règlement du Sénat - Droit de sous-amendement.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 229) : opposé à la récente déclaration du Bureau du Sénat relative au déroulement des débats - **Rappel au règlement** (p. 260) : article 48 du Règlement du Sénat accordant à chaque parlementaire le droit de sous-amender un texte.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 282) : application de l'article 42, alinéa 7 du règlement du Sénat - **Rappels au règlement** - (p. 307) : article 44, premier alinéa du règlement du Sénat.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Rappels au règlement** (p. 369) : article 42 du règlement du Sénat - Incompatibilité entre le vote relatif à l'irrecevabilité et le recours au vote bloqué - (p. 391) : article 33 du règlement du Sénat - Nombre de sénateurs en séance - Modalités de vérification du quorum - Demande le report de la suite des débats au 11 février 1986.

- **Rappels au règlement** - (25 février 1986) (p. 458) : organisation des travaux du Sénat - Ouverture de la campagne officielle pour les élections législatives et régionales.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - **Explication de vote** (p. 572, 573) : refus du groupe communiste d'approuver la déclaration de politique générale du Gouvernement basée sur la recherche du profit et les avantages aux nantis.

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1986) (p. 737) : article 36, alinéa 3 du règlement - Grève du secteur public de l'audiovisuel - **Projet gouvernemental de privatisation de TFI**.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (28 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 917) : son amendement n° 406, soutenu par M. Pierre Gamboa : formation professionnelle et contrat de travail qualifié ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4 (suite)** (p. 1129) : soutient l'amendement n° 93 de M. Bernard, Michel Hugo (exclusion de la Banque Hervet de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1137) : soutient l'amendement n° 100 de M. René Martin (exclusion de la Banque Paribas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1140) : soutient l'amendement n° 104 de M. Louis Minetti (exclusion de la Banque Scalbert-Dupont de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 105 de Mme Monique Midy (exclusion de la Banque Sofinco de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1143) : soutient les amendements n° 108 et n° 109 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Banque Worms et du Crédit chimique de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1146) : soutient l'amendement n° 112 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et du Crédit industriel de Normandie de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1151) : soutient l'amendement n° 115 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion du Crédit lyonnais de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1154) : soutient l'amendement n° 117 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de l'Européenne de banque

de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1158) : soutient l'amendement n° 121 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Société générale alsacienne de banque de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1159, 1160) : soutient les amendements n° 122 et n° 123 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Société lyonnaise de banque et de la Société marseillaise de crédit de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 124 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Société nancéenne de crédit industriel et Varin-Bernier de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1161) : soutient l'amendement n° 125 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de l'Union de banque à Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1162) : soutient les amendements n° 126 et n° 127 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France et de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1163) : soutient l'amendement n° 128 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Compagnie financière de Paribas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1164) : soutient l'amendement n° 129 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Compagnie financière de Suez de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1170) : soutient l'amendement de suppression n° 131 de M. Jean-Luc Bécart (habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - (p. 1173) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 276 de M. André Méric (habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Après l'art. 8 (p. 1230) : soutient l'amendement n° 142 de M. Jean-Luc Bécart (effet suspensif des recours exercés devant les juridictions administratives contre les actes administratifs pris en application de la présente loi).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - (25 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1948) : projet libéral, déstabilisateur du secteur de l'audiovisuel et des télécommunications - Dangers pour l'indépendance et la capacité industrielle nationales - Coûts de la production audiovisuelle - (p. 1949) : sauvegarde de l'identité culturelle française - Privatisation de TF 1 en contradiction avec les besoins économiques, sociaux et culturels de la France - Excellents résultats du secteur français des télécommunications (fibre optique, satellites) - Concurrence internationale - Besoins des usagers - Dangers pour la création artistique et culturelle française - (p. 1950) : démantèlement du service public de l'audiovisuel amorcé dès 1974, avec l'éclatement de l'ORTF - Tutelle inacceptable des pouvoirs financier et politique sur les médias audiovisuels - Maintien de la Société française de productions, SFP, dans le secteur public - Rayonnement culturel de la France - Propositions communistes pour une véritable transformation du service public.

Suite de la discussion - (26 juin 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2002) : article 36 relatif au droit de parole des sénateurs - Grève du personnel de TF1 contre la privatisation de cette chaîne - (p. 2014) : privatisation de TF1 : taux de prise de participation par des capitaux privés étrangers - (p. 2016) : rapports entre la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, et le ministère des P et T - Liberté de communication étroitement dépendante de la tutelle du pouvoir financier sur l'audiovisuel - Disparition des bases du système audiovisuel français - Opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (27 juin 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2086) : vote du groupe communiste contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - **Motion de renvoi en commission** (p. 2093) : soutient la motion n° 1711 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission - Maintien sur les télécommunications par le biais de la privatisation et de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Ouverture du réseau de télécommunica-

tions à la finance internationale ; recul des activités de recherche de Télédiffusion de France, TDF et de la Société française de production, SFP - Concurrence américaine et japonaise ; conséquence pour les satellites européens de télédiffusion directe, TDF1 et TDF2 - (p. 2094) : demande l'adoption de cette motion - Avant l'art. 1 (p. 2095) : soutient l'amendement n° 1156 de M. Charles Lederman (titre additionnel : « Principes généraux du service public de l'audiovisuel et du pluralisme ») - Art. 1 (p. 2096) : inclusion des télécommunications dans le champ d'application de cet article - Confusion de l'intérêt privé et de l'intérêt individuel ; conception négative du service public - Demande une législation multimédias - (p. 2097) : son amendement n° 3 : suppression de cet article posant les principes de la liberté de communication ; rejeté - (p. 2101) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient le sous-amendement n° 1057 de M. Camille Vallin - (p. 2103) : soutient les sous-amendements n° 1068 de Mme Hélène Luc et n° 1058 de M. Jean Garcia - Suppression de la protection des fréquences nécessaires à la défense nationale - Soutient le sous-amendement n° 1064 de M. Guy Schmaus - (p. 2105) : soutient les sous-amendements n° 1059 de Mme Monique Midy, n° 1069 de M. Hector Viron et n° 1061 de M. Bernard, Michel Hugo - (p. 2106, 2107) : soutient les sous-amendements n° 1067 de M. Hector Viron et n° 1060 de M. Serge Boucheny - Son sous-amendement n° 1062, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté - (p. 2110) : se déclare opposé à l'amendement n° 117 de la commission (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté) - Amalgame entre liberté et privatisation - Art. 2 (p. 2113) : son amendement n° 4, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications ; rejeté.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2133) : son amendement n° 5 : suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL ; rejeté - (p. 2145) : soutient l'amendement n° 1177 de M. Charles Lederman (développement des missions de service public) - Après l'art. 3 (p. 2159) : se déclare favorable à l'amendement n° 288 de M. André Méric (mission du service public de la radio et de la télévision de favoriser la communication sociale entre les différentes communautés) - (p. 2163) : intervient sur l'amendement n° 291 de M. André Méric ((mission de production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - Dégradation de la qualité de la télévision depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974 - Comparaison avec la télévision de la Grande-Bretagne, dotée d'un secteur public fort - (p. 2164) : médiocrité du paysage audiovisuel américain, reposant sur le secteur privé - (p. 2168) : vote par le groupe communiste de l'amendement n° 293 de M. André Méric (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information) - Préjudice causé au groupe communiste par la répartition des temps de parole entre trois tiers - Titre I (p. 2170) : soutient l'amendement n° 1178 de M. Serge Boucheny (Intitulé du chapitre premier : Commission nationale de la communication, des libertés et du pluralisme).

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1986) (p. 2150) : opposition du groupe communiste à l'ordre du jour et au calendrier des séances décidés par le Gouvernement et la conférence des présidents.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2180, 2181) : groupe communiste opposé à la création de la CNCL : composition et mode de désignation - (p. 2189) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1719 de M. Charles Lederman - (p. 2190) : soutient les sous-amendements n° 1730 et n° 1720 de M. Charles Lederman - (p. 2191) : soutient le sous-amendement n° 1721 de M. Charles Lederman - (p. 2192) : abstention du groupe communiste sur les sous-amendements n° 297 et n° 1734 de M. André Méric - (p. 2200) : son sous-amendement n° 1643 ;

rejeté - Présence au sein de la CNCL d'une personnalité qualifiée des milieux culturels ou artistiques - (p. 2202) : soutient le sous-amendement n° 1722 de M. Charles Lederman - (p. 2203) : soutient le sous-amendement n° 1729 de M. Charles Lederman - Son sous-amendement n° 1723 ; rejeté - Réduction de la durée du mandat des membres de la CNCL - (p. 2205) : se déclare opposé au sous-amendement n° 302 de M. André Méric - Soutient le sous-amendement n° 1724 de M. Charles Lederman - (p. 2206) : se déclare opposé au sous-amendement n° 305 de M. André Méric - Ses sous-amendements n° 1725 et n° 1726 ; rejetés - Fin du mandat du président de la CNCL - Conditions de réunion et validité des votes au sein de la CNCL - (p. 2207) : soutient le sous-amendement n° 1728 de M. Charles Lederman - Se déclare opposé à l'amendement n° 119 de la commission - Art. 5 (p. 2214) sur l'amendement n° 120 de la commission (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1081 ; rejeté - (p. 2216) : soutient le sous-amendement n° 1082 de Mme Monique Midy - Rappel au règlement (p. 2218) : dépôt d'amendements par la commission, malgré l'expiration de la date limite - Demande la possibilité pour les parlementaires de déposer également des amendements - Application de l'art. 44, alinéa 2, de la constitution.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 6 (p. 2235) : modalités d'attribution des fréquences et bandes de fréquence - Contrôle de la conformité des réseaux câblés aux règles techniques ; rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, et pouvoirs du Premier ministre - (p. 2238) : sur l'amendement n° 121 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire), soutient le sous-amendement n° 1086 de M. René Martin - Rappel au règlement (p. 2241) : article 36 du règlement - Causalité de l'abaissement du rôle du Parlement - Art. 7 (p. 2242, 2243) : moyens humains et budgétaires de la CNCL - Régime d'incompatibilité pour les personnels placés sous l'autorité de la CNCL - Attribution de pouvoirs d'autorisation technique et éditorial à la CNCL - Politique de privatisation et de déréglementation du service public - Diminution des moyens de Télédiffusion de France, TDF, et de la Direction générale des télécommunications, DGT - (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1093 de M. Fernand Lefort - (p. 2249) : sur ce même amendement, son sous-amendement n° 1090, soutenu par Mme Monique Midy ; rejeté - Art. 8 (p. 2254) : association de la CNCL à la définition de la position de la France dans les négociations sur les télécommunications et la radiodiffusion - (p. 2255) : son amendement de suppression n° 10, identique à l'amendement n° 329 de M. André Méric : négociations internationales ; rejeté - (p. 2257) : soutient l'amendement n° 1198 de M. Charles Lederman (possibilité pour le Gouvernement de consulter la CNCL avant de définir la position de la France dans les négociations internationales) - (p. 2258) : déréglementation au plan international - Vote défavorable sur cet article amendé par la commission spéciale - Art. 9 (p. 2262, 2263) : sur l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL), ses sous-amendements, soutenus par M. Pierre Gamboa, n° 1644, n° 1645, n° 1646 et n° 1647 ; rejetés - Art. 11 (p. 2272) : son amendement n° 13 de suppression, soutenu par M. Charles Lederman : pouvoir consultatif de la CNCL en matière de normes relatives aux matériels et techniques de télécommunications et de radiodiffusion ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2291) : mission de contrôle de la CNCL - Divergences entre ce projet de loi et la loi de 1982 - (p. 2292) : privatisation de la télévision et absence de définition d'une responsabilité nationale en matière de communication - Critères de respect du cahier des charges - Demande la publication du rapport sur l'application du cahier des charges - (p. 2293) : son amendement n° 14, de suppression : compétences de la CNCL à l'égard du secteur public ; rejeté - (p. 2297) : se déclare défavorable à l'amendement n° 129 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur

(substitution à la notion de pluralisme de celle d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion) - (p. 2298) : son amendement n° 1207, soutenu par Mme Rolande Perlican : extension des pouvoirs de la CNCL en matière de respect du pluralisme aux sociétés publiques et privées de programme ; rejeté - (p. 2302) : soutient l'amendement n° 1205 de M. Charles Lederman (extension de la mission de contrôle de la CNCL aux sociétés privées de programme) - Son amendement n° 1206 : mission de la CNCL en matière de respect du pluralisme au sein des émissions d'informations politiques ; adopté - Cite des exemples de représentation du parti communiste au sein de Radio-France et d'absence d'invitation de personnalités communistes à Radio-France Internationale - (p. 2307) : se déclare favorable à l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges) - Art. 15 (p. 2333) : banalisation des activités de communication audiovisuelle - Historique de la télévision depuis 1974 et incidences de la concurrence sur la création - Diminution des moyens des sociétés publiques - (p. 2335) : son amendement de suppression n° 17 : concurrence dans la communication audiovisuelle ; rejeté - (p. 2339) : son amendement n° 1218 : possibilité pour la CNCL de donner son avis ; rejeté - (p. 2340) : son amendement n° 1217 : recommandations de la CNCL pour le respect du service public et du pluralisme ; rejeté - (p. 2341, 2342) : soutient les amendements n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) et n° 1220 de M. Louis Minetti (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme) - (p. 2345) : vote défavorable sur cet article - Art. 16 : rôle d'impulsion de la CNCL dans le domaine législatif et réglementaire - Privatisation de TF 1 - (p. 2346) : avenir des industries de la communication après la privatisation - (p. 2348) : sur l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), son sous-amendement n° 1648 ; rejeté - (p. 2349) : sur ce même amendement, soutient le sous-amendement n° 1110 de Mme Rolande Perlican - (p. 2352) : se déclare défavorable à l'amendement n° 134 de la commission - Art. 17 (p. 2354) : son amendement de suppression n° 19 : rapport public de la CNCL ; adopté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2373) : ses amendements, soutenus par M. Charles Lederman, n° 20, de suppression : pouvoirs d'investigation de la CNCL ; et n° 1227 : pouvoirs de la CNCL en matière de respect des libertés inscrites dans le préambule de la Constitution ou reconnues par les principes généraux du droit ; non retenus dans le vote unique (p. 2382) - (p. 2374, 2375) : ses amendements, n° 1228, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : absence de perquisition dans les entreprises ; et n° 1229, soutenu par Mme Monique Midy : cas de saisine du tribunal de grande instance par la CNCL et absence de procédure inquisitoriale ; non retenus dans le vote unique - (p. 2377) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), son sous-amendement n° 1649, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique - Art. 19 (p. 2384) : son amendement de suppression n° 21, soutenu par M. Charles Lederman : représentation de l'Etat en justice par le président de la CNCL ; rejeté - Avant l'art. 24 (p. 2394) : soutient l'amendement n° 1262 de M. Jean Garcia (concurrence entre les services publics et privés de communication audiovisuelle et recherche de l'amélioration qualitative des programmes) - Art. 24 (p. 2395) : cumul par la CNCL des pouvoirs de Télédiffusion de France, TDF, et de la Haute Autorité - (p. 2396) : son amendement de suppression n° 26 : rôle de la CNCL dans l'attribution des fréquences radioélectriques ; non retenu dans le vote unique (p. 2398) - Soutient les amendements n° 1263 de M. Pierre Gamboa (substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL) et n° 1265 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation de la CNCL en matière de fréquences après accord de la délégation parlementaire pour le secteur public de la communication audiovisuelle) - (p. 2397) : sur l'amendement n° 149 de la commission (contrôle par la CNCL de l'utilisation des fréquences et surveillance de la bonne réception des signaux dans des conditions

fixées par décret en Conseil d'Etat), son sous-amendement n° 1651 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2398) : vote défavorable sur cet article - **Art. 25** (p. 2399) : demande la définition de la notion d'usages autres que les services de communication audiovisuelle diffusés - (p. 2400) : son amendement de suppression n° 27 : modalités de détermination de la procédure d'attribution de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences par la CNCL ; non retenu dans le vote unique (p. 2404) - (p. 2401) : soutient l'amendement n° 1266 de M. Marcel Gargar (attribution de l'usage des bandes de fréquences par le Conseil national de la communication audiovisuelle après avis des conseils régionaux) - (p. 2403) : incidences de la concurrence du secteur privé sur l'emploi - Cas des chantiers navals - Capitalisme étranger - Vote défavorable sur cet article - **Art. 26** (p. 2404) : vote défavorable sur cet article relatif aux modalités de détermination de la limite des fréquences attribuées par la CNCL - (p. 2405) : déclare s'abstenir sur l'amendement n° 151 de la commission (modalités de détermination de la limite supérieure des fréquences attribuées par la CNCL pour l'exploitation de stations radioélectriques privées) - **Après l'art. 26** (p. 2407) : soutient l'amendement n° 1270 de M. Paul Souffrin (amnistie des personnes poursuivies pour usage de matériel non homologué ou non conforme) - **Art. 27** (p. 2408) : fréquences radioélectriques et diffusion de services de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre - Absence de protection du pluralisme des courants d'opinion - Attribution antérieure des fréquences par TDF - Vote défavorable sur cet article - (p. 2409) : son amendement de suppression n° 29 : conditions d'usage des fréquences radioélectriques pour la diffusion de services de communication audiovisuelle par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2419) - (p. 2410) : soutient l'amendement n° 1271 de Mme Marie-Claude Beaudeau (référence au programme propre, à l'impartialité, au pluralisme et au temps minimal consacré à la diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2418) : vote défavorable sur cet article - **Art. 31** (p. 2423) : demande sans résultat une suspension de séance et la réunion de la commission - (p. 2424) : demande de réserve et modification de l'ordre de discussion des articles - (p. 2425) : énumération des règles générales applicables à l'exploitation des différentes catégories de services de communication audiovisuelle diffusés - Dépôt d'un amendement de suppression sur cet article.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Art. 31** (suite) (p. 2446) : son amendement n° 33, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article relatif aux règles générales applicables à l'exploitation des différentes catégories de services de communication audiovisuelle diffusés ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - (p. 2456) : son amendement n° 1281 : part minimale d'émissions produites par la SFP dans la programmation des services privés ; non retenu dans le vote unique - Rapport au Conseil économique et social de Mme Danièle Delorme - (p. 2458, 2459) : se déclare opposé à l'amendement n° 421 de M. André Méric (fixation de règles applicables au parrainage) - Soutient les amendements n° 1286 de M. Jean-Luc Bécart (principe de l'interdiction des coupures publicitaires pour les oeuvres cinématographiques) et n° 1287 de M. Louis Minetti (principe de sauvegarde des ressources publicitaires de la presse écrite) - (p. 2460) : soutient l'amendement n° 1288 de M. Charles Lederman (principe de la sauvegarde des ressources publicitaires des sociétés nationales) - (p. 2461) : soutient l'amendement n° 1289 de M. Jacques Eberhard (fixation du régime de diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles par référence à celui des sociétés nationales de programme) - (p. 2465) : soutient l'amendement n° 1290 de M. Camille Vallin (principe de l'obligation de communiquer à la délégation parlementaire de l'audiovisuel les conventions relatives à la programmation) - (p. 2466) : soutient l'amendement n° 1291 de M. René Martin (principe de l'obligation d'adresser à la délégation parlementaire de l'audiovisuel un bilan et un compte d'exploitation annuels) - **Art. 32** (p. 2469, 2470) : son amendement n° 34 : suppression de cet article relatif aux obligations particulières pour l'exploitation des services autorisés diffusés par voie hertzienne ; non retenu dans le vote unique - (p. 2471) : soutient l'amendement n° 1294 de M. Charles Lederman (prise en compte du choix proposé aux

télespectateurs dans la zone considérée) - (p. 2472) : soutient l'amendement n° 1295 de M. Jacques Eberhard (portée des obligations figurant dans cet article) ; sur le même objet, son amendement n° 1296 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2474) : soutient les amendements de M. Camille Vallin n° 1297 (obligations relatives à l'exploitation des services de communication audiovisuelle privés : définition d'une proportion minimale de programmes propres) et n° 1298 de M. René Martin (obligations des services de communication audiovisuelle privés : pluralisme de l'information) - (p. 2476) : sur l'amendement n° 158 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations des services privés en matière de première diffusion mondiale d'oeuvres originales d'expression française), son sous-amendement n° 1655 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2477) : soutient l'amendement n° 1300 de Mme Monique Midy (proportion dans la programmation des services privés de la diffusion d'oeuvres originales d'expression française) - (p. 2480, 2481) : soutient l'amendement n° 1302 de M. Serge Boucheny (contribution des services privés à l'action d'organismes culturels à l'étranger sans préjudice aux sociétés nationales) - (p. 2482) : sur l'amendement n° 160 de la commission (obligation et octroi d'un temps minimum d'antenne aux organismes chargés de la défense des consommateurs), son sous-amendement n° 1656 ; non retenu dans le vote unique - **Art. 33** (p. 2490) : son amendement n° 35, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : suppression de cet article relatif aux conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (suite) (p. 2535) : soutient l'amendement n° 1320 de M. Ivan Renar (publication de la liste des candidats dans les journaux) - (p. 2538) : soutient l'amendement n° 1322 de M. Jean-Luc Bécart (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2543) : soutient l'amendement n° 1325 de M. Jacques Eberhard (autorisation accordée par le Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2544) : soutient l'amendement n° 1327 de M. René Martin (autorisation accordée par la commission après appréciation de l'intérêt de chaque projet pour le public et pour le pluralisme) - (p. 2550) : sur l'amendement n° 161 de la commission (prise en compte de la diffusion d'oeuvre originale d'expression française en première diffusion mondiale), son sous-amendement n° 1658, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2551) : son amendement n° 1332, soutenu par M. Pierre Gamboa : détermination de la proportion de diffusion d'oeuvres régionales françaises par rapport aux oeuvres étrangères ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2552) : sur l'amendement n° 162 de la commission (lutte contre les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication), son sous-amendement n° 1657, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2573) : son amendement de suppression n° 36, soutenu par Mme Monique Midy : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - Sur le même objet, soutient les amendements n° 1343 de Mme Rolande Perlican (p. 2597), n° 1349 de M. Charles Lederman (p. 2603), n° 1353 de M. Guy Schmaus (p. 2611) et n° 1354 de Mme Monique Midy (p. 2612) - **Vote unique sur les articles 33 et 34** (p. 2619) : opposé à l'adoption de ces deux articles.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 35** (p. 2633) : son amendement de suppression n° 37, soutenu par M. Ivan Renar : conditions d'attribution des droits d'usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par satellite ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - (p. 2638) : son amendement n° 1358, soutenu par M. Charles Lederman : modalités de concession de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL ; non retenu dans le vote unique - (p. 2647) : sur l'amendement n° 167 de M.

Adrien Gouteyron, rapporteur (critères d'attribution de l'autorisation par la CNCL), son sous-amendement n° 1659, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo ; non retenu dans le vote unique - Art. 36 (p. 2649) : son amendement de suppression n° 38, soutenu par M. Pierre Gamboa : publicité des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - Art. 37 (p. 2657) : son amendement de suppression n° 39, soutenu par M. Ivan Renar : obligations générales relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2658) : son amendement n° 1371 : rôle de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique - Art. 38 (p. 2665) : son amendement de suppression n° 40, soutenu par M. Charles Lederman : établissement et exploitation des réseaux distribuant par câble les services de radiodiffusion sonore et de télévision ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2675) : sur l'amendement n° 170 de la commission (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), son sous-amendement n° 1660, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 41 (p. 2719 et 2721) : sur l'amendement n° 173 de la commission relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, ses sous-amendements n° 1133 et n° 1662, soutenus par M. Bernard, Michel Hugo, et n° 1663, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejetés - Art. 42 (p. 2724) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), son sous-amendement n° 1664, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet ; rejeté - Art. 43 (p. 2733) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), son sous-amendement n° 1665, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo ; rejeté - Art. 44 (p. 2740) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), son sous-amendement n° 1666, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté - Art. 45 (p. 2749) : son amendement n° 47, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article relatif à la limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758) - (p. 2756) : son amendement n° 1424, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; retiré.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2770, 2771) : son amendement de suppression n° 48, soutenu par Mme Monique Midy : moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - Art. 47 (p. 2777, 2778) : son amendement de suppression n° 49, soutenu par Mme Monique Midy : services soumis au régime de la déclaration préalable ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2779) : sur le même objet, son amendement n° 1437, soutenu par M. Ivan Renar ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2793) : privatisation de TF1 - Liberté d'information et de création - Difficultés du cinéma - Actionnariat des salariés et des téléspectateurs - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 2803) : son amendement de suppression n° 63 : privatisation de TF1 ; non retenu dans le vote unique (p. 2821) - (p. 2806) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 752 de M. André Méric - (p. 2815) : sur l'amendement n° 206 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (privatisation de TF1), son sous-amendement n° 1150, soutenu par M. Ivan Renar ; non retenu dans le vote unique (p. 2821) - Après l'art. 61 (p. 2829) : sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1), son sous-amendement n° 1151, soutenu par M. Charles Lederman ; adopté (p. 2832).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2841) : conditions de cession par la CNCL de la moitié du capital de TF1 à un groupe d'acquéreurs - Cahier des charges - Incidences de la privatisation - Dépôt d'amendements et de sous-

amendements - Radio France outre-mer, RFO - (p. 2844, 2845) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par Mme Rolande Perlican : conditions de cession du capital de TF1 ; cahier des charges de base ; non retenu dans le vote unique (p. 2877) - Soutient l'amendement n° 1519 de M. Paul Souffrin (zone de couverture et rôle de TDF) - (p. 2856 à 2859) : sur l'amendement n° 211 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), auquel il se déclare défavorable, ses sous-amendements, n° 1153, n° 1154, soutenus par M. Serge Boucheny ; n° 1717, n° 1155, soutenus par Mme Monique Midy ; non retenus dans le vote unique ; et n° 1152, soutenu par M. James Marson ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2877) - Art. 63 (p. 2877, 2878) : modalités de fixation des prix d'offre et de cession de TF1 - Avis de la commission consultative dite commission d'évaluation - Prix et cahier des charges - Modalités de paiement du prix - Publication au Journal officiel des prix d'offre et de cession - (p. 2880) : son amendement de suppression n° 65 : fixation des prix d'offre et de cession ; non retenu dans le vote unique (17 juillet 1986) (p. 2905) - (p. 2886) : sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient le sous-amendement n° 1713 de M. Charles Lederman.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2909) : son amendement n° 66, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article relatif aux appels de candidature pour l'acquisition de TF1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2911) : son amendement n° 1529, soutenu par M. Serge Boucheny : interdiction de candidature aux personnes détenant le contrôle de plusieurs quotidiens ou hebdomadaires de la presse écrite ; non retenu dans le vote unique - (p. 2912) : sur l'amendement n° 213 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (constitution des groupes d'acquéreurs ; seuil du capital pouvant être acquis par des personnes étrangères), ses sous-amendements n° 1692, soutenu par M. Jean Garcia et n° 1691, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique - (p. 2914, 2915) : soutient les amendements n° 1530 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 1531 de M. Hector Viron, relatifs aux interdictions de candidature de groupes permettant le contrôle d'une part de capital par des étrangers, ainsi que l'amendement n° 1532 de M. Marcel Rosette (engagement demandé aux candidats à l'acquisition de TF1 à respecter les missions de service public) - Menaces sur le pluralisme - Exemple de l'Agence France-Presse - Grève des journalistes et salariés contre le plan de restructuration de l'AFP - Soutient les amendements n° 1533 de Mme Hélène Luc (engagement des candidats à l'acquisition de TF1 dans le domaine de l'emploi) et n° 1534 de M. Pierre Gamboa (substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL pour l'établissement des listes de candidats à l'acquisition de TF1), ainsi que l'amendement n° 1535 de Mme Danielle Bidard-Reydet (publication au Journal officiel des engagements pris par les candidats) (p. 2917) - Art. 65 (p. 2919) : son amendement n° 67 : suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service ; non retenu dans le vote unique - (p. 2922, 2923) : sur l'amendement n° 215 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service), ses sous-amendements n° 1693, soutenu par Mme Monique Midy, n° 1714, soutenu par M. Serge Boucheny, n° 1696, n° 1695 et n° 1694 soutenus par Mme Monique Midy ; non retenus dans le vote unique - (p. 2925, 2926) : soutient les amendements n° 1536 de M. Paul Souffrin (présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service : avis conforme du Conseil national de la communication audiovisuelle), n° 1537 de M. Marcel Gargar (publication du projet d'exploitation du service), n° 1538 de Mme Rolande Perlican (obligations des candidats) et n° 1539 de M. Fernand Lefort (obligations des candidats : pluralisme) - (p. 2929) : soutient l'amendement n° 1540 de M. Ivan Renar (substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL pour la désignation du groupe cessionnaire) - Art. 66 (p. 2930, 2931) : intervient sur cet article relatif à l'autorisation de la société TF1 - (p. 2932) : son amendement de suppression n° 68 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2933) : soutient l'amende-

ment n° 1541 de Mme Marie-Claude Beaudeau (substitution du régime de la concession au régime d'autorisation) - Sur l'amendement n° 218 de la commission (soumission de la société aux dispositions prévues par le projet de loi), son sous-amendement n° 1697, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique - (p. 2935) : soutient l'amendement n° 1543 de M. Louis Minetti (application des dispositions du projet de loi à la société TF 1) - Art. 67 (p. 2942) : intervient sur cet article relatif à la représentation au sein du conseil d'administration du personnel et de l'Etat pendant la période au cours de laquelle il détiendra une part du capital de la société - (p. 2943) : son amendement de suppression n° 69 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2946) : soutient l'amendement n° 1545 de M. Jacques Eberhard (élection du président du conseil d'administration) - Art. 68 (p. 2947) : son amendement n° 70 : suppression de cet article affirmant la compétence de la juridiction administrative sur les litiges pouvant naître des opérations de privatisation de TF 1 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2948) : soutient les amendements n° 1546 de M. Camille Vallin (exclusion des dispositions relatives au conseil d'administration du champ d'application de cet article relatif à la compétence de la juridiction administrative) et n° 1547 de M. René Martin (caractère suspensif des recours portés devant la juridiction administrative) - Art. 69 : cession par l'Etat de ses parts de la société française de production, SFP - Démantèlement du potentiel humain, technique et matériel du service public - (p. 2949) : rôle important joué par la SFP au service des chaînes de télévision et de la production cinématographique - Demande l'accès de la SFP à la redevance - Lecture d'une motion votée le 6 juin 1986 par le comité d'entreprise de cet organisme - (p. 2950) : son amendement de suppression n° 71, soutenu par M. Serge Boucheny ; non retenu dans le vote unique - Art. 70 (p. 2953) : absence de garanties liées au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat, en l'absence de référence aux conventions collectives - (p. 2954) : son amendement n° 72 : suppression de cet article maintenant le contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 70 (suite) (p. 2964 à 2967) : sur l'amendement n° 221 de la commission relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat, ses sous-amendements n° 1698, 1699 et 1700, soutenus par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Après l'art. 70 (p. 2970) : sur l'amendement n° 222 de la commission (plan de dégageant des cadres), son sous-amendement n° 1701, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Titre IV (p. 2972) : sur l'amendement n° 202 de la commission (intitulé du titre IV : « De la cession de la société nationale de programme dénommée Télévision française 1 »), ses sous-amendements n° 1689 et n° 1149, soutenus par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 71 (p. 2976) : son amendement de suppression n° 73, soutenu par M. Charles Lederman : relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2982, 2983) : sur l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma), ses sous-amendements n° 1702 et n° 1704 ; n° 1703 et n° 1705, soutenus par M. Serge Boucheny ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Après l'art. 72 (p. 2995) : sur l'amendement n° 226 de la commission (limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques), se déclare opposé au sous-amendement n° 1829 du Gouvernement - Défavorable à toute coupure à l'intérieur d'un film - Art. 73 (p. 2999) : son amendement de suppression n° 75 : sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3000) : sur le même objet, son amendement n° 1557 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) Soutient l'amendement n° 1556 de Mme Monique Midy - Après l'art. 73 (p. 3002) : sur l'amendement

n° 229 de la commission (sanctions applicables en cas de non information de la CNCL des acquisitions de participations dans le capital des sociétés titulaires d'une autorisation relative à un service de communication audiovisuelle), son sous-amendement n° 1708 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 74 (p. 3003) : son amendement de suppression n° 76 : sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 75 (p. 3005) : son amendement de suppression n° 77 : sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur le même objet, soutient l'amendement n° 1560 de M. Bernard, Michel Hugo - Art. 76 (p. 3007, 3008) : sur les sanctions pénales des émissions illégales, son amendement n° 78 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Sur le même objet, soutient les amendements n° 1562 de M. Marcel Rosette, n° 1563 de Mme Hélène Luc, n° 1566 de M. Paul Souffrin, n° 1567 de M. Marcel Gargar et n° 1565 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 77 (p. 3009) : son amendement de suppression n° 79 : sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3011) : soutient l'amendement n° 1569 de M. Fernand Lefort, sur le même objet - Avant l'art. 78 : soutient l'amendement n° 1572 de M. Charles Lederman (application des titres I à V du livre premier du code du travail aux réalisateurs professionnels) - Art. 78 (p. 3012) : avenir des radios et des télévisions de proximité ou locales - Développement de la concurrence entre les radios commerciales - Menace sur la survie des radios associatives et thématiques - (p. 3014) : soutient l'amendement n° 1573 de Mme Rolande Perican, sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale - Après l'art. 78 (p. 3018) : soutient l'amendement n° 1576 de M. Ivan Renar (rôle et conditions d'exercice de la profession de réalisateur) - Art. 79 (p. 3020, 3021) : sur la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés, son amendement de suppression n° 81 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) ; soutient l'amendement n° 1577 de M. Fernand Lefort.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 79 (p. 3028) : sur l'amendement n° 233 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (établissement et utilisation de certaines liaisons de télécommunications, après autorisation de la CNCL), son sous-amendement n° 1706, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 81 (p. 3034) : son amendement de suppression n° 83, soutenu par M. Jean Garcia : immunité parlementaire afférente à la fonction de directeur de la publication ; conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes ; non retenu dans le vote unique - Art. 82 (p. 3039) : son amendement de suppression n° 84, soutenu par M. Charles Lederman : envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux ; non retenu dans le vote unique - Art. 83 (p. 3042) : son amendement de suppression n° 85, soutenu par M. Charles Lederman : tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications ; non retenu dans le vote unique - Rappel au règlement (p. 3044) : article 36, alinéa 3 du Règlement du Sénat - Refus du parti socialiste, du RPR et de l'UDF, de participer aux débats télévisés sur les problèmes de la privatisation - Art. 84 (p. 3045) : son amendement de suppression n° 86 : dispositions spécifiques applicables à la région de Corse ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 84 : soutient l'amendement n° 1589 de M. Pierre Gamboa (indemnité de rupture de contrat pour les réalisateurs) - Art. 85 (p. 3046) : son amendement de suppression n° 87 : régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques instauré pour les TOM et Mayotte ; non retenu dans le vote unique - Art. 86 (p. 3048) : son amendement de suppression n° 88 : dispositions applicables aux régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion ; non retenu dans le vote unique - Sur le même objet, soutient l'amendement de coordination n° 1591 de M. Camille Vallin

- **Art. 87** : son amendement de suppression n° 89 : dispositions applicables au territoire de la Polynésie française ; non retenu dans le vote unique - Sur le même objet, soutient l'amendement de coordination n° 1593 de M. René Martin - **Art. 88** (p. 3049) : sur les dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie, son amendement de suppression n° 90 ; non retenu dans le vote unique - Sur le même objet, soutient l'amendement de coordination n° 1595 de M. Guy Schmaus - **Art. 89** (p. 3050) : sur les dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon, son amendement de suppression n° 91 ; non retenu dans le vote unique - Soutient l'amendement de coordination n° 1597 de Mme Monique Midy - **Art. 90** (p. 3053) : son amendement de suppression n° 92 : dispositions particulières applicables dans les zones de montagne ; non retenu dans le vote unique - Soutient l'amendement n° 1599 de M. Jean Garcia (priorité accordée aux services publics de radiodiffusion et de télévision déjà installés dans les zones de montagne) - **Art. 92** (p. 3054) : son amendement de suppression n° 94 : maintien en fonction de la Haute Autorité jusqu'à l'installation de la CNCL ; non retenu dans le vote unique - **Art. 93** (p. 3056) : son amendement de coordination n° 95 ; non retenu dans le vote unique - **Art. 94** : son amendement de suppression n° 96 : constitution initiale de la CNCL ; non retenu dans le vote unique - **Art. 95** (p. 3058, 3059) : mise à disposition de la CNCL des personnels de TDF et de la DGT - Prerogatives actuelles de TDF - Avenir des salariés de ces deux entreprises - (p. 3060) : son amendement de suppression n° 97 : tutelle de la CNCL sur les services de la DGT et de TDF ; non retenu dans le vote unique - (p. 3062) : soutient l'amendement n° 1606 de M. Jacques Eberhard (droits conventionnels garantis pour les salariés de TDF détachés auprès de la CNCL) - Après l'art. 95 (p. 3064) : son amendement n° 1608, soutenu par Mme Rolande Perlican : protection des réalisateurs ; non retenu dans le vote unique - **Art. 100** (p. 3067) : son amendement de suppression n° 102 : maintien en vigueur des autorisations accordées par la Haute Autorité ; non retenu dans le vote unique - **Art. 101** (p. 3068) : son amendement de suppression n° 103 : régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision ; non retenu dans le vote unique - (p. 3069) : sur le même objet, soutient l'amendement n° 1631 de M. Guy Schmaus - **Art. 104** (p. 3071) : son amendement de suppression n° 106 : annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe ; non retenu dans le vote unique - **Art. 105** (p. 3072) : son amendement de suppression n° 107 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte ; non retenu dans le vote unique - **Art. 28** (p. 3073) : utilisation des fréquences de transmission et de diffusion de TDF par les sociétés nationales de programme - (p. 3075, 3076) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1273 de M. Charles Lederman et n° 1274 de M. Jacques Eberhard - **Art. 29** (p. 3077) : son amendement de suppression n° 31, soutenu par Mme Rolande Perlican : modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Art. 48** (p. 3106) : son amendement de suppression n° 50, soutenu par M. Charles Lederman : sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3115) : sur l'amendement n° 182 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion), son sous-amendement n° 1668 ; non retenu dans le vote unique - (p. 3116) : soutient l'amendement n° 1440 de M. Hector Viron (diffusion des programmes d'Antenne 2 par TDF) - (p. 3120) : sur l'amendement rédactionnel n° 183 de la commission, son sous-amendement n° 1669 ; non retenu dans le vote unique - (p. 3124) : soutient les amendements n° 1442 de M. Guy Schmaus (conditions de commercialisation des oeuvres par une société) et n° 1443 de Mme Hélène Luc (commercialisation des oeuvres par une société publique) - Après l'art. 48 (p. 3130, 3131) : sur l'amendement n° 186 de la commission (possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite), ses sous-amendements n° 1671 et n° 1672 ; non retenus dans le vote unique - **Art. 49**

(p. 3133, 3134) : conseils d'administration des sociétés nationales - Modalités de représentation du personnel - Présidence des conseils d'administration ; modalités de nomination du président - Nomination du président directeur général de Radio France Internationale, RFI - (p. 3135) : son amendement de suppression n° 51 : composition du capital des sociétés nationales de programme et composition de leurs conseils d'administration ; non retenu dans le vote unique - Sur les conseils d'administration des sociétés de programme, soutient les amendements identiques de M. Pierre Gamboa, n° 1446 (p. 3136) et n° 1451 de M. Paul Souffrin (p. 3138) - (p. 3139) : soutient l'amendement n° 1456 de M. Paul Souffrin (élection des présidents des sociétés instituées par l'article 48 du présent projet) - (p. 3144, 3145) : soutient les amendements n° 1452 de M. Jean-Luc Bécart et n° 1457 de Mme Marie-Claude Beaudeau (nomination des présidents des sociétés nationales de programme) - **Art. 50** (p. 3146, 3147) : cahier des charges des sociétés nationales de programme - Obligations des sociétés de programme ; missions éducative, culturelle et sociale - Rôle d'une communication audiovisuelle libre et pluraliste - Logique commerciale opposée aux sociétés du service public depuis 1974 - Avenir de la création et du pluralisme - Publicité et parrainage - Vote défavorable sur cet article - (p. 3148) : son amendement de suppression n° 52 : cahier des charges des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique - (p. 3150, 3151) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1462 de M. Ivan Renar et n° 1463 de M. Jean-Luc Bécart - (p. 3151, 3152) : sur l'amendement n° 189 de la commission (Régie française de publicité), ses sous-amendements n° 1675 et n° 1676 ; non retenus dans le vote unique - (p. 3156) : soutient l'amendement n° 1465 de M. Charles Lederman (suppression du parrainage des émissions) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 662 de M. André Méric (parrainage des émissions).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 51** (p. 3165) : son amendement de suppression n° 53, soutenu par M. Jean Garcia, sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3168) : sur l'amendement n° 190 de la commission, relatif au même objet, son sous-amendement n° 1677, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 52** (p. 3179) : composition du conseil d'administration de l'INA - Représentation des salariés au sein du conseil d'administration - Souhaite que le président de l'INA soit élu par le conseil d'administration en son sein - Démocratisation du service public - (p. 3179 à 3187) : sur le conseil d'administration de l'INA, ses amendements n° 54 de suppression et n° 1453 - Sur le même objet, soutient les amendements n° 1476 de M. Paul Souffrin, n° 1477 et n° 1478 de M. Marcel Gargar et n° 1479 de Mme Rolande Perlican - **Art. 53** (p. 3190) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 55 de suppression, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3196) : sur l'amendement n° 249 de M. Pierre Laffitte, son sous-amendement n° 1679, soutenu par Mme Rolande Perlican ; devenu sans objet - **Art. 54** (p. 3200) : dépôt par le groupe communiste d'un amendement de suppression de cet article - (p. 3202) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, ses amendements n° 56 de suppression et n° 1491, soutenus par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3207 à 3210) : sur les amendements n° 193 à n° 195 de la commission, ses sous-amendements, soutenus par M. Charles Lederman, n° 1680, n° 1147, n° 1148, n° 1681 et n° 1682 ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 55** (suite) (p. 3212 et 3215) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, ses amendements n° 57 de suppression et n° 1497, soutenus par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 55** (suite) (p. 3223) : sur l'amendement rédactionnel n° 196 de la commission, son sous-amendement n° 1683, soutenu par Mme

Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 57 (p. 3226) : son amendement de suppression n° 59, soutenu par Mme Rolande Perlican : déclarations et communications du Gouvernement ; non retenu dans le vote unique - (p. 3228) : sur le même objet, son amendement n° 1500, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique - Sur l'amendement n° 199 de la commission (modalités du droit de réplique fixées par la CNCL), ses sous-amendements n° 1685 et n° 1686, soutenus par Mme Rolande Perlican ; non retenus dans le vote unique - Art. 59 (p. 3232) : son amendement de suppression n° 61 : retransmission des débats parlementaires par les sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique - Art. 60 (p. 3240) : principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle - Exercice du droit de grève et service minimum - (p. 3241) : son amendement de suppression n° 62 ; retiré - (p. 3242) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1511 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1512 de M. Louis Minetti et n° 1513 de M. Charles Lederman - (p. 3243) : sur le droit de grève des personnels de TDF, soutient les amendements n° 1515 de M. Camille Vallin et n° 1516 de M. René Martin - Art. 97 (p. 3245) : son amendement de suppression n° 99 : dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'INA ; non retenu dans le vote unique - (p. 3246) : soutient l'amendement n° 1618 de M. Marcel Rosette (protection contre le licenciement des salariés membres des conseils d'administration de ces sociétés) - Art. 98 (p. 3247) : son amendement de suppression n° 100, soutenu par M. Hector Viron : dispositions transitoires applicables à TDF ; non retenu dans le vote unique - Art. 99 (p. 3259) : soutient l'amendement n° 1629 de M. Camille Vallin (transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel) - Art. 106 (p. 3261) : son amendement de suppression n° 108 : abrogations diverses ; non retenu dans le vote unique - Art. 107 (p. 3262) : son amendement de suppression n° 109 : abrogation des articles de la loi de 1982 relatifs aux compétences de la Haute Autorité ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Vote unique sur les articles 64 à 107 (p. 3271) : demande un scrutin public - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3279) : privatisation de TFI - Concurrence et avenir de l'industrie française des télécommunications - Pouvoirs de la CNCL - Vote défavorable sur ce projet.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 485 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3517) :** priorité donnée à la rentabilité du capital financier plutôt qu'à l'investissement industriel - Critères de gestion des entreprises nationalisées - Privatisation et aggravation de la situation économique et sociale - Vote défavorable sur ce projet de loi.

MARTIN (Hubert), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets 6 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - [(n° 68 (86-87) tome 3)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : fonctionnement du service de santé scolaire (29 mai 1986) (p. 981).**

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Après l'art. 2 (p. 1820) :** se déclare opposé à l'amendement n° 275 de M. André Méric (prise en compte de la situation des travailleurs handicapés).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1979) :** monopole de la télévision inadapté à l'actuelle révolution des techniques de télécommunications, engagée depuis 1979 - Désengagement de l'Etat des moyens d'information et de communication - Création de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 1980) : rénovation indispensable du secteur public - Privatisation de TFI acceptée par la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, SACEM - Crise du cinéma liée à l'évolution audiovisuelle - Rattachement des sénateurs de l'UREI aux principes généraux de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5100) : coût humain et financier des incendies de forêt - Protection de la forêt méditerranéenne - Politique de prévention et d'information - Problème du débroussaillage : application des réglementations existantes ; présentation de certificats de débroussaillage et institution de subventions de débroussaillage - (p. 5101) : mise en place d'une véritable politique de débroussaillage industriel d'hiver - Equipement des massifs forestiers - Urbanisation contrôlée des massifs - Implantation de terrains de golf - Amélioration du dispositif de surveillance ; importance des renseignements météorologiques fournis par le Centre inter-régional de coordination des opérations de sécurité civile, CIRCOSC - Généralisation du système de détection par laser - Modernisation du guet - Retour des activités agricoles et du pâturage dans les massifs - Poursuite et amplification du programme de reboisement entrepris avec l'aide du fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Organisation des secours - (p. 5102) : renouvellement du matériel de lutte contre l'incendie - Renforcement des sanctions - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5422, 5423) : attire l'attention du Gouvernement sur la situation des handicapés, malades ou invalides, ne disposant que de l'allocation aux adultes handicapés - Déploie l'extrême sévérité des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, Cotorep, chargées d'évaluer les handicaps - Taux de handicapés aptes au travail actuellement au chômage - Non application du droit à l'accès de tous les lieux publics - Favorable à une campagne d'information audiovisuelle sur le SIDA - Problème de l'avortement - Favorable à l'adoption de ce budget.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5736) : libéralisme - Souci du Gouvernement d'assumer

sa fonction sociale - Affaiblissement de la compétitivité de l'industrie française ; capacité de pénétration de certains secteurs à l'étranger - Problèmes de la sidérurgie lorraine ; suppressions d'emplois envisagées en 1987 avant la mise en place du pôle européen de développement - (p. 5737) : avenir du site de Longwy.

MARTIN (René), sénateur des Yvelines (C).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [n° 464 (85-86)] (22 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 4 (JO Débats 9 avril 1986) (p. 498) - Ministère : Affaires sociales - *Situation de l'entreprise Buffet Crampon à Mantes-la-Ville (Yvelines)* - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 619) - Politique industrielle.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 46) : licenciement abusif d'un travailleur par la direction de Sumitomo-Dunlop.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 115) : liberté totale de répartition du temps de travail donnée aux employeurs - Baisse du pouvoir d'achat ; disparition de garantie pour le « smicard » - (p. 116) : intensification du rythme de travail et augmentation de la précarisation - Disparition des indemnités de chômage partiel - Combat des sénateurs communistes contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Art. 2** (p. 289) : soutient l'amendement n° 351 de M. Marcel Rosette, relatif aux heures supplémentaires - (p. 298) : soutient l'amendement n° 179 de M. Marcel Rosette (rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail) - (p. 318) : son amendement n° 203, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Art. 3** (suite) (p. 362, 363) : soutient l'amendement n° 367 de M. Jean-Luc Bécart (durée maximale d'un an pour la convention ou l'accord collectif étendu relatifs au repos compensateur) - Protection des travailleurs - (p. 370, 371) : soutient l'amendement n° 271 de M. Marcel Rosette (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de dérogation par la convention ou l'accord pour l'attribution du repos compensateur) - **Après l'art. 3** (p. 374, 375) : soutient l'amendement n° 286 de

Mme Hélène Luc (maintien du pouvoir d'achat des salariés) - **Avant l'art. 1 A** (p. 386, 387) : soutient l'amendement n° 35 de M. Charles Lederman (modalités de majoration du SMIC et référence à la durée hebdomadaire du travail).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (29 mai 1986) - **Art. 2** (suite) (p. 964) : se déclare opposé à l'amendement n° 226 de M. André Méric (dispositions relatives à la durée de la mission d'un salarié temporaire) - Situation du salarié à l'issue du contrat de travail temporaire - Garanties insuffisantes - (p. 965) : se déclare opposé à l'amendement n° 227 de M. André Méric (maintien des dispositions du code du travail relatives à la durée de la mission de travail temporaire) - Refus du renouvellement de la mission du travailleur temporaire - (p. 970) : soutient l'amendement n° 435 de M. Hector Viron (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs de l'entreprise pour l'application des dispositions concernant les délégués du personnel) - (p. 972) : soutient l'amendement n° 437 de Mme Hélène Luc (limitation à 5 % de l'effectif total de l'entreprise des contrats de travail à durée déterminée, temporaire ou à temps partiel).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1095) : son amendement n° 67, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Art. 4** (suite) (p. 1108) : soutient l'amendement n° 73 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la société nationale Elf-Aquitaine de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1110) : soutient l'amendement n° 74 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de la Thomson S.A. de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1112) : son amendement n° 76 : exclusion des Assurances générales de France-Vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1120) : soutient l'amendement n° 81 de M. Ivan Renar (exclusion de l'Union des assurances de Paris-I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1121) : son amendement n° 82, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de l'Union des assurances de Paris-Vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1127) : son amendement n° 92, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque du bâtiment et des travaux publics de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1137) : son amendement n° 100, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Banque Paribas de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - (3 juin 1986) - **Avant l'art. 1** (p. 1288, 1289) : soutient les amendements, de M. Jacques Eberhard, n° 4 (inscription d'office sur les listes électorales), n° 5 (prolongation du délai d'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision) et n° 6 (délai d'examen des demandes d'inscription par le juge d'instance hors des périodes de révision) - **Art. 1** (p. 1295) : soutient l'amendement n° 13 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale : répartition du temps de parole à la radio et à la télévision par référence au groupe politique à l'Assemblée nationale).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Art. 2** (p. 1521) : remise en cause de la participation des employeurs à l'effort de construction - Politique antisociale en matière de logement - Situation des locataires - (p. 1522) : soutient l'amendement n° 48 de Mme Monique Midy (augmentation du taux de la participation des entreprises à l'effort de construction) - **Art. 5** (p. 1537) : soutient l'amendement n° 50 de M. Guy Schmaus (suppression de cet article instituant un prélèvement sur les gains du loto) - **Art. 6** (p. 1540) : opposition du groupe communiste au prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Proposition de mesures destinées à alléger la dette des collectivi-

tés locales - Problèmes financiers de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, et risque de conséquences sur la fiscalité locale - (p. 1541, 1542) : soutient l'amendement n° 51 de M. Camille Vallin (suppression de cet article instituant un prélèvement sur la CAECL - Evolution défavorable pour l'endettement des collectivités locales de l'épargne populaire ; transfert de la fiscalité locale sur les ménages - Art. 6 bis (p. 1551) : se déclare opposé aux amendements de M. André Méric, n° 90 (abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes) et n° 91 (augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés).

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 18 (p. 1727) : son amendement n° 69, soutenu par Mme Marie-Claude Beau-deau : suppression de cet article instituant un compte d'affectation des produits de la privatisation ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion** - (19 juin 1986) - Art. 2 (p. 1817) : application de ce projet et graves conséquences - Recours à l'article 49-3 de la Constitution et atteinte aux droits du Parlement - Démocratie et pluralisme des opinions - Procédure antidémocratique - Absence de prise en compte par le patron de la consultation du comité d'entreprise - Soutient l'amendement de suppression n° 250 de M. Jacques Eberhard (responsabilité de l'employeur) - (p. 1818) : soutient l'amendement n° 251 de M. Marcel Gargar (rôle de l'inspecteur du travail en matière de licenciement) - Art. 3 (p. 1824) : soutient l'amendement de suppression n° 252 de Mme Hélène Luc (dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986) - Art. 4 (p. 1828) : soutient l'amendement de suppression n° 254 de M. Jacques Eberhard (mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire) - Maintien du rôle d'appréciation actif de l'inspecteur du travail - (p. 1830) : soutient l'amendement n° 257 de M. Jacques Eberhard (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égal à six mois de salaire) - **Après l'art. 5** (p. 1835) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 261 (non application des dispositions de cette loi aux entreprises ayant bénéficié d'une aide quelconque de l'Etat lors des cinq dernières années) et n° 262 (impossibilité pour une entreprise ayant bénéficié de la présente loi de prétendre pendant un délai de cinq ans à aucune aide de l'Etat).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion** - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1972) : poursuite du démantèlement du service public des télécommunications - Mépris des besoins des usagers - Situation financière saine des P et T - Compétence des personnels - Succès de la recherche française relative aux nouvelles technologies de la communication - (p. 1973) : pouvoir exorbitant accordé à la Commission nationale de la communication et des libertés - Réseaux câblés - Fibre optique - Recherche d'une rentabilité financière maximale - Démantèlement du statut du personnel et de ses droits sociaux - Hausse des tarifs publics - Déséquilibre du commerce extérieur français - Se déclare scandalisé par la vente de l'industrie française des télécommunications aux multinationales étrangères - Propositions communistes en faveur du maintien d'un grand service public rénové des télécommunications : renforcement de la coopération entre l'administration des P et T et les usagers, décentralisation, nouvelles règles de tarification.

Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2108) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), ses sous-amendements n° 1065 et n° 1066, soutenus par M. Ivan Renar ; rejetés.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 6 (p. 2238) : sur l'amendement n° 121 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire), son sous-amendement n° 1086, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2466) : son amendement n° 1291, soutenu par M. James Marson : principe de l'obligation d'adresser à la délégation parlementaire de l'audiovisuel un bilan et un compte d'exploitation annuels ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - Art. 32 (p. 2474) : son amendement n° 1298, soutenu par M. James Marson : obligations des services de communication audiovisuelle privés : pluralisme de l'information ; adopté avec l'ensemble de l'article - Art. 33 (p. 2492) : son amendement n° 1309, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour les services locaux ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2544) : son amendement n° 1327, soutenu par M. James Marson : autorisation accordée par la commission après appréciation de l'intérêt de chaque projet pour le public et pour le pluralisme ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, ses amendements n° 1339, soutenu par M. Pierre Gamboa (p. 2591) et n° 1352, soutenu par M. Paul Souffrin (p. 2606) ; non retenus dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2696) : son amendement n° 1392, soutenu par M. Charles Lederman : distribution obligatoire de programmes produits par la Société française de production et de création audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (p. 2703) - Art. 45 (p. 2753) : son amendement n° 1419, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 68 (p. 2948) : son amendement n° 1547 : litiges relatifs à la cession de TF 1 : caractère suspensif des recours portés devant la juridiction administrative ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Art. 87 (p. 3048) : sur les dispositions applicables au territoire de la Polynésie française, son amendement de coordination n° 1593, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 29 (p. 3079) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, son amendement n° 1276, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 53 (p. 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1487, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 60 (p. 3244) : son amendement n° 1516, soutenu par M. James Marson : droit de grève des personnels de TDF ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

MASSERET (Jean-Pierre), sénateur de la Moselle (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration du Conseil national du crédit (JO Lois et décrets 5 novembre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 44 (JO Débats 17 mai 1986) (p. 701) - Ministère : Jeunesse et sports - *Politique sportive du Gouvernement - Sports.*

n° 53 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 831) - Ministère : Affaires étrangères - *Relations commerciales entre les Etats-Unis et la CEE - (Réponse : 28 mai 1986) (p. 854) - Communauté économique.*

n° 68 (JO Débats 21 juin 1986) (p. 1876) - Ministère : Affaires sociales - *Avenir des missions locales pour l'emploi - Emploi.*

n° 69 (JO Débats 21 juin 1986) (p. 1876) - Ministère : Environnement - *Prévention du risque atomique dans les centrales nucléaires - Energie nucléaire.*

n° 74 (JO Débats 30 juillet 1986) (p. 3456) - Ministère : Formation professionnelle - *Avenir des missions locales pour l'emploi - Emploi.*

n° 76 (JO Débats 11 septembre 1986) (p. 1268) - Ministère : Industrie - *Situation du bassin d'emploi des houillères de Lorraine - Charbon.*

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 536) : devise républicaine : liberté, égalité, fraternité - (p. 537) : état de la France en 1981 ; exemple de la région Lorraine - Résultats de la politique de redressement menée de 1981 à 1986 - Dangers de la dévaluation effectuée pour des raisons politiciennes ; mesures d'accompagnement - Poursuite de la politique de désindexation salariale - Politique favorable aux plus riches : projet d'amnistie pour les fraudeurs ayant expatrié illégalement des capitaux ; suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, et réduction de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu - (p. 538) : chômage - Article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur l'égalité devant l'impôt - Refus de la confiance au Gouvernement par le groupe socialiste.

- **Question au Gouvernement : concession de la cinquième chaîne** (24 avril 1986) (p. 594).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 782) : procédure des ordonnances : atteinte aux prérogatives du Parlement - Suppression de la législation sur les prix ; ordonnance de 1945 - (p. 783) : droit de la concurrence - Emploi : insertion sociale des jeunes ; conséquences sur l'emploi de demain des suppressions des crédits de recherche inscrits au collectif budgétaire - Participation des salariés sans partage du pouvoir de décision - Dénationalisations - Progrès réalisés par les entreprises nationalisées en 1982 - (p. 784) : risques de la privatisation ; marché financier - Refus du groupe socialiste de voter la loi d'habilitation.

Suite de la discussion - (27 mai 1986) - **Art. 2** (p. 888) : action du gouvernement précédent - Chômage - Emploi des jeunes - Politique actuelle favorable au patronat - Modalités de réforme de l'ANPE - Réforme du code du travail - Aménagement du temps de travail - Dépôt d'amendements.

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 974, 975, 976) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 243 (rupture du contrat à durée déterminée), n° 244 (impossibilité, à l'expiration du contrat conclu pour une durée déterminée, de recourir à un nouveau contrat à durée déterminée ou à un contrat de travail temporaire, avant l'expiration d'une période légale) et n° 246 (limitation des cas de recours au travail temporaire) - (p. 998, 999, 1000) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 247 (saisine du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel en cas de contrat de travail temporaire), n° 248 (accord préalable de l'autorité administrative en cas de conclusion de contrat de travail temporaire après licenciement individuel ou collectif fondé sur un motif économique), n° 249 (contenu du contrat écrit liant l'utilisateur et l'entreprise de travail temporaire) et n° 250 (contenu du contrat de travail établi par écrit entre l'entrepreneur de travail temporaire et un salarié) - (p. 1001) : soutient l'amendement n° 252 de M. André Méric (indemnité compensatrice de congés payés) - **Rappel au règlement** (p. 1017) : rejet par la commission des finances d'amendements qu'elle n'a pas examinés.

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1039) : référence à l'ordonnance de 1967 sur la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion dans leurs entreprises - Possibilité pour les représentants du personnel salarié de siéger avec voix délibérative au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance dans les sociétés anonymes - Association réelle des travailleurs à la direction des entreprises - (p. 1040) : dépôt d'amendements - Modernisation des entreprises - Composition des conseils d'administration des entreprises nationalisées - (p. 1052, 1053) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 201, n° 202 et n° 203, relatifs à la présence avec voix consultative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes ; n° 205 (statut des représentants de salariés) et n° 204 (mesures d'incitation économique et fiscale afin de favoriser le développement de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration ou de surveillance) - **Art. 1** (p. 1058) : ordonnances de 1945 sur les prix et la concurrence - Evolution de l'économie française - Politique de libéralisation des prix depuis 1981 - Prix industriels - Inflation - Droit de la concurrence - Dépôt d'amendements - **Art. 4** (p. 1079) : liste des dénationalisations - Nationalisations de 1982 - Intervention de l'Etat - Constitution d'une économie mixte par le développement du secteur public - Commerce extérieur - Sociétés sidérurgiques - Délais et modalités de dénationalisation - Nationalisations à la Libération - (p. 1080) : rôle de l'Etat - Modalités de privatisation et capacité du marché - (p. 1084, 1085) : soutient l'amendement de suppression n° 395 de M. André Méric (programme de la privatisation) - (p. 1088, 1089) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 398 (maintien du secteur des grandes entreprises nationales) et n° 399 (maintien des groupes industriels et bancaires nationalisés en 1982) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1093) : soutient l'amendement n° 343 de M. André Méric (exclusion de l'Agence Havas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1101) : soutient l'amendement n° 349 de M. André Méric (exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1108) : soutient l'amendement n° 350 de M. André Méric (exclusion de la société Matra de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1110) : soutient l'amendement n° 352 de M. André Méric (exclusion de la Thomson S.A. de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1123) : soutient l'amendement n° 353 de M. André Méric (exclusion de la Banque Chaix de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1126) : soutient l'amendement n° 355 de M. André Méric (exclusion de la Banque de La Hénil de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1127) : soutient l'amendement n° 356 de M. André Méric (exclusion de la Banque de l'Union européenne de la liste des entreprises à privatiser).

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1348) : politique socialiste de 1981 à 1986 - Régionalisation - Evénements tragiques de 1984 - Equilibre atteint par la loi du 23 août 1985 - Amendements de la commission des lois - Statut Pisani - Date du référendum - Indépendance-association - Alternative proposée par le projet de loi : indépendance ou maintien du statu quo - Intérêt stratégique et culturel de la France - Inégalités sociales - Mesures financières, fiscales et sociales - Gestion à court terme - Composition du corps électoral - Fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie - (p. 1349) : remboursement des dommages - Exception d'irrecevabilité (p. 1356) : sa motion n° 33, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Analyse erronée de la situation en Nouvelle-Calédonie par l'actuel gouvernement - Conditions de versement de l'indemnité en réparation des dommages subis - Majoration de 30 % du montant des sommes - Décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 - Enrichissement sans cause - Principe d'égalité des citoyens devant l'impôt - Violation de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 - Renonciation à tout instance contre l'Etat - Pouvoirs et moyens des régions - Liberté d'administration - Pouvoirs du congrès de modifier certaines ordonnances - Art. 1 (p. 1360) : soutient l'amendement de suppression n° 42 de M. Germain Authié (consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances) - Délai de consultation des populations - Blocage du fonctionnement des institutions par le RPCR - Indépendance-association ; indépendance ; maintien dans la République - Avenir incertain de la Nouvelle-Calédonie - Ambiguïté des notions d'autonomie et de régionalisation - (p. 1361) : son amendement n° 43 : consultation du territoire sur l'accession à l'indépendance en association avec la France, régime transitoire ; rejeté - Soutient l'amendement n° 44 de M. Germain Authié (délai de consultation de la population calédonienne) - (p. 1362) : refus du groupe socialiste de prendre part au vote - Son amendement n° 45 : consultation sur la notion d'indépendance-association ; rejeté - Soutient l'amendement n° 46 de M. Germain Authié (notion de dispositions législatives portées à la connaissance des populations intéressées) - Art. 2 (p. 1363) : son amendement de suppression n° 47 : fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie ; rejeté - Absence d'information sur le fonctionnement du fonds - Art. 3 (p. 1364) : soutient l'amendement de suppression n° 56 de M. Germain Authié (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie) - (p. 1365) : son amendement n° 57 : missions confiées à l'office de développement des régions ; rejeté - Soutient l'amendement n° 48 de M. Germain Authié (conditions d'intervention du fonds) - Art. 5 (p. 1366) : indemnisation du préjudice moral et esthétique et du pretium doloris - Art. 10 (p. 1367) : son amendement n° 49 : liquidation de l'indemnité ; rejeté - Inconstitutionnalité de l'indemnité à 130 % - (p. 1368) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (liquidation de l'indemnité, versement d'une prime) - Art. 15 (p. 1369) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M. Dick Ukeiwé (extension des règles applicables à l'impôt annuel sur le revenu à l'ensemble des impôts annuels sur le revenu) - Art. 16 : se déclare opposé à l'amendement n° 10 du rapporteur (maintien en vigueur, pendant la période transitoire, des impositions précédemment délibérées) - Art. 17 (p. 1370) : son amendement de suppression n° 50 : impôt sur le revenu au titre de l'année 1985 ; rejeté - Aggravation des inégalités sociales et fiscales - Inégalités dans le développement économique des régions - Carac-

tère rétroactif des dispositions fiscales - Art. 23 (p. 1372) : son amendement n° 52, soutenu par M. Germain Authié : énumération non limitative des compétences des régions ; rejeté - (p. 1373) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 du rapporteur (compétences des régions) - Art. 24 (p. 1374) : délai de mise en place des compétences des régions après l'adoption de la loi du 23 août 1985 et des ordonnances du 20 septembre 1985 - Art. 26 (p. 1376, 1377) : son amendement n° 53 : ressources des régions ; rejeté - (p. 1378) : se déclare opposé aux amendements n° 17, 18, 19, 20 et 32 du rapporteur, relatifs aux ressources de la région - Art. 27 : délai d'exécution des délibérations des conseils de région - (p. 1379) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 du rapporteur (exécution des délibérations des conseils de région) - Art. 28 : son amendement n° 54, soutenu par M. Germain Authié : agence de développement rural et d'aménagement foncier ; retiré - Art. 29 : composition du conseil d'administration de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - Art. 37 (p. 1439) : application aux entreprises dont l'effectif est supérieur à un seuil minimum de certaines dispositions de l'ordonnance du 13 novembre 1985 relatives aux principes directeurs du droit du travail en Nouvelle-Calédonie - Après l'art. 37 (p. 1440) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 du Gouvernement (indexation des salaires dans le secteur public et parapublic territorial) - Après l'art. 39 (p. 1441) : se déclare opposé à l'amendement n° 41 de M. Dick Ukeiwé (possibilité pour les collectivités et établissements publics de créer des sociétés d'économie mixte) - Art. 40 : se déclare opposé à l'amendement n° 27 de la commission (vote des décisions budgétaires par le congrès du territoire et les conseils de région) - Après l'art. 43 (p. 1443) : se déclare opposé à l'amendement n° 60 du Gouvernement (fiscalité des régions de Nouvelle-Calédonie et dépendances) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 62 de la commission - Art. 44 : soutient l'amendement de suppression n° 55 de M. Germain Authié (abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi) - Seconde délibération - Art. 15 (p. 1445) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 1 du Gouvernement - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1446) : opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet de loi de programme - Rappelle son attachement au statut Fabius-Pisani : solidarité entre les différentes communautés, réduction des inégalités sociales, indépendance-association - Régionalisation.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1482) : groupe socialiste opposé à l'esprit et au contenu de ce projet de loi - Chômage demeurant la pire des plaies sociales - (p. 1483) : absence de redressement économique sans justice sociale - Souhaite la reconnaissance des succès des gouvernements Mauroy et Fabius - Contre-choc pétrolier et baisse du dollar favorisant le Gouvernement actuel - Partage des richesses au détriment des entreprises avant 1981 - Rôle de l'entreprise, de la recherche et de la formation valorisés de 1981 à 1986 - Inflation partiellement maîtrisée - (p. 1484) : justice sociale absente du collectif - Interrogation sur la crédibilité des propositions - Problème prioritaire de l'emploi - Mesures électoralistes : baisse du taux d'impôt sur les sociétés, suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, amnistie fiscale des fonds frauduleusement passés à l'étranger - Rétablissement de l'anonymat sur l'or - Suppression du paiement obligatoire par chèque - Economie budgétaire proposée essentiellement pour les programmes sociaux - Projet sacrifiant les dépenses d'avenir et constituant une politique catégorielle - Absence d'évocation des mesures dont sont victimes les collectivités locales - Mise en cause de la recherche - Suppression de crédits d'aide à l'industrie et au développement régional - Amputation du budget de la culture - Problème de la dénationalisation - Projet remettant en cause la cohésion sociale, condition principale de la modernisation à poursuivre.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 1 (p. 1513) : amélioration de l'investissement industriel en 1984 et 1985 - Aides fiscales à l'investissement - Dispositions de cet article

dans l'intérêt de l'actionnaire plutôt que dans celui de l'entreprise - (p. 1515) : soutient l'amendement n° 86 de M. André Méric (suppression de cet article portant réduction de l'impôt sur les sociétés) - Résultats des mesures prises par le Gouvernement Fabius d'encouragement à l'investissement des entreprises et institution du report en arrière des pertes, carry back, en faveur des entreprises déficitaires - (p. 1516) : soutient l'amendement n° 109 de M. André Méric (réduction de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués ; institution d'une réserve spéciale pour ces derniers) - Art. 4 (p. 1532) : soutient l'amendement n° 87 de M. André Méric (suppression de cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat) - Art. 5 (p. 1535) : prélèvement sur les gains du loto sportif ; arrêté du 21 avril 1986 plafonnant les ressources versées au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; taxation sur les parieurs - Besoin de financement du mouvement sportif - (p. 1537) : soutient l'amendement n° 88 de M. André Méric (suppression de cet article instituant un prélèvement sur les gains du loto) - Crédits du Fonds national de développement du sport, FNDS - Art. 6 (p. 1545, 1546) : votera contre cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Utilisation du vote unique par le Gouvernement - Embarras de la majorité sénatoriale - Opposition du comité des finances locales - Problèmes financiers des collectivités locales.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1578) : amnisties fiscale et douanière pour les capitaux rapatriés en France avant le 1^{er} janvier 1987 - Anonymat conservé contre le paiement d'une taxe de 10 % - Délivrance de certificats anonymes attestant le paiement de la taxe - Danger d'un développement du marché noir des certificats et encouragement à la fraude - (p. 1579) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de cet article - (p. 1583) : soutient l'amendement n° 93 de M. André Méric (suppression de cet article : rapatriement des avoirs détenus à l'étranger) - Art. 7 (p. 1592) : déficit budgétaire pour 1986 fixé à 159 milliards de francs par le rapport de M. de La Genière - Inclusion dans le collectif budgétaire de huit milliards de francs pour Renault et pour la sidérurgie - Prise en compte en solde d'exécution des opérations du fonds de stabilisation des changes effectuées par la Banque de France - Manipulation concernant l'estimation des effets du gel des rémunérations des fonctionnaires - (p. 1593) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'article 7.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 11 bis (p. 1693) : vote par le groupe socialiste de cet article aménageant le régime fiscal des organismes collectifs de placements - Art. 13 (p. 1699) : impôt sur les grandes fortunes ; historique ; comparaison avec les mécanismes mis en place dans d'autres pays ; rendement - (p. 1702) : soutient l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes) - Justice fiscale - Exonération des biens professionnels - (p. 1703) : non incidence sur l'investissement immobilier - Art. 14 bis A (p. 1707) : soutient l'amendement n° 101 de M. André Méric (maintien de l'obligation du paiement par chèque des règlements d'un montant supérieur à dix mille francs pour l'achat d'or) - Art. 14 bis (p. 1709) : son amendement n° 102 : suppression de cet article rétablissant l'anonymat sur l'or ; rejeté - Art. 16 bis (p. 1722) : vote par le groupe socialiste de cet article relatif à la diminution de la valeur locative du matériel agricole utilisé à des travaux saisonniers - Art. 17 (p. 1723) : opposition du groupe socialiste à cet article créant une caisse d'amortissement de la dette publique - Financement par le produit obtenu de la vente des entreprises dénationalisées - Mesures favorisant la débudgétisation - (p. 1725) : soutient l'amendement n° 103 de M. André Méric (référence à l'emprunt 7 %-1973, dit emprunt Giscard) - Art. 18 (p. 1726, 1727) : institution d'un compte d'affectation des produits de la privatisation ; risque de débudgétisation - Art. 20 (p. 1731) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article abrogeant une partie des articles 11 et 26 de la loi de nationalisation du 11 février 1982) - Art. 22 (p. 1734) : son amendement n° 107 : cotisations d'assurance personnelle instituées par la loi relative à la généralisation de la sécurité sociale : présentation du

montant prévisionnel pour 1986 en annexe du budget pour 1987 ; rejeté.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 412 (85-86)]* - (24 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1910) : opposition du groupe socialiste au présent collectif budgétaire - Nombreuses dispositions défavorables aux jeunes - Prélèvements opérés sur le loto sportif - Dispositif fiscal et douanier en faveur des fraudeurs - Anonymat sur l'or - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL.

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]* - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1977) : privatisation de TF1 - (p. 1978) : précipitation et hésitations du Gouvernement quant à la réforme du secteur de l'audiovisuel - Divergences au sein de la majorité - Rôle du service public - Gestion de TF1 - Recettes publicitaires - Privatisation de TF1 - Danger pour la formation et la culture des usagers.

- *Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)]* - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2036, 2037) : absence de mesures en faveur du pluralisme, de la liberté et de l'efficacité économique des entreprises de presse - Transparence financière - Seuils de concentration - Insuffisance législative en matière de concentrations et de positions dominantes soulignée par le rapport Vedel - Abrogation des ordonnances de 1944 et de la loi de 1984 relatives à la presse - Propose certaines mesures économiques et fiscales en faveur des entreprises de presse - Opposé à l'adoption de la présente proposition de loi.

Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Art. 10 (p. 2080) : intervient sur cet article conçu en faveur de M. Robert Hersant - (p. 2081) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 31 (suppression de cet article relatif au directeur de la publication) ; n° 50 et 51 (pouvoirs et qualité du directeur de la publication) ; n° 32 à n° 39, n° 41 à n° 45, n° 47 à n° 49, n° 52 à n° 55 (détermination du pouvoir réel dans l'entreprise de presse) ; n° 46 (responsabilité civile et pénale du directeur de la publication) ; n° 40 (délégation de fonctions par le directeur de la publication) - Garantie de la liberté de la presse par le pluralisme - (p. 2082) : risque des concentrations pour la presse régionale - Indépendance financière de la presse : nécessité de la transparence.

- *Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]* - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2100) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient le sous-amendement n° 1017 de M. André Méric - (p. 2104) : soutient les sous-amendements du même auteur, n° 1019 et n° 1020 - (p. 2109) : intervient sur le sous-amendement n° 1640 de M. André Méric - Art. 2 (p. 2113) : extension du champ du projet de loi aux télécommunications - Succès et gestion performante de la Direction générale des télécommunications - Rôle du service public pour faire face à la concurrence internationale dans le domaine des télécommunications.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Après l'art. 2 (p. 2132) : soutient l'amendement n° 280 de M. André Méric (principe de la communication audiovisuelle libre et pluraliste) - Art. 3 (p. 2134) : soutient l'amendement n° 281 de M. André Méric (suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés) - Condamnation du principe d'une autorité régulatrice entre pouvoir politique et pouvoir audiovisuel par l'atteinte portée par le Gouvernement à l'irrévocabilité des mandats de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, supprimée par cet article - Pouvoirs financiers et juridictionnels de la nouvelle commission - Importance de ses pouvoirs en matière de répartition des fréquences - Comparaison avec la Federal communication commission américaine, FCC -

(p. 2143) : soutient l'amendement n° 286 de M. André Méric (garantie par la Commission nationale de la communication et des libertés des missions du service public de la communication) - (p. 2156) : soutient l'amendement n° 285 du même auteur (garantie par la commission du droit de citoyen à une communication libre et pluraliste) - (p. 2157) : contraintes et pressions résultant de l'extension au domaine technologique du champ d'intervention de la CNCL - **Après l'art. 3** (p. 2159) : soutient l'amendement n° 288 de M. André Méric (mission du service public de la radio et de la télévision de favoriser la communication sociale entre les différentes communautés) .

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - **Art. 6** (p. 2241) : référence à l'action de la majorité sénatoriale de 1983 à 1986 - **Art. 7** (p. 2243, 2244) : fonctionnement administratif et financier de la CNCL - Importance du nombre et de la nature des compétences de la CNCL - Possibilité de détachement à la CNCL de personnels de Télédiffusion de France, TDF, de la Direction générale des télécommunications, DGT, et de chercheurs du Centre national d'études des télécommunications, CNET - Suppression de la commission consultative des radios locales - Situation de dépendance de TDF face au président de la CNCL - (p. 2251) : contrôle de la Cour des comptes pour les comptes de la CNCL - Se déclare défavorable à l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL) - **Après l'art. 7** (p. 2254) : se déclare favorable à l'amendement n° 124 de la commission (secret professionnel pour les membres et agents de la CNCL) - **Art. 8** (p. 2255) : soutient l'amendement de suppression n° 329 de M. André Méric (négociations internationales) - **Art. 9** (p. 2259) : pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL - Réseaux privés - Fréquences radioélectriques - Radios locales - Télévision par voie hertzienne - Disparition à terme du service public des télécommunications - (p. 2260) : appauvrissement du service public et atteinte à l'administration des P et T - (p. 2263) : sur l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1024 de M. André Méric - **Art. 11** (p. 2276) : soutient l'amendement n° 336 de M. André Méric (adjonction à la CNCL d'un conseil technique pour la définition des normes) - Vote défavorable sur cet article.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - **Art. 12** (p. 2292) : nécessaire applicabilité des règles de pluralisme au sein du secteur privé et public - (p. 2293) : restriction de la mission de vigilance de la CNCL au domaine des services publics ; liberté totale des services privés - (p. 2305, 2306) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 347 (caractère public et motivé des avis de la CNCL) et n° 350 (action de la CNCL en cas de manquement aux dispositions d'un cahier des charges d'une société nationale de programme) - **Après l'art. 11 (suite)** (p. 2322) : soutient l'amendement n° 337 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de respect de la personne humaine, de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la protection des enfants et des adolescents dans les programmes) - **Art. 12 (suite)** : vote défavorable du groupe socialiste sur cet article - **Art. 14** (p. 2323) : intervention des moyens de diffusion et de communication des sociétés nationales et privées lors des campagnes électorales - Risque de constitution de groupes multimédias aux positions dominantes en matière d'information et de communication.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Art. 31 (suite)** (p. 2450) : soutient l'amendement n° 434 de M. André Méric (exclusion des services de radiodiffusion numérique du champ d'application de l'article) - (p. 2462) : soutient l'amendement n° 422 du même auteur (fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités de contrôle des messages publicitaires par la commission nationale de déontologie) - (p. 2465) : soutient l'amendement n° 426 du même auteur (fixation par décret en Conseil d'Etat de la zone de couverture potentielle du service) - (p. 2475) : sur les obligations des services privés, soutient l'amendement n° 441 du même auteur (obligation d'impartialité et de pluralisme de l'information) - (p. 2481) : soutient l'amendement n° 445 de M.

André Méric (temps maximum consacré à la publicité) - **Art. 33** (p. 2490) : attribution des fréquences - Procédure d'autorisation et d'élaboration du plan de fréquences - Prise en compte de la capacité financière comme critère de sélection - (p. 2495) : soutient l'amendement n° 482 de M. André Méric (détermination préalable des fréquences par la CNCL avant toute autorisation).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2506) : soutient l'amendement n° 487 de M. André Méric (détermination des zones géographiques après avis du Conseil national de la communication audiovisuelle) - Importance du rôle du Conseil national de la communication audiovisuelle, CNCA - (p. 2512) : soutient l'amendement n° 475 de M. André Méric (liste de fréquences pouvant être attribuées dans chaque zone considérée arrêtée par la commission) - (p. 2528) : soutient l'amendement n° 457 de M. André Méric (indication de l'objet et des caractéristiques générales du service dans les déclarations de candidature) - Soutient l'amendement n° 458 de M. André Méric relatif au contenu des déclarations de candidature - (p. 2538, 2539) : soutient les amendements n° 464 et n° 465 de M. André Méric relatifs à l'établissement d'une liste de fréquences par la commission - (p. 2542) : soutient l'amendement n° 478 de M. André Méric (conditions d'attribution des autorisations accordées par la commission).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 33 (suite)** (p. 2565, 2566) : soutient l'amendement n° 472 de M. André Méric (égalité des citoyens devant l'offre de services de communication audiovisuelle) - **Art. 34** (p. 2572) : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre - Sur cet objet, soutient les amendements de M. André Méric, n° 525 (p. 2588), n° 528 (p. 2590), n° 523 (p. 2594) et n° 501 (p. 2607).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 35** (p. 2630, 2631) : diffusion directe d'images par satellite - Lancement de chaînes spécialisées - Programmation européenne - TV5 - Satellites TDF1 et TDF2 - (p. 2636) : soutient l'amendement n° 538 de M. André Méric (usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la radiodiffusion de données numériques) - (p. 2641) : soutient l'amendement n° 530 de M. André Méric (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après avis d'organisations professionnelles et des ministres des P et T et de l'industrie) - (p. 2647) : soutient l'amendement n° 535 de M. André Méric (attribution de l'usage d'un canal de télévision à un titulaire d'une concession de service public) - **Art. 36** (p. 2650, 2651) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 542 (publication au Journal officiel des autorisations et du contrat de concession) et n° 541 (durée maximale des autorisations) - **Après l'art. 36** (p. 2652) : soutient l'amendement n° 545 de M. André Méric (cautionnement obligatoire pour les services autorisés) - **Art. 37** (p. 2655) : plan câble - Sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC - Bilan de la réalisation de ce plan - Quasi abandon du plan fibre optique - **Art. 38** (p. 2666) : soutient l'amendement n° 563 de M. André Méric (modalités de coordination de l'établissement de réseaux câblés locaux sur le territoire national) - (p. 2670) : plan câble et collectivités locales - Soutient l'amendement n° 564 de M. André Méric (définition des limites géographiques et administratives d'un réseau) - (p. 2672) : soutient l'amendement n° 562 de M. André Méric (exclusion des réseaux de moins de 3 000 prises et des antennes communautaires).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - **Art. 61** (p. 2795, 2796) : privatisation de TFI - Affaiblissement du secteur public de l'audiovisuel - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 2806 à 2815) : sur la privatisation de TFI, soutient les amendements de M. André Méric, n° 750, n° 749 et n° 758 - (p. 2819) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Après l'art. 61** (p. 2830) : sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TFI), se déclare opposé au sous-amendement n° 1819 du Gouvernement.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2840) : dépôt de sous-amendements par le Gouvernement

sur l'amendement de la commission spéciale - Privatisation de TF1 - Absence de discussion sur le secteur public préservé - Art. 62 (p. 2841) : obligations de service public pour TF1 privatisée - Radio France outre-mer, RFO - Cahier des charges - (p. 2842) : mission de la télévision - Souhaite le maintien de TF1 dans le secteur public - (p. 2869, 2870) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 810 (grève et service minimum) et n° 815 (promotion du patrimoine culturel national) - Après l'art. 62 (p. 2877) : soutient l'amendement n° 773 de M. André Méric (émissions musicales) - Art. 63 (p. 2878) : fixation des prix d'offre et de cession de TF1 - Candidats à l'achat de TF1 - Règles relatives aux nationalisations d'entreprises et aux transferts de propriété du secteur public au secteur privé - Définition de TF1 en tant qu'entreprise au caractère de service public national - Estimation du prix de TF1 - (p. 2884) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient le sous-amendement n° 1772 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2899) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient le sous-amendement n° 1038 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) Art. 76 (p. 3007) : nombreuses émissions pirates - Reprise des dispositions relatives aux sanctions de la loi du 29 juillet 1982 après adaptation aux nouvelles règles d'autorisation - Art. 77 (p. 3009) : sanctions applicables en matière de délai de diffusion des oeuvres - Article 89 de la loi du 29 juillet 1982 et interdiction d'exploitation simultanée d'une oeuvre cinématographique avant l'expiration d'un délai - Soutient l'amendement de suppression n° 932 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques) - Art. 78 (p. 3013 à 3017) : sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, soutient les amendements de M. André Méric, n° 942, n° 938, n° 934 et n° 941 - Art. 79 (p. 3020) : sur la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés, soutient les amendements n° 943 et n° 944 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 79 (p. 3028, 3029) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 233 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (établissement et utilisation de certaines liaisons de télécommunications, après autorisation de la CNCL) - Art. 80 (p. 3030) : extension du champ d'application du droit de réponse prévu dans la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle - Art. 81 (p. 3034) : immunité parlementaire afférente au mandat de député européen - Affaire Hersant - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Diminution de la redevance sur les téléviseurs - Diminution inacceptable des ressources du secteur public - Sur les conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, soutient les amendements de M. André Méric, n° 948 (p. 3034, 3035) et n° 947 (p. 3038) - Importance des prélèvements obligatoires en France - Financement du service public de l'audiovisuel - Privatisation de TF1 - Marché publicitaire des médias - Art. 82 (p. 3039) : soutient l'amendement de suppression n° 950 de M. André Méric (envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux) - Art. 83 (p. 3042) : opposé à la tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications - Risque de déstabilisation de l'établissement public TDF - Rappel au règlement (p. 3044) : fait état d'un article, paru ce jour dans le Figaro, relatif à la situation financière et à la gestion de TF1 - Dénigrement systématique de cette institution par des clients potentiels - Art. 84 (p. 3045) : soutient l'amendement de suppression n° 951 de M. André Méric (dispositions spécifiques applicables à la région de Corse) - Art. 88 (p. 3049) : dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie - Art. 90 (p. 3052) : dispositions particulières applicables aux zones de montagne - Problème des zones d'ombre dans le département de la Moselle - Art. 95 (p. 3059, 3060) : mise à disposition de la CNCL des person-

nels des services de TDF et de la DGT - Avenir des salariés de ces deux entreprises - Sur le même objet, soutient l'amendement de suppression n° 958 de M. André Méric - Art. 100 (p. 3066, 3067) : maintien en vigueur des autorisations accordées par la Haute Autorité - Sur le même objet, soutient l'amendement n° 1001 de M. André Méric - Art. 104 (p. 3071) : soutient l'amendement de suppression n° 1008 de M. André Méric (annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe) - Art. 28 (p. 3074) : soutient l'amendement n° 403 de M. André Méric relatif à l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion actuellement utilisées par TDF à leur bénéfice - Art. 29 : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, soutient les amendements de M. André Méric, n° 410 (p. 3077), n° 411 (p. 3079) et n° 406 (p. 3080) - Après l'art. 29 (p. 3081) : soutient l'amendement n° 412 de M. André Méric (poursuite du service assuré actuellement par la Cinq) - Chapitre III (p. 3082, 3083) : soutient l'amendement n° 566 de M. André Méric (intitulé : « Titre III : Dispositions relatives à l'équilibre entre les médias ») - Avant l'art. 39 (p. 3084) : soutient l'amendement n° 574 de M. André Méric (conservation et exploitation des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme) - Institut national de l'audiovisuel, INA - Après l'art. 42 (p. 3086) : soutient l'amendement n° 591 de M. André Méric (concentration limitée des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3114) : soutient l'amendement n° 635 de M. André Méric (société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion) - (p. 3127) : soutient l'amendement n° 641 de M. André Méric (Agence internationale d'images de télévision, AITV) - Après l'art. 48 (p. 3129 à 3131) : sur l'amendement n° 186 de la commission (possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite), soutient les sous-amendements de M. André Méric, n° 1033, n° 534 et n° 1034 - Art. 49 : sur la composition du capital des sociétés nationales de programme et la composition de leurs conseils d'administration, soutient les amendements de M. André Méric, n° 650 de suppression (p. 3135), n° 653 (p. 3137) et n° 657 (p. 3139) - Avant l'art. 50 (p. 3145, 3146) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 659 (répartition du capital de Radio France Outre-mer) et n° 660 (France Média International) - Art. 50 (p. 3147) : obligations des sociétés nationales de programme - Régie française de publicité, RFP - Privatisation de TF1 - Publicité - (p. 3149) : sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, soutient l'amendement n° 668 de M. André Méric - (p. 3154) : soutient l'amendement n° 666 de M. André Méric (Régie française de publicité) - (p. 3156) : soutient l'amendement n° 662 de M. André Méric (parrainage des émissions).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 52 (p. 3180) : composition du conseil d'administration de l'INA - Importance du rôle de l'INA : conservation du patrimoine audiovisuel national - Encouragement des recherches - Formation des professionnels - Interrogation sur l'indépendance de l'Institut - Absence de consultation de la CNCL pour la nomination du président du conseil d'administration - (p. 3184 à 3187) : sur le conseil d'administration de l'INA, soutient les amendements de M. André Méric, n° 695, n° 697 et n° 698 - Après l'art. 52 (p. 3188) : soutient l'amendement n° 700 de M. André Méric (conservation obligatoire des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme et de certaines oeuvres radiophoniques ou télévisuelles) - Art. 54 (p. 3200) : Société nationale de production audiovisuelle, SFP, soumise à la législation sur les sociétés anonymes - (p. 3201) : privatisation de TF1 et problème de son retrait du capital de la SFP - Importance du volume horaire de production et de coproduction de TF1 - Inquiétude quant à l'avenir de la SFP après la privatisation de TF1 - (p. 3205) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, soutient l'amendement n° 715 de M. André Méric - Avant l'art. 55 (p. 3212) : soutient l'amendement n° 717 de M. André Méric (composition du conseil d'administration de la

SFP) - Art. 55 : financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle - Reprise des dispositions de la loi du 29 juillet 1982 - Baisse de la redevance et suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Nécessité pour Antenne 2 et FR 3 d'augmenter le recours à la publicité.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 55 (suite) (p. 3223, 3224) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, soutient l'amendement n° 722 de M. André Méric - Après l'art. 55 (p. 3225) : soutient l'amendement n° 724 de M. André Méric (répartition de la redevance et de la publicité entre les différents organismes nationaux du service public) - Après l'art. 56 (p. 3226) : soutient l'amendement rédactionnel n° 729 de M. André Méric - Art. 59 (p. 3234) : soutient l'amendement n° 739 de M. André Méric (retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales) - (p. 3236) : soutient l'amendement n° 740 de M. André Méric (accès à l'antenne des formations politiques) - Art. 60 (p. 3241) : statut du personnel et des journalistes des organismes privés de communication audiovisuelle - (p. 3243) : sur les principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle, l'exercice du droit de grève et le service minimum, soutient l'amendement n° 745 de M. André Méric - Art. 98 (p. 3249) : sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF ; dispositions transitoires), soutient les sous-amendements n° 1784 à n° 1789 de M. André Méric - Art. 106 (p. 3261) : soutient l'amendement de suppression n° 1011 de M. André Méric (abrogations diverses) - Art. 107 (p. 3262) : soutient l'amendement n° 1014 de M. André Méric (abrogation des articles de la loi de 1982 relatifs aux compétences de la Haute Autorité).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3285) : évolution du projet de loi au fur et à mesure de son examen - Privatisation de TFI - Déstabilisation de TDF - Déréglementation des télécommunications - Rôle du service public - Création - Satellite et chaînes thématiques - Industrie de la communication - Edition ; groupes multimédias - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- Question au Gouvernement : inflation (16 octobre 1986) (p. 3908).

- Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3968) : inquiétude devant l'utilisation par la majorité de la question préalable au Sénat, combinée avec le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution à l'Assemblée nationale - Décision du Conseil constitutionnel : pluralisme des courants d'expression socio-culturels, objectif de valeur constitutionnelle - (p. 3969) : actualisation des principes fondamentaux de 1789 ; article 11 de la Déclaration des droits de l'homme - Risque d'abandonner les médias au libre jeu du marché - Concentration verticale : caractéristique de la situation française - Montant de la redevance ; augmentation des passages publicitaires sur les chaînes de télévision - Contrôle politique et économique des médias - Jurisprudence de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Développement des techniques (satellite) : internationalisation des images - Respect du pluralisme - Décision du Conseil constitutionnel ; bloc de constitutionnalité - (p. 3970) : critiques de la majorité à l'égard du Conseil constitutionnel ; justification de l'existence du Conseil - Nécessité d'une législation antitrust en matière de médias pour respecter l'exigence de pluralisme et limiter la concentration - Adaptation du projet de loi aux stratégies des grands groupes de communication.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) - Au nom de la commission des finances - (p. 4712, 4713) : présente les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes - Activité récente de la Cour - Installation des chambres régionales des comptes ; critiques

de certains élus sur le contrôle par ces dernières - Observations de la Cour sur la loi de règlement de l'exercice 1984 - Critique par la Cour des anomalies de gestion de services : organisation des examens et des concours au ministère de l'éducation nationale ; service de l'enseignement et de la diffusion culturelle à l'étranger ; service des télécommunications - Imputation par certaines administrations de dépenses à la charge d'associations relevant de son autorité avec un contrôle insuffisant des fonds publics - (p. 4714) : subventions aux associations - Débudgétisations ; critique de la procédure du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Coût et inefficacité de l'aide à certaines entreprises privées en difficulté par une intervention de l'Etat équivalant à une prise en commandite - Coût des plans successifs de sauvetage de la sidérurgie française - Doubles emplois dans l'administration - Investissements publics : dénonciation des abus dans l'établissement public de la Villette ; irrégularités dans la procédure de reconstruction de l'hôpital du Val-de-Grâce - (p. 4715) : entreprises publiques : RATP ; caractère artificiel de la distinction entre le tarif d'équilibre et le tarif réel ; caractère inadéquat du financement de travaux d'infrastructure par des subventions.

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4752, 4753) : rôle économique et social de l'Etat - Budget néfaste pour l'avenir de la France et pour les Français - Diminution des crédits de recherche et de formation - Diminution de l'impôt sur les hauts revenus - Rôle du Parlement.

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4762, 4763) : barème de l'impôt sur le revenu - Mesures d'accompagnement - Abattement pour enfant marié rattaché - Déduction pour frais de garde - Elargissement de la décote applicable aux titulaires de bas revenus - Mesures en faveur des familles nombreuses - Réduction du taux d'imposition maximale - Pression fiscale sur les catégories moyennes, pénalisées par la loi de finances pour 1987 - (p. 4764, 4765) : soutient l'amendement n° I-55 de M. André Méric (rétablissement des tranches supérieures d'imposition ; réduction uniforme de l'impôt sur le revenu ; augmentation pour certains contribuables du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation) - (p. 4771) : se déclare opposé à l'amendement n° I-132 de M. Robert Vizet (diminution de l'imposition de certains foyers fiscaux touchés par le chômage, la maladie ou la mort, gagée sur une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés) - (p. 4772) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° I-179 de M. Robert Vizet (rétablissement et doublement des taux applicables à l'impôt sur les grandes fortunes) - (p. 4773) : politique fiscale du Gouvernement éloignée de la politique de justice sociale souhaitée par le groupe socialiste - Opposé à l'adoption de cet article - Après l'art. 2 (p. 4777) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° I-3 de M. Pierre-Christian Taittinger (régime fiscal des dons effectués à des associations humanitaires).

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 2 bis (p. 4796) : soutient l'amendement n° I-63 de M. André Méric (régime fiscal de versements effectués au profit de fondations u d'associations d'intérêt général) - Art. 3 (p. 4801) - abattement ne profitant pas aux entreprises - (p. 4802) : suppression de la condition imposée aux communes de cent mille habitants pour la répartition de la part principale des ressources du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Mise en cause de la solidarité entre l'Etat et les communes - (p. 4813) : interrogation sur la page 43 du rapport de M. Maurice Blin, sur le mécanisme d'indexation de la dotation de compensation de la taxe professionnelle - Après l'art. 3 (p. 4822) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° I-142 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative) - Art. 5 (p. 4829) : suppression de la taxe sur les frais généraux instituée par l'article 17 de la loi de finances pour 1982 - Contestation d'un impôt créé par le gouvernement socialiste - (p. 4830) : souhaite la suppression de cet article - Après

l'art. 5 (p. 4836, 4837) : sur l'imposition du bénéfice distribué et du bénéfice non distribué, soutient les amendements n° I-73 et n° I-74 de M. André Méric - **Art. 7 ter** (p. 4843, 4844) : constate un manque à gagner de dix milliards de francs pour la direction générale des télécommunications et, en l'absence d'éléments d'information suffisants, s'abstiendra, au nom du groupe socialiste, sur le vote de cet article - **Art. 10** (p. 4851) : mesures prises dans le domaine de la fiscalité agricole dans les années précédentes - Ressemblance entre les quotas d'acier imposés dans la sidérurgie et les quotas laitiers - Favorable à l'assouplissement des règles de la TVA agricole et à la création d'un régime transitoire super-simplifié pour l'imposition des petits et moyens exploitants agricoles - Rappelle l'intérêt des socialistes pour le monde agricole - **Art. 12** (p. 4859) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° I-255 de la commission (assouplissement des modalités d'imposition des bénéfices réels agricoles).

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Avant l'art. 16** (p. 4892) : soutient l'amendement n° I- 88 de M. André Méric (augmentation de l'abattement spécial en faveur des donations de titres à l'ensemble du personnel d'une entreprise ; extension des dispositions de cet article aux entreprises individuelles) - **Art. 16** (p. 4893) : soutient l'amendement n° I-89 de M. André Méric (réduction des droits de mutation afférents aux cessions d'entreprises ou de la majorité des droits sociaux d'une société) - **Avant l'art. 17** (p. 4901) : se déclare opposé à l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° I-262 du Gouvernement (création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription) - **Art. 18** (p. 4903) : soutient l'amendement n° I-90 de M. André Méric (maintien de la déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-décès conclus entre 1950 et 1958) - **Art. 20** (p. 4907) : soutient l'amendement n° I-92 de M. André Méric (déclaration avant le 1^{er} juillet 1987 de tous les appareils automatiques déjà installés) - **Art. 23** (p. 4910, 4911) : soutient les amendements de M. André Méric, n° I-93 (suppression de la possibilité offerte aux entreprises de presse de déduire annuellement des provisions d'un montant égal à celui des bénéfices, sans obligation d'investissement) et n° I-94 (dépôt d'un rapport gouvernemental préalable à la création d'un fonds de développement des entreprises de presse) - **Après l'art. 27** (p. 4917) : soutient l'amendement n° I-97 de M. André Méric (rapport gouvernemental sur les mesures relatives à la renégociation des prêts souscrits par les collectivités locales ainsi que sur le montant des dotations budgétaires correspondantes) - **Après l'art. 29** (p. 4920) : se déclare favorable à l'amendement n° I-202 de M. Joseph Raybaud (réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau) - **Seconde délibération** - **Art 32** (p. 4943) : procédure de seconde délibération permettant au Gouvernement de supprimer de nombreux amendements adoptés par le Sénat - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4945, 4946) : satisfait des mesures adoptées en faveur de l'agriculture - Mesures socialement injustes et économiquement dangereuses : réduction fiscale en faveur des hauts revenus, des professions libérales et des spéculateurs immobiliers - Difficultés de financement des collectivités locales - Politique de régression sociale - Groupe socialiste opposé à l'adoption de cette première partie de la loi de finances.

- **Modification de l'ordre du jour** - (20 novembre 1986) (p. 4948) : conditions de travail des parlementaires.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) (p. 5114, 5115) : opposition du groupe socialiste au principe et aux modalités des privatisations - Privatisation de Saint-Gobain - Interroge le Gouvernement sur le calendrier envisagé pour la privatisation des AGF, de Paribas et de TFI - Affectation des recettes de la privatisation - Amortissement de la dette publique - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce bud-

get - Pourcentage de l'endettement de l'Etat par rapport au produit intérieur brut, PIB - **Art. 42** (p. 5117) : se déclare favorable à l'amendement n° II-9 de M. Jean Cluzel (réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles).

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5607) : budget de 1987 moins bon que celui de 1986 - Insatisfaction des associations défavorables à ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5610) : importante diminution des crédits du titre IV et légère augmentation des crédits du titre III - Tassement des actions en faveur de la jeunesse - Intervention des communes et des collectivités territoriales à la place de l'Etat - Interrogation sur les rôles de l'ensemble des partenaires du sport français pour une politique sportive - Rappelle sa question orale sur le sport déposée en mai 1986 - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits du titre IV dont la diminution marque le désengagement de l'Etat.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5709) : remplacement de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, indépendante du pouvoir politique, par la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL : nomination à Radio Monte-Carlo d'un conseiller politique de M. François Léotard, ministre de la culture - Suppression des concessions sur la Cinq et TV6 - Privatisation de la Société française de production, SFP - Désengagement de l'Etat : privatisation de TFI ; diminution de la part de financement d'Etat d'Antenne 2 ; augmentation des charges et stagnation des recettes de FR3 - Vote du groupe socialiste contre les crédits proposés.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 104 (86-87)] (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6261) : mauvais budget pour la France, les Français et les collectivités locales - Taxe professionnelle - Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Groupe socialiste opposé aux amendements déposés par le Gouvernement relatifs à la protection de la forêt, la fiscalité agricole, l'aide aux entreprises pour l'implantation à l'étranger et la célébration du bicentenaire de la Révolution française

MASSON (Christian), sénateur des Ardennes (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5708) : suppression de la taxe sur les magnétoscopes et réduction de la redevance sur les téléviseurs - Budget de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Préparation de la privatisation de TFI - Société française de production, SFP : abandon du système des commandes obligatoires - Secteur public : Antenne 2 ; difficultés de FR3 - Nécessité de développer la création et la production française face à l'apparition de nouveaux moyens de diffusion audiovisuelle ; rôle des commandes publiques ; concurrence internationale - (p. 5709) : vote de ce projet de budget par le groupe RPR.

MASSON (Paul), sénateur du Loiret (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne (*JO* Lois et décrets 10 avril 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 10 avril 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); en démissionne (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

— Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986)
Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux (12 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 424 (85-86)], adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 457 (85-86)] (16 juillet 1986) - **Ordre public**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 489 (85-86)] (31 juillet 1986) - **Ordre public**.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - Article 73 - Police et sécurité - [(n° 72 (86-87) tome 2)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 133 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme [n° 136 (86-87)] (19 décembre 1986).

INTERVENTIONS

— **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 556) : sécurité - Terrorisme : préco-

nise un espace judiciaire européen ; vocation de la direction de la surveillance du territoire, DST, à coordonner le renseignement ; création du conseil de sécurité intérieure ; police nationale - (p. 557) : justice : insuffisance des moyens de la justice et part dérisoire du budget national - Peine incompressible de substitution à la peine de mort - Lutte contre les stupéfiants : inadaptation de la législation - Délinquance des jeunes - Prévention ; dissuasion ; patrouilles et ilotage - Demande un grand débat au Sénat sur les problèmes de sécurité - Votera la confiance au Gouvernement.

— **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3298) : sécurité des Français - Nombre d'attentats terroristes en Europe depuis dix ans ; réponse des pouvoirs publics, timidité du Parlement - Définition du terrorisme : nouvelle forme de guerre - Revendications des terroristes en faveur d'un statut privilégié de combattant - Volonté des terroristes de discréditer le pouvoir - (p. 3299) : défense des libertés et des institutions - Volonté d'éviter le recours à une législation d'exception - Adaptation du code de procédure pénale à la répression contre le terrorisme - Soutient de certains Etats à l'action terroriste : moyens financiers et en armes ; aide extérieure ; connexion avec le grand banditisme et la drogue ; communications et moyens de transport - Prévention - Coopération policière internationale - Absence de définition spécifique du terrorisme - Instruction et jugement - Mobiles des actes terroristes - Action du juge d'instruction - (p. 3300, 3301) : modification des règles de procédure pénale ; garanties des justiciables ; cas de centralisation des poursuites ; appel des intéressés devant la chambre criminelle de la Cour de cassation - Jugement par une Cour d'assises composée de magistrats professionnels - Enquête préliminaire - Perquisition sans l'assentiment de l'intéressé ; peine accessoire d'interdiction de séjour ; modulation des peines pour les repentis - Exemples étrangers - Indemnisation des victimes de dommages corporels ou matériels ; fonds de garantie ; rôle de l'Etat - Déclaration du Président de la République et des Premiers ministres successifs face au problème du terrorisme depuis 1982 - Vote de ce texte par le Sénat.

— **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif au terrorisme - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3298 à 3301).

— **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif au terrorisme - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3298 à 3301).

— **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif au terrorisme - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3298 à 3301).

— **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Rapporteur - **Question préalable** (p. 3368) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Utilité du projet de loi : indemnisation des victimes - Respect des libertés publiques - Respect des institutions : garantie judiciaire - (p. 3369) : exemple des mesures prises par les autres démocraties occidentales - **Demande de réserve** : demande la réserve après l'examen de l'article 3 des articles 1 et 2 ainsi que des amendements n° 35, n° 36, n° 40, n° 41 et n° 42 ayant pour objet d'insérer des articles additionnels avant l'article 1 et après l'article 2 ; réserve ordonnée - Art. 3 Art. 700-1 du code de procédure pénale (p. 3370, 3371) : s'oppose aux amendements identiques n° 18 de M. Charles Lederman et n° 43 de M. André Méric (suppression de cet article énumérant les infractions qui, en relation avec une entreprise terroriste, entrent dans le champ d'application du projet de loi) - Son amendement n° 5 : suppression de l'adjonction des groupements armés dans la liste des infractions ; adopté -

(p. 3372) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. André Méric (suppression de la mention des infractions connexes) - Art. 700-2 (p. 3374, 3375) : s'oppose aux amendements identiques n° 19 de M. Charles Lederman et n° 45 de M. André Méric (suppression de cet article centralisant à Paris les procédures judiciaires) ainsi qu'aux amendements n° 20 de M. Charles Lederman (suppression de la disposition relative à la procédure applicable aux mineurs) et n° 46 de M. André Méric (entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 instituant une collégialité en matière d'instruction) - Art. 700-7 (p. 3378) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (suppression de la disposition permettant à la chambre criminelle de la cour de cassation de décider la poursuite de l'information par le Tribunal de grande instance de Paris après constatation de l'incompétence de son juge d'instruction) - Art. 700-8 (p. 3380) : s'oppose aux amendements identiques n° 24 de M. Charles Lederman et n° 47 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la prolongation de la garde à vue) ainsi qu'à l'amendement n° 48 du même auteur (aménagement de la prolongation de la durée de garde à vue par l'apport de nouvelles garanties) - Son amendement n° 7 : prolongation de la garde à vue par décision d'un magistrat du siège ; adopté - (p. 3381) : s'oppose aux amendements n° 49 à n° 51 de M. André Méric (procédure de garde à vue) - Art. 700-9 (p. 3383) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu) - Son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - (p. 3384) : s'oppose aux amendements n° 53 et n° 54 de M. André Méric (amélioration des garanties entourant la perquisition) - Art. 700-10 (p. 3387) : s'oppose aux amendements identiques n° 26 de M. Charles Lederman et n° 55 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition de la Cour d'assises pour le jugement des infractions en matière de terrorisme) - Son amendement n° 9 : suppression de l'obligation introduite par l'Assemblée nationale de désigner chaque année quatorze magistrats ; adopté - (p. 3390) : son amendement n° 4, précédemment réservé : création d'un titre XV du livre quatrième du code de procédure pénale intitulé : « Des infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur » ; adopté - Art. 700-1 (suite) : son amendement n° 69 de coordination ; adopté - (p. 3392) : travail de la commission sur les articles de procédure contenus dans l'article 3 du projet de loi.

Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Rapporteur - Avant l'art. 1 (p. 3399) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. André Méric (décision rendue dans un délai de huit jours à compter de la saisie de la juridiction) - Art. 1 (suite) (p. 3400) : son amendement de suppression n° 2 : Intitulé ; adopté - Art. 2 : son amendement de suppression n° 3 : Intitulé ; adopté - Art. 3 bis (p. 3403) : s'oppose aux amendements identiques de suppression, n° 27 de M. Charles Lederman et n° 57 de M. André Méric (destruction par explosif des biens de l'Etat) - Sur le même objet, son amendement n° 10 ; adopté - Art. 4 (p. 3405) : son amendement n° 11 : crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 28 de M. Charles Lederman et n° 58 de M. André Méric - Art. 5 (p. 3408) : sur l'interdiction de séjour, s'oppose aux amendements n° 29 de M. Charles Lederman et n° 59 de M. André Méric - Art. 7 (p. 3412) : sur les associations étrangères terroristes, son amendement n° 16 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 32 de M. Charles Lederman et n° 63 de M. André Méric - Art. 6 (suite) (p. 3416) : sur les dispositions relatives aux repentis, ses amendements n° 14 et n° 15 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de M. Charles Lederman et aux amendements n° 60 et n° 62 de M. André Méric - Art. 6 bis (p. 3418) : son amendement de suppression n° 66 : abrogation de l'article 101 du code pénal ; adopté - Art. 8 (p. 3420) : situation de 1939-1945 consécutive à une défaite et à une occupation suivies d'une victoire sur l'étranger - Définition des actes de terrorisme - Influence de la publicité à la télévision sur le terrorisme - Rappelle le reportage télévisé sur l'assassinat de l'équipe israélienne aux jeux

olympiques de Munich - (p. 3421) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 33 de M. Charles Lederman et n° 64 de M. André Méric (interdiction de l'apologie du crime terroriste) - Art. 9 (p. 3426) : son amendement n° 17 : indemnisation des victimes d'attentats terroristes ; adopté.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 489 (85-86)] - (7 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3794) : notion de réparation des dommages - Composition du jury de cour d'assises - Délai de garde à vue - Répression des activités antiterroristes d'une association ayant son siège en France - Repentis - Exclusion des attroupements armés de la liste des infractions relevant de la procédure antiterroriste - (p. 3795) : inclusion des crimes contre la sûreté de l'Etat dans la procédure définie pour lutter contre les crimes et délits terroristes - Indemnisation des victimes : dommages corporels ; fonds de garantie ; dommages matériels et rôle des compagnies d'assurances - Regroupement des procédures - Délai de garde à vue - Visites domiciliaires malgré le refus du suspect - Composition du jury de cour d'assises - Repentis.

- *Question au Gouvernement : aménagement des grands axes routiers transversaux* (13 novembre 1986) (p. 4595, 4596).

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (police) (p. 5623) : sécurité, objectif majeur du Gouvernement - Crédits ouverts pour la police égal à 2 % du volume du budget national - Respect du plan de modernisation de la loi du 7 août 1985 - Effort supplémentaire pour le logement des policiers et l'amélioration des casernements des CRS - Démarrage de l'opération Beaujon et regroupement des services centraux de la police - (p. 5624) : mise en place de la carte nationale d'identité infalsifiable en 1988 - Informatisation du fichier des empreintes digitales et des permis de conduire - Amélioration de la présence policière sur le terrain - Augmentation des effectifs et recours aux appelés du contingent - Effort en faveur du développement de la police scientifique - Diminution du taux moyen annuel d'élucidation des crimes et des délits - Volonté politique de lutter contre l'insécurité - Efficacité du travail d'équipe entre le ministre de l'intérieur et le ministre délégué et entente entre le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux - Fréquence des réunions du comité interministériel de la sécurité - Renforcement de la coopération européenne avec l'Italie et l'Espagne - Ratification de la convention européenne de Strasbourg par le dépôt d'un projet de loi - Importance du travail législatif : loi du 3 septembre 1986 sur le contrôle des vérifications d'identité, loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme - Modification des dispositions concernant l'immigration clandestine - Simplification des procédures d'expulsion - Rappelle l'existence de près d'un demi-million d'étrangers clandestins - Important travail de l'organisation administrative et technique - Accroissement du taux d'encadrement des gardiens de la paix - Importante progression de la délinquance de 1980 à 1985 - Forte participation de la présence étrangère à l'ensemble des crimes ou délits - Rôle de la prévention et nécessaire adaptation de la police à son temps - (p. 5625) : expérience de régionalisation dans le Nord et en Auvergne - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- *Question au Gouvernement : lutte contre le terrorisme* (11 décembre 1986) (p. 6034).

- *Projet de loi modifiant la code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme* [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6518) : nécessité de relever les menaces terroristes contre la justice républicaine - Caractère non rétroactif du texte en projet prévoyant l'application aux procédures en cours d'une disposition de la loi relative à la lutte contre le terrorisme - Décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de la loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme et

notamment du principe de la cour d'assises composée de magistrats professionnels - Propose l'adoption de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6521) : s'oppose à la motion n° 77 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

MATHIEU (Serge), sénateur du Rhône (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Nommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986), puis élu secrétaire.

- Est nommé membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à accorder aux communes de moins de 2 000 habitants un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement n° 6 (86-87) (16 octobre 1986) - **Finances locales**.

Proposition de loi, visant à abroger les dispositions relatives aux zones protégées relatives aux zones protégées figurant au code des débits de boissons [n° 16 (86-87)] (16 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - **Art. 3** (p. 4511) : son amendement n° 23, soutenu par M. Michel Sordel : abrogation des dispositions de l'article 23 de la loi du 6 octobre 1982 relatives au fonctionnement des entreprises accomplissant des actes de commerce dans le secteur viticole ; retiré - S'oppose aux amendements identiques n° 35 de M. Louis Minetti et n° 49 de M. Fernand Tardy (rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention).

- **Question au Gouvernement : pollution du Rhin** (13 novembre 1986) (p. 4585).

MATRAJA (Pierre), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu de nouveau membre suppléant de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 495 (85-86)] autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 25 (86-87)] (23 octobre 1986) - **Traités et conventions**.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 51 (JO Débats 22 mai 1986) (p. 775) - Ministère : Affaires étrangères - **Conséquences de la conférence de Tokyo et relations de la France avec l'Afrique du Sud** - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 867) - **Politique extérieure**.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 867, 868) : sommets de Versailles et de Tokyo ; surveillance multilatérale de la conjoncture sans prise en considération des taux de change - Elargissement du « Groupe des 5 » - Apartheid en Afrique du Sud et renvoi à Pretoria de l'ambassadeur français - Mise en cause par le Premier ministre du représentant de la France auprès des Nations unies - Divergences d'appréciation sur l'initiative de défense stratégique, IDS, entre le chef d'Etat et le Premier ministre - Guerre économique entre les Etats-Unis et la CEE - Incidences de l'affaire de Tchernobyl sur la politique agricole commune.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres)** [n° 495 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4662, 4663) : voir intervention de M. Jean-Pierre Bayle.

MAURICE-BOKANOWSKI (Michel), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 448 (JO Débats 21 décembre 1983) (p. 4488) - Ministère : Commerce extérieur - *Mesures envisagées pour mettre fin au déséquilibre du commerce franco-soviétique* - (Caduque : mars 1986) - Commerce extérieur.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3978) : liberté de l'audiovisuel - Rôle de la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Décision du Conseil constitutionnel - Contestation de la nécessité d'une loi antitrust ; monopoles publics et privés - Obligation d'ouverture internationale du marché ; création d'une distorsion de concurrence à l'égard des nationaux - (p. 3979) : crainte injustifiée des capitaux étrangers - Rôle de régulation jurisprudentielle de la future CNCL - Nécessité de développer les groupes multimédias - Elaboration d'un nouveau droit de la concurrence.

MEHAIGNERIE (Pierre), ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Moisson et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)]** - (29 avril 1986) - Discussion générale (p. 631) : article 9 de la loi du 30 décembre 1985 portant amélioration de la concurrence introduit dans des conditions inadmissibles pour certains sénateurs - Existence de négociations entre géomètres et topographes en 1985 - Monopole des géomètres-experts justifié en ce qui concerne les biens fonciers - Nécessité de modifier la loi de 1946 pour préciser l'exclusivité qui doit s'attacher à la profession de géomètre-expert - Au nom du Gouvernement, se déclare favorable à l'adoption du texte de cette proposition de loi - Nombreux retards budgétaires - Maintien nécessaire de l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics - (p. 632) : obligation d'investir pour améliorer la productivité.

- **Question au Gouvernement, de M. Lucien Neuwirth : convention entre les directions départementales de l'équipement et les départements** (29 mai 1986) (p. 995, 996).

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Belcour : sauvegarde de l'élevage ovin** (29 mai 1986) (p. 996, 997).

- **S'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard** (16 juillet 1986) (p. 2848).

- **Proposition de loi tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urba-**

nisme [n° 448 (85-86)] - (16 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2848, 2849) : amélioration de l'offre foncière - Investissement dans les logements locatifs - Délais d'établissement des modalités d'application des règles générales de l'urbanisme - Date d'entrée en vigueur des dispositions relatives au droit de préemption urbaine et aux espaces naturels sensibles des départements - Emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics - Art. 2 (p. 2853) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. René Régnault (report d'application du droit de préemption urbain).

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Louvot : transfert des services de l'équipement à l'exécutif départemental** (16 octobre 1986) (p. 3900).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4214) : contribution positive du plan logement au retour de la croissance économique et du plein emploi - Dispositions fiscales et financières de ce projet - Loi d'inspiration libérale : liberté complète des loyers et libre disposition des biens - Abrogation progressive des privilèges de la loi de 1948 - (p. 4215) : politique de relance de la construction menée pendant la période transitoire - Développement de l'offre foncière - Vente de certains logements HLM à leurs locataires - Relations entre locataires et propriétaires - Réformes ayant trait à l'urbanisme : suppression du plafond légal de densité, limitation du droit de préemption, accélération et simplification des procédures d'aménagement des ZAC - (p. 4216, 4217) : durée et dispositions applicables pendant la période transitoire - Bénéfice de la loi de 1948 maintenu pour les personnes de plus de 65 ans et pour certains locataires à revenus modestes - Périodicité de reconduction des baux - Objectifs de ce projet : adapter l'offre à la demande de logement, particulièrement dans les grandes agglomérations urbaines ; liberté de négociation ; sauvegarde des emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics - Diminution des taux d'intérêt des prêts d'accession à la propriété, PAP - Réelle volonté du Gouvernement de régler les problèmes d'emploi et de logement des Français - (p. 4223, 4224) : importance de l'écart logement-emploi sur la relance de l'économie - Prise en compte des spécificités régionales pour l'application de ce projet - Problème de la qualité architecturale soulevé par M. Alphonse Arzel - Pouvoirs des collectivités locales sur les conditions de vente des logements HLM - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4227, 4228) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 4230) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - Abrogation de la loi Quilliot - Dispositions financières et fiscales en faveur des locataires - Nouveaux rapports entre locataires et propriétaires - Redressement de la situation financière des organismes d'HLM - **Discussion générale (suite)** (p. 4246, 4247) : équilibre des rapports entre locataires et propriétaires - Effort fiscal et financier en faveur des candidats à l'accession à la propriété - Volume du financement par l'Etat des programmes locatifs sociaux - Gestion de logements sociaux par la société centrale immobilière de la caisse des dépôts, SCIC - Diminution de la durée d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties - Suppression des commissions nationale et départementales des rapports locatifs - Maintien de la commission de conciliation pendant la période transitoire - Mesures en faveur des propriétaires ayant contracté des emprunts pendant une période d'inflation forte - Généralisation de la procédure de financement des associations départementales pour l'information sur le logement, ADIL - Volonté des locataires actuels d'HLM d'accéder à la propriété de leur logement locatif - **Avant l'art. 1** (p. 4249) : s'oppose aux amendements analogues n° 121 de M. Robert Laucournet et n° 233 de M. Charles Lederman (droit à l'habitat ; exercice de ce droit ; équilibre des droits et obligations des locataires et des bailleurs) - (p. 4250) : s'oppose à l'amendement n° 231 de M. Charles Lederman (rétablissement de la contribution des entreprises à l'effort de construction) - (p. 4251) : s'oppose à l'amendement n° 232 de M. Charles Lederman (rôle des organismes représentatifs des salariés dans l'entreprise quant à l'affectation de la contribution patronale à l'effort de construction) -

(p. 4252, 4253) : s'oppose aux amendements du même auteur, n° 234 (présentation au Parlement, trois mois après la promulgation de la présente loi, d'un projet de loi de plan pour dix ans relatif à la mise en construction de logements locatifs sociaux, de logements en accession sociale à la propriété, et tendant à la réhabilitation du patrimoine locatif existant), n° 235 (revalorisation de l'aide personnalisée au logement, APL, gagée sur le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF) et n° 236 (renégociation des emprunts contractés par les organismes d'HLM) - Art. 1 (p. 4254) : s'oppose aux amendements n° 237 de M. Charles Lederman (champ d'application de la présente loi étendu aux locaux meublés), n° 122 de M. Robert Laucournet (champ d'application de la présente loi) et demande le retrait du n° 341 de M. Maurice Blin (champ d'application de la présente loi étendu aux locations assorties d'une promesse de vente) - Après l'art. 1 (p. 4255) : accepte l'amendement n° 4 de M. Luc Dejoie, rapporteur (dispositions relatives aux locations de locaux vacants) - Art. 2 : s'oppose aux amendements analogues n° 123 de M. Robert Laucournet et n° 322 de M. Jacques Moutet (remise d'un original du contrat de location à chacune des parties) - (p. 4257) : se déclare opposé aux amendements n° 238 de M. Charles Lederman (documents annexés aux contrats remis aux locataires) et n° 124 de M. Robert Laucournet (information des parties par l'huissier de justice chargé d'établir l'état des lieux) - Accepte les amendements rédactionnels n° 5 et n° 6 de la commission - (p. 4258) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission (impossibilité pour celle des parties qui a fait obstacle à l'établissement d'un état des lieux de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - (p. 4258) : s'oppose à l'amendement n° 125 de M. Robert Laucournet (clauses de l'état des lieux relatives aux éléments de chauffage) - (p. 4259) : s'oppose aux amendement n° 126 de M. Robert Laucournet (documents annexés au contrat remis au locataire), n° 323 de M. Jacques Moutet (possibilité pour le bailleur et le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) et accepte l'amendement n° 8 de la commission (possibilité pour chaque partie d'exiger à tout moment, de l'autre partie, l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions du présent article) - (p. 4261) : sur la limitation du droit de résiliation de plein droit du contrat à certains manquements particulièrement graves aux obligations du locataire, accepte l'amendement n° 9 de la commission et s'oppose aux amendements n° 127 de M. Robert Laucournet et n° 239 de M. Charles Lederman - Demande le retrait de l'amendement n° 342 de M. Pierre Brantus (clauses pénales d'un contrat de location applicables en cas de non-paiement des loyers et charges) - (p. 4263) : s'oppose à l'amendement n° 333 de M. José Balarelló, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire d'exercer, dans les locaux loués, une activité politique, syndicale, associative ou professionnelle, dans le respect de ses obligations principales) - Art. 5 : accepte l'amendement n° 11 de la commission (rémunération des intermédiaires en cas de résiliation anticipée du bail initial) - Art. 6 (p. 4264) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de la commission (obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement en bon état d'usage) - Son amendement n° 396 : clauses relatives à l'imputation sur le loyer des travaux effectués par le locataire envisageables dans les seuls logements répondant à certaines normes minimales de confort et d'habitabilité ; adopté - Art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 129 de M. Robert Laucournet (obligation pour le locataire de payer les charges récupérables dûment justifiées) - (p. 4266) : s'oppose aux amendements n° 130 de M. Robert Laucournet (obligation pour le locataire de payer son loyer, sauf en cas de trouble de jouissance du logement occasionné par le bailleur) et n° 241 de M. Charles Lederman (obligation pour le locataire de laisser exécuter dans les lieux loués les seuls travaux ayant un caractère d'urgence) - (p. 4267) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (obligation pour le locataire de souscrire une assurance des risques locatifs ; conditions de résiliation de plein droit du contrat de location pour défaut d'assurance) - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 242 de M. Charles Lederman et n° 131 de M. Robert Laucournet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 8 (p. 4289, 4290) : sur l'organisation du régime de la cession du contrat

et de la sous-location du logement, accepte les amendements n° 16 et n° 17 de M. Luc Dejoie, rapporteur, et s'oppose aux amendements n° 243 de M. Charles Lederman et n° 132 de M. Robert Laucournet - Art. 9 (p. 4294) : sur la durée du contrat de location, son amendement n° 397 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission et aux amendements n° 244 de M. Charles Lederman, n° 134 à n° 137 de M. Robert Laucournet et n° 324 de M. Jacques Moutet - Après l'art. 9 (p. 4297) : s'oppose aux amendements n° 138 de M. Robert Laucournet et n° 246 de M. Charles Lederman, sur le droit de résiliation et le droit de non renouvellement du contrat de location - Art. 10 (p. 4299, 4300) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, accepte l'amendement n° 19 de la commission et s'oppose aux amendements n° 139 et n° 140 de M. Robert Laucournet, et n° 334 de M. José Balarelló - Art. 11 (p. 4300) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 211 de M. Pierre-Christian Taittinger (droit de résiliation du locataire) - Art. 12 (p. 4302) : sur l'extension de la notion de bailleur personne physique, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de la commission, ainsi que pour les amendements n° 212 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 347 de M. Roger Boileau - Art. 13 (p. 4303, 4304) : sur la transmission du contrat de location en cas d'abandon de domicile ou de décès du locataire, accepte les amendements n° 21 à n° 23 de la commission - Art. 14 (p. 4304, 4305) : sur les conditions d'exercice du congé, s'oppose aux amendements n° 142 et n° 143 de M. Robert Laucournet, n° 24 de la commission, n° 326 de M. Jacques Moutet et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 325 de M. Jacques Moutet - Après l'art. 14 (p. 4307) : accepte l'amendement n° 145 de M. Robert Laucournet (notification du congé par le bailleur et prorogation du contrat de location par accord express entre les parties) - Art. 15 (p. 4310) : sur la fixation et la révision des loyers, s'oppose aux amendements n° 146 et n° 147 de M. Robert Laucournet et aux amendements n° 247 et n° 248 de M. Charles Lederman - Après l'art. 15 (p. 4312) : s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Robert Laucournet (travaux d'économie d'énergie effectués par le bailleur) - Art. 17 (p. 4314) : sur le dépôt de garantie, accepte l'amendement n° 149 de M. Robert Laucournet et s'oppose à l'amendement n° 251 de M. Charles Lederman - (p. 4316) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 27 de la commission et n° 349 de M. Louis Mercier - Art. 18 (p. 4317) : sur les charges récupérables, son amendement n° 392 ; adopté - (p. 4319) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 150 de M. Robert Laucournet et n° 252 de M. Charles Lederman, et demande le retrait de l'amendement n° 321 de M. Alain Pluchet - (p. 4320) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de la commission - Art. 19 (p. 4321, 4322) : sur la suspension provisoire des effets de la clause de résiliation de plein droit pour non paiement du loyer, des charges et du dépôt de garantie, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 30 de la commission et demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Robert Laucournet - Après l'art. 19 (p. 4324) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. Charles Lederman (conditions de rejet par le juge de toute demande tendant à faire constater ou prononcer la résiliation du contrat de location pour défaut de paiement du loyer ou des charges et conséquences pour le bailleur) - (p. 4324) : s'oppose à l'amendement n° 255 de M. Charles Lederman (utilisation de la saisie-gagerie par le bailleur à l'encontre de son locataire après autorisation du juge) .

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Après l'art. 19 (suite) (p. 4335) : s'oppose à l'amendement n° 256 de M. Charles Lederman (possibilité de réquisition des logements vacants) - Avant l'art. 20 (p. 4336) : s'oppose à l'amendement n° 257 de M. Charles Lederman (interdiction de procéder à une saisie, une expulsion ou une autre voie d'exécution à l'encontre d'un locataire victime de la crise économique pendant une durée d'un an après promulgation de la loi) - Art. 20 (p. 4337) : accepte l'amendement n° 32 de M. Luc Dejoie, rapporteur (date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions) et s'oppose à l'amendement n° 154 de M. Robert Laucournet (soumission des contrats de location conclus postérieurement à la publication de la loi aux dispositions transitoires du Titre IV) et aux amendements n° 258 et

n° 259 de M. Charles Lederman (application du régime juridique de la loi Quilliot aux contrats en cours) - Art. 21 (p. 4339) : sur l'amendement n° 33 de la commission (institution d'une procédure de conciliation entre propriétaire et locataire pour la révision du loyer des contrats en cours), son sous-amendement n° 405 ; retiré - Renouvellement de plein droit du bail avec le loyer fixé par le propriétaire en cas d'absence d'opposition du locataire - Saisine du juge réservée au seul propriétaire - (p. 4341) : accepte l'amendement n° 33 de la commission (institution d'une procédure de conciliation entre propriétaire et locataire pour la révision du loyer des contrats en cours) - Art. 22 (p. 4343) : son amendement n° 404 : modalités de l'exercice du droit de préemption du locataire ; réservé puis adopté (p. 4388) - S'oppose aux amendements n° 261, de suppression de M. Charles Lederman (congé donné pour les contrats en cours), n° 161 de M. Robert Laucournet (justification du congé par le bailleur pour tous les contrats de location), n° 218 (suppression de la référence à la loi n° 82-526 du 22 juin 1982) et n° 219 (suppression du droit de préemption du locataire en cas de vente) de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 35 de M. Luc Dejoie, rapporteur (limitation de la mise en oeuvre du droit de préemption du locataire à la durée du contrat en cours) - Période transitoire : passage progressif d'un système administré à un régime de liberté - Maintien de la référence à la loi du 22 juin 1982 et du droit de préemption du locataire en cas de vente - Art. 23 (p. 4345) : s'oppose aux amendements n° 262 de M. Charles Lederman, n° 162 et n° 163 de M. Robert Laucournet, n° 220 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 352 de M. Roger Boileau, relatifs au calendrier d'application des dispositions transitoires - Non application de la période transitoire aux nouvelles locations - Absence de blocage total des loyers - Pénurie en logements de certaines villes et difficultés du secteur du logement - Problèmes des grandes villes : retour sur les centres villes, déreglementation, réserves foncières pour le logement - Art. 24 (p. 4347) : s'oppose aux amendements n° 164, de suppression (institution d'une commission départementale de conciliation), n° 165 (maintien de la commission départementale des rapports locatifs), n° 166 et n° 167 (compétences de la commission départementale de conciliation) de M. Robert Laucournet et à l'amendement n° 263, de suppression de M. Charles Lederman (institution d'une commission départementale de conciliation) et demande le retrait de l'amendement n° 353 de M. André Diligent (composition de la commission départementale de conciliation) - Souci d'éviter un recours systématique au juge en mettant en place des commissions départementales de conciliation - (p. 4348) : maintien des commissions de concertation entre les usagers et les organismes d'HLM - Art. 25 (p. 4351) : sur l'amendement n° 64 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité), son sous-amendement n° 376 ; adopté - Son amendement n° 375 : possibilité de modifier le loyer des logements vacants ; devenu sans objet - (p. 4352, 4353) : s'oppose aux amendements n° 264, de suppression de M. Charles Lederman (locaux vacants), n° 168 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants), n° 169 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants), n° 170 (maintien de la loi de 1948 en cas d'impossibilité de mise en conformité aux normes) et n° 171 (saisine de la commission départementale des rapports locatifs en cas de désaccord sur la mise en conformité aux normes) de M. Robert Laucournet, n° 354 et n° 355 (normes minimales de confort et d'habitabilité pour les logements vacants) de M. Roger Boileau et n° 356 de M. Pierre Brantus (délai de mise en conformité aux normes des logements vacants) et accepte l'amendement n° 64 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (modalités de mise en conformité des logements vacants avec les normes minimales de confort et d'habitabilité) - Programme d'amélioration des logements anciens - Simplification des normes de confort et d'habitabilité - Art. 26 (p. 4356) : son amendement n° 377 : prise en compte de la décision du Conseil constitutionnel du 4 juin 1984 ; adopté - S'oppose à l'amendement de suppression n° 265 de M. Charles Lederman (baux conclus à l'expiration d'un bail de l'article 3 ter de la loi de 1948) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 377 du Gouvernement (prise en compte de la décision du Conseil constitu-

tionnel du 4 juin 1984) - Art. 27 (p. 4357) : accepte l'amendement n° 42 de la commission (droit au maintien dans les lieux du locataire ou de l'occupant de bonne foi) et s'oppose aux amendements n° 266, de suppression (droit au maintien dans les lieux dans le cadre de la loi de 1948), n° 267 (extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoire), n° 268 (extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants majeurs) de M. Charles Lederman, n° 172 (extension du droit au maintien dans les lieux aux concubins notoire), n° 173 et n° 174 (extension du droit au maintien dans les lieux aux enfants mineurs) de M. Robert Laucournet - Art. 28 (p. 4358) : s'oppose aux amendements n° 269, de suppression de M. Charles Lederman (sortie progressive des logements de catégories 2B et 2C de la loi de 1948) et n° 175 de M. Robert Laucournet (distinction entre les logements des catégories 2B et 2C) et accepte l'amendement n° 70 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application de l'article 28 aux locaux occupés) - Réintégration des logements de la catégorie 2C - Protection des revenus des propriétaires - Art. 29 (p. 4361, 4362) : volonté de faire disparaître définitivement les privilèges résultant de l'application de la loi de 1948 - S'oppose aux amendements n° 72 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application de la protection des locataires aux locaux à usage d'habitation et non aux locaux à usage professionnel ; cas particulier des personnes âgées ou handicapées), n° 358 de M. Roger Boileau (cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes), n° 270 de M. Charles Lederman (protection des personnes âgées de plus de soixante ans) et n° 221 de M. Jean Boyer (cas des personnes âgées disposant de ressources suffisantes) et demande le retrait de l'amendement n° 357 (prise en compte de l'évolution des ressources du locataire) de M. Pierre Brantus et des amendements identiques n° 359 de M. Pierre Brantus et n° 222 de M. Jean Boyer (inapplication des dispositions de l'article 28 aux locaux à usage exclusivement professionnel) - Art. 30 (p. 4363) : s'oppose aux amendements n° 271, de suppression de M. Charles Lederman (durée du contrat de location conclu en application de l'article 28 et fixation du loyer correspondant) et n° 73 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (fixation à six ans de la durée du contrat de location conclu en application de l'article 28) - Art. 31 (p. 4365) : s'oppose aux amendements n° 272, de suppression de M. Charles Lederman (modalités d'établissement du contrat de location pour la sortie de la loi de 1948) et n° 178 de M. Robert Laucournet (suppression de la déchéance des droits du locataire en cas d'absence de saisine du tribunal) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 75 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (mention des dispositions légales et réglementaires dans le contrat de location) - Art. 32 (p. 4366) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 273 de M. Charles Lederman (remboursement des travaux d'amélioration par le propriétaire) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (prise en compte de l'amortissement du coût des travaux d'amélioration) - Art. 33 (p. 4367) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 274 de M. Charles Lederman (renouvellement d'un contrat de location conclu en application de l'article 28) - Art. 34 : s'oppose aux amendements n° 275, de suppression de M. Charles Lederman (conclusion des contrats à l'expiration des baux de l'article 3 de la loi de 1948), n° 81 et n° 82 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (distinction de la situation des contrats en cours et de celle des contrats de location conclus postérieurement à la date de publication de la loi) et n° 179 de M. Robert Laucournet (mise en conformité aux normes de confort et d'habitabilité des locaux avant le retour à la liberté des prix) - Après l'art. 34 (p. 4368) : son amendement n° 378 : limitation du contentieux futur relatif à la loi de 1948 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 360 de M. Pierre Brantus (établissement d'un bilan de l'application de la loi quatre ans après sa publication) - Avant l'art. 35 (p. 4369) : s'oppose à l'amendement n° 276 de M. Charles Lederman (définition des règles d'une politique locale d'attribution des logements) - Caractère social de l'attribution des logements - Comités départementaux de l'habitat - Art. 35 (p. 4371) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 277 de M. Charles Lederman (dispositions relatives aux logements appartenant aux organismes de HLM ou gérés par eux) et accepte l'amendement n° 108 de M. José Balarello (nature du contrôle du pré-

fet dans le cadre de l'instauration du sur-loyer) - Sur-loyer : mesure de justice sociale conforme à l'intérêt de l'ensemble des locataires - Art. 36 (p. 4373) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 278 de M. Charles Lederman (règles de fixation des loyers des logements HLM), demande le retrait de l'amendement n° 180 de M. Robert Laucournet (fixation de loyers plafonds pour les logements HLM) et accepte les amendements identiques n° 84 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, et n° 182 de M. Robert Laucournet (délai de transmission au préfet des délibérations des organismes HLM) - Art. 37 (p. 4375) : s'oppose aux amendements n° 279 de M. Charles Lederman (évolution des loyers HLM en fonction de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction) et n° 87 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration) et accepte les amendements identiques n° 50 de la commission, n° 86 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, n° 110 de M. José Balarello, rapporteur pour avis, et n° 184 de M. Robert Laucournet (date de prise en compte de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction) et l'amendement n° 111 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (dérogation aux règles de la fixation des loyers en cas de conclusion d'accords de travaux d'amélioration) - S'oppose à l'amendement n° 185 de M. Robert Laucournet (négociation de l'évolution des loyers en accord avec la Commission nationale prévue à l'article 40) - Liberté de gestion des organismes d'HLM - Art. 38 (p. 4376) : demande le retrait de l'amendement n° 361 de M. Roger Boileau (fixation du loyer maximum dans le cas d'accords collectifs locaux conclus en application de l'article 41) - Art. 39 (p. 4377) : s'oppose aux amendements n° 88 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, et n° 186 de M. Louis Longequeue (champ d'application des articles L.442-1 à L.442-9 du code de la construction et de l'habitation) et, sur le même objet, accepte l'amendement n° 112 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - Art. 40 (p. 4378) : s'oppose aux amendements n° 280 de M. Charles Lederman (Commission nationale des rapports locatifs), n° 187 (accords collectifs de location), n° 188 (Commission nationale des rapports locatifs) et n° 189 (application obligatoire de ces accords) de M. Robert Laucournet - Echec de la Commission nationale des rapports locatifs créée par la loi de 1982 - (p. 4379) : mise en place d'une Commission nationale de concertation - Après l'art. 40 (p. 4379, 4380) : s'oppose à l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet (création d'une commission départementale des rapports locatifs) - Commission de conciliation départementale - Comité départemental de l'habitat - Echec des comités départementaux de conciliation - Art. 41 (p. 4381, 4382) : s'oppose aux amendements n° 281, de suppression de M. Charles Lederman (conclusion des accords collectifs locaux), n° 191 (application de l'article 41 aux bailleurs privés), n° 192 (domaine des accords collectifs locaux) et n° 193 (conditions d'application des accords collectifs locaux) de M. Robert Laucournet, n° 373 de M. Emile Didier (seuil de représentativité des associations de locataires), n° 366 de M. André Diligent (caractère obligatoire des accords collectifs locaux), n° 362 de M. Louis Mercier (objet des accords collectifs locaux) et accepte l'amendement n° 89 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (objet des accords collectifs locaux) - Art. 42 (p. 4382) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 282 de M. Charles Lederman (représentativité des organisations de bailleurs, de gestionnaires et de locataires) - Art. 43 (p. 4383, 4384) : s'oppose aux amendements n° 283, de suppression (désignation des représentants des associations de locataires) et n° 284 (suppression de la référence à l'article 41) de M. Charles Lederman et aux amendements n° 197 (possibilité pour les organisations siégeant à la commission nationale prévue à l'article 40 de désigner des représentants) et n° 198 (assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale) de M. Robert Laucournet - (p. 4384) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 91 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (caractère semestriel de l'information des représentants des associations de locataires) et s'oppose aux amendements n° 198 (assistance des représentants de locataires par un représentant d'une organisation départementale ou nationale) et n° 199 (mise à la disposition des associations de locataires de locaux et de panneaux d'affichage) de M. Robert Laucournet

- Son amendement n° 379 : consultation des représentants de locataires par le bailleur ; adopté - Après l'art. 43 (p. 4386) : s'oppose à l'amendement n° 285 de M. Charles Lederman (protection des représentants statutaires d'une association de locataires contre tout congé abusif) - Art. 44 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 286 de M. Charles Lederman (révision de certaines catégories de loyers plafonds) - Après l'art. 54 (p. 4388) : s'oppose aux amendements n° 287 (mise à la disposition des associations de locataires ou de propriétaires de locaux collectifs) et n° 288 (gratuité de la mise à disposition de ces locaux) de M. Charles Lederman - Avant l'art. 55 (p. 4390) : s'oppose à l'amendement n° 245 de M. Charles Lederman (droit de préemption du locataire en cas de vente de son logement), accepte l'amendement n° 340 de M. Jacques Larché (droit de préférence du locataire en cas de vente de son logement) et sur cet amendement demande le retrait du sous-amendement n° 406 de M. Henri Collette.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 55 (p. 4401, 4402) : s'oppose à l'amendement n° 372 de M. Pierre-Christian Taittinger (mentions que doit comporter une offre de vente ou de location d'un immeuble à usage d'habitation) - Son amendement n° 399 : abrogation de l'ordonnance du 31 décembre 1958 relative à la levée des scellés apposés lors du décès de l'occupant d'un local ; adopté - Art. 55 bis (p. 4403) : accepte l'amendement n° 331 de M. Christian de La Malène (transformation de l'utilisation des locaux à usage de logements : autorisation préalable ; autorisation personnelle ; profession libérale réglementée) - Après l'art. 55 ter (p. 4404) : accepte l'amendement n° 230 de M. Pierre Lacour (régime des plans d'eau piscicoles : prorogation du délai légal de la déclaration par les propriétaires) et l'amendement n° 367 de M. Jean Colin (délai à l'issue duquel l'obligation de munir d'un système de sécurité les cabines d'ascenseurs sera effective) - Avant l'art. 56 (p. 4405) : s'oppose à l'amendement n° 291 de M. Charles Lederman (renégociation des emprunts contractés par les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement) - Mesures prises en faveur des accédants à la propriété en difficulté - (p. 4406) : modalités du retour à la location de familles ayant accédé à la propriété de leur logement HLM - Art. 56 (p. 4408, 4409) : s'oppose à l'amendement n° 293 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif aux dispositions applicables aux cessions, aux transformations d'usage et aux démolitions d'éléments du patrimoine immobilier des organismes d'HLM) - Art. L. 443-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 4410 à 4412) : sur l'amendement n° 113 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (conditions de cession des logements sociaux et compétences de l'organisme d'HLM propriétaire), qu'il accepte, son sous-amendement n° 382 ; adopté ; demande le retrait du sous-amendement n° 201 de M. Robert Laucournet et s'oppose au sous-amendement n° 202 du même auteur (accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Art. L. 443-8 (p. 4416, 4417) : sur l'amendement n° 94 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, qu'il accepte (dérogation justifiée par des circonstances économiques ou sociales particulières : autorisation du ministre dans le cas des logements ne répondant pas aux conditions d'ancienneté après consultation de la commune d'implantation), son sous-amendement n° 383 ; adopté - Art. L. 443-11 (p. 4421) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman n° 302 (cession par l'organisme d'HLM à un autre organisme ou une société d'économie mixte : conditions des capitaux publics majoritaires) et n° 303 (droit de rachat de l'organisme vendeur) - Son amendement n° 394 : utilisation pour des usages autres que l'habitation ; consultation de la commune d'implantation ; adopté - Art. L. 443-12 (p. 4423) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. Charles Lederman (fixation du prix de vente par le service des domaines) - Art. L. 443-13 (p. 4423, 4424) : sur l'amendement n° 116 de M. José Balarello, rapporteur pour avis, qu'il accepte (modalités de remboursement des emprunts souscrits par les organismes d'HLM dans le cas de vente d'un logement à un locataire), son sous-amendement n° 410 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 307 de M. Charles Lederman (affectation des surplus des sommes perçues par l'organisme vendeur) - (p. 4425) : demande le retrait de l'amendement n° 203 de M. Louis Longequeue (conditions de remboursement des prêts par l'organisme ven-

deur lorsque l'acquéreur est l'Etat) - *Art. L. 443-14* (p. 4426) : accepte l'amendement n° 98 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (cession d'un élément du patrimoine immobilier autre qu'un logement : procédure à suivre selon la valeur de la cession); sur cet amendement, son sous-amendement n° 384; adopté - *Art. L. 443-15-1* (p. 4427) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 206 de M. Robert Laucournet et n° 99 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (règles quant à la démolition des bâtiments à usage d'habitation appartenant aux organismes d'HLM : accord de la commune d'implantation et des collectivités territoriales garantes) - Son amendement n° 386 : remboursement par l'organisme des annuités d'emprunts pour les bâtiments démolis; possibilité d'une exception par décision ministérielle; adopté - *Après l'art. L. 443-15-3* (p. 4428) : accepte l'amendement n° 119 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (procédure permettant à l'organisme HLM de vendre les logements en cas de bail à construction) - *Art. 58 A* (p. 4431) : loi du 19 août 1986 portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales - Communes non dotées d'un plan d'occupation des sols, POS : assouplissement de la règle de constructibilité limitée; diminution du pouvoir du préfet; délivrance du permis de construire par le représentant de l'Etat - Efficacité de la carte communale - (p. 4432) : accepte les amendements identiques, n° 101 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, et n° 207 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article assouplissant les règles de construction en l'absence de plan d'occupation des sols, POS) - *Art. 58* (p. 4433) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. Charles Lederman (fixation du prix de vente par le service des domaines) - (p. 4434) : sur l'amendement n° 53 de la commission, qu'il accepte (nouvelle rédaction des dispositions de cet article transférant à la commune la décision en matière de plafond légal de densité, PLD), son sous-amendement n° 398; adopté - S'oppose au sous-amendement n° 103 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis - *Après l'art. 58* (p. 4435) : sur l'amendement n° 105 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis, qu'il accepte (régime transitoire applicable aux communes ayant déjà fixé un plafond légal de densité), son sous-amendement n° 388; adopté - Apport financier du PLD pour les communes urbaines mais pénalisation des habitants des petites communes sans réel apport de recettes pour ces dernières - *Art. 60* (p. 4439) : sur la limitation de durée de validité des emplacements réservés au bénéfice des communes par les POS, s'oppose aux amendements n° 226 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 328 de M. Jacques Moutet et n° 364 de M. Jean Huchon - Allègement des procédures de modification des POS et rétablissement de la possibilité d'appliquer de façon anticipée les POS en cours de révision - (p. 4440) : accepte l'amendement n° 106 de M. Jean Faure, rapporteur pour avis (application anticipée du POS en cours de révision; cas de la réduction de la protection d'un site) - *Art. 61* (p. 4442) : s'oppose aux amendements identiques n° 312 de M. Charles Lederman et n° 208 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article modifiant le régime du droit de préemption urbain) - S'oppose aux amendements n° 227 et n° 228 de M. Pierre-Christian Taittinger (aménagement à la réforme du droit de préemption urbain) - *Après l'art. 61 bis* (p. 4444) : s'oppose à l'amendement n° 368 de M. Roger Boileau (révision de certaines modalités du droit de préemption urbain) - *Art. 62* (p. 4445) : s'oppose à l'amendement n° 314 de M. Charles Lederman (suppression de cet article modifiant l'élaboration des plans d'aménagement de zones d'aménagement concerté, ZAC) - *Après l'art. 63* : accepte l'amendement n° 320 de M. Charles Ornano (délai supplémentaire pour l'élaboration du schéma d'aménagement régional de la Corse) - *Art. 64* (p. 4446, 4447) : s'oppose à l'amendement n° 315 de M. Charles Lederman (suppression de cet article prévoyant le recours aux règles de la comptabilité privée pour les offices publics d'aménagement et de construction, OPAC) - Son amendement n° 389 : possibilité d'appliquer aux OPAC les règles applicables aux entreprises de commerce; adopté - *Après l'art. 64 bis* : son amendement n° 395 : insertion dans la partie du code de la construction et de l'habitation relative aux offices d'HLM des règles relatives au comptable spécial de ces derniers; adopté - *Après l'art. 66* (p. 4449) : s'oppose à l'amendement n° 365 de M. Roger Boileau (concours financier aux organismes d'HLM : possibilité d'intervention des régions) - *Après l'art. 67* : s'oppose à

l'amendement n° 369 de M. Roger Boileau (régime fiscal des cessions immobilières consenties par tous organismes du secteur social du logement au profit d'organismes d'HLM) - (p. 4450) : accepte l'amendement n° 370 de M. Pierre Schiélé (modification de la législation de l'HLM pour faciliter la création d'annexes, dépendances ou jardins) - *Seconde délibération : Art. 14* (p. 4452) : son amendement n° 1 : baux de location : délai de préavis applicable au congé; adopté - *Sur l'ensemble* (p. 4456) : crise du logement : pénurie du logement locatif; dégradation de l'emploi dans le bâtiment : situation financière des organismes d'HLM - (p. 4457) : demande le vote de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : conséquences pour les régions les plus pauvres de la modification de la politique d'aménagement du territoire** (13 novembre 1986) (p. 4595).

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Masson : aménagement des grands axes routiers transversaux** (13 novembre 1986) (p. 4596).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4971) : effort en faveur de la relance du bâtiment et des travaux publics - Maîtrise de la dépense publique et recentrage sur les missions essentielles de l'Etat - Nécessité de favoriser l'investissement - Amélioration du cadre de la qualité de vie des Français - Trois mesures fiscales en faveur de l'investissement privé et de l'accession à la propriété - (p. 4972) : importance de l'effort pour les départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - Importance des logements aidés au titre des logements sociaux par l'intermédiaire des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS - Augmentation du nombre de logements construits - Modernisation du réseau routier - Effort en matière de sécurité routière - Port de la ceinture de sécurité - Lutte contre l'alcoolisme au volant - Résorption des points noirs - Nécessité de donner un nouvel élan à la politique d'aménagement du territoire - Concentration urbaine et exode rural - Rapport de M. Olivier Guichard sur l'aménagement du territoire - Nouvelle tarification en matière téléphonique - Renforcement des pôles et rééquilibrage de Paris - Rôle des primes d'aménagement du territoire - (p. 4973) : maîtrise de la dépense publique - Baisse des taux en matière d'aide au logement - Maîtrise de la croissance de l'aide personnalisée au logement - Maîtrise des dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère - Budget assurant la maîtrise des dépenses publiques et privilégiant l'investissement - (p. 4984, 4985) : situation financière des HLM - Fixation libre des loyers - Réforme de charges et insertion des frais de gardiennage - Mesures en faveur des accédants en difficulté - Réforme des aides à la personne et maîtrise nécessaire de la croissance des demandes d'aide personnelle au logement - Moralisation des aides - Problème des économies d'énergie - Evoque la future révolution fiscale aux Etats-Unis et ses conséquences en Europe - Réintégration du fonds spécial de grands travaux, FSGT, dans le budget en réponse aux rapports de la Cour des comptes sur la débudgétisation - Importance des taxes parafiscales sur l'essence en faveur du FSGT - Maintien de la volonté du Gouvernement de construire un nombre suffisant de logements en 1988 - Augmentation limitée des loyers des HLM - Evolution des crédits du comité interministériel pour les villes, CIV - Rôle des agences d'urbanisme pour la sécurité routière dans les villes et l'augmentation de l'offre foncière - Diminution de l'aide de l'Etat en faveur du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE - (p. 4986) : situation inégale selon les régions dans le secteur du bâtiment - Redoute une future et inévitable reconcentration urbaine en raison du développement des services et du tertiaire industriel - (p. 4986) : volume des logements aidés identique en 1987 à ce qu'il était en 1986 - Augmentation du volume de logements réalisés par le secteur privé - Construction de trois cent mille logements en 1987 et en 1988 - *Art. 72*

(p. 4987) : absence de mesure rétroactive pour les accédants à la propriété et pour les locataires d'hier - Accession à la propriété reposant en partie sur l'APL - Fixation des barèmes par voie réglementaire - Souhaite l'application d'un autre barème pour les nouveaux candidats à partir du 1^{er} juillet 1987 - Difficile réforme de l'APL - Gravité des effets pervers de l'APL - Crédits consacrés à l'APL retirés au détriment de certains autres investissements nécessaires à la nation.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) (p. 4994) : France, plaque tournante de l'Europe - Forte augmentation des crédits - Politique d'aménagement du territoire exigeant un raccourcissement des distances et un désenclavement routier des régions - Recherche de cofinancements du ministère de l'équipement au moyen du Fonds européen de développement régional, Feder - Souhaite un réexamen du schéma autoroutier - Importance de l'augmentation annuelle du trafic en Ile-de-France - (p. 4995) : étude en cours concernant le contournement à l'Est de l'agglomération lyonnaise - Problème des renforcements coordonnés et de la mise hors gel de toutes les routes nationales ayant une circulation supérieure à six cents poids lourds par jour dès la fin de l'année 1988 - Poursuite d'importants travaux sur la RN4 - Lorraine bénéficiant du deuxième contrat de plan de France - Réalisation dans les prochaines années d'une autoroute Nantes-Niort ou d'une route à quatre voies - Nécessité de retrouver un niveau de sécurité routière proche de celui des grands pays industrialisés - Efforts nécessaires en ce qui concerne le port du casque, l'utilisation de la ceinture de sécurité, le respect des vitesses, la lutte contre l'alcoolisme, l'apport de l'Etat dans les investissements de sécurité routière - Poursuite des études concernant le « permis à points » - Comportement humain, cause déterminante de l'accident dans la grande majorité des cas - Début des travaux concernant la liaison Nîmes-Arles en 1987 - Importance de ce budget pour un retour de la croissance et une amélioration de l'emploi - (p. 4996) : cite l'exemple des pays de Loire qui vont perdre vingt-cinq millions en primes mais dont les ouvrages réalisés par l'Etat coûteront quatre-vingt millions.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5043) : redéploiement de la politique d'aménagement du territoire - Augmentation des crédits du fonds d'intervention et du budget des routes ; encouragement à la croissance et à l'emploi par les réductions de charges pour les entreprises ; diminution des primes - Alsace : importance du CD 300 reliant Strasbourg à Lauterbourg ; liaison fluviale - (p. 5044) : financements européens ; fonds européen de développement régional, FEDER ; communications à travers le Massif central ; nécessité d'améliorer la desserte aérienne de Rodez - Nationale 89 - Réseau routier en Limousin - Zones minières ; crédits du groupement interministériel pour la restructuration des zones minières, GIRZOM - Réintégration dans le budget du ministère de l'équipement et du logement du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Dimension européenne et régionale de la politique d'aménagement du territoire - (p. 5045) : décentralisation administrative - Problème posé par le mouvement de retour à la concentration urbaine.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 81 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6010, 6011) : plan logement : impact pour les accédants à la propriété ; progression du nombre de logements mis en chantier ; cas de l'Ile-de-France - Principes du projet de loi : liberté du marché ; période de transition ; mise en extinction de la loi de 1948 ; volonté de garanties et d'équilibre - Mesures tendant à augmenter l'offre foncière - Juge excessive la libéralisation, entraînée par le texte adopté en CMP, de la transformation de logements en locaux professionnels - (p. 6012) : vente de logements HLM à leurs locataires - Loyer des HLM - Durée de validité des emplacements réservés au profit des communes dans les plans d'occupation des sols.

MELENCHON (Jean-Luc), sénateur de l'Essonne (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9^o octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4029) : obsession inégalitaire à l'origine du projet de loi : conditions d'accueil des bacheliers à l'université ; montant des droits d'inscription ; passage d'un cycle à l'autre - Absence de dispositions relatives aux oeuvres sociales universitaires - Composition des conseils des établissements - Substitution du système de l'accréditation des diplômes à celui de l'habilitation : étape vers la suppression des diplômes nationaux - Loi de ségrégation.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Avant l'art. 1 (p. 4079) : soutient l'amendement n° 71 de M. François Autain sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur - Art. 1 (p. 4083) : soutient l'amendement n° 76 de M. François Autain sur les établissements publics d'enseignement supérieur - (p. 4084) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Paul Séramy, rapporteur - Après l'art. 1 (p. 4086) : s'abstiendra, au nom du groupe socialiste, sur l'amendement n° 155 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur l'organisation et la responsabilité publique en matière d'enseignement supérieur - Art. 2 (p. 4089) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 4 de la commission sur les universités - Art. 3 (p. 4091) : s'abstiendra sur l'amendement n° 157 de Mme Danielle Bidard-Reydet, relatif aux établissements publics fédérés - Art. 8 (p. 4103) : sur les modalités d'élection des conseils, soutient l'amendement n° 93 de M. François Autain - (p. 4105) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission - Art. 9 (p. 4109) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission relatif au chef d'établissement public d'enseignement supérieur - Art. 17 (p. 4121) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, soutient l'amendement n° 114 de M. François Autain - Art. 27 (p. 4142) : soutient l'amendement n° 121 de M. François Autain sur les droits des étudiants - Après l'art. 27 (p. 4143) : soutient l'amendement n° 122 de M. François Autain (conditions d'égalité de chances et de droits pour tous les étudiants).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 28 (p. 4177, 4178) : concurrence entre les diplômes locaux et nationaux - Loi Savary - Valeur nationale des diplômes ; monopole de l'Etat sur la collation des grades et titres universitaires - (p. 4178) : soutient l'amendement n° 125 de M. François Autain (engagement de la responsabilité des établissements dans la délivrance des diplômes) - Art. 29 (p. 4179) : soutient l'amendement n° 127 de M. François Autain (référence aux établissements d'enseignement supérieur privés et non « libres ») - Art. 30 (p. 4181) : soutient l'amendement n° 128 de M. François Autain (liberté de choix d'orientation et de choix d'établissement des étudiants) - Valeur nationale du baccalauréat et des diplômes acquis en cours de cycle - Respect de la liberté de choix des étudiants - (p. 4182) : soutient l'amendement n° 133 de M. François Autain (suppression de l'autonomie des établissements pour la fixation des conditions de passage d'un cycle à l'autre) - Défense de la valeur nationale des enseignements - (p. 4184) : défense de la valeur nationale des diplômes - Art. 31 (p. 4186) : soutient l'amendement n° 134 de M. François Autain (conditions d'admission en premier cycle) - Volonté de permettre l'admission en premier cycle des titulaires d'équivalences.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4768, 4769) : se déclare opposé à l'amendement n° I-183 de M. Jean Cluzel (justice fiscale entre les couples mariés et les concubins).

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5573) : inquiétude des jeunes sur leur avenir et mécontentement contre le projet Devaquet - Opposé à la « sponsorship » des universités et à toute sélection des étudiants lors de l'entrée à l'université - Concurrence entre universités - Oeuvres universitaires - Suppression d'emplois de personnels non enseignants, particulièrement dans les bibliothèques - Opposé à cette politique de restriction des moyens publics et de désengagement social de l'Etat - **Examen des crédits - Etat B (p. 5577) :** se déclare favorable à l'amendement n° II-58 de M. André Méric (augmentation de l'aide de l'Etat aux oeuvres universitaires) - Mécontentement des lycéens et des étudiants contre le projet de loi Devaquet.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6459) :** association d'une politique répressive visant à remplir les prisons et d'une politique offrant aux opérateurs privés le commerce de la détention - Caractère non constitutionnel de la concession du pouvoir de force publique à des agents privés - (p. 6460) : personnel des prisons : disparition de la notion d'équipe pénitentiaire - Inadaptation de la politique d'augmentation du nombre de places de prisons au problème de la délinquance - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 6477 à 6479) :** soutient la motion n° 8 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Refus du Président de la République de signer l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Absence de représentation des consommateurs et petits commerçants au sein du conseil de la concurrence - Chute des subventions budgétaires accordées pour 1987 à l'Institut national de la consommation et aux associations de consommateurs - Désengagement de l'Etat renonçant à garantir la loyauté du jeu de la concurrence.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6493, 6494) :** union du syndicalisme ouvrier contre les propositions du Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 6519) :** soutient la motion n° 77 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Loi d'amnistie de 1981 : effet positif sur le retour à la légalité de membres d'Action directe et d'autres mouvements ; poursuite des procédures à l'encontre de Nathalie Ménigon et Régis Schleicher ; cas de Jean-Marc Rouillon - (p. 6520) : remplacement du jury populaire par des jurés professionnels : démission du civisme face au terrorisme ; proposition de mesures facilitant la formation des jurys populaires et assurant leur sécurité - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6525) : distinction entre les actes criminels de terrorisme et les actes de résistance - Attachement au jury populaire, symbole du peuple républicain ; vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

MENARD (Jacques), sénateur des Deux-Sèvres (UREI).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

MERCIER (Jean), sénateur du Rhône (GD).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 731 (JO Débats 27 novembre 1985) (p. 3405) - Ministère : Relations extérieures - Comportement des forces indonésiennes au Timor oriental - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) - Explication de vote (p. 572) :** votera la confiance au Gouvernement.

MERCIER (Louis), sénateur de la Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4014) :** réformes successives de l'enseignement supérieur - Développement de l'autonomie des établissements publics d'enseignement supérieur - Ouverture de l'université sur le monde économique - Possibilité de création de nouveaux diplômes propres aux universités - Critères d'accueil aux différentes formations, remède à l'échec universitaire - Renforcement du rôle du corps professoral - Dimensions européennes : question sur la concordance des diplômes de doctorat avec les dispositifs universitaires de la CEE ; coordination européenne des enseignements supérieurs et de la recherche - Vote de ce texte par le groupe de l'Union centriste.
- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476**

(85-86) - Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 17 (p. 4316) : sur le dépôt de garantie, son amendement n° 349, soutenu par M. Roger Boileau ; retiré.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 41 (p. 4380) : son amendement n° 362, soutenu par M. Jean Huchon : objet des accords collectifs locaux ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) (p. 5252, 5253) : évolution des dépenses du BAPSA - Prestations d'assurance maladie - Prestations familiales - Prestations vieillesse - Progression des cotisations professionnelles - Insuffisance des fonds pour l'aide ménagère aux personnes âgées - Modalités d'octroi aux agricultrices de l'allocation parentale d'éducation - Envisage la création, en faveur des exploitants agricoles, d'un régime de retraite complémentaire inspiré de celui des autres catégories socio-professionnelles - Favorable à l'adoption du BAPSA.

MERIC (André), sénateur de la Haute-Garonne (président du groupe S).

Réélu président du groupe S (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assouplir les conditions d'attribution de la carte de combattant volontaire de la Résistance [n° 29 (86-87)] (28 octobre 1986) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 178 (troisième et quatrième alinéas) du Code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 34 (86-87)] (29 octobre 1986) - Déportés, internés et résistants.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 90 (JO Débats 22 novembre 1986) (p. 5028) - Ministère : Premier ministre - *Situation de l'industrie aéronautique française* - Industrie aéronautique.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 69) : liens entre la législation sociale du travail et les moyens de production - Dialogue social - Emploi et relations du travail - Nouvelles technologies - Formation des hommes et modernisation de l'appareil de production industrielle - Aménagement du temps de travail - Limitation de la déréglementation sauvage voulue par le patronat - (p. 70) : organisation et durée du travail - Négociation collective - Pouvoirs des organisations syndicales - Revenu des salariés - Chômage partiel - Modalités de calcul sur l'année de la durée du travail - Durée hebdomadaire maximale du travail.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A - Demande de clôture (p. 116) : demande la clôture de la discussion sur

l'article 1 A en application de l'article 38 du règlement du Sénat ; clôture ordonnée.

- **Au nom du groupe socialiste, s'associe à l'hommage rendu à M. Marcel Darou, ancien sénateur, décédé** (29 janvier 1986) (p. 128).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 173) : demande la clôture de la discussion de cet article en application de l'article 38, alinéa 1, du règlement du Sénat.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 519) : définition par M. Jacques Chirac d'un programme des privilégiés contre le peuple et les travailleurs - Recours au libéralisme, doctrine surannée et floue - (p. 520) : héritage légué par la droite en 1981 ; propos de M. Jacques Chirac sur la politique du Gouvernement de M. Raymond Barre, tenus sur France Inter le 14 mars 1981 - Redressement depuis 1981 : réduction de l'inflation ; progression du pouvoir d'achat ; amélioration de l'investissement industriel, de la balance des paiements et de la balance commerciale - Conjoncture favorable dont bénéficie le nouveau Gouvernement - Décision d'une dévaluation injustifiée et dangereuse et satisfaisant une partie du patronat et les agriculteurs français - (p. 521) : abaissement des plus hautes tranches de l'impôt sur le revenu et de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF : démonstration par l'exemple américain de l'inefficacité de ces mesures ; contradiction entre la demande de désengagement de l'Etat et les apports massifs de capitaux publics à l'industrie par les gouvernements de droite - Rôle des nationalisations dans la relance de l'investissement et la modernisation de l'industrie - (p. 522) : projet de privatisation des entreprises nationalisées bénéficiaires ; maintien à la charge de l'Etat des entreprises en difficulté ; coût des dénationalisations ; rappel du programme UDR de 1975 intitulé « L'Enjeu » - Chômage : Plan-jeunes ; insuffisante coopération du CNPF et des patrons à l'effort du Gouvernement socialiste - (p. 523) : inefficacité des mesures proposées de suppression de l'autorisation administrative de licenciement et des effets de seuil - Condamnation de l'amnistie financière envisagée à l'égard des fraudeurs ayant expatrié des capitaux depuis 1981.

- **Rappel au règlement** - (21 mai 1986) (p. 737) : critique au nom du groupe socialiste les propos tenus à l'Assemblée nationale par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua - Participation des socialistes à la Résistance.

- **Rappel au Règlement** - (22 mai 1986) (p. 782) : propos de M. Jacques Eberhard sur la future loi électorale.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Question préalable (p. 823) : sa motion n° 143, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Position du groupe socialiste lors du vote, le 18 décembre 1974, du projet de loi relatif au licenciement pour cause économique et à son contrôle administratif - (p. 824) : procédure des ordonnances et dessaisissement des compétences du Parlement ; absence de garantie apportée par l'obligation de dépôt de projet de loi de ratification - Politique de régression économique et sociale - (p. 825) : déficit budgétaire évalué par le rapport de M. Renaud de la Genière - Résultats du gouvernement socialiste : réduction de l'endettement de la France ; politique de désinflation : réduction de l'écart d'inflation avec la République fédérale d'Allemagne ; entreprises : amélioration des résultats ; vote de mesures sur la prévention et le règlement des difficultés des entreprises ; effet inflationniste de la dévaluation décidée par le nouveau gouvernement - (p. 826) : abrogation des ordonnances de 1945 sur les prix et la concurrence : inconstitutionnalité du recours à la procédure d'habilitation - Participation des salariés - Emploi des jeunes : formation en alternance ; absence d'effet sur le chômage de la réduction des charges sociales ; précarisation de l'emploi des jeunes - (p. 827) : formation ; enseignement technique et général - Privatisation - Dota-

tions en capital du secteur public de 1981 à 1985 et rappel des subventions accordées à la sidérurgie, de 1965 à 1980 - Amélioration des résultats des entreprises nationalisées - Dangers de la privatisation du secteur bancaire: contraste entre la cote internationale des banques françaises et leur faiblesse en fonds propres - Risque de mainmise de capitaux étrangers et de déséquilibre du marché financier par l'afflux des actifs du secteur public à privatiser - (p. 828): retour au capitalisme sauvage indifférent à l'intérêt national - Insécurité sociale; exemple du retour à la liberté de licenciement.

- **Conférence des présidents** - (27 mai 1986) (p. 852, 853): rythme de travail actuel du Sénat et opposition du groupe socialiste aux conclusions de la conférence des présidents - Refus de siéger le samedi et le dimanche.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion** - (27 mai 1986) - Art. 2 (p. 890): dépôt d'amendements de fond, de précision et de suppression sur cet article - S'oppose à la discussion commune des 149 amendements - (p. 893): accepte la proposition d'examen des amendements formulée par le président de séance.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 907): au nom du groupe socialiste, s'élève contre l'utilisation des termes « manoeuvres procédurières et dilatoires » - Amendements proposés entrant dans le cadre du Règlement du Sénat et de la Constitution - (p. 909, 910): texte d'habilitation mettant en cause le code du travail et un certain nombre de lois garantissant l'emploi - Au nom du groupe socialiste, regrette la demande de vote unique demandée par le Gouvernement - Proposition d'une discussion commune portant sur 149 amendements - Dénonce les interventions dirigées contre la parti socialiste n'ayant pas d'autre but que l'utilisation du vote bloqué - **Art. 2 (suite)** (p. 914): son amendement n° 206, soutenu par M. Marc Boeuf: mise en oeuvre d'exonération de charges sociales après négociations avec les partenaires sociaux; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 915): son amendement n° 207, soutenu par M. Marc Boeuf: mesures en faveur de l'embauche des jeunes ne devant pas déroger au SMIC; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 208: utilisation par le Gouvernement des dispositifs de formations professionnelles en alternance, existants et définis par les dispositions actuellement en vigueur du titre huitième du Livre IX du code du travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 916): son amendement n° 209, soutenu par M. Marc Boeuf: dispositif existant ou à créer en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, autre que les formations professionnelles en alternance; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 918): son amendement n° 210, soutenu par M. Marc Boeuf: droits à l'ensemble des prestations de sécurité sociale garantis pour les jeunes, quelle que soit l'exonération appliquée; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 920): se déclare opposé à l'amendement n° 409 de Mme Danielle Bidard-Reydet (conditions d'attribution des exonérations de charges sociales concernant l'embauche de jeunes) - Son amendement n° 211, soutenu par M. Germain Authié: maintien des modalités de calcul et des conditions de rémunération des stages d'orientation et d'initiation à la vie professionnelle, aux contrats de qualification et aux contrats d'adaptation; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 922): son amendement n° 212, soutenu par M. Germain Authié: contrôle du comité d'entreprise; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 926): son amendement n° 213, soutenu par M. Germain Authié: placement des demandeurs d'emploi après négociations avec les partenaires sociaux; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 930): son amendement n° 214: maintien des dispositions actuelles de l'article L.330-1 du code du travail fixant le statut de l'Agence nationale pour l'emploi; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - **Rappel au règlement** (p. 931): absence de consultation de la commission et du Gouvernement par le président Monnerville lors de la discussion d'un texte faisant l'objet d'un vote bloqué - Nombreux débats avec demande d'avis de la commission saisie au fond et du Gouvernement, alors que

la procédure du vote bloqué était mise en oeuvre - **Art. 2 (suite)** (p. 932): ses amendements n° 215 et 216, soutenus par M. Marc Boeuf: maintien des dispositions relatives aux interdictions légales concernant le placement privé des demandeurs d'emplois; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 937): son amendement n° 217, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: conditions de recours aux contrats de travail à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 945): son amendement n° 218, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: recours au contrat de travail à durée déterminée ou au travail temporaire après négociations avec les partenaires sociaux; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 950): son amendement n° 219, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée: respect des accords collectifs conclus, notamment dans la branche d'activités du travail temporaire, sans porter atteinte aux droits individuels et collectifs des salariés; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 952): ses amendements n° 220 et 221, soutenus par M. Gérard Roujas: conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée: non remise en cause des dispositions des articles L. 122-3-1 et L. 122-3-2 du code du travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 953): son amendement n° 222, soutenu par M. Gérard Roujas: non remise en cause des dispositions de l'article L. 122-3-3 du code du travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 223, soutenu par M. Gérard Roujas: conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée et au travail temporaire: absence de modification de la durée totale des contrats à durée déterminée fixée à certains articles du code du travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 224, soutenu par M. Gérard Roujas: maintien de la durée totale des missions de travail temporaire, fixée par le code du travail; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - \$fp (p. 954): son amendement n° 225, soutenu par M. Marc Boeuf: maintien des dispositions relatives à l'interdiction de faire appel à des salariés temporaires en cas de grève; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 963): son amendement n° 226, soutenu par M. Marc Boeuf: dispositions relatives à la durée de la mission d'un salarié temporaire; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 964, 965, 966): ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 227: maintien des dispositions du code du travail relatives à la durée de la mission de travail temporaire; n° 228: possibilité d'assouplissement du début et du terme du contrat de travail temporaire; et n° 229: maintien en vigueur des dispositions relatives à la période d'essai des travailleurs temporaires; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 966, 967): ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 230: indemnité de précarité d'emploi; et n° 231: effets de la suspension du contrat de travail du salarié temporaire; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - **Rappel au règlement** (p. 968): souci de voir figurer au Journal officiel la position des socialistes sur les problèmes soulevés par le projet de loi - **Art. 2 (suite)**: ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 232: formalités relatives à l'activité d'entrepreneur de travail temporaire; et n° 233: ancienneté des salariés temporaires; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 969): son amendement n° 234, soutenu par M. Marc Boeuf: prise en compte du salarié à temps partiel dans l'effectif de l'entreprise; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 970): son amendement n° 235, soutenu par M. Marc Boeuf: prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs de l'entreprise pour l'application des dispositions concernant les délégués du personnel; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 971): ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 236: éligibilité des salariés occupant un emploi à temps partiel; et n° 237: prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs des entreprises pour l'application des dispositions relatives aux comités d'entreprise; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 972): son amendement n° 238, soutenu par M. Marc Boeuf: limitation des cas de recours au

contrat à durée déterminée ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 973) : ses amendements, soutenus par M. William Chervy, n° 239 : saisine du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; et n° 240 : intervention du directeur départemental du travail et de l'emploi ou du fonctionnaire de contrôle assimilé en matière de conclusion de contrat à durée déterminée ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 241, soutenu par M. Marc Boeuf : application aux salariés liés par un contrat de travail à durée déterminée des dispositions légales et conventionnelles et des usages appliqués aux salariés liés par contrat à durée indéterminée ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 974) : son amendement n° 242 : indemnité de fin de contrat ; retiré - (p. 974, 975, 976) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 243 : rupture du contrat à durée déterminée ; n° 244 : impossibilité, à l'expiration du contrat conclu pour une durée déterminée, de recourir à un nouveau contrat à durée déterminée ou à un contrat de travail temporaire, avant l'expiration d'une période légale ; et n° 246 : limitation des cas de recours au travail temporaire ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 998) : son amendement n° 245 : autorisation du directeur départemental du travail et de l'emploi ou du fonctionnaire de contrôle assimilé préalable à la conclusion de contrats de travail temporaire ; retiré - (p. 998, 999, 1000) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 247 : saisine du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel en cas de contrat de travail temporaire ; n° 248 : accord préalable de l'autorité administrative en cas de conclusion de contrat de travail temporaire après licenciement individuel ou collectif fondé sur un motif économique ; n° 249 : contenu du contrat écrit liant l'utilisateur et l'entreprise de travail temporaire ; et n° 250 : contenu du contrat de travail établi par écrit entre l'entrepreneur de travail temporaire et un salarié ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 251 : conditions de rémunération du salarié ; retiré - (p. 1001) : son amendement n° 252, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : indemnité compensatrice de congés payés ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1001, 1002, 1003) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 254 : conditions de travail du travailleur temporaire ; n° 255 : conditions d'accès aux transports collectifs et aux installations collectives ; n° 256 : rupture du contrat de travail temporaire ; et n° 257 : nature du contrat de travail à l'issue du contrat de travail temporaire ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1004, 1005, 1006) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 258 : délai de carence entre deux contrats de mission ; n° 259 : information de l'autorité administrative par les entrepreneurs de travail temporaire ; n° 260 : justification auprès de l'autorité administrative du paiement des charges de sécurité sociale ; et n° 261 : pouvoirs du président du tribunal de grande instance ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1007) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 263 : dispositions pénales en matière de travail temporaire ; et n° 265 : droits et rémunérations des salariés employés à temps partiel ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1008, 1009) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 273 : prise en compte dans l'effectif de l'entreprise des salariés à temps partiel ; et n° 274 : passage d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps complet ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1009, 1010) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 275 : mentions devant figurer dans le contrat de travail à temps partiel ; n° 264 : prise en compte des salariés sous contrat à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire dans l'effectif de l'entreprise ; et n° 266 : maintien des dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1014) : son amendement n° 267, soutenu par M. René Régnauld : durée légale hebdomadaire et durée quotidienne de travail effectif ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1015) : son amendement n° 268, soutenu par M. René Régnauld : paiement des heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1016) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 269 : durée maximum de travail payé

en heures supplémentaires ; et n° 270 : repos compensateur obligatoire ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1019) : son amendement n° 271, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : négociations avec les partenaires sociaux ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1023) : son amendement n° 272, soutenu par M. René Régnauld : obligation pour les sociétés bénéficiant d'exonérations fiscales ou sociales de verser une rémunération minimale égale au SMIC ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- Question au Gouvernement : politique générale du Gouvernement (29 mai 1986) (p. 985, 986).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 3 (p. 1041) :** son amendement n° 147, soutenu par M. Philippe Labeyrie : participation des salariés à l'entreprise et prise en compte des résultats des négociations avec les partenaires sociaux ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1043) : son amendement n° 189, soutenu par M. Philippe Labeyrie : prise en compte des sommes attribuées au titre de la participation dans l'indemnité de licenciement ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1044, 1045) : ses amendements soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 190 : prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités versées en cas de licenciement abusif ; et n° 191 : prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul de l'indemnité compensatrice en cas de rupture du contrat de travail consécutive à un accident du travail ou à une maladie professionnelle ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1046, 1047) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 192 : prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités de licenciement versées à un salarié victime d'un accident du travail, en cas de licenciement, en méconnaissance des dispositions légales ; et n° 193 : prise en compte des sommes dues au titre de la participation dans la rémunération totale servant à déterminer l'indemnité de congés payés ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1048) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 195 : intégration de la durée du congé sabbatique dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit à participation ; et n° 196 : absence de prise en compte du sexe des employés dans la définition des conditions d'accès à la participation ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1049) : son amendement n° 197, soutenu par M. Philippe Labeyrie : droits des travailleurs étrangers en France en matière de participation ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1050) : ses amendements, soutenus par M. Philippe Labeyrie, n° 198 : inclusion des sommes dues au titre de la participation dans les indemnités de licenciement ; et n° 199 : paiement des sommes dues aux salariés au titre de la participation, de préférence à celles dues aux fournisseurs ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1051) : son amendement n° 200, soutenu par M. Philippe Labeyrie : choix volontaire du salarié de souscrire à la participation ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1052, 1053) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 201, n° 202 et n° 203, relatifs à la présence avec voix consultative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes ; n° 205 : statut des représentants de salariés ; et n° 204 : mesures d'incitation économique et fiscale afin de favoriser le développement de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration ou de surveillance ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Art. 1 (p. 1061) : ses amendements, soutenus par M. William Chervy, n° 144 de suppression : habilitation en matière de prix et de concurrence ; et n° 145 : concurrence et droits des consommateurs ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1062) : ses amendements, soutenus par M. Roland Grimaldi, n° 146 : exclusion du champ d'application de cet article des dispositions protégeant la libre concurrence, notamment les ordonnances de 1945 ; et n° 148 : maintien de l'article 1 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix ; non retenus dans le vote uni-

que (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1063) : ses amendements, soutenus par M. William Chervy, n° 149 : maintien de l'article 37 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relatif au refus de vente, à la distribution sélective, aux pratiques discriminatoires et à l'interdiction des prix imposés ; n° 150 : maintien de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à la répression des infractions à la législation économique ; et n° 151, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien des dispositions régissant les marchés d'intérêt national ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1064) : ses amendements, n° 154 soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation des entreprises ; n° 155 soutenu par M. William Chervy : maintien de la loi du 23 octobre 1984 relative à la transparence financière et au pluralisme des entreprises de presse ; et n° 156 soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1065) : ses amendements, n° 157, soutenu par M. William Chervy : maintien de certains articles de la loi du 24 janvier 1984, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ; n° 158, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit ; et n° 159, soutenu par M. William Chervy : maintien de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1066) : ses amendements, soutenus par M. William Chervy, n° 160 à n° 164, relatifs au maintien de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention dans le secteur agricole ; n° 165 : maintien de la loi du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et bailleurs ; et n° 166, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1067) : ses amendements n° 167, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien des dispositions de la loi du 18 juillet 1978, portant statut des coopératives ouvrières de production ; n° 168, soutenu par M. William Chervy : maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs de produits et services ; et n° 169, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1068) : ses amendements, n° 170, soutenu par M. William Chervy : maintien des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante ; n° 171, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien de la loi du 10 septembre 1947 relative à la définition, à l'organisation et au fonctionnement des coopératives ; n° 172, soutenu par M. William Chervy : maintien des dispositions de la loi du 15 août 1936 créant l'Office national interprofessionnel des céréales ; et n° 173, soutenu par M. Roland Grimaldi : maintien des dispositions relatives à la publicité des prix ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - **Après l'art. 1** (p. 1076) : son amendement n° 175, soutenu par M. Charles Bonifay : prise en compte des spécificités et des contraintes économiques particulières des départements d'outre-mer pour l'application de l'article 1 ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - **Art. 4** (p. 1084) : son amendement de suppression n° 395, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : programme de la privatisation ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1086, 1087) : ses amendements, n° 396, soutenu par M. Robert Laucournet : maintien des compagnies d'assurances nationalisées ; et n° 397, soutenu par M. Henri Duffaut : maintien du secteur des établissements de crédit ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1088, 1089) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 398 : maintien du secteur des grandes entreprises nationales ; et n° 399 : maintien des groupes industriels et bancaires nationalisés en 1982 ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1090, 1091) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 400 : privatisation des entreprises qui ne gèrent pas un service public ou ne constituent pas un monopole de fait ; et n° 401 : privatisation des entreprises qui ne gèrent pas

un service public national ou ne constituent pas un monopole de fait ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1092) : son amendement n° 402, soutenu par M. Henri Duffaut : dénationalisation des établissements de crédit et taux des fonds propres par rapport au montant des risques à couvrir ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - **Annexe à l'art. 4** (p. 1093) : son amendement n° 343, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de l'Agence Havas de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1094) : son amendement n° 344, soutenu par M. Roland Grimaldi : exclusion de la Compagnie de Saint-Gobain de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1095) : son amendement n° 345, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : exclusion de la Compagnie des machines Bull de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1097) : son amendement n° 346, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : exclusion de la Compagnie générale d'Electricité de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1099) : son amendement n° 347, soutenu par M. Roland Grimaldi : exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 348, soutenu par M. Henri Duffaut : exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1101) : son amendement n° 349, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1107) : son amendement n° 350, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de la société Matra de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1108) : son amendement n° 351, soutenu par M. Henri Duffaut : exclusion de la société nationale Elf-Aquitaine de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1110) : son amendement n° 352, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de la Thomson S.A. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1123) : son amendement n° 353, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de la Banque Chaix de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1124) : son amendement n° 354, soutenu par M. Roland Grimaldi : exclusion de la Banque de Bretagne de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1125) : son amendement n° 355, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de la Banque de La Hénin de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1126) : son amendement n° 356, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion de la Banque de l'Union européenne de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1128) : son amendement n° 357, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque du bâtiment et des travaux publics de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1129) : son amendement n° 358, soutenu par M. Roland Grimaldi : exclusion de la Banque Hervet de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1130) : son amendement n° 359, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque Indosuez de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1131) : son amendement n° 360, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque industrielle et mobilière privée de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1132) : son amendement n° 361, soutenu par M. Marc Boeuf : exclusion de la Banque Laydernier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1134) : son amendement n° 362, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque Monod de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son

amendement n° 363, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque nationale de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1136) : son amendement n° 364, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque Odier-Bungener-Courvoisier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1137) : son amendement n° 365, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque Paribas de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1138) : son amendement n° 366, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Banque parisienne de crédit de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1139) : son amendement n° 367, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque régionale de l'Ain de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 368, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque régionale de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1140) : son amendement n° 369, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque Scalbert-Dupont de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 370, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Banque Sofinco de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1141) : son amendement n° 371, soutenu par M. Robert Laucournet : exclusion de la Banque Tarneaud de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1142) : son amendement n° 372, soutenu par M. Albert Ramassamy : exclusion de la Banque Vernes et commerciale de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1143) : ses amendements n° 373 et n° 374, soutenus par M. Albert Ramassamy : exclusion de la Banque Worms et du Crédit chimique de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1144) : son amendement n° 375, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1146) : ses amendements n° 376 et n° 377, soutenus par M. Bernard Parmantier : exclusion du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et du Crédit industriel de Normandie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1147) : son amendement n° 378 : exclusion du Crédit industriel de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1148) : son amendement n° 379, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion du Crédit industriel et commercial de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1151) : son amendement n° 380, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion du Crédit lyonnais de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1152) : son amendement n° 381, soutenu par M. Philippe Labeyrie : exclusion du Crédit du Nord de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1154) : son amendement n° 382, soutenu par M. Philippe Labeyrie : exclusion de l'Européenne de banque de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1155) : son amendement n° 383, soutenu par M. Philippe Labeyrie : exclusion de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1156) : son amendement n° 384, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Société centrale de banque de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 385, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Société générale de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1158) : son amendement n° 386, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Société générale alsacienne de banque de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1159) : son amendement n° 387, sou-

tenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Société lyonnaise de banque de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1160) : son amendement n° 388, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Société marseillaise de crédit de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 389, soutenu par M. Bernard Parmantier : exclusion de la Société nancéenne de crédit industriel et Varin-Bernier de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1161) : son amendement n° 390, soutenu par M. Philippe Labeyrie : exclusion de l'Union de banques à Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1162) : son amendement n° 391, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : exclusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 392, soutenu par M. Philippe Labeyrie : exclusion de la Compagnie financière du Crédit industriel et commercial de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1163) : son amendement n° 393, soutenu par M. Albert Ramassamy : exclusion de la Compagnie financière de Paribas de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1164) : son amendement n° 394, soutenu par M. Albert Ramassamy : exclusion de la Compagnie financière de Suez de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Après l'art. 4 (p. 1165) : son amendement n° 403, soutenu par M. Robert Laucournet : dénationalisation d'un établissement de crédit ne pouvant se faire que par augmentation de capital ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Art. 5 (p. 1170) : son amendement de suppression n° 276, soutenu par M. Louis Perrein : habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1173) : ses amendements n° 325, n° 280 et n° 278, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, relatifs à la constitution d'une commission administrative nationale d'évaluation, à sa composition et à son rôle ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1174) : son amendement n° 277, soutenu par M. Philippe Labeyrie : suppression de l'autorisation pour le Gouvernement de fixer les règles d'évaluation des entreprises et de détermination des prix d'offre ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1175) : son amendement n° 279, soutenu par M. Bernard Parmantier : avis des commissaires aux comptes sur l'évaluation et les modalités de transfert, soumis au Parlement et à la Cour des comptes ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 281, soutenu par M. Albert Ramassamy : soumission du prix d'évaluation de chacune des entreprises à l'approbation de la Cour des comptes ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1175 à 1177) : ses amendements n° 282 à 301, soutenus par M. Louis Perrein : conditions de détermination de la valeur minimale de cession de chaque action de la Banque parisienne de crédit, de l'Union de banques à Paris, UBP, de la Banque Chaix, de Pechiney, de la Banque Sofinco, du groupe Assurances générales de France, du Groupe des assurances nationales, GAN, de l'Union des assurances de Paris, UAP, de la Banque nationale de Paris, BNP, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Société Thomson, du Crédit du Nord, du Crédit industriel et commercial, CIC, du Crédit commercial de France, CCF, de Saint-Gobain, de Rhône-Poulenc, de la Compagnie générale d'électricité, CGE, de la Banque industrielle et mobilière privée, et de la Banque du bâtiment et des travaux publics ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1186) : son amendement n° 302, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : recours exercé par le Parlement devant le Conseil d'Etat ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1187) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 303 : recours exercé par une entreprise devant le Conseil d'Etat ; et n° 304 : suppression des dispositions relatives aux modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions et aux conditions de paiement ; non retenus dans le vote unique

(p. 1240) - (p. 1188) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 322 : privatisation des entreprises exclusivement par augmentation de capital ; n° 323 : transfert des actions ; et n° 324 : paiement comptant à l'Etat des actions transférées ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1189) : son amendement n° 305, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : opérations de transfert ou de cession soumises à la commission des opérations de Bourse ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1190) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 306 : modification ou échange facultatifs des titres ; et n° 307 : maintien des dispositions relatives à l'acquisition ou à la cessibilité des droits tenus sur certaines entreprises publiques ; et n° 308, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression des dispositions permettant au Gouvernement de fixer les conditions de la protection des intérêts nationaux ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1192) : son amendement n° 309, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression des dispositions autorisant le Gouvernement à fixer les conditions de développement de l'actionnariat populaire ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1193) : son amendement n° 310, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de l'alinéa habilitant le Gouvernement à fixer le régime fiscal applicable aux transferts des entreprises et aux cessions de titres ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1195) : son amendement n° 311, soutenu par M. Louis Perrein : définition des conditions de la régularisation des opérations de transfert intervenues préalablement au 16 mars 1986 ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1198) : son amendement n° 312, soutenu par M. Louis Perrein : calendrier des transferts annuels inséré dans le projet de loi de finances ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Art. 6 (p. 1205) : nomination des présidents et des présidents-directeurs généraux des sociétés à privatiser - Absence de consultation des travailleurs des entreprises concernées - (p. 1206) : son amendement de suppression n° 313, soutenu par M. Charles Bonifay : régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1207) : son amendement n° 314, soutenu par M. Charles Bonifay : maintien en vigueur des règles actuelles de nomination du président du conseil d'administration ou du président-directeur général ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1208) : ses amendements, n° 315, soutenu par M. Charles Bonifay : président du conseil d'administration choisi parmi les membres de ce conseil ; et n° 316, soutenu par M. Bernard Parmantier : désignation du président du conseil d'administration sur proposition de ce conseil ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1209) : son amendement n° 317, soutenu par M. Charles Bonifay : suppression des dispositions relatives au limogeage arbitraire des personnalités qualifiées ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1210) : son amendement n° 318, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : suppression du recours systématique à la nomination d'un nouveau président dans les entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Lien de tutelle entre le président nommé et le Gouvernement - Dangers pour l'autonomie de gestion des entreprises - (p. 1211) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 319, d'ordre rédactionnel, et n° 320 : hormis le cas de faute grave, maintien en fonction des personnalités qualifiées jusqu'à l'expiration de leur mandat de cinq ans ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Son amendement n° 321 : non remise en cause de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration des entreprises visées par la privatisation ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1212) : respect de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du service public - Conséquences bénéfiques des lois Auroux sur les négociations contractuelles - Taux de participation à l'élection des salariés aux conseils d'administration - Mise en place des comités de groupe dans les sociétés de dimension internationale - Reconnaissance du fait syndical - Regrette l'opposition globale de la commission des finances aux amendements aux articles 2 à 9 - Rappel au règlement (p. 1213) : définition des droits de la minorité sénatoriale - (p. 1214) : opposé à tout droit global des amendements, sans examen, tel que préconisé par le rapporteur général - Art. 8 (p. 1221) : son amendement de suppression n° 326, soutenu par M. Gérard Delfau : fixation des règles concernant le transfert des entreprises du

secteur public au secteur privé ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1223) : son amendement n° 327, soutenu par M. Charles Bonifay : activités de service public ou entreprises en situation de monopole exclues du champ de la dénationalisation ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1224) : ses amendements, n° 328, soutenu par M. Charles Bonifay : filiales importantes, voire stratégiques, ne pouvant être vendues à des intérêts privés sur simple autorisation administrative ; et n° 329, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : transfert légal au secteur privé de la propriété des entreprises où l'Etat exerce un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1226) : ses amendements, n° 331, soutenu par M. Gérard Delfau : suppression de la possibilité de dénationaliser par ordonnance ; et n° 333, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : entreprises de plus de deux cents salariés et entreprises cotées en Bourse transférées au secteur privé par la loi ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1228) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 332 : entreprises publiques de plus de mille salariés transférées au secteur privé par la loi ; et n° 335 : entreprises gérant un monopole de fait ou un service public transférées au secteur privé par la loi ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1229) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 334 : sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la défense nationale transférées au secteur privé par la loi ; et n° 336 : opérations prévues par l'ensemble de cet article devant faire l'objet d'un avis préalable du Haut conseil du secteur public ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1230) : ses amendements n° 337 : dépôt par le Gouvernement, avant le 31 octobre 1986, d'un projet de loi relatif à l'organisation du secteur public ; et n° 338, soutenu par M. Charles Bonifay : référence à la notion d'entreprise publique définie par la directive européenne du 25 juin 1980 ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1231) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 339 : limitation des possibilités d'achat de sociétés ou filiales du secteur public par des investisseurs étrangers ; et n° 340 : création et prérogatives d'une commission parlementaire, dite « commission de la transparence » ; non retenus dans le vote unique (p. 1240) - Art. 9 (p. 1233) : son amendement n° 341, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : projet de loi portant ratification des ordonnances prises en application de la présente loi, déposé devant le Parlement au plus tard le 31 octobre 1986 ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - (p. 1234) : son amendement n° 342, soutenu par M. Gérard Delfau : information annuelle des parlementaires sur la situation du secteur public ; non retenu dans le vote unique (p. 1240) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1236) : objet imprécis des ordonnances pour lesquelles le Gouvernement demande l'habilitation - Non respect des prérogatives essentielles du Parlement - Recours à l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale et à la procédure du vote bloqué au Sénat - Mesures prises en matière d'emploi mettant en cause les garanties fondamentales des salariés - Allègement de la taxe professionnelle demandé par le patronat - (p. 1237) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Défauts du libéralisme - Mesures économiques et fiscales favorables aux riches - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet de loi d'habilitation.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Art. 1 (p. 1292) : son amendement n° 40, soutenu par M. Michel Darras : suppression de cet article rétablissant le scrutin majoritaire ; rejeté - Art. 2 (p. 1297) : son amendement n° 41, soutenu par M. Félix Ciccolini : augmentation de la fréquence de la révision des limites des circonscriptions ; rejeté - Art. 4 (p. 1301) : son amendement n° 43, soutenu par M. Michel Darras : suppression de cet article relatif à l'élection des députés dans les territoires d'outre-mer ; rejeté - Art. 5 (p. 1303) : son amendement n° 44 : suppression de cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales ; rejeté.**

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1319) : son amendement n° 45, soutenu par M. Gérard Delfau : modalités de délimitation des circonscriptions ; cas de la

ville de Paris; cas de prise en compte de la population moyenne des circonscriptions du département; rejeté - (p. 1324): ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 46: cas de prise en compte du découpage entraînant le moindre écart par rapport à la population moyenne des circonscriptions du département; et n° 47: écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département; rejetés - Art. 6 (p. 1325): son amendement de suppression n° 48, soutenu par M. Gérard Delfau: modalités de détermination des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française; rejeté - Art. 7 (p. 1326): son amendement de suppression n° 49, soutenu par M. Gérard Delfau: composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance; rejeté - (p. 1327): ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 50, n° 51, n° 52, n° 53 et n° 54: composition de la commission d'examen des projets d'ordonnances avant transmission au Conseil d'Etat; et n° 55: délai de publication de l'avis de la commission; rejetés - Art. 8 (p. 1328): ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 56 de suppression: date de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement; et n° 57: réduction du délai de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement; rejetés - Art. 9 (p. 1329): son amendement de suppression n° 58, soutenu par M. Gérard Delfau: date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire; rejeté - Après l'art. 9 (p. 1330): son amendement n° 59, soutenu par M. Gérard Delfau: ordre d'attribution des emplacements par tirage au sort; rejeté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 1 (p. 1515): son amendement n° 86, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article portant réduction de l'impôt sur les sociétés; rejeté - (p. 1516): son amendement n° 109, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: réduction de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués; institution d'une réserve spéciale pour ces derniers; rejeté - Art. 4 (p. 1532): son amendement n° 87, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat; rejeté - Art. 5 (p. 1537): son amendement n° 88, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article instituant un prélèvement sur les gains du loto; non retenu dans le vote unique - Art. 6 (p. 1542): son amendement n° 89, soutenu par M. Louis Perrein: suppression de cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL; non retenu dans le vote unique - Art. 6 bis (p. 1550): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 90: abattements sur le revenu imposable des personnes célibataires, veuves ou divorcées, gagés sur l'impôt sur les grandes fortunes; rejeté; et n° 91: augmentation de l'abattement sur le revenu imposable des couples mariés; retiré - Art. 6 ter (p. 1553): son amendement n° 92, soutenu par M. Gérard Delfau: suppression de cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire; rejeté.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1583): son amendement n° 93, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article: rapatriement des avoirs détenus à l'étranger; rejeté - (p. 1584): son amendement n° 94, soutenu par M. Roland Grimaldi: rapatriement des avoirs détenus à l'étranger soumis à une taxe spéciale de 25 % libératoire du paiement de tous impôts, droits et taxes; rejeté - Son amendement n° 95, soutenu par M. Gérard Delfau: suppression du caractère anonyme du certificat; devenu sans objet - Art. 8 (p. 1611): son amendement n° 96, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: réduction des crédits de l'enseignement privé; rejeté - Après l'art. 8 (p. 1615): son amendement n° 97, soutenu par M. Gérard Delfau: problème de l'achèvement du rattrapage du rapport constant pour les pensions des anciens combattants; rejeté - Art. 10 (p. 1622): son amendement de suppression n° 98, soutenu par M. Gérard Delfau: suppressions d'emplois budgétaires; rejeté - Art. 11 A (p. 1626): son amendement de suppression n° 99, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: aménagement des procédures de contrôle en matière fiscale et de sécurité sociale; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 13 (p. 1702): son amendement n° 100, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes; rejeté - (p. 1706): prise en compte d'amendements du Sénat par le précédent gouvernement - Art. 14 bis A (p. 1707): son amendement n° 101, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: maintien de l'obligation du paiement par chèque des règlements d'un montant supérieur à dix mille francs pour l'achat d'or; rejeté - Art. 17 (p. 1725): son amendement n° 103, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: référence à l'emprunt 7 %-1973, dit emprunt Giscard; rejeté - Art. 18 (p. 1728): ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 104: référence aux sociétés mentionnées à l'article 4 de la loi d'habilitation; devenu sans objet; n° 105 et n° 106: référence à des souscriptions à des augmentations du capital d'entreprises publiques; rejetés.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1776): souhaite la prise en compte des amendements socialistes - (p. 1777): renforcement du rôle des délégués syndicaux et des délégués du personnel dans l'entretien préalable - Application stricte de la plateforme rendant le Gouvernement prisonnier d'une idéologie - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement ayant un effet nul sur l'emploi d'après une étude de l'Observatoire français de conjoncture économique en date du 21 janvier 1986 - Rôle des conventions collectives en Grande-Bretagne et pratique du monopole syndical d'embauche - Absence d'existence d'autorisation administrative préalable au licenciement en République fédérale d'Allemagne et entreprises ayant la charge de la preuve en cas de litige sur un licenciement - Caractère exceptionnel de la réintégration en France - Considère comme une supercherie l'engagement du Gouvernement à intégrer dans un futur projet de loi les résultats d'une négociation interprofessionnelle - Nombreuses réserves de tous les syndicats - Disparition de l'inspecteur du travail et transfert vers les tribunaux d'un nombre considérable de conflits - (p. 1778): rôle des inspecteurs du travail - Interrogation sur la possibilité pour les conseils de prud'hommes de faire face à un surcroît de leurs tâches - Rappelle les nombreuses mesures prises en faveur des patrons afin de les inciter au redressement de l'économie française - Absence d'amélioration de l'emploi, des investissements, de la compétitivité et du commerce extérieur - Interrogation sur les promesses d'embauche du CNPF - Interrogation sur la politique volontariste annoncée en faveur des jeunes - Stagnation de la production en raison de la morosité du marché international et du marché national, ainsi que du blocage du pouvoir d'achat - (p. 1779): emploi du terme libéralisme cachant mal la subordination du Gouvernement au patronat - Lutte en faveur de l'emploi abandonnée au gré du patronat - Importance du plein emploi des hommes et des femmes confirmée par le Premier ministre lors de la présentation du programme de son Gouvernement le 9 avril dernier - Négociation contractuelle, gage d'une société de liberté - Loi de 1982 faisant de la négociation collective la clé de voûte des rapports sociaux au sein des entreprises - Rôle indispensable de l'Etat dans le domaine social - Menace pour la paix sociale - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 1 (p. 1803): son amendement de suppression n° 264, soutenu par M. Charles Bonifay: suppression de l'autorisation administrative de licenciement; rejeté - Art. 2 (p. 1817): son amendement de suppression n° 270, soutenu par M. Charles Bonifay: responsabilité de l'employeur; rejeté - (p. 1818): ses amendements n° 271, n° 272, n° 273 et n° 274, soutenus par M. Charles Bonifay, relatifs à l'exercice de la responsabilité de l'employeur en matière de licenciement; rejetés - Après l'art. 2 (p. 1819): son amendement n° 275, soutenu par M. Charles Bonifay: prise en compte de la situation des travailleurs handicapés; rejeté - (p. 1822): résultat d'un sondage paru dans l'Usine nouvelle du 19 juin 1986 relatif aux intentions de licenciement immédiates des chefs d'entreprise - Art. 3 (p. 1823): son amendement de suppression n° 276, soutenu par M. Charles Bonifay: dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986; rejeté - Art. 4 (p. 1827):

son amendement de suppression n° 277, soutenu par M. Charles Bonifay : mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire ; rejeté - (p. 1829) : ses amendements n° 278 : consultation obligatoire d'une autorité administrative pour les cas de redressement ou de liquidation judiciaire ; et n° 279 : soumission à l'accord du tribunal de commerce de tout licenciement demandé pendant l'exécution du plan de redressement ou de liquidation judiciaire ; rejetés - Ses amendements n° 295 : entretien obligatoire pour tout licenciement quelle que soit l'ancienneté du salarié licencié ; n° 280 : suppression de l'exigence d'une cause réelle et sérieuse ; et n° 281 : indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égale au moins à un mois de salaire ; rejetés - Art. 5 (p. 1832) : son amendement de suppression n° 282, soutenu par M. Charles Bonifay : contrôle de l'emploi ; rejeté - Ses amendements n° 283 : champ d'application du contrôle administratif sur les embauches ; et n° 284 : engagement des entreprises à soumettre leurs embauches à l'accord de l'autorité administrative pendant la durée de la convention ; rejetés - Après l'art. 5 (p. 1836) : son amendement n° 285, soutenu par M. Charles Bonifay : information mensuelle du Parlement par le Gouvernement sur le nombre de créations d'emplois et sur le nombre de suppressions d'emplois ; retiré - Après l'art. 6 : son amendement n° 286, soutenu par M. Jacques Durand : rôle du Conseil des prud'hommes ; rejeté - (p. 1837) : ses amendements, soutenus par M. Georges Dagonia, n° 287 : application des règles définies par la loi n° 75-5 du 3 janvier 1975 pour les licenciements intervenant dans des établissements de plus de dix salariés en l'absence de délégués du personnel ou les établissements de plus de cinquante salariés en l'absence de comité d'entreprise ; et n° 288 : texte de cette loi non applicable dans les entreprises ayant fait l'objet d'une cession, d'une fusion ou d'une scission ; rejetés - (p. 1838) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 306 : obligation pour l'employeur de répondre à la demande écrite du salarié ; et n° 305 : possibilité pour les juges de prendre en compte les conséquences du licenciement pour un travailleur handicapé ; rejetés - (p. 1839) : ses amendements, soutenus par M. Georges Dagonia, n° 304 : absence de licenciement économique lorsque le salarié dont l'emploi a été supprimé a été remplacé par un autre salarié accomplissant des tâches semblables ; retiré ; et n° 303 : priorité de réembauchage pendant un an pour les salariés licenciés dans le cadre d'un licenciement collectif d'ordre économique ; rejeté - (p. 1840) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 302 : consultation des délégués du personnel même si le nombre de licenciements envisagé est inférieur à dix ; et n° 301 : information obligatoire des délégués du personnel des licenciements individuels pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel ; rejetés - (p. 1841) : son amendement n° 313, soutenu par M. Charles Bonifay : information obligatoire du comité d'entreprise des projets de licenciement de moins de dix salariés et des licenciements individuels pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel ; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Georges Dagonia, n° 297 : obligation pour l'employeur d'informer les délégués syndicaux de tout projet de licenciement économique lorsqu'une convention collective comporte des dispositions relatives au contrôle de l'emploi ; et n° 298 : consultation sur les possibilités d'éviter ou de réduire les licenciements collectifs ; rejetés - (p. 1842) : son amendement n° 299 soutenu par M. Marc Plantegenest : appréciation du nombre de licenciements au niveau de l'entreprise lorsque des établissements distincts réalisent simultanément des licenciements économiques ; rejeté - (p. 1843) : son amendement n° 300, soutenu par M. Charles Bonifay : consultation des représentants du personnel en cas de licenciement individuel pour motif économique ; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Marc Plantegenest, n° 307 : fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur de la liste nominative des salariés dont le licenciement est envisagé ; et n° 308 : fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur du plan social envisagé ; rejetés - (p. 1844) : ses amendements n° 296, soutenu par M. Charles Bonifay : obligation pour l'employeur d'indiquer les critères ayant présidé à l'établissement de la liste des licenciements ; et n° 289, soutenu par M. Jacques Durand : information obligatoire des représentants du personnel en cas de licenciement consécutif à une opération de concentration, de fusion, de restructuration ; rejetés -

(p. 1845) : ses amendements, soutenus par M. Marc Plantegenest, n° 290 : mention obligatoire à l'ordre du jour de la consultation du comité d'entreprise ou d'établissement sur un projet de licenciement collectif ; et n° 291 : vérification par l'autorité administrative de la correspondance de l'ordre des salariés licenciés à l'ordre de la liste qui lui a été remise ; rejetés - (p. 1846) : ses amendements n° 292, soutenu par M. Marc Plantegenest : attribution de la compétence du directeur départemental du travail lorsqu'une entreprise compte plusieurs centres d'activité ; et n° 293, soutenu par M. Charles Bonifay : sanction pour absence de fourniture des informations prévues à l'article L. 231-4 du code du travail ; rejetés - (p. 1847) : son amendement n° 294, soutenu par M. Jacques Durand : consultation du comité d'entreprise pour tout projet de licenciement économique ; rejeté.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 416 (85-86)]* - (25 juin 1986) - *Discussion générale* (p. 1957) : arguments économiques et sociaux des socialistes contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Nombreuses mesures gouvernementales en faveur du patronat : allègement des charges des entreprises, réduction de la taxe professionnelle, diminution de l'impôt sur les sociétés - Négociation entre les partenaires sociaux - Réactions des différents centrales syndicales ouvrières à ce projet de loi - Refus de la CGT de négocier les reculs sociaux - Rôle de la direction départementale du travail.

- *Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)]* - (26 juin 1986) - Art. 5 (p. 2043) : son amendement de suppression n° 2, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : transparence des publications ; non retenu dans le vote unique (27 juin 1986, p. 2087) - (p. 2044 à 2050) : ses amendements n° 3 à n° 9, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt : informations à communiquer aux lecteurs ; non retenus dans le vote unique (27 juin 1986, p. 2087) - (p. 2045) : son amendement n° 10, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : communication aux lecteurs du nom du ou des propriétaires réels de l'entreprise de presse ; retiré - Art. 6 (p. 2052) : son amendement de suppression n° 22, soutenu par M. Gérard Delfau : informations à communiquer aux lecteurs concernant les acquisitions ou les cessions de droits sociaux ; non retenu dans le vote unique (27 juin 1986, p. 2087) - (p. 2053, 2054) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 14 : information du lecteur sur toute cession ou promesse de cession d'actions ou de parts d'une entreprise de presse ; fixation d'un seuil à partir duquel la publication de ces informations est obligatoire ; et n° 21 : noms des nouveaux dirigeants, de droit ou de fait, d'une entreprise de presse ou d'une publication, portés à la connaissance des lecteurs en cas de transfert de propriété ou de contrôle ; non retenus dans le vote unique (27 juin 1986, p. 2087)

Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Art. 6 (suite) (p. 2072) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 19 : information des lecteurs sur les cessions de parts ou transferts de propriétés : obligation faite aux dirigeants réels ; n° 20, n° 13 et n° 12 : substitution de la notion de publication de presse à la notion d'entreprise éditrice ; n° 11 : substitution aux mots « droits sociaux » des mots « actions, parts ou droits de vote » ; n° 15, n° 18 et n° 16 : référence à la propriété, au transfert et à l'exploitation directs ou indirects d'une entreprise de presse ; n° 17 : application des dispositions de l'article aux dirigeants réels de l'entreprise de presse ; non retenus dans le vote unique (p. 2087) - Après l'art. 6 (p. 2074) : ses amendements, soutenus par M. Louis Perrein, n° 23 à n° 26 : obligation d'information par les entreprises de presse de la commission paritaire des publications et agences de presse ; non retenus dans le vote unique (p. 2087) - Art. 7 (p. 2077) : son amendement n° 27, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article limitant l'acquisition par des étrangers de parts du capital social ou de droits de vote d'une entreprise éditant une publication en langue française ; non retenu dans le vote unique (p. 2087) - (p. 2079) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus Schmidt, n° 29 et n° 30 : définition d'une société étrangère : référence au contrôle direct ou indirect par des étrangers ; et n° 28 : exclusion du champ d'applica-

tion de l'article des publications destinées à des communautés étrangères implantées en France; non retenus dans le vote unique (p. 2087) - Art. 10 (p. 2080): ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 31: suppression de cet article relatif au directeur de la publication; non retenu dans le vote unique - n° 51 et n° 50: pouvoirs et qualité du directeur de la publication; n° 32 à n° 39, n° 41 à n° 45, n° 47 à n° 49, n° 52 à n° 55: détermination du pouvoir réel dans l'entreprise de presse; n° 46: responsabilité civile et pénale du directeur de la publication; et n° 40: délégation de fonctions par le directeur de la publication; non retenus dans le vote unique (p. 2087) - Art. 11 bis (p. 2083): son amendement n° 56, soutenu par M. Michel Dreyfus Schmidt: suppression de cet article fixant un seuil limite à la concentration; non retenu dans le vote unique (p. 2087).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2100, 2101):** sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), ses sous-amendements n° 1017, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret et n° 1018, soutenu par M. Louis Perrein; rejetés; n° 1016, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: garantie de l'anonymat des choix fait par les usagers parmi les programmes du service; retiré; (p. 2103, 2104): ses sous-amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 1019; rejeté et n° 1020; retiré - (p. 2109): son sous-amendement n° 1640, soutenu par M. Louis Perrein; rejeté - Art. 2 (p. 2113): son amendement n° 279, soutenu par M. Louis Perrein: suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications; rejeté - (p. 2115): sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle: notion de catégories de public; exclusion de correspondance à caractère privé), son sous-amendement n° 278, soutenu par M. Louis Perrein; rejeté.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Après l'art. 2 (p. 2132): son amendement n° 280, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: principe de la communication audiovisuelle libre et pluraliste; rejeté - Art. 3 (p. 2133): son amendement n° 281, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL; rejeté - (p. 2137): son amendement n° 282, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: maintien de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle; rejeté - (p. 2140): son amendement n° 283, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: missions de la CNCL; rejeté - (p. 2143): son amendement n° 286, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: garantie par la CNCL des missions du service public de la communication; réservé, puis devenu sans objet (p. 2168) - (p. 2147): son amendement n° 284, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: maintien de la dénomination « Haute Autorité de la communication audiovisuelle »; rejeté - (p. 2156): son amendement n° 285, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: garantie par la commission du droit des citoyens à une communication libre et pluraliste; adopté - **Après l'art. 3 (p. 2158):** ses amendements relatifs aux missions du service public de la radio et de la télévision, n° 287, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: défense de la langue française et de l'expression des langues régionales; n° 288, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: communication sociale entre les différentes communautés; (p. 2159): n° 289, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: diffusion à l'étranger de la culture française et diffusion vers les Français de l'étranger; - (p. 2160): n° 290, soutenu par M. Louis Perrein: recherche et création; (p. 2161): n° 291, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: production et diffusion des oeuvres de l'esprit; - (p. 2165, 2167): n° 292: éducation, distraction et culture des différentes composantes de la population; et n° 293, soutenus par M. Gérard Delfau: mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information; rejetés - **Titre I (p. 2169):** son amendement n° 1015, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: intitulé: « Des institutions de la communication audiovisuelle »; rejeté.

- **Conférence des présidents - (1^{er} juillet 1986) (p. 2150):** opposition du groupe socialiste au calendrier et à l'ordre du jour de la session extraordinaire: volonté du Gouvernement d'abaisser le Parlement et l'opposition.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2191):** sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), ses sous-amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 297; rejeté; et n° 1734; devenu sans objet - Membres désignés par les autorités politiques - (p. 2195): son sous-amendement n° 300, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté - Désignation des magistrats membres de la CNCL - (p. 2198): son sous-amendement n° 1731, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté - Opposé à la présence d'un membre de l'Académie française au sein de la CNCL - (p. 2200): son sous-amendement n° 1733, soutenu par M. Franck Sérusclat; rejeté - Présence au sein de la CNCL d'un membre de l'Institut de France - (p. 2201): son sous-amendement n° 1732, soutenu par M. Franck Sérusclat; rejeté - Suppression de la présence des personnalités qualifiées des secteurs de l'audiovisuel, des télécommunications et de la presse écrite, au sein de la CNCL - (p. 2202): ses sous-amendements n° 1735 et n° 1736, soutenus par M. Franck Sérusclat; rejetés - (p. 2204): son sous-amendement n° 302, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté - Age minimum requis pour les membres de la CNCL - (p. 2205, 2206): son sous-amendement n° 305, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté - Voix prépondérante du Président de la République lors de la nomination du président de la CNCL - (p. 2207): son sous-amendement n° 303, soutenu par M. Franck Sérusclat; rejeté - Création d'un conseil scientifique auprès de la CNCL.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2230): sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), son sous-amendement n° 1021, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejeté - (p. 2232): sur ce même amendement, ses sous-amendements n° 1744, n° 1022, n° 1741, n° 1742 et n° 1743; irrecevables aux termes de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution - (p. 2239, 2240): se déclare défavorable à l'amendement n° 121 de la commission (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire) - Art. 7 (p. 2251): sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL; services propres; cas d'incompatibilité pour les personnels; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1641, soutenu par M. Franck Sérusclat; rejeté - Art. 8 (p. 2255): son amendement de suppression n° 329, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, identique à l'amendement n° 10 de M. James Marson: négociations internationales; rejeté - Son amendement n° 331, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: avis de la CNCL dans le cadre de la définition de la position de la France dans les négociations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion; rejeté - (p. 2256): son amendement n° 332, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: participation de la CNCL aux délégations habilitées à représenter l'Etat dans les négociations et les organisations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion; rejeté - (p. 2257): son amendement n° 330, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: détermination des modalités d'association de la CNCL aux négociations internationales par décret en Conseil d'Etat; rejeté - Art. 9 (p. 2263): sur l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL), son sous-amendement n° 1024, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret; rejeté - Art. 11 (p. 2276): son amendement n° 336, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: adjonction à la CNCL d'un conseil technique pour la définition des normes; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Après l'art. 11 (p. 2291, 2322): son amendement n° 337, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: mission de la CNCL en matière de respect de la personne humaine, de l'égalité entre les hom-

mes et les femmes et de la protection des enfants et des adolescents dans les programmes ; réservé, puis rejeté (p. 2322) - Art. 12 (p. 2294) : son amendement n° 346, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : recommandations de la CNCL en faveur du respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes des sociétés nationales de programme ; rejeté - (p. 2299) : ses amendements n° 340 : mission de la CNCL en matière de respect de la personne humaine, d'égalité entre les hommes et femmes et de la protection des enfants et adolescents ; réservé, puis rejeté (p. 2322) ; n° 341, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : mission de la CNCL en matière de défense et d'illustration de la langue française ; rejeté ; et n° 342, soutenu par M. Frank Sérusclat : mission de la CNCL en matière de promotion des langues et cultures régionales ; rejeté - (p. 2300) : son amendement n° 343, soutenu par M. Franck Sérusclat : mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants ; rejeté - (p. 2305) : son amendement n° 347, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : caractère public et motivé des avis de la CNCL ; devenu sans objet - (p. 2306) : ses amendements, n° 349, soutenu par M. Frank Sérusclat et n° 350, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, relatifs à l'action de la CNCL en cas de manquement aux dispositions d'un cahier des charges d'une société nationale de programme ; rejetés - Après l'art. 12 (p. 2309) : son amendement n° 352, soutenu par M. Franck Sérusclat : modalités de saisine de la CNCL pour toute question relative au respect du pluralisme dans les programmes des sociétés nationales de programme et de formulation de la recommandation ; rejeté - Après l'art. 13 (p. 2321) : son amendement n° 355, soutenu par M. Jacques Carat : mission de la CNCL en matière de protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation ; adopté - Art. 14 (p. 2331) : sur l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur. (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1747, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; adopté - Art. 15 (p. 2336) : son amendement n° 360, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : cas de saisine des autorités administratives et judiciaires par la CNCL ou de saisine de la CNCL pour avis, en matière de pratiques restrictives de la concurrence et des concentrations économiques ; recommandations de la CNCL ; rejeté - Art. 16 (p. 2350) : sur l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), ses sous-amendements soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 1748 et n° 1749 ; irrecevables aux termes de l'article 49, alinéa 5 du Règlement du Sénat - Art. 17 (p. 2354) : son amendement de suppression n° 364, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : rapport public de la CNCL ; adopté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2380) : son amendement n° 366, soutenu par M. Louis Perrein : cas d'autorisation des visites d'entreprises après audition des agents intéressés ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - Après l'art. 23 (p. 2393) : son amendement n° 383, soutenu par M. Louis Perrein : institution et composition du comité de coordination des fréquences ; irrecevable aux termes de l'article 45, alinéa 5, du règlement du Sénat - Art. 24 (p. 2397) : son amendement n° 384, soutenu par M. Gérard Delfau : rôle de la CNCL en matière de protection de la réception des signaux émis dans ces bandes ; non retenu dans le vote unique (p. 2398) - Section II (p. 2399) : son amendement n° 1013, soutenu par M. Louis Perrein : intitulé ; « Règles applicables aux usages autres que les services de communication audiovisuelle radiodiffusés » ; rejeté - Art. 25 (p. 2400) : son amendement de suppression n° 385, soutenu par M. Louis Perrein : modalités de détermination de la procédure d'attribution de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences par la CNCL ; non retenu dans le vote unique (p. 2404) - Après l'art. 26 (p. 2406) : son amendement n° 387, soutenu par M. Louis Perrein : restriction au marché intérieur de la possibilité d'établir des liaisons privées spécialisées par la CNCL ; rejeté - Art. 27 (p. 2409) : son amendement n° 394, soutenu par M. Gérard Delfau : définition préalable par décret en Conseil d'Etat des règles, critères et dispositions générales en matière d'usage des fréquences

radioélectriques ; non retenu dans le vote unique (p. 2419) - (p. 2411) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 389 : critères de répartition des fréquences radioélectriques ; et n° 397 : respect d'un cahier des charges et modalités de détermination des clauses générales et particulières ; non retenus dans le vote unique (p. 2419) - (p. 2412) : ses amendements, soutenus par M. Louis Perrein, n° 393 : critère de site d'émission, de zone de couverture potentielle du service et d'altitude de l'antenne ; et n° 398 : précision du critère de protection contre les interférences ; non retenus dans le vote unique - (p. 2413) : son amendement n° 396, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : critères des modalités de diffusion par les soins de TDF ; non retenu dans le vote unique - (p. 2414) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 395 : publication des décisions de la CNCL au Journal officiel ; retiré ; et n° 399 : souveraineté et applicabilité immédiate des décisions de la CNCL ; caractère non suspensif des recours ; non retenus dans le vote unique - (p. 2415) : ses amendements, n° 392, soutenu par M. Louis Perrein : délai de notification des décisions à compter de la délibération de la CNCL et caractère motivé ; et n° 390, soutenu par M. Gérard Delfau : date du début d'utilisation effective des fréquences par le titulaire de l'autorisation ; non retenus dans le vote unique - (p. 2416) : ses amendements, n° 391 soutenu par M. Gérard Delfau : définition de la durée du délai maximum d'utilisation effective de la fréquence par le titulaire de l'autorisation ; non retenu dans le vote unique ; et n° 388, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : respect des caractéristiques techniques afin de ne pas provoquer de brouillage ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2419) - Après l'art. 27 (p. 2420) : son amendement n° 400, soutenu par M. Louis Perrein : modalités de partage entre plusieurs utilisateurs de l'usage d'une même assignation de fréquences radioélectriques ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2448) : son amendement n° 433, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : fixation des règles générales de l'exploitation des services privés : caractère public et motivé de l'avis de la CNCL ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - (p. 2449) : son amendement n° 434, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : exclusion des services de radiodiffusion numérique du champ d'application de l'article ; non retenu dans le vote unique - (p. 2450) : son amendement n° 432, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : cahier des charges ; non retenu dans le vote unique - (p. 2451, 2452) : ses amendements, n° 431 soutenu par M. Gérard Delfau : durée minimale de programmation ; et n° 427, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : règles de programmation ; non retenus dans le vote unique - (p. 2453) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Carat, n° 428 : fixation d'une part minimale d'émissions produites par l'exploitant du service ; (p. 2454) ; et n° 429 : production d'oeuvres originales par l'exploitant du service ; non retenus dans le vote unique - (p. 2455) : son amendement n° 430, soutenu par M. Jacques Carat : part d'émissions produites par les moyens propres des exploitants de services ; non retenu dans le vote unique - (p. 2457) : son amendement n° 421, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : fixation de règles applicables au parrainage ; adopté avec l'ensemble de l'article - (p. 2462) : son amendement n° 422, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités de contrôle des messages publicitaires par la commission nationale de déontologie ; non retenu dans le vote unique - (p. 2463) : son amendement n° 423, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : fixation par décret en Conseil d'Etat du volume maximal de messages publicitaires ; non retenu dans le vote unique - (p. 2464) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 424 : fixation par décret en Conseil d'Etat des critères de détermination des zones géographiques ; non retenu dans le vote unique - et n° 425 : principe de l'obligation de communiquer à l'autorité compétente les conventions relatives à la programmation ; non retenus dans le vote unique - (p. 2465) : son amendement n° 426, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : fixation par décret en Conseil d'Etat de la zone de couverture potentielle du service ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 31 (p. 2467 à 2469) : ses amendements, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 435 et n° 436 : réglementation de l'intervention des pouvoirs

publics et des collectivités territoriales dans les services de communication audiovisuelle autorisés par la CNCL ; n° 437 et n° 438 : interdiction à l'exploitant d'un service de communication audiovisuelle d'assurer lui-même la diffusion ; non retenus dans le vote unique - (p. 2471) : sur les services autorisés diffusés par voie hertzienne, son amendement n° 439, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : publication au Journal officiel des décisions de la CNCL relatives aux obligations visées par cet article ; retiré - (p. 2472) : son amendement n° 440, soutenu par M. Gérard Delfau : portée des obligations figurant dans cet article ; non retenu dans le vote unique - (p. 2475) : son amendement n° 441, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : obligation d'impartialité et de pluralisme de l'information ; non retenu dans le vote unique - Son amendement n° 443, soutenu par M. Gérard Delfau : obligations en matière de création et de diffusion d'oeuvres originales d'expression française ; non retenu dans le vote unique - (p. 2477) : son amendement n° 442, soutenu par M. Jacques Carat : diffusion d'oeuvres d'expression originale française ; non retenu dans le vote unique ; son amendement n° 447, soutenu par M. Gérard Delfau : contribution des services à des actions culturelles ou éducatives : référence aux conditions locales ; non retenu dans le vote unique - (p. 2478) : son amendement n° 444, soutenu par M. Jacques Carat : contribution à des actions culturelles ou éducatives ; non retenu dans le vote unique - (p. 2479) : ses amendements n° 448 et n° 449, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle : obligation de contribution à l'action de Radio France internationale, RFI, et de Radio France outre-mer, RFO, ainsi qu'à celle d'organismes participant à des échanges culturels entre la France et l'étranger ; non retenus dans le vote unique - (p. 2481) : son amendement n° 445, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : temps maximum consacré à la publicité ; non retenu dans le vote unique - (p. 2483) : ses amendements n° 450 et n° 451 : expression de la vie locale à travers les émissions des entreprises de communication ; non retenu dans le vote unique - Art. 33 (p. 2494) : son amendement n° 473, soutenu par M. Gérard Delfau : délivrance de l'autorisation de l'usage des fréquences par la CNCL : consultation du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2495) : son amendement n° 482, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : détermination préalable des fréquences par la CNCL avant toute autorisation ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2506) : son amendement n° 487, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : détermination des zones géographiques après avis du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2507) : son amendement n° 488, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : détermination des zones géographiques après avis du ministre chargé de l'aménagement du territoire et de l'action régionale ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2512) : son amendement n° 475, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : listes de fréquences pouvant être attribuées dans chaque zone considérée arrêtée par la commission ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2513) : son amendement n° 455, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : présentation des déclarations de candidature par une personne morale française de droit privé ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2526) : son amendement n° 456, soutenu par M. Gérard Delfau : remplacement des mots : « l'objet et les caractéristiques générales » par les mots : « l'objet spécifique et les caractéristiques particulières » ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2528) : son amendement n° 457, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : indication de l'objet et des caractéristiques générales du service dans les déclarations de candidature ; retiré - (p. 2528 à 2532) : ses amendements n° 458, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° 459 et n° 490, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 460, soutenu par M. Gérard Delfau, et n° 484, soutenu par M. Jules Faigt, relatifs au contenu des déclarations de candidature ; non retenus dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2533) : son amendement n° 476, soutenu par M. Jules Faigt, relatif au contenu des déclarations de candidature ; retiré - Son amendement n° 486, soutenu par M. Franck Sérusclat, relatif au

contenu des déclarations de candidature ; adopté dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2534) : son amendement n° 462, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : publication de la liste des candidats par la commission ; retiré - (p. 2538, 2539) : ses amendements n° 464 et n° 465, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, relatifs à l'établissement d'une liste de fréquences par la commission ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) et retiré (n° 465) - Son amendement n° 466, soutenu par M. Jules Faigt : information des candidats inscrits sur la liste par la CNCL ; retiré - (p. 2540) : son amendement n° 468, soutenu par M. Louis Perrein : obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les assignations de fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2541) : son amendement n° 469, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour exploiter leur service ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2542) : son amendement n° 478, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : conditions d'attribution des autorisations accordées par la commission ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2543) : son amendement n° 483, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : autorisation accordée par la commission au terme d'une procédure publique et contradictoire dont les modalités sont fixées par décret ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2544) : son amendement n° 479, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : absence de prise en compte de l'expérience acquise par le candidat dans les activités de communication pour l'attribution des autorisations par la commission ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2546) : son amendement n° 470, soutenu par M. Gérard Delfau : autorisation accordée par la commission après examen du dossier de demande d'autorisation au regard des infractions qui auraient pu être commises par rapport à la loi de 1982 ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2548) : son amendement n° 494, soutenu par M. Franck Sérusclat : autorisation accordée par la commission compte tenu du financement et des perspectives financières d'exploitation du service ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) - (p. 2554) : son amendement n° 480, soutenu par M. Louis Perrein : diversification des opérateurs et lutte contre la constitution d'une position dominante dans le secteur de la communication ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

- Conférence des Présidents - (8 juillet 1986) (p. 2524) : organisation des travaux du Sénat - Conclusions de la conférence des présidents.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2563 à 2565) : ses amendements n° 471 et n° 481, soutenus par M. Franck Sérusclat, relatifs au respect du pluralisme des opinions ; non retenus dans le vote unique (p. 2620) - Son amendement n° 463, soutenu par M. Jules Faigt : obligation faite aux futurs entrepreneurs de donner des garanties concernant les créations d'emplois ; et n° 472, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : égalité des citoyens devant l'offre de services de communication audiovisuelle ; non retenus dans le vote unique - (p. 2567) : son amendement n° 491, soutenu par M. Franck Sérusclat : prise en compte des caractéristiques socio-culturelles et linguistiques des zones desservies ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - Après l'art. 33 (p. 2568) : son amendement n° 496, soutenu par M. Louis Perrein : concurrence entre TDF et la DGT dans la gestion des fréquences utilisées pour la diffusion des données numériques ; non retenu dans le vote unique - (p. 2570) : son amendement n° 497, soutenu par M. Gérard Delfau : création de radios associatives de proximité, indépendantes ou en réseaux ; non retenu dans le vote unique - Art. 34 : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, ses amendements n° 525, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 2588), n° 524, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 2589) et n° 528, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 2590) ; non retenus dans le vote unique -

Rappel au règlement (p. 2592): propos injurieux tenus par des sénateurs de la majorité à l'encontre des partis d'opposition, lors d'une récente conférence de presse - Travail sérieux du parti socialiste sur le projet en examen - **Rappel au règlement, de M. Guy de La Verpillière**: annulation des dernières élections législatives en Haute-Garonne - **Art. 34 (suite)**: sur le même objet, ses amendements n° 519, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 516, soutenu par M. Frank Sérusclat (p. 2593), n° 523, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° 522, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 2594), n° 513, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 2596, 2597), n° 514, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 2598); non retenus dans le vote unique; n° 515, soutenu par M. Franck Sérusclat; retiré; n° 512, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 510, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 2599); non retenus dans le vote unique; n° 507, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle; adopté; et n° 509, soutenu par M. Franck Sérusclat; retiré (p. 2600) - Sur le même objet, ses amendements n° 511, soutenu par M. Frank Sérusclat (p. 2601); n° 504, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 2602); n° 503, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle (p. 2605); n° 506 et n° 500, soutenus par M. Jules Faigt; n° 501, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 2607); n° 502, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 2608) et n° 526, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 2610); non retenus dans le vote unique - **Après l'art. 34 (p. 2615)**: son amendement n° 499, soutenu par M. Gérard Delfau: création, composition et mission d'une commission consultative, auprès de la CNCL; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - (p. 2616): son amendement n° 529, soutenu par M. Louis Perrein: création et conditions d'exploitation des régies d'espace hertzien; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2635): son amendement n° 536, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: modalités d'autorisation de l'usage des fréquences de diffusion, sous réserve des engagements souscrits par l'Etat; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - (p. 2636): ses amendements n° 532, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: modalités d'autorisation de l'usage des fréquences pour les liaisons montantes et la diffusion; non retenu dans le vote unique; et n° 538, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la radiodiffusion de données numériques; retiré - (p. 2637): son amendement n° 531, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: puissance des satellites; non retenu dans le vote unique - (p. 2641): son amendement n° 530: autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après avis d'organisations professionnelles et des ministres des P et T et de l'industrie; non retenu dans le vote unique - (p. 2642): ses amendements, n° 540, soutenu par M. Louis Perrein: attribution d'une autorisation d'usage des fréquences de diffusion uniquement à une société; et n° 537, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: attribution des autorisations d'usage des fréquences de diffusion aux sociétés françaises ou étrangères par dérogation aux dispositions de l'article 44 relatif au taux maximum de participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle; non retenus dans le vote unique - (p. 2646, 2647): ses amendements, n° 533, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: utilisation des satellites pour la diffusion de deux programmes de radiodiffusion sonore émanant du service public de l'audiovisuel; rectifié et portant dorénavant sur l'article 29; n° 534, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: utilisation des satellites pour la diffusion d'au moins un programme de télévision émanant du service public de l'audiovisuel; rectifié et portant dorénavant sur l'article 48; et n° 535, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: attribution de l'usage d'un canal de télévision à un titulaire d'une concession de service public; non retenu dans le vote unique - (p. 2648): son amendement n° 539, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: référence aux critères et engagements mentionnés aux articles 33 et 34; non retenu dans le vote unique - **Art. 36 (p. 2650)**: ses amendements, n° 542, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: publication au Journal officiel des autorisations et du contrat de concession; retiré; et n° 543, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: notification des autorisations et de leurs obligations aux intéressés avec publication au Journal officiel; non retenu dans le vote

unique (p. 2654) - (p. 2651): ses amendements, n° 541, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: durée maximale des autorisations; retiré; et n° 544, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: motivation, notification au candidat et publication au Journal officiel des refus d'autorisation; non retenu dans le vote unique - **Après l'art. 36 (p. 2652)**: son amendement n° 545, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: cautionnement obligatoire pour les services autorisés; non retenu dans le vote unique - **Art. 37 (p. 2658)**: son amendement n° 547, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: caractère public et motivé de l'avis de la CNCL pour les services de radiodiffusion sonore et de télévision par câble; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2660): son amendement n° 546, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: définition d'un cahier des charges; non retenu dans le vote unique - (p. 2663): son amendement n° 548, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; détermination de la zone de couverture potentielle du service; retiré - **Art. 38 (p. 2666)**: son amendement n° 563, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: modalités de coordination de l'établissement de réseaux câblés locaux sur le territoire national; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2670): son amendement n° 564, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: définition des limites géographiques et administratives d'un réseau; non retenu dans le vote unique - (p. 2672): son amendement n° 562, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: exclusion des réseaux de moins de 3 000 prises et des antennes communautaires; non retenu dans le vote unique - (p. 2674): son amendement n° 561, soutenu par M. Louis Perrein: détermination par décret du délai maximum d'obtention des autorisations; adopté avec l'ensemble de l'article (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2675): sur l'amendement n° 170 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de délivrance et composition de l'autorisation d'exploitation), son sous-amendement n° 1810, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; non retenu dans le vote unique - (p. 2677): son amendement n° 565, soutenu par M. Louis Perrein: modalités de délivrance de l'autorisation d'exploitation à une société d'économie mixte locale; non retenu dans le vote unique - (p. 2679): son amendement n° 556, soutenu par M. Gérard Gaud: limitation à la constitution de monopoles locaux ou régionaux; non retenu dans le vote unique - (p. 2680): son amendement n° 558, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: liens entre l'obligation et l'autorisation d'exploitation; non retenu dans le vote unique - (p. 2683): son amendement rédactionnel n° 553, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; adopté avec l'ensemble de l'article (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2684): son amendement n° 557, soutenu par M. Gérard Gaud: obligation d'assurer la réception par les usagers des chaînes du service public dans des conditions satisfaisantes; non retenu dans le vote unique - (p. 2685): son amendement rédactionnel n° 554, soutenu par M. Michel Darras; adopté avec l'ensemble de l'article (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2696 à 2699): ses amendements sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision n° 555, n° 552, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt; adoptés dans le vote unique (p. 2703); n° 560 et n° 551, soutenus par M. Louis Perrein et n° 559, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; non retenus dans le vote unique (p. 2703) - **Art. 39 (p. 2708 à 2710)**: sur l'interdiction du prête-nom: ses amendements n° 571 et n° 573, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 572, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle; non retenus dans le vote unique (p. 2712) - **Après l'art. 40 (p. 2715)**: son amendement n° 579, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: information du public sur l'ensemble des participations détenues par une entreprise de communication dans les organismes de radio ou de télévision; rejeté - **Art. 41 (p. 2718 et 2721)**: sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, ses sous-amendements n° 1025, soutenu par M. Louis Perrein et n° 1026, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; rejetés - **Art. 42 (p. 2725 à 2727)**: sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), ses sous-amendements n° 1027, soutenu par M. Marc Boeuf, n° 1028

et n° 1030, soutenus par M. Gérard Delfau ; rejetés - Art. 43 (p. 2732) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), ses sous-amendements n° 1762, soutenu par M. Marc Boeuf, et n° 1764, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejetés - Art. 44 (p. 2739 à 2745) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), ses sous-amendements n° 603, soutenu par M. Louis Perrein et n° 1032, soutenu par M. Gérard Delfau ; retirés ; n° 1766, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 1031, soutenu par M. Gérard Delfau ; rejetés - Art. 45 (p. 2751 à 2757) : sur la limitation du cumul des autorisations, ses amendements n° 606 et n° 612, soutenus par M. Gérard Delfau, n° 608 et n° 613, soutenus par M. Marc Boeuf ; non retenus dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2772) : son amendement n° 620, soutenu par M. Gérard Delfau : décision d'autorisation subordonnée à la signature d'un contrat de concession ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2774) : son amendement n° 621, soutenu par M. Gérard Delfau : cautionnement déposé avant la délivrance d'autorisation par la CNCL ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2775) : son amendement n° 622, soutenu par M. Marc Boeuf : application du droit commun en cas de manquement aux obligations contractuelles ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2776) : ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 623 : suppression de l'alinéa relatif à la saisine du procureur de la République par la CNCL ; et n° 624 : concessions de service public ; non retenus dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2777) : son amendement de suppression n° 625 : services soumis au régime de la déclaration préalable ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2793, 2794) : privatisation de TF1 - Projet inutile et bâclé - Indépendance des médias à l'égard du pouvoir politique depuis la loi Fillioud de 1982 - Bilan positif de la Haute Autorité - Quasi-unanimité de l'opinion publique contre la privatisation de TF1 - Affaiblissement du secteur public de la télévision - (p. 2804) : son amendement de suppression n° 748, soutenu par M. Louis Perrein : privatisation de TF1 ; non retenu dans le vote unique (p. 2821) - (p. 2805 à 2816) : sur la privatisation de TF1, ses amendements n° 752, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 750, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° 754, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 757, soutenu par M. Gérard Delfau et n° 751, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenus dans le vote unique ; n° 753, soutenu par M. Louis Perrein et n° 749, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; retirés ; n° 756, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 755, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 758, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret et n° 759, soutenu par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique (p. 2821) - Après l'art. 61 (p. 2827) : sur l'amendement n° 207 de la commission (règles d'acquisition par le personnel d'une fraction de 10 % du capital de la société TF1), son sous-amendement n° 1036 ; non retenu dans le vote unique (p. 2832).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2845) : son amendement n° 761, soutenu par M. Jacques Durand : zone de couverture de TF1 ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2877) - (p. 2855) : son amendement n° 762, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : obligation de retransmission des programmes au profit des usagers des réseaux câblés ; non retenu dans le vote unique - (p. 2859) : sur l'amendement n° 211 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), son sous-amendement n° 1037, soutenu par M. Franck Sérusclat ; non retenu dans le vote unique - Son amendement n° 809, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : fixation du cahier des charges par décret en Conseil d'Etat après avis de la CNCL ; non retenu dans le vote unique - (p. 2861) : ses amendements, n° 763, soutenu par M. Jules Faigt : protection des droits acquis par l'INA sur les documents qu'il conserve ; et n° 764, soutenu par M. Franck Sérusclat : obliga-

tions en matière de communication sociale pour la société reprenneuse de TF1 ; non retenus dans le vote unique - (p. 2863) : son amendement n° 772, soutenu par M. Jacques Durand : cas d'obligation de retransmission et coût total des opérations ; non retenu dans le vote unique - (p. 2865, 2866) : ses amendements, n° 780, soutenu par M. Gérard Delfau : diffusion gratuite des messages de la grande cause nationale agréée annuellement par le Gouvernement ; n° 783, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : modalités de participation de la société privatisée au développement de la communication audiovisuelle ; et n° 784, soutenu par M. Franck Sérusclat : prise en compte des besoins contemporains en matière d'information, d'éducation, de temps libre et de culture ; non retenus dans le vote unique - (p. 2867, 2868) : ses amendements n° 786, soutenu par M. Gérard Delfau : émissions religieuses ; non retenu dans le vote unique ; n° 787 : droit de réponse ; irrecevable aux termes de l'article 41 de la Constitution et de l'article 45, alinéa 5, du règlement du Sénat, n° 797, soutenu par M. Franck Sérusclat : communications du Gouvernement et droit de réplique ; et n° 799, soutenu par M. Gérard Delfau : prise en compte par la société privatisée des recommandations de la CNCL lors des consultations électorales ; non retenus dans le vote unique - (p. 2869) : ses amendements n° 803, soutenu par M. Franck Sérusclat : respect par la société privatisée de la personne humaine, de l'égalité entre homme et femme et de la protection des enfants et adolescents ; retiré ; et n° 810, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : grève et service minimum ; non retenu dans le vote unique - (p. 2870) : ses amendements n° 811, soutenu par M. Bernard Parmantier : défense de la langue française par la société privatisée ; et n° 815, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : promotion du patrimoine culturel national ; non retenus dans le vote unique - (p. 2871) : son amendement n° 824, soutenu par M. Jules Faigt : conservation des documents et rôle de l'INA ; non retenu dans le vote unique - (p. 2872) : ses amendements n° 829, soutenu par M. Jules Faigt : dépôt des oeuvres et documents audiovisuels à l'INA par la société privatisée et absence de transfert de droits ou obligations ; non retenu dans le vote unique ; et n° 832, soutenu par M. Gérard Delfau : liens entre la société reprenneuse de TF1 et la SFP en matière de création ; adopté avec l'ensemble de l'article (p. 2877) - (p. 2873) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 835 : interdiction de la publicité collective à caractère de publicité de marques déguisée ; et n° 837 : présentation de la publicité de marques ; irrecevables aux termes de l'article 41 de la Constitution et de l'article 45, alinéa 5, du règlement du Sénat - Après l'art. 62 (p. 2877) : son amendement n° 773, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : émissions musicales ; non retenu dans le vote unique (17 juillet 1986) (p. 2905) - Art. 63 : sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), ses sous-amendements n° 1770, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 2881), n° 847, soutenu par M. Gérard Delfau ; non retenus dans le vote unique ; n° 1771, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; retiré (p. 2883) ; n° 1772, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 2884), n° 1773, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 1774, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 2885), n° 849, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 2886) et n° 1775, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 2887) ; non retenus dans le vote unique.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2899) : sur l'amendement n° 212 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), son sous-amendement n° 1038, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; non retenu dans le vote unique (p. 2905) - (p. 2900, 2901) : ses sous-amendements n° 1039 et n° 1040, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenus dans le vote unique - (p. 2902) : son amendement n° 850, soutenu par M. Louis Perrein : évaluation de TF1 et prise en compte de tous les éléments de l'actif ; non retenu dans le vote unique - Art. 64 (p. 2906) : conditions de travail sur ce projet de loi - (p. 2909) : son amendement n° 851, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif aux appels de candidatures pour l'acquisition de TF1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) -

(p. 2914) : son amendement n° 858, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : autorisation de candidatures : seuil de capital pouvant être détenu par des groupes étrangers ; retiré - (p. 2915) : ses amendements n° 854, soutenu par M. Louis Perrein et n° 855, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : critères de sélection et engagements demandés aux candidats ; non retenus dans le vote unique - (p. 2916) : son amendement n° 856, soutenu par M. Louis Perrein : engagement sur un plan de gestion des effectifs ; retiré - (p. 2918) : son amendement n° 857 : définition de la notion de contrôle du capital ; non retenu dans le vote unique - Art. 65 (p. 2919) : son amendement n° 859, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service ; non retenu dans le vote unique ; (p. 2922) : sur l'amendement n° 215 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service), ses sous-amendements n° 1041, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenu dans le vote unique ; et n° 1042, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle ; retiré - (p. 2924, 2925) : ses amendements n° 846, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : audition publique des candidats à la reprise de TF 1 ; et n° 860 : délai de présentation du projet d'exploitation du service ; non retenus dans le vote unique - (p. 2926 à 2928) : ses amendements relatifs aux obligations devant figurer dans le projet d'exploitation du service présenté par le candidat, n° 862 et 865, soutenus par M. Louis Perrein, n° 861, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 866 à n° 869, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle - (p. 2929) : ses amendements n° 864, soutenu par M. Louis Perrein : audition publique des candidats par la commission ; et n° 863, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : refus motivé des candidatures non admises ; non retenus dans le vote unique - Art. 66 (p. 2932) : son amendement n° 870, soutenu par M. Louis Perrein : suppression de cet article relatif à l'autorisation de la société TF 1 ; non retenu dans le vote unique - (p. 2935) : ses amendements n° 871, soutenu par M. Jules Faigt : pouvoir d'abrogation de l'autorisation ; et n° 872, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : cession gratuite d'émissions à Radio-France outre-mer, RFO ; non retenus dans le vote unique - (p. 2936, 2937) : son amendement n° 873, soutenu par M. Louis Perrein : accord entre l'établissement public de diffusion et la société ; retiré ; (p. 2938 à 2940) : ses amendements reprenant les dispositions du cahier des charges de TF 1, n° 885, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : obligations à l'égard de Radio-France ; non retenu dans le vote unique n° 888, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : obligations à l'égard de l'Institut national de l'audiovisuel, INA ; retiré ; n° 889, soutenu par M. Louis Perrein : programmation par la société des bulletins d'actualités régionales produits par FR 3 ; non retenu dans le vote unique ; et n° 891, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : rapport sur l'exécution des dispositions du cahier des charges ; retiré - Art. 67 (p. 2943, 2944) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 896 : représentation des différentes catégories d'actionnaires au conseil d'administration au prorata de leur participation au capital de la société ; et n° 897 : représentation du personnel pour un tiers du conseil d'administration ; non retenus dans le vote unique - Art. 68 (p. 2947) : son amendement n° 898, soutenu par M. Louis Perrein : suppression de cet article affirmant la compétence de la juridiction administrative sur les litiges pouvant naître des opérations de privatisation de TF 1 ; non retenu dans le vote unique - Art. 69 (p. 2950) : son amendement n° 900, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à la cession par l'Etat de ses participations dans le capital de la Société française de production, SFP ; non retenu dans le vote unique - Art. 70 (p. 2955) : son amendement n° 901, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article maintenant le contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 70 (suite) (p. 2968) : son amendement n° 902, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle, relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986)

(p. 3271) - **Après l'art. 70** (p. 2971, 2972) : ses amendements n° 903 à 907, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, relatifs au plan de dégageant des cadres ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Titre V** (p. 2973) : son amendement n° 1642, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : nouvel intitulé : « Du développement de la création cinématographique et audiovisuelle » ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 71** (p. 2976) : son amendement de suppression n° 913, soutenu par M. Louis Perrein : relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 2984 à 2986) : sur les relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma, ses amendements n° 914, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, 918 à 921, soutenus par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 73** (p. 2999) : son amendement de suppression n° 924, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3001) : sur le même objet, son amendement n° 925, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 74** (p. 3003) : son amendement de suppression n° 926, soutenu par M. Louis Perrein : sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi ; retiré - **Art. 75** (p. 3005) : son amendement de suppression n° 927, soutenu par M. Louis Perrein : sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision ; retiré - (p. 3006) : sur le même objet, ses amendements n° 929 et n° 928, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Après l'art. 75** : son amendement n° 930, soutenu par M. Louis Perrein : sanctions pénales à l'encontre des contrevenants aux dispositions de l'article 45 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 77** (p. 3009) : son amendement de suppression n° 932 : sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 78** (p. 3013 à 3017) : sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, ses amendements n° 942, n° 938, n° 934 et n° 941, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 937 et n° 940, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, et n° 933, soutenu par M. Louis Perrein - **Art. 79** (p. 3020, 3021) : sur la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés, ses amendements n° 943 et n° 944, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, et son amendement n° 945, soutenu par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 80** (p. 3030) : son amendement de suppression n° 946, soutenu par M. Louis Perrein : extension du champ d'application du droit de réponse ; retiré - **Art. 81** : sur les conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, ses amendements n° 948, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3035), n° 949, soutenu par M. Louis Perrein (p. 3036) et n° 947, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3038) ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 82** (p. 3039) : son amendement de suppression n° 950, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : envoi à la CNCL d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux ; non retenu dans le vote unique - **Art. 84** (p. 3045) : son amendement de suppression n° 951, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : dispositions spécifiques applicables à la région de Corse ; retiré - **Art. 85** (p. 3046) : son amendement n° 952, soutenu par M. Michel Darras : consultation préalable des assemblées territoriales sur le régime dérogatoire de diffusion des oeuvres cinématographiques dans les TOM et à Mayotte ; retiré - **Art. 92** (p. 3053) : son amendement de suppression n° 953, soutenu par M. Louis Perrein : maintien en fonction de la Haute Autorité jusqu'à l'installation de la CNCL ; non retenu dans le vote unique - **Art. 94** (p. 3056) : son amendement de suppression n° 956, soutenu par M. Marc Boeuf : constitution initiale de la

CNCL ; non retenu dans le vote unique - (p. 3057) : sur l'amendement n° 237 de la commission (constitution initiale de la CNCL), ses sous-amendements n° 1776 à n° 1780, soutenus par M. Marc Boeuf ; non retenus dans le vote unique - Art. 95 (p. 3060) : son amendement de suppression n° 958, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : tutelle de la CNCL sur les services de la DGT et de TDF ; non retenu dans le vote unique - (p. 3061, 3062) : sur le même objet, ses amendements n° 959 à n° 961, soutenus par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique - Après l'art. 95 (p. 3063) : son amendement n° 962, soutenu par M. Louis Perrein : avenir des personnels des services privatisés ; non retenu dans le vote unique - (p. 3064) : son amendement n° 963, soutenu par M. Louis Perrein : maintien de l'affiliation des personnels des services privatisés à l'IRCANTEC ; retiré - Art. 100 (p. 3067) : sur le maintien en vigueur des autorisations accordées par la Haute Autorité, son amendement n° 1001, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; non retenu dans le vote unique - Art. 101 (p. 3068) : sur le régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision, son amendement n° 1002, soutenu par M. Louis Perrein ; non retenu dans le vote unique - Art. 104 (p. 3071) : son amendement de suppression n° 1008, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : annulation des autorisations relatives à la diffusion de programmes par satellite de télédiffusion directe ; non retenu dans le vote unique - Art. 105 (p. 3072) : son amendement n° 1010, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : consultation des assemblées territoriales concernées ; retiré - Art. 28 (p. 3074, 3075) : sur l'usage par les sociétés nationales de programme des fréquences de transmission et de diffusion actuellement utilisées par TDF à leur bénéfice, ses amendements, n° 401, soutenu par M. Marc Boeuf, n° 403, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret et n° 402, soutenu par M. Michel Darras ; non retenus dans le vote unique - Après l'art. 28 (p. 3076) : son amendement n° 404, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : achèvement des programmes en cours concernant Radio France, FR3, RFO, la Cinq et TV6 ; réservation des assignations de fréquences correspondantes ; non retenu dans le vote unique - Art. 29 (p. 3077 à 3080) : sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, ses amendements, n° 410, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° 409, soutenu par M. Marc Boeuf, n° 408, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle, n° 411, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; non retenus dans le vote unique ; n° 406, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret ; retiré ; et n° 407, soutenu par M. Michel Darras ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 29 (p. 3081) : son amendement n° 412, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : poursuite du service assuré actuellement par la Cinq ; non retenu dans le vote unique - Chapitre III (p. 3082) : son amendement n° 566, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : intitulé ; « Titre III : Dispositions relatives à l'équilibre entre les médias » ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 38 (p. 3083) : ses amendements, n° 569, soutenu par M. Michel Darras : champ d'application des dispositions communes à l'ensemble des supports de communication ; et n° 567, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : liberté de communication ; non retenus dans le vote unique - (p. 3084) : ses amendements, n° 568 et n° 570, soutenus par M. Marc Boeuf : droits à respecter par toute entreprise de communication ; non retenu dans le vote unique - Droits de la personne, des auteurs, droits voisins des droits d'auteurs et droit de réponse - Avant l'art. 39 : son amendement n° 574, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : conservation et exploitation des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique - Institut national de l'audiovisuel, INA - Après l'art. 42 (p. 3085) : ses amendements, n° 589, soutenu par M. Marc Boeuf : limites aux concentrations ; n° 590 et n° 592, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle : concentration limitée des services de télévision par voie hertzienne ; non retenus dans le vote unique - (p. 3086) : ses amendements, n° 591, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : concentration limitée des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne ; n° 593, soutenu par M. Marc Boeuf : impossibilité pour une personne ou un groupe, en position dominante dans le secteur de la presse écrite, d'assurer ou de contrôler un service de radio ou de télévision ; non retenus dans le vote unique ; et n° 594, soutenu par M. Jean-

Pierre Bayle : limites aux concentrations entre les médias audiovisuels et les quotidiens d'information politique ; retiré.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Après l'art. 45 (suite) (p. 3093, 3094) : ses amendements, n° 615, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : identification des messages publicitaires ; transparence des tarifs et égalité de traitement vis-à-vis des annonceurs ; et n° 616, soutenu par M. Franck Sérusclat : équipe rédactionnelle autonome dans chaque publication de presse et chaque service de communication audiovisuelle ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3095, 3096) : ses amendements n° 617, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : taux maximal de programmes provenant du même fournisseur par rapport à la durée totale de la programmation d'un service de radio ou de télévision ; n° 618, soutenu par M. Marc Boeuf : absence de contrôle par une même personne de plusieurs services de radiodiffusion et de télévision dont les zones de desserte sont continues ou se recoupent ; et n° 619, soutenu par M. Louis Perrein : absence de cumul entre le contrôle d'un quotidien de presse et une concession ou une autorisation pour un service de télévision par voie hertzienne sur la même zone ; non retenus dans le vote unique - Art. 48 (p. 3107) : son amendement de suppression n° 628, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique - Sur la mission du service public, ses amendements n° 367, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 3707), n° 630, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 3708), n° 631 et n° 632, soutenus par M. Louis Perrein (p. 3709, 3710) ; non retenus dans le vote unique - Ses amendements n° 633, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 3112) : rôle des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public ; n° 634, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle (p. 3113) : société de commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels ; n° 629, soutenu par M. Jacques Carat : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore ; choeurs et orchestres de Radio France ; et n° 635, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3114) : société nationale de programme chargée de la conception et de la programmation d'émissions de radiodiffusion sonore dont elle fait assurer la diffusion ; satisfait par l'adoption de l'amendement identique n° 182 de la commission - Ses amendements, n° 636, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 3116) : sociétés nationales de programme chargées de la conception et de la programmation d'émissions dont elles font assurer la diffusion sur le territoire ; n° 638, soutenu par M. Gérard Delfau (p. 3118) : société nationale chargée de la coordination des sociétés régionales de télévision ; et n° 639, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 3119) : société nationale de programme chargée de la coordination des sociétés régionales et territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision ; non retenus dans le vote unique - (p. 3121 à 3123) : ses amendements, n° 644, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : émissions de radiodiffusion sonore du secteur public ; n° 642, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : suppression des dispositions de cet article relatives aux modalités de financement par des ressources budgétaires ; et n° 640, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : activités et obligations de Radio France Internationale, RFI ; non retenus dans le vote unique - (p. 3124, 3125) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 643 : suppression des dispositions de cet article relatives à la commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels par les sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique ; et n° 645 : modalités de gestion des choeurs et orchestres de Radio France ; retiré - (p. 3127) : son amendement n° 641, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : Agence internationale d'images de télévision, AITV ; non retenu dans le vote unique - Après l'art. 48 (p. 3129 à 3131) : sur l'amendement n° 186 de la commission, relatif à la possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite, ses sous-amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 1033, n° 534 et n° 1034 ; non retenus dans le vote unique - (p. 3132, 3133) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 646 : sociétés régionales de télévision ; non retenu dans le vote unique ; n° 647 : commercialisation des oeuvres à l'étranger ; retiré ; et n° 648 : sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore

et de télévision dans les régions d'outre-mer; non retenu dans le vote unique - **Avant l'art. 49** (p. 3133): son amendement n° 649, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: capacité de production des sociétés de programme; non retenu dans le vote unique - **Art. 49** (p. 3135): ses amendements, n° 650 de suppression, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: composition du capital des sociétés nationales de programme et composition de leurs conseils d'administration; et n° 651, soutenu par M. Louis Perrein: capital de Radio France Outre-mer; non retenus dans le vote unique - Sur la composition des conseils d'administration des sociétés nationales de programme, ses amendements n° 652, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 3136), n° 653, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3137), n° 655 et n° 656, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 3138), n° 654, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; non retenus dans le vote unique; et n° 657, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3139); retiré - (p. 3142): son amendement n° 658, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: nomination des présidents des sociétés nationales de programme; non retenu dans le vote unique - **Avant l'art. 50** (p. 3145, 3146): ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 659: répartition du capital de Radio France Outre-mer; et n° 660: France Média International; non retenus dans le vote unique - **Art. 50**: sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, ses amendements n° 661, de suppression, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 3148), n° 663, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 668, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret (p. 3149), n° 664, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 667, soutenu par M. Franck Sérusclat (p. 3150) - (p. 3154, 3155): sur la Régie française de publicité, ses amendements n° 666, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret et n° 665, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; non retenus dans le vote unique - (p. 3156): son amendement n° 662, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: parrainage des émissions; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Après l'art. 50** (p. 3163): ses amendements n° 670 et n° 671, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, sur les conditions de parrainage de certaines émissions des sociétés nationales de programme et sur l'objet, la durée et les modalités de programmation des émissions publicitaires; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 51** (p. 3166 à 3176): sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, ses amendements n° 672, n° 674, n° 677, n° 683, n° 682, n° 684 et n° 681, soutenus par M. Jules Faigt, n° 679, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 686, n° 678 et n° 676, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 680, soutenu par M. Louis Perrein; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Son amendement n° 687 sur le même objet, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - (p. 3168): sur l'amendement n° 190 de la commission (statut juridique et missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA), son sous-amendement n° 1035, soutenu par M. Jules Faigt; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Après l'art. 51** (p. 3179): son amendement n° 689, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: archives des sociétés nationales de radio-diffusion sonore et de télévision, propriété de l'INCA passé un délai de cinq ans; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 52** (p. 3180 à 3187): sur le conseil d'administration de l'INA, ses amendements n° 690 de suppression et n° 699, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 691, n° 692 et n° 696, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 695, n° 697 et n° 698, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, et n° 693, soutenu par M. Louis Perrein; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Après l'art. 52** (p. 3187): son amendement n° 700, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: conservation obligatoire des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme et de certaines oeuvres radiophoniques ou télévisuelles; non retenu dans le vote unique (22 juillet 1986) (p. 3271) - **Avant l'art. 53** (p. 3188): son amendement n° 701, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: composition des ressources de l'établissement public; non retenu dans le vote unique (22 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 53** (p. 3190 à 3198): sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés natio-

nales, ses amendements, soutenus par M. Louis Perrein, n° 702 de suppression, n° 703 à 705, n° 707 et n° 708; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271); n° 706, n° 709 et n° 710; retirés - **Avant l'art. 54** (p. 3199, 3200): ses amendements n° 711 et n° 712, soutenus par M. Gérard Delfau, relatifs au rétablissement du conseil d'administration et aux ressources de l'établissement public de diffusion; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 54** (p. 3202 à 3209): sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, ses amendements n° 713 de suppression et n° 716, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 714, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271); et n° 715, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret; retiré - **Avant l'art. 55** (p. 3212): son amendement n° 717, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: composition du conseil d'administration de la SFP; retiré - **Art. 55** (p. 3213 et 3214): sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, ses amendements n° 718, soutenu par M. Gérard Delfau; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271), et n° 719, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle; retirés.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 55** (suite) (p. 3223, 3224): sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, ses amendements, n° 722, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret, n° 721 et n° 723, soutenus par M. Gérard Delfau; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Son amendement n° 720, soutenu par M. Gérard Delfau; retiré - **Après l'art. 55** (p. 3225): son amendement n° 724, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: répartition de la redevance et de la publicité entre les différents organismes nationaux du service public; retiré - **Après l'art. 56** (p. 3226): son amendement rédactionnel n° 729, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret; retiré - **Art. 57** (p. 3227 à 3230): sur les déclarations et communications du Gouvernement, ses amendements, n° 730, soutenu par M. Gérard Delfau; retiré; n° 731, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 733 et n° 732, soutenus par M. Gérard Delfau; non retenus dans le vote unique - (p. 3230): son amendement n° 732, soutenu par M. Gérard Delfau: droit de réplique contrôlé par la CNCL; non retenu dans le vote unique - **Art. 59** (p. 3232): son amendement de suppression n° 738, soutenu par M. Gérard Delfau: retransmission des débats parlementaires par les sociétés nationales de programme; non retenu dans le vote unique - (p. 3234): son amendement n° 739, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret; retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales; non retenu dans le vote unique - (p. 3236): son amendement n° 740, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret: accès à l'antenne des formations politiques; non retenu dans le vote unique - (p. 3237): son amendement n° 741, soutenu par M. Gérard Delfau: accès à l'antenne des organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale; non retenu dans le vote unique - (p. 3239): ses amendements n° 742, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: accès à l'antenne des organisations syndicales représentatives; et n° 743, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle: accès à l'antenne des associations de plus de deux mille adhérents; non retenus dans le vote unique - **Art. 60** (p. 3241 à 3243): sur les principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle, l'exercice du droit de grève et le service minimum, ses amendements, de suppression n° 744, soutenu par M. Gérard Delfau et n° 745, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret; retirés; n° 747, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle; non retenu dans le vote unique - **Avant l'art. 48** (p. 3244): son amendement n° 1012, soutenu par M. Gérard Delfau: intitulé du Titre III: « Du service public de la communication audiovisuelle »; non retenu dans le vote unique - **Art. 97** (p. 3245): son amendement de suppression n° 983, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt: dispositions transitoires applicables aux sociétés nationales de programme et à l'INA; non retenu dans le vote unique - **Art. 98** (p. 3247): son amendement de suppression n° 984, soutenu par M. Louis Perrein: dispositions transitoires applicables à TDF; non retenu dans le vote unique - (p. 3249): sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF; dispositions transitoires), ses sous-amendements, sou-

tenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° 1785 ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) ; n° 1784, n° 1786 à n° 1789, et n° 986, soutenu par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique - (p. 3251) : son sous-amendement n° 989, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenu dans le vote unique - (p. 3252) : ses sous-amendements n° 988, n° 990 et n° 991, soutenus par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique - (p. 3253) : son sous-amendement n° 992, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; non retenu dans le vote unique - (p. 3254) : son sous-amendement n° 1765, soutenu par M. Louis Perrein ; retiré - (p. 3256) : sur les dispositions transitoires applicables à TDF, ses amendements n° 985 et n° 987, soutenus par M. Louis Perrein ; non retenus dans le vote unique ; et n° 993, soutenu par M. Dreyfus-Schmidt ; retiré - Après l'art. 98 (p. 3257) : son amendement n° 994, soutenu par M. Louis Perrein : maintien de l'affiliation à l'IRCANTEC des personnels de TDF ; retiré - Art. 99 : son amendement de suppression n° 997, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel ; retiré - (p. 3258) : sur le même objet, ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 999 ; adopté lors du vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271) ; et n° 1000 ; retiré - Art. 106 (p. 3261) : son amendement de suppression n° 1011, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : abrogations diverses ; non retenu dans le vote unique - Art. 107 (p. 3262) : son amendement de suppression n° 1014, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : abrogation des articles de la loi de 1982 relatifs aux compétences de la Haute Autorité ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3282) : rôle de l'opposition au sein du Parlement - Action de la majorité sénatoriale entre 1981 et 1986 - Importance de la loi de 1982 pour l'indépendance de l'information - Service public et privatisation - Vote bloqué - Nombre d'amendements déposés par le groupe socialiste - (p. 3283) : respect du règlement - Adoption de certains amendements du groupe socialiste - Opposition de la majorité des Français à la privatisation de TF1 - Déréglementation des télécommunications - Rôle du Sénat - Avenir de la SFP, de l'INA et de TDF - Situation des personnels du service public - Liens entre l'information et le pouvoir politique - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Art. 3 : Art. 700-1 du code de procédure pénale (p. 3370) :** son amendement n° 43, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article énumérant les infractions qui, en relation avec une entreprise terroriste, entrent dans le champ d'application du projet de loi ; rejeté - (p. 3371) : son amendement n° 44, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de la mention des infractions connexes ; rejeté - Art. 700-2 (p. 3372) : son amendement n° 45, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article centralisant à Paris les procédures judiciaires ; rejeté - (p. 3374) : son amendement n° 46, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 instituant une collégialité en matière d'instruction ; rejeté - Art. 700-8 (p. 3379, 3380) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 47 : suppression de cet article relatif à la prolongation de la garde à vue ; et n° 48 : aménagement de la prolongation de la durée de garde à vue par l'apport de nouvelles garanties ; rejetés - (p. 3381) : ses amendements n° 49 à n° 51, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt : procédure de garde à vue ; rejetés - Art. 700-9 (p. 3383) : son amendement n° 52, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu ; rejeté - Ses amendements n° 53 et n° 54, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt : amélioration des garanties entourant la perquisition ; rejetés - Art. 700-10 (p. 3386) : son amendement n° 55, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à la composition de la cour d'assises pour le jugement des infractions en matière de terrorisme ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)] - Suite de la discussion - (25 juillet**

1986) - Art. 1 (p. 3338, 3339) : ses amendements, soutenus par M. Félix Ciccolini, n° 28 : suppression de cet article rétablissant l'incrimination d'association de malfaiteurs ; et n° 29 : suppression de cette incrimination pour les délits de proxénétisme et de vol aggravé ; rejetés - Art. 5 (p. 3341) : son amendement n° 32, soutenu par M. Félix Ciccolini : application de la procédure de la comparution immédiate par décision du tribunal ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 3344) : son amendement n° 33, soutenu par M. Félix Ciccolini : mise en possession du tribunal de tous les éléments permettant de prononcer une peine de substitution ; rejeté - Art. 6 bis (p. 3346) : son amendement n° 34, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à la date de la nouvelle audience lorsque le prévenu ne consent pas à être jugé séance tenante ; rejeté - Art. 7 (p. 3350) : son amendement n° 35, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article portant la période de sûreté à trente ans dans le cas de condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée pour certains crimes graves ; rejeté - Art. 8 (p. 3354) : son amendement n° 36, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à la réduction de la période de sûreté et en particulier à l'aménagement de la période de trente ans ; rejeté - Art. 9 (p. 3355) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 37 : suppression de cet article relatif à la convocation en justice du prévenu ; et n° 38 : information du conseil du prévenu ; rejetés - Art. 10 (p. 3358) : son amendement n° 39, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression de cet article relatif à l'application du régime de la semi-liberté ; rejeté - Art. 11 (p. 3359) : son amendement n° 40, soutenu par M. Jacques Durand : suppression de cet article relatif au régime juridique de certains appareils de jeux ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Rapporteur - Avant l'art. 1 (p. 3399) :** son amendement n° 35, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : décision rendue dans un délai de huit jours à compter de la saisie de la juridiction ; rejeté - Art. 1 (suite) (p. 3400) : son amendement de suppression n° 37, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : intitulé ; adopté - Après l'art. 2 : son amendement n° 40, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : insertion d'un nouvel article dans le code de procédure pénal relatif aux destructions par explosifs, incendie ou tout moyen dangereux, dans le but de porter la terreur ; retiré - (p. 3401) : son amendement n° 41, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : perquisition et saisie de pièces à conviction sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu ; retiré - Art. 3 bis (p. 3402) : son amendement de suppression n° 57, soutenu par M. Félix Ciccolini : destruction par explosif des biens de l'Etat ; adopté - Art. 4 (p. 3405) : son amendement de suppression n° 58, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ; rejeté - Art. 5 (p. 3408) : son amendement n° 59, soutenu par M. Félix Ciccolini : interdiction de séjour ; rejeté - Art. 7 (p. 3411) : son amendement de suppression n° 63, soutenu par M. Félix Ciccolini : associations étrangères terroristes ; rejeté - Art. 6 (suite) (p. 3415) : ses amendements n° 60 et n° 62, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, sur les dispositions relatives aux repentis ; rejetés - Art. 8 (p. 3420) : son amendement de suppression n° 64, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : interdiction de l'apologie du crime terroriste ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 1 (p. 3435, 3436) :** sur les réductions de peines, ses amendements n° 11 à n° 14, soutenus par M. Félix Ciccolini ; rejetés - Art. 2 (p. 3438) : son amendement de suppression n° 15, soutenu par M. Félix Ciccolini : réduction du temps d'épreuve exigé pour la libération conditionnelle ; rejeté - Art. 4 (p. 3440) : sur le contrôle des décisions du juge de l'application des peines, ses amendements n° 17 à n° 19, soutenus par M. Félix Ciccolini ; devenus sans objet.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Art. 1 A (p. 3448) :** son amendement de suppression n° 9,

soutenu par M. Michel Darras : principe des contrôles d'identité ; rejeté - Art. 1 (p. 3449) : sur les contrôles d'identité préventifs, ses amendements, soutenus par M. Michel Darras, n° 10, de suppression, n° 11 et n° 12 ; rejetés - Art. 3 (p. 3454) : sur les sanctions, son amendement n° 13, soutenu par M. Michel Darras ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 3491) : sa motion n° 18, soutenue par M. Jean-Pierre Bayle, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Discussion générale (p. 3498) : immigration - Action du Gouvernement précédent - Causalité économique de l'immigration - Droits de l'immigration - Abrogation de l'oeuvre législative menée depuis 1981 - Reconduite à la frontière ; expulsion administrative - Lutte contre l'immigration clandestine et remise en cause des droits acquis - Assimilation entre immigration, délinquance et terrorisme - Plate-forme UDF-RPR : remise en cause du code de la nationalité - Immigrés de la deuxième génération - (p. 3499) : réaction des associations et des églises - Intégration des jeunes de la deuxième génération - Vote défavorable sur ce texte - Art. 1 (p. 3520) : ses amendements soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 42 de suppression ; conditions d'entrée sur le territoire français ; et n° 43 : référence à toutes les conventions internationales et non uniquement à celles dûment ratifiées et non dénoncées ; rejetés - (p. 3521, 3522) : ses amendements n° 44, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : suppression du contrôle des moyens d'existence pour l'accès au territoire français ; et n° 45, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : production des documents, visas et justifications pour l'entrée sur le territoire français ; rejetés - (p. 3523) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 46 : information de l'étranger sur ses droits dans une langue qu'il comprend ; rejeté et n° 47 : cas de mise en rapport de l'étranger avec son consulat par l'autorité administrative ; adopté - (p. 3524, 3525) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 48 : absence de rapatriement contre le gré de l'intéressé avant l'expiration du délai d'un jour franc ; cas de maintien dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ; rejeté ; et n° 50 : décision de refus d'accorder le droit d'asile prise par le ministre de l'intérieur après consultation du ministre des affaires étrangères ; retiré - Art. 2 (p. 3528, 3529) : ses amendements n° 51, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : délivrance de plein droit de la carte de résident ; et n° 52, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf en cas de menace pour l'ordre public ; rejetés - (p. 3530, 3531) : ses amendements n° 53, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : notion de menace pour l'ordre public ; et n° 54, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : notion de menace grave pour l'ordre public ; rejetés - (p. 3532) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 55, n° 56 et n° 57 : conditions de délivrance de la carte de résident en cas de mariage avec un Français ; rejetés - (p. 3533) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 58 : délivrance de la carte de résident à un étranger parent d'un enfant français résidant en France, sauf déchéance de l'autorité parentale ; et n° 59 : délivrance de la carte de résident aux personnes ayant possédé la qualité de Français et l'ayant perdu en raison du transfert de souveraineté de certains territoires ; rejetés - (p. 3534) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 60 : délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale ; et n° 62 : délivrance de la carte de résident aux étrangers nés sur le territoire français tel qu'il était en 1960 ou domiciliés sur un territoire devenu indépendant ; rejetés - (p. 3535) : son amendement n° 63, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : délivrance de la carte de résident à un étranger en situation régulière depuis plus de dix ans et suppression des dispositions relatives à la condamnation à la prison ferme ou avec sursis pour crime ou délit ; rejeté - (p. 3536) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 64 : augmentation de la durée de la peine de prison faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident ; et n° 65 : possibi-

lité de refus de la carte de résident en cas de condamnation à une peine d'emprisonnement au cours des cinq dernières années ; rejetés.

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3550) : son amendement de suppression n° 66, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : séjour prolongé hors du territoire national ; rejeté - (p. 3552) : sur le champ d'application de cet article, son amendement n° 67, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle ; devenu sans objet - Art. 4 (p. 3556, 3557) : ses amendements n° 68 à n° 70, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt : sanctions pénales en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France ; rejetés - Art. 5 (p. 3560) : son amendement de suppression n° 72, soutenu par M. Franck Sérusclat : procédure de reconduite à la frontière ; rejeté - (p. 3561) : son amendement n° 73, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : information immédiate de l'étranger, en instance de reconduite à la frontière, de ses droits dans une langue qu'il comprend ; rejeté - (p. 3562) : son amendement n° 74, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : dans certains cas, obligation faite à l'autorité administrative de mettre l'étranger en rapport avec son consulat ; adopté - (p. 3562, 3564) : sur la procédure de reconduite à la frontière, ses amendements n° 75 et n° 76, soutenus par M. François Autain, n° 77 et n° 79, soutenus par M. Franck Sérusclat ; rejetés - (p. 3567) : sur la décision d'expulsion, ses amendements, n° 80 de suppression, n° 81 à n° 83, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, et n° 84, soutenu par M. Franck Sérusclat ; rejetés - Cas particulier des départements d'outre-mer - Art. 8 (p. 3570) : sur la procédure d'expulsion, ses amendements n° 85 à n° 88, soutenus par M. Roland Grimaldi ; rejetés - Art. 9 (p. 3572) : son amendement de suppression n° 89, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion ; rejeté - (p. 3573, 3574) : sur le même objet, ses amendements n° 90 à n° 92, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 93, soutenu par M. Franck Sérusclat, n° 95, n° 96 et n° 98, soutenus par M. François Autain ; rejetés - Art. 10 (p. 3576) : son amendement de suppression n° 99, soutenu par M. Roland Grimaldi : procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue ; rejeté - Ses amendements, soutenus par M. Roland Grimaldi, n° 100 : expulsion en cas de danger pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique ; rejeté ; n° 101 : expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de dix-huit ans ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 14 de la commission ; et n° 102 : expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de seize ans ; devenu sans objet - Art. 11 (p. 3577) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière, ses amendements, n° 103 de suppression, n° 104, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, et n° 105, soutenu par M. Franck Sérusclat ; rejetés - Art. 12 (p. 3579) : son amendement n° 106 : tentative de soustraction à l'exécution d'un arrêté d'expulsion ; rejeté - (p. 3580) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Bayle, n° 107 : sanctions non applicables en cas d'impossibilité pour l'étranger de quitter le territoire français ; et n° 108 : interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum de trois ans ; rejetés - (p. 3581) : ses amendements, n° 109, soutenu par M. Franck Sérusclat : dispositions non applicables aux étrangers mineurs de dix-huit ans ; rejeté ; et n° 110, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : dispositions non applicables aux étrangers mineurs de seize ans ; retiré - Art. 13 (p. 3582) : son amendement de suppression n° 111, soutenu par M. Roland Grimaldi : assignation à résidence ; rejeté - Art. 14 : ses amendements, soutenus par M. Franck Sérusclat, n° 112 et n° 113 relatifs à la détention des mineurs dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ; rejetés - Art. 15 (p. 3584) : son amendement de suppression n° 115, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : caractère non motivé des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires ; rejeté.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Après l'art. 1 (p. 3622) : son amendement n° 78, soutenu par M. Robert Laucournet : instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent ; adopté - Art. 2 à 4 : ses amendements de

suppression n° 79, soutenu par M. Robert Laucournet ; n° 80 et n° 81, soutenus par M. Marc Boeuf : compétence en matière d'action sociale et de santé ; rejetés - Art. 8 (p. 3631) : sur la possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissoires, ses amendements, soutenus par M. Robert Laucournet, n° 83, n° 82 et n° 84 ; devenus sans objet - Art. 9 (p. 3647) : son amendement n° 87, soutenu par M. Robert Laucournet : dissolution du syndicat de communes prononcé par le représentant de l'Etat dans le département si la convention ci-dessus mentionnée n'est pas conclue avant le 15 octobre 1986 ; adopté - Art. 10 (p. 3648) : son amendement n° 88, soutenu par M. Robert Laucournet : recouvrement par les centres de gestion pendant la période intermédiaire des cotisations du centre de formation des personnels communaux ; adopté - Art. 11 (p. 3649) : sur les cotisations aux centres de gestion, ses amendements, soutenus par M. Robert Laucournet, n° 89 ; rejeté ; n° 90 ; adopté ; n° 91 ; devenu sans objet ; n° 92 ; retiré ; et n° 93 ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 479 (85-86)]** - (5 août 1986) - Avant l'art. 3 (p. 3703) : son amendement n° 2, soutenu par M. Marc Boeuf : rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ; rejeté - Art. 3 (p. 3704) : son amendement n° 3, soutenu par M. Gérard Delfau : application aux profits de constructions réalisés en 1985, de la contribution instituée au bénéfice de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ; rejeté - (p. 3705) : son amendement n° 4, soutenu par M. Gérard Delfau : application de la contribution aux revenus de capitaux mobiliers soumis à prélèvement libératoire ; rejeté - Art. 6 (p. 3706) : son amendement n° 5, soutenu par M. Gérard Delfau : augmentation de la décade sur la contribution au bénéfice des titulaires de revenus modestes ; rejeté - Art. 8 (p. 3707) : ses amendements n° 6 et n° 7, soutenus par M. Marc Boeuf : rétablissement du dispositif d'exonération adopté lors de l'institution de la contribution sociale de 1 % en 1983 ; rejetés - Art. 9 (p. 3708) : son amendement de suppression n° 8, soutenu par M. Marc Boeuf : relèvement de 0,7 % du taux de la retenue pour pension applicable aux fonctionnaires ; rejeté.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3728) : son amendement n° 100, soutenu par M. Robert Laucournet : suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale ; rejeté - Art. 13 (p. 3736) : son amendement de suppression n° 101, soutenu par M. Robert Laucournet : adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris ; rejeté - Art. 14 (p. 3737) : son amendement de suppression n° 102, soutenu par M. Robert Laucournet : mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale ; rejeté - (p. 3747) : taux d'intérêt des prêts consentis par la CAECL - (p. 3753) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Art. 15 (p. 3754) : son amendement n° 103, soutenu par M. Marc Boeuf : mandatement des dépenses de fonctionnement ; adopté - Après l'art. 19 (p. 3757) : son amendement n° 104, soutenu par M. Marc Boeuf : taxation de l'affichage publicitaire ; adopté après modification par le sous-amendement n° 116 du Gouvernement - (p. 3758) : son amendement n° 105, soutenu par M. Marc Boeuf : information des élus locaux sur toute modification de la législation fiscale locale ; rejeté - Après l'art. 23 (p. 3768) : son amendement n° 106, soutenu par M. Marc Boeuf : règles d'intervention du fonds de compensation de la TVA ; rejeté - Définition de la notion de travaux réalisés pour le compte de tiers - Après l'art. 8 (suite) (p. 3779) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) Art. 17 (p. 4124) : favorable à l'égalité de l'enseignement pour tous - Droits d'inscription trop élevés.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - (30 octobre 1986) - Question préalable (p. 4228, 4229) : sa motion n° 2, soutenue par M. Robert Laucournet, et tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4727, 4728) abaissement du Parlement et mise en oeuvre hâtive de la politique de classe du Gouvernement - Défense d'un libéralisme archaïque et sauvage - (p. 4729) : diminution d'impôts en faveur des ménages : avantage aux contribuables les plus riches ; compensation des exonérations par l'augmentation des cotisations sociales - Réduction de l'impôt sur les bénéfices distribués des sociétés et chute du budget de l'industrie : encouragement à l'investissement boursier ; faiblesse de l'investissement industriel français ; action du précédent gouvernement - Augmentation des importations due à la relance de la consommation au détriment de l'épargne et insuffisance de la production française - (p. 4730) : privatisation : difficulté d'absorption des capitaux mis sur le marché financier ; maintien de l'aide de l'Etat pour les entreprises vendues au capital privé - Répression - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4764) : son amendement n° I-55, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : rétablissement des tranches supérieures d'imposition ; réduction uniforme de l'impôt sur le revenu ; augmentation pour certains contribuables du taux de dégrèvement de la taxe d'habitation ; rejeté - (p. 4767) : ses amendements n° I-56 à n° I-61, soutenus par M. Gérard Delfau : barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement ; rejetés - Après l'art. 2 (p. 4777) : son amendement n° I-62, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : régime fiscal des dons faits à une fondation ou une association à caractère humanitaire agréée par le ministère de l'économie ; rejeté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 2 bis (p. 4795) : son amendement n° I-63, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : régime fiscal de versements effectués au profit de fondations ou d'associations d'intérêt général ; rejeté - (p. 4804 à 4806) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, ses amendements, soutenus par M. Robert Schwint, n° I-64 et n° I-65, n° I-67 à n° I-70 ; rejetés ; n° I-66 ; devenu sans objet - Après l'art. 4 (p. 4829) : son amendement n° I-71, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : taxe sur les salaires acquittée par les associations qui ont des employés ; rejeté - Art. 5 (p. 4830) : son amendement de suppression n° I-72, soutenu par M. Paul Loridant : suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 4836) : ses amendements n° I-73 et n° I-74, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, relatifs à l'imposition du bénéfice distribué et du bénéfice non distribué ; rejetés - Art. 10 (p. 4852) : son amendement n° I-75, soutenu par M. William Chervy : assouplissement des règles de la taxe sur la valeur ajoutée agricole ; retiré - Art. 12 (p. 4857) : sur l'assouplissement des modalités d'imposition des bénéfices réels agricoles, ses amendements, soutenus par M. William Chervy, n° I-77 et n° I-78 ; rejetés ; n° I-79 ; retiré.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4878) : son amendement de suppression n° I-81, soutenu par M. Marc Boeuf : mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs ; rejeté - (p. 4879 à 4882) : sur le même objet, ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° I-82 à n° I-86 ; rejetés - Après l'art. 14 (p. 4889) : son amendement n° I-87, soutenu par M. Marc Boeuf : déduction fiscale afférente aux dépenses d'entretien et d'équipement de sécurité ; rejeté - Avant l'art. 16 (p. 4892) : son amendement n° I-88, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : augmentation de l'abattement spécial en faveur des donations de titres à l'ensemble du personnel d'une entreprise ; extension des dispositions de cet article aux entreprises individuelles ; rejeté - Art. 16 (p. 4893) : son amendement n° I-89, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : réduction des droits de mutation affé-

rents aux cessions d'entreprises ou de la majorité des droits sociaux d'une société ; rejeté - **Art. 18** (p. 4903) : son amendement n° I-90, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : maintien de la déduction des primes afférentes à des contrats d'assurance-décès conclus entre 1950 et 1958 ; adopté - **Art. 20** (p. 4906, 4907) : ses amendements, n° I-91, soutenu par M. Jacques Carat : régime d'imposition des appareils automatiques ; suppression de l'intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA ; et n° I-92, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : déclaration avant le 1^{er} juillet 1987 de tous les appareils automatiques déjà installés ; rejetés - **Art. 23** (p. 4910, 4911) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Pierre Masseret, n° I-93 : suppression de la possibilité offerte aux entreprises de presse de déduire annuellement des provisions d'un montant égal à celui des bénéficiaires, sans obligation d'investissement ; et n° I-94 : dépôt d'un rapport gouvernemental préalable à la création d'un fonds de développement des entreprises de presse ; rejetés - **Après l'art. 23** (p. 4912) : son amendement n° I-96, soutenu par M. Gérard Delfau : mesures d'incitation fiscale à l'investissement populaire dans la presse ; retiré - **Après l'art. 27** (p. 4917) : son amendement n° I-97, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : rapport gouvernemental sur les mesures relatives à la renégociation des prêts souscrits par les collectivités locales ainsi que sur le montant des dotations budgétaires correspondantes ; retiré.

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5288) : problème de la construction de prisons privées - Nécessaire construction verticale après la seconde guerre mondiale - Problème de la construction de prisons par les entreprises privées et création de trois mille cinq cent quarante-cinq places nouvelles entre 1981 et 1986 - Rappelle les efforts entrepris depuis 1981 en matière de prévention - (p. 5289) : problème de la réinsertion des condamnés dans la société - Favorable à des centres de semi-liberté - Défavorable au renforcement de la répression qui met en péril le nécessaire lien entre la prévention et la répression.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5398) : son amendement n° II-21, soutenu par M. Charles Bonifay : financement des centres sociaux et socio-culturels ; rejeté.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5554, 5555) : son amendement n° II-53, soutenu par M. Gérard Delfau : financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles ; rejeté - (p. 5556) : son amendement n° II-54, soutenu par M. Robert Pontillon : majoration des crédits du centre national de la documentation pédagogique, CNDP ; rejeté - Diminution préoccupante des moyens de recherche pédagogique dans l'éducation nationale - (p. 5557) : son amendement n° II-55, soutenu par M. Germain Authié : maintien des postes de professeurs d'école normale gagé sur une réduction des crédits de formation continue des personnels de l'enseignement privé ; rejeté - (p. 5558) : ses amendements n° II-56, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : diminution des crédits accordés à l'enseignement privé afin de permettre le maintien de certains postes dans l'enseignement public ; et n° II-57, soutenu par M. Marc Boeuf : maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires ; rejetés - **Après l'art. 71 bis** (p. 5560) : son amendement n° II-59, soutenu par M. Gérard Delfau : dépôt annuel, en annexe du projet de loi de finances, d'un état récapitulatif des crédits affectés à l'enseignement professionnel et technologique ; rejeté.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5576) : son amendement n° II-58, soutenu par M. Gérard Delfau : augmentation de l'aide de l'Etat aux oeuvres universitaires ; rejeté.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5608) : son amendement n° II-44, soutenu par M.

Marc Boeuf : réduction des crédits figurant au titre III relatifs aux centres de vacances ; rejeté - (p. 5610) : son amendement n° II-42, soutenu par M. Marc Boeuf : réduction des crédits figurant au titre III relatifs à l'achat de matériel dont l'utilisation est inconnue ; rejeté - **Après l'art. 73** (p. 5611) : son amendement n° II-45, soutenu par M. Philippe Madrelle : dépôt d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'emploi fait en 1987 des fonds alloués au Fonds national pour le développement du sport, FNDS ; rejeté - Son amendement n° II-46, soutenu par M. Jules Faigt : rapport du Gouvernement informant le Parlement sur l'emploi en 1987 des fonds en provenance du pari mutuel urbain alloués au Fonds national pour le développement de la vie associative ; retiré.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 58 (p. 5815) : son amendement n° II-29, soutenu par M. René Régnauld : garanties des contribuables en matière de procédure ; rejeté - **Art. 59** (p. 5817) : son amendement n° II-30, soutenu par M. René Régnauld : aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu ; rejeté - (p. 5818) : son amendement n° II-31, soutenu par M. René Régnauld : actualisation des bases d'évaluation forfaitaire ; retiré - (p. 5819) : son amendement n° II-32, soutenu par M. René Régnauld : taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés ; rejeté - **Avant l'art. 60** (p. 5823) : son amendement n° II-33, soutenu par M. Roland Grimaldi : conditions d'exonération fiscale des entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 1987 et soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition ; rejeté - (p. 5825) : son amendement n° II-34, soutenu par M. Roland Grimaldi : extension du bénéfice du tarif des droits applicables en ligne directe aux donations d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales au profit de tiers ; rejeté - **Après l'art. 60** (p. 5828) : son amendement n° II-35, soutenu par M. Roland Grimaldi : dépôt d'un rapport par le Gouvernement dans les trois mois sur le bénéfice pour les entreprises de presse de tarifs postaux préférentiels pour leur diffusion ; rejeté - **Après l'art. 63** (p. 5837) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° II-36 : perception par les régions de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, à compter du 1^{er} janvier 1988 ; et n° II-37 : dépôt d'un rapport du Gouvernement retraçant les mesures prises pour permettre aux emprunteurs de renégocier les prêts au logement à des taux compatibles avec le ralentissement de l'inflation ; rejetés - **Après l'art. 65** (p. 5850) : son amendement n° II-38, soutenu par M. René Régnauld : extension aux collectivités locales de la faculté de récupérer la TVA sur les communications téléphoniques ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - Art. 1** (p. 5912) : sur la substitution de l'allocation pour jeune enfant à l'allocation au jeune enfant, ses amendements, soutenus par M. Marc Boeuf, n° 21, de suppression, et n° 22 ; rejetés - **Art. 2** (p. 5914) : son amendement de suppression n° 23, soutenu par M. Marc Boeuf : appréciation des conditions de ressources pour l'attribution de l'allocation pour jeune enfant ; rejeté - Ses amendements de coordination n° 24, n° 25 et n° 26 ; devenus sans objet - (p. 5915) : son amendement n° 27, soutenu par M. Marc Boeuf : conditions d'attribution de l'AJE ; rejeté - **Art. 3** (p. 5918) : son amendement de suppression n° 29, soutenu par M. Charles Bonifay : conditions d'octroi de l'allocation parentale d'éducation ; rejeté - (p. 5919) : son amendement n° 30, soutenu par M. Charles Bonifay : possibilité pour la personne qui a choisi une activité à mi-temps de l'exercer pendant toute la durée de l'allocation ; rejeté - (p. 5922) : ses amendements n° 31 et n° 32, soutenus par M. Charles Bonifay, relatifs aux règles de non cumul de l'APE avec les autres prestations familiales ; rejetés - **Après l'art. 3** : son amendement n° 33, soutenu par M. Charles Bonifay : harmonisation de la durée du congé parental d'éducation avec celle de l'allocation parentale d'éducation ; retiré - **Art. 4** (p. 5925) : son amendement de suppression n° 35, soutenu par M. Charles Bonifay : création de l'allocation de garde d'enfant à domicile gagée sur la suppression de nombreuses autres prestations familiales ; rejeté -

Art. 6 (p. 5928) : ses amendements de coordination n° 37 et n° 39 ; devenus sans objet - Son amendement n° 38, soutenu par M. Marc Boeuf : versement de l'allocation de garde d'enfant à domicile aux non bénéficiaires de prestations familiales subordonné à la surveillance sanitaire et préventive de l'enfant ; rejeté - **Art. 7** (p. 5929) : son amendement de suppression n° 40, soutenu par M. Marc Boeuf : règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers et de leur famille bénéficiaires de prestations familiales ; rejeté.

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Art. 8** (p. 5938) : son amendement n° 41, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article relatif aux simplifications et à la suppression de prestations ; rejeté - **Art. 10** (p. 5942) : son amendement n° 42, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article relatif aux dispositions transitoires concernant l'allocation au jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation ; rejeté - **Art. 13** (p. 5944) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 43 : suppression de cet article relatif aux dates d'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'attribution des droits ; et n° 44 : entrée en vigueur des dispositions relatives à l'allocation pour jeune enfant le 1^{er} avril 1987 ; rejetés - **Art. 14** (p. 5945) : son amendement n° 45, soutenu par M. Charles Bonifay : suppression de cet article relatif à la date d'effet des abrogations ; retiré.

- **Rappels au règlement** - (10 décembre 1986) (p. 5955) : au nom du groupe socialiste, s'associe à l'hommage rendu à la mémoire du jeune Malik Oussékine et condamne les violences policières.

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Estier : événements survenus à Paris du 4 au 7 décembre 1986** (11 décembre 1986) (p. 6039).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6136) : son amendement de suppression n° 23, soutenu par M. Marc Boeuf : conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés ; rejeté - **Art. 6** (p. 6144) : son amendement de suppression n° 11, soutenu par M. Marc Boeuf : modulation du forfait journalier hospitalier ; rejeté - **Art. 7** (p. 6148) : son amendement n° 12, soutenu par M. Marc Boeuf : rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale ; rejeté - **Art. 11** (p. 6160) : son amendement de suppression n° 15, soutenu par M. Marc Boeuf : prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics ; rejeté - **Art. 7 quater (suite)** (p. 6165) : son amendement de suppression n° 13, soutenu par M. Marc Boeuf : régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres ; rejeté - **Art. 13** (p. 6169) : son amendement de suppression n° 16, soutenu par M. Marc Boeuf : représentation des comités d'entreprises auprès des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes ; rejeté - **Art. 14** (p. 6170) : son amendement de suppression n° 17, soutenu par M. Marc Boeuf : révocation des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret ; rejeté - **Art. 16** (p. 6171) : son amendement de suppression n° 24, soutenu par M. Marc Boeuf : assurance contre les conséquences de la faute inexcusable ; rejeté - Après l'**art. 16** (p. 6172) : son amendement n° 25, soutenu par M. Marc Boeuf : validation législative des décisions prises par le Comité national de la recherche scientifique ; rejeté - (p. 6173) : son amendement n° 26, soutenu par M. Marc Boeuf : responsabilité civile introduite dans la réparation des accidents du travail ; rejeté - **Art. 17** (p. 6174) : son amendement n° 18, soutenu par M. Marc Boeuf : rétablissement de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité ; rejeté - **Art. 19** (p. 6176) : son amendement de suppression n° 19, soutenu par M. Marc Boeuf : surveillance des mineurs placés hors du domicile parental ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Art. 1** (p. 6208) : son amendement n° 40, soutenu par M. Charles Bonifay : possibilité pour un salarié menacé de licenciement de se faire assister

par une personne de son choix ; rejeté - **Art. 4** (p. 6212) : sur la sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement, ses amendements soutenus par M. Charles Bonifay, n° 42, n° 41 et n° 43 ; rejetés - **Art. 5** (p. 6213) : son amendement n° 44, soutenu par M. Charles Bonifay : non application des dispositions de l'article L. 122-14-5 aux licenciements des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise ; rejeté - **Art. 7** (p. 6215) : ses amendements n° 45 et n° 46, soutenus par M. Charles Bonifay, sur la fixation du nouveau régime des licenciements pour motif économique ; rejetés - **Art. 9** (p. 6218) : son amendement n° 47, soutenu par M. Charles Bonifay : recours à la commission paritaire de l'emploi lorsqu'il y a carence ou insuffisance de représentation de personnel au niveau de l'entreprise ; rejeté - **Art. 11** (p. 6219) : son amendement n° 48, soutenu par M. Charles Bonifay : fixation par décret de la part de l'obligation financière consacrée à la formation des salariés de l'entreprise non visés par un licenciement économique ; rejeté - **Art. 12** (p. 6221) : sur les délais d'expédition de la lettre de licenciement et rupture du contrat de travail, ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 49, 50 et 51 ; rejetés, et n° 52 et n° 53 ; retirés - Après l'**art. 13** (p. 6224) : son amendement n° 54, soutenu par M. Charles Bonifay : priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat pour les salariés licenciés pour raison économique ou ayant accepté un contrat de conversion ; rejeté - **Art. 14** (p. 6225) : sur les sanctions de l'absence de consultation des représentants du personnel, ses amendements n° 55 à n° 57, soutenus par M. Charles Bonifay ; rejetés - **Art. 21** (p. 6227) : son amendement de suppression n° 58, soutenu par M. Charles Bonifay : licenciements pour fin de chantier ; adopté - Son amendement n° 59, soutenu par M. Charles Bonifay : nouvelle rédaction de cet article relatif aux licenciements pour fin de chantier ; devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6231) : rappelle l'accord conclu le 21 octobre dernier entre le CNPF et la CFDT sur les licenciements économiques collectifs - Accord signé également par la CFTC et par FO - Loi du 3 juillet 1986 supprimant l'autorisation administrative de licenciement - Absence de modification aux accords existants - Réduction des possibilités de recours des travailleurs - Suppression du pouvoir de l'administration de suspendre les licenciements - Conseil de prud'hommes, seul recours pour les travailleurs - Possibilité pour le patronat de licencier comme il le veut et comme il l'entend - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Art. 2** (p. 6234) : son amendement n° 2, soutenu par M. Charles Bonifay : possibilité de constituer une section agricole unique lorsque le ressort d'un tribunal de grande instance comprend plusieurs conseils de prud'hommes ; retiré - **Art. 3** : son amendement de suppression n° 3, soutenu par M. Charles Bonifay : création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements ; rejeté - **Art. 10** (p. 6239) : son amendement n° 4 : réintégration automatique dans l'ancien emploi lorsque le licenciement a été prononcé sans cause réelle et sérieuse ; rejeté.

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6289) : liberté d'action et responsabilités des conseillers municipaux socialistes de Paris - Inconstitutionnalité de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - **Art. 2** (p. 6346) : son amendement n° 50, soutenu par M. Louis Perrein : réduction de 50 millions de francs des crédits de cet article relatif aux dépenses ordinaires des services civils ; rejeté - **Art. 6** (p. 6350) : son amendement n° 51, soutenu par M. René Régnault : réduction des crédits de paiement des postes et télécommunications de 3 150 000 000 de francs ; rejeté - Après l'**art. 9** (p. 6369) : son amendement n° 52, soutenu par M. Louis Perrein : établissement à compter du 1^{er} janvier 1987 d'un droit spécial d'enregistrement sur les titres mis en vente dans le cadre de la privatisation du secteur public ; rejeté - Avant

l'art. 10 : son amendement n° 53, soutenu par M. René Regnault : extension aux sportifs professionnels des dispositions qui sont d'ores et déjà appliquées à d'autres contribuables appartenant au monde de la culture et des arts ; rejeté - **Après l'art. 11 (p. 6374) :** son amendement n° 54, soutenu par M. René Regnault : non versement de la compensation lorsque la perte de produit fiscal au titre de la taxe professionnelle est inférieure à 3 000 F ; retiré - **Art. 17 (p. 6387) :** son amendement n° 57, soutenu par M. René Regnault : suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'aménagement des dispositions fiscales applicables en Nouvelle-Calédonie ; rejeté - **Art. 19 (p. 6390) :** son amendement de suppression n° 58, soutenu par M. René Regnault : taxe sur l'électricité ; rejeté - **Art. 20 (p. 6391) :** son amendement n° 59, soutenu par M. René Regnault : extension de l'exemption du paiement de la taxe spéciale d'équipement instituée dans le département de la Savoie destinée à financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver aux villages de vacances ; rejeté - (p. 6392) : son amendement n° 60 : suppression de la taxe après le remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1992 ; retiré - **Art. 22 (p. 6394) :** son amendement de suppression n° 61, soutenu par M. René Regnault : financement du fonds de garantie des calamités agricoles ; rejeté - **Art. 27 (p. 6404) :** son amendement de suppression n° 67, soutenu par M. René Regnault : mesure concernant les casinos ; rejeté - **Après l'art. 30 (p. 6407) :** son amendement n° 68, soutenu par M. René Regnault : report au 15 avril de la date limite du vote du budget primitif des groupements de communes ou au 30 avril l'année du renouvellement général des conseils municipaux ; adopté.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 6477) :** sa motion n° 8, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Art. 1 (p. 6539) :** ses amendements, soutenus par M. Jacques Bellanger, n° 4, n° 5, n° 3 : procédure de recours contre une décision du conseil de la concurrence ; rejetés - **Art. 2 (p. 6540, 6541) :** ses amendements, soutenus par M. Jacques Bellanger, n° 6 : délai de recours ; et n° 7 : juridiction compétente ; rejetés.

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme [n° 133 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 6519) :** sa motion n° 77, soutenue par M. Jean-Luc Mélenchon, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

MERLI (Pierre), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 113 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (ensemble une annexe) [n° 115 (86-87)] (15 décembre 1986) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 114 (86-87)] adopté par l'Assem-

blée nationale, autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971, portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures [n° 116 (86-87)] (15 décembre 1986) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Après l'art. 6 quater (p. 1589) :** son amendement n° 85, soutenu par M. Etienne Dailly : suppression du droit particulier acquitté par les bateaux battant pavillon étranger stationnant dans un port français ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4725, 4726) : effort de remise en ordre des finances publiques - Retour à l'orthodoxie budgétaire : réintégration des crédits débudgétés - Allègements fiscaux - Economies de dépenses : diminution des effectifs de la fonction publique - Réduction du déficit budgétaire - Maintien de priorités : approbation de la progression du budget militaire ; sécurité publique - Règlement en vue des problèmes des rapatriés - Fiscalité des ménages : insuffisance de la politique d'encouragement de la famille ; problème de l'égalité fiscale entre concubins et couples mariés - (p. 4727) : souhaite une aide fiscale à l'investissement - Collectivités locales : demande l'amélioration de la répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF ; réforme nécessaire de la taxe professionnelle ; conséquences pour la fiscalité locale de l'insuffisante compensation des transferts de compétences : entretien des lycées et collèges ; cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; demande l'abandon du principe de surcompensation institué en 1985 - Voter ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4883) : son amendement n° I-111, soutenu par M. Jacques Moutet : prorogation des mesures fiscales applicables aux travaux d'économie d'énergie ; retiré - **Après l'art. 16 (p. 4895) :** son amendement n° I-114, soutenu par M. Paul Robert : financement du débroussaillage de certains terrains ; retiré - Incendies de la forêt méditerranéenne.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Avant l'art. 9 (p. 6357) :** son amendement n° 2 : création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains ; adopté - (p. 6358) : débroussaillage, seule mesure efficace contre les incendies de forêts.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette), *secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la francophonie* (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5483) : hommage au rôle du Sénat dans les institutions - Action en faveur du développement de la coopération linguistique avec les interlocuteurs étrangers, notamment québécois et canadiens - Sommet francophone de février dernier et préparation du

prochain sommet de septembre 1987 à Québec - Mise au point d'un baccalauréat francophone - Aide à la scolarisation des enfants francophones - Informatisation scolaire à Madagascar - Extension du programme télévisé TV5 - Imbrication de la francophonie aux actions extérieures de l'Etat - Objectifs du secrétariat d'Etat : soutien aux manifestations populaires, ouverture vers la modernité francophone, création de centres d'échanges et de rencontres d'expression francophone - Meilleure prise en compte de la participation de l'outre-mer français au rayonnement de la francophonie dans le monde - Projet de festival du cinéma francophone aux Antilles et de l'espace francophone de la Villette - Francophonie multilatérale, multiraciale, multiculturelle permettant à la France d'être le trait d'union entre plus de quarante pays.

MIDY (Monique), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

N'était pas candidate aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître le génocide dont le peuple arménien fut victime en 1915 [n° 307 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - Droits de l'homme.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la mise en oeuvre de l'article 26 de la loi n° 82-526 du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs, en autorisant le juge à maintenir dans le logement un locataire de bonne foi menacé d'expulsion [n° 308 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - Baux.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 89 (JO Débats 12 juin 1986) (p. 1493) - Ministère : Affaires sociales - *Licenciements prévus à la Société SIC-SAFCO de Colombes (Hauts-de-Seine)* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1873) - Licenciements.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 141) : soutient l'amendement n° 96 de M. Paul Souffrin (exclusion de régions du champ d'application de cet article) - Difficultés économiques de la région Champagne-Ardenne - (p. 154) : se déclare opposée à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 268) : se déclare opposée à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de l'Aveyron.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 300) : soutient l'amendement n° 182 de M. Jacques Eberhard, relatif à

la rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail - (p. 322) : soutient l'amendement n° 207 de M. Marcel Rosette, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - Après l'art. 2 (p. 339) : son amendement n° 248 : consultation du comité d'entreprise avant toute période d'utilisation des modulations prévues par l'accord ou la convention ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 343) : son amendement n° 252 : chef d'entreprise devant consulter le comité d'entreprise ou les délégués du personnel préalablement à l'application de la convention étendue ou de l'accord collectif étendu visé à l'article L.212-8 ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Avant l'art. 1 A (p. 391, 392) : soutient l'amendement n° 66 de M. Charles Lederman (suppression de la condition d'un accord d'entreprise pour une dérogation à la règle du repos hebdomadaire dominical) - Vote unique sur les articles 2, 3 et 4 (p. 399, 400) : nombreux télégrammes de soutien des sections syndicales CGT - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 913) : soutient l'amendement n° 22 de Mme Hélène Luc (acquisition d'une qualification pour tous) - (p. 914) : soutient l'amendement n° 404 de Mme Hélène Luc (emploi des jeunes) - (p. 939) : soutient l'amendement n° 33 de M. Hector Viron (modifications des dispositions du code du travail et problème de la réduction de la durée légale du travail sans réduction de la rémunération) - (p. 940) : soutient l'amendement n° 420 de Mme Hélène Luc (amélioration des protections et des garanties sociales des salariés) - (p. 943) : soutient l'amendement n° 423 de M. Jacques Eberhard (modification des dispositions du code du travail afin que le contrat de travail conclu à l'issue du contrat d'apprentissage soit obligatoirement un contrat à durée indéterminée) et l'amendement n° 424 de M. Hector Viron (cas d'un changement de situation juridique de l'employeur) - (p. 947) : soutient l'amendement n° 37 de Mme Marie-Claude Beaudou (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée ou de travail temporaire) - (p. 948) : soutient l'amendement n° 39 de Mme Hélène Luc (exercice du droit de grève n'entraînant aucune suppression ou diminution des primes ou avantages sociaux dus aux travailleurs) - (p. 949) : soutient l'amendement n° 42 de M. Jean Garcia (conditions de report du contrat à durée déterminée) - (p. 951, 952) : soutient l'amendement n° 426 de M. Paul Souffrin (exclusion du champ d'application de cet article des activités relevant du secteur de la santé).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 972) : soutient l'amendement n° 436 de M. Jean Garcia (prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs des entreprises pour l'application des dispositions relatives aux comités d'entreprise) - (p. 1012) : soutient l'amendement n° 45 de M. Hector Viron (contrôle par les comités d'entreprise de l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1014) : soutient l'amendement n° 49 de M. Charles Lederman (paiement des heures supplémentaires) - (p. 1022) : soutient l'amendement n° 51 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales dans les départements d'outre-mer) - (p. 1025) : soutient l'amendement n° 55 de Mme Hélène Luc (démocratie dans l'entreprise).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 1 (p. 1060) : son amendement de suppression n° 3, soutenu par M. Pierre Gamboa : habilitation en matière de prix et de concurrence ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1061) : son amendement n° 5, soutenu par M. Jacques Eberhard : modification mais non abrogation des ordonnances de 1945 ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1070) : ses amendements, n° 8, soutenu par M. Pierre Gamboa : mesures du Gouvernement en matière de lutte contre les mouvements de capitaux vers l'étranger ; et n° 9, soutenu par M. Fernand Lefort : création et composition d'un comité régional pour le développement de l'emploi

et la coopération entre les entreprises ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1071) : son amendement n° 10, soutenu par M. Jacques Eberhard : association des salariés à l'orientation économique des entreprises et à l'application du droit de la concurrence ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1072) : ses amendements, n° 11, soutenu par M. Pierre Gamboa : lutte contre la spéculation foncière et immobilière et contre les frais improductifs dans la production et le commerce ; et n° 13, soutenu par M. Jacques Eberhard : participation des organisations de consommateurs et des syndicats de salariés dans les entreprises à la détermination des critères de formation des prix à la production et à la distribution ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1073) : son amendement n° 14, soutenu par M. Pierre Gamboa : coopérations entre producteurs nationaux et distributeurs favorisées par le Gouvernement afin de limiter les importations ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1074, 1075) : ses amendements, n° 15, soutenu par M. Fernand Lefort : action du Gouvernement contre les comportements abusifs en matière de prix et pour la mise en place de coopérations décentralisées entre les entreprises en vue de favoriser l'emploi ; n° 16, soutenu par M. Pierre Gamboa : statut de la commission de la concurrence : organisme consultatif ; et n° 17, soutenu par M. Pierre Gamboa : libération de la gestion des entreprises et protection de l'emploi par le Gouvernement ; non retenus dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Annexe à l'art. 4 (p. 1099) : son amendement n° 70, soutenu par M. Guy Schmaus : exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1111) : soutient l'amendement n° 75 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion des Assurances générales de France I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1116) : son amendement n° 79, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion des Assurances nationales, société française de capitalisation, de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1121) : son amendement n° 87, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Société centrale du groupe Union des assurances de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1124) : son amendement n° 89, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque de Bretagne de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1131) : son amendement n° 95, soutenu par M. Fernand Lefort : exclusion de la Banque industrielle et mobilière privée de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1140) : son amendement n° 105, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Banque Sofinco de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1189) : soutient l'amendement n° 132 de M. Jean-Luc Bécart (modalités juridiques et financières des transferts ou des cessions d'actions) - (p. 1194) : soutient l'amendement n° 135 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de l'alinéa relatif aux conditions de la régularisation des opérations intervenues préalablement à l'entrée en vigueur de la présente loi) - (p. 1197) : soutient l'amendement n° 136 de M. Jean-Luc Bécart (protection des salariés des entreprises à privatiser) - Art. 6 (p. 1206) : son amendement de suppression n° 441, soutenu par M. Fernand Lefort : régime transitoire applicable aux entreprises en instance de privatisation ; non retenu dans le vote unique (p. 1240).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 2 (p. 1522) :** son amendement n° 47, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article allégeant la participation des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et du logement social ; rejeté - Son amendement n° 48, soutenu par M. René Martin : augmentation du taux de la participation des entreprises à l'effort de construction ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1**

(p. 2105) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1059, soutenu par M. James Marson ; rejeté - Art. 2 (p. 2117) : sur l'amendement n° 118 de la commission, son sous-amendement n° 1070, soutenu par M. Charles Lederman.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 5 (p. 2216) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1082, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2249) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1090 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2375) : son amendement n° 1230, soutenu par M. Charles Lederman : absence de perquisition dans les entreprises ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - Soutient l'amendement n° 1229 de M. James Marson (cas de saisine du tribunal de grande instance par la CNCL et absence de procédure inquisitoriale) - (p. 2379) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), soutient le sous-amendement n° 1114 de Mme Rolande Perlican - (p. 2380) : soutient l'amendement n° 1231 de M. Jean Garcia (visites d'entreprises et protection du secret des sources de l'information).

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 32 (p. 2477) : son amendement n° 1300, soutenu par M. James Marson : proportion dans la programmation des services privés de la diffusion d'oeuvres originales d'expression française ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - Art. 33 (p. 2495) : son amendement n° 1305, soutenu par M. Pierre Gamboa : délivrance des autorisations de l'usage des fréquences par la CNCL : accord de la délégation parlementaire de l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2517) : soutient l'amendement n° 1316 de M. Paul Souffrin (présentation de déclaration de candidature par une organisation syndicale représentative au plan national) - (p. 2545) : soutient l'amendement n° 1328 de M. Guy Schmaus (prise en compte dans l'ordre : du pluralisme de l'expression française, du financement et de l'expérience acquise dans la définition des critères, avant l'appréciation de la commission, pour accorder les autorisations) - (p. 2546) : son amendement n° 1329 : prise en compte de l'expérience acquise, par le candidat dans les activités de communication pour l'attribution des autorisations par la commission ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2573) : soutient l'amendement de suppression n° 36 de M. James Marson (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre) - (p. 2612) : sur le même objet, son amendement n° 1354, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 39 (p. 2711) : son amendement n° 1394 sur l'interdiction du prête-nom, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (p. 2712).

- **Rappel au règlement - (12 juillet 1986) (p. 2769) :** intervention brutale des CRS à l'entreprise Thomson-Alcatel de Colombes - Atteinte intolérable aux droits des salariés de la téléphonie française.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2770, 2771) :** soutient l'amendement de suppression n° 48 de M. James Marson (moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations) - (p. 2772) : soutient l'amendement n° 1426 de Mme Marie-Claude Beaudeau (sanctions applicables en cas de récidive pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) - (p. 2773) : soutient l'amendement n° 1428 de M. Louis Minetti (suppression de l'alinéa relatif au recours administratif suspensif) - (p. 2775) : sur les sanctions prononcées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations, soutient l'amendement n° 1430 de M. Jacques Eberhard - (p. 2776) : soutient l'amendement n° 1433 de M. Guy Schmaus (saisine du procureur de la République) - **Art. 47 (p. 2777 à 2779) :** soutient l'amendement de suppression n° 49 de M. James Marson (services soumis au régime de la déclaration préalable) - Sur le même objet, son amendement n° 1434 ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) et soutient les amendements n° 1435 de M. Jean Garcia et n° 1436 de M. Serge Boucheny - **Vote unique sur les articles 46 et 47 (p. 2780) :** groupe communiste opposé à l'adoption de ces deux articles.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2858) : sur l'amendement n° 211 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), soutient le sous-amendement n° 1155 de M. James Marson - (p. 2874) : soutient les amendements n° 1522 de M. Fernand Lefort (obligations minimales du cahier des charges : part de la production nationale dans la programmation des oeuvres cinématographiques), n° 1523 de M. Ivan Renar (obligations minimales du cahier des charges et limitation à la concentration dans les médias) et n° 1524 de M. Jean-Luc Bécart (obligations minimales du cahier des charges et participation par la société reprenneuse de TF1 à la résorption du déficit de TDF) - (p. 2876) : vote défavorable sur cet article - **Privatisation de TF1 - Charges des services publics - Zone de couverture de TF1 - Pluralisme de l'information - Art. 63 (p. 2883) :** sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient le sous-amendement n° 1690 de M. Charles Lederman.

- **Proposition de loi tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urbanisme [n° 448 (85-86)] - (16 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2851) :** retard dans la mise à disposition du rapport de la commission des lois - Dépôt par le Gouvernement de neuf sous-amendements sur un amendement de la commission - Problème de la disponibilité des sols et historique de la réglementation ; droit de l'urbanisme - Règle de constructibilité limitée - Plan d'occupation des sols, POS - Droit de préemption urbain - (p. 2852) : incidences du libéralisme sur le problème foncier et immobilier - Crise du bâtiment - Décentralisation - Conséquences de la spéculation - **Vote défavorable sur cette proposition de loi - Art. 2 (p. 2854) :** se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 1 de M. René Régnauld (report d'application du droit de préemption urbain) - Logement social et effets négatifs de la déréglementation - **Vote défavorable sur l'ensemble du texte.**

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 65 (p. 2922) :** sur l'amendement n° 215 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats à la reprise de TF 1 d'un projet d'exploitation du service), soutient le sous-amendement n° 1693 de M. James Marson - **Art. 66 (p. 2934) :** sur l'amendement n° 218 de la commission (soumission de la société aux dispositions prévues par le projet de loi), soutient le sous-amendement n° 1697 de M. James Marson - Soutient l'amendement n° 1542 de M. Jean-Luc Bécart (missions de service public des sociétés remplaçant TF 1).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) Art. 71 (p. 2976) : favorable à la collaboration entre le secteur audiovisuel et l'industrie cinématographique - Défavorable à l'ensemble de ce projet - Disparition du service public de la radio-télé-

sion - Opposée à la privatisation de TF1 - Dangers pour la création artistique - Pluralisme et liberté des télévisions responsables de la mort du cinéma italien - Importance de l'audience du cinéma américain en Italie et en Europe - **Art. 73 (p. 3000) :** son amendement n° 1556, soutenu par M. James Marson relatif à la sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Après l'art. 83 (p. 3043) : son amendement n° 1587, soutenu par M. Charles Lederman : période de préavis en cas de résiliation d'un contrat de réalisation ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 84 (p. 3045) :** soutient l'amendement de coordination n° 1588 de M. Jacques Eberhard - **Après l'art. 87 (p. 3049) :** soutient l'amendement n° 1594 de Mme Rolande Perlican (institution d'une clause de conscience pour les réalisateurs professionnels) - **Art. 89 (p. 3050) :** sur les dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon, son amendement de coordination n° 1597, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique - **Après l'art. 89 (p. 3052) :** soutient l'amendement n° 1598 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rémunération des oeuvres réalisées, mais non diffusées ; droits de reproduction ou de rediffusion) - **Après l'art. 96 (p. 3065) :** soutient l'amendement de codification n° 1614 de Mme Danielle Bidard-Reydet (droits et situation sociale des réalisateurs professionnels) - **Art. 29 (p. 3081) :** sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, son amendement n° 1278, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3170) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, son amendement n° 1467, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 54 (p. 3203) :** sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, son amendement n° 1489 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

MILLAUD (Daniel), sénateur de la Polynésie française (UC).

Nommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre du conseil d'administration de la Société de radiodiffusion et télévision pour l'outre-mer (JO Lois et décrets 18 juillet 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration de la Société nationale de radiotélévision française d'outre-mer (RFO) (JO Lois et décrets 4 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française [n° 187 (85-86)] - (16 juin 1986) - Discussion générale (p. 1651) :** nécessité d'actualiser le code du travail d'outre-

mer institué en 1952 - Loi de 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française reconnaissant aux autorités de l'Etat la compétence en matière de principes généraux du droit du travail - S'interroge sur l'application dans le territoire des conventions internationales du travail ratifiées par la France - Consultation de l'Assemblée territoriale sur un avant-projet différent du texte en examen - Dispositions pénales - Absence de solution au problème primordial en Polynésie française, à savoir de réserver la priorité de l'emploi aux originaires du territoire - Malgré certaines réserves, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi - Après l'art. 2 (p. 1655) : son amendement n° 52 : création, composition et mode de fonctionnement de la commission consultative du travail ; rejeté - Art. 17 (p. 1657, 1658) : son amendement n° 55 : mesures temporaires prises par délibération de l'assemblée territoriale ; rejeté - Art. 27 (p. 1659) : son amendement n° 58 : dérogations à la durée maximale hebdomadaire du travail accordées aux entreprises par l'inspecteur du travail ; rejeté - Art. 28 (p. 1660) : son amendement n° 59 : définition du travail de nuit ; rejeté - Art. 35 (p. 1661) : s'interroge sur l'autorité compétente pour fixer la durée du congé d'allaitement - Art. 46 (p. 1663) : sur l'amendement n° 8 de la commission auquel il s'oppose (procédure de contrôle administratif de l'emploi ; compétences du territoire), son sous-amendement n° 64 ; rejeté ; - Art. 48 (p. 1664) : son amendement n° 66 : aide aux travailleurs privés d'emploi ; adopté (p. 1669) - (p. 1665) : demande de scrutin public - Art. 56 (p. 1666) : son amendement n° 67 : élection des délégués du personnel, après avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial ; adopté - Art. 59 (p. 1667) : son amendement n° 68 : constitution des comités d'entreprise, après avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial ; rejeté - Art. 68 (p. 1668) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (avis des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au plan territorial sur les demandes de congés de formation) - Art. 73 (p. 1671) : son amendement n° 69 : fixation par l'assemblée territoriale des règles de la procédure de conciliation, médiation et arbitrage ; rejeté - Art. 74 (p. 1673) : son amendement n° 70 : modalité de fixation de l'ancienneté minimum requise pour bénéficier du congé de formation ; rejeté - Art. 76 (p. 1675, 1676) : son amendement n° 72 : dispositions dérogatoires relatives aux gens de mer ; adopté - Après l'art. 124 (p. 1684) : sur l'amendement n° 50 de la commission (délais et modalités d'application de la présente loi), son sous-amendement n° 74 ; adopté - (p. 1685) : son amendement n° 73 : alignement du régime de sécurité sociale polynésien sur le régime métropolitain ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 12 (p. 1698, 1699) :** soutient les amendements de M. Louis Virapoullé, n° 82 (conditions de la réduction d'impôts pour les investissements dans les départements d'outre-mer) et n° 83, rédactionnel.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2382, 2383) :** article 74 de la Constitution - Débat sur ce projet de loi avant réception des avis des assemblées territoriales - Absence de participation aux votes.

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux en Polynésie française - Deuxième lecture [n° 441 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Art. 48 (p. 2585) :** favorable à des aides accordées aux personnes démunies d'emploi plutôt qu'aux seuls chômeurs.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5060) : difficulté d'apprécier le volume exact des transferts publics en Polynésie française - (p. 5061) : carences de l'Etat dans l'exercice de ses responsabilités : insuffisance du

nombre de magistrats ; difficile mise en place du tribunal administratif : demande la création de deux postes de juges administratifs à Papeete ; irrégularités dues à l'absence de contrôle effectif par la Cour des comptes : demande l'installation d'une chambre régionale des comptes - Annonce de la création de l'université française du Pacifique sans affectation de crédits à cet effet - Exclusion de la Polynésie du bénéfice des interventions de la CEE malgré les accords de Lomé ; perte de droits de douane sur les produits des pays étrangers du Marché commun ; crédits du fonds européen de développement, FED.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5644) : tribunal administratif de la Polynésie française créé par la loi du 6 septembre 1984 ne comportant que deux magistrats professionnels - Rôle de la juridiction administrative d'assurer l'équilibre des institutions territoriales - Problème identique à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte - (p. 5645) : volonté du Gouvernement de maîtriser les dépenses de fonctionnement, de réduire le déficit et d'alléger la pression fiscale de l'Etat - Absence de ressources financières nécessaires aux collectivités pour faire face à leurs nouvelles charges - Responsabilité des départements pour l'accueil des handicapés dans les foyers de vie - Progression des ressources des collectivités locales en provenance de l'Etat et augmentation de la dotation générale de décentralisation, DGD - Progression des crédits de la DGE - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement : grève générale en Polynésie (11 décembre 1986) (p. 6024).**

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 4 (p. 6142) :** soutient l'amendement n° 42 de M. Louis Virapoullé (prise en charge par l'Amexa des accidents dont sont victimes les exploitants dans l'exercice d'une activité secondaire non salariée non agricole).

MINETTI (Louis), sénateur des Bouches-du-Rhône (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) en remplacement de M. André Duroméa, démissionnaire (JO Lois et décrets 14 novembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (16 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des forêts méditerranéennes [n° 302 (85-86)] (25 février 1986) - Bois et forêts.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'utilisation des fonds publics dont ont bénéficié

les chantiers navals et plus généralement les entreprises relevant de la filière maritime, et de faire toutes propositions portant d'une part réparation des détournements de fonds et d'autre part en vue d'une nouvelle efficacité économique et sociale de la filière maritime [n° 528 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Industrie - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création d'un droit d'entrée sur les charbons importés des pays tiers [n° 41 (86-87)] (30 octobre 1986) - Énergie.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité servies par le régime de sécurité sociale dans les mines [n° 46 (86-87)] (30 octobre 1986) - Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant amélioration des retraites minières [n° 47 (86-87)] (30 octobre 1986) - Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à maintenir aux ayants-droit des affiliés au régime minier le bénéfice du régime spécial [n° 48 (86-87)] (30 octobre 1986) - Sécurité sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 11 de la loi de finances rectificative n° 73-1128 du 21 décembre 1973 à l'ensemble des travailleurs des mines, minières et carrières ayant fait l'objet d'une mesure de conversion [n° 49 (86-87)] (30 octobre 1986) - Sécurité sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice de la majoration de deux ans de la durée d'assurance vieillesse par enfant aux ayants-droit du régime minier [n° 50 (86-87)] (30 octobre 1986) - Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics accordés au groupe Boussac [n° 55 (86-87)] (30 octobre 1986) - Industrie.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'utilisation des fonds publics dont ont bénéficié les chantiers navals et plus généralement des entreprises relevant de la filière maritime, et de faire toutes propositions portant, d'une part, réparation des détournements de fonds et, d'autre part, en vue d'une nouvelle efficacité économique et sociale de la filière maritime [n° 56 (86-87)] (30 octobre 1986) - Industrie.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à développer l'agriculture française en améliorant les conditions de vie et de travail des exploitants agricoles familiaux [n° 57 (86-87)] (31 octobre 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des forêts méditerranéennes [n° 74 (86-87)] (17 novembre 1986) - Bois et Forêts.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 608 (JO Débats 3 avril 1985) (p. 93) - Ministère : Forêt - Bilan chiffré des incendies de forêts dans le Midi de la France - (Caduque : mars 1986) - Forêts.

n° 723 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3306) - Ministère : Premier ministre - Conséquences de l'affaire du « Rainbow

Warrior » pour les éleveurs français - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 724 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3306) - Ministère : Agriculture - Crise de la viande bovine - (Caduque : mars 1986) - Viande.

n° 725 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3306) - Ministère : Agriculture - Mesures pour remédier aux problèmes des éleveurs de moutons - (Caduque : mars 1986) - Élevage.

n° 726 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3306) - Ministère : Agriculture - Difficultés des agriculteurs frappés par la sécheresse - (Caduque : mars 1986) - Calamités agricoles.

n° 727 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3306) - Ministère : Agriculture - Crise du marché du porc - (Caduque : mars 1986) - Élevage.

n° 38 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 684) - Ministère : Droits de l'homme - Développement des atteintes aux droits de l'homme dans les entreprises - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Licenciements.

n° 39 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 684) - Ministère : Droits de l'homme - Aggravation des mesures répressives contre les travailleurs - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Droit du travail.

n° 40 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Droits de l'homme - Situation de la construction et de la réparation navales à la Ciotat (Bouches-du-Rhône) - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Constructions navales.

n° 41 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Droits de l'homme - Sanctions contre des cheminots du dépôt de Marseille Saint-Charles (Bouches-du-Rhône) - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

n° 45 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Droits de l'homme - Mesures pour éviter la banalisation du racisme à la télévision - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Racisme et antisémitisme.

n° 63 (JO Débats 23 mai 1986) (p. 832) - Ministère : Droits de l'homme - Révocation des responsables syndicalistes du bassin houiller des Cévennes - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1409) - Syndicats.

n° 92 (JO Débats 17 juin 1986) (p. 1687) - Ministère : Mer - Situation critique de la filière navale - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2069) - Constructions navales.

n° 93 (JO Débats 17 juin 1986) (p. 1687) - Ministère : Industrie - Situation des chantiers navals Normed de La Seyne et La Ciotat (Bouches-du-Rhône) - (Retirée : juin 1986) - Constructions navales.

n° 103 (JO Débats 27 juin 1986) (p. 2057) - Ministère : Agriculture - Coût financier des mesures de sauvegarde des forêts du Midi - (Réponse : JO Débats 28 juin 1986) (p. 2068) - Forêts.

n° 117 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3930) - Ministère : Agriculture - Problème de la tomate de conserve - (Réponse : JO Débats 25 octobre 1986) (p. 4044) - Fruits et légumes.

n° 123 (JO Débats 22 octobre 1986) (p. 3991) - Ministère : Affaires sociales - Situation des salariés du site naval de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) - Constructions navales.

n° 124 (JO Débats 22 octobre 1986) (p. 3991) - Ministère : Industrie - Mesures pour assurer l'emploi industriel dans le secteur de la construction navale - Constructions navales.

Questions orales avec débat :

n° 173 (JO Débats 13 décembre 1985) (p. 3897) - Ministère : Premier ministre - Atteintes aux droits de l'homme en France - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

n° 70 (JO Débats 21 juin 1986) (p. 1876) - Ministère : Premier ministre - *Coûts financiers des mesures de sauvegarde des forêts du Midi* - (Retirée : juin 1986) - Forêts.

n° 80 (JO Débats 8 octobre 1986) (p. 3879) - Ministère : Equipement - *Situation des forêts méditerranéennes* - Forêts.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 76, 77) : création d'emplois dans la région de Provence-Côte-d'Azur - Chantiers de la Ciotat - Diminution des heures supplémentaires et pertes de salaire - Chômage partiel - Modulation d'horaires à Eurotechnique du groupe Thomson-CSF - Travail dominical et de nuit - Réduction du nombre de postes - Action du patronat - Conditions de travail des employés des autobus et du métro de Marseille.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), ses sous-amendements n° 420, 421, 427, 429, 430 et 431 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; irrecevables aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 139 à 141) : ses amendements n° 94, soutenu par M. Pierre Gamboa, et n° 95 : exclusion des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées du champ d'application de cet article ; devenus sans objet - Difficultés économiques des régions concernées - (p. 145) : son amendement n° 101, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : exclusion de la région Auvergne du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - (p. 147 à 149) : ses amendements n° 103, n° 104 et n° 105 : exclusion des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Corse, du champ d'application de cet article ; devenus sans objet - (p. 155) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 243, 244) : soutient l'amendement n° 159 de M. Charles Lederman (heures dérogatoires obligatoires pour les seuls salariés volontaires) - Distinction entre les différentes catégories d'heures supplémentaires - (p. 245) : soutient l'amendement n° 161 de M. Charles Lederman (rémunération des heures non effectuées, en-deçà de la durée annuelle conventionnelle, par décision de l'employeur) - Loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives - (p. 246) : salaire minimum professionnel - (p. 266) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de la Meuse.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 288) : soutient l'amendement n° 300 de M. Marcel Gargar, relatif aux heures supplémentaires - (p. 329, 330) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 228 et 358, relatifs au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail - Après l'art. 2 (p. 339, 340) : son amendement n° 249 : heures non effectuées ne pouvant être rémunérées à un niveau inférieur à ce qui serait perçu par le salarié s'il était en chômage partiel ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 3 (p. 359, 360) : heures supplémentaires et repos compensateur - Code du travail - Action du patronat dans le Nord - Emploi dans la pétrochimie des Bouches-du-Rhône - Cas de Shell dans la localité de Berre.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 933) : soutient l'amendement n° 417 de Mme Hélène Luc (amélioration du placement des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'organisation d'un grand service public national de l'emploi)

- (p. 934) - soutient l'amendement n° 418 de M. Hector Viron (élargissement des compétences des comités locaux pour l'emploi).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Annexe à l'art. 4 (p. 1098) : son amendement n° 69, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Compagnie générale de constructions téléphoniques de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1114) : son amendement n° 78, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion des Assurances nationales, compagnie française d'assurance sur la vie de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1121) : son amendement n° 85, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Société centrale du groupe des Assurances générales de France de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1130) : son amendement n° 94, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : exclusion de la Banque Indosuez de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1140) : son amendement n° 104, soutenu par M. James Marson : exclusion de la Banque Scalbert-Dupont de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - (3 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 1290) : soutient l'amendement n° 9 de M. Jacques Eberhard (représentation proportionnelle intégrale) - Art. 2 (p. 1297) : soutient l'amendement n° 17 de M. Jacques Eberhard (révision des limites des circonscriptions : précision des délais) - Art. 4 (p. 1301) : soutient l'amendement n° 21 de M. Jacques Eberhard (suppression de cet article relatif à l'élection des députés des territoires d'outre-mer).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 21 (p. 1731) : son amendement n° 72, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau : suppression de cet article relatif au taux de la contribution des agriculteurs au fonds des calamités agricoles ; rejeté.

- **Question au Gouvernement : situation des chantiers navals** - (26 juin 1986) (p. 1985, 1986).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 15 (p. 2342) : son amendement n° 1220, soutenu par M. James Marson : recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2459) : son amendement n° 1287, soutenu par M. James Marson : principe de sauvegarde des ressources publicitaires de la presse écrite ; non retenu dans le vote unique (p. 2487).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2603) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1348, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 38 (p. 2673) : son amendement n° 1385, soutenu par M. Pierre Gamboa : concession de l'exploitation des réseaux par la CNCL ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) - (p. 2680) : son amendement n° 1388, soutenu par M. Pierre Gamboa : obligation liée à l'autorisation d'exploitation ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 41 (p. 2720) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, son sous-amendement n° 1134, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2773) : son amendement n° 1428 : suppression de l'alinéa relatif au

recours administratif suspensif ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 66** (p. 2935) : son amendement n° 1543, soutenu par M. James Marson : application des dispositions du projet de loi à la société TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 70** (suite) (p. 2969) : son amendement n° 1551, soutenu par M. Charles Lederman, relatif au maintien du contrat de travail des personnels des sociétés dont tout ou partie du capital est cédé par l'Etat ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 82** (p. 3041) : son amendement n° 1584, soutenu par M. Charles Lederman : envoi au Conseil national de la communication audiovisuelle d'un rapport annuel établi par les sections compétentes en matière de communication audiovisuelle des comités économiques et sociaux régionaux ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Après l'art. 82** : son amendement n° 1585, soutenu par M. Charles Lederman : résiliation d'un contrat de réalisation ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 53** (p. 3198) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1483, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 60** (p. 3242) : son amendement n° 1512, soutenu par M. James Marson : principes généraux du statut du personnel et des journalistes du secteur public de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (5 novembre 1986) - **Art. 35** (p. 4371) : caractère discuté du barème des loyers - Droit de tous les travailleurs à bénéficier de loyers modérés - **Art. 40** (p. 4378) : soutient l'amendement n° 280 de M. Charles Lederman (Commission nationale des rapports locatifs) - Remise en cause des droits collectifs des locataires - Commission nationale des rapports locatifs - **Après l'art. 40** (p. 4380) : se déclare favorable à l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet (création d'une commission départementale des rapports locatifs) - **Art. 41** (p. 4380, 4381) : soutient l'amendement de suppression n° 281 de M. Charles Lederman (conclusion des accords collectifs locaux) - Exclusion des bailleurs du secteur privé par l'article 41.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (7 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4480) : son intervention, présentée par M. Henri Bangou - Difficultés des relations entre producteurs et négociants de produits agricoles - Conditions nécessaires au bon fonctionnement des offices, créés en 1982 - Efficacité de l'Office national interprofessionnel des céréales, ONIC - Situation catastrophique du secteur agricole et alimentaire - (p. 4481) : dangers des ententes interprofessionnelles - Négociations agricoles internationales : accords du GATT, Marché commun - Conséquences négatives de l'élargissement du Marché commun sur l'économie agricole française - Production française déficitaire en céréales, en viandes bovine et ovine, ainsi qu'en fruits et légumes - (p. 4482) : relance de la production nationale - Limitation de certaines importations et intensification des exportations - Aide aux pays en voie de développement - Politique d'investissements et d'aides à l'installation des agriculteurs - Compétences des offices - Opposé à l'adoption de ce projet de loi - **Avant l'art. 1** (p. 4484) : son amendement n° 24, soutenu par Mme Paulette Fost : décisions de politique agricole prises au niveau national et international ; rejeté - **Art. 1** (p. 4485) : ses amendements n° 25 et n° 26, soutenus par Mme Paulette Fost : composition du Conseil supérieur d'orientation et de

coordination de l'économie agricole et alimentaire ; rejetés - **Avant l'art. 2** (p. 4505) : ses amendements n° 30 : mesures urgentes visant à améliorer le sort des agriculteurs ; et n° 31 : équilibre entre la production et la commercialisation ; réglementation des centrales d'achat ; rejetés - **Art. 2** (p. 4506) : ses amendements, soutenus par M. Ivan Renar, n° 32 : suppression de l'article 3 de la loi du 6 octobre 1982 relatif aux missions des offices d'intervention ; et n° 33 : contribution des offices d'intervention à l'amélioration des revenus agricoles des petites et moyennes exploitations ; rejetés - (p. 4508) : son amendement n° 34, soutenu par M. Ivan Renar : président du conseil d'administration d'un office élu en son sein par ledit conseil ; rejeté - **Art. 3** (p. 4511) : son amendement n° 35, soutenu par M. Ivan Renar : rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Après l'art. 10** (p. 4854) : son amendement n° I-148, soutenu par Mme Paulette Fost : rattachement au bénéfice agricole des recettes accessoires provenant de leur activité de tourisme à la ferme pour les exploitants agricoles soumis de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition ; rejeté - (p. 4854) : son amendement n° I-149, soutenu par Mme Paulette Fost : prise en compte de la situation particulière des régions de montagne et défavorisées pour la détermination du plafond prévu par la loi de finances pour 1986 ; rejeté - **Art. 13** (p. 4861) : sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles, son amendement n° I-151, soutenu par Mme Paulette Fost ; rejeté - **Après l'art. 13** (p. 4862) : son amendement n° I-181, soutenu par Mme Paulette Fost : prise en compte d'une base complémentaire d'imposition forfaitaire dans le cas où la valeur des récoltes levées porte des différences telles que la valeur moyenne ne saurait être représentative de l'ensemble des agriculteurs concernés ; rejeté.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Voir l'intervention de M. Jean-Luc Bécart (p. 5006).

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5210) : budget de continuité, médiocrité et pénurie - Diminution inacceptable du revenu des exploitants agricoles - (p. 5211) : décisions de la commission de Bruxelles en matière de quotas laitiers - Déficit de la balance commerciale agricole dans de nombreux domaines - Nombreuses disparitions d'exploitations agricoles - Régression des surfaces agricoles - Endettement excessif des agriculteurs - Absence de protection sociale pour de nombreux petits et moyens exploitants incapables de payer leurs cotisations - Recul des investissements dans l'agriculture ; chute massive des ventes de machines agricoles - Rappelle les promesses du Premier ministre avant son arrivée au Gouvernement - Politique d'autant plus condamnable que la malnutrition s'étend, notamment en France ; triste succès des Restaurants du coeur - Pénétration sur le marché français des produits étrangers, et notamment américains - (p. 5212) ; protectionnisme américain - Déficit de la balance commerciale en ce qui concerne les céréales et oléagineux - Budget de repli - Contribution croissante de la France à la CEE - Valorisation des productions agricoles - Créations d'emplois - Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5244) : insuffisance des mesures concrètes en faveur du développement de la forêt méditerranéenne - Nécessaire concertation entre les actions de prévention des risques, de protection et de restauration de la forêt - Reboisement - Débroussaillage.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5752) : compétitivité des chantiers navals français remise en cause par les aides accordées par les gouvernements italien et coréen à leurs propres chantiers - (p. 5756, 5757) :

avenir du secteur de la réparation et de la construction navales - Examen des crédits - Etat B (p. 5758 à 5760) : menaces de fermeture et de suppression d'emplois dans la plupart des chantiers de construction et de réparation navales - Responsabilité de l'Etat engagée dans certaines pertes de commandes - Abandon de la flotte française par les armateurs et le grand capital - Son amendement n° II-74 : participation financière de l'Etat à la prise de commande de navires à construire dans les chantiers navals français ; rejeté - Mesure gagée sur la suppression de la participation de l'Etat aux coûts sociaux liés à la restructuration des chantiers navals.

- Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6541) : transfert du contrôle de la concurrence de l'Etat à un conseil d'où sont exclus les petits commerçants indépendants et les consommateurs - Sacrifice des intérêts de ces derniers à la grande distribution - Dispositions répondant aux demandes du CNPF sous prétexte de réforme des ordonnances inadaptées de 1945 - Malgré l'aspect juridiquement acceptable du choix de la juridiction judiciaire pour les recours contre les décisions du conseil de la concurrence, abstention du groupe communiste sur ce projet de loi.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6538, 6539) : politique au service du capital et des privilégiés et au détriment de la jeunesse - Octroi de crédits supplémentaires à l'agriculture mais conséquences pour cette dernière des décisions de Bruxelles - Atteinte aux droits du Parlement - Voté du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

MIROUDOT (Michel), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

Est nommé membre du conseil d'administration de la société France Régions 3 (FR3) (JO Lois et décrets 4 décembre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66

(86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et Communication - Article 43 - Culture - [(n° 68 (86-87) tome I)] (17 novembre 1986).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : radios locales privées (24 avril 1986) (p. 589).

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1950) : dénonce l'invasion de la télévision par les séries américaines, depuis 1981 - (p. 1951) : création cinématographique - Transformation du secteur public indispensable pour des raisons politiques, techniques et culturelles - Désengagement de l'Etat des secteurs de la communication audiovisuelle et des télécommunications - Incohérence de la politique socialiste dans le domaine de la communication - Création de la 5^e chaîne - (p. 1952) : diminution de la capacité d'investissement des chaînes publiques en programmes et créations originales - Cahiers des charges des industries cinématographiques et des programmes audiovisuels - (p. 1953) : concurrence équilibrée entre secteurs public et privé - Coopération télévision théâtre.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5673) : erreurs et improvisations du précédent ministère de la culture ; absence de préparation de l'opération de l'Opéra de la Bastille ; financement du Grand Louvre ; déménagement des maquettes du musée des plans-reliefs à Lille - Crédits en projet : diminution des crédits consacrés aux grands chantiers - Préparation d'une loi-programme sur les monuments historiques et les sites archéologiques - Enseignements artistiques - Institut national de l'histoire de l'art - Situation financière des orchestres : réduction de crédits du collectif budgétaire de 1986 malgré la signature de contrats de plan - (p. 5674) : orchestres parisiens ; orchestres en régie municipale - Imprudence des engagements pris par le précédent ministre ; abandon du projet de centre national des arts culinaires - Avis favorable de la commission aux crédits proposés - Examen des crédits - Etat B (p. 5688) : intervient sur l'amendement n° II-80 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre III) - En tant que président du conseil d'orientation du Centre Georges Pompidou, rappelle l'importance des manifestations prévues pour le dixième anniversaire de ce dernier.

- Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6261) : regrette le dépôt tardif d'un amendement gouvernemental relatif aux crédits consacrés à la célébration du bicentenaire de la Révolution française

MISSOFFE (Hélène), sénateur du Val-d'Oise (RPR).

Elue sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

– Est nommée membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

Est nommée membre du Comité national des retraités et personnes âgées (*JO Lois et décrets* 16 décembre 1986).

– Est nommée membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - Suite de la discussion** - (28 octobre 1986) - Avant l'art. 1 (p. 4079) : se déclare opposée à l'amendement n° 71 de M. François Autain sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur.

– **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)]** - (8 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5901) : rappelle les propos tenus par M. Jacques Chirac, lors de sa déclaration de politique générale, relatifs à la famille et au redressement démographique - (p. 5902) : situation démographique de la France - Mesures fiscales et prestataires envisagés - Quotient familial - Politique du logement - (p. 5903) : critique les conditions d'attribution de l'allocation parentale d'éducation - Travail à temps partiel - Allocation de garde d'enfant à domicile - Création d'emplois de proximité - Simplification du dispositif des prestations familiales - Nouvelles conditions d'ouverture du droit aux prestations familiales des étrangers - (p. 5904) : urgence d'une nouvelle politique démographique, familiale et culturelle.

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Art. 8** (p. 5939, 5940) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux simplifications et à la suppression de prestations) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5948) : politique familiale et démographique française la plus dynamique parmi tous les pays du monde occidental - Nécessité d'importants prélèvements financiers et d'efforts considérables - Nouvelle allocation parentale d'éducation axée autour du troisième enfant - Nécessité pour les personnes concernées de quitter leur emploi à la naissance d'un troisième enfant pour toucher l'allocation parentale d'éducation - Importance de ce projet de loi - Absence de solution de rechange - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

– **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - **Art. 11** (p. 6162) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Claude Huriet, rapporteur (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982).

MOINET (Josy), sénateur de la Charente-Maritime (GD).

Nommé secrétaire du Sénat (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

– Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

– Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986) ; puis secrétaire (*JO Lois et décrets* 20 novembre 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse nationale des Banques (*JO Lois et décrets* 5 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 321 (85-86)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en vue d'éviter la double imposition des revenus, ensemble un protocole [n° 35 (86-87)] (30 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 435 (85-86)] autorisant la ratification de l'avenant à la Convention entre la République française et la République d'Autriche, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que dans celui de l'impôt sur les successions [n° 36 (86-87)] (30 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 531 (85-86)] autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les revenus, fait à Londres le 12 juin 1986 [n° 37 (86-87)] (30 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires étrangères** - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 1)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 15 (*JO Débats* 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : **Educations - Obligations des communes en matière de fréquentation scolaire - Finances locales.**

n° 36 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 684) - Ministère : **Transports - Financement de l'électrification de la ligne entre Poitiers et la Rochelle** - (Réponse : *JO Débats* 24 mai 1986) (p. 846) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF).**

n° 37 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 684) - Ministère : **Educations - Maintenance des matériels informatiques implantés dans les écoles primaires** - (Réponse : *JO Débats* 24 mai 1986) (p. 844) - **Enseignement élémentaire.**

Questions orales avec débat :

n° 35 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : **Affaires étrangères - Ressources propres de la CEE** - (Réponse : 28 mai 1986) (p. 864) - **Communauté économique européenne.**

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : obligations financières des communes en matière scolaire (24 avril 1986) (p. 595).**

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (27 mai 1986) (p. 864) : CEE ; insuffisance des ressources propres - Causalité de la rupture de l'équilibre interne du budget 1986 : chute du dollar, moindre rentabilité des recettes - Plafond de TVA - Politique agricole commune, PAC - Equilibre ressources charges - Conseil européen de Fontainebleau - Frein à la progression des dépenses ; exemple de la PAC - (p. 865) : acte unique européen - Fonds structurels - Exploitation des progrès scientifiques et technologiques ; coordination des programmes de recherche européens ; développement de nouvelles actions - Crise budgétaire et positions contradictoires des Etats membres - France, contributrice nette au budget de la CEE - Incidences de la relance de l'activité économique sur l'emploi.**

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1468) : projet visant à corriger le budget conformément aux nouvelles orientations politiques - Emploi et emploi des jeunes, objectifs prioritaires du Gouvernement - Nécessaire effort financier massif de l'Etat en faveur de l'éducation et de la formation des hommes - Absence d'embauche par les chefs d'entreprise malgré les adjurations du Premier ministre - (p. 1469) : suppression par l'Assemblée nationale de l'autorisation administrative de licenciement : chômeurs supplémentaires - Cohabitation : fragilité du pouvoir - Retour à l'anonymat des transactions sur l'or - Mesures fiscales susceptibles de détourner les épargnants des Sicav et des fonds communs de placement - Réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés distribués aux actionnaires - Défavorable à l'abrogation de l'obligation de payer par chèque des sommes supérieures à dix mille francs - Suppression inopportune de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Souhaite l'ouverture d'un débat sur la fiscalité applicable au capital et une refonte du régime fiscal applicable au revenu du capital et au revenu du travail - Important effort d'économie budgétaire - Désapprouve les annulations de crédits inscrits au budget de la recherche - (p. 1470) : amputation des crédits de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, Anvar - Annulation d'autorisations de programme frappant le CNRS, l'INSERM et l'INRA - Rigueur budgétaire devant être appliquée avec discernement - Conteste le prélèvement sur les fonds propres de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Diminution des ressources propres de la CAECL amputant sa capacité de prêt au bénéfice des collectivités locales - Incidence sur les taux pratiqués par la CAECL - (p. 1471) autonomie de la CAECL réclamant un renforcement de ses fonds propres, garant de sa capacité à conduire une politique de crédit adaptée aux besoins des collectivités locales - Dépôt avec les sénateurs du groupe de la gauche démocratique d'un amendement de suppression du prélèvement de deux milliards sur les fonds propres de la CAECL - Collectif visant à solder des engagements électoraux sans rapport avec la réalité - Au nom du groupe des sénateurs de la gauche démocratique, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.**

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 2 (p. 1522) : allègement de la participation des entreprises à la formation professionnelle et au logement social : question sur les ressources de substitution - Votera cet article - Art. 4 (p. 1532) : se déclare opposé à cet article créant un droit d'inscription aux concours de recrutement des fonctionnaires de l'Etat - Contradiction de cette disposition avec les mesures préconisées pour l'emploi des jeunes - Art. 6 (p. 1541) : son amendement n° 25, soutenu par M. Stéphane Bonduel : suppression de cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; non retenu dans le vote unique.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Après l'art. 8 (p. 3635) : s'abstiendra sur l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi (élection des bureaux de conseil général et de**

conseil régional) - (p. 3640) : importance de ce débat quant à l'avenir des enfants - Nombreux problèmes posés par l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 - Enseignement préélémentaire obligatoire - Cas des enfants d'une commune rurale dont les parents travaillent en ville ou travaillent sur place - Libre choix de l'école par les parents et effort inutile des municipalités - Se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur - (p. 3643) : fonctionnement des collèges à la charge des départements en l'absence de contribution financière des communes - (p. 3645) : se déclare opposé à l'amendement n° 74 de M. François Collet (compétence de la collectivité territoriale de rattachement pour la dénomination ou le changement de dénomination des établissements d'enseignement public) - Construction du pont de l'île de Ré - Interrogation sur les conditions d'application de cet amendement.

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 12 (p. 3731) : élaboration des statuts particuliers des fonctionnaires départementaux et régionaux - Recours à des agents contractuels - Abstention sur l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale) - Art. 14 (p. 3738) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 102 de M. André Méric (mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction territoriale) - Après l'art. 23 (p. 3764) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la dotation globale de fonctionnement) - Après l'art. 8 (suite) (p. 3777, 3778) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - Loi Falloux - Application de l'article 40 de la Constitution à cet amendement.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention entre la République française et la République d'Autriche en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que dans celui de l'impôt sur les successions [n° 435 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4660) : signature par le Gouvernement français d'un avenant à la convention conclue entre la France et l'Autriche en date du 8 octobre 1959 - Prise en compte de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF - Constate l'évolution défavorable en ce qui concerne l'échange de marchandises entre la France et l'Autriche - Caractère rétroactif de l'avenant - Suppression de l'IGF en France - (p. 4661) : interrogation sur l'utilité de cet avenant au-delà de la période ouverte par les régularisations - Sous réserve de ces quelques observations, se déclare favorable à cet avenant au nom de la commission des finances.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les revenus, fait à Londres le 12 juin 1986 [n° 531 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4663, 4664) : signature le 12 juin 1986 d'un avenant à la convention du 22 mai 1968 entre la France, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord qui régit leurs relations fiscales - Avenant concernant le secteur de la production et de la recherche d'hydrocarbures - Importance des ressources tirées de la fiscalité pétrolière pour le Gouvernement britannique - Au nom de la commission des finances, propose l'adoption de cet avenant.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques en vue d'éviter la double imposition des revenus (ensemble un protocole) [n° 321 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4664) : absence de texte de portée générale régissant à ce jour les relations fiscales entre la France et l'URSS - Préambule de la convention et référence aux accords d'Helsinki - Souligne le caractère inégal des échanges scientifiques tant en termes quantitatifs qu'en ter-**

mes qualitatifs entre les deux pays - Importance du déficit commercial de la France avec l'URSS en raison des importations d'hydrocarbures - Important déséquilibre en matière d'échanges de capitaux - Champ d'application de l'accord - Compétence de l'Etat de résidence pour la répartition du droit d'imposer sauf exception dont les représentations permanentes - Existence de cinq représentations permanentes soviétiques en France et de 26 sociétés françaises dites accréditées disposant de succursales en Union soviétique - Texte technique sans grande incidence sur le développement et l'équilibre qualitatif et quantitatif des échanges avec l'Union soviétique - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 3 (p. 4798) : son amendement n° I-184 : crédits de la dotation globale d'équipement des communes ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5485, 5486) : protection des personnels diplomatiques et des compatriotes résidant à l'étranger - Influence des variations des parités monétaires sur le budget du ministère - Présence et rayonnement de la culture française dans le monde - Redistribution des compétences entre le ministère des affaires étrangères et le ministère de la coopération - Budget du ministère des affaires étrangères représentant moins de 1 % du budget de l'Etat - Influence de la baisse du dollar sur le budget du ministère - Amélioration des crédits relatifs à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques - Relance de l'aide publique au développement - Revalorisation du montant des bourses accordé aux étudiants étrangers - Consolidation des prestations servies aux Français vivant à l'étranger - Informatisation des services du ministère et des consulats - (p. 5487) : extension des zones de réception de TV5 - Problème des personnels et des enseignants à l'étranger - Conséquence du rétablissement des visas - Financement de l'Institut du monde arabe - Nécessité de développer l'action extérieure de la France - Densité du réseau de consulats - Développement en France du mécénat d'entreprise - (p. 5488) : rappelle la tournée de l'Opéra de Paris au Japon - Encouragement du mécénat en faveur de l'action culturelle à l'étranger - Action en faveur de la promotion et de l'expansion économique à l'étranger - Densité et variété des réseaux bancaires - Budget de rattrapage - Souhaite la poursuite dans les années à venir de l'effort entrepris - Se déclare favorable à l'adoption du projet du budget du ministère des affaires étrangères pour 1987 - Avant l'art. 66 A (p. 5515) : son amendement n° II-8 : limitation de l'emploi des détachés budgétaires lorsqu'il existe des possibilités de recrutement local ; retiré.

MONORY (René), sénateur de la Vienne (UC).

Puis ministre de l'éducation nationale (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

Cessation du mandat le 20 avril 1986 (JO Lois et décrets 21 avril 1986).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

Cessation de mandat le 1^{er} novembre 1986 (JO Lois et décrets 4 novembre 1986).

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes jusqu'au 21 avril 1986.

En qualité de ministre de l'éducation nationale

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]* (11 juillet 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Chaumont : intentions du Gouvernement en matière scolaire (24 avril 1986) (p. 583, 584).

Question au Gouvernement, de M. Paul Séramy : amélioration de la qualité de l'enseignement (29 mai 1986) (p. 977, 978).

- Question au Gouvernement, de M. Max Lejeune : situation des communes rurales en matière d'éducation (29 mai 1986) (p. 990, 991).

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Bayle : enseignants français en RFA (26 juin 1986) (p. 1989, 1990).

- Question au Gouvernement, de M. Paul Séramy : reprise des mises à disposition (16 octobre 1986) (p. 3902, 3903).

- *Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]* - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3999) - Complémentarité entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche - Accroissement du rôle des professeurs dans les conseils des universités - Autonomie - Introduction de nouvelles sources de financement : déductions fiscales pour les entreprises effectuant des versements aux universités ; pratique de la sponsorship favorable aux échanges entre le monde économique et l'université.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5524) : conditions démocratiques d'adoption du projet de loi Devaquet au Sénat, lors de la première lecture - Texte voté à une large majorité - Regrette la politisation du mouvement des étudiants et lycéens - Orientations de la politique gouvernementale en matière d'enseignement scolaire - Qualité de l'enseignement - Adaptation de la formation à l'évolution technologique - (p. 5525) : déconcentration des instances de décision - Ouverture de l'école sur les entreprises et la société - Renforcement des lycées professionnels - Valorisation de la fonction d'instituteur - (p. 5526) : mesures catégorielles - Création dans chaque école d'un poste de maître directeur - Recrutement dans les collèges des seuls certifiés et agrégés - Création d'une direction de personnels de direction, d'une direction de l'information et de la communication - (p. 5527) : transformation du brevet des collèges - Rénovation des collèges et aménagement des horaires - Création de postes et progression du nombre d'heures de cours dans les lycées - Concertation avec les proviseurs sur la conversion éventuelle d'heures de cours en heures d'étude surveillée ou dirigée permettant aux élèves de s'initier au travail personnel - (p. 5528) : financement des lycées : modalités de répartition de la dotation de décentralisation accordée aux régions - Développement de nouvelles structures, notamment BTS et IUT - Enseignement privé : évaluation et prise en charge du forfait d'externat ; encadrement dans les collèges ; équipement informatique - Modernisation du ministère de l'éducation nationale - Remplacement de nombreux manuels scolaires - (p. 5529) : recrutement des élèves institu-

teurs - Importance des mises à disposition dans le circuit péri-éducatif - Personnels non enseignants : mise en place d'une véritable politique de formation (utilisation des moyens modernes de communication, recours aux stages) - (p. 5543) : formation des instituteurs - Encadrement dans les écoles - (p. 5552) : problème des instituteurs dans les communes rurales - Diminution des postes dans les collèges - Financement régional des investissements dans les lycées - Programme de construction de lycées - Augmentation des postes d'inspecteur général, d'inspecteur pédagogique régional, du nombre des agrégés et des professeurs certifiés - Devenir des écoles normales - Développement de la culture chez le jeune enfant - (p. 5553) : enseignement privé - Formation continue - Evolution des crédits consacrés aux enseignements professionnels et technologiques - Développement des filières BTS et IUT - Suppression des mis à disposition compensée par des mesures financières - Diminution de postes d'élèves instituteurs en raison de la réduction de leur période de formation - Informatisation de la gestion administrative - Enseignement à Wallis-et-Futuna et à l'étranger - (p. 5554) : favorable à toute amélioration de la situation des enseignants français en poste à l'étranger - S'engage à doubler les crédits alloués pour les manuels scolaires, excellent moyen de diffusion de la culture française à l'étranger - Examen des crédits - Etat B (p. 5555) : s'oppose à l'amendement n° II-53 de M. André Méric (financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles) - (p. 5557) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° II-54 (majoration des crédits du centre national de la documentation pédagogique, CNDP) et n° II-55 (maintien des postes de professeurs d'école normale gagé sur une réduction des crédits de formation continue des personnels de l'enseignement privé) - (p. 5558, 5559) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° II-56 (diminution des crédits accordés à l'enseignement privé afin de permettre le maintien de certains postes dans l'enseignement public) et n° II-57 (maintien des personnels mis à disposition des associations parascolaires) - Après l'art. 71 bis (p. 5560) : s'oppose à l'amendement n° II-59 de M. André Méric (dépôt annuel, en annexe du projet de loi de finances, d'un état récapitulatif des crédits affectés à l'enseignement professionnel et technologique).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon : concertation engagée par le ministre de l'éducation nationale (11 décembre 1986) (p. 6026).

MONT (Claude), sénateur de la Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - [(n° 70 (86-87) tome 1)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 673 (JO Débats 24 juillet 1985) (p. 1982) - Ministère : Justice - Suppression du tribunal de grande instance de Montbrison (Loire) - (Caduque : mars 1986) - Justice.

INTERVENTIONS

- Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres - (24 juin 1986) (p. 1892) : développement d'une politique textile européenne depuis 1973 - Renouvellement de l'accord multifibres - Protectionnisme - Marché communautaire avec les pays dits « préférentiels » - (p. 1893) : avenir de l'industrie française du textile et de l'habillement - Renouvellement et modernisation de l'appareil de production - Plan textile.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5488) : augmentation des crédits de ce budget et faiblesse par rapport à l'ensemble du budget global de l'Etat - Politique de rigueur du Gouvernement - Incidence des mouvements monétaires - Transfert de compétences et redistribution des crédits de coopération - Construction de l'Institut du monde arabe - Réduction des dépenses d'assistance et de solidarité - Accroissement des crédits de l'informatisation de l'administration centrale et des consulats - Professionnalisation du personnel - (p. 5489) : abrogation de la possibilité de promotion au rang de ministre plénipotentiaire des chefs de mission diplomatique - Titularisation des agents contractuels - Augmentation du nombre d'ambassades ou de légations - Non respect par les soviétiques des accords SALT et des traités sur les systèmes antimissiles - Conférence sur le désarmement en Europe ouverte le 17 janvier 1984 et adoption le 22 septembre 1986 d'un accord prévoyant et organisant l'inspection obligatoire des mouvements de troupes de l'Atlantique à l'Oural - Réunion de MM. Reagan et Gorbatchev les 11 et 12 octobre à Reykjavik - Interrogation sur les résultats de cette entrevue - Importance du problème de la sécurité collective - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5646) : collectivités locales dépendantes des décisions de l'Etat et des interventions du pouvoir réglementaire - Réclamation d'un examen par l'association des maires de France de l'ensemble de la répartition des ressources publiques, compte tenu de l'action des communes - Problème de la dotation globale d'équipement, DGE, créée en 1982 et destinée à se substituer à terme aux subventions particulières d'équipement de l'Etat - (p. 5647) : promesse d'une progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF, de 2,57 % pour 1986.

MONTALEMBERT (Geoffroy de), sénateur de la Seine-Maritime (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président d'honneur.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Est nommé membre du comité de contrôle du Fonds forestier national (JO Lois et décrets 18 décembre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

DÉPÔTS

Allocution prononcée par le Président d'âge du Sénat [n° 1 (86-87)] (2 octobre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - III - Aménagement du territoire - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 19)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 561) : affirme sa confiance en M. Jacques Chirac, Premier ministre, et à l'ensemble de son Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Vice-président de la commission des finances - Art. 3 (p. 1047) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 192 (prise en compte des sommes versées au titre de la participation dans le calcul des indemnités de licenciement versées à un salarié victime d'un accident du travail, en cas de licenciement, en méconnaissance des dispositions légales) et n° 193 (prise en compte des sommes dues au titre de la participation dans la rémunération totale servant à déterminer l'indemnité de congés payés) - (p. 1048, 1049) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 195 (intégration de la durée du congé sabbatique dans le calcul de l'ancienneté ouvrant droit à participation) et n° 196 (absence de prise en compte du sexe des employés dans la définition des conditions d'accès à la participation) - (p. 1050, 1051) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 197 (droits des travailleurs étrangers en France en matière de participation), n° 198 (inclusion des sommes dues au titre de la participation dans les indemnités de licenciement), n° 199 (paiement des sommes dues aux salariés au titre de la participation, de préférence à celles dues aux fournisseurs) et n° 200 (choix volontaire du salarié de souscrire à la participation) - (p. 1054) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 61 (présence avec voix délibérative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes) et n° 62 (participation avec voix délibérative des représentants des salariés actionnaires et des représentants du comité d'entreprise), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 201, 202, n° 203 relatifs à la présence avec voix consultative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes, n° 205 (statut des représentants de salariés) et n° 204 (mesures d'incitation économique et fiscale afin de favoriser le développement de la représentation des salariés au sein des

conseils d'administration ou de surveillance) - (p. 1055) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Jean-Luc Bécart (extension de la loi de démocratisation du secteur public aux entreprises de second rang et diminution des seuils d'application de la loi en matière de salariés) - Art. 1 (p. 1061) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 3 de Mme Monique Midy et n° 144 de M. André Méric (habilitation en matière de prix et de concurrence), ainsi qu'à l'amendement n° 145 de M. André Méric (concurrence et droits des consommateurs) - (p. 1062) : s'oppose aux amendements n° 5 de Mme Monique Midy (modification mais non abrogation des ordonnances de 1945), n° 4 de M. Jean-Luc Bécart (limitation du champ d'application de cet article) et n° 146 de M. André Méric (exclusion du champ d'application de cet article des dispositions protégeant la libre concurrence, notamment les ordonnances de 1945) - (p. 1063) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 148 (maintien de l'article 1 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix), n° 149 (maintien de l'article 37 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relatif au refus de vente, à la distribution sélective, aux pratiques discriminatoires et à l'interdiction des prix imposés) et n° 150 (maintien de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative à la répression des infractions à la législation économique) - (p. 1064, 1065) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 154 (maintien de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation des entreprises), n° 155 (maintien de la loi du 23 octobre 1984 relative à la transparence financière et au pluralisme des entreprises de presse), n° 156 (maintien de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises), n° 157 (maintien de certains articles de la loi du 24 janvier 1984, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit), n° 158 (maintien de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit) et n° 159 (maintien de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne) - (p. 1066) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 160 à n° 164, relatifs au maintien de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention dans le secteur agricole, et n° 165 (maintien de la loi du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et bailleurs) - (p. 1067) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 166 (maintien de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre), n° 167 (maintien des dispositions de la loi du 18 juillet 1978, portant statut des coopératives ouvrières de production), n° 168 (maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs de produits et services) et n° 169 (maintien de la loi du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit) - (p. 1068) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 170 (maintien des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de position dominante), n° 171 (maintien de la loi du 10 septembre 1947 relative à la définition, à l'organisation et au fonctionnement des coopératives) et n° 172 (maintien des dispositions de la loi du 15 août 1936 créant l'office national interprofessionnel des céréales) - (p. 1069) : s'oppose à l'amendement n° 173 de M. André Méric (maintien des dispositions relatives à la publicité des prix) - S'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 6 (droit de la concurrence et nature des garanties au profit des agents économiques) et n° 7 (édiction d'une réglementation en vue de limiter le recours abusif aux clauses de non concurrence insérées dans les contrats de travail) - (p. 1070, 1071) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Midy, n° 8 (mesures du Gouvernement en matière de lutte contre les mouvements de capitaux vers l'étranger) et n° 9 (création et composition d'un comité régional pour le développement de l'emploi et la coopération entre les entreprises) - (p. 1072) : s'oppose aux amendements n° 10 de Mme Monique Midy (association des salariés à l'orientation économique des entreprises et à l'application du droit de la concurrence) et n° 12 de M. Jean-Luc Bécart (mesures de protection du petit commerce) - (p. 1073) : s'oppose à l'amendement n° 13 de Mme Monique Midy (participation des organisations de consommateurs et des syndicats de salariés dans les entreprises à la détermination des critères de formation des prix à la production et à la distribution).

(p. 1074) : s'oppose à l'amendement n° 14 de Mme Monique Midy (coopérations entre producteurs nationaux et distributeurs favorisées par le Gouvernement afin de limiter les importations) - (p. 1075, 1076) : s'oppose aux amendements de Mme Monique Midy, n° 15 (action du Gouvernement contre les comportements abusifs en matière de prix et pour la mise en place de coopérations décentralisées entre les entreprises en vue de favoriser l'emploi), n° 16 (statut de la commission de la concurrence : organisme consultatif) et n° 17 (libération de la gestion des entreprises et protection de l'emploi par le Gouvernement) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt : rejet global par la commission des finances de l'ensemble des amendements portant sur les articles 2 et 3 de ce projet de loi - Ordonnances - Vote bloqué à la demande du Gouvernement - **Après l'art. 1** (p. 1076) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. André Méric (prise en compte des spécificités et des contraintes économiques particulières des départements d'outre-mer pour l'application de l'article 1).

- **Ouverture de la première session ordinaire de 1986-1987** - (2 octobre 1986) (p. 3865) : En qualité de président d'âge, prononce l'allocation d'ouverture de la session - Rappelle le décès de M. Charles Beaupetit, sénateur de Loir-et-Cher - Remplacement de M. Charles Beaupetit par M. Jacques Bimbenet - Elections sénatoriales du 28 septembre 1986 et liste des sénateurs proclamés élus - Liste des sénateurs élus représentant les Français établis hors de France - (p. 3866) : allocution du président d'âge : cinquantième anniversaire de sa première élection au Parlement - Communication entre les générations - Confiance nécessaire des citoyens dans leur pays et dans leur Gouvernement - Election du Président du Sénat : M. Alain Poher élu.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Avant l'art. 2 bis** (p. 4774) : son amendement n° I-239 : déduction d'une partie des dons faits aux associations culturelles, gagée sur une augmentation des droits sur les tabacs ; rejeté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Après l'art. 3** (p. 4816) : son amendement n° I-240 : modalités de calcul de l'impôt foncier non bâti ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5035) : évolution de la politique d'aménagement du territoire - Diminution des crédits proposés en raison de la suppression de la prime régionale d'aménagement du territoire - Baisse des investissements directs - (p. 5036) : maintien de la prime d'Etat - Réorientation de la politique d'aménagement du territoire à l'échelle européenne vers, en priorité, les transports - Demande un débat au Sénat sur cette politique - Avis favorable de la commission des finances sur ce projet de budget.

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5203, 5204) : graves difficultés de l'agriculture française - Aides consenties en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse et de certains producteurs de lait et de viande - Reconnaît la difficulté des négociations agricoles à l'échelon international - Nécessité de redonner un dynamisme nouveau aux jeunes agriculteurs comme aux propriétaires fonciers - Fiscalité agricole excessive et inadaptée - Souhaite des mesures calquées sur les mesures d'allègement fiscal en faveur des entreprises.

MOREIGNE (Michel), sénateur de la Creuse (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 158 (JO Débats 22 novembre 1985) (p. 3303) - Ministère : Affaires sociales - *Conditions d'attribution des pensions de réversion* - (Caduque : mars 1986) - Pensions de réversion.

n° 30 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Affaires sociales - *Conditions d'attribution de la pension de réversion* - Réponse : JO Débats 11 juin 1986) (p. 1432) - Pensions de réversion.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (10 juin 1986) (p. 1432) : nombreuses préoccupations des associations de veuves - Conditions d'obtention de la pension de réversion - Disparités intolérables entre les différents régimes de retraite - Allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité - (p. 1433) : propositions du rapport Oheix - (p. 1437) : rappelle à M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, que les questions posées par M. Jean Cluzel, président de l'intergroupe sénatorial d'étude des problèmes de veuvage, avaient été au préalable posées au gouvernement socialiste - Difficulté de prendre des mesures législatives spécifiques à la situation des veuves et des veufs.

- **Question au Gouvernement : dépression du marché de la viande** (16 octobre 1986) (p. 3906, 3907).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) (p. 5251) : évolution des cotisations sociales agricoles - Solidarité interprofessionnelle - Réforme de l'assiette des cotisations sociales - Modalités de répartition sur l'ensemble des assujettis, des taxes parafiscales supprimées - Conséquences du non paiement des cotisations sociales obligatoires par les exploitants en difficulté - (p. 5252) : évolution des dépenses du BAPSA - Prestations vieillesse - Retraites agricoles - Prestations Assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles, AMEXA - Prestations familiales et d'invalidité - Allocation de remplacement - Aides ménagères - Prise en charge des examens de médecine préventive des retraités et du vaccin antigrippal - Problème de la constitution des droits propres des conjoints - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce BAPSA, ne permettant nullement d'améliorer la situation des agriculteurs.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - **Art. 2** (p. 6346) : financement de la majorité des mesures annoncées par le Crédit agricole pour les charges et par redéploiement des crédits sur les offices - Ponction de 1 300 millions de francs sur le BAPSA - Regrette que 50 millions de francs seulement soient affectés aux prêts d'honneur devant l'importance du nombre d'agriculteurs dépourvus de couverture sociale - Insuffisance des crédits destinés aux productions de viande bovine.

MOSSION (Jacques), sénateur de la Somme (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre de la commission centrale de classement des débits de tabac (JO Lois et décrets 5 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 286 (85-86)] (9 janvier 1986) - Prix et concurrence.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et Emploi - I - Section commune - III - Emploi - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 2)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 5 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 575) - Ministère : Agriculture - Mise en place de la filière éthanol - Alcools.

n° 23 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 635) - Ministère : Commerce et artisanat - Libération des prix des prestataires de services - Prestations de service.

Questions orales avec débat :

n° 178 (JO Débats 19 février 1986) (p. 428) - Ministère : Urbanisme - Conditions d'une relance du secteur des travaux publics - (Caduque : mars 1986) - Bâtiment et travaux publics.

INTERVENTIONS

- Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement - (15 avril 1986) - Explication de vote (p. 572) : proposition de loi constitutionnelle présentée par M. Adolphe Chauvin et les membres du groupe de l'union centriste tendant à modifier la Constitution en ce qui concerne le rôle du Sénat au sein du bicaméralisme - Vote de la confiance au Gouvernement par le groupe de l'union centriste.

- Question au Gouvernement : lutte contre le terrorisme (24 avril 1986) (p. 588).

- Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mossion et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - Discussion générale (p. 628) : présentation à l'Assemblée nationale dès octobre 1985 d'un projet de loi portant amélioration de la concurrence et introduction au cours de la deuxième lecture d'amendements concernant la réforme de la loi du 7 mai 1946 réglementant l'exercice de la profession de géomètre-expert - Exercice illégal de la profession de géomètre par de simples topographes - Aspect négatif de l'article 9 de la loi sur la concurrence du 30 décembre 1985 - (p. 629) : dépôt d'une proposition de loi tendant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Favorable au protocole d'accord entre les géomètres-experts et les topographes - Se déclare favorable à l'adoption des conclusions de la commission des affaires économiques.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 787) : chômage des jeunes ; chômeurs âgés ; chômeurs en fin de droits ; précarité de l'emploi - Inefficacité du traitement social et statistique du chômage de 1981 à 1985 : création d'emplois publics ; réduction de la durée du travail ; préretraite ; contrats de solidarité ; travaux d'utilité collective, TUC - Suppression nécessaire de l'autorisation administrative de licenciement - (p. 788) : allègement des charges des entreprises - Négociations dans l'entreprise sur l'aménagement du temps de travail - Expérience de la procédure de pôles de conversion en Lorraine et dans le nord de la France - Relance de la participation des salariés - Vote de la loi d'habilitation par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1340) : échec de la politique australienne dans l'Océan Pacifique - Vanuatu - Neutralisme et pacifisme du gouvernement socialiste de Nouvelle-Zélande - Situation économique de la Nouvelle-Calédonie - Danger de bouleverser les structures régionales - Mise en place d'un statut transitoire : maintien du dispositif du statut Fabius-Pisani - Accroissement des prérogatives du délégué du Gouvernement - Remplacement de l'office foncier par une agence de développement rural d'aménagement foncier - Régulation des prix agricoles - Indemnisation des personnes sinistrées - Amendements de la commission des lois visant à asseoir l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie sur des ressources propres - Bilan de la réforme foncière commencée en 1978 - (p. 1341) : suppression de l'office foncier - Création d'un fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie - Rôle des fonctionnaires - Vote favorable du groupe centriste sur ce projet de loi.

- Question au Gouvernement : organisation des sapeurs-pompiers en milieu rural (26 juin 1986) (p. 1996, 1997).

- Question au Gouvernement : politique d'implantation et de retrait de cabines téléphoniques en milieu rural (16 octobre 1986) (p. 3903).

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)]** - Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - Art. 23 (p. 4344) : soutient l'amendement n° 352 de M. Roger Boileau : calendrier d'application des dispositions transitoires.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5383) : évolution du marché de l'emploi - Impact sur ce marché du plan d'urgence en faveur des jeunes - Métamorphoses du chômage - Montée en puissance de l'emploi temporaire - Crédits de la section commune - (p. 5384) : importants transferts de dotations - Informatisation des services - Priorité accordée à l'emploi et à la formation professionnelle - Réforme de l'agence nationale pour l'emploi, ANPE - Actions en faveur des jeunes - Participation de l'Etat aux actions de rénovation et de renforcement de l'apprentissage - Augmentation de la subvention de fonctionnement de l'association pour la formation professionnelle des adultes, AFPA - (p. 5385) : fonds national de l'emploi - Dotation du fonds régional de l'apprentissage - Reclassement des travailleurs handicapés - Contrats de solidarité - Aide aux demandeurs d'emplois créant ou reprenant une entreprise - Fonds national du chômage - Crédits complémentaires prévus pour différents types de stages permettant d'adapter l'action de l'Etat aux besoins et aux résultats enregistrés - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget.

MOULIN (Arthur), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (9 janvier 1986) (p. 7) : définition du mot « ringard », employé par M. André Labarrère au Sénat.

- **Question au Gouvernement : meurtres d'otages, crimes contre l'humanité** (24 avril 1986) (p. 582, 583).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986)
- **Discussion générale** (p. 3690) : conclusions de la commission des comptes de la sécurité sociale - Excédent fictif de 1985 - Maîtrise de l'accroissement des dépenses - (p. 3691) : commission de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Rôle néfaste de la politique menée par les gouvernements de gauche : nécessité de prendre des mesures d'urgence - Dérive déficitaire du régime général de la sécurité sociale - Manipulations comptables : accélération des encaissements et ralentissement des paiements - Excédent fictif - Déficit des hôpitaux - Coût de l'abaissement de l'âge de la retraite - Ordonnance du 30 avril 1983 - Freinage des dépenses hospitalières - Redressement du régime général tributaire de la reprise économique et de l'emploi - (p. 3692) : opportunité des modalités de la retraite à 60 ans - Nécessaire harmonisation des régimes - Recours à des systèmes de capitalisation pour compléter les systèmes normaux de répartition.

MOULY (Georges), sénateur de la Corrèze (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO* Lois et décrets 22 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 552) : revalorisation de l'agriculture - Approbation du retour au scrutin majoritaire - (p. 553) : privatisation - Chômage : conditions à créer par la libéralisation et la concurrence ; cas particulier des jeunes ayant reçu une formation et ne trouvant pas d'emploi ; demande l'allègement des contraintes pour les artisans et petits entrepreneurs - Sécurité - Prévention - Décentralisation.

- **Question au Gouvernement : avenir de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR** (24 avril 1986) (p. 597).

- **Question au Gouvernement : politique en faveur du tiers monde** (29 mai 1986) (p. 991, 992).

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1782) : institution de l'autorisation administrative de licenciement par la loi de 1975 - Limitation du rôle des organisations syndicales et maintien du pouvoir absolu des patrons - Absence de solution au problème du chômage - Disparition de la raison d'être de l'autorisation administrative de licenciement - Poursuite des licenciements malgré le contrôle administratif - Favorable à l'évolution de la législation relative à l'autorisation administrative de licen-

ciement - (p. 1783) : regrette l'absence de négociation préalable - Textes de 1969 et de 1974, bases du système de demain - Protection des salariés garantie par le Gouvernement - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : restructuration du groupement des industries de l'armement terrestre** (26 juin 1986) (p. 1991, 1992).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Art. 4 : voir intervention de M. Jacques Pelletier (p. 3626).

- **Question au Gouvernement : conséquences pour les régions les plus pauvres de la modification de la politique d'aménagement du territoire** (13 novembre 1986) (p. 4594).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) (p. 5038) : son intervention lue par M. Bernard Legrand : nécessité de maintenir une politique d'aménagement du territoire - Enclavement du Limousin contourné par les réseaux autoroutiers et le TGV - Aggravation par la décentralisation de l'écart entre régions riches et régions pauvres - Financement des contrats de plan et solidarité nationale - Votera ce projet de budget.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5141) : importance du commerce et de l'artisanat dans l'économie - Favorable aux mesures récentes relatives au statut des conjoints, à la formation continue dans l'artisanat et aux contrats de plan Etat-régions - Réforme de la « loi Royer » envisagée - Nouveau droit de la concurrence - Lutte contre la paracommercialisation des grandes centrales d'achat - Nécessaire sauvegarde du petit commerce et du commerce rural - Libéralisme devant être relayé par l'intervention de l'Etat - Souhaite la constitution de groupements pour la promotion du commerce indépendant - Allègement des droits de mutation et amélioration des indemnités de départ - Problème de l'équité sociale et fiscale - Attente de la libération complète des prix - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5447) : légère augmentation de ce budget - Nécessité d'une modernisation des méthodes de travail et de l'élaboration d'un schéma directeur informatique - Achèvement du rattrapage du rapport constant en 1987 - Reconnaissance de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord - Amélioration des pensions de veuves et retour à la proportionnalité - Souhaite l'anticipation de la fin du rattrapage du rapport constant.

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5467) : importance du tourisme dans l'économie de la nation sur le nombre de créations d'emplois - Faiblesse du budget du tourisme - Libération des prix le 2 décembre - (p. 5468) : révision du code des boissons - Favorable à la politique de promotion - Rôle de la « Maison de la France » - Place des comités départementaux et des comités régionaux du tourisme à côté des offices de tourisme - Poursuite de la politique des contrats de plan Etat-régions - Tourisme social, richesse trop peu connue - Problème de la petite hôtellerie - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement : exonération des charges sociales pour les personnes âgées employant du personnel à domicile** (11 décembre 1986) (p. 6033).

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 498, 1985-1986) de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme** [n° 105 (86-87)] - (12 décembre 1986) - **Discussion générale**

(p. 6103) : actualisation nécessaire du statut juridique des comités régionaux du tourisme, CRT, en raison de la décentralisation - Composition et missions de ces comités - Meilleure coordination entre les échelons départementaux et régionaux - Interroge le Gouvernement sur la possibilité pour le secrétariat d'Etat de passer des conventions avec les chambres de commerce et d'industrie intéressées par des expériences pilotes de promotion touristique dans leur département - Assouplissement des contrats de plan Etat-régions - Aménagement du territoire.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 99) (p. 6203) : volonté des hommes politiques de lutter contre le chômage - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement, symbole de la protection des travailleurs - Complexité de ce projet - Bénéfice de garanties pour les salariés des petites entreprises - Renforcement des procédures consultatives à l'intérieur de l'entreprise - Texte conforme à la directive européenne - Renforcement des prud'hommes - (p. 6204) : création d'une discrimination avec l'article 17 du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Se déclare favorable à l'adoption de ces deux projets de loi.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 96) (p. 6203, 6204).

MOUTET (Jacques), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (12 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1516) : son amendement n° 84 : impôt sur les sociétés : réduction pour les seuls bénéfices mis en réserve ; retiré - Faiblesse des fonds propres des entreprises - Inopportunité d'accorder des avantages supplémentaires aux actionnaires.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux [n° 476**

(85-86)] - (30 octobre 1986) - **Art. 2** (p. 4255) : son amendement n° 322, soutenu par M. Emile Didier : remise d'un original du contrat de location à chacune des parties ; rejeté - (p. 4259) : son amendement n° 323, soutenu par M. Emile Didier : possibilité pour le bailleur et le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article ; retiré.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - **Art. 9** (p. 4294) : sur la durée du contrat de location, son amendement n° 324 ; rejeté - (p. 4296) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Luc Dejoie, rapporteur - **Art. 14** (p. 4304) : sur les conditions d'exercice du congé, ses amendements n° 325 ; retiré ; et n° 326 ; adopté.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - **Art. 60** (p. 4339) : son amendement n° 328 : limitation de la durée de validité des réserves foncières communales inscrites au plan d'occupation des sols, POS ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Art. 14** (p. 4883) : soutient l'amendement n° I-111 de M. Pierre Merli (prorogation des mesures fiscales applicables aux travaux d'économie d'énergie) - **Après l'art. 14** (p. 4889) : son amendement n° I-112 : sociétés de crédit immobilier HLM exclues du champ d'application de la contribution des institutions financières créée par la loi de finances pour 1985 ; rejeté.

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5454) : rapatriement des corps des combattants tués en Indochine - Insuffisance de ce budget - Rattrapage du rapport constant repoussé au 1^{er} décembre 1987 et manquement à la parole donnée - Souhaite que le rattrapage intervienne au 1^{er} juillet 1987 - Problème de l'ouverture du droit au bénéfice de la campagne double aux anciens militaires d'Afrique du Nord fonctionnaires - Application de la loi du 9 décembre 1974 consacrant la stricte équité du droit entre les générations - **Problème des veuves d'anciens combattants** - **Art. 66** (p. 5458) : son amendement n° II-41 : rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} octobre 1987 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5728, 5729) : situation de l'industrie française - Interroge le Gouvernement sur la fiscalisation des allocations familiales et la réforme de la taxe professionnelle - Allègement des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises - Financement des entreprises industrielles ; renégociation des prêts ; rémunération des comptes courants d'associés ; émission de titres participatifs - Evolution des investissements - Modalités de transmission des entreprises - (p. 5756) : poids excessif des prélèvements sociaux et fiscaux sur les entreprises françaises : financement des allocations familiales ; taxe professionnelle.

N

NALLET (Henri), *ministre de l'agriculture* (nommé le 4 avril 1985 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 5 avril 1985, p. 3990].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* modifiant et complétant diverses dispositions du code rural et relatif à la cession et à la protection de certains animaux domestiques ainsi qu'à la lutte contre les maladies des animaux [n° 304 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986).

NATALI (Jean), sénateur de l'Oise (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NEUWIRTH (Lucien), sénateur de la Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil d'administration de l'établissement public Autoroutes de France (JO Lois et décrets 18 décembre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - *Comptes spéciaux du trésor* - Articles 41, 42, 44 à 50 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 46)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - Suite

de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 1011) : se déclare opposé à l'amendement n° 266 de M. André Méric (suppression du paragraphe de l'article 2 abrogeant les dispositions relatives à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail) - (p. 1012) : se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Hector Viron (contrôle par les comités d'entreprise de l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail) - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 1018) : article 42, alinéa 3, du Règlement du Sénat - Inutilité de l'examen des amendements par la commission - **Rappel au règlement** (p. 1018, 1019) : article 42, alinéa 7, du Règlement du Sénat - Possibilité pour la commission des finances de ne discuter que sur les seuls amendements retenus par le Gouvernement dans le vote unique - **Art. 2 (suite)** (p. 1021, 1022) : se déclare opposé à l'amendement n° 271 de M. André Méric (négociations avec les partenaires sociaux) .

- **Question au Gouvernement : convention entre les directions départementales de l'équipement et les départements** (29 mai 1986) (p. 995).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - **Art. 12** (p. 3727) : élaboration des statuts particuliers des personnels départementaux et régionaux - Recours à des agents contractuels - (p. 3731) : augmentation des frais de fonctionnement des collectivités locales - Nécessaire refonte des finances locales - **Après l'art. 14** (p. 3742) : demande le retrait de l'amendement n° 108 du Gouvernement (modalités de la prise en charge financière par l'Etat des agents des directions départementales de l'équipement, DDE).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Avant l'art. 2 bis** (p. 4779) : se déclare favorable à l'amendement n° I-253 du Gouvernement relatif au régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur agréés, publics ou privés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Après l'art. 2 bis (suite)** (p. 4797) : ses amendements n° I-178 et I-191 : limite des déductions pour les dons faits par les personnes privées ou par les entreprises en faveur de la rénovation des monuments classés monuments historiques ; retirés - **Art. 3** (p. 4809) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-185 ; retiré - **Art. 5** (p. 4833) : sur la suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux, son amendement n° I-129 ; retiré - **Art. 10** (p. 4851) : anxiété du monde agricole - Rétablissement de la conférence agricole annuelle - Esquisse d'une politique cohérente de l'agriculture et soutien du groupe sénatorial du RPR.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Art. 14** (p. 4882, 4883) : son amendement n° I-1 : prorogation des mesures fiscales applicables aux travaux d'économie d'énergie ; retiré - **Après l'art. 16** (p. 4897, 4898) : son amendement n° I-30 : relèvement du plafond en dessous duquel les acquisitions d'immeubles ruraux sont soumises aux droits de mutation ; adopté - **Art. 23** (p. 4911) : se déclare opposé à l'amendement n° I-94 de M. André Méric (dépôt d'un rapport gouvernemental préalable à la création d'un fonds de développement des entreprises de presse) - **Après l'art. 29** (p. 4919) : soutient l'amendement n° I-202 de M. Joseph Raybaud (réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau) - Nécessaire réévaluation des recettes du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE - **Explication de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4943, 4944) : satisfait du climat de ce débat budgétaire - Mesures adoptées en faveur des agriculteurs - Aide aux associations humanitaires - Possibilité pour les entreprises de subventionner l'enseignement supérieur français - Groupe du RPR favorable à l'adoption de cette première partie de la loi de finances.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5109) :

problème de la coordination entre la politique de l'environnement et la défense civile - Protection NBC (nucléaire, bactériologique, chimique) - Autorité de décision mal définie - Etudes conduites par le Haut Comité pour la défense civile - Nécessité d'avoir en France un organisme ou une personnalité responsable de la protection des populations civiles et disposant de moyens rapides d'action.

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5112, 5113) : hétérogénéité des comptes spéciaux du Trésor : comptes d'affectation spéciale, comptes d'avances, comptes de prêts, comptes de règlement avec les gouvernements étrangers - Charges nettes des comptes spéciaux du Trésor - Examen du compte d'affectation des produits de la privatisation : réduction de la dette publique, versement à la Caisse nationale de l'industrie et à la Caisse nationale des banques, dotations aux entreprises publiques - Rebudgétisation d'un certain nombre de dépenses, tels les versements faits à la caisse d'amortissement pour l'acier et la consolidation des créances sur les pays étrangers - (p. 5114) : crédit budgétaire prévu pour la Coface - Soutien à l'exportation grâce aux prêts du Trésor à des Etats étrangers - Désengagement de l'Etat de certaines interventions - Crédits du comité interministériel de restructuration industrielle, CIRI - Prêts accordés à la Caisse centrale de coopération économique - Augmentation du compte Avances aux départements sur le produit de la vignette - Priorité donnée au Fond de développement des adductions d'eau - Gestion de la redevance audiovisuelle - Problème du commerce extérieur et de la compétitivité de l'industrie française - Art. 42 (p. 5117) : accepte l'amendement n° II-9 de M. Jean Cluzel (réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles).

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) (p. 5158) : pseudo inflation des effectifs des collectivités locales - Décentralisation et obligation pour les collectivités locales de pratiquer certains recrutements - Nombreux transferts de compétences en matière de collèges, de transport scolaire ou d'action sociale.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Après l'art. 68 (p. 5844) : retard de la dotation globale de fonctionnement, DGF, sur l'inflation - Retard actuel trois fois supérieur - Art. 65 (p. 5849) : accepte l'amendement n° II-28 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression du paragraphe II de cet article relatif à l'extension de la procédure d'opposition administrative).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 13 (p. 6385) : nécessité de ne pas confondre recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation - Souhaite l'instauration d'un débat sur les orientations industrielles particulièrement en direction de l'innovation - Art. 20 (p. 6392) : décentralisation, oeuvre d'un Gouvernement socialiste - Exemple de responsabilités prises par une collectivité locale - Art. 22 (p. 6395) : son amendement de suppression n° 30 : financement du fonds de garantie des calamités agricoles ; retiré - Art. 29 (p. 6406) : son amendement n° 31 : prise en compte des prêts calamités agricoles pour le calcul de l'indemnisation des rapatriés ; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6412) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

NOE (Pierre), sénateur de l'Essonne (S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 42 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Transports - *Implantation d'activités d'aéromodélisme sur les communes de Villiers-le-Bac et de Vauhallan (Essonne)* - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1397) - Aérodrome.

NOIR (Michel), ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. André Delelis : protection de l'épargne populaire** (24 avril 1986) (p. 593).

- **Question au Gouvernement, de M. Gérard Delfau : frais de tenue des comptes bancaires** (24 avril 1986) (p. 594).

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres** - (24 juin 1986) (p. 1895) : renouvellement de l'accord multifibres - Difficultés économiques de l'industrie française du textile et de l'habillement - Importation sur le marché français des produits d'origine communautaire - Mandat de négociation accordé par le gouvernement socialiste à la commission des Communautés européennes - (p. 1896) : accord de la France subordonné à la passation d'accords bilatéraux corrects - Engagement de tous les partenaires à contribuer à l'ouverture des marchés - Respect des marques, dessins et modèles - Fixation des quotas d'importation - Analyse économique des effets du mandat communautaire sur l'industrie française du textile - Taux de pénétration des produits étrangers - Principaux objectifs du Gouvernement : strict respect du volet quantitatif du mandat, mise en place des mécanismes de sauvegarde, harmonisation des conditions de concurrence - (p. 1897) : récente signature d'un décret visant à supprimer l'obligation du marquage d'origine sur les produits textiles - Envisage l'ouverture de nouvelles négociations commerciales multilatérales.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5317) : dégradation des échanges industriels français - Retard en matière d'implantation sur les marchés étrangers solvables - (p. 5318) : souci du Gouvernement de veiller à la réciprocité des échanges solvables : fermeté vis-à-vis de l'Union soviétique et de la Norvège - Défense des intérêts de la France au sein de la CEE et du GATT - Budget de rigueur : réduction des dépenses de fonctionnement des administrations et des organismes de commerce extérieur - Suppression de l'Ecole nationale d'exportation - (p. 5319) : budget d'incitation : suppression de l'agrément préalable pour la constitution d'une provision pour l'investissement commercial - Moyens du Comité de développement extérieur, Codex - Moyens du Centre français de manifestations à l'étranger, CFME - Assurance prospection ; action de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Coface ; programmes d'action vers des pays européens signés avec des fédérations professionnelles - Sélectivité dans le choix des investissements - Importance attachée à la qualité des produits français proposés - (p. 5331, 5332) : perte de compétitivité industrielle de 1981 à 1985 et chute récente du solde industriel des échanges extérieurs - Exportations agroalimentaires : défense par la France de la politique agricole commune et du mécanisme des restitutions lors des négociations commerciales multilatérales à Punta del Este en septembre 1986 - Impératif de qualité des produits français -

Diminution des crédits de l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique, ACTIM, en raison de la non consommation des crédits votés pour 1986 - Compétence commerciale des collaborateurs des postes d'expansion économique à l'étranger - Amélioration de la balance énergétique et chute de l'excédent industriel en raison du déficit des échanges avec les pays européens - (p. 5333) : choix du Gouvernement de relance de l'investissement productif par l'assainissement financier des entreprises - Suppression de l'Ecole nationale d'exportation et mise en place d'un groupe de travail regroupant les entreprises et les directeurs d'établissements d'enseignement supérieur - Nécessité de faciliter la possibilité de provisionner les investissements des entreprises à l'étranger - Volonté de cibler les efforts commerciaux sur le marché européen ; méthode des plans d'action vers la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas - Conflit commercial entre les Etats-Unis et la CEE

sur les questions agricoles - Politique financière internationale : obligation de compétitivité de la France ; compensation - (p. 5334) : développement de l'assurance prospection vis-à-vis des PME - Suppression quasi-totale du contrôle des changes - Difficulté des relations commerciales avec le Japon et décision de la CEE d'engager des procédures devant le GATT - Effort de promotion des produits français sur le marché français lui-même - Appel à des volontaires pour effectuer leur service national à l'étranger - Zones franches - Economies sur les dépenses publiques consacrées à la réduction du déficit - (p. 5335) : importance pour 1986 des sinistres résultant du non-paiement d'affaires lancées et exécutées à l'étranger ces dernières années - Rapport de M. François Missoffe sur l'Asie du Sud-Est - Absence d'incidence de l'instauration des visas sur les relations économiques - Ventes d'électricité et monopole - Rôle des PME.



OLIVIER (Henri), sénateur de l'Orne (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

OOGHE (Jean), sénateur de l'Essonne (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

ORNANO (Charles), sénateur de la Corse du Sud (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 63 (p. 4445) : son amendement n° 320 : délai supplémentaire pour l'élaboration du schéma d'aménagement régional de la Corse ; adopté.

ORNANO (Paul d'), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1986 [n° 66

(86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Coopération - [(n° 70 (86-87) tome 3)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 805) - Propos tenus à l'Assemblée nationale par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur - Problèmes de la Corse.

- **Question au Gouvernement : papiers d'identité français pour les Français du Chili** (29 mai 1986) (p. 993, 994).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Coopération - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5079) : recentrage de la politique de coopération sur l'Afrique - Progression des crédits de l'aide publique au développement ; prééminence des dons par rapport aux prêts ; priorité renforcée aux pays francophones ; aide à Haïti ; réduction de l'aide au Vanuatu - (p. 5080) : secteurs prioritaires : action culturelle ; établissements scolaires à programmes français ; recherche scientifique ; coopération militaire : Tchad ; aide médico-sociale - Politique d'encouragement aux initiatives du secteur privé - Evolution des crédits : progression des crédits du fonds d'aide et de coopération, FAC, et des concours financiers au détriment des autres chapitres - Satisfaction de l'amendement adopté par l'Assemblée nationale augmentant les crédits des bourses - Regrette la baisse des moyens affectés aux écoles françaises et l'insuffisance des crédits d'assistance technique militaire - Propose l'adoption de ce projet de budget.

LOUDIN (Jacques), sénateur de la Vendée (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics (*JO Lois et décrets* 19 décembre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et Emploi - II - Affaires sociales - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 3)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 4 (p. 4828) : son amendement n° I-194 : amélioration du

régime fiscal spécial des sociétés mères et filiales ; retiré - Art. 6 (p. 4839) : sur la provision pour les implantations commerciales à l'étranger, son amendement n° I-195 ; retiré - Après l'art. 8 (p. 4846) : son amendement n° I-196 : centres de gestion agréés habilités à tenir les documents comptables des adhérents ; retiré - Avant l'art. 10 (p. 4849) : son amendement n° I-199 : extension du bénéfice de la déduction partielle de la TVA au fioul utilisé par les coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole, CUMA, pour les besoins des exploitations de leurs sociétaires ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) (p. 4992) : réactualisation du schéma national des autoroutes et importance du réseau autoroutier pour l'aménagement du territoire - (p. 4993) : insuffisance du réseau autoroutier français et déséquilibre entre les différentes parties du territoire - Problème de la desserte de la Vendée - Mise à l'étude d'une autoroute entre Nantes et Niort et achèvement de cette liaison en 1995 - Problème de la sécurité routière - Diminution du nombre de tués sur les routes - Problème de l'application de la réglementation répressive - Obligation du port de la ceinture - Amélioration des infrastructures - Coût pour la collectivité des victimes des accidents de la route - Action en faveur de la formation, de l'information et de la sensibilisation des conducteurs - Diminution du nombre des accidents de la route fonction de l'amélioration du réseau routier - Souhaite que l'effort soit poursuivi au cours des prochaines années - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - (p. 4995) : interrogation sur la situation des zones qui vont perdre le bénéfice des aides aux entreprises sans recevoir aussitôt les investissements d'infrastructures.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5017, 5018) : absence d'autoroute et de liaison à grande vitesse en Vendée - Inauguration en juin dernier de la ligne électrifiée Paris-Nantes-Le Croisic - Electrification à terme de tout le réseau ferré breton - Interrogation sur l'électrification de la voie Nantes-Bordeaux et de la mise en oeuvre de rames mixtes et directes susceptibles de desservir le littoral vendéen depuis Paris.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat C (p. 5111) : politique de protection du littoral - Contraintes d'urbanisme - Pollution - Protection des sites ; équipements d'EDF - Rôle primordial du littoral dans l'économie française : première zone d'accueil touristique.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5184) : évoque le problème de la recherche aquacole et océanologique - Importante perspective d'avenir - Important effort de la France en matière de recherche aquacole de pointe - Création du Centre national d'exploitation des océans, CNEXO - Fusion en 1982 du CNEXO avec l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, ISTEPM, pour donner naissance à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, IFREMER - Insuffisance des moyens en personnel de l'IFREMER - Importance du rôle de la flotte de navires de haute mer et d'engins sous-marins pour l'océanologie française - Se déclare opposé à la réduction de la dotation budgétaire consacrée à la flotte - Redoute le déclin inéluctable de la recherche océanologique française.

Mer - (26 novembre 1986) (p. 5303, 5304) : règles de droit maritime datant de Colbert et des lois napoléoniennes de 1807 - Domaine public maritime appartenant à la nation et géré par l'Etat - Problème de la limite territoriale des communes bordant le littoral - Promulgation de la loi sur le littoral en janvier 1986 - Souhaite que l'Etat maintienne sa responsabilité sur le domaine public maritime et la mer territoriale - Rôle de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM, et nécessité d'assurer le renouvellement correct de sa flotte - Développement des cultures marines et de

l'aquaculture - Rôle de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, Ifremer - Insuffisance des crédits de fonctionnement pour les stations de recherche - Défavorable aux dispositions de l'article 5 du décret du 22 mars 1983 concernant l'aquaculture - Souhaite l'amélioration de la loi sur le littoral du 3 janvier 1986 - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de ce budget.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5398) : se déclare opposé à l'amendement n° II-21 de M. André Méric (financement des centres sociaux et socio-culturels) - Financement des centres sociaux probablement pris en charge, à partir de 1987, par la caisse nationale d'allocations familiales, CNAF.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5406) : accroissement des dépenses en faveur de l'emploi - Rigueur applicable aux autres crédits consacrés aux affaires sociales - Budget partiel, complexe et rigoureux - (p. 5407) : recentrage et rationalisation des interventions de l'Etat - Renforcement des actions jugées prioritaires - Centres d'aide par le travail, CAT - Centres d'hébergement pour handicapés - Lutte contre les toxicomanies - Progression des dépenses afférentes aux personnes dépourvues de domicile de secours - Relance de la politique d'équipement sanitaire - Solidarité nationale - Problèmes sociaux dus à la crise économique, à l'évolution des habitudes de consommation et à l'évolution démographique - Attachement des Français à leur système de protection sociale - (p. 5408) : problème de l'équilibre financier à long terme de la sécurité sociale et de l'évolution des prélèvements obligatoires - Délai de réaction aux mesures envisagées - Lutte contre les grands fléaux sociaux, notamment les toxicomanies et le SIDA - Actions de prévention, d'éducation, de formation et de recherche - (p. 5409) : évolution des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales, dans le domaine social - Remboursement aux départements et aux communes des soldes afférents aux dépenses d'aide sociale et médicale antérieures à 1984 - Institution du mécanisme de surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse - Prise en charge par les départements des dépenses des cotisations d'assurance personnelle, précédemment supportées par l'Etat - Partition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, DDASS, effective à compter du 1^{er} janvier 1987 - Favorable à la nouvelle politique amorcée par le Gouvernement et, partant, à l'adoption de ces crédits.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5568) : soutien du RPR à l'action gouvernementale pour le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur - S'interroge sur l'adaptation de l'enseignement technique aux besoins économiques du pays - Plan de développement des instituts universitaires de technologie, IUT - (p. 5569) : répartition géographique inéquitable des IUT - Adaptation de l'enseignement aux évolutions technologiques et aux besoins des entreprises - Souhaite qu'en 1988 l'effort se poursuive en faveur de l'enseignement technique supérieur court - Favorable à l'adoption de ce budget.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5740) : libéralisme - Création d'entreprises industrielles - (p. 5741) : actions à mener pour répondre aux difficultés rencontrées par les créateurs d'entreprises (lourdeur administrative, difficultés de gestion et de financement) - Accroissement des fonds propres des entreprises par des augmentations de capital - Souscriptions en capital d'entreprises nouvelles - Développement de l'autofinancement - Absence de justification financière et économique à la suppression de l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises nouvelles - (p. 5742) : demande le rétablissement de cette exonération - Complexité des critères retenus pour l'éligibilité des entreprises aux avantages des zones d'entreprises - Favorable à l'adoption de ces crédits - Examen des crédits - Etat B (p. 5757) : non-reconduction de l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les entreprises industrielles nouvelles.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Avant l'art. 60 (p. 5824) : s'abstiendra sur l'amendement n° II-33 de M. André Méric (conditions d'exonération fiscale des entreprises créées depuis le 1^{er} janvier 1987 et soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition) - Art. 62 (p. 5830 à 5832) : ses amendements n° II-103, n° II-105 et n° II-104, sur l'extension du champ d'intervention des Sofergie ; retirés.

- **Projet de loi relatif à la famille [n° 76 (86-87)] - Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - Après l'art. 7 (p. 5938) : se déclare opposé à l'amendement n° 62 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suspension de toutes les mesures de saisie d'expulsion à l'encontre de toute personne frappée par la maladie ou sans emploi).**

P

PADO (Dominique), sénateur de Paris (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) jusqu'au 28 septembre 1986.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à permettre au maire de Paris de créer une police municipale [n° 358 (85-86)] (24 avril 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1986) - **Après l'art. 3** (p. 2159) : se déclare opposé à l'amendement n° 289 de M. André Méric (missions du service public en matière de diffusion à l'étranger de la culture française et diffusion vers les Français de l'étranger) - (p. 2161) : se déclare opposé à l'amendement n° 290 du même auteur (recherche et création) - Rediffusion répétée de fictions américaines sur les chaînes nationales - (p. 2163) : intervient sur l'amendement n° 291 du même auteur (production et diffusion des oeuvres de l'esprit) - **Propos tenus devant la commission spéciale par le PDG de TF 1** - (p. 2167) : intervient sur l'amendement n° 292 du même auteur (éducation, distraction et culture des différentes composantes de la population) - **Rôle de FR 3 - Domaine de la culture régionale - Séries américaines** - (p. 2168) : se déclare défavorable à l'amendement n° 293 du même auteur (mission d'assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information) - **Temps de parole des groupes politiques.**

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - **Rappel au règlement** (p. 2188) : nécessité d'une loi organique envisagée par M. Michel Dreyfus-Schmidt, pour statuer sur l'incompatibilité du mandat parlementaire avec toute fonction au sein de la CNCL - Incompatibilité entre le mandat parlementaire et toute fonction au sein de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, déclarée conforme par le Conseil constitutionnel en 1982.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2527) : se déclare opposé à l'amendement n° 456 de M. André Méric (remplacement des mots : « l'objet et les caractéristiques générales » par les mots : « l'objet spécifique et les caractéristiques particulières ») - (p. 2536) : se déclare opposé à l'amendement n° 1321 de Mme Marie-Claude Beauveau (établissement d'une liste de fréquences par la commission avec l'accord de la délégation parlementaire pour l'audiovisuel) - **Rappel au règlement** (p. 2537) : utilité des conseillers en audiovisuel du Président de la République - **Art. 33 (suite)** (p. 2549) : se déclare opposé à l'amendement n° 494 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement et des perspectives financières d'exploitation du service) - (p. 2552) : se déclare opposé à l'amendement n° 1332 de M. James Marson (détermination de la proportion de diffusion d'oeuvre régionale française par rapport aux oeuvres étrangères).

- **Conférence des Présidents** - (8 juillet 1986) (p. 2525) : organisation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés** [n° 8 (86-87)] - (17 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3938) : inexactitude des simulations électorales publiées par le journal *Le Monde* - **Décompte des voix du Front national** - Election à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

- **Rappel au règlement** - (21 octobre 1986) (p. 3959) : saisit la conférence des présidents d'un article paru dans le journal *Libération* : expulsion collective de cent cinquante immigrés résidant en France, en 1985.

- **Rappel au règlement** - (24 octobre 1986) (p. 4065) : s'étonne, comme bon nombre de sénateurs, de recevoir de façon très irrégulière le compte rendu analytique des débats du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - **Art. 9** (p. 4172) : pouvoir des agents de la RATP de verbaliser dans les couloirs et sur les trajets des autobus - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4175) : vote du groupe de l'union centriste en faveur de cette proposition de loi.

- **Rappel au règlement** - (30 octobre 1986) (p. 4247) : délai de transmission aux parlementaires du Journal officiel des débats de l'Assemblée nationale et du Sénat - Souhaite que la conférence des présidents soit saisie de ce problème.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5577) : regrette la politisation du mouvement étudiant et lycéen contre le projet de loi Devaquet - **Déclaration singulière récemment faite à l'AFP** par M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5704) : propos tenus par M. Louis Perrein au sujet de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 5710) : tarif des quotidiens : situation préjudiciable des quotidiens départementaux - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5712) : personnalités nommés à la CNCL par le Président de la République.

PANDRAUD (Robert), ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [*JO* Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - **Suite de la dis-**

ussion - (29 juillet 1986) - Art. 7 (p. 3410) : sanctuaire du terrorisme en France - Existence de nombreuses organisations étrangères terroristes en France - (p. 3412) : sur les associations étrangères terroristes, accepte l'amendement n° 16 de M. Paul Masson, rapporteur, et s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 32 de M. Charles Lederman et n° 63 de M. André Méric.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Art. 1 (p. 3519) : modifications de l'ordonnance de 1945 - Contrôle des flux migratoires - (p. 3520, 3521) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 42 (conditions d'entrée sur le territoire français) et n° 43 (référence aux conventions internationales et non uniquement à celles dûment ratifiées et non dénoncées) - (p. 3522) : sur la suppression du contrôle des moyens d'existence de l'étranger pour l'accès au territoire français, s'oppose aux amendements n° 19 de M. Charles Lederman et n° 44 de M. André Méric - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au refus d'accès au territoire français en cas de menace pour l'ordre public, d'interdiction du territoire ou d'arrêté d'expulsion) et accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Charles Jolibois, rapporteur - (p. 3523) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (production des documents, visas et justifications et droit d'entrer sur le territoire français) - (p. 3524) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 46 (information de l'étranger sur ses droits dans une langue qu'il comprend) et n° 47 (cas de mise en rapport de l'étranger avec son consulat par l'autorité administrative) et à l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (suppression du caractère immédiatement exécutoire de la décision de refus d'entrée) - (p. 3525) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. André Méric (refus d'entrée et absence de rapatriement contre le gré de l'intéressé avant l'expiration du délai d'un jour franc ; cas de maintien dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) - Accepte l'amendement n° 3 de la commission (uniformisation des délais en matière de sursis à exécution d'une décision de refus d'entrée et de reconduite à la frontière) - (p. 3526) : droit d'asile - Art. 2 (p. 3529) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. André Méric (délivrance de plein droit de la carte de résident) - (p. 3530) : s'oppose aux amendements identiques n° 22 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public) et à l'amendement n° 53 du même auteur (notion de menace pour l'ordre public) - (p. 3531) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (notion de menace grave pour l'ordre public) - (p. 3533) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (délivrance de la carte de résident à un étranger parent d'un enfant français résidant en France, sauf déchéance de l'autorité parentale) - (p. 3534) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 59 (délivrance de la carte de résident aux personnes ayant possédé la qualité de Français et l'ayant perdu en raison du transfert de souveraineté de certains territoires), n° 60 (délivrance de la carte de résident aux personnes établissant avoir possédé la qualité de Français et ayant perdu la nationalité par acquisition individuelle d'une nationalité étrangère ou du fait de l'application d'une convention internationale) et n° 62 (délivrance de la carte de résident aux étrangers nés sur le territoire français tel qu'il était en 1960 ou domiciliés sur un territoire devenu indépendant) - (p. 3535) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Charles Lederman (suppression des dispositions de cet article relatives à la condition de durée nécessaire de résidence régulière en France pour obtenir la carte de résident) - Accepte les amendements de la commission n° 4 et n° 5 relatifs à la situation régulière de l'étranger - (p. 3536) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 63 (délivrance de la carte de résident à un étranger en situation régulière depuis plus de dix ans et suppression des dispositions relatives à la condamnation à la prison ferme ou avec sursis pour crime ou délit) et n° 64 (augmentation de la durée de la peine de prison faisant obstacle à la délivrance de la carte de résident) - (p. 3537) : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. André Méric (possibilité de refus de la carte de résident en cas de condamnation à

une peine d'emprisonnement au cours des cinq dernières années).

- **Rappel au règlement, de M. Charles Lederman** - (1^{er} août 1986) (p. 3548) : enquêtes administrative et judiciaire sur le décès d'un jeune motard, à Fontenay-sous-Bois, tué par un policier - Sanctions prises à l'égard des policiers ne respectant pas la législation - Problème des réfugiés basques espagnols - Liaisons étroites entre le terrorisme et le grand banditisme - (p. 3549) : politique de soutien à la démocratie espagnole.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3550) : récents incidents impliquant des policiers, évoqués par M. Michel Dreyfus-Schmidt - (p. 3551) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric (séjour prolongé hors du territoire national) - (p. 3552) : sur le séjour prolongé hors du territoire national, accepte l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur - (p. 3553) : sur le champ d'application de cet article, se déclare opposé à l'amendement n° 67 de M. André Méric - (p. 3554) : non respect par un maire socialiste d'un arrêt du tribunal administratif relatif à la délivrance d'une carte de séjour pour une famille marocaine - Art. 4 (p. 3556, 3557) : sur les sanctions pénales, en cas d'entrée ou de séjour irréguliers en France, se déclare opposé aux amendements n° 68 à n° 70 de M. André Méric et n° 26 à n° 28 de M. Charles Lederman - Après l'art. 4 (p. 3558) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Art. 5 (p. 3561) : s'oppose aux amendements de suppression n° 30 de M. Charles Lederman et n° 72 de M. André Méric (procédure de reconduite à la frontière) - Accepte les amendements de la commission, n° 7 (intervention du juge en cas de reconduite à la frontière pour falsification ou contrefaçon d'un titre de séjour) et n° 8 (reconduite à la frontière après condamnation définitive d'un étranger pour contrefaçon, falsification ou établissement sous un autre nom d'un titre de séjour) - (p. 3562) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose aux n° 73 (information immédiate de l'étranger, en instance de reconduite à la frontière, de ses droits dans une langue qu'il comprend) et n° 75 (procédure de reconduite à la frontière) et accepte le n° 74 (dans certains cas, obligation faite à l'autorité administrative de mettre l'étranger en rapport avec son consulat) - Sur l'amendement n° 41 de M. Adolphe Chauvin (recours devant le tribunal administratif de l'étranger en instance d'expulsion pouvant être assorti d'une demande de sursis à exécution), son sous-amendement n° 118 ; adopté - (p. 3564) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (possibilité pour certains étrangers en instance d'expulsion de faire valoir leur point de vue devant la commission départementale d'expulsion) et s'oppose aux amendements n° 76, n° 77 et n° 79 de M. André Méric relatifs à la procédure de reconduite à la frontière - Art. 7 (p. 3568) : sur la décision d'expulsion, s'oppose aux amendements de suppression n° 31 de M. Charles Lederman et n° 80 de M. André Méric et aux amendements n° 81 à n° 84 du même auteur - Accepte l'amendement n° 10 de la commission (information du ministre de l'intérieur sur les expulsions prononcées dans les DOM par le représentant de l'Etat) - Art. 8 (p. 3570) : sur la procédure d'expulsion, s'oppose à l'amendement de suppression n° 32 de M. Charles Lederman et aux amendements n° 85 à n° 88 de M. André Méric - Art. 9 (p. 3574) : sur les catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion, s'oppose à l'amendement de suppression n° 33 de M. Charles Lederman, aux amendements de M. André Méric, n° 89 de suppression, n° 90 à n° 93, n° 95, n° 96 et n° 98 et accepte les amendements n° 11 et n° 12 de la commission - Art. 10 (p. 3576) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 34 de M. Charles Lederman (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue) et aux amendements de M. André Méric, n° 99 de suppression (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue), n° 100 (expulsion en cas de danger pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique) et n° 102 (expulsion en cas d'urgence absolue non applicable aux étrangers mineurs de seize ans) - Accepte les amendements de la commission n° 13 et n° 14 (procédure d'expulsion en cas d'urgence absolue ne pouvant s'appliquer aux mineurs de

dix-huit ans) - **Art. 11** (p. 3578) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion, s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. Charles Lederman, aux amendements de M. André Méric, n° 103 de suppression, n° 104 et n° 105 et accepte l'amendement n° 15 de la commission - **Art. 12** (p. 3579) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. André Méric (tentative de soustraction à l'exécution d'un arrêté d'expulsion) - (p. 3580) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 107 (sanctions non applicables en cas d'impossibilité pour l'étranger de quitter le territoire français) et n° 108 (interdiction du territoire prononcée par le tribunal à l'encontre du condamné pour une durée maximum de trois ans), et à l'amendement n° 36 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à l'interdiction du territoire prononcée par le tribunal) - (p. 3581) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Charles Lederman (suppression de l'alinéa relatif à la reconduite du condamné à la frontière en cas d'interdiction du territoire) et aux amendements de M. André Méric, n° 109 (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de dix-huit ans) et n° 110 (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de seize ans) - **Art. 13** (p. 3582) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 111 de M. André Méric (assignation à résidence) - **Art. 14** : s'oppose aux amendements n° 112 et n° 113 de M. André Méric relatifs à la détention des mineurs dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire - (p. 3583) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 38 (délais de rétention administrative) et n° 39 de suppression (détention dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire) et accepte l'amendement n° 16 de la commission (délai imparti au premier président de la cour d'appel pour statuer) - **Art. 15** (p. 3584) : s'oppose aux amendements de suppression n° 40 de M. Charles Lederman et n° 115 de M. André Méric (caractère non motivé des décisions de refus de visa d'entrée en France prises par les autorités diplomatiques ou consulaires) - **In fine** (p. 3585) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (« ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ») - **Sur l'ensemble** (p. 3587) : débat approfondi et sérieux sur certains problèmes de l'immigration - Large consensus sur le problème de la nationalité et sur la répression des trafiquants de main-d'oeuvre immigrée - (p. 3588) : augmentation des effectifs de la police de l'air et des frontières - Nouvelles conditions de travail des services chargés des étrangers au sein des préfectures - Mise à la disposition des étrangers pénétrant ou résidant en France d'un petit manuel de leurs droits et de leurs devoirs - Demande au Sénat d'adopter le présent projet de loi.

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Estier** : événements survenus à Paris du 4 au 7 décembre 1986 (11 décembre 1986) (p. 6039 à 6041).

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Masson** : lutte contre le terrorisme (11 décembre 1986) (p. 6034, 6035).

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Luc** : enquête sur la mort de Malik Oussekin (11 décembre 1986) (p. 6038).

- **Question au Gouvernement, de Mme Danielle Bidard-Reydet** : enquête sur la mort d'Abdel Benyahia (11 décembre 1986) (p. 6039).

PAPILIO (Sosefo Makapé), sénateur de Wallis-et-Futuna (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 96 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Education - *Préparation d'une nouvelle convention concernant l'enseignement privé à Wallis-et-Futuna* - Enseignement privé.

n° 97 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Education - *Préparation d'une nouvelle convention concernant l'enseignement privé à Wallis-et-Futuna* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1875) - Enseignement privé.

n° 98 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Education - *Attribution de crédits supplémentaires à l'éducation nationale wallisienne et futunienne* - (Réponse : JO Débats 21 juin 1986) (p. 1875) - Enseignement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1347) : rôle politique et culturel de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique - Iles Wallis et Futuna - Pacifique, zone stratégique - Indemnisation et reconstruction économique - Refus de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5059) : demande un crédit supplémentaire pour les dépenses du secteur de santé des îles Wallis-et-Futuna pour l'année 1986 - Demande des crédits pour la participation du territoire aux jeux du Pacifique Sud en décembre 1987 - Absence d'équipements sportifs - Nécessaire rajeunissement du statut du territoire - Demande une augmentation de l'indemnité des chefs traditionnels de Wallis et de Futuna - Attachement des territoires du Pacifique à la France ; vote de ce projet de budget.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5140) : état d'abandon et d'isolement des îles de Wallis-et-Futuna - Visite du Premier ministre le 1^{er} août dernier - Artisanat, richesse de Wallis-et-Futuna - (p. 5141) : souhaite une subvention à l'exportation permettant de pouvoir exposer en métropole - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5544) : situation préoccupante de l'enseignement à Wallis-et-Futuna - Rémunération du personnel enseignant ; différence de traitement inadmissible avec les enseignants de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie - Situation des stagiaires wallisiens et futuniens en métropole - (p. 5545) : situation financière de l'enseignement primaire - Demande que soit rapidement appliquée la convention de 1969, complétée en 1974, avant la mise en place de la convention d'octobre 1985 portant réforme de l'enseignement à Wallis-et-Futuna - Favorable à l'adoption de ce budget.

PARMANTIER (Bernard), sénateur de Paris (S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères ; en démissionne (JO Lois et décrets 21 juin 1986).

Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 21 juin 1986).

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite

de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1140) : soutient l'amendement n° 370 de M. André Méric (exclusion de la Banque Sofinco de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1146, 1147) : soutient les amendements n° 376 et n° 377 de M. André Méric (exclusion du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et du Crédit industriel de Normandie de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 378 de M. André Méric (exclusion du Crédit industriel de l'Ouest de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1148) : soutient l'amendement n° 379 de M. André Méric (exclusion du Crédit industriel et commercial de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1156) : soutient l'amendement n° 384 de M. André Méric (exclusion de la Société centrale de banque de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1158) : soutient l'amendement n° 386 de M. André Méric (exclusion de la Société générale alsacienne de banque de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1159) : soutient l'amendement n° 387 de M. André Méric (exclusion de la Société lyonnaise de banque de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1160) : soutient l'amendement n° 388 de M. André Méric (exclusion de la Société marseillaise de crédit de la liste des entreprises à privatiser) - Soutient l'amendement n° 389 de M. André Méric (exclusion de la Société nancéenne de crédit industriel et Varin-Bernier de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1175) : soutient l'amendement n° 279 de M. André Méric (avis des commissaires aux comptes sur l'évaluation et les modalités de transfert, soumis au Parlement et à la Cour des comptes).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 6 (p. 1208) : soutient l'amendement n° 316 de M. André Méric (désignation du président du conseil d'administration sur proposition de ce conseil).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2870) : soutient l'amendement n° 811 de M. André Méric (défense de la langue française par la société privatisée).

PASQUA (Charles), sénateur des Hauts-de-Seine (président du groupe RPR).

Puis *ministre de l'intérieur* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

Cessation du mandat sénatorial le 20 avril 1986 (JO Lois et décrets 21 avril 1986).

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre *ès qualités* de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle (loi n° 82-652 du 29 juillet 1982).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

En qualité de ministre de l'intérieur

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] (26 juin 1986).

Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] (26 novembre 1986) - *Fonctionnaires et agents publics*.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Mossion** : lutte contre le terrorisme (24 avril 1986) (p. 588, 589).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1248) : discussion au Sénat du projet de loi tendant à instaurer le scrutin proportionnel en juin 1985 - (p. 1249) : défauts du scrutin proportionnel : rôle de blocage de groupes minoritaires ; choix des candidats par les appareils des partis politiques au détriment des droits des électeurs ; défaut de représentation de certaines catégories d'électeurs - **Qualités du scrutin majoritaire** ; définition d'une majorité stable ; garantie de l'équilibre des pouvoirs par le maintien de la portée du droit de dissolution - **Stabilité due au scrutin uninominal majoritaire à deux tours depuis le début de la Ve République** - (p. 1250) : alternance - **Durée de vie des gouvernements** - **Opposition de personnalités socialistes à la représentation proportionnelle** - **Recours à la procédure des ordonnances prévue par l'article 38 de la Constitution - Champ de la loi organique** - (p. 1251) : proposition de remise en vigueur des dispositions du code électoral antérieure à la loi du 10 juillet 1985 - **Délimitation des nouvelles circonscriptions** ; principe de l'égalité du suffrage posé par l'article 3 de la Constitution ; décisions du Conseil Constitutionnel des 8 et 23 août 1985 sur la loi électorale applicable à la Nouvelle-Calédonie - **Détermination du nombre de députés par département** - **Principe de délimitation des circonscriptions** : population ; marge maximale d'écart ; cadre du département ; continuité du territoire ; cantons ; cas de Paris, Lyon et Marseille ; création d'une commission appelée à donner son avis sur les projets d'ordonnance avant transmission au Conseil d'Etat ; révision des limites des circonscriptions électorales - **Consultation des parlementaires des départements par les préfets** - (p. 1252) : demande l'adoption de ce projet de loi - **Question préalable** (p. 1258) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jacques Eberhard, tendant à opposer la question préalable - **Discussion générale (suite)** (p. 1272, 1273) : division dans le groupe socialiste sur l'instauration de la représentation proportionnelle en 1985 ; démission de M. Michel Rocard alors ministre de l'agriculture - (p. 1274) : recours à l'article 38 de la Constitution - **Découpage** : absence de projet actuel - **Départements et territoires d'outre-mer - Exception d'irrecevabilité** (p. 1279) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 1283) : s'oppose à la motion n° 3 de M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Commission composée de magistrats chargée de donner son avis sur le découpage - Demande de renvoi en commission** (p. 1286) : s'oppose à la motion n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant au renvoi en commission du projet de loi - **Avant l'art. 1** (p. 1288, 1289) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard n° 4 (inscription d'office sur les listes électorales), n° 5 (prolongation du délai d'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de révision) et n° 6 (délai d'examen des demandes d'inscription par le juge d'instance hors des périodes de révision) - **Art. 1** (p. 1292) : s'oppose aux amendements n° 10 de M. Jacques Eberhard et n° 40 de M. André Méric supprimant cet article rétablissant le scrutin majoritaire - (p. 1294, 1295) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard, n° 11 (remboursement du cautionnement) et n° 12 (suppression des dispositions relatives au seuil en pourcentage de voix au premier tour permettant de se présenter au deuxième tour) -

S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale : répartition du temps de parole à la radio et à la télévision par référence au groupe politique à l'Assemblée nationale) - (p. 1296) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard n° 14 (campagne électorale sur Radio-France outre-mer) et n° 39 (campagne électorale à la radio et à la télévision : allongement de la durée d'émission) - Art. 2 (p. 1297) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (augmentation de la fréquence de la révision des limites des circonscriptions) - Art. 3 (p. 1300) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Jacques Eberhard (suppression de cet article relatif aux élections partielles dans le régime de la représentation proportionnelle) - Art. 4 (p. 1301) : s'oppose aux amendements n° 21 de M. Jacques Eberhard et n° 43 de M. André Méric supprimant cet article relatif à l'élection des députés d'outre-mer - Art. 5 (p. 1303) : s'oppose aux amendements n° 22 de M. Jacques Eberhard et n° 44 de M. André Méric supprimant cet article autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales.

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1318) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Eberhard, n° 23 (délai de dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant délimitation des circonscriptions électorales, à compter de la publication de la présente loi) et n° 24 (modalités de création de circonscriptions dans les départements élisant plus de deux députés) - (p. 1321) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (modalités de délimitation des circonscriptions), aux amendements de M. Jacques Eberhard, n° 25 (définition d'une circonscription), n° 27 (respect des limites cantonales par les villes de Lyon et Marseille), n° 28 (référence aux limites cantonales existantes, à la date de promulgation de la présente loi) et n° 29 (respect par les circonscriptions des limites des arrondissements à Paris, Lyon et Marseille) ainsi qu'aux amendements de Mme Hélène Luc, n° 26 (modalités de délimitation des circonscriptions dans les villes de plus ou moins de 120.000 habitants) et n° 30 (cas d'absence d'inclusion dans sa totalité du territoire d'un canton dans une circonscription) - (p. 1324) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 46 (cas de prise en compte du découpage entraînant le moindre écart par rapport à la population moyenne des circonscriptions du département) et n° 47 (écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département), ainsi qu'à l'amendement n° 31 de M. Jacques Eberhard (diminution de l'écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département) - Art. 6 (p. 1325) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 32 de M. Jacques Eberhard et n° 48 de M. André Méric (modalités de détermination des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française), ainsi qu'à l'amendement n° 33 de M. Jacques Eberhard (avis conforme de l'assemblée territoriale compétente) - Art. 7 (p. 1327) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 34 de M. Jacques Eberhard et n° 49 de M. André Méric (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance), à l'amendement n° 35 de M. Jacques Eberhard (avis de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les projets d'ordonnance avant transmission au Conseil d'Etat), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 50, 51, 52, 53, 54 (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnances avant transmission au Conseil d'Etat) et n° 55 (délai de publication de l'avis de la commission) - Art. 8 (p. 1328) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 56 de suppression (date de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement) et n° 57 (réduction du délai de dépôt du projet de loi portant ratification des ordonnances devant le Parlement), ainsi qu'à l'amendement n° 36 de M. Jacques Eberhard (délai d'inscription du projet de loi portant ratification des ordonnances à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale) - Art. 9 (p. 1330) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 37 de M. Jacques Eberhard et n° 58 de M. André Méric (date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire), ainsi qu'à l'amendement n° 38 de M. Jacques Eberhard (délai d'entrée en application de la loi) - Après l'art. 9 (p. 1330) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. André Méric (ordre d'attribution des emplacements par tirage au sort) - Sur l'ensemble

(p. 1334) : qualité des débats au Sénat - Travaux de la commission des lois - Droits du Parlement - Scrutin majoritaire et institutions de la Ve République - Liens entre l'élu et l'électeur - Engagements électoraux du Gouvernement.

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Mossion : organisation des sapeurs-pompiers en milieu rural (26 juin 1986) (p. 1997).

- Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3484) : conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France - Place des étrangers au sein de la nation française - Historique de la politique de l'immigration - France, terre d'asile - Immigration et problèmes économiques ou de société - Crise économique et chômage depuis 1974 - Difficultés d'intégration culturelle de la population d'origine maghrébine - (p. 3485) : régularisation de la situation des travailleurs clandestins par le gouvernement précédent ; incitation à la venue clandestine de nouveaux immigrants - Nouvelle politique de l'immigration : défense des intérêts vitaux de la France ; respect des droits des étrangers présents en France ; aide au développement des pays d'origine - Lutte contre l'immigration clandestine - Regroupement familial - Lutte contre les trafics de main-d'oeuvre et le travail au noir - Egalité des droits dans le travail pour les étrangers en situation régulière ; formation ; logement - (p. 3486) : nouvelles conditions d'accès à la nationalité française - Naturalisation - Concertation avec le Conseil national des populations immigrées - Réinsertion dans les pays d'origine - Droit d'asile ; réfugiés du Sud-est asiatique ; conditions d'obtention de la qualité et du statut de réfugié - Regroupement familial - Stabilité du séjour des jeunes de la deuxième génération - Conditions de délivrance de la carte de résident ; durée de résidence des étrangers en France ; seuil des condamnations maximum tolérées - (p. 3487) : prise en compte des antécédents judiciaires des étrangers - Cas des mineurs étrangers entrés en France avant le 7 décembre 1984 et avant l'âge de 16 ans - Maîtrise des flux migratoires et réduction de l'immigration clandestine - Lutte contre les étrangers constituant une menace pour l'ordre public - Contrôle de l'accès au territoire des ressortissants étrangers et de leurs moyens d'existence - Caractère immédiatement exécutoire de la décision de refus d'entrer ; garanties pour l'étranger : motivation de la décision de refus ; sursis à la demande de l'autorité consulaire - Procédure actuelle de reconduite à la frontière pour les étrangers en situation irrégulière - Référence à la loi du 10 juin 1983 - Conséquences d'une condamnation à une peine d'emprisonnement pour entrée ou séjour irrégulier en France - (p. 3488) : répartition des attributions entre le préfet et l'autorité judiciaire - Efficacité de la procédure d'expulsion des étrangers en cas de menace et non plus de menace grave pour l'ordre public - Avis de la commission départementale d'expulsion - Procédure d'expulsion en urgence absolue - Possibilité pour les étrangers détenus en France de purger à l'étranger une partie de leur peine dans leurs pays d'origine - Attribution d'un titre temporaire de séjour pour les étrangers ayant commis des infractions mais ne faisant pas l'objet d'une décision d'expulsion - Equilibre entre les exigences du contrôle de l'immigration et celles du respect des droits de l'homme et de l'intégration des étrangers en France - Phénomène mondial de migration des populations du sud vers le nord et politique d'aide au développement - Alliance pour le développement - (p. 3489) : déséquilibre Nord-Sud - Création des conditions d'une reprise harmonieuse de la croissance à l'échelon mondial - Exception d'irrecevabilité (p. 3493) : intervient contre la motion n° 18 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Question préalable (p. 3497) : intervient contre la motion n° 1 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - Immigration clandestine - Attentats terroristes - Discussion générale (suite) (p. 3510) : notion de menace pour l'ordre public - (p. 3511) : carte de résident - Droit au regroupement familial - Insertion des étrangers en situation régulière - Cas d'expulsion des étrangers condamnés à des peines de prison - Jeunes de la seconde génération - Carte de séjour temporaire - Cas des mineurs - Procédure administrative de reconduite à la frontière et lutte contre l'immigration clandestine - Surpopula-

tion carcérale - Information du consulat à la demande de l'étranger en cas de reconduite à la frontière ou de refus d'entrée - Concertation entre les préfets et les consulats - (p. 3512) : projets du Gouvernement en matière de maîtrise des flux migratoires - Absence d'amalgame entre immigration et délinquance - Lutte contre l'immigration clandestine - Insertion des immigrés en situation régulière.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 491 (85-86)] - (7 août 1986) - Discussion générale (p. 3803) : garantie de procédure pour les étrangers souhaitant entrer ou séjourner en France - Maîtrise des flux migratoires par les pays européens - Intégration des étrangers - Immigration clandestine - Expulsion des ressortissants étrangers condamnés pour crimes et délits graves - Carte de résident - Cas des étrangers mineurs - Procédure d'obtention du statut de réfugié - Sanctions pénales à l'encontre des passeurs ou employeurs de main-d'oeuvre clandestine.

- **Question au Gouvernement, de M. Rodolphe Désiré** : réglementation des visas dans les départements d'outre-mer (16 octobre 1986) (p. 3907, 3908).

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés** [n° 8 (86-87)] - (17 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3934) : projet de loi concernant l'élection des députés : complément de la loi du 11 juillet 1986 - Décision du Conseil constitutionnel des 1^{er} et 2 juillet 1986 - Rétablissement du scrutin uninominal majoritaire à deux tours - Habilitation consentie au Gouvernement pour établir par ordonnance les tableaux des circonscriptions électorales (article 38 de la Constitution) - Evolution démographique depuis 1958 - Augmentation du nombre des députés décidée par la loi du 10 juillet 1985 - Institution d'une commission de sages chargée de donner un avis sur les projets d'ordonnances - Volonté de rapprocher le plus possible l'élu et la population de chaque circonscription - Avis de la section de l'intérieur et de l'assemblée générale du Conseil d'Etat - Projet adopté par le Conseil des ministres du 24 septembre 1986 puis soumis au Président de la République - Règles de délimitation des circonscriptions fixées par l'article 5 de la loi du 11 juillet 1986 et précisées par le Conseil constitutionnel : circonscriptions constituées par un territoire continu et par la réunion d'un nombre entier de cantons, limitation des écarts démographiques entre les circonscriptions, absence d'arbitraire - (p. 3935) : avis de la commission des sages et du Conseil d'Etat - Caractère équitable de la nouvelle carte électorale - Pas de modification ultérieure des limites des circonscriptions - Entrée en vigueur du nouveau système électoral au prochain renouvellement de l'Assemblée nationale ; élections partielles régies jusque là par les lois du 10 juillet 1985 - Abrogation de la loi du 11 juillet 1986 - Système majoritaire : mode de scrutin simple, clair et juste - Exception d'irrecevabilité (p. 3942) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Décision du Conseil constitutionnel sur la loi du 11 juillet 1986 - Découpage électoral et résultats des élections - Fraude électorale compromettant le parti communiste - **Question préalable** (p. 3945) : objectif de rétablissement du scrutin majoritaire indiqué par le Premier Ministre dès la présentation de son gouvernement devant le Parlement - Vaste débat en 1985 sur le mode de scrutin - Volonté du Gouvernement de fixer à l'avance les règles du jeu - Modification du mode de scrutin en 1985 ; préoccupation du gouvernement de gauche d'empêcher la constitution d'une majorité en 1986 - Motivations du refus du Président de la République de signer les ordonnances - Avis du Conseil d'Etat et de la commission des sages - Composition de cette commission : élection de ses membres par les assemblées générales des trois principaux grands corps indépendants de l'Etat - (p. 3946) : critères du découpage - Absence de caractère obligatoire de l'avis de la commission des sages - Attendus du Conseil constitutionnel - Règles de l'équilibre démographique - Respect par le Gouvernement des avis concordants du Conseil d'Etat et de la commission des sages - Présentation du découpage sous forme de projet de loi identique à celui défini dans les ordonnances - Conformité du découpage à l'équité et à la règle démocratique.

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 18 (86-87)] - (24 octobre 1986) - Discussion générale

(p. 4045) : refus du Président de la République de signer l'ordonnance relative au découpage des circonscriptions - (p. 4046) : découpage tenant scrupuleusement compte des décisions et réserves du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat et de la commission des sages - Retour au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour l'élection des députés - (p. 4064, 4065) : attitude des communistes pendant la Seconde Guerre mondiale.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5612) : rappelle les objectifs du Gouvernement dans le secteur du ministère de l'intérieur - Rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection des députés - Promulgation de cinq lois importantes au mois de septembre dans le domaine de la sécurité - Contrôles et vérifications d'identité - Institution d'une période de sûreté dont la durée peut atteindre trente ans - Limitation du montant total des réductions de peines - (p. 5613) : reconduction possible aux frontières des étrangers en situation irrégulière - Prolongation de deux à quatre jours de la durée maximale de garde à vue - Réparation intégrale des dommages corporels résultant des actes de terrorisme - Effort nécessaire en faveur de la sécurité civile - Catastrophe de Tchernobyl - Prochain dépôt d'un projet de loi relatif à l'organisation nationale et régionale de secours - Loi du 19 août 1986 relative aux collectivités locales et projet de loi relatif à la fonction publique territoriale - Majoration des crédits par le premier collectif budgétaire de 1986 - Progression de ce budget qui représente 6,51 % du budget général de l'Etat - Créations d'emplois dans la police nationale dont 1.200 appelés du contingent - Priorité aux actions tendant à améliorer la sécurité - Renforcement de la présence policière - Amélioration de la situation des personnels, notamment de l'encadrement supérieur de la police - Remise à niveau des crédits de la sécurité civile - Réactualisation du projet de carte nationale d'identité infalsifiable - Rôle des policiers auxiliaires - (p. 5614) : amélioration de la politique de recrutement et sélection plus rigoureuse - Modernisation des services de la sécurité civile - Amélioration de l'efficacité de la lutte contre les feux de forêts et renforcement de la prévention des incendies - Important effort en faveur des collectivités locales - Attachement du Gouvernement à la réussite de la décentralisation - Atténuation des effets de la gestion antérieure et vote d'une loi de finances rectificative dès le printemps - Conséquences défavorables pour les collectivités locales de la réforme de l'assiette du fonds de compensation pour la TVA, FCTVA, mise en oeuvre par le décret du 26 décembre 1985 - Détérioration de la situation financière de la caisse de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 5615) : examen en cours des modifications à apporter à la dotation globale de fonctionnement, DGF, et à la dotation globale d'équipement, DGE - Evolution des dotations de l'Etat aux collectivités locales - Détermination de la dotation générale de décentralisation, DGD - Nécessaire convergence des efforts des collectivités locales et de l'Etat pour une meilleure maîtrise des prélèvements obligatoires - Allègement de l'ensemble des bases de taxe professionnelle et prévision d'une dotation de compensation - (p. 5616) : progression du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Libre fixation par les collectivités locales des tarifs publics locaux à partir du 1^{er} janvier 1987, à l'exception de quelques services - Déconcentration et renforcement des compétences des représentants locaux de l'Etat - Redistribution des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en l'absence d'un effort suffisant de déconcentration - Efforts essentiels de ce budget en faveur de la sécurité des Français et de l'exercice des compétences des collectivités locales sans recours à une augmentation de leur pression fiscale - (p. 5621) : maintien de la surcompensation satisfaisant pour personne - Priorités du Gouvernement : rétablissement des équilibres ; résolution du problème de l'emploi ; diminution du déficit budgétaire ; diminution des charges qui pèsent sur les entreprises ; diminution du poids de la fiscalité sur les contribuables ; choix, traduction d'une volonté politique - Surcompensation, création du gouvernement précédent - Sous-estimation de la contribution de l'Etat - (p. 5622) : pro-

gression de la DGF et de la DGE supérieure au montant de l'inflation - S'engage à tout mettre en oeuvre pour résoudre le problème de la CNRACL.

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Estier** : événements survenus à Paris du 4 au 7 décembre 1986 (11 décembre 1986) (p. 6030)

PELLARIN (Bernard), sénateur de la Haute-Savoie (rattaché administrativement au groupe de l'UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration territoriale, collectivités locales et décentralisation - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 27)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1583) : son amendement n° 78, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : exemption du paiement de la taxe pour les travailleurs frontaliers ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4805) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-227, soutenu par M. Marcel Daunay ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) - Rapporteur spécial (administration territoriale, collectivités locales et décentralisation) (p. 5618) : progression des crédits de l'administration territoriale en raison de l'incidence de la loi du 11 octobre 1985 sur la prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement des préfectures - Inquiétude face à la suppression des emplois de conseiller des tribunaux administratifs - (p. 5619) : concours de l'Etat aux collectivités locales : subventions spécifiques, dotation globale d'équipement, DGE, dotation générale de décentralisation, DGD, dotation régionale d'équipement scolaire et dotation départementale d'équipement des collèges, compensation de l'exonération de l'impôt foncier - Création de la dotation spéciale instituteurs en 1986 - Progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et possibilité pour les collectivités locales d'éviter une trop forte augmentation de la pression fiscale locale - Problème de la

répartition de la DGF et de la complexité de son calcul - Réforme en 1985 du fonds de compensation de la TVA - (p. 5620) : réforme de la DGE des communes par la loi du 20 novembre 1985 - Problème de la compensation des transferts de compétences - Insuffisance de la dotation régionale et de la dotation départementale d'équipement scolaire pour faire face aux charges - Transfert des lycées et collèges, exemple le plus marquant des insuffisances - Problème des compensations d'allègement d'impôts et de la perte de la maîtrise de leurs ressources par les collectivités locales - Favorable à la libération presque totale des tarifs des services publics locaux - Coût élevé des crédits aux collectivités locales - Interrogation sur le nouveau statut de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en cas de réforme - (p. 5621) : difficultés de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Abaissement des taux des cotisations employeurs entre 1980 et 1984 - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget, sous réserve qu'une solution satisfaisante soit proposée pour la CNRACL - Comblement du déficit du régime déficitaire relevant de la responsabilité de l'Etat et non pas de celle des collectivités locales.

PELLETIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (président du groupe GD).

Réélu président du groupe GD (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Pierre Laffitte, relative à la création d'entreprises [n° 356 (85-86)] (24 avril 1986) - Entreprises.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - Relations culturelles, scientifiques et techniques - [(n° 68 (86-87) tome 12)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 730 (JO Débats 27 novembre 1985) (p. 3405) - Ministère : Relations extérieures - *Situation des droits de l'homme dans le monde* - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

Questions orales avec débat :

n° 160 (JO Débats 6 décembre 1985) (p. 3613) - Ministère : Relations extérieures - *Situation des droits de l'homme dans le monde* - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

INTERVENTIONS

– **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 534, 535) : lutte contre le chômage : rôle des petites et moyennes entreprises et proposition de libérer la création d'entreprises - Demande de mesures fiscales destinées à aider les entreprises - Nécessité d'adapter le système d'aide à l'exportation et de se défendre contre le protectionnisme insidieux de nombreux pays - Dénationalisations - Renaissance du capitalisme populaire - Flexibilité du travail et travail à temps partiel - Rôle du système bancaire dénationalisé dans la relance de l'investissement - Politique étrangère : relations avec les pays de l'Est et droits de l'homme ; défense européenne ; nouvelle loi de programmation militaire ; souhait d'un conseil européen de sécurité - Recherche et éducation ; souhaite l'abrogation de la loi Savary sur l'enseignement supérieur - (p. 536) : retour au scrutin majoritaire ; préférence pour un système mixte associant scrutin majoritaire et système proportionnel - Liberté : projet de renversement de la charge de la preuve en faveur du contribuable ; mesures contre le terrorisme ; souhaite la limitation des contrôles d'identité ; demande le maintien de la tradition d'asile et d'accueil de la France - Approbation par la majorité des membres du groupe de la gauche démocratique de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

– **Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)]** - Suite de la discussion - (20 mai 1986) - Art. 3 (p. 713) : son amendement n° 2 : absence de prolongation des séances de nuit au-delà de zéro heure trente ; rejeté.

– **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1853) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement et incitation à l'embauche pour les petites et moyennes entreprises - Souhaite l'application de la loi au contrat de travail établi postérieurement à la promulgation de la loi - Favorable aux négociations contractuelles avec les partenaires sociaux - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3281) : liens entre les secteurs public et privé - Concurrence et production audiovisuelle - Chaîne culturelle européenne diffusée par satellite - Sixième chaîne et attente des jeunes - (p. 3282) : saisie des radios locales privées de Lyon - Mission de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Dérégulation des télécommunications - Satellite de télédiffusion directe - Satellites TDF 1 et TDF 2 - Vote favorable à ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3505) : conditions de séjour des étrangers - Rayonnement de la France dans le monde - Immigration d'origine maghrébine et causalité économique - Aides au retour dans les pays d'origine - Dialogue Nord-Sud ; relations avec l'Algérie et la Tunisie - France, terre d'asile - Passage de l'Espagne à un régime démocratique - Garantie des étrangers en cas d'expulsion - Lutte contre l'immigration clandestine - Procédure de reconduite à la frontière - Carte de résident - Droit au regroupement familial - Cas des mineurs - Situation des jeunes de la deuxième génération.

– **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - Art. 4 (p. 3626) : présente l'intervention de M. Georges Mouly - Loi du 6 juin 1986 et mise en place du conseil départemental de développement social - Se déclare opposé à la suppression de cet article.

– **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Après l'art. 23

(p. 4138) : soutient l'amendement n° 52 de M. Pierre Laffitte (absence de limitation au renouvellement des contrats des agents recrutés par les établissements d'enseignement supérieur).

– **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)]** - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4512) : responsabilités des organisations interprofessionnelles - Pouvoirs du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Majorité du groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de ce projet.

– **Question orale avec débat : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne** - (7 novembre 1986) (p. 4502) : suppression des cabines téléphoniques publiques dans le département de l'Aisne - Remise en cause du principe du service public - Nombreux ménages non raccordés au réseau téléphonique pour des raisons financières - Importance des cabines téléphoniques rurales pour les automobilistes - Demande au ministre des précisions de nature à apaiser les élus locaux concernés.

– **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4804) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, son amendement n° I-99, soutenu par M. Stéphane Bonduel ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur pour avis (relations culturelles, scientifiques et techniques) (p. 5492) : nouvelle répartition des compétences entre le ministère des affaires étrangères et celui de la coopération - (p. 5493) : crédits des relations culturelles extérieures placés sous le signe de la rigueur budgétaire - Budget des affaires étrangères en augmentation par rapport au budget général - Baisse des crédits consacrés à l'Afrique du Nord au bénéfice de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique centrale et du Sud du Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique non francophone - Problème de l'enseignement du français à l'étranger - Création d'un fonds d'aide à la scolarisation des enfants francophones - Meilleure prise en compte des spécificités de chaque pays - Remplacement des enseignants titulaires par des personnels recrutés localement - Problème de la rémunération des enseignants - Défavorable à l'amendement de la commission des finances risquant de conduire à la baisse de la qualité de l'enseignement - Forte augmentation des frais de scolarité - Insuffisance des bourses - Relance de la francophonie - (p. 5494) : extension de TV5 au Maghreb et à l'Amérique du Nord - Création d'une agence francophone d'images - Invasion des termes impropres en France - Recul du français sur la scène internationale - Souhaite la tutelle naturelle du ministère des affaires étrangères sur Radio France Internationale - Problème de la revalorisation des crédits de la Direction de la coopération scientifique et technique - Nécessité de donner un caractère attractif à certaines formations - Se déclare favorable à l'adoption des crédits des relations culturelles extérieures pour 1987.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5862) : budget, acte annuel essentiel du Parlement - Réduction des dépenses publiques - Remboursement anticipé d'une partie de la dette extérieure - Lutte contre le chômage - Problème de la défense, de la sécurité et de la famille - Favorable aux dénationalisations - (p. 5863) : souhaite un actionariat mixte associant capitaux publics et capitaux privés - Nécessité de reconstituer une offre compétitive - Réorientation du système d'aide à l'exportation - Regrette la suppression de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans pour les entreprises nouvelles - Souhaite la réforme des finances locales - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - Discussion géné-

rale (p. 5979) : enlèvement de la communauté dans les années 70 en raison des réflexes protectionnistes de nos partenaires - Europe unie, le plus grand marché du monde devant les Etats-Unis et le Japon - Création du grand marché européen pour 1992 - Soumission à la règle de l'unanimité de nombreuses décisions essentielles comme la libre circulation des personnes et la fiscalité - Progrès en matière de recherche et de développement industriel - Souhaite une harmonisation fiscale et l'ouverture des marchés publics - Faiblesse de la part de l'Europe sur le marché des micro-processeurs par rapport aux sommes importantes qu'elle y consacre - Souhaite la fin de la certification nationale dans le secteur automobile - (p. 5980) : souhaite un espace social européen et la réduction de la durée du travail dans un contexte communautaire - Souhaite une utilisation continue des équipements et une véritable participation des travailleurs à la gestion des entreprises - Projet Erasme et obligation pour tout postulant à un diplôme d'enseignement supérieur d'effectuer une partie de leurs études dans un autre pays de la communauté - Nécessité de créer un conseil européen de sécurité - Souhaite la constitution d'une force d'intervention européenne chargée de la sécurité et des approvisionnements de la communauté et susceptible de pouvoir répondre aux menaces du terrorisme international - Acte unique, respect de la souveraineté des Etats et amorce de la possibilité d'avoir un jour une confédération avec un président élu au suffrage universel à sa tête - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Procès-verbal - (12 décembre 1986) (p. 6096) : présente les excuses de ses collègues de la gauche démocratique quant à une erreur de vote, le 11 décembre 1986, sur la proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat : favorable au maintien de l'article 6 de cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6443, 6444) : incompatibilité entre le principe d'établissements privés gérés selon des critères de rentabilité et l'objectif de réinsertion des condamnés - Risque d'atteinte à la souveraineté de l'Etat et au principe de l'égalité de tous devant la loi - Effet criminogène de la prison ; peines de substitution : efficacité des travaux d'intérêt général - Ne votera pas ce projet de loi.

PEN (Albert), sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon (apparenté au groupe S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4571, 4572) : avenir de Saint-Pierre-et-Miquelon - Volonté du Gouvernement d'obtenir du Canada le respect des accords de pêche de 1972 - S'interroge sur le montant des crédits affectés à l'archipel - Désenclavement économique - Respect des engagements pris dans les contrats de plan : retraites, régime local de sécurité sociale, formation professionnelle, reconstruction de l'hôpital, de la maison de retraite et du foyer pour handicapés, desserte aérienne - Favorable à l'adoption de ce projet de loi de programme - Annexe I (p. 4616) : ses amendements n° 35 : desserte aérienne des DOM et des collectivités territoriales

concernées ; et n° 36 : aménagement des tarifs aériens entre Saint-Pierre-et-Miquelon et Montréal ; retirés - (p. 4617) : intervient sur l'amendement n° 112 de M. Henri Bangou (installation des jeunes agriculteurs) - (p. 4618) : se déclare favorable à l'amendement n° 37 de M. François Louisy (rattrapage progressif du SMIC des collectivités concernées, par rapport à celui de la métropole) - SMIC appliqué à Saint-Pierre-et-Miquelon identique à celui de métropole - Annexe III (p. 4619) : ses amendements n° 39 et n° 40 relatifs à la prise en charge des bourses d'enseignement ; devenus sans objet - Annexe IV (p. 4620) : son amendement n° 45 : dispositions relatives à la formation professionnelle et aux chantiers de développement applicables à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté - (p. 4621) : son amendement n° 46 : modification du régime particulier de protection sociale applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté - Instauration d'un véritable régime de retraite - Réforme des risques maladie, accidents du travail et création d'un régime maternité et assurance volontaire.

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Après l'art. 10 (p. 4674) : son amendement n° 52 : application des articles 9 et 10 à Saint-Pierre-et-Miquelon ; retiré - Art. 11 (p. 4676) : son amendement n° 53 : exclusion de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du champ d'application de la parité sociale globale ; retiré en faveur de l'amendement identique n° 14 de la commission - Après l'art. 16 (p. 4686) : son amendement n° 70 : intervention d'une loi ultérieure adaptant les règles relatives à la protection, à l'aménagement, à la mise en valeur du littoral aux nécessités du développement touristique et des activités liées à la mer dans les DOM, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4690) : se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Rappelle la fermeté des déclarations de M. Bernard Pons faite à Saint-Pierre-et-Miquelon en faveur de la pêche locale - Problème de la succession des ministres et secrétaires d'Etat aux DOM - (p. 4691) : adoption de ses amendements et reconnaissance de la spécificité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5056) : Saint-Pierre-et-Miquelon : demande la limitation de la concurrence de la pêche métropolitaine dans la zone du 3 PS - Différend avec le Canada sur les quotas autorisés aux pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le golfe du Saint-Laurent ; proteste contre l'accord signé par le ministère des affaires étrangères avec la Société nationale acadienne et portant sur une coopération renforcée en matière de pêche - (p. 5057) : donne lecture d'une lettre de M. Marc Plantegeest, président du conseil général de l'archipel - Absence de piste d'aviation pour gros porteurs - Problème des pensionnés de l'établissement national des invalides de la marine, ENIM, et de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Prise en charge d'auxiliaires et de contractuels dans le budget de l'Etat - Ouverture d'une école d'infirmières à l'hôpital de Saint-Pierre - Votera ce projet de budget.

PENNE (Guy), sénateur des Français établis hors de France (S).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4027, 4028) :

absence de concertation dans l'élaboration de ce projet de loi devant conduire au démantèlement du service public - Diplômes d'université ; risque d'abandon du caractère national des diplômes - Ségrégation sociale : droits d'inscription ; absence de dispositions relatives aux bourses de l'enseignement supérieur - Non-prise en compte des problèmes de formation professionnelle et de formation permanente - Organisation des établissements : scrutin uninominal majoritaire ; sous-représentation des personnels administratif, technique, ouvrier et de service, ATOS, et des étudiants - Opposition des doyens concernés à la fédération des formations de médecine, d'odontologie et de pharmacie - Réforme du troisième cycle des disciplines médicales et pharmaceutiques : internat en odontologie - Coopération scientifique internationale : atteintes récemment portées à l'image de la France, terre d'accueil ; subventions accordées par le ministère de la coopération à certains organismes de recherche ; convocation par le Président de la République de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français et comprenant des propositions sur la coopération scientifique internationale.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - (2 décembre 1986) (p. 5571) : inquiétude des jeunes sur leur avenir et mécontentement contre le projet Devaquet - Droits d'inscription dans les universités - Diminution des crédits de fonctionnement - (p. 5572) : modalités d'utilisation de certains crédits pédagogiques menaçant directement la formation des étudiants - Crédits d'investissement - Entretien du patrimoine immobilier - Création de postes d'enseignants et suppressions d'emplois de personnels non enseignants - Poursuite de la réforme des premiers cycles - Orientation concertée des étudiants préférable à toute sélection brutale - Statut du personnel non enseignant - (p. 5573) : souhaite la reprise du dialogue entre le Gouvernement et les étudiants.

PERCHERON (Daniel), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

PERLICAN (Rolande), sénateur de Paris (C).

N'a pas été réélue aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à lutter contre la famine dans le monde [n° 312 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - **Coopération et développement.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 14 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Affaires sociales - *Réintégration dans leur emploi des salariés de la librairie Gibert-Jeune* - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 617) - **Licenciements.**

INTERVENTIONS

- **Rappels au règlement** - (23 janvier 1986) (p. 25, 26) : alliance de la droite et du Gouvernement socialiste contre les acquis sociaux des travailleurs - Modification du code du travail sur les contrats à durée déterminée et le travail temporaire - Opposition des sénateurs communistes au projet relatif à l'aménagement du temps de travail.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 82, 83) : rendement des travailleurs - Suppression de l'emploi - Secteur public - Conditions de travail à la SNCF et à la SERNAM - PTT et introduction du trust américain ATT - Assistance publique de Paris ; statut hospitalier et possibilité de licenciement de personnel - Emploi dans les banques ; Agence de l'information, ADI, et Crédit lyonnais - Travail des femmes - Réduction du temps de travail - Démantèlement du service public et de la protection sociale - (p. 84) : droits des travailleurs - Combat du parti communiste.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 153) : se déclare opposée à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Art. 1 B** (p. 172, 173) : entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun - Augmentation du chômage en France - Expérience néfaste de la flexibilité en Europe - **Art. 1 C** (p. 181) : préservation des droits acquis en ce qui concerne les « ponts » - Problème de la récupération des « ponts » et durée de travail dans le secteur des hôtels restaurants - **Art. 1** (p. 192) : demande l'exclusion du champ d'application du texte de ce projet de loi du département de l'Isère - Texte remettant en cause les droits acquis des travailleurs.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 238) : son amendement n° 142 : extension des conventions ; devenu sans objet (p. 270) - Analyse les modalités particulières applicables aux négociations des conventions ou accords professionnels susceptibles d'extension - (p. 262, 263) : se déclare opposée à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans le département de la Seine-et-Marne - **Conditions de travail à la chocolaterie de Noisiel.**

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Art. 2** (p. 301) : soutient l'amendement n° 183 de M. Charles Lederman, relatif à la rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail - (p. 328) : son amendement n° 357, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 2** (p. 341, 342) : son amendement n° 251 : possibilité pour le juge d'instance saisi par une organisation syndicale de suspendre l'application de la convention ou de l'accord dans un établissement déterminé si les conditions économiques et sociales qui justifient le recours à la modulation des horaires ne sont pas remplies dans cet établissement ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Art. 3 (suite)** (p. 372) : soutient l'amendement n° 368 de M. Charles Lederman (procédure de négociations en vue de la conclusion de l'accord ou de la convention) - **Avant l'art. 1 A** (p. 389, 390) :

soutient l'amendement n° 327 de Mme Hélène Luc (abrogation de l'article L. 221-5-1 du code du travail).

- **Rappels au règlement** - (18 février 1986) (p. 419, 420) : licenciements abusifs chez Gibert Jeune.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 871) : accident de Tchernobyl ; maîtrise de la production d'énergie nucléaire - Renforcement des conditions de sécurité dans les centrales nucléaires françaises - Mise en place d'un mécanisme international de coopération - Tenue d'une conférence à Vienne cet été - Mesures d'embargo des pays européens à l'égard des pays socialistes - (p. 872) : poursuite du programme de développement du nucléaire - Création d'une cellule interministérielle d'information de la population - Suppression d'emplois dans le secteur public ; EDF - Arsenaux atomiques et conflit nucléaire - Rapport Bergström de 1984 - Réduction des armes nucléaires - Position du Premier ministre favorable à l'initiative de défense stratégique, IDS - Militarisation de l'espace et fin de l'autonomie de la force de frappe française - Festival pour la paix le 15 juin 1986 à Vincennes.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1345) : légitimité du peuple kanak (canaque), premier occupant du territoire - Droit à l'indépendance - Maintien par le projet de loi de la tutelle colonialiste - Insuffisance du plan Pisani - Accords de Nainville-les-Roches - Prérogatives et financement des régions - Droit historique du peuple kanak - Spoliation des terres - Situation économique, sociale et culturelle des Mélanésiens - Peuplement de la Nouvelle-Calédonie - Conséquences électorales - Déclaration de M. Messmer en 1972 - Référendum - Notion de populations calédoniennes intéressées - (p. 1346) : constitution du front indépendantiste en 1977 - Droit à l'autodétermination - Conférence de Nainville-les-Roches en juillet 1983 - Reconnaissance du fait colonial - Rôle de la coutume - Légitimité du peuple kanak - Politique de renoncement du gouvernement socialiste - Elections territoriales du 18 novembre 1984 - Prolongation de l'état d'urgence en 1985 - Indemnisation des victimes - Renforcement des forces armées - (p. 1347) : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes - Mouvements de libération nationale.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - **Art. 33** (p. 1438) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'ensemble de ce projet de loi - **Après l'art. 37** (p. 1440) : se déclare opposée à l'amendement n° 59 du Gouvernement (indexation des salaires dans le secteur public et parapublic territorial) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1446) : non respect des droits fondamentaux du peuple canaque - Colonialisme - (p. 1447) : rappelle son opposition au plan du gouvernement socialiste ne respectant pas les engagements pris à Nainville-les-Roches - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi de programme.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (3 juillet 1986) - **Art. 7** (p. 2246) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statut administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1092, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - **Art. 12** (p. 2298) : soutient l'amendement n° 1207 de M. James Marson (extension des pouvoirs de la CNCL en matière de respect du pluralisme aux sociétés publiques et privées de programme) - (p. 2307) : soutient l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du marquage aux dispositions du cahier des charges) - **Art. 13** (p. 2315) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1100, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté - **Art. 16** (p. 2349) : sur l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement), son sous-amendement n° 1110, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 18** (p. 2379) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), son sous-amendement n° 1114, soutenu par Mme Monique Midy ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - **Art. 24** (p. 2396) : soutient l'amendement n° 1264 de M. Serge Boucheny (concession de la CNCL de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences) - **Art. 25** (p. 2401) : son amendement n° 1267 : attribution de l'usage des bandes de fréquences par le ministre chargé des P et T ; non retenu dans le vote unique (p. 2404).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2528) : son amendement n° 1318, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : indication des engagements en matière de pluralisme dans les déclarations de candidature ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2597) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1343, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

- **Projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux en Polynésie française - Deuxième lecture [n° 441 (85-86)]** - (9 juillet 1986) - **Discussion générale** (p. 2584, 2585) : droit du travail en Polynésie française - Organisation et fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail - Importance des profits réalisés par les entreprises françaises - Protection insuffisante des travailleurs en Polynésie française - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2586) : opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (10 juillet 1986) - **Art. 36** (p. 2651) : son amendement n° 1366, soutenu par M. Ivan Renar : publication des autorisations dans les journaux habilités à publier les annonces légales dans le ressort géographique concerné ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - **Art. 38** (p. 2673) : son amendement n° 1381, soutenu par M. Pierre Gamboa : autorisation de l'exploitation des réseaux et accord du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Art. 39** (p. 2706) : favorable à l'interdiction de la méthode du prête-nom - Absence d'application par les gouvernements précédents des ordonnances de 1944 contenant des dispositions similaires pour la presse.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Art. 62** (p. 2844) : soutient l'amendement n° 64 de M. James Marson (conditions de cession du capital de TF1 ; cahier des charges de base).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 65** (p. 2926) : son amendement n° 1538, soutenu par M. James Marson : obligations des candidats à la reprise de TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) .

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 78** (p. 3014) : sur le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale, son amendement n° 1573, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Après l'art. 85** (p. 3047) : soutient l'amendement n° 1590 de Mme Danielle Bidard-Reydet (saisine d'une commission arbitrale en cas de rupture d'un contrat de réalisation, composition et fonctionnement de cette commission) - **Après l'art. 87** (p. 3049) : son amendement n° 1594, soutenu par Mme Monique Midy : institution d'une clause de conscience pour les réalisateurs professionnels ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Après l'art. 88** (p. 3050) : soutient l'amendement

n° 1596 de M. Fernand Lefort (droits des réalisateurs ; rémunération spéciale pour tout travail non prévu dans le contrat initial) - Après l'art. 95 (p. 3064) : soutient l'amendement n° 1608 de M. James Marson (protection des réalisateurs) - Art. 29 (p. 3076 à 3079) : modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme - Sur le même objet, soutient les amendements de suppression n° 31 de M. James Marson, n° 1275 de M. Camille Vallin, n° 1276 de M. René Martin et n° 1277 de M. Guy Schmaus - (p. 3081) : sur le même objet, soutient l'amendement n° 1278 de Mme Monique Midy.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 52 (p. 3187) : son amendement n° 1479, soutenu par M. James Marson, sur le conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel, INA ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 53 (p. 3189) : mise en cause de TDF, service public de diffusion et de transmission - Ressources de TDF dilapidées en faveur du privé - Transformation de l'établissement public en société anonyme - Récente annonce de l'abandon des satellites de télédiffusion TDF 1 et TDF 2 - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à cet article - (p. 3190 à 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, soutient les amendements n° 55 de suppression de M. James Marson, n° 1480 de M. Ivan Renar, n° 1481 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 1482 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1483 de M. Louis Minetti, n° 1484 de M. Charles Lederman, n° 1485 de M. Jacques Eberhard, n° 1486 de M. Camille Vallin et n° 1487 de M. René Martin - Sur l'amendement n° 249 de M. Pierre Laffitte, soutient le sous-amendement n° 1679 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 55 (p. 3223) : sur l'amendement rédactionnel n° 196 de la commission, soutient le sous-amendement n° 1683 de M. James Marson - (p. 3224, 3225) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, soutient les amendements n° 1498 de M. Pierre Gamboa et n° 1499 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 57 (p. 3226) : soutient l'amendement de suppression n° 59 de M. James Marson (déclarations et communications du Gouvernement) - (p. 3228) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1500 de M. James Marson et n° 1501 de M. Marcel Gargar - Sur l'amendement n° 199 de la commission (modalités du droit de réplique fixées par la CNCL), soutient les sous-amendements n° 1685 et n° 1686 de M. James Marson - (p. 3230) : soutient l'amendement n° 1502 de M. Paul Souffrin (droit de réplique) - Son amendement n° 1503 : modalités du droit de réplique fixées par la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique - Art. 59 (p. 3235) : son amendement n° 1507, soutenu par M. Hector Viron : retransmission des débats des assemblées parlementaires par les sociétés régionales de programme ; non retenu dans le vote unique.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Art. 13 (p. 3736) : son amendement de suppression n° 42, soutenu par M. Camille Vallin : adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris ; rejeté.

PERREIN (Louis), sénateur du Val-d'Oise (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur - Ordre de la Libération - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 39)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 41)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 109 (JO Débats 13 août 1986) (p. 3859) - Ministère : Transports - *Aménagement du réseau routier dans le Val-d'Oise entre Ecoeu et Gonesse* - (Réponse : JO Débats 13 décembre 1986) (p. 6109) - Routes.

Questions orales avec débat :

n° 60 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1122) - Ministère : Affaires sociales - *Problèmes posés aux communes par l'augmentation du nomadisme* - Nomades.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 553) : amalgame entre sécurité et répression - (p. 554) : libertés - Nationalisations ; préambule de la Constitution de 1946 - Caractère de service public de la

communication ; loi du 29 juillet 1982 ; action de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; suppression du monopole ; chaînes de télévision privées et radios privées - Presse écrite ; loi du 23 octobre 1984 - Risques du libéralisme sauvage dans le domaine de l'information.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 5 (p. 1167, 1168) :** importance du champ de privatisations - Interrogation sur la liste des entreprises à privatiser - Affaire Valeo faisant l'objet d'une offre publique d'achat par un groupe multinational - (p. 1171) : soutient l'amendement de suppression n° 276 de M. André Méric (habilitation concernant les modalités de transfert des entreprises du secteur public au secteur privé) - **Rappel au règlement (p. 1173) :** article 37 du règlement du Sénat - **Art. 5 (p. 1175) :** soutient les amendements n° 282 à n° 301 de M. André Méric (conditions de détermination de la valeur minimale de cession de chaque action de la Banque parisienne de crédit, de l'Union de banques à Paris, UBP, de la Banque Chaix, de Pechiney, de la Banque Sofinco, du groupe Assurances générales de France, du Groupe des assurances nationales, GAN, de l'Union des assurances de Paris, UAP, de la Banque nationale de Paris, BNP, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Société Thomson, du Crédit du Nord, du Crédit industriel et commercial, CIC, du Crédit commercial de France, CCF, de Saint-Gobain, de Rhône-Poulenc, de la Compagnie générale d'électricité, CGE, de la Banque industrielle et mobilière privée, de la Banque du bâtiment et des travaux publics).

Suite de la discussion - (2 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1195, 1196) : soutient l'amendement n° 311 de M. André Méric (définition des conditions de la régularisation des opérations de transfert intervenues préalablement au 16 mars 1986) - (p. 1198) : soutient l'amendement n° 312 de M. André Méric (calendrier des transferts annuels inséré dans le projet de loi de finances).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 6 (p. 1538) :** opposition du comité des finances locales au prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - (p. 1542) : soutient l'amendement n° 89 de M. André Méric (suppression de cet article instituant un prélèvement sur la CAECL) - Droit de propriété des collectivités locales sur les fonds déposés à la CAECL - Atteinte aux possibilités de prêt aux communes et aux investissements des collectivités locales - (p. 1543) : caractère illusoire de l'affectation à la dotation globale d'équipement, DGE.

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 7 (p. 1594) : absence de crédit rétablissant le prélèvement fait au détriment de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales - Loi du 24 décembre 1974 posant le principe d'une protection sociale commune à tous les Français et instituant un mécanisme de compensation généralisée entre les différents régimes - Solidarité nationale entre les régimes de retraite estimée nécessaire par le conseil supérieur de la fonction publique territoriale le 24 avril 1986 - Souhaite la suppression de la surcompensation en 1987 et sa prise en charge par l'Etat - **Art. 8 (p. 1612) :** annulation des crédits des PTT affectés à la filière électronique et à l'agence de l'informatique - (p. 1613) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 10 (p. 1625) :** problème de la suppression d'un emploi vacant sur deux et du fonctionnement de l'administration - Rôle d'amélioration des textes de la Haute assemblée - **Art. 11 A (p. 1626) :** rapproche les propos de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances, à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1963 sur la fraude fiscale, et la proposition récente de celui-ci tendant à ramener à deux ans le délai de vérification fiscale - Mesure rétrograde et dangereuse - (p. 1628) : relations entre les assujettis à l'impôt et l'administration ; évasion fiscale - Diminution des contrôles - Amélioration des rapports entre l'administration et les citoyens ces dernières années.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1946) :** con-

séquences négatives de ce projet de loi - Privatisation de TF 1 - (p. 1947) : démantèlement précipité du service public - Amalgame audiovisuel télécommunications - Pouvoirs exorbitants conférés à la Commission nationale de la communication et des libertés - Dangers pour l'avenir des P et T et du secteur industriel de l'électronique - Désengagement inacceptable de l'Etat, inspiré du modèle américain - Tutelle des communes sur l'installation des réseaux câblés - (p. 1948) : rôle primordial de l'Etat au niveau de la coordination des réseaux de télécommunications - Favorable à la préservation du service public des P et T - Groupe socialiste opposé au libéralisme excessif, déstabilisateur de la société.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2032, 2033) :** agissements du groupe Hersant dangereux pour la liberté de la presse - Rappelle ses réserves sur la loi Fillioud du 23 octobre 1984 - Loi inapplicable du fait des nombreuses dispositions déclarées non conformes par le Conseil constitutionnel - Transparence et pluralisme des entreprises de presse - Seuils de concentration - Aides à la presse d'opinion et d'information - Nécessaire fixation de quotas publicitaires à la télévision - Regrette que la présente proposition de loi ne résolve aucun des véritables problèmes de la presse

Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Après l'art. 6 (p. 2074, 2075) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 23 à n° 26 (obligation d'information par les entreprises de presse de la commission paritaire des publications et agences de presse) - Rôle de la commission paritaire par les aides directes et indirectes à la presse - Suppression de la commission pour la transparence et le pluralisme - **Rappel au règlement (p. 2076) :** demande de clôture par M. Jean Chérioux de la discussion sur l'article 7.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2097) :** référence aux articles L.1 et L.33 du code des postes et télécommunications - Distinction entre les services soumis au régime concurrentiel et les infrastructures soumises au contrôle de l'Etat - Définition du champ de la liberté de communication - (p. 2100) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient le sous-amendement n° 1018 de M. André Méric - Danger de la distinction entre la liberté d'usage et la liberté de l'exploitation et de l'utilisation ; risque de démantèlement des P et T - Sur le même amendement, intervient sur le sous-amendement n° 1057 de M. Camille Vallin - (p. 2102, 2104) : intervient sur les sous-amendements n° 1016 (garantie de l'anonymat des choix fait par les usagers parmi les programmes du service) et n° 1020 de M. André Méric - (p. 2109) : intervient sur le sous-amendement n° 1066 de M. René Martin - Protection du secret des choix faits par les personnes pour les programmes offerts par les services de communication audiovisuelle : risque d'utilisation de fichiers - (p. 2110) : soutient le sous-amendement n° 1640 de M. André Méric - **Art. 2 (p. 2112) :** demande le retour à l'article premier de la loi du 29 juillet 1982 et à l'article L.32 du code des P et T - Télématique - (p. 2113) : soutient l'amendement n° 279 de M. André Méric (suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2115) : sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), soutient le sous-amendement n° 278 de M. André Méric - (p. 2118) : vote par le groupe socialiste du sous-amendement n° 1712 de M. Ivan Renar - Fibre optique.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2141) : intervient sur l'amendement n° 283 de M. André Méric (missions de la Commission nationale de la communication et des libertés) - (p. 2147) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 1177 de M. Charles Lederman (développement des missions de service public) - (p. 2156) : se déclare

opposé à l'amendement n° 1046 de M. Pierre-Christian Taittinger (Commission nationale de la communication et des libertés : mission de veiller à l'expression pluraliste des courants d'opinions) - Après l'art. 3 (p. 2160) : soutient l'amendement n° 290 de M. André Méric (missions du service public en matière de recherche et de création) - Occultation dans le projet de loi du rôle de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, et de la Société française de production, SFP - (p. 2161) : perversion des objectifs de la loi de 1982 par la recherche de l'audience - Déséquilibre du service public par rapport au service privé dans le projet de loi actuel.

- Conférence des présidents - (1^{er} juillet 1986) (p. 2152, 2153) : comparaison de l'attitude du groupe socialiste à l'occasion du débat sur la liberté de communication avec l'attitude de la majorité sénatoriale lors de l'examen de la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2193, 2194) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), son sous-amendement n° 299, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - Suppression des trois magistrats au sein de la CNCL.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2231) : importance des pouvoirs de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 2232) : pouvoirs de la CNCL en matière technique - (p. 2234) : se déclare défavorable à l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL) - Art. 6 (p. 2236) : délibérations de la CNCL - Demande sans résultat la réserve de cet article jusqu'après la discussion des articles 24 et 38 - (p. 2240) : modalités d'attribution de la cinquième chaîne - Demande la publication des travaux de la CNCL - Se déclare défavorable à l'amendement n° 121 de la commission (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire) - Art. 7 (p. 2244) : rôle du Parlement - Processus de démantèlement de la Direction générale des télécommunications, DGT, et de Télédiffusion de France, TDF - Transfert de personnels à la CNCL - Concentration de pouvoirs entre les mains de la CNCL - Opposition à cet article - (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), se déclare favorable au sous-amendement n° 1093 de M. Fernand Lefort - Art. 10 (p. 2266, 2267) : contrôle par la CNCL des principes de neutralité à l'égard de l'information transmise et d'égalité de traitement entre les usagers - Etude de la situation de monopole des P et T - Privatisation ou service public - (p. 2271) : modalités de contrôle par la CNCL de l'égalité de traitement entre les usagers et de la neutralité - (p. 2273, 2274) : risque de déstabilisation des services actuels de la DGT - Démantèlement de l'industrie française de l'audiovisuel et de l'électronique.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2293) : demande une définition des sociétés de programme - (p. 2296) : action de l'opposition - Mission de la CNCL ; notions de pluralisme et d'équilibre - Art. 15 (p. 2334) : restriction de la surveillance et de l'évolution de la concurrence aux seules activités de communication audiovisuelle - Problème des multimédias - (p. 2335) : rôle du Parlement - Déréglementation et modalités de transfert des compétences vers la CNCL à propos des télécommunications - Interrogation sur la compétence de la CNCL dans l'attente du vote de la loi sur la concurrence dans les télécommunications - Règles de la concurrence aux P et T, aux télécommunications et dans le domaine audiovisuel - (p. 2338) : concurrence dans les P et T - (p. 2341) : se déclare favorable à l'amendement n° 1219 de M. Jean-Luc Bécart (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence qualitative) - (p. 2343) : se déclare favorable à l'amendement n° 1220 de M. Louis Minetti (recommandations de la CNCL pour le développement de la concurrence et du pluralisme) - (p. 2345) : situa-

tion des télécommunications entre le vote de cette loi et le vote de la loi annoncée par M. Gérard Longuet - Art. 16 (p. 2346) : demande sans résultat la réserve des articles 16 et 17 - (p. 2352) : se déclare défavorable à l'amendement n° 134 de la commission (composition du rapport annuel public de la CNCL et des propositions au Gouvernement) - Rappel au règlement (p. 2353) : cas de transformation d'amendements en sous-amendements après distribution des amendements de la commission.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2367) : bavure de la rue de Mogador le 4 juillet 1986 - Couverture a priori par le ministre de l'intérieur des fonctionnaires de police - Demande la venue de M. Pasqua au Sénat en vertu de l'article 20 de la Constitution - Article 36, alinéa 3, du règlement du Sénat - (p. 2370) : travaux de la commission spéciale - Art. 18 (p. 2371) : comparaison entre les pouvoirs de la Haute Autorité et ceux de la CNCL - Contradictions au sein de cet article - (p. 2376) : se déclare défavorable à l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises) - (p. 2379 à 2381) : soutient l'amendement n° 366 de M. André Méric (cas d'autorisation des visites d'entreprises après audition des agents intéressés) - Vote défavorable sur cet article même amendé par la commission spéciale - Pouvoirs d'information et d'investigation de la CNCL - Art. 19 (p. 2383, 2384) : bavure de la rue de Mogador - (p. 2387) : mission dévolue à la CNCL par le Gouvernement - Capacité d'ester en justice du président de la CNCL au nom de l'Etat - Pouvoirs de la CNCL - (p. 2388) : vote défavorable sur cet article - Art. 23 (p. 2390) : rôle du Premier ministre dans la répartition des fréquences radioélectriques - Définition de la notion de télécommunication - Rôle du comité de coordination des fréquences - (p. 2392) : se déclare défavorable à l'amendement de suppression n° 147 de la commission (modalités d'attribution des fréquences radioélectriques) - Après l'art. 23 (p. 2393) : soutient l'amendement n° 383 de M. André Méric (institution et composition du comité de coordination des fréquences) - (p. 2398) : vote défavorable sur cet article - Pouvoirs de la CNCL - Section II (p. 2399) : soutient l'amendement n° 1013 de M. André Méric (intitulé ; « Règles applicables aux usages autres que les services de communication audiovisuelle radiodiffusés ») - Art. 25 : organisation de la dérégulation des télécommunications - Notion de missions de service public - Radiotéléphone - Cas de certaines fréquences utilisées dans les laboratoires de recherche, les industries et les alarmes - Liaisons d'entreprises ; réseaux internes d'entreprises - Ouverture du marché français à IBM, ATT et ITT - (p. 2400) : conséquences du projet d'IBM d'ouverture des réseaux permettant le dialogue entre ordinateurs hétérogènes - Soutient l'amendement n° 385 de M. André Méric (modalités de détermination de la procédure d'attribution de l'usage des bandes de fréquences ou des fréquences par la CNCL) - (p. 2402) : conséquences de l'invasion possible d'IBM - Art. 26 (p. 2404) : contradiction entre les différents articles de ce projet de loi - Répétition de l'article 24 - Avenir de Télédiffusion de France, TDF - Complexité de l'attribution des fréquences - Vote défavorable sur cet article - (p. 2405) : rapidité d'élaboration de ce projet de loi - Après l'art. 26 (p. 2406) : soutient l'amendement n° 387 de M. André Méric (restriction au marché intérieur de la possibilité d'établir des liaisons privées spécialisées par la CNCL) - (p. 2412) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 393 (critère de site d'émission, de zone de couverture potentielle du service et d'altitude de l'antenne) et n° 398 (précision du critère de protection contre les interférences) - (p. 2415) : soutient l'amendement n° 392 de M. André Méric (délai de notification des décisions à compter de la délibération de la CNCL et caractère motivé) - (p. 2418, 2419) : règles applicables dans les services de communication audiovisuelle diffusés - Evolution des conditions techniques - Souhaite la présence d'experts auprès de la CNCL - Vote défavorable sur cet article - Après l'art. 27 (p. 2420) : soutient l'amendement n° 400 de M. André Méric (modalités de partage entre plusieurs utilisateurs de l'usage d'une même assignation de fréquences radioélectriques) - (p. 2421) : avenir de TDF - Art. 31 (p. 2424) : examen par la commission spéciale des articles dans l'ordre du texte - Modification de cet ordre par la

demande de réserve - Demande sans résultat le renvoi en commission - (p. 2425) : règles applicables aux services privés de radiodiffusion et de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre ou par voie de satellite - Détermination de ces règles par décret en Conseil d'Etat - Risque de débordements - Désignation de l'organisme coordonnant la diffusion des services pour les émetteurs de plus de 500 watts - Dépôt d'amendements.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 31 (suite) (p. 2450) : intervient sur l'amendement n° 434 de M. André Méric (exclusion des services de radiodiffusion numérique du champ d'application de l'article) - (p. 2460) : se déclare opposé à l'amendement n° 1287 de M. Louis Minetti (principe de sauvegarde des ressources publicitaires de la presse écrite) - Vote unique sur les articles 31 et 32 (p. 2485) : atteinte aux prérogatives du Parlement et recours à décret en Conseil d'Etat pour fixer le régime de la publicité - Ne votera pas ces articles - (p. 2487) : succès de la politique menée par le ministère des P et T de 1981 à 1985.

- Rappel au règlement, de M. Yvon Bourges : départ de Nouvelle-Zélande du commandant Mafart et du capitaine Prieur (7 juillet 1986) (p. 2456).

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2537) : organisation de la suite des travaux du Sénat et absence de pression de quiconque - Art. 33 (p. 2540) : soutient l'amendement n° 468 de M. André Méric (obligation pour les candidats inscrits sur la liste de faire connaître à la commission la ou les assignations de fréquences qu'ils souhaitent utiliser pour diffuser leur service) - (p. 2548) : se déclare opposé à l'amendement n° 1330 de M. Jean Garcia (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement du service) - (p. 2554) : soutient l'amendement n° 480 de M. André Méric (diversification des opérateurs et lutte contre la constitution d'une position dominante dans le secteur de la communication).

- Conférence des Présidents - (8 juillet 1986) (p. 2525) : décision du Conseil constitutionnel sur l'article 46 du Règlement du Sénat - Droit de sous-amendement indissociable du droit d'amendement reconnu aux membres du Parlement - (p. 2526) : organisation des travaux du Sénat - Problème de la cohérence du texte - Cas de retrait par le Gouvernement des articles réservés.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Après l'art. 33 (p. 2568) : soutient l'amendement n° 496 de M. André Méric (concurrence entre TDF et la DGT dans la gestion des fréquences utilisées pour la diffusion des données numériques) - Art. 34 (p. 2603) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, se déclare opposé à l'amendement n° 1348 de M. Louis Minetti - Après l'art. 34 (p. 2616, 2617) : soutient l'amendement n° 529 de M. André Méric (création et conditions d'exploitation des régies d'espace hertzien) - Vote unique sur les articles 33 et 34 (p. 2618) : se déclare opposé à l'adoption de ces deux articles.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2639) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1359 de M. Marcel Rosette (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par le Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2642) : soutient l'amendement n° 540 de M. André Méric (attribution d'une autorisation d'usage des fréquences de diffusion uniquement à une société) - Art. 38 (p. 2665) : rôle de l'Etat en matière de responsabilité des autorisations et de détermination des conditions d'exploitation des réseaux locaux - Câbles en fibre optique - Dessaisissement de la Direction générale des télécommunications, DGT - Liens entre le câblage, les satellites, les réseaux hertziens et les réseaux de télécommunications - Démantèlement de la loi sur les sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC - (p. 2669) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1379 de M. Paul Souffrin (extension de la destination des réseaux câblés) - (p. 2673) : se déclare défavorable à l'amendement

n° 1381 de Mme Rolande Perlican (autorisation de l'exploitation des réseaux et accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2674) : soutient l'amendement n° 561 de M. André Méric (détermination par décret du délai maximum d'obtention des autorisations) - (p. 2677) : soutient l'amendement n° 565 de M. André Méric (modalités de délivrance de l'autorisation d'exploitation à une société d'économie mixte locale) - SLEC - (p. 2678) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1387 de M. Jean-Luc Bécart (délivrance de l'autorisation d'exploiter à une société d'économie mixte) - (p. 2682) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1391 de M. Camille Vallin (diffusion des programmes des sociétés publiques nationales exploitant les canaux des satellites).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2695) : enjeu politique de la réforme - Contrôle du système audiovisuel par l'Etat - Art. 38 (suite) (p. 2697 à 2699) : sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribués par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, soutient les amendements de M. André Méric n° 560 et n° 551 - (p. 2701) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des articles 37 et 38 - (p. 2703) : favorable à la liberté des communes - Trop de liberté contraire à l'exercice de la liberté - Souhaite la coexistence de la concession de service public et de l'autorisation de service public - Art. 41 (p. 2718) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, soutient le sous-amendement n° 1025 de M. André Méric - (p. 2720) : sur ce même amendement, se déclare favorable aux sous-amendements n° 1662 de M. James Marson et n° 1136 de M. Hector Viron - Art. 42 (p. 2724 à 2727) : sur l'amendement n° 174 de la commission (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), s'oppose au nom du groupe socialiste au sous-amendement n° 1137 de M. Marcel Rosette et se déclare favorable au sous-amendement n° 1028 de M. André Méric - Art. 43 (p. 2730) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), se déclare opposé au sous-amendement n° 1140 de Mme Danielle Bidard-Reydet - (p. 2735) : rappelle la longueur des débats de l'Assemblée nationale le 12 mai 1982 sur l'article 72 de la loi en discussion - Rôle des parlementaires de l'opposition - Groupe socialiste favorable à la transparence et hostile aux positions dominantes - Art. 44 (p. 2739) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), soutient le sous-amendement n° 603 de M. André Méric - (p. 2746) : détention par une même personne ou un groupe de personnes de 20 % au moins du capital de plusieurs sociétés d'exploitation d'un réseau de communication audiovisuelle.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2794, 2795) : privatisation de TF1 - Rapports entre les médias et le pouvoir politique - Privatisation de TF1 encouragée par le groupe Hersant - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 2804) : soutient l'amendement de suppression n° 748 de M. André Méric (privatisation de TF1) - (p. 2811 à 2816) : sur la privatisation de TF1, soutient les amendements de M. André Méric, n° 753 et n° 759 - (p. 2818) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - (p. 2822) : déroulement des débats sur ce projet.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2841) : sous-amendements du Gouvernement sur l'amendement de la commission spéciale - Soulèvera l'inconstitutionnalité de ce texte - Art. 62 (p. 2843) : privatisation de TF1 - Respect du cahier des charges - Obligations imposées au reprenneur de TF1 - Art. 63 (p. 2879) : évaluation de TF1 par le conseil de transparence de la privatisation - Critères d'évaluation du prix de cession - Obligations contenues dans le cahier des charges - Montant des sommes versées par les redevances des téléspectateurs - Risque de sous-évaluation de TF1.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 63 (suite) (p. 2902) : soutient l'amendement n° 850 de M. André Méric

(évaluation de TF 1 et prise en compte de tous les éléments de l'actif) - **Art. 64** (p. 2915) : soutient l'amendement n° 854 de M. André Méric (critères des sélection et engagements demandés aux candidats) - (p. 2916) : soutient l'amendement n° 856 du même auteur (engagement sur un plan de gestion des effectifs) - (p. 2926, 2927) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 862 et n° 865 (obligations devant figurer dans le projet d'exploitation du service présenté par les candidats) - (p. 2929) : soutient l'amendement n° 864 de M. André Méric (audition publique des candidats par la commission) - **Art. 66** (p. 2932) : soutient l'amendement n° 870 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'autorisation de la société TF 1) - (p. 2936, 2937) : soutient l'amendement n° 873 de M. André Méric (accord entre l'établissement public de diffusion et la société) - (p. 2940) : soutient l'amendement n° 889 de M. André Méric (programmation par la société des bulletins d'actualités régionales produits par FR 3) - **Art. 67** p. 2943) : représentation de l'Etat au conseil d'administration de la société pendant la période au cours de laquelle il détiendra une part du capital - **Art. 68** (p. 2947) : soutient l'amendement n° 898 de M. André Méric (suppression de cet article affirmant la compétence de la juridiction administrative sur les litiges pouvant naître des opérations de privatisation de TF 1).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - **Art. 71** (p. 2977) : soutient l'amendement de suppression n° 913 de M. André Méric (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma) - (p. 2985 à 2987) : soutient les amendements n° 918 à 921 de M. André Méric relatifs aux relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma - **Art. 74** (p. 3003) : soutient l'amendement de suppression n° 926 de M. André Méric (sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi) - (p. 3004) : se déclare opposé à l'amendement n° 1558 de M. Jean Garcia (sanctions pénales de la violation des obligations de la présente loi) - **Art. 75** (p. 3005) : soutient l'amendement de suppression n° 927 de M. André Méric (sanctions pénales de l'inobservation des règles relatives à la détention du capital d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service de radiodiffusion ou de télévision) - **Après l'art. 75** (p. 3006) : soutient l'amendement n° 930 de M. André Méric (sanctions pénales à l'encontre des contrevenants aux dispositions de l'article 45) - **Art. 76** (p. 3007) : obligation pour la CNCL d'interdire au contrevenant de continuer à émettre - (p. 3008) : sur les sanctions pénales des émissions illégales, s'oppose aux amendements n° 1562 de M. Marcel Rosette et n° 1563 de Mme Hélène Luc - **Art. 77** (p. 3010) : se déclare opposé à l'amendement n° 231 de la commission (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques) - **Art. 78** (p. 3012) : reproduction de l'article 81 de la loi du 29 juillet 1982 modifiée, relatif à l'autorisation pour les radios locales de recevoir des recettes publicitaires - Souhaite l'absence de recours obligatoire à la publicité pour équilibrer le budget des radios locales - Création d'un fonds de soutien à l'expression radio-phonique locale - (p. 3013) : appel à la publicité déguisée - Radios locales et rôle de relais entre le citoyen et le pouvoir administratif - Nécessité de prévoir la formation des animateurs - (p. 3016) : sur le fonds de soutien à l'expression radio-phonique locale, soutient l'amendement n° 933 de M. André Méric - **Après l'art. 78** (p. 3019) : son amendement n° 1575 : création et composition du comité national de la publicité audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 79** (p. 3021) : sur la charge du contrôle des services de communication audiovisuelle autorisés, soutient l'amendement n° 945 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 80** (p. 3030) : soutient l'amendement de suppression n° 946 de M. André Méric (extension du champ d'application du droit de réponse) - **Art. 81** (p. 3036, 3037) : sur les conséquences de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, soutient l'amendement n° 949 de M. André Méric - Quotas publicitaires sur les chaînes de télévision - Diminution de la redevance sur les téléviseurs - Privatisation de TF1 - **Art. 83** (p. 3042) : opposé à la tutelle de la CNCL sur l'installation des réseaux de télécommunications - Risque de déstabilisa-

tion de l'établissement public TDF - **Rappel au règlement** (p. 3043) : article 33, alinéa 2 du Règlement du Sénat - Intensité du débat sur l'audiovisuel - Examen attentif de ce projet par le groupe socialiste - **Art. 86** (p. 3047) : disparition de toute référence aux sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision envisagée pour l'outre-mer par la loi de 1982 - (p. 3048) : Radio-France outre-mer, RFO - **Art. 87** (p. 3048) : dispositions applicables au territoire de la Polynésie française - **Art. 92** (p. 3054) : soutient l'amendement de suppression n° 953 de M. André Méric (maintien en fonction de la Haute Autorité jusqu'à l'installation de la CNCL) - (p. 3055) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 236 de la commission - **Art. 93** (p. 3056) : indemnité perçue par les membres de la Haute Autorité pendant six mois à compter de la cessation de leurs fonctions - **Art. 95** (p. 3061, 3062) : sur la tutelle de la CNCL sur les services de la DGT et de TDF, soutient les amendements de M. André Méric n° 959 à n° 961 - **Après l'art. 95** (p. 3063) : soutient l'amendement n° 962 de M. André Méric (avenir des personnels des services privatisés) - (p. 3064) : soutient l'amendement n° 963 de M. André Méric (maintien de l'affiliation des personnels des services privatisés à l'IRCANTEC) - **Art. 96** (p. 3065) : satisfait du retrait par le Gouvernement de cet article relatif à la nomination d'un administrateur provisoire de TF1 - Difficultés éventuelles sur ce retrait à l'Assemblée nationale - **Rappel au règlement** (p. 3066) : organisation des travaux du Sénat - **Art. 101** (p. 3067, 3068) : régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision - Réseau câblé - Sur cet objet, soutient l'amendement n° 1002 de M. André Méric - (p. 3069) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 243 de la commission - **Retrait des articles 102 et 103** (p. 3070) : à la demande du Gouvernement, retrait de ces deux articles relatifs respectivement au maintien de la concession accordée à Canal Plus et à la résiliation des concessions accordées à la Cinq et à TV6.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Après l'art. 45** (suite) (p. 3096) : soutient l'amendement n° 619 de M. André Méric (absence de cumul entre le contrôle d'un quotidien de presse et une concession ou une autorisation pour un service de télévision par voie hertzienne sur la même zone) - (p. 3100) : lancement du programme du satellite TDF1 en 1980 - Situation de la France au regard du câble en 1981 - Rôle du personnel du service public - Situation financière de TF1 - Vidéo ; suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Satellite et avenir de l'industrie de l'antenne individuelle en France face à l'invasion des produits japonais - Concurrence et risque pour l'avenir de la France - **Art. 48** (p. 3105) : service public et diminution de la redevance télévision - Déficit de TF1 - Moyens donnés à Antenne 2 et FR3 - Augmentation des tarifs de la publicité - Inquiétude du personnel de TF1 - Volume de la production de TF1 - Situation en matière de câble, de vidéo et de programmes - Statut de la Direction générale des télécommunications, DGT - (p. 3109) : sur la mission du service public, soutient l'amendement n° 631 de M. André Méric - **Art. 49** (p. 3135) : soutient l'amendement n° 651 de M. André Méric (capital de Radio France Outre-mer).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 51** (p. 3176) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, soutient l'amendement n° 680 de M. André Méric - **Art. 52** (p. 3184) : sur le conseil d'administration de l'INA, soutient l'amendement n° 693 de M. André Méric - **Art. 53** (p. 3189) : arrêt du projet de satellite TDF 1 - Enorme enjeu industriel - Marché des satellites partagé en France entre Matra et l'Aérospatiale - (p. 3190) : TDF 1 conçue pour la diffusion de télévision directe avec réception sur antennes de faibles dimensions - Accord franco-allemand en matière de satellites - (p. 3190 à 3198) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, soutient les amendements de M. André Méric, n° 702 à n° 710.

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 98** (p. 3247) : soutient l'amendement de suppression n° 984 de M. André Méric (dispositions transitoires applicables à TDF) -

(p. 3249) : sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF; dispositions transitoires), soutient le sous-amendement n° 986 de M. André Méric - (p. 3255) : sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 1835 du Gouvernement - (p. 3256) : sur les dispositions transitoires applicables à TDF, soutient les amendements n° 985 et n° 987 de M. André Méric - Après l'art. 98 (p. 3257) : soutient l'amendement n° 994 de M. André Méric (maintien de l'affiliation à l'IRCANTEC des personnels de TDF).

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Vote unique sur les articles 64 à 107 (p. 3271) : idéologie libérale - Vote bloqué - Définition par le Gouvernement des notions et principes de concurrence, de privatisation et de transparence - Dépôt de cent-trente amendements par la commission sur le texte gouvernemental - Service public - Audiovisuel et emploi - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3283) : modalités de déréglementation dans le secteur des télécommunications; Direction générale des télécommunications, DGT - Pouvoirs de la CNCL - (p. 3284) : formation d'un réseau de télécommunications hétérogène; futurs réseaux à intégration de services - Destabilisation de TDF - Satellites TDF 1 et TDF 2 - Emploi - Vote défavorable sur ce projet de loi - Rappel au règlement (p. 3285) : notion de pluralisme et exclusion de l'opposition sénatoriale de l'information radiodiffusée.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - Après l'art. 8 (p. 3639) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale) - (p. 3644) : se déclare opposé à l'amendement n° 74 de M. François Collet (compétence de la collectivité territoriale de rattachement pour la dénomination ou le changement de dénomination des établissements d'enseignement public).

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 500 (85-86)]** - (12 août 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3819) : paiement d'intérêts moratoires pour les retards imputables à la collectivité locale dans le paiement de ses commandes publiques.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 496 (85-86)]** - (12 août 1986) - Discussion générale (p. 3828, 3829) : privatisation de TF 1 - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Baisse de la redevance télévision - Plafonnement des ressources du secteur public - Publicité - Attente d'un projet multimédias - Publicité politique sur les ondes - Service minimum en cas de grève dans le secteur public - Pouvoirs de la CNCL - Situation de TDF - Déréglementation des télécommunications - Vote défavorable sur les conclusions de la CMP - Art. 13 (p. 3837, 3838) : modalités de financement des partis politiques et de leurs campagnes électorales - Art. 26 (p. 3839) : cas de retrait de fréquences aux sociétés nationales de programme par la CNCL - Art. 33 (p. 3840) : nécessité d'éviter les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication - Modalités d'évaluation par la CNCL de la rentabilité de la publicité autorisée sur une chaîne de télévision privée ou dans la presse régionale - Art. 50 (p. 3844) : parrainage de certaines émissions à caractère éducatif, culturel ou social - Art. 51 (p. 3844, 3845) : Institut national de l'audiovisuel, INA - Art. 55 (p. 3846) : modalités de financement du secteur public - Plafonnement des ressources publicitaires - Se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (approbation par le Parlement des recettes publicitaires des sociétés nationales de programme et plafonnement de ces recettes jusqu'en 1989) - Art. 72 bis (p. 3851) : Limitation des coupures publicitaires dans les oeuvres cinématographiques - (p. 3852) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 4 du Gouvernement - Art. 77 : sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4803) : taxe professionnelle, ressource essentielle pour les collectivité

tés locales - Interrogation sur la compensation à l'égard des collectivités locales du manque à gagner pour les communes et les départements.

Deuxième partie :

Imprimerie nationale - (23 novembre 1986) (p. 5120) : nécessaire adaptation de l'Imprimerie nationale aux techniques modernes d'impression - S'interroge sur l'avenir du secteur de l'Imprimerie nationale chargé de l'impression de l'annuaire téléphonique - Souhaite un développement de l'activité éditoriale et de la diffusion de produits de haute qualité, tant en France qu'à l'étranger - Diminution sensible des crédits de personnel - Problème des suppressions d'emplois envisagées, aggravé par la sous-traitance - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce budget remettant en cause à terme le secteur public au profit du secteur privé - Art. 39 (p. 5121) : groupe socialiste opposé à une diminution des effectifs de l'Imprimerie nationale mais favorable à toute modernisation technologique - Développement de l'édition et de la commercialisation des ouvrages artistiques.

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5123) : examine les différentes recettes provenant de la vente des monnaies et médailles - Excellent résultat de la politique commerciale vers l'étranger - Diminution des dépenses de personnel - Augmentation de la productivité - Modernisation des divers locaux et ateliers - Equipement informatique - Aménagement du musée monétaire du quai de Conti - Progression du programme de frappe - Retrait de la nouvelle pièce de dix francs souhaité par la commission des finances - Art. 40 (p. 5124) : frappe de la nouvelle pièce de dix francs décidée par le précédent gouvernement socialiste - Apprécie particulièrement chez M. Balladur son sens de la continuité de l'Etat.

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (26 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5260, 5261) : missions de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur - Régression des crédits par rapport à 1985 - Achèvement des travaux de la maison d'éducation de Saint-Denis - Faible augmentation des crédits de fonctionnement - Attribution des croix de la Légion d'honneur aux anciens combattants de la guerre 1914-1918 et à ceux de la guerre de 1939-1945 - Souhaite l'accession à l'Ordre national de la Légion d'honneur à ceux qui se distinguent par des qualités professionnelles exceptionnelles - Nécessaire protection des ordres nationaux et des décorations officielles - Poursuite de la revalorisation des crédits de secours et des allocations destinés aux membres se trouvant dans une situation difficile - Poursuite des travaux d'aménagement des dortoirs de la maison de Saint-Denis dont les résultats scolaires sont remarquables - Suggère l'attribution de la Légion d'honneur d'office à tous les survivants de la guerre de 1914-1918 ayant été affectés dans une unité combattante - Se déclare favorable à l'adoption du budget de la Légion d'honneur - (p. 5262) : stagnation des crédits de l'ordre de la Libération - Revalorisation de la dotation au titre des secours alloués aux compagnons de la Libération et aux médaillés de la Résistance - Rappelle la nécessité d'entreprendre des travaux d'entretien des locaux et du musée de l'ordre de la Libération - Se déclare favorable à l'adoption du budget annexe de l'ordre de la Libération - Examen des crédits - Art. 39 : souhaite que tous les anciens combattants des unités combattantes de la guerre 1914-1918, même n'ayant pas été décorés de la croix de guerre, reçoivent la Légion d'honneur.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5703) : Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL : couleur politique de la plupart des commissaires; éviction précipitée de cinq présidents de chaînes - (p. 5704) : création - Diminution des crédits des chaînes publiques; incidence sur le prix de vente de TF1 - Suppression de la taxe sur les magnétoscopes - Presse écrite; demande la sanction des infractions commises par M. Robert Hersant aux lois en vigueur de 1944 à 1986 - Diminution des aides à la presse; exclusion de la presse hebdomadaire parisienne des dispositions de l'article 39 bis du code général des impôts relatif aux provisions pour investissement

- Renégociation des accords Laurent entre la presse et les PTT - (p. 5705) : vote du groupe socialiste contre les crédits proposés.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5758) : compétitivité des entreprises - Dangers d'un libéralisme dogmatique - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5767, 5768) : importance des prélèvements opérés sur ce budget annexe au profit du budget général - Budget truqué répondant plus à des impératifs financiers qu'à des soucis de saine gestion - Scission entre la poste et les télécommunications et, à terme, privatisation envisagée des deux grands services - Rappelle le contenu de la plate-forme UDF-RPR en matière de poste et télécommunications - Ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence - Nécessité d'imposer et de contrôler le respect des normes internationales afin d'éviter la création d'un monopole de fait - Interroge le Gouvernement sur les prérogatives de la CNCL en matière de télécommunications - (p. 5769) : contraintes du service public pesant sur la Direction générale des télécommunications, DGT - Stagnation des crédits d'investissement affectés à la DGT - Aggravation des prélèvements - Rémunération des fonds des chèques postaux - Participation de l'Etat au déficit du transport de presse - Versement des télécommunications à la poste - (p. 5770) : analyse les prélèvements directs ou indirects sur les P et T - Suppression des aides aux industries électroniques - Ponction de l'Etat sur les fonds de la Caisse nationale des télécommunications - Opposé à l'adoption de ce budget annexe - Art. 39 (p. 5780) : définition de certaines normes de concurrence pour les produits à valeur ajoutée - Privatisation de la CGCT - Art. 40 : rappelle sa constante opposition aux prélèvements opérés sur le budget annexe au profit du budget général - Aide apportée aux entreprises de l'électronique - Interroge le Gouvernement sur la récupération de ces sommes lors de la privatisation de ces entreprises - (p. 5781) : obligation de réserve de tous les fonctionnaires - Opposé à l'adoption de cet article en contradiction avec la politique de désendettement des télécommunications annoncée par le Gouvernement.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Après l'art. 68 (p. 5845) : rappelle les critiques de la majorité actuelle lors du prélèvement de vingt milliards de francs opéré sur le budget des P et T l'an dernier et le prélèvement de 27 milliards de francs cette année - (p. 5847) : instauration de la compensation par M. Chirac et abaissement des taux de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales de 18 à 12 % par M. Barre - (p. 5848) : se déclare favorable à l'amendement n° II-49 de M. François Autain (interdiction d'augmenter la cotisation employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6328) :** exprime de nombreuses réserves sur la politique économique et sociale du Gouvernement au travers de l'examen du deuxième collectif - (p. 6329) : se déclare opposé au prélèvement dans le budget des télécommunications - Souligne l'accroissement du différentiel d'inflation entre la France et la République fédérale d'Allemagne - Echec de la dévaluation d'avril et relèvement d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France - Précarité de l'équilibre de la balance commerciale malgré la diminution de la note pétrolière - Existence d'une plus-value de 3,07 milliards de francs au titre de l'impôt sur les sociétés - Versement par EDF et GDF de 1104 millions de francs à l'Etat - Baisse des tarifs des entreprises nationales - Aggravation du taux d'endettement des entreprises publiques - Camouflage des réalités par des astuces comptables - Habitude du Gouvernement de ponctionner le budget des P et T - Prélèvement de 3 milliards de francs sur les réserves financières de la caisse nationale des télécommunications en faveur du Centre national d'études spatiales, CNES - Interrogation sur l'utilisation des plus-values d'un montant de soixante milliards de francs, conséquence de la chute du dollar et du prix du baril

de pétrole - Souligne le danger de l'abrogation de l'ordonnance de 1945 sur le contrôle des prix - (p. 6330) : absence de différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne en novembre 1985 - Annonce par M. Seguin d'une aggravation du taux de chômage en 1987 - Croissance inférieure à 2 % pour 1987 prévue par les instituts de conjoncture - Excédent de deux milliards de francs en 1986 de la balance commerciale - Politique du Gouvernement néfaste pour l'économie française - (p. 6337) : groupe socialiste favorable aux mesures susceptibles d'apporter un peu d'oxygène aux agriculteurs - Dénonce le caractère scandaleux des prélèvements sur le budget des P et T et sur la caisse nationale des télécommunications - Prélèvement de 1300 millions de francs au travers du BAPSA au détriment des collectivités locales - Prélèvement de deux milliards de francs à la CAECL - Art. 2 (p. 6346) : soutient l'amendement n° 50 de M. André Méric (réduction de 50 millions de francs des crédits de cet article relatif aux dépenses ordinaires des services civils) - Application de cet amendement au chapitre 43-03 du budget de l'éducation nationale, enseignement scolaire - (p. 6347) : souhaite que les établissements privés n'utilisent que du matériel français en matière d'informatique - Art. 6 (p. 6352) : interrogation sur la légalité d'une ponction sur un résultat qui n'est pas encore définitif - Prélèvement de trois milliards de francs sur la caisse nationale des télécommunications, CNT - Emet des réserves sur l'abondement de trois milliards de francs du Centre national d'études spatiales, CNES - Politique du Gouvernement tendant à la privatisation de la DGT - Art. 8 (p. 6356) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Maurice Blin, rapporteur général (nouvelle répartition des crédits entre les chaînes de télévision) - Après l'art. 9 (p. 6369) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (établissement à compter du 1^{er} janvier 1987 d'un droit spécial d'enregistrement sur les titres mis en vente dans le cadre de la privatisation du secteur public) - Art. 13 (p. 6381) : effets bénéfiques de l'installation d'un Euro-Disneyland pour la région parisienne - Taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée devant profiter à tous les professionnels du spectacle - Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 73 de M. Jean Garcia (aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel) - Après l'art. 13 (p. 6383) : nécessité de favoriser l'exercice de la profession de forain de spectacle - Interpénétration entre les spectacles forains et les zones culturelles d'attraction de différentes sortes : exemple à Copenhague du parc de Tivoli - Invite les maires à favoriser la création d'aires pour accueillir les forains du spectacle qui sont de plus en plus rejetés à la périphérie des grandes villes - Art. 20 (p. 6392) : exceptions risquant de diviser la France en 90 morceaux - Domaine de la loi et rôle de la régionalisation et de la décentralisation - Autre précédent : Euro-Disneyland - Se déclare favorable à l'amendement n° 59 de M. André Méric (extension de l'exemption du paiement de la taxe spéciale d'équipement instituée dans le département de la Savoie destinée à financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver aux villages de vacances).

PEYOU (Hubert), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

PEYRAFITTE (Jean), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5468) : importance du tourisme - Solde positif des échanges touristiques - Nécessité d'un effort de modernisation et d'adaptation du tourisme - Renforcement de la présence promotionnelle et commerciale de la France touristique à l'étranger - Regroupement de différents organismes dans les « Maisons de la France » - Insuffisante prise en compte de la place du tourisme à la ferme - Problème de l'hôtellerie et de l'hôtellerie saisonnière - Souhaite l'extension à cette dernière catégorie des dernières dispositions en matière d'emploi des jeunes - Nécessaire effort d'équipement sur le littoral, en montagne et dans les zones thermales - (p. 5469) : étalement des vacances et fixation pour une période continue de cinq ans des vacances scolaires - Caractère ridicule de ce budget par rapport à l'importance du tourisme - Effort ces dernières années en faveur du tourisme associatif et familial - Regrette l'absence d'intérêt du Gouvernement pour le développement du thermalisme - Importance du patrimoine thermal en France - Souhaite que le thermalisme devienne l'un des fers de lance de l'industrie touristique - Interrogation sur les aides accordées aux stations qui ont lancé des opérations « tourisme et santé ».

PIC (Maurice), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

PINTAT (Jean-François), sénateur de la Gironde (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

adopté par l'Assemblée nationale - **Industrie et Tourisme - I - Industrie - 1 - Industrie - 2 - Industrie, recherche et services communs - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 24)] (17 novembre 1986).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 786) :** chômage des jeunes - Reprise nécessaire de l'investissement - Participation dans les sociétés aéronautiques : non-application de la loi de décembre 1973 ; élargissement des activités de la SNECMA et de l'Aérospatiale vers les marchés civils - Demande l'ouverture de ces sociétés aux capitaux privés - (p. 787) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4723, 4724) : situation économique au début de 1986 : faiblesse de la croissance du produit intérieur brut ; évolution du commerce extérieur ; inflation ; chômage - Mesures de redressement mises en oeuvre par le Gouvernement issu des élections législatives : réaménagement des parités monétaires ; libéralisation des investissements et des emprunts à l'étranger ; privatisation - Politique de libéralisation : liberté des prix, nouveau droit de la concurrence - Maintien des acquis sociaux - Lien entre la lutte pour l'emploi et la politique familiale - (p. 4725) : maîtrise des dépenses publiques : définition de priorités - Détérioration de la compétitivité des entreprises françaises : nécessité de privilégier l'épargne et l'investissement - Allègements fiscaux : déséquilibre introduit par l'exemption d'un nombre grandissant de foyers fiscaux du paiement de l'impôt sur le revenu - Fiscalité agricole - Aide aux entreprises - Secteur du bâtiment - Satisfaction de la réduction de la taxe sur le fuel lourd et le gaz - Vote de ce projet de budget par le groupe UREI.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 22 (p. 4909) : son amendement n° I-118 : mesures fiscales en faveur des entreprises pétrolières poursuivant des travaux de recherche ; rejeté - Art. 24 (p. 4913) : son amendement n° I-121 : suppression des taxes et redevances pour les installations classées faisant l'objet d'une simple déclaration ; retiré.

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5629, 5630) : mérites et inconvénients de la décentralisation - Sénat attaché à la réussite de la décentralisation - Mesures positives pour les collectivités locales : assouplissement des procédures d'urbanisme, libération des tarifs publics locaux en 1987, réforme des lois de 1984 sur la fonction publique territoriale - Progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Problème du fonds de compensation de la TVA - Affaire de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Etalement dans le temps de la hausse de la cotisation à la CNRACL - Réexamen des prélèvements obligatoires - Effort de modernisation de la gestion dans de nombreuses villes et dans la plupart des départements - (p. 5631) : évoque le rapport Feuilloley-Raynaud sur l'avenir des finances locales - Se déclare opposé à l'institution d'un ratio d'autofinancement minimal et à la création d'une norme de progression des dépenses - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget, au nom du groupe de l'union des républicains et des indépendants.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5722) : renouvellement total de la politique industrielle française - Redéfinition du rôle de l'Etat - Objectifs poursuivis : amélioration de la compétitivité des entreprises et création d'emplois - Suppression d'un certain nombre d'organismes, tel le Centre mondial de l'informa-

tique - (p. 5723) : arrêt de certains grands programmes dirigés, notamment le plan d'action pour la filière électronique - Réduction des dotations en capital ouvertes aux grands groupes nationalisés - Objectifs des allègements fiscaux : encourager la performance industrielle et alléger les entreprises des taxes qui frappent leur activité et leur emploi - Prise en compte de l'environnement européen, voire mondial - Intervention de l'Etat dans certains secteurs stratégiques ou en difficulté (chantiers navals, sites industriels à restructurer) - Création de zones d'entreprises - Accroissement du taux d'autonomie énergétique grâce à l'énergie nucléaire - Difficultés de l'industrie charbonnière - (p. 5724) : devenir de l'association technique de l'importation charbonnière, ATIC - Importations pétrolières - Surtaxe applicable aux hydrocarbures extraits du sol français - Importations de gaz ; négociations actuelles avec la Norvège - Tarification de l'électricité, notamment aux grands groupes industriels - Interroge le Gouvernement sur le développement de la filière surgénératrice et ses perspectives de lancement au niveau européen - (p. 5725) : commission des finances favorable à l'adoption de ce budget - (p. 5745) : à titre personnel : politique suivie en matière nucléaire ; filière à neutrons rapides - Demande que soient rapidement lancées les procédures nécessaires à la qualification d'un site pour l'installation d'un nouveau surgénérateur - (p. 5746) : indépendance énergétique - Aide à la pénétration à l'étranger des exportations nucléaires - Fonds d'amortissement des charges d'électrification rurale ; pouvoir concédant des collectivités locales - Augmentation des crédits de recherche et de technologie accordés aux écoles des mines - Examen des crédits - Etat B (p. 5760) : s'oppose à l'amendement n° II-74 de M. Louis Minetti (participation financière de l'Etat à la prise de commande de navires à construire dans les chantiers navals français).

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5773) : dégradation de la situation financière de la poste et des télécommunications sous les gouvernements précédents - Importance des prélèvements opérés par le budget général sur ce budget annexe - Progression spectaculaire de l'activité de la poste et des télécommunications - Enjeu économique et stratégique de ces deux secteurs - Budget de rupture permettant de répondre au défi de l'avenir - (p. 5774) : stabilisation des prélèvements - Clarification des relations entre le budget annexe et le budget général - Assujettissement des télécommunications à la TVA - Progression des investissements destinés à la modernisation des bureaux de poste - Desserte postale en milieu rural - Favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen** [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) (p. 5970) : réalisation de l'Union européenne, grand dessein de la politique française - Organisation, d'ici 1992 de la libre circulation des marchandises, des services, des hommes et des capitaux dans l'Europe des douze qui compte 320 millions d'habitants - Nécessaires mesures d'accompagnement dans le domaine social, le domaine de l'environnement et celui de la recherche - Nécessaire mise à jour du Traité de Rome - Nombreux atouts de l'Europe - Création du système monétaire européen, SME, en 1978 - Accroissement du rôle du Parlement européen - Existence institutionnelle du Conseil européen - Création d'une Cour de justice bis - Création d'un secrétariat politique - Amélioration des procédures de décision - Divergences d'opinion sur l'évolution de la règle de l'unanimité - Possibilité d'appliquer la règle de la majorité qualifiée - Utilisation de la règle de l'unanimité au cours des dernières années contraire à l'intérêt de la France - Souhaite la création d'une monnaie européenne - Problème de la défense européenne et absence de véritable Europe sans défense commune - (p. 5971) : nécessité d'un marché intérieur de dimensions suffisantes pour affronter la compétition internationale - 40 % du marché mondial représenté par l'Europe - Danger de devenir des esclaves économiques des américains et des japonais - Nécessaire association avec les voisins naturels - Exemple de coopération : Airbus, Concorde, Ariane, Eurodif, les programmes ESPRIT et Euréka - Souhait d'une majorité de concitoyens d'un « espace sans frontières intérieures » - Rappelle son vote de la proposition de constitution européenne de M. Spinelli et son avis favorable sur l'entrée de

l'Espagne et du Portugal dans le marché commun - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

PLANTEGENEST (Marc), sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon (apparenté au groupe S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Après l'art. 6 (p. 1842) : soutient l'amendement n° 299 de M. André Méric (appréciation du nombre de licenciements au niveau de l'entreprise lorsque des établissements distincts réalisent simultanément des licenciements économiques) - (p. 1843) : soutient les amendements de M. André Méric n° 307 (fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur de la liste nominative des salariés dont le licenciement est envisagé) et n° 308 (fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur du plan social envisagé) - (p. 1845) : soutient les amendements de M. André Méric n° 290 (mention obligatoire à l'ordre du jour de la consultation du comité d'entreprise ou d'établissement sur un projet de licenciement collectif) et n° 291 (vérification par l'autorité administrative de la correspondance de l'ordre des salariés licenciés à l'ordre de la liste qui lui a été remise) - (p. 1846) : soutient l'amendement n° 292 de M. André Méric (attribution de la compétence du directeur départemental du travail lorsqu'une entreprise compte plusieurs centres d'activité).

PLUCHET (Alain), sénateur de l'Eure (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial (JO Lois et décrets 18 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, relative à la consultation des organisations professionnelles agricoles sur les projets d'aménagement [n° 478 (85-86)] (25 juillet 1986) - Aménagement rural.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail**

Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 448) : prise en compte des entreprises par les socialistes après cinq ans de Gouvernement - Alliances syndicales inattendues - Texte nouveau imposé contre le gré des salariés - Reconnaissance du principe de la modulation du temps de travail par l'ordonnance du 16 janvier 1982 sous certaines conditions de durée et de paiement des heures supplémentaires - (p. 449) : projet actuel rendant les conditions plus contraignantes - Réduction de la durée moyenne hebdomadaire du travail sur un an - Diminution du contingent d'heures supplémentaires - Nécessaire diminution du coût du travail pour la résorption du chômage - Rôle exclusif des accords de branche - Projet de loi en contradiction avec l'esprit de l'article L. 132-27 du code du travail et avec l'esprit de l'article L. 461-3 de la loi relative à l'expression directe des salariés - Texte inadapté à la situation économique actuelle.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1780) : loi du 3 janvier 1975 relative au licenciement économique subordonnant tout licenciement économique à une autorisation préalable de l'autorité administrative compétente - Création de l'allocation supplémentaire d'attente le 14 octobre 1974 - Inutilité du contrôle de la réalité du motif économique après la convention du 24 février 1984 et la création du nouveau régime d'assurance chômage - Pourcentage des licenciements acceptés par rapport à la demande - Procédure actuelle et frein à l'embauche - (p. 1782) : suppression des rigidités inutiles et coûteuses, mesures à application immédiate et mesures applicables à compter du 1^{er} janvier 1987 - Suppression du contrôle de la réalité du motif économique - Suppression de la procédure d'autorisation administrative préalable des embauches et des licenciements dans les douze mois qui suivent un licenciement économique - Négociation collective avec les partenaires sociaux et dépôt par le Gouvernement d'un second projet de loi - Texte de ce projet de loi fidèle à la loi du 3 janvier 1975 et à ses objectifs - Protection des travailleurs, réduction des coûts sociaux découlant de tout licenciement et préservation de la mobilité de l'emploi - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi amendé par les propositions de la commission - Hommage au rapport de M. Louis Souvet.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Art. 3 (p. 1822) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement et négociations entre les organisations syndicales - Dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi à la session d'automne - Amélioration du fonctionnement des conseils des prud'hommes - Conformité avec les directives des communautés européennes - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - (30 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4245, 4246) : amélioration des conditions de logement des Français - Relance du secteur du bâtiment et, partant, lutte contre le chômage - Abrogation de la loi Quilliot ; examen des conséquences néfastes de cette loi sur l'économie nationale - Maintien des dispositions de la loi de 1948 pour les personnes de plus de 65 ans et celles à revenus modestes - Durée de la période transitoire - Périodicité du renouvellement des baux.

Suite de la discussion - (4 novembre 1986) - Art. 9 (p. 4296) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Luc Dejoie, rapporteur, sur la durée du contrat de location - Art. 18 (p. 4319) : sur les charges récupérables, son amendement n° 321 ; retiré.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Art. 55 bis (p. 4402, 4403) : soutient l'amendement n° 331 de M. Christian de La Malène (transformation de l'utilisation des locaux à usage de logements : autorisation préalable ; autorisation personnelle ; profession libérale réglementée) - Art. 55 ter : soutient l'amendement n° 332, de suppression pour coordination avec l'amendement précédent, de M. Christian de La

Malène - Après l'art. 57 (p. 4429) : son amendement n° 120 : suppression de l'article 26 du décret-loi du 28 février 1852 sur les sociétés de crédit foncier ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4484) : soutient l'amendement n° 18 de M. Philippe François (composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO) - (p. 4488) : sur l'amendement n° 5 de M. Michel Sor-del, rapporteur (conditions d'application des délibérations du CSO), soutient le sous-amendement n° 52 de M. Hubert d'Andigné.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 4 (p. 4816) : son amendement n° I-5, soutenu par M. Philippe François : modalités de calcul de l'impôt foncier non bâti ; retiré - (p. 4819) : son amendement n° I-6, soutenu par M. Philippe François : modalités de calcul du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; retiré - Avant l'art. 10 (p. 4847) : soutient l'amendement n° I-124 de M. Jean Puech (extension du droit à déduction lorsqu'un bâtiment à destination agricole a été désaffecté) - Art. 13 (p. 4861) : article introduisant une disposition favorable dans la fiscalité agricole - Impossibilité pour les contribuables adoptant ce mode d'évaluation de revenir sur leur option pour les années suivantes - Sur l'amélioration du régime des revenus exceptionnels des exploitants agricoles, son amendement n° I-11 ; retiré.

POHER (Alain), sénateur du Val-de-Marne (UC) - Président du Sénat.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu président du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Allocution prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 3 (86-87)] (8 octobre 1986).

Allocution prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 139 (86-87)] (20 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1985-1986** (9 janvier 1986) (p. 3).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Rappel au règlement, de M. James Marson (p. 46) : nombreux rappels au règlement des sénateurs communistes et nécessaire poursuite normale du débat.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Avant l'art. 1 A (p. 397) : irrecevabilité des demandes de renvoi en commission de tout ou partie du projet de loi en discussion après un vote le refusant sur l'ensemble.

- **Ouverture de la seconde session ordinaire de 1985-1986** (2 avril 1986) (p. 485).

- *Allocution* de M. le Président du Sénat (2 avril 1986) (p. 485) : venue au Sénat du Premier ministre accompagné

de nombreux membres du Gouvernement - Nomination de trois sénateurs en tant que ministres - Soumission à l'approbation du Sénat d'une déclaration de politique générale - Contribution du Sénat à l'intérêt supérieur de la France.

- **Message du Président de la République** (8 avril 1986) (p. 495, 496) : importance du rôle du Parlement - Choix de l'alternance - Fonctionnement des pouvoirs publics - Constitution et rôle du Président de la République, du Premier ministre, du Gouvernement et du Parlement - Pouvoirs du Président de la République et du Gouvernement - Article 38 de la Constitution et recours aux ordonnances - Justice sociale nécessaire au redressement économique.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Rappel au règlement** (p. 1546) : article 38 du nouveau règlement du Sénat.

- **Hommage à la mémoire du Président Robert Schuman** (25 juin 1986) (p. 1917, 1918) : donne lecture d'un message de M. François Mitterrand, Président de la République, rendant hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - Europe.

- **Hommage à M. Arnaud Tardan, secrétaire général du Sénat** (30 juin 1986) (p. 2082).

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard** (16 juillet 1986) (p. 2847, 2848).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3291) : longueur des débats relatifs à ce projet de loi ; nombre d'heures de débat et d'amendements déposés - Travaux de la commission spéciale.

- **Election du Président du Sénat** (2 octobre 1986) (p. 3867) : cinquantième anniversaire du premier mandat parlementaire de M. Geoffroy de Montalembert, président d'âge - Décisions du Conseil constitutionnel.

- **Communications** (7 octobre 1986) (p. 3877) : contestations de l'élection de sénateurs - (p. 3878) : Bureau du Sénat : élection des vice-présidents et des questeurs du Sénat ; nomination des secrétaires du Sénat.

- **Allocution de M. le président du Sénat** (8 octobre 1986) (p. 3890) : installation du bureau définitif - Allocution de M. le président du Sénat : remerciements à M. Geoffroy de Montalembert, président d'âge - **Hommage aux anciens sénateurs** - (p. 3891) : nouveaux sénateurs - Nombre de sénateurs détenant un mandat municipal, départemental ou régional ; rôle du Sénat dans la décentralisation - Place du Sénat dans les institutions et souhait du maintien des prérogatives du Parlement - Souhaite une application du règlement du Sénat dans le sens d'un débat constructif et non son utilisation à des fins de blocage - Solidarité du Sénat avec les victimes du terrorisme.

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Henri Elby sénateur du Pas-de-Calais** (28 octobre 1986) (p. 4094).

- **Hommage à M. Georges Besse, président-directeur général de la Régie Renault** (17 novembre 1986) (p. 4717).

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Charles Beaupetit, sénateur de Loir-et-Cher** (3 décembre 1986) (p. 5600, 5601).

- **Allocution de fin de session** (20 décembre 1986) (p. 6541, 6542) : se félicite de l'absence de convocation du Parlement en session extraordinaire pendant l'intersession d'hiver 1987 - **Hommage aux sénateurs décédés en 1986** - Remerciements et vœux aux sénateurs, aux fonctionnaires du Sénat et aux journalistes de la presse parlementaire.

POIRIER (Raymond), sénateur de l'Eure-et-Loir (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

PONCELET (Christian), sénateur des Vosges (RPR).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu président.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse, en remplacement de M. Charles Pasqua (JO Lois et décrets 25 juin 1986) ; puis élu président.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social (31 juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 742 (JO Débats 2 janvier 1986) (p. 4) - Ministère : Economie - *Régime d'incompatibilités imposé aux magistrats des chambres régionales des comptes* - (Caduque : mars 1986) - Finances locales.

n° 46 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 685) - Ministère : Economie - *Projet de rémunération des banques pour les services fournis à leurs clients* - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1393) - Banques et établissements financiers.

n° 90 (JO Débats 13 juin 1986) (p. 1559) - Ministère : Affaires étrangères - *Mesures envisagées pour obtenir la libération des deux officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande* - (Retirée : juin 1986) - Politique extérieure.

Questions orales avec débat :

n° 31 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Agriculture - *Obtention du statut d'apiculteur professionnel* - Apiculture.

n° 67 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1739) - Ministère : Commerce extérieur - *Renouvellement de l'accord multi-fibres* - (Réponse : JO Débats 25 juin 1986) (p. 1888) - Industrie textile.

n° 88 (JO Débats 5 novembre 1986) (p. 4325) - Ministère : Culture - *Aménagement des abords de l'Opéra de la Bastille* - Affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - (21

mai 1986) - **Discussion générale** (p. 771) : importance du chômage notamment des jeunes à la fin de mars 1986 - Non comptabilisation des jeunes effectuant des travaux d'utilité collective, TUC - Insuffisante création d'emplois par l'économie - Commerce extérieur demeuré déficitaire en 1985 - Manque de compétitivité des entreprises françaises - Diminution du taux de hausse des prix restant tributaire de manipulations électorales - (p. 772) : se félicite de la libération par le Gouvernement dès le 15 avril dernier de l'ensemble des prix industriels à l'exception des produits pharmaceutiques, des livres et des tabacs - Utilisation cinq fois de la procédure des ordonnances sous la précédente législature - Au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'adoption des dispositions de ce projet de loi telles qu'elles ont été transmises par l'Assemblée nationale - Importance du problème de l'emploi - Substitution d'un régime de liberté des prix à un régime de contrainte et de contrôle - Favorable à l'abrogation des ordonnances de 1945 et à la modification de la législation sur la concurrence - (p. 773) : importance des privatisations proposées par les articles 4 à 8 - Echec des nationalisations sur le plan financier et en matière d'emploi - Nombreuses filiales d'entreprises nationalisées cédées au secteur privé en toute illégalité - Souligne la passivité des entreprises nationalisées - Privatisation et développement de l'actionariat populaire - Se déclare favorable à la représentation des salariés avec voix délibérative dans les conseils d'administration ou de surveillance - Interrogation sur le mode de désignation des délégués - Article 8 permettant la cession au secteur privé d'entreprises filiales d'entreprises publiques dans des conditions juridiques inattaquables - (p. 774) : étalement des dénationalisations - Lutte contre le chômage nécessitant la solidarité de la nation toute entière avec le Gouvernement - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Au nom de la commission des finances - **Art. 2 (suite)** (p. 922) : s'oppose à l'amendement n° 412 de M. Paul Souffrin (droits aux prestations de sécurité sociale des jeunes, garantis quelle que soit l'exonération appliquée) - (p. 923) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. André Méric (contrôle du comité d'entreprise).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Au nom de la commission des finances - **Art. 2 (suite)** (p. 1015) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Hector Viron (repos compensateur obligatoire) - (p. 1016) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 269 (durée maximum de travail payé en heures supplémentaires) et n° 270 (repos compensateur obligatoire) - (p. 1017) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales et fiscales en vue de créer des emplois) - **Rappel au règlement**, de M. Jean-Pierre Masseret (p. 1017) : rejet des amendements par la commission des finances après demande d'un vote bloqué sur l'ensemble des articles du projet de loi - **Rappel au règlement**, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (p. 1018) : inutilité du débat en commission en cas de vote bloqué - Absence de vote signifiant rejet de l'ensemble des amendements - **Rappel au règlement**, de M. Lucien Neuwirth (p. 1019) : procédure suivie par la commission des finances avant et après la demande de vote bloqué - **Art. 2 (suite)** (p. 1021) : absence motivée de certains parlementaires aux travaux des commissions - Parution du compte rendu des travaux de la commission des finances - S'oppose à l'amendement n° 271 de M. André Méric (négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 1023) : s'oppose aux amendements, n° 51 de M. Marcel Gargar (allègement de charges sociales dans les départements d'outre-mer) et n° 272 de M. André Méric (obligation pour les sociétés bénéficiant d'exonérations fiscales ou sociales de verser une rémunération minimale égale au SMIC) - (p. 1023, 1024, 1025, 1026, 1027) : s'oppose aux amendements de M. Serge Boucheny, n° 52 (coopération avec les pays du tiers monde) et n° 56 (réembauche des jeunes à l'issue du service national), de Mme Hélène Luc, n° 53 (formation professionnelle des femmes) et n° 55 (démocratie dans l'entreprise), de M. Paul Souffrin, n° 54 (formation et insertion professionnelles des personnes handicapées), n° 57 (contrôle médical patronal dans les entreprises) et n° 58 (fonds de garantie des cotisations auprès des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales).

- **Question au Gouvernement : négociations sur l'accord multifibres** (29 mai 1986) (p. 993).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1471) : Gouvernement tenu d'engager sa responsabilité à l'Assemblée nationale conformément au 3ème alinéa de l'article 49 de la Constitution - (p. 1472) : impossibilité de résoudre tous les problèmes affectant l'économie française - Hommage à M. Maurice Blin, rapporteur général - Projet s'insérant dans une politique de redressement de l'équilibre des finances publiques - Ouvertures de crédits consacrés aux entreprises publiques, au logement et à la protection sociale - Obligation pour l'Etat de combler les déficits de Renault, de Sacilor et Usinor - Problème de l'aide personnalisée au logement - Protection sociale et application d'une véritable politique de solidarité nationale - Priorité à l'emploi des jeunes - Diminution des cotisations d'allocations familiales pour les entreprises embauchant un jeune - (p. 1473) : priorité à la sécurité publique et à la Nouvelle Calédonie - Interrogation sur le sort réservé au Centre mondial informatique et ressources humaines - Augmentation du prélèvement sur le produit du loto et du loto sportif - Importance du coût des entreprises publiques et affectation du produit de leur privatisation à l'amortissement de la dette - Souligne l'ampleur des manipulations réalisées par le précédent gouvernement en matière budgétaire - (p. 1474) : importance du rôle de la Bourse pour le financement des entreprises et de l'Etat - Baisse inévitable de la Bourse après quatre années de hausse ininterrompue - Nécessaire mise en place d'une fiscalité des groupes de sociétés - Allègement souhaité de la fiscalité des fusions et des scissions de sociétés - Déploie le traitement fiscal discriminatoire des concubins et des couples mariés - Problème de la fiscalité agricole devant être examiné lors de la prochaine loi de finances - Constitution d'un secrétariat d'Etat aux collectivités locales - Transfert de compétences dans le cadre de la décentralisation correspondant souvent à des transferts de charges - Participation des collectivités locales à l'effort commun - Article 6 : prélèvement de deux milliards de francs sur les fonds propres de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - (p. 1475) : absence d'incidence de ce prélèvement sur les taux et sur les prêts délivrés par la CAECL - Nécessaire réforme des ressources financières des collectivités locales - Article 16 : calcul des bases d'imposition des quatre taxes directes locales - Coefficient déflateur excessif - Article 16 : transfert de l'Etat aux départements de la charge du financement des cotisations d'assurance personnelle des personnes en difficulté - Problème de la compensation financière de ce transfert - Souhaite l'adoption de l'amendement à l'article 22 relatif à l'évaluation de la compensation par la prise en compte de l'ensemble des crédits distribués - (p. 1476) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi indispensable au redressement national.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Art. 2** (p. 1523) : intervient sur l'amendement n° 48 de Mme Monique Midy (augmentation du taux de la participation des entreprises à l'effort de construction).

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Art. 13** (p. 1700) : se déclare favorable à l'adoption de cet article supprimant l'impôt sur les grandes fortunes - (p. 1706) : taxation de l'outil de travail - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1736, 1737) : réduction du déficit budgétaire - Mise à niveau de dotations en faveur de la sidérurgie - Ouverture des crédits visant à une amélioration de la sécurité publique - Plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes - Votera ce projet de loi.

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres** - (24 juin 1986) (p. 1890) : conséquences du renouvellement de l'accord multifibres, AMF, sur l'avenir de l'industrie du textile et de l'habillement - Modification des quotas d'importation particulièrement défavorable à l'industrie textile et cotonnière française - Enjeu des négociations en cours à l'échelon européen - Déséquilibre des échanges extérieurs textiles - Protectionnisme de certains pays asiatiques - Directives des négociations adoptées par la com-

mission des Communautés européennes - Application des règles du GATT au commerce des produits textiles - (p. 1891) : accords bilatéraux - Quotas différenciés d'importation - Propositions de la commission des Communautés européennes plus libérales que l'accord multifibres en vigueur - Conséquences négatives pour la France : aggravation du taux de pénétration des produits importés, augmentation du chômage dans l'industrie textile et de l'habillement, remise en cause des programmes de modernisation dans ce secteur - Demande au ministre du commerce extérieur d'intervenir énergiquement auprès des commissaires de la Commission de Bruxelles.

- **Question au Gouvernement : officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande** - (26 juin 1986) (p. 1996).

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - (26 juin 1986) - Président de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 2017, 2018) : rend hommage à M. Charles Pasqua, précédent président, à M. Jean Cluzel, rapporteur, et à ses nombreux collègues des commissions spéciales consacrées au régime et au statut de la presse - Quasi unanimité de la presse sur la présente proposition de loi d'origine sénatoriale - (p. 2036) : avantages fiscaux consentis à la presse écrite - **Groupe de presse de M. Gaston Defferre - Rappel au règlement, de M. Michel Dreyfus-Schmidt** : réunion de la commission spéciale, en vertu de l'article 20, alinéa 1 bis du Règlement.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Avant le titre I (p. 3621) : son amendement n° 1, soutenu par M. François Collet : institution, composition et rôle de la délégation parlementaire pour les collectivités locales ; retiré.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris** [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - Art. 2 (p. 4166) : irrecevabilité de l'article 2 en vertu de l'article 40 de la Constitution - Caractère social de la disposition prévue à l'article 2.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) - Président de la commission des finances - (p. 4710) : accord sur les orientations de ce projet de budget : baisse des dépenses publiques ; baisse généralisée des impôts ; amorce de réduction du déficit budgétaire - (p. 4711) : résultats encourageants dans la maîtrise de l'inflation et la réduction de l'endettement extérieur de l'Etat - Commerce extérieur : dégradation des ventes des produits industriels français - Défaut de compétitivité et nécessité de relancer l'investissement ; possibilité de diminution supplémentaire des taux d'intérêt par l'amélioration de la productivité du système bancaire français - (p. 4712) : aide fiscale à l'investissement : suggestion d'un système d'amortissement dégressif accéléré pour des catégories d'équipements de pointe - Collectivités locales : fiscalité locale et difficultés dues aux conditions financières de la décentralisation - Relèvement des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Rigueur de la gestion des dépenses d'aide sociale des départements - Votera ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 12 (p. 4857) : rappelle la convocation normale adressée à tous les membres de la commission des finances pour examiner l'article 12 et l'adoption d'un amendement sur cet article à l'unanimité des membres de la commission.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 17 (p. 4903) : s'oppose à l'amendement de suppression n° I-164 de M. Robert Vizet visant à maintenir le régime dit de

« vente restreinte » du tabac - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4943) : qualité du dialogue engagée avec le Gouvernement, tant en commission des finances qu'en séance publique - Nombreux amendements importants adoptés avec l'accord du Gouvernement - Satisfait des mesures prises en faveur des agriculteurs - Demande au Sénat d'adopter cette première partie du projet de loi de finances pour 1987.

- **Modification de l'ordre du jour** - (20 novembre 1986) (p. 4947, 4948) : modification par le Gouvernement de la discussion budgétaire de ce jour.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) - Art. 72 (p. 4986, 4987) : article donnant un pouvoir rétroactif à l'exécutif - Souhaite connaître les intentions du Gouvernement - Souhaite le retrait de cet article dont l'inscription dans une loi de finances ne semble pas nécessaire.

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (26 novembre 1986) - **Examen des crédits** - Art. 39 (p. 5262) : souhaite l'examen rapide des dossiers en instance des candidats qui ont des titres leur permettant de prétendre à entrer dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Intérieur - (3 décembre 1986) - **Après l'art. 73** (p. 5653) : accepte l'amendement n° II-18 de M. Pierre Salvi, rapporteur pour avis (présentation chaque année par le Gouvernement d'un état récapitulatif comparé de l'effort budgétaire et financier consacré par l'Etat aux collectivités territoriales de métropole) - Amendements, présentés par différents groupes politiques du Sénat, relatifs à la situation financière de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Absence d'incidence de ces amendements sur les crédits du ministère de l'intérieur - Demande la réserve des amendements n° II-2, II-48, II-51 II-68, II-49 et II-47 jusqu'après l'examen de l'article 63 ter, article non rattaché du titre II - (p. 5654) : s'oppose aux amendements n° II-64, II-65, II-66 et II-67 de M. René Régnauld relatifs à la cessation progressive d'activité à partir de cinquante-cinq ans pour les fonctionnaires de l'Etat et pour les fonctionnaires territoriaux.

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5867) : rôle du Sénat au sein des institutions de la République - Participation du Sénat à l'élaboration d'un compromis pour l'octroi d'une aide fiscale à l'investissement des agriculteurs - Effort en faveur de la lutte contre les incendies de forêts et de la décentralisation culturelle nécessaire au maintien d'une vie culturelle dans les villes de province - Situation financière de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, compromise par le gouvernement précédent - Hommage à la qualité et à l'intensité du travail fournies par les rapporteurs spéciaux et par le rapporteur général - Présentation modernisée du budget en commission - Pouvoir de contrôle des rapporteurs spéciaux pour l'utilisation des crédits budgétaires - Souhaite l'organisation de deux journées d'étude consacrées aux problèmes financiers et fiscaux de l'agriculture et au problème financier des collectivités locales - Souhaite une amélioration de l'organisation des débats - Rappelle l'article 42 du règlement du Sénat - (p. 5868) : souhaite que les présidents des commissions saisies pour avis situent leurs interventions dans le cadre réservé aux rapporteurs pour avis.

PONS (Bernard), ministre des départements et territoires d'outre-mer (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)] (21 mai 1986).

Projet de loi organique relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 406 (85-86)] (12 juin 1986) - Elections et référendums.

Projet de loi relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 407 (85-86)] (12 juin 1986) - Elections et référendums.

Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] (16 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Bénard** : égalité entre les Français de métropole et ceux des départements d'outre-mer (24 avril 1986) (p. 584).

- **Question au Gouvernement, de M. Marcel Gargar** : octroi de mer (29 mai 1986) (p. 984).

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie** [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1335) : liens entre la France et ses territoires et départements d'outre-mer - Action du gouvernement précédent - Présentation d'une loi programme pour les DOM et les collectivités de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon - Mesures exceptionnelles de défiscalisation des investissements - Présence au sein du Gouvernement de Mme Lucette Michaux-Chevry et de M. Gaston Flosse - Action de M. Dick Ukeiwé - Rejet du statut politique actuel - (p. 1336) : positions du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, RPCR, et du Front de libération nationale kanak socialiste, FLNKS - Situation économique en Nouvelle-Calédonie - Réorganisation financière et administrative - Dégradation des finances territoriales - Définition d'un nouvel équilibre du pouvoir - Présentation du projet de loi - Délai de consultation de la population calédonienne ; indépendance ou fidélité à la République - Modalités transitoires d'administration du territoire - Aides exceptionnelles ; fonds budgétaire géré par le haut commissaire ; indemnisation totale des dommages directs subis par les victimes des événements politiques - Mesures fiscales en faveur des contribuables des territoires - Abrogation des deux ordonnances de 1985 - Maintien des régions durant cette période transitoire - Compétences des régions - (p. 1337) : réaménagement des attributions des régions - Développement rural et aménagement foncier - Création de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier - Principes généraux du droit du travail applicables en Polynésie - Abrogation des ordonnances techniques de 1985 - Vote d'une loi de transition - (p. 1352) : référendum - Sens de l'expression « populations intéressées » - Attitude du Gouvernement face aux comités de lutte inspirés des mouvements révolutionnaires - Politique de la France à l'égard des départements et des territoires d'outre-mer - Mesures de relance fiscale - (p. 1353) : responsabilités de MM. Pisani et Nucci - Démission de M. Jacques Lafleur, député de Nouvelle-Calédonie - Existence d'une seule communauté calédonienne - Peuplement de la Nouvelle-Calédonie - Déclaration de M. Gaby Briault au cours du congrès du RPCR - Inexistence du peuple kanak (canaque) - Existence d'ethnies différentes - (p. 1354) : mesures fiscales : relance de l'économie - Indépendance-association : absence de portée juridique - Rôle de la gendarmerie nationale - Situation des réfugiés - Population composée d'une mosaïque d'ethnies - Répartition des terres - Exploitation des terres dans l'île de Lifou - (p. 1355) : peuplement de la Nouvelle-Calédonie - Attitude du FLNKS lors des consultations électorales - Opposition de milliers de Mélanésiens aux thèses séparatistes du FLNKS - Volonté du Gouvernement de s'opposer aux comportements racistes - Eloignement de la métropole des départements et territoires d'outre-mer - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1357) : s'oppose à la motion n° 33 de M. Jean-Pierre Masseret, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Justification de la majoration de 30 % de l'indemnité versée en réparation aux victimes des dommages - Jurisprudence du Conseil constitutionnel ; motifs d'intérêt général - Analogie avec une prime d'incita-

tion économique - (p. 1358) : compétences en matière de droit du travail - **Question préalable** (p. 1359) : s'oppose à la motion n° 34 de M. Germain Authié, tendant à opposer la question préalable - Rejet du statut actuel de la Nouvelle-Calédonie par la totalité des composantes politiques calédoniennes - Politique du Gouvernement : ordre et dialogue - Attitude du Président de la République - Consultation du congrès du territoire : avis favorable sur le projet de loi - Art. 1 (p. 1360) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 42 de M. Germain Authié (consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie et dépendances) - Hommage à deux fonctionnaires - (p. 1361) : s'oppose aux amendements n° 43 de M. Jean-Pierre Masseret (consultation du territoire sur l'accession à l'indépendance en association avec la France, régime transitoire) et n° 44 de M. Germain Authié (délai de consultation de la population calédonienne) - (p. 1362) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (consultation des seules populations intéressées) - S'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (consultation sur la notion d'indépendance-association) - S'oppose à l'amendement n° 46 de M. Germain Authié (notion de dispositions législatives portées à la connaissance des populations intéressées) et, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 70 dans une rédaction modifiée - (p. 1363) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 du rapporteur - Art. 2 (p. 1364) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 47 de M. Jean-Pierre Masseret (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie) - Utilité du fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie - Suppression de l'office de développement des régions - Accepte les amendements du rapporteur, n° 3 (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie, personnes ayant qualité pour recevoir des aides) et n° 4 (fonctionnement de la section collectivités locales du fonds exceptionnel d'aide et de développement) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Germain Authié (fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie) - (p. 1365) : s'oppose aux amendements n° 57 de M. Jean-Pierre Masseret (missions confiées à l'office de développement des régions) et n° 48 de M. Germain Authié (conditions d'intervention du fonds) - Accepte l'amendement n° 5 du rapporteur (élargissement de la composition du comité chargé d'assister le haut commissaire) - Art. 5 (p. 1366) : accepte l'amendement n° 6 du rapporteur (définition des véhicules ayant subi des dommages indemnifiables) - Fonctionnement de la commission chargée des indemnisations - Art. 7 : accepte les amendements du rapporteur, n° 71 (modalités du recours en indemnité) et n° 7 (limitation du recours en indemnité contre l'Etat) - (p. 1367) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 63 du rapporteur (décompte des alinéas de l'article 5) - Art. 10 : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Masseret (liquidation de l'indemnité) et accepte l'amendement n° 64 du rapporteur (liquidation de l'indemnité, versement d'une prime) - Art. 15 (p. 1368) : accepte l'amendement n° 8 du rapporteur (compétences du congrès du territoire en matière d'imposition) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 9 du rapporteur et l'amendement n° 37 de M. Dick Ukeiwé (domaines d'application des taxes parafiscales déterminés par le congrès du territoire) - (p. 1369) : accepte l'amendement n° 38 de M. Dick Ukeiwé (extension des règles applicables à l'impôt annuel sur le revenu à l'ensemble des impôts annuels sur le revenu) - Art. 16 : s'en remet la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 du rapporteur (maintien en vigueur, pendant la période transitoire, des impositions précédemment délibérées) - Art. 17 (p. 1370) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Jean-Pierre Masseret (impôt sur le revenu au titre de l'année 1985) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 du rapporteur (extension des dispositions de l'article 17 à l'impôt sur le revenu perçu au titre de l'année 1986) - Art. 20 (p. 1371) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Germain Authié (montant des droits d'enregistrement) - Art. 22 : son amendement n° 58 : règles transitoires générales d'administration du territoire ; retiré au profit de l'amendement identique n° 65 du rapporteur - Avant l'art. 23 (p. 1372) : accepte l'amendement n° 12 du rapporteur (Chapitre 1^{er} - Compétences des régions) - Art. 23 (p. 1373) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Masseret (énumération non limita-

tive des compétences des régions) - Accepte l'amendement n° 13 du rapporteur (compétences des régions) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 35 de M. Dick Ukeiwé - **Après l'art. 23** (p. 1374) : accepte l'amendement n° 14 du rapporteur (mise en oeuvre des compétences des régions) - **Art. 24** (p. 1375) : hommage à deux hauts fonctionnaires du territoire - Retard dans la mise en place des compétences des régions - Loi Pisani : disparités entre les régions - **Avant l'art. 25** : accepte l'amendement n° 15 du rapporteur (Chapitre II - Moyens et modalités d'exercice des compétences des régions) - **Art. 25** : accepte l'amendement n° 39 de M. Dick Ukeiwé (services et personnels concourant à l'exercice des compétences des régions) - (p. 1376) : personnels rémunérés par les budgets des régions - Accepte l'amendement n° 16 du rapporteur (services et personnels concourant à l'exercice des compétences des régions) - **Art. 26** (p. 1377) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Masseret (ressources des régions) - Volume de la dotation de fonctionnement des régions - Répartition entre les régions - (p. 1378) : accepte les amendements n° 17, 18, 19, 20 et 32 du rapporteur, relatifs aux ressources de la région - **Art. 27** (p. 1379) : accepte l'amendement n° 21 du rapporteur (exécution des délibérations des conseils de région) - **Art. 29** (p. 1380) : accepte les amendements du rapporteur, n° 22 (composition du conseil d'administration de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier) et n° 66 (composition du conseil d'administration de l'agence) - Accepte l'amendement n° 23 du rapporteur (fonctionnement du conseil d'administration de l'agence) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 36 de M. Dick Ukeiwé.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - **Art. 31** (p. 1438) : accepte l'amendement n° 24 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (suppression de la tutelle sur les délibérations du conseil d'administration de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier concernant l'acquisition ou la rétrocession des terres) - **Après l'art. 32** : accepte l'amendement n° 25 de la commission (tutelle sur les décisions de l'Agence concernant la rétrocession des terres) - **Art. 37** (p. 1439) : nouvelle définition des compétences de l'Etat et de celles du territoire relatives aux principes du droit du travail en Nouvelle-Calédonie - Accepte l'amendement n° 40 de M. Dick Ukeiwé (fixation du seuil minimal des salariés par le congrès du territoire) - **Après l'art. 37** (p. 1440) : son amendement n° 59 : indexation des salaires dans le secteur public et parapublic territorial ; adopté - **Après l'art. 39** (p. 1441) : accepte les amendements, n° 26 de la commission (tutelle sur les délibérations du congrès du territoire), n° 41 de M. Dick Ukeiwé (possibilité pour les collectivités et établissements publics de créer des sociétés d'économie mixte), et sur cet amendement, le sous-amendement rédactionnel n° 67 de la commission - **Art. 40** : accepte l'amendement n° 27 de la commission (vote des décisions budgétaires par le congrès du territoire et les conseils de région) - **Art. 43** (p. 1442) : accepte l'amendement de suppression n° 28 de la commission (conseil d'administration, ressources et moyens de l'office culturel, scientifique et technique canaque) - **Après l'art. 43** : son amendement n° 60 : fiscalité des régions de Nouvelle-Calédonie et dépendances ; adopté après modification par le sous-amendement rédactionnel n° 62 de la commission - **Art. 44** : son amendement n° 61 : abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi ; adopté - (p. 1444) : accepte les amendements de la commission n° 29 et n° 69, relatifs au même objet - S'oppose à l'amendement de suppression n° 55 de M. Germain Authié (abrogations diverses rendues nécessaires par l'adoption du présent projet de loi) - **Seconde délibération** - **Art. 15** : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté.

- **Question orale avec débat : transports aériens entre la métropole et les départements et territoires d'outre-mer** - (24 juin 1986) (p. 1899, 1900) : desserte aérienne des DOM-TOM par Air France et des vols charters - Elaboration d'une loi de programme relative au redressement économique et social des DOM - Rapatriement des Antillais décédés en métropole - Protection sociale - Réductions sur les transports aériens au bénéfice des personnes originaires d'outre-mer travaillant en métropole.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de**

Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4522) : rôle stratégique des départements d'outre-mer, DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Situation privilégiée par rapport à l'environnement géographique - Problème de l'emploi et de l'ampleur du chômage - Problème de la parité sociale avec la métropole - Organisation progressive en cinq ans d'une parité sociale globale - Projet en réponse à un besoin de développement économique et de solidarité - Dialogue avec les interlocuteurs intéressés lors de l'élaboration de l'avant-projet de loi - Avis du Conseil économique et social du 24 septembre 1986 - Crédits supplémentaires destinés à financer le développement de l'économie et de l'emploi - (p. 4523) : mesures en faveur du développement économique, de l'emploi et du développement social - Bénéfice des prestations familiales - Allocation compensatrice aux adultes handicapés - Encouragements à la mobilité - Absence de loi de programme pour les DOM depuis juillet 1960 - Présence de la France sur tous les continents - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4538) : s'oppose à la motion n° 105 de Mme Marie-Claude Beaudeau, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité à l'encontre du projet de loi - Article 73 de la Constitution du 27 octobre 1946 et principe de l'assimilation législative des DOM à la métropole.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4577) : aspects financiers de cette loi de programme - (p. 4578) : développement de la mobilité entre les DOM et la métropole ; formation professionnelle - Problèmes culturels ; information relative aux DOM dans le système audiovisuel public - Emploi des jeunes - Création de zones franches, dans le strict respect des règles communautaires - Composition et fonctionnement de la commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale - Aligement du transport maritime sur le transport aérien - (p. 4579) : prestations sociales - Emploi - Nouveaux moyens financiers de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Maîtrise de l'eau et de l'énergie, dans le cadre de l'OID - Développement du logement social - Réalisation de grands travaux d'intérêt général - Propos tenus récemment par M. le Premier ministre à la Réunion - Pression de la fiscalité locale - Mission de la commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale - Sous-utilisation par les conseils régionaux des crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer, FIDOM - Desserte aérienne des DOM - (p. 4580) : énumère les nombreux avantages financiers et fiscaux dont bénéficient les personnes originaires des DOM et les métropolitains exerçant dans les DOM - Contrats de plan - Mesures fiscales en faveur des entreprises - Lutte contre le chômage - Développement des responsabilités des élus locaux du fait de l'application à l'outre-mer de la loi sur la décentralisation - Création de zones franches - (p. 4581) : prestations sociales - Réforme foncière en Guyane - Négociations franco-canadiennes sur le respect des accords de pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon - Désenclavement aérien et maritime de l'archipel - Retraites - Règlement à l'échelon européen de certains problèmes économiques des DOM - Financement de la parité sociale globale - Tourisme - Recherche scientifique - Problème de la départementalisation de Mayotte - (p. 4582) : moyens financiers exceptionnels mis à la disposition des Mahorais ; construction d'un port en eau profonde à Longoni ; installation en 1987 de la chambre professionnelle - Situation de l'économie sucrière à la Réunion - Parité sociale globale pouvant conduire, au bout de cinq ans, à une égalité sociale entre les départements de métropole et ceux d'outre-mer - Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi de programme - **Art. 1** (p. 4607) : sur la définition du rôle des collectivités concernées et la solidarité nationale à leur égard, s'oppose aux amendements n° 71 à n° 74 de M. Jean Garcia, n° 28 à n° 32 de M. François Louisy et n° 106 à n° 108 de M. Henri Bangou - **Art. 2** (p. 4611, 4612) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (montant des engagements de l'Etat précisé annuellement ; distinction entre les crédits d'équipements scolaires et les crédits d'équipements hospitaliers) - (p. 4613) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Jean-Luc Bécart (contribution des régimes de sécurité sociale à la réalisation de l'égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole), accepte le n° 3, rédactionnel, de la commission et demande le

retrait du n° 99 de M. Marcel Henry (bénéfice de la dotation globale de décentralisation, DGD, étendu à la collectivité territoriale de Mayotte) - Annexe I (p. 4614) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. François Louisy (mesures d'incitation au développement économique des régions d'outre-mer) - (p. 4615) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° 110 (mesures d'incitation au développement économique des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte) et n° 111 (contrôle des collectivités locales sur la répartition des primes et aides aux entreprises) ainsi qu'à l'amendement n° 34 de M. François Louisy (maîtrise de l'évolution des prêts fonciers) - (p. 4616) : sur les amendements de M. Albert Pen, s'oppose au n° 35 (desserte aérienne des DOM et des collectivités territoriales concernées) et demande le retrait du n° 36 (aménagement des tarifs aériens entre Saint-Pierre-et-Miquelon et Montréal) - (p. 4617) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Henri Bangou (installation des jeunes agriculteurs) - (p. 4618) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. François Louisy (rattrapage progressif du SMIC des collectivités concernées, par rapport à celui de la métropole) - Après l'art. 9 : accepte l'amendement n° 13 de la commission (mobilité entre l'outre-mer et la métropole) - Annexe IV (p. 4620) : s'oppose aux amendements analogues n° 115 de M. Henri Bangou et n° 42 de M. François Louisy (effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social) - S'oppose à l'amendement n° 43 de M. François Louisy (compétences des collectivités territoriales en matière de formation professionnelle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Albert Pen (dispositions relatives à la formation professionnelle et aux chantiers de développement applicables à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) - (p. 4621) : accepte l'amendement n° 98 de la commission (développement de l'enseignement des langues étrangères dans les académies des Antilles et de la Réunion) et s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° 116 (augmentation des dotations versées par l'Etat aux collectivités concernées) et n° 117 (substitution de la notion d'égalité sociale à celle de parité sociale globale) - (p. 4622) : accepte l'amendement n° 46 de M. Albert Pen (modification du régime particulier de protection sociale applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon) - Art. 4 : demande le retrait de l'amendement n° 100 de M. Marcel Henry (modalités d'application de la présente loi à Mayotte) - Titre II : accepte l'amendement n° 6 de la commission (intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi des jeunes, à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer et à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole ») et s'oppose au n° 75 de M. Jean Garcia (intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi stable et qualifié des jeunes et à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer ») - Art. 5 (p. 4625) : accepte l'amendement n° 24 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (assouplissement des conditions de localisation des zones franches), s'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 76 de suppression (création de zones franches dans les DOM) et n° 77 (application dans les zones franches des dispositions législatives et réglementaires du code du travail en vigueur en métropole) et demande le retrait du n° 101 de M. Marcel Henry (création de zones franches à Mayotte) - Art. 6 (p. 4627) : sur la procédure de création et de délimitation des zones franches, accepte les amendements n° 8 et n° 9 de la commission, et n° 95 de M. Henri Goetschy ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 25 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis, et s'oppose au n° 96 de M. Henri Goetschy et aux amendements de M. Jean Garcia, n° 78 de suppression, n° 79 et n° 80 - Art. 7 (p. 4628) : accepte l'amendement n° 26 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (exonérations attachées aux zones franches valables pour les biens matériels ou immatériels exportés) et s'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 81 de suppression (suspension dans les zones franches des droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaires et droits indirects) et n° 82 (indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner) - Art. 8 (p. 4629) : s'oppose à l'amendement n° 97 de la commission (exonération de la taxe professionnelle applicable aux entreprises déjà installées dans le périmètre d'une zone franche) et aux amendements de M. Jean Garcia, n° 83 de

suppression (exonération de la taxe professionnelle dans les zones franches) et n° 84 (indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner) - Après l'art. 8 (p. 4630) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. François Louisy (allègement des charges sociales pour les entreprises situées en dehors de la zone franche, pendant une période de dix ans) - Art. 9 (p. 4631) : accepte les amendements n° 10, n° 11 et n° 12 de la commission, relatifs aux mesures en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans - S'oppose aux amendements, n° 85 de suppression de Mme Marie-Claude Beaudeau (mesures en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans), n° 49 de M. François Louisy (mesures en faveur des entreprises de pêche fluviale qui embauchent des jeunes de moins de vingt-cinq ans) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de M. Marcel Henry (exonération des cotisations sociales en faveur des entreprises qui embauchent des apprentis) - Après l'art. 9 (p. 4632) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. François Louisy (mesures en faveur de la réinsertion sociale et de la formation professionnelle des chômeurs).

- Question au Gouvernement, de M. Raymond Tarcy : exode des populations du Surinam vers la Guyane (13 novembre 1986) (p. 4591).

- Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Art. 10 (p. 4674) : s'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. François Louisy et n° 119 de M. Henri Bangou (modalités de versement des crédits d'Etat supplémentaires consacrés à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue) - Après l'art. 10 : confirme que la loi de 1983 est applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon - Amendement n° 103 de M. Louis Virapoullé (représentation de Mayotte au Conseil économique et social) n'entrant pas dans le cadre de ce présent projet - S'engage à examiner le problème de la représentation de Mayotte au Conseil économique et social - Art. 11 (p. 4676) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (exclusion de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du champ d'application de la parité sociale globale) - Sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre, s'oppose aux amendements n° 120 et n° 121 de M. Henri Bangou et n° 55, n° 58 et n° 59 de M. François Louisy - Art. 12 (p. 4678) : sur la création et le fonctionnement d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, accepte l'amendement n° 17 de la commission et s'oppose aux amendements n° 122 à n° 124 de M. Henri Bangou et n° 61 et n° 62 de M. François Louisy - Art. 13 (p. 4680, 4681) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, accepte les amendements n° 18 à n° 20 de la commission - Sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 126 de Mme Marie-Claude Beaudeau et s'oppose aux amendements n° 64 de M. François Louisy, n° 22 et n° 23 de la commission et n° 89 de M. Jean Garcia - Après l'art. 13 (p. 4682 à 4684) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou n° 127 à n° 130 relatifs à l'extension du bénéfice de diverses mesures sociales appliquées à la métropole, aux départements d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte, n° 131 sur le rachat partiel par l'Etat des cotisations d'assurance vieillesse dans les DOM et aux amendements n° 133 à n° 135 relatifs au rétablissement dans les DOM de certaines mesures sociales supprimées en métropole - Art. 14 (p. 4684) : sur l'extension de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés, s'oppose aux amendements n° 65 de suppression et n° 67 de M. François Louisy et n° 90 de M. Jean Garcia - Après l'art. 14 (p. 4685) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Jean Garcia (extension aux DOM des dispositions relatives à l'allocation accordée aux mères de famille par la loi du 22 mai 1946 et du 2 août 1949) - Avant l'art. 15 : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Jean Garcia (réalisation d'un programme d'action en matière de logement en faveur des populations les plus défavorisées) - Art. 15 : sur le versement de l'allocation de logement, s'oppose aux amendements n° 92 de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 94 de M. Jean Garcia et n° 68 de M. François Louisy - Art. 16 (p. 4686) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. François Louisy (crédits supplémentaires pour

les équipements scolaires) - **Après l'art. 16 (p. 4687)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 70 de M. Albert Pen (intervention d'une loi ultérieure adaptant les règles relatives à la protection, à l'aménagement, à la mise en valeur du littoral aux nécessités du développement touristique et des activités liées à la mer dans les DOM, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte) - Demande le retrait de l'amendement n° 104 de M. Marcel Henry (extension et adaptation, par ordonnances, à Mayotte de dispositions législatives applicables en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer) - **Sur l'ensemble (p. 4691)** : Gouvernement conscient des problèmes particuliers des compatriotes d'outre-mer - Hommage à l'action de M. Michel Debré en faveur de l'outre-mer - Absence de caractère obligatoire de la mobilité - Problème des réfugiés en Guyane - Aide du Gouvernement en faveur des collectivités locales soumises à des contraintes supplémentaires en raison de l'afflux de réfugiés - Hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, financé par le biais de la loi de programme - Coexistence dans les départements d'outre-mer des départements et des régions source de tension légitime.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5045) : progression du budget de l'outre-mer, prioritaire aux yeux du Gouvernement - Réduction d'effectifs de l'administration mais amélioration des moyens de fonctionnement et de matériel, en particulier des locaux - Augmentation des dépenses d'intervention du ministère : moyens du service militaire adapté, SMA, et de l'agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Croissance de la capacité d'investissement outre-mer : crédits destinés à la mise en oeuvre de la loi de programme pour les départements d'outre-mer et du plan de développement de Nouvelle-Calédonie - (p. 5046) : augmentation des budgets du fonds d'investissement des DOM, FIDOM, et du fonds d'investissement pour le développement économique et social, FIDES - Nouvelle-Calédonie : graves événements ayant entraîné la mort d'un jeune garçon à Thio - Volonté de dialogue du Gouvernement dans le respect de l'ordre républicain - (p. 5047) : demande le vote de ce projet de budget - (p. 5066) : fonctionnement de l'Institut d'émission des DOM, IEDOM - Prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement et d'équipement de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon - Crédits du secrétariat d'Etat chargé du Pacifique Sud - Stimulation de l'investissement productif et industriel par un régime fiscal favorable - Transports ; plan de rénovation de la marine marchande - Agriculture des DOM : consolidation des cultures traditionnelles, canne, sucre, banane ; diversification ; rôle de l'office de développement de l'économie agricole dans les départements d'outre-mer, ODEADOM ; cultures de contre-saison - Terres Australes et Antarctiques françaises ; piste aérienne de la terre Adélie - (p. 5067) : politique sociale pour l'outre-mer - Rapports avec la CEE : risque de concurrence des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ACP ; mécanismes de coopération régionale prévus par la convention de Lomé ; défense de l'octroi de mer par le Gouvernement auprès de la CEE - Maintien de l'autorité de l'Etat ; vigilance dans le département de la Guadeloupe - Mise en oeuvre outre-mer des lois de décentralisation - Dispositions d'incitation fiscale de la loi de finances rectificative pour 1986 - Projet européen de réalisation d'un télescope géant ; proposition d'un site sur l'île de la Réunion - Terres Australes et Antarctiques françaises - Nouvelle-Calédonie - (p. 5068) : composition du corps électoral pour le référendum d'autodétermination prévu en 1987 - Composition de la communauté calédonienne ; difficulté du dialogue avec le FLNKS - Déséquilibre entre Nouméa et le reste du territoire ; répartition équitable des crédits entre toutes les régions ; coupure entre Nouméa et la brousse - Terre Adélie - (p. 5069) : traité de l'Antarctique signé en 1959 - Saint-Pierre-et-Miquelon : suspension de la signature d'un accord de coopération technique en matière de pêche avec la société nationale acadienne jusqu'à la solution du différend avec le Canada sur les droits des pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon ; prise en charge par l'Etat des

auxiliaires de l'équipement de l'archipel ; amélioration de la desserte aérienne - Nouvelle-Calédonie ; problème foncier - Evolution des dotations décentralisées aux collectivités locales d'outre-mer - (p. 5070) : crédits de l'ANT ; organisation de la mobilité ; action en faveur du département de la Réunion - Plan exceptionnel en faveur de Wallis-et-Futuna ; revalorisation des indemnités versées par l'Etat à l'ensemble des chefs coutumiers ; étude des aménagements à apporter au statut - Irrigation : contribution du fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Moyens attribués à Radio France outre-mer, RFO - FIDOM : inégale consommation des crédits inscrits aux diverses sections - Installation des tribunaux administratifs dans les DOM - (p. 5071) : effectif des magistrats de l'ordre judiciaire en Polynésie - Création de l'université du Pacifique Sud - Contrôle budgétaire en Polynésie française ; compétence de la Cour des comptes - Conséquences de l'appartenance de la Polynésie à la CEE : intervention du fonds européen de développement, FED, et du système de stabilisation des recettes d'exportation, Stabex - Nouvelle-Calédonie : mort d'un jeune garçon lors des récents événements de Thio - (p. 5072) : Guyane : politique forestière ; difficulté de satisfaire les demandes des fonctionnaires des P et T originaires de la Guyane souhaitant obtenir leur affectation dans leur département d'origine - Mayotte : préparation d'un plan particulier de développement afin de créer les conditions nécessaires à la départementalisation - Recrutement de l'école normale de la Réunion : se déclare défavorable à un régime dérogatoire - Place des originaires de l'outre-mer dans la fonction publique - (p. 5073) : financement du stade omnisport de Fort-de-France.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Deuxième lecture [n° 84 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6289)** : développement économique et social des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Emploi - Développement de la solidarité sociale : parité avec la métropole dans le domaine des prestations sociales - Mesures relatives à Mayotte : rattrapage économique et social ; modernisation du régime juridique ; renforcement des moyens de l'administration de l'Etat - Art. 6 (p. 6294) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. Jean Garcia (création et délimitation des zones franches) - Art. 9 bis (p. 6295) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Henri Bangou (statuts de l'association nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer, ANT, définis par la loi et non par décret).

PONTILLON (Robert), sénateur des Hauts-de-Seine (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé membre titulaire de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de

service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 39 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 680) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique de la France au Liban, au sein de la CEE et envers les juifs d'URSS* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 861) - Politique extérieure.

n° 86 (JO Débats 25 octobre 1986) (p. 4065) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie automobile dans le département des Hauts-de-Seine* - Automobiles.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (27 mai 1986) (p. 861) : retrait des observateurs français de la force internationale d'observation au Liban - Place de la France au Moyen-Orient et sort de la paix - Politique européenne - (p. 862) : absence de remise en cause du traité d'élargissement de la CEE - Politique agricole commune - Incidences de l'élargissement sur les relations CEE-États-Unis - Situation des juifs d'URSS et conférence de Berne - Action des partenaires européens et du gouvernement français - Blocage du processus d'Helsinki.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) (p. 5359, 5360) : consensus national sur la politique de défense - Rappelle la continuité de l'effort militaire - Insuffisance du projet de budget pour 1987 - Préparation de la loi de programmation 1987-1991 - Priorité de la composante océanique de la force nucléaire stratégique : équipement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, SNLE ; débat sur le choix d'une seconde composante nucléaire, mobile ou enterrée, à mode de propulsion balistique ou non, monotête ou tête multiple - Armes préstratégiques : missiles Pluton et Hadès - Réduction exagérée des personnels d'active de l'armée de terre - Nécessité de plusieurs porte-avions nucléaires - (p. 5361) : obligation de coopération industrielle internationale ; priorité à la coopération européenne ; souhaite un accord avec la Grande-Bretagne sur le système de détection aéroporté - Interaction des technologies militaires et civiles ; incidences de la baisse des crédits de la recherche publique - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5504) : problème de la construction européenne et de la situation au Proche-Orient - Débat sur la ratification de l'Acte unique européen - Présence active de la France au Proche-Orient - Réduction du contingent français de la FINUL défavorable au dialogue avec

le terrorisme - (p. 5505) : complicité d'un Etat dans une action terroriste contre un autre Etat considérée comme une agression - Nécessité d'une politique claire et d'une pratique sans compromis - Problème du sort des otages et opposition à tout marchandage - Cohérence politique et consensus national indispensables à la politique étrangère de la France.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5556) : soutient l'amendement n° II-54 de M. André Méric (majoration des crédits du centre national de la documentation pédagogique, CNDP).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5973) : progression par à-coups de la construction européenne depuis le Traité de Rome - Rôle de l'impulsion française en 1984 pour débloquer de nombreux contentieux européens rendant possible l'Acte unique - Effets bénéfiques de l'élargissement pour l'économie française et pour l'industrie - Mérites et insuffisances du projet de l'Acte unique exposés par le rapporteur - Réponse de M. Jacques Genton à la prétendue inconstitutionnalité de l'Acte unique - (p. 5974) : interrogation sur une possible progression de la Communauté économique européenne, CEE, grâce à l'Acte unique - Problème du respect de l'échéance prévue pour l'achèvement du grand marché intérieur en 1992 - Problème du vote à la majorité qualifiée et du flou sur les nouveaux pouvoirs des institutions - Problème de l'officialisation du système monétaire européen, SME - Nécessité d'une réforme de la politique agricole commune - Problème des excédents agricoles - Problème de la recherche et de la sécurité collective de l'Europe - Rappelle les projets Eurêka, ESPRIT, Race et Jet - Europe industrielle potentiellement compétitive avec le Japon et les Etats-Unis - Rappelle le succès du projet de réseau intégré de transmissions automatiques, RITA, dans le secteur des télécommunications - Problème du financement des dépenses en ordre dispersé de l'Europe en ce qui concerne les semi-conducteurs - Nécessité d'impulser, d'organiser et de promouvoir l'effort de recherche - Regrette la suppression du fonds industriel de modernisation et la réduction des moyens de l'ANVAR - Nécessité pour l'industrie de retrouver les voies de l'effort et de la coopération - (p. 5975) : progrès de l'Europe et nécessaire réalisation d'un espace social commun et d'une harmonisation des règles minimales - Importance du problème de la sécurité collective de l'Europe - Institutionnalisation de la coopération politique sur les problèmes de sécurité - Regrette la mise en cause par M. Reagan des principes sur lesquels se fondent la sécurité de l'Europe - Souhaite l'ébauche d'une stratégie européenne qui prenne en compte la sécurité de tous - Europe forte et indépendante, condition décisive du progrès social - Europe, moteur d'un nouvel équilibre du monde - Souhaite que l'Europe réponde à l'attente de l'Amérique latine et à celle des pays que minent le déséquilibre des échanges ou la crise de l'endettement - Refuse que l'Europe se confonde dans une zone de libre échange - (p. 5976) : participation de l'Europe aux grands débats mondiaux - Acte unique d'initiative française et seule façon d'ouvrir la voie à une relance européenne - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

PORTIER (Henri), sénateur de l'Aube (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est élu membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : quotas laitiers** (13 novembre 1986) (p. 4583).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6502) : vote de ce texte par le groupe RPR.

POUDONSON (Roger), sénateur du Pas-de-Calais (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

POUILLE (Richard), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre suppléant de cet Office (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

Est nommé membre suppléant de la Commission nationale d'urbanisme commercial (*JO Lois et décrets* 18 octobre 1986).

Est nommé membre du comité de contrôle du fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale, en application de l'article 2 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 (*JO Lois et décrets* 7 décembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

DÉPÔTS

Rapport d'information, présenté avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires économiques, à la suite d'une mission d'information effectuée du 2 au 16 septembre 1985 en Colombie et en Equateur en vue d'étudier l'état des relations économiques, financières et commerciales entre la France et ces deux pays [n° 351 (85-86)] (24 avril 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes -II - Services financiers - (20 novembre 1986) - Vice-président de la commission des affaires économiques (p. 4958) : majorité de la commission des affaires économiques favorable à l'adoption du budget des services financiers - Abrogation du contrôle des prix - Amélioration des relations entre l'administration et les contribuables.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5428) : hausse de ce budget particulièrement profitable aux crédits d'équipement - Recherche d'une meilleure efficacité des différentes structures de soins - Accent mis sur l'hospitalisation, l'informatique médicale, la lutte contre le SIDA et la toxicomanie - (p. 5429) : réduction des dépenses de santé - Responsabilisation des différents partenaires - Renégociation prochaine de la convention relative à la médecine libérale : revalorisation des tarifs et allègement des charges sociales des médecins - Réforme hospitalière - Formation des médecins - Réforme des études médicales - Favorable à l'adoption de ce budget.

POURNY (André), sénateur de Saône-et-Loire (rattaché administrativement au groupe UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

PROUVOYEUR (Claude), sénateur du Nord (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Ports maritimes - [(n° 69 (86-87) tome 13)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 57 (*JO Débats* 21 mai 1986) (p. 729) - Ministère : Industrie - *Moyens mis en oeuvre pour assurer la sécurité de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord)* - (Retirée : juin 1986) - *Energie nucléaire*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Mer - (26 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (ports maritimes) - (p. 5297, 5298) : absence d'une véritable poli-

tique portuaire d'ensemble signalée par la commission l'an dernier - Annonce d'une évolution - Augmentation des crédits de paiement sur dépenses en capital - Légère progression du trafic global de marchandises grâce aux embarquements de produits agricoles - Diminution des débarquements de combustibles minéraux solides - Légère augmentation du trafic de voyageurs - Baisse du trafic des six ports autonomes métropolitains - Donne la situation des ports d'Hambourg, de Rotterdam et d'Anvers - Amélioration de la situation financière des ports autonomes due essentiellement au redressement du port autonome de Marseille - Aménagement envisagé d'un terminal rapide pour les navires conteneurs et mixtes au Havre - Souligne l'importance des détournements de trafic, des enjeux liés à l'établissement d'un lien fixe trans-Manche - (p. 5299) : volonté du Gouvernement de mettre en place une véritable politique portuaire - Création d'un environnement portuaire favorable et amélioration de la compétitivité des ports - Nécessaire amélioration des liaisons terrestres et ferroviaires - Amélioration des installations portuaires de Dunkerque, Calais, Boulogne et Dieppe - Favorable à la liberté des tarifs portuaires sur les tarifs internationaux - Réforme des conditions de pré et de post-acheminement maritime - Tarification des transports routiers intérieurs plus élevée que celle des transports internationaux - Nécessité de prendre des mesures nécessaires pour recevoir les conteneurs aux nouvelles normes - Régime et développement des magasins francs autorisant le stockage et les manipulations de marchandises en situation d'extraterritorialité par rapport aux obligations douanières françaises - Problème de la productivité de la manutention - (p. 5300) : importance du coût de la manutention et des charges sociales - Existence d'un sureffectif important de la main-d'oeuvre - Nécessaire amélioration de la compétitivité des ports maritimes - Se déclare favorable à l'adoption du projet de budget des ports maritimes pour 1987.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5451) : Dunkerque étroitement liée à l'histoire du deuxième conflit mondial - Mesures de rattrapage du rapport constant des pensions - Faible augmentation de la dotation globale - Problème des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord et absence du droit au bénéfice de la campagne double - Diminution des crédits dans le domaine de l'action sociale - Problème de la revalorisation des pensions des veuves de guerre, de la proportionnalité des pensions d'invalidité - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5600) : légère diminution de ce budget par rapport à l'an passé - Répartition des crédits en fonction de choix plus judicieux - Initiation des jeunes aux nouvelles technologies - Création de bourses de défis - Regrette la diminution des crédits des secteurs de l'éducation populaire et de l'emploi des animateurs pour les jeunes - Danger d'un transfert de charges vers les collectivités locales - Suppression de postes au fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP - Problème des ressources du Fonds national pour le développement du sport, FNDS, et diminution des paris sur le loto sportif - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget comportant de nombreuses décisions en faveur de la jeunesse : formation des jeunes, lutte contre la toxicomanie et occupation du temps extra-scolaire par le sport.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Art. 3 (p. 6140) : son amendement n° 44 : conditions d'attribution de la pension spéciale de retraite des marins ; retiré.

PUECH (Jean), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier les règles de déduction des revenus fonciers des dépenses engagées pour la construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation rurale [n° 306 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - Impôts et taxes.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - III - Aménagement du territoire - [(n° 69 (86-87) tome 10)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) : Avant l'art. 10 (p. 4847) : son amendement n° I-124, soutenu par M. Alain Pluchet : extension du droit à déduction lorsqu'un bâtiment à destination agricole a été désaffecté ; retiré.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5036) : forte diminution des crédits : révision de la politique d'aménagement du territoire ; répartition des financements entre les entreprises et l'Etat ou les collectivités locales en matière d'effort de développement - (p. 5037) : nécessité d'une politique d'aménagement pour assurer le développement harmonieux de l'économie de la France au sein de la concurrence internationale malgré les disparités régionales et géographiques - Insuffisance du réseau de communications pour le développement de certaines régions : nécessité du désenclavement du Massif central - (p. 5038) : malgré la diminution des crédits, avis favorable sur ce projet de budget - (p. 5040) : à titre personnel - Isolement du Massif central - Responsabilité du service public : construction des infrastructures pour le désenclavement des régions isolées avec péréquation tarifaire pour l'exploitation des communications - Demande la desserte par la compagnie Air Inter de la plateforme Rodez-Marcillac - (p. 5041) : délaissement du Massif central par le réseau TGV - Nécessaire modification du régime d'exploitation de la ligne Paris-Brives-Toulouse - Réseau routier de l'Aveyron - Abandon du plan routier Massif central lancé en 1975 - Bassin d'emploi de Decazeville - Solidarité et aménagement du territoire.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5742, 5743) : bilan de la conjoncture industrielle française - Dynamique commerciale - Compétitivité - Recul de la part française du marché industriel mondial - Allègement des charges sociales et fiscales des entreprises - Réforme de la taxe professionnelle - Libéralisme - Diminution des aides aux entreprises - Désengagement de l'Etat dans la gestion des entreprises nationalisées - Problèmes du bassin industriel de Decazeville : mise en place d'un plan de restructuration économique avant tout traitement social de la situation actuelle - Programme national d'intérêt économique, récemment approuvé par la CEE, devant nécessairement s'accompagner de trois séries de mesures : amélioration de la desserte aérienne, développement des activités agro-alimentaires et mise en place de structures de formation souples et adaptées à la situation actuelle.

Q

QUILLIOT (Roger), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

Elu député le 16 mars 1986 (*JO* Lois et décrets 3 avril 1986).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

R

RABINEAU (André), sénateur de l'Allier (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); puis élu secrétaire.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

Est nommé membre de cette délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982 (JO Lois et décrets 22 octobre 1986); puis élu vice-président.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants - Article 66 - [(n° 71 (86-87) tome 1)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4771): son amendement n° I-20, soutenu par M. Paul Séramy: diminution de l'imposition des anciens combattants âgés de plus de soixante-quinze ans; retiré.

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5444): rappelle les sacrifices acceptés par les anciens

combattants - Droit à réparation - Achèvement du rattrapage du rapport constant en 1987 - Légère augmentation des dotations - Suppression d'emplois dont 74 à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC - Fixation de l'antenne parisienne du centre d'étude et de recherche sur l'appareillage des handicapés, CERAH à l'Institution nationale des Invalides - (p. 5445): ouverture des centres régionaux d'appareillage et du CERAH aux handicapés civils - Effort particulier en matière d'entretien et de réfection des nécropoles nationales - Rapatriement des corps des soldats inhumés en Indochine - Construction d'une nécropole à Fréjus - Nécessité d'une modification du code des pensions - Diminution des crédits en faveur des fêtes nationales, des cérémonies publiques et de l'information historique - Règlement définitif du contentieux du rapport constant - Fixation de la date de fin du rattrapage au 1^{er} octobre 1987 souhaitée par la commission - Diminution du nombre des bénéficiaires - Situation des anciens combattants d'Afrique du Nord - Problème du rétablissement de la proportionnalité des pensions d'invalidité et de l'amélioration des pensions des veuves de guerre - Problème des anciens prisonniers du camp de représailles de Rawa-Ruska ou de la qualité de ressortissant de l'ONAC pour les veuves des anciens combattants - Se déclare favorable à l'adoption du budget du secrétariat d'Etat aux anciens combattants pour 1987 - Examen des crédits - Etat B (p. 5457): son amendement n° II-3: réduction des crédits de 500 000 francs; retiré - Art. 66: son amendement n° II-4: rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} octobre 1987; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

RAIMOND (Jean-Bernard), ministre des affaires étrangères (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4863].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, relatif aux privilèges et immunités de l'agence internationale de l'énergie atomique dans la Principauté [n° 320 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en vue d'éviter la double imposition des revenus (ensemble un protocole) [n° 321 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance du 25 août 1924, telle qu'amendée par le protocole de modification du 23 février 1968, fait à Bruxelles le 21 décembre 1979 [n° 322 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays [n° 324 (85-86)] (2 avril 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 419 (85-86)] (25 juin 1986).

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouverne-

ment du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle [n° 434 (85-86)] (3 juillet 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la convention entre la République française et la République d'Autriche en vue d'éviter les doubles impositions et de prévoir une assistance réciproque dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que dans celui de l'impôt sur les successions [n° 435 (85-86)] (3 juillet 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football [n° 493 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe [n° 494 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection des investissements (ensemble deux échanges de lettres) [n° 495 (85-86)] (6 août 1986) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les revenus, fait à Londres le 12 juin 1986 [n° 531 (85-86)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Arthur Moulin : meurtres d'otages, crimes contre l'humanité (24 avril 1986) (p. 583).

- Question au Gouvernement, de M. Jean Colin : relations franco-américaines (24 avril 1986) (p. 585, 586).

- Question au Gouvernement, de M. Charles Lederman : otages français du Liban (24 avril 1986) (p. 592).

- Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Discussion générale (p. 662) : accord du Gouvernement avec M. Pierre-Christian Taittinger, auteur de la proposition de loi - Notion de carrière diplomatique - Conditions d'accès au corps des agents diplomatiques et consulaires : règle des concours - Existence de procédures administratives : détachement, tour extérieur - Emplois à la discrétion du Gouvernement - Concurrence entre diplomates de carrière et personnels intégrés sans expérience diplomatique.

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (27 mai 1986) (p. 872, 873) : rapports Est-Ouest - Rôle de la CEE - Rapports entre pays industrialisés et pays en voie de développement, PVD - Maîtrise des armements ; refus d'inclusion des forces nucléaires françaises dans la négociation FNI - Armes classiques - Conférence pour le désarmement de Stockholm - Concertation au sein de l'Alliance atlantique et à l'intérieur de l'Union de l'Europe occidentale - Coopération franco-allemande - Initiative de défense stratégique, IDS - Projet Eurêka - Etat des relations économiques et culturelles avec la Pologne - (p. 874) : conférence sur la

sécurité et la coopération en Europe prévue à Vienne en novembre 1986 - Emigration des juifs d'URSS - Présence française au Tchad - Endettement du tiers-monde - Relations avec le Maghreb - Etude du problème du développement africain au cours d'une session spéciale des Nations unies - Relations entre la France et l'Afrique du Sud - Apartheid - Protection des ressortissants français à Beyrouth-Ouest et refus d'abandonner le Liban ; pertes françaises - (p. 875) : libre retour en France des enseignants - Participation du contingent français à la force internationale des Nations-Unies au Liban, FINUL - Otages du Liban - Politique au Moyen-Orient ; exemples de l'Irak et de l'Iran - Conflit israélo-arabe - Elargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal - Relations commerciales entre les Etats-Unis et la CEE - (p. 876) : politique agricole commune - Moyens financiers de la CEE ; ressources propres et évolution des crédits en faveur de l'agriculture - Acte unique européen - Domaines de coopération franco-allemande - Cours des matières premières - Prise en compte des taux de change parmi les indicateurs retenus par le « Groupe des 5 » - Sommet de Tokyo - Crise et avenir de l'UNESCO - Accident de Tchernobyl - Rôle de l'énergie nucléaire - (p. 877) : Euratom - Association Greenpeace - Situation des étrangers en France - Evolution des crédits de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, DGRCSST - Indépendance de la politique de la France et terrorisme international - Coopération politique - Raid américain en Libye - Déclaration de Tokyo - Poursuite d'un processus de paix au Proche et au Moyen-Orient.

- Hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - (25 juin 1986) (p. 1920, 1921) : donne lecture d'un message de M. Jacques Chirac, Premier ministre, rendant hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - Europe.

- Question au Gouvernement, de M. Charles Lederman : position de la France face à la répression en Indonésie (16 octobre 1986) (p. 3899).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : Français retenus en URSS (16 octobre 1986) (p. 3914).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5477) : évoque les questions brûlantes de l'actualité - Retour à la liberté de deux officiers prisonniers en Nouvelle-Zélande, le commandant Mafart et le capitaine Prieur - Libération en juin de deux Français détenus au Liban, MM. Rochot et Hansen et libération récente de deux otages, MM. Camille Sontag et Marcel Coudari - Importance du problème du Proche-Orient et du Moyen-Orient - Diminution des moyens d'intervention culturels et techniques et déclin de la présence culturelle de la France - Légère progression de ce budget au regard des dépenses de l'Etat - Poursuite de l'informatisation - Renforcement de la sécurité des ambassades et de l'administration centrale - Mise en place l'an prochain d'une banque informatique des visas - Généralisation l'an prochain des visas - Crédits nouveaux en faveur du Maghreb et du Pacifique Sud - Réactualisation des bourses accordées aux étudiants et chercheurs étrangers - Crédits en faveur de l'extension des émissions de TV5 - Crédits en faveur du développement de Radio France internationale à compter de 1988 - Amplification de l'aide à la scolarisation des enfants francophones - (p. 5478) : maintien d'un vaste réseau d'établissements scolaires à l'étranger et problème de la rémunération des enseignants recrutés localement - Problème des aides dont bénéficient les Français de l'étranger - Poursuite des programmes de construction de chancelleries, de logements et d'écoles - Implication intérieure des décisions communautaires - Contribution de la France au règlement des problèmes communautaires en instance - Conséquences de l'élargissement de la Communauté économique européenne, CEE, à l'Espagne, au Portugal le 1^{er} janvier 1986 - Refus des Etats-Unis de respecter les règles du GATT et menace de mesures de rétorsion - (p. 5479) : conférence de Punta del Este et respect des principes de la politique agricole commune - Adaptation nécessaire dans le secteur laitier et dans celui de la viande bovine-

Ratification autorisée par l'Assemblée nationale de l'Acte unique européen - Adaptation institutionnelle étendant la coopération communautaire dans de nombreux domaines - Libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au 31 décembre 1992 - Nécessaire développement des coopérations dans le domaine de la recherche et de la technologie - Programme Eurêka - Favorable à une union économique et monétaire - Resserrement des relations privilégiées avec la République Fédérale d'Allemagne, RFA - Coopération en matière d'armements : programme Hermès - Visite de Mme Thatcher à Paris le 21 novembre et entente entre la France et la Grande-Bretagne sur la sécurité et la défense de l'Europe - (p. 5480) : rencontre de Reykjavik et problème de la sécurité de l'Europe - Sommet Franco-italien du 28 novembre et progrès dans le domaine de la coopération économique et industrielle - Amélioration des relations avec l'Espagne : voyage du roi Juan Carlos à Paris - Séminaire franco-espagnol des 4 et 5 octobre à Saragosse et résolution du problème sur la pêche - Souhaite l'accession prochaine de l'Espagne au Traité de l'union de l'Europe occidentale - Règlement du contentieux relatif à la pollution saline du Rhin - Accroissement de la puissance économique des douze - Problème des relations avec les pays du Centre, de l'Est de l'Europe et avec l'Union soviétique - Ouverture le 4 novembre de la conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe - Accord conclu à Stockholm le 21 septembre lors de la conférence sur les mesures de confiance et de sécurité - Action de l'Europe dans le domaine de la maîtrise des armements - (p. 5481) : premier sommet soviéto-américain de novembre 1985 sur le désarmement - Problème de l'élimination totale des missiles américains et soviétiques de portée intermédiaire en Europe - Absence d'opposition de la France contre le désarmement - Réduction équilibrée, vérifiable et progressive des arsenaux nucléaires souhaitable - Maintien d'une capacité nucléaire défensive, efficace et moderne - Politique cohérente de la France au Moyen-Orient - Politique de présence et de dialogue au service de la paix - Relations privilégiées avec les pays du Maghreb - Position inchangée à l'égard du conflit israélo-arabe - Engagement de la France dans la FINUL - Relations confiantes avec la Jordanie - Dialogue permanent avec la Syrie - Favorable à un arrêt rapide du conflit Irak-Iran - Attachement du Gouvernement aux liens avec l'Amérique latine - (p. 5482) : souhaite une meilleure présence en Asie - Relations économiques avec le Japon et ouverture souhaitable de son marché - Problème des Français de l'étranger - Densité de notre réseau consulaire et informatisation progressive des consulats - Indemnisation des Français victimes d'attentats à l'étranger - Maintien du dispositif scolaire à l'étranger - Rôle du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Politique gouvernementale caractérisée par l'efficacité, la cohérence et la prise d'initiatives - (p. 5509) : rapports Est-Ouest et désarmement - France, première à exprimer ses préoccupations sur les risques d'un accord séparé après la rencontre de Reykjavik - Rapprochement public de la Grande-Bretagne de notre position - Nécessité d'être ferme et vigilant - Favorable à une réduction de 50 % des forces stratégiques des soviétiques et des américains - Regrette le dépassement des plafonds fixés par les accords SALT II par les Etats-Unis - (p. 5510) : analyse de M. Maurice Couve de Murville correspondant aux intentions du Gouvernement en ce qui concerne les otages, les relations avec l'Iran et la Syrie - Absence d'initiative de la communauté européenne depuis longtemps en raison de l'échec de l'initiative jordano-palestinienne - Proposition française d'une déclaration commune proposée à La Haye en juin dernier - ONU alertée dès le mois de juin par la France sur la situation dangereuse que connaissait la FINUL - Redéploiement proposé par M. Perez de Cuellar et réduction du contingent français qui était le plus nombreux jusqu'à présent - Allègement ne signifiant pas un désengagement de la France - Utilité de la FINUL pour la préservation de la paix - Choix de la libération des otages par le Gouvernement - Absence de négociations avec les ravisseurs mais conversation avec les Etats - Politique à l'égard de l'Iran et de la Syrie - Interview du Washington Times n'étant pas destinée à être présentée comme l'expression officielle de la politique étrangère du Gouvernement - Détermination et conduite de la politique de la nation par le Gouvernement - Attachement du Gouvernement aux relations entre la France et le Grand

Duché de Luxembourg - (p. 5511) : développement de l'information du public s'agissant de la centrale de Cattenom tant en France qu'au Luxembourg - Mise en place d'un système d'information automatique sur la radioactivité de l'air - Problème des visas - Gratuité prévue pour certains Etats, mesure provisoire - Gains de change supplémentaires ne pouvant faire l'objet de mesures de redéploiement - Rappelle la contribution des Etats arabes à l'Institut du monde arabe - Promotion du corps des secrétaires adjoints des affaires étrangères - Problème de la répartition des tâches entre le ministère de la coopération et le ministère des affaires étrangères - Signature prochaine du décret sur l'organisation de la direction générale - Bouleversement du paysage audiovisuel - Participation à la définition des orientations au sein de Radio France Internationale et de Radio France Outre-mer - Rebudgétisation prévue de Radio France Internationale dès 1988 - Construction d'un relais à Sri Lanka - Extension de TV5 à l'Amérique du Nord - Projet gouvernemental de chaîne européenne à vocation culturelle - Association à l'action lancée par le ministère des affaires culturelles sur le mécénat culturel - Crédits des écoles françaises comportant 73 millions de francs de mesures nouvelles - Adaptation de la carte des établissements à l'évolution des besoins - Définition de quatre objectifs à Sofia concernant l'UNESCO - Dépolitisation des débats - Concentration des programmes - Croissance zéro du budget et amélioration de la gestion administrative et financière - Fonction d'impulsion et de coordination du secrétariat d'Etat - Crédits d'intervention figurant au budget du ministère qui s'intéresse à l'étranger - (p. 5512) : problème des régions frontalières et présence d'un attaché linguistique en résidence dans le Val d'Aoste - Nécessaire redéfinition de la composition du comité de l'enseignement français à l'étranger - Différence de traitement entre les recrutés locaux et les détachés budgétaires - Nécessité de préserver la qualité de l'enseignement français à l'étranger - Rôle économique des ambassades - Promotion commerciale à l'extérieur avec l'aide des entreprises et des banques - Importance du réseau bancaire français - Avant l'art. 66 A (p. 5516) : demande le retrait de l'amendement n° II-8 de M. Josy Moinet, rapporteur spécial (limitation de l'emploi des détachés budgétaires quand il n'existe pas de possibilité de recrutement local) - Après l'art. 73 : accepte l'amendement n° II-23 de M. Maurice Schuman (identification des crédits relatifs à la francophonie dans l'état récapitulatif des crédits concourant à l'action culturelle de la France à l'étranger présenté chaque année en annexe à la loi de finances).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5956) : Acte unique européen signé à Luxembourg le 17 février 1986 et à La Haye le 28 février 1986 - Attachement du Sénat à la construction européenne - Acte unique et remise à jour des traités instituant les communautés européennes - Trentième anniversaire du Traité de Rome le 25 mars 1987 - Communauté économique européenne, CEE, comportant 320 millions d'habitants - Nécessaire adaptation des mécanismes de décision de l'Europe des douze - Nouvelles compétences du Conseil européen - Intervention de la communauté dans de nouveaux domaines : recherche, développement régional - Election de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel direct - Développement de la coopération politique à partir de 1970 - Association du parlement européen à l'activité normative communautaire, accroissement des compétences d'exécution de la commission et utilisation par le Conseil du vote à la majorité qualifiée - Compétences de la commission s'exerçant sous le contrôle du conseil - (p. 5957) : étape vers de nouveaux progrès dans la construction européenne - Achèvement du marché intérieur le 31 décembre 1992 - Nécessaire unité et cohérence dans le domaine de la recherche - Souhaite la réalisation de l'union économique et monétaire - Rôle du système monétaire européen de l'ECU - Coopération politique consacrée par le nouveau traité - **Question préalable (p. 5990)** : difficile adaptation de la politique agricole et préservation du revenu réel des agriculteurs - Problème de la crise financière et des ressources propres - Absence de désengagement de la France du projet Eurêka - Respect des prérogatives du Parlement français - Election du président du conseil au suffrage universel - Nécessaire renforcement de la coopération euro-

péenne dans la lutte contre le terrorisme - Ratification de la convention de Strasbourg pour la répression du terrorisme - Réunions prévues de coopération politique - (p. 5991) : développement du rôle du conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Coopération franco-allemande en matière d'armement - Coopération au sein du groupe européen indépendant de programme, GEIP - Rappelle la rencontre de Reykjavik et l'hypothèse d'un accord séparé entre l'Union soviétique et les Etats-Unis concernant les forces nucléaires intermédiaires - Problème de la disparition de la dissuasion américaine sur le sol européen - Favorable à une réduction de moitié des armes stratégiques dans la première série de cinq années - Problèmes de la politique de défense - France favorable à la présence des forces américaines nécessaire à la défense de l'Europe - (p. 5992) : nécessaire concertation des européens entre eux sur les questions de sécurité - Absence de contestation à la réalisation des marchés intérieurs - Privatisation et libération des changes et des capitaux - Nécessaire renforcement du marché commun et de l'identité européenne vis-à-vis des pays tiers.

RAIN COURT (Henri de), sénateur de l'Yonne (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 16 (p. 4893) : soutient l'amendement n° I-252 de M. Roland du Luart (allègement des droits sur les donations-partages).

Deuxième partie :

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5325) : aggravation du solde des échanges industriels français ; effets positifs et négatifs de la baisse du dollar et de celle du prix du pétrole - (p. 5326) : part excessive des exportations vers les pays peu solvables et éloignés - Rôle de l'association pour la compensation des échanges commerciaux - Action du Gouvernement pour la réciprocité des échanges : exemple du gaz norvégien - Nécessité de recentrer l'aide financière de l'Etat jusqu'ici concentrée sur les grands contrats, au profit des PME ; assurance prospérité - Vote de ce projet de budget par le groupe UREI.

RAMASSAMY (Albert), sénateur de la Réunion (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 60 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 730) - Ministère : Fonction publique - *Recrutement des personnels de catégorie C et D à La Réunion* - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1396) - Fonction publique.

n° 61 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 730) - Ministère : Education - *Montant de la subvention de fonctionnement attribuée aux collèges de La Réunion* - Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1400) - Collèges.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1142) :** soutient l'amendement n° 372 de M. André Méric (exclusion de la Banque Vernes et commerciale de Paris de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1143, 1144) : soutient les amendements n° 373 et n° 374 de M. André Méric (exclusion de la Banque Worms et du Crédit chimique de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1163) : soutient l'amendement n° 393 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie financière de Paribas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1164) : soutient l'amendement n° 394 de M. André Méric (exclusion de la Compagnie financière de Suez de la liste des entreprises à privatiser) - Art. 5 (p. 1175) : soutient l'amendement n° 281 de M. André Méric (soumission du prix d'évaluation de chacune des entreprises à l'approbation de la Cour des comptes).

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1350) :** maintien des départements d'outre-mer dans la France - Décentralisation - Racisme en Nouvelle-Calédonie - Risque de déstabilisation - Efficacité du statut Fabius-Pisani - Référendum : remplacement de l'indépendance-association par l'indépendance - Attitude des indépendantistes - (p. 1351) : indépendance : réponse aux humiliations et aux offenses - Propos sur la honte, de M. Jean Guéhenno.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Rappel au règlement (p. 2368, 2369) :** restriction des droits de l'opposition en séance publique puis en commission spéciale les 4 et 5 juillet 1986 - Dévoiement du travail parlementaire.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Discussion générale (p. 4557) :** fermeture d'une usine sucrière à la Réunion - Décentralisation et droit pour les élus de décider les priorités de l'orientation de l'économie - Absence de prise en compte des réalités économiques et sociales des départements d'outre-mer, DOM - Effets limités de la loi de programme et de la défiscalisation - Economie spécifique des DOM - Augmentation de la dépendance économique de la Réunion depuis 1950 avec les aides monétaires de la métropole - (p. 4558) : zones franches favorables aux entreprises travaillant à l'exportation - Décolonisation synonyme d'indépendance - Décolonisation par intégration - Report à cinq ans de l'application intégrale des lois sociales métropolitaines - Favorable au décollage économique;

Suite de la discussion - 13 novembre 1986) - Après l'art. 8 (p. 4630) : soutient l'amendement n° 48 de M. François Louisy (allègement des charges sociales pour les entreprises situées en dehors de la zone franche, pendant une période de dix ans).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - 22 novembre 1986) (p. 5065) : demande dans le département de la Réunion une

dérogation à la mesure exigeant le DEUG pour l'entrée à l'école normale - Demande une dérogation au principe de l'unicité des institutions et des lois en ce qui concerne l'accès aux emplois publics et aux promotions afin de lutter contre l'élimination des Réunionnais des cadres de l'administration dans l'île.

RAPUZZI (Irma), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommée de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987. [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Équipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - IV - Transports - I** - Section commune - 3 - Transports terrestres - Article 55 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 20)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 270 (*JO Débats* 9 juillet 1982) (p. 3531) - Ministère : Budget - *Indemnisation des membres des commissions communales des impôts directs* - (Caduque : mars 1986) - Finances locales.

n° 743 (*JO Débats* 16 janvier 1986) (p. 74) - Ministère : Économie - *Application de la loi relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale* - (Caduque : mars 1986) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Questions orales avec débat :

n° 92 (*JO Débats* 12 décembre 1986) (p. 6078) - Ministère : Économie - *Mensualisation des pensions de la fonction publique - Fonction publique*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4800) : taxe professionnelle : impôt anti-économique pénalisant l'investissement et les activités créatrices d'emplois - Impôt injuste et mauvaise répartition - Dépôt d'amendements socialistes à cet article - Importance de la taxe professionnelle pour les ressources des collectivités locales - Souhaite une amélioration des dispositions relatives à la taxe professionnelle.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 16 (p. 4896) : reprend l'amendement n° I-114 de M. Pierre Merli : financement du débroussaillage de certains terrains ; rejeté - Incendies de la forêt méditerranéenne.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (section commune et transports terrestres) (p. 4998) : éclatement de la section commune - Légère augmentation des crédits des transports terrestres - Augmentation des dotations relatives à la desserte de la Corse et réduction des dotations des transports urbains - Attribution à la SNCF de plus de 3 % des crédits du budget des transports - Poids considérable des charges de retraite à la SNCF - Réduction en faveur des billets annuels de congés payés ramenée de 30 % à 25 % - Équilibre du budget d'exploitation de la SNCF en 1989 prévu par le contrat de plan - Amélioration du trafic voyageurs et mauvais résultat du trafic de marchandises - (p. 4999) : lancement d'un programme d'économie d'énergie - Endettement à long terme de la SNCF, préoccupant - Souligne la rentabilité du TGV - Importante intervention de l'État en faveur de la RATP en 1987 - Intervention de l'État pour les seules dépenses d'investissement des transports collectifs urbains de province et non pour les dépenses d'exploitation - Poursuite des réalisations de métros : Lille, Lyon, Grenoble, Marseille, et plus tard Toulouse - Poursuite de la politique de conventionnement en matière de transports non urbains - Respect du contrat de plan Etat-région Ile-de-France - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du budget des transports terrestres, ainsi qu'aux dispositions de l'article 55 du projet de loi de finances pour 1987.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 12 (p. 6375) : son amendement de suppression n° 55, soutenu par M. Philippe Labeyrie : taxe foncière concernant certains immeubles ; rejeté - Son amendement n° 70, soutenu par M. Philippe Labeyrie : prise en compte du caractère spécifique des sociétés d'aménagement régional constituées en vertu d'une concession d'État pour l'assujettissement à l'impôt foncier ; retiré.

RAUSCH (Jean-Marie), sénateur de la Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986) ; puis élu président.

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'État de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de résolution [n° 410 (85-86)] de MM. Pierre Laffitte et Michel Durafour, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe [n° 418 (85-86)] (25 juin 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Postes et télécommunications - [(n° 69 (86-87) tome 21)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5739) : présente l'intervention de M. André Bohl.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5766) : effort consenti pour la poste tant en dépenses de fonctionnement que d'investissement - Rôle de la France dans les technologies modernes de la communication - Alignement progressif de la fiscalité de la Direction générale des télécommunications, DGT, sur le droit commun ; prochain assujettissement à la TVA - (p. 5767) : examen prochain par le Parlement d'une loi définissant la limite entre le service public et les services ouverts à la concurrence - Radiotéléphonie - Avenir des réseaux câblés - Situation de l'industrie française des télécommunications - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ces crédits.

RAYBAUD (Joseph), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1985 et le 30 avril 1986 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 387 (85-86)] (22 mai 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - Article 73 - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 26)] (17 novembre 1986).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1986 et le 31 octobre 1986, en application de

la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 82 (86-87)] (27 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 50 (*JO Débats* 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Collectivités locales - *Difficultés d'application de la législation portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale* - (Transformée : mai 1986) - Fonction publique territoriale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 29 (p. 4919) : son amendement n° I-202, soutenu par M. Lucien Neuwirth : réévaluation de la redevance sur la consommation d'eau ; adopté.

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) - Rapporteur spécial (administration centrale et sécurité) (p. 5616) : examen des crédits relatifs à l'administration centrale, à la police nationale, à la sécurité civile, aux élections, aux services communs et à la recherche - Légère progression des crédits - Sécurité, mission essentielle de l'Etat - Hommage aux policiers, aux sapeurs-pompier professionnels ou volontaires ayant trouvé la mort dans l'exercice de leur mission, et aux victimes du terrorisme - (p. 5617) : augmentation des effectifs et incorporation d'appelés du contingent - Amélioration de la situation du personnel de la police nationale - Mesures en faveur de la formation - Loi du 7 août 1985 relative à la modernisation de la police nationale - Mesures en faveur des véhicules, de la protection individuelle des policiers et de l'informatique - Informatisation du fichier des empreintes digitales et du fichier des permis de conduire - Projet de carte nationale d'identité infalsifiable - Diminution des crédits de la sécurité civile et souhait d'une remise à niveau de ses moyens - Crédits de la sécurité civile et achat de divers avions - Conséquence de l'article 73 du projet de loi de finances sur la participation de l'Etat au financement des dépenses de la brigade des sapeurs-pompier de Paris - Problème des incendies de forêts - (p. 5618) : politique de prévention : sensibilisation de la population, surveillance de la forêt, aménagement de la forêt et opérations de débroussaillage - Mesures obligatoires autour des maisons habitées dans un rayon de cinquante mètres - Difficultés du débroussaillage dans les régions méditerranéennes - Problème des adductions d'eau - Nécessité d'une politique de pose de bouches d'incendie - Suggère la constitution de réserves d'eau à proximité de chaque construction - Se déclare favorable à l'adoption des crédits du budget pour 1987 du ministère de l'intérieur, relatifs à l'administration centrale et à la sécurité.

REGNAULT (René), sénateur des Côtes-du-Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des finances (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982), puis vice-président jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Marine marchande - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 29)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 133 (JO Débats 5 novembre 1986) (p. 4326) - Ministère : Equipement - *Politique gouvernementale en matière d'économies d'énergie* - Economies d'énergie.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1004, 1005, 1006) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 258 (délai de carence entre deux contrats de mission), n° 259 (information de l'autorité administrative par les entrepreneurs de travail temporaire), n° 260 (justification auprès de l'autorité administrative du paiement des charges de sécurité sociale) et n° 261 (pouvoirs du président du tribunal de grande instance) - (p. 1007, 1008) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 263 (dispositions pénales en matière de travail temporaire) et n° 265 (droits et rémunérations des salariés employés à temps partiel) - (p. 1014) : soutient l'amendement n° 267 de M. André Méric (durée légale hebdomadaire et durée quotidienne de travail effectif) - (p. 1015) : soutient l'amendement n° 268 de M. André Méric (paiement des heures supplémentaires) - (p. 1016) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 269 (durée maximum de travail payé en heures supplémentaires) et n° 270 (repos compensateur obligatoire) - **Rappel au règlement** (p. 1022) : ordre d'appel des amendements - Art. 2 (suite) (p. 1023) : soutient l'amendement n° 270 de M. André Méric (repos compensateur obligatoire).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - Discussion générale (p. 1464) : souhaite l'institution d'un moratoire en faveur de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Nécessité d'une réforme du fonctionnement de la caisse.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 6 (p. 1539) : opposition du groupe socialiste au prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Situation difficile et endettement des collectivités.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 16 (p. 1714) : assiette de l'impôt local ; écarts entre les bases d'imposition selon les collectivités locales ; demande une réforme de l'ensemble des valeurs locatives à l'aide de coefficients différenciés - (p. 1719) : se déclare favorable à l'amendement n° 66 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article revalorisant pour 1987 les valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts directs locaux) - (p. 1720) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 35 de M. Jacques Descours Desacres (calendrier d'actualisation puis de révision générale des valeurs locatives foncières) - Dotation globale de fonctionnement ; injustice de la

dotation de péréquation - (p. 1721) : se déclare défavorable à la première partie de l'amendement n° 21 de M. Paul Girod (conditions d'actualisation des valeurs locatives foncières pour le calcul des impositions au titre de 1988) et favorable à la deuxième partie de cet amendement (révision générale des valeurs locatives foncières avant 1990) - Art. 22 (p. 1733) : action sociale : opposition du groupe socialiste au transfert aux départements des dépenses d'assurance personnelle instituée par la loi généralisant la sécurité sociale.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Vote unique sur les articles 33 et 34 (p. 2620) : évolution du secteur de l'industrie des télécommunications électroniques - Risque d'affaiblissement du potentiel industriel des Côtes-du-Nord du fait des déréglementations envisagées - Se déclare opposé à l'adoption de ces deux articles.

- **Proposition de loi tendant à modifier la durée ou la date d'application de certaines règles concernant le code de l'urbanisme** [n° 448 (85-86)] - (16 juillet 1986) - Discussion générale (p. 2849, 2850) : durée maximale en matière de suspension provisoire de la règle de la constructibilité limitée - Durée d'élaboration d'un plan d'occupation des sols, POS - Délai de mise en application du droit de préemption des communes - Date d'entrée en vigueur des dispositions sur les espaces naturels sensibles - Rôle des conseils municipaux en matière de maîtrise et d'occupation des sols - Résultats du droit de préemption urbain - Incidences du libéralisme sur l'urbanisme - (p. 2851) : abrogation de dispositions moralisant l'aménagement et le développement local - Dépôt d'un amendement de suppression de l'article 2 - Art. 2 (p. 2853) : son amendement de suppression n° 1 : report d'application du droit de préemption urbain ; rejeté - (p. 2854) : vote défavorable sur l'ensemble de la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) (p. 4982) : relance du secteur du logement et « Plan logement » - Propriétaires et locataires - Mesures insuffisantes en faveur du désendettement des accédants - Désengagement et banalisation des aides de l'Etat au logement - Conséquences pour les organismes gestionnaires de l'importance du financement du prêt locatif aidé, PLA - Budgétisation du fonds spécial de grands travaux, FSGT, et gonflement de la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS - (p. 4983) : abandon de la politique d'incitation aux économies d'énergie - Réduction de l'aide personnalisée au logement en juillet - Favorable à l'aide unique - Aide à la pierre et aide à la personne - Importance du logement social locatif pour l'activité du bâtiment - Meilleure situation dans le secteur routier et autoroutier - Se déclare intéressé par la « route des estuaires » et sa liaison avec le plan routier breton - Défavorable à la suppression des primes d'aménagement du territoire - (p. 4986) : importance du nombre des demandeurs d'emplois - Nécessaire mise en place de stages de formation - Projet de budget peu favorable à une augmentation de l'offre de travail - Interrogation sur le financement des rachats de logements d'accédants à la propriété en difficulté.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce, artisanat et services - (24 novembre 1986) (p. 5137) : réduction de ce budget par rapport à 1986 - Rappelle les mesures bénéfiques adoptées au cours de la précédente législature : statut du conjoint de l'artisan établi en 1982 - Loi sur la formation continue, quinze contrats de plan Etat-région, issus de la réforme de la planification, ouverture du droit à la retraite à soixante ans, nouveau régime d'indemnité de départ - Diminution des aides au commerce dans les zones sensibles - Baisse des aides à l'artisanat et abandon des aides à l'installation des activités artisanales en milieu urbain - (p. 5138) : absence de suite à l'opération programmée d'aménagement et de rénovation du commerce et de l'artisanat, OPARCA - Existence de près de trois cents centres agréés et de quarante-

cinq centres agréés habilités - Déploie la suppression du financement des stages d'initiation à la gestion artisanale et l'insuffisance de l'effort en faveur de l'indemnité de départ - Absence de réponse sur les problèmes sociaux : extension des prestations aux indemnités journalières - Cotisations des retraités - Dispositions financières proposées traduisant un certain nombre de retraités par rapport aux mesures déjà engagées - Volonté du Gouvernement de sacrifier le commerce rural et l'artisanat - Défavorable à la suppression des avantages fiscaux en faveur des travaux d'économie d'énergie et à la diminution du budget de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie - Souhaite la fixation d'un plafond au taux de sortie des prêts - Souhaite le relèvement du plafond du chiffre d'affaires pour l'affiliation aux centres de gestion agréés.

Service du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) (p. 5154) : nécessaire revalorisation du service public - Baisse du pouvoir d'achat en 1986, notamment des retraités - Nécessaire modernisation de l'administration - (p. 5155) : importance de la définition des missions de l'Etat pour l'avenir - Rappelle les lois de 1983 et de 1984 relatives aux droits, garanties et obligations des fonctionnaires - Réforme de l'ENA : abaissement de l'âge d'admission et suppression de la troisième voie - Réforme en cours de l'enseignement supérieur se fondant sur l'élitisme - Réforme de la fonction publique et remise en cause des facteurs revalorisants des lois des 26 janvier et 12 juillet 1984 - Suppression de dix neuf mille emplois dans la fonction publique en 1987, dont quatre mille quatre cents dans l'éducation nationale - Rappelle l'importance de la manifestation qui s'est déroulée à Paris la veille - (p. 5156) : renforcement des effectifs de la fonction publique de 1981 à 1983 - Gel des salaires et des retraites en 1986 - Dispositif du « glissement vieillesse technicité positif » - Négociations salariales laissant augurer un nouveau recul du pouvoir d'achat pour 1987 - Abandon de la politique de revalorisation des basses rémunérations - Interrogation sur la volonté de mensualisation des pensions - Souhaite la publication du rapport Belin-Gisserot avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps.

Mer - (26 novembre 1986) - Rapporteur spécial (marine marchande) - (p. 5293) : progression globale des crédits de ce budget par rapport à 1986 de 2,7 % - Confirmation des priorités des précédentes années - Augmentation de la dotation en faveur de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM, de la protection sociale des marins et de la formation maritime - Favorable au refus d'intégration de l'ENIM dans le régime général de la sécurité sociale - Baisse des dépenses consacrées à la formation professionnelle - Interrogation sur l'avenir de la formation professionnelle maritime - Fermeture de l'école nationale de la marine marchande de Paimpol - Avenir des flottes de commerce et de pêche - Baisse des crédits consacrés aux pêches maritimes et aux cultures marines - Fragilité de la balance commerciale des produits de la mer - Augmentation du déficit commercial - Aide à la pêche et aux cultures marines - Aide à l'investissement relevant depuis 1984 de la région en matière de pêche côtière - Financement par l'Etat en 1985 et 1986 des opérations de culture marine lui revenant au titre des contrats de plan - Baisse des aides à l'exploitation des navires, résultant de la baisse des prix du carburant - (p. 5294) : nouvelle politique de développement de la flotte de commerce française - Importante chute du pavillon français au cours des derniers mois - Rénovation de la flotte de commerce : régime incitatif des dettes financières, assouplissement des contraintes administratives - Mise en place du « Pavillon de Kerguelen » : forme d'immatriculation des navires français dans le territoire des Terres Australes et Antarctiques françaises - Fixation à 25 % de l'équipage de la proportion minimale de marins français - Plan « Marine marchande » - Souhaite un partage de la cargaison au niveau européen - Redressement prévu de la Compagnie générale maritime - Problème de la signalisation maritime et de la police maritime - Abandon de la balise géante d'Ouessant - Existence de cinq centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS - Insuffisante subvention en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - (p. 5295) : problème de la protection du littoral - Schémas de mise en valeur de la mer,

SMVM, en application des lois des 7 janvier 1983 et 3 janvier 1986 - Fonds de recherche regroupés au sein du Fonds d'aide à la recherche et à l'innovation, FARI - Maintien des subventions d'Etat à l'Ifremer - Soutien insuffisant au monde maritime - Sous réserve de ces observations, se déclare favorable, au nom de la commission, à l'adoption des crédits du budget de la mer et de la marine marchande - (p. 5297) en remplacement de M. Tony Larue, rapporteur spécial (ports maritimes) : légère progression du trafic global des marchandises dans l'ensemble des ports maritimes métropolitains - Progression due aux embarquements de produits agricoles - Diminution du trafic global de produits pétroliers - Baisse du trafic des six ports autonomes métropolitains - Redressement opéré par le port de Marseille - Souhaite un effort financier continu en raison de la concurrence et de l'état inquiétant du commerce extérieur - Importance des détournements de trafic profitant aux partenaires européens - Nécessaire effort de modernisation et d'adaptation des ports français - Absence de prévision concernant les opérations de dragage prévues relatives aux ports de Dieppe, Calais et Boulogne - Rappelle la dramatique réduction du nombre de navires naviguant sous pavillon français - Création du « pavillon des Kerguelen » - Déploie la politique engagée dans la construction navale et le désengagement de l'Etat - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits proposés.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5547) : opposé aux mesures relatives à l'enseignement préscolaire et élémentaire - Suppression de postes d'instituteurs et de postes d'enseignants mis à disposition, notamment dans les associations parascolaires - Atteinte portée à la qualité du service public de l'enseignement, notamment dans les zones défavorisées - (p. 5548) : financement de l'enseignement préélémentaire dans les communes rurales - Inquiétude de l'association des maires de France quant à certaines mesures prises dans ce budget - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ces crédits.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5642) : absence d'augmentation substantielle de moyens financiers dans ce budget - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, de 5,16 % et gel de la réforme de la DGF - (p. 5643) : insuffisante augmentation de la dotation globale d'équipement, DGE - Abandon de la compensation intégrale de la taxe professionnelle et alourdissement de la fiscalité des collectivités locales - Défavorable à l'amendement Valade - Obligation pour la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, de secourir la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, dont les difficultés financières s'aggraveront en 1987 - Existence en France de plus de cinq cents régimes de protection vieillesse - Souhaite la réduction des prélèvements obligatoires sans augmentation de la pression fiscale des collectivités locales - Diminution de l'autonomie des élus locaux et réduction de la portée de la décentralisation - Evoque les conclusions du rapport Feuilloley-Raynaud - (p. 5644) : recours à l'emprunt soumis à des normes - Remise en cause du mécanisme de répartition de la DGF - Evolution dégressive de la compensation des dégrèvements de taxe professionnelle - Proposition d'une réforme de la DGF et de la DGE de la fonction publique territoriale - Remise en cause de la notion de fonction publique et de service public local - Demande par les maires de France de la suppression immédiate de la surcompensation de la CNRACL et d'une réforme des modalités d'attribution de la DGF - Attente du projet en matière de réforme de la CAECL - Interrogation des maires sur le rapport Feuilloley-Raynaud - Nécessité d'une réforme de la fiscalité locale - Insuffisance de ce budget - Aggravation de la pression fiscale locale - Opposé à toute remise en cause de la décentralisation - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - Après l'art. 73 (p. 5653, 5654) : ses amendements n° II-64, II-65, II-66 et II-67, relatifs à la cessation progressive d'activité à partir de cinquante-cinq ans pour les fonctionnaires de l'Etat et pour les fonctionnaires territoriaux ; retirés.

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) (p. 5774) : politique de déréglementation et de privatisation rampante

des P et T - Risque de détérioration du service rendu, notamment en milieu rural - Statut des personnels - (p. 5775) : dénonce l'attitude de la CGE dans le département des Côtes-du-Nord, particulièrement touché par les problèmes de la téléphonie - Développement dans ce département de productions nouvelles dans la filière électronique - Facturation des communications téléphoniques - Demande que les collectivités locales puissent récupérer la TVA, désormais applicable aux télécommunications - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce budget - Art. 40 (p. 5781) : tarification des communications téléphoniques - Taxe professionnelle - Problème de la téléphonie dans les Côtes-du-Nord.

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 58 (p. 5815) : soutient l'amendement n° II-29 de M. André Méric (garanties des contribuables en matière de procédure) - Art. 59 (p. 5817) : soutient l'amendement n° II-30 de M. André Méric (aménagement des méthodes forfaitaires d'imposition à l'impôt sur le revenu) - (p. 5818) : soutient l'amendement n° II-31 de M. André Méric (actualisation des bases d'évaluation forfaitaire) - (p. 5819) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements identiques n° II-52 de M. Roger Chinaud et n° II-69 de M. Henri Goetschy (suppression des droits de chasse de la liste des éléments du train de vie en matière d'impôt sur le revenu) - Soutient l'amendement n° II-32 de M. André Méric (taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés) - Art. 62 (p. 5829) : extension du champ d'intervention des sociétés agréées pour le financement des économies d'énergie et adaptation de leur régime fiscal - (p. 5830) : suppression des incitations fiscales pour les particuliers et maintien d'un statut fiscal particulier pour les Sofergie - S'abstiendra, au nom du groupe socialiste, sur le vote de cet article - Après l'art. 63 (p. 5837) : soutient les amendements de M. André Méric, n° II-36 (perception par les régions de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, à compter du 1^{er} janvier 1988) et n° II-37 (dépôt d'un rapport du Gouvernement retraçant les mesures prises pour permettre aux emprunteurs de renégocier les prêts au logement à des taux compatibles avec le ralentissement de l'inflation) - Après l'art. 68 (p. 5842) : se déclare favorable à l'amendement n° II-48 de M. François Autain (abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 relatif aux prélèvements opérés sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) - Institution de la compensation en 1974 et de la surcompensation en 1985 - Rapport Feuilloley-Raynaud - Propose la suppression de la surcompensation à partir de 1987 - Après l'art. 63 ter (p. 5847) : soutient les amendements n° II-49 de M. François Autain (interdiction d'augmenter la cotisation employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) et n° II-47 de M. Gérard Delfau (dépôt annuel d'un rapport du Gouvernement sur le financement des régimes spéciaux d'assurance vieillesse, précisant les conditions de la compensation entre les caisses de retraite des différents régimes) - Art. 65 (p. 5850) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° II-28 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression du paragraphe II de cet article relatif à l'extension de la procédure d'opposition administrative) - Après l'art. 65 (p. 5850) : soutient l'amendement n° II-38 de M. André Méric (extension aux collectivités locales de la faculté de récupérer la TVA sur les communications téléphoniques).

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5863) : absence de prise en compte des amendements socialistes relatifs à la famille, aux collectivités locales ou aux créations d'emplois - Absence de relance de l'emploi et de cohésion sociale - Importance de la formation pour l'avenir - Nécessaire formation des hommes et modernisation des outils - Dégradation de l'emploi - (p. 5864) : poursuite de l'inflation - Accroissement du différentiel d'inflation avec la RFA - Importance des allègements fiscaux et diminution du taux de l'impôt sur les sociétés - Déduction à partir de 1988 de la TVA sur les communications pour les entreprises - Privatisations et dilapidation du patrimoine des Français - Politique dangereuse et injuste - Augmentation des prélèvements des classes

moyennes et des cadres pour financer la baisse des impôts des cent mille personnes les plus riches - Classes sociales les plus défavorisées les plus touchées - Exercice de la solidarité au bénéfice des riches - (p. 5865) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - Art. 18 (p. 6175) : son amendement n° 27 : pérennité de la disposition relative à la cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales ayant atteint l'âge de 55 ans ; rejeté - Principe de la cessation progressive d'activité de ces fonctionnaires institué par une ordonnance de 1982, maintes fois prorogée.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6332) : déficit de 145 milliards de francs arrêté par la loi de finances initiale ramené à 143,7 milliards - Hommage à la bonne gestion des affaires de la France par le gouvernement Fabius - (p. 6333) : augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, de 6,15 % pour 1986, pour une augmentation de 2,1 % d'inflation, conséquence de l'amélioration de la situation économique de la France au cours de l'année 1985 - Croissance du chômage qui s'élève à 10,6 % de la population active - Augmentation du différentiel d'inflation avec la République fédérale d'Allemagne - Dévaluation du franc vert et problème du maintien du franc dans le serpent monétaire européen - Effondrement de l'investissement industriel par rapport aux deux années précédentes - Freinage du redressement amorcé malgré la chute des prix du pétrole - Problème des nombreuses annulations de crédits concernant de nombreux ministères - Contribution de trois milliards de francs de la France au titre de sa contribution à l'Europe - (p. 6334) : nécessité d'une aide accrue aux agriculteurs en raison des décisions qui viennent d'être prises à Bruxelles - Prélèvement de deux milliards de francs dans la trésorerie de la CAECL appartenant aux collectivités locales - Dépôt d'un amendement visant à améliorer, renforcer et réussir la décentralisation - Problème de l'attribution de la deuxième part de la dotation globale d'équipement - Art. 2 (p. 6344) : inquiétude de la Bretagne quant à l'application de la loi de 1984 relative à l'attribution des subventions de fonctionnement à tous les établissements à temps plein - Souhaite la communication par le Gouvernement du contenu des mesures adoptées ce matin lors de la conférence annuelle agricole - Interrogation sur les modalités de répartition des mesures sociales - Mesures financières relatives à la restructuration laitière - Problème de l'installation des jeunes agriculteurs et de l'avenir de l'agriculture - Interrogation sur l'existence de nouvelles dispositions relatives aux pénalités - Problème de la taxe sur les céréales - Art. 6 (p. 6351) : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (réduction des crédits de paiement des postes et télécommunications de 3 150 000 000 de francs) - Avant l'art. 9 (p. 6358) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Pierre Merli (création d'une déduction fiscale pour les sommes engagées à l'occasion du débroussaillage des terrains) - Prévention des incendies, objet de cet amendement - Sécurité des populations concernées - Après l'art. 9 (p. 6365) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 41 de M. Etienne Dailly (report au 1^{er} février 1987 de la date limite de rapatriement des capitaux détenus à l'étranger) - Avant l'art. 10 (p. 6369) : soutient l'amendement n° 53 de M. André Méric (extension aux sportifs professionnels des dispositions qui sont d'ores et déjà appliquées à d'autres contribuables appartenant au monde de la culture et des arts) - Art. 11 (p. 6372) : accepte l'amendement n° 11 de M. Jacques Descares Desacres (caractère irrégulier des impositions dues au titre des années antérieures au 1^{er} janvier 1987) - Après l'art. 11 (p. 6374) : soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (non versement de la compensation lorsque la perte de produit fiscal au titre de la taxe professionnelle est inférieur à 3 000 F) - Après l'art. 13 (p. 6387) : formation de la matière grise grâce au niveau des enseignements pré-élémentaire, élémentaire, secondaire et supérieur - Nécessité de soutenir et d'encourager l'innovation - Art. 17 : soutient l'amendement n° 57 de M. André Méric (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'aménagement des dispositions fiscales appli-

cables en Nouvelle-Calédonie) - **Art. 19** (p. 6390) : soutient l'amendement n° 58 de M. André Méric (taxe sur l'électricité) - Etablissement de la notion de « ressources équivalentes » supprimée par la loi de finances pour 1984 - Manque d'équité fiscale au regard des taxes sur l'électricité - **Art. 20** (p. 6392) : soutient les amendements n° 59 (extension de l'exemption du paiement de la taxe spéciale d'équipement instituée dans le département de la Savoie destinée à financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver aux villages de vacances) et n° 60 (suppression de la taxe après le remboursement des emprunts contractés pour financer les travaux routiers nécessaires à l'organisation des jeux Olympiques d'hiver de 1992) de M. André Méric - **Art. 21** (p. 6394) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à cet article - Abrogation à compter du 1^{er} janvier 1987 de la taxe dite de contrôle du conditionnement perçu dans les trois départements d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique et Réunion sur les exportations de plusieurs produits agricoles et possibilité d'améliorer la compétitivité des produits - **Art. 22** (p. 6395) : soutient l'amendement de suppression n° 61 de M. André Méric (financement du fonds de garantie des calamités agricoles) - **Art. 23** (p. 6396) : soutient l'amendement n° 62 de M. Philippe Madrelle (nouvelle rédaction de cet article relatif au droit perçu au profit de l'Institut national des appellations d'origine) - **Art. 27** (p. 6404) : soutient l'amendement de suppression n° 67 de M. André Méric (mesure concernant les casinos) - **Après l'art. 30** (p. 6407) : soutient l'amendement n° 68 de M. André Méric (report au 15 avril de la date limite du vote du budget primitif des groupements de communes ou au 30 avril l'année du renouvellement général des conseils municipaux) - (p. 6408) : son amendement n° 69 : informations que le représentant de l'Etat dans le département doit communiquer à la commission départementale et consultative de répartition de la dotation globale d'équipement ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6412) : dispositions fiscales favorables aux privilégiés et oubli des catégories les plus défavorisées - Insatisfaction du monde agricole - Aggravation de la situation des collectivités locales - Dispositions relatives aux casinos allant à l'encontre de l'intérêt des finances des collectivités locales - Equilibre du deuxième collectif budgétaire grâce aux prélèvements sur le budget annexe des P et T, sur EDF-GDF et sur le BAPSA - Augmentation du chômage de 100 000 unités - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

RENAR (Ivan), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (JO Lois et décrets 6 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la retraite à cinquante ans des marins [n° 305 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création d'un droit d'entrée sur les charbons importés des pays tiers [n° 503 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Energie - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant amélioration des retraites minières [n° 510 (85-86)]

(rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à maintenir aux ayants-droit des affiliés au régime minier le bénéfice du régime spécial [n° 511 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Sécurité sociale - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice de la majoration de deux ans de la durée d'assurance vieillesse par enfants aux ayants-droit du régime minier [n° 512 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Assurance vieillesse : régimes autonomes et spéciaux - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 11 de la loi de finances rectificative n° 73-1128 du 21 décembre 1973 à l'ensemble des travailleurs des mines, minières et carrières ayant fait l'objet d'une mesure de conversion [n° 513 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Sécurité sociale - Retirée le 30 octobre 1986.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics accordés au groupe Boussac [n° 527 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats 2 octobre 1986) - Industrie - Retirée le 30 octobre 1986.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 119 (JO Débats 17 octobre 1986) (p. 3930) - Ministère : Culture - *Mesures pour développer l'investissement culturel et promouvoir les cultures régionale et nationale* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4497) - Affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 79, 80) : chômage et moyenne des salaires dans la région Nord-Pas-de-Calais - Chômage partiel et licenciements économiques - Nombre de suppressions d'emplois - Action du patronat - Politique charbonnière - Situation des mineurs - Construction navale et chantiers de Dunkerque - Conditions de travail dans le textile - Industrie ferroviaire - Sidérurgie-métallurgie ; fermeture d'Unimétal à Trith-Saint-Léger - Industrie automobile - Situation des militants syndicaux - (p. 81) : formation des jeunes - Enseignement du secondaire et enseignement supérieur - Opposition des syndicats.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Art. 1 A** (p. 119) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), son sous-amendement n° 410 (exclusion d'une région du champ d'application de cet article) ; irrecevable aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 129) : son amendement n° 84 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - **Art. 1 C** (p. 182) : évolution du commerce et baisse de la consommation des ménages - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 246, 247) : soutient l'amendement n° 162 de Mme Hélène Luc

(clauses obligatoires dans tout accord ou convention) - Règles de paiement des salaires ; contrôle et sanctions - Mensualisation - (p. 264, 265) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi dans les départements de la Haute-Marne et de la Drôme.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 318) : soutient l'amendement n° 202 de Mme Hélène Luc, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation - (p. 331) : son amendement n° 359, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (30 mai 1986) - Annexe à l'art. 4 (p. 1100) : son amendement n° 71, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de Rhône-Poulenc S.A. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - Art. 4 (suite) (p. 1120) : son amendement n° 81, soutenu par M. René Martin : exclusion de l'Union des assurances de Paris-I.A.R.D. de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1125) : son amendement n° 90, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque de La Hénin de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1134) : son amendement n° 98, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de la Banque nationale de Paris de la liste des entreprises à privatiser ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Avant l'art. 1 (p. 1289, 1290) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard, n° 7 (suppression du seuil de 5 % pour la répartition des sièges) et n° 8 (remboursement du cautionnement) - Art. 1 (p. 1294) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard n° 11 (remboursement du cautionnement) et n° 12 (suppression des dispositions relatives au seuil en pourcentage de voix au premier tour permettant de se présenter au deuxième tour) - (p. 1296) : soutient l'amendement n° 14 de M. Jacques Eberhard (campagne électorale sur Radio-France outre-mer) - Après l'art. 2 (p. 1299) : soutient l'amendement n° 19 de M. Jacques Eberhard (prolongation de la durée de la campagne électorale) .

Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Art. 5 (suite) (p. 1318) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard, n° 23 (délai de dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi portant délimitation des circonscriptions électorales, à compter de la publication de la présente loi) et n° 24 (modalités de création de circonscriptions dans les départements élisant plus de deux députés) - (p. 1319, 1320) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard, n° 25 (définition d'une circonscription), n° 27 (respect des limites cantonales par les villes de Lyon et Marseille), n° 28 (référence aux limites cantonales existantes, à la date de promulgation de la présente loi) et n° 29 (respect par les circonscriptions des limites des arrondissements à Paris, Lyon et Marseille), ainsi que les amendements de Mme Hélène Luc, n° 26 (modalités de délimitation des circonscriptions dans les villes de plus ou moins de 120.000 habitants) et n° 30 (cas d'absence d'inclusion dans sa totalité du territoire d'un canton dans une circonscription) - (p. 1324) : soutient l'amendement n° 31 de M. Jacques Eberhard (diminution de l'écart maximum entre la population d'une circonscription et la population moyenne des circonscriptions du département) - Art. 7 (p. 1326, 1327) : soutient les amendements de M. Jacques Eberhard, n° 34 de suppression (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnance) et n° 35 (avis de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les projets d'ordonnance avant transmission au Conseil d'Etat) - (p. 1328) : se

déclare défavorable aux amendements de M. André Méric, n° 50, 51, 52, 53, 54 (composition de la commission d'examen des projets d'ordonnances avant transmission au Conseil d'Etat) et n° 55 (délai de publication de l'avis de la commission) - (p. 1329) : soutient l'amendement de suppression n° 37 de M. Jacques Eberhard (date d'entrée en vigueur du scrutin majoritaire).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (17 juin 1986) - Art. 13 (p. 1701) : faiblesse du rendement de l'impôt sur les grandes fortunes ; insuffisance du nombre d'agents des impôts affectés au calcul et au contrôle de cette taxe - Art. 15 (p. 1710, 1711) : soutient l'amendement n° 65 de M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif au régime fiscal applicable aux intérêts des emprunts émis en France par les organisations internationales) - Accumulation financière favorisée par la politique monétaire et le comportement des entreprises au détriment de l'investissement productif.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2108) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), soutient les sous-amendements de M. René Martin, n° 1065 et n° 1066 - Protection du secret des choix faits par les personnes pour les programmes offerts par les services de communication audiovisuelle - Art. 2 (p. 2117) : sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), son sous-amendement n° 1712, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2248) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1094, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo ; rejeté.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2535) : son amendement n° 1320, soutenu par M. James Marson : publication de la liste des candidats dans les journaux ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2601) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1345, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - **Vote unique sur les articles 33 et 34** (p. 2619) : opposé à l'adoption de l'article 33 relatif aux conditions dans lesquelles la CNCL accorde des autorisations d'utilisation de fréquences par voie hertzienne.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2633) : soutient l'amendement de suppression n° 37 de M. James Marson (conditions d'attribution des droits d'usage des fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par satellite) - Enjeu du satellite - Emission à l'étranger - (p. 2639, 2640) : soutient les amendements n° 1359 de M. Marcel Rosette (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par le Conseil national de la communication audiovisuelle) et n° 1361 de M. Pierre Gamboa (autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par la CNCL après accord du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2648) : soutient l'amendement n° 1364 de M. Marcel Gargar (élargissement des critères d'autorisation d'usage des fréquences) - Art. 36 (p. 2651) : soutient l'amendement n° 1366 de Mme Rolande Perlican (publication des autorisations dans les journaux habilités à publier les annonces légales dans le ressort géographique concerné) - (p. 2652) : son amendement n° 1368 : publication au Journal officiel des refus d'autorisation ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - Art. 37 (p. 2657) : soutient l'amendement de suppression n° 39 de M. James Marson (obligations générales

relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble) - Art. 38 (p. 2672) : son amendement n° 1384 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'autorisation d'exploitation des réseaux par la CNCL sur proposition des communes ou groupements de communes ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2770) : moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations - (p. 2771) : son amendement n° 1425 : avenir de l'Agence France-Presse, AFP ; non retenu dans le vote unique (p. 2780) - (p. 2773) : soutient l'amendement n° 1427 de M. Jean-Luc Bécart (sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) - Sur le même objet, soutient l'amendement n° 1429 de M. Charles Lederman - Art. 47 (p. 2777) : services soumis au régime de la déclaration préalable - (p. 2778, 2779) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1434 de Mme Monique Midy et n° 1437 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2815) : sur l'amendement n° 206 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (privatisation de TF1), soutient le sous-amendement n° 1150 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2874) : son amendement n° 1523 : obligations minimales du cahier des charges et limitation à la concentration dans les médias ; non retenu dans le vote unique (p. 2877).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 65 (p. 2928) : son amendement n° 1540, soutenu par M. James Marson : substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL pour la désignation du groupe cessionnaire de TF 1 ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Après l'art. 78 (p. 3018) : son amendement n° 1576, soutenu par M. James Marson : rôle et conditions d'exercice de la profession de réalisateur ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Art. 80 (p. 3031) : son amendement n° 1579, soutenu par M. Charles Lederman : extension du champ d'application du droit de réponse ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3126) : soutient l'amendement n° 1444 de M. Paul Souffrin (précision des différents orchestres et chœurs) - Art. 50 (p. 3150) : son amendement n° 1462, soutenu par M. James Marson : cahier des charges des sociétés nationales de programme ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 53 (p. 3194) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1480, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 59 (p. 3238) : son amendement n° 1509, soutenu par M. Hector Viron : fixation du temps d'antenne des formations politiques ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)]** - (21 octobre 1986) - **Question préalable** (p. 3986) : intervient contre la motion n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Atteinte aux prérogatives du Parlement ; utilisation répétée de la question préalable : détournement de procédure - (p. 3987) : exigence du pluralisme dans les médias - Hostilité des sénateurs communistes à ce projet - Définition du

pluralisme donnée par le Conseil constitutionnel - Dispositif de l'autorisation : support juridique de la déréglementation, dangereux pour le pluralisme - Régime de la concession : respect de l'intérêt général - Reconnaissance de compétences considérables à la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Nouveau dispositif anticoncentration - Concurrence des grands groupes étrangers - Privatisation de TF1 - (p. 3988) : insuffisance des seuils fixés en matière de concentration : télévisions régionales, satellites, groupes multimédias - Définition de la notion de contrôle ; absence de prise en compte des formes de contrôle indirectes - Application de la législation aux grands groupes étrangers - Concentration dans le secteur de la presse ; nécessité de développer les aides à la presse d'opinion - Opposition du groupe communiste à la question préalable.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4009) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; remise en cause du principe constitutionnel d'égalité d'accès à l'enseignement - Sélection sociale : élimination de la majorité des enfants de la classe ouvrière ; élévation des droits d'inscription - Conditions favorisant la disparition des diplômes nationaux pouvant être remplacés par des diplômes d'université non reconnus par les conventions collectives - (p. 4010) : financement de ces diplômes par des entreprises - Inégalité créée par les critères d'accès aux universités - Missions de service public de l'enseignement supérieur - Restauration du pouvoir professoral.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)]** - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4506) : soutient les amendements de M. Louis Minetti, n° 32 (suppression de l'article 3 de la loi du 6 octobre 1982 relatif aux missions des offices d'intervention) et n° 33 (contribution des offices d'intervention à l'amélioration des revenus agricoles des petites et moyennes exploitations) - (p. 4508) : soutient l'amendement n° 34 de M. Louis Minetti (président du conseil d'administration d'un office élu en son sein par ledit conseil) - (p. 4511) : soutient l'amendement n° 35 de M. Louis Minetti (rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4512) : groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - (24 novembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5185) : déclare ne pas comprendre la réponse du ministre relative à la diminution des crédits du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA, de l'IFREMER et la suppression de postes de chercheurs dans ces organismes, parallèlement au respect des contrats de Plan signés entre eux et les régions - **Rappelle l'effort important de la région Nord-Pas-de-Calais dans le domaine de la recherche.**

- **Rappel au règlement** : participation des sénateurs communistes à la manifestation des étudiants et lycéens contre la loi Devaquet (4 décembre 1986) (p. 5662).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]**.

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) (p. 5678, 5679) : désengagement de l'Etat - Faiblesse des augmentations de crédits dans les domaines, annoncés comme prioritaires, de l'enseignement artistique et du patrimoine ; baisse de la dotation destinée aux acquisitions des musées - Chute du budget des grands équipements culturels - Insuffisance de l'aide au développement culturel régional - Amputation des crédits pour le théâtre et la musique : exemple du département du Nord-Pas-de-Calais - Réduction des subventions aux centres d'action culturelle et aux maisons de la cul-

ture et tentative de transformation en entreprises commerciales - (p. 5680) : abandon des compagnies théâtrales indépendantes - Déréglementation ; limites du mécénat ; rôle de l'Etat garant de la création contre les contraintes de la rentabilité - Budget rétrograde - (p. 5681) : vote des sénateurs communistes contre ces crédits - Examen des crédits - Etat B (p. 5690) : votera l'amendement n° II-83 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre IV) - Négociations entre le ministère de la culture et la ville de Lille sur les plans-reliefs.

Culture et communication - Communication et information - (4 décembre 1986) (p. 5705) : budget de démantèlement du service public de la communication au profit des groupes capitalistes - Perte de recettes du secteur public due à la suppression de la redevance sur les magnétoscopes et à la réduction du montant de la redevance sur les téléviseurs - Privatisation de TF1 ; réduction de ses crédits pour 1987 - (p. 5706) : démantèlement de télédiffusion de France, TDF, et de la Société française de production, SFP - Restriction des crédits de l'Institut national de l'audiovisuel, INA - Réduction des crédits de décentralisation de Radio France - Tentative de désengagement de l'Etat de l'Agence France presse, AFP - Risque pour la création audiovisuelle originale française de la course à l'audience maximale et de la concurrence américaine ou japonaise - (p. 5707) : installation de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, aux ordres du Gouvernement : nomination des présidents de chaîne - Presse écrite - Encouragement à la concentration par le système des aides publiques - Risque de la constitution de grands groupes multimédias contrôlant la presse et l'audiovisuel - Course à l'audience et triomphe de l'affairisme - (p. 5708) : vote du groupe communiste contre les crédits proposés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 8 (p. 6354) : son amendement de suppression n° 72 : modification de la répartition du produit de la taxe parafiscale affecté au financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle ; rejeté.

RIGOU (Michel), sénateur de la Charente-Maritime (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : conséquences de la suppression de l'indemnité de déménagement - (13 novembre 1986) (p. 4593, 4594).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5206) : évoque les problèmes particuliers rencontrés par les agriculteurs du départe-

tement de la Charente-Maritime - Formation agricole - Etablissements d'enseignement agricole - Remplacement des professeurs - Réforme des écoles nationales d'ingénieurs techniques agricoles et ses conséquences sur les lycées agricoles - Exécution du contrat de Plan Etat-région Poitou-Charentes - Diminution des crédits consacrés à la formation continue des agriculteurs - (p. 5207) : satisfait des mesures prises en faveur des éleveurs ovins mais opposé à la majoration des taxes sur les alcools français prise en contrepartie - Allègement de la fiscalité agricole.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (25 novembre 1986) (p. 5251) : problèmes humains et sociaux engendrés par la crise de l'agriculture - Absence de couverture sociale pour bon nombre d'agriculteurs - Forte réduction des services d'aide ménagère aux personnes âgées - Demande que des dispositions soient rapidement prises par le Gouvernement pour améliorer la situation des agriculteurs en difficulté.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5451) : problème du rattrapage du rapport constant achevé le 1^{er} décembre 1987 - Dépose un amendement afin que le rattrapage puisse se faire à partir du mois de juillet 1987 - Rétablissement de la proportionnalité des pensions d'invalidité - Souhaite une modification du plafond de la rente mutualiste ouvrant droit à une majoration d'Etat - Suppression d'emplois à l'Office national des anciens combattants, ONAC - (p. 5452) : effort en faveur de l'entretien des nécropoles nationales - Souhaite les mêmes droits pour les anciens d'Afrique du Nord que pour les combattants de 1914-1918 ou de 1939-1945 - Attribution de la campagne double pour les anciens d'Afrique du Nord - Souhaite la prise en compte des conclusions de la commission ministérielle sur la pathologie de l'ancien d'Afrique du Nord - Article 18 de la loi du 17 janvier 1986 légalisant le décret du 6 août 1975 supprimant les forclusions concernant le titre de combattant volontaire de la résistance - Souhaite la mise en oeuvre au plus tard le 1^{er} juillet 1987 du rattrapage du rapport constant - Art. 66 (p. 5457) : son amendement n° II-19 : rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} juillet 1987 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

RINCHET (Roger), sénateur de la Savoie (S).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

ROBERT (Guy), sénateur de la Vienne (UC).

Devient sénateur le 21 avril 1986 en remplacement de M. René Monory, nommé ministre (JO Lois et décrets 21 avril 1986).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 8 mai 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979) (*JO Lois et décrets* 22 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement: projet d'ordonnance sur l'emploi des jeunes** - (26 juin 1986) (p. 1998).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3609): diminution des conditions financières des communes depuis 1970 - Décentralisation et transfert de charges supérieur au transfert de responsabilités - Nombreuses réactions hostiles face à la dotation globale de fonctionnement, DGF - (p. 3610): problème de l'entretien de la voirie communale - Libération des prix et suppression du blocage des prix de l'eau pour 1986 - Augmentation de la pression fiscale communale - Importance des taux d'intérêt réels - Nécessaire renégociation des emprunts - Absence de réforme de la fiscalité locale annoncée en 1981 - Incidence de la taxe professionnelle - Critique le fonctionnement actuel de la taxe professionnelle - Dépôt d'une proposition de loi de M. Pierre Salvi tendant à la constitution d'une commission d'étude sur la réforme de la fiscalité locale - Souhaite une révision générale des valeurs locatives servant de base au calcul des quatre taxes locales - Conséquence pour les communes de la revalorisation prévue pour 1987 des valeurs locatives telles qu'elles figurent dans la loi de finances rectificative adoptée par le Parlement.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5229): situation dramatique des éleveurs ovins français - Avenir de cette production et des territoires concernés.

ROBERT (Paul), sénateur du Cantal (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 320 (85-86)] autorisant l'appro-

bation d'un accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, relatif aux privilèges et immunités de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans la Principauté [n° 340 (85-86)] (24 avril 1986) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, modifiant l'article 968 du code civil interdisant les testaments conjonctifs [n° 383 (85-86)] (21 mai 1986) - **Successions et libéralités.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 434 (85-86)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle [n° 23 (86-87)] (23 octobre 1986) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sous forme d'échange de lettres avec le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco relatif aux privilèges et immunités de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans la Principauté** [n° 320 (85-86)] - (6 mai 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 644): accord conclu entre le gouvernement monégasque et l'Agence internationale de l'énergie atomique, AIEA, relatif au laboratoire international de radioactivité marine installé à Monaco - Accord franco-monégasque du 31 octobre 1985 - Ratification par la France du statut de l'AIEA - Importance du personnel français du laboratoire - Collaboration entre le laboratoire et le Commissariat à l'énergie atomique, CEA - Entrée en vigueur de cet accord.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1272): accord de la majorité du groupe de la gauche démocratique sur le rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours - Personnalisation de l'élection - Garantie de stabilité gouvernementale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (13 juin 1986) - **Art. 8** (p. 1613): non respect des engagements de l'Etat sur le fonctionnement des maisons familiales et rurales.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Art. 16** (p. 1714, 1715): revalorisation des valeurs locatives servant d'assiette aux impôts directs locaux par l'application uniforme de coefficients nationaux - Injustice de l'évolution de l'imposition du foncier non bâti - Nécessité d'une réforme globale des impôts locaux.

- **Question au Gouvernement: rénovation de la fiscalité locale** (16 octobre 1986) (p. 3909).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour la réalisation et l'exploitation de certaines implantations industrielles sur la Moselle** [n° 434 (85-86)] - (14 novembre 1986) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 4657): implantation décidée il y a dix ans d'une centrale électrique nucléaire sur le site de Cattenom en Moselle - Luxembourg n'étant pas partie contractante aux conventions multilatérales de Paris en 1960 et de Bruxelles en 1963 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire - Rappelle les caractéristiques générales et l'historique du site nucléaire de Cattenom - (p. 4658): abandon du projet luxembourgeois de Remersch - Signature de la convention le 12 mars 1986 - Rappelle la catastrophe de Tchernobyl à l'origine des manifestations des écologistes en mai et juin derniers - Problèmes, de la sûreté nucléaire, des rejets liquides ou thermiques et de l'information en cas d'accident - Assistance de la France dans le

domaine de la sécurité civile en cas d'accident - (p. 4659) : importantes garanties de sécurité pour les populations riveraines - Nécessité d'une entrée en vigueur rapide de la convention du 12 mars 1986 - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 16 (p. 4893) : son amendement n° I-113 : allègement des droits sur les donations-partages ; rejeté.

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Examen des crédits - Art. 36 (p. 5370) : vote des crédits de la défense par les sénateurs du groupe de la gauche démocratique.

- **Question au Gouvernement : chèques bancaires payants** (11 décembre 1986) (p. 6033, 6034).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 11 (p. 6370) : avis contraire du Conseil d'Etat et de l'administration fiscale en ce qui concerne la prise en compte dans les bases taxables de la taxe professionnelle pour 16 % de leur prix de revient, des installations et matériels lourds fixés au sol - Egalité des contribuables devant l'impôt - Absence de redressement pour la période antérieure au 1^{er} janvier 1987.

ODI (Nelly), sénateur des Yvelines (RPR).

lue sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5422) : médiocrité de la protection sociale des personnes âgées, handicapées et dépendantes - Nécessité de recentrer l'action de l'Etat sur certaines priorités - Amélioration de l'habitat des personnes âgées - Fonctionnement des maisons de retraite - Mesures d'incitation en faveur de l'aide à domicile - Encouragement et soutien des associations humanitaires et des collectivités locales oeuvrant en faveur des personnes âgées - Intégration sociale - Favorable à l'adoption de ce budget.

OGER (Jean), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD).

élu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Michel Baylet, tendant à réinstaurer des avantages tarifaires en faveur des consommateurs d'électricité résidant à proximité des centrales nucléaires [n° 73 (86-87)] (17 novembre 1986) - **Energie nucléaire.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 72 (JO Débats 27 juin 1986) (p. 2054) - Ministère : Jeunesse et sports - *Problèmes de l'arbitrage* - (Retirée : décembre 1986) - **Sports.**

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : impôts locaux : révision des bases d'imposition** (26 juin 1986) (p. 1992, 1993).

- **Question au Gouvernement : programmes intégrés méditerranéens** (16 octobre 1986) (p. 3909, 3910).

ROHAN (Josselin de), sénateur du Morbihan (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle, créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 28 novembre 1985 [n° 290 (85-86)] (4 février 1986) - **Audiovisuel.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 453 (85-86)] modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes, modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 [n° 4 (86-87)] (16 octobre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 11 (86-87)] relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 62 (86-87)] (6 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 18 (JO Débats 27 septembre 1984) (p. 2521) - Ministère : Intérieur - *Attribution de la qualité de commune touristique* - (Caduque : mars 1986) - **Tourisme.**

n° 61 (JO Débats 1^{er} juin 1986) (p. 1122) - Ministère : Mer - *Politique gouvernementale dans le domaine de la marine marchande* - **Transports maritimes.**

INTERVENTIONS

– **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 664) :** nominations politiques - Nécessaire ouverture de la fonction publique - Refus de tout monopole de recrutement - Conditions d'intégration dans le corps des ministres plénipotentiaires - Absence de compétence des personnels intégrés.

– **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 797, 798) :** crise économique et limites de l'intervention de l'Etat - Priorité à l'assainissement des finances publiques - Déséquilibre de la balance commerciale et mobilisation des entreprises pour l'exportation - Desserrement des contraintes étatiques ; abrogation de l'ordonnance de 1945 sur les prix - Privatisation des entreprises publiques - Réforme du système de formation professionnelle - Participation des salariés - Votera ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3288, 3289) :** travaux de la commission spéciale - Obstruction de l'opposition - Situation de TDF et de la SFP - Secteur public - Câble et satellite - Conception du rôle de l'Etat - Situation financière des chaînes du service public - Création audiovisuelle - Modalités de négociation de la concession de la cinquième chaîne - Composition et pouvoirs de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Conception du rôle de l'Etat - Concurrence des entreprises publiques et privées - Vote favorable sur ce projet de loi.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 [n° 453 (85-86)] - (16 octobre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3919) :** harmonisation de la législation interne avec les conventions internationales - Interrogation sur les mécanismes juridiques choisis - Convention internationale de Londres du 19 novembre 1976 sur la limitation de responsabilité en matière de créances maritimes - Article 2 et extension de la responsabilité du transporteur pour les pertes ou dommages subis par les marchandises - Art. 2 (p. 3920) : sur la limitation de la responsabilité du transporteur, ses amendements n° 3 et n° 4 ; adoptés - Après l'art. 6 (p. 3922) : accepte l'amendement n° 9 de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat (extension de dispositions de cette loi aux territoires d'outre-mer ainsi qu'à la collectivité territoriale de Mayotte).

– **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4532, 4533) :** favorable aux objectifs du Gouvernement : relance de l'économie, promotion de l'emploi, ouverture vers l'extérieur des départements d'outre-mer, DOM, et meilleure intégration à l'environnement international - Importance du chômage - Création de zones franches - Mesures d'incitation : réforme des aides de l'Etat et dispositions destinées à encourager l'installation des jeunes agriculteurs - Diminution du tarif de transport aérien et instauration progressive d'une concurrence entre les transporteurs - Interrogation sur les intentions du Gouvernement dans le secteur des transports maritimes - Crédits supplémentaires destinés au financement d'équipements scolaires hospitaliers ou du logement - Souci du Gouvernement de donner une vigoureuse impulsion à l'économie des DOM - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Rapporteur pour avis - Art. 5 (p. 4623) : son amendement n° 24, soutenu par M. Bernard Legrand : assouplissement des conditions de

localisation des zones franches ; adopté - Art. 6 (p. 4626) : son amendement n° 25, soutenu par M. Bernard Legrand : procédure de création et de délimitation des zones franches ; adopté - Art. 7 (p. 4628) : son amendement n° 26, soutenu par M. Bernard Legrand : exonérations attachées aux zones franches valables pour les biens matériels ou immatériels exportés ; adopté.

– **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5476) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Souhaite une déconnexion entre les comités régionaux de tourisme et les fonctionnaires - Nécessité d'un effort considérable en faveur de l'apprentissage des langues étrangères - Importance de l'accueil - Rôle des facteurs de propagation et de développement du tourisme telles que les petites cités de caractère.

– **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - Discussion générale (p. 5977) :** absence d'atteinte à la souveraineté nationale - Etape décisive dans la construction de l'Europe - Réalisation d'un grand marché intérieur européen d'ici à 1992 - Importance de la politique agricole commune, PAC - Nécessité de pouvoir opposer un contrepoint suffisant à l'offensive industrielle, scientifique et technologique des Etats-Unis et du Japon - (p. 5978) : rapprochement des taux de TVA, ouverture des marchés publics et ouverture de perspectives nouvelles aux entreprises - Conséquences de la réduction des flottes marchandes nationales sur la sécurité des approvisionnements en temps de crise - Recherche souhaitée d'un cadre juridique facilitant la coopération entre les entreprises - Favorable à la création d'une politique monétaire européenne adossée à l'ECU - Nécessité d'un assainissement de l'économie de tous les pays - Nécessité d'une politique extérieure commune, pour une bonne cohésion du marché intérieur - Harmonisation de la réglementation fiscale et douanière - Favorable à la politique agricole commune, PAC - Pression des Etats-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour remettre en cause les acquis dans le domaine de l'agriculture - Problèmes laitiers et de la reconversion des producteurs - Danger pour le marché européen d'un désertification de zones entières de l'agriculture - Portée limitée de l'Acte unique - Nécessité pour la défense de l'Europe qu'elle ne dépende pas de ses alliés - Nécessité de progrès dans le domaine de la défense et de la politique étrangère - (p. 5979) : contribution de l'Acte unique à la progression de la construction européenne - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen.

– **Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes modifiée par la loi n° 79-1103 du 21 décembre 1979 - Deuxième lecture [n° 87 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6119) :** favorable à la suppression de l'article 6 en raison de l'entrée en vigueur de la convention de Londres - Favorable à l'adoption de ce projet.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 2 (p. 6344) :** vote par la gauche d'un projet de loi sur l'enseignement agricole sans prévoir les moyens d'application - (p. 6345) : en tant que participant à la conférence agricole annuelle, confirme la participation de la majorité des organisations agricoles et de leur satisfaction à l'issue des travaux et notamment à l'annonce de la mise à disposition de l'agriculture de deux milliards de francs pour résoudre les problèmes les plus urgents.

ROMANI (Roger), sénateur de Paris (RPR, puis élu président de ce groupe) (JO Lois et décrets 27 mars 1986).

Réélu président du groupe RPR (JO Lois et décrets 6 octobre 1986).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des lois.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; en démissionne (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

Est nommé membre de la commission des lois (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (12 août 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (4 août 1986).

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 532) : satisfaction de la majorité sénatoriale : demande au Sénat de l'approbation de la déclaration de politique générale et volonté de participer à l'opération du redressement - (p. 533) : échec de la politique économique du gouvernement précédent - Accord sur le recours à la procédure des ordonnances - Nécessité de sauvegarder la protection sociale - Satisfaction de la relance de la participation - Maintien de la dissuasion nucléaire et préparation d'une loi de programmation militaire - Maintien des orientations de la politique de la France définies par le Général de Gaulle - (p. 534) : départements et territoires d'outre-mer - Priorité à la lutte contre le chômage ; élimination des entraves à l'emploi : autorisation administrative de licenciement ; seuils sociaux dans les petites et moyennes entreprises - Chômage des jeunes : contrats emploi-formation ; exonération des charges sociales - Nécessité d'une politique industrielle active - Vote de la confiance au Gouvernement par le groupe RPR.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Demande de vérification du quorum (p. 892) : obstruction des groupes communiste et socialiste - Mesures en faveur de l'emploi.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Rappel au règlement** (p. 906) : manoeuvres dilatoires employées par le groupe communiste et le groupe socialiste - Rejet du socialisme le 16 mars dernier.

Suite de la discussion - (31 mai 1986) - **Rappel au règlement**, de M. Robert Laucourmet (p. 1150) : organisation de la suite des débats du Sénat et souhait d'un examen du plus grand nombre possible d'amendements en séance de nuit.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés, et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1330) : vote favorable du groupe RPR sur ce texte - Effet négatif du mode de scrutin proportionnel - Importance du rétablissement du mode de scrutin majoritaire - Modalités d'établissement et de contrôle du découpage.

- **Motion d'ordre** - (11 juin 1986) (p. 1451) : afin de permettre aux groupes de la majorité de tenir une réunion importante, demande une suspension de séance.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 10 (p. 1625) : déplore l'obstruction parlementaire systématique et l'utilisation des artifices de procédure qui ridiculisent

l'institution parlementaire et mettent en cause l'action du Gouvernement.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture** [n° 414 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Rapporteur - Art. 10 (p. 2079, 2080) : demande le vote de cet article relatif au directeur de la publication - Art. 11 bis (p. 2084) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. André Méric (suppression de cet article fixant un seuil limite à la concentration) - Caractère indispensable d'une législation anticoncentration multimédias.

- **Rappel au règlement** - (17 octobre 1986) (p. 3947) : saisine du Bureau du Sénat en vertu de l'article 3 du règlement : mauvais fonctionnement des ascenseurs de l'aile ouest du Palais.

- **Projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 18 (86-87)] - (24 octobre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4064) : découpage électoral tenant scrupuleusement compte des décisions du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat et de la commission des sages - Favorable à l'adoption des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Vote sur l'ensemble - (6 décembre 1986) (p. 5860) : hommage au président et au rapporteur général de la commission des finances - Restauration des finances publiques - Réduction du déficit budgétaire - Maîtrise de l'évolution des dépenses publiques - Diminution des prélèvements fiscaux - Possibilité pour les entreprises d'investir et de créer des emplois - Effort en matière de justice et de sécurité - Problème de la surpopulation carcérale - (p. 5861) : augmentation du budget militaire - Importance du problème de l'emploi - Passage d'une politique de gestion du chômage à une véritable politique de l'emploi - Favorable à la formation professionnelle - Effort en faveur des départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - Effort budgétaire en faveur de la recherche - Augmentation des postes d'enseignants et diminution des effectifs d'élèves - Fiscalité agricole en réponse à la détresse de certains agriculteurs - Cadres, fer de lance du développement de l'économie - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution** (n° 94, 1986-1987), de Mme Héléne Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Oussekin, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6308, 6309) : regrette la récupération électorale et politique des récents événements - Volonté unanime des sénateurs de faire la lumière sur les responsabilités de ces événements - Déformation de la vérité historique par M. Charles Lederman - Groupe du RPR favorable à la proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête.

ROSETTE (Marcel), sénateur du Val-de-Marne (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail**

[n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : soutient l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 B (p. 177) : explosion du marché obligataire - Principe de l'avoir fiscal - Se déclare opposé à l'amendement n° 400 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la modification des cas de recours à la récupération des heures perdues).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 289) : son amendement n° 351, soutenu par M. René Martin, relatif aux heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 298) : son amendement n° 179, soutenu par M. René Martin : rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 313) : son amendement n° 200, soutenu par M. Pierre Gamboa, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 322) : son amendement n° 207, soutenu par Mme Monique Midy, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 325) : son amendement n° 211, soutenu par M. Fernand Lefort, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Art. 3 (suite) (p. 361) : son amendement n° 254, soutenu par M. Hector Viron : repos compensateur par convention étendue ou accord collectif étendu ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 370) : son amendement n° 271, soutenu par M. René Martin : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de dérogation par la convention ou l'accord pour l'attribution du repos compensateur ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 2 (p. 2116) :** sur l'amendement n° 118 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), son sous-amendement n° 1074, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 5 (p. 2214) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1077, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo ; rejeté.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 13 (p. 2314) : sur l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision), son sous-amendement n° 1097, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2587) : son amendement n° 1337, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2639) : son amendement n° 1359, soutenu par M. Ivan Renar : autorisation de l'usage des fréquences de diffusion par le Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - Art. 37 (p. 2661) : son amendement n° 1375, soutenu par M. Charles Lederman : règles générales de programmation et de respect de l'expression française ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 42 (p. 2724) : sur l'amendement n° 174 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (informations à communiquer à la Commission nationale de la communication et des libertés), son sous-amendement n° 1137, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 64 (p. 2915) : son amendement n° 1532, soutenu par M. James Marson engagement demandé aux candidats à l'acquisition de TF1 de respecter les missions de service public ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 76 (p. 3008) : son amendement n° 1562 : sanctions pénales des émissions illégales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3175) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, son amendement n° 1472, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 55 (p. 3213) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, son amendement n° 1494, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 97 (p. 3246) : son amendement n° 1618, soutenu par M. James Marson : protection contre le licenciement des salariés membres des conseils d'administration de ces sociétés ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

ROSSINOT (André), ministre chargé des relations avec le Parlement (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Franz Duboscq :** industrie de l'aluminium (26 juin 1986) (p. 1995, 1996).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-Paul Bataille :** planteurs de houblon du Nord (16 octobre 1986) (p. 3900, 3901).

- **Question au Gouvernement, de M. Louis de Catuelan :** situation des petites exploitations à la périphérie des grandes agglomérations (16 octobre 1986) (p. 3905).

- **Question au Gouvernement, de M. Michel Moreigne :** dépression du marché de la viande (16 octobre 1986) (p. 3907).

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Belcour :** élevage dans le massif central (16 octobre 1986) (p. 3911).

- **Question au Gouvernement, de M. Franz Duboscq :** équarissage des animaux (16 octobre 1986) (p. 3913).

- **Questions au Gouvernement, de MM. Jean-Pierre Tizon et Henri Portier :** quotas laitiers - (13 novembre 1986) (p. 4583, 4584).

- **Question au Gouvernement, de M. Adrien Gouteyron :** avenir de la production ovine - (13 novembre 1986) (p. 4597, 4598).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Huchon :** engagements du Gouvernement envers l'enseignement agricole privé (11 décembre 1986) (p. 6025).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-François Le Grand :** mesures d'apaisement pour le monde agricole (11 décembre 1986) (p. 6035).

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Paul Bataille : amélioration de la communication entre le Gouvernement et la population (11 décembre 1986) (p. 6042).

- Intervention à la suite de l'allocution du Président Poher - (20 décembre 1986) (p. 6542) : remerciements du Gouvernement et vœux aux sénateurs et aux fonctionnaires du Sénat.

ROUDY (Yvette), ministre des droits de la femme (nommée le 21 mai 1985 dans le premier Gouvernement Fabius) [JO Lois et décrets 22 mai 1985, p. 5742].

Fin des fonctions ministérielles le 20 mars 1986.

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (5 février 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 308) : amendements du groupe communiste portant atteinte au principe constitutionnel de l'égalité devant la loi - Accepte la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'une irrecevabilité aux amendements n° 184 à 196, n° 212 à 227 et n° 232 à 244.

ROUJAS (Gérard), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 126 (JO Débats 24 juillet 1985) (p. 1981) - Ministère : Economie - Effets de la libération des prix de vente des carburants - (Caduque : mars 1986) - Carburants.

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 952) : soutient les amendements n° 220 et 221 de M. André Méric (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée : non remise en cause des dispositions des articles L. 122-3-1 et L. 122-3-2 du code du travail) - (p. 953) : soutient l'amendement n° 222 de M. André Méric (non remise en cause des dispositions de l'article L. 122-3-3 du code du travail) - Soutient l'amendement n° 223 de M. André Méric (conditions de recours au contrat de travail à durée déterminée et au travail temporaire : absence de modification de la durée totale des contrats à durée déterminée fixée à certains articles du code du travail) - Soutient l'amendement n° 224 de M. André Méric (maintien de la durée totale des missions de travail temporaire, fixée par le code du travail).

- Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1787) : création de l'autorisation administrative de licenciement en 1945 - Licenciement, décision unilatérale de l'employeur - Suppression de l'ordonnance du 24 mai 1945 et de la loi du 3 janvier 1975 et remise en cause de la législation sociale - Rôle de l'Etat dans la défense de l'emploi et responsabilité des entreprises à l'égard des salariés - Disparition des inspecteurs du travail et nombreux transferts de conflits vers les tribunaux - Réintégration des salariés avec l'acceptation de l'employeur - Socialistes favorables à l'harmonisation des règles de licenciement dans l'ensemble des pays d'Europe et à l'alignement de la législation française du travail - (p. 1788) : rappelle la lettre de M. Gattaz relative aux licenciements par paquets de dix - Souhaite le respect de la dignité des travailleurs de l'embauche jusqu'à la retraite - Au nom de groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5228, 5229) : enjeu stratégique du problème des protéines - Nécessité d'instituer au plan européen des règlements spécifiques sur les oléagineux - Révision et adaptation du plan protéines, mis en place en 1976 - Régionalisation des initiatives en matière de protéines et d'oléo-protéagineux - Guerre économique.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5430) : situation économique de la France - Chômage des jeunes - Incidence de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sur l'emploi - Remise en cause du système de protection sociale du chômage, mis en place par les gouvernements socialistes - Suppression de la dotation aux entreprises intermédiaires - (p. 5431) : contestation par la majorité actuelle de la retraite à soixante ans - Remise en cause de la formation syndicale, de la médecine du travail, voire même du code du travail - Contexte économique et politique international - Opposé à l'adoption de ce budget.

- Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Deuxième lecture [n° 84 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6295, 6296) groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet, refusant l'égalité en matière de prestations sociales aux populations d'outre-mer - Remise en cause de la décentralisation dans les DOM.

ROUVIERE (André), sénateur du Gard (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 72 - Urbanisme - [(n° 69 (86-87) tome 15)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 104 (JO Débats 28 juin 1986) (p. 2088) - Ministère : Industrie - Avenir du plan de relance du bassin alsésien (Gard) -

(Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4492) - **Politique industrielle.**

n° 105 (JO Débats 28 juin 1986) (p. 2088) - Ministère : Education - *Concertation concernant l'avant-projet de loi sur les universités* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4495) - Universités.

n° 108 (JO Débats 13 août 1986) (p. 3858) - Ministère : Affaires sociales - *Conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* - (Réponse : JO Débats 8 novembre 1986) (p. 4496) - Licenciements.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 479 (85-86)]** - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3696) : caractère injuste de la contribution de 0,4 % sur les revenus des personnes physiques - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de la tranche d'imposition de 65 % sur les revenus des personnes physiques - Volonté de transférer les impôts d'une couche sociale sur une autre couche sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement, services communs - (21 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (urbanisme) (p. 4976) : définition difficile des crédits consacrés à l'urbanisme - Diminution des interventions publiques - Disparition du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Mouvement de planification dans l'élaboration des nouveaux plans d'occupation des sols et dans leur modification ou leur révision - Mesures législatives tendant à favoriser l'offre foncière - (p. 4977) : loi du 18 juillet 1985 relative à l'aménagement, à la protection et à la mise en oeuvre du littoral et loi du 3 janvier 1986 organisant les règles d'urbanisme applicables aux communes riveraines de la mer - Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux - Allègement de la procédure de modification du plan d'aménagement de zones, PAZ - Assouplissement des règles relatives au plafond légal de densité - Institution facultative du droit de préemption urbain - Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE, bénéficiaire de dotations en provenance du budget de l'Etat - Effort de l'Etat en faveur des départements d'outre-mer, DOM - Maintien d'une action particulière au profit de l'architecture - Problème des villes nouvelles - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits inscrits au projet de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) (p. 4993) : réhabilitation des routes nationales - Regrette la disparition du fonds spécial de grands travaux, FSGT - Poursuite de l'effort en faveur des autoroutes - (p. 4994) : souhaite la poursuite de l'harmonisation des péages et la suppression des inégalités - Problème du franchissement de certaines agglomérations - Nécessité de faire bénéficier le réseau routier d'une priorité indispensable à la relance économique de certaines zones - Problème de la sécurité : développement des îlots en dur, des lignes blanches continues et des phares blancs.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5639) : problème de la sécurité civile et des incendies de forêts - Bilan des incendies dans les quatorze départements méditerranéens en 1986 - Lutte contre les grands feux - Acquisition de trois Trackers utilisés pour le guet armé - Impossibilité de contrôler l'ensemble des zones sensibles au feu - Supériorité du Canadair en zone de montagne - Regrette l'absence d'achat de gros porteurs d'eau aériens en 1987 - Diminution des crédits des collectivités locales pour la lutte contre les incendies -

Augmentation de la participation des quatorze départements au budget de l'entente interdépartementale - Nécessaire modernisation et développement de la flotte des avions porteurs d'eau de type Canadair - Création souhaitée d'un secrétariat d'Etat chargé de coordonner l'ensemble des moyens de protection de la forêt - (p. 5640) : autorisation d'écobuage en été - Développement de la prévention et des interventions des sapeurs-pompiers - Souhaite une réduction de la TVA sur les retardants - Interrogation sur l'accroissement des aides de l'Etat aux collectivités locales, sur un reboisement en essences autres que les résineux, sur l'extinction des terrils en feu, sur le rôle et la composition d'un conservatoire de la forêt.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5738, 5739) : défauts du libéralisme - Pouvoir et rôle économique de l'Etat - Interroge le Gouvernement sur le plan de restructuration et de modernisation de la société Valxey, filiale d'Usinor - Fonction sociale de l'Etat - Opposé à l'adoption de ce budget.

ROUX (Olivier), sénateur des Français établis hors de France (NI, puis UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail - Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)]** - Suite de la discussion - (20 février 1986) - **Discussion générale** (p. 441) : texte identique au texte initial - Recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution par le Gouvernement, empêchant toute véritable discussion - Réduction du temps de travail proposée - Nécessité d'aménager le temps de travail dans la souplesse - (p. 442) : contingent annuel d'heures supplémentaires ramené à quatre-vingts - Modulation du temps de travail liée à la baisse de la durée annuelle du travail en dessous de la limite légale - Partenaires sociaux hostiles à toute fixation chiffrée par voie législative d'une réduction du temps de travail - Notion de flexibilité impliquant celle de souplesse - Hostilité du Gouvernement à tout accord de modulation conclu au niveau de l'entreprise elle-même - Exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire du champ d'application du projet de loi - Se déclare favorable à l'adoption de la question préalable déposée par M. Marcel Lucotte.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - Explication de vote (p. 572) : vote de la confiance au Gouvernement par les non inscrits.

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)]** - (15 mai 1986) - Discussion générale (p. 662) : révocabilité des nominations laissées à la discrétion du Gouvernement - Condamnation par le Sénat du projet d'intégration - Existence d'autres procédures d'intégration - Nominations à caractère politique - Arrêt de travail des fonctionnaires du ministère des relations extérieures - Favorable à l'adoption des conclusions de la commission.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3313).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3313).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3313) : lutte contre le terrorisme dans les démocraties ; caractère spécifique de la répression ; inquiétude dans l'opinion publique - Concertation internationale et renforcement des législations internes - Favorable à ce projet de loi : efficacité et respect des libertés - Réaction face à la montée de la criminalité.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3313).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions [n° 479 (85-86)]** - (5 août 1986) - Discussion générale (p. 3694) : rapport La Genière : évolution inquiétante des comptes de la sécurité sociale, déficit croissant de la branche maladie et de la branche veillesse, tendance à la dégradation du rapport actifs-cotisants - Approbation du projet de loi - Nécessité de prendre des mesures d'accompagnement à long terme - Volonté de favoriser un passage progressif de l'activité à la retraite et le cumul d'un emploi et d'une retraite pour éviter les inconvénients d'une cessation brutale d'activité - Sensibilisation de l'opinion - Encouragement de l'épargne individuelle - Capitalisation du droit à la retraite des immigrés - Politique familiale - Délai de rachat des cotisations d'assurance vieillesse des Français de l'étranger (loi Armengaud du 10 juillet 1965).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5453) : établissement du rapport constant entre le montant des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et les indices de référence de la fonction publique - Souhaite que le rattrapage du rapport constant soit avancé au minimum au 1^{er} octobre prochain - Disparition progressive des ayants-droit - Souhaite le bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord - (p. 5454) : loi du 9 décembre 1974 reconnaissant l'égalité entre les combattants des conflits antérieurs et les personnels ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 - Problème du bénéfice de la campagne double des agents de la fonction publique ayant participé aux opérations militaires d'Afrique du Nord - Rend hommage à l'effort consenti par le Gouvernement en faveur des anciens combattants - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5508) : présence française à l'étranger égale à un million cinq cent mille français - Légère baisse du nombre d'expatriés - Faible présence des Français en Asie - Interrogation sur les absences de motivations des Français pour l'étranger - Nécessité d'une information disponible et diffusée en France et à l'étranger - Création en 1979 du centre d'accueil et d'information des Français à l'étranger - Balance commerciale déficitaire - Rôle des consulats quant à la représentation de nos intérêts commerciaux - Absence de fermeture de consulat prévue en 1987 - Modernisation et informatisation des consulats - Insuffisance des postes d'assistantes sociales dans les consulats - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

RUDLOFF (Marcel), sénateur du Bas-Rhin (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

Est nommé membre du Conseil national de la prévention et de la délinquance (*JO Lois et décrets* 3 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés (17 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 436 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 456 (85-86)] (16 juillet 1986) - **Ordre public.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 488 (85-86)] (31 juillet 1986) - **Ordre public.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 75 (86-87)] relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 102 (86-87)] (10 décembre 1986).

Proposition de loi, tendant à harmoniser avec le droit privé alsacien-mosellan certaines dispositions législatives de la loi

n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises [n° 112 (86-87)] (15 décembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du règlement du Sénat, chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat [n° 127 (86-87)] (18 décembre 1986) - Immunités parlementaires.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à la criminalité - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3304 à 3306).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines [n° 429 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à la criminalité - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3304 à 3306).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3304) : droit pénal et procédure pénale - Absence de mesures d'exception - Criminalité et petite délinquance - Châtiment des grands criminels - (p. 3305) : comparution immédiate - Association de malfaiteurs - Condamnation des auteurs de coups et blessures portés à des victimes spécialement protégées lorsque la mort est la conséquence de ces coups et blessures - Cas de comparution devant le tribunal correctionnel ; rapidité du jugement ; droits de la défense et du tribunal - Procédures de comparution et des flagrants délits - Peine de sûreté pour les auteurs de crimes atroces ou graves, condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité - Durée maximale de la peine de sûreté - Rôle des policiers, des magistrats et des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire - Refuse la prédétermination en matière de délinquance - (p. 3306) : défense de la démocratie.

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 438 (85-86)]** - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif à la criminalité - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3304 à 3306).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 424 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - **Art. 3 : Art. 700-7 du code de procédure pénale** (p. 3378) : intervient sur l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (suppression de la disposition permettant à la chambre criminelle de la cour de cassation de décider la poursuite de l'information par le Tribunal de grande instance de Paris après constatation de l'incompétence de son juge d'instruction) - **Art. 700-8** (p. 3381) : sur cet article, relatif à la prolongation de la garde à vue, se déclare opposé aux amendements de suppression n° 24 de M. Charles Lederman et n° 47 de M. André Méric ainsi qu'aux amendements de ce dernier n° 48 et n° 49 relatifs aux garanties devant entourer cette procédure - **Art. 700-9** (p. 3384) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article autorisant la perquisition sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle a lieu).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance [n° 436 (85-86)]** - Suite de la discussion - (25 juillet 1986) - Rapporteur - **Question préalable** (p. 3337) : s'oppose à la motion n° 10 de M. Charles Lederman, tendant à opposer la question préalable - **Art. 1** (p. 3338) : s'oppose aux amendements identiques n° 15 de M. Charles Lederman et n° 28 de M. André Méric (suppression de cet article rétablissant l'incrimination d'association de malfaiteurs) ainsi qu'à l'amendement n° 29 du même auteur (suppression de cette incrimination pour les délits de proxénétisme et de vol aggravé) - **Art. 5** (p. 3341) : s'oppose aux amendements n° 18

de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au champ d'application de la procédure de comparution immédiate) et n° 32 de M. André Méric (application de la procédure de la comparution immédiate par décision du tribunal) ; son amendement n° 41 : décision de comparution immédiate : responsabilité du procureur de la République ; adopté - (p. 3343) : affirme sa confiance dans les magistrats - **Après l'art. 5** (p. 3344) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (mise en possession du tribunal de tous les éléments permettant de prononcer une peine de substitution) - **Art. 5 bis** (p. 3345) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif au placement en détention provisoire au cours de la procédure de comparution immédiate) - **Art. 6** (p. 3346) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif à l'allongement du délai de comparution du prévenu devant le tribunal ; retiré - **Art. 6 bis** (p. 3347) : s'oppose aux amendements identiques n° 21 de M. Charles Lederman et n° 34 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la date de la nouvelle audience lorsque le prévenu ne consent pas à être jugé séance tenante) - Son amendement n° 4 : modification du délai et accord du prévenu ; adopté - **Art. 6 ter** (p. 3348) : son amendement n° 5 : renvoi du dossier par le tribunal à l'instruction : remise en liberté d'office à défaut de comparution immédiate devant le juge d'instruction ; adopté - **Avant l'art. 7** (p. 3349) : se déclare opposé aux amendements n° 11, n° 12 et n° 13 de M. Edgar Faure (« mort civile » ; réclusion criminelle à perpétuité et transportation pénale pour les auteurs de meurtres particulièrement odieux) - Qualification en matière criminelle - Droit de grâce - **Art. 7** (p. 3352) : s'oppose aux amendements identiques n° 23 de M. Charles Lederman et n° 35 de M. André Méric (suppression de cet article portant la période de sûreté à trente ans dans le cas de condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée pour certains crimes graves) - Création de la peine de sûreté en 1978 - Son amendement n° 6 : détermination des crimes susceptibles de donner lieu à l'application de cette mesure ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 3353, 3354) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. Albin Chalandon, ministre (maintien et redéfinition de la période de sûreté dans le cas d'une commutation ou remise de peine) - **Art. 8** (p. 3355) : s'oppose aux amendements identiques n° 24 de M. Charles Lederman et n° 36 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la réduction de la période de sûreté et en particulier à l'aménagement de la période de trente ans) - Son amendement n° 7 : prise en compte des gages de réadaptation du condamné ; adopté - **Art. 9** (p. 3356) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Charles Lederman et n° 37 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la convocation en justice du prévenu) - Son amendement n° 42 : information du conseil du prévenu ; retiré - **Art. 10** (p. 3359) : s'oppose aux amendements identiques n° 39 de M. André Méric et n° 26 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à l'application du régime de la semi-liberté) - Son amendement n° 8 : réduction des durées maximales et minimales du régime de la semi-liberté ; adopté - **Art. 11** (p. 3360) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime juridique de certains appareils de jeux) - Problème des maîtres lors de l'usage de certains manèges ou appareils à jeux lors des fêtes foraines - (p. 3361, 3362) : se déclare favorable à l'amendement n° 46 du Gouvernement (possibilité de refus de restitution d'objets placés sous main de justice par le tribunal correctionnel) - **Art. 12** : son amendement n° 9 : entrée en vigueur de la loi ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - (31 juillet 1986) - **Art. 2** (p. 3530) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 22 de M. Charles Lederman et n° 52 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article relatives à la délivrance de plein droit de la carte de résident, sauf si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public) - (p. 3533) : se déclare opposé à l'amendement n° 55 de M. André Méric (condition de délivrance de la carte de résident en cas de mariage avec un Français) - Communauté de vie des deux époux.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** - *Conclusions du rapport de la commission mixte*

paritaire [n° 488 (85-86)] - (7 août 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3791) : délai de comparution dans la procédure de comparution immédiate - Durée de la peine de sûreté - Accord sur les gages de réinsertion du condamné - Délai minimum pour la période de semi-liberté - Date d'application des diverses dispositions de ce texte.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (86-87)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4200, 4201) : nécessité de ce projet - Lois de 1896, 1968 et 1984 - Coordination des efforts gouvernementaux et de ceux du Sénat sur ce projet - Ouverture de l'accès aux universités - Autonomie universitaire.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5278) : justice, impératif absolu - Progression de près de dix pour cent du budget de la justice - Surpeuplement des prisons - Nécessité de magistrats en nombre suffisant pour une justice rapide et sûre - Nécessaire construction de nouveaux centres de détention et création de nouveaux postes de gardiens - Importance de l'exécution des jugements - (p. 5279) : problème de la délinquance infantile - Délinquance des enfants et des jeunes n'étant pas uniquement due à la drogue et à la toxicomanie - Réflexion nécessaire sur de nouvelles modalités d'exécution des peines.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 12 (p. 6378) : soutient l'amendement n° 3 de M. Daniel Hoeffel (application de la taxe additionnelle au droit de bail à certains locaux ayant fait l'objet de travaux d'agrandissement, de construction ou de reconstruction financés avec le concours de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du règlement chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat [n° 83 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6413) : demande d'autorisation de poursuites formulée par M. le Procureur général de la Cour d'appel de Paris contre M. Raymond Courrière, sénateur de l'Aude, en raison de faits diffamatoires - Notion d'inviolabilité parlementaire - Rappel des précédents en la matière et rejet de manière constante des demandes en autorisation de poursuites - Au nom du Sénat, n'autorise pas la levée de l'immunité parlementaire de M. Raymond Courrière.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6424, 6425) : condition pénitentiaire ; surpeuplement ; vétusté ; défaut de mise en oeuvre des peines de substitution ; manque d'établissements spécifiques pour détenus mineurs et détenus malades ; SIDA - Texte en projet : coexistence d'établissements pénitentiaires traditionnels et d'établissements partiellement gérés et administrés par des personnes privées - (p. 6426) : création de deux catégories d'établissements à statut différent selon les détenus accueillis - Distinction entre le service public de la justice et le service public pénitentiaire ; distinction, pour ce dernier, entre les missions d'intendance et l'exercice des prérogatives de l'Etat : greffe ; garde ; discipline ; contrainte - (p. 6427) : exercice de ces missions par des fonctionnaires de l'Etat - Contrôle de l'Etat sur l'exercice des autres missions ; agrément nécessaire des personnes non publiques - Avis favorable de la commission à ce projet de loi - **Question préalable** (p. 6437) : s'oppose à la motion n° 31 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Renvoi en commission** (p. 6441) : s'oppose à la motion n° 33, de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi.

RUET (Roland), sénateur de l'Ain (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu membre suppléant de ces assemblées (*JO* Lois et décrets 29 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 6 quater (p. 1585) : sur l'amendement n° 78 de M. Bernard Pellarin (exemption du paiement de la taxe pour les travailleurs frontaliers), son sous-amendement n° 127 : exemption du paiement de la taxe pour les travailleurs frontaliers exerçant une activité professionnelle à ou avec l'étranger ; devenu sans objet.

RUFIN (Michel), sénateur de la Meuse (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du Conseil supérieur de l'adoption (*JO* Lois et décrets 29 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5280) : volonté du Gouvernement de garantir la sécurité des personnes et des biens - Forte augmentation de la criminalité et de la délinquance depuis 1975 - Montée de l'insécurité et création d'une véritable psychose - Progression des crédits affectés à la justice - Création d'emplois - Poursuite de la mise en place des dispositions relatives aux contrôles et vérifications d'identité - Renforcement de la lutte contre le terrorisme - Lutte contre la toxicomanie - Réforme de la procédure pénale - Réforme du code de la nationalité - Appartenance à une communauté nationale impliquant des droits et des devoirs - Souhaite une alliance judiciaire de la prévention et de la répression - (p. 5281) : politique pénale en France de ces cinq dernières

années ayant rempli les prisons - Justice indispensable à la démocratie - Nombre de magistrats en France inférieur en 1986 par rapport à 1886 - Nécessité d'un véritable plan d'urgence - Souhaite un renforcement des effectifs en raison de l'engorgement des tribunaux - Problème du surpeuplement des prisons - Insuffisance des équipements - Promiscuité dangereuse - Difficulté d'empêcher la hausse de la population pénitentiaire - Recours aux peines de substitution

- Possible privatisation de la construction et de la gestion d'établissements pénitentiaires - Développement des expériences de placement de détenus en dehors des établissements pénitentiaires : chantiers extérieurs pour les jeunes - Expérience de l'association des jeunes en équipes de travail, JET - (p. 5282) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de budget.

S

SALVI (Pierre), sénateur du Val-d'Oise (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (6 août 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, portant réforme de la dotation globale de fonctionnement [n° 344 (85-86)] (24 avril 1986) - Finances locales.

Proposition de loi, visant à rétablir le scrutin majoritaire pour la désignation des bureaux des conseils généraux et des conseils régionaux [n° 361 (85-86)] (29 avril 1986) - Collectivités locales.

Reprise de la proposition de loi [n° 163 (84-85)] déposée le 17 décembre 1984, tendant à instituer une commission nationale de réforme de la fiscalité locale - Finances locales.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 438 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux contrôles et vérifications d'identité [n° 445 (85-86)] (9 juillet 1986) - Ordre public.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration territoriale, collectivités locales et décentralisation - Tribunaux administratifs - [(n° 72 (86-87) tome 1)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 409 (JO Débats 1^{er} septembre 1983) (p. 1173) - Ministère : Affaires sociales - *Projet de règlement sanitaire départemental type* - (Caduque : mars 1986) - Agriculture.

n° 440 (JO Débats 29 novembre 1983) (p. 3448) - Ministère : Urbanisme - *Relance de l'activité dans le secteur du bâtiment et mesures en faveur de l'emploi* - (Caduque : mars 1986) - Bâtiment et travaux publics.

Questions orales avec débat :

n° 150 (JO Débats 30 octobre 1985) (p. 2622) - Ministère : Intérieur - *Règlement des problèmes de personnel entre l'Etat et les départements* - (Caduque : mars 1986) - Finances locales.

INTERVENTIONS

- Conférence des présidents - (9 janvier 1986) (p. 7) : attitude de M. André Labarrère à l'égard du Sénat - Difficultés pour

la commission des affaires sociales de respecter le calendrier fixé par la conférence des présidents - Retrait du rapporteur socialiste sur le projet de loi relatif à la flexibilité de l'emploi.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 539) : mission d'information sénatoriale chargée d'étudier la mise en oeuvre de la décentralisation - (p. 540) : insuffisante progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Inefficacité de la dotation globale d'équipement, DGE, chargée de remplacer les subventions spécifiques et chute de l'investissement des collectivités locales - Fonds de compensation de la TVA ; retard du remboursement - Taux d'intérêt et dette communale et départementale - Blocage des tarifs des services publics locaux - Insuffisance de la compensation financière des transferts de compétences - Situation financière de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 541) : demande la révision des conditions de répartition de la DGF et la suppression des restrictions apportées en 1985 au remboursement de la TVA - Libération des prix des services publics locaux - Fiscalité locale : rappelle sa proposition de loi tendant à la constitution d'une commission d'étude sur la réforme de la fiscalité locale - Equilibre des pouvoirs décentralisés : fonction publique territoriale ; personnel d'encadrement des départements et régions - (p. 542) : directions départementales de l'équipement - Demande la réforme des finances locales et la prise en compte des préoccupations des communes, départements et régions.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales** [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1259) : considérations politiciennes à l'origine de l'instauration du scrutin proportionnel départemental par l'ancienne majorité parlementaire : but de minorité de blocage après la défaite électorale de la gauche jusqu'à la fin du septennat du Président de la République - (p. 1260) : garanties entourant le retour au scrutin majoritaire : commission de magistrats, réexamen de l'évolution démographique - Vote par le groupe de l'Union centriste de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat** [n° 424 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif aux contrôles d'identité - Discussion générale (commune avec les projets n° 429, n° 436 et n° 438) (p. 3306, 3307).

- **Projet de loi relatif à l'application des peines** [n° 429 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif aux contrôles d'identité - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 436 et n° 438) (p. 3306, 3307).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur du projet de loi relatif aux contrôles d'identité - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 438) (p. 3306, 3307).

- **Projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité** [n° 438 (85-86)] - (24 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 424, n° 429 et n° 436) (p. 3306) : contrôles d'identité ; action du gouvernement précédent - Décision du Conseil constitutionnel des 19 et 20 janvier 1981 - Pouvoirs de police administrative en matière de contrôle d'identité ; arrêt Friedel du 5 janvier 1973 - Référence à la loi « Sécurité et liberté » du 2 février 1981 et à la loi actuellement en vigueur du 10 juin 1983 - Arrêt Kandé du 4 octobre 1984 : refus des contrôles d'identité préventifs sans menace immédiate dans des lieux déterminés - Circulaire du 17 mars 1986 et contrôles d'identité en cas de menaces et alertes à la bombe - Manifestations ou réunions publiques - (p. 3307) : critères d'autorisation des contrôles d'identité et moyens d'établissement de l'identité d'une personne - Acceptation du contrôle par toute personne sur le territoire national - Garanties du mineur - Autorisation du Procureur de la République ou du juge d'instruction en cas de prise d'empreintes digitales ou de photographies ; sanction en cas de refus - Pouvoirs de la police et contrôle de l'autorité judi-

ciaire ; cas de maintien de la distinction police administrative - police judiciaire.

Suite de la discussion - (29 juillet 1986) - Rapporteur - **Question préalable** (p. 3447) : voir intervention de M. Daniel Hoeffel.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Après l'art. 8 (p. 3633) : son amendement n° 30, soutenu par M. Paul Séramy : élection des bureaux de conseil général et de conseil régional ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Intérieur - (3 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (décentralisation) (p. 5622) : problème de l'explosion des cotisations à la caisse nationale des collectivités locales - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de la dotation spéciale instituteurs - Dotation globale d'équipement, DGE, et insatisfaction de ses bénéficiaires - Allègement de la taxe professionnelle et création d'un fonds national de compensation - Accroissement du rôle du ministère de l'intérieur comme gestionnaire des dotations globalisées - Création par le gouvernement précédent d'un système de surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse et mise en difficulté de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Réforme du statut de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - (p. 5623) : étude des conséquences du système instauré par la loi du 20 décembre 1985 et ses incidences pour les communes - Insuffisance des moyens des tribunaux administratifs et suppression de six emplois en 1987 - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Après l'art. 73 (p. 5652) : son amendement n° II-18 : présentation chaque année par le Gouvernement d'un état récapitulatif comparé de l'effort budgétaire et financier consacré par l'Etat aux collectivités territoriales de métropole ; adopté.

SANTINI (André), secrétaire d'Etat aux rapatriés (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : *Projet de loi* relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] (4 juillet 1986) - Rapatriés.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Boyer** : utilisation des fonds alloués à l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés, ONASEC (26 juin 1986) (p. 1984).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - II - Services financiers - (20 novembre 1986) (p. 4954) : actions du Gouvernement en faveur des rapatriés : apurer la dette de la Nation envers la France d'outre-mer ; solidarité nationale à l'égard de la communauté rapatriée - (p. 4955) : action globale et concrète en faveur des anciens harkis et de leurs familles - Suppression des crédits des commissions de remise et d'aménagement des prêts, mises en place en 1982 - Ajustement des titres d'indemnisation - Mesures d'ordre

social et économique visant à accélérer l'insertion des Français musulmans rapatriés - Suppression des relais administratifs, tel l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle, ONASEC - Action visant à améliorer le niveau scolaire, la formation, l'emploi et les conditions de vie des rapatriés - Réhabilitation des cités de transit - Reclassement des employés de l'ONASEC - Importance des crédits liés aux prestations d'accueil et de reclassement et aux prestations sociales - Démarrage, en 1987, des travaux d'édification du mémorial dédié à l'oeuvre de la France d'outre-mer ; mise en place d'un comité du mémorial - Etat d'avancement des négociations avec les différents pays d'Afrique du Nord - (p. 4956) : crédits dégagés pour la réinstallation, les retraites complémentaires et l'amnistie des rapatriés - Examen prochain au Parlement d'un projet de loi relatif à la réparation des préjudices subis par les fonctionnaires, militaires ou magistrats - Crédits d'indemnisation - Demande au Sénat d'adopter le budget des charges communes - (p. 4961, 4962) : répond à de nombreuses questions soulevées par M. Gérard Delfau : indemnisation et aménagement des dettes des rapatriés, remboursement des échéances de prêts, mise en place d'un nouveau système de prêt de consolidation.

- **Question au Gouvernement, de M. François Delga** : attribution d'actions de sociétés privatisées, pour indemnisation, aux rapatriés d'Algérie (11 décembre 1986) (p. 6037)

SCHIELE (Pierre), sénateur du Haut-Rhin (UC) - Questeur du Sénat.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu questeur du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux (JO Lois et décrets 29 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, relative à la fonction publique territoriale modifiant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et abrogeant les lois n° 84-53 du 26 janvier 1984 et 84-594 du 12 juillet 1984 modifiées [n° 421 (85-86)] (26 juin 1986) - Fonctionnaires et agents publics.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 1 (JO Débats 3 avril 1986) (p. 489) - Ministère : Collectivités locales - *Suspension de la procédure d'élection des membres des conseils d'administration des centres de formation de la fonction publique territoriale* - Fonction publique territoriale.

n° 34 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 655) - Ministère : Premier ministre - *Problèmes de la francophonie* - Français (langue).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement** : publication du bilan de la législature antérieure (24 avril 1986) (p. 587).

- Question au Gouvernement : choix du Gouvernement face à l'IDS (29 mai 1986) (p. 980).

- Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux [n° 476 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - Après l'art. 67 (p. 4450) : son amendement n° 370, soutenu à titre personnel par M. Alphonse Arzel : modification de la législation des HLM pour faciliter la création d'annexes, dépendances ou jardins ; adopté.

- Question au Gouvernement : pollution du Rhin (13 novembre 1986) (p. 4585, 4586).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Après l'art. 62 (p. 5834) : problème des stations d'épuration pour un certain nombre d'industries particulièrement polluantes et de faible rentabilité - Taxe professionnelle, impôt de répartition - Existence de discriminations entre les industries - Pénalisation des industries qui auront établi leurs stations d'épuration à leurs propres frais - Avant l'art. 63 (p. 5835) : se déclare favorable à l'amendement n° II-78 de M. Henri Goetschy (possibilité pour les communes de moins de deux mille habitants de renoncer au bénéfice de subventions versées au titre de la seconde part pour bénéficier des attributions de la première part).

SCHMAUS (Guy), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 7 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 575) - Ministère : Jeunesse et sports - Développement de la pratique du sport - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 609) - Sports.

n° 8 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 576) - Ministère : Jeunesse et sports - Etat d'avancement de la candidature de Paris aux jeux olympiques de 1992 - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 611) - Sports.

n° 62 (JO Débats 21 mai 1986) (p. 730) - Ministère : Industrie - Intentions du Gouvernement concernant l'imprimerie Paul Dupont à Clichy (Hauts-de-Seine) - (Réponse : JO Débats 7 juin 1986) (p. 1417) - Imprimerie.

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail

[n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 81) : convergences entre le Gouvernement, le patronat et la droite - Situation de l'emploi en région Ile-de-France - Automobiles et licenciements au sein du groupe PSA - Evolution de l'action Peugeot - Importation d'automobiles - Modalités de gestion du personnel - Coûts salariaux par rapport aux dépenses de production - Avenir de Citroën - Modalités de fabrication du moteur Fire 1000 - (p. 82) : régression industrielle et baisse des salaires - Action de M. Guy Besse, PDG de la régie Renault - Diminution des effectifs et destruction des acquis sociaux - Horaires et conditions de travail - Capacité des usines - Exportation - Position de la CGT au sein de la régie Renault - Activités tertiaires - Euro-Disneyland de Marne-la-Vallée - Droit du travail - Technologies nouvelles - Droits des travailleurs.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), son sous-amendement n° 412 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; irrecevable aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 132) : son amendement n° 86 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques de la région Ile-de-France - (p. 153) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Art. 1 (p. 190) : situation économique du département des Hauts-de-Seine - (p. 191) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé au texte de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Rappel au règlement (p. 259) : article 29 bis du Règlement du Sénat relatif à l'organisation des débats - Attitude discriminatoire de M. Michel Delebarre, ministre du travail, à l'égard du groupe communiste - Opposition des grandes organisations syndicales au projet en examen - Art. 1 (suite) (p. 263) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi particulièrement difficile dans le département de l'Ille-et-Vilaine - Travaux d'utilité collective, TUC - Conditions de travail à la SIBF de Redon.

- Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 942) : son amendement n° 422, soutenu par M. Pierre Gamboa : dispositions du code du travail relatives à toute embauche de jeunes de 16 à 25 ans par des associations sans but lucratif : contrat de travail obligatoire ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Annexe à l'art. 4 (p. 1093) : soutient l'amendement n° 65 de M. Jean-Luc Bécart (exclusion de l'Agence Havas de la liste des entreprises à privatiser) - (p. 1099) : soutient l'amendement n° 70 de Mme Monique Midy (exclusion de Pechiney de la liste des entreprises à privatiser).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 5 (p. 1537) : son amendement n° 50, soutenu par M. René Martin : suppression de cet article instituant un prélèvement sur les gains du loto ; non retenu dans le vote unique - Art. 6 ter (p. 1552, 1553) : son amendement n° 55 : suppression de cet article relatif à l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2103) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1064, soutenu par M. James Marson ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 7 (p. 2246) : sur l'amendement n° 123 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur

(statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), son sous-amendement n° 1091, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2494) : son amendement n° 1304, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : pouvoir d'octroyer les autorisations de l'usage des fréquences : substitution du Conseil national de la communication audiovisuelle à la CNCL ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2545) : son amendement n° 1328, soutenu par Mme Monique Midy : prise en compte dans l'ordre : du pluralisme de l'expression française, du financement et de l'expérience acquise dans la définition des critères, avant l'appréciation de la commission, pour accorder les autorisations ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2611) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, son amendement n° 1353, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2697) : sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, son amendement n° 1393, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (p. 2703) - **Art. 45 (p. 2750 et 2755) :** soutient l'amendement n° 1416 de M. Charles Lederman (limitation du cumul des autorisations) - Son amendement n° 1420 : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2776) : son amendement n° 1433, soutenu par Mme Monique Midy : saisine du procureur de la République ; non retenu dans le vote unique (p. 2780).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 73 (p. 3000) : son amendement n° 1555, soutenu M. Serge Boucheny, sur la sanction de l'inobservation des dispositions de l'article 39 du projet de loi relatives aux opérations de prête-nom ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - Art. 88 (p. 3049) : sur les dispositions applicables à la Nouvelle-Calédonie, son amendement de coordination n° 1595, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 101 (p. 3069) :** son amendement n° 1631, soutenu par M. James Marson : régime des sociétés locales d'exploitation du câble, SLEC, titulaires d'une autorisation d'exploitation d'un service de radiotélévision ; non retenu dans le vote unique - **Art. 29 (p. 3079) :** sur la modification des fréquences attribuées aux sociétés nationales de programme, son amendement n° 1277, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3124) : son amendement n° 1442, soutenu par M. James Marson : conditions de commercialisation des oeuvres par une société ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 54 (p. 3205) : sur sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, son amendement n° 1490, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Art. 8 (p. 3630) :** son amendement de suppression n° 40, soutenu par M. Camille Vallin : possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissaires ; rejeté.

SCHUMANN (Maurice), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu président.

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 366 (JO Débats 28 avril 1983) (p. 508) - Ministère : Industrie - *Accord CEE-Japon sur l'électronique* - (Caduque : mars 1986) - Electronique.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : renouvellement de l'accord multifibres - (24 juin 1986) (p. 1891) :** mandat de négociation accordé par le précédent Gouvernement à la commission des Communautés européennes - Priorité accordée par l'actuel Gouvernement à la lutte contre le chômage - (p. 1892) : conditions d'adoption définitive par la CEE du prochain accord multifibres - Application scrupuleuse des clauses de sauvegarde - Problème de la réciprocité d'ouverture des marchés - Avenir de l'industrie du textile et de l'habillement - Succès du plan textile.

- **Hommage à la mémoire du Président Robert Schuman - (25 juin 1986) (p. 1918) :** s'associe à l'hommage rendu par M. le Président de la République à la mémoire du Président Robert Schuman - Europe.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - Discussion générale (p. 3970) :** critiques à l'égard du Conseil constitutionnel - Préambule de la Constitution et Déclaration des droits de l'homme de 1789 - Rôle du Conseil constitutionnel distinct de celui du législateur.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Exception d'irrecevabilité (p. 4011) :** s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Compatibilité de la sélection avec le principe d'égalité d'accès à l'enseignement - **Question préalable (p. 4013) :** s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Concertation dans la préparation du projet de loi.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Titre III (p. 4133) : organisation des travaux du Sénat - **Après l'art. 20 (p. 4134) :** soutient l'amendement n° 27 de la commission (limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 30 (p. 4185) : situation des étudiants des pays francophones - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 4201) :** hommage au travail du rapporteur et du ministre - Diversité de la communauté universitaire.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion [n° 301 (85-86)] - (14 novembre 1986) - Président et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles - Discussion générale (p. 4653) :** hommage à M. Adolphe Chauvin - Ratification de la convention de Rome subordonnée à l'adoption par le pays en cause d'une législation relative à la protection des droits voisins des droits

d'auteurs - Interrogation sur la nécessité d'une ratification - Avis réservé de la société de perception et de distribution des droits des artistes musiciens, interprètes et exécutants et avis favorable de la société pour l'administration des droits des musiciens et des artistes interprètes - Nécessité de faire des réserves - Mise à l'étude d'une nouvelle convention relative aux droits voisins - (p. 4655) : intervention à titre personnel - Article 32 de la loi du 3 juillet 1985 : exonération de la TVA de la rémunération pour copie privée et directive du ministère des finances en avril 1986 soumettant cette redevance à un taux de TVA de 33,33 %.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4732) : demande une modification du mécanisme d'allègement de la taxe professionnelle afin d'atténuer la pénalisation des entreprises qui investissent.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5109) : en sa qualité de président du Haut Comité pour la défense civile, interroge le ministre sur la coordination envisageable entre la politique de l'environnement et la défense civile - Dispersion des compétences plus grave et préjudiciable que l'insuffisance de crédits.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -1) Recherche - (24 novembre 1986) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5183) : interrogation sur les contrats de Plan conclus entre l'Etat et la région et sur le chapitre relatif à la recherche qu'il comporte - Caractère artificiel de la frontière entre la recherche civile et la recherche militaire - Exemple de l'IDS aux Etats-Unis et du projet Euréka en France - (p. 5184) : constate que depuis le début de la Vème République tous les gouvernements considéraient la recherche comme une priorité nationale - **Après l'art. 71 bis** (p. 5186, 5187) : adoption par la commission des affaires culturelles à l'unanimité de l'amendement n° II-13 de M. Pierre Laffitte, rapporteur pour avis (détaxation fiscale pour création de société innovante) - Amendement ayant pour objet la valorisation de la recherche - Article 60 de la loi de finances et amendement de M. Pierre Laffitte complémentaires.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) **Après l'art. 73** (p. 5516) : son amendement n° II-23 : identification des crédits relatifs à la francophonie dans l'état récapitulatif des crédits concourant à l'action culturelle de la France à l'étranger présenté chaque année en annexe à la loi de finances ; adopté.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) (p. 5536) : dément les propos tenus par Mme Hélène Luc relatifs au refus de la commission des affaires culturelles de recevoir les organisations d'étudiants, lors de l'examen au Sénat du projet de loi Devaquet.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5593) : majorité de la commission des affaires culturelles favorable à l'adoption des crédits - (p. 5594) : temps libre, conséquence de « l'état de grâce » de 1981 - Nécessité de déterminer quelles associations peuvent relayer l'action de l'Etat - Mesures fiscales en faveur des associations - Suppression des mis à disposition compensée par l'octroi de subventions et de détachements - Nécessité d'une distinction entre les postes consacrés à l'animation et les postes consacrés à la gestion.

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) - **Après l'art. 63 ter** (p. 5692) : son amendement n° II-86 : taux d'assujettissement à la TVA de la rémunération pour copie privée ; retiré - Non conformité à la directive des communautés économiques européennes du vote par le Parlement de la loi du 3 juillet 1985 exonérant de la TVA la rémunération pour copie privée - Souci de relever la rémunération des auteurs, des artistes et des producteurs - (p. 5693) : soutient l'amendement n° II-87 de M. Pierre-Christian Taittinger

(taux et conditions d'application de la TVA à la taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma).

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - **Art. 61** (p. 5829) : problème de la rémunération des auteurs et compositeurs et du dépôt de deux amendements en leur faveur retirés à la demande du Gouvernement.

Deuxième délibération - (6 décembre 1986) - **Art. 71 ter** (p. 5854) : demande le retrait de l'amendement n° B-16 de M. Alain Juppé, ministre (suppression de cet article relatif à la création d'un avantage fiscal supplémentaire pour les investissements dans les sociétés de recherche) - **Art. 75** (p. 5855) : demande le retrait de l'amendement n° B-17 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à l'identification des crédits affectés à la francophonie dans le document présenté chaque année en annexe de la loi de finances sur l'action culturelle extérieure).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)] - (17 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6260) : taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma - Application de la TVA à la redevance pour copies privées - Critique vivement les amendements gouvernementaux visant à réduire certains crédits, pour dégager notamment les fonds nécessaires à la célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - (p. 6261) : respect des droits du Parlement

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - **Après l'art. 13** (p. 6386) : rappelle les efforts du Gouvernement en faveur de l'innovation et de la recherche - Adoption de l'amendement n° 27 de M. Pierre Laffitte (création d'un régime de déduction fiscale en faveur des particuliers participant directement à la création d'entreprises innovantes) et absence de sacrifice financier pour le Trésor public.

SCHWINT (Robert), sénateur du Doubs (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

Est nommé membre de la commission des finances (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - II - Routes et sécurité routière** - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 18)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finance pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - IV - Transports - 3 - Transports terrestres - Voies navigables** - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 22)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - Suite de la discussion - (4 février 1986) -

Rappel au règlement (p. 242) : article 32, alinéas 2, 3 et 4, du Règlement du Sénat : durée et périodicité des séances publiques.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 3 (p. 4807 à 4809) : sur l'allègement de la taxe professionnelle, soutient les amendements n° I-64 à n° I-70 de M. André Méric.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 4988) : augmentation des crédits en faveur du développement et de l'entretien des infrastructures routières - Volonté de soutenir l'activité des travaux publics - Construction de cinq cents kilomètres d'autoroute durant la loi de Plan pour 1984-1988 - Poursuite de la politique d'harmonisation tarifaire des péages - Ancienneté du réseau routier s'accommodant mal du passage des véhicules lourds et du gel - (p. 4989) : augmentation des crédits concernant la sécurité et la circulation routière - Réforme de la formation des conducteurs de motos - Expérience de conduite accompagnée pour les jeunes de seize ans - Renforcement du contrôle technique des véhicules - Diminution du taux d'accidents - Progression du nombre de tués au cours du premier semestre 1986 - Possibilité d'une mise en service du « permis à points » - Importance du coût social des accidents de la route - Grandes migrations saisonnières responsables des plus graves difficultés - Développement de l'information routière - Recommande la lecture du rapport « coût des transports par route pour la collectivité » de M. l'ingénieur général Paul Josse - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits des routes et de la sécurité routière pour 1987.

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) - Rapporteur spécial (voies navigables) (p. 5001) : problème de la batellerie - Priorité aux travaux d'entretien et de restauration du réseau existant - Respect des contrats de plan Etat-régions - Absence d'engagement précis sur l'avenir de la liaison Rhin-Rhône - Baisse du tonnage transporté - Rôle de la chambre nationale de la batellerie artisanale instituée par l'article 40 de la loi d'orientation du 30 décembre 1982 - Situation difficile du transport fluvial en raison de la baisse des trafics traditionnels - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits des voies navigables pour 1987.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5447) : insuffisante croissance de ce budget - Diminution du nombre de bénéficiaires - Suppression d'emplois au secrétariat d'Etat et à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ONAC - Rattrapage du rapport constant fin 1987 - (p. 5448) : attribution du titre d'ancien combattant aux anciens d'Afrique du Nord - Problème de la mention « guerre » sur leur titre de pension - Congrès de Saint-Flour le 19 octobre dernier - Signale les décès dus à des affections contractées en Afrique du Nord - Inquiétude quant à l'avenir des offices - Rôle de l'ONAC - Interrogation sur les suites données aux propositions de la mission Belin-Gisserot - Problème des veuves d'anciens combattants - Souhaite un retour à la proportionnalité des pensions - (p. 5457) : absence de réponse sur la possibilité d'admettre les veuves d'anciens combattants parmi les ressortissants de l'ONAC - Rapport Belin-Gisserot et répartition des tâches entre l'ONAC et le secrétariat d'Etat - Art. 66 (p. 5458) : ses amendements n° II-39 : rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} décembre 1986 ; et n° II-40 : rattrapage du rapport constant à compter du 1^{er} juillet 1987 ; irrecevables aux termes de l'article 40 de la Constitution - Absence de prise en compte de revendications du monde combattant ; question de la campagne double - Situation des veuves des ascendants et des orphelins - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

SEGUIN (Philippe), ministre des affaires sociales et de l'emploi (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat : Projet de loi donnant force de loi à la partie législative du code de la sécurité sociale [n° 459 (85-86)] (17 juillet 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social** [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 746) : importance de ce texte - **Partie sociale** concentrée dans les articles 2 et 3 - **Hommage au travail du Sénat** dans le processus d'élaboration de la loi - **Priorité à l'emploi** - Réduction du chiffrage du chômage en raison des contrats de travail d'utilité collective, TUC - **Nécessité d'incitations spécifiques et d'un allègement des contraintes pesant sur les entreprises** - Extension de la participation - **Importance du chômage des jeunes** - Attribution d'exonération de charges sociales pour toutes les embauches de jeunes après un TUC - (p. 747) : mesure d'amélioration de la formation - **Priorité aux formations en alternance** - Réforme indispensable de l'Agence nationale pour l'emploi, ANPE - **Respect de la convention n° 88 de l'Organisation internationale du travail** - **Nécessité de donner aux entreprises plus de liberté d'action en ce qui concerne le travail à durée déterminée, le travail temporaire et le travail à temps partiel** - Contrat à durée indéterminée demeurant la pierre de touche de tout l'édifice de protection conventionnelle des salariés - (p. 748) : élargissement des possibilités de recours au travail à temps partiel - Création d'un contrat à durée indéterminée intermittent - **Adaptation des horaires de travail aux nécessités de l'entreprise sans remise en cause de la protection des salariés en matière de durée du travail** - Nécessaire réexamen de la loi du 28 février 1986 dite loi Delebarre votée sans adhésion réelle des partenaires sociaux - **Proposition de loi sur l'aménagement du temps de travail** déposée par MM. Jean-Pierre Fourcade et Louis Boyer devant servir de référence au travail du Gouvernement - **Suppression du lien obligatoire entre la modulation des horaires de travail et la réduction de la durée légale du travail** - Réduction de la durée légale du travail ne devant pas être imposée a priori - **Importance des accords d'entreprise** - Exonération d'impôt d'Etat ou de cotisation sociale dans les zones où la situation de l'emploi est grave - Exemple de création d'entreprises en Grande-Bretagne - **Extension du domaine de la participation** - Participation prenant appui sur l'ordonnance du 7 janvier 1959 instaurant un régime facultatif à l'intéressement des salariés et sur les deux ordonnances du 17 août 1967 instituant un régime obligatoire de participation des salariés pour toutes les entreprises de plus de cent salariés - (p. 749) : actionnariat par distribution d'actions - Dispositifs d'épargne-entreprise - **Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, amélioration du fonctionnement de l'ANPE** - Allègement des contraintes sur les contrats à durée déterminée - **Aménagement du temps de travail et soutien spécifique aux zones en difficulté** constituant autant de mesures en faveur de la création d'emplois - **Projet équilibrant l'intervention de l'Etat et la libération des entreprises.**

Suite de la discussion - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 810, 811) : emploi - **Aménagement du temps de travail et utilisation optimale de l'appareil productif** - Limitation des effets néfastes du plan d'emploi des jeunes sur l'emploi des travailleurs plus âgés - **Participation** - Autorisation administrative de licenciement ; rappel du vote défavorable à son institution des socialistes en 1974 - (p. 812) : emploi des jeunes - Exemple des contrats jeunes-entreprises mis en place en Franche-Comté ; emploi dans les départements d'outre-mer - **Formation** - (p. 813) : rôle du Sénat - **Exception d'irrecevabilité** (p. 822) : s'oppose à la motion n° 2 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

Surcharge de l'ordre du jour du Parlement - Exemple des ordonnances prises en matière sociale par le Gouvernement de M. Pierre Mauroy en 1982 - Négociation au sein de l'entreprise sur l'aménagement du temps de travail - Justification du traitement particulier du chômage des jeunes.

- Message de sympathie à l'adresse des otages français du Liban - (22 mai 1986) (p. 823).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (27 mai 1986) - Motion de renvoi en commission (p. 883) : s'oppose à la motion n° 442 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission du projet de loi - **Demande de priorité des articles 2 et 3** (p. 884).

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Demande de vote unique** (p. 909) : prolongation des débats, objectif de l'opposition - Application de l'article 44, dernier alinéa de la Constitution et de l'article 42, alinéa 7 du Règlement du Sénat - Au nom du Gouvernement, demande au Sénat de se prononcer par un seul vote sur l'article 2 du projet de loi dans le texte transmis par l'Assemblée nationale et à l'exclusion de tout amendement - **Art. 2 (suite)** (p. 914) : s'oppose à l'amendement n° 206 de M. André Méric (mise en oeuvre d'exonération de charges sociales après négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 916) : s'oppose à l'amendement n° 208 de M. André Méric (utilisation par le Gouvernement des dispositifs de formations professionnelles en alternance, existants et définis par les dispositions actuellement en vigueur du titre huitième du Livre IX du code du travail) - Gouvernement n'entendant pas s'interdire de créer de nouvelles formules en faveur des jeunes - S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre Gamboa (mesures en faveur de l'embauche des jeunes utilisant les dispositifs existants, à l'exception des travaux d'utilité collective, TUC) - (p. 929) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Jean-Luc Bécart (suspension de toute aide publique et toute exonération sociale ou fiscale pour les entreprises qui ne se seront pas acquittées de la totalité de leurs obligations en matière de cotisations sociales au 1^{er} janvier 1987) - **Demande de vote unique** (p. 935) : article 44, dernier alinéa de la Constitution et article 42, alinéa 7 du Règlement du Sénat - Demande au Sénat de se prononcer par un vote unique sur l'article 3, à l'exclusion de tout amendement.

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - **Art. 2 (suite)** (p. 971) : s'oppose à l'amendement n° 236 de M. André Méric (éligibilité des salariés occupant un emploi à temps partiel) - (p. 972) : s'oppose à l'amendement n° 437 de Mme Hélène Luc (limitation à 5 % de l'effectif total de l'entreprise des contrats de travail à durée déterminée, temporaire ou à temps partiel) - (p. 974, 975, 976) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 243 (rupture du contrat à durée déterminée), n° 244 (impossibilité, à l'expiration du contrat conclu pour une durée déterminée, de recourir à un nouveau contrat à durée déterminée ou à un contrat de travail temporaire, avant l'expiration d'une période légale) et n° 246 (limitation des cas de recours au travail temporaire).

Suite de la discussion - (30 mai 1986) - **Art. 3** (p. 1042) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. André Méric (participation des salariés à l'entreprise et prise en compte des résultats des négociations avec les partenaires sociaux) - (p. 1049) : s'oppose à l'amendement n° 196 de M. André Méric (absence de prise en compte du sexe des employés dans la définition des conditions d'accès à la participation) - (p. 1050, 1051) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 197 (droits des travailleurs étrangers en France en matière de participation), n° 198 (inclusion des sommes dues au titre de la participation dans les indemnités de licenciement), n° 199 (paiement des sommes dues aux salariés au titre de la participation, de préférence à celles dues aux fournisseurs) et n° 200 (choix volontaire du salarié de souscrire à la participation) - (p. 1054) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 61 (présence avec voix délibérative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes) et n° 62 (participation avec voix délibérative des représentants des salariés actionnaires et des représentants du comité

d'entreprise), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 201, 202, n° 203 relatifs à la présence avec voix consultative des représentants du personnel salarié au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes, n° 205 (statut des représentants de salariés) et n° 204 (mesures d'incitation économique et fiscale afin de favoriser le développement de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration ou de surveillance) - (p. 1055) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Jean-Luc Bécart (extension de la loi de démocratisation du secteur public aux entreprises de second rang et diminution des seuils d'application de la loi en matière de salariés) .

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1752) : nombreuses pertes d'emplois depuis 1981 malgré l'autorisation administrative - Augmentation du nombre de licenciements économiques - Hommage au rapport de M. Louis Souvet - Effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement sur les emplois - Protection illusoire des salariés - Obstacle psychologique empêchant l'embauche - (p. 1753) : allongement des délais des licenciements économiques - Augmentation des coûts de licenciement et accroissement du nombre de dépôts de bilans - Application obligatoire du plan social lorsque le nombre de salariés licenciés est égal à dix dans une période de trente jours - Frein à la modernisation des entreprises - Contrôle des licenciements économiques de la compétence de la juridiction administrative - Loi du 3 janvier 1975 instituant l'autorisation administrative de licenciement - Accord national interprofessionnel du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi - Création de l'allocation supplémentaire d'attente le 14 octobre 1974 - Création du nouveau régime d'assurance chômage par la convention du 24 février 1984 - Suppression de l'allocation spéciale - (p. 1754) : adoption d'un régime d'autorisation préalable par la France, seul des grands pays industriels - Protocole du 16 décembre 1984 sur l'adaptation des conditions d'emploi et nécessité d'adapter la législation à l'évolution des réalités économiques - Suppression du régime de l'autorisation administrative envisagée par M. Delebarre - Texte gouvernemental tendant à supprimer les effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement sans remise en cause des garanties des salariés - Respect de la directive du conseil des Communautés économiques européennes du 17 février 1975 - Licenciement de moins de dix salariés et entretien préalable avec l'employeur - Obligation de faire figurer le motif dans la lettre de licenciement - Suppression de la procédure actuelle d'autorisation à compter du 1^{er} janvier 1987 - (p. 1755) : dépôt d'un second projet de loi à la session d'automne - Evolution du droit social en matière de licenciement dans le sens d'un abandon des mesures dirigistes au profit de règles conventionnelles - Partenaires sociaux devant définir les procédures de protection des salariés en cas de licenciement pour cause économique - Recours à un conseiller extérieur ou à une instance d'arbitrage - Contrôle judiciaire a posteriori des licenciements devant faire l'objet d'un examen d'ensemble - Lutte contre l'inflation, lutte contre le chômage et maintien d'un haut niveau de protection sociale, objectifs de la politique économique et sociale du Gouvernement - Importance de l'emploi dans l'entreprise, centre d'une communauté d'intérêts - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1765) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement rendant aux tribunaux judiciaires la plénitude de leurs compétences - Substitution des prud'hommes au juge administratif dans les mêmes délais - Absence de droit de véto en République fédérale d'Allemagne pour les licenciements collectifs - (p. 1776) : code du travail relevant davantage de l'accord des partenaires sociaux - Accord de 1969 et avenant de 1974 maintenus après le vote de ce projet - Modification du contrôle du motif économique - Texte du projet de loi de 1975 peu protecteur pour les travailleurs des entreprises de moins de dix salariés - Problème de l'accès au fonds national de l'emploi pour les salariés licenciés des petites entreprises.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1798) : nécessaire adaptation de la législation reconnue par tous - Application du régime d'autorisation préalable de

licenciement dans un seul grand pays industrialisé, la France - Nécessité d'une négociation collective - Recherche d'un environnement favorable à l'embauche - Risque d'encombrement des conseils de prud'hommes - Restitution d'une plus grande responsabilité au chef d'entreprise - Dangers de procédures de licenciement trop longues - Opposition du groupe socialiste et abstention du groupe communiste sur la loi de 1975 - Gouvernement favorable à certains amendements de la commission - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et absence de création d'emplois - Recherche d'une économie de liberté et de responsabilité - Plan pour l'emploi des jeunes - (p. 1800) : importance du taux de chômage des jeunes - Lien entre l'indemnisation du chômage après licenciement économique et le contrôle administratif - Rappelle les nombreuses pertes d'emplois des cinq dernières années - Souhaite que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne soit pas un motif de guerre idéologique - Inutilité du contrôle de la réalité du motif économique - Nécessité de rendre aux entreprises une plus grande responsabilité et de maintenir aux salariés un haut niveau de protection en cas de licenciement économique - Art. 1 (p. 1813, 1814) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 245 de Mme Hélène Luc et n° 264 de M. André Méric (suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - Problème des licenciements de moins de dix salariés - Aide nécessaire aux entreprises les moins dynamiques - Augmentation prévue du nombre des demandeurs d'emploi - Plan d'emploi pour les jeunes - Augmentation progressive des TUC et diminution du nombre d'emplois - (p. 1815) : nécessaire équilibre entre la protection des salariés et l'efficacité économique - (p. 1816) : accepte l'amendement n° 3 de M. Louis Souvet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article : suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - Art. 2 (p. 1819) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 250 de M. Jacques Eberhard et n° 270 de M. André Méric (responsabilité de l'employeur) - S'oppose à l'amendement n° 251 de M. Marcel Gargar (rôle de l'inspecteur du travail en matière de licenciement) et aux amendements n° 271 à n° 274 de M. André Méric relatifs à l'exercice de la responsabilité de l'employeur en matière de licenciement - Après l'art. 2 (p. 1819) : s'oppose à l'amendement n° 275 de M. André Méric (prise en compte de la situation des travailleurs handicapés) - (p. 1821) : demande le retrait de l'amendement n° 310 de M. Claude Huriet (consultation obligatoire si le nombre de licenciements envisagé est supérieur au quart de l'effectif total dans une période de 62 jours consécutifs) - Absence de licenciements par paquet de neuf pour les entreprises de plus de dix salariés dans les statistiques - Maintien de la consultation obligatoire des représentants du personnel pour tous les licenciements collectifs - Application stricte de la directive des communautés européennes de 1975 - Instauration d'une période transitoire - Art. 3 (p. 1825) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 252 de Mme Hélène Luc et n° 276 de M. André Méric (dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986) - Demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif au dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986) - S'oppose à l'amendement n° 253 de M. Hector Viron (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi définissant les procédures conventionnelles administratives et judiciaires destinées à pallier la suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - Fonctionnement des conseils de prud'hommes - Développement des recours contentieux - Révision des modalités de fonctionnement des conseils de prud'hommes - Problème du respect de la directive du conseil des communautés européennes du 17 février 1975 relative au licenciement collectif - Absence de remise en cause de l'obligation de consultation des représentants des travailleurs - Art. 4 (p. 1830, 1831) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 254 de M. Jacques Eberhard et n° 277 de M. André Méric (mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire) - S'oppose aux amendements de M. André Méric n° 278 (consultation obligatoire d'une autorité administrative pour les cas de redressement ou de liquidation judiciaire), n° 279 (soumission à l'accord du tribunal de commerce de tout licenciement demandé pendant l'exécution du plan de redressement ou de liquidation judiciaire), n° 295 (entretien obligatoire pour tout licenciement quelle

que soit l'ancienneté du salarié licencié), n° 280 (suppression de l'exigence d'une cause réelle et sérieuse) et n° 281 (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égale au moins à un mois de salaire) - S'oppose aux amendements n° 255 de M. Marcel Gargar (délai d'étude accordé à l'inspecteur du travail porté à deux mois), n° 256 de Mme Hélène Luc (contrôle de la réalité des motifs invoqués par l'employeur pour justifier les licenciements dans l'entreprise au regard de la situation de l'emploi dans la branche d'activité et dans la zone géographique concernées) et n° 257 de M. Jacques Eberhard (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égal à six mois de salaire) - Accepte l'amendement n° 315 de la commission (suppression de l'autorisation administrative de licenciement dès la promulgation du présent projet pour les licenciements collectifs de moins de dix salariés) - Art. 5 (p. 1834) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 258 de M. Marcel Gargar et n° 282 de M. André Méric (contrôle de l'emploi) - S'oppose aux amendements de M. André Méric n° 283 (champ d'application du contrôle administratif sur les embauches) et n° 284 (engagement des entreprises à soumettre leurs embauches à l'accord de l'autorité administrative pendant la durée de la convention) et à l'amendement n° 259 de M. Charles Lederman (demande de licenciement formulée dans une entreprise qui bénéficie d'un financement de l'Etat subordonné à l'accord de l'autorité administrative) - Après l'art. 5 (p. 1835) : s'oppose à l'amendement n° 260 de M. Charles Lederman (non application des dispositions de cette loi dans les entreprises entrant dans le champ d'application de la loi n° 86-280 du 28 février 1986 relative à l'aménagement du temps de travail) - (p. 1836) : s'oppose à l'amendement n° 262 de M. Charles Lederman (impossibilité pour une entreprise ayant bénéficié de la présente loi de prétendre pendant un délai de cinq ans à aucune aide de l'Etat) - Demande le retrait de l'amendement n° 285 de M. André Méric (information mensuelle du Parlement par le Gouvernement sur le nombre de créations d'emplois et sur le nombre de suppressions d'emplois) - Après l'art. 6 (p. 1837) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 286 (rôle du Conseil des prud'hommes) et n° 287 (application des règles définies par la loi n° 75-5 du 3 janvier 1975 pour les licenciements intervenant dans des établissements de plus de dix salariés en l'absence de délégués du personnel ou les établissements de plus de cinquante salariés en l'absence de comité d'entreprise) - (p. 1838) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. André Méric (obligation pour l'employeur de répondre à la demande écrite du salarié) - (p. 1839) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 305 (possibilité pour les juges de prendre en compte les conséquences du licenciement pour un travailleur handicapé) et n° 304 (absence de licenciement économique lorsque le salarié dont l'emploi a été supprimé a été remplacé par un autre salarié accomplissant des tâches semblables) - (p. 1840) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 303 (priorité de réembauchage pendant un an pour les salariés licenciés dans le cadre d'un licenciement collectif d'ordre économique) et n° 302 (consultation des délégués du personnel même si le nombre de licenciements envisagé est inférieur à dix) - (p. 1841) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 313 (information obligatoire du comité d'entreprise des projets de licenciement de moins de dix salariés et des licenciements individuels pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel) et n° 297 (obligation pour l'employeur d'informer les délégués syndicaux de tout projet de licenciement économique lorsqu'une convention collective comporte des dispositions relatives au contrôle de l'emploi) - (p. 1842) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. André Méric (consultation sur les possibilités d'éviter ou de réduire les licenciements collectifs) - (p. 1843) : s'oppose à l'amendement n° 299 de M. André Méric (appréciation du nombre de licenciements au niveau de l'entreprise lorsque des établissements distincts réalisent simultanément des licenciements économiques) - (p. 1844) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. André Méric (fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur du plan social envisagé) - (p. 1845) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 289 (information obligatoire des représentants du personnel en cas de licenciement consécutif à une opération de concentration, de fusion, de restructuration) et n° 290 (mention

obligatoire à l'ordre du jour de la consultation du comité d'entreprise ou d'établissement sur un projet de licenciement collectif - (p. 1846) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 291 (vérification par l'autorité administrative de la correspondance de l'ordre des salariés licenciés à l'ordre de la liste qui lui a été remise), n° 292 (attribution de la compétence du directeur départemental du travail lorsqu'une entreprise compte plusieurs centres d'activité) et n° 293 (sanction pour absence de fourniture des informations prévues à l'article L. 231-4 du code du travail) - (p. 1847) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. André Méric (consultation du comité d'entreprise pour tout projet de licenciement économique) - Exception d'irrecevabilité (p. 1848) : sa motion n° 316 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements, n° 196 à 206, 208, 209, 212 à 238, 241 et 242 du groupe communiste ; adoptée - Avant l'art. 1 (p. 1849) : s'oppose à l'amendement n° 207 de Mme Marie-Claude Beaudeau (droit à réintégration immédiate dans l'entreprise en cas d'inobservation du délai congé) - (p. 1850) : maintien du principe de la réintégration du salarié ordonnée par le juge avec l'accord des deux parties - Demande le retrait de l'amendement n° 239 de M. Jacques Eberhard (publication chaque année par le ministre chargé du travail des chiffres relatifs aux demandes d'autorisation administrative de licenciement pour cause économique) - (p. 1851) : s'oppose aux amendements n° 243 de M. Jacques Eberhard (procédure engagée devant les conseils de prud'hommes suspensive lorsqu'elle concerne des licenciements) et n° 244 de M. Marcel Gargar (renforcement du rôle des conseils de prud'hommes).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 416 (85-86)]* - (25 juin 1986) - *Discussion générale* (p. 1955) : respect de la directive européenne du 17 février 1975 relative aux licenciements collectifs - Favorable à une réforme du fonctionnement des conseils de prud'hommes - Protection des salariés menacés de licenciement pendant la période transitoire - Nécessité de supprimer l'autorisation administrative de licenciement pour s'adapter aux réalités économiques - Négociation entre les partenaires sociaux - (p. 1958) : bilan des négociations entre les partenaires sociaux examiné lors de la session d'automne - Souci du Gouvernement de concilier l'efficacité économique des entreprises et la protection sociale des salariés - Contrôle des licenciements abusifs.

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].*

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5375) : défense de l'emploi, objectif prioritaire du Gouvernement - Solidarité interministérielle pour atteindre cet objectif - Progression du taux de chômage en France, dans les années à venir, pour diverses raisons : désorganisation du marché monétaire international, rétrécissement des marchés dans les pays en voie de développement et perte de compétitivité des entreprises - Diminution des effectifs dans les administrations - (p. 5376) : augmentation du décalage entre emplois susceptibles d'être créés et population active - Nécessité de redonner aux entreprises les moyens de leur productivité - Second projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, reprenant les dispositions essentielles de l'accord interprofessionnel - Informatisation des élections prud'homales - Suppression des obstacles au recours au travail temporaire et à temps partiel - Participation des salariés aux résultats des entreprises et aux délibérations des conseils d'administration - Concertation avec les partenaires sociaux sur l'aménagement du temps de travail - Contribution de la sécurité sociale à l'amélioration de la situation de l'emploi - Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Mesures visant à sauvegarder le système de protection sociale - Déficit d'ordre structurel de la branche vieillesse - (p. 5377) : protection des retraités - Mesures visant à encourager la poursuite de l'activité professionnelle au-delà de soixante ans - Projet de livret d'épargne retraite - Maîtrise des dépenses de l'assurance maladie - Actualisation de la prise en charge des maladies longues et coûteuses - Recentrage de l'exonération du ticket

modérateur - Calcul des indemnités journalières - Suppression de la franchise postale - Généralisation de la participation des assurés pour certains médicaments - Suppression de l'exonération automatique pour les assurés en arrêt de travail supérieur à trois mois - Fixation du forfait hospitalier - Rappelle la responsabilité des assurés, des pouvoirs publics, des prescripteurs et des fournisseurs de soins, dans la maîtrise des dépenses de santé - Volonté gouvernementale de préserver les principes de la médecine libérale en France - Développement des alternatives à l'hospitalisation - (p. 5378) : difficulté d'alléger les charges des collectivités locales en revenant sur la surcompensation démographique - Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises ; exonération de cotisations sociales - Travaux d'utilité collective, TUC - Projets d'intérêt local, PIL - Allocation versée à des chômeurs non indemnisés pour un travail d'intérêt local, dans le cadre du plan anti-pauvreté - Dispositions fiscales en faveur des familles nombreuses - Développement de l'emploi à domicile, des activités périscolaires et de l'emploi associatif - (p. 5379) : action des collectivités locales dans le domaine social - Réforme de l'agence nationale pour l'emploi, ANPE - Allègement des coûts grâce à des conventions passées entre les ASSEDIC, l'UNEDIC et l'ANPE - Communication aux communes des listes des demandeurs d'emplois - Participation de l'Etat, des partenaires sociaux et des régions aux actions de formation professionnelle - Formations en alternance - Plan d'emploi des jeunes ; développement des stages d'initiation - (p. 5380) : formation des adultes (femmes, travailleurs immigrés) - Extension des aides au retour - Ajustement des actions de formation et d'insertion en fonction des besoins - Opposé à toute marginalisation des chômeurs - Transferts d'emplois entre les secteurs - Solidarité nationale - Nécessité pour la société française de relever le défi du chômage - (p. 5393) : s'oppose vivement aux propos tenus par M. Franck Sérusclat relatifs à une éventuelle connivence du Gouvernement avec le patronat - Considère l'ensemble des partenaires sociaux sur un plan d'égalité.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5435) : incidence de la politique sociale sur l'avenir du pays - Mesures en faveur de l'emploi ; concertation avec les partenaires sociaux, et notamment l'UNEDIC - (p. 5436) : allègement des charges et des contraintes pesant sur les entreprises - Dérogations au travail de nuit des femmes permettant une meilleure compétitivité de certains secteurs - Aménagement du temps de travail - Ordonnance sur l'ANPE - Encouragement de la politique contractuelle, en particulier au niveau de l'entreprise - Financement de la protection sociale - Plan d'emploi pour les jeunes - Fiscalisation des allocations familiales - (p. 5437) : gestion de la protection sociale - Autonomie des trois branches de la sécurité sociale - Introduction d'une concurrence dans le domaine de la protection sociale complémentaire - Développement des régimes complémentaires de retraite - Assouplissement des règles de départ à la retraite - Prépare une réorganisation de la commission des comptes de la sécurité sociale qui permettra au Parlement de traiter des orientations et des problèmes de la protection sociale.

- *Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]* - (15 décembre 1986) - *Discussion générale* (p. 6120, 6121) : protection sociale - Mise en place du plan de rationalisation de l'assurance maladie - Affranchissement par les assurés du courrier destiné aux caisses de sécurité sociale - Possibilité de moduler le montant du forfait hospitalier - Conditions d'ouverture du droit à certaines prestations : allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ; allocation aux adultes handicapés - Prestations servies aux ressortissants étrangers - (p. 6122) : régime d'assurance volontaire des marins - Conditions d'attribution de la pension spéciale de retraite des marins - Création d'emplois - Prise en charge par l'Etat des cotisations sociales des correspondants et vendeurs, colporteurs de presse - Exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile - Assurance des petites entreprises contre les conséquences financières de la faute inexcusable en matière d'accidents du travail - Amélioration de la situation des veuves : autonomie de l'assurance veuvage, réinsertion professionnelle, création d'un système d'avances sur la pension de réversion - Revalo-

risation des pensions de retraites en 1987 - (p. 6123) : régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres - Amélioration des actions de prévention dans le domaine de la santé : prévention des maladies sexuellement transmissibles, notamment le SIDA, et lutte contre les maladies transmissibles par les insectes - Allègement de certaines procédures administratives : tutelle sur les marchés de l'assistance publique de Paris ; publicité pharmaceutique - Maintien de l'activité libérale au sein des hôpitaux publics - Législation du travail - Représentation des comités d'entreprises auprès des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes - Révocabilité des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret - Lutte contre le travail clandestin - (p. 6124) : suppression de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité - Dépôt d'un amendement gouvernemental relatif à l'« association intermédiaire » : modalités de mise en place de ces activités de service de voisinage ; protection sociale ; structure fiscale - (p. 6131) : respect du droit d'amendement parlementaire - Après l'art. 7 quinquies (p. 6153, 6154) : son amendement n° 48 : fonctionnement et mission des « associations intermédiaires » ; adopté - Rappelle les grandes orientations de la politique spécifique de l'emploi conduite par le Gouvernement - Assouplissement des conditions de recours au travail temporaire et à temps partiel - Réforme de l'Agence nationale pour l'emploi, ANPE - Développement des formations en alternance dans le cadre du plan pour l'emploi des jeunes - Recherche d'emplois nouveaux - Lutte contre le travail clandestin - (p. 6155) : statut de l'« association intermédiaire » et des salariés de cette association - Art. 11 (p. 6163) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de M. Claude Huriet, rapporteur (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - Article 11 du projet visant à maintenir le secteur privé à l'hôpital, dans l'attente de l'adoption de la future loi hospitalière - Art. 17 (p. 6175) : son amendement n° 50 : suppression de la contribution de solidarité due par les retraités exerçant une activité non salariée agricole ; adopté - Art. 19 (p. 6176) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de suppression n° 8 de M. Claude Huriet, rapporteur et n° 19 de M. André Méric (surveillance des mineurs placés hors du domicile parental).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 99) (p. 6193) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Absence d'augmentation du nombre de licenciements depuis la promulgation de la loi du 3 juillet 1986 - Signature d'un accord interprofessionnel pour l'emploi et remise d'un memorandum par les parties contractantes aux pouvoirs publics - Hommage au travail de M. Louis Souvet, rapporteur - Suppression de la raison d'être de l'autorisation administrative de licenciement qui comportait de nombreux effets pervers sur l'emploi - Suppression du contrôle de la réalité du motif économique et de la procédure d'autorisation administrative de licenciement à compter du 1^{er} janvier 1987 - (p. 6194) : procédure d'élaboration d'un plan social élargie aux salariés des petites et moyennes entreprises - Deux licenciements économiques sur trois actuellement non justiciables d'un plan social - Négociation nationale interprofessionnelle et définition de nouvelles dispositions relatives à la consultation des représentants du personnel, au plan social et au contrôle des procédures. - Signature le 20 octobre 1986 par le CNPF, d'une part, par la CFTD, la CFTC et FO d'autre part, d'un accord national interprofessionnel - Respect de la directive européenne du 17 juillet 1975 relative à l'harmonisation des législations en matière de licenciement collectif - Renforcement des conseils de prud'hommes et accroissement de l'efficacité de ces juridictions - (p. 6195) : exercice d'un recours contentieux, simple faculté pour le salarié - Réduction des délais de procédure individuelle et collective de licenciement économique - Délai ramené de trente à soixante jours maximum pour les licenciements de plus de dix salariés - Renforcement des garanties des salariés : entretien préalable avec l'employeur, mention obligatoire des motifs du licenciement - Information de l'autorité administrative par l'employeur - Vérification de la régularité de la procédure par l'autorité

administrative - Obligation pour les entreprises de plus de cinquante salariés d'élaborer un plan social pour tout licenciement de plus de dix salariés - Participation des entreprises de dix salariés sur des bases forfaitaires au financement de la formation de reconversion - Prise en charge par l'Etat de la contribution à la formation des entreprises de moins de dix salariés - Création du régime de conversion et absence de charges financières supplémentaires pour les petites et moyennes entreprises - (p. 6196) : création d'une seule section agriculture dans le ressort de chaque tribunal de grande instance - Affectation temporaire possible des conseillers avec leur accord dans une autre section - Organisation d'une formation spécialisée dans les affaires de licenciement économique au sein des différentes sections - Obligation pour l'employeur de communiquer au juge en cas de recours tous les éléments qu'il a fournis aux représentants du personnel - Souhait du Gouvernement de concilier haut niveau de protection des salariés et efficacité économique - Rappelle l'échec de la négociation sur la flexibilité en 1984 et celui de la négociation sur les contrats de conversion en 1985 - Nouveau droit du licenciement riche d'espoir pour l'avenir de la politique contractuelle - Art. 1 (p. 6209) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 10 de M. Hector Viron (modalités de convocation des salariés par l'employeur dans la procédure de licenciement) et à l'amendement n° 40 de M. André Méric (possibilité pour un salarié menacé de licenciement de se faire assister par une personne de son choix) - Art. 2 (p. 6210) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 5 de M. Louis Souvet, rapporteur (lettre au licencié ne pouvant lui être adressée moins de sept jours après la date pour laquelle le salarié a été convoqué) et n° 36 de M. Louis Virapoullé (définition du cadre en fonction de la loi du 6 mai 1982 relative aux conseils de prud'hommes) - Art. 9 (p. 6218) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. André Méric (recours à la commission paritaire de l'emploi lorsqu'il y a carence ou insuffisance de représentation de personnel au niveau de l'entreprise) - Art. 10 (p. 6219) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 19 de M. Hector Viron (mise en oeuvre des conventions de conversion) - Art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. André Méric (fixation par décret de la part de l'obligation financière consacrée à la formation des salariés de l'entreprise non visés par un licenciement économique) - Art. 12 (p. 6220) : sur les délais d'expédition de la lettre de licenciement et rupture du contrat de travail, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission et s'oppose aux amendements n° 49 à n° 53 de M. André Méric - Art. 21 (p. 6228) : son amendement de suppression n° 62 : licenciements pour fin de chantier ; adopté - (p. 6229) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 59 de M. André Méric (nouvelle rédaction de cet article relatif aux licenciements pour fin de chantier).

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 96) (p. 6193 à 6196) - Art. 2 (p. 6234) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. André Méric (possibilité de constituer une section agricole unique lorsque le ressort d'un tribunal de grande instance comprend plusieurs conseils de prud'hommes) - Art. 5 bis (p. 6236) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de M. Hector Viron (mentions contenues dans les listes établies par l'employeur) - Examen de ce projet par la Commission nationale de l'informatique et des libertés - Audition de tous les partenaires sociaux - Absence de remise en cause par le projet d'automatisation de la responsabilité des maires dans l'établissement des listes électorales prud'homales - Confirme que le numéro de sécurité sociale est bien le seul élément qui permette de détecter les doubles inscriptions - Art. 10 (p. 6240) : sur les conditions de jugement des litiges des licenciements pour motifs économiques, accepte l'amendement n° 1 de la commission et s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de M. Hector Viron, aux amendements n° 16 et n° 17 du même auteur, et à l'amendement n° 4 de M. André Méric - Art. 11 (p. 6241) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Louis Virapoullé (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article relatif aux compétences des conseils de prud'hommes en matière de licenciement économique) - Sur l'ensemble (p. 6242) : se réjouit de la contribution éminente apportée par le Sénat à l'élaboration de ces textes.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 129 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6485) : accord en CMP - Dépôt par le Gouvernement d'un amendement visant à reprendre dans le projet de loi le contenu de l'ordonnance relative à l'aménagement du temps de travail et soumise à la signature du Président de la République - (p. 6486) : nécessité d'organiser la durée du travail de façon à réguler les fluctuations d'activité des entreprises et à améliorer leur compétitivité - Précédent de l'ordonnance du 16 janvier 1982 prise par le gouvernement socialiste et abrogée par la loi du 28 février 1986 n'autorisant la modulation que dans le cadre d'accords de branche ; signature de nombreux accords d'entreprise sur la modulation des horaires de travail ; accord signé le 17 juillet dernier dans la métallurgie - (p. 6487) : dispositions du texte en projet ; possibilité de dérogation à la règle du repos dominical et à l'interdiction du travail de nuit des femmes - (p. 6488) : conséquences de cette interdiction sur l'emploi des femmes dans certaines branches - Demande le vote de cet amendement et rappelle le vote de la loi d'habilitation par le Sénat - Après l'art. 21 (p. 6498, 6499) : son amendement n° 1 relatif à l'aménagement du temps de travail ; adopté avec l'ensemble du texte. Proposition de loi élaborée par MM. Jean-Pierre Fourcade et Louis Boyer.**

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 130 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6512) : accord en CMP : rétablissement de l'article 21 sur le licenciement de fin de chantier.**

SEMPE (Abel), sénateur du Gers (apparenté au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Jean-Marie Bouloux, tendant à remplacer dans l'intitulé de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « Personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « victimes de la déportation du travail » [n° 380 (85-86)] (20 mai 1986) - Déportés, internés et résistants.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 179 (JO Débats 6 mars 1986) (p. 396) - Ministère : Premier ministre - *Sauvegarde des entreprises du bâtiment et travaux publics dans le Gers* - (Caduque : mars 1986) - Bâtiment et travaux publics.

n° 89 (JO Débats 6 novembre 1986) (p. 4391) - Ministère : Agriculture - *Indemnisation des dégâts occasionnés par la sécheresse dans le Gers* - Calamités agricoles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Services financiers - Commerce extérieur - (27 novembre 1986) (p. 5326) : affaissement constant des exportations fran-

çaises depuis vingt ans et chute du nombre de PME en raison de la politique suivie de 1981 à 1985 - Risque d'écrasement de l'Europe par la concurrence du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud - Nécessité d'une politique commerciale française globale : formation de vendeurs ; préconise la création de zones spéciales d'actions compétitives ; réalisation d'une concurrence équilibrée : exemple des relations avec l'Union soviétique et la Norvège.

SERAMY (Paul), sénateur de la Seine-et-Marne (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

- Est nommé membre de la Commission supérieure des sites (JO Lois et décrets 2 décembre 1986).

- Membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les conditions de la conclusion par l'Etat de concessions de service public et de l'attribution de canaux de satellite dans le domaine de la communication audiovisuelle.

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec M. Adolphe Chauvin et des membres du groupe de l'Union centriste, rattachés administrativement et apparentés, tendant à garantir la liberté de l'enseignement [n° 314 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986).

Proposition de loi, tendant à rendre obligatoire la vaccination antirabique dans les zones déclarées atteintes par la rage [n° 372 (85-86)] (15 mai 1986) - Animaux.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 452 (85-86)] sur l'enseignement supérieur [n° 22 (86-87)] (23 octobre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire - [(n° 68 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 679 (JO Débats 19 septembre 1985) (p. 1726) - Ministère : Education - *Renouvellement des manuels scolaires* - (Caduque : mars 1986) - Enseignement secondaire.

n° 3 (JO Débats 9 avril 1986) (p. 498) - Ministère : Collectivités locales - *Politique du Gouvernement en ce qui concerne les rapports entre les communes et les établissements d'enseignement privé* - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 612) - Enseignement privé.

n° 9 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 576) - Ministère : Collectivités locales - *Aide de l'Etat aux communes endettées* -

(Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 614) - **Finances locales.**

Questions orales avec débat :

n° 79 (JO Débats 8 octobre 1986) (p. 3879) - Ministère : Culture - *Projet de construction d'un Opéra place de la Bastille et conséquences sur l'art lyrique et la danse à Paris - Opéra.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : amélioration de la qualité de l'enseignement** (29 mai 1986) (p. 977).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Après l'art. 1 (p. 1518) : son amendement n° 1, soutenu par M. Louis Jung : suppression de la taxe sur les frais généraux des entreprises ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1953) : avenir du cinéma - Fréquentation des salles - Diminution des investissements productifs - Echec de la réforme de la programmation des industries cinématographiques - Taxe sur les ressources des réseaux de télévision destinée au cinéma - Dangers du système d'investissement des Sofica pour les producteurs indépendants - (p. 1954) : propose la mise en place d'une structure de consultation réunissant l'ensemble des professionnels de l'industrie cinématographique - Harmonisation des cahiers des charges des services public et privé de la communication audiovisuelle - Sauvegarde de l'identité et de la spécificité des programmes culturels français face à la concurrence internationale.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - (4 août 1986) - Après l'art. 8 (p. 3634) : soutient l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi (élection des bureaux de conseil général et de conseil régional).

Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 8 (suite) (p. 3773) : sur l'amendement n° 14 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat), son sous-amendement n° 33, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard ; adopté - Possibilité pour les collectivités locales de subventionner les établissements d'enseignement technique et d'enseignement général privés hors contrat.

- **Question au Gouvernement : reprise des mises à disposition** (16 octobre 1986) (p. 3902).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4006) : non-application de la loi Savary - « Propositions pour l'enseignement de l'avenir » faites par le Collège de France - Consensus sur les principes d'autonomie et de participation posés par la loi d'orientation de 1968 - (p. 4007) : approbation des dispositions du projet de loi relatives aux conseils des universités ; proportion de professeurs ; scrutin majoritaire - Renforcement de l'autonomie : possibilité de création d'établissements publics fédérés au sein des universités - Autonomie des disciplines de santé, des études d'ingénieurs et des IUT ; régime spécifique des grandes écoles ; souplesse du dispositif d'accréditation remplaçant l'habilitation à délivrer les diplômes nationaux - Accueil des étudiants : autonomie des universités en matière de fixation des critères d'accueil à l'entrée du premier cycle - Arbitrage du recteur et droit de tout bachelier à accéder aux études supérieures - Orientation - (p. 4008) : propositions de la commission : accélération de l'élaboration des nouveaux statuts ; rétablissement du doctorat d'Etat et du diplôme de docteur-ingénieur ; maintien du doctorat institué par la loi Savary à

la place du doctorat de troisième cycle ; accroissement de l'autonomie financière des établissements en matière de droits d'inscription et par l'octroi de dérogations aux règles de la comptabilité publique - Application de la loi aux territoires d'outre-mer : souhait de la création de l'université du Pacifique - Demande l'adoption de ce projet de loi - **Question préalable** (p. 4013) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Rapporteur - Titre 1^{er} (p. 4073) : s'oppose aux amendements identiques n° 63 de M. François Autain et n° 152 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Le service public de l'enseignement supérieur ») - **Projet favorable à la diversité et à l'autonomie** - Commission opposée à la réintroduction de la notion de service public de l'enseignement supérieur et à tous les amendements qui ont le même objet - **Avant l'art. 1** (p. 4074 à 4080) : s'oppose aux amendements de M. François Autain, n° 64 à n° 74 sur la notion, la composition, le rôle et les missions du service public de l'enseignement supérieur - **Art. 1** (p. 4082) : sur les établissements publics d'enseignement supérieur, son amendement n° 3 ; adopté - (p. 4084) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 153 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendement n° 75 à n° 79 de M. François Autain - **Après l'art. 1** (p. 4085) : sur l'organisation et la responsabilité publique en matière d'enseignement supérieur, s'oppose aux amendements n° 154 et n° 155 de Mme Danielle Bidard-Reydet - **Art. 2** (p. 4087) : son amendement n° 4 sur les universités ; adopté - (p. 4088) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 156 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 80 à n° 82 de M. François Autain - **Après l'art. 2** (p. 4089) : son amendement n° 5 : établissements à statut dérogatoire ; adopté - **Art. 3** (p. 4090) : son amendement de suppression n° 6 : établissements publics fédérés ; adopté - (p. 4091) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 157 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 83 de M. François Autain - Demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Daniel Hoefel - **Art. 4** (p. 4093) : sur le conseil d'administration, son amendement n° 7 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements, n° 158 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 84 de M. François Autain - **Après l'art. 4** (p. 4094) : s'oppose à l'amendement n° 159 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un conseil d'administration dans chaque établissement public d'enseignement) - **Art. 5** (p. 4096) : sur le conseil scientifique, son amendement n° 8 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 160 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 85 de M. François Autain - **Après l'art. 5** (p. 4097) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. François Autain (rôle et composition du conseil des études et de la vie universitaire) - **Art. 6** : son amendement de suppression n° 9 : les pouvoirs des conseils ; adopté - (p. 4098) : s'oppose aux amendements n° 161 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 88 et n° 87 de M. François Autain sur le même objet - **Art. 7** (p. 4099) : sur les unités internes, son amendement n° 10 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 162 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 89 de M. François Autain - **Art. 8** (p. 4102) : son amendement n° 11 sur les modalités d'élection des conseils ; adopté - (p. 4104) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 163 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 90 à n° 93 de M. François Autain et n° 53 de M. Jean Delaneau - **Art. 9** (p. 4107) : son amendement n° 12, sur les chefs d'établissement public d'enseignement supérieur ; adopté - (p. 4108) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 164 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 94 à n° 98 de M. François Autain - **Art. 10** (p. 4110, 4111) : sur les établissements publics fédérés de médecine, d'odontologie et de pharmacie, son amendement n° 13 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 99 de M. François Autain et n° 165 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 101 et n° 102 de M. François Autain - **Art. 11** (p. 4113) : sur les écoles d'ingénieurs, son amendement n° 15 ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 54 de M. Jean Delaneau - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 166 de suppression de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 103 et n° 104 de M. François Autain - **Art. 12** (p. 4114) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 105 de M. François Autain et n° 167 de Mme Danielle Bidard-Reydet (les écoles et instituts

professionnels spécialisés) - Art. 13 (p. 4114) : sur les instituts universitaires de technologies, son amendement n° 16 ; adopté - (p. 4115) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 168 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 106 à n° 108 de M. François Autain - Art. 14 (p. 4116) : sur le recteur chancelier, son amendement n° 17 ; adopté - (p. 4117) : sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 169 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 109 de M. François Autain - Avant l'art. 15 : s'oppose à l'amendement n° 110 de M. François Autain (rôle et composition du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) - Art. 15 (p. 4119) : sur l'évaluation des établissements publics d'enseignement supérieur, accepte l'amendement n° 58 de M. Daniel Hoefel et s'oppose aux amendements n° 111 de M. François Autain et n° 170 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Après l'art. 15 : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. François Autain (composition et rôle de la conférence des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur) - Titre II (p. 4120) : s'oppose à l'amendement n° 171 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Financement et structures ») - Art. 17 (p. 4121, 4122) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, ses amendements n° 19 et n° 20 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 210 de Mme Danielle Bidard-Reydet et aux amendements n° 113 et n° 114 de M. François Autain - (p. 4127) : son amendement n° 21 : groupement d'intérêt public créé par les universités soumis aux dispositions de la loi du 15 juillet 1982 sur la recherche ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 55 de M. Jean Delaneau (possibilité pour les écoles et instituts mentionnés à l'article 11 n'ayant pas le statut d'établissement public d'enseignement supérieur de passer tout contrat utile à l'accomplissement de leur mission) - Art. 18 (p. 4129) : sur le budget des établissements publics d'enseignement supérieur, ses amendements n° 23 et n° 24 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 115 de M. François Autain et aux amendements n° 172 et n° 173 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 19 (p. 4129) : son amendement n° 25 : modalités d'application du régime financier ; retiré - Après l'art. 19 (p. 4130, 4131) : s'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 174 à n° 177 relatifs à l'institution, au rôle, à la compétence du conseil national de l'enseignement supérieur de la recherche et à la création d'un conseil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche dans chaque région - Titre III (p. 4132) : s'oppose aux amendements n° 179 de Mme Danielle Bidard-Reydet (intitulé : « Les personnels de l'enseignement supérieur et les étudiants ») et n° 116 de M. François Autain (intitulé : « Les personnels et les usagers des établissements publics d'enseignement supérieur ») - Art. 20 (p. 4134) : sur les catégories d'enseignants, son amendement n° 26 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 180 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 117 de M. François Autain - Après l'art. 20 : son amendement n° 27, soutenu par M. Maurice Schuman : limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur ; retiré - Art. 21 (p. 4136) : s'oppose à l'amendement n° 181 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur l'indépendance des enseignants - Art. 22 (p. 4137) : s'oppose à l'amendement n° 182 de Mme Danielle Bidard-Reydet sur la carrière des enseignants - Art. 23 (p. 4138) : s'oppose à l'amendement n° 183 de Mme Danielle Bidard-Reydet relatif aux commissions d'établissement - Après l'art. 23 : accepte l'amendement n° 52 de M. Pierre Laffitte (absence de limitation au renouvellement des contrats des agents recrutés par les établissements d'enseignement supérieur) - Art. 24 (p. 4139) : sur l'affectation des personnels enseignants de l'enseignement technologique supérieur, s'oppose aux amendements n° 119 de M. François Autain et n° 184 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 25 : sur le rôle propre des professeurs et des maîtres de conférence, son amendement n° 30 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 185 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Art. 26 (p. 4140) : sur le pouvoir disciplinaire, s'oppose à l'amendement n° 186 de Mme Danielle Bidard-Reydet - Après l'art. 26 (p. 4141) : s'oppose aux amendements n° 187 (organisation des activités de recherche au sein d'équipes de travail) et n° 188 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rôle des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service dans l'accomplissement des missions de l'enseignement supérieur) - Art. 27 (p. 4142) :

sur les droits des étudiants, s'oppose aux amendements n° 189 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 121 de M. François Autain - Après l'art. 27 (p. 4144) : s'oppose aux amendements n° 122 de M. François Autain (conditions d'égalité de chances et de droits pour tous les étudiants) et n° 190 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mesures contre la ségrégation sociale et l'échec universitaire) - (p. 4145) : s'oppose à l'amendement n° 123 de M. François Autain (définition et missions des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'enseignement supérieur).

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Rapporteur - Titre IV (p. 4175) : son amendement n° 191 : intitulé : « Les études, les formations et les diplômes » ; adopté - Art. 28 (p. 4176, 4177) : s'oppose aux amendements n° 124 de M. François Autain (monopole de l'Etat sur la collation des grades et titres universitaires) et n° 192 (conditions d'habilitation nationale des diplômes) et n° 193 de Mme Danielle Bidard-Reydet (diplômes nationaux et diplômes universitaires spécifiques) - (p. 4178) : absence d'abrogation de la loi de 1880 relative au monopole de la collation des grades universitaires - Accepte l'amendement n° 125 de M. François Autain (engagement de la responsabilité des établissements dans la délivrance des diplômes) - (p. 4179) : s'oppose à l'amendement n° 126 de M. François Autain (organisation du déroulement des études supérieures en cycles conduisant à la délivrance de diplômes nationaux ou d'établissement) - Art. 29 : son amendement n° 31 : conditions d'accréditation des diplômes ; adopté - Absence de nécessité d'un financement préalable des formations pour l'accréditation - S'oppose aux amendements n° 212 de Mme Danielle Bidard-Reydet (accréditation des diplômes par l'Etat) et n° 127 de M. François Autain (référence aux établissements d'enseignement supérieur privés et non « libres ») - (p. 4180) : demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Daniel Hoefel (composition des commissions chargées d'accorder les décisions d'accréditation) - Art. 30 (p. 4181) : son amendement n° 32 : organisation du doctorat ; adopté - Alignement de la France sur les normes internationales en matière de doctorat - Rétablissement du doctorat d'Etat et du diplôme de docteur ingénieur - Suppression du doctorat de troisième cycle - (p. 4182) : sur son amendement n° 32, s'oppose au sous-amendement n° 150 de M. Pierre Laffitte - Contesté la distinction entre les disciplines scientifiques et les autres et la disparition du doctorat d'Etat dans certaines disciplines - (p. 4183) : s'oppose à l'amendement n° 194 de Mme Danielle Bidard-Reydet (organisation et finalité des trois cycles universitaires) et aux amendements n° 128 (liberté de choix d'orientation et de choix d'établissement des étudiants), n° 129 (organisation des formations de deuxième cycle), n° 130 (organisation des formations de troisième cycle) et n° 133 (suppression de l'autonomie des établissements pour la fixation des conditions de passage d'un cycle à l'autre) de M. François Autain - (p. 4184) : possibilité pour les étudiants de passer d'une université à une autre - Art. 31 (p. 4185) : ses amendements n° 33 : possibilité d'accès au premier cycle des titulaires d'une équivalence ou d'une dispense du baccalauréat ; et n° 34 : obligation pour le recteur d'assurer à tout candidat une possibilité d'accès aux études supérieures ; adoptés - (p. 4187, 4188) : s'oppose aux amendements n° 195 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 135 (conditions d'accès aux formations de deuxième et troisième cycle) et n° 136 de M. François Autain (conditions d'accès des candidats aux établissements d'enseignement supérieur ; nécessité de tenir compte des aspirations personnelles des étudiants) - Possibilité d'inscription d'office d'un étudiant dans une université - Marge d'autonomie des universités - Coordination entre les universités - Accès de tous les titulaires du baccalauréat à l'enseignement supérieur - Concertation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur - Orientation sélective - Après l'art. 31 (p. 4190) : s'oppose aux amendements n° 196 (harmonisation par la commission des diplômes auprès du CNESER des modalités de délivrance des diplômes d'ingénieurs), n° 197 (mise en place de passerelles pour l'entrée en second cycle des universités pour les diplômés des IUT) et n° 198 (amélioration des taux d'encadrement des étudiants dans le cadre de la planification de l'enseignement supérieur) de Mme Danielle Bidard-Reydet - Titre V (p. 4191) : s'oppose à l'amendement n° 137 de M.

François Autain (suppression de la division Titre V et de son intitulé : « L'élaboration des statuts ») - Art. 32 : son amendement n° 35 : suppression des dispositions relatives à la création d'un établissement fédéré au sein d'une université ; adopté - S'oppose aux amendements n° 138 de M. François Autain (dispositions concernant la création d'une université ou d'un établissement fédéré au sein d'une université) et n° 199 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression du conseil constitutif en cas de création d'une nouvelle université) - Après l'art. 32 (p. 4192) : son amendement n° 36 : suppression du conseil constitutif pour l'élaboration des statuts des établissements fédérés ; adopté - Art. 33 : son amendement de suppression n° 37 : composition du conseil constitutif de l'université et modalités de son élection ; adopté - Art. 34 (p. 4193) : son amendement de suppression n° 38 : élection du président du conseil constitutif ; adopté - Art. 35 : son amendement de suppression n° 39 : adoption des nouveaux statuts par le conseil constitutif ; adopté - Art. 36 : son amendement de suppression n° 40 : attributions du conseil constitutif et de son président ; adopté - Art. 37 : son amendement de suppression n° 41 : expiration des pouvoirs du conseil constitutif et de ceux de son président ; adopté - Après l'art. 37 (p. 4194) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. Claude Huriet (conventions entre l'Etat et les établissements privés d'enseignement supérieur) - Problème du financement de l'enseignement supérieur privé - Son amendement n° 215 : création d'universités expérimentales ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Claude Huriet (création d'une université nouvelle à caractère expérimental avec statut de fondation) - Art. 38 (p. 4195) : son amendement n° 42 : dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes ; suppression des conseils constitutifs ; adopté - (p. 4196) : s'oppose à l'amendement n° 206 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien en fonction des organes dirigeants des universités jusqu'à la fin de leur mandat) et aux amendements n° 144 à n° 146 de M. François Autain, relatifs aux dispositions transitoires s'appliquant aux universités existantes - Après l'art. 38 : son amendement n° 43 : adoption ou adaptation des statuts ; adopté - Art. 39 : son amendement de suppression n° 44 : assimilation des unités de formation et de recherche aux unités internes ; adopté - Art. 40 (p. 4197) : son amendement n° 45 : passage de droit de l'habilitation à l'accréditation ; adopté - S'oppose aux amendements n° 208 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien transitoire du système d'habilitation actuel) et n° 148 de M. François Autain (instauration d'une période transitoire de trois ans) - Art. 41 (p. 4197) : son amendement n° 47 : dispositions transitoires relatives au personnel enseignant de l'enseignement supérieur ; adopté - S'oppose à l'amendement de suppression n° 209 de Mme Danielle Bidard-Reydet (dispositions transitoires relatives au personnel enseignant de l'enseignement supérieur) - Après l'art. 41 (p. 4198) : demande le retrait de l'amendement n° 56 de M. Jean Delaneau (établissements d'enseignement supérieur conduisant aux professions médicales et dentaires) - Accepte l'amendement n° 151 du Gouvernement (application de la loi aux territoires d'outre-mer ; création d'une université du Pacifique) - Art. 42 : son amendement n° 48 : abrogation de certains textes ; adopté - (p. 4199) : s'oppose à l'amendement n° 149 de M. François Autain (abrogation de la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968) - Après l'art. 42 : son amendement n° 49 : maintien du régime de faveur des sportifs de haut niveau pour l'accès aux études supérieures ; adopté - Son amendement n° 50 : facultés libres ; adopté - Son amendement n° 51 : application de la loi aux territoires d'outre-mer ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - Art. 2 (p. 4771) : soutient l'amendement n° I-20 de M. André Rabineau (diminution de l'imposition des anciens combattants âgés de plus de soixante-quinze ans) - Avant l'art. 2 bis (p. 4778, 4779) : son amendement n° I-177 : régime fiscal des versements effectués par les entreprises au profit d'établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, agréés par les ministres de l'enseignement et du budget ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5226) : son intervention, présentée par M. Michel Souplet.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (enseignement scolaire) (p. 5532) : favorable à l'évolution du système éducatif par des mesures limitées plutôt que par de grandes réformes - (p. 5533) : formation des maîtres - Recrutement et encadrement des élèves dans les écoles normales - Valorisation de la carrière d'instituteur - Création d'une fonction de directeur d'école - Poursuite des programmes de l'école primaire définis en 1985 - Enseignement secondaire - Arrêt du recrutement des PEGC - Poursuite de la rénovation des collèges - Abandon du projet de réforme des lycées - Meilleur équilibre entre le nombre des bacheliers littéraires et scientifiques - Rôle des personnels d'inspection et de direction - Egalité de traitement entre les établissements publics et privés - Effort de déconcentration entrepris par le ministère - (p. 5534) : meilleure adéquation des besoins et des moyens - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ce budget - (p. 5539) : en réponse à Mme Hélène Luc, rappelle les nombreuses auditions de la commission des affaires culturelles sur le projet Devaquet.

SERUSCLAT (Franck), sénateur du Rhône (S).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés, en application de l'article R. 323-82 du code du travail (JO Lois et décrets 27 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 49 (JO Débats 22 mai 1986) (p. 775) - Ministère : Premier ministre - *Politique culturelle du Gouvernement* - Affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : informations fournies à la suite de la catastrophe de Tchernobyl** (29 mai 1986) (p. 987).

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés, et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)]** - Suite de la discussion - (4 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1333, 1334) : scrutin majoritaire et modalités d'établissement des circonscriptions - Recours à l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1970) :** rapports entre secteur public et secteur privé de l'audiovisuel dans différents pays européens - Contrôle de l'information par les gouvernements d'avant 1981 - Création récente de chaînes de télévision privées - (p. 1971) : privatisation de TF1 - Transformation de la Haute Autorité en Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Rappelle les principaux objectifs de la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle - Dépendance financière et politique de la télévision - (p. 1972) : amalgame entre la servilité du journaliste contraint par un monopole et l'instituteur.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2181, 2182) : opposé à la substitution de la CNCL à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle - Composition et mode de fonctionnement de la CNCL - (p. 2194) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), se déclare favorable au sous-amendement n° 299 de M. Louis Perrein - (p. 2196) : se déclare opposé au sous-amendement n° 252 de M. Pierre Vallon - (p. 2200) : soutient le sous-amendement n° 1733 de M. André Méric - (p. 2201) : soutient les sous-amendements n° 1732 et n° 1735 de M. André Méric - (p. 2202) : soutient le sous-amendement n° 1736 de M. André Méric - (p. 2206) : s'abstiendra sur le sous-amendement n° 1726 de M. James Marson - (p. 2207) : soutient le sous-amendement n° 303 de M. André Méric - (p. 2208) : groupe socialiste opposé à l'amendement n° 119 de la commission - Art. 5 (p. 2210) : incompatibilités et obligations des membres de la CNCL.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2233, 2234) : se déclare défavorable à l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL) - Diversité de l'origine des membres de la CNCL - Art. 6 (p. 2235, 2236) : rôle de la CNCL et pouvoirs du Premier ministre face à l'usage des bandes de fréquence - Atteinte à la liberté de communication - (p. 2238) : se déclare défavorable à l'amendement n° 121 de la commission (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire) - Communication et pouvoir politique - (p. 2239) : modalités de notification de l'avis de la minorité des membres de la CNCL - Art. 7 (p. 2251) : sur l'amendement n° 123 de la commission (statuts administratif et financier de la CNCL ; services propres ; cas d'incompatibilité pour les personnels ; crédits alloués à la CNCL), soutient le sous-amendement n° 1641 de M. André Méric - Art. 8 (p. 2254) : rôle politique de la CNCL - Association de la CNCL à la définition de la position de la France dans les négociations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion ; définition de la notion d'association - Art. 9 (p. 2262) : sur l'amendement n° 125 de la commission (pouvoirs d'autorisation et de consultation de la CNCL), se déclare favorable au sous-amendement n° 1645 de M. James Marson - (p. 2264) : situation des personnels de l'audiovisuel - (p. 2265) : se déclare défavorable à l'amendement n° 125 de la commission - Situation du personnel des postes et télécommunications - Art. 10 (p. 2268) : se déclare défavorable à l'amendement n° 127 de la commission (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis) - Suppression de la notion de neutralité.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2292) : notion d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion - Notions de pluralisme et de pluralité - Absence d'obligation pour le service privé de respect du pluralisme - (p. 2297) : se déclare défavorable à l'amendement n° 129 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (substitution à la notion de pluralisme de celle d'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion) - (p. 2298, 2299) : se déclare favorable à l'amendement n° 1207 de M. James Marson (extension des pouvoirs de la CNCL en matière de respect du pluralisme aux sociétés publiques et privées de programme) - Soutient l'amendement n° 342 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière de promotion des langues et cultures régio-

nales) - (p. 2300) : soutient l'amendement n° 343 de M. André Méric (mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants) - (p. 2303, 2304) : se déclare favorable à l'amendement n° 1206 de M. James Marson (mission de la CNCL en matière de respect du pluralisme au sein des émissions d'informations politiques) - (p. 2306) : soutient l'amendement n° 349 de M. André Méric (action de la CNCL en cas de manquement aux dispositions d'un cahier des charges d'une société nationale de programme) - (p. 2307) : se déclare favorable à l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges) - Après l'art. 12 (p. 2309) : soutient l'amendement n° 352 de M. André Méric (modalités de saisine de la CNCL pour toute question relative au respect du pluralisme dans les programmes des sociétés nationales de programme et de formulation de la recommandation) - Art. 13 (p. 2318) : notions de parrainage et de mécénat - (p. 2319) : se déclare favorable à l'amendement n° 132 de la commission (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision) - Risque de disparition de cet amendement à l'Assemblée nationale - Interrogation sur le choix du moment du contrôle - Art. 14 (p. 2329) : sur l'amendement n° 133 de la commission (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), se déclare favorable au sous-amendement n° 1109 de M. Marcel Gargar - (p. 2331) : se déclare défavorable à l'amendement n° 133 de la commission.

- **Conférence des Présidents - (8 juillet 1986) (p. 2523) :** organisation des travaux du Sénat - (p. 2524) : utilisation par le Gouvernement, la majorité du Sénat et la commission spéciale de tous les artifices de procédure possibles.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2533) :** soutient l'amendement n° 486 de M. André Méric, relatif au contenu des déclarations de candidature - **Rappel au règlement (p. 2537) :** alinéa 6 de l'article 36 du règlement du Sénat - Pressions extérieures sur le déroulement des débats du Sénat - Sentiment de concertation entre le Gouvernement et les groupes politiques extérieurs au Sénat - Art. 33 (suite) (p. 2548) : soutient l'amendement n° 494 de M. André Méric (autorisation accordée par la commission compte tenu du financement et des perspectives financières d'exploitation du service) - (p. 2554) : sur l'amendement n° 162 de la commission (lutte contre les abus de position dominante et les pratiques entravant la concurrence en matière de communication), se déclare opposé au sous-amendement n° 1657 de M. James Marson.

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 33 (suite) (p. 2563 à 2565) : sur le respect du pluralisme des opinions, soutient les amendements n° 471 et n° 481 de M. André Méric - (p. 2567) : soutient l'amendement n° 491 de M. André Méric (prise en compte des caractéristiques socio-culturelles et linguistiques des zones desservies) - Art. 34 (p. 2589) : sur les conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre, soutient les amendements de M. André Méric, n° 524 (p. 2589), n° 516 (p. 2593), n° 515 et n° 510 (p. 2599), n° 509 (p. 2600), n° 511 (p. 2601) et n° 502 (p. 2608, 2609) - **Vote unique sur les articles 33 et 34 (p. 2619, 2620) :** se déclare opposé à l'adoption de ces deux articles.

Suite de la discussion - (15 juillet 1986) - Art. 61 (p. 2796) : privatisation de TF1 ; enjeu social et culturel - Indépendance des médias à l'égard du pouvoir politique - Encouragement de la création audiovisuelle - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 2803) : situation financière de TF1 - Relations entre les médias et le pouvoir financier - (p. 2807) : sur la privatisation de TF1, soutient l'amendement n° 754 de M. André Méric - (p. 2820, 2821) : se déclare opposé à l'adoption de cet article - Après l'art. 61 (p. 2828, 2829) : sur l'amendement n° 208 de la commission (règles de l'appel public à l'épargne pour 40 % du capital de TF1), se déclare opposé au sous-amendement n° 1818 du Gouvernement - (p. 2831, 2832) : regrette le climat dans lequel se déroule ce débat.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - **Art. 62** (p. 2842) : obligations en matière de zone de couverture de TF1 - Liberté d'expression - Indépendance - Recettes publicitaires - (p. 2859) : sur l'amendement n° 211 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (obligations minimales contenues dans le cahier des charges), soutient le sous-amendement n° 1037 de M. André Méric - (p. 2861) : soutient l'amendement n° 764 de M. André Méric (obligations en matière de communication sociale pour la société reprenneuse de TF1) - (p. 2866 à 2868) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 784 (prise en compte des besoins contemporains en matière d'information, d'éducation, de temps libre et de culture) et n° 797 (communications du Gouvernement et droit de réplique) - (p. 2869) : soutient l'amendement n° 803 de M. André Méric (respect par la société privatisée de la personne humaine, de l'égalité entre homme et femme et de la protection des enfants et adolescents) - (p. 2876) : avenir de TF1 privatisée - Missions d'intérêt général - Charges techniques et financières pour Antenne 2 - Concentration - Information - Conditions de cession financière - Vote défavorable sur cet article - **Art. 63** (p. 2878, 2879) : égalité devant la loi - Modalités de fixation des prix d'offre et de cession de TF1 - (p. 2885, 2886) : sur l'amendement n° 212 de la commission (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), soutient les sous-amendements de M. André Méric, n° 1773 et n° 849.

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - **Après l'art. 45 (suite)** (p. 3094) : soutient l'amendement n° 616 de M. André Méric (équipe rédactionnelle autonome dans chaque publication de presse et chaque service de communication audiovisuelle) - **Art. 48** (p. 3102) : importance du rôle du secteur public ; exemple des chemins de fer et de l'électrification - (p. 3103) : concurrence et défense du consommateur - Action des gouvernements précédents avant 1981 - Publicité - Redevance télévision - (p. 3108) : sur la mission du service public, soutient l'amendement n° 630 de M. André Méric - (p. 3119) : soutient l'amendement n° 639 de M. André Méric (société nationale de programme chargée de la coordination des sociétés régionales et territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision) - **Art. 49** (p. 3136) : sur la composition du capital des sociétés nationales de programme et la composition de leurs conseils d'administration, soutient l'amendement n° 652 de M. André Méric - **Art. 50** (p. 3147, 3148) : publicité et parrainage - Dévoiement de la mission éducative, culturelle et sociale des sociétés de programme - Réponse de la Haute Autorité sur le problème du parrainage - Sur le cahier des charges des sociétés nationales de programme, soutient les amendements de M. André Méric, n° 661, de suppression (p. 3148) et n° 667 (p. 3150) - (p. 3152) : Régie française de publicité, RFP.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (1^{er} août 1986) - **Art. 3** (p. 3553) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric (séjour prolongé hors du territoire national) - (p. 3554) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur - **Après l'art. 4** (p. 3559) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - **Art. 5** (p. 3560) : soutient l'amendement de suppression n° 72 de M. André Méric (procédure de reconduite à la frontière) - Compétence en matière de reconduite à la frontière transférée de l'autorité judiciaire à l'autorité administrative - (p. 3564) : sur la procédure de reconduite à la frontière, soutient les amendements n° 77 et n° 79 de M. André Méric - (p. 3565) : opposé à l'adoption de cet article - **Art. 7** (p. 3567) : sur la décision d'expulsion, soutient l'amendement n° 84 de M. André Méric - (p. 3568, 3569) : expulsion d'un étranger dont la présence sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public - Procédure d'expulsion dans les départements d'outre-mer - Se déclare opposé à l'amendement n° 10 de M. Charles Jolibois, rapporteur (information du ministre de l'intérieur sur les expulsions prononcées dans les DOM par le représentant de l'Etat) - **Art. 8** (p. 3571) : procédure d'expulsion - Pouvoirs et mode de fonctionnement de la commission chargée de donner au Gouvernement un avis sur les expulsions d'étrangers - Cas

particulier des retraités - **Art. 9** (p. 3573) : sur les catégories d'étrangers non susceptibles de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion, soutient l'amendement n° 93 de M. André Méric - **Art. 11** (p. 3577) : sur l'exécution d'office des arrêtés d'expulsion ou de reconduite à la frontière, soutient l'amendement n° 105 de M. André Méric - (p. 3578) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de la commission (arrêté d'expulsion notifié à l'intéressé) - **Art. 12** (p. 3581) : soutient l'amendement n° 109 de M. André Méric (dispositions non applicables aux étrangers mineurs de dix-huit ans) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3585) : travaux des commissions Bonnemaïson et Dubedout - Réactions négatives de l'épiscopat français sur ce projet de loi - Absence de sanction à l'encontre des patrons employant des travailleurs clandestins - Répression anti-jeunes - Insécurité - (p. 3586) : droits de l'homme - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3608) : faiblesse des propositions formulées - Accélération de la décentralisation par M. Gaston Defferre - Déconcentration amorcée par M. Joxe - (p. 3609) : nécessité d'accompagner la décentralisation d'une déconcentration pour que l'unité républicaine soit respectée - Suppression à l'article 3 de l'élection des conseils d'administration - Remise en cause du mode de choix du bureau du conseil général, entrave à la démocratie - Retour à la loi Falloux et aide à l'enseignement privé par des subventions ou des garanties d'emprunt - Favorable à une garantie par la loi de la compétence et de la formation minimale des fonctionnaires locaux - Engagement possible d'agents contractuels pour des emplois à plein temps - Danger pour la fonction publique territoriale - Consultation des mouvements associatifs dans le cadre d'un conseil départemental - Problème de la répartition des charges entre les communes - **Après l'art. 1** (p. 3623) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. André Méric (instruction des demandes de permis de construire par le maire ou le président de l'établissement public compétent) - **Art. 3** (p. 3625) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 80 de M. André Méric (compétence en matière d'action sociale et de santé) - (p. 3626) : représentation proportionnelle : représentation de minorités et garantie de démocratie - **Après l'art. 8** (p. 3634) : se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi (élection des bureaux de conseil général et de conseil régional) - (p. 3641) : inscription des dépenses sur un budget communal et préservation du choix des parents - Se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale) - (p. 3644) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (concours financier de l'Etat en faveur des collectivités locales pour les établissements d'enseignement public de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques) - Se déclare opposé à l'amendement n° 74 de M. François Collet (compétence de la collectivité territoriale de rattachement pour la dénomination ou le changement de dénomination des établissements d'enseignement public) - (p. 3646) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 52 du Gouvernement (extension du péage pour certains ouvrages d'art des communes après autorisation du Conseil d'Etat) - (p. 3647) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 58 du Gouvernement (mode de calcul de la contribution des communes aux dépenses d'aide sociale et de santé dues au titre de l'exercice 1987).

Suite de la discussion - (6 août 1986) - **Art. 12** (p. 3730) : élaboration des statuts particuliers des fonctionnaires départementaux et régionaux - Recours à des agents contractuels - Centre de formation des personnels communaux, CFPC - Se déclare favorable à l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression du recours aux agents non titulaires dans la fonction publique territoriale) - (p. 3734) : possibilité pour les communes de disposer de cabinets envisagée par le Gouvernement dans la future loi relative au statut de la fonction publique territoriale - Dispositions résultant d'une longue bataille menée à l'initiative des socialistes - Décentralisation - **Art. 14** (p. 3738) : se déclare favorable à l'amendement de

suppression n° 102 de M. André Méric (mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale) - Après l'art. 14 (p. 3739) : se déclare favorable à l'amendement n° 67 du Gouvernement (maintien du centre de formation du personnel communal, CFPC, jusqu'au 31 décembre 1987) - Rappel au règlement (p. 3745) : article 37, alinéa 3, du règlement du Sénat : possibilité pour un sénateur d'obtenir la parole immédiatement après un membre du Gouvernement - Avant l'art. 15 (p. 3749) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 46 de M. Camille Vallin (abrogation du prélèvement au titre d'une surcompensation sur la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL ; rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF) - (p. 3751) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de M. Camille Vallin (information du Parlement sur le montant et les modalités du prélèvement opéré sur la CNRACL) - (p. 3754) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE) - Après l'art. 23 (p. 3764) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la dotation globale de fonctionnement) - Après l'art. 8 (suite) (p. 3775) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur [n° 452 (85-86)]** - (23 octobre 1986) - Discussion générale (p. 4026, 4027) : attachement à la loi Savary - Recul de la pluridisciplinarité : exemple du retour à l'autonomie des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie - Déclaration d'intention d'ouverture par le ministre et retour à la sélection, notamment au moyen des droits d'inscription - Prééminence des professeurs - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - Art. 7 (p. 4100) : sur les unités internes, se déclare favorable à l'amendement n° 89 de M. François Autain - (p. 4101) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 10 de M. Paul Séramy, rapporteur - Art. 8 (p. 4105) : sur les modalités d'élection des conseils, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission - Art. 9 (p. 4109) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission relatif au chef d'établissement public d'enseignement supérieur - Art. 10 (p. 4112) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission - Art. 17 (p. 4122) : sur le financement des établissements publics d'enseignement supérieur, se déclare favorable à l'amendement n° 114 de M. François Autain - (p. 4125) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 19 de la commission - (p. 4127) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 20 de la commission sur le même objet.

Suite de la discussion - (29 octobre 1986) - Art. 31 (p. 4188, 4189) : opposition à la « sélection barrage » - Montant des droits d'inscription - Importance de l'école maternelle et de l'école primaire - Abstention du groupe socialiste sur les amendements n° 33 (possibilité d'accès au premier cycle des titulaires d'une équivalence ou d'une dispense du baccalauréat) et n° 34 (obligation pour le recteur d'assurer à tout candidat une possibilité d'accès aux études supérieures) de M. Paul Séramy, rapporteur.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) (p. 5102) : diminution globale du budget de l'environnement - Dépendance envers les ministères de l'équipement et de l'industrie - Effets négatifs du rattachement du secrétariat d'Etat aux risques majeurs au ministère de l'environnement - (p. 5103) : interroge le Gouvernement sur les mesures de prévention prises pour éviter des catastrophes, telles Seveso, Bhopal, Tchernobyl ou Bâle - Commission d'enquête européenne

chargée de la surveillance, de la maîtrise et de la détection rapide des polluants - Nécessité d'une information claire et objective des citoyens lors de catastrophes - Lutte contre les pluies acides - Conservatoire du littoral ; pollution par manque de stations d'épuration - Politique foncière autour des sites industriels à risques - Problème de la sécurité du transport des matières dangereuses - Protection contre les « risques nouveaux » - Insuffisance des crédits du budget de l'environnement - Opposé à deux notions développées par le ministre : risques industriels et technologiques insurmontables ; recours au mécénat d'entreprise - (p. 5107) : différence fondamentale entre les risques industriels et technologiques et les risques naturels.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5393) : non respect des promesses faites par les candidats de la majorité aux récentes élections législatives - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Dénonce la connivence du Gouvernement avec le patronat - (p. 5394) : effort financier important réalisé en faveur de la formation professionnelle, et plus particulièrement de la formation en alternance - Rapports entre l'école et l'appareil de production - Moyens financiers insuffisants accordés à l'enseignement technique - Réforme de l'apprentissage inadaptée aux besoins actuels des PME - Stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - Risque de marginalisation des jeunes au sein des entreprises - (p. 5395) : inquiétude sur le devenir de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes, AFPA ; suppression d'emplois de formateurs ; dégradation de leurs conditions de travail - Opposé à l'adoption de ce projet - (p. 5397) : situation actuelle de l'apprentissage - SIVP.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5417) : budget médiatique mettant l'accent sur la lutte contre la toxicomanie et le SIDA pour occulter certaines diminutions budgétaires particulièrement graves ; diminution des crédits de prévention, suppression de postes de médecins scolaires et de postes dans le secteur de la santé publique - Réduction des crédits du haut comité contre l'alcoolisme et le tabagisme - (p. 5418) : regrette que les dispositions prises en matière de lutte contre la drogue s'orientent plus vers la répression que vers la prévention et les soins - Injonction thérapeutique - Internement administratif - Lutte contre le SIDA : information relative aux préservatifs, problème de la vente libre des seringues, campagne d'information - Augmentation des investissements sanitaires mais baisse des investissements hospitaliers - Inquiet quant à la réussite de la politique envisagée.

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) (p. 5681) : action de la gauche de 1981 à 1986 - Désengagement de l'Etat - Différence entre le mécénat pratiqué de façon régalienne à certains moments de l'histoire et la sponsoring - (p. 5682) : non redéploiement pour des grands travaux en province des fonds libérés par l'achèvement des grands travaux parisiens ; rappel des actions de décentralisation de la gauche - Remplacement de la délégation au développement culturel par la délégation à l'environnement culturel - Absence de traduction budgétaire de la priorité accordée à l'enseignement artistique ; exemple de l'action menée à Saint-Fons dans le Rhône par conventionnement entre l'Etat et les collectivités locales ; vote des sénateurs socialistes contre ce projet de budget - (p. 5683) : répartition des crédits de la culture de 1981 à 1986 entre Paris et la province - Examen des crédits - Etat B (p. 5687, 5688) : soutient l'amendement n° II-80 de M. Félix Ciccolini (réduction des crédits du titre III) - Manifestations à l'occasion du dixième anniversaire du Centre Georges Pompidou : propose le recours au mécénat plutôt que l'affectation d'importants crédits publics - Etat C (p. 5691) : crédits prévus pour l'aménagement de locaux dans le Palais de Chaillot ; information diffusée par le Canard enchaîné - Art. 43 : votera l'amendement rédactionnel n° II-5 de M. Raymond Bourguin, rapporteur spécial.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6130) : mesures incohérentes de ce projet - Réforme hos-

pitière : rétablissement des activités libérales à l'hôpital - Régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres - (p. 6131) : remise en cause de la convention nationale passée entre les pharmaciens et la Caisse nationale d'assurance maladie - Assurance des employeurs contre les conséquences de la faute inexcusable en matière d'accidents du travail - (p. 6132) : amendement de la commission autorisant l'exercice libéral d'une activité privée à l'hôpital : absence de prise en compte des remarques du Président de la République - Art. 1 (p. 6137) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 23 de M. André Méric (conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés) - Art. 6 (p. 6145, 6146) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 11 de M. André Méric (modulation du forfait journalier hospitalier) - Art. 7 (p. 6149) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. André Méric (rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale) - Après l'art. 7 quinquies (p. 6155 à 6157) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 du Gouvernement (fonctionnement et mission des « associations intermédiaires ») - Art. 11 (p. 6161, 6162) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 15 de M. André Méric (prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics) - (p. 6164) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - Art. 7 quater (suite) (p. 6166) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 13 de M. André Méric (régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres) - Après l'art. 16 (p. 6174) : se déclare favorable à l'amendement n° 26 de M. André Méric (responsabilité civile introduite dans la réparation des accidents du travail).

SICARD (Pierre), sénateur du Cher (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

SIGNE (René-Pierre), sénateur de la Nièvre (NI).

Devient sénateur le 19 décembre 1986 en remplacement de M. Noël Berrier, décédé (JO Lois et décrets le 19 décembre 1986).

SIMONIN (Jean), sénateur de l'Essonne (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

SOLDANI (Edouard), sénateur du Var (S).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne (JO Lois et décrets 16 mai 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 16 mai 1986).

SORDEL (Michel), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 5 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 32 (86-87)] (29 octobre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Article 66A - [n° 69 (86-87) tome 1] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 79 (86-87)] (26 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture [n° 5 (86-87)]** - (6 novembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4459) : lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 - Mise en place des interprofessions par la loi de 1975 ; loi de 1982 relative aux offices d'intervention - Conseil supérieur d'orientation agricole, CSO ; composition - (p. 4460) : redéfinition de ses missions ; regroupement des aides budgétaires habituellement versées aux différents offices - Compétence en matière forestière - Offices par produits : désaccord entre le Sénat et l'Assemblée nationale lors de l'examen de la loi de 1982 ; suppression de certaines dispositions de cette loi ; ressources des offices ; conditions de constitution des conseils de direction ; passerelles entre les offices et les interprofessions - Propose l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - Rapporteur - Avant l'art. 1 (p. 4484) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Louis Minetti (décisions de politique agricole prises au niveau national et international) - Art. 1 (p. 4485) : sur la composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO, accepte l'amendement n° 18 de M. Philippe François et s'oppose aux amendements n° 25 et n° 26 de M. Louis Minetti, et à l'amendement n° 36 de M. Fernand Tardy - Son amendement n° 1 : gestion de la politique agricole par le Conseil supérieur d'orientation, en conformité avec les objectifs et les règles de la politique agricole commune définie par le Plan ; adopté - (p. 4486) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Souplet (composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire) - Ses amendements n° 2 : délibérations du Conseil supérieur d'orientation ; et n° 3 : suppression des compétences du Conseil supérieur d'orientation en matière de poli-

tique forestière ; adoptés - (p. 4487) : accepte l'amendement n° 22 de M. Michel Souplet (compétences du CSO en matière d'utilisations non alimentaires des produits agricoles) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 54 du Gouvernement - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de M. Fernand Tardy (prérogatives du CSO en matière de recherche, formation et développement économique) - Accepte l'amendement n° 20 de M. Philippe François (mission de coordination du CSO) - (p. 4488) : ses amendements n° 5 : conditions d'application des délibérations du CSO ; et n° 6 : compétence du CSO en matière de politique forestière ; retirés - (p. 4489) : accepte l'amendement n° 50 du Gouvernement (compétences en matière de forêt et de transformation du bois déléguées par le CSO au Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers) - (p. 4490) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de M. Fernand Tardy (avis et recommandations du CSO consignés dans un rapport transmis annuellement au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social) - Son amendement n° 27 : transmission annuelle au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social des avis et recommandations rendus publics du CSO ; retiré - Titre II (p. 4504) : son amendement n° 9 : Intitulé : « Dispositions relatives aux organisations interprofessionnelles reconnues et aux offices d'intervention dans le secteur agricole et alimentaire » ; adopté - Avant l'art. 2 (p. 4505) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 30 (mesures urgentes visant à améliorer le sort des agriculteurs) et n° 31 (équilibre entre la production et la commercialisation ; réglementation des centrales d'achat) - Art. 2 (p. 4505) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Fernand Tardy (mise en place par les offices d'intervention d'une politique garantissant les revenus des agriculteurs) - (p. 4506) : sur les missions confiées aux offices d'intervention, s'oppose aux amendements n° 32 et n° 33 de M. Louis Minetti et n° 40 à n° 42 de M. Fernand Tardy - (p. 4507) : sur les amendements de M. Fernand Tardy, s'oppose au n° 43 (ressources des offices) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 44 (composition du conseil de directoire des offices) - (p. 4508) : s'oppose aux amendements n° 34 de M. Louis Minetti (président du conseil d'administration d'un office élu en son sein par ledit conseil) et n° 45 de M. Fernand Tardy (suppression de l'article 7 de la loi du 6 octobre 1986 relatif aux transferts des attributions conférées aux offices) - Ses amendements n° 10 : partage des missions entre les offices et les interprofessions ; et n° 11 : possibilité pour les offices de conclure des conventions avec les comités économiques agréés ainsi qu'avec les instituts et centres techniques du secteur concerné ; adoptés - (p. 4509) : accepte les amendements n° 53 du Gouvernement (conventions conclues par les offices, après avis du Conseil supérieur d'orientation), n° 47 de M. Fernand Tardy (suppression du caractère transitoire des possibilités de transfert des compétences des offices vers les organisations interprofessionnelles) et s'oppose au n° 46 du même auteur (transferts, à leur demande, des attributions initialement conférées aux offices) - (p. 4510) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Fernand Tardy (suppression de l'article 32 de la loi du 6 octobre 1982, relatif à l'application de certaines dispositions de la présente loi à l'ONIC) - Art. 3 (p. 4511) : soutient l'amendement n° 23 de M. Serge Mathieu (abrogation des dispositions de l'article 23 de la loi du 6 octobre 1982 relatives au fonctionnement des entreprises accomplissant des actes de commerce dans le secteur viticole) - Après l'art. 3 (p. 4512) accepte l'amendement n° 51 du Gouvernement (application de la présente loi aux départements d'outre-mer dans des conditions fixées par décret).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (p. 5196, 5197) : situation de l'agriculture - Baisse du revenu des agriculteurs depuis dix ans - Disparités entre les exploitations - Diminution du volume des productions céréalières - Chute du prix des productions animales - Evolution des crédits consacrés à l'agriculture - Dépenses réservées au BAPSA - Crédits d'investissement - Contrats de Plan Etat-région - Crédits réservés aux primes d'orientation agricole et à

l'encouragement des industries agro-alimentaires - Restructuration des exploitations agricoles - Dotations aux jeunes agriculteurs - Quotas laitiers - Politique agricole commune, PAC - (p. 5198) : orientations économiques du budget national - Problèmes des producteurs de viandes bovine et ovine - Souhaite que soient rapidement mises en place les aides nationales décidées récemment à l'échelon communautaire, notamment l'aide aux régions défavorisées et de montagne - Répartition des crédits du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Perspectives d'évolution de la PAC - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 79 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6446) :** demande l'adoption des conclusions de la CMP.

SOUCARET (Raymond), sénateur du Lot-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Art. 3 (p. 1527) :** son amendement n° 108 : extension aux entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers de la déduction de TVA sur le fioul domestique à usage agricole ; retiré.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Art. 16 bis (p. 1722) : votera cet article diminuant la valeur locative, pour l'assiette de la taxe professionnelle, des matériels agricoles utilisés exclusivement à des travaux saisonniers.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5219, 5220) : budget réaliste, lucide et non démagogique - Aide aux zones défavorisées - Revalorisation des bourses d'enseignement agricole - Effort particulier en faveur de l'hydraulique, notamment dans le Sud-Ouest - Allègement des structures et amélioration du fonctionnement de l'administration - Economies réalisées sur les indemnités viagères et la dotation aux jeunes agriculteurs - Augmentation des crédits consacrés à l'enseignement, la formation et le développement agricoles - Diminution de la subvention pour la bonification des prêts du Crédit agricole - Avenir du syndicalisme agricole et du système coopératif - Possibilité pour les agriculteurs soumis au bénéfice réel, de constituer des provisions pour les calamités et pour l'investissement - Proposition de loi concernant la faute inexcusable - Nouvelles mesures restrictives concernant la dispense du service militaire national - Exonération de la taxe conventionnelle en faveur des entrepreneurs de travaux agricoles - Dossier d'installation de ces derniers soumis à une commission des structures départementales - Tolérances inadmissibles consenties aux CUMA et à certains agriculteurs - Versement de la pension de réversion aux veuves d'agriculteurs - Augmentation de la dotation de fonctionnement des établissements d'enseignement agricole - Inquiétude de la plupart des responsables de ces établissements en raison de l'insuffisance des investissements réalisés par les gouvernements socialistes - Révision des prêts consentis aux agriculteurs pendant la période d'inflation.

SOUFFRIN (Paul), sénateur de la Moselle (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la diffusion à la radio et à la télévision d'informations pour encourager le don bénévole du sang [n° 472 (85-86)] (23 juillet 1986) - Vie, médecine et biologie.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité [n° 475 (85-86)] (24 juillet 1986) - Assurance vieillesse : généralités.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer une large information sur les problèmes de personnes atteintes d'un handicap [n° 514 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Handicapés.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 744 (JO Débats 22 janvier 1986) (p. 20) - Ministère : Affaires sociales - *Situation du régime local de sécurité sociale d'Alsace-Moselle* - (Caduque : mars 1986) - Sécurité sociale.

n° 745 (JO Débats 22 janvier 1986) (p. 20) - Ministère : Intérieur - *Mise en place de la fonction publique territoriale* - (Caduque : mars 1986) - Fonction publique territoriale.

n° 56 (JO Débats 17 mai 1986) (p. 702) - Ministère : Affaires sociales - *Situation du régime de sécurité sociale d'Alsace-Moselle* - (Réponse : JO Débats 14 juin 1986) (p. 1601) - Sécurité sociale.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail* [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - *Discussion générale* (p. 79) : chômage en Lorraine - Flexibilité de l'emploi dans l'entreprise sidérurgique de la Sollac - Suppressions d'emplois - Diminution de salaires - Annualisation de la durée du travail - Plan acier - Manifestation des élus de gauche à Metz - Rendement des travailleurs - Avenir de la sidérurgie - Opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), ses sous-amendements n° 422 à n° 425 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; irrecevables aux termes

de l'article 44 de la Constitution - (p. 141 à 144) : ses amendements n° 96, soutenu par Mme Monique Midy, n° 97 soutenu par M. Jean-Luc Bécart, n° 98 soutenu par M. Fernand Lefort, n° 99 et n° 100 soutenus par M. Jean Garcia : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenus sans objet.

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 234) : son amendement n° 128, soutenu par M. Charles Lederman : suppression des dispositions relatives à la réduction du contingent d'heures supplémentaires, à la seule discrétion de l'employeur ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 235) : son amendement n° 129, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : contingent annuel d'heures supplémentaires limité à cinquante-deux heures ; devenu sans objet (p. 270).

Suite de la discussion - (5 février 1986) - Art. 2 (p. 285) : augmentation du nombre d'heures supplémentaires - Notion d'horaire collectif de travail - Situation de la sidérurgie en Meurthe-et-Moselle - Pôle de conversion - Projet de pôle européen de développement - Art. 2 (p. 294) : soutient l'amendement n° 177 de M. Charles Lederman, relatif aux heures supplémentaires - Après l'art. 2 (p. 337) : son amendement n° 247, soutenu par M. Pierre Gamboa : possibilité pour les organisations syndicales majoritaires de s'opposer aux accords de flexibilité dans un délai d'un mois courant après qu'elles en aient pris connaissance ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social* [n° 375 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 910) : soutient l'amendement n° 19 de M. Hector Viron (modernisation de l'activité professionnelle et meilleure sécurité individuelle et collective) - (p. 913) : soutient l'amendement n° 24 de M. Hector Viron (réduction de la durée du travail à trente-cinq heures dans le secteur privé sans réduction de salaire) - (p. 918) : son amendement n° 407, soutenu par M. Camille Vallin : suppression des exonérations de charges sociales concernant les embauches intervenues à compter du 1^{er} mai 1986 ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 921) : son amendement n° 411, soutenu par M. Camille Vallin : modification du mode de calcul de l'assiette des cotisations de sécurité sociale patronale aux différents régimes de protection sociale ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 922) : son amendement n° 412 : droits aux prestations de sécurité sociale des jeunes, garantis quelle que soit l'exonération appliquée ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 924) : soutient l'amendement n° 414 de Mme Hélène Luc (formation professionnelle initiale et continue en faveur des femmes) - (p. 925) : son amendement n° 416 : compétences des comités d'entreprise et des comités de groupe en matière de prévention des licenciements économiques ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 930) : soutient l'amendement n° 130 de M. Jean-Luc Bécart (développement du contrôle et des sanctions des pratiques discriminatoires à l'embauche) - (p. 949) : son amendement n° 43, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation des modifications des régimes existants aux seules entreprises n'ayant pas procédé à des licenciements dans les douze mois précédents ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 951) : son amendement n° 426, soutenu par Mme Monique Midy : exclusion du champ d'application de cet article des activités relevant du secteur de la santé ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 1024) : son amendement n° 54, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : formation et insertion professionnelles des personnes handicapées ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1025) : son amendement n° 57, soutenu par M. Pierre Gamboa : contrôle médical patronal dans les entreprises ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1026) : son amendement n° 58, soutenu par M. Bernard, Michel Hugo : fonds de garantie des cotisations auprès des organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Art. 10 (p. 1621) : présente l'intervention de Mme Hélène Luc - Création nécessaire d'emplois dans les académies afin d'éviter une dégradation de la situation scolaire - Inégalité entre les académies - Situation dans les départements du Val-de-Marne et de la Moselle - Conditions dégradées de travail des élèves et des enseignants - Suppression de sept cents emplois d'agents spécialisés - Doublement des subventions de l'Etat à l'enseignement privé - Suppression de vingt-deux mille emplois dans la fonction publique, objectif du Gouvernement - Formation de la jeunesse, véritable mission d'intérêt général - Groupe communiste opposé à l'aggravation des inégalités et de la ségrégation - (p. 1622) : soutient l'amendement de suppression n° 60 de Mme Hélène Luc (suppressions d'emplois budgétaires) - Article prévoyant la suppression de 449 emplois dans le domaine de la solidarité nationale et de la santé - Aggravation de la situation dans le secteur hospitalier public - Dégradation des conditions de travail des agents hospitaliers.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** [n° 400 (85-86)] - (18 juin 1986) - Discussion générale (p. 1785) : problème du coût des licenciements économiques - Importance des licenciements accordés par rapport à ceux demandés - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et augmentation du nombre de chômeurs dans un premier temps - Problème des coûts salariaux et place de la France parmi les douze pays les plus importants - Recherche de profits faciles à l'exportation par le patronat français - Aggravation du chômage et allongement des périodes de privation d'emploi - Diminution des indemnités de chômage - (p. 1786) : devoir du Gouvernement de favoriser l'emploi - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 416 (85-86)] - (25 juin 1986) - Discussion générale (p. 1956) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement : conséquences sur l'emploi - Analyse du groupe communiste confirmée par le récent rapport de l'INSEE intitulé « Les comptes de la nation de l'année 1985 » - Diminution des salaires et des coûts de production sans répercussion sur les prix de vente - Baisse du prix du pétrole et du dollar sans incidence sur l'investissement productif - Investissements financiers à l'étranger - Développement des emplois précaires - Modalités du plan emploi pour les jeunes particulièrement favorables au patronat - (p. 1957) : groupe communiste opposé aux conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 5 (p. 2216) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1078, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2229) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), son sous-amendement n° 1084, soutenu par M. Pierre Gamboa ; retiré.

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 14 (p. 2330) : sur l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (détermination par la CNCL des règles relatives aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de campagnes électorales), son sous-amendement n° 1108, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - Art. 18 (p. 2377) : sur l'amendement n° 136 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (cas d'autorisation et modalités de déroulement des visites d'entreprises), son sous-amendement n° 1112, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenu dans le vote unique (p. 2382) - Après l'art. 26 (p. 2407) : son amendement n° 1270, soutenu par M. James Marson : amnistie des personnes poursuivies pour usage de matériel non homologué ou non conforme ; rejeté.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - Art. 33 (p. 2517) : son amendement n° 1316, soutenu par Mme Monique Midy : présentation des déclarations de candidature par une organisation syndicale représentative au plan national ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620) .

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - Art. 34 (p. 2574) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 36 de M. James Marson (conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion de services de télévision par voie hertzienne terrestre) et à l'amendement de coordination n° 1804 du Gouvernement - (p. 2606) : sur le même objet, soutient les amendements n° 1352 de M. René Martin (p. 2606) et n° 1355 de M. Jean Garcia (p. 2612, 2613).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2644) : son amendement n° 1363, soutenu par M. Pierre Gamboa : attribution d'autorisation à des associations Loi 1901 ; non retenu dans le vote unique (p. 2654) - Art. 38 (p. 2668) : son amendement n° 1379, soutenu par M. Charles Lederman : extension de la destination des réseaux câblés ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 43 (p. 2731) : sur l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), son sous-amendement n° 1141, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2845) : son amendement n° 1519, soutenu par M. James Marson : zone de couverture et rôle de TDF ; non retenu dans le vote unique (p. 2877).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - Art. 65 (p. 2926) : son amendement n° 1536, soutenu par M. James Marson : présentation par les candidats à la reprise de TF 1 d'un projet d'exploitation du service ; avis conforme du Conseil national de la communication audiovisuelle ; non retenu dans le vote unique sur les articles 64 à 107 (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 76 (p. 3008) : son amendement n° 1566, soutenu par M. James Marson : sanctions pénales des émissions illégales ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3126) : son amendement n° 1444, soutenu par M. Ivan Renar : précision des différents orchestres et chœurs ; retiré - Art. 49 (p. 3138, 3139) : ses amendements, soutenus par M. James Marson, n° 1451 : conseils d'administration des sociétés de programme ; et n° 1456 : élection des présidents des sociétés instituées par l'article 48 du présent projet ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 52 (p. 3181) : son amendement n° 1476, soutenu par M. James Marson, sur le conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 57 (p. 3230) : son amendement n° 1502, soutenu par Mme Rolande Perlican : droit de réplique ; non retenu dans le vote unique.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5420) : mise en place d'une véritable politique de régression sociale - Mise en cause du système collectif de protection sociale - Menace spécifique pesant sur le régime d'Alsace-Moselle - Diminution drastique et dramatique de nombreux crédits - (p. 5421) : protection et prévention sanitaires - Lutte contre l'alcoolisme - Action de prévention sanitaire et sociale en faveur des toxicomanes - Médecine sco-

laire - Qualité des soins - Formation médicale continue - Formation des personnels paramédicaux - Equipements hospitaliers médicaux - Aggravation des dépenses à la charge de la population - Relèvement des prélèvements obligatoires - Calcul des indemnités journalières - Suppression du remboursement de certains médicaments - Révision de la liste des maladies totalement prises en charge - Réintégration du secteur privé à l'hôpital - Diminution des programmes d'action sociale - Revalorisation des tarifs conventionnels - Projet d'indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires - Favorable au maintien de la retraite à soixante ans - Diminution considérable de l'allocation versée aux adultes handicapés - Structures d'accueil pour les handicapés mentaux - (p. 5422) : système actuel socialement injuste et économiquement pervers pour diverses raisons : augmentation de la part des charges supportée par l'ensemble des assurés ; pénalisation des entreprises dites de main-d'oeuvre au profit des entreprises à faible densité d'emplois ; absence de prise en compte des profits financiers et spéculatifs des entreprises - Montant de la dette patronale à l'égard de la sécurité sociale - Croit fermement que la France peut s'offrir une protection sociale de haut niveau grâce à une meilleure répartition des charges - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Rappel au règlement** - (15 décembre 1986) (p. 6120) : articles 29 et suivants du règlement du Sénat - Conditions de travail des parlementaires - Délai de distribution des rapports.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)]** - (15 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6128) : énumère les différentes mesures gouvernementales s'inscrivant parfaitement dans un processus de régression sociale et de développement des inégalités - Introduction d'une condition de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés - Prise en charge par l'Etat des cotisations sociales des correspondants et vendeurs, colporteurs de presse - Modulation du forfait journalier hospitalier - (p. 6129) : suppression de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale - Prévention contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le SIDA - Couverture sociale des veuves - Opposé au rétablissement d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics - Révocabilité des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret - Assurance des entreprises contre les conséquences de la faute inexcusable en matière d'accidents du travail - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet - (p. 6135) : travail de nuit des femmes s'inscrivant dans un processus de régression sociale - **Art. 1 B** (p. 6136) : sous certaines réserves, se déclare favorable à l'amendement n° 46 du Gouvernement (conditions d'attribution de l'allocation de veuvage) - **Art. 1** (p. 6137) : son amendement de suppression n° 28 : conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés ; rejeté - Effets néfastes de cette disposition pour les Français amenés à travailler à l'étranger, ainsi que pour les étrangers originaires de pays ayant conclu un accord de réciprocité avec la France - **Après l'art. 1** (p. 6138) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. André Bohl (transfert au régime minier de sécurité sociale des responsabilités attribuées depuis 1948 aux houillères) - Son amendement n° 36 : conditions de travail des femmes en état de grossesse médicalement constatée ; rejeté - **Après l'art. 2** (p. 6139) : son amendement n° 37 : stabilité de l'emploi garantie en cas de perte de marché ou de changement d'employeur ; rejeté - **Après l'art. 3** (p. 6141) : son amendement n° 38 : conditions de validité des accords et conventions négociés dans les entreprises ; rejeté - **Après l'art. 4** (p. 6142) : son amendement n° 39 : conditions de l'opposition à une extension par le ministre d'une convention collective ; rejeté - **Après l'art. 5** (p. 6143) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Claude Huriet, rapporteur (rémunération des agents de vente de la presse) - (p. 6144) : son amendement n° 40 : abrogation de l'article 414 du code pénal visant à sanctionner les délits lors de manifestations ; rejeté - Atteinte au droit de grève - **Art. 6** : son amendement de suppression n° 29 : modulation du forfait journalier hospitalier ;

rejeté - **Après l'art. 6** (p. 6147) : son amendement n° 41 : juridiction compétente pour qualifier la faute ayant entraîné un accident du travail ; rejeté - **Art. 7** : son amendement n° 31 : rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale ; rejeté - **Après l'art. 7** (p. 6150) : se déclare opposé à l'amendement n° 21 de M. Guy Besse (dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi) - **Art. 7 bis** (p. 6151) : son amendement de suppression n° 30 : revalorisation des pensions de retraite en 1987 ; rejeté - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 6153) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (prévention des accidents du travail) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 54 du Gouvernement - (p. 6155, 6156) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 du Gouvernement (fonctionnement et mission des « associations intermédiaires ») - **Art. 11** (p. 6160) : son amendement de suppression n° 32 : prolongation des droits à l'exercice d'une activité libérale dans les établissements hospitaliers publics ; rejeté - (p. 6162) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de la commission (rétablissement dans la loi du 31 décembre 1970 du secteur d'activité libérale à l'hôpital, supprimé par la loi du 28 octobre 1982) - **Art. 7 quater (suite)** (p. 6166) : groupe communiste favorable à l'amendement de suppression n° 13 de M. André Méric (régime d'assurance maladie des médecins du régime conventionnel à honoraires libres) - **Art. 13** (p. 6169) : son amendement de suppression n° 33 : représentation des comités d'entreprises auprès des conseils d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes ; rejeté - **Art. 14** (p. 6170) : son amendement de suppression n° 34 : révocation des administrateurs des entreprises publiques nommés par décret ; rejeté - **Art. 16** (p. 6171) : compétence des juridictions sociales pour qualifier une faute d'inexcusable - Conditions de travail des femmes enceintes - Conditions d'extension d'un accord collectif - Son amendement de suppression n° 35 : assurance contre les conséquences de la faute inexcusable ; rejeté - **Art. 17** (p. 6174) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité due au titre du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité) - **Art. 18** (p. 6176) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M. René Régnault (pérennité de la disposition relative à la cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales ayant atteint l'âge de 55 ans) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6178) : groupe communiste opposé au principe de l'« association intermédiaire » et au retour du secteur libéral dans les hôpitaux publics - Rejet de tous les amendements communistes - Votera contre ce projet de loi.

SOUPLET (Michel), sénateur de l'Oise (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre suppléant de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires économiques, sur la filière bioéthanol [n° 404 (85-86)] (11 juin 1986) - Energie.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 27 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Agriculture - *Position du Gouvernement français sur la remise en cause des règles de la politique agricole commune - Politique agricole commune (PAC).*

Questions orales avec débat :

n° 84 (JO Débats 18 octobre 1986) (p. 3951) - Ministère : Equipement - *Classement des peupleraies en zone ND lors de l'établissement des POS - Forêts.*

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 554, 555) : chute du revenu agricole malgré l'importance économique de ce secteur - Agriculture française au sein de la CEE : application des quotas laitiers - Préparation d'une loi d'orientation - Conséquences pour les agriculteurs de la dévaluation - Fiscalité agricole : récupération partielle de la TVA sur les carburants et huiles ; simplification de la présentation des comptes - Formation des jeunes agriculteurs ; enseignement agricole privé : problèmes financiers des maisons familiales - Diversification des activités des agriculteurs : tourisme - Endettement des exploitations - Recherche de débouchés industriels en raison de la croissance de la production et de la stagnation de la consommation alimentaire - (p. 556) : fabrication de l'éthanol ; question sur la possibilité de production industrielle - Vote de la confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986** [n° 395 (85-86)] - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1490) : changement de politique manifesté par les Français le 16 mars dernier - Récente présentation par le Premier ministre du programme de son Gouvernement au Sénat - Intervention sur les adaptations fiscales relatives au dossier agricole - Régime de la fiscalité agricole devant être aménagé par le projet de loi de finances pour 1987 - Limite du passage du forfait au réel maintenue à cinq cent mille francs - Abolition de la loi de 1984 sur la suppression de la provision pour hausse de prix - Fonds national de garantie des calamités agricoles abondé par une contribution professionnelle et par une subvention d'Etat dont le montant sera au moins égal au produit de ladite contribution - (p. 1491) : problème des taxes retenues en France sur les prix des céréales - Importante baisse des revenus des céréaliers depuis 1984 malgré une année de récolte exceptionnelle - Inefficacité de la décision prise à Bruxelles le 25 avril dernier - Souhaite l'adoption de mesures en faveur des céréaliers - Interrogation sur l'utilisation des fonds du BAPSA - Baisse des prix des céréales et des betteraves risquant de déséquilibrer le BAPSA - Souligne l'inquiétude croissante de tous les agriculteurs - Interrogation sur l'utilisation des productions des secteurs excédentaires - Présentation du rapport préparé par le groupe de travail éthanol du Sénat - Intérêt de la filière bioéthanol pour la France - Bilan positif de la production d'éthanol pour la collectivité mais nécessité qu'un choix essentiellement politique soit effectué.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Avant l'art. 3** (p. 1524) : son amendement n° 9 : carburants d'origine agricole : exonération de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ; retiré - **Fabrication de l'éthanol - Après l'art. 3** (p. 1528) : soutient l'amendement n° 3 de M. Albert Vecten (droit d'option permettant aux exploitants de porter en stock, dès la clôture de l'exercice considéré, l'ensemble des vins et eaux-de-vie d'AOC, faisant partie de l'actif de l'exploitation ; gagé sur l'institution d'une taxe sur les alcools importés des pays non membres de la CEE).

Suite de la discussion - (13 juin 1986) - **Art. 11 A** (p. 1627) : soutient l'amendement n° 79 de M. André Fosset (délai de

reprise ramené à deux ans pour les contribuables dont les revenus, pour chacune des années, sont déclarés par des tiers).

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Art. 21** (p. 1731) : son amendement n° 42, soutenu par M. Raymond Bouvier : limitation à une période de quatre ans du relèvement du taux des contributions des agriculteurs au fonds des calamités agricoles ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance** [n° 436 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (25 juillet 1986) - **Art. 7** (p. 3353) : intervient sur l'amendement n° 6 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (détermination des crimes susceptibles de donner lieu à l'application de cette mesure) - **Détournement d'engins de transport public.**

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France** [n° 460 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} août 1986) - **Art. 5** (p. 3562) : soutient l'amendement n° 41 de M. Adolphe Chauvin (recours devant le tribunal administratif de l'étranger en instance d'expulsion pouvant être assorti d'une demande de sursis à exécution).

- **Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture** [n° 5 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (7 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4478, 4479) : évolution du secteur agricole et alimentaire et de la législation afférente, depuis 1960 - Fonctions économique et sociale de l'agriculture - Avenir des producteurs de viande - Baisse constante du revenu des agriculteurs - Echec de la loi de 1982 - Organisation des marchés - (p. 4480) : nouvelles attributions du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire - Adaptation des législations antérieures aux nouvelles dispositions relatives à la possibilité pour les interprofessions de remplacer les offices - Reconnaissance spécifique des productions forestières - Initiatives nécessaires au plan européen - Politique agricole commune, PAC - Inquiétude des producteurs laitiers - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet ambitieux et courageux - **Art. 1** (p. 4486) : son amendement n° 12 : composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO ; retiré - Son amendement n° 22 : compétences du CSO en matière d'utilisations non alimentaires des produits agricoles ; adopté après modification par le sous-amendement n° 54 du Gouvernement - (p. 4490) : son amendement n° 14 : rôle de médiation du CSO en cas de conflit lors de la conclusion de certains accords interprofessionnels ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4512) : projet visant à améliorer la situation économique de l'agriculture française - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte** [n° 11 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (14 novembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4690) : attachement du groupe de l'union centriste à l'intégrité du territoire français - Importance pour la collectivité nationale, des départements d'outre-mer, DOM, par leur position stratégique et leur économie.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4746) : satisfait des grandes orientations du projet de loi pour 1987 - Regrette que la réduction des prélèvements obligatoires s'accompagne du relèvement des cotisations sociales et de la progression de la fiscalité locale - Situation des entreprises françaises : retard des investissements productifs ; taux de croissance inférieur à celui des autres pays européens - (p. 4747) : taux de chômage - Mesures en faveur de la diminution des charges des entreprises - Taxe professionnelle - Liberté des prix et des changes - Abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés - Taux d'intérêts - Allègement du droit sur les donations-partages - Problèmes agricoles : augmentation de la productivité et diminution de la consommation des ménages - (p. 4748) : conséquences pour les agriculteurs français de l'anarchie des marchés mondiaux

alimentaires - Mesures fiscales envisageables - Production d'éthanol - Formation professionnelle des agriculteurs - Difficultés spécifiques des producteurs de lait, de viande, de fruits et légumes et de céréales - Importation de produits asiatiques et américains à l'intérieur du Marché commun - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet, sous réserve du vote de nombreux amendements relatifs aux problèmes agricoles.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 10 (p. 4851) : effort du Gouvernement sur le plan fiscal en faveur des agriculteurs - Attribution d'une enveloppe supplémentaire à l'agriculture annoncée par le ministre - (p. 4852) : secteur de la viande en crise - Après l'art. 10 (p. 4853) : soutient l'amendement n° I-28 de M. Rémy Herment (alignement en matière de TVA des aliments médicamenteux sur les aliments pour animaux) - Son amendement n° I-122 : avantage fiscal en faveur des revenus nets provenant d'une activité de tourisme à la ferme dans les régions de montagne et les régions défavorisées ; retiré - Art. 11 (p. 4856) : son amendement n° I-30 : possibilité pour les groupements de bénéficiaire du même régime transitoire, sous réserve qu'à la date d'effet de l'option aucun des associés n'ait été à titre individuel soumis à ce régime transitoire ; retiré - Après l'art. 13 (p. 4863) : son amendement n° 40 : limitation de l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; retiré.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 21 (p. 4908) : son amendement de rétablissement n° I-123 : aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus ; rejeté.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5224) : compétitivité de l'agriculture française - Raisons internationales de la baisse continue du revenu des agriculteurs - (p. 5225) : nécessité de redonner confiance aux agriculteurs, et en particulier aux jeunes - Adoption récente d'une nouvelle loi d'orientation agricole - Insuffisance des crédits consacrés à la recherche et à la formation - Diminution de la ligne budgétaire des industries agro-alimentaires - Centralisation excessive des instances de décision au plan communautaire - Négociations délicates au sein du GATT - Réactions de la CEE vis-à-vis des pays en voie de développement - Alternative aux surproductions sectorielles : réduire la production ou diversifier les activités - Devenir du programme de production d'éthanol - (p. 5226) : inquiétudes des producteurs de tabac - Présente l'intervention de M. Paul Séramy, relative aux problèmes du cheval - Aide apportée aux sociétés de courses - Equitation - Importations de viande chevaline - Meilleure formation des agriculteurs aux techniques d'élevage chevalin - Dynamisme du PMU permettant d'alimenter le fonds de développement du sport - Favorable à l'adoption de ce budget.

SOUVET (Louis), sénateur du Doubs (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Est élu de nouveau membre suppléant de ces assemblées (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la famille (10 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, relative à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 374 (85-86)] (15 mai 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 400 (85-86)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 405 (85-86)] (12 juin 1986) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 416 (85-86)] (25 juin 1986) - Travail.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et Emploi - I - Section commune - III - Emploi - Travail et formation professionnelle - [(n° 71 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 96 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux procédures de licenciement [n° 108 (86-87)] (11 décembre 1986) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 99 (86-87)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif au Conseil de prud'hommes [n° 109 (86-87)] (11 décembre 1986) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 130 (86-87)] (18 décembre 1986) - Travail.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 121 (JO Débats 22 octobre 1986) (p. 3990) - Ministère : Economie - Aménagement de la taxe parafiscale de l'horlogerie - Instruments de précision et d'optique.

n° 122 (JO Débats 22 octobre 1986) (p. 3990) - Ministère : Industrie - Situation de l'industrie horlogère - (Réponse : JO Débats 15 novembre 1986) (p. 4669) - Instruments de précision et d'optique.

Questions orales avec débat :

n° 77 (JO Débats 3 octobre 1986) (p. 3868) - Ministère : Economie - *Situation de l'industrie horlogère - Instruments de précision et d'optique.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 67) : aménagement du temps de travail - Convocation du Parlement en session extraordinaire et élections du 16 mars 1986 - Flexibilité de l'emploi - Echec des négociations entre les partenaires sociaux de 1984 - Position des organisations syndicales - Ordonnance du 16 janvier 1982 - (p. 68) : modalités de calcul et baisse de la durée moyenne hebdomadaire du travail - Baisse de la durée hebdomadaire du travail - Coût du travail - Accords de branche - Refus de l'accord d'entreprise - Diminution des contingents d'heures supplémentaires.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - Discussion générale (p. 788) : situation économique de la France : déficit du commerce extérieur ; faiblesse des investissements ; retard des structures de l'économie française - Rôle de l'Etat en matière économique - (p. 789) : chômage ; contrat jeune-entreprise ; action du conseil régional de Franche-Comté : emplois vocationnels ; rôle de l'association régionale pour l'emploi - Formation professionnelle des jeunes - Inconvénients du système du contrat de travail en alternance - Nécessité de l'autonomie du chef d'entreprise : caractère contraignant de la loi sur l'aménagement du temps de travail ; liberté de négociation dans l'entreprise - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Aide aux zones d'emploi particulièrement touchées - (p. 790) : coût pour les collectivités locales du pays de Montbéliard de la baisse d'effectifs de Peugeot Automobiles - Régionalisation de l'ANPE - Nécessité de dynamiser le commerce extérieur.

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1755) : loi du 3 janvier 1975 créant l'autorisation administrative de licenciement afin de protéger les finances de l'UNEDIC - (p. 1756) : suppression en 1982 de l'allocation supplémentaire d'attente destinée à retirer à l'autorisation l'essentiel de ses raisons d'être - Rétenion à l'embauche par les chefs d'entreprise - Contentieux des licenciements économiques confié à l'administration - Evolution du droit de licenciement économique en France - (p. 1757) : état du droit des licenciements économiques chez nos principaux partenaires commerciaux - Difficulté des comparaisons - Conditions matérielles du licenciement déterminées par le plan social - Protections accordées aux salariés s'organisant autour des délais, des protections, des indemnités et des recours juridictionnels - Absence d'existence d'indemnité particulière au licenciement économique dans certains pays comme l'Italie, l'Espagne ou la Suède - (p. 1758) : existence du contrôle administratif dans quatre pays européens en dehors de la France - Problèmes posés par l'état actuel de la procédure de licenciement économique - Coût des licenciements économiques - Pourcentage de demandes de licenciements accordées - Existence d'une double législation, celle du contrôle de l'emploi et la loi du 13 juillet 1973 relative à la résiliation du contrat de travail à durée indéterminée - Texte de ce projet ayant pour objet de supprimer les effets pervers de l'autorisation administrative de licenciement sans remettre en cause les garanties des salariés en matière de consultation des représentants du personnel et d'élaboration du plan social - (p. 1759) : partenaires sociaux invités par le Gouvernement à engager une négociation collective et à définir de nouvelles procédures qui seront reprises dans un second projet de loi - Projet comportant des mesures à effet immédiat et d'autres applicables à compter du 1^{er} janvier 1987 - Nécessité d'une

évaluation de l'impact de la réforme du droit de licenciement économique - Etude Pragma commanditée par le CNPF et création prévue de trois cent soixante sept mille emplois nouveaux - Prévision à court terme d'une augmentation induite du chômage de quinze à vingt mille personnes par une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques - (p. 1760) : contrôle de la procédure de licenciement par les prud'hommes et non plus par l'inspecteur du travail - Règles de protection des salariés et respect des dispositions de la directive de 1975 du conseil des ministres de la Communauté européenne - Article 3 définissant le contenu du deuxième projet de loi que le Gouvernement doit déposer au Parlement avant le 31 décembre 1986 - Amélioration du fonctionnement des conseils de prud'hommes souhaitée par la commission - Nécessité de trouver des réponses efficaces au problème de l'emploi - Projet n'ayant pas pour but la destruction de la protection des salariés licenciés mais la restitution aux entreprises des moyens de recréer des emplois - Souhaite l'adoption de ce projet de loi tel qu'il a été amendé par la commission - **Question préalable** (p. 1770, 1771) : rappelle le caractère neutre et technique du rapport - Problème du licenciement des cadres chez Peugeot : licenciement basé sur le volontariat.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - Rapporteur - Art. 1 (p. 1813) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 245 de Mme Hélène Luc et n° 264 de M. André Méric (suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - (p. 1815) : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de cet article : suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique ; adopté - Art. 2 (p. 1818) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 250 de M. Jacques Eberhard et n° 270 de M. André Méric (responsabilité de l'employeur) - S'oppose à l'amendement n° 251 de M. Marcel Gargar (rôle de l'inspecteur du travail en matière de licenciement) et aux amendements n° 271 à n° 274 de M. André Méric relatifs à l'exercice de la responsabilité de l'employeur en matière de licenciement - Après l'art. 2 (p. 1820) : s'oppose à l'amendement n° 275 de M. André Méric (prise en compte de la situation des travailleurs handicapés) - Art. 3 (p. 1824) : son amendement n° 4 : nouvelle rédaction de cet article relatif au dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986 ; retiré - S'oppose aux amendements de suppression identiques n° 252 de Mme Hélène Luc et n° 276 de M. André Méric (dépôt d'un second projet de loi avant le 31 décembre 1986) - Renforcement des garanties des salariés dans le deuxième projet de loi - Suppression de l'intervention de l'inspection du travail dans la procédure de licenciement économique - Fonctionnement des conseils de prud'hommes - (p. 1825) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Hector Viron (dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi définissant les procédures conventionnelles administratives et judiciaires destinées à pallier la suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - Art. 4 (p. 1829) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 254 de M. Jacques Eberhard et n° 277 de M. André Méric (mesures d'effet immédiat et à caractère transitoire) - S'oppose aux amendements n° 255 de M. Marcel Gargar (délai d'étude accordé à l'inspecteur du travail porté à deux mois) et n° 256 de Mme Hélène Luc (contrôle de la réalité des motifs invoqués par l'employeur pour justifier les licenciements dans l'entreprise au regard de la situation de l'emploi dans la branche d'activité et dans la zone géographique concernées) - Son amendement n° 315 : suppression de l'autorisation administrative de licenciement dès la promulgation du présent projet pour les licenciements collectifs de moins de dix salariés ; adopté - (p. 1830) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 278 (consultation obligatoire d'une autorité administrative pour les cas de redressement ou de liquidation judiciaire), n° 279 (soumission à l'accord du tribunal de commerce de tout licenciement demandé pendant l'exécution du plan de redressement ou de liquidation judiciaire), n° 295 (entretien obligatoire pour tout licenciement quelle que soit l'ancienneté du salarié licencié), n° 280 (suppression de l'exigence d'une cause réelle et sérieuse) et n° 281 (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement égale au moins à un mois de salaire) - S'oppose à l'amendement n° 257 de M. Jacques Eberhard (indemnité accordée au salarié victime d'un licenciement

égal à six mois de salaire) - Art. 5 (p. 1833) : s'oppose aux amendements identiques de suppression n° 258 de M. Marcel Gargar et n° 282 de M. André Méric (contrôle de l'emploi) - (p. 1834) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 283 (champ d'application du contrôle administratif sur les embauches) et n° 284 (engagement des entreprises à soumettre leurs embauches à l'accord de l'autorité administrative pendant la durée de la convention) et à l'amendement n° 259 de M. Charles Lederman (demande de licenciement formulée dans une entreprise qui bénéficie d'un financement de l'Etat subordonné à l'accord de l'autorité administrative) - Après l'art. 5 (p. 1835) : s'oppose à l'amendement n° 262 de M. Charles Lederman (impossibilité pour une entreprise ayant bénéficié de la présente loi de prétendre pendant un délai de cinq ans à aucune aide de l'Etat) - (p. 1836) : s'oppose à l'amendement n° 285 de M. André Méric (information mensuelle du Parlement par le Gouvernement sur le nombre de créations d'emplois et sur le nombre de suppressions d'emplois) - Après l'art. 6 (p. 1838) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 306 (obligation pour l'employeur de répondre à la demande écrite du salarié) et n° 305 (possibilité pour les juges de prendre en compte les conséquences du licenciement pour un travailleur handicapé) - (p. 1840) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 303 (priorité de réembauchage pendant un an pour les salariés licenciés dans le cadre d'un licenciement collectif d'ordre économique) et n° 302 (consultation des délégués du personnel même si le nombre de licenciements envisagé est inférieur à dix) - (p. 1841) : s'oppose à l'amendement n° 297 de M. André Méric (obligation pour l'employeur d'informer les délégués syndicaux de tout projet de licenciement économique lorsque une convention collective comporte des dispositions relatives au contrôle de l'emploi) - (p. 1842) : s'oppose à l'amendement n° 298 de M. André Méric (consultation sur les possibilités d'éviter ou de réduire les licenciements collectifs) - (p. 1843) : s'oppose à l'amendement n° 307 de M. André Méric (fourniture obligatoire au comité d'entreprise par l'employeur de la liste nominative des salariés dont le licenciement est envisagé) - (p. 1845) : s'oppose à l'amendement n° 289 de M. André Méric (information obligatoire des représentants du personnel en cas de licenciement consécutif à une opération de concentration, de fusion, de restructuration) - (p. 1846) : s'oppose à l'amendement n° 292 de M. André Méric (attribution de la compétence du directeur départemental du travail lorsqu'une entreprise compte plusieurs centres d'activité) - (p. 1847) : s'oppose à l'amendement n° 294 de M. André Méric (consultation du comité d'entreprise pour tout projet de licenciement économique) - Avant l'art. 1 (p. 1849) : s'oppose à l'amendement n° 207 de Mme Marie-Claude Beaudeau (droit à réintégration immédiate dans l'entreprise en cas d'inobservation du délai congé) - (p. 1851) : s'oppose à l'amendement n° 243 de M. Jacques Eberhard (procédure engagée devant les conseils de prud'hommes suspensive lorsqu'elle concerne des licenciements).

- *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 416 (85-86)]* - (25 juin 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1954) : mesures en faveur des salariés menacés de licenciement pendant la période transitoire - Distinction entre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique et les mesures qui n'en sont que les conséquences - (p. 1955) : fonctionnement des conseils de prud'hommes - Respect de la directive européenne du 17 février 1975 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux licenciements collectifs.

- *Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)]*.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 22 (p. 4909, 4910) : son amendement n° I-186, soutenu par M. Henri Belcour : remboursement aux négociants du surplus de taxes versé en raison de la baisse du prix des produits pétroliers ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5212) : volonté gouvernementale d'assurer l'avenir et l'essor de l'agriculture - Reva-

lorisation des bourses scolaires pour l'enseignement agricole - Concours financier au BAPSA - Dotation globale accordée aux offices - Majoration des mesures en faveur des zones défavorisées et de montagne - Regrette la réduction de l'enveloppe prévue pour la bonification des taux de prêts - Difficultés des producteurs de Franche-Comté favorables à une disparition de la taxe de coresponsabilité, à un aménagement des quotas laitiers et à la préservation des crédits affectés à la sélection animale - Multiplicité des problèmes de l'agriculture française pour des raisons géographiques, économiques et sociales - Allocation de remplacement - (p. 5213) : réforme de la fiscalité agricole - Observations relatives à la création d'un régime transitoire simplifié - Favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (travail) (p. 5385) : nouvelle politique de l'emploi menée par le Gouvernement ; incidences budgétaires - (p. 5386) : lutte contre le chômage considérée comme la priorité absolue du Gouvernement - Actions mises en oeuvre dans le domaine du contrôle de l'emploi, en faveur de l'emploi des jeunes et dans la promotion globale de l'emploi, dont la gestion relève du fonds national pour l'emploi, FNE - Mesures en faveur des entreprises - Financement de la formation professionnelle - Modification des dispositions du code du travail relatives au contrat à durée déterminée, au travail temporaire ou à temps partiel - Coût pour les PME des institutions représentatives du personnel ; révision envisagée des seuils sociaux - Analyse des crédits consacrés à l'emploi - (p. 5387) : part prépondérante des dépenses dites inactives (indemnisation du chômage, incitation au retrait d'activité) - Crédits du FNE - Reclassement des travailleurs handicapés - Financement des conventions sociales de la sidérurgie - Subvention accordée à l'ANPE - Création d'une nouvelle dotation au titre du fonds d'intervention pour l'emploi et la formation professionnelle - Aide accordée aux chômeurs créateurs d'entreprises - Incidence de la robotisation sur le nombre des emplois - Impossibilité pour les PME de faire face aux besoins de formation du personnel - Cumul emploi-retraite - (p. 5388) : volonté du Gouvernement de soutenir particulièrement les dépenses actives de l'emploi - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption des crédits du travail et de l'emploi.

Industrie et tourisme - I - Industrie - (5 décembre 1986) (p. 5734) : libéralisme - Budget de rupture avec la politique dirigiste et d'asphyxie fiscale menée par les gouvernements socialistes - Création et développement des entreprises - (p. 5735) : nécessité d'encourager une politique d'investissement tournée vers l'extérieur - Travaux du centre français des manifestations économiques à l'étranger, CFME, et du comité de développement à l'extérieur, CODEX - Transmissions d'entreprises - Soutien à l'innovation dans les PME - Intervention des régions dans l'animation économique - Soutien de l'Etat aux productions nationales de qualité - Exemple du développement et de l'avenir de l'industrie horlogère franc-comtoise ; action menée par le conseil régional de Franche-Comté - Utilisation rationnelle de l'énergie ; création en Franche-Comté d'un fonds régional pour la maîtrise de l'énergie - (p. 5736) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget.

- *Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)]* - (16 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec le projet n° 99) (p. 6196) : conditions difficiles d'examen par la commission de ces deux projets - Texte sur les procédures de licenciement, résultat d'un accord national entre quatre centrales syndicales patronales et ouvrières - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement par la loi du 3 juillet 1986 - Nouvelle étape dans l'adaptation du droit du travail - Signature le 20 octobre dernier d'un nouvel accord national interprofessionnel sur l'emploi, remplaçant celui de 1969, modifié en 1974 - Bataille pour l'emploi passant par l'amélioration de la compétitivité des entreprises - Nécessité de garanties sérieuses pour les salariés victimes des mutations économiques - Respect des normes minimales de la directive européenne du 17 février 1975 - (p. 6197) : loi du 3 juillet 1986 et suppression du contrôle de la réalité du motif économique du licenciement

ment - Analyse de l'accord national interprofessionnel et texte du memorandum adressé aux pouvoirs publics dans le rapport écrit - Texte de ce projet, traduction législative des dispositions de l'accord national interprofessionnel du 20 octobre 1986 - Aménagement de la procédure de licenciement issue de la loi du 13 juillet 1973 - Création de mesures de reclassement en faveur du personnel licencié pour motif économique - Soumission à l'entretien préalable de tous les licenciements pour faute résultant de la loi du 4 août 1982 - Renforcement des dispositions concernant la consultation des institutions représentatives du personnel et amélioration des mesures de reclassement des personnels licenciés - Contrôle de la régularité des procédures par l'administration - Licenciement devant faire l'objet d'une notification écrite aux salariés - (p. 6198) : obligation pour les employeurs de dégager les moyens permettant la mise en oeuvre des conventions de conversion - Bénéfice de la couverture sociale maladie, vieillesse et accidents du travail pour les salariés titulaires d'un contrat de conversion - Texte relatif au conseil de prud'hommes et absence de remise en cause de l'organisation qui résulte, pour l'essentiel, de la loi Boulin de 1979 - Création au sein de chaque section d'une chambre compétente pour les litiges relatifs aux licenciements économiques qui devra statuer en urgence - Obligation d'information du juge pour l'employeur qui est partie à un litige dans une procédure de licenciement économique - Projets en réponse à l'engagement du Gouvernement lors de l'examen du projet de loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Règles proposées à l'examen du Parlement bénéficiant d'un accord national interprofessionnel entre les partenaires sociaux - Nécessaire adaptation du droit du travail aux conditions actuelles de la concurrence internationale dans le respect des normes européennes en matière de licenciement collectif - Nécessité de soutenir les efforts des entreprises face au défi économique du monde actuel - Art. 1 (p. 6209) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 10 de M. Hector Viron (modalités de convocation des salariés par l'employeur dans la procédure de licenciement) et à l'amendement n° 40 de M. André Méric (possibilité pour une salarié menacé de licenciement de se faire assister par une personne de son choix) - Texte de ce projet adopté par quatre grandes centrales syndicales et après négociation entre les partenaires sociaux - Se déclare opposé, au nom de la commission, à tous les amendements de suppression déposés par le groupe communiste - Art. 2 (p. 6210) : son amendement n° 5 : lettre au licencié ne pouvant lui être adressée moins de sept jours après la date pour laquelle le salarié a été convoqué ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de M. Louis Virapoullé (définition du cadre en fonction de la loi du 6 mai 1982 relative aux conseils de prud'hommes) - Art. 4 (p. 6212) : son amendement n° 6 : nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article relatif à la sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 60 de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat - Sur le même objet, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 42, n° 41 et n° 43 - Art. 5 (p. 6214) : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Louis Virapoullé (remise en ordre des dispositions relatives à l'entretien préalable à l'énonciation des motifs du licenciement et aux sanctions) et n° 44 de M. André Méric (non application des dispositions de l'article L. 122-14-5 aux licenciements des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise) - Art. 7 (p. 6216) : s'oppose aux amendements n° 45 et n° 46 de M. André Méric sur la fixation du nouveau régime des licenciements pour motif économique - Art. 9 (p. 6218) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. André Méric (recours à la commission paritaire de l'emploi lorsqu'il y a carence ou insuffisance de représen-

tation de personnel au niveau de l'entreprise) - Art. 12 (p. 6221) : sur les délais d'expédition de la lettre de licenciement et rupture du contrat de travail, son amendement n° 8 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 49 à n° 53 de M. André Méric - Art. 13 (p. 6224) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoullé (notification du licenciement pour motif économique à l'autorité administrative compétente et rôle de l'administration dans la vérification des procédures de licenciement) - Après l'art. 13 : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (priorité de réembauchage durant un délai d'un an à compter de la date de rupture du contrat pour les salariés licenciés pour raison économique ou ayant accepté un contrat de conversion) - Art. 14 (p. 6225) : sur les sanctions de l'absence de consultation des représentants du personnel, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 55 à n° 57.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)]** - (16 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec le projet n° 96) (p. 6196 à 6198) - Art. 1 (p. 6233) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Hector Viron (obligation d'information de la part de l'employeur) - Après l'art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Hector Viron (jugement des conseils de prud'hommes exécutoire quand il concerne le salaire, le licenciement, la réintégration et l'indemnité de délai-congé) - Art. 2 (p. 6234) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. André Méric (possibilité de constituer une section agricole unique lorsque le ressort d'un tribunal de grande instance comprend plusieurs conseils de prud'hommes) - Art. 3 (p. 6235) : s'oppose aux amendements de suppression n° 3 de M. André Méric et n° 8 de M. Hector Viron (création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements) - Art. 5 bis : interroge le Gouvernement pour savoir s'il a consulté la Commission nationale de l'informatique et des libertés sur cet article - (p. 6236) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 9 de M. Hector Viron (mentions contenues dans les listes établies par l'employeur) - Après l'art. 6 (p. 6237) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Hector Viron (possibilité pour les organisations syndicales représentatives et professionnelles de disposer, à l'occasion des campagnes électorales précédant le renouvellement des conseils de prud'hommes, d'émissions radiotélévisées) - Art. 7 (p. 6238) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Hector Viron (conditions de la préformation des candidats à l'élection prud'homale) - Art. 9 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 12 de M. Hector Viron (désignation des juges départiteurs) - Après l'art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Hector Viron (suppression du caractère suspensif du recours contre un jugement prud'homal en matière de licenciement) - (p. 6239) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (abrogation de l'article 414 du code pénal et amnistie des personnes condamnées sur la base de cet article) - Art. 10 (p. 6239, 6240) : sur les conditions de jugement des litiges des licenciements pour motifs économiques, son amendement n° 1 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 15 de M. Hector Viron, aux amendements n° 16 et n° 17 du même auteur, et à l'amendement n° 4 de M. André Méric - Art. 11 (p. 6241) : accepte l'amendement n° 18 de M. Louis Virapoullé (nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article relatif aux compétences des conseils de prud'hommes en matière de licenciement économique).

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 130 (86-87)]** - (20 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale : voir intervention de M. Jean-Pierre Fourcade (p. 6511, 6512).

T

TAILHADES (Edgar), sénateur du Gard (S).

Décédé le 23 juin (JO Lois et décrets 25 juin 1986).

Eloge funèbre (JO Lois et décrets 16 juillet 1986).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

TAITTINGER (Pierre-Christian), sénateur de Paris (UREI) - Vice-président du Sénat.

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

Réélu vice-président du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, relative à la composition des listes de candidats aux élections sénatoriales et régionales [n° 291 (85-86)] (4 février 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, tendant à instituer un crédit d'impôt pour les dons effectués en faveur des associations dont l'objet est d'assurer la distribution de repas gratuits en France [n° 293 (85-86)] (18 février 1986) - Impôt sur le revenu.

Proposition de loi, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 portant diverses dispositions d'ordre social [n° 317 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 25 février 1986, JO Débats 2 avril 1986) - Corps diplomatique et consulaire.

Proposition de loi, tendant à la création d'une commission chargée d'émettre un avis sur la répartition des sièges des députés élus dans les départements [n° 333 (85-86)] (9 avril 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec M. Dominique Pado, tendant à permettre au maire de Paris de créer une police municipale [n° 358 (85-86)] (24 avril 1986).

Proposition de loi, relative aux travaux exécutés sur les monuments historiques appartenant à l'Etat [n° 371 (85-86)]

(15 mai 1986) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder aux personnes employant du personnel à des tâches familiales ou ménagères un abattement pour le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques [n° 425 (85-86)] (30 juin 1986) - Impôts et taxes.

Proposition de loi, tendant à assurer un service minimum en cas de grève à la RATP [n° 426 (85-86)] (1^{er} juillet 1986) - Transports urbains.

Proposition de loi organique, relative à la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 439 (85-86)] (7 juillet 1986) - Retraite.

Proposition de loi, relative à la limite d'âge des membres du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes [n° 440 (85-86)] (7 juillet 1986) - Retraite.

Proposition de loi, tendant à prévenir et à sanctionner les fraudes électorales [n° 461 (85-86)] (22 juillet 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, tendant à modifier la loi n° 77-808 du 19 juillet 1977, relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion [n° 492 (85-86)] (6 août 1986) - Sondages et enquêtes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris [n° 2 (86-87)] (7 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 628 (JO Débats 26 avril 1985) (p. 379) - Ministère : Postes - Mesures pour améliorer l'efficacité du centre national des valeurs mobilières - (Caduque : mars 1986) - Valeurs mobilières.

n° 733 (JO Débats 27 novembre 1985) (p. 3406) - Ministère : Relations extérieures - Action de la France pour amener les autorités éthiopiennes à respecter les droits de l'homme - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

n° 16 (JO Débats 25 avril 1986) (p. 603) - Ministère : Premier ministre - Concertation et dialogue sur la nouvelle situation pétrolière avec les responsables de ce secteur industriel - (Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 607) - Pétrole.

n° 22 (JO Débats 30 avril 1986) (p. 634) - Ministère : Industrie - Lacunes de la législation française en matière de protection des parfums - (Réponse : JO Débats 17 mai 1986) (p. 696) - Parfumerie.

n° 25 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - Action du Gouvernement pour le développement de la recherche universitaire - (Réponse : JO Débats 17 mai 1986) (p. 697) - Recherche scientifique et technique.

n° 26 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - Rôle et évolution du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - (Réponse : JO Débats 17 mai 1986) (p. 697) - Recherche scientifique et technique.

n° 31 (JO Débats 7 mai 1986) (p. 654) - Ministère : Economie - Initiatives françaises en vue d'une réforme du système monétaire international - (Réponse : JO Débats 6 juin 1986) (p. 1392) - Politique monétaire.

n° 49 (JO Débats 16 mai 1986) (p. 686) - Ministère : Environnement - Enseignements tirés par le Gouvernement de la

catastrophe de Tchernobyl et initiatives envisagées en vue de l'application des principes dégagés au sommet de Tokyo - (Réponse : JO Débats 24 mai 1986) (p. 839) - Pollution et nuisances.

n° 82 (JO Débats 4 juin 1986) (p. 1305) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Rétablissement du DEA d'aménagement et d'urbanisme de Paris IV* - (Retirée : juin 1986) - Examens, concours et diplômes.

n° 99 (JO Débats 18 juin 1986) (p. 1740) - Ministère : Budget - *Adaptation de la fiscalité relative aux frais généraux* - Impôts et taxes.

n° 101 (JO Débats 20 juin 1986) (p. 1856) - Ministère : Droits de l'homme - *Situation des populations d'Ethiopie* - Droits de l'homme.

Questions orales avec débat :

n° 36 (JO Débats 13 octobre 1984) (p. 2610) - Ministère : Premier ministre - *Rapports entre le Gouvernement et le secteur de la communication audiovisuelle* - (Caduque : mars 1986) - Audiovisuel.

n° 43 (JO Débats 26 octobre 1984) (p. 2808) - Ministère : Premier ministre - *Conditions de licenciement du chargé des relations avec le Parlement de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)* - (Caduque : mars 1986) - Informatique.

n° 77 (JO Débats 17 avril 1985) (p. 229) - Ministère : Fonction publique - *Situation des attachés d'administration centrale* - (Caduque : mars 1986) - Fonction publique.

n° 104 (JO Débats 15 mai 1985) (p. 508) - Ministère : Relations extérieures - *Aide apportée par la France à la résistance du peuple Afghan* - (Caduque : mars 1986) - Politique extérieure.

n° 164 (JO Débats 6 décembre 1985) (p. 3613) - Ministère : Relations extérieures - *Action de la France pour amener les autorités éthiopiennes à respecter les droits de l'homme* - (Caduque : mars 1986) - Droits de l'homme.

n° 1 (JO Débats 3 avril 1986) (p. 486) - Ministère : Défense - *Participation de la France à l'initiative de défense stratégique* - Défense nationale.

n° 2 (JO Débats 3 avril 1986) (p. 486) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique étrangère de la France* - (Réponse : JO Débats 28 mai 1986) (p. 854) - Politique extérieure.

n° 59 (JO Débats 28 mai 1986) (p. 893) - Ministère : Culture - *Intentions du Gouvernement dans le domaine culturel* - Affaires culturelles.

n° 65 (JO Débats 13 juin 1986) (p. 1554) - Ministère : Industrie - *Législation pétrolière* - Pétrole.

n° 71 (JO Débats 25 juin 1986) (p. 1910) - Ministère : Coopération - *Modifications à apporter à la politique de coopération* - Coopération.

n° 91 (JO Débats 11 décembre 1986) (p. 5995) - Ministère : Postes et télécommunications - *Financement du satellite TDF 1* - Radiodiffusion et télévision.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Hommage aux astronautes de la navette spatiale américaine** (28 janvier 1986) (p. 67).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail**

[n° 206 (85-86)] - Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Rappel au règlement**, de M. Pierre Gamboa (p. 207, 208) : article 44, alinéa 8, du règlement du Sénat relatif aux intervenants ayant seuls droit à la parole - Action d'obstruction du groupe communiste par le dépôt de mille deux cents amendements - Article 31 de la Constitution sur la prise de parole de membres du Gouvernement - **Rappel au règlement**, de M. James Marson (p. 214) : donne lecture de l'article 48 du règlement du Sénat relatif aux amendements et sous-amendements.

- **Attentats terroristes à Paris** (6 février 1986) (p. 350).

- **Témoignage de sympathie à l'adresse de M. Gaston Deferre** (6 mai 1986) (p. 641).

- **Clôture de la session ordinaire 1985-1986** (30 juin 1986) (p. 2120).

- **Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1985-1986** (1^{er} juillet 1986) (p. 2132).

- **Modification du décret portant convocation du Parlement en session extraordinaire** (12 juillet 1986) (p. 2781).

- **Remplacement de M. Noël Berrier décédé**, par M. René-Pierre Signé, en qualité de sénateur de la Nièvre (18 décembre 1986) (p. 6373).

- **Rappel au règlement**, de M. Charles Lederman - (19 décembre 1986) (p. 6452, 6453) : article 56 du règlement du Sénat ; procédure utilisée par les sénateurs du groupe de la gauche démocratique à l'occasion d'un scrutin public.

En qualité de sénateur

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail** [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 73, 74) : délai d'examen de ce projet de loi par le Sénat - Incidence de la révolution industrielle sur les moyens de production, les modes et les conditions de travail - Taille des entreprises - Nouvelles technologies - Action des syndicats - Prise en compte des besoins de l'homme et de l'entreprise - Accords d'entreprise - Intervention législative - Adaptation de la production - Automatisation au plan international et diminution de la main-d'oeuvre - (p. 75) : action de réglementation menée par le Gouvernement - Importance des négociations contractuelles - Place de l'entreprise dans la société et nouvelle organisation du travail.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 405, 406) : procédure du vote bloqué face à l'obstruction du groupe communiste - Volonté de la majorité sénatoriale d'aménager ce texte - Travaux de la commission des affaires sociales - Référence à la participation du parti communiste au Gouvernement - Favorable à la partie de ce projet de loi amendée et rejet de la partie soumise à vote bloqué - Votera néanmoins l'ensemble du projet de loi.

- **Nouvelle lecture** [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - **Discussion générale** (p. 437) : se déclare favorable à l'adoption de la question préalable - Problème de l'aménagement du temps de travail restant posé devant se résoudre dans la négociation et la liberté contractuelle - Amélioration de la situation de l'emploi demeurant l'objectif primordial - Texte ne favorisant ni la préservation ni la création d'emplois.

- **Question au Gouvernement : suppression de la redevance sur les magnétoscopes** (24 avril 1986) (p. 591).

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin**, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mossion et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)] - (29 avril 1986) - **Discussion**

générale (p. 629) : atteinte à l'exercice de la profession de géomètre-expert - Dignité du travail parlementaire - Sénat défavorable à la poursuite d'une procédure inopportune.

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Chaumont, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi (n° 317, 85-86) de M. Pierre-Christian Taittinger, tendant à abroger l'article 21 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986, portant diverses dispositions d'ordre social [n° 367 (85-86)] - (15 mai 1986) - Discussion générale (p. 663) :** hommage aux agents diplomatiques - Nomination des ministres plénipotentiaires : difficultés budgétaires.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - (21 mai 1986) - Discussion générale (p. 769) :** emprise et rôle de l'Etat sur les citoyens durant les quarante dernières années - Notion de solidarité remplacée par l'usage de l'assistance - Non application de la règle de trente-neuf heures de travail - Existence de lois injustes en France sur le plan fiscal - Nécessité d'une action en faveur du consentement à l'impôt - (p. 770) : augmentation des seuls bas salaires et découragement de l'encadrement - Echec des nationalisations en ce qui concerne les promesses d'emplois - Réduction des dépenses publiques et diminution du nombre des fonctionnaires - Se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (27 mai 1986) (p. 854, 855) :** incidences de la cohabitation sur la politique étrangère - Notion de domaine réservé et influence du Général de Gaulle - Analyse constitutionnelle des pouvoirs du chef de l'Etat, du Premier ministre et du Parlement - Politique étrangère de la France depuis 1981 ; exemples des relations franco-allemandes, du Proche-Orient, du Nicaragua, du tiers-monde et de l'Afrique - Avenir de la politique étrangère de la France.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 mai 1986) - Art. 4 (p. 1077) :** désétatisation de la Caisse nationale de crédit agricole mutuel, CNCAM - Création d'une grande caisse centrale coopérative - Réforme du Crédit agricole - Action des caisses régionales - Présence au sein du Crédit agricole mutuel de la CNCAM et des caisses régionales.

- **Projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales [n° 390 (85-86)] - (3 juin 1986) - Discussion générale (p. 1265) :** tentative du Président de la République de modifier les institutions de la Ve République - Installation du fait majoritaire en 1958 - (p. 1266) : tentative du Président de la République de modifier à son profit l'équilibre des pouvoirs - Représentation proportionnelle : atteinte à la liberté de choix des électeurs ; suppression du droit de sanction individuelle de l'oeuvre des hommes politiques ; affaiblissement du fait majoritaire et de la portée de la dissolution - Représentation de Paris - Vote de ce texte par le groupe UREI.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (13 juin 1986) - Après l'art. 11 (p. 1629) :** son amendement n° 10 : suppression de l'obligation pour les assureurs d'établir annuellement et de fournir aux services fiscaux une liste des contrats supérieurs à cent mille francs ; adopté - Mesure impossible à mettre en oeuvre - Absence d'obligation pour les compagnies et sociétés étrangères - Nombreux contrats traités à l'étranger.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - Après l'art. 16 (p. 1721, 1722) : son amendement n° 12 : régularisation des conditions de mise à disposition des crédits de la questure de la Ville de Paris ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 1973, 1974) :** volonté d'ouverture de la communication audiovisuelle à l'environnement international et aux techniques modernes - Création de la Commission natio-

nale de la communication et des libertés, CNCL - Renforcement du secteur public avec des obligations d'ordre éducatif, culturel et social - Privatisation de TFI - Echec de la télévision dans trois domaines : information, apport éducatif et culturel et rayonnement international - Votera ce projet de loi.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse - Deuxième lecture [n° 414 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2086) :** vote par le groupe UREI de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2149) :** son amendement n° 1046 : Commission nationale de la communication et des libertés : mission de veiller à l'expression pluraliste des courants d'opinions ; adopté (p. 2156).

Suite de la discussion - (18 juillet 1986) - Art. 71 (p. 2982) : sur l'amendement n° 223 de la commission (relations entre les services de communication audiovisuelle diffusant des films et le cinéma), ses sous-amendements n° 1048 ; retiré ; 1049 et 1050 ; adoptés dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) ; n° 1051 et n° 1052, soutenus par M. Philippe de Bourgoing ; retirés - Après l'art. 71 (p. 2990) : sur l'amendement n° 224 de la commission (assujettissement des services déclarés diffusant des films à la taxe finançant le compte de soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels), son sous-amendement n° 1055, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - Art. 77 (p. 3009) : sur l'amendement n° 231 de la commission (sanctions pénales de la violation des dispositions relatives à la diffusion et à l'exploitation des oeuvres cinématographiques), son sous-amendement n° 1056, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Après l'art. 48 (p. 3129) : possibilité de créer une société nationale de programme diffusée par satellite.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 54 (p. 3210) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, son amendement n° 1047, soutenu par M. Philippe de Bourgoing ; adopté dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Après l'art. 22 (p. 3260) : son amendement n° 1045 : création, auprès du centre national de la cinématographie, d'une commission de diffusion des oeuvres cinématographiques ; retiré.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3280, 3281) : longueur des débats - Vote favorable sur ce projet de loi - Travaux de la commission spéciale - Obstruction de l'opposition - Notion de démocratie.

- **Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France [n° 460 (85-86)] - (31 juillet 1986) - Discussion générale (p. 3501) :** immigration et environnement international - Maîtrise des flux migratoires - Politique d'immigration - France, terre d'asile - Action du gouvernement précédent ; droit de vote des étrangers aux élections municipales - Situation économique et travail clandestin - Immigration clandestine - Insertion des étrangers en situation régulière - (p. 3502) : politique de coopération internationale - Vote favorable sur ce projet de loi.

Suite de la discussion - (1^{er} août 1986) - Art. 3 (p. 3553) : se déclare opposé à l'amendement de suppression n° 66 de M. André Méric et favorable à l'amendement n° 6 de M. Charles Jolibois, rapporteur (séjour prolongé hors du territoire national) - Après l'art. 4 (p. 3559) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (sanctions en cas d'emploi d'immigrés clandestins) - Explications de vote sur

l'ensemble (p. 3586) : groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet - Travail sérieux du Gouvernement - Respect des grands principes et des valeurs du peuple français.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3693) : situation financière préoccupante de la sécurité sociale - Echec de la politique menée entre 1981 et 1986 - Urgence du projet de loi - Nécessité de contenir la dérive des dépenses du régime général - Appel à la concertation avec les partenaires sociaux et à une gestion plus rigoureuse des caisses de sécurité sociale - (p. 3694) : volonté de responsabilisation des assurés : recours à un mécanisme de capitalisation complémentaire au régime de répartition pour le financement des retraites - Constitution d'un plan personnel de retraite - Incitation fiscale - Exigence démocratique d'un budget social suivi régulièrement par le Parlement - Appel à une gestion plus rigoureuse de la sécurité sociale.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 496 (85-86)] - (12 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3829) : dépôt d'amendements par le Gouvernement sur le texte de la commission mixte paritaire - (p. 3830) : privatisation de TF 1.

- **Projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication** [n° 7 (86-87)] - (21 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 3975, 3976) : développement des techniques de communication - Création de la cinquième chaîne de télévision - Inadaptation du projet de loi à l'environnement international - Développement de la concurrence étrangère (satellites de communication) - Ordonnance sur la concurrence ; nécessité de revoir les règles relatives aux ententes et aux abus de positions dominantes.

- **Projet de loi sur l'enseignement supérieur** [n° 452 (85-86)] - (23 octobre 1986) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 4010) : intervient contre la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 4011) : réforme d'Edgar Faure en 1968 - Non-application de la loi du 26 janvier 1984 - Rétablissement de la sélection.

Suite de la discussion - (28 octobre 1986) - **Avant l'art. 1** (p. 4075) : souhaite l'adoption de textes courts.

- **Conclusions du rapport de M. Christian de La Malène, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 2, 86-87) de M. Pierre-Christian Taittinger, et plusieurs de ses collègues, portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris** [n° 21 (86-87)] - (29 octobre 1986) - **Discussion générale** (p. 4164) : ambition des auteurs de cette proposition de loi : mise à jour du statut de la Ville de Paris - Rapprochement du statut de Paris avec le droit commun en tenant compte de ses spécificités - Officiers municipaux - Problème des « cavaliers budgétaires ».

- **Projet de loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété de logements sociaux** [n° 476 (85-86)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1986) - **Art. 10** (p. 4299) : sur les contrats de location d'une durée inférieure à trois ans, son amendement n° 210 ; retiré - **Art. 11** (p. 4300) : son amendement n° 211 : droit de résiliation du locataire ; adopté - **Art. 12** (p. 4301, 4302) : sur l'extension de la notion de bailleur personne physique, son amendement n° 212 ; devenu sans objet - (p. 4303) : existence du droit de l'indivision - **Art. 18** (p. 4320) : sur les charges récupérables, ses amendements, soutenus par M. Jean Boyer, n° 213 ; retiré ; et n° 214 ; adopté.

Suite de la discussion - (5 novembre 1986) - **Art. 21** (p. 4339) : ses amendements n° 216 et n° 217 : rétablissement du texte initial du Gouvernement ; retirés - **Art. 22** (p. 4342) : ses amendements, soutenus par M. Jean Boyer, n° 218 : suppression de la référence à la loi n° 82-526 du 22 juin 1982 ; et n° 219 : suppression du droit de préemption du locataire en

cas de vente ; rejetés - **Art. 23** (p. 4344) : son amendement n° 220, soutenu par M. Jean Boyer ; calendrier d'application des dispositions transitoires ; retiré.

Suite de la discussion - (6 novembre 1986) - **Après l'art. 55** (p. 4401) : son amendement n° 372 : mentions qui doit comporter une offre de vente ou de location d'un immeuble à usage d'habitation ; retiré - **Art. 60** (p. 4439) : son amendement n° 226 : limitation de la durée de validité des réserves foncières communales inscrites au plan d'occupation des sols, POS ; retiré - **Art. 61** (p. 4442) : ses amendements n° 227 et n° 228 : aménagements de la réforme du droit de préemption urbain ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

(18 novembre 1986) - **Après l'art. 2** (p. 4776) : son amendement n° I-3 : régime fiscal des dons effectués à des associations humanitaires ; adopté - (p. 4777) : son amendement n° I-4 : régime fiscal des dons versés aux associations humanitaires agréées par le ministre de l'économie et des finances ; adopté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - **Après l'art. 2 bis** (p. 4797) : son amendement n° I-187, soutenu par M. Jean Delaneau : amortissement des oeuvres d'art réalisées par des artistes contemporains dans la limite de 50.000 francs lorsqu'elles sont exposées au public ; retiré - **Après l'art. 7** (p. 4841) : son amendement n° I-190, soutenu par M. Jean Delaneau : réduction du taux de la TVA applicable aux phonogrammes et aux vidéogrammes ; retiré.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - **Après l'art. 16** (p. 4897) : son amendement n° I-51 : concordance entre la taxation du cinéma et celle de la vidéotransmission ; adopté - (p. 4898) : son amendement n° I-50 : transmission par voie de succession des monuments historiques privés exonérés des droits de mutation ; retiré - (p. 4899) : son amendement n° I-238 : assujettissement à la TVA des rémunérations pour copie privée ; retiré - **Art. 20** (p. 4905, 4906) : problème de l'intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA - Dispositions contraires à une directive de la commission des communautés européennes - Défavorable à toute réforme de la TVA sur le prix des places de cinéma, à compter du 1^{er} janvier 1987 - Difficultés du secteur du cinéma et des spectacles - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4944, 4945) : énumère les nombreuses mesures positives de cette loi de finances - Persistance de nombreux problèmes relatifs à la compétitivité des entreprises, à l'insuffisance du niveau d'épargne et d'investissement et à la pression de la fiscalité locale - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de cette première partie de la loi de finances.

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (4 décembre 1986) (p. 5676) : nécessaire redéfinition du rôle de l'Etat en matière de culture ; liberté créatrice individuelle ; mécénat ; enseignement artistique ; patrimoine - (p. 5677) : défense de la langue française - **Vote de ces crédits par le groupe UREI - Examen des crédits - Après l'art. 63 ter** (p. 5693) : son amendement n° II-87, soutenu par M. Maurice Schumann, président de la commission des affaires culturelles : taux et conditions d'application de la TVA à la taxe spéciale additionnelle au prix des places de cinéma ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la famille** [n° 76 (86-87)] - (8 décembre 1986) - **Art. 3** (p. 5921) : son amendement n° 16, soutenu par M. Pierre Louvot : extension des conditions relatives à l'activité antérieure ouvrant droit à l'allocation parentale d'éducation ; retiré.

Suite de la discussion - (9 décembre 1986) - **Art. 8** (p. 5938) : son amendement n° 17, soutenu par M. Pierre Louvot : maintien du complément familial lorsqu'intervient une réduction

du nombre des enfants à charge susceptible d'entraîner sa suppression ; retiré.

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)]** - (10 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 5979) : difficile cheminement de la construction européenne - Acte unique européen et maintien de l'équilibre institutionnel présent - Etablissement d'une libre circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux 29 ans après le Traité de Rome - Europe politique en filigrane et absence d'une monnaie européenne - Acte unique et progrès limité dans le domaine de la technologie, de l'amélioration du processus de décision au sein des communautés, de l'accroissement du rôle consultatif du Parlement et de la coopération politique entre les douze - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à la ratification de l'Acte unique européen.

- **Proposition de loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation [n° 91 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 92) (p. 6046) : droit de travailler au service de l'intérêt général, indépendamment de l'âge ; liberté de la retraite ; votera ces propositions de loi.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 92 (86-87)]** - (11 décembre 1986) - **Discussion générale** (commune avec la proposition n° 91) (p. 6046).

- **Question au Gouvernement : rôle du mécénat dans la société française** (11 décembre 1986) (p. 6041).

- **Proposition de loi portant adaptation du régime administratif et financier de la ville de Paris - Deuxième lecture [n° 78 (86-87)]** - (17 décembre 1986) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6288) : spécificité de la collectivité territoriale parisienne - Contrôle du budget de la ville de Paris - Favorable à l'adoption de ce texte.

TARCY (Raymond), sénateur de la Guyane (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - (12 novembre 1986) - **Discussion générale** (p. 4558) : développement économique ; emploi des jeunes ; mobilité des populations et parité sociale globale, objectifs de ce projet - Contribution de l'outre-mer au rayonnement de la France dans le monde - Interrogation sur l'utilité d'une loi de programme - (p. 4559) : projet contraire à la décentralisation - Importance des coûts de fret à l'exportation en Guyane - Création de zones franches prévue à l'article 6 et remise en cause de la loi du 2 août 1984 - Suspension dans les zones franches de l'octroi de mer - Mesures incitatives à l'embauche des jeunes et caractère temporaire des contrats de travail - Existence d'un déséquilibre entre les collectivités territoriales d'outre-mer et la métropole en matière sociale - Habitat, problème majeur des DOM - Existence d'un habitat insalubre en Guyane - Absence de mesures en faveur de la riziculture - (p. 4560) : absence de parution des décrets d'application de la loi relative à la répartition du foncier en Guyane - Importance économique de l'exploitation

forestière et du taux de boisement de la Guyane - Absence de prise en considération de la pêche - Augmentation des jeunes à scolariser en Guyane et retard dans le domaine des constructions scolaires - (p. 4561) : souhaite l'implantation d'un IUT à Kourou - Rappelle la nécessité de la reconstruction de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni - Situation de la télévision en Guyane - Texte de ce projet n'étant en réalité qu'un programme de campagne électorale dont l'issue se situe en 1988.

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - **Annexe I** (p. 4615) : soutient l'amendement n° 34 de M. François Louisy (maîtrise de l'évolution des prêts fonciers) - (p. 4617) : soutient l'amendement n° 37 de M. François Louisy (rattrapage progressif du SMIC des collectivités concernées, par rapport à celui de la métropole) - **Après l'art. 9** (p. 4618) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (mobilité entre l'outre-mer et la métropole) - **Annexe III** (p. 4619) : soutient l'amendement n° 41 de M. François Louisy (abaissement du coût du transport pour les ressortissants d'outre-mer à l'occasion de leurs congés annuels ou de leur réinstallation dans leur région d'origine) - **Annexe IV** : soutient l'amendement n° 42 de M. François Louisy (effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social) - **Art. 5** (p. 4625) : se déclare favorable à l'amendement n° 77 de M. Jean Garcia (application dans les zones franches des dispositions législatives et réglementaires du code du travail en vigueur en métropole) - **Art. 9** (p. 4631) : soutient l'amendement n° 49 de M. François Louisy (mesures en faveur des entreprises de pêche fluviale qui embauchent des jeunes de moins de vingt-cinq ans).

- **Question au Gouvernement : exode des populations du Surinam vers la Guyane** (13 novembre 1986) (p. 4590, 4591).

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 11 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (14 novembre 1986) - **Art. 11** (p. 4676) : sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre, soutient les amendements n° 55, n° 58 et n° 59 de M. François Louisy - **Art. 12** (p. 4678) : sur la création et le fonctionnement d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, soutient l'amendement n° 62 de M. François Louisy - **Art. 13** (p. 4680) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, soutient l'amendement n° 64 de M. François Louisy - **Art. 14** (p. 4684) : sur l'extension de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés, soutient les amendements de M. François Louisy, n° 65 de suppression et n° 67 - **Art. 15** (p. 4685) : sur le versement de l'allocation de logement, soutient l'amendement n° 68 de M. François Louisy - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4689) : dépôt de 43 amendements par le seul groupe socialiste et absence d'évolution de la situation - Rappelle le refus de la nouvelle rédaction de l'article 2 proposée par la commission des lois - Problème des zones franches - Unanimité des sénateurs des Antilles et de la Guyane contre la mobilité - Maintien de la parité sociale légalisant l'inégalité sociale - Souhaite que le Gouvernement apporte une réponse au problème du financement de la reconstruction de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni - Caractère inégalitaire des mesures proposées - Se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi de programme.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5063) : progression des crédits des DOM-TOM : augmentation des crédits de l'Etat au détriment de ceux des départements et régions - Préjudice financier causé aux collectivités locales par certaines décisions du Gouvernement ; conséquences de l'implantation de zones franches - Guyane : taux de chômage ; politique forestière ; groupement industriel forestier du Maroni, GIFOM - Emploi et formation des jeunes : travaux d'utilité collective, TUC ; service militaire adapté, SMA - Logement social - Education nationale :

demande l'éclatement du rectorat des Antilles et de la Guyane - (p. 5064) : communication : insuffisance des moyens de Radio France outre-mer, RFO - P et T : retour en Guyane de fonctionnaires guyanais en métropole ; critique le projet de transfert en Martinique des services de télécommunication assurés en Guyane ; demande un bureau de poste dans la commune de Rémiré-Montjoly.

TARDY (Fernand), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture (6 novembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à instituer une assistance immédiate aux victimes d'actes de terrorisme et à permettre l'indemnisation rapide de leur préjudice corporel [n° 338 (85-86)] (15 avril 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 411 (85-86)] relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales [n° 14 (86-87)] (16 octobre 1986) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 530 (85-86)] portant modification de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques [n° 30 (86-87)] (29 octobre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Administration pénitentiaire - [(n° 72 (86-87) tome 5)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 134 (86-87)] adoptée par l'Assemblée nationale, transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence [n° 137 (86-87)] (19 décembre 1986) - Prix et concurrence.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 73 (JO Débats 11 juillet 1986) (p. 2686) - Ministère : Agriculture - *Raisons du déplacement d'un fonctionnaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur* - Agriculture (ministère de l').

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à l'organisation économique en agriculture* [n° 5 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 novembre 1986) - *Discussion générale* (p. 4475) : résultats significatifs obtenus par les offices d'intervention, créés en 1962 - Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture, Ofival - Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers, Onilait - Office national interpro-

fessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture, Oniflor - Office national interprofessionnel des vins, Onivins - Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, Onippam - (p. 4476) : composition et nouveaux objectifs assignés au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, CSO - Diminution considérable du rôle, voire disparition des offices - Diminution des prérogatives de l'Office national interprofessionnel des céréales, ONIC - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet de loi - Art. 1 (p. 4485) : son amendement n° 36 : composition du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ; rejeté - (p. 4487) : son amendement n° 37 : prérogatives du CSO en matière de recherche, formation et développement économique ; rejeté - (p. 4489) : se déclare opposé à l'amendement n° 50 du Gouvernement (compétences en matière de forêt et de transformation du bois déléguées par le CSO au Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers) - Reprend l'amendement n° 6 de la commission : compétence du CSO en matière de politique forestière ; rejeté - (p. 4490) : son amendement n° 38 : avis et recommandations du CSO consignés dans un rapport transmis annuellement au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social ; retiré - Art. 2 (p. 4505) : son amendement n° 39 : mise en place par les offices d'intervention d'une politique garantissant les revenus des agriculteurs ; rejeté - (p. 4506) : ses amendements n° 40 à n° 42, relatifs aux missions des offices d'intervention ; rejetés - Amélioration du revenu des agriculteurs, de la connaissance et du fonctionnement des marchés, en conformité avec les intérêts des consommateurs - Maintien et développement de l'agriculture de montagne et des zones défavorisées - (p. 4507) : ses amendements n° 43 : ressources des offices ; et n° 44 : composition du conseil de directoire des offices ; rejetés - (p. 4508) : ses amendements n° 45 : suppression de l'article 7 de la loi du 6 octobre 1986 relatif aux transferts des attributions conférées aux offices ; et n° 46 : transferts, à leur demande, des attributions initialement conférées aux offices ; rejetés ; et n° 47 : suppression du caractère transitoire des possibilités de transfert des compétences des offices vers les organisations interprofessionnelles ; devenu sans objet - (p. 4510) : son amendement n° 48 : suppression de l'article 32 de la loi du 6 octobre 1982, relatif à l'application de certaines dispositions de la présente loi à l'ONIC ; rejeté - Art. 3 (p. 4511) : son amendement n° 49 : rétablissement des articles 8 et 9 de la loi du 6 octobre 1982 relative aux offices d'intervention ; rejeté - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 4512) : opposé aux dispositions visant à supprimer à terme les offices d'intervention par produit - Vote défavorable du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- *Question orale avec débat : suppression des cabines téléphoniques publiques dans l'Aisne* - (7 novembre 1986) (p. 4502) : suppression des cabines téléphoniques publiques et des agences postales, notamment dans les zones de montagne et défavorisées - Absence de réelle concertation entre l'administration des P et T et les élus locaux.

- *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) (p. 5207) : attaques injustifiées portées contre la politique agricole menée par les gouvernements socialistes - Situation dramatique des exploitants agricoles - Absence de mesures concrètes depuis mars 1986 - (p. 5208) : souligne les divergences entre les paroles de M. Guillaume, président de la FNSEA, et ses actes en qualité de ministre de l'agriculture - Revenus agricoles - Contraintes du Marché commun agricole - Insuffisance des concertations sur la loi relative aux orientations économiques en agriculture - Conséquences sur le monde agricole de la privatisation de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Mesures pragmatiques prises dans un but essentiellement électoraliste : fiscalité agricole, aides à l'installation de jeunes agriculteurs et réévaluation des bourses de l'enseignement agricole - Engagements de l'Etat à l'égard des plans régionaux - Souhaite que des solutions soient trouvées aux grands dossiers européens et mondiaux qui conditionnent l'avenir de

l'agriculture française : maîtrise des productions et adaptation au contexte commercial agro-alimentaire international - Opposé à l'adoption de ce budget.

THYRAUD (Jacques), sénateur du Loir-et-Cher (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est réélu juge titulaire de cette Haute Cour (*JO Lois et décrets* 16 novembre 1986).

- Membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 648 (*JO Débats* 29 mai 1985) (p. 757) - Ministère : Redéploiement industriel - *Effets d'une campagne publicitaire en faveur de l'hygiène bucco-dentaire* - (Caduque : mars 1986) - Santé publique.

n° 698 (*JO Débats* 19 octobre 1985) (p. 2334) - Ministère : Premier ministre - *Projet de déviation de l'agglomération de Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher)* - (Caduque : mars 1986) - Aménagement du territoire.

n° 55 (*JO Débats* 17 mai 1986) (p. 702) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Politique du Gouvernement à l'égard des terres australes et antarctiques françaises* - (Réponse : *JO Débats* 21 juin 1986) (p. 1867) - Départements et territoires d'outre-mer.

Questions orales avec débat :

n° 5 (*JO Débats* 25 avril 1986) (p. 599) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Politique du Gouvernement à l'égard des terres australes et antarctiques* - (Retirée : mai 1986) - Départements et territoires d'outre-mer.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) (p. 5055) : Terres Australes et Antarctiques françaises - Demande un nouveau statut pour les archipels des Kerguelen et de Crozet, ainsi que pour les îles Amsterdam et Saint-Paul - (p. 5056) : souhaite l'installation de communautés permanentes sur ces îles - Terre Adélie : traité de Washington ; demande une présence active de la France ; desserte aérienne et maritime : souhaite la reprise des travaux de construction d'une piste pour avions gros porteurs et l'armement d'un navire polaire - Votera ce projet de budget.

Justice - (26 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (administration pénitentiaire) - (p. 5273) : administration péniten-

taire, organe d'exécution - Situation difficile en raison de l'accroissement du nombre des détenus - Augmentation des crédits et création d'emplois - Encombrement des maisons d'arrêt - (p. 5274) : vétusté des établissements pénitentiaires - Importante surpopulation des prisons - Importance du taux de récidive - Difficulté pour mettre en oeuvre les mesures d'amélioration des conditions de détention adoptées - Développement de la formule des chantiers extérieurs - Expérience des chantiers de débroussaillage du Tanneron - Projet de réalisation des établissements habilités - (p. 5275) : solution au problème de l'encombrement des établissements pénitentiaires ne devant pas être fournie par de massives remises de peine - Souhaite que les collectivités territoriales participent à l'oeuvre de prévention de la délinquance et à celle de réinsertion sociale des détenus - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de l'administration pénitentiaire.

- **Projet de loi organique relatif aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales** [n° 411 (85-86)] - (11 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6069, 6070) : demande le vote de ce projet de loi étendant aux magistrats de l'ordre judiciaire détachés dans les organisations internationales le bénéfice des avantages de carrière prévus pour les fonctionnaires civils et militaires dans la même situation - Présence française au sein des organisations internationales - Art. unique : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté.

- **Projet de loi portant modification de la loi n° 51-71 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques** [n° 530 (85-86)] - (12 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6098, 6099) : importance de l'information statistique économique et sociale - Compétences des services statistiques ministériels et de l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE - Transmission des données relatives aux personnes morales et aux personnes physiques - Levée du secret professionnel dans l'intérêt public - Avis favorable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL, sur ce projet - Modalités de la transmission des données ; finalités du traitement statistique envisagé et sort des informations après leur traitement statistique - Conformément à la Convention européenne du 28 janvier 1981, données relatives à la santé et à la vie sexuelle exclues du champ d'application de ce projet - Avis favorable de la commission des lois - Art. unique : son amendement n° 1 : secret professionnel entourant les données relatives à la santé ou à la vie sexuelle ; substitution de la notion de cession d'informations à celle de transmission d'informations ; parallélisme établi entre les dispositions relatives au secret professionnel et celles qui existent en matière d'enquête statistique ; adopté.

- **Proposition de loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du conseil de la concurrence** [n° 134 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6475 à 6477) : modification de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Demande l'adoption de cette proposition de loi relative à la compétence de la Cour d'appel de Paris pour juger des recours contre les décisions du conseil de la concurrence - Procédure de l'exécution provisoire et de la défense à exécution provisoire - Exception d'irrecevabilité (p. 6479) : s'oppose à la motion n° 8 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Art. 1 (p. 6539) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 4, n° 5 et n° 3 (procédure de recours contre une décision du conseil de la concurrence) - Art. 2 (p. 6540, 6541) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 6 (délai de recours) et n° 7 (juridiction compétente).

TIZON (Jean-Pierre), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (30 juillet 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'application des peines (30 juillet 1986).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi organique [n° 406 (85-86)] relatif au régime électoral de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 432 (85-86)] (3 juillet 1986) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 407 (85-86)] relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 433 (85-86)] (3 juillet 1986) - Elections et référendums.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 406 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2577, 2578) : nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon adopté en 1985 : collectivité territoriale à statut spécifique - Modification des dispositions organiques relatives aux élections sénatoriales et législatives de Saint-Pierre-et-Miquelon - Avis favorable du conseil général - Avant l'art. 1 : son amendement n° 1 : adaptation à la structure administrative particulière de Saint-Pierre-et-Miquelon de la terminologie utilisée par le code électoral ; adopté - Art. 3 : ses amendements n° 3 et n° 4 : représentation au Sénat de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adoptés - Après l'art. 4 (p. 2579, 2580) : ses amendements de coordination n° 6 et n° 7 ; adoptés.

- **Projet de loi relatif au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 407 (85-86)] - (9 juillet 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2581) : nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon adopté en 1985 : collectivité territoriale à statut spécifique - Codification dans le code électoral des dispositions concernant Saint-Pierre-et-Miquelon - Art. 2 : son amendement de coordination n° 1 ; adopté - Après l'art. 2 : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - Art. 8 (p. 2582) : son amendement n° 3 : élection du sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté - Art. 9 : son amendement de coordination n° 4 ; adopté - Art. 10 (p. 2583) : son amendement de coordination n° 5 ; adopté - Après l'art. 11 : son amendement de coordination n° 6 ; adopté.

- **Question au Gouvernement : quotas laitiers** (13 novembre 1986) (p. 4583).

TORRE (Henri), sénateur de l'Ardèche (apparenté au groupe UREI, puis UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission supérieure des caisses d'épargne (JO Lois et décrets 5 novembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Postes et télécommunications - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 42)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Au nom de la commission des finances - Art. 7 ter (p. 4842) : son amendement n° I-128 sur la déduction de la TVA payée sur les dépenses de télécommunication ; adopté.

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (5 décembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5764) : malgré la rigueur budgétaire, constate avec satisfaction l'augmentation des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement - Diminution de la charge financière en raison de la décre de taux d'intérêt et de la baisse du dollar - Moindre recours à l'emprunt en 1987 - (p. 5765) : maîtrise des frais de personnel - Evolution satisfaisante des recettes d'exploitation et des produits financiers du budget annexe - Clarification des rapports budget général-budget annexe - Rémunération des fonds des chèques postaux - Suppression de l'abattement sur la rémunération de la poste au titre de l'acheminement du courrier administratif - Contribution du budget général au titre du transport de la presse - Dépenses d'équipement des télécommunications - Souhaite la rebudgétisation du Centre national d'études spatiales, CNES - Suppression de la tutelle des P et T sur le secteur télécommunications, informatique et bureautique de la filière électronique - Satisfait de l'entrée progressive dans le droit commun de la Direction générale des télécommunications, DGT ; assujettissement à la TVA - (p. 5766) : statut d'entreprise prochainement accordé à la DGT - Satisfait des efforts consentis pour la poste tant en crédits de fonctionnement que d'investissement - Desserte postale en milieu rural - Favorable à l'adoption de ce budget.

TRAVERT (René), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

TREGOUET (René), sénateur du Rhône (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu secrétaire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Avant l'art. 20 (p. 6390) : son amendement n° 28 : soumission des bâtiments situés dans une zone d'aménagement concertée à la taxe départementale perçue au profit des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; adopté.**

TREILLE (Georges), sénateur des Deux-Sèvres (rattaché administrativement au groupe UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

TRICON (Emile), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

TRUCY (François), sénateur du Var (UREI).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986).

U

UKEIWE (Dick), sénateur de la Nouvelle-Calédonie (RPR) - Secrétaire du Sénat.

Renommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); en démissionne (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets 17 octobre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 530 (JO Débats 6 juillet 1984) (p. 2111) - Ministère : Postes - *Situation des personnels du cadre territorial des P et T de la Nouvelle-Calédonie* - (Caduque : mars 1986) - Postes et télécommunications (personnel des).

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 542) : intérêt porté par le Gouverne-

ment aux départements et territoires d'outre-mer - Préparation d'une loi programme relative à la Nouvelle-Calédonie - Votera la confiance au Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie [n° 386 (85-86)]** - (4 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1341) : conséquences tragiques du statut de la Nouvelle-Calédonie de 1984 - Nouveau statut en 1985 - Atteinte au suffrage universel et à la démocratie - Gratitude de la population calédonienne à l'égard du Sénat - Avis favorable de l'assemblée locale sur le nouveau projet de loi - Indemnisation - Relance de l'économie - Nouvel équilibre régional - Restauration des libertés individuelles - Sentiment d'exclusion de la communauté nationale ressenti par les Mélanésiens - **Art. 15** (p. 1368) : ses amendements n° 37 : domaines d'application des taxes parafiscales déterminés par le congrès du territoire; et n° 38 : extension des règles applicables à l'impôt annuel sur le revenu à l'ensemble des impôts annuels sur le revenu; adoptés - **Art. 23** (p. 1373) : sur l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (compétences des régions), son sous-amendement n° 35; retiré - **Art. 25** (p. 1375) : son amendement n° 39 : services et personnels concourant à l'exercice des compétences des régions; rejeté - **Art. 29** (p. 1380) : sur l'amendement n° 23 du rapporteur (fonctionnement du conseil d'administration de l'agence), son sous-amendement n° 36; adopté.

Suite de la discussion - (10 juin 1986) - **Art. 37** (p. 1439) : son amendement n° 40 : fixation du seuil minimal des salariés par le congrès du territoire; adopté - **Après l'art. 39** (p. 1441) : son amendement n° 41 : possibilité pour les collectivités et établissements publics de créer des sociétés d'économie mixte; adopté après modification par le sous-amendement rédactionnel n° 67 de la commission - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1445) : vote du présent projet de loi par le groupe RPR - Responsabilités politiques des Mélanésiens et rôle au sein du congrès du territoire - Appel à la tolérance de tous les Calédoniens.

V

VALADE (Jacques), sénateur de la Gironde (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis élu vice-président.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

Est nommé de nouveau membre de cette délégation (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - Recherche scientifique - [(n° 69 (86-87) tome 6)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales** [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Après l'art. 23 (p. 3766) : son amendement n° 75, soutenu par M. Michel Giraud : conditions d'éligibilité des communes aux attributions du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - (24 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (Recherche scientifique) (p. 5175) : projet de loi de finances pour 1987 traduisant la volonté de redressement économique de la France - Allègement des prélèvements obligatoires, limitation des dépenses publiques - (p. 5176) : augmentation de 8 % du budget de la recherche en 1987 par rapport à la loi de finances rectificative - Séparation des crédits destinés à la recherche industrielle - Augmentation des crédits consacrés à la recherche militaire - Pyramide des âges des chercheurs préoccupante - Souhaite la reprise de la croissance des effectifs du personnel scientifique - Soutien de la recherche fondamentale. Maintien du Centre national de la recherche scientifique, CNRS - Nécessaire collaboration du CNRS avec l'industrie - Amélioration souhaitée de la gestion de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, CSI, véritable « vitrine » pour l'industrie et la recherche française - (p. 5177) : constate la faible augmentation des efforts de recherche des entreprises et souhaite l'allègement de leurs

charges, le rétablissement d'un climat de concurrence et l'allègement des contraintes - Libération de l'économie devant s'accompagner de la responsabilisation de tous ses acteurs, du développement des rapports entre la recherche et l'industrie - Se déclare favorable à l'adoption des crédits de la recherche pour 1987.

VALCIN (Edmond), sénateur de la Martinique (RPR) - Questeur du Sénat.

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie** [n° 386 (85-86)] - (4 juin 1986) - Discussion générale (p. 1351) : empire colonial de la France - Départements d'outre-mer : présence de la France dans l'océan Atlantique, dans la mer des Caraïbes, dans l'océan Indien et dans le Pacifique - Indépendance des départements d'outre-mer - Risques de contagion - Rôle historique et industriel de la Nouvelle-Calédonie - (p. 1352) : importance du projet de loi pour les départements d'outre-mer.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - Discussion générale (p. 2002) : remèdes au sous-développement audiovisuel de la France : organismes de radio et de télévision indépendants du pouvoir politique ; ouverture du secteur audiovisuel à la concurrence - Composition et compétences de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 2003) : privatisation de TF1 - Nouveaux statuts de la Société française de production, SFP, et de Télédiffusion de France, TDF - Annulation des concessions de la cinquième et de la sixième chaînes - Abandon du monopole de la Direction générale des télécommunications, DGT, sur les réseaux câblés - Rayonnement culturel de la France à l'étranger assuré par Radio-France internationale - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet de loi.

VALLIN (Camille), sénateur du Rhône (C).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (17 juin 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant sur diverses dispositions d'ordre financier en faveur des communes ou collectivités locales [n° 427 (85-86)] (1^{er} juillet 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 6 (JO Débats 16 avril 1986) (p. 575) - Ministère : Collectivités locales - *Difficultés financières des communes*

(Réponse : JO Débats 26 avril 1986) (p. 614) - **Finances locales.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - (28 janvier 1986) - **Discussion générale** (p. 77) : convergences entre le parti socialiste et la droite - Cas de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône - Action du patronat en faveur de la déréglementation ; accords de flexibilité - Répression contre des militants syndicaux de la CGT ou communistes - (p. 78, 79) : absence de création d'emplois - **Projet de l'Institut Pasteur de Lyon** - Coût salarial et droit comparé - Pouvoir d'achat des travailleurs - Cas de BSN de Givors - Diminution d'emplois industriels dans la région Rhône-Alpes - Chômage, horaires, conditions de travail et vie familiale - Position des organisations syndicales et manifestation à l'appel de la CGT.

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - **Rappel au règlement** (p. 109) - **Art. 1 A** (p. 120) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue), ses sous-amendements n° 419, n° 426 et n° 428 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; irrecevables aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 139) : son amendement n° 93 : exclusion de régions du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques de la région Limousin - (p. 146) : son amendement n° 102 : exclusion de la région Rhône-Alpes ; devenu sans objet - (p. 154) : se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - **Art. 1 (suite)** (p. 243) : soutient l'amendement n° 350 de M. Charles Lederman (maintien des majorations de salaires et du repos compensateur pour les salariés rémunérés au SMIC) - (p. 268, 269) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Situation de l'emploi en Guyane.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 286) : application de l'article 38 du règlement du Sénat - Clôture de la discussion sur un article - (p. 288) : application de l'article 49, alinéa 6 du règlement du Sénat - **Art. 2** (p. 296) : se déclare opposé à l'amendement n° 173 de M. Charles Lederman (nouvelle rédaction des articles L.212-8-1 du code du travail relatif aux heures supplémentaires) - **Rappel au règlement** (p. 309) : application de l'article 44, alinéa 2 du règlement du Sénat relatif à l'exception d'irrecevabilité - (p. 324) : soutient l'amendement n° 209 de M. Hector Viron (représentativité électorale de chacune des organisations syndicales signataires) - (p. 333) : son amendement n° 230, relatif au calcul de la rémunération mensuelle sur la base de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Après l'art. 2** (p. 336) : soutient l'amendement n° 246 de M. Hector Viron (maintien des droits acquis dans le cadre de la convention collective).

Suite de la discussion - (6 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 360) : article 38 du règlement du Sénat - Demande de clôture de la discussion sur l'article 3, formulée par M. Charles Bonifay - **Exception d'irrecevabilité** (p. 378, 379) : intervient contre la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste, n° 8, n° 11, n° 14 à 16, n° 35, n° 43, n° 65 à 67 et n° 327 - Modalités d'appréciation de la constitutionnalité des lois - Absence de présentation de cette motion devant la commission des affaires sociales - Faiblesse de l'argumentation face aux amendements du groupe communiste - Notion d'égalité des Français devant la loi - (p. 380, 381) : emprunt Giscard 1973 - Taux d'intérêt versé par la Caisse d'épargne - Situation économique - Travaux d'utilité collective, TUC - Coûts salariaux dans les entreprises - Profits boursiers - Taxe professionnelle - Exemple de BSN - Combat des communistes pour la solidarité - Critique les

motions d'irrecevabilité déposées par M. Jean-Pierre Fourcade - Exclusion du champ d'application de la loi de certaines branches d'activité - (p. 382) : chômage - Problème du maintien des contrats de travail en cas de modification dans la situation juridique de l'employeur - Notion d'ordre public social - Chantiers navals du Havre - Rôle des médias - **Vote unique sur les articles 2, 3 et 4** (p. 398, 399) : amendement n° 402 de la commission des affaires sociales - Suppression du taux majoré des heures supplémentaires et du repos compensateur en-deçà de 44 heures hebdomadaires - Rejet de la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité déposée par le groupe communiste - Opposition à ce projet de loi.

- **Nouvelle lecture [n° 294 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (20 février 1986) - **Discussion générale** (p. 449) : nocivité des dispositions proposées par le Gouvernement et par la commission des affaires sociales - Situation des travailleurs aux prises avec la flexibilité en vigueur dans de nombreuses entreprises - Nécessaire renforcement des garanties et des droits des salariés - Absence de réponse aux questions posées au Gouvernement - (p. 450) : importance de la pétition de la CGT contre ce texte de régression sociale - Coûts salariaux français par unité de production moins élevés que chez les autres partenaires - Baisse des coûts salariaux, objectif de ce projet de loi - Importance des aides de l'Etat au grand capital - Succès de la Bourse depuis 1981 - Augmentation des profits et diminution des investissements - Texte de ce projet de loi aggravant la situation de l'économie et réduisant le pouvoir d'achat des familles - (p. 451) : projet entraînant de nouvelles suppressions d'emplois - Décision concernant l'aménagement du temps de travail des salariés appartenant exclusivement à l'employeur - Texte désapprouvé par les organisations syndicales - Irrespect du code du travail - Problème de l'extension de la possibilité de récupération des heures perdues - Problème des conventions types - Contingent annuel d'heures supplémentaires à la disposition de l'employeur - Réduction du temps de travail entraînant une réduction du salaire - (p. 452) : article L. 212-8-2 du code du travail concernant l'appréciation de la durée moyenne annuelle dans l'entreprise sur la base de l'horaire collectif de travail - Exclusion du champ d'application de la loi des salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée ou temporaire - Etalement sur l'année de la rémunération des heures supplémentaires - Interrogation sur le versement des diverses primes - Favorable à une économie tournée vers l'emploi et le progrès social.

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) - **Explication de vote** (p. 573) : difficultés financières des collectivités locales - Demande la réforme de leur fiscalité - Refuse d'approuver la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (27 mai 1986) - **Art. 2** (p. 889) : exonération de charges sociales en cas d'embauche de jeunes par les entreprises - Manque à gagner pour les régimes de sécurité sociale ; substitution des contribuables au patronat - Interrogation sur la création d'emplois par les entreprises - Evolution vers la fiscalisation de la protection sociale - Dépôt d'un amendement relatif à la réforme du financement de la sécurité sociale - Formation des jeunes - **Rappel au règlement** (p. 891) : article 49 du règlement du Sénat relatif à la discussion commune d'amendements - Demande la discussion et le vote du Sénat sur chaque amendement.

Suite de la discussion - (28 mai 1986) - **Demande de vote unique** (p. 909) : demande d'un vote bloqué par le ministre sur l'article 2 : violation des droits du Parlement - Recours à l'article 49, alinéa 3, à l'Assemblée nationale - Défense des prérogatives du Parlement - Amendements communistes ayant trait au projet de loi en discussion - **Rappel au règlement** (p. 910) : article 51 du Règlement du Sénat relatif au quorum - **Art. 2 (suite)** (p. 911) : soutient l'amendement n° 20 de Mme Marie-Claude Beaudou (ordonnances prises en réponse aux aspirations de justice sociale des travailleurs et de la jeunesse) - Soutient l'amendement n° 21 de Mme Hélène Luc (imposition progressive d'une démarche écono-

mique centrée sur l'emploi répondant aux besoins d'activités des populations actives existantes) - (p. 913, 914) : son amendement n° 25 : contrôle de l'utilisation et de l'efficacité de l'exonération des charges sociales visant à favoriser l'embauche des jeunes ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 917) : soutient l'amendement n° 405 de M. Fernand Lefort (mesures en faveur de l'embauche des jeunes utilisant les dispositifs existants, à l'exception des stages d'initiation à la vie professionnelle) - (p. 918) : soutient l'amendement n° 407 de M. Paul Souffrin (suppression des exonérations de charges sociales concernant les embauches intervenues à compter du 1^{er} mai 1986) - (p. 921) : soutient l'amendement n° 410 de M. Fernand Lefort (exonération des charges fiscales soumises à la condition que les jeunes aient un véritable contrat de travail, une réelle formation et obtiennent une promesse formelle d'embauche à l'issue de la formation) - Soutient l'amendement n° 411 de M. Paul Souffrin (modification du mode de calcul de l'assiette des cotisations de sécurité sociale patronale aux différents régimes de protection sociale) - (p. 925) : soutient l'amendement n° 415 de M. Hector Viron (droit de recours du comité d'entreprise suspendant pendant trois mois la procédure de licenciement) - (p. 927) : soutient l'amendement n° 29 de M. Jean-Luc Bécart (information des conseils municipaux par les employeurs bénéficiant d'allègement de taxe professionnelle sur leurs résultats en matière d'emploi dans les entreprises situées sur le territoire de la commune) - (p. 929) : soutient l'amendement n° 31 de M. Jean-Luc Bécart (suspension de toute aide publique et toute exonération sociale ou fiscale pour les entreprises qui ne se seront pas acquittées de la totalité de leurs obligations en matière de cotisations sociales au 1^{er} janvier 1987).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1463) : prélèvement de deux milliards de francs sur les excédents de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, ne réduisant pas le montant global des prêts consentis aux collectivités locales - Critique les taux des prêts consentis par la CAECL - (p. 1478) : conteste les cinq orientations fondamentales du texte de ce projet : renforcement de la lutte contre l'inflation, stimulation de l'emploi des jeunes, assainissement des finances publiques, relancement de l'investissement productif et restauration d'un climat de confiance et de liberté - (p. 1479) : coûts salariaux français inférieurs à ceux en vigueur chez nos principaux concurrents - Politique d'austérité laminant le pouvoir d'achat des consommateurs - Capitaux détournés de l'investissement productif au profit de la spéculation - Ralentissement de la production industrielle depuis l'automne 1985 - Augmentation du nombre des demandeurs d'emplois - Ralentissement de la progression du taux des salaires en 1986 - Diminution de la croissance des investissements en volume dans l'industrie - Progression considérable des marchés boursiers en 1985 - (p. 1480) : augmentation de l'abattement fiscal pour les actionnaires - Suppression de crédits en faveur de la recherche - Moyens nouveaux considérables accordés à l'école privée et réduction des crédits de l'enseignement public - Augmentation des suppressions d'emplois dans la fonction publique - (p. 1481) projet comportant de nombreuses mesures socialement injustes, économiquement inefficaces et financièrement spéculatives - Collectif révélateur d'une politique économique et sociale fondée sur des réformes de structures révélatrices d'une société inégalitaire à plusieurs vitesses - Organisation d'une rotation généralisée des jeunes sur le lieu de travail - Importance du chômage des jeunes et principalement des jeunes femmes - Augmentation de la charge de la dette de l'Etat - Echéance en 1988 de l'emprunt « Giscard » 7 % 1973 - Rappel la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, l'amnistie fiscale pour le rapatriement des capitaux irrégulièrement exportés - (p. 1482) : prélèvement exceptionnel de deux milliards de francs sur la réserve de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Au nom du groupe communiste, propose que les excédents de la CAECL soient affectés au réechélonnement des emprunts déjà réalisés par les collectivités locales - Absence de dispositions concernant la dotation globale d'équipement, DGE, en capital aux communes, aux régions et aux départements - Souhaite la liberté d'option

pour les communes de moins de deux mille habitants - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (12 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1505) : surcompensation demandée à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; recours gracieux de l'Association des maires de France - **Art. 1** (p. 1514) : extension de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés aux bénéficiaires distribués ; renforcement de l'avoir fiscal - Avantages accordés aux revenus du capital sans effet sur l'investissement - (p. 1515) : soutient l'amendement n° 44 de M. Fernand Lefort (suppression de cet article portant réduction de l'impôt sur les sociétés) - Avantages fiscaux accordés aux entreprises depuis 1984 : dégrèvements de taxe professionnelle ; absence d'effet sur le chômage - **Après l'art. 1** (p. 1519) : intervient sur l'amendement n° 45 de M. Pierre Gamboa (suppression du report en arrière pour les entreprises) - Opposition du groupe communiste aux allègements de taxe professionnelle et demande de modification de cette taxe - **Art. 6** (p. 1541) : son amendement n° 51, soutenu par M. René Martin : suppression de cet article instituant un prélèvement sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ; non retenu dans le vote unique - **Après l'art. 6** (p. 1547) : son amendement n° 52, soutenu par M. Pierre Gamboa : communication, en annexe du projet de loi de finances pour 1987, d'informations sur le prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; rejeté - (p. 1548) : son amendement n° 53, soutenu par M. Jean Garcia : dégrèvement sur la taxe d'habitation pour les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - **Art. 1** (p. 2101) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), son sous-amendement n° 1057, soutenu par M. James Marson ; rejeté - (p. 2108) : son sous-amendement n° 1063, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - **Art. 5** (p. 2212) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), son sous-amendement n° 1079, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Art. 31 (suite)** (p. 2465) : son amendement n° 1290, soutenu par M. James Marson : principe de l'obligation de communiquer à la délégation parlementaire de l'audiovisuel les conventions relatives à la programmation ; non retenu dans le vote unique (p. 2487) - **Art. 32** (p. 2473) : son amendement n° 1297, soutenu par M. James Marson : obligations relatives à l'exploitation des services de communication audiovisuelle privés : définition d'une proportion minimale de programmes propres ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (8 juillet 1986) - **Art. 33** (p. 2543) : son amendement n° 1326, soutenu par M. Pierre Gamboa : autorisation accordée par la commission en accord avec la délégation parlementaire pour l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique (9 juillet 1986) (p. 2620).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2574) : son amendement n° 1336, soutenu par M. Jean Garcia : usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision locale par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - (p. 2604) : sur le même objet, son amendement n° 1351, soutenu par M. Pierre Gamboa ; non retenu dans le vote unique (p. 2620).

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 38** (p. 2682) : son amendement n° 1391, soutenu par M. Pierre Gamboa : diffusion des programmes des sociétés publiques nationales exploitant les canaux des satellites ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Art. 45** (p. 2751) : son amendement n° 1418, soutenu par M. Pierre Gamboa : limitation du cumul des autorisations ; non retenu dans le vote unique (p. 2758).

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 68** (p. 2948) : son amendement n° 1546, soutenu par M. James Marson : exclusion des dispositions relatives au conseil d'administration de la nouvelle société TF 1 du champ d'application de cet article relatif à la compétence de la juridiction administrative ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (19 juillet 1986) - **Art. 86** (p. 3048) : sur les dispositions applicables aux régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, son amendement de coordination n° 1591, soutenu par M. James Marson ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 29** (p. 3078) : son amendement n° 1275, soutenu par Mme Rolande Perlican : modification des fréquences attribuées aux sociétés privées de programme ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Art. 53** (p. 3199) : sur le statut juridique et les missions de la société chargée d'assurer la diffusion et la transmission des programmes des sociétés nationales, son amendement n° 1486, soutenu par Mme Rolande Perlican ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - **Art. 60** (p. 3243) : son amendement n° 1515, soutenu par M. James Marson : droit de grève au sein de TDF ; non retenu dans le vote unique sur les articles réservés (24 juillet 1986) (p. 3271) - **Art. 99** (p. 3259) : son amendement n° 1629, soutenu par M. James Marson : transferts patrimoniaux à l'intérieur du secteur public de l'audiovisuel ; non retenu dans le vote unique.

- **Projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 480 (85-86)]** - (30 juillet 1986) - **Question préalable** (p. 3473) : intervient contre la motion n° 1 de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable - **Liberté d'information** - (p. 3474) : détournement de procédure de la question préalable - Atteinte à la démocratie et aux droits du Parlement - Recours à l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale - Attitude ambiguë du Président de la République : signature de la loi d'habilitation et rejet de l'ordonnance de privatisation - Difficultés économiques et sociales de la France essentiellement dues aux politiques conduites depuis 1974 - Vente de filiales de Thomson et de Renault à des groupes étrangers - Opposition des communistes aux dénationalisations - (p. 3475) : rôle pilote dans les domaines économiques et sociaux des entreprises du secteur public - Politique gouvernementale favorable uniquement aux classes privilégiées - Libéralisme - Processus de privatisation engagé en Grande-Bretagne : augmentation du chômage, de la dette publique et nombreuses prises de contrôle d'entreprises par des groupes étrangers - (p. 3476) : véritables « trésors de guerre » constitués par certains groupes, tels Schneider, les Chargeurs réunis ou le groupe d'assurances Drouot, afin d'acheter les entreprises privatisables - Evaluation des entreprises - Protection des intérêts nationaux - Conditions des transactions.

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)]** - (4 août 1986) - **Discussion générale** (p. 3598) : interrogation sur la situation financière des collectivités locales après les lois de décentralisation - Transfert de responsabilité aux collectivités territoriales et transfert des ressources correspondantes - Absence de liberté pour les maires de fixer les taux des taxes - Rappelle la ponction de huit milliards de francs dans la trésorerie de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Doublement de la cotisation employeur envisagé - (p. 3599) : problème du taux d'intérêt des emprunts fixé par le ministre des finances - Souhaite une véritable liberté de gestion des communes : gestion autonome par les élus des dotations attribuées aux collectivités territoriales et gestion

autonome des prêts - Réalisation des trois quarts de l'investissement civil en France par les collectivités territoriales - Poids insupportable de la fiscalité locale - Insuffisance des concours financiers de l'Etat - Taux d'intérêt élevés des prêts et décentralisation : aggravation de la fiscalité locale - Effort financier de l'Etat n'apportant aucune ressource supplémentaire aux collectivités locales - (p. 3600) : préférence des industriels pour les placements financiers plutôt que pour les investissements dans la production - Nécessaire réforme de la fiscalité locale - Revalorisation de la dotation globale d'équipement, DGE - Problème de la fonction publique territoriale - Abrogation de la loi du 26 janvier 1984 - Suppression de nombreux postes de fonctionnaires - Se déclare opposé à la disparition du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne présidé par un maire communiste - Amendements de la commission rédigés sous la pression d'un certain nombre de maires partisans du département des Hauts-de-Seine - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à ce projet de loi - (p. 3620) : se réjouit de l'abandon du projet de suppression du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne - Problème de la CNRACL - Prêts en faveur des communes ayant emprunté à des taux exorbitants - Faiblesse de la DGE - Importance des investissements publics réalisés par les collectivités locales - Souhaite une importante augmentation de la DGE - **Art. 8** (p. 3631) : soutient l'amendement de suppression n° 40 de M. Guy Schmaus (possibilité pour les collectivités et établissements publics de conclure des contrats comportant des clauses compromissaires).

Suite de la discussion - (6 août 1986) - **Art. 12** (p. 3727) : son amendement de suppression n° 41 : élaboration des statuts particuliers des personnels départementaux et régionaux ; recours à des agents contractuels ; rejeté - **Art. 13** (p. 3736) : soutient l'amendement de suppression n° 42 de Mme Rolande Perlican (adaptation des statuts particuliers des fonctionnaires de la ville de Paris) - **Art. 14** (p. 3737) : soutient l'amendement de suppression n° 43 de M. Jacques Eberhard (mobilité transitoire entre fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale) - **Après l'art. 14** (p. 3739) : se déclare opposé à l'amendement n° 67 du Gouvernement (maintien du centre de formation du personnel communal, CFPC, jusqu'au 31 décembre 1987) - **Avant l'art. 15** (p. 3746) : ses amendements n° 44 : exonération de la taxe d'habitation ; et n° 45 : suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; rejetés - Taux d'intérêt des prêts consentis par la CAECL - (p. 3748) : son amendement n° 46 : abrogation du prélèvement au titre d'une surcompensation sur la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, CNRACL ; rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF ; rejeté - (p. 3750) : son amendement n° 47 : information du Parlement sur le montant et les modalités du prélèvement opéré sur la CNRACL ; adopté - (p. 3752) : son amendement n° 48 : possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE ; rejeté - (p. 3760) : son amendement n° 73 : progression de la dotation globale de fonctionnement, DGF, des collectivités locales ; devenu sans objet - **Après l'art. 23** (p. 3763) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 du Gouvernement (répartition et évolution de la dotation globale de fonctionnement) - (p. 3766) : se déclare opposé à l'amendement n° 72 du Gouvernement (conditions d'éligibilité des communes aux attributions du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Rappel au règlement** (p. 3771) : article 45 du règlement du Sénat - En vertu de l'article 40 de la Constitution, irrecevabilité d'un amendement créant ou aggravant une charge publique - Invoque cet article 40 contre l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat) - **Après l'art. 8** (suite) (p. 3776) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (possibilité pour les collectivités territoriales d'apporter leur concours financier en matière d'investissement aux établissements d'enseignement privé sous contrat).

VALLON (Pierre), sénateur du Rhône (UC).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

– Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

– Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

Est nommé de nouveau membre titulaire de cet Office (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) jusqu'au 28 septembre 1986.

Est nommé membre titulaire du Conseil national du tourisme (JO Lois et décrets 14 mars 1986).

Est nommé de nouveau membre titulaire de ce Conseil (JO Lois et décrets 18 novembre 1986).

Est nommé de nouveau membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés (JO Lois et décrets 29 octobre 1986).

Est nommé membre du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative (JO Lois et décrets 27 novembre 1986).

– Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la liberté de communication (12 juin 1986).

Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 (18 décembre 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la liberté de communication (8 août 1986).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation régionale du tourisme [n° 498 (85-86)] (12 août 1986).

Proposition de loi, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, des anciens combattants pour une retraite anticipée [n° 89 (86-87)] (3 décembre 1986). – Anciens combattants et victimes de guerre.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 177 (JO Débats 9 janvier 1986) (Erratum JO 13 mars 1986) (p. 440) – Ministère : Premier ministre - *Conditions de fixa-*

tion des dates des vacances scolaires de 1986-1987 - (Caduque : mars 1986) - *Vacances.*

n° 3 (JO Débats 9 avril 1986) (p. 496) – Ministère : Tourisme - *Politique du tourisme* - *Tourisme.*

INTERVENTIONS

– *Question au Gouvernement : création audiovisuelle* (29 mai 1986) (p. 978).

– *Projet de loi relatif à la liberté de communication* [n° 402 (85-86)] - *Suite de la discussion* - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2196, 2197) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouyeyron, rapporteur (composition de la CNCL), son sous-amendement n° 252, soutenu par M. André Diligent ; retiré - *Mode de désignation des magistrats membres de la CNCL.*

– *Question au Gouvernement : contrôle de légalité du représentant de l'Etat sur les actes des collectivités locales* (13 novembre 1986) (p. 4587).

– *Projet de loi de finances pour 1987* [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - II - Tourisme - (1^{er} décembre 1986) (p. 5469) : qualité du rapport sur le tourisme rural - *Achèvement de la Communauté économique européenne en 1992 - Nouvelle politique de libération des entreprises - Construction de l'Europe du tourisme avec les professionnels au bénéfice des consommateurs - Nécessité de desserrer le carcan législatif et réglementaire qui pèse sur le secteur du tourisme - Adaptation du travail intermittent devant profiter à l'hôtellerie, à la restauration et aux agences de voyages* - (p. 5470) : suppression progressive de la taxe sur les frais généraux - *Problème de la taxation à 18,60 % de la TVA sur les hôtels quatre étoiles et chute de la fréquentation de ces hôtels - Augmentation de la taxation des voitures de location - Problème du renforcement de la sécurité et de la mise en place de visas notamment pour les touristes américains - Regrette que les services de la « Maison de la France » soient dispersés dans deux arrondissements de Paris - Dépôt d'une proposition de loi relative à l'organisation des centres régionaux de tourisme, CRT - Problème du tourisme rural et du tourisme social - Souhaite un calendrier scolaire prévu pour cinq ans* - (p. 5471) : développement du tourisme dans les départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - *Révision des conditions de desserte aérienne des DOM-TOM - Interrogation sur le maintien de l'article 33 du projet d'ordonnance sur les règles de concurrence qui concernent la paracommercialisation - Constate la faiblesse des moyens humains du secrétariat d'Etat au tourisme - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.*

– *Question au Gouvernement : concertation engagée par le ministre de l'éducation nationale* (11 décembre 1986) (p. 6025) - *Hommage à la mémoire d'Anatoli Martchenko.*

VECTEN (Albert), sénateur de la Marne (UC).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à modifier le régime fiscal d'évaluation des stocks de

vins et eau-de-vie à appellation d'origine contrôlée [n° 337 (85-86)] (15 avril 1986) - Impôts et taxes.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Article 66A - Enseignement agricole - [(n° 68 (86-87) tome 5)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)] - Suite de la discussion - (12 juin 1986) - Discussion générale (p. 1501) :** crédits en faveur des établissements d'enseignement agricole privés : début d'application de la loi du 31 décembre 1984, dite « loi Rocard » - Part des maisons familiales rurales - Après l'art. 3 (p. 1528) : son amendement n° 3, soutenu par M. Michel Souplet : droit d'option permettant aux exploitants de porter en stock, dès la clôture de l'exercice considéré, l'ensemble des vins et eaux-de-vie d'AOC, faisant partie de l'actif de l'exploitation ; gagé sur l'institution d'une taxe sur les alcools importés des pays non membres de la CEE ; retiré.

- **Question au Gouvernement : maisons familiales rurales (26 juin 1986) (p. 1999).**

- **Projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 423 (85-86)] - Suite de la discussion - (6 août 1986) - Avant l'art. 15 (p. 3748) :** taux d'intérêt des prêts consentis par la CAECL - Se déclare opposé à l'amendement n° 45 de M. Camille Vallin (suppression de la possibilité pour le Gouvernement de prélever des fonds sur les réserves de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL) - (p. 3754) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Camille Vallin (possibilité pour les communes et groupements de communes d'opter en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Avant l'art. 10 (p. 4848) : son amendement n° I-230, soutenu par M. Jacques Machet : ouverture d'un droit d'option pour certains exploitants agricoles pour comptabiliser leurs stocks ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (25 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (enseignement agricole) (p. 5202) : évolution des crédits de l'enseignement agricole - Uniformisation des bourses scolaires accordées aux familles, quels que soient les établissements fréquentés - Alignement du statut des personnels de l'enseignement agricole public sur les règles en vigueur dans l'éducation nationale - Progression des crédits pour les frais de déplacement et d'examen, les dépenses pédagogiques et la formation continue des enseignants - Diminution des crédits affectés à la formation continue et aux autres actions éducatives en milieu rural - Distinction entre les aides à l'enseignement agricole privé accordées aux établissements à temps plein traditionnels et celles accordées aux maisons familiales - (p. 5203) : crédits supplémentaires adoptés par l'Assemblée nationale en faveur de ces dernières - Demande au Gouvernement d'inscrire un crédit supplémentaire au collectif pour 1986 en faveur des établissements d'enseignement agricole privés catholiques - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption du budget de l'enseignement agricole.

Jeunesse et sports - (3 décembre 1986) (p. 5599) : souhaite que la vie associative puisse s'épanouir dans un climat de liberté et de tolérance - Désengagement de l'Etat au détriment des collectivités locales - Souhaite la définition d'une politique en matière de vie associative en concertation avec les représentants des conseils généraux - Insuffisance des

dotations du Fonds national de développement de la vie associative - Suppression éventuelle de l'Institut national de l'éducation populaire, INEP - Favorable à la politique de convention avec les associations - Souhaite une progressivité dans la substitution de la politique de conventionnement au régime des subventions de fonctionnement - (p. 5600) : se déclare favorable à l'adoption des crédits concernant la jeunesse et les sports pour 1987.

- **Rappels au règlement - (10 décembre 1986) (p. 5955) :** article 33 du règlement du Sénat - Intervention du ministre lors du débat sur l'enseignement agricole privé du 25 novembre dernier ne figurant pas au journal officiel mais au compte-rendu analytique - Engagements pris devant le Sénat édulcorés dans les textes officiels.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Art. 2 (p. 6344) :** problème des subventions accordées à l'enseignement privé - Effort en faveur de l'enseignement agricole public et privé : amélioration du statut des enseignants, alignement des bourses sur l'éducation nationale - Souhaite l'application effective de la loi de 1984 relative à l'attribution des subventions de fonctionnement à tous les établissements à temps plein et à la couverture par l'Etat des charges salariales des maisons familiales.

VIDAL (Marcel), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (JO Lois et décrets 5 décembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse et la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (21 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire - Enseignement technique - [(n° 68 (86-87) tome 7)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 111 (JO Débats 1^{er} octobre 1986) (p. 1370) - Ministère : Equipement - Projets d'aménagement du réseau routier de l'Hérault - (Réponse : JO Débats 18 octobre 1986) (p. 3950) - Routes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Rapporteur pour avis (enseignement technique)

(p. 5534) : rappelle l'évolution historique de l'enseignement technique : création des collèges d'enseignement technique et des lycées techniques en 1960 ; loi d'orientation sur l'enseignement technologique adoptée en 1971 et loi-programme sur l'enseignement technologique professionnel en 1985 - Centres de formation d'apprentis - Poursuite de nombreuses mesures mises en oeuvre depuis 1981 - Création du baccalauréat professionnel - Rapprochement de l'école et de l'entreprise - Dispositif d'aide et de soutien aux jeunes quittant le système scolaire avec un niveau de formation inférieur à celui du baccalauréat - (p. 5535) : crédits insuffisants accordés à l'enseignement technique - Emploi et situation des personnels dans l'enseignement technique - Contrairement à son avis personnel, commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ces crédits.

Intérieur - (3 décembre 1986) (p. 5633) : centre de Valabre et feux de forêts dans les régions méditerranéennes - Multiplication des tâches d'intervention - Insuffisance des moyens de lutte contre les incendies - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Souhaite la possibilité pour les collectivités territoriales de mener une politique de l'épargne autonome et diversifiée - Défavorable au mécanisme de surcompensation pour la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Problème de sécurité durant la période estivale - Lutte contre le terrorisme - Souhaite la poursuite de la modernisation de la police, conformément au plan de M. Pierre Joxe - Se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - **Culture** - (4 décembre 1986) (p. 5677) : période d'ouverture et de liberté créatrice de 1981 à 1986 - Crédits proposés : effort en faveur du patrimoine ; insuffisance des moyens budgétaires ; succès des actions engagées par conventionnement entre le conseil général de l'Hérault et l'Etat ; situation des églises en milieu rural ni classées ni inscrites - Recul des crédits consacrés à la musique ; baisse de la dotation aux orchestres régionaux ; orchestre régional du Languedoc-Roussillon - Ne votera pas ce projet de budget.

VILLEPIN (Xavier de), sénateur des Français établis hors de France (UC).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) (JO Lois et décrets 22 octobre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Défense** - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Section commune - [(n° 70 (86-87) tome 4)] (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 471 (85-86)] complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne [n° 107 (86-87)] (11 décembre 1986) - Commerce et artisanat.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (section commune) (p. 5343) : préparation d'une nouvelle loi de

programmation militaire - Progression des dépenses en capital de la section commune - Direction générale de la sécurité extérieure, DGSE - Direction générale de l'armement, DGA : développement du programme M 4 ; apparition de crédits consacrés à l'espace : lancement de satellites militaires de télécommunication et d'observation - Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA - Maintien de la capacité nucléaire militaire de la France - (p. 5344) : sous-marin nucléaire lanceur d'engins, SNLE, et système M 4 - Armement nucléaire pré-stratégique - Questions sur la défense de la population civile, la réduction des commandes à l'exportations d'armements et la coopération européenne.

Affaires étrangères - (1^{er} décembre 1986) (p. 5508) : effort de redressement budgétaire - Amélioration des crédits consacrés aux relations culturelles extérieures - (p. 5509) : fermeture de postes de consulat au cours des précédentes années - Problème des détachés budgétaires et des personnels recrutés localement - Nécessité de conserver la réputation et la qualité de l'enseignement - Inquiétude quant aux relations de la France avec le Luxembourg après le démarrage de Cattenom - S'étonne de la faible part du budget de l'Etat consacrée aux départements des affaires étrangères - S'inquiète d'une fragmentation du pouvoir administratif et du pouvoir de décision, conséquence de la fragmentation budgétaire - Evoque le rapport Belin-Gisserot sur ce problème.

VILLIERS (Philippe de), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement**, de M. Michel Miroudot : radios locales privées (24 avril 1986) (p. 589).

- **Question au Gouvernement**, de M. Marcel Lacotte : projets culturels du précédent gouvernement (24 avril 1986) (p. 590, 591).

- **Question au Gouvernement**, de M. Jean-Pierre Masseret : concession de la cinquième chaîne (24 avril 1986) (p. 594).

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication** [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (26 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 2011) : interpénétration des secteurs de l'audiovisuel et des télécommunications - Evolution de la télévision et relations entre le pouvoir et la communication - Enumère les nombreux thèmes évoqués par les différents orateurs - Propriété des fréquences - Dynamisme des médias - Concurrence - Production audiovisuelle - Devenir de la presse écrite - Sous-développement publicitaire de la France - Télévision privée - Identité des entreprises de communication - Lutte contre l'installation de monopoles multimédias - Indépendance de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Réglementation des émissions radio-phoniques sur la bande FM - Coexistence des radios associatives et des radios commerciales - (p. 2012) : problème des émetteurs et des réémetteurs de télévision dans les vallées de montagne - Respect des obligations d'intérêt général.

- **Proposition de loi portant réforme du régime juridique de la presse** - *Deuxième lecture* [n° 414 (85-86)] - Suite de la discussion - (27 juin 1986) - Art. 7 (p. 2078) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. André Méric (suppression de cet article limitant l'acquisition par des étrangers de parts du capital social ou de droits de vote d'une entreprise éditant une publication en langue française) - Exclusion du champ d'application de cet article des publications étrangères destinées à des communautés étrangères - Art. 11 bis (p. 2084) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. André Méric (suppression de cet article fixant un seuil limite à la concentration) - Sur l'ensemble (p. 2086) : travail de la commission spéciale - (p. 2087) : demande le vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)] - Suite de la discussion - (30 juin 1986) - Art. 1 (p. 2098) :** s'oppose à l'amendement n° 3 de M. James Marson (suppression de cet article posant les principes de la liberté de communication) - (p. 2099) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté) - Nécessité d'inclure les contraintes techniques dans les limitations à la liberté de communication : rareté des fréquences hertziennes - (p. 2101) : sur l'amendement n° 117 de la commission (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), s'oppose au sous-amendement n° 1057 de M. Camille Vallin - (p. 2103) : s'oppose au sous-amendement n° 1058 de M. Jean Garcia - Protection des fréquences nécessaires à la défense nationale - (p. 2104) : s'oppose au sous-amendement de M. André Méric, n° 1020 - (p. 2105, 2106) : s'oppose aux sous-amendements n° 1059 de Mme Monique Midy et n° 1061 de M. Bernard, Michel Hugo - (p. 2107, 2108) : s'oppose aux sous-amendements n° 1060 de M. Serge Boucheny et n° 1063 de M. Camille Vallin - (p. 2109) : s'oppose au sous-amendement n° 1640 de M. André Méric - (p. 2111) : utilisation de la procédure d'urgence par le Gouvernement et par le précédent gouvernement - Art. 2 (p. 2113) : s'oppose aux amendements identiques n° 14 de M. James Marson et n° 279 de M. André Méric (suppression de cet article définissant la communication audiovisuelle et y incluant les télécommunications) - (p. 2116) - Article L. 32 du code des P et T.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1986) - Art. 3 (p. 2135) : s'oppose à l'amendement n° 281 de M. André Méric (suppression de cet article instituant une Commission nationale de la communication et des libertés) - Limites des pouvoirs de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Suite de la discussion - (2 juillet 1986) - Art. 4 (p. 2189) : sur l'amendement n° 119 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (composition de la CNCL), s'oppose au sous-amendement n° 1719 de M. Charles Lederman - (p. 2190) : s'oppose aux sous-amendements n° 1730 et n° 1720 de M. Charles Lederman - (p. 2191) : s'oppose au sous-amendement n° 1721 de M. Charles Lederman - (p. 2192) : s'oppose aux sous-amendements n° 297 et n° 1734 de M. André Méric - (p. 2194) : s'oppose au sous-amendement n° 299 de M. Louis Perrein - (p. 2195) : s'oppose au sous-amendement n° 300 de M. André Méric - (p. 2196) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 252 de M. Pierre Vallon - (p. 2199) : s'oppose au sous-amendement n° 1731 de M. André Méric - (p. 2200) : s'oppose aux sous-amendements n° 1643 de M. James Marson et n° 1733 de M. André Méric - (p. 2201) : s'oppose au sous-amendement n° 1732 de M. André Méric - (p. 2202) : s'oppose aux sous-amendements n° 1735 et n° 1736 de M. André Méric et au n° 1722 de M. Charles Lederman - (p. 2203) : s'oppose aux sous-amendements n° 1729 de M. Charles Lederman et n° 1723 de M. James Marson - (p. 2205) : s'oppose aux sous-amendements n° 302 de M. André Méric et n° 1724 de M. Charles Lederman - (p. 2206) : s'oppose aux sous-amendements n° 305 de M. André Méric, n° 1725 et n° 1726 de M. James Marson - (p. 2207) : s'oppose aux sous-amendements n° 1728 de M. Charles Lederman et n° 303 de M. André Méric - (p. 2209) : accepte l'amendement n° 119 de la commission - Art. 5 (p. 2212) : indépendance, impartialité et disponibilité des membres de la CNCL - Sur l'amendement n° 120 de la commission (incompatibilités et obligations des membres de la CNCL), s'oppose au sous-amendement n° 1079 de M. Camille Vallin - (p. 2214) : s'oppose aux sous-amendements n° 1080 de M. Jacques Eberhard et n° 1077 de M. Marcel Rosette - (p. 2215) : s'oppose aux sous-amendements n° 1081 de M. James Marson et n° 1076 de M. Pierre Gamboa - (p. 2216) : s'oppose au sous-amendement n° 1078 de M. Paul Souffrin - (p. 2217) : s'oppose au sous-amendement n° 1082 de Mme Monique Midy.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - Art. 5 (suite) (p. 2229) : sur l'amendement n° 120 de M. Adrien Goutey-

ron, rapporteur (incompatibilités et obligations des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL), s'oppose aux sous-amendements n° 1084 de M. Paul Souffrin et n° 1075 de Mme Hélène Luc - (p. 2230, 2231) : sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1085 de M. Marcel Gargar et n° 1021 de M. André Méric - (p. 2232) : oppose l'article 44, alinéa 2, de la Constitution aux sous-amendements de M. André Méric n° 1744, n° 1022, n° 1741, n° 1742 et n° 1743, déposés sur l'amendement n° 120 de la commission - (p. 2234) : incidences des incompatibilités des membres de la CNCL sur leur indépendance et leur impartialité - Art. 6 (p. 2237) : indépendance de la CNCL et possibilité pour le Gouvernement de demander une nouvelle délibération sur les décisions à caractère réglementaire - (p. 2238) : sur l'amendement n° 121 de la commission, qu'il accepte (pouvoir du Premier ministre de demander une nouvelle délibération lors de la transmission des décisions de la CNCL à caractère réglementaire), s'oppose au sous-amendement n° 1086 de M. René Martin - (p. 2239) : cas de TFI, de la Cinq et de TV6 - Art. 8 (p. 2255) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 10 de M. James Marson et n° 329 de M. André Méric (négociations internationales) - (p. 2256) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 331 (avis de la CNCL dans le cadre de la définition de la position de la France dans les négociations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) et n° 332 (participation de la CNCL aux délégations habilitées à représenter l'Etat dans les négociations et les organisations internationales sur les télécommunications et la radiodiffusion) - (p. 2257) : s'oppose à l'amendement n° 1198 de M. Charles Lederman (possibilité pour le Gouvernement de consulter la CNCL avant de définir la position de la France dans les négociations internationales) - (p. 2258) : s'oppose à l'amendement n° 330 de M. André Méric (détermination des modalités d'association de la CNCL aux négociations internationales par décret en Conseil d'Etat).

Suite de la discussion - (4 juillet 1986) - Art. 12 (p. 2293) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 14 de M. James Marson (compétences de la CNCL à l'égard du secteur public) - (p. 2295) : s'oppose à l'amendement n° 346 de M. André Méric (recommandations de la CNCL en faveur du respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes des sociétés nationales de programme) - (p. 2298) : s'oppose à l'amendement n° 1207 de M. James Marson (extension des pouvoirs de la CNCL en matière de respect du pluralisme aux sociétés publiques et privées de programme) - (p. 2299 à 2301) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 341 (mission de la CNCL en matière de défense et d'illustration de la langue française), n° 342 (mission de la CNCL en matière de promotion des langues et cultures régionales) et n° 343 (mission de la CNCL en matière d'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux sourds et malentendants) - (p. 2303) : accepte l'amendement n° 1206 de M. James Marson (mission de la CNCL en matière de respect du pluralisme au sein des émissions d'informations politiques) - (p. 2306) : accepte l'amendement n° 130 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (caractère public et motivé des avis de la CNCL) et s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 349 (action de la CNCL en cas de manquement aux dispositions d'un cahier des charges d'une société nationale de programme) et n° 350 - (p. 2307) : s'oppose à l'amendement n° 1208 de M. Charles Lederman (suppression de la notion de gravité du manquement aux dispositions du cahier des charges) - (p. 2308) : accepte l'amendement n° 131 de la commission (suppression des dispositions de cet article sur la présentation par la CNCL d'un rapport annuel sur l'application des cahiers des charges) - **Après l'art. 12 (p. 2309) :** s'oppose à l'amendement n° 352 de M. André Méric (modalités de saisine de la CNCL pour toute question relative au respect du pluralisme dans les programmes des sociétés nationales de programme et de formulation de la recommandation) - Art. 13 (p. 2312) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 132 de la commission (contrôle préalable de la CNCL sur les émissions publicitaires des sociétés publiques et privées de télévision) - (p. 2313 à 2315) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1102 de M. Jean-Luc Bécart, n° 1101 de M.

Bernard-Michel Hugo, n° 1097 de M. Marcel Rosette, et n° 1100 de Mme Rolande Perlican - (p. 2316, 2317) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1098 de Mme Hélène Luc et n° 1099 de M. Pierre Gamboa - Notions de parrainage publicitaire et de mécénat.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - Art. 35 (p. 2645) : s'oppose à l'amendement n° 1363 de M. Paul Souffrin (attribution d'autorisation à des associations Loi 1901) - (p. 2646, 2647) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 533 (utilisation des satellites pour la diffusion de deux programmes de radiodiffusion sonore émanant du service public de l'audiovisuel) et n° 535 (attribution de l'usage d'un canal de télévision à un titulaire d'une concession de service public) - (p. 2648) : sur l'amendement n° 167 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (critères d'attribution de l'autorisation par la CNCL), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 1659 de M. James Marson - S'oppose aux amendements n° 539 de M. André Méric (référence aux critères et engagements mentionnés aux articles 33 et 34) et n° 1364 de M. Marcel Gargar (élargissement des critères d'autorisation d'usage des fréquences) - Art. 36 (p. 2650) : s'oppose aux amendements n° 38 de suppression de M. James Marson (publicité des autorisations), n° 542 (publication au Journal officiel des autorisations et du contrat de concession) et n° 543 (notification des autorisations et de leurs obligations aux intéressés avec publication au Journal officiel) de M. André Méric et n° 1365 de M. Bernard, Michel Hugo (publication au Journal officiel des concessions) - (p. 2651) : s'oppose aux amendements n° 1366 de Mme Rolande Perlican (publication des autorisations dans les journaux habilités à publier les annonces légales dans le ressort géographique concerné) et n° 544 de M. André Méric (motivation, notification au candidat et publication au Journal officiel des refus d'autorisation) - (p. 2652) : accepte l'amendement n° 168 de la commission (motivation des refus d'autorisation), et s'oppose à l'amendement n° 1368 de M. Ivan Renar (publication au Journal officiel des refus d'autorisation) - Après l'art. 36 (p. 2653) : s'oppose à l'amendement n° 545 de M. André Méric (cautionnement obligatoire pour les services autorisés).

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - Art. 38 (suite) (p. 2696) : s'oppose à l'amendement n° 1392 de M. René Martin (distribution obligatoire de programmes produits par la Société française de production et de création audiovisuelle) - (p. 2696 à 2699) : sur l'établissement et l'exploitation des réseaux distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision, accepte les amendements de M. André Méric n° 555 et n° 552 et s'oppose aux amendements du même auteur n° 560, n° 559 et n° 551 ; ainsi qu'à l'amendement n° 1393 de M. Guy Schmaus - (p. 2699) : son amendement n° 1809 : absence de soumission à autorisation pour les antennes collectives ; retiré - (p. 2703) : autorisation préférable à la concession - Plan câble étatique et centralisé - Conséquences du retard de la France pour le développement des technologies - Liberté pour la commune de choisir la société d'économie mixte si elle le souhaite ou la société de droit privé - Art. 39 (p. 2704) : sélection, obligations, rôle de la CNCL - Fixation des règles de transparence, de concentration et de nationalité - Absence d'atteinte à la liberté de la presse - (p. 2705) : répression des abus de position dominante et des pratiques restrictives de la concurrence - Souci d'éviter les excès de concentration multimédias et article 45 limitant la concentration propre à la télévision et à la radio - Article 3 et définition de la mission générale de la CNCL - Articles 33 et 34 et condition de délivrance des autorisations - Sanctions pénales proposées aux articles 43 et 45 - Projet destiné à assurer l'exercice de la liberté de communication - (p. 2710) : accepte l'amendement n° 171 de la commission sur l'interdiction du prête-nom - Art. 40 (p. 2713) : sur l'amendement n° 172 de la commission relatif à la forme nominative des actions, s'oppose aux sous-amendements n° 1130 et n° 1661 de Mme Danielle Bidard-Reydet - (p. 2715) : son amendement n° 1811 sur la forme nominative des actions ; adopté - Après l'art. 40 : s'oppose à l'amendement n° 579 de M. André Méric (information du public sur l'ensemble des participations détenues par une entreprise de communication dans les organismes de radio ou de télévision) - Art. 41

(p. 2718 à 2721) : accepte l'amendement n° 173 de la commission sur les informations mises à la disposition des usagers des services autorisés et s'oppose aux sous-amendements n° 1131 de M. Jean Garcia, n° 1133, n° 1662 et n° 1663 de M. James Marson, n° 1134 de M. Louis Minetti, n° 1132 de M. Serge Boucheny, n° 1136 de M. Hector Viron, n° 1135 de M. Bernard, Michel Hugo et n° 1025 de M. André Méric - Art. 42 (p. 2723 à 2727) : sur l'amendement n° 174 de la commission, s'oppose aux sous-amendement n° 1138 de Mme Hélène Luc, n° 1137 de M. Marcel Rosette, n° 1164 de M. James Marson, n° 1139 de M. Pierre Gamboa, n° 1027, n° 1028 et n° 1030 de M. André Méric - Art. 43 (p. 2730 à 2734) : accepte l'amendement n° 175 de la commission (concentration interne du capital des sociétés autorisées à exploiter un service national de télévision par voie hertzienne terrestre), et s'oppose aux sous-amendements n° 1140 de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 1141 de M. Paul Souffrin, n° 1142 de M. Marcel Gargar, n° 1665 de M. James Marson, n° 1762 et n° 1764 de M. André Méric - Art. 44 (p. 2737) : sur l'amendement n° 176 de la commission (participation des étrangers au capital d'une société exploitant un service de communication audiovisuelle), son sous-amendement n° 1812 ; adopté - (p. 2738 à 2745) : sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1791, n° 1790, n° 1795, n° 1793, n° 1144, n° 1667, n° 1794, n° 1415 de M. Charles Lederman, n° 1666 de M. James Marson, n° 1766, n° 1031 et n° 1032 de M. André Méric - Art. 45 (p. 2748) : dispositions prévues pour lutter contre la concentration multimédias - Article 3 relatif à la concurrence et au pluralisme - (p. 2749) : rôle de la CNCL et concentration multimédias - (p. 2749 à 2757) : sur la limitation du cumul des autorisations, s'oppose aux amendements n° 1424 de M. James Marson, n° 1416 de M. Charles Lederman, n° 1418 de M. Camille Vallin, n° 1417 de M. Jacques Eberhard, n° 1419 de M. René Martin, n° 1420 de M. Guy Schmaus, n° 1422 de M. Jean Garcia, n° 1423 de M. Serge Boucheny, n° 606, n° 608, n° 612 et n° 613 de M. André Méric - S'oppose à l'amendement n° 177 de la commission et accepte l'amendement n° 179 de la commission.

Suite de la discussion - (12 juillet 1986) - Art. 46 (p. 2771) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 48 de M. James Marson (moyens d'action de la CNCL à l'égard des titulaires d'autorisations) - (p. 2772) : s'oppose aux amendements n° 1425 de M. Ivan Renar (avenir de l'Agence France-Presse, AFP) et n° 620 de M. André Méric (décision d'autorisation subordonnée à la signature d'un contrat de concession) - (p. 2773) : s'oppose aux amendements n° 1427 de M. Jean-Luc Bécart (sanctions infligées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) et n° 1428 de M. Louis Minetti (suppression de l'alinéa relatif au recours administratif suspensif) - (p. 2774) : accepte l'amendement n° 180 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (décisions de retrait d'autorisation prononcées par la CNCL, sans mise en demeure préalable) - (p. 2775) : s'oppose aux amendements n° 621 (cautionnement déposé avant la délivrance d'autorisation par la CNCL) et n° 622 (application du droit commun en cas de manquement aux obligations contractuelles) de M. André Méric, au n° 1429 de M. Charles Lederman et n° 1430 de M. Jacques Eberhard (sanctions prononcées par la CNCL pour non-respect par les titulaires d'autorisations de leurs obligations) - (p. 2776) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 623 (suppression de l'alinéa relatif à la saisine du procureur de la République par la CNCL) et n° 624 (concessions de service public) et à l'amendement n° 1433 de M. Guy Schmaus (saisine du procureur de la République) - Art. 47 (p. 2777 à 2780) : sur les services soumis au régime de la déclaration préalable, s'oppose aux amendements de suppression n° 49 de M. James Marson et n° 625 de M. André Méric et aux amendements n° 1434 de Mme Monique Midy, n° 1435 de M. Jean Garcia, n° 1436 de M. Serge Boucheny et n° 1437 de M. James Marson - Demande de réserve des articles 48 à 60 (p. 2780).

Suite de la discussion - (16 juillet 1986) - Art. 62 (p. 2844) : demande un vote unique sur cet article - (p. 2845, 2846) : s'oppose aux amendements n° 1519 de M. Paul Souffrin (zone de couverture et rôle de TDF) et n° 761 de M. André Méric (zone de couverture de TF1) - Demande de vote unique

sur l'article additionnel après l'article 62 et sur l'article 63 (p. 2877) - **Art. 63** (p. 2880) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 65 de M. James Marson (fixation des prix d'offre et de cession) - (p. 2881, 2882) : sur l'amendement n° 212 de la commission, qu'il accepte (modalités de détermination des prix d'offre et de cession des fractions du capital de TF1), s'oppose au sous-amendement n° 1770 de M. André Méric ; son sous-amendement n° 1823 ; adopté avec l'ensemble de l'article (17 juillet 1986) (p. 2905) - (p. 2883 à 2888) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 847 de M. André Méric, n° 1690 de M. Charles Lederman, n° 1771, n° 1772, n° 1773, n° 1774, n° 849 et n° 1775 de M. André Méric, n° 1526 et n° 1713 de M. Charles Lederman, et n° 1775 de M. André Méric.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 64** (p. 2918) : sur les appels de candidatures à la reprise TF 1, s'oppose à l'amendement n° 857 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition de la notion de contrôle du capital) - **Art. 65** (p. 2920) : s'oppose à l'amendement n° 859 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service) - (p. 2921) : accepte l'amendement n° 215 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la présentation par les candidats d'un projet d'exploitation du service) - (p. 2922, 2923) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1041 de M. André Méric, n° 1696 de M. James Marson et n° 1042 de M. André Méric - (p. 2927) : sur les obligations devant figurer dans le projet d'exploitation du service présenté par le candidat, s'oppose à l'amendement n° 861 de M. André Méric - (p. 2929, 2930) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 864 (audition publique des candidats par la commission) et n° 863 (refus motivé des candidatures non admises) - **Art. 66** (p. 2935, 2936) : sur l'autorisation de la nouvelle société, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 871 (pouvoir d'abrogation de l'autorisation) et n° 872 (cession gratuite d'émissions à Radio-France outre-mer, RFO) - (p. 2937) : s'oppose à l'amendement n° 873 du même auteur (accord entre l'établissement public de diffusion et la société) - (p. 2938, 2939) : s'oppose aux amendements n° 885 et n° 888 de M. André Méric, reprenant les dispositions du cahier des charges de TF 1 - (p. 2941) : s'oppose à l'amendement n° 891 du même auteur (rapport sur l'exécution des dispositions du cahier des charges).

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - **Après l'art. 50** (p. 3163, 3164) : sur les conditions de parrainage de certaines émissions des sociétés nationales de programme et sur l'objet, la durée et les modalités de programmation des émissions publicitaires, s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 670 et 671 - **Art. 51** (p. 3169) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, accepte l'amendement n° 190 de la commission et, sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 1677 de M. James Marson et n° 1035 de M. André Méric - S'oppose aux amendements n° 53 de suppression de M. James Marson, n° 672, n° 674, n° 677, n° 683, n° 682, n° 684, n° 681, n° 679, n° 686, n° 678, n° 680 et n° 676 de M. André Méric - Accepte l'amendement n° 687 du même auteur - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 1466 de M. Hector Viron, n° 1467 de Mme Monique Midy, n° 1468 de M. Jean Garcia, n° 1469 de M. Charles Lederman, n° 1470 de M. Serge Boucheny, n° 1471 de M. Hector Viron, n° 1472 de M. Marcel Rosette, n° 1473 de Mme Hélène Luc, n° 1474 et n° 1475 de M. Pierre Gamboa - **Art. 54** (p. 3208 à 3211) : sur le statut juridique et les missions de la Société française de production et de création audiovisuelle, s'oppose aux amendements n° 56 de suppression et n° 1491 de M. James Marson, n° 1489 de Mme Monique Midy, n° 1490 de M. Guy Schmaus, n° 1493 de M. Serge Boucheny et n° 1492 de M. Jean Garcia ; accepte les amendements n° 1047 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 193 à n° 195 de la commission et sur ces amendements, s'oppose aux sous-amendements n° 1680, n° 1147, n° 1148, n° 1681 et n° 1682 de M. James Marson - **Art. 55** (p. 3213 à 3215) : sur le financement des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, s'oppose aux amendements n° 57 de suppression et n° 1497 de M. James Marson, n° 1494 de M. Marcel Rosette, n° 1496 de Mme Hélène Luc et n° 718 de M. André Méric.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Colin : objectivité de l'information télévisée** (11 décembre 1986) (p. 6028).

VIRAPOULLE (Louis), sénateur de la Réunion (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu vice-président.

DÉPÔTS

Proposition de loi, tendant à établir une taxe sur la vente des produits effectuée dans les hôtels dits « hôtels de vente » ou agréés en tant que tels [n° 345 (85-86)] (24 avril 1986) - **Vente aux enchères.**

Proposition de loi, tendant à établir une taxe sur les contrats d'assurance, relatifs aux soins médicaux prodigués aux chiens et aux chats [n° 346 (85-86)] (24 avril 1986) - **Animaux.**

Proposition de loi, tendant à établir une taxe de sécurité sociale sur les produits en provenance des pays situés en dehors de la Communauté économique européenne [n° 347 (85-86)] (24 avril 1986).

Proposition de loi, tendant à réprimer les outrages commis à l'égard des membres du Gouvernement, des membres du Parlement et des magistrats [n° 348 (85-86)] (24 avril 1986) - **Crimes, délits et contraventions.**

Proposition de loi, tendant à instituer une taxe spéciale à l'importation des motos japonaises [n° 359 (85-86)] (29 avril 1986) - **Commerce extérieur.**

Proposition de loi, tendant à créer une taxe ad valorem sur l'importation des meubles en provenance des pays situés en dehors de la Communauté économique européenne [n° 360 (85-86)] (29 avril 1986) - **Commerce extérieur.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de programme [n° 11 (86-87)] relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte [n° 58 (86-87)] (4 novembre 1986).

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer - Article 67 - Départements d'outre-mer - [(n° 72 (86-87) tome 7)]** (17 novembre 1986).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 84 (86-87)] modifié par l'Assemblée nationale, relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (urgence déclarée) [n° 86 (86-87)] (3 décembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 11 (*JO Débats* 16 avril 1986) (p. 576) - Ministère : Economie - *Préoccupations des producteurs de plantes essentielles et aromatiques de La Réunion liées au maintien de la taxe de conditionnement* - (Réponse : *JO Débats* 26 avril 1986) (p. 617) - Fleurs et plantes.

Questions orales avec débat :

n° 135 (*JO Débats* 9 octobre 1985) (p. 2194) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Politiques écono-*

mique et sociale dans les départements d'outre-mer - (Caduque : mars 1986) - Départements et territoires d'outre-mer.

INTERVENTIONS

- **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** - (15 avril 1986) (p. 560) : devoir du Président de la République de signer les ordonnances - (p. 561) : poids des contrôles fiscaux sur les petits commerçants, artisans et responsables de PME - Votera la confiance au Gouvernement.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Colin, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 286, 85-86) de M. Jacques Mosson et plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 335 (85-86)]** - (29 avril 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 632) : se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi équitable - Absence d'opposition entre les géomètres-experts et les topographes - Nécessaire abrogation de l'article 9 portant atteinte à une profession offrant toutes les garanties et s'exerçant dans le cadre de l'intérêt général.

- **Conclusions du rapport de M. Paul Girod, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 326, 1985-1986) de MM. Charles Ferrant et Paul Caron visant à abroger l'article 36 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986, portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales [n° 352 (85-86)]** - (6 mai 1986) - Vice-président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 650) : proposition de loi en examen visant à abroger l'article 36 de la loi du 9 janvier 1986 : condition de sortie d'une commune d'un organisme de coopération intercommunale - Assouplissement des conditions de retrait dans le respect du principe d'autonomie et de libre administration communale posé par les lois de décentralisation - (p. 651) : demande une suspension de séance afin d'examiner en commission des lois les propositions de M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)]** - Suite de la discussion - (22 mai 1986) - **Discussion générale** (p. 800, 801) : état de la France après cinq ans de gouvernement socialiste - Conséquences néfastes des nationalisations sur l'investissement - Baisse des taux d'intérêts bancaires - Concurrence industrielle du Japon et des pays d'Asie du Sud-Est - Déficit dans le domaine agro-alimentaire - (p. 802) : départements d'outre-mer - Assure le Gouvernement de sa confiance.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 395 (85-86)]** - (11 juin 1986) - **Discussion générale** (p. 1476) : nouvelle politique souhaitée par la majorité des Français de métropole ou d'outre-mer le 16 mars 1986 - Augmentation du déficit budgétaire depuis 1980 - Augmentation de l'endettement de la France - Régression dans le domaine de la construction des logements, des routes et des hôpitaux - Réduction du montant des bourses attribuées aux enfants de la Réunion - Nationalisations ayant entraîné la désillusion et une perte d'emplois - Importance du déficit provoqué par les nationalisations - Taux de croissance français négligeable et faiblesse des investissements - (p. 1477) : situation catastrophique de l'agriculture des départements d'outre-mer - Importance de la hausse du coût de la vie et du taux de chômage de la Réunion - Remise en cause du système des vérifications fiscales - Favorable au rapatriement des capitaux placés en Suisse - (p. 1478) : interrogation sur la publication d'une charte du contribuable - Souhaite la mise en place d'une nouvelle réglementation du droit de grève - Favorable à la privatisation de TFI.

Suite de la discussion - (17 juin 1986) - **Art. 12** (p. 1698, 1699) : ses amendements, soutenus par M. Daniel Millaud, n° 82 : conditions de la réduction d'impôts pour les investissements dans les départements d'outre-mer ; retiré ; et rédactionnel n° 83 ; adopté.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de**

Mayotte [n° 11 (86-87)] - (12 novembre 1986) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4525) : rappelle le vote par le Parlement de l'article 22 de la loi de finances rectificative pour 1986 relatif au développement dans les départements d'outre-mer, DOM - Texte chiffrant et précisant les actions prioritaires du Gouvernement - (p. 4526) : souci du Gouvernement de concrétiser le rattrapage social et le développement économique des DOM - Importance du chômage - Effort en faveur du logement à caractère social - Problème des jeunes - Crédits supplémentaires consacrés à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue - Amélioration des conditions d'attribution de la dotation et des prix aux jeunes agriculteurs - Souhaite une augmentation de l'action de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER, en faveur des jeunes agriculteurs - (p. 4527) : amélioration des équipements scolaires et développement des enseignements agricole, professionnel et technique - Interrogation sur les mesures d'abaissement du coût du transport aérien - Nécessaire désenclavement des DOM - Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer - Rôle de l'information en matière de formation - Mise en place à Mayotte et réexamen en Guyane d'un plan de développement agricole - Priorité à la culture française - Insuffisante durée d'exonération des charges sociales - (p. 4528) : problème des zones franches - Avantages fiscaux attribués aux zones franches relevant de l'article 92 du traité de Rome - Dispositions en faveur de l'allocation compensatrice aux handicapés, à l'allocation spéciale vieillesse, aux allocations familiales et à l'allocation logement - Parité sociale globale atteinte dans un délai de cinq ans - Dépôt d'un rapport par une commission d'évaluation dans un délai de quatre mois - Difficultés des employeurs et travailleurs indépendants - (p. 4529) : effort en faveur du logement et amélioration des aides de l'Etat aux investissements productifs - Agriculture, fondement de l'économie des DOM - Mesures importantes du Gouvernement en faveur de la collectivité territoriale de Mayotte - Rédaction de cette loi de programme après consultation des assemblées départementales et régionales - Mission de la République de faire obtenir aux Français d'outre-mer le même niveau de vie que celui de la métropole - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Exception d'irrecevabilité (p. 4537) : s'oppose à la motion n° 105 de Mme Marie-Claude Beaudeau, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité à l'encontre du projet de loi - Historique de la départementalisation des DOM - Application par le Gouvernement aux DOM de toutes les mesures sociales existantes - Article 73 de la Constitution

Suite de la discussion - (13 novembre 1986) - Rapporteur - **Art. 1** (p. 4606) : sur la définition du rôle des collectivités concernées et la solidarité nationale à leur égard, s'oppose aux amendements n° 71 à n° 74 de M. Jean Garcia, n° 28 à n° 32 de M. François Louisy et n° 106 à n° 108 de M. Henri Bangou - **Art. 2** (p. 4611) : son amendement n° 2 : montant des engagements de l'Etat précisé annuellement ; distinction entre les crédits d'équipements scolaires et les crédits d'équipements hospitaliers ; retiré - (p. 4613) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Jean-Luc Bécart (contribution des régimes de sécurité sociale à la réalisation de l'égalité sociale entre les collectivités concernées et la métropole) - Son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - Intervient sur l'amendement n° 99 de M. Marcel Henry (bénéfice de la dotation globale de décentralisation, DGD, étendu à la collectivité territoriale de Mayotte) - **Annexe I** (p. 4614) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. François Louisy (mesures d'incitation au développement économique des régions d'outre-mer) - (p. 4615) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° 110 (mesures d'incitation au développement économique des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte) et n° 111 (contrôle des collectivités locales sur la répartition des primes et aides aux entreprises) ainsi qu'à l'amendement n° 34 de M. François Louisy (maîtrise de l'évolution des prêts fonciers) - (p. 4616) : accepte les amendements de M. Albert Pen, n° 35 (desserte aérienne des DOM et des collectivités territoriales concernées) et n° 36 (aménagement des tarifs aériens entre Saint-Pierre-et-Miquelon et Montréal) - (p. 4617) : s'oppose aux amendements n° 112 de M. Henri Bangou (installation des jeunes agriculteurs) et n° 37 de M.

François Louisy (rattrapage progressif du SMIC des collectivités concernées, par rapport à celui de la métropole) - Après l'art. 9 (p. 4618) : son amendement n° 13 : mobilité entre l'outre-mer et la métropole ; adopté - Conditions d'accueil, d'installation, d'accès à la formation professionnelle et de recherche d'emploi en métropole, pour les personnes originaires d'outre-mer - Annexe III : son amendement de suppression n° 5 : dispositions relatives à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole ; adopté - (p. 4619) : s'oppose aux amendements n° 39 et n° 40 de M. Albert Pen, relatifs à la prise en charge des bourses d'enseignement, n° 41 de M. François Louisy (abaissment du coût du transport pour les ressortissants d'outre-mer à l'occasion de leurs congés annuels ou de leur réinstallation dans leur région d'origine) et n° 114 de M. Henri Bangou (aide de l'Etat en faveur de la réinstallation des ressortissants d'outre-mer dans leur collectivité d'origine) - Annexe IV (p. 4620) : s'oppose aux amendements analogues n° 115 de M. Henri Bangou et n° 42 de M. François Louisy (effort prioritaire de l'Etat en ce qui concerne le rattrapage des déséquilibres et des retards sur le plan social) - S'oppose à l'amendement n° 43 de M. François Louisy (compétences des collectivités territoriales en matière de formation professionnelle) et accepte l'amendement n° 45 de M. Albert Pen (dispositions relatives à la formation professionnelle et aux chantiers de développement applicables à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) - (p. 4621) : son amendement n° 98 : développement de l'enseignement des langues étrangères dans les académies des Antilles et de la Réunion ; adopté - S'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° 116 (augmentation des dotations versées par l'Etat aux collectivités concernées) et n° 117 (substitution de la notion d'égalité sociale à celle de parité sociale globale) - (p. 4622) : accepte l'amendement n° 46 de M. Albert Pen (modification du régime particulier de protection sociale applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon) - Art. 4 : accepte l'amendement n° 100 de M. Marcel Henry (modalités d'application de la présente loi à Mayotte) - Titre II : son amendement n° 6 : intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi des jeunes, à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer et à la mobilité entre l'outre-mer et la métropole » ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Jean Garcia (intitulé : « Dispositions relatives au développement de l'activité économique, à l'emploi stable et qualifié des jeunes et à la formation professionnelle dans les départements d'outre-mer ») - Art. 5 (p. 4623) : accepte l'amendement n° 24 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (assouplissement des conditions de localisation des zones franches) - (p. 4624) : s'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 76 de suppression (création de zones franches dans les DOM) et n° 77 (application dans les zones franches des dispositions législatives et réglementaires du code du travail en vigueur en métropole) - Art. 6 (p. 4626) : sur la procédure de création et de délimitation des zones franches, ses amendements n° 8 et n° 9 ; devenus sans objet - Sur le même objet, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis, s'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 78 de suppression, n° 79 et n° 80, et demande le retrait des amendements n° 95 et n° 96 de M. Henri Goetschy - Art. 7 (p. 4628) : accepte l'amendement n° 26 de M. Josselin de Rohan, rapporteur pour avis (exonérations attachées aux zones franches valables pour les biens matériels ou immatériels exportés) et s'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 81 de suppression (suspension dans les zones franches des droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaires et droits indirects) et n° 82 (indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner) - Art. 8 (p. 4629) : son amendement n° 97 : exonération de la taxe professionnelle applicable aux entreprises déjà installées dans le périmètre d'une zone franche ; retiré - S'oppose aux amendements de M. Jean Garcia, n° 83 de suppression (exonération de la taxe professionnelle dans les zones franches) et n° 84 (indemnisation par l'Etat des collectivités locales concernées, pour les pertes ou manques à gagner) - Après l'art. 8 (p. 4630) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. François Louisy (allègement des charges sociales pour les entreprises situées en dehors de la zone franche, pendant une période de dix ans) - Art. 9 (p. 4631) : sur les mesures en faveur de

l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans, ses amendements n° 10, n° 11 et n° 12 ; adoptés - S'oppose aux amendements n° 85 de suppression de Mme Marie-Claude Beauveau (mesures en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans) et n° 49 de M. François Louisy (mesures en faveur des entreprises de pêche fluviale qui embauchent des jeunes de moins de vingt-cinq ans) - Après l'art. 9 (p. 4632) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. François Louisy (mesures en faveur de la réinsertion sociale et de la formation professionnelle des chômeurs).

Suite de la discussion - (14 novembre 1986) - Rapporteur - Art. 10 (p. 4674) : s'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. François Louisy et n° 119 de M. Henri Bangou (modalités de versement des crédits d'Etat supplémentaires consacrés à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue) - Après l'art. 10 : amendement n° 103 (représentation de Mayotte au Conseil économique et social) de M. Marcel Henry n'ayant pas sa place dans ce projet - Art. 11 (p. 4676) : son amendement n° 14 : exclusion de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon du champ d'application de la parité sociale globale ; adopté - Sur la définition de la parité sociale globale et les modalités de sa mise en oeuvre, s'oppose aux amendements n° 120 et n° 121 de M. Henri Bangou et n° 55, n° 58 et n° 59 de M. François Louisy - Art. 12 (p. 4678) : sur la création et le fonctionnement d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, son amendement n° 17 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 122 à n° 124 de M. Henri Bangou et n° 61 et n° 62 de M. François Louisy - Art. 13 (p. 4679 à 4681) : sur les conditions d'attribution des prestations familiales, ses amendements n° 18 à n° 23 ; adoptés - Sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 126 de Mme Marie-Claude Beauveau et s'oppose aux amendements n° 64 de M. François Louisy et n° 89 de M. Jean Garcia - Après l'art. 13 (p. 4682 à 4684) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou n° 127 à n° 130 relatifs à l'extension du bénéfice de diverses mesures sociales appliquées à la métropole, aux départements d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte, n° 131 sur le rachat partiel par l'Etat des cotisations d'assurance vieillesse dans les DOM et aux amendements n° 133 à n° 135 relatifs au rétablissement dans les DOM de certaines mesures sociales supprimées en métropole - Art. 14 (p. 4684) : sur l'extension de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés, s'oppose aux amendements n° 65 de suppression et n° 67 de M. François Louisy et n° 90 de M. Jean Garcia - Après l'art. 14 (p. 4685) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Jean Garcia (extension aux DOM des dispositions relatives à l'allocation accordée aux mères de famille par la loi du 22 mai 1946 et du 2 août 1949) - Avant l'art. 15 : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Jean Garcia (réalisation d'un programme d'action en matière de logement en faveur des populations les plus défavorisées) - Art. 15 : sur le versement de l'allocation de logement, s'oppose aux amendements n° 92 de Mme Marie-Claude Beauveau, n° 94 de M. Jean Garcia et n° 68 de M. François Louisy - Art. 16 (p. 4686) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. François Louisy (crédits supplémentaires pour les équipements scolaires) - Après l'art. 16 (p. 4687) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 70 de M. Albert Pen (intervention d'une loi ultérieure adaptant les règles relatives à la protection, à l'aménagement, à la mise en valeur du littoral aux nécessités du développement touristique et des activités liées à la mer dans les DOM, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte) - Demande le retrait de l'amendement n° 104 de M. Marcel Henry (extension et adaptation, par ordonnances, à Mayotte de dispositions législatives applicables en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer).

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Suite de la discussion générale - (18 novembre 1986) (p. 4753) : projet d'économie libérale - Diminution de la dette publique - Privatisation - Abaissement de la pression fiscale des entreprises et des particuliers - Absence de mesures spécifiques d'aide à l'investissement - (p. 4754) : analyse les résultats de la réforme fiscale entreprise actuellement aux Etats-Unis - Nécessité d'alléger les charges sociales pesant

sur les entreprises - Rôle négatif des organisations syndicales, notamment la CGT, sur une économie moderne et compétitive.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Après l'art. 3 (p. 4823) : mise en place par le Gouvernement d'une politique d'assainissement budgétaire - Se déclare opposé à l'amendement n° I-142 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative).

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Après l'art. 16 (p. 4896) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-114 de M. Pierre Merli, repris par Melle Irma Rapuzzi (financement du débroussaillage de certains terrains) - Incendies de la forêt méditerranéenne.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - (21 novembre 1986) (p. 5011) : désenclavement des départements d'outre-mer, DOM, et de la Réunion - Libéralisation de la desserte aérienne de la Réunion - Priorité à la mise en place d'une compagnie régionale - Échec de la compagnie Point-Air - Défavorable à la desserte Paris-Saint-Denis-île Maurice - (p. 5012) : désenclavement de la Réunion devant se faire en direction de la métropole et des pays de l'Asie du Sud-Est - Abaissement du coût du fret d'Air France nécessaire au développement de l'agriculture de la Réunion - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (22 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (départements d'outre-mer) (p. 5052) : augmentation des crédits des départements d'outre-mer et des collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon - Bienfaits de la départementalisation - Difficultés économiques ; crédits destinés à stimuler les secteurs de production et l'industrie du bâtiment - Situation des DOM au sein de la CEE : concurrence des produits des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ACP ; conséquences dommageables de la suppression éventuelle de l'octroi de mer - (p. 5053) : décentralisation : problèmes institutionnels posés par la coexistence du conseil général et du conseil régional - Projet de construction européenne du plus grand télescope du monde : demande au Gouvernement d'œuvrer pour le choix de l'île de la Réunion - Défiscalisation des investissements outre-mer ; taxe de conditionnement qui frappe les huiles essentielles et la vanille - Effort nécessaire en faveur de Mayotte, particulièrement déshéritée - Avis favorable sur ce projet de budget - (p. 5057, 5058) : à titre personnel - Nouvelle-Calédonie : nécessité d'instaurer un équilibre entre les diverses régions ; bienfaits de l'école et nécessité d'en garantir l'accès à tous - Leurre de l'indépendance, source de misère pour les territoires d'outre-mer.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) (p. 5169) : remplacement de la mise à disposition par le détachement - Favorable à l'application de la taxe sur les salaires aux associations.

Éducation nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (24 novembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5185) : recherche, bien précieux du patrimoine français - Création d'un Comité national de la recherche - Problème de la construction par l'Europe du plus grand télescope du monde et de son implantation éventuelle dans le département de la Réunion.

Justice - (26 novembre 1986) (p. 5284) : augmentation de ce budget mais ampleur des tâches auxquelles il doit faire face - Augmentation de l'effectif des magistrats - Création envisagée d'une banque de données juridiques et implantation du matériel informatique - Danger du déni de justice - Lenteur des procédures - Encombrement des prisons - (p. 5285) :

nécessaire expérience du juge d'instruction - Problème de la création du juge unique - Nécessité de trouver un équilibre entre le recrutement latéral et l'École nationale de la magistrature - Problème de l'humanisation des prisons - Compétence du personnel pénitentiaire et appel à un personnel privé complémentaire.

Éducation nationale - I - Enseignement scolaire - (2 décembre 1986) - Examen des crédits - Etat B (p. 5555) : se déclare opposé à l'amendement n° II-53 de M. André Méric (financement de postes supplémentaires de personnels chargés de la mise en oeuvre de la prévention contre la toxicomanie dans les écoles).

- **Projet de loi autorisant la ratification de l'acte unique européen [n° 77 (86-87)] - (10 décembre 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5994) :** France, deuxième puissance maritime du monde grâce à ses départements et territoires d'outre-mer, DOM-TOM - Lancement en Guyane des fusées françaises et européennes - Europe de la promotion de l'homme - (p. 5995) : construction du plus grand télescope du monde par l'Europe.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - Après l'art. 1 (p. 6138) :** soutient l'amendement n° 1 de M. André Bohl (transfert au régime minier de sécurité sociale des responsabilités attribuées depuis 1948 aux houillères) - **Après l'art. 4 (p. 6142) :** son amendement n° 42, soutenu par M. Daniel Millaud : prise en charge par l'Amexa des accidents dont sont victimes les exploitants dans l'exercice d'une activité secondaire non salariée non agricole ; adopté - **Après l'art. 7 quinquies (p. 6157) :** se déclare favorable à l'amendement n° 48 du Gouvernement (fonctionnement et mission des « associations intermédiaires ») - **Après l'art. 12 ter (p. 6168) :** soutient l'amendement n° 10 de M. Roger Boileau (rattachement des pharmaciens résidents des hôpitaux au statut des praticiens hospitaliers) - **Art. 16 (p. 6172) :** se déclare opposé aux amendements de suppression n° 24 de M. André Méric et n° 35 de M. Paul Souffrin (assurance contre les conséquences de la faute inexcusable) et favorable à l'amendement n° 52 de M. Claude Huriet, rapporteur (dispositions du présent article applicables aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) - **Art. 21 (p. 6177) :** son amendement n° 43 : exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile étendue aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité de troisième catégorie ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 2 (p. 6210) :** son amendement n° 36 : définition du cadre en fonction de la loi du 6 mai 1982 relative aux conseils de prud'hommes ; adopté - **Art. 5 (p. 6213) :** son amendement n° 38 : remise en ordre des dispositions relatives à l'entretien préalable à l'énonciation des motifs du licenciement et aux sanctions ; retiré - **Art. 13 (p. 6224) :** son amendement n° 39 : notification du licenciement pour motif économique à l'autorité administrative compétente et rôle de l'administration dans la vérification des procédures de licenciement ; retiré.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Art. 11 (p. 6241) :** son amendement n° 18 : nouvelle rédaction du paragraphe I de cet article relatif aux compétences des conseils de prud'hommes en matière de licenciement économique ; adopté.

- **Projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Deuxième lecture [n° 84 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6289) :** développement économique et social des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Emploi : mobilité - Statuts de l'Association nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Formation professionnelle : apprentissage - (p. 6290) : prestations familiales - Problème du désenclavement maritime - Mesures économiques, sociales et juridiques en faveur de Mayotte - Respect des engagements gouvernementaux vis-à-vis de ces collectivités - Commission des lois favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 6**

(p. 6294) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 1 de M. Jean Garcia (création et délimitation des zones franches) - Art. 9 bis : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Henri Bangou (statuts de l'association nationale pour la promotion et l'insertion des travailleurs d'outre-mer, ANT, définis par la loi et non par décret) - (p. 6295) : commission des lois favorable à la disposition, adoptée par l'Assemblée nationale, prévoyant qu'un décret rédefinira les statuts de l'ANT chargée d'assurer la mobilité des travailleurs entre la métropole et l'outre-mer.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de résolution (n° 94, 1986-1987), de Mme Hélène Luc et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières qui ont été commises le 4 décembre et les conditions dans lesquelles un étudiant, Malik Ousseki, a été tué dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, et (n° 120, 1986-1987), de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 126 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Art. 1 (p. 6304) : respect du pouvoir judiciaire et des droits des parents de la victime qui se sont constitués partie civile - (p. 6305) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (création d'une commission d'enquête chargée de recueillir toutes informations sur les violences policières commises à l'occasion des récentes manifestations et d'établir les responsabilités).**

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Après l'art. 13 (p. 6386) : existence d'un système de déduction fiscale pour les départements d'outre-mer - Diminution du taux de chômage à la Réunion - Achat par les japonais de 75 % de l'industrie horlogère française - Souhaite que la matière grise française ne quitte pas l'hexagone - Se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M. Pierre Laffitte (création d'un régime de déduction fiscale en faveur des particuliers participant directement à la création d'entreprises innovantes) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6412) : politique libérale du Gouvernement - Rétablissement de la confiance, stimulation de l'investissement et diminution du chômage - Réduction du déficit budgétaire - Politique courageuse menée dans les départements d'outre-mer, DOM - Disparition de la taxe de contrôle du conditionnement sur la vanille, les huiles essentielles et les exportations de bananes fraîches - Diminution du chômage à la Réunion - Se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.**

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - (19 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6453) : situation des prisons : taux d'occupation ; hygiène - (p. 6454) : regret de l'absence de dispositions relatives à la prévention - Conformité du projet de loi à la Constitution ; maintien de la compétence du juge d'exécution des peines ; respect du principe de l'égalité des citoyens devant la loi - Réforme entreprise par M. Robert Badinter, précédent ministre : encouragement des associations concourant au développement des mesures de contrôle judiciaire ; travail d'intérêt général - Situation des surveillants - (p. 6455) : vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.**

VIRON (Hector), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986) ; puis réélu secrétaire.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail (6 février 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement (19 juin 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (15 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au conseil de prud'hommes (16 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux procédures de licenciement (16 décembre 1986).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à ce qu'en matière de protection sociale chacun bénéficie de plein droit des dispositions plus favorables contenues dans les lois promulguées et publiées postérieurement à la date d'entrée en jouissance des prestations [n° 516 (85-86)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986, JO Débats du 2 octobre 1986) - Sécurité sociale.

INTERVENTIONS

- **Rappels au règlement - (23 janvier 1986) (p. 24) : discussion des amendements en séance publique : article 49, alinéa 6, du règlement du Sénat - Discussion des amendements en commission : article 20, paragraphe 1 bis, du règlement du Sénat - Droit d'amendement en commission.**

- **Rappels au règlement - (28 janvier 1986) (p. 34, 35) : flexibilité de l'emploi et droits des travailleurs - Convergences entre le Gouvernement et le patronat.**

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)] - (28 janvier 1986) - Discussion générale (p. 61) : licenciement de responsables syndicaux et autorisation du ministre du travail - (p. 63, 64) : cohabitation avec la droite - Convocation d'une session extraordinaire - Opposition des organisations syndicales à ce projet - Modalités de calcul du temps de travail - Absence de création d'emplois - Déréglementation du droit du travail voulue par le patronat - Diminution du nombre d'emplois - Chômage des jeunes - Désindexation des salaires et baisse du revenu disponible moyen des ménages - Augmentation des revenus financiers des capitalistes - (p. 65) : consensus entre la droite et le parti socialiste - Défense de la législation sociale par les sénateurs communistes - Déréglementation du droit du travail - Horaires de travail - Situation de l'emploi en France ou à l'étranger - (p. 66, 67) : précarisation de l'emploi - Evolution des effectifs - Ordonnance du 16 janvier 1982 sur la durée hebdomadaire moyenne du travail - Augmentation du rendement des salariés sans création d'emplois nouveaux - Augmentation des pouvoirs de l'employeur - Conditions de travail des salariés et négociation collective - Action des communistes ; nouvelles technologies et aménagement du temps de travail ; formation et qualification ; négociations avec les partenaires sociaux ; commandes exceptionnelles et heures supplémentaires - Coûts en capital.**

Suite de la discussion - (29 janvier 1986) - Art. 1 A (p. 119) : sur l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dégrogation

au code du travail par convention collective étendue), son sous-amendement n° 411 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; irrecevable aux termes de l'article 44 de la Constitution - (p. 121, 122) : demande d'irrecevabilité de M. Michel Delebarre, ministre, aux termes de l'article 44 de la Constitution, sur les sous-amendements du groupe communiste, n° 410 à n° 431 (exclusion de régions du champ d'application de cet article) à l'amendement n° 299 de M. Marcel Gargar (dérogation au code du travail par convention collective étendue) ; article 48 du règlement du Sénat - Son amendement n° 335 : durée maximale de la convention ou de l'accord collectif étendu ; devenu sans objet - (p. 129) : son amendement n° 338 : accords collectifs d'entreprise : signature par les organisations syndicales représentatives majoritaires lors des dernières élections professionnelles dans ladite entreprise ; devenu sans objet - (p. 130) : son amendement n° 85 : exclusion d'une région du champ d'application de cet article ; devenu sans objet - Difficultés économiques des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie - (p. 150) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 399 de la commission (suppression de cet article relatif aux dérogations autorisées par le projet de loi).

- Au nom du groupe communiste, s'associe à l'hommage rendu à M. Marcel Darou, ancien sénateur, décédé (29 janvier 1986) (p. 128).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail [n° 206 (85-86)]** - Suite de la discussion - (30 janvier 1986) - Après l'art. 1 A (p. 170) : se déclare favorable à l'amendement n° 339 de M. Charles Lederman (présence d'organisations syndicales représentant au moins 50 % des salariés pour la négociation d'un accord) - Son amendement n° 340 : négociations devant organiser l'expression des salariés devant être engagées à peine de nullité dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la loi ; rejeté - Art. 1 B (p. 172) : se déclare opposé à la suppression de cet article proposée par M. Louis Boyer, rapporteur - Art. 1 C (p. 181) : problème de la récupération des « ponts » dans la métallurgie - (p. 182) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

Suite de la discussion - (31 janvier 1986) - **Motion de renvoi en commission** (p. 203, 204) : soutient la motion de Mme Hélène Luc n° 437, tendant au renvoi en commission du projet de loi - Problème de la recevabilité des sous-amendements déposés par le groupe communiste - Articles 43, alinéa 7, et 49, alinéa 5, du règlement du Sénat - Article 44 de la Constitution - Délibération du Conseil Constitutionnel du 17 mai 1973 - (p. 205, 206) : principe d'égalité devant la loi - Position du Gouvernement face aux sénateurs communistes - Absence de motif d'irrecevabilité valablement invoqué à l'encontre des sous-amendements déposés par le groupe communiste - Décision du Conseil constitutionnel du 21 décembre 1982 sur les nationalisations - Déréglementation - Aménagement du temps de travail et emploi - (p. 207) : violation du principe d'égalité devant le règlement - Demande le renvoi en commission de ce projet de loi - **Rappel au règlement**, de M. Pierre Gamboa (p. 208) : précédent dans le refus de prise en considération et de discussion des sous-amendements déposés par le groupe communiste - Art. 1 (suite) (p. 209) : son amendement n° 108 : modulation de la durée hebdomadaire du travail ; réservé, puis devenu sans objet (4 février 1986) (p. 270) - (p. 210) : son amendement n° 107, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : suppression des dispositions de cet article relatives aux majorations de salaires ; réservé, puis devenu sans objet (4 février 1986) (p. 270).

Suite de la discussion - (4 février 1986) - Art. 1 (suite) (p. 233) : son amendement n° 127 : maintien intégral du salaire et des avantages acquis par les salariés, pour la durée de trente-neuf heures ; devenu sans objet (p. 270) - Pouvoir d'achat des salariés - (p. 236, 237) : soutient l'amendement n° 343 de M. Charles Lederman (modalités de variation de la durée du travail fixées par une convention, après négociations avec les organisations syndicales représentatives au niveau de la branche ou de l'entreprise) - (p. 238, 239) : son amendement n° 345 : limitation à un an de la durée maxi-

male d'application des accords collectifs étendus ; devenu sans objet (p. 270) - Soutient l'amendement n° 346 de M. Charles Lederman (maintien intégral du salaire et des avantages acquis pour la durée de trente-neuf heures ; seuil à partir duquel devraient se négocier toutes nouvelles augmentations de salaire) - (p. 240) : formation professionnelle - Congés de formation - Son amendement n° 347 : contingent annuel d'heures supplémentaires limité à cinquante-deux devenu sans objet (p. 270) - (p. 241) : son amendement n° 348 : modalités de variation de la durée du travail fixées par une convention, après négociations avec les organisations syndicales représentatives au niveau de la branche ou de l'entreprise ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 248) : son amendement n° 164 : consultation du comité d'entreprise préalable à l'application de l'accord dans une entreprise ou un établissement ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 249) : ses amendements n° 165 : respect des règles de la majorité dans l'entreprise ; et n° 166 : respect des heures de formation ; devenu sans objet (p. 270) - Organisations syndicales signataires de conventions ou d'accords collectifs - (p. 250) : conditions nécessaires pour bénéficier d'un congé de formation - (p. 251) : son amendement n° 167 : respect de la réglementation des travaux exceptionnels ; devenu sans objet (p. 270) - (p. 253) : son amendement n° 169, soutenu par M. Charles Lederman : sauf cas particuliers, interdiction pour l'employeur de passer des contrats à durée déterminée pendant toute la durée de validité de la convention ou de l'accord ; devenu sans objet (p. 270) - Interdiction d'employer du personnel intérimaire pendant une grève - (p. 264) : se déclare opposé à l'amendement n° 402 de la commission (modulation de la durée hebdomadaire du travail) - Récentes propositions économiques du CNPF - **Rappel au règlement** (p. 272) : procédure du vote bloqué demandée par le Gouvernement sur la fin de ce projet.

Suite de la discussion - (5 février 1986) - **Rappel au règlement** (p. 280) : application de l'article 42-7 du règlement du Sénat - Procédure du vote bloqué - Après l'art. 1 (p. 281) : son amendement n° 170 : suspension du contrat de travail sans heure de compensation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - Art. 2 (p. 290) : son amendement n° 352, relatif aux heures supplémentaires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 297) : son amendement n° 178 : rémunération des heures effectuées au-delà de la durée annuelle du travail ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 302) : s'oppose à la motion de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements du groupe communiste n° 184 à 196, n° 212 à 227 et n° 232 à 244 - (p. 310) : soutient l'amendement n° 197 de M. Charles Lederman, relatif à l'exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire, de l'application du projet de loi - (p. 311) : son amendement n° 198, relatif à l'exclusion des salariés sous contrat à durée déterminée et sous contrat de travail temporaire, de l'application du projet de loi ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 316) : son amendement n° 406, relatif à l'énumération des dispositions obligatoires contenues dans la convention ou l'accord de modulation ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 324) : son amendement n° 209, soutenu par M. Camille Vallin : représentativité électorale de chacune des organisations syndicales signataires ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - Après l'art. 2 (p. 336) : son amendement n° 246, soutenu par M. Camille Vallin : maintien des droits acquis dans le cadre de la convention collective ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (6 février 1986) - Après l'art. 2 (suite) (p. 354, 355) : son amendement n° 363, soutenu par M. Pierre Gamboa : subordination de l'élection des délégués du personnel dans une entreprise de plus de dix salariés à l'application des dispositions de cet article ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - Soutient l'amendement n° 364 de M. Charles Lederman (condition de l'existence effective d'un comité d'entreprise dans les entreprises de plus de cinquante salariés) - Loi d'octobre 1982 sur les attributions économiques des comités d'entreprise -

(p. 356, 357) : soutient l'amendement n° 365 de M. Charles Lederman (cas de suspension de l'application de la convention ou de l'accord par le juge d'instance) - Contentieux relatif à l'élection des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise - Litiges relatifs aux opérations électorales - Soutient l'amendement n° 366 de M. Charles Lederman (sanction du non respect du délai minimal d'information des salariés quant aux changements d'horaires) - (p. 358) : horaires de travail et progrès social - Art. 3 (suite) (p. 361) : soutient l'amendement n° 254 de M. Marcel Rosette (repos compensateur par convention étendue ou accord collectif étendu) - Avant l'art. 1 A (p. 384) : son amendement n° 8, soutenu par M. Charles Lederman : absence d'extension de l'accord en cas d'opposition de deux organisations syndicales de salariés au sein de la Commission nationale de la négociation collective ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 385) : son amendement n° 11, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau : modalités de majoration du SMIC ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 393) : son amendement n° 14, soutenu par M. Charles Lederman : exclusion des secteurs de la distribution et du commerce du travail dominical ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement - (p. 395) : son amendement n° 16, soutenu par M. Charles Lederman : absence de travail le dimanche pour les entreprises et sociétés de la branche des services ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- *Nouvelle lecture* [n° 294 (85-86)] - Suite de la discussion - (20 février 1986) - Discussion générale (p. 439) : rappelle l'obstruction pratiquée par les groupes UDF et RPR lors du débat sur l'enseignement privé - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption du texte de ce projet de loi - Conséquences néfastes de ce texte sur les conditions de vie et de travail des salariés - Problème de la récupération des heures perdues et du non paiement des heures supplémentaires - Situation catastrophique de l'emploi dans le Nord de la France - Importante augmentation du chômage en France depuis 1981 - Travaux d'utilité collective, TUC, ne réglant pas la situation de l'emploi - (p. 440) : augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel - Importance du chômage des jeunes - Rapport Taddei à l'origine de ce projet de loi - Travail du dimanche - Réduction des effectifs chez Dassault afin d'accroître la rentabilité - (p. 441) : création d'un million d'emplois proposée par le parti communiste dans les deux ans et relance de la production industrielle - Insuffisance des investissements - Favorable à un aménagement du temps de travail incitant à l'embauche en période de pointe - Projet s'inscrivant dans une vaste offensive de déréglementation généralisée et remettant en cause plusieurs articles importants du code du travail - Souhaite le respect des acquis sociaux.

Suite de la discussion - (25 février 1986) - Question préalable (p. 468 à 472) : se déclare opposé à la motion n° 1, de M. Marcel Lucotte, tendant à opposer la question préalable.

- *Conclusions du rapport de M. François Collet, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution (n° 350, 85-86) de M. Daniel Hoeffel et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 32, 43, 44, 48, 49, 51 et 56 du règlement du Sénat [n° 370 (85-86)] - (15 mai 1986) - Discussion générale (p. 672) : présence en séance publique - Absence de quorum - Droits des parlementaires et droits de l'homme - Rôle des élus communistes - (p. 673) : multiplication du nombre d'amendements - Recul du rôle de la représentation nationale - Sénat transformé en chambre d'enregistrement - Dessaisissement de la séance publique au profit des commissions - Droits de l'opposition - Motion de renvoi en commission - Procédure de la priorité ou de la réserve - Temps de parole - Sous-amendements - Discussion commune - (p. 674) : rôle du Bureau du Sénat - Suppression du quorum - Scrutin public - Propositions communistes : renforcement des droits des sénateurs - Droits des groupes - Institution de la proportionnalité - Conférence des présidents - Déroulement des débats en séance - Explication de vote - Rappels au règlement - Ordre du jour complémentaire - Vote des crédits budgétaires - Information des parlementaires -*

Participation aux travaux des commissions - Désignation de rapporteurs - Droit de pétition - Contrôle de l'application des lois - Rôle des élus communistes face à la cohabitation.

- *Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social [n° 375 (85-86)] - Suite de la discussion - (28 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 910) : son amendement n° 19, soutenu par M. Paul Souffrin : modernisation de l'activité professionnelle et meilleure sécurité individuelle et collective ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 912) : son amendement n° 22, soutenu par M. Pierre Gamboa : acquisition d'une qualification pour tous ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 913) : son amendement n° 24, soutenu par M. Paul Souffrin : réduction de la durée du travail à trente-cinq heures dans le secteur privé sans réduction de salaire ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 918) : son amendement n° 408, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'attribution des exonérations de charges sociales ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 925) : son amendement n° 415, soutenu par M. Camille Vallin : droit de recours du comité d'entreprise suspendant pendant trois mois la procédure de licenciement ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 934) : son amendement n° 418, soutenu par M. Louis Minetti : élargissement des compétences des comités locaux pour l'emploi ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 937) : son amendement n° 419, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions de recours aux contrats de travail à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 938) : son amendement n° 32 : modifications possibles des dispositions du code du travail permettant que soient considérées comme moins favorables aux salariés les dispositions d'une convention de branche ou d'un accord professionnel ou interprofessionnel prévoyant une réduction de la durée légale du travail, tout en s'accompagnant d'une réduction de leur rémunération ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 939) : son amendement n° 33, soutenu par Mme Monique Midy : modifications des dispositions du code du travail et problème de la réduction de la durée légale du travail sans réduction de la rémunération ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - Son amendement n° 34, soutenu par M. Charles Lederman : cas où une convention ou un accord collectif serait remis en cause dans une entreprise en raison d'une fusion, d'une cession ou d'un changement d'activité ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 943) : son amendement n° 424, soutenu par Mme Monique Midy : cas d'un changement de situation juridique de l'employeur ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 944) : son amendement n° 425, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : modification des dispositions du code du travail pour empêcher un salarié de renoncer à des droits ou avantages nés des dispositions d'une convention ou d'un accord collectif ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 946) : son amendement n° 35, soutenu par M. Pierre Gamboa : licenciement d'un salarié au cours de la période de suspension de son contrat de travail ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 947) : son amendement n° 36, soutenu par M. Pierre Gamboa : inobservation du délai-congé ouvrant droit à réintégration immédiate dans l'entreprise ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 948) : son amendement n° 40, soutenu par M. Pierre Gamboa : exclusion de toute action en dommages-intérêts contre une organisation syndicale pour des faits de grève ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 952) : son amendement n° 428, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo : non remise en cause des dispositions de l'article L. 122-3-2 du code du travail ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240).*

Suite de la discussion - (29 mai 1986) - Art. 2 (suite) (p. 969) : son amendement n° 432, soutenu par M. Pierre Gamboa : prise en compte des travailleurs temporaires justifiant d'une certaine ancienneté dans les effectifs de l'entreprise ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 970) : son amendement n° 435, soutenu par M. René Martin : prise en compte des travailleurs à temps partiel dans les effectifs

de l'entreprise pour l'application des dispositions concernant les délégués du personnel ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1012) : son amendement n° 45, soutenu par Mme Monique Midy : contrôle par les comités d'entreprise de l'application de l'accord sur l'aménagement du temps de travail ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1013) : son amendement n° 46, soutenu par M. Pierre Gamboa : aménagement du temps et des conditions de travail par les travailleurs ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) - (p. 1015) : son amendement n° 48, soutenu par M. Pierre Gamboa : repos compensateur obligatoire ; non retenu dans le vote unique (2 juin 1986) (p. 1240) .

- **Projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement [n° 400 (85-86)]** - (18 juin 1986) - **Question préalable** (p. 1765) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Projet non conforme à la Constitution** - (p. 1766) : organisations syndicales opposées à ce projet de loi - **Rappelle l'amendement Toubon et la pratique de l'obstruction par l'ancienne minorité** - (p. 1767) : texte dangereux pour l'emploi - **Suppression du contrôle administratif ne favorisant pas les créations d'emplois** - **Contrôle de l'emploi, acquis des luttes des travailleurs et mis en place en 1945** - **Droit complété en 1960 et en 1975 donnant des moyens de défense limités aux travailleurs contre les licenciements arbitraires** - (p. 1768) : possible accélération du bradage de l'emploi, de la généralisation des TUC et des stages « bidons » - **Poursuite de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois** - (p. 1769) : progression des licenciements économiques et deux cent mille licenciements prévus par l'INSEE en 1986.

Suite de la discussion - (19 juin 1986) - **Art. 1** (p. 1802) : suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique à compter du 1^{er} janvier 1987 - **Atteinte aux droits du travail** - **Rotation des hommes au travail** - **Diminution de la protection des salariés** - **Inquiétude de la majorité des Français devant ce texte** - **Dissymétrie des dispositions relatives aux employeurs et aux salariés** - **Politique du Gouvernement favorable aux intérêts financiers et aux grandes fortunes : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF** - **Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article** - (p. 1812) : proteste sur le futur déroulement des débats au Sénat - **Conséquences des modifications du règlement** - **Restriction des droits des parlementaires** - **Droit d'amendement prévu par la Constitution bafoué** - **Soutient l'amendement de suppression n° 245 de Mme Hélène Luc (suppression de l'autorisation administrative de licenciement)** - (p. 1816) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Louis Souvet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article : suppression de l'autorisation administrative de licenciement) - **Art. 3** (p. 1823) : atteinte aux libertés des salariés - **Augmentation du chômage** - **Atteinte à la dignité personnelle des employés** - **Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article** - (p. 1824) : son amendement n° 253 : dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi définissant les procédures conventionnelles administratives et judiciaires destinées à pallier la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; rejeté - **Art. 4** (p. 1826) : autorisation de licenciement portant sur moins de dix personnes par période de trente jours - **Aggravation du chômage** - **Problème des personnes handicapés et des mutilés du travail** - (p. 1827) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 5** (p. 1832) : suppression d'une ordonnance de 1945 élaborée par le Général de Gaulle - **Régression sociale** - **Obligation pour les employeurs de plus de 50 salariés de déclarer tous les mois les mouvements de personnel** - **Contrôle de l'embauche après licenciement** - **Danger d'une élimination physique des militants dans les entreprises** - **Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article** - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1849) : intervient contre la motion n° 316 de M. Philippe Séguin, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité aux amendements, n° 196 à 206, 208, 209, 212 à 238, 241 et 242 du groupe communiste - **Avant l'art. 1** : soutient l'amendement n° 207 de Mme Marie-Claude Beaudeau (droit à réintégration immédiate dans l'entreprise en cas d'inobservation du délai congé)

- (p. 1850) : soutient les amendements n° 210 et n° 211 de Mme Marie-Claude Beaudeau relatifs au licenciement d'un salarié, à sa réintégration et au versement d'une indemnité - **Soutient les amendements de M. Jacques Eberhard n° 239 (publication chaque année par le ministre chargé du travail des chiffres relatifs aux demandes d'autorisation administrative de licenciement pour cause économique) et n° 243 (procédure engagée devant les conseils de prud'hommes suspensive lorsqu'elle concerne des licenciements)** - (p. 1851) : soutient l'amendement n° 244 de M. Marcel Gargar (renforcement du rôle des conseils de prud'hommes) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1852) : limitation des débats au Sénat et réduction des droits de la minorité - **Droit d'amendement reconnu par la Constitution** - **Groupe communiste opposé à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement** - **Danger pour la démocratie** - **Atteinte aux garanties collectives acquises au cours des dernières décennies** - **Souhaite la mise en place d'un vaste plan de formation des travailleurs** - **Nécessaire effort en faveur de la recherche** - **Coopération souhaitable entre les groupes et les unités de production** - **Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi relatif à la liberté de communication [n° 402 (85-86)]** - **Suite de la discussion** - (30 juin 1986) - **Art. 1** (p. 2105, 2106) : sur l'amendement n° 117 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article posant le principe de liberté de la communication audiovisuelle et les grands principes qui peuvent seuls limiter cette liberté), ses sous-amendements, soutenus par M. James Marson, n° 1069 et n° 1067 ; rejetés - **Art. 2** (p. 2118) : sur l'amendement n° 118 de la commission (nouvelle rédaction de cet article définissant la télécommunication et la communication audiovisuelle : notion de catégories de public ; exclusion de correspondance à caractère privé), son sous-amendement n° 1071, soutenu par M. Charles Lederman ; rejeté.

Suite de la discussion - (3 juillet 1986) - **Art. 10** (p. 2269) : sur l'amendement n° 127 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (contrôle par la CNCL du respect du principe d'égalité de traitement entre les usagers quelque soit le contenu du message transmis), son sous-amendement n° 1096, soutenu par M. Bernard-Michel Hugo ; rejeté.

Suite de la discussion - (6 juillet 1986) - **Art. 19** (p. 2386) : son amendement n° 1232, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de la possibilité pour la CNCL d'ester en justice au nom de l'Etat ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 juillet 1986) - **Art. 31** (suite) (p. 2467) : son amendement n° 1292 : principe de l'obligation de respecter le pluralisme ; non retenu dans le vote unique (p. 2487).

Suite de la discussion - (9 juillet 1986) - **Art. 34** (p. 2588) : son amendement n° 1334, soutenu par M. Pierre Gamboa : conditions d'autorisation de l'usage des fréquences pour la diffusion des services de télévision par voie hertzienne terrestre ; non retenu dans le vote unique (p. 2620) - (p. 2614) : sur le même objet, son amendement n° 1357, soutenu par M. Jacques Eberhard ; non retenu dans le vote unique.

Suite de la discussion - (10 juillet 1986) - **Art. 37** (p. 2659) : son amendement n° 1374, soutenu par M. Charles Lederman : règles relatives aux services de radiodiffusion sonore et de télévision distribués par câble en fibre optique ; non retenu dans le vote unique (11 juillet 1986) (p. 2703) .

Suite de la discussion - (11 juillet 1986) - **Art. 41** (p. 2720) : sur l'amendement n° 173 de la commission, relatif aux informations mises à la disposition des usagers des services autorisés, son sous-amendement n° 1136, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

Suite de la discussion - (17 juillet 1986) - **Art. 64** (p. 2914) : son amendement n° 1531, soutenu par M. James Marson : appel de candidatures : interdiction de participation de tout capital étranger ; non retenu dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (21 juillet 1986) - Art. 48 (p. 3116) : son amendement n° 1440, soutenu par M. James Marson : diffusion des programmes d'Antenne 2 par TDF ; retiré.

Suite de la discussion - (22 juillet 1986) - Art. 51 (p. 3168 et 3173) : sur le statut juridique et les missions de l'Institut national de l'audiovisuel, INA, ses amendements n° 1466, soutenu par M. Jean Garcia et n° 1471, soutenu par M. Charles Lederman ; non retenus dans le vote unique (24 juillet 1986) (p. 3271).

Suite de la discussion - (23 juillet 1986) - Art. 59 (p. 3232) : retransmission des débats parlementaires - Accès à l'antenne des formations politiques - Disparition du temps régulier d'antenne accordé aux organisations syndicales et professionnelles - Soutient l'amendement de suppression n° 61 de M. James Marson - (p. 3234) : soutient l'amendement n° 1510 de Mme Marie-Claude Beaudeau (retransmission des débats des assemblées régionales et territoriales) - (p. 3235) : soutient les amendements n° 1507 de Mme Rolande Perlican (retransmission des débats des assemblées parlementaires par les sociétés régionales de programme) et n° 1508 de M. Fernand Lefort (retransmission des débats parlementaires par les chaînes privées) - (p. 3238) : sur la fixation du temps d'antenne des formations politiques, soutient les amendements n° 1509 de M. Ivan Renar et n° 1506 de M. Marcel Gargar - Art. 98 (p. 3246) : dispositions transitoires applicables à TDF - (p. 3247) : sur le même objet, soutient l'amendement de suppression n° 100 de M. James Marson - (p. 3252) : sur l'amendement n° 239 de la commission (modification du statut de TDF ; dispositions transitoires), soutient le sous-amendement n° 1623 de M. Charles Lederman - (p. 3253) : sur le même amendement, soutient les sous-amendements n° 1624 à n° 1626 de M. Charles Lederman - (p. 3255) : soutient le sous-amendement n° 1709 de M. Charles Lederman.

Suite de la discussion - (24 juillet 1986) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3290) : vote défavorable sur ce projet de loi - Rôle de l'opposition au sein du Parlement - Privatisation de TF1, déréglementation des télécommunications et risque pour la liberté de création - Instauration d'une logique commerciale pour les chaînes publiques depuis 1974 - Introduction de la publicité - Inégalité des temps de parole des formations politiques à la télévision sur ce projet de loi - Câble et satellite - Information - Vote défavorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (28 novembre 1986) (p. 5389) : progression du taux de chômage - (p. 5390) : situation actuelle résultant de choix politiques faisant prévaloir le profit financier sur l'emploi et l'intérêt national - Conséquences de la précarisation de la situation des travailleurs salariés sur l'épargne et la consommation - Exonérations fiscales accordées au patronat sans aucune garantie de créations d'emplois stables - Formation professionnelle - Chômage des jeunes - Opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif aux procédures de licenciement [n° 96 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 99) (p. 6205) :** opposition du groupe communiste à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Absence de création d'emplois et augmentation des licenciements - Projet en contradiction avec les déclarations gouvernementales sur la priorité accordée à l'emploi - Augmentation du nombre de chômeurs en 1987, suivant les perspectives de l'UNEDIC - Diminution de l'emploi productif - Multiplication des emplois précaires et des licenciements de salariés âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans - Nouvelle remise en cause des droits des travailleurs - (p. 6206) : réduction des délais de procédure pour licenciement économique - Considère comme une véritable duperie les conventions de conversion et le plan social d'accompagnement - Réorganisation des conseils de prud'hommes et augmentation du nombre de dossiers en l'absence d'une préparation juridique et matérielle - Remise

en cause de la protection et des garanties des salariés - Suppression de tout recours pour les salariés ayant accepté un contrat de conversion - Réduction de 20 % des crédits dans le budget 1987 destinés à la formation des conseillers prud'hommes - Transformation des conseils de prud'hommes en juridictions d'urgence chargées de distribuer une justice expéditive - Procédures d'urgence et réduction du rôle des conseils de prud'hommes à celui d'une chambre d'enregistrement de la volonté patronale de licencier - Attachement des travailleurs aux conseils de prud'hommes en raison de sa composition paritaire - Problème de la réintégration des salariés dans leurs droits et exemple d'Alain Clavaud de l'usine Dunlop - Projet relatif aux prud'hommes et remise en cause à terme de l'institution prud'homale elle-même - (p. 6207) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ces deux projets de loi - Art. 1 (p. 6208) : son amendement de suppression n° 10 : modalités de convocation des salariés par l'employeur dans la procédure de licenciement ; rejeté - Art. 2 (p. 6210) : son amendement de suppression n° 11 : conditions de notification du licenciement ; rejeté - Art. 3 (p. 6211) : son amendement de suppression n° 12 : obligation pour l'employeur d'énoncer dans la lettre de licenciement les motifs du licenciement ; rejeté - Art. 4 (p. 6212) : son amendement de suppression n° 13 : sanction pour l'employeur du non respect des procédures de licenciement ; rejeté - Art. 5 (p. 6213) : son amendement de suppression n° 14 : harmonisation des procédures de licenciement ; rejeté - Art. 6 (p. 6214) : son amendement de suppression n° 15 : dispositions de forme modifiant le livre III du code du travail ; rejeté - Art. 7 (p. 6215) : son amendement de suppression n° 16 : régime des licenciements pour motif économique ; rejeté - Art. 8 (p. 6217) : son amendement de suppression n° 17 : régime des licenciements économiques dans les entreprises de plus de dix salariés ; rejeté - Art. 9 (p. 6218) : son amendement de suppression n° 18 : mesures sociales en faveur des personnels victimes d'un licenciement économique ; rejeté - Art. 10 (p. 6219) : son amendement de suppression n° 19 : mise en oeuvre des conventions de conversion ; rejeté - Art. 11 : son amendement de suppression n° 20 : participation des entreprises au financement des conventions de conversion ; rejeté - Art. 12 (p. 6220) : son amendement de suppression n° 21 : délais d'expédition de la lettre de licenciement et rupture du contrat de travail ; rejeté - Art. 13 (p. 6223) : son amendement de suppression n° 22 : notification du licenciement pour motif économique à l'autorité administrative compétente et rôle de l'administration dans la vérification des procédures de licenciement ; rejeté - Art. 14 (p. 6225) : son amendement de suppression n° 23 : sanctions de l'absence de consultation des représentants du personnel ; rejeté - Art. 15 (p. 6226) : son amendement de suppression n° 24 : régime des allocations de conversion ; rejeté - Art. 16 : son amendement de suppression n° 25 : agrément des conventions de conversion ; rejeté - Art. 17 (p. 6227) : son amendement de suppression n° 26 : incidences de la création des allocations de conversion sur le code de la sécurité sociale, le code rural et le code des pensions de retraite des marins ; rejeté - Art. 18 : son amendement de suppression n° 27 : participation des employeurs au financement des conventions de conversion ; rejeté - Art. 19 : son amendement de suppression n° 28 : versement de l'allocation de conversion en cas de procédure de redressement judiciaire ; rejeté - Art. 20 : son amendement de suppression n° 29 : dispositions diverses d'ordre rédactionnel ; rejeté - Art. 21 : son amendement de suppression n° 30 : licenciements pour fin de chantier ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 6231) :** texte inamendable - Absence d'accord de la CGT, première organisation syndicale de France, et de la CGC - Recul inacceptable du droit du travail - Réduction du champ de compétence et des moyens de contrôle du juge - Etat d'insécurité permanent entre les salariés - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au conseil de prud'hommes [n° 99 (86-87)] - (16 décembre 1986) - Discussion générale (commune avec le projet n° 96) (p. 6205 à 6207) - Art. 1 (p. 6233) :** son amendement n° 5 : obligation d'information de la part de l'employeur ; rejeté - Après l'art. 1 : son amendement n° 7 : jugement des conseils de prud'hommes exécutoire quand il

concerne le salaire, le licenciement, la réintégration et l'indemnité de délai-congé; rejeté - Art. 3 (p. 6234): son amendement de suppression n° 8: création d'une chambre compétente pour connaître des litiges relatifs aux licenciements; rejeté - Art. 5 bis (p. 6235): son amendement de suppression n° 9: mentions contenues dans les listes établies par l'employeur; rejeté - Après l'art. 6 (p. 6237): son amendement n° 10: possibilité pour les organisations syndicales représentatives et professionnelles de disposer, à l'occasion des campagnes électorales précédant le renouvellement des conseils de prud'hommes, d'émissions radiotélévisées; rejeté - Art. 7: son amendement n° 11: conditions de la préformation des candidats à l'élection prud'homale; rejeté - Art. 9 (p. 6238): son amendement de suppression n° 12: désignation des juges départiteurs; rejeté - Après l'art. 9: son amendement n° 13: suppression du caractère suspensif du recours contre un jugement prud'homal en matière de licenciement; rejeté - (p. 6239): son amendement n° 14: abrogation de l'article 414 du code pénal et amnistie des personnes condamnées sur la base de cet article; rejeté - Art. 10: sur les conditions de jugement des litiges des licenciements pour motifs économiques, son amendement de suppression n° 15; rejeté; n° 16; rejeté et n° 17; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6242): établissement d'une procédure d'urgence pour les licenciements économiques - Création d'une chambre spécialisée - Danger d'une procédure expéditive au détriment des justiciables - Rejet des propositions tendant à garantir un réel contrôle des conseils de prud'hommes sur les licenciements économiques - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

VIZET (Robert), sénateur de l'Essonne (C).

Elu sénateur le 28 septembre 1986.

Nommé secrétaire du Sénat (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des finances (JO Lois et décrets 9 octobre 1986); puis élu secrétaire.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse nationale d'industrie (loi n° 82-155 du 11 février 1982 et décret n° 82-172 du 17 février 1982) (JO Lois et décrets 5 novembre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargé d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1987 (8 décembre 1986).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1986 (18 décembre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 23)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - Plan, économie sociale - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 35)] (17 novembre 1986).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Imprimerie nationale - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 37)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Discussion générale - (17 novembre 1986) (p. 4721): bilan de la politique suivie par le Gouvernement issu des élections législatives: augmentation du chômage; caractère pessimiste des prévisions à moyen terme - (p. 4722): détournement de l'investissement vers l'accumulation financière au détriment des travailleurs et sans augmentation des capacités de production - Politique de destruction de l'indépendance nationale conforme aux intérêts de la bourgeoisie et du capitalisme français - Attaque du secteur public par la réduction des dépenses budgétaires et les suppressions d'emplois dans la fonction publique - Réduction d'impôt: caractère favorable aux plus hauts revenus; augmentation des cotisations sociales; allègement fiscal des entreprises - (p. 4723): accroissement des transferts de charges de l'Etat sur les collectivités locales: dégrèvement de taxe professionnelle à la charge de l'Etat; progression des autres impôts locaux; modification apportée au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Prélèvement sur la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, et sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Demande la création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales - Vote des sénateurs communistes contre ce projet de budget.

Discussion des articles de la première partie:

(18 novembre 1986) - Art. 1 (p. 4761): aggravation de la pression fiscale sur certaines catégories défavorisées et allègement pour les détenteurs de grosses fortunes et les entreprises - Nombreux amendements de justice fiscale et sociale déposés par le groupe communiste - (p. 4765): son amendement n° I-131: rétablissement des tranches supérieures d'imposition; rejeté - (p. 4769): se déclare opposé à l'amendement n° I-183 de M. Jean Cluzel (justice fiscale entre les couples mariés et les concubins) - (p. 4770): son amendement n° I-132, soutenu par Mme Paulette Fost: diminution de l'imposition de certains foyers fiscaux touchés par le chômage, la maladie ou la mort, gagée sur une augmentation du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés; rejeté - (p. 4772): son amendement n° I-179: rétablissement et doublement des taux applicables à l'impôt sur les grandes fortunes; rejeté - Après l'art. 2 (p. 4773): son amendement n° I-133, soutenu par Mme Paulette Fost: suppression de l'impôt fiscal; rejeté - (p. 4781): ses amendements, soutenus par Mme Paulette Fost, n° I-134: abrogation du système du prélèvement libératoire; et n° I-135: dégrèvement sur la taxe d'habitation accordé aux contribuables non imposables au titre de l'impôt sur le revenu; rejetés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1986) - Art. 2 bis (p. 4795): son amendement n° I-136: régime fiscal de versements effectués au profit de fondations ou d'associations d'intérêt général; rejeté - Avant l'art. 3 (p. 4798): son amendement n° I-137, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau: élévation du taux global de l'impôt sur les sociétés à 50%; rejeté - Art. 3 (p. 4801): allègement de la taxe professionnelle à concurrence de cinq milliards de francs pour les entreprises - Opposition de l'Association des maires de France à la suppression de la taxe professionnelle - Système proposé accroissant le déséquilibre entre les quatre taxes au profit de la taxe professionnelle - (p. 4804 à 4811): sur l'allègement de la taxe professionnelle, ses amendements, soutenus par Mme Pau-

lette Fost, n° I-138 de suppression et n° I-180 ; rejetés ; n° I-139, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau ; rejeté ; et son amendement n° I-140 ; rejeté - (p. 4815) : rejet d'amendements tendant à rendre intégrale la compensation pour les communes - Problème du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Réduction de la compensation de la taxe professionnelle des communes par le Gouvernement - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Après l'art. 3 (p. 4820) : son amendement n° I-141 : abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 relatif à la suppression de la contribution de deux milliards de francs des collectivités locales à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 4821) : son amendement n° I-142, soutenu par Mme Paulette Fost : abrogation de l'article 70 de la loi de finances pour 1986, relatif au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, institué au printemps dernier par la loi de finances rectificative ; rejeté - Art. 4 (p. 4824) : sur la déduction fiscale au titre des congés payés, son amendement de suppression n° I-143 ; rejeté - Art. 5 (p. 4831) : son amendement de suppression n° I-144 : suppression progressive de la taxe sur certains frais généraux ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 4837) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé aux amendements n° I-73 et n° I-74 de M. André Méric, relatifs à l'imposition du bénéfice distribué et du bénéfice non distribué - Art. 6 (p. 4838) : son amendement de suppression n° I-145 : provision pour les implantations commerciales à l'étranger ; rejeté - Art. 7 ter (p. 4841) : son amendement de suppression n° I-146 : déduction de la TVA payée sur les dépenses de télécommunication ; rejeté - Art. 8 (p. 4845) : soutient l'amendement n° I-147 de M. André Duoméa (abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréées) - Art. 12 (p. 4857) : choix de la date de clôture de l'exercice et aide à la tenue de la comptabilité limitée à un an - Abaissement de la limite du plafond - Interrogation sur le règlement de l'impôt sur le revenu par certaines exploitations agricoles dans dix ans - Après l'art. 13 (p. 4863) : soutient l'amendement n° I-152 de M. André Duoméa (intitulé et articles additionnels : « C bis - Mesures en faveur de la sécurité maritime ») - Indécence des mesures budgétaires proposées par le Gouvernement en matière de sauvetage et de sécurité en mer - Réduction des crédits de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM.

Suite de la discussion - (20 novembre 1986) - Art. 14 (p. 4878) : mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs - Diminution de l'allocation logement et de l'aide personnalisée au logement, APL - Hausses des charges locatives - Diminution des aides au secteur du logement social - Spéculation immobilière privée - (p. 4879 à 4884) : sur les mesures en faveur des acquéreurs de logements neufs, ses amendements n° I-153, n° I-154, n° I-156 à n° I-158, soutenus par Mme Paulette Fost, et n° I-155, n° I-159 à n° I-161 ; rejetés - Art. 15 (p. 4891) : son amendement n° I-162, soutenu par Mme Paulette Fost : augmentation de la taxe libératoire pour les profits de construction en sursis d'imposition ; rejeté - Art. 16 (p. 4893) : son amendement de suppression n° I-163 : allègement des droits sur les donations-partages ; rejeté - Avant l'art. 17 (p. 4901) : se déclare opposé à l'amendement n° I-18 de M. Jean Chérioux (création d'un droit d'inscription aux concours de recrutement d'agents des collectivités territoriales) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° I-262 du Gouvernement (création d'une régie de recettes chargée de recouvrer ce droit d'inscription) - Art. 17 (p. 4903) : son amendement de suppression n° I-164 visant à maintenir le régime dit « de vente restreinte » du tabac ; rejeté - Art. 19 (p. 4905) : son amendement de suppression n° I-165 : mesures relatives à certaines valeurs mobilières ; rejeté - Exonération de l'impôt sur les opérations de bourse des transactions sur les obligations libellées en ECU ou en devises étrangères - Suppression du forfait servant à déterminer le prix d'acquisition des valeurs mobilières pour l'application du régime des plus-values - Art. 20 (p. 4906) : son amendement de suppression n° I-167 : régime d'imposition des appareils automatiques ; intégration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma dans l'assiette de la TVA ; rejeté - Art. 23 (p. 4911) : soutient l'amendement n° I-182 de

M. Charles Lederman (suppression des dispositions relatives au régime spécial de provisions pour investissements des entreprises de presse) - Art. 28 (p. 4917) : son amendement n° I-172 : fixation du taux de prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la DGF ; rejeté - Après l'art. 31 (p. 4921, 4922) : son amendement n° I-173 : fixation d'un plafond pour le remboursement des intérêts de l'emprunt d'Etat 1973 ; rejeté - Art. 32 (p. 4936) : son amendement n° I-174 visant à supprimer cet article d'équilibre général du budget ; rejeté.

- Modification de l'ordre du jour - (20 novembre 1986) (p. 4948) : conditions de travail des parlementaires.

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - V - Environnement - (23 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5097) : rigueur du budget de l'environnement - (p. 5098) : conséquences des récentes catastrophes de Tchernobyl et de Bâle - Pollution du Rhin - Regrette les amputations de crédits destinés à lutter contre la pollution atmosphérique et pour la prévention des risques industriels - Préservation du littoral - Dégradation de la forêt : pluies acides, incendies - Amorce de désengagement de l'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement et des populations - Effort supplémentaire réclamé du Gouvernement - Approbation des crédits du budget de l'environnement par la commission des finances.

Comptes spéciaux du Trésor - (23 novembre 1986) (p. 5115, 5116) : se félicite de la diminution des comptes spéciaux du Trésor - Réduction factice et hypothétique du déficit budgétaire obtenu grâce à l'affectation des recettes de la privatisation - Opposé aux principes et aux modalités des privatisations - Diminution considérable des apports en capital aux entreprises publiques - Désengagement de l'Etat - Groupe communiste opposé à l'adoption de ces crédits - Art. 42 (p. 5117) : se déclare favorable à l'amendement n° II-9 de M. Jean Cluzel (réduction des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses ordinaires civiles).

Imprimerie nationale - (23 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5119, 5120) : stabilité de ce budget - Dépenses d'exploitation - Frais de personnel - Dépenses d'investissement - Recettes : impression des documents administratifs et de l'annuaire du téléphone ; impressions effectuées pour les particuliers ; édition et ventes publicitaires - Protestations du personnel CGT quant à l'appréciation des sureffectifs de l'Imprimerie nationale - Présente son intervention personnelle - Inquiétude du personnel de l'Imprimerie nationale relative aux suppressions d'emplois prévues, à la mensualisation du personnel ouvrier de l'établissement de Douai ainsi qu'à la rémunération du personnel ouvrier de l'Imprimerie nationale - Groupe communiste opposé aux suppressions d'effectifs et aux modifications des conditions de travail à l'Imprimerie nationale - Demande au Gouvernement de revenir sur l'arrêté du 16 juillet 1986 distinguant la rémunération du personnel ouvrier de l'Imprimerie nationale de celle de la presse - Opposé à l'adoption de ce budget.

Monnaies et médailles - (23 novembre 1986) - Art. 39 (p. 5124) : frappe d'une pièce commémorative de dix francs à l'effigie du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet.

Service du Premier ministre - I - Services généraux - (24 novembre 1986) (p. 5153) : favorable aux mesures clarifiant les compétences entre les départements ministériels - Nombreux transferts aux ministères techniques d'organismes qui doivent leur être naturellement rattachés - Regrette la diminution des crédits de la documentation française - Nombreuses suppressions d'emplois prévues - Régression des dotations aux entreprises publiques - Renforcement du rôle de l'Etat sur les gestions publiques - Souhaite l'amélioration du service public - Modernisation indispensable au développement de la fonction publique - Accélération de la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires - Mécanisme du « glisse-

ment-vieillesse, technicité», GVT - Baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires par rapport à 1985 - Rappelle la manifestation du 21 octobre dernier à l'appel de la CGT - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de budget.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (24 novembre 1986) - Rapporteur spécial (économie sociale) - (p. 5163) : importance de l'économie sociale dont trente millions de français sont bénéficiaires - Développement du sens de la responsabilité, de la solidarité et de l'innovation par l'économie sociale - Importante réduction de crédits dans le domaine de l'économie sociale - (p. 5164) : souhaite une adaptation de la fiscalité des associations, la simplification de la comptabilité et la création d'une réduction d'impôt pour les dons des particuliers en faveur des associations - Problème de l'apport en fonds propres à l'économie sociale - Rôle de l'Institut de développement de l'économie sociale, IDES - Se déclare favorable à l'adoption du budget de l'économie sociale - (p. 5169) : mutuelle employant des personnels mis à disposition entrant dans le cadre de l'économie sociale - Interrogation sur l'attribution de subventions.

- **Rappel au règlement - (6 décembre 1986) (p. 5788)** : suspension de séance à l'Assemblée nationale - Souhaite l'audition de MM. Pasqua et Monory sur les événements tragiques de cette nuit - Demande une suspension de séance.

- **Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].**

Deuxième partie :

Articles de la deuxième partie non joints à l'examen des crédits - (6 décembre 1986) - Art. 59 (p. 5821) : reprend l'amendement n° II-25 de M. Maurice Blin, rapporteur général : rétablissement de l'article 171 du code général des impôts relatif à l'obligation de déclaration des éléments du train de vie ; rejeté - Favorable au maintien du principe de déclaration des éléments du train de vie figurant dans le code général des impôts - Nombreuses suppressions d'éléments du train de vie dans cet article - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - **Art. 60 A (p. 5823)** : son amendement n° II-62 : suppression de cet article relatif à la durée de la créance résultant du report en arrière des pertes ; rejeté - **Après l'art. 60 (p. 5829)** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° II-75 de M. Alain Juppé (régime fiscal applicable aux sociétés mères et filiales) - **Après l'art. 68 (p. 5845)** : problème du déficit démographique - Suppression de postes dans les hôpitaux.

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 104 (86-87)] - (17 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6258, 6259)** : opposé au dépôt massif d'amendements gouvernementaux à ce stade de la discussion - Dénonce les mesures fiscales en faveur des détenteurs de hauts revenus et de fortunes, privilégiant les investissements à l'étranger et les placements spéculatifs - Diminution drastique des crédits nécessaires au bon fonctionnement du service public - Baisse factice et hypothétique du déficit budgétaire - Aggravation des transferts de charges de l'Etat sur les collectivités locales - **Taxe professionnelle - (p. 6260)** : augmentation des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Ponction du Gouvernement sur la caisse d'aide aux collectivités locales - Souhaite une mobilisation générale des citoyens pour une réforme des finances publiques - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget - **Art. 32 et état A (p. 6276)** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement d'équilibre n° 8 du Gouvernement - **Etat B (p. 6278)** : se déclare opposé aux amendements n° 9 à n° 19 du Gouvernement (financement du fonds concernant la célébration du bicentenaire de la Révolution française).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)] - (18 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6330)** : succès de la privatisation de Saint-Gobain et absence d'une diminution du nombre des chômeurs - Premier collectif caractérisé par de nombreux avantages accor-

dés à la fortune et au capital - Progression de l'imposition globale des salariés - Rappelle le rôle du Parlement en ce qui concerne les orientations politiques et économiques du budget - Rappelle la proposition de loi organique n° 319 du groupe communiste sur le contrôle de l'exécution des lois de finances et les pouvoirs du Parlement - (p. 6331) : importance des annulations de crédits - Economies annoncées en provenance de fausses ressources - Suppression de crédits de nombreux ministères - Rappelle l'impressionnant mouvement des étudiants et des lycéens et le retrait du projet Devaquet-Monory - Ecole inadaptée aux besoins de notre temps - France, lanterne rouge de tous les grands pays développés pour ce qui est de la fréquentation de l'enseignement supérieur - Transferts du budget annexe des P et T vers le budget général pour un montant de 3150 millions de francs - Prélèvement d'un milliard de francs sur EDF-GDF - Caractère inconstitutionnel du prélèvement sur le budget des P et T souligné par M. François-Poncet - Réduction artificielle du montant réel du déficit budgétaire - Amointrissement du contrôle parlementaire en matière budgétaire - Privatisation de Saint-Gobain et accélération de l'internationalisation du groupe - (p. 6332) : part importante des actions réservées au personnel destinée aux fonds communs de placement - Groupe communiste opposé aux dénationalisations - Inquiétude des élus locaux quant à la maîtrise de leurs recettes et de leurs dépenses - Problème de la surcompensation imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, et de l'augmentation nécessaire des cotisations acquittées par les collectivités locales - Augmentation de l'endettement des communes dans l'obligation d'emprunter pour rembourser la totalité de leurs dettes - Propose la création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales financé par les fonds disponibles des compagnies d'assurance - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi - (p. 6336) : se déclare opposé au transfert de crédits du budget annexe des P et T vers le budget de l'Etat ainsi que le transfert de plus d'un milliard de francs du budget d'EDF-GDF vers le budget général - **Art. 6 (p. 6350)** : soutient l'amendement de suppression n° 71 de M. André Duroméa (budget annexe) - Ponction inadmissible sur le budget des P et T visant à boucher les déficits du budget général - Excédent d'exploitation destiné à financer les investissements indispensables à la modernisation - **Après l'art. 9 (p. 6365)** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 41 de M. Etienne Dailly (report au 1^{er} février 1987 de la date limite de rapatriement des capitaux détenus à l'étranger) - **Art. 12 (p. 6378)** : imposition à la taxe foncière des installations concédées par les collectivités locales - Problème de l'exonération pour quinze ans du foncier bâti et de son extension aux accédants au prêt spécial immédiat - Remise en cause par la majorité socialiste des exonérations du foncier bâti - Article positif pour les finances d'un certain nombre de collectivités locales mais injuste à l'égard des accédants à la propriété - Abstention du groupe communiste sur cet article - **Art. 13 (p. 6379)** : soutient l'amendement de suppression n° 73 de M. Jean Garcia (aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicables aux parcs à décors animés illustrant un thème culturel) - **Art. 18 (p. 6389)** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 88 du Gouvernement (régime fiscal de la contribution sociale de solidarité) - **Après l'art. 29 (p. 6409)** : au nom du groupe communiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 87 du Gouvernement (création d'un compte unique destiné à recevoir l'ensemble des disponibilités des organismes collecteurs de fonds défiscalisés au bénéfice de la formation professionnelle).

- **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 135 (86-87)] - (20 décembre 1986) - Discussion générale (p. 6532)** : annulation de crédits frappant tous les budgets civils et particulièrement sociaux - Collectivités locales : maintien de la surcompensation imposée à la Caisse nationale des agents des collectivités locales, CNACL ; allègement de la taxe professionnelle ; incitation à la privatisation des services municipaux - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

VOILQUIN (Albert), sénateur des Vosges (UREI).

Réélu sénateur le 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission, puis réélu vice-président (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (10 décembre 1986).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Section air - [(n° 70 (86-87) tome 7)] (17 novembre 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : industries de l'ameublement - (26 juin 1986) (p. 1981).

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Défense - (27 novembre 1986) - Rapporteur pour avis (section air) (p. 5346) : insuffisante progression des crédits de l'armée de l'air ces dernières années malgré la loi de programmation 1984-1988 - Insuffisance des crédits proposés malgré l'effort en faveur de l'équipement de l'armée de l'air - (p. 5347) : rigueur des dépenses de personnel : effets néfastes des charges dues à la déflation des effectifs associées à la stabilité des rémunérations - Activité aérienne ; dotation au titre des carburants - Dépenses d'entretien - Crédits affectés au fonctionnement de bases et des services - Important effort de l'armée de l'air en matière d'économie des produits pétroliers : carburant routier ; fioul domestique de chauffage - (p. 5348) : progression des autorisations de programme et quasi-stagnation des crédits de paiement ; études et recherches : avion de combat technique ; avion de transport, futur successeur du Transall de première génération ; fabrications de matériels aériens : commande de 12 Mirages 2000 N - Système de détection aéroporté - Avis favorable à l'adoption de ces crédits - (p. 5355) : à titre personnel - Retards pris en raison de la stagnation des crédits de 1982 à 1986 - Prochain examen de la loi de programme pour les années 1987 à 1991 - Orientations du projet de budget pour 1987 - Situation des personnels : dégradation des conditions de vie et de travail - (p. 5356) : demande l'égalité de traitement devant le service national - Défense opérationnelle du territoire - Gendarmerie - Proteste contre la baisse des crédits des services d'information et des relations publiques des armées, SIRPA : incidences sur la revue IAM - Garantie de l'avenir du programme nucléaire - Nécessaire remise à niveau des moyens des forces classiques - Programmes spatiaux - Risques pour ce budget des reports de charges dus aux surcoûts imputables aux opérations extérieures de 1986 - Vote de ce budget par le groupe de l'UREI.

Anciens combattants - (1^{er} décembre 1986) (p. 5446) : regrette la non existence d'un ministère des anciens combattants -

Neuvième des budgets civils de l'Etat par la masse des crédits qui lui sont affectés - Rapatriement du corps des soldats français inhumés au Vietnam - Augmentation des crédits affectés à l'entretien de la nécropole nationale - Achèvement du rattrapage du rapport constant prévu au 1^{er} décembre 1987 - Diminution du nombre des parties prenantes et possibilité d'un rattrapage plus rapide - Problème du retour à la proportionnalité des pensions et de la situation des veuves - Problèmes des anciens combattants d'Afrique du Nord - Attribution du bénéfice de la campagne double - Qualité de combattant des anciens d'Afrique du Nord - Souhaite la revalorisation de la rente mutualiste des anciens combattants - Inquiétude face à la réduction des effectifs au secrétariat d'Etat et à l'Office national des anciens combattants, ONAC - Effort nécessaire en faveur de l'information historique - Sous certaines réserves, se déclare favorable au nom de l'union des républicains et des indépendants à l'adoption des crédits de ce budget.

VOISIN (André-Georges), sénateur de l'Indre-et-Loire (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets 9 octobre 1986).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale - Coopération - [(n° 67 (86-87) tome 3, annexe 6)] (17 novembre 1986).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 126 (JO Débats 25 octobre 1986) (p. 4066) - Ministère : Equipement - Réalisation des liaisons routières Angers-Tours et Tours-Vierzon - Routes.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1987 [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Coopération - (22 novembre 1986) - Rapporteur spécial (p. 5077) : nouvelle répartition des compétences entre le ministère des relations extérieures et le ministère de la coopération, accompagnée d'une modification de la présentation budgétaire - Evolution des crédits concernés - Satisfaction de l'augmentation des crédits des bourses par un amendement voté par l'Assemblée nationale - Situation critique de l'Afrique : baisse de la production alimentaire par habitant de 1972 à 1985 - Baisse des cours des matières premières - (p. 5078) : répercussion sur la restructuration des finances publiques entreprise par plusieurs Etats - Augmentation des concours financiers sous forme de dons afin de ne pas augmenter la charge de la dette des Etats concernés - Augmentation des crédits du fonds d'aide et de coopération, FAC - Contribution de la banque mondiale : fonds spécial pour l'Afrique ; association internationale de développement, AID ; contribution de la France - Francophonie : sug-

gestion du Président Senghor d'associations avec les langues d'origine latine ; souhaite un effort en faveur des émissions de radio de langue française - Situation au Tchad : inquiétude sur la diminution des crédits de l'assistance technique militaire - (p. 5079) : situation du Gabon - Hommage à l'action de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération - Bilan décevant du sommet de Lomé - Propose le vote des crédits concernés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1986 [n° 111 (86-87)]** - (18 décembre 1986) - Après l'art. 12 (p. 6379) : son

amendement n° 74 : modification des règles de répartition du solde des ressources du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle et prise en compte de la situation des collectivités ayant sur leur territoire des barrages non directement liés à l'exploitation de centrales nucléaires ; adopté.

W

WIRTH (Frédéric), sénateur des Français établis hors de France (UC).

N'était pas candidat aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

Z

ZELLER (Adrien), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets 21 mars 1986, p. 4864].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions** [n° 479 (85-86)] - (5 août 1986)
 - **Discussion générale** (p. 3696) : situation de trésorerie : indicateur de gestion insuffisant - Nécessité et urgence de recettes nouvelles - Déficits prévisibles reconnus par la commission des comptes de la sécurité sociale - Equité du projet : contribution de tous les revenus, appel à la solidarité nationale - (p. 3697) : justification de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Limites atteintes par le système français de protection sociale - Dérive des dépenses de protection sociale : assurance vieillesse et assurance maladie - Mise en place d'une commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Difficultés des régimes spéciaux - Retraite à 60 ans - Législation sur les cumuls - Retraite des travailleurs occupant des emplois pénibles - Mise en place avec des incitations fiscales adaptées de modalités d'épargne de retraite par capitalisation - Existence de mécanismes de retraite par capitalisation dans les assurances complémentaires obligatoires - (p. 3698) : situation des chômeurs de longue durée - Appel à la recherche d'un consensus national autour de la sauvegarde la sécurité sociale - **Avant l'art. 1** (p. 3700, 3701) : principe de la compensation démographique - S'oppose à l'amendement n° 11 de Mme Marie-Claude Beaudeau (création d'un fonds de garantie des cotisations sociales suppléant les employeurs défaillants, financé par une cotisation patronale).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Garcia** : licenciement abusif de salariés de Renault-Billancourt (16 octobre 1986) (p. 3899).

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Collette** : aide à la création d'entreprises (16 octobre 1986) (p. 3912).

- **Projet de loi de finances pour 1987** [n° 66 (86-87)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (28 novembre 1986) (p. 5403) : action sociale en faveur des personnes âgées : création de structures adaptées aux personnes âgées dépendantes ; mesures fiscales - (p. 5404) : exonération des charges sociales pour les personnes âgées employant du personnel à domicile - Transformation des hospices - Ampleur des dépenses non budgétaires financées par la sécurité sociale ou l'aide sociale : médicalisation des établissements d'accueil, développement des services de soins à domicile, aide ménagère à domicile - Création d'une commission nationale d'étude sur les personnes âgées dépendantes permettant d'analyser les différentes situations et d'évaluer l'évolution des besoins dans les années à venir - Personnes handicapées : création de centres d'aide par le travail, CAT ; auxiliaires de vie ; intégration scolaire des enfants handicapés et accueil des enfants polyhandicapés ; maintien à domicile des handicapés mentaux - Amélioration du fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, Cotorep - Réforme complète du système d'évaluation du handicap - Politique de lutte contre la pauvreté et la précarité ; signature de conventions Etat-département - (p. 5405) : dégradation structurelle et conjoncturelle des comptes de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, CNAVTS - Mise en place d'une commission d'évaluation et de sauvegarde de l'assurance vieillesse - Difficultés de la caisse nationale de retraite des

agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 5406) : plan de rationalisation de l'assurance maladie - Concertation et responsabilité des partenaires sociaux - Opposé à tout relèvement des cotisations supportées par les entreprises ou par les personnes actives - Attaché à la sauvegarde du système de protection sociale - (p. 5433) : évolution de certains crédits relatifs à l'aide sociale - Amélioration de l'habitat des personnes âgées - Lutte contre la pauvreté - (p. 5434) : impact de la décentralisation sur ce budget - Actions en faveur des personnes âgées dépendantes et des handicapés vieillissants - Problème de l'assurance vieillesse - Transfert aux départements des cotisations d'assurance personnelle - Versement de l'allocation aux adultes handicapés par les Cotorep - Intégration et obligation d'emploi des travailleurs handicapés ; accessibilité aux bâtiments publics et privés - Protection sociale des Français de l'étranger ; exercice de la tutelle ; taux de cotisation aux assurances volontaires - (p. 5435) : problème du paiement des prestations et du rachat des cotisations d'assurance vieillesse - Déficit structurel et conjoncturel de la branche vieillesse de la sécurité sociale - Plan gouvernemental relatif à l'assurance maladie - Dépenses de santé - Flexibilité indispensable à l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et de l'assurance vieillesse.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 95 (86-87)] - (15 décembre 1986) - **Discussion générale** (p. 6133) : plan de rationalisation du système d'assurance maladie et de sécurité sociale - Modulation du forfait journalier hospitalier - Suppression de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale - Politique en faveur des personnes âgées - Revalorisation des pensions et mensualisation de leur paiement en 1987 - Exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile - (p. 6134) : création d'une commission nationale d'étude sur les personnes âgées dépendantes - Modulation du forfait hospitalier devant permettre de lutter contre les hospitalisations abusives - Introduction d'une condition de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés - Consultation des associations représentatives des Français de l'étranger - **Art. 1 B** (p. 6136) : son amendement n° 46 : conditions d'attribution de l'allocation de veuvage ; adopté - **Art. 1** (p. 6137) : s'oppose aux amendements de suppression n° 23 de M. André Méric et n° 28 de M. Paul Souffrin (conditions de résidence pour l'attribution de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité et de l'allocation aux adultes handicapés) - **Après l'art. 1** (p. 6138) : accepte l'amendement n° 1 de M. André Bohl (transfert au régime minier de sécurité sociale des responsabilités attribuées depuis 1948 aux houillères) - (p. 6139) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Paul Souffrin (conditions de travail des femmes en état de grossesse médicalement constatée) - **Art. 3** (p. 6140) : demande le retrait de l'amendement n° 44 de M. Claude Prouvoveur (conditions d'attribution de la pension spéciale de retraite des marins) - **Après l'art. 4** (p. 6142) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de M. Louis Virapoullé (prise en charge par l'Amexa des accidents dont sont victimes les exploitants dans l'exercice d'une activité secondaire non salariée non agricole) - **Après l'art. 5** (p. 6143) : accepte l'amendement n° 2 de M. Claude Huriet, rapporteur (rémunération des agents de vente de la presse) - **Art. 6** (p. 6145) : s'oppose aux amendements de suppression n° 11 de M. André Méric et n° 29 de M. Paul Souffrin (modulation du forfait journalier hospitalier) - **Après l'art. 6** (p. 6147) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Paul Souffrin (juridiction compétente pour qualifier la faute ayant entraîné un accident du travail) - **Art. 7** (p. 6148) : s'oppose aux amendements n° 12 de M. André Méric et n° 31 de M. Paul Souffrin (rétablissement de la franchise postale pour le courrier adressé aux caisses de sécurité sociale) - **Après l'art. 7** (p. 6150) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Guy Besse (dispense d'avance de frais pour le transport des malades étendue aux transports par taxi) - **Art. 7 bis** (p. 6151) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 30 de M. Paul Souffrin (revalorisation des pensions de retraite en 1987) - **Après l'art. 7 quinquies** (p. 6152) : sur l'amendement n° 5 de la commission, son sous-amendement n° 54 ; adopté - **Art. 17** (p. 6174) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité due au titre

du cumul entre une pension de retraite et un revenu d'activité) - Art. 21 (p. 6177) : demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Claude Huriot, rapporteur (extension du bénéfice de l'exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile aux titulaires de certains régimes particuliers de vieillesse) - (p. 6178) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Louis Virapoullé (exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une aide à domicile étendue aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité de troisième catégorie).

ZWICKERT (Charles), sénateur du Haut-Rhin (UC).

N'a pas été réélu aux élections sénatoriales du 28 septembre 1986.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.